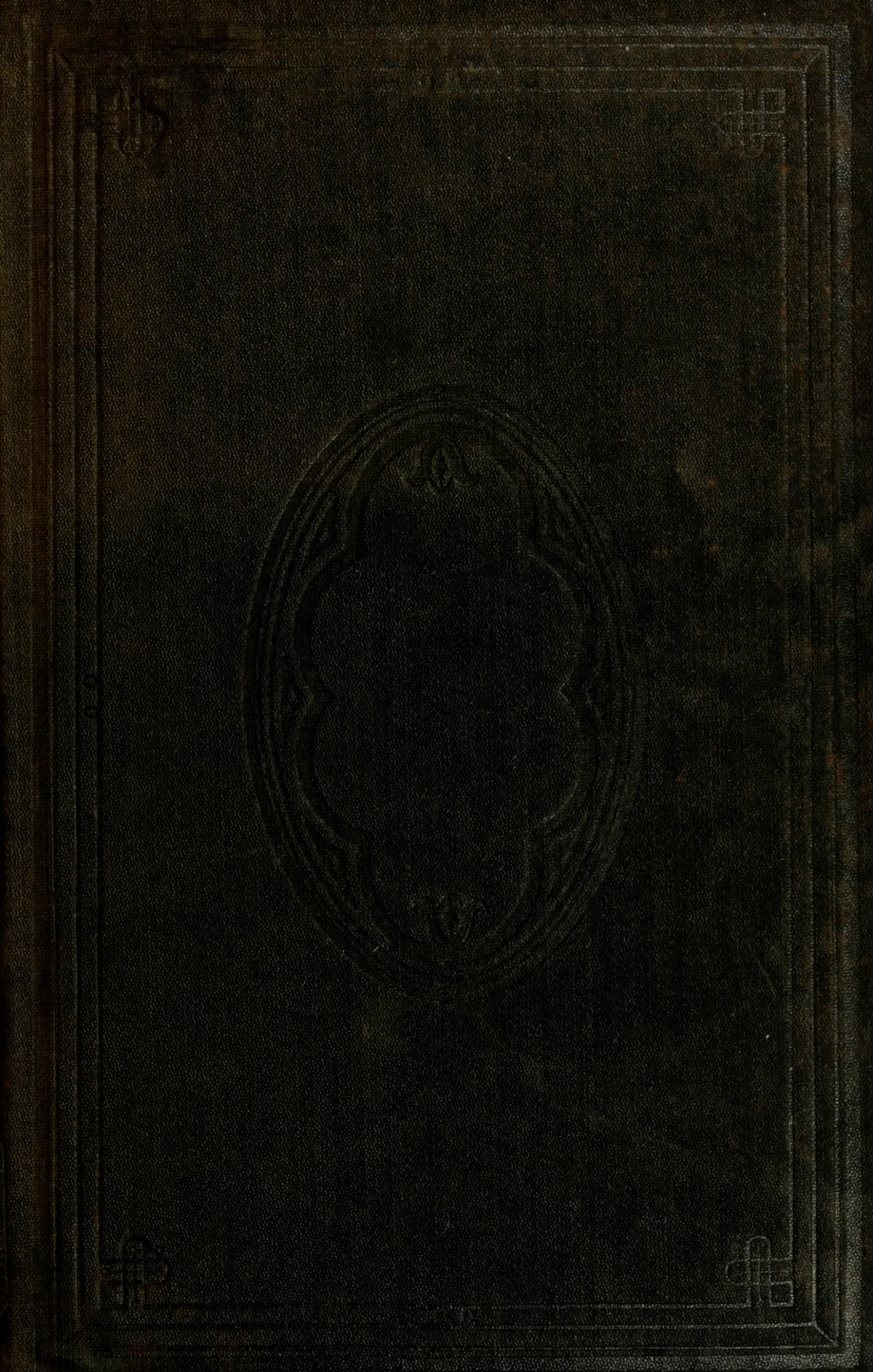

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound, March, 1886.

21259.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE ET ONZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1885

TUFTS COLLEGE LIBRARY
58 24

21259.

PROPOS D'EXIL

Août 1883.

I.

... En m'éveillant, je regardai la fraîche mousse sur laquelle j'avais dormi. — Elle était semblable aux mousses de France, et il y avait aussi des graminées fines rappelant celles des bois familiers où j'ai vécu enfant, à l'ombre de très grands chênes, sur un sol pierreux, favorable aux bruyères...

C'était au pied d'un vieux petit mur, dans un recoin très ombreux.

Et il n'avait non plus rien d'étrange, ce bas de mur contre lequel s'appuyait ma tête ; il était comme ceux des maisonnettes de nos villages; autrefois blanchi d'une couche de chaux à la manière campagnarde, — maintenant tout verdi, avec des fougères dans les trous... Sans doute quelque cabane abandonnée, isolée au milieu d'une région touffue d'arbres. (Autour de soi, on devinait les profondes épaisseurs vertes.)

— Et j'eus la sensation complète, pendant deux secondes, la sensation du *pays*, avec le charme de nos étés de France ; l'illusion d'un de mes réveils d'enfant, dans quelqu'un de nos bois...

... Pourtant ce grand vent qui passait dans les branches, qui passait toujours, ce grand vent était bien chaud, et charriait des senteurs inconnues... Puis j'entendis près de moi gémir la mer, — et, au-dessus de ma tête, un autre son, — un son des plages lointaines, — me jetant tout à coup dans un monde confus de souvenirs d'ailleurs... Alors je regardai en haut... Dans la lumière excessive

de ce ciel, un cocotier, monté sur sa tige longue, tordait ses grandes plumes échevelées...

Cela, c'est une tristesse, un bruissement, particuliers aux plages d'Océanie, — et il me vint, pendant un autre instant rapide, le ressouvenir poignant de mille choses tahitiennes, déjà oubliées, hélas! — effacées... Je me relevai, me demandant : Est-ce que je suis là?..

— Mais non, mes yeux rencontrèrent le haut de ce petit mur, qui m'avait rappelé les villages de France : je vis qu'il était festonné étrangement, tout hérissé de cornes et de griffes, de formes baroques et mystérieuses, rongées par le temps ; — et un monstre de porcelaine, perché sur le rebord du toit, me regardait avec un rictus chinois...

La Chine! la lointaine Chine! j'y étais donc! — C'est dans quelque recoin perdu de la grande terre céleste, que je dormais là, tranquille, de ce sommeil d'été...

Oh! alors j'eus un regret déchirant de nos beaux étés de France, de ces belles années, les dernières peut-être de ma jeunesse, qui vont être consumées ici loin de tout ce que j'aime, de tout ce que j'ai aimé.

... Endormi près de la vieille pagode, déjà familière, qui est là, isolée dans l'île verte, et où les pêcheurs viennent prier Bouddha de remplir leurs filets. — Et sans même ouvrir les yeux, je retrouve dans ma mémoire la grande baie aux montagnes sombres qui renferme cet îlot vert; et aussi l'intérieur de cette pagode des bois, avec ses idoles, ses trois ou quatre petits monstres, vieux gnomes pleins de salpêtre, qui sommeillent là dans l'humide obscurité.

Comment y suis-je venu, dans ce pays de Tourane, au bord de la mer de Chine?.. Et quand sortirai-je de cet exil?..

Je me rappelle à présent... Cela s'est fait très vite : un ordre de départ arrivé comme un coup de foudre, un beau jour de printemps. Il y avait la guerre par ici, et vite il a fallu tout quitter, aller s'embarquer à Brest, partir sans regarder derrière. Après une semaine agitée, de préparatifs, d'adieux, arriva le jour de l'appareillage; on fit à bord le grand appel solennel des départs, tandis que les côtes bretonnes s'effaçaient derrière nous dans les lointains infinis.

Puis la mer devint plus bleue, le ciel plus limpide, le soleil plus chaud; et l'Algérie apparut, et, comme toujours, m'enivra.

Très courte, très fugitive, cette relâche à Alger, avant l'enfer jaune d'Asie.

Ce charme algérien, il est fait pour moi de mille souvenirs d'une époque passée de mon existence; et puis de senteurs d'Afrique, de

mille choses indicibles et insaisissables, qui sont dans la lumière et dans l'air.

Le jour, les flâneries douces à l'ombre, ou bien les courses comme autrefois, sur des chevaux de spahis, avec l'ami Si-Mohammed. Et la nuit, en haut, dans la ville mauresque, mystérieuse et blanche sous la lune, les petites flûtes arabes gémissant pendant des heures leur tristesse stridente sur les mêmes notes éternelles, avec un grand bruit de tambours, — la seule musique qui me charme encore, à présent que je me suis lassé des harmonies raffinées...

Puis nous traversâmes encore des eaux tranquilles et bleues jusqu'à Port-Saïd, — grand pêle-mêle de toutes les nations d'Europe, avec un fond d'Égypte et des infinis de sable.

Très vite passa l'isthme de Suez, les sables étincelans des pays de Moïse, les mirages, les caravanes sur les berges, — et nous descendîmes la Mer-Rouge.

Et la chaleur augmentait, et le bleu du ciel se ternissait de sable, et on ne respirait plus. C'était en juillet ; une grande brise de fournaise nous poussait de l'arrière. La nuit, les étoiles changeaient, la Croix du Sud montait lentement dans notre ciel ; et je la saluais avec une émotion de lointain souvenir.

Enfin nous entrâmes dans l'Océan-Indien, par brise égale, temps tiède et pur. Le calme se faisait en nous-mêmes sur les déchiremens du départ, — et l'effroyable distance augmentait toujours...

...L'île étonnante de Ceylan, entrevue par grand vent, sous un ciel noir... La terre y était jonchée des feuilles et des fleurs tombées de la voûte immense des arbres ; la terre y était mouillée par des pluies de déluge ; les nuits y étaient chaudes et sombres, et la senteur irritante du musc emplissait l'air. — Un trouble sensuel et lourd, jeté le soir par des yeux indiens, par des femmes aux bras de bronze cerclés d'argent, qui marchaient avec des tranquillités de déesses, vêtues de draperies roses...

Après, revint encore la vie saine et reposante de la mer, le grand apaisement du large qui efface tout ; nous faisions route sous voiles vers Malacca, et c'était chaque jour le même ciel admirablement pur, le même enchantement de lumière.

Une nuit, à une heure du matin, au milieu de ce golfe du Bengale, les timoniers avaient la consigne de me réveiller, bien que je ne fusse pas de quart : nous passions sur le point calculé où, vingt ans auparavant, on avait immergé mon frère. Et je me levai, pour aller regarder tout autour de moi les transparences bleuâtres de la mer et de la nuit.

Tout était calme, calme, cette nuit-là; la lune un peu voilée, l'horizon très profond du côté du sud. Du côté du nord, au contraire, dans la direction de cette sépulture, des nuages épais s'étaient posés sur les eaux, y faisant traîner des ombres, comme des écrans immenses.

La mousson qui nous avait poussés mourut bientôt aux approches de l'équateur, et, un soir, la pointe du royaume d'Achem nous apparut dans de la lumière dorée. Alors, sur l'eau encore plus chaude, les premières jonques se montrèrent avec leurs voiles plissées comme les ailes des chauves-souris : nous arrivions dans l'extrême Asie, nous entrions dans l'enfer jaune.

Et à Singapour, sous les grandes plantes équatoriales, commença autour de nous l'immonde grouillement chinois, l'agitation simiesque des yeux tirés aux tempes, des têtes rasées et des queues.

Rapidement nous sommes remontés dans cette mer de Chine, poussés par la mousson de sud-ouest.

Oh! cette arrivée au Tonkin, par un temps sombre et sous des torrens de pluie!.. Ce jour-là, je relevais, encore très faible, d'une insolation, la seule maladie sérieuse de ma vie, qui m'avait mis à deux doigts de mourir. C'était le matin, de bonne heure; mon matelot Sylvestre, qui me veillait, me voyant ouvrir les yeux, me dit : « Nous sommes arrivés au Tonkin, cap'taine! » — Notre navire marchait toujours, mais, en effet, par mon sabord ouvert, je voyais vaguement passer des choses d'une invraisemblance tout à fait neuve : de gigantesques menhirs gris, sortant partout de la mer. Il y en avait des milliers qui défilaient les uns après les autres; c'était comme un monde de *pierres-debout* formant des avenues, des cirques, des dédales; une Bretagne démesurément agrandie et surchauffée, — par un feu latent, car le ciel était plus noir qu'un ciel d'hiver sur le pays celtique. Je crus que j'avais le délire encore, que je voyais des choses imaginaires, un pays dantesque, et j'essayai de me rendormir.

Mais non, c'était la baie d'Ha-Long, tout simplement, une région d'un aspect assez unique sur la terre. — Cela ne dure pas, une insolation, quand on n'en doit pas mourir; le lendemain, je pus reprendre mon service et m'assurer que ce pays était réel.

Puis nous quittâmes cette rade pour l'entrée de la rivière de Hué. Les événemens se précipitèrent sous l'écrasant soleil. Il y eut la prise de Thuan-an, les trois jours de bombardement et de combat. Et après toutes ces agitations, la paix du séjour à Tourane commença pour nous. Une paix morne, accablée de chaleur, une paix

d'exil, dans un recoin perdu de l'Annam, et pour un temps indéfini.

On nous l'a donnée à garder, cette province avec ses ports. Il faudra s'y acclimater et peut-être y passer l'hiver. Hélas! quel tombeau lointain et étrange!

Tout autour de cette grande baie où notre *Circé* est mouillée, des montagnes hautes et sombres. Au fond, là-bas, s'ouvre une rivière, — et au premier tournant le village, vieux, caduc, se cache parmi les bambous frêles qui ressemblent à de grandes avoines en fleurs.

Mais je le connais si bien maintenant ce village, je l'ai tant parcouru, visité, fouillé dans ses derniers recoins, que tout m'y semble ressassé et banal. Le premier intérêt de curiosité passé, je n'aimerai jamais ce pays, ni aucune créature de cette triste race jaune. C'est bien la vraie terre d'exil, celle-ci, où rien ne me retient ni ne me charme.

Alors j'ai adopté cet îlot vert et cette ombre de la pagode. J'y viens le soir, après l'ardeur de midi, quand le soleil baisse, me retremper dans la vie silencieuse et plus fraîche des plantes; j'y viens presque toujours seul avec les matelots de mon canot; et cela les amuse, eux aussi, bien que l'île en miniature ne soit qu'un bois enchevêtré de lianes et de jasmin, où n'habitent que des singes.

Déjà nous sommes devenus très familiers de cette pagode toujours déserte; elle nous sert surtout de cabine de bain; nous y déposons nos vêtemens sous la garde des esprits, de vieux petits monstres horribles qui veillent dans l'obscurité du sanctuaire, puis nous allons nous baigner.

Et ce vieux petit temple bouddhique nous inspire une sorte de respect, malgré tout; nous n'y dérangeons rien et nous y parlons bas. — C'est qu'il y fait sombre, et puis, autour des lieux où on a longtemps prié, il y a toujours des essences inconnues qui planent. Dans les églises bretonnes très anciennes, dans tous les vieux temples de toutes les religions du monde, j'ai éprouvé cette oppression du surnaturel...

II.

1er septembre 1883.

Quel capharnaüm, ma chambre de bord! — Un encombrement de choses drôles, de bouddhas ventrus, d'éléphans; des panneaux incrustés de nacre; du thé, des parasols, des potiches et des armes. Il y a même trois crapauds, de vrais crapauds bien en vie, qui demeurent dans une cage; — c'est un procédé que m'ont enseigné

des marins anglais, pour éloigner les rats qui font la guerre à mes gants et à mes bottines. (La nuit, Sylvestre place cette cage à ma porte, et les rats, paraît-il, s'intimident, n'entrent plus.)

Surtout il y a des fleurs, en bouquets, en gerbes. Fleurs que beaucoup de belles, à Paris, n'ont jamais vues dans leurs serres, jamais senties, jamais soupçonnées, et qui leur porteraient une intime impression d'inconnu. Beaucoup d'orchidées ayant des formes d'insecte, avec des couleurs fausses et sans nom : des blancs-crème teintés de vert, des nuances aurore-pâle tournant au bleu, comme certains crépons de la Chine. Et des feuillages, et des senteurs rares! — Avec tous ces parfums, Sylvestre, un de ces matins, en venant me réveiller, me trouvera raide mort, — et cette fin-là sera bien poétique pour un pauvre rouleur de mer.

Ce sont mes gabiers qui me cueillent chaque jour ces bouquets, en allant à l'aiguade, — dans ces brousses de montagne où M. Hoé, notre interprète, dit qu'il y a *un peu monsieur tigre, et beaucoup monsieur macaque.*

20 septembre 1883.

Un grand typhon a passé hier sur Tourane, chavirant tout, jetant les toitures à bas avec les arbres, tuant du monde; — une vraie désolation.

La moitié au moins des maisons sont par terre, les gens campent sur l'herbe, ramassant les cassons de leurs bouddhas, de leurs magots.

La *Circé* a pu tenir en place, à l'abri d'une grosse montagne. Mais pendant quelques heures c'était très sinistre; cela se passait en plein midi, et on ne voyait plus rien; on entendait mugir une grande voix horrible, et la mer, émiettée, pulvérisée par le vent, fumait comme une eau bouillante.

Aujourd'hui le beau temps calme est revenu; le courant de la rivière charrie tranquillement vers le large les bêtes noyées et des débris.

C'est le soir, quand la nuit tombe, qu'on se sent perdu ici, et comme exilé à jamais.

Que c'est loin, le reste du monde!

Toujours ces teintes des crépuscules sont étranges et glaciales, surprenantes en ce pays de chaleur. Sur des ciels jaunes, livides, les montagnes qui deviennent d'un gris de fer ou d'un noir d'encre, profilent très haut leurs dents pointues avec des duretés de découpure; à ces heures-là, elles semblent gigantesques.

On comprend alors l'art de certains peintres chinois, leurs paysages, qui arrivent à des perspectives profondes avec des couleurs autres que celles de la nature, et dont le fantastique est triste à faire peur.

10 octobre 1883.

J'ai eu ce matin la douleur de perdre un de mes trois crapauds. Mon matelot Sylvestre a prononcé, avec son accent breton, ce court éloge funèbre : « Ça, c'est tous des sales bêtes, cap'taine, » — et puis il l'a emporté à sa dernière demeure avec des pincettes.

Une mauvaise période de lassitude que nous traversons tous. Nous avons bien toujours le même intérêt à lire les lettres qui viennent de France, seulement nous n'y sommes plus pour répondre. Je connais cela, et l'ai déjà éprouvé ailleurs ; c'est le voile qui se tisse lentement sur les choses trop éloignées, c'est l'anéantissement par le soleil, par la monotonie, par l'ennui...

III.

Mercredi, 17 octobre 1883.

La *Saône* arrivée précipitamment ce matin, avec ordre de nous prendre la moitié de notre équipage, la *compagnie de débarquement* et l'*armement des canons de* $0^{m},15$, — les meilleurs, tout ce que nous pouvions donner ; — avec recommandation de les embarquer la nuit, de cacher aux Annamites ce départ, ce grand vide à bord.

Et ils sont partis ce soir après le branle-bas. Mauvais temps, — nuit noire. Destination inconnue. Cela impressionnait très péniblement de les voir tous s'armer à la hâte, ranger leurs sacs, leurs vivres, faire leurs adieux. Tous mes pauvres gabiers, — ceux qui m'apportaient de si belles fleurs les jours d'aiguade, — s'en sont allés. J'ai reçu mille petites recommandations pour des mères, des fiancées, des jeunes femmes ; les uns m'ont confié leur argent, d'autres leur montre, leurs petites choses précieuses, ne sachant pas ce qu'ils vont devenir.

Un seul officier est parti avec eux ; nous nous connaissions depuis quinze ans, lui et moi, depuis l'école ; nous avions vécu en bons camarades, nous accordant une estime réciproque, — et, mon Dieu ! il semblait que ce fût à peu près tout. — En recevant ses recommandations, à lui aussi, son baiser d'adieu, j'ai compris que

c'était, au contraire, très solide entre nous deux, que nous étions très attachés l'un à l'autre.

Au milieu de la nuit noire, ils s'entassaient dans les canots qui les emportaient. Un cliquetis d'armes, des adieux à voix basse ; pas de cris ni de vivats, un vrai départ tranquille de braves ; — puis, plus rien que le bruit du vent et de la mer, et sur eux qui s'éloignaient, l'obscurité profonde de cette nuit d'orage. Où s'en vont-ils tous et quels sont ceux qui ne reviendront pas?..

J'ai dormi deux heures sur ce départ, jusqu'au moment où un timonier est entré dans ma chambre et m'a dit, en allumant une bougie, cette phrase éternelle qui depuis tant d'années me poursuit : « Cap'taine, il est minuit moins le quart. » Alors j'ai vu s'éclairer toute la compagnie alignée de mes bouddhas, me donnant, dès le réveil, le sentiment de l'exil, de l'extrême Asie. Je me suis levé triste, le cœur serré, pour faire le quart sur un bateau à moitié vide.

Quart de nuit au mouillage, par temps redevenu calme ; rien à faire.

« Factionnaires à l'appel ! » — On me répond qu'il n'y en a plus. C'est juste, j'oubliais ; il me faut toute sorte de combinaisons pour en trouver.

Quand ils sont à leur poste, je prends pour me distraire un livre nouveau de Leïla-Hanum, que des amis de Paris m'ont envoyé parce qu'il parle de Stamboul.

Pas de chance, moi qui ne lis jamais ; je tombe justement sur un passage, — charmant d'ailleurs, — qui me cause une angoisse de souvenir :

« ... Nedjibey voilée s'en alla seule à Sultan-Achmet ; c'était un matin de printemps, la saison fraîche où l'on vend à tous les coins de rues les fleurs parfumées des jonquilles... »

Oui, en effet, je me rappelle... tous ces marchands de fleurs et ce frais printemps. — C'était précisément la saison où il m'a fallu quitter le pays turc... Et voici que la phrase douce de Leïla-Hanum vibre lentement dans ma tête comme le son d'un glas lointain. Oh ! mon départ de Stamboul ! Comment dire ces impressions-là, si complexes, où tant de choses étaient mêlées : l'affreux déchirement de notre amour, la tristesse morte de cette grande ville de l'islam ; et ce charme du printemps qui arrivait, ce vent tiède qui semait par les petites rues désertes les fleurs roses des pêchers... Ces dernières journées avant l'appareillage, ces heures de grâce, ces dernières courses d'adieu dans ce Stamboul où le printemps naissait, *où les fleurs des jonquilles se vendaient à tous les coins de rues*, répandant partout leur odeur suave...

— Alors j'ai fermé le livre et suis remonté sur le pont. Le bord était plus silencieux que de coutume, la nuit encore plus calme.

On entendait seulement la plainte régulière d'un malheureux qui se meurt à l'infirmerie, d'un abcès au foie, une des maladies de ce pays jaune.

IV.

Samedi, 20 octobre 1883.

Un temps tout à fait particulier, d'une chaleur douce, d'une pureté exquise. Nous partons en baleinière pour aller reconnaître Shun-An, de l'autre côté de la baie, au pied de ce défilé de hautes montagnes que les Annamites appellent : *Porte des nuages.*

Rien qu'un hameau de pêcheurs misérables, mais une toute petite pagode très jolie, fine dentelle de plâtre et de porcelaine, dans un lieu profond, ombreux, sous de grands arbres rigides et solennels, de l'espèce appelée : *Arbres à pagode.* Dans toute cette région humide, des capillaires, de variétés délicates et rares, tapissent les vieux murs.

Les gens sont laids et craintifs.

A l'entrée du village, *monsieur tigre* est figuré en bas-relief sur un grand écran de pierre; il est peint de couleur naturelle, avec des babines en crin, des yeux en cristal, — et fait, comme il est de rigueur, une grimace chinoise. De petites chandelles rouges, odorantes, brûlent à ses pieds : c'est pour le calmer, nous dit-on, parce qu'il est venu cette nuit miauler jusque dans la rue.

Une case mandarine est isolée là-bas, au milieu de ces champs de riz qui sont d'un vert plus tendre que nos blés en avril. Nous nous y rendons par d'étroits sentiers en bosse qui traversent les rizières inondées, comme en France les *levées* de nos marais salans. Les portes sont closes; c'est que ce mandarin, qui était très âgé, paraît-il, vient de mourir. La veuve, une pauvre vieille singesse plaintive, nous ouvre et nous fait entrer dans une salle basse, très ancienne, où toutes les poutres massives représentent des vampires et des monstres. Elle veut nous vendre ses lances, ses plateaux, ses potiches, ses parasols; — et nos matelots en ont leur faix d'emporter dans notre baleinière toutes ces dépouilles du mandarin mort.

Au coucher du soleil, il est temps de repartir; nous nous en allons bercés par une houle énorme que la mer de Chine nous envoie et qui vient lentement mourir dans cette baie; une fraîcheur

d'automne, toute nouvelle et vivifiante, arrive avec le soir, et le crépuscule est d'une pure couleur d'or.

Tandis que nous rentrons tranquillement à la voile, apparaît là-bas, au fond de l'horizon, le bienheureux paquebot de France, qui s'arrête en passant pour remettre nos lettres à la *Circé*. — Cela va nous compléter une bonne journée, une fois par hasard, et nous serions très gais sans le souvenir tout frais de nos camarades partis avant-hier pour l'inconnu...

Hélas! pourquoi ne nous fait-on pas marcher avec eux?

En y songeant, on a honte presque de cette sécurité de Tourane; et puis, vraiment, ce rôle de gardien de blocus, si utile qu'il soit, finit par devenir mortel...

V.

Sylvestre Moan, mon matelot, est du pays de Goëlo, comme M. Renan et mon frère Yves, — d'un hameau près de Plouherzel. Je l'avais connu jadis, par mon ami Iann le géant, alors qu'il était petit mousse et pêcheur d'Islande.

Un peu trop encombrant, c'est tout ce que je lui reproche, et encore ce n'est pas sa faute : plus haut et plus large d'épaules que ma porte n'est grande; des bras effrayans, une barbe très noire. De loin, un air terrible; de près, une jolie figure douce, douce et naïve; vingt et un ans, des yeux bleus tout jeunes; les manières, les inflexions de voix, la candeur d'un petit enfant. Lui et Tu-Duc — (le jeune chat de l'équipage, volé à Alger : une robe grise mouchetée, un air très fin, le bout de la queue et le dessous du cou blancs), — lui et Tu-Duc sont peut-être les deux du bord qui m'aiment le plus. Ils se ressemblent d'ailleurs, malgré la différence de leurs dimensions : même démarche et même dandinement câlin, l'esprit aussi peu cultivé l'un que l'autre, tous deux absolument primesautiers. De mon hamac d'aloës je les vois, Tu-Duc et Sylvestre, entrer ou sortir, l'un portant l'autre, puis vaquer à leurs petites occupations dans ma chambre, parmi les bouddhas et les fleurs, avec la même souplesse silencieuse. Tu-Duc sait sauter quand on lui présente les mains en rond. Sylvestre, lui, ne sait pas; mais il écrit à sa grand'maman, en Goëlo, ce qui doit être bien plus difficile.

Nous n'avons plus très chaud, maintenant, dans notre Tourane; en plein jour seulement, mais le soir on sent très bien l'approche de l'hiver. L'îlot vert a perdu beaucoup de ses feuilles, et l'eau est devenue froide alentour. Des pluies, des journées sombres et courtes,

comme en Bretagne les journées d'automne; c'est une tristesse que nous n'avions pas prévue. A la tombée des nuits, on a parfaitement cette impression de novembre, qui serre le cœur comme un frôlement de la mort, et on se met à songer aux bonnes veillées de France, — à des flambées joyeuses au foyer de famille...

Nous endurons, par notre propre étourderie, une foule de privations. Un dénûment complet de ces petites choses usuelles qu'on emporte de France, et que rien ne remplace quand elles sont épuisées. Plus un sou dans nos bourses, faute de communications avec le reste du monde. Et plus de savon à bord : notre linge lavé par nos matelots, dans de l'eau saumâtre, et *sentant le chinois*.

La *Circé* est devenue, par la force des événemens, un réceptacle de toute sorte de monde : blessés, convalescens, interprètes, Matas annamites, naufragés Tonkinois, pirates d'Haïnan, l'élément jaune nous envahit de plus en plus, et il faut fermer sa porte aujourd'hui comme dans un mauvais lieu. Mais c'est amusant de voir la désinvolture avec laquelle les matelots savent traiter ce peuple à longs cheveux.

VI.

20 novembre 1883.

Plusieurs choses ont eu lieu depuis dix jours, choses héroïques ou baroques, divertissantes ou bêtes, et puis, les impressions du lendemain emportant celles peu profondes de la veille, le tout a passé sans laisser trace.

Un léger typhon, qui est venu rafraîchir notre air; des gens indifférens, qui sont morts et qu'on a enterrés; des nouvelles vagues, arrivées de nos camarades de la *compagnie de débarquement*; une ambassade et des cadeaux magnifiques, envoyés par notre gouvernement, en témoignage d'alliance, au roi d'Annam. (Cela s'est égaré en route; il a fallu courir après dans les villages.)...

Aujourd'hui, calme lourd. Samedi, jour de grand lavage à bord; midi, heure de sieste où, par hasard, je ne dors pas. Dans ma chambre, *ça sent le chinois*, une odeur qui nous a peu à peu imprégnés, nous, nos vêtemens, nos bibelots, tout. Mes bouddhas, mes éléphans, mes hérons mystiques sont correctement alignés sur mes étagères, par les soins de mon matelot, comme pour une inspection.

Près de moi, le grand enfant Sylvestre fourbit consciencieusement une lampe de pagode, en tirant un peu la langue à certains momens où ça devient difficile, — dans les recoins. Par mon sabord,

on voit les hautes montagnes pointues de Kien-Cha, toujours les mêmes, avec leur air de chinoiserie; la nappe bleue de la mer reflétant le blanc soleil, et, sur ce miroir, les jonques en peuplades, — immobiles aujourd'hui comme de vilaines mouches mortes. Aucun bruit dans ce bateau, qui pourtant vibre au moindre son comme ferait une grande guitare. Par ma porte ouverte, c'est dans la batterie de la *Circé* que la vue plonge. Là, ça sent le chinois encore bien plus fort que chez moi; il y a par terre une couche d'objets étranges, de gens hétéroclites, confondus pour le moment dans le pesant sommeil de la sieste. Des sacs de soldats, des ballots de riz, des gamelles, des voiles; Tu-Duc, le chat, endormi en rond dans un gong; des matelots nus, dormant la tête sur leurs bras musculeux; des Chinois, étiques comme des fakirs, dormant tout droits et tout roides dans leur robe de soie noire; de jeunes tirailleurs annamites, aux poses féminines, peignés en bandeaux, avec un *nœud d'Apollon* sur la nuque, et coiffés d'un chapeau bergère d'une forme Watteau, attaché sous le chignon par un ruban rouge; des pirates de l'île d'Haïnan, dormant la bouche ouverte, montrant leurs dents blanches; — beaux types d'Asiatiques, ceux-ci, les longues tresses noires de leurs cheveux enroulées en turban autour de leur tête mâle; — et puis de pauvres soldats, de pauvres artilleurs blessés au feu ou épuisés par la dyssenterie, haletant dans leur sommeil de fièvre...

Et à bord tout cela travaille, les malades exceptés, pour remplacer la moitié de nos matelots que nous n'avons plus. Ce matin, à mon commandement, tout cela *virait au cabestan*, sous mes pieds, — le cabestan, l'énorme bobine qui tourne comme les chevaux de bois à la foire. — Tourne, les marins; tourne, les bergères Watteau; tourne, les Chinois empêtrés de leur queue; tourne, les Matas, les prisonniers, les pirates!.. Et ce pêle-mêle humain, indéfiniment brassé sur place, était assez l'image de ce qui se passe en grand dans cette extrême Asie...

VII.

Il y a, dans une région inhabitée de cette baie, une plaine mélancolique que nous visitons de temps en temps le soir. C'est là que dorment les morts de 1863; ils sont couchés dans cette terre rougeâtre, douze ou quinze cents Français, matelots ou soldats, emportés en un été par le typhus, lors de la première tentative d'occupation de ce pays. A peine voit-on encore les débris de leurs pauvres petites croix de bois, tombées sous les ronces et les lianes: avec

ces pluies chaudes, tout se consume ici très vite, et la nature verte y est plus dévorante qu'ailleurs.

Nos relations avec les gens de Tourane se maintiennent en apparence assez amicales. Le matin, dans la foule du marché, si nous nous mettons en colère par hasard, vite on nous fait *tchintchinn*, la révérence très humble ; alors aucun moyen de ne pas rire, et nous voilà désarmés. Avec ce peuple, vieillot et enfantin, on ne peut même pas se fâcher bien sérieusement.

De temps en temps une reconnaissance dans les baies voisines, ou bien une course en canot après des jonques suspectes ; autrement rien n'anime ces journées de blocus. L'ennui nous tient tous, et on n'entend presque plus chanter nos matelots.

VIII.

Le rêve prend ici une importance étrange, surtout pendant le lourd sommeil de midi. Il en reste ensuite des images dépareillées, incohérentes, le plus souvent fort mystérieuses, qui vous poursuivent jusqu'au soir.

Aujourd'hui je revoyais la terrasse d'un vieux domaine de campagne, — que j'aimais beaucoup quand j'étais enfant. Dans le rêve, il faisait une nuit d'été très chaude ; on dominait au loin des plaines de bruyères. Il y avait près de moi un groupe de jeunes filles qui portaient des costumes d'époques fort différentes, bien qu'elles parussent toutes à peu près du même âge.

Ces jeunes filles, c'étaient ma mère, mes grand'mères, mes grand'-tantes, très reconnaissables sans hésitation possible, bien que rajeunies jusqu'à seize ans, et vêtues de leurs toilettes surannées d'alors. Il y avait même la petite dernière venue de notre famille, qui est en réalité très jeune, celle-ci avec de longs cheveux blonds, — nullement surprises du reste de se trouver toutes ensemble, ni de me voir au milieu d'elles, et causant gaîment de choses d'autrefois.

Des vols de flamants roses, presque lumineux, passaient très haut dans le ciel, qui était pesant et sombre ; on sentait des parfums d'été très suaves. Les pierres de cette terrasse étaient disjointes, moussues comme dans les ruines, et on y voyait courir des branches de jasmins, fleurettes démodées, que les jeunes filles du vieux temps mettaient à leur corsage.

Sur la plaine de bruyères, obscure et profonde, le ciel était devenu absolument noir, noir comme un drap de deuil, et maintenant

quelque chose de sinistre, une sorte de disque blême, surgissait lentement du bout de l'horizon.

Elles dirent que c'était la Lune, qui même s'était fait attendre, et, dans leur contentement de la voir, se mirent à rire d'une manière fraîche, qui n'avait rien du rire des fantômes.

Moi, je lui trouvais une figure inquiétante, à cette Lune : en montant dans le ciel tout noir, elle s'élargissait démesurément et pâlissait toujours ; elle se dissolvait peu à peu en un grand halo diaphane, en un cerne à peine visible.

Et après celle-ci, une seconde parut, qui commença de surgir à la même place, comme sortant de la terre ; alors j'eus peur, comprenant, même dans mon rêve, que j'assistais à un bouleversement de l'éternel Cosmos...

« — Non, dirent-elles toutes ; c'était prédit dans l'almanach des astronomes ; et il y en aura encore deux autres. »

En effet, deux autres lunes parurent ensemble, — et s'évanouirent aussi en grands halos troubles, donnant une lumière pâle et tremblotante ; — j'avais vraiment très peur.

Elles riaient de moi : « Allons-nous-en, puisque cela l'ennuie. — Mais, comme il est peureux, pour un homme ! » — Et nous nous en allâmes par une allée de hautes charmilles taillées en voûte, où il faisait de plus en plus chaud et sombre ; — autant qu'on pouvait voir, c'étaient des aubépines, fleuries à profusion comme en mai.

Elles marchaient en avant, toujours aussi jeunes, toutes. Les plus anciennes avaient des robes Louis XV, ou directoire, avec des tailles attachées très haut sous les bras, — comme dans les portraits datant de leur enfance. — Et voici que la petite dernière venue, — la vraiment jeune, — accrocha tout à coup ses cheveux blonds dans les aubépines.

Elles s'arrêtèrent pour la secourir. Les boucles s'étaient enroulées comme des couleuvres autour d'une quantité de branches. C'était très long à démêler : un travail fatigant qui n'aboutissait pas et qui nous donnait encore plus chaud. Dans cette obscurité, ces mèches y mettaient de l'obstination ; il en poussait même de nouvelles qui s'entortillaient à mesure ; il y en avait, à la fin, qui s'élançaient avec un bruit de fusée pour aller se perdre je ne sais où, dans l'épaisseur des taillis.

— « Il faut couper, couper, couper ; ça repoussera, » dit une des étranges jeunes filles. (Une grand'tante que je n'ai connue que très vieille, octogénaire, mais qui était restée une personne vive, à idées brusques.)

Elle coupa tout ras ; crac, crac, crac ! avec de grands ciseaux qui étaient pendus par une chaîne à sa ceinture. Et puis la bande reprit sa route, en sautant sur l'air : *Nous n'irons plus au bois.*

Nous arrivâmes au bout du jardin, à un vieux kiosque tapissé de roses en espaliers, où elles entrèrent. Il n'y avait là que deux ou trois chaises, où s'assirent, après quelques cérémonies, les plus anciennes, — les manches à gigot et les tailles empire.

Toujours le chaud crépuscule d'été, les parfums de foins et de fleurs. Mais les jeunes filles ne chantaient plus, et leur assemblée avait pris tout à coup pour moi le caractère d'une chose extrêmement solennelle.

Celles qui étaient restées debout ouvrirent une armoire dissimulée dans l'épaisseur du mur et en tirèrent, pour me la montrer, une petite robe d'enfant qu'on avait cachée là... Relique de mort, ou présage de vie?.. Elles me la présentaient avec des sourires de mystère et de silence, et moi JE COMPRENAIS, et en regardant cette petite robe, j'éprouvais une émotion douce, tendre, si poignante et si forte que je m'éveillai...

Alors ce fut fini ; le charme rompu ; le sens brisé et pour jamais impossible à ressaisir.. Ce crépuscule d'été, ces jeunes filles, ce parfum de vieux temps, tout cela en moins d'une minute avait fui dans le monde instable et ténébreux des visions. Je retrouvais le grand jour de deux heures, ma chambre de bord et le pays d'exil.

Tu-Duc était là, qui dormait à mes pieds, et je vis aussi Sylvestre masquant ma fenêtre avec ses épaules larges : il achevait de conclure un important marché de bananes avec *La Lune*, qui se tenait dans sa pirogue à l'extérieur et dont on apercevait la grosse figure joufflue. Cette Lune (rien de commun avec celles trop nombreuses de mon rêve) est une marchande annamite, âgée de dix-huit ou vingt ans, qui vient chaque jour vendre des fruits le long de la *Circé* ; elle répond à ce nom de La Lune, que les matelots lui ont donné parce qu'elle est toute ronde.

Avec des minauderies, elle allongeait son bras potelé, sa main jaune, et voulait compter elle-même ses cent sapèques, comme pour en éviter la peine à Sylvestre. Mais lui répondait à voix basse de peur de m'éveiller : « Non pas, non ; parce que, tu comprends, toi coquine, La Lune, toi voleuse... » Et il égrenait à regret le dernier chapelet de pièces de cuivre, qui représente à présent toute ma fortune.

(Je crois que c'est cette figure étonnée et comique de La Lune qui jette sur tout cela son reflet drôle ; pour qui ne l'a pas vue, ma petite histoire ne veut rien dire.)

Derrière eux, un fond assez beau. C'était, dans la lumière claire, cette grande montagne où passe la route de Hué, cette *Porte des Nuages* qu'il faut franchir avant d'arriver à la ville du roi invisible; et puis toujours, sur la mer lourde, la foule des jonques...

... Jusqu'à la nuit, j'ai gardé l'impression de tendresse douce, profonde, inexpliquée et inexplicable, que m'avait apportée cette robe de petit enfant...

IX.

27 novembre 1883.

Une heure du matin. Au mouillage à l'entrée de la rivière de Hué, devant ce Thuan-an que nous avons brûlé au mois d'août. Depuis deux jours, nous *attendons l'embellie*, comme on dit en marine, pour faire passer, par-dessus ces éternels brisans, un convoi de vivres au corps d'occupation qui garde les forts.

L'embellie ne veut pas venir. Il fait calme pourtant et nuit étoilée; mais toujours la même houle, lente, énorme, qui ne se lasse pas. Nous roulons, nous roulons sans trêve, et on entend du côté de la plage le grondement continu des lames.

Dans cette ville de Hué, qui est là si proche, un drame se joue cette nuit; en ce moment même, cela se passe entre les murs de la dernière enceinte royale; toutes sortes de fureurs dilatent les petits yeux retroussés de ces personnages de cour que, sous peine de mort, il est défendu de voir. On détrône le roi qui avait signé le traité de paix, — et on lui coupe le cou fort probablement...

Ce soir, nous regardions à la longue-vue ce mirador du palais, qu'éclairait le soleil couchant, et la curiosité nous prenait d'assister, dans cette demeure impénétrable, à ces scènes entre invisibles.

C'est le parti de la guerre qui triomphe; aux dernières nouvelles, l'évêché, la légation française, étaient menacés par la foule. Et pas moyen d'envoyer un seul homme à terre par-dessus ces lames creuses; pas moyen non plus de bombarder au hasard, au milieu de tout ce monde où il y a des nôtres. Aussi nous restons là, ennuyés comme toujours et impuissans.

X.

1er décembre 1883.

Tout s'est arrangé encore une fois; avec le roi nouveau, le calme est revenu dans la ville murée, et nous voilà de retour chez nous, dans notre baie d'exil.

Aujourd'hui vient d'être érigée à Tourane la première enseigne écrite en français : *Shang-Hoo, fournisseur de la marine;* cela se lit sur une planchette au bout d'un long bâton; ce n'est presque rien,

et déjà cela détonne au milieu de cette vieille petite ville de pagodes et de poussière.

A bord, ce Shang-Hoo a reçu de nos timoniers le nom de *Chinois vert*, à cause de la couleur habituelle de ses robes. Attiré dans le pays par notre présence, il est devenu peu à peu, avec une certaine grâce insinuante, notre familier indispensable. Fournisseur de tout, très accommodant, très fin, très jeune, très comique; soigneux de sa personne et de sa queue élégante; mince autant qu'un bambou sec et sentant le sandal.

Dans ces magasins improvisés, qui sont des hangars de roseau au bord de la rivière, s'empressent des employés très gras, la queue soyeuse, les bas bien tirés, le ventre nu, étalant avec complaisance leur obésité de magot. Un bouddha mural, également ventru, préside aux transactions. On vend du charbon de terre, des bœufs vivans, des chapelets de sapèques, des ballots de riz, des jarres de Sam-Chou. Cela *sent* beaucoup le *chinois* là dedans, comme nos matelots disent, et les hauts bambous agitent au-dessus leur feuillage grêle, où des moustiques dansent en nuées.

Mme Shang-Hoo, plus récemment arrivée de Canton, nonchalante et minaudière, a des yeux si retroussés, si retroussés, que ses prunelles, toujours agitées comme son éventail, semblent rouler de haut en bas, — titubent perpétuellement sur ses pieds de poupée.

En combinant leurs deux figures, on se perd en suppositions sur ce que va être le minois d'un petit Shang-Hoo, dont la venue au monde nous est annoncée pour le mois prochain.

XI.

... Au sommet d'une montagne, un jour de pluie. Du vide et du silence. Sous mes pieds des pentes vertes dévalant vers la mer profonde.

J'étais en service là-haut, envoyé par le commandant pour faire un travail de triangulation, vérifier l'orientement d'un golfe.

Le *timonier des montres* m'assistait dans cette entreprise, et nous avions installé avec soin nos instrumens de cuivre sur un rocher tapissé de fines fougères.

D'autres montagnes, encore plus élevées, nous surplombaient de leurs masses sombres, de leurs verdures suspendues; il en descendait de temps en temps des nuées grises qui, en passant, nous inondaient. Très silencieux et immobiles, nous baissions la tête sous les averses, attendant les éclaircies de l'horizon pour *relever* ces caps lointains qui se voilaient toujours sous des brumes nouvelles.

Dans cette attente, nos esprits s'en étaient allés fort loin. Le ma-

telot, — un Landais, — rêvait à ses bois de pins sans doute. Quant à moi, je cherchais à me figurer que j'étais en Dalmatie; l'illusion avait commencé d'elle-même, amenée par cet air vif des hauteurs, par ces immenses pentes boisées et cette mer au loin...

Le pays de Cattaro, les campagnes pastorales sur le versant de l'Adriatique, — vraiment ce coin de l'Asie y ressemblait. Des amaryllis rouges, fleurs chinoises, imitaient ces teintes éclatantes que les grenadiers de là-bas jettent sur les montagnes, et des arbustes à fleurettes blanches jouaient les buissons de myrtes.

En fermant à demi les yeux, pour regarder comme à travers un voile, je m'enfonçais peu à peu dans mon rêve, profondément. Elles se représentaient très nettes, très compliquées, très vivantes, mes impressions de ce pays-là; elles se représentaient presque cruelles, avec la tristesse poignante des choses passées qui ne doivent jamais, jamais revenir... Le golfe de Cattaro, — un tiède automne un peu mélancolique, — des contemplations à la lisière des bois, — des sommeils sous les myrtes, — et certaine petite fille d'Herzégovine promenant chaque jour ses moutons dans des solitudes tranquilles...

— Au milieu de ce silence de la montagne et de l'espace, un léger bruissement tout à coup! — Des mains assez fines, qui semblaient gantées de gris, écartaient des branches, et on nous regardait : deux grands singes!.. Espèces d'orangs, à visage d'homme tout rose et à barbe blanche. Ils devaient être depuis longtemps derrière nous; ayant deviné que nous ne travaillions à rien de méchant, ils nous examinaient avec une intense curiosité humaine, en clignant très vite de leurs yeux clairs.

Le matelot, sans même sourire, leur esquissa une révérence, puis, de la main, leur fit un de ces gestes aimables qui signifient dans toutes les langues : « Mais, messieurs, veuillez donc prendre la peine, etc... Nous sommes trop heureux... »

Cela les effraya, et, retombant à quatre pattes comme de simples bêtes, ils partirent au galop.

Nous les suivîmes des yeux, dans leur fuite parmi les jasmins et les buissons verts.

En courant, ils ne ressemblaient plus qu'à de grands lévriers, n'ayant gardé d'humain que leur tête inquiétante et leur barbe de vieillard.

XII.

... Des pas traînans sur les dalles, et le bruit d'un sanglot. — Il y avait longtemps que je me tenais tranquille dans un recoin obscur de cette pagode, m'embrouillant à dessiner les monstres, les

chimères, tout le cauchemar qui courait sur la voûte. — Alors je tournai la tête vers la porte, pour voir qui allait entrer :

Une vieille, vieille femme, misérable et presque nue. Elle portait trois petites écuelles de riz et de poisson, trois petites chandelles roses. Elle était venue de loin sans doute ; elle était comme brisée de fatigue, et son chagrin semblait affreux. Tout son avoir de pauvre vieille délaissée avait dû passer à acheter cette petite offrande qu'elle, vint poser sur l'autel, devant le Dieu souriant, colossal, étincelant d'or. Et puis elle commença de frapper le gong et de sonner la cloche des esprits, comme pour dire : « Viens voir ! Bouddha, ce que j'ai mis là pour toi ; j'ai fait de mon mieux pour ce cadeau ; prends-moi en pitié, aie compassion, fais ce que je te demande... »

Les petites chandelles finissaient de se consumer, les mouches étaient descendues sur les trois petites écuelles, mangeant l'offrande, — et la pauvre vieille s'en allait.

Avec un cri déchirant, tout à coup elle se retourna et revint vers l'autel. Quelque chose lui disait qu'elle n'était pas exaucée, — et c'était pourtant tout ce qu'elle avait pu faire, ce présent à son dieu. Elle revenait presque en courant, et battait le gong, et sonnait de toutes ses forces, avec des sanglots, des cris d'angoisse. — Boum ! boum ! boum ! drelin ! drelin ! drelin ! à tour de bras, avec rage : « Bouddha, tu ne m'as pas entendue, tu ne m'as pas seulement regardée ; ce n'est pas possible que tu restes si cruel, que tu ne m'écoutes pas, que je sois une pauvre vieille femme si malheureuse. » — Et ses larmes coulaient sur sa figure de parchemin jaune.

Sylvestre, — qui a en Bretagne une vieille grand'mère très pauvre, — se leva le premier pour lui offrir tout ce qu'il portait sur lui, environ cinq francs en sapèques. Moi aussi je lui donnai ma bourse, et elle nous remercia toute confuse avec de grands tchintchinns. C'était bien quelque chose certainement, cette fortune inattendue ; mais tout de même, non, elle n'était pas consolée. Elle nous l'exprima par signes : elle était venue demander une autre faveur, qui dépassait le pouvoir des pitiés humaines...

XIII.

14 décembre.

Journée agitée. Grand vent d'est, ciel sombre. Devant Thuan-an depuis deux jours. Ce matin, au lever du soleil, ce mouillage n'étant plus tenable, il a fallu déraper par grosse mer, — manœuvre dangereuse, — puis nous réfugier à Tourane, notre abri coutumier.

Et moi je faisais mon quart, assez dur pourtant, avec plus *d'af-*

fection qu'à l'ordinaire, me demandant tristement si ce ne serait pas pour la dernière fois...

C'est qu'un paquebot, passé hier, m'a apporté un ordre bien inattendu de rappel à Paris. La *Corrèze* est le transport qui me ramènera en France; en revenant d'Ha-long, elle s'arrêtera à Tourane le temps de me prendre, — et on nous annonce son passage pour demain! — Toujours précipitées, les choses de marine.

A deux heures, nous sommes rentrés dans notre baie de Tourane, où la mer est tranquille. Alors, au plus vite, il faut faire ses malles. Tout est sens dessus dessous dans ma chambre. Des caisses, mandées en hâte au *Chinois Vert*, arrivent dans un sampan, et Sylvestre se démène, ayant très chaud; ils sont trois autres qui travaillent sous ses ordres à des emballages compliqués, s'étant mis tout nus pour être plus à l'aise.

La nuit vient et me trouve prêt. Prêt à suivre ma destinée et à dire adieu à mes pauvres compagnons d'exil. Je les regrette bien tous... Et je m'endors assez tard, bouleversé par ce changement brusque dans ma vie.

Samedi, 15 décembre 1883.

Éveillé de grand matin par un gabier qui chante sous mon sabord un vieil air de Bretagne, très monotone, d'une tristesse d'autrefois. Temps calme, pur, exquis, de plus en plus rare en cette saison, en ce pays des nuages et des averses. Les montagnes irisées, la mer très bleue; c'est bien le resplendissement doux, la vraie limpidité profonde des tropiques, et cela repose, après ces coups de vents et ces pluies.

Plus rien à faire; j'ai remis mon service, mes malles sont fermées, Sylvestre a fini d'emmailloter mes Bouddhas et mes magots, qui sont en tenue de voyage, prêts à me suivre.

Je crois que, dans ma vie surmenée, je n'avais encore jamais connu de départ si calme. Tout le jour, je veille l'horizon, l'échappée sur le large, guettant cette *Corrèze* qui va venir me chercher, — et rien ne paraît, rien que la peuplade des jonques aux ailes blanches.

Shang-Hoo, le « Chinois vert, » arrive sur le soir pour prendre congé, dans un superbe costume de soie brochée qu'il a reçu de Canton pour la saison fraîche.

Quand le soleil baisse, il fait presque froid et on a parfaitement la sensation de décembre. Pas de *Corrèze*; encore une nuit à passer dans cette baie, entre ces sombres montagnes qui m'ont tenu prisonnier durant cinq mois et que sans doute je ne viendrai jamais

revoir. A la tombée de cette dernière nuit, je les regarde un peu tristement... C'est drôle, comme on finit par s'attacher à tout... Sur le jaune pâle du couchant, elles sont absolument noires, même les plus lointaines; les notions des distances sont perdues, on dirait une seule et même dentelure d'ardoise debout en silhouette sur le fond glacial d'un ciel d'hiver.

Cette *Corrèze*, d'après nos calculs, devait au moins arriver aujourd'hui; elle est bien en retard. Ce sera certainement pour demain matin.

Après le branle-bas du soir, je reçois dans ma chambre des visites d'amis du « carré, » — pour des recommandations, des commissions en France, des adieux. — Le dernier qui m'arrive, sur les neuf heures, c'est Sylvestre, soi-disant pour voir s'il n'y a plus rien à ranger. Il m'apporte très timidement une petite image qui lui venait de sa première communion et qui était un peu son amulette : « Si vous vouliez l'emporter, cap'taine, pour souvenir? » — Il pense aussi qu'elle me protégera; c'est que ce rappel en France... lui et mes braves gabiers, qui n'ont pas trop compris, se sont imaginé je ne sais quoi de ce qui va m'arriver, de ce qu'on va me faire...

J'ai serré précieusement son pauvre petit cadeau. Cela représente un enfant à genoux au milieu d'une tempête bien noire avec la légende : « Les grandes eaux m'avaient environné, mais vous m'avez secouru, ô mon Dieu! »

Après, je l'ai fait asseoir un moment, comme en visite lui aussi, et nous avons parlé de la Bretagne. Puisque j'ai quelquefois affaire du côté de son pays de Goëlo, il est convenu que j'irai le voir dans la chaumière de sa grand'maman à Ploudaniel. C'est justement tout près de Plouherzel, le village d'Yves, à une demi-heure de marche de l'autre côté du pont de Lézardrieux; je l'avertirai par une lettre, et lui viendra au-devant de moi jusqu'à l'entrée de ce pont.

Alors je le vois très rêveur : elle est si lointaine, regardée d'ici, cette Bretagne!.. Être de retour dans son village, sous le ciel gris, et venir au-devant de moi, m'attendre au pont de Lézardrieux, est-ce que vraiment cela arrivera jamais? C'est étrange à penser tout cela, quand on est en Annam, et qu'il y a comme un voile sur le pays si aimé...

Et puis il s'inquiète tout à coup de cette réception qu'il faudra me faire et dit, en baissant la tête, — tout à fait à la manière de mon frère Yves : — « Chez nous, vous savez,.. c'est un toit de paille. » — Pauvre grand enfant! à cet aveu du toit de paille, je lui serre la main et je l'envoie se coucher. S'il savait comme je les aime, les toits de chaume, les vieux toits bretons!..

Elle arrive dans la nuit, cette *Corrèze* qui doit m'emporter. Je suis réveillé par le bruit des grands remous qu'elle fait en passant

près de la *Circé* et par le chant des sondeurs. Allons, c'est bien le départ, cette fois, la fin de cette étape de ma vie; et toutes les fins sont tristes (même celle de l'exil), à ce qu'il paraît.

Dimanche, 16 décembre 1883.

Un temps encore splendide. Dès le matin, c'est l'agitation des derniers préparatifs du départ; à neuf heures, la *Corrèze* doit appareiller. Ils sont là, tous mes fidèles, Sylvestre et mes gabiers, se gênant les uns les autres pour finir de corder mes bagages; faisant queue à ma porte pour me dire adieu. Cela fait du bien de se sentir regretté par de si braves enfans.

Les camarades du « carré » m'embrassent; il y en a de mal éveillés, habillés à la diable pour me reconduire, — et quand il faut franchir cette coupée, descendre dans le canot qui m'attend, j'éprouve un cruel serrement de cœur.

— La *Corrèze* est en appareillage, déjà presque en marche, quand une jonque, celle du mandarin, se dépêche d'arriver en faisant des signes pour qu'on l'attende : c'est le *Chinois vert* qui m'envoie des boîtes d'un certain thé très fin pour la route.

Nous passons près de la *Circé*, où l'équipage est en rang sur le pont, à l'inspection du dimanche matin. Des casquettes d'officiers, des bonnets de matelots s'agitent pour me dire adieu, et je me sens triste à pleurer quand tout cela s'éloigne, — quand la baie de Tourane se referme lentement derrière ses montagnes familières, — quand la mâture de la *Circé*, longtemps suivie des yeux, finit par disparaître.

XIV.

Cela s'enfuit très vite, s'efface dans le bleu. Avant midi, nous sommes au large.

Alors vient cette paix de la mer, de la mer qui change et anéantit tout; c'est comme un trait final tiré à jamais sur ce temps qui vient de s'accomplir. Et, au milieu de cette paix-là, voici que, dans ma tête, la *Circé* et la baie de Tourane s'effondrent brusquement, s'évanouissent comme dans un extrême lointain, me laissant à peine un souvenir.

Je savais bien que cela passerait, mais cette rapidité me confond. En somme, il n'y a jamais eu que l'amour qui ait pu m'attacher d'une façon un peu durable à certains lieux de la terre...

PIERRE LOTI.

CYPRIEN

ÉVÊQUE DE CARTHAGE

I.

LA PERSÉCUTION. — CYPRIEN ET LES SCHISMATIQUES. — CYPRIEN ET ROME.

Ce qui paraît varier le moins dans le monde, c'est une religion. On parle, en ce moment même, de nommer un évêque de Carthage; cet évêque, quand il prendra le gouvernement de son église, pourra croire qu'il est ce qu'a été Cyprien. Comme lui, il sera entouré de ses *presbyteri*, de ses diacres, de ses sous-diacres, d'un clergé sur lequel il exercera une autorité suprême; il portera à peu près les mêmes habits, il aura aussi un siège d'honneur; il fera comme lui les offices du culte en langue latine; il aura des prières pour les mêmes heures, de prime, de tierce, de sexte, de none; en célébrant le sacrifice, le même que célébrait Cyprien, il dira, comme celui-ci faisait au IIIe siècle: *Sursum corda!* et on répondra comme alors: *Habemus ad Dominum* (1); il prêchera le même Dieu, le même Christ, le même Évangile; rien, ce semble, n'aura changé en seize cents ans. Et cependant, en réalité, tout change; la discipline, le culte, les croyances même, l'état intérieur de l'église, ses rap-

(1) Cyprien, *De Oratione dominica*, 31.

ports avec le monde du dehors, tout s'est transformé pour qui y regarde de plus près. L'histoire de cette transformation est à la fois curieuse et instructive. On ne peut l'aborder par un personnage plus intéressant que Cyprien, évêque et martyr. Et comme ce seul mot de martyr nous porte loin du temps où nous sommes, en nous rappelant qu'il est mort pour avoir refusé d'adorer des dieux et des déesses dont les noms aujourd'hui sont tout ce qui reste, des noms qui n'ont plus de sens!

J'ai enseigné dans une chaire, pendant tout près de quarante ans, l'histoire de l'éloquence latine. La plus grande partie de cet enseignement a été consacrée, comme il était naturel, à Cicéron et aux autres écrivains classiques. J'avais fini cependant par aborder les pères de l'église, et mon cours de 1878 a eu pour sujet saint Cyprien (1). Quand j'ai quitté l'enseignement, j'ai été tenté, comme il arrive d'ordinaire, de reprendre comme écrivain un des sujets que j'avais traités comme professeur. Il m'a paru que c'en était un très attachant, et, pour le grand public, encore assez neuf, que l'histoire de l'illustre évêque de Carthage (2).

I. — LA PERSÉCUTION.

Thascius était un gentil; on ignore la date de sa naissance, il enseignait l'éloquence avec éclat et il était déjà célèbre dans Carthage, quand il fut amené au christianisme par un chrétien son ami, et de beaucoup son aîné, qui était un *ancien* de l'église de Carthage. Il le regarda toujours comme un père et celui-ci en mourant confia à son amitié les intérêts de sa femme et de ses enfans. Thascius ajouta à son nom celui de Cæcilius, qui était le nom de son ami. Quant à son surnom ou *cognomen* de Cyprianus, on ne sait s'il l'avait déjà avant sa conversion ou s'il le prit seulement alors, mais ce qui est certain, c'est que, comme chrétien et pour les chrétiens, il ne fut plus dorénavant que Cyprianus; le nom de Thascius n'était que pour le monde. Ce n'est pas là un fait isolé. Parmi les lettres de

(1) M. Freppel avait déjà traité ce sujet comme professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie en 1864 et avait publié ses Leçons.

(2) Il s'est trouvé seulement que, pendant que je commençais à écrire, M. Aubé a publié cette année même un nouveau volume de ses travaux sur l'histoire des premiers siècles de l'église; celui-ci est intitulé : *l'Église et l'État dans la seconde moitié du* IIIe *siècle*. Cyprien occupe une moitié de ce volume, et c'en est la plus intéressante. Ce n'est pas une étude spéciale sur saint Cyprien; c'est une étude d'histoire générale où il a sa place; mais cette place est considérable. M. Aubé a bien compris et bien jugé, soit Cyprien lui-même, soit les personnages qui ont été en rapport avec lui, et sa critique accorde dans une parfaite mesure le respect et l'indépendance. Quoique son ouvrage soit un morceau d'histoire générale, tandis que le mien est plutôt une monographie, j'ai profité plus d'une fois de son travail.

Cyprien devenu évêque, il y en a une adressée à un autre évêque, Pupianus. Elle répond à une lettre que ce Pupianus lui-même avait écrite (nous ne l'avons pas). Il y condamnait Cyprien (j'entrerai plus tard dans ces débats), et pour mieux marquer qu'il ne le regardait plus comme chrétien, il affectait de l'appeler Thascius. Cyprien, à son tour, s'exprime ainsi en tête de sa réponse : « Cyprien, autrement Thascius, à Florentius, autrement Pupianus. » Pupianus avait donc aussi un nom pour l'église et un pour le monde.

La conversion de Cyprien fut une transformation complète de l'homme. D'abord et avant tout, il s'obligea à la continence ; et les réflexions que fait à ce sujet le diacre Pontius, qui nous a raconté sa vie, témoignent que cela excita un étonnement universel (1). Lui-même le dit dans un de ses écrits (*Ad Donatum*, *h*). Il avait eu évidemment des passions aussi vives que celles de saint Augustin, mais il ne nous les a pas comme lui racontées. Ses ennemis ne l'oublièrent pas et ne le laissèrent pas oublier. On admira sa conversion au moment même ; plus tard on lui reprocha ses péchés.

Il n'étonna pas moins sans doute en vendant tous ses biens, à ce que nous dit Pontius, pour en distribuer le prix aux pauvres. On verra cependant plus loin qu'on ne sait trop ce qu'il faut penser de ce renoncement.

A peine baptisé, il fut un personnage dans son église ; il fut admis tout de suite parmi les anciens, et presque tout de suite encore, le siège de Carthage ayant vaqué, il devint évêque (2).

(1) « Quis unquam tanti miraculi meminit ? » Pontius a écrit sa Vie, trop en abrégé malheureusement.

(1) Je dois donner ici une explication qui servira pour toute cette étude. L'église latine a aujourd'hui deux mots que nous traduisons également par prêtre, et qui sont devenus synonymes ; mais au IIIe siècle ils ne l'étaient pas : c'est *presbyter* et *sacerdos*. *Presbyter* est un mot grec qui veut dire ancien. Les *anciens* étaient les premiers personnages de la communauté, associés au gouvernement de l'évêque et composant son conseil. Le *presbyter* paraît plusieurs fois dans le Nouveau-Testament, mais il n'y est jamais appelé *sacerdos*, et ce dernier nom ne s'y applique qu'au sacrificateur des juifs, en hébreu le *cohen*.

L'Épître aux Hébreux, faussement attribuée à Paul, et qui est absolument à part dans le Nouveau-Testament, a fait de ce titre juif un mot chrétien. Ce livre enseigne que le sacrificateur juif, dont il rend le nom indifféremment par ἱερεύς ou ἀρχιερεύς, n'est que la figure du Christ, et que les sacrifices juifs n'étaient aussi que la figure du grand sacrifice que le Christ a offert sur la croix. Il a introduit ainsi dans l'église l'usage d'appeler sacrifice l'offrande du corps et du sang du Christ, représentés par les symboles du pain et du vin. Or c'était l'évêque qui offrait ce sacrifice ; on fut conduit ainsi à appliquer à l'évêque, en latin, les noms de *sacerdos* et de *pontifex*, par lesquels la Vulgate traduit ἱερεύς et ἀρχιερεύς.

Mais les *presbyteri* n'offraient pas le sacrifice. Peut-être le faisaient-ils dans les cachots, en temps de persécution, comme semble l'indiquer un passage de Cyprien (Lettre 5) ; mais s'ils l'ont fait, ce qui n'est pas évident, c'était comme délégués de l'évêque et en son nom, et il en était encore ainsi du temps du pape Gelasius, tout à

Il fut évêque tandis qu'il n'était encore que *néophyte*, ce qui était cependant défendu par un texte saint (1). La même chose arriva un siècle plus tard à saint Ambroise. Il est permis de croire qu'en se faisant chrétien Cyprien savait où il allait. Comme un passage de ses lettres nous avertit qu'on ne donnait pas ce titre d'*ancien* à un jeune homme, on supposera volontiers qu'à l'époque de sa conversion, il pouvait avoir déjà quarante ans.

Ce fut un courant d'opinion irrésistible et l'entraînement de tout un peuple qui le fit évêque : on verra plus tard comment se faisaient ces ordinations. Il y eut pourtant des mécontens ; et comment n'y en aurait-il pas eu en face d'une fortune aussi extraordinaire? Ils ne purent empêcher sa victoire, mais ils ne la lui pardonnèrent jamais.

A cette époque, l'église était déjà une association très étendue et très considérable, et ceux qui la gouvernaient étaient des personnages importans. Cyprien lui-même nous dit que plusieurs voulaient être évêques pour avoir de l'argent et pour faire de bons soupers. Plus tard, quand l'église régna sous des empereurs chrétiens, Ammien nous montre qu'on se disputait l'épiscopat dans Rome avec de telles fureurs que, dans les luttes au bout desquelles Damase devint évêque, il y eut une journée où il resta 137 morts sur le pavé de la basilique chrétienne. Et il ne s'en étonne pas ; car ces évêques s'enrichissent des dons des femmes, ils ont des voitures somptueuses, des habits magnifiques, des repas dont le luxe surpasse celui des rois. (Amm. 27, 3.)

Il y avait déjà quelque chose de cela cent ans avant Damase. Cyprien encore nous dit ailleurs que beaucoup d'évêques, insoucians de l'administration des choses divines, ne s'appliquaient plus

la fin du ve siècle (d'après un texte cité par Du Cange, au mot *Sacerdos*). L'appellation de *sacerdos* appartenait donc exclusivement à l'évêque; et, ni au IIIe, ni même au IVe siècle, on ne la trouve une seule fois appliquée à un *presbyter*. Le titre du livre de Jean le Chrysostome, *Du Sacerdoce* (Περὶ Ἱερωσύνης), signifie : De l'Épiscopat. Il faut donc se garder avec soin, quand on s'occupe de cette époque, d'assimiler les deux termes de *presbyter* et de *sacerdos*, dont l'un exclut l'autre. J'ai traduit constamment *presbyter* par *ancien* et *sacerdos* par Prêtre (quoiqu'il se trouve que le mot *prêtre* vient étymologiquement de *presbyter*).

Il est probable qu'une autre raison que celle que j'ai dite a contribué à faire attribuer aux évêques les noms de *sacerdotes* ou *pontifices*. C'est que les chrétiens étaient bien aises de leur donner des titres qui ne parussent pas moins imposans que ceux des ministres des dieux romains.

(1) Ire à Timothée, III, 6. *Néophyte*, c'est-à-dire plant nouveau, signifie nouveau chrétien. Mais qu'était-ce au juste qu'être nouveau chrétien, et comment déterminer là une limite? Si on considère qu'on baptisait de préférence à la fête de Pâques (Tertullien, *De Baptismo*, 19), on peut supposer qu'on était néophyte d'une fête de Pâques à une autre. Quand revenait la fête et qu'on faisait d'autres néophytes, les précédens n'étaient plus sans doute considérés comme tels.

qu'à celles des intérêts d'ici-bas : qu'ils laissaient là leur chaire et leur peuple pour courir de province en province, guettant les marchés où s'offrait quelque affaire et quelque gain. Tandis que leurs frères mouraient de faim dans leur église, ils tâchaient de faire beaucoup d'argent, d'attraper des fonds de terre par de mauvaises manœuvres, de grossir leurs revenus à force de placemens. Au-dessous des évêques, il y avait encore des honneurs enviés ; chaque évêque était entouré d'un conseil d'*anciens*, associés en quelque sorte à sa dignité ; ils avaient un traitement régulier, une sportule qui leur était payée tous les mois. Il en était de même des diacres et sous-diacres et des lecteurs. Les premiers étaient des jeunes gens, chargés de fonctions actives ; ils distribuaient le pain et le vin de la communion et les aumônes ; ils visitaient les malades ; ils faisaient les messages de l'évêque et portaient ses lettres ; car en ces temps-là il n'y avait pas de poste au service des particuliers. Les autres faisaient dans l'assemblée la lecture des textes saints, qui avait besoin alors d'être faite d'une manière intéressante, puisque la langue dans laquelle se lisaient ces textes était le latin, c'est-à-dire la langue de tous. Ces places étaient, comme toutes les places, recherchées et disputées ; on les accordait en récompense de services rendus, et principalement du premier de tous les services, qui était de souffrir pour la cause. On voit par une lettre de Cyprien que tel qui avait mérité le traitement des *anciens*, et à qui son âge ne permettait pas encore de conférer ce titre, pouvait recevoir, en attendant, le traitement qui y était attaché, tout en remplissant de moins hautes fonctions. Tout cela montre assez que l'association chrétienne était riche, et organisée de manière à constituer déjà un état, sinon dans l'état, du moins à côté de l'état. Cette association, tout le monde la connaissait, sans la reconnaître au sens que nous donnons à ce mot. Tout le monde savait ce que c'était qu'un évêque, un *ancien*, un diacre, et se servait de ces dénominations.

Mais Cyprien était à peine évêque que la *persécution* éclata. Ce mot, qui est simplement le mot latin répondant à poursuite, exprime particulièrement les poursuites contre les chrétiens. Celles-ci n'étaient pas chose nouvelle. Dès que l'association chrétienne commença de paraître, on la jugea malfaisante, animée de sentimens contraires à l'esprit du peuple romain et des Césars. Elle fut dès lors en butte à la haine du peuple et au mauvais vouloir des puissans. Cependant il semble que jusqu'au milieu du IIe siècle, on la croyait plutôt malintentionnée que dangereuse et qu'on ne s'appliquait pas sérieusement à l'empêcher de se développer. Alors seulement on se mit à frapper, non pas encore les chrétiens en général, mais ceux qui faisaient trop de bruit et attiraient sur eux

par des actes indiscrets l'attention de l'autorité. Cinquante ans plus tard, celle-ci perdit patience, et en certains pays, comme en Égypte et en Afrique, sévit avec éclat contre les chrétiens. On essaya de les intimider par toutes les espèces de violences que la justice criminelle comportait alors. On en jetait beaucoup dans les cachots ou dans les mines (les travaux forcés d'alors) ; on en tua quelques-uns ; mais surtout on imagina de venir à bout des plus indociles par les tortures, employées non plus, comme dans la procédure ordinaire, pour forcer un coupable d'avouer son crime, mais au contraire pour forcer un croyant de renier sa foi.

« Etrange renversement des rôles, contre lequel Tertullien proteste avec éloquence (*Apol.*, 2). Mais il ne faut pas le prendre pour l'acharnement d'une puissance ennemie ; c'était au contraire la marque que l'autorité se sentait vaincue et reculait devant l'application de ses lois. On avait cru d'abord qu'il suffirait, pour forcer le christianisme à s'effacer, de frapper de mort ceux qui s'affichaient ; on vit qu'il faudrait trop tuer si on continuait de la sorte. Les chrétiens s'ameutaient et mettaient le juge au défi en disant : Frappe-nous tous ! On recourut aux verges, aux chevalets, aux griffes de fer, aux lames ardentes. Tel qui bravait la mort ne pouvait supporter la douleur et cédait sous ses étreintes. Dès lors il était sauvé et libre, et le magistrat se trouvait affranchi de la nécessité pénible et odieuse de faire mourir des innocens. Ceux dont l'énergie résistait même aux tortures n'étaient plus qu'un petit nombre, qu'on pouvait se résoudre à sacrifier, ou, si on les épargnait, ils avaient encore servi à en sauver d'autres en les effrayant. Cette explication, ce n'est pas moi qui l'invente ; ce sont les chrétiens du temps qui nous la donnent ; on peut la lire dans le livre de Minucius Félix (*Octavius*, 28). On comprend d'ailleurs qu'ils aient été peu reconnaissans d'une telle espèce d'humanité et qu'ils s'en montrent exaspérés, au contraire (1). »

Mais il était déjà trop tard alors pour arrêter la propagation du christianisme, qui avait tout envahi. Et c'est à cette date qu'Origène écrit en termes exprès que le nombre de ceux qui sont morts pour leur foi se réduit à très peu de chose, tandis que Dieu a empêché qu'on ne fît à la communauté chrétienne une guerre d'extermination qui l'aurait détruite (*Contre Celse*, 3, 8.)

Cette crise de persécution, au début du IIIe siècle, avait été courte, et depuis qu'elle avait fini jusqu'à Decius, il s'était passé quarante ans. Depuis quarante ans donc l'église d'Afrique était comme toutes les autres en pleine paix, et, ne se sentant pas menacée, elle

(1) J'ai reproduit ici une page de mon livre : *le Christianisme et ses Origines*, t. IV, ch. VIII.

ne pensait même plus au danger. Cyprien nous dit que la foi était relâchée au point qu'il se faisait des mariages entre chrétiens et gentils. La persécution de Décius alarma d'autant plus qu'elle parut avoir un caractère nouveau. Jusque-là les Césars semblaient avoir laissé aux gouverneurs des provinces le soin d'appliquer à leur convenance et suivant les circonstances locales les lois contre les chrétiens (1). Décius paraît être le premier empereur qui ait eu le parti-pris d'étouffer la religion nouvelle, et qui par un acte souverain ait ordonné de procéder contre les chrétiens par tout l'empire à la fois (2). Nous n'avons pas ses édits, mais nous voyons dans Cyprien que l'effet en fut terrible.

« Aux premières menaces de l'Ennemi (3), une foule de nos frères trahit sa foi ; moins abattue par l'effort de la persécution qu'elle ne s'abattit elle-même par une chute volontaire. Ils n'attendirent même pas qu'on les saisît, qu'on les fît monter là-haut (4), qu'on les interrogeât, pour dire non. Beaucoup furent vaincus avant l'action, terrassés sans combat, et ne se sont pas même laissé le mérite d'avoir l'air de ne sacrifier aux idoles que malgré eux. D'eux-mêmes ils couraient au forum, ils se précipitaient à leur perte, comme s'ils n'avaient pas depuis longtemps d'autre désir, comme s'ils embrassaient une occasion qu'ils avaient toujours appelée. Combien sur les lieux mêmes ont été remis au lendemain par les magistrats ! combien encore, pour qu'on ne leur fît pas attendre leur ruine, sont allés jusqu'aux prières ! Et beaucoup n'ont pas eu assez de se perdre eux-mêmes ; les uns entraînant les autres, tout un peuple s'est précipité à sa ruine ; ils se sont passé à la ronde le breuvage de mort. »

Cependant il y en eut qui confessèrent courageusement leur foi et bravèrent toutes les menaces. Il y en eut aussi qui prirent le parti de fuir, et l'évêque lui-même fut de ce nombre.

Je comprends que la fuite fût pour la foule des chrétiens un moyen de se préserver ; je ne comprends guère qu'un personnage aussi considérable que Cyprien pût échapper à l'autorité romaine, si celle-ci avait bien voulu l'atteindre. Je pense qu'elle fermait les yeux, étant bien aise d'être débarrassée de la nécessité de sévir et

(1) Cependant un édit de Sévère, que mentionne Spartien, qui défendait de faire de nouveaux juifs et de nouveaux chrétiens, interdisant ainsi non le christianisme, mais la propagande du christianisme, a pu réveiller le zèle des magistrats.

(2) « Ad persequendos interficiendosque christianos feralia dispersit edicta. » (Orose, 7. 21, 2.) Mais il ne croyait pas sans doute avoir besoin de les tuer pour les faire disparaître.

(3) L'Ennemi, en style ecclésiastique, c'est le Diable, véritable auteur des persécutions, et dont les Césars ne sont que les instrumens.

(4) Au Capitole de Carthage.

heureuse de ce que le chef des sectaires se soumettait lui-même ainsi dans une certaine mesure, puisqu'il renonçait à la résistance ouverte (1).

Mais une telle démarche de la part du nouvel évêque n'était pas brillante et ne semblait guère d'accord avec le prestige de ses débuts. On voit par le récit de Pontius, qui écrit pourtant quand Cyprien a couronné une vie illustre par l'éclat suprême du martyre, qu'il demeure encore embarrassé de ce souvenir. Il fait sentir combien l'église de Carthage aurait perdu si son évêque était mort à cette époque, sans avoir eu le temps de faire rien de tout ce qu'il a fait depuis pour elle. Il nous dit que ce n'est pas évidemment qu'il ait eu peur, puisqu'il n'a pas eu peur plus tard ; il n'a fui que pour obéir à un conseil divin, parce qu'on avait besoin de lui. Cyprien lui-même, lorsqu'après la persécution il reprend la parole au milieu des siens, s'applique soigneusement à excuser cette retraite : « Celui qui n'a pas fait acte de gentil a par cela même confessé la foi chrétienne. L'honneur suprême dans la victoire est de confesser le Seigneur entre les mains des gentils ; mais c'est approcher de cette gloire que de se dérober par une retraite prudente pour se réserver au Seigneur. » Et il se vante de n'avoir pas été atteint par la maladie qui a fait tant de ravages ; il est vivant, il est sain au milieu de tant de morts. Et plus loin : « La couronne, c'est de Dieu qu'il faut la tenir, et on ne peut la prendre s'il n'est pas l'heure de la recevoir. »

Sa retraite paraît, en effet, avoir été un acte de bonne politique. Elle apaisait l'irritation des puissans et devait rendre la persécution moins âpre. Et en même temps elle conservait à l'église un chef qui lui était précieux. Dès que la première violence de la crise est passée, il recommence à agir ; il ne reparaît pas encore à Carthage, car sa présence serait une bravade qui irriterait les gentils et réveillerait les poursuites ; mais il écrit et gouverne par lettres son troupeau ; il célèbre les martyrs qui ont succombé, il encourage les confesseurs qui souffrent encore ; il recueille de l'argent et le distribue ; il n'épargne pas le sien ; il rallie les esprits qui pourraient se laisser entraîner dans diverses voies ; il maintient dans son troupeau l'unité qui fait sa force. Son clergé l'approuve, et ce clergé, en écrivant à celui de Rome (il n'y avait pas alors d'évêque à Rome, l'évêque ayant été mis à mort), lui annonce que

(1) Ceux qui se dérobaient ainsi à la justice romaine étaient menacés de la confiscation de leurs biens. On apposait des affiches qui portaient : « Quiconque détient ou a en sa possession quelque chose des biens de Cæcilius Cyprianus, évêque des chrétiens, etc.» Cela ne se concilie pas tout à fait avec ce que dit Pontius, qu'à sa conversion Cyprien avait tout vendu et donné aux pauvres.

Cyprien s'est retiré, *et qu'il a bien fait, parce que c'était un personnage trop en vue.* Toute l'histoire de Cyprien témoigne d'ailleurs de l'autorité et du prestige qu'il a toujours conservés. Et cependant, au milieu même des hommages qui lui sont rendus, on sent qu'il y a là un regret. Un an avant l'époque de son martyre, l'an 257 de notre ère, Cyprien fut cité devant le proconsul. Il ne s'enfuit pas cette fois; il comparut et il *confessa*, suivant l'expression consacrée. Il fut condamné à l'exil et transporté dans la ville de Curube. C'est de là qu'il écrivit à toute une troupe de confesseurs, évêques, *anciens*, diacres et autres, condamnés aux mines pour la foi, une lettre de félicitation et d'exhortation tout ensemble, qui nous a été conservée. Nous avons aussi la réponse des confesseurs, et dans cette réponse, après tous les éloges qu'ils devaient aux talens et aux vertus de l'évêque, ils ajoutent : « Tu sais bien toi-même, frère bien-aimé (1), que c'est pour nous l'accomplissement de tous nos vœux de voir que notre maître et notre ami est arrivé à la couronne de la confession solennelle (dans cette comparution devant le proconsul). » Évidemment, il lui manquait jusque-là quelque chose. Il ne faut pas oublier qu'au commencement même du siècle, le fougueux Tertullien, le grand docteur de l'Afrique, et que Cyprien tout le premier reconnaissait pour son maître, avait écrit un livre éloquent contre la Fuite dans la persécution. Il la reproche à tous, dans son zèle emporté, mais par-dessus tous aux diacres, aux *anciens* et aux évêques. On comprend donc que les confesseurs aient été heureux de voir cette espèce de tache effacée. Mais ils ne prévoyaient pas, en lui écrivant ainsi, que si peu de temps après il devait recevoir une autre couronne , celle du martyre sanglant.

Revenons à cette retraite, par laquelle, sept ou huit ans auparavant, au début de la persécution de Décius, et au début aussi de son épiscopat, il se déroba aux fureurs publiques. D'abord il dut absolument disparaître et il ne subsiste aucune trace de la manière dont il laissa passer les premières violences; mais la crise fut courte et ne tarda pas à se relâcher. Il ne se montra pas tout de suite; ç'aurait été tout compromettre et risquer, dit-il, de troubler la paix; la persécution était refroidie, mais non pas éteinte; le cirque et l'amphithéâtre se remplissaient peut-être encore du cri : « Cyprien au lion! » Pontius nous parle de ce cri plusieurs fois répété, et un passage d'une lettre de Cyprien, écrite bien plus tard, le fait encore retentir à nos oreilles; mais bien avant de revenir, il put se remettre en communication avec son église par des lettres qu'il faisait circuler parmi les fidèles. Son pre-

(1) A la fin de la lettre ils disent : « Seigneur et frère, *domine frater.* »

mier soin est de faire distribuer de l'argent, par son clergé, aux confesseurs qui sont encore dans les cachots et aux pauvres qui n'avaient pas fait défection, *mais à ceux-là seulement.* C'est une réserve naturelle, mais en même temps bien remarquable; car elle fait voir que cette puissante association de l'église chrétienne avait à sa disposition, et on peut dire à sa solde, une multitude affamée, qui avait absolument besoin d'elle; c'étaient des enrôlés, pour qui être confesseurs était véritablement faire leur métier. A l'argent qu'il ramassait l'évêque ajoute ses propres offrandes. Il envoie aussi des *anciens* et des diacres visiter les cachots et y donner aux prisonniers, avec les secours dont ils ont besoin, la communion et la parole sainte. Il ne faut pas, dit-il, s'y porter en foule; les *anciens* et les diacres surtout devront être discrets et ne se présenter que deux à deux, pour ne pas risquer d'irriter les gentils et de se faire interdire l'entrée. Elle n'était donc pas interdite, et l'église avait là-dessus toute liberté, avec la seule précaution d'être discrète.

Il adresse aussi des lettres à ceux qui ont souffert, où il exalte leur dévoûment et leur courage. Dans la première de ces lettres, il n'est question que du cachot; les rigueurs n'étaient pas encore allées plus loin. Mais ce cachot était déjà quelque chose d'horrible. On y était plongé dans des caveaux sans lumière, où on gelait de froid ou bien on étouffait de chaleur; on n'y avait quelquefois ni à manger, ni à boire; plusieurs n'y résistaient pas, étaient malades ou mouraient. Leur évêque ne les loue pas seulement; avec l'enthousiasme de la foi, il les félicite de leur bonheur, et il leur souhaite d'atteindre définitivement à la couronne, comme deux d'entre eux qui sont morts. Nous, qui sommes plus calmes, nous nous étonnons de cet élan, en pensant qu'il écrit ainsi de sa retraite; mais tous étaient menacés, et surtout nous ne pouvons oublier que, si peu d'années après, celui qui glorifie aujourd'hui ceux qui souffrent sera frappé à son tour.

Une pareille lettre récompensait déjà les victimes et les préparait à de nouvelles épreuves en exaltant leur orgueil. Comme il souffre de ne pas les revoir! de ne pouvoir baiser ces bouches qui viennent de confesser si glorieusement le Seigneur, et de ne pas rencontrer ces regards, dignes maintenant de contempler Dieu même! Il a des hommages particuliers pour les femmes qui se sont associées à la gloire des confesseurs, pour les enfans, qui à leur tour n'ont pas été moins braves que les hommes. C'est l'ordre du jour après la bataille, et quand une autre bataille est prochaine.

En effet, après un court relâche, il y eut une recrudescence de la persécution, et elle ne s'arrêta pas à l'épreuve du cachot. Cette

fois il y eut des tortures (lettre 10). Cela ne fut pas long, mais cela fut terrible. Aussi son éloquence redouble d'éclat et d'allégresse triomphante. « Quelles paroles trouverais-je pour vous célébrer! quelle éloquence sera assez retentissante pour relever votre courage et votre inébranlable fidélité? Vous avez supporté la question la plus cruelle jusqu'au terme qui achevait votre gloire; vous n'avez pas été vaincus par les supplices; ce sont les supplices qui ont été vaincus... Les bourrelés (1) sont restés plus forts que les bourreaux; les ongles de fer frappaient et déchiraient, mais les membres frappés et déchirés ont eu le dessus... Le sang a coulé pour éteindre le feu de la persécution, pour étouffer et noyer glorieusement les flammes de l'enfer. Oh! quel spectacle pour le Seigneur, combien grand, combien magnifique, combien agréable aux yeux de Dieu par le dévoûment et la fidélité de son soldat! » Il parle comme parlait Sénèque : « Voilà un spectacle qui mérite de fixer les regards de Dieu, s'intéressant à son œuvre; voilà un couple digne de lui, l'homme de cœur aux prises avec sa mauvaise fortune (*De Provid.*, 2).» Cyprien continue : « Quelle a été la joie de Christ! avec quelle complaisance il a combattu et vaincu dans de pareils serviteurs!.. C'était son combat! il y a été présent; les champions de son nom, il les a poussés, fortifiés, enflammés. Celui qui une fois a dompté la mort pour nous la dompte tous les jours en nous. » Puis s'adressant à ceux qui n'ont pas été jusqu'à présent engagés dans la lutte : « Si le combat vous réclame, si le jour de bataille vient aussi pour vous, résistez énergiquement, tenez jusqu'au bout, sachant que le Seigneur est là et que vous luttez sous ses yeux; qu'en confessant son nom, vous obtiendrez d'être associés à sa gloire; qu'il n'est pas de ces maîtres qui se contentent de regarder faire leurs serviteurs; mais que lui-même il combat en nous, que lui-même il soutient le choc; que c'est lui-même qui, dans l'épreuve que nous subissons, nous couronne et est couronné tout ensemble. » Et ceux encore qui, si la paix survient, n'auront pas eu l'honneur de vaincre, il leur fait aussi leur part du triomphe. Ils étaient prêts à vaincre; Dieu, qui voit les cœurs, enregistrera leur bonne volonté comme une victoire. « Frères bien-aimés, les deux lots sont également beaux et glorieux. Il est plus sûr de se hâter d'aller au Seigneur en achevant la victoire; il est plus doux d'avoir son congé après la gloire et de briller entouré des hommages de l'église. Heureuse notre église, que décore le témoignage de la grâce divine, à qui il a été donné dans notre temps de se parer du sang glorieux des martyrs! Elle portait jusqu'ici la robe blanche pour les bonnes œuvres des siens;

(1) J'emprunte le mot à notre vieille langue.

voici que le sang des martyrs lui a donné la robe de pourpre. Les roses fleurissent chez elle comme les lis. Que chacun maintenant fasse effort pour atteindre à l'une ou à l'autre de ces gloires; pour recevoir les couronnes blanches des œuvres, ou la couronne de pourpre des souffrances. Dans l'armée du ciel, la paix comme la bataille a ses fleurs, prix magnifique du soldat du Christ. »

Voilà comment l'évêque, du fond de sa retraite, payait sa dette à son église; comment il récompensait les épreuves de la veille, et donnait envie, pour ainsi dire, de celles du lendemain; comment cependant il mêlait à ces ardeurs la pensée rafraîchissante de la paix, promettant tout à la fois le repos et la gloire, de manière que la gloire acquise en devînt plus douce à ses frères, et que la paix même ne laissât pas s'amollir leur fierté. De tels discours, quand ils étaient lus par une voix choisie dans l'assemblée des fidèles, enthousiasmaient la foule et la passionnaient à la fois pour sa cause et pour son chef absent. On voit, dans la correspondance de Cyprien, quel honneur lui faisaient et combien lui valaient de sympathie, surtout parmi les confesseurs mêmes, non-seulement ses soins attentifs et ses sacrifices personnels, mais plus encore, peut-être, la magnifique éloquence qu'il répandait comme un baume sur les souffrances des martyrs.

On reconnaît cependant, par la lettre 11, qu'on ne pouvait pas tous les jours être aussi fier. Quand ceux qui avaient en main la force le voulaient absolument, ils venaient à bout de toute résistance. Il y avait telle torture que nul ne pouvait supporter; ou, du moins, ceux-là seuls ne cédaient pas qui étaient assez heureux pour mourir de la douleur même avant que d'avoir cédé. Il y eut de ces journées. Mais il semble que l'autorité satisfaite cessa de s'obstiner à son tour et que ce fut alors que la persécution s'arrêta. Cette lettre même promet de nouveau la paix et rien ne la contredit dans les suivantes.

Nul ne savait précisément si la persécution allait cesser, mais sans le savoir on le pressentait; cela était dans l'air. Ce pressentiment, dans l'état d'exaltation où étaient les âmes, tout enveloppées du surnaturel, se manifestait par des visions où Dieu était censé s'expliquer lui même. Il y en a plusieurs dans la lettre 11, une notamment où c'est à lui, Cyprien, que Dieu a annoncé la paix. Il s'est autorisé de ces visions à toutes les époques de sa vie. Il suivait l'exemple de Paul, qui avait aussi prétendu recevoir du Seigneur des révélations directes. Celles de Cyprien ne sont jamais que des songes, qu'il est toujours aisé de croire venus de Dieu; d'autres prétendaient avoir des visions dans l'état de veille; c'étaient surtout des enfans, à un âge où l'imagination est très

vive, et où on passe d'ailleurs avec une étrange facilité de l'illusion au mensonge.

Dans la lettre 12, l'évêque recommande à son clergé les funérailles des martyrs morts dans les tourmens, et aussi des confesseurs que la mort a atteints dans le cachot avant les dernières épreuves. Il a soin de faire célébrer aussi les anniversaires, et il a un représentant chargé particulièrement d'y pourvoir.

Mais il fut distrait de ces soins pieux d'une manière pénible par les bruits fâcheux qui lui vinrent sur la conduite des confesseurs encore vivans, qu'il glorifiait avec tant d'effusion tout à l'heure. Des hommes d'un tempérament énergique avaient moins de peine à supporter les griffes de fer, les lames ardentes et le reste, qu'à contenir les appétits de la chair. L'église, qu'ils avaient si bien servie, ils la scandalisaient maintenant et la compromettaient par leur conduite. C'est à la troupe même des confesseurs que l'évêque adresse ses plaintes (lettre 13). Il s'en trouve parmi eux qui s'enivrent, qui manquent de tenue, qui s'abandonnent même au péché avec des femmes (1). Quel opprobre pour le nom de confesseur! D'autres sont orgueilleux, intraitables, toujours prêts à soulever des contestations et des querelles. Il semble que Cyprien prévoit déjà le mal qu'ils allaient lui donner. En même temps qu'il essaie d'obtenir des confesseurs plus sages qu'ils contiennent ceux-là pour l'honneur du corps, il recommande aussi à son clergé de surveiller ces sujets dangereux (lettre 14). La persécution alors était apaisée; les confesseurs n'étaient plus dans les cachots; mais ce clergé lui-même n'était plus entier; une portion de ses membres avait abandonné la foi; l'évêque presse d'autant plus ceux qui restent de redoubler de dévoûment et de zèle pour suppléer à ce qu'il ne peut pas faire lui-même, puisqu'il ne lui est pas encore possible de reparaître au milieu des siens. La lettre se termine par un trait remarquable. Ses *anciens* lui avaient écrit pour lui demander une décision sur un sujet que nous ignorons d'ailleurs; il refuse de se prononcer : « Dès le commencement de mon épiscopat, j'ai résolu de ne rien faire de mon chef sans votre conseil et sans l'assentiment du peuple (c'est-à-dire des laïques; le *laos* grec équivaut au *plebs* latin).» Au fond, il était le maître, puisqu'il n'était arrêté que par ses propres scrupules; mais ces ménagemens témoignent qu'il restait encore dans l'église quelque chose de la liberté des premiers temps. Il était le maître, pourvu qu'il eût l'opinion pour lui.

Tout à coup éclatèrent des difficultés qu'il pressentait sans doute, et en face desquelles il se sentait affaibli par sa retraite même. Les

(1) Voir lettre 13, 5. Il y a ici un détail singulier, que j'expliquerai plus tard quand je parlerai des vierges.

chutes nombreuses qu'avait produites la persécution faisaient à l'église une situation très difficile. Ceux qui l'avaient reniée et qu'on appelait les Tombés, étaient naturellement à leur tour reniés par elle et rejetés de son sein et ne pouvaient y rentrer qu'après avoir expié leur faute et obtenu leur pardon.

Il y avait deux espèces de Tombés, ceux qui avaient sacrifié aux dieux et à qui s'appliquait surtout ce nom, et d'autres qui, sans avoir sacrifié, avaient obtenu de l'autorité romaine qu'elle se contentât d'un écrit (*libellus*), par lequel ils déclaraient l'avoir fait. Quelquefois encore on les dispensait de faire eux-mêmes cette déclaration, et on la faisait pour eux d'office. Mais se taire, en pareil cas, c'est bien encore une manière de renier, et ceux qui recouraient à ces *libelli*, et qu'on appelait *libellatiques*, étaient tenus aussi pour coupables, quoique moins coupables pourtant que ceux qui avaient sacrifié.

Cependant les Tombés désiraient, pour la plupart, rentrer dans l'église, étant depuis longtemps engagés à elle par leurs affections et leurs intérêts, et l'église à son tour avait besoin d'eux, puis qu'elle ne se recrutait que de volontaires. Elle ne pouvait donc être trop exigeante sur les conditions de la réconciliation ; mais il ne fallait pas non plus qu'elle fût trop facile ; car pourquoi aurait-on souffert pour elle, si on n'avait rien perdu à l'abandonner ? Elle ne refusait donc pas le pardon ; elle se bornait à le faire attendre ; mais cela même devenait de plus en plus malaisé ; à mesure que l'église devenait elle-même plus considérable, on était plus impatient d'y rentrer. D'ailleurs le besoin même qu'on avait d'encourager les confesseurs leur avait fait accorder un privilége qui se trouva tourner au profit de ceux qui n'avaient pas le courage de confesser. On admit, et comment ne pas l'admettre ? que le martyr qui avait versé son sang pouvait obtenir, pour prix de son sacrifice, la grâce de sa femme, par exemple, ou de son père, qui avait faibli. Mais cela s'étendit insensiblement ; on en vint à accorder au martyr ou confesseur la grâce de celui qu'il recommandait, quel qu'il fût, et enfin la grâce de plusieurs, de sorte qu'il n'y eut plus de limites. Les confesseurs distribuaient des billets, *libelli*, parmi lesquels celui-ci, qui s'adresse à Cyprien même et qui nous a été conservé, est bien étrange (lettre 23) : « Tu sauras que nous avons donné la paix *à tous*, sauf justification devant toi de leur conduite après leur faute, et nous te demandons de faire part de cette communication aux autres évêques. La paix soit entre toi et les saints martyrs ! Écrit par Lucianus. Etaient présens, du clergé, un exorciste et un lecteur. » *Donner la paix*, cela signifie qu'ils se déclarent prêts à communier avec eux, et qu'ainsi, autant qu'il est en eux, ils les reçoivent dans l'église. Les confesseurs n'avaient pas

toujours un tel sans-gêne, mais souvent on donnait des billets qui réclamaient la paix pour un tel *avec les siens*, et Cyprien demandait si on prétendait étendre une telle formule à vingt ou à trente. Il priait qu'on désignât nominativement ceux dont on sollicitait la grâce. Il y avait des milliers de ces billets; cela était devenu une affaire de complaisance, et des intermédiaires en faisaient commerce. On en donnait au nom d'un mort, en se contentant de déclarer qu'on en avait été chargé par lui, ou encore au nom d'un confesseur qui ne savait pas écrire. Telle était l'autorité de Cyprien, que, sans doute, s'il eût été présent, on n'aurait pas tant osé; mais à la faveur de son absence, il s trouve parmi ces *anciens* sur qui il croyait pouvoir se reposer et qu'il prend toujours soin d'associer à lui par le nom même dont il les désigne (1), des hommes qui se laissent entraîner aux clameurs des confesseurs et encouragent leurs exigences. Ainsi l'évêque n'était plus maître de ses indulgences et du gouvernement de son église. Il se hâta de prévenir ce désordre. C'est aux confesseurs eux-mêmes qu'il s'adresse tout d'abord; il les flatte en paraissant compter sur leur sagesse, et leur dit en parlant de ces *anciens* trop complaisans : « Qu'ils apprennent de vous ce qu'ils auraient dû vous apprendre. » Il leur rappelle que leurs glorieux prédécesseurs ont toujours rendu à l'évêque ce qu'ils lui devaient, sans rien usurper sur lui : « Vous aussi, conduisez-vous *en amis du Seigneur, en hommes qui jugeront un jour avec lui* (2) » (lettre 15). Il adresse d'autres lettres à ses *anciens* et à ses diacres, puis, à son peuple, aux laïques; il les ramène à lui et les intéresse à sa cause par un mélange très heureux de fierté et de complaisance. L'indulgence viendra, mais quand il sera de retour, quand tout pourra se faire dans les règles et que lui-même imposera les mains aux pénitens, avec le concours de son clergé, et l'église tout entière étant présente, car rien ne doit se faire sans l'aveu de tous.

Il se fait obéir, mais comme on obtient l'obéissance là où l'obéissance est libre, en ménageant avec soin l'opinion. Il sait faire fléchir à propos les règles mêmes qu'il a établies. Il avait dit que la réconciliation ne se ferait que quand l'église serait en pleine paix et l'évêque rentré dans sa chaire, toute crainte de persécution ayant cessé. Mais l'été vient, l'été malsain et dangereux des pays chauds. Des Tombés pouvaient être malades et être surpris par la mort. Cyprien permet alors que, sans l'attendre, ils puissent être reçus à la communion par des *anciens*, ou même par des diacres, si toutefois ils ont des billets des confesseurs (lettre 18).

(1) *Compresbyteri nostri*, mes coanciens.
(2) I Cor., VI, 2, et Matth., XIX, 28.

Pour les autres, il maintient sa décision, et il les renvoie à Dieu même : qu'ils obtiennent de lui cette paix de l'église qui leur permettra d'y rentrer. Et pour les faire taire, il ajoute qu'il ne tient qu'à eux, d'ailleurs, d'avoir mieux encore que ce qu'ils demandent. La persécution n'est pas finie, et il y a encore des poursuites. S'ils sont si impatiens, qu'ils cherchent le martyre, et au lieu de solliciter le pardon, qu'ils conquièrent la couronne : *qui differri non potest, potest coronari* (lettre 19). Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la règle fût impitoyable : si un Tombé était réellement en danger de mort, il ne pouvait guère alors ne pas trouver un confesseur pour lui donner le billet auquel la réconciliation était attachée. Et de plus le danger de mort n'est pas une situation tellement déterminée, que de ce côté encore il n'y eût place pour certaines condescendances. Tel avait obtenu la communion, sous prétexte qu'il allait mourir, qui le lendemain se retrouvait bien vivant, et Cyprien disait alors : « Faut-il l'étouffer ou le tuer de notre main parce qu'il vit encore? » Il ne péchait donc pas par l'excès de sévérité; il tenait seulement à ce que les formes fussent gardées et à ce que sa dignité fût respectée; il s'indignait, par exemple, que des Tombés, qui lui écrivaient pour être réconciliés, osassent écrire au nom de l'église, disant que l'*église* demandait cette réconciliation; et un ancien qui n'était pas de son clergé, un certain Gaius de Didda, ayant admis des Tombés à la communion contrairement à ses instructions, il ordonne à son tour à ses *anciens* et à ses diacres de refuser la communion à Gaius, ou plutôt il les approuve et les félicite de l'avoir fait, car ils avaient prévenu sa décision, tant il savait, même absent, tenir dans sa main son clergé.

Cependant il n'était pas universellement obéi, et cela ne peut étonner, puisque l'évêque ne siégeait toujours pas sur son siège épiscopal, et n'osait encore reparaître dans Carthage. Cinq de ses *anciens*, qui avaient été de tout temps ses adversaires, et, qui au plus fort de la persécution, quand l'évêque était à peu près réduit à l'impuissance, avaient affecté de donner de leur autorité la communion aux Tombés, venant en aide par cela même aux magistrats persécuteurs, se laissèrent entraîner à la révolte par le diacre Félicissime. Il y avait parmi ces *anciens* des hommes respectables, soit par leur âge, soit à d'autres titres encore, et l'évêque en est évidemment embarrassé (1). Félicissime en vint jusqu'à menacer lui-même de rejeter de sa communion ceux qui obéiraient à l'évêque et à faire rayer de la liste de ceux à qui on devait distribuer des secours des pauvres qui étaient dans ce cas. Cyprien, par une lettre à ses fidèles, mit à son tour en dehors de sa commu-

(1) « Nec ætas vos eorum nec auctoritas fallat. » (43, 4.)

nion ses plus violens adversaires. Trois évêques attachés à Cyprien se chargèrent de transmettre à leurs collègues la liste de ces excommuniés.

Cyprien accusait ces dissidens de prolonger son exil, qui durait depuis plus d'un an, car son retour serait devenu, dans l'église ainsi partagée, une occasion de troubles qui pouvaient la compromettre auprès des gentils. Il tenait d'autant plus à ne pas se montrer trop facile tant que son église demeurait en danger et que lui-même n'était pas remonté sur son siège. Il affectait cependant de faire bon marché de ce qui ne touchait que lui-même : « J'ai patienté longtemps... ; l'*affront fait à mon épiscopat*, je pourrais le dissimuler et le souffrir encore comme je l'ai toujours dissimulé et souffert. » Mais il mettait tout le monde de son côté en demandant s'il était convenable que des Tombés reparussent dans l'assemblée des fidèles quand les confesseurs exilés pour la foi ne pouvaient encore y rentrer, puisque la persécution n'était pas finie.

J'ai relevé déjà, à la fin de la lettre 14, la déclaration que fait Cyprien, qu'il n'entend pas agir seul et décider en maître, mais seulement avec le concours de son église. Néanmoins il ne voulut pas attendre son retour pour conférer à quelques-uns des siens des distinctions qui sont comme les grades ou les croix donnés chez nous après les batailles. Les lettres 38 à 40 annoncent trois ordinations qu'il prend sur lui de faire tout de suite, en s'en excusant ; il a eu soin d'ailleurs de s'associer pour ces actes d'autres évêques. Il fait ainsi un lecteur et deux *anciens* ; le premier sans doute était trop jeune pour porter encore l'autre titre. Le troisième au contraire a déjà assez d'autorité pour que Cyprien parle de le faire bientôt évêque dans son pays, car il n'est pas de Carthage. Le second est un chrétien de Rome, Célérinus, qui revient plusieurs fois dans les lettres de Cyprien, et qui avait bien mérité, non-seulement pour avoir confessé, et cela devant l'empereur même, mais pour avoir été un confesseur respectueux et soumis, et avoir aidé l'évêque de Carthage dans ses luttes. La lettre qui le concerne ajoute à ses titres ceux de sa famille. Il avait un aïeul martyr, deux oncles martyrs, lesquels auparavant avaient porté les armes avec honneur. C'est là une noblesse (l'expression est de Cyprien), dont il aime à parer, en le présentant, celui qu'il fait entrer dans son église.

Enfin cependant la persécution a cessé, et au moment où elle achève de s'éteindre, c'est Cyprien lui-même qui témoigne qu'elle n'avait pas été bien terrible : « Nos péchés, à nous, avaient mérité davantage, mais Dieu tout clément a tellement mesuré ses coups, que tout ce qui vient de se passer a eu le caractère d'une épreuve plutôt que d'une persécution. » Il faut avouer que de pareilles

expressions ne répondent guère à l'idée effrayante que nous nous faisons de la persécution de Décius :

> Tigre altéré de sang, Décie impitoyable,
> Ce Dieu t'a trop longtemps abandonné les siens (1).

Cyprien avait semblé promettre une large indulgence pour le jour où l'église aurait retrouvé la paix. Cependant le discours sur les Tombés, prononcé à son retour, montre qu'il persista dans ses sévérités. Il n'en pouvait guère être autrement, puisqu'il se trouvait en face d'une révolte ouverte, celle de Félicissime et des *anciens* de son parti; car nous voyons dans le discours même *de Lapsis* qu'ils persistaient dans leur révolte. Mais lui se sent plus fort maintenant et est résolu à les dompter. Pour cela il se mit d'abord en règle, si on peut s'exprimer ainsi, en faisant adopter par une nombreuse assemblée d'évêques de l'Afrique une ordonnance sur les réconciliations, où étaient spécifiées les conditions diverses auxquelles elles devraient se faire suivant les diverses situations de ceux qui les sollicitaient, de sorte qu'il ne faisait plus qu'exécuter une décision qui était celle de tout un concile de la province, et non la sienne. Nous n'avons pas le texte de ces prescriptions, mais c'est cette décision qu'il soutint avec toutes les ressources de sa dialectique et de son éloquence dans le traité *de Lapsis*. Ses argumens ne sont malheureusement pas tous de même force. Il nous touche aujourd'hui encore, quand il déplore la faiblesse de ceux qui ont trahi leur foi, et quand ensuite il sait gré à ceux mêmes qui ont été faibles, s'ils sont humbles après avoir failli, et qu'il accueille avec une véritable tendresse les consciences délicates, qui souffrent, non plus d'avoir péché, mais d'en avoir seulement laissé entrer en eux la pensée. Il nous intéresse encore lorsqu'il s'indigne contre ceux qui, ayant trahi leur drapeau (car c'est ainsi qu'il faut nous représenter les choses), continuent de vivre indifférens, sans honte ni remords, sans rien retrancher de leurs festins scandaleux ou du luxe de leurs parures, et nous trouvons bon qu'il leur demande de racheter leur faute par une vie plus modeste et surtout par leurs aumônes. Mais il nous fait peine lorsque, pour justifier ses sévérités, en montrant que Dieu ne pardonne pas si vite, il s'applique à faire peur à son auditoire en étalant les prétendues vengeances que Dieu lui-même a prises de tel et tel qui l'avaient renié. Non-seulement il met sur le compte de Dieu les maladies, et surtout les troubles d'esprit dont plusieurs étaient saisis, et qui ne s'expliquent que trop par les terreurs de

(1) *Polyeucte*, acte IV, sc. 2.

ces temps mauvais, par les angoisses des consciences, et la peur de la damnation; mais il croit et il raconte sérieusement des contes absolument puérils, triste témoignage que ces derniers temps de l'empire romain, qui sont l'âge héroïque de l'église, étaient déjà, au vrai sens du mot, des temps barbares.

Le discours sur les Tombés se termine naturellement par la promesse du pardon, quand il aura été mérité; mais dans les dernières paroles, la promesse va plus loin que le pardon. Ceux qui dans le repentir auront fait assez pour que Dieu leur soit tout à fait propice, il les récompensera en leur donnant le courage, pour le jour d'un nouveau combat où ils auront l'honneur de la victoire. L'idée de présenter à ses fidèles une telle espérance fait sentir l'état d'exaltation où il vivait lui-même et où il entretenait les âmes. Et en même temps on voit par là que l'église se sentait toujours menacée. Elle ne cessa de l'être en effet jusqu'à la mort de Cyprien, et ce n'est qu'après ce grand coup qu'elle retrouve la paix pour un tiers de siècle, en attendant Dioclétien.

II. — CYPRIEN ET LES SCHISMATIQUES, CYPRIEN ET ROME.

On a vu dans ce qui précède que la lutte contre les gentils et leurs persécutions n'était pas la seule qu'un évêque eût à soutenir; il lui fallait lutter, dans son église même, contre ceux qui méconnaissaient son autorité, et c'était là une épreuve moins éclatante, mais non pas moins difficile. L'évêque n'ayant de pouvoir que sur les esprits, la désobéissance était facile, et elle pouvait aller jusqu'à la *séparation* (c'est ce que veut dire le mot grec *schisme*), c'est-à-dire jusqu'à la révolte. Elle éclatait quand les dissidens refusaient de communier avec l'évêque et ses fidèles, qui les rejetaient à leur tour de leur communion, comme il arriva pour ces cinq *anciens* de Carthage soulevés par le diacre Félicissime. Ce pouvait être aussi l'évêque qui le premier refusait la communion à des insoumis, lesquels, au lieu de céder, acceptaient cette exclusion et excluaient à leur tour l'évêque. Il se formait ainsi, à côté de l'église principale, une petite église, mais qui pouvait grandir, si l'opinion publique venait à prendre parti pour elle. Ce ne fut pas sans peine que Cyprien put conjurer ce péril, qui le menaça longtemps encore.

On comprend cependant que l'église attaquée par le schisme pouvait avoir de grands avantages sur la faction qui l'attaquait. D'abord elle était, tandis que l'autre tâchait d'être; puis elle disposait de ressources d'argent considérables, qui tenaient toute une population

pauvre dans sa dépendance; elle comptait un clergé honoré et honorable, considéré même des gentils, tandis que parmi les mécontens se trouvaient souvent des hommes suspects de n'être mécontens que par orgueil, ou envie, ou convoitise. Enfin Cyprien avait par-dessus tout cela son illustration, son esprit et son éloquence.

Le schisme, à cette époque, ne pouvait être que local. Dans chaque cité romaine, les chrétiens avaient un chef, qui était l'évêque; il n'y avait pas encore de chef reconnu du monde chrétien tout entier. On n'avait donc lieu ni d'attaquer ni de défendre une autorité qui n'existait pas. L'unité de l'église, prise dans son ensemble, n'était alors qu'une unité morale et idéale, mais sur laquelle se fondait l'autorité réelle et visible de chaque évêque en particulier. Maintenant il est clair que chaque évêque, pour tenir tête aux adversaires qu'il avait chez lui, ne pouvait mieux faire que de s'appuyer sur l'opinion, laquelle s'étendait beaucoup plus loin que son église. Il devait donc rechercher le concours moral des autres églises, c'est-à-dire des autres évêques; mais il est clair aussi qu'en général il pouvait compter sur ce concours, puisque l'intérêt de tous était également de faire respecter l'épiscopat. Cyprien recourut constamment à cet appel, qui se faisait de deux manières. Tantôt il réunissait autour de lui les évêques voisins, qui trouvaient tout naturel de se rassembler à Carthage, dans la capitale de la province, et qui y formaient un concile; tantôt il s'adressait par lettres à des évêques même très éloignés, par exemple à Firmilianus, qui, malgré son nom latin, était un évêque de Cappadoce.

Mais c'est avant tout l'église de Rome qu'il tenait à avoir pour lui, parce qu'elle avait sur les esprits une très grande autorité. En principe cependant, l'évêque de Rome n'était pour lui qu'un égal. Il n'avait, en effet, aucun titre qui le mît à part (1); Cyprien, en lui écrivant, ne l'appelle jamais que « mon frère, » *frater*. Je ne dis pas que l'évêque de Rome n'eût pas lui-même de plus hautes prétentions. La grandeur de cette ville, qui s'appelait simplement la Ville, *Urbs*, comme capitale de l'univers, suffisait pour les lui inspirer, et il s'y ajoutait la tradition ecclésiastique qui faisait de Rome le siège de Pierre, sans aucune vraisemblance, mais la tradition était autorisée par la prétendue épître de Pierre, datée de Babylone (I, v, 13), qui, là sans doute, comme dans l'Apocalypse, signifie Rome. Cela donnait à l'évêque de Rome un orgueil que Tertullien, qui avait vécu dans cette église,

(1) Celui de *papa* se donnait alors, sinon à tous les évêques, du moins à ceux des grands siéges. Plusieurs lettres adressées à Cyprien le lui donnent. (Voir Du Cange sur ce mot.)

connaissait bien ; il raille dans un de ses livres sa prétention d'être le souverain pontife, l'évêque des évêques (1). Mais Cyprien ne reconnaissait pas cette supériorité ; il ne voit dans le chef de cette église si fière qu'un collègue. Quand il est en bons termes avec les évêques de Rome, il leur rend volontiers l'hommage d'appeler leur église l'église souche, la racine des églises, *matricem ac radicem*, l'église première, *principalem*. Mais lorsqu'à la fin de sa vie il fut en dissentiment avec l'évêque Stéphanus ou Étienne, il professait hautement et il ne craignait pas de lui écrire à lui-même que chaque chef d'église administre son église comme il l'entend, en pleine liberté *et ne doit de compte qu'à Dieu seul*. On verra plus loin quelles libertés il se permet alors avec lui.

La lutte contre Stephanus est une exception à la fois unique et tardive dans la vie de Cyprien. Jusque-là il n'avait eu de relations avec Rome que pour s'appuyer sur elle. Cette autorité de l'église romaine s'exerçait même quand le siège épiscopal y était vacant. Au début de la persécution, l'évêque de Rome, Fabianus, avait été mis à mort et n'avait pu être remplacé ; Carthage, de son côté, était sans évêque, puisque Cyprien avait disparu et que, dans ces premiers temps, il était sans doute hors d'état de communiquer avec les siens. Le clergé de Carthage écrivit alors au clergé de Rome pour lui notifier la retraite de Cyprien et pour l'excuser ; et le clergé de Rome répondit à celui de Carthage par des conseils et des encouragemens sur la conduite à tenir pendant la persécution (lettre 8). Dans la lettre 9, Cyprien lui-même demande compte d'une lettre qui lui est venue de Rome, et qui semble avoir contenu des leçons qu'il n'est pas disposé à accepter sans éclaircissement. Mais une fois que l'affaire des Tombés est engagée, il n'a rien de plus à cœur que de se fortifier par l'approbation de l'église de Rome, et il écrit plusieurs lettres dans ce sens. Il rend compte au clergé romain de tous ses actes ; il met sous leurs yeux les lettres qu'il a écrites ou qu'il a reçues. C'est, leur dit-il, un devoir de charité et de sagesse, de ne rien leur dérober de ce qui se passe dans son église. Il leur donne les raisons de son absence pendant la persécution, et leur explique comment il a agi sans cesse, quoique absent, et rempli tous ses devoirs. Il se règle sur leurs avis et sur leurs exemples. Nous avons aussi les réponses du clergé de Rome, parmi lesquelles la lettre 30 est particulièrement remarquable. Ils rendent à la dignité et au personnage de Cyprien tout ce qu'ils lui doivent (2) ; ils le remercient

(1) *De Pudicitia*, 1. L'expression *Pontifex maximus*, que Tertullien applique ironiquement à l'évêque de Rome, ne désignait encore à cette époque que le grand pontife des gentils.

(2) *Beatissime ac gloriossime papa.*

comme d'une faveur de ces explications qu'il leur donne, les associant par là à l'honneur qu'il se fait par sa conduite. Ils le flattent particulièrement sur ses lettres aux confesseurs, sur la magnifique éloquence par laquelle il répandait dans les âmes le goût du sacrifice. Et là ils caressent bien adroitement cet évêque qui n'avait pas confessé, en disant que c'est à lui que les confesseurs doivent en partie l'honneur de leur martyre. Mais en même temps ils conseillent du ton presque dont on ordonne ; ils disent : L'église de Rome ne permettra pas cela ; ils établissent une règle, eux qui ne sont que des *anciens* et des diacres, de concert avec des évêques qui se réunissent à eux. Et en le remerciant de leur avoir aussi fait son rapport sur une affaire qui ne touchait pas directement à Carthage, ils lui disent qu'il a bien fait : « car, tous, tant que nous sommes, nous devons veiller pour le corps entier de l'église, dont les membres sont répartis dans toutes les provinces. » Rome est le centre où tout aboutit. Dès que s'élève la faction de Félicissime, Cyprien lui oppose l'autorité du clergé romain. Mais bientôt les églises de Rome et de Carthage se trouvèrent plus étroitement associées par le schisme qui éclata dans celle de Rome. Après la mort de Fabianus le martyr, l'église de Rome était restée quinze mois sans évêque. Quand la persécution venait de l'empereur lui-même, et que c'était lui qui avait fait mettre à mort l'évêque dans la capitale de l'empire, il était bien hardi de nommer un autre évêque. Si on en croit Cyprien, Décius supportait mieux la nouvelle qu'il s'élevait un prétendant à l'empire, que celle de l'élection d'un évêque à Rome. Cette élection se fit pourtant à la fin, et Cornélius fut proclamé. C'était un homme qui avait passé par tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et qui arriva tout naturellement à ce grand poste sans l'avoir brigué.

Cependant à peine était-il nommé, qu'une portion de l'église romaine refusa de le reconnaître et se donna un autre évêque, qui fut Novatianus. C'était un événement très grave. Je ne sais si de pareilles compétitions s'étaient produites jusque-là dans quelques petites cités ; mais il s'agissait ici du premier siège du monde. Lorsque Cyprien fut élu évêque de Carthage, il y eut des mécontens qui protestèrent, mais qui n'essayèrent pas d'opposer un évêque de leur choix à l'évêque élu. Ici voilà deux évêques en face l'un de l'autre. On a assez vu quelle était l'influence de Rome sur le monde chrétien pour comprendre combien l'église entière a dû être alors troublée. Plus tard, quand cette prépondérance est devenue une suprématie avouée de tous et que l'évêque de Rome a été le pape, seul appelé de ce nom, on a nommé antipapes ceux qui lui disputaient sa place, et ces noms s'employant rétrospectivement pour les

personnages des temps anciens, Novatianus figure encore dans l'histoire ecclésiastique comme le premier des antipapes.

Mais ce qu'il faut expliquer d'abord (car c'est là ce qui rendait les schismes possibles), c'est qu'il n'y avait pas, pour l'ordination d'un évêque, de règles précises. Elle ne se faisait ni par l'institution d'une autorité supérieure, comme est aujourd'hui celle du pape, ni par une élection au sens où nous l'entendons; je veux dire par la décision, prise à la majorité des voix, d'un collège déterminé d'électeurs. Voici comment il semble que se passaient les choses : lorsqu'il s'était formé, dans le clergé d'une église, c'est-à-dire parmi les *anciens* et les diacres (1), un groupe considérable qui voulait tel personnage pour évêque, ceux-là appelaient du dehors d'autres évêques, n'importe lesquels ni en quel nombre, pour venir le présenter à son peuple ou l'ordonner, car des évêques seuls avaient autorité pour cela. Ils étaient ses véritables électeurs, mais appelés et choisis par les *anciens* et les diacres, qui rendaient témoignage (*de clericorum testimonio*), par une lettre collective sans doute, en faveur de celui qu'on avait en vue; puis il fallait encore que le peuple ou les laïques, réunis en assemblée générale par les évêques, rendissent l'ordination définitive en s'y associant par acclamation (2). On comprend dès lors qu'un évêque étant ainsi nommé, s'il se trouvait des dissidens assez appuyés par l'opinion, ils pouvaient avoir, de leur côté, un certain nombre d'*anciens* et de diacres qui appelaient à leur tour d'autres évêques, lesquels faisaient acclamer un autre élu par une autre assemblée populaire. Ainsi fut nommé Novatianus. Et il est à remarquer que Cyprien, dans les lettres où il ramasse tout ce qui peut se dire contre une ordination qu'il combat, n'indique nulle part ni que la quantité, ni que la qualité des adhésions ait manqué au rival de Cornélius. Il est à croire cependant que celui-ci, puisqu'il a prévalu et qu'il a été reconnu partout, avait à Rome même l'avantage du nombre, et Cyprien appuie sur ce qu'il avait celui de la possession, ayant été nommé seul tout d'abord, avant qu'il se formât un parti pour élire Novatianus. Mais avant cette élection, qui suivit d'ailleurs l'autre de très près, le schisme existait déjà, une partie de l'église de Rome ayant refusé de reconnaître l'ordination de Cornélius.

On pense bien que Novatianus n'était pas le premier venu. Personne n'était entouré de plus de considération parmi les *anciens* de son église. C'était un lettré et un philosophe, disciple de l'école

(1) C'est toujours aux anciens et aux diacres seulement que s'adressent les lettres de Cyprien à son clergé.

(2) C'est ainsi que Cyprien rend compte de l'élection de Cornélius (lettre 55). Il y avait eu à cette élection seize évêques.

stoïque, dont il avait la sévérité. Pendant la vacance du siège, il avait été choisi pour écrire, au nom du clergé de Rome, la lettre par laquelle celui-ci adressait à l'évêque de Carthage ce qu'on peut bien appeler ses instructions au sujet de l'affaire des Tombés : nous le tenons de Cyprien même. On l'avait cru sans doute le plus capable de joûter avec l'illustre évêque d'éloquence et de belle latinité, et la lettre, en effet, conservée dans la Correspondance de Cyprien, est digne de lui être adressée (1).

Ce qui montre combien, en ces temps-là, il était difficile de reconnaître où était le droit dans l'église, c'est que d'abord Cyprien ne sut pas lui-même s'il devait reconnaître l'ordination de Cornélius. Il accueillit avec une égale réserve les lettres par lesquelles les deux rivaux, qui lui paraissaient également honorables, lui notifièrent leur élection et fit observer aux évêques d'Afrique les mêmes réserves; puis, sur les rapports qui lui vinrent de Rome, il se prononça pour Cornelius. Cornélius fut mécontent de cette hésitation, et Cyprien dut s'en excuser; mais dès qu'il eut pris son parti, il servit nettement et énergiquement la cause qu'il avait adoptée et il se hâta de se servir de l'autorité de Cornélius pour combattre les dissidens qui, à Carthage, avaient méconnu la sienne.

Dans toute espèce de schisme, la lutte des personnes se rattache toujours à celles des idées. Celui de Rome était né, comme celui de Carthage, des disputes au sujet des Tombés. Mais tandis qu'on en voulait à l'évêque de Carthage d'être trop sévère, on accusait l'évêque de Rome de ne l'être pas assez. Les partisans de Novatianus étaient des rigoristes, héritiers de l'esprit *intransigeant* de Tertullien et qui ne voulaient pas que l'église se rouvrît jamais à qui l'avait une fois trahie. Les confesseurs de Rome, moins sensibles apparemment au plaisir de distribuer des indulgences qu'à celui de mépriser les faibles et de les tenir loin au-dessous d'eux, avaient pris parti pour le schisme. C'est auprès d'eux que Cyprien fut d'un grand secours à Cornélius. Il se les était attachés depuis longtemps, d'abord par sa sévérité même, et ils l'avaient aidé à ramener à l'obéissance les confesseurs de Carthage, puis surtout en relevant leur confession par les plus magnifiques éloges, quoiqu'elle n'eût pas eu l'occasion d'aller jusqu'au martyre; ils lui avaient adressé, pour cet hommage de son éloquence, les plus chaleureux remercîmens (lettre 31). Il leur écrivit pour les détacher du schisme romain, dont ils faisaient la principale force, et il y réussit (lettres 46 et 47). Leur réconciliation fut un événement considérable; on le sent à la joie que témoigne Cornélius dans une lettre qui nous

(1) Il nous reste encore de Novatianus deux écrits purement théologiques.

reste et à la manière dont ils furent reçus solennellement dans l'assemblée des frères dont ils s'étaient séparés. Ils demandèrent et on leur accorda que le passé serait entièrement effacé, et leur chef Maximus, qui était un *ancien*, fut rétabli immédiatement sur son siège (lettre 49.) L'évêque les représente exposant devant lui d'humbles prières (*deprecati sunt*), mais cela n'est guère d'accord avec le ton dont ils s'expliquent eux-mêmes dans un billet à Cyprien que je traduis textuellement : « Nous sommes assurés, frère bien-aimé, que tu te réjouiras avec nous en t'associant à nos sentimens, sur ce que, ayant pris conseil des intérêts de l'église et désirant avant tout la paix, laissant de côté tout le passé et le réservant au jugement de Dieu, nous nous sommes réconciliés avec Cornélius, notre évêque, et le clergé tout entier. Cela s'est fait à la joie de toute l'église et avec un mouvement général de charité : c'était notre devoir de t'en informer exactement par cette lettre. » En répondant à la lettre de Cornélius par ses félicitations, Cyprien n'oublie pas de célébrer de nouveau les confesseurs et dit que l'église, en les recevant dans son sein, est heureuse de se retrouver ainsi associée à leur gloire.

Ce n'était pas seulement dans Rome que Cornélius avait à combattre le schisme. On s'intéressait partout à ce qui se passait à Rome, et Novatianus envoyait de divers côtés ses partisans pour remuer les esprits. Un billet de Cornélius avertit Cyprien que plusieurs sont partis pour l'Afrique, et lui demande de l'aider contre eux. Ce billet et la réponse de Cyprien nous montrent comment on traitait la personne des adversaires dans ces luttes des partis. La passion n'a jamais été scrupuleuse là-dessus dans aucun temps, mais elle avait bien beau jeu dans l'antiquité, où la diffamation ne rencontrait ni l'obstacle des tribunaux, ni cet autre obstacle du duel, dont il faut certainement tenir grand compte, de quelque manière que l'on le juge. Je ne dis pas pourtant qu'on pût toujours faire accepter que l'homme que l'on combattait fût un misérable ; mais il était bien rare qu'on ne pût pas l'essayer. Il suffisait de la moindre rumeur pour mettre les inimitiés à l'aise. Quiconque avait eu à manier l'argent d'autrui l'avait volé. Toute affection pour une femme s'appelait libertinage. Cyprien, au moment même où Félicissime s'était séparé de lui, n'avait pas manqué de l'accuser de vol et d'adultère (1). Cornélius, de son côté, affirme à Cyprien, que Nicostratus, un des hommes de Novatianus, après avoir volé sa

(1) Il faut remarquer qu'*adulterium*, en latin, ne répond pas exactement au mot français. Il signifie tout commerce illicite, même avec une femme non mariée, et cela non-seulement dans l'usage, mais même dans la langue de la loi. (Digeste, 48, 5, 6.)

patronne selon la chair, c'est-à-dire la maîtresse dont il était l'affranchi, a détourné de grosses sommes que lui confiait son église (1). Cyprien accepte ces imputations et, à son tour, s'étendant sur Novatus, qui était de l'église d'Afrique et qui paraît avoir eu un premier rôle dans le parti de Novatianus, il accumule contre lui des griefs qui satisfaisaient sa rancune propre ; car c'était Novatus qui avait donné à Félicissime, dans l'église de Carthage, la situation qui avait permis à celui-ci d'y faire un schisme. Il en avait fait un diacre « sans mon congé, dit Cyprien, et à mon insu. » Et associant ses ressentimens à ceux de Cornélius : « Il n'est pas étonnant, dit-il, qu'après cela il soit allé à Rome pour y troubler aussi ton église. Et comme la grandeur de Rome veut qu'elle l'emporte sur Carthage, il a osé là davantage, et ayant fait un diacre aussi, il a fait là-bas un évêque. » Mais cet homme de troubles est un homme affreux : il a dépouillé les veuves, les orphelins, l'église même. Il a laissé son père mourir de faim dans la rue et il ne l'a pas même fait enterrer ; il a donné à sa femme des coups de pied dans le ventre et a tué l'enfant dont elle était grosse (2). Remarquons que l'homme dont Cyprien parle ainsi était un *ancien*, c'est-à-dire un des premiers personnages de son église.

Maintenant, comment les hommes de Novatianus, de leur côté, parlaient-ils des adhérens de Cornélius? Très probablement de la même manière ; seulement nous n'avons pas leurs écrits. Mais nous lisons dans Cyprien lui-même, en termes généraux, que ses adversaires d'Afrique répandaient contre lui « des imputations infâmes, abominables, à faire horreur même à des gentils (3). » Et l'on sait que, dans ce livre des *Philosophies*, découvert par M. Miller, l'évêque de Rome Calliste ou Calixte, celui que l'église appelle aujourd'hui le pape saint Calixte, est représenté aussi comme un intrigant.

Il est certain que Novatianus avait des partisans respectables, et c'est ce dont témoigne une lettre de Cyprien à un de ses collègues d'Afrique, l'évêque Antonianus, qui d'abord avait reconnu comme lui Cornélius, mais il avait reçu depuis une lettre de Novatianus qui le faisait hésiter. L'étendue seule de la lettre de Cyprien, qui a plus de quinze pages, montre à la fois qu'Antonianus avait de l'autorité et qu'il justifiait ses hésitations par des raisons sérieuses. On voit tout d'abord qu'Antonianus était séduit par la sévérité de

(1) Cet argent était destiné à la subsistance des veuves et des orphelins.

(2) C'est la même brutalité par laquelle on raconte que Néron tua Poppée, grosse aussi alors.

(3) *Tam infanda, tam turpia, tam etiam gentilibus exsecranda.*

Novatianus, et disposé à se scandaliser de l'indulgence de Cyprien et de celle de Cornélius ; Cyprien s'attache donc à justifier à la fois et lui-même et l'évêque de Rome, et sans entrer dans le détail de ces justifications, elles se réduisent à ce sentiment, qu'un gouvernement spirituel, tout comme un autre, est bien obligé de rabattre, dans la pratique, des principes qu'il a d'abord mis en avant. Un détail curieux est qu'on accusait Cornélius d'être lui-même un libellatique. Cyprien déclare que cela est faux, et je m'en rapporte volontiers à ce qu'il déclare ; mais pour qu'on ait pu l'en accuser, il faut admettre qu'on ne savait pas bien au juste quels étaient ceux qui se sauvaient dans la persécution au moyen de ces certificats ; c'est-à-dire que l'autorité romaine poussait la complaisance, à l'égard de certains personnages, jusqu'à ne pas publier ce qu'elle avait obtenu d'eux ; de sorte que, si un chrétien notable traversait des temps mauvais sans être inquiété, ce pouvait être parce qu'il s'était mis à l'abri par quelque démarche, comme ce pouvait être aussi qu'on ne s'était pas occupé de lui. Cyprien est évidemment plus embarrassé, pour Cornélius, de l'histoire de l'évêque Trophime. Cet évêque avait sacrifié, et la plupart de ses fidèles avec lui ; mais sur sa demande de rentrer dans l'église, Cornélius avait assemblé des évêques et obtenu qu'ils le reçussent dans leur communion, lui et les siens. Il le fallait bien : derrière Trophime il y avait tout un peuple qu'il ramenait avec lui, et qui pouvait passer au schisme avec lui si on le rejetait ; c'est-à-dire qu'on l'a reçu pour ne pas l'abandonner à Novatianus. Et qui sait si ceux qu'on repousse ne seraient pas tentés même de retourner aux gentils ? Voilà à quels ménagemens l'église était réduite, tant qu'elle n'avait pas la force pour appuyer ses décisions. Cyprien assure, d'ailleurs, que Trophime n'est plus qu'un simple membre de son église, un laïque ; il demeure déchu de l'épiscopat, sauf, j'imagine, à y rentrer plus tard, quand le scandale serait oublié. Cyprien ramasse d'ailleurs avec beaucoup d'art tout ce qui peut incliner l'esprit vers l'indulgence. Il renvoie aux stoïques (c'est un trait contre Novatianus) ceux qui se refusent à la pitié. Rejeter les Tombés, c'est diminuer, pour le combat prochain, le nombre des soldats ; de ceux mêmes qu'on repousse, il peut sortir une autre fois des confesseurs et des martyrs. Et, d'un autre côté, c'est calomnier les chrétiens de croire qu'il n'y aura plus de braves si on a été clément aux faibles. Le pardon accordé aux libertins n'a jamais ôté leur vertu aux chastes et n'empêche pas que l'église ne soit pleine de vierges. Il y a eu pourtant des esprits sévères qui se refusaient à pardonner aux pécheurs ; mais pour cela ils n'ont pas fait schisme, ni rompu avec les indulgens. Cyprien ne pouvait détourner plus adroitement un évêque de se laisser entraîner au parti qui a déchiré l'église.

L'orateur, — car l'évêque de Carthage est orateur même quand il écrit, — ne pouvait échapper à la comparaison des personnes, et on sait que cette comparaison était redoutable pour Cornélius, évidemment moins imposant que son rival. Il loue dans Cornélius ses services, ses vertus modestes ; il ne s'est pas imposé à son église; il n'est pas devenu évêque tout d'un coup (1) ; mais il s'est élevé lentement et régulièrement par tous les degrés. Antonianus, à la lecture de ce passage, a pu sourire en se rappelant l'éclat du brusque avènement de Cyprien. Mais, outre le mérite de n'avoir pas brigué l'épiscopat, il faut compter à Cornélius celui de l'avoir accepté, c'est-à-dire accepté le poste le plus dangereux du monde chrétien, vacant par la mort d'un martyr. Un évêque de Rome, au moment où il l'est devenu, était exposé à tous les supplices; il était lui-même un confesseur et un martyr. Et par un de ces tours ingénieux que Cyprien rencontre sans cesse : « Tout ce qu'il a pu souffrir, en réalité il l'a souffert. »

Pour Novatianus, véritablement il n'en dit rien, et cela montre assez qu'il n'a rien à en dire qui le condamne. Il fallait répondre pourtant à la question que son collègue lui avait posée : « Mais Novatianus est-il hérétique? » Et sa réponse est : « Je n'en sais rien, et je ne me soucie pas de le savoir. Peu nous importe ce qu'il enseigne, dès qu'il n'enseigne pas chez nous. Nul n'est chrétien s'il n'est dans l'église du Christ, qui, et quel qu'il soit. Sa philosophie, son éloquence (recueillons ce témoignage en passant), ne sont rien s'il ne demeure dans la règle. Or, non-seulement il est lui-même dans le désordre, mais il le porte partout ; de tous côtés il prétend faire des évêques. » En d'autres termes, il agit partout en évêque de Rome. Il ne sait pas que le schisme n'a jamais que des commencemens et aboutit bientôt à l'impuissance. Le jour où l'autorité ecclésiastique aura la force pour se faire obéir, elle ne sera pas plus entière ni plus orgueilleuse; et sans doute il y avait quelque honneur à l'être tant qu'elle ne régnait qu'en commandant aux esprits.

Dans cette lettre même, Cyprien n'a pas renoncé aux invectives, mais il ne peut les adresser à Novatianus lui-même, et il est forcé de se rejeter sur quelques-uns de ceux qui le servaient. Puisqu'il a accepté les services d'hommes suspects (dans toutes les communions il y avait des suspects), Novatianus n'a plus le droit d'être sévère là où l'église est indulgente. Et il retombe ainsi, en finissant, sur la même question par laquelle il avait commencé, question brûlante qui était au fond de tous ces troubles : celle de la conduite à suivre à l'égard des Tombés. Aussi vif, aussi impérieux maintenant pour

(1) Saint-Simon eût dit qu'il n'avait pas été *bombardé* évêque.

imposer l'indulgence, qu'il l'avait été à l'origine pour recommander la sévérité, il est certainement éloquent quand il s'écrie : « O insulte à des frères trompés ! ô déception misérable à des malheureux désolés et égarés ! ô vaine et stérile application des règles de l'hérésie ! Exhorter les gens aux satisfactions de la pénitence et leur refuser le remède que la satisfaction porte avec elle ! Dire à nos frères : Mène le deuil, verse des larmes, passe les jours et les nuits à gémir pour effacer et expier ton péché ; va, multiplie tes œuvres ; mais, tout cela fait, c'est hors de l'église que tu mourras. Tout ce qui peut t'obtenir la paix, tu le feras ; mais cette paix, que tu demandes, ne viendra jamais ! » Sans doute nous avons quelque peine à nous échauffer aujourd'hui à ces discours, car nous sommes bien loin de tout cela. Il en est ainsi de la plupart des choses pour lesquelles les hommes s'agitent ; il est probable que moins d'un siècle après, quand l'église régnait à côté de l'empereur, on ne comprenait déjà plus les passions que cette question des Tombés avait soulevées. Mais lorsqu'elle était brûlante, on voit comment Cyprien faisait face à tous les adversaires, à toutes les difficultés et à tous les troubles, et quelle action un tel esprit pouvait exercer sur tous.

En combattant le schisme avec cette vigueur, Cyprien combattait pour lui-même. Cependant il n'y avait jusque-là dans Carthage que l'ébauche d'un schisme, puisque ceux qui s'étaient séparés de lui restaient à côté de l'église sans constituer eux-mêmes une église. Ils allèrent plus loin, et le chef du parti, Félicissime, trouva moyen de lui donner un évêque, Fortunatus, un des cinq *anciens* qui l'avaient suivi dès l'abord dans sa révolte ; il trouva en Afrique des évêques pour le consacrer à Carthage. Cornélius put alors prendre sur Cyprien sa revanche ; il avait eu besoin de lui contre Novatianus ; c'est Cyprien maintenant qui a besoin de Cornélius, et qui croit devoir lui écrire une lettre de vingt-cinq pages pour s'assurer son concours. Non pas que Cornélius n'eût résolument rejeté de sa communion le diacre rebelle Félicissime et ses associés ; mais depuis, ceux-ci lui avaient présenté une lettre par laquelle ils lui notifiaient l'ordination de l'évêque qu'ils s'étaient donné, et il n'avait pas refusé de la recevoir. C'est-à-dire que, comme Cyprien s'était fait prier autrefois pour satisfaire Cornélius, et s'était permis de le faire attendre, Cornélius à son tour se fait prier par Cyprien.

Il faut dire que celui-ci n'avait pas pris la peine, à ce qu'il paraît, de l'informer tout d'abord de cette ordination schismatique et d'en appeler à lui. Cornélius, après avoir reçu la lettre suspecte, s'était borné à s'excuser de l'avoir reçue, en disant que les rebelles avaient menacé, s'il ne la recevait, d'en faire une lecture publique,

et de se licencier sur le compte de Cyprien, au sujet de qui ils avaient, disaient-ils, bien des choses fâcheuses à dire. Cyprien répond fièrement qu'il n'aurait pas fallu avoir peur de ces menaces, et qu'il n'a pas peur lui-même. Il ne s'effraie ni des injures et des calomnies, ni des voies de fait et des violences ; il est prêt à braver même l'émeute, et les bâtons et les pierres et les couteaux. Il est accoutumé à ces épreuves : n'est-ce pas hier encore qu'on criait de nouveau dans le cirque : « Cyprien au lion? » Et repassant avec orgueil, à partir du premier jour, l'histoire de cet épiscopat si bien rempli et si troublé : « Je le dis parce que j'y suis provoqué, je le dis avec douleur, je le dis quand on m'y force, c'est de mon côté qu'est le Christ, et c'est l'*ennemi du Christ* (on sait ce que veut dire cette expression), qui veut désorienter le pilote pour aboutir au naufrage. »

Mais, enfin, pourquoi n'a-t-il pas fait part à l'évêque de Rome de l'usurpation de Fortunatus? Ici vient l'excuse, mais l'excuse n'est pas moins fière que le reste. Est-ce que cela en valait la peine? Et les faits et gestes de ces gens-là sont-ils d'une telle importance qu'il faille tout quitter pour s'en occuper? Puis tout à coup il lance ce trait piquant à son collègue : « Je ne t'ai pas dit non plus que les partisans de Novatianus ont fait aussi chez nous leur évêque, l'*ancien* Maximus, qu'ils nous avaient député (pour détacher Carthage de Cornélius) ; est-ce que c'était si pressé? » On voit d'ici la grimace que l'évêque de Rome dut faire à ce passage. Du reste, Cyprien avait écrit au sujet de Fortunatus, mais le messager s'est trouvé retardé et n'est pas arrivé à temps. Ce dernier mot semble bien prouver que Cyprien sent, après tout, le besoin de ménager Cornélius. Il donne donc cette fois toutes les explications qu'on se plaignait qu'il n'eût pas données. Fortunatus a trouvé cinq évêques pour l'ordonner, mais quels évêques? Des hommes qui avaient été condamnés eux-mêmes, soit pour hérésie, soit pour d'autres méfaits, soit pour avoir apostasié pendant la persécution. Ils s'étaient vantés d'avoir pour eux vingt-cinq évêques de la Numidie, qui devaient venir ordonner l'évêque nouveau ; ils sont restés bien loin de compte. Le nombre des évêques consécrateurs était, comme on voit, une grande affaire dans cet état de choses, où il n'y avait pas de règle précise pour les élections. Cornélius avait eu seize évêques pour l'ordonner ; j'ai déjà dit que nous ne savons pas le le nombre des évêques qui avaient ordonné Novatianus. Il est vrai qu'on lit dans Eusèbe (VI, 42) une lettre de Cornélius à un évêque d'Antioche, sur une élection qui paraît bien être celle de Novatianus, quoiqu'il y soit nommé Novatus, soit qu'Eusèbe lui-même, ou les copistes, aient confondu ces deux noms. Cornélius se plaint que

deux des partisans les plus chauds de son adversaire soient allés ramasser, *dans un misérable petit coin de l'Italie*, trois évêques bien simples, qu'on réussit à attirer à Rome, sous prétexte d'un concile. Là, des gens qui ne valaient pas mieux que lui les enferment, les mettent à table, et quand ils sont bien gorgés de viande et de vin, cela à la dixième heure (quatre heures après-midi, c'est-à-dire avant l'heure ordinaire du souper), on les force à lui imposer les mains et à le faire évêque. On a très mal conclu de ce récit que trois évêques seulement avaient ordonné Novatianus. Ces trois évêques de campagne sont seulement un appoint que les partisans de Novatianus qui étaient dans Rome, et qui avaient préparé l'élection, crurent bien faire d'aller chercher au dehors, pour donner à cette désignation quelque chose de plus spontané et qui sentît moins le parti. Si Novatianus n'avait eu que trois évêques pour l'ordonner, Cyprien n'aurait pas manqué, dans la lettre que j'ai citée plus haut, d'opposer ce misérable chiffre aux seize évêques qui avaient ordonné Cornélius. Mais le récit d'Eusèbe demeure comme un témoignage curieux du ton dont les chrétiens d'un parti parlaient de l'autre.

Cyprien n'oublie pas de dire que tous ces gens-là sont des misérables ; c'est comme une obligation qu'il remplit, et un lieu-commun qu'il ne peut pas oublier, mais il ne s'y arrête pas, et s'en acquitte par la figure de prétérition : « Je ne parle pas des vols qu'ils ont faits à l'église, de leurs machinations, de leurs libertinages, de leurs méfaits de toute espèce. » Le grief sérieux, c'est leur scandaleuse indulgence à l'égard des *lapsi*, et cela quand la persécution durait encore ; c'est le reproche qu'il développe avec d'autant plus de force que l'évêque de Rome, inquiété par les purs comme n'étant pas lui-même assez sévère, ne pouvait manquer de se scandaliser plus que personne de ceux qui outraient le relâchement.

Ce qui indigne le plus Cyprien est que ses adversaires se soient adressés à Rome pour être relevés de la condamnation qu'il a portée contre eux, comme s'ils faisaient appel à un juge supérieur. Il ne tolère pas un tel recours, mais il ne peut s'en défendre qu'avec bien des ménagemens. Il parle de Rome dans les termes qui peuvent le plus flatter Cornélius. Ces schismatiques, ces profanes ont osé aller « à la chaire de Pierre, à l'église première, d'où est sortie l'unité du sacerdoce : ils n'ont pas songé que l'église de Rome est celle dont la prédication de l'Apôtre a célébré la foi, et près de qui la trahison ne saurait trouver d'accès. »

Mais aussitôt après ces hommages, il se hâte d'ajouter que c'est à Carthage qu'ils doivent se défendre ; que le procès doit être ins-

truit là où la faute a été commise ; que chaque évêque a son troupeau, qu'il doit gouverner seul, sans avoir de compte à rendre qu'à Dieu ; en un mot, c'est lui qui est le seul juge. Mais ils sont déjà jugés ; les évêques d'Afrique ont prononcé leur condamnation, et il n'y a pas à y revenir. Et si on compte ceux qui les ont condamnés, en y comprenant les *anciens* et les diacres, on trouvera qu'ils sont plus nombreux à eux seuls que les dissidens qui suivent Fortunatus, mis tous ensemble. Depuis qu'ils se sont fait un évêque, leur troupeau, dit Cyprien, ne fait que diminuer, loin de grossir, et tout le monde revient à moi. S'ils veulent revenir eux-mêmes, à la bonne heure ! qu'ils viennent ; ils ne trouveront pas de portes fermées ; il y a ici un évêque dont l'indulgence est toujours prête à recevoir celui qui confesse son péché.

Mais, pour faire honte à Cornélius de toute faiblesse envers les relâchés impénitens, il demande ironiquement s'il faut que l'église cède la place au Capitole, c'est-à-dire au temple des gentils, et si les prêtres du Seigneur, écartant son autel, vont introduire dans l'assemblée d'un clergé chrétien les idoles elles-mêmes (avec ceux qui leur ont sacrifié). Et ici il ramène un nom qui suffit à faire reculer l'évêque de Rome, celui de Novatianus, intraitable en sens contraire : on ouvre un beau champ à ses déclamations si on accueille ceux qui dispensent de la pénitence les idolâtres, et cela parce qu'on a peur de leurs menaces. Pour lui, il n'a pas peur, et c'est sur ce nouvel élan de fierté qu'il termine. Si on lui annonce la guerre, il est prêt à la soutenir ; cette persécution nouvelle qui s'élève en temps de paix ne l'intimidera pas. « Nous prions ce Dieu, qu'ils ne cessent de provoquer et d'irriter, que leur emportement se calme, que leur folie tombe et fasse place à des pensées saines, que leur âme, enveloppée de ténèbres, s'ouvre à la lumière du repentir, et qu'ils demandent au pontife de répandre pour eux des prières plutôt que de penser eux-mêmes à répandre le sang du prêtre. Mais s'ils persistent dans leur folie, s'ils s'obstinent dans leurs odieux complots et dans leurs menaces parricides, il n'y a pas un Prêtre de Dieu assez faible, assez lâche et misérable, assez abattu par l'infirmité de la pauvre nature humaine, pour ne pas tenir tête aux ennemis et aux agresseurs de Dieu même, pour ne pas se sentir rempli, tout humble qu'il est et sans force, de la vigueur et de l'énergie du Seigneur qui le protège. » Son dernier mot est pour presser Cornélius de faire lire sa lettre dans l'assemblée des fidèles, et de rompre avec ces révoltés sans hésitation et sans retour.

Il suffit du ton de cette lettre pour nous convaincre qu'elle a dû avoir un plein succès, et que la prétendue église de Félicissime et

de Fortunatus est demeurée dans l'isolement et dans l'impuissance.

Une autre lettre à Cornélius (lettre 60) temoigne assez que l'union était entière entre les deux premiers évêques du monde latin. Les pressentimens de Cyprien ne l'avaient pas trompé ; la persécution contre l'église s'était ranimée sous Gallus. Cornélius fut poursuivi et confessa sa foi ; il fut interné à Centumcellæ, comme Cyprien devait l'être plus tard à Curube. Cyprien lui écrit pour le féliciter sur l'honneur de cette confession, qui a donné l'exemple à tout un peuple. Le nom de Novatianus revient encore à sa pensée et sous sa plume, mais cette fois de la manière la plus flatteuse pour Cornélius. Novatianus, dit-il, doit reconnaître où est réellement l'église et le véritable Prêtre de Dieu. Ils sont où est la persécution. Le grand Ennemi n'a que faire d'employer ces épreuves pour se soumettre ceux qui sont déjà à lui. Ainsi Novatianus n'avait pas été inquiété par l'autorité romaine, et on le comprend, puisqu'il n'était que le chef d'une minorité qu'il importait moins de réduire. Cependant cette marque pour reconnaître la vraie église n'était pas si sûre, et il pouvait arriver qu'un schismatique attirât sur lui les rigueurs du pouvoir. C'est pourquoi Cyprien a soin d'ajouter (et dans son livre *de l'Unité*, il a développé cette thèse avec force) que celui-là ne serait pas un confesseur ni un martyr, et que même le sang versé, s'il l'est hors de l'église, ne mérite pas de couronne, et n'est plus honneur, mais châtiment. Voilà jusqu'où s'emportait déjà l'intolérance (1).

Les luttes religieuses n'aboutissaient pas toujours à un schisme ; elles se réduisaient quelquefois à ce que nous appellerions une opposition, et cela arrivait surtout quand le dissentiment était entre deux évêques naturellement indépendans l'un de l'autre. La lettre 66 nous fait assister à un combat de ce genre, combat semblable à ceux que les partis se livrent dans la presse aux temps modernes, et que Cyprien soutient avec la vigueur qu'il porte partout. Nous ne savons pas comment le débat s'engagea, ni à quelle occasion l'évêque Florentius lui avait écrit une lettre que nous n'avons pas, mais où il lui disait, à ce qu'il semble, qu'il ne savait trop s'il devait rester en communion avec lui, d'après tout ce qu'il entendait dire ; il lui demandait des explications, pour lever, disait-il, des scrupules que lui inspirait sa conduite. Il semble même que, remontant aux oppositions que l'ordination de Cyprien avait soulevées autrefois, il ne se tenait pas pour bien assuré qu'il fût légitimement évêque de Carthage.

(1) Novatianus, en effet, paraît avoir été confesseur au moins, sinon martyr, sous Valérien, d'après Socrate, IV, 28.

J'ai déjà dit qu'il affectait de l'appeler Thascius, de son nom de gentil, à quoi Cyprien riposte en l'appelant à son tour, de son nom de gentil, Pupianus. C'est que, dans la persécution, Florentius avait eu l'honneur d'être martyr ; de là sans doute son dédain pour celui qui avait disparu pendant la tempête. Mais Cyprien, à son tour, le prend de très haut avec lui, de si haut qu'il ne daigne pas se justifier ni s'excuser, de façon que nous ne savons même pas ce qu'on lui reproche. Il ne se défend qu'en remettant Florentius à sa place, c'est-à-dire en marquant de toute manière combien il se sent supérieur à lui, et en se raillant de l'embarras que l'autre éprouvait naturellement et qu'il laissait voir, quand il s'attaquait à un personnage aussi illustre.

Cyprien dit qu'il est évêque après tout ; il l'est depuis six ans ; au temps même de sa retraite, les affiches des gentils annonçaient la confiscation des biens de *Cyprien, évêque des chrétiens*, « forçant ceux qui ne croyaient pas à l'évêque établi de Dieu à croire à l'évêque proscrit par le diable. » C'est Dieu qui l'a maintenu et qui, en le maintenant, l'a jugé, et il ne subira pas d'autre sentence. Florentius lui recommandait sournoisement l'humilité ; les apôtres eux-mêmes n'étaient-ils pas humbles ? Et il répond : « Mais qui manque donc à l'humilité, de toi ou de moi : de moi, qui me mets tous les jours au service de tous, ou de toi, qui te fais l'évêque de l'évêque et le juge du juge ? » Il se moque de ces scrupules, que tant d'autres n'ont pas eus, parce qu'ils étaient meilleurs. L'évêque qu'on ne veut pas reconnaître a été reconnu par les peuples, par les confesseurs, par les évêques, par tout le monde chrétien. « Est-ce donc que tous ceux qui sont en communion avec moi sont souillés, comme tu l'as écrit, par le baiser de ma bouche souillée (1), et qu'ils ont perdu par la contagion de ce commerce l'espoir du salut éternel, tandis que Pupianus l'intègre, le pur, le saint, le chaste, qui n'a pas voulu se mêler à nous, entrera au paradis et au royaume des cieux et y logera tout seul ? »

Cyprien repousse bien loin le reproche d'avoir mis la division dans l'église de Carthage : il n'y a d'église qu'où il y a l'évêque. Si Florentius, mieux inspiré, ou honteux de son insolence, lui rend enfin ce qu'il lui doit, il pourra se soucier de sa communion, quand toutefois il se sera assuré, *en consultant le Seigneur*, s'il peut le recevoir dans la sienne.

Car il affiche cette fois encore la prétention d'avoir des révélations d'en haut. Le Seigneur s'est montré à lui et lui a dit ces propres paroles : « Celui qui n'a pas cru quand le Christ instituait son Prêtre, croira plus tard, quand il vengera son Prêtre. »

(1) Les fidèles, aux assemblées, échangeaient entre eux un baiser. (I Cor., XVI, 20, etc.)

Mais il prévoit que de telles déclarations, bonnes pour la foule, ne sont pas si faciles à faire accepter par un évêque. Il y a des gens, il le sait bien, qui trouvent ces visions ridicules : « Ce sont ceux qui aiment mieux croire contre le Prêtre que de croire au Prêtre. » Et il se compare sans façon à Joseph, dont ses frères raillaient les songes.

Quelque amer que soit ce ton, on voit bien pourtant que la rupture entre les deux évêques n'est pas accomplie. On s'observe et on se tâte, et il est probable que cette escarmouche n'eut pas d'autre suite. On remarquera que, dans toute la lettre, Cyprien appelle Florentius « mon frère, » comme celui-ci avait fait sans doute de son côté. Mais voici comment il termine : « Telle est la réponse que m'a dictée ma conscience, et ma confiance dans mon Seigneur et mon Dieu. Tu as ma lettre et j'ai la tienne. Au jour du jugement, on les lira l'une et l'autre devant le tribunal du Christ. »

En attendant le jour du jugement, les deux lettres allaient être lues à côté l'une de l'autre par toute l'église, car toute l'église parlait alors la même langue; il y a longtemps qu'une polémique de ce genre ne trouve plus une si vaste publicité. On sent que Cyprien est sûr de l'effet que son écrit va produire. Et moi-même, en l'analysant, il me semble entendre les applaudissemens et quelquefois les rires qu'il soulevait dans les groupes de chrétiens qui en faisaient la lecture et qui retentissaient sans doute jusqu'aux oreilles de Florentius.

Jusqu'ici, nous ne voyons Cyprien que triomphant, mais ses triomphes mêmes lui donnèrent trop de confiance et il en vint à trop entreprendre dans sa querelle avec l'évêque Stéphanus. Il n'avait pas trouvé de résistance dans Cornélius, soit qu'il le dût à un ascendant naturel, ou au besoin que Cornélius avait eu de lui pour se défendre contre le schisme de Novatianus; mais Cornélius était mort, et Lucius, son successeur, n'ayant pas vécu une année, Stéphanus devint évêque après eux. Nous avons deux lettres de Cyprien à Stéphanus : la première ne pouvait être que bien reçue; elle lui dénonce un évêque d'Arles qui s'était déclaré pour Novatianus, dont le schisme persistait, et l'invite à écrire aux évêques de la Gaule pour le faire déposer et remplacer. Stéphanus dut faire avec empressement ce qui lui était demandé; peut-être seulement fut-il étonné du ton que Cyprien prend dans cette lettre, donnant ses instructions et presque ses ordres avec une sorte d'autorité protectrice (lettre 68). La seconde lettre de Cyprien à Stéphanus est celle qui les sépara.

Un de ses prédécesseurs sur le siège de Carthage, l'évêque Agrippinus, environ quarante ans auparavant, avait fait décider, dans

un concile des évêques d'Afrique, que le baptême des hérétiques n'était pas valable, et que ceux qui n'avaient reçu que ce baptême ne pouvaient être admis dans l'église sans recevoir un baptême nouveau. Cette règle n'avait cessé d'être suivie en Afrique (1), mais elle n'était pas adoptée ailleurs. Dans son animosité contre le schisme, Cyprien prétendait appliquer cette décision aux schismatiques aussi bien qu'à l'hérésie et, de plus, il voulut en faire la loi de l'église universelle. Il fit d'abord renouveler par une trentaine d'évêques, assemblés avec les *anciens* de Carthage, la décision d'Agrippinus, puis il la notifia à l'évêque de Rome (lettre 72), en lui demandant de l'approuver. Cependant on voit bien, par sa lettre même, qu'il n'attendait pas cette approbation et ne comptait pas que cette doctrine pût être reçue à Rome : « Je sais qu'on ne renonce pas volontiers aux idées dont on est une fois imbu, et qu'on se refuse à changer de principes ; on aime mieux, sans pour cela rompre la communion et la concorde avec ses collègues, rester fidèle à ses habitudes. Aussi ne prétendons-nous pas faire violence ni dicter la loi à personne, chaque chef d'église devant conserver chez lui sa pleine liberté et ne rendre compte de sa conduite qu'au Seigneur. » Il sent donc bien qu'il ne saurait imposer son sentiment à l'évêque de Rome ; il espère seulement, et c'est évidemment l'objet de sa lettre, que Stéphanus, sans adopter l'opinion qui a prévalu en Afrique, voudra bien s'abstenir de la combattre et rester neutre dans la question, ou que tout au moins, dans son langage, il rendra à l'évêque de Carthage ménagemens pour ménagemens. Il fut tout à fait trompé dans cette attente.

Nous n'avons pas la réponse de Stéphanus, mais les lettres 74 et 75, dans la Correspondance de Cyprien, nous permettent de nous en faire une idée. Il repoussait absolument la doctrine africaine, il la condamnait, et enjoignait à Cyprien et aux siens de l'abandonner. Il s'emportait, il menaçait, il parlait de faux Christs, de faux apôtres, d'ouvriers de mensonges, n'appliquant pas directement à Cyprien ces paroles, — du moins, je le crois, — mais s'y prenant de manière à ce qu'on les lui appliquât ; il se montrait prêt à excommunier, non pas sans doute ceux qui tenaient cette doctrine, car il ne l'a pas fait, mais apparemment ceux qui auraient essayé de l'introduire dans Rome malgré lui. Il refusait de conférer avec des évêques d'Afrique qui lui étaient députés ; il allait jusqu'à interdire à ses fidèles de leur donner l'hospitalité. Outre

(1) Cyprien dit qu'elle avait été appliquée à des milliers d'hérétiques (*tot millia*), ce qui montre les progrès incessans de l'unité parmi les chrétiens, et comment les hérésies allaient se perdant l'une après l'autre dans la grande église.

que l'église de Rome, l'église de Pierre, ne supportait pas aisément qu'on prétendît lui faire la leçon, une autre raison devait faire juger cette nouveauté insupportable à Stéphanus; c'est qu'il paraît que Novatianus et les siens la pratiquaient, et qu'ils s'étaient mis à rebaptiser ceux qui venaient à eux.

Cyprien persista; il convoqua un nouveau concile, où il assembla cette fois jusqu'à soixante-dix évêques. Nous avons dans ses œuvres le procès-verbal de ce concile, où l'opinion de chaque évêque (ils sont unanimes) est résumée en quelques mots. Il y a un préambule, où Cyprien prend encore la précaution de déclarer que le concile ne prétend pas imposer un dogme ni excommunier personne : « Car aucun de nous ne se constitue évêque des évêques, » trait adressé évidemment à Stéphanus.

Avant de recueillir les voix, Cyprien avait fait lire une lettre que l'évêque Jubaianus lui écrivait pour lui demander une consultation sur cette question, et la réponse qu'il avait faite à cette lettre. Nous n'avons que cette réponse, qu'il publia ensuite (lettre 73). C'est un écrit très étendu, mais auquel je ne m'arrêterai pas, ce débat purement théologique ayant perdu aujourd'hui tout intérêt. Mais il y a toujours un intérêt historique à considérer l'attitude de Cyprien à l'égard de Stéphanus. Non-seulement il n'obéit pas et ne se croit nullement tenu d'obéir; mais il ne se tient pas obligé à plus de respect à l'égard de Stéphanus que Stéphanus n'en a eu pour lui; (lettre 74, à l'évêque Pompeius.) Il dira : « Parmi tant de propos hautains, ou peu pertinens, ou contradictoires, qu'il laisse échapper maladroitement et sans réflexion, etc. » Il l'accuse d'obstination intraitable, d'entêtement, d'aveuglement; il lui dit qu'il n'a pas seulement à enseigner, mais à apprendre. Il lui applique telles paroles des écritures, flétrissantes ou menaçantes, et lui demande quelle figure il fera au jugement dernier. Rien ne paraît aujourd'hui plus étrange.

Et cependant Cyprien est réservé, si on le compare à cet évêque Firmilianus, dont j'ai parlé, qui, établi dans l'Asie grecque, avait moins encore à se gêner avec Rome. Cyprien lui avait écrit pour lui exposer le débat; nous n'avons pas cette lettre, mais nous avons la réponse (lettre 75); le nom latin de l'évêque permet de croire que cette lettre latine est bien l'original. Il y parle de Stéphanus, d'un bout à l'autre, avec une grande irrévérence. « Il y a une chose dont nous pouvons remercier Stéphanus, c'est que sa grossièreté nous a valu de reconnaître votre loyauté et votre sagesse (1). » Et il ajoute que ce n'est pas là d'ailleurs un mérite pour

(1) « *Fidei et sapientiæ* vestræ, » au pluriel, et non « *tuæ.* » Le pluriel s'explique par ce fait que l'écrit de Cyprien, auquel Stéphanus répondait, portait les noms de plusieurs évêques. C'était sans doute la lettre 72.

Stéphanus, comme ce n'en est pas un pour Judas de nous avoir valu la passion du Christ. Il se récrie sur sa hardiesse, son insolence, ses mauvais procédés ; il parle même de sa sottise, *stultitiam.* Il lui reproche de s'abandonner à des colères, faute de raisons. Il lui dit enfin : « Quand tu as la prétention que tu peux excommunier tout le monde, c'est toi-même que tu excommunies. » Il n'y a guère de phrase dans cette lettre qui ne scandalisât l'église d'aujourd'hui. C'est ainsi que Cyprien et ses amis, à force d'indignation contre le schisme, se sont eux-mêmes approchés du schisme, mais ils ne sont pas allés jusqu'au bout.

Nous avons encore un témoignage de l'indépendance des évêques à l'égard de l'église de Rome dans une lettre de Cyprien à des églises d'Espagne, écrite par lui et portant les noms d'une quarantaine d'évêques africains qu'il avait assemblés en concile (lettre 67). Il y est question de deux évêques espagnols qui avaient été déposés comme Tombés. L'un d'eux, quand déjà il avait été remplacé, avait eu l'idée d'aller à Rome, où il avait sollicité et obtenu de Stéphanus que celui-ci invitât ses collègues à lui rendre ses fonctions. Sans oser dire, remarquons-le, que cette invitation n'ait pas sa valeur, les Africains disent que Stéphanus a été trompé, qu'il est trop loin, qu'il n'a pas su comment les choses s'étaient passées, et enfin ils concluent à ne pas tenir compte de sa demande, et à ce que celui pour qui il intercédait demeure déposé.

Il est donc certain qu'au IIIe siècle l'évêque de Rome n'était pas un chef de l'église, et n'avait aucune autorité reconnue. Mais il est certain également qu'il exerçait néanmoins une très grande autorité morale ; que chacun recourait à lui et cherchait à le mettre de son côté ; que ceux mêmes qui lui résistaient craignaient de rompre avec lui, et croyaient faire assez s'ils pouvaient se maintenir libres chez eux, sans essayer d'agir au dehors. On sent bien ici, par exemple, que Rome n'a qu'à attendre, et que le jour où elle ne trouvera plus devant elle, sur le siège de Carthage, un personnage aussi considérable que Cyprien, elle ramènera cette église à son obéissance avec l'Occident tout entier. Cyprien le sent lui-même sans doute, et c'est ce qui fait son irritation et celle de ses amis. Et, en effet, la doctrine soutenue par Stéphanus, qu'il n'y a pas lieu de rebaptiser ceux qui ont reçu le baptême des hérétiques, était déjà au temps d'Augustin et est restée depuis lors celle de toute l'église.

On trouve encore dans les lettres de Cyprien la trace de quelques autres contestations. On disputait, par exemple, sur la question de savoir si le baptême était valable quand il était donné seulement par aspersion à un malade couché dans son lit, et qui ne pouvait le recevoir par immersion, suivant la coutume d'alors (lettre 69). Plu-

sieurs refusaient de baptiser les enfans aussitôt après leur naissance, et voulaient attendre huit jours, comme pour la circoncision de l'ancienne loi (lettre 64). Enfin, dans plusieurs églises, on communiait à l'office du matin avec de l'eau pure, et non avec du vin mêlé d'eau (lettre 63). Cyprien est consulté sur toutes ces difficultés et les discute, mais elles ne paraissent pas avoir agité sa vie ni causé de troubles sérieux; je ne m'y arrêterai pas.

En même temps qu'il écrivait ses lettres, qui sont des actes, Cyprien a écrit aussi des livres, à l'occasion des grandes divisions de l'église. C'est ainsi qu'à la fin d'une lettre aux confesseurs de l'église de Rome (lettre 54), il les renvoie à un écrit où il a développé, « autant que le lui a permis la médiocrité de son talent, » *l'unité de l'Église catholique*. Cet écrit a une vingtaine de pages, comme le livre des Tombés, et c'est à peu près aussi l'étendue des autres écrits de Cyprien (1) : ce ne sont guère que des discours. Ils sont d'ailleurs tous composés de la même manière, et celui-là pourrait nous suffire pour étudier l'écrivain.

Cyprien est un homme de gouvernement plutôt qu'un homme de doctrine, et il ne discute guère les questions de doctrine qu'à la suite de Tertullien, dont il consultait sans cesse les livres, en disant : « Donne-moi le maître (2). » Il n'a traité qu'après lui de l'Habillement des vierges, de l'Oraison, de la Patience; et s'il n'y a pas de livre de Tertullien intitulé : de l'Unité, Cyprien, cependant, s'est inspiré du livre des *Prescriptions*, écrit pour établir cette unité, en combattant les hérésies et les schismes, maladies qui s'étaient développées dans l'église vers le temps d'Antonin. C'est là qu'il nous montre Jésus-Christ établissant son église par les apôtres, et cette église multipliant de tous côtés ses rejetons, sans cesser d'être la même ; « de sorte que tant d'églises n'en sont qu'une seule, qui vient d'abord des apôtres, et d'où toutes les autres viennent. » C'est aussi le thème de Cyprien.

Mais qu'on le remarque bien, cette unité est toute morale : elle consiste dans une même origine et dans une même foi ; les églises n'en sont pas moins distinctes et indépendantes et ne font pas extérieurement un même corps. Les évêques, qui sont plusieurs, exercent solidairement l'autorité de l'épiscopat, qui est un et indivisible (*Unité*, 5). C'est ainsi qu'un même soleil épand de tous côtés ses rayons, qu'un même tronc divise à l'infini ses branches et son feuillage, qu'un même fleuve arrose tant de terres de ses eaux.

(1) Sauf *les Témoignages*, qui ne sont qu'une compilation.
(2) Hieron., *De Viris illustribus*, 53.

Voilà ce que l'orateur, — car on peut l'appeler ainsi, — va s'attacher à prouver. Mais *l'invention*, comme les rhéteurs appellent cette première partie de l'art du discours qui consiste à trouver des argumens, est extrêmement simplifiée dans l'éloquence chrétienne. Elle consiste seulement à recueillir des textes dans les écritures; car toute proposition qui se trouve dans les écritures est par cela seul prouvée pour un chrétien. Et comme tout le Nouveau-Testament et une grande partie de l'ancien ne sont qu'une prédication, les textes abondent en effet, et il n'y a qu'à les ramasser. L'art de l'orateur se réduit à une mémoire qui s'en est approvisionnée largement et à une souplesse d'esprit qui lui fait toujours retrouver à propos ce qui lui convient. C'est là, en effet, le secret de Cyprien. Dans cet écrit de dix-huit pages, il y a jusqu'à cinquante-cinq citations des livres saints, qui forment à peu près toute la trame du discours. Quelques-unes sont capitales : « Un seul cœur, un seul esprit, une seule espérance en laquelle vous êtes appelés; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu. » (Eph., IV, 4.) — « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » (Matth., XII, 30.) — « Et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un berger. » (Jean, X, 16). — « Qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous. » (I Cor., I, 10), etc. Mais cette méthode veut que, si on ne trouve pas assez de textes, on y supplée. Les allégories sont pour cela d'une grande ressource. Quelques-unes ont si bien réussi qu'on peut dire qu'elles font autorité, comme celles de l'arche de Noé, ou de la tunique sans couture. D'autres sont plus difficiles à accepter. Dans le Cantique des cantiques, quand l'amant dit en parlant de l'amante : « Ma colombe est unique, » il n'est pas clair que cela signifie l'unité de l'église. De ce qu'il est dit dans l'Exode que l'agneau pascal doit être mangé dans la maison, et qu'aucune portion de cette chair ne sera emportée au dehors, on peut douter que Cyprien ait droit de conclure qu'il ne faut pas porter au dehors la chair du Christ, c'est-à-dire qu'il ne faut pas communier avec ceux qui « se sont séparés de l'église. » Ces procédés d'argumentation gâtent trop souvent les œuvres des Pères.

D'ailleurs les textes, s'ils sont un secours, peuvent être aussi un embarras. Ainsi, les dissidens de Carthage opposaient à Cyprien un verset célèbre : « Quelque part que deux ou trois se rassemblent en mon nom, je suis là au milieu d'eux. » (Matth., XVIII, 20.) Ils prétendaient démontrer par là qu'ils n'avaient pas besoin d'avoir avec eux un clergé ni un évêque. Il se tire ingénieusement de l'objection; elle ne laissait pas pourtant d'être gênante.

Mais parmi ces textes, il y en a un qu'il cite tout d'abord, au début de son argumentation, et auquel je dois m'arrêter, à cause de

l'importance qu'il a prise plus tard dans l'église. Il le développe dans un morceau que je traduirai tout entier :

« Le Seigneur, parlant à Pierre : Je te le déclare, dit-il, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes des enfers n'en viendront pas à bout, et je te donnerai les clés du royaume des cieux, et ce que tu fermeras sur la terre sera fermé aussi dans les cieux, et ce que tu ouvriras sur la terre sera ouvert aussi dans les cieux. (Matth., XVI, 18.) Une autre fois, après sa résurrection, il lui dit : Fais paître mes brebis. (Jean, XXI, 15.) C'est sur lui, sur un seul, qu'il bâtit son église ; c'est lui qu'il charge de faire paître ses brebis. Et quoique, après sa résurrection, il donne à tous ses apôtres une puissance égale et qu'il leur dise : Ainsi que mon Père m'a envoyé, moi à mon tour je vous envoie. Recevez l'Esprit saint ; si vous remettez à un homme ses péchés, ils seront remis, et si vous les retenez, ils seront retenus (Jean, XX, 21) ; cependant, pour manifester l'unité, il a voulu, en vertu de son autorité, que l'origine de cette unité partît d'un seul. Cependant, tous les apôtres étaient ce qu'a été Pierre ; ils partageaient également avec lui l'honneur et la puissance ; mais le commencement part de l'unité, et la primauté est donnée à Pierre, pour qu'il soit montré que le Christ n'a qu'une église et qu'une chaire. Tous sont bergers, et on ne voit qu'un troupeau, que font paître à la fois tous les bergers par un accord unanime... Celui qui n'est pas attaché à l'unité de l'église, croit-il être attaché à la foi ? Celui qui résiste à l'église et lui tient tête, celui qui laisse là la chaire de Pierre, sur laquelle l'église est fondée et qui l'abandonne, peut-il compter qu'il est dans l'église ? »

A prendre ce morceau dans son ensemble, il est évidemment d'accord avec les sentimens que nous connaissons à Cyprien. Pierre n'a point de supériorité ; tous les apôtres sont autant que lui, et par conséquent tout évêque vaut l'évêque de Rome. La parole dite à Pierre n'a que le caractère d'un symbole, par lequel le Christ a voulu seulement marquer mieux l'unité de son église en s'adressant à un seul. Cependant il y a là quelques expressions qui semblent tellement flatteuses pour Pierre et ses successeurs qu'elles en ont paru suspectes. Elles manquent dans plusieurs manuscrits, et des éditions les écartent comme apocryphes. M. Paul Viollet estime qu'elles sont authentiques (1), et je me range à son avis. Je n'y vois rien qui contredise formellement les idées de Cyprien, et au lieu de supposer qu'on a fait des additions au texte dans l'intérêt de l'église romaine, on peut supposer tout aussi bien que ce sont

(1) *Revue critique* du 12 juillet 1880, p. 33, note 4.

au contraire ceux qui se débattaient contre les prétentions de cette église, à une époque postérieure, qui y ont fait des suppressions ; ou peut-être encore Cyprien lui-même, lors de sa querelle avec Stéphanus (1).

Il est certain, dans tous les cas, que l'évêque de Carthage, quand il proclamait l'unité de l'église, ne l'entendait pas du tout comme on l'entendait à l'époque où Bossuet prononça son fameux sermon de 1682. L'église, je le répète, n'avait pas au IIIe siècle d'unité extérieure ; car il ne s'y trouvait pas un chef reconnu, et on ne connaissait pas non plus les conciles œcuméniques, qui ne purent se réunir que quand la puissance publique fut chrétienne. C'est dans chaque église seulement que cette unité extérieure pouvait être obtenue par le gouvernement de l'évêque, et c'est l'objet que Cyprien a poursuivi avec tant de passion et de succès.

C'est la passion qui le rend éloquent, en se faisant jour à travers les textes. C'est ainsi qu'il nous montre l'Ennemi, c'est-à-dire l'esprit du mal, abattu d'abord par la ruine de l'erreur quand il a vu les idoles abandonnées et leurs temples déserts, mais se retournant tout à coup et reprenant ses espérances, lorsqu'il a inventé le schisme pour désunir l'église par une voie cachée et plus dangereuse. C'est ainsi qu'il défend aux séparés de prétendre à l'honneur du martyre : car ils ont troublé l'union et la paix ; l'amour leur a manqué ; il reprend les ardentes paroles de Paul sur l'amour (ἀγάπη, *caritas*) que rien ne remplace : « Et quand je livrerais mon corps au feu, si je n'ai l'amour, je n'ai rien gagné ; » et il les met au défi de trouver la couronne dans les supplices mêmes, où ils ne trouveront que condamnation et désespoir. Il fait de ces hommes le portrait le plus odieux et le plus triste : ils sont pires que les Tombés ; car le Tombé regrette son église, et l'autre la renie ; le Tombé ne fait de mal qu'à lui ; l'autre entraîne ses frères à leur perte : le Tombé se repent et pleure, l'autre est joyeux et fier de son crime ; le Tombé a péché une fois, l'autre pèche tous les jours ; le Tombé a devant lui l'espoir du martyre ; pour l'autre, tant qu'il est hors de l'église, il n'y a rien à espérer.

Tout cela est vif et puissant, mais terrible. Nul n'a plus fait que Cyprien pour établir dans l'église l'autorité, mais on sent que cette autorité sera un jour bien dure. C'est le despotisme clérical, c'est

(1) J'indique ici les incises contestées par les premiers et les derniers mots de chacune :

C'est sur lui — paître ses brebis.
Et la primauté — par un accord unanime.
Celui qui résista — et qui l'abandonna.

l'asservissement des peuples que cette éloquence a préparé. A qui la faute? Il ne faut pas hésiter à le dire : la faute en est aux persécutions. On était sur un champ de bataille ; l'évêque était le capitaine et devait être obéi. Toute indépendance profitait à l'Ennemi et devenait défection. C'est pour défendre leur liberté contre la puissance romaine que les chrétiens ont élevé une puissance qui a détruit pour des siècles toute liberté.

Mais une autre réflexion vient à l'esprit à la lecture de ce discours, c'est que l'éloquence de Cyprien allait à détruire aussi, sans qu'il s'en doutât, l'indépendance des évêques. Il a beau être ingénieux à interpréter la parole adressée à Pierre, cette parole devait inévitablement aboutir à faire de l'église une monarchie ; car jusque-là il manquait toujours quelque chose à l'unité. Le temps n'est pas loin où le chef de l'église de Rome sera porté définitivement par la force des choses au-dessus de tous, où il deviendra, en effet, un évêque des évêques, où seul il s'appellera le pape, où il pourra même porter tout de bon ce titre de pontife suprême, qui était resté celui des césars tant que la vieille religion a régné. Le catholicisme a été achevé le jour où le *Tu es Petrus* a été gravé en lettres colossales au-dessous du dôme de Saint-Pierre. Et c'est précisément à ce comble de grandeur qu'a commencé son déclin. Mais les églises affranchies n'ont pu échapper à la domination de la papauté qu'en détruisant aussi la domination des évêques, sur laquelle celle-là était assise, quelque illusion que se soient faite là-dessus, soit le grand évêque de Carthage, soit nos illustres évêques gallicans.

Un autre petit écrit de Cyprien, *de la Jalousie et de l'Envie*, lui a évidemment été inspiré encore par sa querelle avec les dissidens. C'est par ces sentimens qu'il explique comment ils se sont séparés de lui. Partout où il y a un gouvernement et une opposition, il est rare qu'on ne puisse pas surprendre quelque part chez les mécontens des passions de cette espèce ; il est rare aussi qu'elles suffisent à rendre compte de leurs plaintes et de leurs attaques. Qu'aurait dit Cyprien si on lui eût soutenu qu'il n'y avait des chréiens que parce que les césars, les puissans, les riches, tous ceux qui se trouvaient bien de l'ordre établi, avaient soulevé la jalousie et l'envie de tous ceux qui en souffraient?

HAVET.

LORD TENNYSON

I

Il y a plus de vingt ans que M. Taine et M. Émile Montégut, avec l'autorité qui leur appartient, ont fait connaître Alfred Tennyson aux lecteurs de cette *Revue*. Depuis lors, l'œuvre du poète anglais a doublé d'étendue. Grâce à des remaniemens successifs et à d'incessantes retouches, la partie ancienne a changé d'aspect. L'écrivain s'est engagé dans des voies nouvelles; on a découvert un second, ou plutôt un troisième Tennyson, et les relations de l'auteur avec la critique et le public ont été profondément modifiées par cette découverte. Récemment il a reçu la plus haute consécration dont disposent, en Angleterre, les pouvoirs publics : il s'est assis dans la chambre des lords, en attendant qu'il aille reposer à Westminster. Déjà il savoure, par avance, les honneurs un peu monotones de l'immortalité et se sent chaque jour devenir dieu. Le culte de Tennyson est organisé; il a ses rites, ses initiés, ses légendes; il a même ses sceptiques et ses athées, dont les manifestations varient du sourire à l'insulte. En sorte qu'il ne lui manque rien de ce qui constitue aujourd'hui un dieu, pas même d'être blasphémé.

Une légion de commentateurs a commencé de se distribuer ses œuvres. Quelques-uns cherchent le système poétique; les plus nombreux dégagent le dogme et la leçon morale; d'autres font leur étude de ce qui est obscur, et leurs délices de ce qui est inintelligible. Dans le lointain, on entend un pas pesant; ce sont les Allemands qui s'approchent. Mais la proie est vivante : l'heure du scoliaste teuton n'a pas encore sonné. En France, Tennyson est étudié comme un classique, et le conseil de l'instruction publique a, par une sélection judicieuse, inscrit sur nos programmes *Enoch Arden*

et les *Idylles du roi*. Le moment nous semble venu d'offrir au public une vue d'ensemble, et comme un fil conducteur à travers cette œuvre touffue, mystérieuse, variée d'aspects, d'un accès difficile aux étrangers.

La nouvelle méthode critique veut qu'on s'abandonne à l'écrivain au lieu de le juger, qu'on s'en pénètre, qu'on s'en imprègne, qu'on s'en grise ; puis que l'on fasse, par un choix de mots puissans et capiteux, partager cette ivresse au lecteur. Cette critique turbulente et passionnée n'aurait ici rien à faire. On ne s'enivre pas de Tennyson, on le déguste. Pour l'entendre, il faut faire appel aux facultés les plus délicates ; il faut le sentir dans les conditions où il a écrit : dans la solitude, dans le calme, dans l'oubli ou le dédain des vulgarités, dans le silence des ambitions et des appétits, dans la paisible plénitude de la puissance intellectuelle. Débarrassée du lest qui l'alourdit, l'intelligence s'élève peu à peu avec le poète vers les régions supérieures de l'art. Là, elle se baigne dans l'air libre des hauteurs, et, comme sur une cime, voit se dérouler au-dessous d'elle le monde des idées.

I.

Ce siècle avait neuf ans. L'Angleterre était riche en poètes, mais elle ignorait une partie de sa richesse. Crabbe, dans sa petite paroisse de l'est, allumait le feu avec ses manuscrits de jeunesse. A l'autre bout du royaume, Wordsworth, enfermé dans sa maison par l'hiver, écrivait lentement *l'Excursion*, et rêvait aux moyens de retremper la poésie dans ses sources. Coleridge lisait Goethe et s'enveloppait d'un nuage d'opium. Southey, médiocre et laborieux, entassait, pour nourrir sa famille, les histoires sur les épopées. Thomas Moore se débattait contre des responsabilités pécuniaires, au milieu desquelles il oubliait un peu la muse lyrique et la patrie irlandaise. Campbell, en qui finissait l'école classique, cherchait, sans le trouver, un pendant à l'Ode sur la bataille de Hohenlinden. Rogers, banquier et poète, donnait à dîner. Savage Landor courait le monde, se faisant partout des querelles et fondant des « prix de régicide. » Charles Lamb griffonnait les Essais d'Elia sur un pupitre de la compagnie des Indes. Keats broyait des drogues chez un apothicaire, tout en dévorant un volume de Spenser. Shelley sortait d'Eton, et se préparait à étonner l'université de ses froides audaces. L'Angleterre était tentée de prendre pour un Homère, — le mot est de George IV, — le greffier de la cour des sessions d'Édimbourg, qui venait de publier le *Lai du dernier ménestrel* et *Marmion*. Mais cette année même paraissaient *les Heures de paresse* : c'était le premier volume de vers d'un jeune homme inconnu, de lord Byron,

qui allait, dans *Childe Harold*, devenir l'interprète de la haine nationale contre Napoléon. C'est à ce moment que naissait Alfred Tennyson, le second des sept fils qui vinrent successivement peupler le presbytère du docteur Tennyson dans le petit village de Somersby, où l'on comptait alors moins de cent habitans.

Lorsque, vingt ans plus tard, Charles et Alfred Tennyson entrèrent à l'université, les choses avaient bien changé de face. La génération poétique qui avait commencé avec le siècle, s'était, pour ainsi dire, dévorée elle-même. Les plus jeunes et les plus grands étaient prématurément tombés ; les autres approchaient du terme, ou devaient se survivre obscurément, laissant le champ libre à une nouvelle race intellectuelle. La guerre était finie, les peuples s'embrassaient, l'activité se tournait vers le progrès social. En Angleterre, l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire étaient dans l'air ; partout des sociétés se fondaient pour la libre discussion et l'examen des problèmes politiques.

A Cambridge, Alfred et Charles, obéissant à ces affinités qui se font jour si rapidement dans les grandes réunions de jeunes gens, firent partie d'un petit cénacle où l'on dédaignait les amusemens traditionnels de la vie universitaire, les grossières escapades et les nuits passées à boire. Là, se rencontraient Merivale, Monckton-Milnes, Trench, Henry Alford. Tous devaient tenir une plume, marquer leur place dans l'état, dans l'église ou dans les lettres. On se réunissait chez l'un d'eux ; dans une modeste chambre d'étudiant ou sur le gazon des pelouses académiques, on agitait sans se lasser les questions de la vie et de la mort, l'avenir des âmes aussi bien que celui des sociétés. Souvent, on jouait, entre soi, des fragmens de Shakspeare. Un grand garçon, d'humeur vagabonde et joyeuse, alors activement occupé à gaspiller son patrimoine, venait parfois se joindre au groupe : on l'appelait Thackeray. Mais l'âme du petit cercle était Arthur Hallam, le fils du vénérable historien. Nature ardente et fine, rigoureuse et tendre, sous une enveloppe attrayante et avec des dehors presque féminins, le jeune Hallam exerçait sur ses compagnons un ascendant étrange, fait de charme et d'autorité.

Les sept fils que Mrs Tennyson avait mis au monde ont fait des vers : un seul fut poète. Au début, il était malaisé de distinguer la vocation durable de ce qui n'est, la plupart du temps, qu'une floraison printanière de l'imagination. Même avant d'entrer à l'université, Alfred avait publié, conjointement avec son frère Charles, chez un petit imprimeur de province, un modeste volume auquel personne ne prit garde. Il n'en fut pas de même du poème intitulé *Tombouctou*. L'université le couronna, bien qu'il s'écartât des formes classiques, et l'*Athenæum*, rendant compte à ses lecteurs de cette

production juvénile, y vit « la promesse d'un grand poète. » Lorsque parurent successivement, de 1830 à 1833, les *Ballades lyriques*, les *Poèmes* et le *Conte d'amour* (1), le petit cénacle, un peu agrandi, se transforma en une société de propagande et d'admiration pour prôner son poète. Arthur Hallam publia, dans l'*Englishman's Magazine*, un article que Christopher North baptisa ironiquement « un Essai sur le génie de M. Tennyson. »

Ni les éloges d'Hallam, ni les moqueries de Christopher North ne donnèrent l'éveil au grand public, qui demeurait encore indifférent. L'originalité poétique n'apparaissait pas encore clairement dans ces premiers essais. On y retrouvait successivement un emprunt à toutes les écoles, un écho de toutes les doctrines, un reflet de tous les poètes, Shelley excepté. Si la *Dame de Shalott* et les *Mangeurs de lotus* rappelaient la manière vague et rêveuse de Coleridge, la *Fille du meunier* était l'idylle anglaise, suivant la formule nouvelle de Wordsworth, l'amour pur et durable, intimement lié aux beautés douces et tranquilles du paysage qui lui sert de cadre. *Fatima*, c'était l'Orient de Moore et de Southey, avec sa fièvre voluptueuse et ses féeriques éblouissemens. L'idéal grec palpitait dans *Œnone*, non plus tel que l'offraient les universités, imposant et sévère sous ses draperies rigides aux plis immuables, mais ranimé par le sens érudit et fin de Savage Landor, réchauffé par le panthéisme ardent et ingénu de Keats. La note de Byron, qui aurait dû dominer toutes les autres, ne se faisait guère entendre, à moins qu'on n'attribue à son influence les pièces qui terminaient le volume de 1832, et où s'épanchait un libéralisme fougueux autant qu'indéterminé.

Des figures féminines, moitié réelles, moitié imaginaires, voltigent autour du jeune homme. C'est Claribel, c'est Oriana, c'est Madeline, c'est Éléonore, chœur de sylphides, qui le rafraîchissent du vent de leurs ailes et de leurs robes blanches. Une d'elles l'effleure : il s'aperçoit que la sylphide est une jeune fille. Les yeux rivés à ses traits adorés, il marche comme dans un rêve; une flamme circule lentement dans ses veines. Vient-elle à prononcer son nom, il ne respire plus, sa langue s'embarrasse, sa vie s'arrête, et il lui semble qu'il va mourir de bonheur. Qu'est-ce autre chose, sinon l'émoi d'un organisme vierge à l'approche de la femme? Même extase sur le sein de la nature dans le *Conte d'amour*. Tennyson avait dix-neuf ans lorsqu'il écrivit ce petit poème. A cet âge, que sait-on des passions? En revanche, la jeunesse des organes fait de toutes les sensations une jouissance, de tous les contacts une caresse. Sensualisme innocent pour lequel le murmure d'une source, la tiédeur d'une nuit d'été, la fraîcheur de l'eau, le bruissement des mille

(1) Littéralement *le Récit de l'amant*.

existences qui rampent dans l'herbe ou sautillent dans les buissons, le plaisir de bondir dans les prairies ou de sommeiller dans les lieux déserts, deviennent tour à tour des causes d'exaltation ou de recueillement, d'attendrissement ou de joie. Quoi d'étonnant si, dans le *Conte d'amour*, les personnages pensent à peine, parlent peu, agissent moins encore, tandis qu'autour d'eux la nature déborde de vie et palpite de tendresse! Camille et Julien se taisent, mais « le vent parle d'amour à la cascade, qui lui répond par le doux frémissement de ses eaux frissonnantes. Par instans, le vent paraît défaillir de volupté, puis il se ranime pour jeter un appel encore plus passionné... »

Ainsi, devant la femme comme devant la nature, c'est l'effacement, l'oubli, l'anéantissement délicieux de la personne humaine. Musique des mots, faculté de traduire les idées par des images, sentiment de la beauté qu'il ne sépare jamais de l'élégance, le poète possède déjà tous ses dons; il ne se possède pas encore lui-même. Dans ces œuvres juvéniles de Tennyson, ce qu'on cherche et ce qu'on ne trouve pas, c'est Tennyson. L'instrument poétique est prêt : où est l'âme qui le fera vibrer?

Songez qu'à cette époque, les poètes avaient cessé d'être modestes. Il était bien loin le temps où un madrigal glissé dans un bouquet, un quatrain heureux, inséré dans l'*Almanach des Muses*, suffisait à la réputation d'un homme, parfois à sa fortune académique. Les poètes parlaient maintenant de leur « fonction, » et même de leur « mission; » ils se donnaient des noms augustes; ils se parlaient à eux-mêmes avec une solennité biblique pour donner l'exemple aux autres. Par une prétention renouvelée d'Orphée et d'Amphion, ils entendaient que la société moderne se rebâtît en cadence, au bruit de leurs chants. Le bon sens du jeune Anglais répudiait ces exagérations; mais, s'il n'aspirait pas à devenir un apôtre, ni un pasteur d'hommes, il ne se contentait plus d'être un virtuose, un joueur de flûte. Moins sincère, il se serait mis à la remorque d'une secte ou d'un parti; il aurait pris pour piédestal une des philosophies qui se partagent le monde. Mais il avait la rare honnêteté de penser qu'avant de professer il faut comprendre, et qu'avant de pontifier il faut croire. Effrayé de se trouver si ondoyant et si divers, il travaillait à se saisir, à se concentrer, à s'enraciner dans une doctrine. Aussi se rapprochait-il de ce séduisant ami de sa jeunesse qui avait flotté comme lui, et qui, avant lui, avait jeté l'ancre. Chaque jour le spiritualisme d'Arthur Hallam devenait plus brûlant et plus affirmatif. Comme le héros de ce petit poème mystique que Tennyson devait écrire trente ans plus tard, il devait à sa pureté morale la nette vision du monde métaphysique. La vérité qui se dérobe à tant d'hommes, qui se montre à quelques-uns confuse et voilée,

lui apparaissait rayonnante d'évidence, éblouissante de clarté. Tennyson s'éclairait de ce reflet, s'échauffait à ce foyer. Hallam pensait en Tennyson; il semblait user des facultés poétiques de son ami comme si elles eussent été siennes. Un coup de foudre vint briser cette amitié. Dans l'automne de 1833, on apprit tout à coup qu'Arthur Hallam, saisi d'un mal que les médecins n'avaient pu vaincre, avait succombé à Vienne en quelques jours.

II.

Le poète écrivit sa douleur; pour employer un mot aujourd'hui suranné, il la chanta. S'il y a des deuils muets, qui ne trouvent ni voix ni larmes, ce n'est pas celui-là. L'ami, séparé de son ami, n'est pas atteint dans ses parties vitales. Ses facultés sont surexcitées et non détruites par le chagrin. Ne soyons pas surpris s'il trouve des mots pour se plaindre, et si sa plainte le console. D'abord, c'est la stupeur, le morne abattement, ou la révolte de l'esprit, qui refuse de croire à la catastrophe. Cependant le corps d'Arthur Hallam est ramené par mer au lieu de son dernier repos. Lent et funèbre voyage au cours duquel la pensée de son ami le veille assidûment, lugubre ou apaisée suivant que la mer gronde ou sourit. Enfin, le navire a rendu son triste fardeau; le 3 janvier 1834, le jeune Hallam est couché sous les dalles de la petite église de Clivedon, où son sommeil sera bercé par le bruit lointain des marées qui montent et descendent le large estuaire de la Wye.

Et puis les jours, les semaines, les mois s'écoulent; l'année ramène des dates chéries qui réveillent certains souvenirs. A Noël, dans le petit cercle de famille, l'absence du mort est cruellement sentie; sa gaîté et sa grâce manquent à la fête; la vue de sa place vide fait monter des pleurs aux yeux. Douze mois se passent; Noël revient une seconde fois,.. puis une troisième. Les visages ont repris leur sourire, la fête son aspect accoutumé. Hélas! « Le regret, lui aussi, peut-il mourir? » Seul, le poète reste fidèle. Aussi bien, il ne lui est pas possible d'oublier. Comme autrefois il ne pouvait vivre sans son ami, à présent il ne peut vivre sans sa douleur. « Elle lui est nécessaire; elle est la moitié de sa vie, » peut-être la meilleure. Elle prend toutes les formes; elle se confond « avec chaque battement de la vague, avec chaque tressaillement du vent. » Au printemps, elle « devient la violette d'avril; elle bourgeonne et fleurit avec tout le reste; » puis, « elle se colore des feux de l'été, » elle reflète les majestueuses tristesses de l'hiver. Quelquefois elle se déride et se pare; elle a les coquetteries virginales d'une fiancée.

L'imagination du poète le conduit souvent vers cette longue rue

de Londres, monotone et maussade, vers cette noire maison dont il n'a jamais secoué le marteau sans émotion. Plus volontiers, elle retourne vers cette résidence de campagne, vers ces pelouses sur lesquelles, dans les beaux soirs, Arthur Hallam se couchait pour lire Dante avec son ami. Lorsque la lune effleure les rideaux de son lit, il sait que ce rayon de lune « fait comme une gloire sur le mur au-dessus de sa tombe... Une flamme d'argent glisse lentement sur le marbre, éclairant l'une après l'autre les lettres de son nom, » et la date fatale... Fatigués de cette obsession, les yeux du poète se ferment enfin, et lorsqu'il s'éveille, il sait encore qu'à travers la brume qui pèse sur les champs et la mer, la première clarté de l'aube vient se poser sur la tablette de marbre et la fait luire dans la pénombre de l'église endormie.

Ces chants sont courts : ils n'ont que la mesure d'une pensée ou d'un sentiment. Le poète les compare à « un vol d'hirondelles, qui prennent leur essor, après avoir trempé le bout de leurs ailes dans une rosée de larmes. » Ces feuilles volantes, jetées les unes sur les autres, comme des pelletées de terre bénie sur le cercueil du mort aimé s'accumulaient dans un tiroir secret. Au bout de dix ans, il y en avait un monceau. Sur la première, en guise de titre et de frontispice, Tennyson écrivit les mots qui forment l'inscription tombale de Clivedon :

IN MEMORIAM
A. H. H.
OBIIT ANNO MDCCCXXXIII.

Un monceau de feuilles noircies n'est pas toujours un livre : essayons d'expliquer pourquoi *In Memoriam* en est un. Deux choses font un livre : l'ordre et l'unité. L'ordre fait défaut ; quant à l'unité, où la chercherons-nous ? Sera-ce cette jeune et attrayante figure d'Hallam, que nous sommes, en ouvrant le volume, désireux de connaître et disposés à aimer? Cette curiosité n'est pas seulement frustrée, elle est châtiée par le poète. Loin de nous montrer son ami, il nous le cache. Après avoir lu cent pages, nous savons qu'il avait les yeux bleus, qu'il étudiait les lois, qu'il devait épouser une parente de l'auteur, qu'il avait voyagé avec lui sur le Rhin, qu'il se couchait sur l'herbe pour lire *la Divine Comédie*, enfin, qu'il habitait, à Londres, une maison noire. Ce n'est pas sur de tels détails que notre sensibilité peut s'émouvoir. En conclura-t-on que Tennyson n'a pas su, lui, le maître artiste, tracer une esquisse touchante d'une figure si bien connue et trop présente? La vérité est qu'il a cherché bien moins à peindre qu'à idéaliser son ami, bien moins à fixer sa physionomie terrestre qu'à deviner sa physionomie

céleste. Lorsque, vers la fin d'*In Memoriam*, il trace un portrait moral du jeune Hallam, lorsqu'il nous représente « cette richesse de cœur qui s'épanche en paroles abondantes, coulant d'une source intime et jamais tarie, ce regard clair, pénétrant, qui a sondé tous les détours, tous les sentiers de la pensée, cette force séraphique pour prendre corps à corps et terrasser le doute ; cette brûlante logique qui, dans sa course impétueuse, laisse derrière elle ses auditeurs ; cette haute nature éprise du bien, avec une touche d'austérité et d'ascétique mélancolie,.. cette passion de la liberté... enfin cette virilité et cette grâce féminine... » nous ne nous sentons pas capables de réaliser tant d'abstractions ; nous ne sommes pas devant un homme, mais devant un agrégat de facultés, devant une pyramide de vertus.

Si l'intérêt d'*In Memoriam* n'est pas dans l'évocation d'un être humain par le souvenir, si l'auteur n'a pas voulu, au-dessus du corps périssable d'Hallam, ciseler sa statue immortelle, qu'a-t-il voulu? Faut-il, — avec le docteur Tainsh, le docteur Robertson, M. Genung, et beaucoup d'autres critiques, membres, pour la plupart, de l'église d'Angleterre, — faut-il voir dans cette réunion de poèmes une démonstration de l'immortalité de l'âme?

Ces mots : démonstration de l'immortalité, qui paraissent tout simples à des clergymen, et qui assimilent le dogme de la vie future à un théorème de Legendre, nous ont toujours profondément inquiété. Dès le collège, nous sentions une sueur froide lorsqu'on se préparait à nous « dicter » une « preuve » de l'existence de Dieu ou de la spiritualité de l'âme. Si la preuve, pensions-nous, allait se trouver insuffisante ou ridicule? Si nous perdions d'un coup ce fameux pari, plein d'angoisse, dont parle Pascal, et dont notre bonheur est l'enjeu?.. Heureusement, Tennyson ne « démontre » pas. *In Memoriam* n'est pas encore ce pont jeté entre la terre et le ciel, sur lequel certaines églises rationalistes espèrent marcher du confort humain à la béatitude céleste, bannières déployées, en chantant des cantiques. Nous l'avouerons, dussions-nous affliger les clergymen : nous doutons de la construction de ce pont encore plus que du tunnel sous la Manche. Mais là où la dialectique hésite, l'intuition passe ; le grand vide peut être franchi d'un bond ou d'un coup d'aile, comme il l'est par Tennyson.

Ce n'est pas une démonstration ; car la démonstration procède du doute à la certitude, tandis qu'*In Memoriam* commence et finit par la foi. Mais, au début, c'est la foi tremblante, harcelée par l'inquiétude, obscurcie par l'ignorance. Finalement, c'est la foi lucide, assurée, triomphante. L'âme laissée sur la terre part à la recherche de l'âme qui l'a quittée : bien faible, d'abord, est la lueur qui

éclaire sa route. Un carrefour se présente où se croisent deux chemins. Elle est placée entre la religion, qui dit oui, et la nature, qui dit non. Que de spectacles discordans dans le monde physique, qui semble si souvent en proie au mal et en lutte avec Dieu! Surtout quel mépris de l'individu, partout et toujours sacrifié à l'espèce! Cette espèce elle-même, la nature en a-t-elle tant de soin après tout? Comptez les types disparus depuis que les temps ont commencé. L'homme ne serait-il pas un de ces types, destiné à disparaître dans une prochaine convulsion du globe? Le poète ne veut pas le penser. Il veut croire « que nul ne marche ici-bas sans but, qu'aucune existence ne sera détruite, jetée au rebut; » qu'après bien des erreurs, des souffrances et des crimes, un jour luira, encore lointain, où le bien succédera au mal, « où l'hiver se changera en printemps. » Et il ajoute, ressaisi par une mélancolique inquiétude : « Voilà mon rêve, mais que suis-je moi-même? Un petit enfant que la nuit fait pleurer et que fait aussi pleurer la lumière, un enfant qui n'a qu'un cri pour langage! »

Ce n'est pas, on le voit, une chaîne d'argumens et de réfutations; ce sont des aspirations et des craintes qui se chassent et s'entrechoquent comme les rayons et les ombres. L'âme pense ou prie, raisonne ou devine; pareille à ces animaux qui appartiennent à deux élémens et se servent tantôt de leurs pieds, tantôt de leurs ailes, tour à tour elle rampe dans les ténèbres et dans les ronces, puis elle plane dans l'immensité vertigineuse.

C'est ainsi qu'elle réussit à rentrer en communication avec son guide spirituel. Sans doute il ne redeviendra jamais visible aux yeux du corps. « Le temps est passé où les esprits hantaient les murs en ruines et les chambres désertes des vieux châteaux. » Maintenant ils hantent la mémoire et la conscience de ceux qui les ont aimés; mais il faut que cette mémoire soit limpide comme un ciel sans nuage, il faut que cette conscience soit paisible comme une mer au repos. Alors « pourquoi l'âme ne se manifesterait-elle pas à l'âme? Pourquoi l'esprit ne parlerait-il pas à l'esprit? » Un soir qu'il est demeuré seul après les entretiens de la famille, et qu'il est saisi d'un ardent désir de renouer l'amitié brisée, il lui semble qu'un autre esprit envahit le sien, que ses facultés se doublent. Il voit ce qu'il n'a jamais vu; il sent ce qu'il n'avait jamais senti; il aperçoit des vérités qui n'ont point d'expression dans les langues humaines. Dès lors le deuil est fini, la douleur n'a plus d'objet. Une nouvelle possession commence, que rien, désormais, ne pourra interrompre ni détruire. C'est dans son propre être que Tennyson a ressuscité son ami; il le porte en soi; il sera, à l'avenir, Alfred Tennyson et Arthur Hallam. Il n'a plus de raison

pour se cacher et se taire, et, afin de mieux marquer le retour du poète à la vie, le long hymne funèbre se termine par un chant nuptial.

On pensera peut-être que nous prenons au sérieux un mensonge poétique. Nous répondrons que ce tête-à-tête avec un mort a duré dix ans. Dix ans pendant lesquels le public n'a rien lu de Tennyson, n'a même pas entendu prononcer son nom! Dix ans pendant lesquels il n'a seulement pas songé à réimprimer l'édition épuisée de ses premières œuvres! Donne-t-on dix années de sa jeunesse à une simple fiction littéraire? Toute existence a sa crise : la perte d'Arthur Hallam a marqué cette crise dans la carrière du poète que nous étudions. Chose singulière : elle coïncide avec une crise analogue dans la vie nationale. C'est le moment où Carlyle, sorti, lui aussi, d'une profonde retraite, arrive à Londres avec le manuscrit du *Sartor resartus*. Dickens, dans *Pickwick* et dans *Olivier Twist*, cingle l'hypocrisie et la vanité, dénonce les abus, pendant que John Bright et Daniel O'Connell font la guerre aux monopoles. Avec Cobden, une ère nouvelle commence dans l'histoire de l'industrie. Le docteur Newman et le docteur Pusey stimulent les âmes croyantes, tandis que, à l'autre pôle de la pensée religieuse, Maurice et Thomas Arnold essaient d'entraîner l'église d'Angleterre dans les voies du progrès humain. Alors se répandent dans les foules les *Traités pour le temps*, qui traduisent, sous une forme populaire, les tendances du « mouvement d'Oxford. » Rien de plus fécond que ces dix années qui s'écoulent entre le vote du bill de réforme et le rappel des *Corn-Laws*. Le caractère général de l'époque est facile à définir en deux mots : il est libéral et spiritualiste. C'est précisément dans le même sens que s'était dirigée l'évolution particulière de Tennyson. Perdu dans son deuil privé, oublié de tous, méditant à l'écart sur une tombe, il était resté à l'unisson avec l'âme de son pays. Aussi, dès qu'il reparut devant le public en 1842, fut-il immédiatement reconnu et salué comme le grand poète de l'Angleterre.

III.

Le recueil de 1842 contenait les meilleures pièces parues dans les publications précédentes, celles qui avaient semblé à Tennyson dignes d'être sauvées de l'oubli. Il les avait retouchées en diverses façons, soit pour obéir à un goût de plus en plus délicat ou pour les mettre en harmonie avec son nouvel état d'esprit. Les morceaux néo-grecs restaient pour le régal de quelques raffinés; car l'hellénisme, en Angleterre, ne sera jamais qu'un accident, une mode, un caprice. Bien autrement spontané, bien autrement large est le cou-

rant qui entraîne la pensée des Anglais vers le moyen âge, leur véritable antiquité : c'est là que le génie saxon se retrempe comme en une source intarissable et profonde. Cette puissance d'évoquer le monde gothique, avec tout son charme d'étrangeté lointaine, n'avait encore pu que s'annoncer chez Tennyson par quelques esquisses : elle se révélait par un chef-d'œuvre, la *Mort d'Arthur*, Nous retrouverons bientôt ce morceau à sa place définitive parmi *les Idylles du roi*.

Le dialogue des *Deux Voix*, où l'auteur a condensé avec une énergie singulière, mais sans ordre et sans conclusion, ce qui peut être dit pour ou contre la vie, représente, dans le recueil de 1842, la métaphysique religieuse. Dans saint Siméon Stylite, ce grand pécheur et ce grand saint, qui craint d'être damné, mais ne s'étonne pas de faire des miracles, le mysticisme du Nord raillait avec plus de vigueur que de justesse le mysticisme du Midi sans s'apercevoir que, dans ce mélange d'humilité incompréhensible et d'incommensurable orgueil, il eût été encore plus facile de reconnaître le puritain anglais que l'ascète oriental. Mais si ces pièces ne pouvaient plaire qu'à un petit nombre, combien de cœurs devaient être doucement émus par la touchante histoire de *Dora!* Combien d'imaginations séduites par les vers frais et charmans du *Chêne qui parle!* Avec plus de rectitude morale, avec une délicatesse de sentimens bien supérieure, *Dora* nous rappelle l'idylle trop vantée de Ruth et Noémi. Comme dans la Bible, nous sommes mêlés aux moissonneurs, nous respirons l'odeur de la terre. Un fils qui ne cède pas, un père qui ne pardonne point, deux orgueils qui se brisent l'un contre l'autre, sont des caractères vraiment anglais. L'humble héroïsme, l'abnégation angélique de deux femmes pansent ces blessures; le sourire d'un petit enfant fond en pleurs un cœur irrité que rien n'a pu fléchir. C'est un roman concentré en quelques pages. On aimerait à voir une femme telle que l'auteur de *Queechy* ou l'auteur de *Jane Eyre* le développer, l'embellir de ses pures fantaisies. Tel qu'il est, dans sa brièveté austère, il a le privilège des choses excellentes, qui est de faire penser beaucoup et beaucoup sentir. Dora et Mary ont, toutes deux, aimé le pauvre William. Mary était sa femme; elle a pu l'aimer sans mystère, elle peut le pleurer sans honte. Dora cache ses larmes comme elle a caché son amour; nous ne le connaissons nous-mêmes que pour l'avoir deviné. Lequel de ces deux amours restera fidèle jusqu'à la mort? Mary, au bout de quelques années, reprendra un autre compagnon; Dora mourra fille. Comme elle a aimé la première, elle aimera aussi la dernière. Par ce seul trait, le poète nous fait comprendre qu'il y a deux amours sur la terre : l'un qui reçoit, l'autre qui donne; l'un qui s'alimente par les caresses d'un être vivant, l'autre

pour qui les absens et les morts sont toujours présens ; l'un, pour qui cette courte vie est trop longue ; l'autre, qui, des rêves d'enfance aux regrets suprêmes, embrasse l'existence entière et défie la tombe.

Le Chêne qui parle nous transporte parmi les vieilles futaies d'un parc entrecoupé de larges clairières. Ce chêne a cinq siècles ; il a vu bien des orages, bien des guerres, bien des rendez-vous. Peut-être a-t-il, dans ses cavités, donné refuge à des proscrits ; sous ses frondaisons vénérables il a abrité plusieurs générations de Rosamondes, d'Alices, de Margarets. Un amoureux l'interroge : « Qu'a fait hier ma bien-aimée ? — Elle est venue rêver à mon ombre, et, sûre de n'être point vue, elle a imprimé, en rougissant, ses lèvres sur les lettres de son propre nom, gravées par toi dans mon écorce ; elle a cherché à m'entourer de ses bras : — « Que ne suis-je élancé comme ce jeune bouleau, mon voisin, pour que ses mains puissent se nouer autour de mon tronc !.. Trois fois heureux celui qui peut caresser le flot embaumé de ses cheveux, sentir le moelleux contact de cette main vierge !.. Je ne suis qu'un bois dur, et, pourtant, sous ma rugueuse enveloppe, j'ai senti jusque dans mes anneaux les plus intimes passer un obscur sentiment de plaisir, comme ces vagues mouvemens qui, à chaque printemps, me rappellent encore la révolution de l'année. » — Puis, la jeune fille s'est endormie à ses pieds. Pour bercer ses rêves, il a confondu, avec le bruissement infini de son feuillage, je ne sais quelles bouffées de musique venues de la ville en fête ; il a noyé d'ombre son corps charmant, laissant tomber tantôt une goutte de soleil sur son cou, tantôt une goutte de rosée sur sa blanche poitrine.

On sent encore ici le sensualisme naïf et tendre du *Conte d'amour*. Dans *Locksley-Hall* vibre, avec une poésie moins efféminée, une note plus personnelle. Une jeune fille, — celle peut-être que nous venons de voir au pied du chêne merveilleux, — oublie son premier amour pour faire un mariage de vanité, et c'est l'amant trahi qui se charge de l'épithalame : « Jour par jour, tu descendras à son niveau ; ce qu'il y a eu en toi de délicat se fera grossier pour s'assimiler à son limon ; et quand sa passion aura dépensé sa première force, il t'estimera un peu plus que son chien, il t'aimera un peu mieux que son cheval. Qu'y a-t-il ? Ses yeux sont pesans. Ne demande pas si c'est le vin qui les rend vitreux. Va à lui : c'est ton devoir. Embrasse-le ; prends sa main dans la tienne. Peut-être que mylord est las, qu'il a le cerveau fatigué ?.. Amuse-le de tes fantaisies les plus légères, caresse-le de tes pensées les plus délicates. Il te répondra... oh ! des choses faciles à comprendre... Mieux vaudrait que tu fusses morte devant moi, quand j'aurais dû te tuer de ma main ! »

Dix ans, vingt ans plus tard, le poète retrouvera dans *Maud*, dans *Aylmer-field*, ce même accent de colère, cette même âpreté vengeresse où l'on devine un altier et profond ressentiment de jeunesse, tardivement pacifié par les dédains de la maturité. Ce sera encore la lutte de l'amour contre l'orgueil. Quelles figures vraies que les parens de la jeune fille dans *Aylmer-field!* Mylady, une rose séchée, une « beauté passée, » du temps où l'on allait danser à Almacks, féroce sous sa langueur prétentieuse, quelque chose de plat et d'insipide comme la dame de carreau; le baronnet, un homme charmant tant qu'on lui obéit : effleurez-le dans son amour-propre, et vous retrouverez le toucheur de bœufs normand, dont huit cents ans de noblesse, c'est-à-dire de paresse, ont épaissi le sang. Le poète les poursuit, les punit; après eux, il en veut encore à la maison elle-même, aux grands arbres qui faisaient sa gloire. Il veut que tout soit détruit, que la charrue y passe, que le limaçon, la taupe, le mulot et jusqu'au ver immonde, que tous les humbles hôtes de la solitude creusent leur trou là où l'homme orgueilleux a tenu sa cour.

Maud est le journal d'une passion, un drame autobiographique et subjectif. Qu'un romancier traite en prose un sujet analogue, vous lui demanderez une suite de scènes; vous ne devez attendre d'un poète, et vous n'obtenez de Tennyson qu'une série, ou, pour mieux dire, une gamme d'impressions par lesquelles passe le héros du poème. Misanthropie amère et intraitable, qui se fond peu à peu devant l'amour; joie d'aimer, étonnement d'être aimé. Ici se place la catastrophe : le héros tue en duel le frère de Maud, qui l'a provoqué; ce mort sera, entre elle et lui, un obstacle infranchissable. Fuite et folie du jeune homme; cette folie change d'aspects : au milieu de la nature, c'est comme une lassitude infinie qui alterne avec une activité machinale et puérile; à Londres, dans le tumulte des passions et des affaires, c'est un transport continu, c'est le paroxysme aigu du désespoir. Maud n'est plus; que deviendra celui qu'elle a aimé? A ce moment, éclate la guerre de Crimée. C'est le salut de l'Angleterre, corrompue par l'égoïsme de la paix; ce sera aussi le salut de cette âme blessée qui ne veut pas vivre et ne peut pas mourir. Le jeune homme endosse l'uniforme et part pour l'Orient : comme le premier chant du coq, le premier appel du clairon met en fuite les fantômes dont il est obsédé. La guerre de Crimée, entreprise par les puissances occidentales pour guérir « l'homme malade, » réussit du moins à guérir le héros de Tennyson. L'enthousiasme belliqueux, alors débordant, accepte sans sourciller cette cure inattendue. C'est la religion qui dit le dernier mot dans *Aylmer-field*, c'est le patriotisme qui fournit la conclusion de *Maud*. L'école byronienne meurt réconciliée avec l'église et avec la so-

ciété. Père de famille et poète d'état, Tennyson la scelle dans sa tombe en cousant à *Manfred* un épilogue digne de *la Morale en action*.

Les dix années de 1832 à 1842 avaient été des années de recueillement et d'oubli ; les dix années qui suivent sont, au contraire, des années d'activité et de gloire. La suprématie poétique de Tennyson est acceptée sans conteste par les Anglais et les Américains. Une grossière parodie, *les Ballades du bon Gauthier*, ajoute à sa popularité. Dans *le Nouveau Timon*, Bulwer appelle « miss Tennyson, » l'auteur de *Locksley Hall*. Miss Tennyson riposte, dans le *Punch*, par un vigoureux morceau, où il est question de « certain lion auquel on met des papillotes tous les soirs, » et le lion à crinière frisée s'enfuit dans son antre. Le vieux Wordsworth vient à Londres en 1845 et s'incline devant « le plus grand des poètes anglais vivans. » C'était couronner à l'avance son successeur. A sa mort, en 1850, l'acclamation publique ratifie l'acte du gouvernement qui transfère à Tennyson le laurier et la pension. Cette même année voit le mariage de Tennyson avec miss Emily Sellwood et son installation dans le domaine de Farringford, qu'il venait d'acheter.

Farringford (1) est situé à l'extrémité occidentale de l'île de Wight, près de ces fameux rochers des Aiguilles, dont le phare garde l'entrée du Solent. Une maison en pierres grises, gaie d'aspect ; des pelouses au gazon dru, toutes blanches de pâquerettes à la fin d'avril ; à droite et à gauche, des bouquets de pins, qui brisent la rage des grands vents d'hiver ; derrière la maison, un bois, et, plus haut, la falaise de craie. Un chemin étroit, rapide, vertigineux, qui suit docilement les dentelures du *cliff*, conduit au sommet. Autour de la pointe, tournoient les grands oiseaux qui, les ailes étendues, dorment dans la tempête. D'un côté, l'œil se repose sur les masses lointaines et sombres de la Forêt-Neuve, — vieille aujourd'hui de huit siècles ; de l'autre côté, la mer blanchissante ronge un écueil. De temps à autre, passe à l'horizon un navire de guerre venant de Spithead ; il traverse lentement les zones alternatives de lumière et d'ombre. Comme Bedivir suit des yeux la barque magique qui emporte Arthur, le regard du poète accompagne dans sa route le noble vaisseau jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'une tache brune et disparaisse derrière l'immensité étincelante. Vers le soir, — à l'heure où les boutiques s'illuminent, où les théâtres flamboient, où le gaz commence à ruisseler dans les rues de Lon-

(1) Nous empruntons cette description à l'écrivain américain Bayard Taylor, qui visita Farringford en 1857, et au poète lui-même dans ses stances au docteur Maurice.

dres, — il observe la lente décoloration du ciel et voit s'allumer une à une toutes les étoiles :

> ... far from noise and smoke of town,
> I watch the twilight falling brown.

On n'oublie jamais que la mer est là. Quand on ne la voit pas, on sent, du moins, son souffle large et frais; jour et nuit, on entend sa voix. Voisinage austère qui chasse les idées mesquines, donne à la pensée quelque chose de triste et de fort. A la longue, l'intimité s'établit entre le poète et la mer : elle lui parle, il la comprend. Toujours semblable à elle-même, telle qu'au jour où sa première vague déferlait sur un rivage vierge, elle est le témoin, éternellement jeune, des plus anciennes choses, et nul n'a pu imprimer sur sa face le sceau de la vulgarité moderne. C'est près d'elle qu'il faut se réfugier; c'est près d'elle qu'on se fait une âme enfantine, un esprit antique, pour ressusciter l'idéal des sociétés disparues.

IV.

Ne plus se répandre à la fois sur tous les sentiers de l'art, ne plus se gaspiller en « petits chefs-d'œuvre, » construire enfin son « monument, » quelque chose de sévère et de vaste, dont les lignes saisiraient l'imagination et au faîte duquel brillerait une grande pensée philosophique et chrétienne : tel était le rêve de Tennyson alors au milieu de la vie et dans la plénitude du talent.

Déjà cette ambition avait, en 1847, donné naissance à *la Princesse*. Mais le succès n'avait pas répondu à l'attente de l'auteur. Dans le prologue de ce poème, on voit une jeune fille jeter en riant son écharpe autour du cou d'une statue gothique, qui représente un vieux chevalier. Cette écharpe de gaze rose sur ce bonhomme de pierre fruste, c'est une légère faute de goût; le poète en commettait une semblable, mais beaucoup plus grave, lorsqu'il parait des vives couleurs de la poésie et qu'il habillait de formes archaïques le plus prosaïque et le plus contemporain de tous les sujets : l'émancipation de la femme par l'égalité d'instruction avec l'homme. Tennyson avait eu beau broder sa fable ingrate de détails exquis, il avait eu beau indiquer la véritable solution du problème dans des vers délicieux de raison, d'éloquence et de grâce : le public, qui ne tient compte ni du labeur ni du talent dépensé, et ne sait gré à personne des tours de force inutiles, s'écartait sans savoir pourquoi. Depuis, il n'est jamais revenu à *la Princesse*.

En choisissant pour sujet le cycle d'Arthur, Tennyson mettait le pied sur un terrain qui devait le porter. Il suivait l'indication que le public lui avait donnée en plaçant hors de pair, par son accueil enthousiaste, le fragment paru en 1842.

Nous avons vu *In memoriam* formé par un amoncellement de feuilles volantes. Le *Conte d'amour* a été repris et achevé après un quart de siècle. *Maud* est composé de trois morceaux écrits à des dates différentes et dans des états psychologiques tout opposés. Les *Idylles du roi*, plus qu'aucune autre œuvre de Tennyson, sont nées d'inspirations distinctes, laborieusement soudées l'une à l'autre par un effort qui demeure trop visible. Ainsi s'est construite plus d'une résidence royale. Tantôt ajoutant une aile, tantôt exhaussant un étage, Tennyson a transformé un pavillon de chasse en un château, ou plutôt, — comme il a été dit de Fontainebleau, — en un rendez-vous de palais, d'âge et de style différens. Trente-six ans s'écoulent, si nous comptons bien, entre le moment où le poète écrit la *Mort d'Arthur*, et celui où il livre au public *le Dernier Tournoi*. En 1870, l'œuvre étant presque complète, un vieil ami de Tennyson, le doyen Alford, se charge d'expliquer aux lecteurs (1) le plan général du poème et l'ordre dans lequel doivent être lues les *Idylles*. De ce jour date une controverse qui dure encore : les uns acceptent, les autres refusent d'admettre *les Idylles du roi* parmi les épopées.

Non, Dieu merci ! ce n'est pas une épopée. L'épopée suivait son héros partout où il passait, sans rien abréger, sans rien omettre, sans oublier un seul trait du monde homérique ou chevaleresque qui se déployait sur sa route. Le soir, elle conduisait le cheval à l'écurie, retirait au chevalier chaque pièce de son armure, couchait soigneusement le soleil dans la mer pour le réveiller le lendemain matin au-delà de la montagne. Elle respectait le cours lent des heures, dénombrait les armées jusqu'au dernier homme, répétait mot à mot les discours tels qu'on les avait prononcés. La civilisation moderne est sortie de l'enfance, et, en attendant qu'elle y retombe, il faut lui offrir autre chose que les poétiques rabâchages de l'épopée. Nous voulons, d'une figure, ses traits caractéristiques ; d'une vie, ses momens héroïques. Nous ne jouissons du sentiment et de l'idée que sous une forme condensée, de même qu'on respire plusieurs champs de roses dans un flacon d'essence. Au lieu de récits, nous demandons des scènes épiques, sans lien narratif, sans autre rapport entre elles qu'une relation d'harmonie et de convenance aisément perçue par notre esprit. Tels sont les tableaux ou *Idylles* de Tennyson.

(1) *Contemporary Review*, janvier 1870.

La première impression est charmante; mais il s'y mêle une vague inquiétude. Quel est ce nouveau pays, tant de fois entrevu en songe, jamais rencontré dans l'histoire? Nous apercevons de vieilles villes étranges, aux pignons pressés, aux murs hérissés de mystérieuses bêtes; des châteaux dont les tourelles se confondent avec la roche qui les porte sur sa dent la plus aiguë; des armures argentées par un rayon de lune; des jeunes filles, délicieusement belles, aux tresses d'or et aux yeux violets, qui galopent, à travers les bois, sur des chevaux blancs comme le lait. Les figures qui nous entourent ont quelque chose de bizarre, d'imposant, de surhumain. Hommes et choses ne nous apparaissent pas comme s'ils étaient directement perçus, mais plutôt comme s'ils se reflétaient dans un lac profond. Le léger frisson de l'eau fait trembler les contours et donne aux traits une sorte de fluctuation. Au-delà de l'image transparente, on distingue le fond, un lit de sable brillant, une verdure éclatante, et cet abîme nous attire!

Quels êtres voyons-nous? Des hommes ou des fantômes? Par momens leur étreinte est une étreinte humaine; nous croyons voir un sang chaud, vivant, monter de leur cœur à leurs joues. Puis ils se dérobent, fuient dans le passé jusqu'au-delà des limites de l'histoire. Certains traits semblent préciser une date, caractériser une race. Le sentiment de docilité protectrice dont les deux frères d'Elaine entourent leur sœur conviendrait bien à deux *English boys* revenus pour passer à la maison les vacances de l'université. Quand nous entrons dans le manoir où le père d'Enide donne l'hospitalité à Gérain, nous reconnaissons la bonhomie d'un pauvre squire de campagne; quand la jeune fille desselle le cheval de l'hôte, fait et sert le dîner de ses mains délicates, quand elle s'inquiète, avec sa mère, du costume qu'elle mettra pour paraître à la cour, nous assistons au côté patriarcal de la vie féodale. Toutes les nuances sont observées. On ne parle pas, on ne s'habille pas, on ne dîne point de même à la cour du roi Arthur et dans le petit château du sire d'Astolat. Une réconfortante odeur de rôti s'échappe des cuisines royales auxquelles préside sir Kay, et achève de nous persuader que nous n'avons pas affaire à des ombres. Nous croyons avoir pris pied dans la réalité. Puis, le poète nous emporte, à la suite de sir Galahad, de Lancelot et de Parsival, dans la fantastique recherche du Saint-Graal. La nature se transforme à chaque pas; la mer, la terre, le ciel, tout est plein de dangers, d'enchantemens, de bruits prophétiques, d'apparitions terribles; au lieu des spectacles et des contacts auxquels nous sommes habitués, nous ne touchons que l'impalpable, nous ne voyons plus que l'invisible. Comme le pauvre moine auquel on raconte toutes ces belle choses, nous ouvrons de grands yeux et nous perdons de vue l'au-

teur, avec ses héros, dans un nuage de symbolisme. Volontiers nous répéterions le jugement de Merlin sur Arthur :

From overfineness unintelligible.

Faisons cependant un effort ; habituons-nous à vivre un moment entre l'allégorie et la réalité, avec ces êtres doubles qui sont tour à tour des héros de roman et des emblèmes philosophiques. C'est dans cet esprit qu'il faut franchir la merveilleuse porte de Caërléon, dont chaque sculpture est une énigme, et pénétrer dans cette grande salle où Arthur tantôt disserte et tantôt festoie avec ses chevaliers.

Sa naissance est un mystère. D'origine divine, suivant les uns, il n'est même pas, suivant les autres, l'enfant de son père. Longtemps combattu, il s'est fait accepter par ses bienfaits et par ses hauts faits. Il a formé le projet de rendre au bien ce monde que le mal a envahi. Et comment ? Par l'ascendant de l'exemple et par la force de l'épée. Il veut « toutes les femmes pures, tous les hommes loyaux et sincères. » Lorsqu'il fonde sa Table-Ronde, voici l'idéal qu'il propose à ses chevaliers : « Abattre l'idolâtrie, soutenir le Christ ; chevaucher partout en redressant les torts : ne jamais dire, ne jamais écouter la calomnie, mener une vie chaste, aimer une vierge, et n'en aimer qu'une ; » car c'est cet amour « qui inspire les grandes pensées et les douces paroles : de lui découlent courtoisie, passion de la gloire, amour de la vérité, et tout ce qui fait l'homme. » Les instrumens de cette grande œuvre seront, avec Arthur, sa compagne, sa reine, la belle Guinèvre, puis ses chevaliers, Lancelot, Tristan, Gérain, Parsival, Galahad, Pelleas, Bedivir, Gavain, Modred, apôtres armés de ce messie en cuirasse. Merlin représente la science humaine, et la met au service du pieux roi. Un délire d'optimisme transporte les âmes : une ère nouvelle commence pour le monde.

A quelle déception aboutit ce beau rêve ? Qu'advient-il de cette vertueuse troupe et de son chef ? Ceux qui sont réellement purs, le ciel les reprend à la terre ; les passions humaines revendiquent ceux en qui le mal l'emporte sur le bien. Galahad se perd dans l'extase, Parsival échange sa cotte de mailles contre un froc ; Gérain s'épuise en soupçons jaloux ; Pelleas consume sa jeunesse aux pieds d'une idole sans pitié ; Lancelot et Tristan aiment la femme d'un autre, Gavain aime toutes les femmes, et Modred, le Judas de la Table-Ronde, conspire dans l'ombre la perte de son maître.

Merlin a succombé, lui aussi. La séduction du vieillard est la page la plus hardie des *Idylles*. Ce grand sujet n'a été traité jusqu'ici qu'en farce grossière ou en photographie libidineuse. Goethe, avant de jeter Marguerite dans les bras de Faust, rend la jeunesse

au docteur. Le chaste Tennyson a osé nous montrer Viviane, en robe collante de satin blanc, assise sur les genoux de Merlin, et plongeant ses bras roses dans la barbe neigeuse de l'enchanteur. Cette fois, Faust a gardé ses quatre-vingts ans, et Méphisto est entré dans le corps de Marguerite. Tantôt Viviane est une femme du monde buvant les paroles d'un professeur célèbre, tantôt une fille entretenue caressant « son vieux. » Ne croyez pas que Merlin cède à un vulgaire accès de sensualité. Viviane est son élève, son *sujet*, son monstre favori. Il la connaît si bien ! Il se croit si sûr de la dominer ! Il éprouve pour elle des alternatives de dégoût et de complaisance ; et c'est au moment où il vient de déchiffrer sa perversité qu'il devient sa victime. Elle obtient de lui, sans les comprendre, les paroles magiques, et le premier usage qu'elle fait de cette puissance est de transformer en une léthargie éternelle le sommeil dans lequel est tombé le vieillard, après son ivresse passagère. Légère, triomphante, elle s'échappe en murmurant : « L'imbécile ! » Et l'écho du bois répète, après elle : « Imbécile ! » Lorsque l'homme a vaincu la femme, il l'oublie ; lorsque la femme a vaincu l'homme, elle le méprise.

Une douleur bien plus amère pour Arthur est la chute de Guinèvre et de Lancelot. Cette vieille histoire, qui a passé par tant de mains, d'Eschyle à Dumas fils, a rarement été traitée avec plus de vigueur et de franchise par un Anglais. A nos yeux, l'excuse de Guinèvre, c'est qu'elle a donné son cœur à Lancelot avant de donner sa main à Arthur. Mais elle ne cherche pas un instant à se justifier ; elle a le courage de l'adultère. Lorsque Lancelot, dans un de ces élans de repentir un peu niais auxquels certains hommes se laissent aller dans les entr'actes de la faute, lui rappelle les vertus de son mari, avec quelle ironie elle répond : « Arthur ! cet enfant vertueux, sans force pour dominer une femme!.. Arthur, cette perfection vivante, ce roi sans défauts, ce soleil sans tache ! Mais est-ce qu'on peut regarder le soleil ? N'est-ce pas avoir tous les défauts que n'en avoir aucun ? Celui qui m'aime doit avoir en lui quelque élément terrestre... C'est à toi que j'appartiens, non à lui. » Elle veut que Lancelot gagne encore une fois le prix du tournoi. « Par ce baiser, dit-elle, tu vaincras ! »

A ce moment, la destinée place sur le chemin de Lancelot cet amour vierge, sans lequel, suivant Arthur, il n'est point de vraie joie ni de réelle grandeur. C'est Élaine, si blanche et si pure qu'on l'a surnommée le Lys d'Astolat. « Le baiser d'un de ses frères suffit à colorer ses joues pâles. » Lancelot a « deux fois son âge et plus ; » une large cicatrice sillonne sa joue bronzée, et son visage, prématurément vieilli, porte la trace « de ce grand et coupable amour qu'il porte à la reine. » N'importe ! Elle l'aime, et pour jamais, dès

qu'elle l'a aperçu. Les hommes du grand monde, qui ont vécu dans une atmosphère de passion élégante, ont une certaine manière mélancolique de regarder les jeunes filles, une certaine façon pénétrante de laisser tomber un compliment sans conséquence. Élaine est prise à cet attrait, n'étant, après tout, qu'une pensionnaire et une provinciale idéalisée par la poésie. Un moment elle s'abuse, parce que Lancelot, pour n'être pas reconnu, a porté ses couleurs dans le tournoi. Elle est enfin détrompée, et il ne lui reste plus qu'à exhaler sa vie dans un dernier chant.

Lancelot apporte à sa royale maîtresse le diamant inestimable, prix du tournoi. La reine le refuse et le pose froidement sur la table : « Ce diamant n'est pas pour moi, dit-elle; il appartient à cette jeune fille sous les couleurs de laquelle vous avez combattu. » Puis, tout à coup, sous la reine offensée reparaît la femme jalouse. « Elle ne l'aura pas ! » crie-t-elle, et, en même temps, elle jette le diamant par la fenêtre ouverte. Au moment où il tombe dans la rivière, une barque y passe lentement, une barque tendue de noir, conduite par un vieillard muet, « semblable à ces rudes figures taillées dans le roc. » Sur les draperies sombres repose la vierge d'Astolat, vêtue de blanc et enveloppée de ses cheveux blonds. La mort l'a faite plus pâle, mais l'a laissée aussi belle. Dans la main droite elle tient un lis et dans la main gauche une lettre pour Lancelot. La morte vient dire adieu à celui qui s'est enfui sans prendre congé d'elle.

L'utopie chevaleresque touche à sa fin. Le paradis créé par Arthur se remplit de désordre ; les passions recommencent à ravager la terre, en même temps que les fauves sortent des bois. Pendant qu'Arthur est allé combattre les révoltés, Guinèvre et Lancelot ont résolu de se séparer. Mais ils ont voulu se voir une dernière fois. « La main dans la main, le regard rivé au regard, ils sont assis sur le bord de sa couche, bégayant, l'œil fixe : c'était leur dernière heure d'amour, leur adieu désespéré... » La trahison, sous les traits de Modred, épie cette suprême entrevue ; bientôt leur honte est publique. Quand Arthur revient, il est seul, et c'est la nuit. Aucune lumière n'éclaire la chambre nuptiale ; tout est silencieux, triste et mort. Le prince pousse du pied une ombre qui gémit, couchée sur le seuil : c'est Dagonet, le fou du roi. « Pourquoi pleures-tu? — Je pleure, ô mon roi, parce que je ne te ferai plus jamais sourire ! »

Guinèvre s'est réfugiée dans un couvent, où nul ne la connaît. Elle pleure, elle essaie de prier, songeant tantôt aux vertus d'Arthur et tantôt aux caresses de Lancelot, tandis qu'autour d'elle les nonnes babillent et se signent au nom de la reine adultère. Mais le roi a su la découvrir, il paraît dans la cellule, et elle tombe pro-

sternée devant lui. Vient-il exécuter la sentence de mort que, dans le premier moment de désespoir, il a portée contre elle? Vient-il, tout au moins, lui reprocher son crime et la maudire? Non, il vient lui pardonner, avant de marcher à sa dernière bataille. Quoi qu'il arrive, il ne verra plus cette royale beauté, ces cheveux d'or, autrefois son orgueil, ces beaux cheveux, avec lesquels il aimait à jouer, « lorsqu'il ne savait pas !.. » Comment lui dire adieu? Peut-il toucher ses lèvres? Elles ne sont pas, elles n'ont jamais été à lui. Peut-il toucher sa main? Mais cette main, c'est encore de la chair, et sa propre chair pourrait tressaillir à ce contact, car il l'aime encore! Cet amour n'aura plus de satisfaction sur la terre; mais pourquoi, dans une vie nouvelle, ne retrouverait-il pas sa Guinèvre, purifiée par le pardon divin? « Oh! je t'en prie, laisse-moi cette dernière espérance! Et maintenant, il faut que je parte. J'entends, dans la nuit, la trompette qui sonne; ils appellent leur roi... » Toujours muette, toujours couchée à ses pieds, la face contre terre, elle sent comme un souffle errer sur son cou; dans les ténèbres, au-dessus de sa tête courbée, elle sent des mains qui s'agitent pour bénir. Il est parti. Pâle, elle se dresse, elle écoute jusqu'à ce que le bruit des talons de fer se soit éteint dans l'éloignement.

Le voici, le lugubre champ de bataille, où l'âme livre sa dernière lutte avant d'entrer dans l'inconnu. Un brouillard symbolique, image des doutes qui pèsent sur notre destinée, enveloppe les combattans. Au-dessus d'eux planent les ombres des guerriers disparus: ce sont les souvenirs de toute une vie réveillés par l'approche du moment suprême. Les uns meurent en blasphémant, les autres tombent en invoquant le Christ. Vers le soir, il se fait un grand silence; la marée monte, envahit le champ de bataille, léchant les faces blêmes et jouant avec les cimiers vides. Il n'y a plus que deux êtres vivans sur l'immense plaine: Arthur et son chevalier, Bedivir. Le fidèle serviteur a transporté son maître dans une chapelle voisine; mais l'heure des secours humains est passée. Une barque s'approche du rivage pour recueillir le glorieux blessé. Trois reines l'y reçoivent; ce sont les mêmes qui ont présidé à son couronnement: reconnaissez en elles les grandes vertus chrétiennes. « Adieu, dit Arthur à Bedivir; je vais loin d'ici avec celles que tu vois, — du moins, je le crois, car un doute obscurcit encore mon esprit. Je vais dans la vallée d'Avilion, où ne tombe jamais ni grêle, ni pluie, ni neige, où le vent ne souffle jamais en tempête; heureuse vallée aux grasses prairies, aux rians vergers, aux retraites ombreuses; les flots tièdes et calmes lui font une ceinture. C'est là que je guérirai ma terrible blessure. » Le navire s'éloigne; Bedivir le suit des yeux, montant de roc en roc, d'assise en assise, jusqu'au sommet du promontoire. Toujours diminuant, le petit point finit par s'engloutir dans la lu-

mière, et Bedivir croit entendre, par-delà les limites de ce monde, une rumeur vague comme la voix lointaine d'une grande cité qui salue d'un seul cri le retour de son roi triomphant.

Ainsi disparaît, dans une sorte de mystérieuse apothéose, celui que la légende appelle « la fleur des rois. » L'époque chevaleresque a eu, comme toutes les autres, son idéal. Nous en trouvons les traits épars dans Alfred, dans Godefroy de Bouillon, dans saint Louis, dans saint Bernard, dans Gaston de Foix et dans Bayard : nul ne l'a pleinement réalisé dans l'histoire. C'est Arthur qui devait en être la personnification la plus haute, dans la littérature et dans l'art. Mais l'expression a manqué à l'âge gothique, — âge de bégaiement et d'enfance, — pour traduire ses rêves. Arthur est demeuré une ébauche, vingt fois reprise, jamais achevée. Tennyson a ramassé, au point où ils l'avaient laissée, l'œuvre des moines armoricains et des chroniqueurs gallois ; il a poli l'image fruste, lui a donné ce fini, cette élégance, cette splendeur artistique qui est la marque de notre temps ; il en a fait l'apogée imaginaire d'une civilisation qui n'a jamais vécu, et qui peut se résumer ainsi : le culte de la femme, la force au service du droit, la pensée s'élançant vers Dieu sur les ailes de la prière.

Puis, comme une toile de fond qui se lève après les autres, dans le tableau final d'une féerie, et dont l'éblouissement suprême efface toutes les magnificences qui précèdent, derrière cette première allégorie, on en découvre une plus haute. Arthur n'est pas seulement l'idéal d'une société, c'est l'âme supérieure de l'humanité. Ses luttes sont les combats de l'esprit contre la chair. Battue en brèche de toutes parts, vaincue en apparence, l'âme triomphe enfin ; elle entre majestueusement et pour jamais dans le repos et dans la gloire. Ainsi comprises, les *Idylles du roi* seront pour l'élite ce que le *Voyage du pèlerin* a été pour les foules : l'évangile poétique du penseur et de l'artiste.

V.

Redescendons de ces hauteurs. Le poète lui-même semble las de vivre avec des ombres surhumaines. Pour nourrir et retremper son talent, il rentre dans la vie réelle par ce qu'elle a de plus robuste et de plus sain : les paysans et les marins. Il les a observés, comme il faut les observer, en vivant au milieu d'eux. Il connaît toutes leurs façons de raisonner, de sentir, de conter ; il possède à fond leur grammaire incorrecte et hardie, leur langue, qui suit de plus près que la nôtre les contours du sentiment et de l'idée ; il descend jusqu'au patois, qu'il manie avec adresse. Ainsi, avec des élémens très simples, qui semblent au-dessous de la prose, il fait de

la poésie. Les compatriotes de Tennyson admirent peu les poèmes de ce groupe, soit parce que le don de peindre la vie populaire est commun chez eux, soit, plutôt, parce que leurs facultés critiques ne vont pas jusqu'à apprécier l'art qui se cache. Nous n'hésitons pas, quant à nous, à placer au premier rang, parmi les poèmes de Tennyson, *Enoch Arden* et la *Grand'mère*.

Qui de nous n'a eu sous les yeux, dans son enfance, une aïeule, indifférente aux figures prochaines, réfractaire aux émotions nouvelles, mais que raniment et attendrissent, pour un moment, des souvenirs âgés de trois quarts de siècle? Telle est la « grand'mère » de lord Tennyson. Elle ne veut ou ne peut s'affliger. « Je sais bien, le prédicateur dit comme ça que nos péchés devraient nous rendre tristes; mais mon temps, à moi, est un temps de repos. » Repliée sur elle-même, elle rêve tout éveillée, elle s'entretient avec des fantômes, non pas avec ces fantômes lugubres et désespérés qui hantent les insomnies de la jeunesse, mais avec des fantômes familiers, placides, bienveillans, qui vont et viennent doucement autour d'elle. « Je suis assise, le soir, dans la ferme de mon père. Les voisins viennent rire, bavarder : je ris et je bavarde avec eux... Oui, quelquefois je me surprends à rire de choses qui se sont passées il y a bien longtemps. » Elle entend sur le plancher un bruit de sabots d'enfant : c'est sa petite Annie, qui est morte à deux ans. Elle entend ses grands fils « qui chantent à leurs bêtes, » tout en labourant; « parfois ils viennent jusqu'à la porte, ils sont là qui tournent autour de mon lit. » Elle parle encore de l'enfant mort-né qu'elle a eu avant les autres; elle revoit la petite figure irritée : « Pauvre enfant, bien sûr! il voulait vivre, il s'était débattu! » Mais quand on vient lui annoncer la mort de William, l'aîné et le dernier vivant de ses enfans, elle ne trouve qu'un mot : « Vraiment! Willy est mort? » Pourtant Willy, comme elle le dit elle-même, c'était son orgueil, son trésor. Mais ce n'est ni de l'homme fait ni du vieillard qu'elle se souvient, c'est du baby. « Ferme comme un roc! En voilà une jambe, a dit le docteur, pour un enfant de huit jours! Et il m'a juré qu'on ne trouverait pas son pareil dans vingt paroisses à la ronde. » Une explosion rétrospective d'orgueil maternel, voilà tout ce que lui inspire la triste nouvelle. Et, avec une pointe de radotage, elle répète d'un air pensif : « Comme ça, Willy est mort? »

Pourquoi n'y a-t-il plus de larmes dans les yeux des vieillards? Serait-ce qu'un instinct secret, l'égoïsme souverain de la nature, les avertit d'économiser leurs forces pour vivre ce faible reste de vie qui leur est laissé? Ou faut-il croire qu'avant de cesser tout à fait, la vie affective se ralentit comme la vie animale et la vie pensante? Sans l'exprimer, Tennyson laisse un moment peser sur notre

esprit ce pénible dilemme : « Tu me trouves bien froide? dit la grand'mère à sa petite-fille qui l'écoute. Mais, réfléchis : Willy demeurait si loin! Maintenant, il est tout près; comment veux-tu que je pleure pour Willy? Il est parti pour une heure, pour une minute!.. Moi aussi, dans une minute je partirai... Est-ce que j'ai le temps de m'affliger? » Comme toujours, chez lord Tennyson, la conclusion console et rassérène. Un souffle chrétien chasse le doute, comme un brouillard d'été, et découvre le ciel.

Enoch Arden nous conduit au milieu de l'Angleterre d'il y a cent ans. Nous sommes dans un petit village maritime, au fond d'une anse obscure. Trois enfans courent sur le sable : la jolie petite Annie, Philippe Ray, le fils du riche meunier, Enoch Arden, le petit pêcheur. On joue au ménage : Annie est tour à tour la « petite femme » de Philippe et celle d'Enoch. Quand les garçons se disputent, Annie les met d'accord en disant : Je serai votre « petite femme » à tous deux. Et ce mot contient en germe le drame qui va suivre. Tous trois grandissent : les deux jeunes gens aiment la jeune fille. Annie est plus douce et plus familière avec Philippe; pourtant c'est à Enoch qu'elle a donné son cœur. Un soir, « un soir doré d'automne, » ils sont assis l'un près de l'autre sur le haut de la colline, au-dessus du bois de noisetiers. Enoch a parlé, Annie s'est promise. Philippe a tout deviné; il n'a eu qu'à jeter un regard sur ces yeux clairs, « sur cette large figure brune, où l'amour brûle comme une pure flamme sur un autel. » Il emporte « sa vie blessée dans le creux des bois; » et là, inaperçu de tous, il a « son heure sombre. »

Il y a sept ans qu'Annie est la femme d'Enoch. Trois enfans sont venus l'un après l'autre, le dernier chétif et souffrant. Pour les faire plus riches, Enoch imagine de s'engager comme timonier sur un navire qui va en Chine. Annie essaie de le dissuader, mais la résolution d'Enoch est prise. Il vend son bateau, et, avec le produit, monte une petite boutique qui fera vivre Annie et les enfans pendant son absence. Tout le jour, il charpente, scie, cloue, ajuste les rayons, dispose les marchandises. Annie écoute ce bruit : il lui semble qu'on dresse son propre échafaud. Cependant, l'heure de l'adieu est venue. Le pauvre petit enfant malade a une des dernières pensées d'Enoch. Ne sont-ce pas ceux-là qu'on aime le plus? « Garde-moi le foyer propre et le feu clair, dit-il à sa femme, car je reviendrai, je reviendrai avant que tu le saches seulement. Ne crains point, ou, si tu crains, mets tes craintes aux pieds de Dieu. Il est le maître de la mer, puisque c'est lui qui l'a faite. »

Enoch est parti. Annie est triste; sa boutique ne prospère pas. Elle ne sait ni tricher ni surfaire; elle ignore les roueries du petit commerce. L'enfant infirme, après avoir longtemps langui, s'éteint

tout à coup : douleur profonde d'Annie. C'est ici que reparaît Philippe. « Laissez-moi, dit-il, mettre les enfans à l'école et payer leur livres; Enoch me rendra l'argent quand il reviendra. » Voilà comment Annie devient l'obligée de celui qu'elle a tant fait souffrir. Les enfans vont à l'école, et, en grandissant, prennent l'habitude d'appeler Philippe *papa*. Il y a dix ans qu'Enoch a quitté les siens, et jamais il n'a donné de ses nouvelles. C'est le printemps; on entend les enfans courir et s'appeler dans le bois de noisetiers, avec de grands cris et des craquemens de branches cassées. Au sommet de la colline, Annie est assise avec Philippe comme autrefois avec Enoch, et, comme Enoch, Philippe parle, il se déclare. Il est si bon, Philippe, si patient, si dévoué! Comment répondre par un refus cruel à son humble prière? Dans un an; oui, dans un an, *s'il* n'est pas revenu, elle sera la femme de Philippe... Les douze mois sont écoulés; les arbres ont de nouvelles feuilles, et les enfans jouent dans le bois. Quoi! déjà? Annie frissonne, implore un nouveau délai. Encore un mois! Avec un soupir, Philippe accorde le délai; et voici que le mois suprême touche à sa fin. Annie ouvre au hasard la bible pour y trouver un conseil; son doigt s'arrête sur ces mots: *sous un palmier*... Hélas! l'oracle n'a point de sens. Mais, la nuit suivante, elle voit en rêve Enoch assis sous un palmier; une sérénité solennelle rayonne sur ses traits. Plus de doute: il est parmi les élus, jouissant de la paix et revêtu de gloire. La main de la veuve tombe dans la main de son bienfaiteur. Pourtant, la pauvre âme est encore en proie à d'indicibles angoisses. Ouvre-t-elle une porte, sa main tremble à toucher le loquet, comme si derrière cette porte elle allait voir surgir l'homme qu'elle a aimé. Mais il lui naît un enfant, qui, en venant au monde, chasse toutes ces terreurs.

Cependant, qu'est devenu Enoch? Le vaisseau qui le portait, la *Bonne-Fortune*, a péri. Avec un autre matelot et un mousse, Enoch a été jeté sur un îlot inconnu des mers australes. L'un après l'autre, il voit mourir ses deux compagnons et reste seul au milieu de cette nature tropicale dont la splendeur l'accable, dont la fécondité semble une ironie. Un jour, assis sous un palmier, il entend dans le lointain les cloches de sa paroisse qui sonnent pour un mariage. Après bien des années, un navire le recueille et le ramène en Angleterre. Il arrive dans son village; nul ne connaît ce vieillard aux cheveux gris, à la peau noircie par le soleil austral, à la taille prématurément courbée, et qui « paraît avoir un pied de moins que l'Enoch d'autrefois. » Sa maison est déserte et close; un écriteau indique qu'elle est à vendre. Bientôt il sait tout.

La nuit est venue; Enoch se glisse dans le jardin du moulin. Caché derrière un grand arbre, ses yeux s'attachent à la vitre du

petit parloir, qu'illumine une clarté douce. Spectacle charmant pour tout autre regard que le sien! D'un côté du foyer, Philippe fait sauter sur ses genoux son enfant à lui, qui est aussi son enfant à elle. Près de lui, une jeune fille aux cheveux blonds, une seconde Annie, aussi belle, aussi pure que la première à dix-huit ans. De l'autre côté du foyer, la mère sourit à son fils. Enoch, l'homme fort, sent son cœur se briser, ses membres défaillir. Comme un voleur, il se retire, tâtant les murs, prenant une peine infinie pour que le galet dont l'allée est sablée ne grince pas sous ses souliers, pour que la porte ne crie pas sur ses gonds en se refermant. Une fois dehors, il se prosterne et prie. Que demande-t-il? La force de se taire.

En effet, il vit, sans se faire reconnaître, non loin des siens; il vit du travail de ses mains, mais, cette fois, sans espérance, sans courage : car ce n'est plus pour eux qu'il travaille. Le coup a été trop rude; ses forces déclinent; il va mourir. Il parle à la vieille femme chez laquelle il demeure : « Jurez, dit-il, sur le livre, que vous ne révélerez point mon secret avant que je sois parti. » — Elle jure. Alors, il se découvre à elle. Après sa mort, elle amènera les enfans, « afin qu'ils aient au moins connu pendant un instant la figure de leur père. » Elle remettra à Annie une boucle de cheveux, coupés autrefois sur le front du petit enfant malade : « Moi, dit-il, je n'en ai plus besoin, puisque je vais le voir. Pour elle, ce sera un signe que j'étais bien *lui*, et que je ne lui en veux pas. » — A partir de ce moment, il est tranquille : dans trois jours, elle saura combien elle était aimée. La troisième nuit, l'océan élève sa voix plus forte, plus profonde : « Une voile! une voile! crie Enoch; je suis sauvé! » — Et il meurt.

« Mon livre, a dit orgueilleusement M. Zola, est le premier qui ait vraiment l'odeur du peuple. » Nous pensons que M. Zola a raison. Mais si le peuple a son odeur, il a quelquefois son parfum. C'est ce parfum que l'on respire dans des livres comme *Geneviève* et comme *Enoch Arden*.

A mesure que le poète vieillit, il semble perdre le « don de l'indéterminé, » qu'Edgar Poe admirait comme sa faculté la plus rare; en revanche, ses peintures prennent plus de précision et de solidité. Au lieu d'ombres qui se meuvent dans la brume, il nous offre des caractères qui agissent en pleine lumière. Quitte envers la muse épique, il se laisse tenter par le drame. Cette dernière partie de l'œuvre se compose de cinq pièces. *Le Faucon* a été représenté, en 1879, au *Princess Theatre*; *la Coupe*, jouée, en 1881, au *Lyceum*, n'a obtenu, malgré le talent d'Irving et d'Ellen Terry, qu'un succès d'estime. Nous ne croyons pas nécessaire de parler du premier de ces ouvrages, qui n'est qu'une gracieuse fantaisie de couleur exotique, et nous pré-

férons nous taire sur le second, qui nous montrerait trop tristement ce que devient un poète sur le lit de Procuste des exigences scéniques. S'il y a un auteur dramatique en Tennyson, il faut le chercher dans son « théâtre impossible, » dans ses trois drames non joués : *Becket*, *Harold* et *la Reine Marie*.

Voici le système dramatique de lord Tennyson : mettre en scène et développer simultanément l'histoire d'un grand événement national et celle d'une passion individuelle ; entre-croiser ces deux intrigues, les enrouler l'une autour de l'autre, de façon que tantôt la politique gouverne l'amour et tantôt l'amour entraîne la politique, et les faire converger vers la catastrophe commune. Système excellent lorsque les deux élémens du drame s'amalgament naturellement ; système détestable lorsque le rapprochement est artificiel. *La Reine Marie* se trouve dans le premier cas ; *Harold* et *Becket*, dans le second.

Dans *la Reine Marie*, un double problème se pose. Marie réussira-t-elle à épouser Philippe d'Espagne et à se faire aimer de lui? L'Angleterre croira-t-elle ou ne croira-t-elle pas à la « présence réelle? » Si l'on songe à la prodigieuse complexité des opinions, des intérêts et des passions qu'un tel sujet met en jeu, et qui s'entrechoquent comme des épaves dans une eau trouble, s'étonnera-t-on que l'auteur n'ait pu maîtriser tant d'élémens divers et qu'il ait construit une véritable tour de Babel? Cardinaux romains et docteurs calvinistes, courtisans espagnols et diplomates wallons, seigneurs grands et petits, mendians, aldermen, bourgeois, soldats, paysans, prélats et poissardes : ce n'était pas trop d'un Shakspeare pour mettre tout ce monde en branle et lui donner la parole.

Lord Tennyson n'a fait mourir aucun de ses personnages sur la scène. Néanmoins, la mort étant un facteur d'émotion dont il ne pouvait se priver, il a eu recours à des récits, moyen médiocre et auquel on ne peut revenir deux fois. Il serait plus difficile encore de justifier ces longs commentaires sur les événemens, mis dans la bouche d'obscurs comparses, qu'on prendrait pour des spectateurs égarés sur la scène. Retranchez les hors-d'œuvre historiques et théologiques, les dissertations morales, les sermons, les discours, les séances du parlement, du conseil de ville et du conseil privé, que restera-t-il? Trois caractères, Élisabeth, Philippe et Marie.

Élisabeth demeure, sinon au second plan, du moins un peu en arrière du premier. Ce n'est qu'une esquisse, mais les contours en sont fermement tracés. Bel esprit, orgueil, malice et coquetterie, tous les traits du caractère s'y trouvent ; mais, avertie par le sort de Jane Grey et rusée comme on l'est quand on joue sa tête, elle s'enveloppe de réticences, s'arme de raillerie, cache ses qualités comme ses défauts, contient son énergique vitalité. Un je ne sais quoi de

jeune, de hardi et d'heureux éclate, malgré elle et fait sentir qu'elle régnera. Sa sœur offre avec elle un contraste complet : infortunée créature dans le sein de laquelle se continue la lutte de Henry VIII et de Catherine d'Aragon, de l'orgueil anglais et du mysticisme espagnol. Chaque jour, le divorce recommence entre deux natures ennemies, et ce cœur, qui en est le théâtre, est déchiré. S'agit-il de faire tête à l'émeute qui gronde autour de son palais, elle se montre sur une galerie extérieure où les projectiles peuvent l'atteindre : — « Je suis la fille de Harry, je suis une Tudor : je n'ai pas peur. Les gardes sont repoussés, acculés dans les coins comme des lapins dans leurs trous. Beaux soldats, vraiment! Honte sur eux!.. » — La reconnaîtriez-vous lorsqu'elle s'abaisse avec délices, lorsqu'elle s'enivre d'humilité devant cet adolescent sinistre qu'elle appelle « son maître et son roi ? »

On suit avec une émotion croissante ce *struggle for love*, cette fureur d'être aimée, ce désespoir de ne l'être pas. Marie a son heure de triomphe lorsqu'elle se croit mère. Comme Philippe va l'aimer! Plus de ces froides manières qui la paralysent, la rendent honteuse! Elle ne se réjouit pas, elle chante, elle prophétise comme ferait la mère de Samuel ou de Gédéon. Ce fils qui a remué vaguement dans ses entrailles, c'est celui qui la vengera de tous ses ennemis ; c'est son étoile qui se lève, et, devant cette étoile, les ombres de Luther et de Zuingli s'évanouissent dans l'enfer. C'est le grand défenseur de la foi, le futur maître du monde, « c'est le roi qui est là ! » — Elle se précipite vers Philippe qui entre avec le duc d'Albe : « Philippe! bonne nouvelle! Une nouvelle qui nous rendra heureux, nous et tous nos royaumes! » Et Philippe, sans l'entendre, se tourne vers son lieutenant.

A ces explosions amoureuses le jeune homme n'oppose qu'une politesse respectueuse et glacée... La politesse! le respect! Quels outrages pour une femme qui aime! La galanterie compassée de Philippe sert de masque à ses répugnances physiques ; c'est le rempart dont il se couvre pour se défendre contre des approches qui le dégoûtent : — « As-tu remarqué, Feria, dit-il à son confident,— viens plus près de mon oreille, — as-tu remarqué que la reine, notre épouse, paraît deux fois plus âgée depuis qu'elle a perdu l'espoir de nous donner un fils ? — Sire, répond Feria, si Votre Majesté l'a remarqué, je l'ai remarqué aussi. — Et n'as-tu pas remarqué pareillement Élisabeth ? Combien elle est belle et royale ? Une véritable reine ! — Sire, répond encore Feria, que Votre Majesté me permette d'employer le même langage : si vous l'avez remarquée, je l'ai remarquée aussi... » Parallèle d'autant plus significatif qu'un instant

plus tôt Philippe a obligé la reine à reconnaître Élisabeth pour son héritière!

Cependant les illusions tombent une à une. Philippe est un roc, et, sur ce roc, — elle le dit elle-même, — Marie s'est brisée. Calais est pris et ce coup retentit douloureusement dans son cœur. Elle s'interroge, elle s'accuse : peut-être n'a-t-elle pas versé assez de sang? Peut-être n'a-t-elle pas brûlé assez d'hérétiques? Ou Dieu la punit-il d'avoir désobéi au saint-siège pour plaire à Philippe? Tout le monde la déteste. Elle lit cette haine dans les papiers anonymes qui se trouvent sous ses pas; elle la lit dans les yeux de ses sujets; elle la respire dans l'air comme un poison. Elle est près de se haïr elle-même. Elle ne veut plus qu'on la pare ; elle ne veut même pas qu'on relève ses cheveux : à quoi bon dissimuler, sur ses tempes, « l'aube grise d'une vieillesse qui ne viendra pas? » Pourtant, elle a un dernier accès de coquetterie lorsqu'on lui annonce Feria : car Feria, c'est l'envoyé de Philippe. Apporte-t-il une lettre? Non, point de lettre. Annonce-t-il, du moins, la venue de son maître? — Le roi viendra... plus tard. — Plus tard! Il ne viendra jamais! s'écrie Marie irritée... Va-t'en : ta mission n'est pas auprès de moi, mais auprès d'Élisabeth. — Et que dirai-je à la princesse, reprend paisiblement Feria? que lui dirai-je de la part de Votre Grâce? — Dis-lui qu'elle vienne me fermer les yeux, qu'elle prenne ma couronne et qu'elle danse sur ma tombe! »

Elle demande alors un couteau à l'une de ses suivantes. La jeune fille hésite : « Sotte! crois-tu que je veuille mettre mon âme en péril en tuant mon corps? » Puis elle se tourne vers le portrait du roi d'Espagne : « Je ne veux pas, dit-elle, qu'il me regarde ainsi; je ne veux pas qu'il me voie dans mon désespoir, vieille, misérable, malade, incapable d'être mère! » D'un coup de couteau elle crève la toile, et s'écrie en sanglotant : « O Dieu! mon Philippe! J'ai tué mon Philippe! » — A ce moment, on entend le peuple crier au dehors : « Vive Élisabeth! »

Harold, au jugement de certains critiques, est mieux conduit que *la Reine Marie*, et je ne serais pas surpris d'apprendre qu'ils étendent cet éloge au drame de *Becket*. En effet, ces pièces sont plus régulières et moins confuses. Elles ressemblent davantage à nos défuntes tragédies : on y trouve des confidens, des monologues, des *a parte*, dans le goût de Lemierre et de Luce de Lancival. La populace n'a plus la parole, et les dialogues poissards, imités de Shakspeare, ont disparu. Les héros meurent eux-mêmes sur le théâtre et non par procuration. Ces qualités négatives nous laissent froid. Que nous fait l'unité de ton là où manquent l'unité d'intérêt et l'unité d'action? Des deux sujets qui s'entre-croisent dans *Harold*, un seul,

lutte des Saxons contre les Normands, renferme des élémens d'émotion. La partie romanesque, empruntée à un mauvais roman de lord Lytton, le double amour d'Édith et d'Aldwyth pour Harold, demeure absolument insipide. Dans *Becket*, le drame est doublement manqué. Nous ne nous intéressons ni à la rivalité d'Éléonore de Guienne et de Rosemonde, ni à celle du roi et de l'archevêque. Éléonore et Rosemonde sont deux portraits en contraste plutôt que deux caractères aux prises. Dans la querelle de Henry avec son ancien favori, lord Tennyson n'a pas voulu prendre parti, il n'a pas su être injuste et passionné. Le roi empiète sur le spirituel, l'évêque empiète sur le temporel; le roi croit défendre son droit, l'évêque croit faire son devoir. Cette impartialité nous charme dans M. Freeman, historien de la conquête normande; mais c'est le dernier mérite que nous voudrions louer chez Tennyson, auteur dramatique. Donnez ce sujet à Shakspeare : quel Henry et quel Becket nous aurions eu! Le roi devenait un tyran ou un héros; l'archevêque, le plus glorieux des martyrs ou le plus vil des charlatans, suivant que le préjugé protestant ou le préjugé saxon enflammait l'âme du poète. Au lieu de faire naître Thomas de parens normands, prosaïquement établis dans une boutique de Londres, il acceptait avec enthousiasme la légende qui lui donne pour père un chevalier anglais, pour mère une princesse orientale, et il en faisait l'indomptable champion de la race vaincue. Puis, de ses puissantes mains, l'ignorant de génie bâtissait son drame robuste sur une monstruosité historique.

On trouve encore dans *Harold* des scènes touchantes, de poétiques tableaux : plus rien de tel dans *Becket*. Vous êtes entré, ô poète, dans l'âge auguste de la sérénité et du repos. Comme le disait à Bayard Taylor un de vos compatriotes, vous êtes vraiment le plus sage des hommes, *the wisest of men*. Votre calme raison, mûrie par l'âge, éclairée par l'histoire, juge ces époques lointaines que, jeune, vous évoquiez par l'imagination. Mais, — laissez-nous le dire avec une respectueuse tristesse, — dans votre jardin, glacé par l'hiver, il y a des fleurs qui ne fleuriront plus!

VI.

Nathaniel Hawthorne, rencontrant Tennyson, en 1857, dans les salles de l'exposition de Manchester, essayait en vain de définir son impression. « Tout ce que je puis vous dire, écrivait-il à un ami, c'est qu'il n'a pas l'air anglais et qu'il n'a pas davantage l'air américain. » Ce mot nous a frappé et nous revient en mémoire au moment où nous voudrions caractériser en quelques traits la physionomie littéraire de lord Tennyson. Nous sommes tenté d'appliquer

au talent ce qui a été dit de l'homme. Certes, il a les dons et les défauts de sa race. Il est Anglais lorsqu'il aime les champs et la mer; il est Anglais par le mépris du Celte, par la haine de Rome, Anglais par le patriotisme et l'orgueil. Mais il ne sera jamais, croyons-nous, considéré par les futurs historiens de la littérature comme un représentant du génie saxon au même titre que Shakspeare ou Dickens. Le goût, chez ses compatriotes, n'est qu'un dégoût. Nous ne faisons pas fi de cette disposition morale; l'aversion de ce qui est malpropre et malsain est toujours une sauvegarde et souvent une inspiration. Mais il faut reconnaître quelque chose de plus chez lord Tennyson : le choix des élémens, l'art de composer, la science des proportions et, par-dessus tout, le sentiment exquis de la forme et du son. Une retouche est un effort artistique; une rature, — n'en déplaise à ceux qui se vantent de se répandre sur le papier comme un torrent, — est un symptôme d'intelligence. Que de ratures et de retouches dans Tennyson! Nous pourrions le faire voir, par exemple, refaisant trois fois, dans trois éditions consécutives, tel passage de *la Princesse* où il s'agit simplement de nous montrer quelques hommes qui se laissent glisser du haut d'un rempart comme des araignées suspendues au bout de leur fil. Ce scrupule honore l'écrivain. La fonte se coule d'un jet et n'a point de valeur; il faut mille coups de marteau pour donner à l'objet forgé sa forme et son prix.

Quant à l'harmonie des mots, Tennyson la possède, non en parnassien, non en virtuose de la césure et de la rime, mais d'instinct, de génie. Il imite tout avec son vers : le hennissement et le galop du cheval, la détente sèche des cordes de la guitare, l'éclat déchirant du clairon, la vibration, joyeuse ou traînante, des cloches, l'écho qui se perd en diminuant, le grincement de la lame qui s'abat sur la grève en mâchant les galets, tous les bruits de la nature vivante, depuis le grondement du tonnerre jusqu'au susurrement de la cigale. Dans ses jeux, il ploie à son usage l'allitération des vieux Saxons en même temps qu'il emprunte à la prosodie des Grecs ses flexions savantes. Tantôt il donne de la richesse et de l'ampleur à son chant par des mots composés qu'il assemble ou disjoint à volonté; tantôt il forme des gammes veloutées de monosyllabes, merveilleusement ajustés. Nos professeurs recommandaient à notre admiration le vers fameux :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Qu'auraient-ils dit si on leur avait appris qu'une des stances les plus mélodieuses d'*In Memoriam* ne compte, en huit vers, que deux mots dissyllabes et cinquante-huit mots d'une seule syllabe sans que l'oreille cesse d'être caressée? Quelquefois le sens de ces

vers si doux est à demi flottant. Que nous importe? Une mauvais honte nous empêcherait-elle d'avouer que, dans la poésie comme dans la musique, le charme, souvent, est en raison inverse de la précision? Tennyson, ainsi que Mendelssohn, a ses « romances sans paroles, » où les mots ne sont pas des signes intellectuels, mais des notes de musique. C'est avec ces modulations, délicieuses et vagues, que trois ou quatre générations de jeunes gens et de jeunes filles ont déjà bercé leur rêverie.

Si nous admirons le grand artiste, nous réservons le meilleur de notre sympathie au penseur sincère. La sincérité littéraire! qui s'en soucie aujourd'hui? En critique, pour servir sa coterie ou desservir son voisin, on demeure toujours en-deçà ou au-delà; dans le roman, on se gonfle, on se surmène pour singer la passion; dans l'histoire, on raconte le passé en songeant au présent, souvent au lendemain. Nous ne parlons pas de l'éloquence politique : elle vit de mensonge. Recherche forcenée du neuf, besoin de réclame, esprit de système, esprit de parti, servilité scolastique ou peur de la canaille : nous ne nous chargeons pas de dire laquelle de ces causes a le plus contribué à préparer le règne du mensonge, mais nous constatons que, depuis Diderot, presque tous nos grands écrivains ont été en même temps de grands menteurs. Dire ce qu'on a senti tout seul, ce qu'on a pensé soi-même, et rien de plus : l'auteur qui prendrait au sérieux cette règle si vulgaire ferait une révolution dans la littérature comme Descartes en a fait une dans la philosophie. C'est pourquoi nous aimons la sincérité de lord Tennyson. C'est elle qui fait la valeur morale de son œuvre, l'identité de son talent au milieu de transformations multiples; c'est par elle qu'après beaucoup d'imitations et d'essais, il a conquis son originalité.

Maintenant que l'étude des littératures a pris rang dans notre enseignement public, nous aimerions à entendre un professeur, du haut d'une chaire de Sorbonne, éclairant de son commentaire l'œuvre si variée du poète anglais et s'arrêtant aux points culminans qui la dominent. Par une analyse patiente, il dégagerait de ses nuages mystiques la chevaleresque figure du prince idéal, véritable « missionnaire de l'infini, » qui apparaît, l'épée dans une main et l'évangile dans l'autre, et qui sauvera peut-être les sociétés modernes par le dévoûment et par l'exemple. Puis, méditant avec Tennyson devant la tombe solitaire de son ami, il montrerait le poète cherchant la vie dans la mort et la vérité dans l'amour. Des lueurs en jailliraient qui illumineraient, dans les ténèbres où elle se débat, une jeunesse stérile, dévorée par le pessimisme, et lui donneraient peut-être, avec le courage de vivre, la force de créer.

AUGUSTIN FILON.

CHOY-SUZANNE

Choy-Susan, and other Stories, by W.-H. Bishop, Boston, Houghton Mifflin and C°. 1885 (1).

I.

Lester Baldwin arriva un matin dans un village chinois, un village de pêcheurs, sur la côte américaine du Pacifique, pour enrôler quelques ouvriers de plus que nécessitaient les travaux du chemin de fer. Il était chef du matériel, et sa situation ne manquait pas d'importance, quoiqu'il vécût sous une tente, là-bas, au camp Sloan.

Plutôt que d'aller selon l'usage droit au *bossee man* de l'endroit, ce fut à une femme qu'il s'adressa. Choy-Suzanne jouissait dans le pays d'une autorité que les citoyens du Céleste-Empire n'accordent nulle part aux personnes de son sexe : peut-être devait-elle ce privilège à l'énergie de son caractère, peut-être à la connaissance qu'elle avait de l'anglais, qui lui permettait de conduire habilement des affaires de commerce avec le monde extérieur.

Mais Choy-Suzanne n'était pas chez elle, ni son associé non plus, Yuen-Wa, un petit vieux qui gardait la boutique d'ordinaire durant ses fréquentes absences, lorsqu'elle se livrait à des entreprises va-

(1) Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà M. Henry Bishop par notre étude du 15 mars 1884 sur *les Nouveaux Romanciers américains*. L'échantillon qui suit leur prouvera que le volume de récits pleins d'*humour* que vient de publier ce jeune écrivain, *Choy-Susan and other Stories*, n'est pas indigne, dans un tout autre genre, de *la Maison d'un Prince marchand* dont nous avons donné l'analyse.

riées, dont quelques-unes étaient fort aventureuses, car Choy-Suzanne pêchait ni plus ni moins qu'un homme.

Celui qui s'évertuait des pieds et des poings contre la porte close était un grand garçon maigre au teint couleur de sable, aux cheveux roux, l'œil louche, la voix atteinte d'un enrouement chronique. Ses amis avaient supprimé son nom de famille ; ils l'appelaient Yank ou Yankee Baldwin.

Un énorme perroquet chinois dont la cage était suspendue dehors répondit à son appel par un torrent d'injures dans l'idiome national de ses maîtres.

— Quack-a-lee! cack-a-lee-lee-ee!.. Whoo! oosh! Vous en êtes un autre! riposta facétieusement le Yankee, et il poursuivit ses recherches.

Le village paraissait abandonné. Il n'y avait pas jusqu'aux quelques portes qui s'étaient entre-bâillées d'abord sur son passage dont le verrou ne fût tiré maintenant d'un air rébarbatif. Personne autour du misérable petit théâtre garni de papier de couleur, personne dans le temple de Hop-Wo, où une inscription au profit des étrangers portait : « Par ce chemin on monte en haut. » Aucun crâne déjà poli n'attendait le coup de rasoir destiné à le polir davantage encore dans la boutique du barbier. Une figure se montrait bien derrière la fenêtre du cabaret enfumé aux lourdes tables de bois massif ; c'était celle d'une personne occupée à mélanger pour le dessert de la graisse de porc et des confitures ; mais Yank Baldwin ne put lui arracher qu'un mot : — Il est midi!

— J'aurais plaisir à te tordre le cou! répondit-il. Puis il se résigna :

— En somme, à quoi bon?..

A quelque distance, plusieurs hommes étaient en train de goudronner un bateau. Il se dirigea de ce côté, et il atteignit le point où une idole grotesque, patronne des pêcheurs, s'accroupissait sur un rocher. Au moment même une voix l'appela :

— Eh! l'homme!.. où vous allez?..

C'était Choy-Suzanne. Elle l'avait probablement aperçu du hangar qui servait d'entrepôt général et maintenant elle s'avançait en dandinant son embonpoint à l'aise dans une large veste et dans un pantalon de brillante cotonnade noire, des guêtres d'homme à ses gros pieds, un trousseau de clés suspendu à sa ceinture. La face ronde et pleine de la Chinoise était surabondamment marquée de petite vérole.

— Enfin! vous voilà donc, Choy-Suzanne? Comment va?..

— Comment va? répondit-elle sur le ton interrogatif.

— Il y a un siècle que je ne vous ai vue, Suzanne, et ça fait du

bien aux yeux de les reposer sur une belle figure de femme avenante, grasse et solide comme la vôtre.

— Trop parler nuit. Au fait. Que demandez-vous? répondit-elle d'un ton passablement dédaigneux.

— Eh bien! si vous le préférez, nous irons droit aux affaires. En deux mots, j'ai besoin d'une douzaine de bons gars chinois pour travailler sur la route, division Miller.

Elle répliqua brièvement dans son jargon, qui n'était guère de l'anglais s'il n'était plus du chinois :

— Tous les hommes sont après le poisson, tous. Plus tard, une autre fois.

— Mais la paie serait bonne... beaucoup à manger, du riz à en revendre! dit l'autre imperturbablement. — Et il fit le geste de porter des deux mains de la nourriture à sa bouche. — Voyons... Je sais que vous pourrez les amener. Je me suis dit : « Si Choy-Suzanne ne nous les amène pas, personne n'y réussira. »

— Toujours trop de paroles! Non, vous n'en attraperez pas un seul.

Et elle fit mine de mettre fin brusquement à la conversation en retournant à ses affaires.

— C'est Easterby qui en a besoin, continua le suppliant. Vous connaissez bien Easterby, un bon blanc?

— Oh! oui, Mist'Easteby est le meilleur blanc du monde, repartit la Chinoise.

Elle semblait indécise maintenant et plongeait son regard d'un bout à l'autre de la rue déserte, comme pour revenir sur ce qu'elle avait dit. Il fallait que cet Easterby eût gagné ses bonnes grâces par quelque service, par quelque politesse; en réalité, Easterby avait une façon agréable de faire les moindres choses.

Le village consistait en une rue principale bordée de cabanes de bois devenues du plus beau gris d'argent sous les intempéries, puis, à l'extrémité de cette rue, près de la mer, s'élevait un amas désordonné d'abris pour les instrumens de pêche, de bateaux de formes bizarres, d'ancres, de perches, de cordages, de palans, de mâts, plantés de manière à soutenir de longs chapelets de poissons enfilés qui séchaient au soleil. Toutes ces choses se détachaient sur le galet de teinte argentée comme les maisons. Çà et là s'éparpillaient des taches de couleur éclatante, papiers rouges ou jaunes chamarrés d'hiéroglyphes, penons d'étoffe légère, lanternes à glands de toutes nuances, enseignes sculptées et dorées; on aurait cru de loin à un renouveau de ces fleurs sauvages du printemps que l'été aride avait brûlées dans les pâturages devenus secs et bruns comme du tabac.

A l'entrée de la baie, d'un bleu superbe, la jonque chinoise était

à l'ancre. Nous traduirons son blason mystique : « Bon succès et profits dorés. » Elle était revenue d'une excursion périodique à San Francisco, rapportant le prix de la pêche et sa cargaison de sel, de tonneaux vides, etc. La cargaison était remisée ; *Succès-et-Profit* se reposait au port, déserte, abandonnée en apparence comme le village lui-même.

— C'est entendu, n'est-ce pas ? continua Yank Baldwin, profitant de ses avantages. Easterby a toujours dit que vous jappiez plutôt que vous ne mordiez bien fort.

En effet, Choy-Suzanne ne mordait guère ; mais elle avait l'habitude d'être consultée avec déférence, et l'orgueil qu'elle en tirait joint à la nécessité de se défendre contre « les blagueurs, » comme elle en avait rencontré plus d'un parmi les *Mélicains* (cette manière de prononcer Américains donnera une juste idée de son accent), la méfiance d'autrui en un mot et le sentiment de son propre mérite, fruits d'une longue expérience, lui avaient donné l'air rogue. Cependant cet être à demi masculin par le costume et la rudesse était capable de bonté, et il y avait des momens où, sans sourire, elle semblait avoir conscience de sa propre bizarrerie de façon à s'en amuser tout bas. Elle se vantait de rendre les quolibets avec usure, de payer les mauvais plaisans de la même monnaie. Pourquoi pas ? Elle avait appris l'anglais à la mission de Stockton Street, San-Francisco, puis elle s'était perfectionnée dans les mines de Bodie. Or Bodie est un endroit où l'on assure qu'on volerait un poêle rouge avec le feu dedans, et « un coquin de Bodie » est passé en proverbe pour exprimer tous les dérèglemens, tous les méfaits dont l'être humain est capable. Cette université de choix lui avait fourni l'argot qui pouvait être utile à une personne posée dans la vie comme elle l'était depuis sa jeunesse, pourvue d'un nom hybride européen à demi et de méthodes d'action plus qu'indépendantes. On la craignait, on faisait grand cas de sa connaissance approfondie des choses, Yank Baldwin tout le premier, nous l'avons vu.

La négociation sur le chapitre des terrassiers fut interrompue par le bruit du galop frénétique d'un cheval.

— C'est trop fort ! cria Yank Baldwin, enfonçant son chapeau et courant dans la direction de ce vacarme, suivi de Choy-Suzanne, qui se pressait beaucoup moins.

Un cavalier entra dans le village à fond de train. C'était un Chinois monté sur un petit rouan qui s'ébrouait, ruait et pointait de la façon la plus extravagante. Les vêtemens lâches du cavalier étaient gonflés par le vent, les yeux lui sortaient de la tête dans un paroxysme de terreur, et à chaque ruade du cheval, il bondissait en l'air comme une vessie.

Tout à coup la population afflua au grand complet, sans que l'on

pût comprendre où, jusque-là, elle s'était cachée. Ce fut un élan pour retenir l'enragé, des cris de reproche et d'angoisse : — Ten-Moon! Ten-Moon!

— Ten-Moon! répétait, en s'égosillant à les imiter, Tong, le perroquet, accroché à la porte de Choy-Suzanne.

Jamais, depuis les jours de Mazeppa, aucune prouesse d'équitation plus insolite que celle-ci ne s'était produite.

— Le diable m'emporte si ce n'est pas le cuisinier du Palais-Pension sur mon poney Herbe-à-sonnettes! s'écriait Yank Baldwin, se frappant la cuisse avec des rugissemens d'hilarité. Les gars lui auront joué un tour. Oho! ho! ho-o! un Chinois à cheval!.. il y a donc quelque chose de nouveau sous la lune!

Au milieu de ses convulsions, se roulant, se tordant, il tourna la tête et aperçut soudain une figure inattendue, la figure agréable d'une jeune femme debout derrière lui. Comme il le raconta depuis au camp, il en perdit la tête d'un coup; elle venait de sortir du hangar-magasin où apparemment elle avait tenu compagnie à Choy-Suzanne. Yank Baldwin vit une robe de mérinos marron avec quelques volans à la jupe, un large col de toile blanche de l'aspect le plus net, d'épais bandeaux châtains bien lisses; un visage enfantin, pâle, avec de petits traits délicats et une physionomie pensive. Elle portait un grand chapeau qui avait pu être à la mode sur les plages élégantes de l'Est trois ans plus tôt. Tout autre qu'un Baldwin aurait relevé quelques signes de rusticité au milieu de toute cette grâce juvénile, mais à ses yeux l'inconnue représentait le type même de la distinction; elle appartenait évidemment à une catégorie de femmes qu'il n'avait jamais eu l'occasion de rencontrer. Il la trouva *grand genre* au suprême degré, il l'admira presque timidement et se sentit infidèle une fois pour toutes à une certaine Espagnole de Monterey.

Sa gaîté s'étant éteinte comme par enchantement, il retomba dans la banalité cérémonieuse.

— Une belle journée!

— Oui, répondit-elle, il fait beau.

Mais il était clair qu'elle ne lui accordait que fort peu d'attention; ses yeux restaient fixés sur la forme voltigeante et lointaine du pauvre Ten-Moon, emporté par Herbe-à-sonnettes.

— Oh! il sera tué!.. Il sera tué, n'est-ce pas? s'écria-t-elle en joignant les mains avec désespoir, tandis que cheval et cavalier disparaissaient tout à fait derrière un angle du chemin.

— Je le suppose,.. c'est-à-dire je l'espère bien, mademoiselle, répondit nonchalamment le Yankee, considérant déjà la chose comme un fait accompli.

— Quelle horreur!

Tous les trois, car Choy-Suzanne suivait les deux jeunes gens d'une allure d'oie grasse, tous les trois se dirigèrent vers le théâtre de la catastophe présumée.

— Pouvez-vous parler ainsi du prochain! s'écria la jeune fille en fixant sur Baldwin un regard indigné.

— Ma foi! il se peut qu'il soit mon prochain, répondit le Yankee, embarrassé par ce regard. C'est bien possible, je ne sais pas. Je n'ai rien à dire contre ces gens-là si vous les aimez...

L'originalité, la hardiesse de ses idées, commençaient à le fasciner autant que sa jolie figure.

— Les Chinois sont pour disparaître, cependant, hasarda-t-il d'un ton qui n'affirmait rien.

— Eh bien! ce n'est pas une raison de leur en vouloir tandis qu'ils existent.

Mais il eut bientôt l'occasion de constater que l'intérêt pris par son interlocutrice au sort du Chinois *emballé* n'était pas purement une bienveillance générale à l'égard de la race entière.

— Qu'a-t-il donc votre poney? Pourquoi l'appelle-t-on *Herbe-à-sonnettes?* demanda-t-elle avec humeur.

— Dame! il fallait bien lui donner un nom...

Baldwin n'eut pas le temps d'achever; une curieuse mêlée accapara toute leur attention. Le cheval emporté, après avoir dévoré l'espace en passant d'un chemin de traverse dans l'autre, avait été arrêté par un entassement de rochers comme dans un cul-de-sac. Cet incident donna aux secours le temps d'arriver. Quelques-uns des Chinois lui jetèrent les bras autour de l'encolure, d'autres saisirent Ten-Moon par les jambes; d'autres enfin s'évertuèrent, au moyen de cordes et de bâtons, à entraver le cheval, à le jeter par terre. Dans cette situation critique, le rouan finit par succomber. Il s'abattit comme une masse, au milieu des clameurs, Ten-Moon toujours en selle, ses amis culbutés formant sur lui un monceau confus, inextricable.

Tous échappèrent à l'aventure comme par miracle, sans accident trop grave. Les plus maltraités en furent quittes pour quelques contusions. Quand Ten-Moon eut tâté ses os endoloris et se fut assuré qu'aucun n'était rompu, il commença avec volubilité de raconter son histoire à la foule. Les surveillans des travaux du camp Sloan l'avaient juché sur cette bête, mille fois maudite, pour le mettre en mesure, disaient-ils, de s'acquitter plus vite de la commission.

L'auditoire exprima, par des regards méprisans et des cris de dégoût, son opinion de la perfidie desdits surveillans. Mais Choy-Suzanne, d'un air d'autorité, s'avança et interrompit l'intermi-

nable récit. Elle toucha l'épaule du bavard et parut prêter l'oreille à quelque communication importante. Alors elle retourna vers sa compagne et lui dit :

— Ten-Moon n'apporte pas de réponse. Personne n'a pu trouver M. Easterby : il est parti pour le camp Miller. On lui enverra la lettre s'il ne revient pas vite.

La jeune fille fit un effort inutile pour réprimer son désappointement, qui éclata malgré elle.

— Oh ! que vais-je devenir ? s'écria-t-elle éperdue ; que vais-je devenir ?..

L'interprète autocrate du village chinois la regarda d'un air étonné qui, peu à peu, devint la plus fine expression de la clairvoyance et de la ruse.

— Vous avez envie d'épouser Mist'Easteby ? C'est votre galant ? demanda-t-elle avec une affectueuse brusquerie.

— Oh ! Choy-Suzanne, mon père veut me donner à un autre. Il est allé à Soledad chercher celui-là, et à leur retour c'en sera fait. Mon père est un ministre de notre foi,.. il me mariera lui-même...

— Comment donc vous a-t-il laissée ici ?

— Je lui ai dit que j'étais malade, que je ne pouvais endurer davantage les cahots de la diligence... Il a été dupe de mes plaintes, et maintenant je ne sais plus que faire.

— Vous avez appelé Easterby à votre aide ?

— Oh ! c'est tout à fait par hasard que j'ai appris qu'il était au camp de Sloan, balbutia-t-elle embarrassée, j'ai vu son nom dans le journal parmi les inspecteurs...

— Comment le connaissez-vous ?

Choy-Suzanne posait maintenant chacune de ses questions d'un air de sèche autorité qui eût convenu à quelque inquisiteur.

— Je l'ai connu pendant qu'il surveillait les travaux à Lehi, sur la route centrale d'Utah, et ensuite à la cité du Lac-Salé,.. il y a longtemps déjà... Il me parlait bien de,.. il m'engageait à m'enfuir avec lui pour rejoindre sa mère et ses sœurs qui m'auraient protégée, disait-il.

— Et c'est ce que vous allez faire à la fin ?

— Oh ! Choy-Suzanne, y pensez-vous ? Il ne me l'a plus proposé depuis lors... il ne sait seulement pas que je suis ici... Non, je ne veux me faire enlever par personne,.. je ne veux épouser personne, jamais, jamais... J'ai seulement besoin d'un peu de sympathie... et que quelqu'un sache combien je suis malheureuse...

Elle ensevelit son visage dans son mouchoir et se mit à sangloter.

— Vous trouvant ici, poursuivit-elle, j'ai pensé que... que... vous

consentiriez à lui remettre ce billet,.. mais j'étais folle,.. il ne le recevra jamais...

— Hum!.. grogna Choy-Suzanne. Et ce nouveau mari sera un mormon?.. Il prendra un tas d'autres femmes tout comme font les Chinois?

— Oui, hélas! il est de ma religion, mon père ne me laisserait pas me marier en dehors d'elle; il me croirait damnée... C'est un parent à nous,.. je ne l'ai jamais vu qu'une fois... Il n'est pas jeune,.. et si laid!.. Oh! je le déteste!

— Ça ne vaut rien d'épouser un homme qui a un tas d'autres femmes, reprit philosophiquement Choy-Suzanne. J'ai fait cette bêtise-là moi-même, ajouta-t-elle après une pause.

— Ah!..

La pauvre enfant ouvrait une oreille attentive à l'avertissement sympathique qui pouvait lui venir, fût-ce d'une pareille bouche.

— Oui... Vous êtes gentille, mais la plus gentille est tout de même exposée à n'avoir pas du bon temps.

Sans doute la Chinoise voulait exprimer qu'une grande beauté n'empêche point de grandes infortunes, ce qui est une vérité rebattue.

— Je sais ce que c'est, continua-t-elle résolument et je veux vous le dire. Le nom de mon mari : Hop-Lee. J'épouse Hop-Lee. J'étais alors fille de Jésus à la mission de la rue Stockton. Lui aussi était fils de Jésus.

— Oh! vous êtes chrétienne, alors?

— Dans le temps, dans le temps... je ne le suis plus, vous allez voir. Hop-Lee me dit donc : « Marions-nous... J'ai des marchandises, j'ai de l'argent en masse! Tu ne travailleras plus à la machine à coudre. Tu auras du bon temps, tu seras bien nourrie. Je ne prendrai pas d'autre femme. »

— Vraiment! Il vous avait promis de ne plus jamais se marier?..

— Parbleu! s'il avait promis!..

Elle ferma son œil rusé, puis le rouvrit avec lenteur.

— Après, très vite, presque tout de suite, j'attrape une maladie, la petite vérole. Il dit : « Tu ne vaux plus rien. Bonsoir!.. J'en prends une autre... » Il en a pris deux, oui, deux autres femmes. Elles me battaient, elles me faisaient travailler tout le temps à la machine à coudre, elles me traitaient comme une esclave.

— Pauvre Choy-Suzanne!

— Oui... Mais un jour je me suis sauvée. J'ai emporté de l'argent, des habits d'homme, j'ai sauté dans le chemin de fer, je suis arrivée à la Cité du Lac-Salé.

— C'est alors que vous vous êtes cassé le bras et que je vous a connue.

— Vous m'avez rendu service, grand service... Après ça je suis allée à Bodie, je suis venue ici ensuite, j'ai pris un associé pour la pêche et pour mon magasin, voilà!..

— Et qu'est devenu Hop-Lee?

— Mort, dit Choy-Suzanne, d'un ton de souverain mépris. D'abord j'avais prié la religion de Jésus de le faire mourir,.. il n'est pas mort. Là-dessus, j'ai prié la religion chinoise de faire mourir Hop-Lee, et il est mort,.. ses deux femmes aussi et lestement, allez! La religion chinoise est la bonne; celle de Jésus ne vaut rien du tout.

La jeune fille se récria scandalisée. Mais elle revint vite à ses propres affaires. Il suffit pour cela que l'oracle du village lui eût dit:

— Et quand arrivera-t-il, votre père, avec l'autre galant?

— Dans quatre ou cinq jours au plus; je devrai obéir...

Elle se remit à fondre en larmes.

— Oh! nous avons du temps,.. beaucoup de temps,.. s'écria Choy-Suzanne, comme rassurée. Easterby aura la lettre, il accourra,.. vous verrez!..

Yank Baldwin les interrompit en se rapprochant. Il venait d'arracher son poney excentrique aux indignations de la foule et l'avait conduit en lieu de sûreté.

— Il était fou le gredin! expliqua-t-il à la jolie demoiselle. Sans doute il aura mangé une espèce d'herbe qui le grise toujours: voilà pourquoi je l'ai appelé Herbe-à-sonnettes. Chaque fois qu'on l'emmène en voyage, c'est ainsi. L'animal ne sait pas s'arrêter. Il galoperait jusqu'à extinction si vous le laissiez faire. Une fois il s'est emballé comme cela avec la charrette du payeur et sept mille dollars sous le siège, s'il vous plaît. Toute la nuit on a couru après lui: on l'a trouvé endormi sur ses quatre pieds le lendemain matin dans les bois.

Sa nouvelle connaissance, tout en faisant semblant de l'écouter avec politesse, ébauchait un petit salut pour prendre congé.

— Il disparaîtra un de ces jours, en un clin-d'œil, comme le soleil des tropiques, continua Baldwin, s'obstinant à la suivre. Il y a des gens de cette espèce: toujours en l'air et brûlant la chandelle par les deux bouts! J'en connais,.. j'ai été moi-même de ces gens-là. Il est temps qu'une bonne et jolie femme me mette à la raison en me fixant une fois pour toutes.

Il accompagna ce discours d'un regard d'audacieuse admiration dont le sens était clair.

La théorie favorite de Yank Baldwin était l'amour à première vue. Il l'avait maintes fois mis en pratique. Le trésor de son dévoûment gisait à fleur du sol et il le livrait aussitôt demandé. On disait de lui qu'il s'était offert en mariage à une fille de café de Fresco (lisez San-Francisco) dès la seconde tasse qu'elle lui avait servie et que le seul fait d'avoir été prévenu par un camarade qui s'était déclaré après la première tasse avait empêché la noce. Mais l'étrangère ne perdit pas son temps à écouter de pareilles fadeurs et, d'un pas modeste, s'éloigna dans la direction du *Palace Boarding house*, du Palais-Pension, comme on appelait l'hôtel.

— Qui est-elle? demanda Baldwin émerveillé.

— Une de ces mormonnes,.. vous savez bien... Une amie à moi,.. qui demeure au Lac-Salé.

— Une mormonne?.. Vous voulez me faire accroire qu'elle est mormonne?..

— Elle l'est, m'entendez-vous? Et elle va épouser un homme qui a un tas d'autres femmes tout comme les Chinois.

— Allez-vous promener! dit Baldwin, en sifflant.

— C'est vous qui irez! riposta Choy-Suzanne agressive.

— Et où demeure-t-elle pour le moment? reprit Baldwin devenu pensif.

— Au Palais-Pension.

— C'est là que moi-même je prends mes repas quand je viens du camp jusqu'ici.

Il continua de siffler tout bas à plusieurs reprises d'une façon méditative qui lui était propre.

— Qu'est-ce que Ten-Moon a été faire au camp? demanda-t-il enfin.

— Parler probablement au cuisinier chinois, répondit Choy-Suzanne d'un air d'indifférence. Il retourne en Chine après-demain. Il prendra ce bateau-là, — indiquant la jonque à l'ancre dans le golfe, — et puis le grand bateau sur la grande mer à Fresco.

Là-dessus ils entamèrent derechef le sujet des travaux de terrassement du chemin de fer et des ouvriers à recruter. Yank Baldwin cependant s'interrompit une fois de plus, comme pour repousser décidément quelque idée absurde qui avait pu lui traverser l'esprit.

— Pas de mormonne chez moi! Oh! non, par exemple! Ce n'est pas là ce qui me convient! Luisa l'Espagnole vaut encore mieux.

Il était nécessaire de voir Yuen-Wa, l'associé de Choy-Suzanne, pour conclure la négociation. Yuen-Wa avait été entrepreneur dans son temps et s'entendait encore à ce genre d'affaires. On le trouva dans la petite boutique encombrée de marchandises

d'échange, de grandes coquilles d'*avallonia* recueillies sur la plage, de chair d'*avallonia* desséchée, de foies d'oies, de pipes d'opium, de bâtons d'encre de Chine, de bijoux d'argent et de paquets de poudre pour le visage.

Une espèce de petit vieux sorcier, qui parlait peu et d'une voix de fausset singulièrement grêle, tel était Yuen-Wa, plus semblable à ses idoles qu'à toute autre chose. Il était aisé de voir qu'il ne comptait pour presque rien auprès de son associée, infiniment plus vigoureuse quoique femme.

Tous les bras, expliqua-t-il, seraient réclamés le lendemain et le jour suivant pour charger et lancer la jonque. Ensuite surviendrait une série de *bonnes journées*, de journées de fête pendant lesquelles on ne travaillerait point du tout. Mais après cela...

— Très bien! interrompit Yank Balwin. J'irai voir les Italiens de Monterey et ils me procureront ce qu'il me faut. Sinon je reviendrai vous trouver, et peut-être en somme sera-t-il possible de se passer des Italiens et des Chinois. Nous nous suffirons...

Comme il s'en allait, il vit Choy-Suzanne prendre sur un coin du comptoir avec quelque surprise deux petits volumes anglais :

— Ils lui appartiennent... Elle les aura laissés ici quand elle est venue me voir hier...

— Qui? demanda Yank Baldwin, regardant par-dessus son épaule tandis qu'elle ouvrait le volume. De qui parlez-vous?

L'un des petits livres était un résumé des doctrines de l'église mormonne, un exposé de la foi de ceux qui s'intitulent les saints des derniers jours ; l'autre un roman connu pour son caractère sentimental. Sur le premier était inscrit en fins caractères, d'une main de femme, légère et menue, un nom, — probablement le nom de sa propriétaire : Marcella-Eudora Gilham, université de Deseret, cité du Lac-Salé. — Au-dessous, il y avait une date qui remontait à deux ans.

— Donnez-moi cela... Je vais du même côté... Je lui rendrai ses livres, dit Yank Baldwin, s'emparant des deux volumes presque de force.

En route il les tourna entre ses mains d'un air rêveur, il les feuilleta et, plus d'une fois, buta contre une pierre faute de regarder devant lui. Quelques passages des doctrines étaient soulignés au crayon, comme s'ils avaient été un sujet de méditation et d'étude spéciale, ou peut-être en signe de triomphe, leur force contre l'erreur ayant été reconnue. Et Yank Baldwin se sifflait tout doucement à lui-même des choses qu'il n'eût osé dire, qu'il osait à peine penser.

II.

Le *Palais-Pension* avait été jadis une simple auberge. Il jouissait d'un regain de prospérité relative par suite de l'incendie de l'hôtel d'une ville américaine-espagnole du voisinage, étant à égale distance de cette ville et du hameau chinois au point d'intersection des deux routes qui conduisent celle-ci à la côte, celle-là dans l'intérieur. Derrière le *Palais-Pension*, il y avait de grands bois sombres, les bois de pins moussus et de cyprès particuliers à ces régions; devant lui s'étendait la mer avec sa palissade d'altières falaises grises. Ce n'était qu'une construction incohérente et délabrée qui justifiait médiocrement son nom pompeux, qui témoignait plutôt de l'imagination exaltée des gens de l'endroit.

A l'un des coins de la vérandah mal entretenue grinçait une énorme enseigne :

PALAIS-PENSION, REPAS A 1 SHILLING, PAR Mrs JANE MAC CURDY.

Quelques poules grattaient la cour stérile, et un poulain, la tête prise dans une bride de dressage, ruait avec le sentiment visible de l'indignité qui lui était infligée.

Yank Baldwin arriva tard pour le dîner; miss Marcella-Eudora Gilham en fit autant de son côté; aucun convive n'était en tiers, et de nouveau le brave garçon fut si impressionné qu'il oublia de rendre à cette charmante personne les livres apportés pour elle. Il restait plongé dans une sorte d'extase, la fourchette levée à mi-chemin de sa bouche. La mormonne avait ajouté quelques ornemens à sa toilette. Ses cheveux, que n'abritait plus le grand chapeau dit *flamboyant*, paraissaient plus lisses que jamais; un ruban frais était noué autour de son cou. Baldwin ne put s'empêcher de la comparer à son Espagnole de Monterey, qui n'était rien moins que soignée; bien que les tresses aile de corbeau, les lourds sourcils, les lèvres voluptueuses de Luisa ne manquassent pas d'un certain genre de fascination, il sentit que le contraste n'était pas à son avantage.

Enfin, il se souvint des livres et les remit à Marcella en essayant de toute sorte d'avances, mais sans grand succès d'abord :

— Oh! si elle n'était pas mormonne! soupira-t-il.

Mme Mac Curdy, l'hôtelière, sortit de la cuisine et vint dîner à son tour sur un coin de la table. Une présentation lui parut nécessaire pour mettre ses hôtes à l'aise.

— M. Baldwin que voilà est occupé à la construction du nouveau chemin de fer, dit-elle ; mon fils aîné est employé aussi aux transports. Je ne sais pas ce qu'il est devenu ces jours-ci, continua-t-elle en fourrageant dans le plat à la recherche des moins mauvais morceaux qui restaient dans le jus figé.

Marcella regarda le chef du matériel avec un intérêt subit. Depuis lors, elle lui parla plus gracieusement, quoiqu'elle se bornât toujours aux sujets généraux.

— Quelqu'un prétend qu'elle est mormonne, dit Yank Baldwin à l'hôtelière quand la jeune fille fut sortie de la salle.

— Je crois bien qu'elle l'est ! répliqua la bonne femme en se rasseyant d'un air harrassé de fatigue. (Elle travaillait dur du matin au soir, Mme Mac Curdy !)

— Josephite peut-être ?.. J'ai vu des josephites à San-Barnardino. Ils ne sont pas très différens de nous autres.

— Oh ! non, celle-ci est régulière...

— Une solide mormonne, vraiment ?..

— Tout ce qu'il y a de plus solide, répondit Jane Marc Curdy en pelant une pomme de terre froide, sans se douter qu'elle retirait au malheureux le dernier rayon d'espoir.

Yank Baldwin poussa un grognement sourd.

— Son père est une manière d'évêque, d'apôtre, est-ce que je sais ! continua l'hôtelière, qui était bavarde. Il fait une espèce de tournée pastorale parmi ses frères et un peu de commerce en même temps, il place ses marchandises. Il a logé ici ; j'ai vu dans sa chambre ses cartes portant *Bazar coopératif de Sion* avec une liasse de brochures religieuses. Ils ont été, lui et sa fille, essayer de vendre quelques denrées aux magasins chinois le premier jour et la petite a rendu visite à Choy-Suzanne, là-bas. Il paraît qu'elles se connaissent de longue date.

— Je sais ça !

— Il y a pas mal de mormons éparpillés autour de cet endroit,.. les uns parce qu'ils y sont restés après la guerre contre le Mexique, les autres parce qu'ils veulent former de nouveaux établissemens. Ces gaillards-là disent qu'ils vont couvrir tout le pays d'ici à quelques années.

Yank Baldwin poussa une exclamation méprisante et incrédule :

— Beaucoup d'entre eux, continua son interlocutrice, ont demeuré chez moi. Ils m'ont pris une de mes sœurs ; elle les a suivis dans l'Illinois sous prétexte qu'elle voyait je ne sais combien de légions d'anges ; c'étaient peut-être des rêves...

— Et les affair s comment marchent-elles ? interrompit Baldwin en mettant son chapeau à grandes ailes d'un air délibéré.

L'hôtelière distraite lui répondit par une autre question : — Vous ne connaîtriez pas un bon cuisinier chinois? Ten-Moon retourne dans son pays et il faut que je le remplace... Un campement religieux (1) va s'ouvrir par ici, dans les bois, et cela fait toujours des extras. Le révérend Samuel Snow m'a prévenue. Il écrit d'habitude pour me faire savoir quand ils arrivent.

— Vous ferez bien de vous remuer en ce cas... et vivement, dit Baldwin. Notre quartier-général va être également transféré du camp de Sloan ici. Je ne serais pas étonné que la chose eût lieu dans trois ou quatre jours. Ça vous fera des extras de plus.

Marcella Gilham était sur la vérandah quand il sortit, comme si elle l'eût attendu. Elle reprit la conversation, effleurant mille choses indifférentes; puis par hasard, sans doute :

— Vous avez eu peut-être l'occasion de vous lier avec un jeune homme du chemin de fer, Rufus Easterby?

— Qui? Rufe?.. Oui, nous sommes bons amis! Il est au transit,.. soixante-quinze dollars par mois... Rufe s'est fait tout seul ce qu'il est, et ce n'est pas peu de chose... Vous le connaissez, vous?..

— Je l'ai rencontré, répondit-elle d'une manière évasive.

— Eh bien! vous avez rencontré un brave garçon et un garçon capable. Il sera ingénieur divisionnaire un jour ou l'autre, Rufus Easterby.

— Si vous le trouviez au camp à votre retour, ne pourriez-vous lui dire que nous avons dîné ensemble?

— Comment voulez-vous que je ne le lui dise pas?.. Si je le lui dirai?.. Parbleu!.. Rufe vient volontiers bavarder sous ma tente, le soir, il m'a donné plus d'un bon conseil dont j'ai fait de l'argent.

Marcella devint sémillante et redoubla de frais pour Yank Baldwin.

Quand il partit à cheval : — J'espère, lui cria-t-elle, que j'aurai le plaisir de vous revoir!

Mais à peine se fut-il éloigné qu'elle hocha la tête tristement : — Enfin, se dit-elle, c'est une dernière ressource. Si la lettre n'a pas été remise, cet homme pourra tout de même m'apporter des nouvelles.

Yank Baldwin cependant galopait avec allégresse porté par son poney excentrique, qui, avec lui, ne prenait jamais le mors aux dents. Les derniers mots de la demoiselle l'avaient infiniment flatté.

— Elle espère avoir le plaisir de me revoir! A la bonne heure! voilà une déclaration! Quel dommage qu'elle soit mormonne! Mais

(1) Cycle spirituel, *revival*, réveil des âmes, *meeting* en plein air, où affluent autour du prédicateur des hordes de fanatiques et de pécheurs et qui provoque une sorte de frénésie parfois accompagnée de conversions.

l'être et le rester, c'est deux. Ma foi, je ne serais pas trop surpris si je convertissais cette poulette aussi facilement que l'on roule un fagot!

Il se répéta plus d'une fois dans le courant de la soirée : — Quel dommage qu'elle soit mormonne!

Et sa conversion par l'amour lui paraissait de plus en plus certaine. Mais à quoi la convertirait-il? Les opinions théologiques de Yank Baldwin étaient extrêmement vagues.

Il erra sans but de long en large devant le dépôt du *matériel*, dont il était chef, nous l'avons dit. Le matériel se composait de vêtemens de travail, de bottes de peau de vache, de couvertures, de vaisselle d'étain, de poudre, de balles et de plomb, de kérosine, de sacs de grain et de pommes de terre, tout cela jonchant le sol; derrière un rude comptoir mal dégrossi s'étageaient des rayons. Les habitués vinrent s'asseoir autour du tonneau, qui, l'été, servait de centre à la conversation comme en hiver le poêle. Tout à coup une inspiration frappa Baldwin : transporter ce matériel dès le lendemain, sans attendre davantage. Il serait près d'elle, il aurait le loisir de cultiver sa connaissance avant que le reste du camp arrivât!

Quelques Indiens métis du voisinage vinrent lui proposer une transaction afin d'obtenir un enduit dont on se servait pour noircir le poêle et qu'ils employaient en guise de fard; Yank Baldwin les mit à la porte dans son impatience de décamper. Puis, s'adressant à deux charretiers, qui, le jour même, avaient apporté des provisions :

— Hé! là-bas, que prendrez-vous bien pour transporter tout cela demain dans votre fourgon vide jusqu'au nouveau local?

Les charretiers dirent un prix.

— Bon! vous ne voulez pas faire la besogne apparemment?.. C'est une plaisanterie...

— Mais la nourriture des chevaux...

— Je sais ce que les chevaux coûtent. Vous vous moquez.

— La tente à elle seule suffira pour un chargement.

— Pas la moitié d'un.

— Il faudra au moins deux jours...

— Comment!.. J'espère bien que vous serez arrivés demain à midi.

Les charretiers protestèrent à grands cris.

— C'est-à-dire, naturellement, si vous travaillez. Il est certain qu'en passant le temps à flâner et à dormir comme vous faites quand on vous occupe au chemin de fer...

Les spectateurs du combat, dont le nombre grossissait, prirent

parti pour ou contre l'argument de Yank Baldwin. Les charretiers se concertèrent et offrirent un nouveau prix, qui fut rejeté comme le premier et tout moyen de s'entendre paraissait perdu quand Baldwin finit par mettre les pouces :

— Eh bien! je vous lâche les cinq dollars, dit-il comme malgré lui après un silence sombre, mais tâchez de partir avant le jour, ou bien...

De quelque mauvaise grâce qu'il cédât, il cédait; ce n'était pas la première fois qu'une influence féminine lui imposait cette humiliation, et, en le constatant, il gémit, honteux de lui-même. S'il n'eût pas été amoureux, ce chef du matériel, indigne de ses fonctions, eût réussi à conclure un marché beaucoup plus avantageux pour la compagnie. Mais sa confusion, ses remords s'envolèrent lorsque Marcella le lendemain accourut à sa rencontre.

Le premier mot de la jeune fille ne fut pas pour lui demander s'il avait vu Easterby; il est certain cependant que, malgré toute la politique dont elle s'était armée, elle ne tarda guère à lui poser cette question :

— Non, je n'ai rien su de lui, répondit Baldwin sans méfiance, rien, sauf qu'il est quelque part où il ne restera pas longtemps selon toute probabilité. Une lettre est arrivée pour lui hier et cette lettre l'attend,.. à moins qu'on ne l'ait envoyée.

La pauvrette se détourna pour cacher l'horrible déception qu'elle éprouvait.

Soit que Yank Baldwin, en déplaçant le matériel, eût donné un élan irrésistible, soit pour toute autre raison, le camp au grand complet arriva longtemps avant la date déterminée d'avance. Dès ce soir-là, bon nombre de tentes furent plantées. Le quartier-général devait s'établir dans une petite vallée creuse que rendait charmante un ruisseau babillard courant parmi les bois.

Les détonations de la mine commencèrent à résonner dans le *cañon* voisin. Le nouveau chemin de fer avançait. Mais ce n'était plus là le principal souci de Yank Baldwin. A peine était-il installé qu'il fit une cour assidue à Marcella. Il l'invita même après souper à venir au camp contempler la planète Jupiter, qui, vue à travers la lunette de l'inspecteur, brillait d'un éclat particulier.

La jolie mormonne accepta pourvu que Mme Mac Curdy voulût bien lui servir de chaperon. Peut-être espérait-elle recueillir au camp quelque bonne nouvelle; peut-être,.. (mais non, c'eût été trop de bonheur!..) Easterby lui-même serait-il arrivé!

Les tentes, éclairées en dedans, brillaient d'une étrange transparence dans le crépuscule; on eût dit des lanternes énormes. Le bruit précipité du cours d'eau ressemblait à une musique, les

étoiles clignotaient au-dessus de l'encaissement étroit de la vallée; Jupiter projetait en effet un feu tout exceptionnel. L'ingénieur et tous les employés du chemin de fer étaient arrivés déjà, tous, sauf Easterby, et la visiteuse intimidée ne hasarda que quelques questions vagues qui n'obtinrent aucune réponse satisfaisante. Elle essaya cependant de faire bonne contenance, et, en retournant à l'hôtel, interrogea fort adroitement Yank Baldwin sur les habitudes de ses collègues.

— Sont-ils mariés pour la plupart?.. M. Easterby par exemple?.. Non?.. En ce cas, ils ont bien quelque petit roman d'un côté ou d'un autre? M. Easterby n'est-il pas amoureux?

— Il a dû l'être souvent, il l'est peut-être encore, répondit Yank Baldwin, mais je n'en ai rien vu. Il ne paraît pas se soucier beaucoup des femmes. A propos, qu'est-ce que ça peut bien vous faire? demanda-t-il avec une certaine vivacité. Vous intéresse-t-il donc tant?

— Oh! pas du tout, pas le moins du monde. Seulement vous savez, il est plus facile de parler d'une connaissance commune que d'autre chose...

Le chef du matériel rassuré entra dans le salon de l'hôtel, quoiqu'il ne fût pas fort à son aise dans des endroits aussi prétentieux et l'entrevue se prolongea outre mesure. Ten-Moon, le cuisinier qui allait partir, devait cette nuit-là mettre le couvert du diable afin qu'il protégeât son retour, et plusieurs personnes étaient venues assister à la cérémonie. Une table fut dressée, en effet, puis chargée de riz, d'eau-de-vie, d'un poulet rôti et de sucreries variées; on veilla plus tard que de coutume; du reste, le diable ainsi fêté resta invisible. Pour tuer le temps, Marcella fit admirer à son nouvel ami un album de photographies.

— Mon frère, ma sœur, disait-elle en montrant l'une après l'autre une kyrielle de figures qui ne se ressemblaient absolument pas.

— Grande famille! répliqua sèchement Yank Baldwin.

Il brûlait de l'attaquer sur sa religion, comptant plus que jamais la convertir sans peine.

Comme elle laissait tomber par mégarde quelque propos qui dénonçait la mormonne sur les *saints* et le *mariage céleste*, il saisit l'occasion aux cheveux.

— Céleste attrape! Céleste coquinerie! s'écria-t-il sans trop de respect. Voyons, vous n'êtes pas assez simple pour croire à la fidélité d'un mari qui a une cinquantaine de femmes en dehors de vous?

Marcella poussa un long soupir.

— Moquez-vous donc de ces sornettes-là; épousez-moi quelque

gaillard robuste, honnête et laborieux, qui n'aura jamais affaire qu'à vous et à nulle autre...

Marcella-Eudora Gilham continuait de soupirer, mais ne se montrait d'ailleurs nullement scandalisée.

— Comment cela se passe-t-il dans vos romans? continua-t-il en posant la main sur un des livres qu'il lui avait rapportés. J'en ai lu plus d'un dans le temps, c'est toujours la même chose. Deux individus de sexe différent et pas davantage, qui s'aiment et qui s'attachent l'un à l'autre, malgré tout, à travers le malheur et le bonheur, le gras et le maigre, et qui, après toute sorte de tribulations en arrivent à leurs fins... N'oubliez pas ça!

Marcella prit le livre entre ses deux mains, affectueusement, comme elle eût touché un ami; peut-être se rappelait-elle certains passages qui avaient eu une influence décisive sur sa vie, mais d'un air triste elle reprit :

— Sans doute, je ne devrais pas lire de romans. Nos saints livres les appellent des imaginations vaines et l'orgueil des enfans des hommes.

— Vos... Eh bien! je ne peux pas dire que j'aie beaucoup cultivé la société de vos saints, mais je les connais de reste, par Rufe Easterby... Il a tout vu,.. il dit que les femmes sont les pires!

— Il a dit cela?

Elle avait tressailli d'indignation, le sang était monté à ses joues brûlantes.

— Il dit qu'elles sont des imbéciles comme il n'en avait jamais imaginé, poursuivit Yank Baldwin imperturbablement. (La délicatesse dans le discours et la subtilité dans la discussion n'étaient pas son fort.) Les anciens leur prêchent que c'est un devoir de gagner leur vie; elles gobent cela et s'usent les doigts jusqu'à l'os, tant elles travaillent, les pauvres innocentes! De cette façon le tour est joué sans que les hommes dépensent un sou.

Pensive, Marcella Gilham écoutait retentir dans sa mémoire l'écho sonore de quelque sermon du tabernacle :

« En ce jour-là, sept femmes supplieront un seul homme de les prendre pour épouses en promettant de manger leur propre pain et de se vêtir pourvu qu'il consente seulement à ce qu'elles soient nommées de son nom. »

— Il paraît même, poursuivit Yank Baldwin, qu'on fait prendre aux hommes plus de femmes qu'ils n'en veulent. Ces pauvres aveugles croient obtenir ainsi une place plus haute dans le ciel. Oh! ils sont rusés pour arriver à leurs fins, vos vieux renards mormons!

Après cette attaque, Yank Baldwin se préparait à partir en

triomphe, persuadé que le résultat de ses efforts ne tarderait pas à se manifester, quand Marcella prononça tranquillement un mot qui changea l'aspect des choses :

— Les meilleurs d'entre les hommes, dit-elle, les patriarches, ceux de la Bible, avaient un grand nombre de femmes à la fois.

— Par exemple ! vous voulez rire ! s'écria-t-il stupéfait.

Elle alla chercher les Écritures et lui fit voir les cas indiscutables d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et autres polygames de l'Ancien-Testament.

Ceci était fort nouveau pour Baldwin, et bien d'autres choses dans la Bible eussent été pour lui non moins nouvelles, nous l'avons déjà dit. Le pauvre homme eut conscience d'un échec et battit en retraite tout ahuri. Cependant il ne l'était pas assez pour oublier de quelle façon charmante la couleur montait aux joues de Marcella, puis les abandonnait au cours de la discussion. Luisa l'Espagnole avec son teint olivâtre, ses cheveux de jais, sa bouche sensuelle, lui sortit dès lors complètement de l'esprit.

— Peut-être bien qu'il n'y a pas tant de différence entre les mormons et les Espagnols, finit-il par se dire d'un ton rêveur, comme s'il eût voulu s'assurer une porte de dégagement au cas où son projet de conversion ne réussirait pas. — Il n'y aura pas grand mal en somme, à ce qu'elle suive leur religion... Bah ! ces idées-là ou bien d'autres...

III.

Le lendemain, Marcella n'avait pas encore de réponse à sa lettre. Comme le temps de l'action lui était mesuré, elle ne put s'empêcher de reprendre avec Yank Baldwin un sujet brûlant. Elle parla d'Easterby.

— Ce qui le retient loin du camp est un secret, mais je vais vous le dire tout de même, répondit ce nouveau Samson. Il a été envoyé sur la ligne pour empêcher une grève parmi les travailleurs mexicains, et moi, je suis venu chercher ici quelques bras de plus qui puissent aider... au besoin. Il est possible que la grève ait lieu, il est possible aussi qu'elle avorte ; nous n'en voulions rien dire avant de voir comment tournerait le vent.

— Et pourquoi l'a-t-on choisi, lui, spécialement pour l'envoyer là-bas?

— Ma foi ! c'est qu'il a, je ne sais où, attrapé leur jargon, et puis il s'entend à enjôler son monde. S'il ne réussit pas, personne ne réussira, voyez-vous.

Elle courut vers le village chinois avec ce renseignement, elle le porta vite à Choy-Suzanne. Tout était désespéré sans doute. On ne trouverait nulle part Easterby, il ne reviendrait pas, elle était perdue... Rien à faire !

La Chinoise la regardait se tordre les mains en cherchant un moyen de consoler cette grande affliction.

— Si vous aviez de l'argent, on pourrait envoyer une seconde fois quelque messager chercher des nouvelles.

— Oh ! Choy-Suzanne, je n'en ai plus, je n'ai plus une obole ; mon père ne m'a rien laissé.

— Eh bien ! ce sera tout comme ! répliqua la Chinoise, repoussant l'impulsion mercenaire à laquelle d'abord elle avait cédé.

Elle appela Qum-Tock, un gamin fort intelligent, au pied leste, et l'envoya sans retard, à ses frais, avec l'ordre de chercher, çà et là, Rufus Easterby, de le trouver, coûte que coûte, et de le ramener.

Le patron de ce jeune apprenti, Mow, le fabricant d'emblèmes, vint se plaindre bientôt qu'on eût détourné son ouvrier de la besogne qu'il lui avait donnée. Mais Choy-Suzanne lui imposa silence par une bordée d'invectives décochées en anglais pour plus d'autorité :

— Tais ton bec ! A la porte ! — furent les mots les plus doux, et le fabricant d'emblèmes battit en retraite tout déconfit.

Durant la même matinée, Yank Baldwin vint demander à Choy-Suzanne un service singulier. Il la pria de dire en sa faveur une bonne parole à Marcella. Son caprice pour la fille de Moab grandissait à ce point ; mormonne ou non, il était décidé à l'épouser. Si Suzanne le faisait réussir, elle aurait une forte récompense.

La Chinoise ne parut nullement surprise de cette proposition, mais répondit brusquement un *All right !* qu'elle prononçait *Alle lite !* en ajoutant :

— Vous promettez de ne lui rien dire jusqu'à ce que je vous fasse signe ! A cette condition...

Il jura tout ce qu'elle voulut et tint parole dans une certaine mesure, car, ayant rencontré Marcella, qui errait inconsolable sur la falaise, il alla la rejoindre sans se déclarer. Ils s'assirent côte à côte dans un site charmant, où les racines noueuses des vieux arbres s'agrippaient vigoureusement au rocher, où l'écume blanche des vagues s'élançait vers eux dans les airs, jaillissant des cavernes en dessous, comme pour les saluer. Ils descendirent ensuite sur la plage et trouvèrent là des coquillages curieux, une algue rouge comme du corail, une autre à la tige unie, longue et lisse, qu'on eût prise pour un grand fouet ou pour un serpent enroulé. Les mouettes criardes, les goélands planaient au-dessus des récifs voisins ; en

avant, les eaux bleues de la baie s'épandaient à la rencontre de l'océan sans limites; on y voyait glisser une voile blanche, celle d'un navire qui venait de Santa-Cruz. En tournant leurs regards vers le village chinois, les deux promeneurs remarquèrent que la jonque récemment arrivée avait atteint la petite jetée, où se produisait tout le tumulte d'un départ.

Yank Baldwin, bien qu'il respectât la lettre de ses conventions avec Choy-Suzanne, ne put s'empêcher de lancer dans l'entretien quelques mots sur ses projets d'avenir :

— Il y a bien d'autres métiers que je pourrais faire, naturellement,.. quelque chose de plus fixe... On gagne gros avec les fruits secs et la canne à sucre, tenez! ou bien je pourrais me mettre à l'arpentage, au nivellement, lever des plans comme Easterby...

Marcella ne témoigna que peu d'intérêt; d'ailleurs elle se montrait excitée jusqu'à la fièvre, possédée d'un besoin de mouvement, de distraction qu'il interprétait á sa guise. Tout à coup elle voulut retourner au village chinois voir partir la jonque. Son compagnon s'étonna d'une telle envie quand il lui parlait de choses sérieuses et procéda, tout en l'accompagnant, à lui fournir sur ce qu'ils rencontraient des explications qui ne brillaient ni par l'exactitude ni par l'impartialité; Yank Baldwin était moins que personne affranchi de préjugés, de préjugés de race.

— Faire la cour dans un village chinois! se disait-il d'un air dégoûté. Comme si c'était l'endroit convenable!

Une bonne partie de la population s'était abstenue d'aller pêcher, la fête devant s'ouvrir le lendemain. C'était un moment favorable au commerce : les boutiquiers avaient donc brûlé, chacun chez soi, de vieux habits et de la monnaie fausse, opération qui porte bonheur et tient à l'écart cette catégorie de cliens inutiles qui ne viennent que pour marchander sans acheter.

Un drame fantastique, long comme les commandemens mêmes de la morale, devait commencer le soir au théâtre. Le temple de Hop-Wo était fraîchement orné. La déesse Tien-How, propice aux marins, avait été descendue sur le rocher arrondi qui lui sert de piédestal dans les grandes circonstances; un porc rôti tout entier, décoré de rubans et de papier doré, lui était servi en offrande avec de respectueuses simagrées. Dans le cabaret, assombri par la fumée, retentissaient les bruits mêlés des dominos, du fan-tan et d'autres jeux en vogue.

— Un! criaient les joueurs en comptant et en avançant les doigts comme des Italiens à la morra.

— Deux, trois, quatre! *Eng!* Voyez! *Tack!* Quoi! *Gué!* Saute! criaient-ils avec des clameurs qui couvrirent pendant quelques

minutes le miaulement monotone du violon de Ah-Wai et le clic-clac des baguettes noires de Chin-Moy sur un bloc d'ébène.

Notre jeune couple arriva enfin à l'endroit où un maître d'école apprenait aux enfans à exécuter avec le décorum voulu le *kow-tow* devant la déesse protectrice de la mer. Rien de plus drôle que les salamalecs de ces petites créatures pareilles à des poupées dans leurs robes de couleur verte, rouge ou jaune, tandis qu'elles joignaient leurs menottes et se courbaient humblement jusqu'à ce que leur front touchât presque la terre. Le professeur, un nouvel arrivé dans le village, sourit avec courtoisie à Baldwin et à sa compagne en leur adressant le seul mot d'anglais qu'il eût retenu : — Au revoir ! — Choy-Suzanne leur expliqua en interrompant à cet effet sa besogne, car elle était l'une des plus actives autour de la jonque et fort occupée des connaissemens, Choy-Suzanne leur expliqua que ce maître d'école était un homme supérieur à sa condition. Il se rattachait à ces philosophes qui disent : « Mieux vaut être honoré parmi les petits que méprisé chez les grands. » Il possédait le Ju-Pieu, un dictionnaire de vingt-six mille caractères. Il lisait le Chi-Kang, le livre de la poésie nationale, dans lequel on rencontre des héroïnes comparables aux saules entrevus à travers le brouillard, avec des sourcils arqués et délicats comme les tendres feuilles dudit saule. Il enseignait les trois mille bienséances, par exemple, qu'il est poli d'offrir les choses, mais plus poli de les refuser, et comment on ne doit jamais se servir de la première personne dans le discours, mais s'en tenir aux termes de déférence, de civilité, aux complimens les plus gracieux à l'adresse de l'interlocuteur.

Le moment du départ de la jonque était venu. *Bon succès et Profits dorés* larguait ses haussières ; sa grande voile fut hissée, un penon se déroula au vent portant l'effigie du principe mâle et femelle Yin et Yang ; un autre fit ondoyer la légende : « Puisse cette barque braver les tempêtes d'un millier d'années ! »

Marcella et Baldwin avaient trouvé un point favorable, pour assister à ce spectacle. De l'éminence où ils se tenaient debout, ils virent deux petits marchands s'embarquer ; le bruit courait qu'aucun des deux n'avait voulu confier à l'autre la direction d'une aventure qu'ils risquaient en commun ; tous les deux partaient donc ensemble.

Enfin accourut Ten-Moon chargé de ses effets, qu'il était allé chercher au Palais-Pension ; tout le long du chemin, il embrassait ses amis d'un air d'agitation ; enfin il roula précipitamment à bord ni plus ni moins qu'un poussah.

La jonque *Bon succès et Profits dorés* mesurait environ cin-

quante pieds de long sur quinze de large. Elle avait un grand gouvernail avec une barre sculptée qui lui servait en partie de quille, sa quille proprement dite étant de médiocres dimensions. Une grande voile de forme latine et un foc, ou voile de misaine, ses seuls moyens de propulsion, étaient tellement brassés de ris en bambou qu'elles restaient plates devant la brise au lieu de se laisser gonfler. Un pareil navire pouvait bien filer vent arrière, mais ne virait pas aisément.

Une salve de pétards et de coups de revolver éclata devant l'hôtel de Tien-How ; les derniers vœux de bonne traversée retentirent, la jonque s'éloigna du rivage. On vit de loin le maître élever au-dessus de sa tête trois coupes de vin de riz et faire respectueusement une libation ; puis, toujours sur le pont, il prit entre ses mains une volaille vivante, fit trois *kow-tow*, coupa la tête du poulet et répandit son sang sur des papiers d'argent portant diverses inscriptions, qu'il avait préalablement éparpillés devant lui. Les matelots qui l'aidaient dans cette manœuvre nautique importante fondirent sur les papiers ensanglantés et coururent les fixer aux différentes parties du bateau. Déjà, de chaque côté de la proue, un œil ouvert épiait le danger et, à l'arrière, le phénix chinois, Foong, perché sur un rocher, défiait les tempêtes. Grâce à ces peintures symboliques et à d'autres précautions, on pouvait espérer, s'il n'y avait personne à bord qui portât malheur, que les vents et les vagues, spécialement le terrible Sui-Tow-Foong, ou vent debout du diable, seraient apaisés d'avance et qu'un voyage prospère s'ensuivrait. Mais tout à coup un cri perçant s'éleva. C'était un nouveau malheur de Ten-Moon. Ce pauvre hère ne devait jamais arriver à la fin de ses mésaventures. S'étant mis maladroitement sur le chemin d'un des matelots qui courait coller une affiche, il fut culbuté, perdit l'équilibre et tomba la tête la première par-dessus bord. Chose plus singulière encore, les cris s'éteignirent et pas une main ne se tendit du bateau ni du rivage au secours de l'homme qui se noyait. Les compatriotes de l'ex-cuisinier assistaient à son sort avec une parfaite apathie.

Cependant le voilier de Santa-Cruz, qui arrivait chargé de tentes et de tout l'appareil du campement, approchait de plus en plus. Soudain il changea de direction et parut s'élancer au secours, mais trop tard pour pouvoir sauver Ten-Moon, qui luttait, étranglait, enfonçait.... Sur ces entrefaites Yank Baldwin, sans prononcer un mot, quitta précipitamment Marcella, ne fit qu'un bond jusqu'à la jetée, sauta dans la mer ; quelques brasses vigoureuses le conduisirent jusqu'à la victime qu'il eut vite fait de prendre au collet et de traîner jusqu'au rivage. La prouesse de ce brave garçon fut ac-

compagnée de clameurs difficiles à définir : la colère et le reproche s'y mêlaient à des plaintes lugubres et quand le sauveteur toucha terre, il sembla qu'il allait être victime à son tour des violences de la foule.

— Que le diable les emporte ! dit-il à Marcella en la rejoignant ; j'ai cru qu'ils allaient me houspiller au lieu de m'offrir des remercîmens. Jolie manière de témoigner leur gratitude !

— Ils ne croient pas, répondit-elle, qu'on doive empêcher les gens de se noyer.

— Les bonnes âmes !..

— Non, Choy-Suzanne dit qu'ils se figurent que de mauvais esprits errent sur les flots pour tirer au fond ceux qui s'y laissent tomber et que ces esprits se vengent quand on les contrarie dans leurs desseins.

Ce n'était pas là tout ce qu'avait dit Choy-Suzanne, lorsqu'elle s'était rapprochée pour lui parler à l'oreille, tandis que Yank Baldwin intervenait mal à propos dans les affaires chinoises ; il le vit bien à un air de confusion qui la rendait ravissante. Sans doute, Choy-Suzanne avait tenu parole, elle lui avait donné le coup de main promis, mais il fallait attendre encore pour recueillir le résultat de la négociation si bien entamée.

Le voilier de Santa-Cruz était arrivé. Un homme à physionomie de prêtre en descendit et leva les mains comme pour invoquer le ciel contre cet exemple abominable de l'effet des superstitions qui avait failli amener le sacrifice d'une existence humaine. Puis il marcha droit à Choy-Suzanne et lui adressa brièvement quelques paroles sans doute très sérieuses. Elle expliqua ensuite que c'était là le révérend Samuel Snow, de la mission de Stockton street, qui venait préparer le campement religieux dont tout le monde parlait depuis longtemps.

— Et il voudrait bien que je redevienne fille de Jésus, que je retourne à la mission, ajouta l'endurcie en faisant claquer sa langue. Oui-da,.. plus souvent ! Je lui en donne mon billet.

Ten-Moon, sauvé des eaux, fut jeté dans un canot et ramené à bord, où l'équipage le reçut à contre-cœur. Puis *Bon succès et Profits dorés* continua de voguer, disparaissant avec lenteur à l'horizon. Elle allait croiser vers sa patrie sur un espace de cent milles environ de côte intermédiaire jusqu'à la Porte-d'Or, décharger son fret à Yslas Creek et faire son prochain voyage probablement à la pointe San-Bruno, vingt milles plus bas que la baie de San-Francisco.

IV.

— Les bonnes pièces qui ne croient pas qu'il faille repêcher les gens! s'écriait Yank Baldwin en continuant son entretien avec Marcella-Eudora Gilham. Mais que m'importe ce que pensent des magots pareils! Ils seraient tous au fond de la Mer-Rouge que je m'en battrais l'œil. J'ai eu pour repêcher celui-là une seule raison. Voulez-vous savoir laquelle?

Marcella ne témoigna aucune curiosité, mais il n'en poursuivit pas moins :

— Parce que je tiens à vous plaire, parce que je veux vous épouser. Choy-Suzanne vous l'a dit d'ailleurs. Ne faites pas l'étonnée... Comme je savais que vous appeliez ces gens-là notre prochain, nos semblables, bref que vous leur vouliez du bien, j'ai pensé que je sauverais l'animal si lâchement abandonné, que je le sauverais pour vous faire plaisir,.. rien que pour cela. Maintenant que répondez-vous?.. Allons, voulez-vous de moi?

Il se tenait devant elle tout trempé, des ruisseaux d'eau de mer roulant jusqu'à ses pieds, où ils formaient des flaques, sans se douter qu'il n'était pas dans la tenue d'usage pour faire une demande semblable.

— Oh!.. je ne puis,.. je ne puis,.. balbutia-t-elle.

— Vous ne pouvez?.. Et pourquoi pas? Je ne dirai plus rien contre votre monde. Je prendrai sur moi... Vous avez été élevée là dedans, ce n'est pas votre faute, tant pis!

— Mais mon père ne me permettra jamais d'épouser personne, sauf un mormon, sauf un de nos saints, répondit la jeune fille très agitée.

— Que le diable emporte vos saints! La sainteté n'a rien à faire dans ce qui les regarde. Joe Smith, leur fondateur, n'était qu'un imbécile et un paresseux, un rien du tout enfin!.. Easterby m'a raconté tout cela et il sait!.. Vous ne direz pas non... Il n'était pas capable de gagner seulement sa vie, votre Smith, alors il a fait semblant de trouver des tables d'or avec je ne sais quels hiéroglyphes dessus. Comment les aurait-il su lire ces hiéroglyphes, quand même il les aurait trouvés?

— Notre évangile, Urim et Thummim, avait été déposé en même temps que les tables dans la montagne de Cumorah, et avec son aide il a pu les traduire.

L'accent de Marcella exprimait une foi fervente, et pourtant un observateur perspicace eût démêlé en elle la trace de quelque chose qui n'était pas précisément du fanatisme.

— Oh oui! c'était un joli personnage, votre Joe, riposta Yank Baldwin avec la plus amère ironie. Je suppose qu'il a reçu aussi directement du ciel ses autres révélations. Il avait coutume de descendre déjeuner tous les matins avec quelque nouveau tour de sa façon bien décidé dans sa caboche! Par exemple, il disait à sa vraie femme, Emma Smith, de se résigner quand il épouserait d'autres personnes plus jeunes, sans quoi elle grillerait dans le soufre et le feu pour l'éternité...

« — En vérité, c'est un commandement que je donne à ma servante, Emma Smith,.. et si elle ne se conforme pas à ce commandement, elle sera détruite, dit le Seigneur. »

Marcella cita pieusement les termes exacts de la révélation.

— Il avait pris avec lui un maître d'école et un homme de loi qui faisaient mal leurs affaires en ce monde, reprit Baldwin en ricanant. Sans le vieux Olivier Cowdery et le vieux Sidney Rigdon, il n'aurait pas eu grand'chose à dire de son cru...

— Allez donc changer d'habits! s'écria la jeune fille comme si elle eût remarqué pour la première fois qu'il ruisselait comme un fleuve; vous prendrez du mal à flâner ainsi tout mouillé.

Mais il sentit qu'elle cherchait une échappatoire.

— Ne vous tourmentez pas de cela, dit-il assez morose, en tordant sa barbe et ses cheveux. Écoutez-moi plutôt : vos saints sont un paquet de menteurs,.. oui, ma foi, des roués de première catégorie!..

— Joseph et Hiram furent martyrisés dans la prison de Carthage; beaucoup d'autres ont souffert pour la foi.

Marcella croyait-elle sérieusement au prophète que les Américains traitent volontiers d'ivrogne et de voleur, ou bien espérait-elle repousser à coups de doctrine un soupirant qu'elle ne pouvait éconduire sans manquer de politique?

— A quoi bon discuter? dit Baldwin avec impatience. Vous êtes libre de leur appartenir si bon vous semble... Pourvu que vous ne me demandiez pas de me joindre à leur clique...

La jeune mormonne inclina tristement de la tête comme pour déclarer que ce serait là, en effet, une condition absolue.

— Oh! vous en demandez trop! s'écria le chef du matériel, éclatant à la fin. Tout est fini là-dessus! Ça m'étonne de votre part,.. vous n'aviez pas l'air d'une prêcheuse;.. mais, probablement, on vous aura dressée à recruter du monde, tant et si bien que vous ne pouvez plus vous en empêcher... Les mâtins!

Un juron, et il s'éloigna furieux en frappant du pied, pour aller changer d'habits.

Vers le soir, il alla de nouveau rôder autour du Palais-Pension

en affectant une attitude offensée, une majestueuse réserve. Le hasard voulut qu'il se trouvât là quand un messager chinois apporta un billet à Marcella.

— Il vient! s'écria-t-elle en battant des mains; il vient!

— Qui donc? demanda Yank Baldwin.

A peine eut-il laissé échapper cette question, qu'il fut honteux de sa curiosité; mais les deux mots étaient partis avant qu'il en eût conscience.

— Oh!.. un... c'est-à-dire... mon père,.. répondit-elle, recouvrant avec effort quelque empire sur elle-même.

Comment donc un message de son père lui arrivait-il par les mains de Qum-Tock, le courrier de Choy-Suzanne?

A partir de cet instant, Marcella changea brusquement de façons à l'égard de Baldwin. Elle devint gaie, loquace; elle badina, elle se montra coquette. Il en était tout hors de lui, la trouvant délicieuse dans ce nouveau rôle.

L'honnête Mme Mac Curdy resta bouche béante quand il lui dit:

— S'il vous plaît, empruntez-lui donc ses livres de doctrine pour moi,.. je voudrais les lire...

Il les eut deux minutes après, l'obligeante hôtelière ayant trouvé plus simple de les prendre sans attendre la permission de leur propriétaire, et il les emporta aussitôt sous sa tente.

V.

Les ombres du crépuscule avaient achevé de se répandre, ce soir-là, quand un jeune homme au teint bronzé, alerte en ses mouvemens, petit, carré d'épaules, avec un front intelligent et des yeux noirs vifs comme deux escarboucles, entra dans le camp, se débarrassa de ses vêtemens de travail, puis émergea d'une tente, sa toilette faite, le sourire aux lèvres, l'air affairé.

— Holà! Easterby, mon bonhomme! lui cria de loin Yank Baldwin. Un instant... Vous voilà donc de retour?.. Quelles nouvelles?..

— Bonnes. Les Mexicains sont tranquilles, la grève n'aura pas lieu. Moi, j'ai obtenu un congé; on a élevé ma paie, je suis content.

— Moi aussi... bravo!.. Écoutez, reprit l'honnête Baldwin en se rapprochant et d'un ton confidentiel. Vous êtes justement celui que j'attendais. J'ai besoin d'un bout de conseil. Il y a une petite mormonne par ici...

— Pas à présent, mon vieux, pas à présent. Je n'ai pas une seconde à moi... Très pressé, Yank, très pressé... Plus tard!

Ces mots entrecoupés furent jetés par-dessus son épaule d'une façon cordiale et gaie, qui devait empêcher qu'on ne les prît en mauvaise part.

Puis le jeune inspecteur se mit à courir.

Si le chef du matériel l'eût suivi au lieu de retourner sous sa tente, où il s'abîma dans l'étrange exposé de la doctrine des mormons, il aurait vu Easterby aborder Marcella, qui sortait furtivement du Palais-Pension, et les deux jeunes gens se diriger vers les falaises. Il les aurait vus s'asseoir à l'abri, sur un point où les branches d'un cèdre servaient de paravent, pour causer du temps passé, d'une correspondance interrompue, de lettres égarées, de malentendus divers qui en étaient résultés. Il aurait pu entendre aussi des discussions théologiques, la voix plaintive de la jeune fille trahissant des doutes et des craintes qui, une fois peut-être, s'étaient dissipés, mais pour revenir.

— Oh! j'ai lu, j'ai pensé, répétait-elle. Pouvez-vous vraiment être sûr?.. Les souffrances de tout un peuple, le sang de nos martyrs, tout cela aurait-il été en vain?

— Le sang a coulé pour toutes les absurdités qui sont sous le soleil, répondit gravement le jeune homme. Les idées les plus fausses ont eu leurs martyrs. Nous marchons presque tous à tâtons dans les tenèbres... Que le ciel ait pitié de nous! Mais il nous reste notre petite lueur de raison, et elle suffit à nous défendre contre des impostures trop grossières.

La nuit était relativement noire, vu l'absence de lune, mais les étoiles suffisaient à répandre un pâle et faible éclat sur l'eau. La voie lactée, traversant le ciel comme une zone de blanches pâquerettes dans une prairie, s'étendait, revenait sur elle-même de l'horizon au zénith. Marcella, ayant levé son doux visage vers cette voûte que les rameaux du cèdre lui dérobaient en partie, murmura :

— Quand les mondes sont si nombreux, quelle peut être notre importance à nous autres, atomes? Qu'importe ce que nous faisons, ce que nous pensons, ce que nous sommes,.. qu'importe?..

Son compagnon répondit, tenant une de ses mains dans les siennes :

— Ces mondes sont si éloignés, si froids, si incertains! Et nous sommes ici, bien vivans, réclamant notre bonheur!

Mais Yank Baldwin ne vit, n'entendit rien de tout cela, car jusqu'à l'aube il resta sous sa tente, suant à grosses gouttes sur les problèmes de la théologie mormonne.

Du haut de la falaise, les amans entendirent la diligence faire tapage. Peu après ils se séparèrent dans les ténèbres propices d'un taillis voisin du Palais-Pension.

Marcella fit quelques pas vers la porte, tandis qu'Easterby se dirigeait vers le camp.

Au même instant, une porte s'ouvrit, laissant passer un flot de lumière, et un vieillard parcheminé, à la physionomie maussade, la lèvre supérieure rasée au-dessus d'un menton barbu, sortit sur la vérandah.

— Mon père ! s'écria la jeune fille avec effroi. Comment ! vous êtes revenu ?

— Mais oui ; où donc étiez-vous ? Éraste et moi, nous vous avons cherchée. Éraste ne veut pas attendre davantage. La cérémonie aura lieu demain à midi. Je me réjouis de penser que vous aurez un si bon mari. N'y avait-il pas quelqu'un avec vous tout à l'heure ?

Le mormon prit sa fille par le bras ; ils disparurent dans la maison et la porte se referma derrière eux.

Easterby avait entendu. Avec l'énergie et la décision qui lui étaient particulières, il changea de chemin et se tourna vers la demeure de Choy-Suzanne. Il n'était pas si tard qu'on ne pût la réveiller.

La Chinoise le reçut avec empressement et tous les deux eurent ensemble une longue conférence.

Après la nuit semée d'étoiles, une de ces matinées de brouillard humides et froides, qui ne sont pas rares sur cette côte du Pacifique. La brume épaisse descendait jusque sur l'herbe courte et desséchée, se suspendait aux branches des arbres, dissimulait la mer, voilait les falaises et donnait des formes mystérieuses à la silhouette grise des hameaux. Le jour tarda beaucoup à venir. Vers l'heure du déjeuner, Marcella, dont la noire tristesse était en harmonie avec l'aspect de la nature extérieure, reçut une missive de Choy-Suzanne, quelques lignes de l'écriture particulière qu'elle avait pu apprendre à l'école des Missions.

— Choy-Suzanne me prie de passer à son magasin, dit-elle d'un air candide. Elle croit pouvoir nous acheter des marchandises si je lui fournis certaines explications. Inutile que vous veniez avec moi. Elle désire me voir seule.

Le père mormon jeta un coup d'œil interrogateur à son coreligionnaire, un bonhomme rébarbatif taillé sur le même patron que lui. Le prétendu paraissait se méfier. Mais il n'avait de ce côté-là nul motif de soupçon, et la soif du gain prédominait chez les deux hommes.

— Vous pouvez y aller, ma fille, dit le père, mais hâtez-vous, n'est-ce pas ? Vous savez ce qui aura lieu à midi.

Hélas ! oui, elle le savait !

Yank Baldwin avait dormi plus tard que de coutume après sa

longue et laborieuse veille. En se levant, il courut à la recherche d'Easterby, mais celui-ci n'était plus sous sa tente.

— Peu importe ! se dit le chef du matériel ; je n'ai plus besoin de conseils maintenant.

Il avait, en effet, l'air d'un homme qui a pris son parti une fois pour toutes. Yank Baldwin alla demander Marcella au Palais-Pension. Mlle Mac Curdy lui dit qu'elle était au village chinois pour des affaires avec Choy-Suzanne.

— Oh ! bien, j'y vais ! répondit-il.

Cette exclamation et l'air d'empressement qui l'accompagnait n'échappa pas au père debout sur le pas de la porte. Les mormons sont ombrageux, et celui-ci ne l'était pas sans raison. L'idée le frappa que Yank Baldwin pouvait bien être l'homme qu'il avait aperçu la veille au soir avec sa fille. Il y avait près d'une heure qu'elle était partie, elle aurait pu être revenue déjà. Éraste du moins était de cet avis. Tous les deux tinrent conseil et, décidément inquiets, allèrent à sa rencontre.

Yank Baldwin était parti en avant. Le cœur lui battait, mais il demeurait ferme dans sa résolution et s'y affermissait encore par des paroles marmottées à demi voix :

— Oh ! je me joindrai à eux ! Sur mon âme je me joindrai à eux ! C'est dur à comprendre, mais quand mon cerveau devrait craquer,.. je l'aurai, il me la faut !

Le pauvre amoureux passait au camp des Moabites, entraîné par une femme ; il y passait avec armes, bagages, cavalerie, artillerie et le reste, prêt à embrasser sa foi, à dire dévotement : « Ton Dieu sera mon Dieu, » au joli brin de fille qui l'avait ensorcelé.

De temps à autre, une brise languissante repoussait le brouillard, pareil à une fumée ; le rivage apparaissait avec une vague unique, à la crête blanche comme du lait, qui venait y mourir doucement, tandis que les mouettes et les pélicans se tenaient immobiles sur la plage mouillée où se reflétait leur image. Puis le rideau gris retombait, cachant à tous les yeux la mer et Yank Baldwin, et le père mormon et le « saint » fiancé.

VI.

Dans le village chinois, ce matin-là, quelque chose d'insolite se passait. On avait vu Choy-Suzanne aller de bonne heure au camp, où se célébrait le cycle spirituel ; elle était en habit de gala : tunique de soie bleu foncé à larges manches pagodes, pendans d'oreilles énormes, — un double cercle d'or et de malachite, — épingles en filigrane plantées dans ses cheveux noirs soigneusement huilés.

Elle revint bientôt et le révérend Samuel Snow la suivit de près. Tandis qu'il pénétrait dans sa cabane, le bruit courut qu'elle allait retourner à la foi chrétienne et que c'était le résultat d'une conférence qu'elle avait eue la veille avec le ministre.

Marcella, qui survint à son tour, devait assister à la cérémonie et servir de témoin. Le jeune inspecteur Easterby était présent dans le même dessein sans doute.

Cependant les Chinois semblaient fort excités; ils se pressaient autour de la porte close de Choy-Suzanne et y formaient une foule compacte sur laquelle le perroquet Tong répandait les injures les mieux choisies de son abominable vocabulaire, quand Baldwin arriva, lui aussi, jouant des coudes, écartant tout le monde.

Le Yankee frappa deux coups à la porte. On n'ouvrit pas. Il frappa plus fort. Ce fut Marcella elle-même qui ouvrit, timide, les yeux baissés, rouge comme il ne l'avait jamais vue.

— Je me joins à eux, commença-t-il aussitôt, je leur appartiens; prenez-moi, tout s'arrangera comme vous voudrez. Vous serez la maîtresse. Je...

Mais les paroles s'arrêtèrent dans sa gorge. La porte, entrebâillée d'abord, s'était ouverte tout à fait. Auprès de Marcella-Eudore Gilham apparut rayonnant Rufus Easterby. Derrière lui, le révérend Samuel Snow, et derrière le révérend Samuel Snow, Choy-Suzanne. Tous avaient une mine très significative; quelque chose d'extraordinaire venait évidemment de se passer.

— Ma femme, vieux! dit Easterby en lui secouant la main.

— S... fumée! s'écria le chef du matériel abasourdi. Vous n'êtes pas devenu mormon?..

— Non, par exemple! C'est elle qui passe chez nous autres gentils. Il y a longtemps que la chose est faite; mais elle a dû dissimuler quelque temps, voilà tout.

— Innocent que je suis! Triple sot! gémit Yank Baldwin en s'affaissant. Dire que je n'ai rien vu, rien compris!

Et il fixa sur la coquette un regard qui l'accusait de duplicité plus éloquemment que n'eussent pu le faire des paroles.

— C'est Choy-Suzanne qui a tout dirigé, dit Easterby en tapant sur l'épaule de la Chinoise.

— Et nous espérons bien qu'elle viendra demeurer avec nous, ajouta Marcella avec volubilité pour détourner l'orage.

Haletant, à travers le brouillard, accouraient au moment même deux mormons, un père, un fiancé, de funestes pressentimens écrits sur leurs fronts soucieux. Ils arrivèrent un peu trop tard.

TRADUCTION DE TH. BENTZON.

LES

VIEUX AMIRAUX

COMMENT S'ÉTABLIT LA SUPRÉMATIE NAVALE.

I.

On a souvent dit : « Jeunes capitaines et vieux amiraux. » Je renverserais volontiers l'aphorisme. Tanger et Mogador ont été des affaires de guerre très bien conduites : le chef n'avait pas, s'il m'en souvient, les années de Mathusalem. Ce n'est probablement point parce qu'ils étaient vieux que les Howe, les Jervis, les Doria et les Barberousse ont remporté leurs victoires; c'est parce qu'à l'époque où ils ont vécu, l'âge était un titre incontestable au respect et à l'autorité. Plus jeunes, s'ils eussent été investis du même ascendant, ils auraient, sans aucun doute, mieux fait encore : au lieu de la bataille de Prévésa et du combat d'Ouessant, nous aurions eu Trafalgar et Lépante. L'idéal du grand capitaine de mer, c'est Ruyter ou Suffren, entourés du prestige d'une illustre origine et commandant des flottes avec la juvénile ardeur de don Juan d'Autriche. « Gouverner, affirmait Louis XIV, c'est choisir. » Le hasard de la naissance a parfois autant de discernement que la pénétration des ministres.

Le 11 juillet 1675, Colbert, levé dès cinq heures du matin, écrivait à son fils, le marquis de Seignelay, qui se trouvait alors auprès

de Louis XIV dans la résidence royale de Fontainebleau : « En pensant ce matin aux affaires de marine, je vous avoue, mon fils, que j'ai fait réflexion à une chose qui me fait de la peine. Vous savez que Ruyter s'en va dans la Méditerranée. Il aura 22 vaisseaux hollandais et 14 espagnols et 19 galères sous son commandement. Si M. le duc de Vivonne est obligé de demeurer à terre pour y commander l'armée, ainsi qu'il y a beaucoup d'apparence, l'armée navale du roi, vaisseaux et galères, sera commandée par le sieur Duquesne et c'est ce qui me met en peine. Je sais bien que les 30 vaisseaux du roi sont mieux équipés, mieux armés et mieux commandés que ceux de Hollande ; que les équipages des vaisseaux du roi sont plus forts et composés de meilleurs hommes et plus braves ; que les vaisseaux espagnols sont mal armés, mal équipés, en un mot, que les 30 vaisseaux, 10 brûlots et 24 galères du roi doivent naturellement battre tout ce qui peut se présenter dans la Méditerranée, mais je vous avoue que la tête et le cœur du commandant me donnent de l'inquiétude. » On sait comment Duquesne répondit à ces appréhensions. « Tout ce que vous avez fait, lui écrit, le 27 février 1676, Colbert subitement transformé, est si glorieux ; vous avez donné des marques si avantageuses de votre valeur, de votre capacité et de votre expérience consommée dans le métier de la mer qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez conquise. Sa Majesté a enfin eu la satisfaction de voir remporter une victoire contre les Hollandais, qui ont été jusqu'à présent presque toujours supérieurs sur mer à ceux qu'ils ont combattus. » Si un coup soudain eût enlevé Duquesne avant le combat de Stromboli, la France eût-elle jamais soupçonné quel héros elle perdait, et le premier jugement de Colbert, exhumé de nos archives, ne serait-il pas devenu le jugement définitif de l'histoire? *Ad augusta per angusta* : tel est le chemin qui conduisit de tout temps à la gloire.

Duquesne n'est pas le seul amiral qui ait couru le risque d'être méconnu. Vous ne devineriez jamais, j'en suis sûr, le nom du commandant dont on ose écrire : « qu'il vient d'attaquer, avec 12 vaisseaux très bien armés et de grosses frégates, 9 vaisseaux anglais, que, voyant le lendemain son convoi dispersé et pris, les grands succès, dont il s'était flatté, évanouis, *sa réputation perdue*, il ne songe qu'à faire retomber la faute d'un si gros échec sur les autres (1) ? » Ce chef qu'un esprit de critique, trop fréquent dans nos rangs, voue ainsi à l'oubli et à la retraite, n'est autre que le plus illustre de nos hommes de mer : c'est celui que, quelques mois plus tard, la flotte, l'armée et l'Inde appelleront le grand

(1) Lettre du chevalier Ruyter Warfusée, commandant la *Pourvoyeuse*, à son frère. — Ile de France, 8 juillet 1782.

Suffren, c'est l'homme que le maréchal de Castries, avec un coup d'œil qu'eût pu envier Colbert, a déjà mis au rang qui lui convient. « Le roi, monsieur, lui a-t-il écrit, après le combat de la Praya, ne mesure pas les récompenses au succès; il les mesure à l'audace des entreprises. » Encore un héros dont la renommée fût restée en suspens si ses jours eussent été tranchés le 16 février 1782!

Le vainqueur de Sontay et de Fou-Tchéou a-t-il bien lui-même donné toute sa mesure et le sort, en prolongeant sa vie, ne lui eût-il pas réservé de nouveaux et de plus éclatans triomphes? Ces triomphes, nous n'aurions pas eu assurément l'imprudence d'en appeler de nos vœux l'occasion; nous les aurions, l'occasion survenant, attendus de l'incontestable habileté et de la persévérante valeur d'un officier qui n'est arrivé aux suprêmes honneurs qu'à travers des labeurs outrés. Ce qu'il nous faut aujourd'hui souhaiter à notre pays, si nous avons jamais à combattre d'autres ennemis que les habitans du Céleste-Empire, ce sont des Courbet et des Bruat dans la force de l'âge et dans la plénitude de leur santé: ce sont des amiraux aussi jeunes que l'étaient les maréchaux du premier empire. Où les prendrons-nous? Les empereurs romains les auraient demandés à l'adoption : au fur et à mesure que l'empire s'étendait, ils multipliaient les Césars. Répondant à mes félicitations, l'amiral Courbet m'écrivait, le 1er mai 1884 : « Que ne m'a-t-on laissé terminer une expédition si bien commencée! Je croyais bien avoir mérité cette faveur avant tout. » Mieux qu'un autre, peut-être, j'étais fait pour comprendre ces regrets: dans une autre entreprise je les avais éprouvés. Il y a là pourtant une question des plus délicates, car elle touche au fond de nos institutions militaires. Le commandement des deux armes peut-il être longtemps, quand l'expédition se développe, concentré dans les mêmes mains? La chose n'a jamais soulevé d'objections pour Constance Chlore, pour Maximien, pour Galère; elle en rencontrerait inévitablement, s'il s'agissait d'un simple général d'infanterie ou d'un officier de marine. Il faudra bien cependant qu'on avise. La marine va infailliblement, comme je ne cesse de l'annoncer depuis quinze ans, « rentrer dans le jeu des armées. » Aux campagnes qu'elle prépare, campagnes qui pourraient bien être plus sérieuses que celles de la Tunisie et du Tonkin, vous ne songerez assurément pas à refuser l'unité de commandement : à quelle phase de l'expédition cette unité devra-t-elle se briser? L'armée, qui se sera ouvert sur l'océan un passage de vive force, demandera-t-elle, une fois débarquée, à changer de chef? Le vainqueur de Lépante abdiquera-t-il sur les côtes du Péloponèse? Le métier de la guerre, avec les modifications que le progrès des temps lui a fait subir, comporte difficilement les

anciennes divisions du travail. « On m'offre le commandement d'un corps d'infanterie, m'écrivait, au mois de janvier 1871, le jeune capitaine de l'*Héroïne*, neveu de l'amiral Bruat et digne héritier de ce nom : triste symptôme du peu de ressources qui restent à la France. » Pas si triste, après tout, à en juger du moins par la façon dont le modeste officier sut s'acquitter de son nouveau mandat. Je ne veux parler ici que des morts : que serait-ce si j'évoquais le souvenir des services rendus par les vivans!

Quand nous considérons l'état de civilisation où le développement des idées chrétiennes a conduit le monde, nous avons vraiment quelque peine à comprendre comment le monde ne s'est pas depuis longtemps lassé de ces stériles problèmes qui n'ont que la destruction pour objet. Mais est-ce bien aux vaincus de Chéronée qu'il appartient de faire les premiers un bûcher de leurs javelots? Quelques vœux qu'on forme pour la paix, il serait imprudent d'oublier deux proverbes qui, sous leur forme triviale, résument bien sur ce point la politique imposée aux nations les plus éprises de leur tranquillité et les moins ennemies de la tranquillité des autres. « Si les lièvres portaient des fusils, on n'en verrait pas tant au marché, » m'a toujours paru une réflexion empreinte d'une profonde sagesse; et quand la philosophie populaire complète sa pensée en ajoutant : « Faites-vous mouton, le loup vous mange, » je sens, malgré moi, s'évanouir les derniers scrupules qui alarmaient ma conscience. Les dépenses militaires sont sans doute les plus improductives, les moins justifiables de toutes : jamais siècle les vit-il portées à un excès comparable à celui sous lequel les finances de l'Europe aujourd'hui succombent? Acceptons néanmoins résolument le fardeau : nous exposerions trop notre existence même à vouloir prématurément nous en décharger; demandons seulement en échange une sécurité complète. Voilà, je l'avouerai, la préoccupation, — pourquoi ne dirai-je pas l'inquiétude, — qui me fait attacher un si grand intérêt à la constitution d'une flotte défensive.

Lorsqu'une batterie de deux canons pouvait tenir en échec un vaisseau de ligne, la protection du littoral était chose facile : la côte française n'a jamais été sérieusement inquiétée sous le premier empire, bien que le pavillon britannique flottât alors en maître sur toutes les mers du globe. Un boulet qui brisait un mât de hune ou une vergue mettait un vaisseau en perdition : comment, dans des conditions pareilles, les vaisseaux ne se seraient-ils pas tenus respectueusement à l'écart! Aujourd'hui tout est changé : les vaisseaux cuirassés, les canonnières elles-mêmes ne sont plus à la merci d'un coup de canon. Nous retournons insensiblement aux jours où les Sarra-

sins et les Normands du IXe siècle, les Turcs et les corsaires barbaresques du XVIe ravageaient impunément chaque année des rivages qu'un effroi général leur abandonnait.

En l'année 1856, à l'issue de cette guerre de Crimée où l'entente fut si profondément cordiale entre deux puissances qui avaient à peine eu le temps de désapprendre à se haïr, l'Angleterre, instinctivement émue du spectacle de notre renaissance maritime, trouva bon de fixer à 303 millions de francs, sans y comprendre 80 millions consacrés au service colonial, le chiffre de son budget naval pour l'année 1857. « On sent à cet effort, observait avec juste raison l'amiral Hamelin, ministre de la marine depuis la mort de M. Ducos, l'importance que l'Angleterre attache à rester la première des puissances maritimes. Aurions-nous par hasard moins d'intérêt à demeurer incontestablement la seconde? » Non certes! il ne nous est pas permis, toute puissance continentale que nous sommes, d'abdiquer sur cette mer « où Dieu met ses colères » et les puissances grandissantes leurs ambitions, il ne nous est pas permis d'abdiquer par une parcimonie mal placée le second rang. Qui défendrait nos possessions d'Afrique, qui ferait respecter notre littoral, si notre flotte, découragée par le formidable établissement naval de l'Angleterre, se résignait d'avance à un complet effacement? Supposons Marseille et Le Havre menacés des malheurs dont la haute sagesse de l'empereur sut, en 1855, préserver Odessa, n'est-ce pas sur notre marine que nous devrions compter pour ramener l'ennemi à des sentimens plus humains? La possibilité d'infliger de justes représailles ne remplacerait-elle pas avantageusement, dans ce cas, les appels désespérés au droit des gens? L'amiral Hamelin était donc parfaitement fondé, ce me semble, à prendre acte de la prévoyance des Anglais pour recommander à son souverain une prévoyance analogue. Ce luxe de précautions n'a jamais nui à des amitiés nécessaires; il les a, au contraire, en mainte circonstance, confirmées. Les Anglais étaient, depuis les grandes guerres du premier empire, en possession d'un immense avantage qu'ils ne devaient pas seulement au nombre de leurs vaisseaux : on les croyait « invincibles sur mer. » Telle fut, il y a trois siècles, la position privilégiée des Turcs, après la bataille de Prévésa, journée plus importante par ses conséquences morales que par ses résultats immédiats.

II.

Avec le fils de Sélim Ier, Soliman le Magnifique, un grand règne commence en Turquie. L'époque, d'ailleurs, dans son ensemble est grande : en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne, en Rus-

sie, en Hongrie, en Perse, jusque dans l'Inde, les souverains ne sont pas, au début de ce siècle inquiet, de taille ordinaire. Les pirates même sont grands; ils fondent des dynasties. Aroudj et Khizr étaient deux frères, tous deux fils de Yakoub, soldat roumélioite qui s'établit dans l'île de Métélin, quand le sultan Mahomet II enleva, en 1457, cette île aux Génois et aux chevaliers de Rhodes. A la mort de leur père, qui exerçait, depuis qu'il avait renoncé au métier des armes, la profession de potier, Aroudj et Khizr se trouvaient déjà d'âge à se suffire à eux-mêmes : il leur fallait choisir une carrière; ils choisirent la carrière des aventures. Aroudj, en sa qualité d'aîné de la famille, se procura le premier un bateau, et alla, sur la côte de Caramanie, faire la course contre les chrétiens. Les vaisseaux de Rhodes rendaient le métier périlleux : le fils de Yakoub tomba bientôt au pouvoir des chevaliers. C'était un garçon robuste; on l'enchaîna au banc d'une des galères de l'ordre. Fort heureusement pour lui, la galère, dans une de ses croisières, fut obligée de mouiller sous l'île de Castel-Rosso, à l'entrée du golfe de Satalie. Une violente tempête s'éleva subitement et fit chasser le navire sur ses ancres; Aroudj profita du trouble qui s'en suivit pour se débarrasser de ses fers et pour se sauver à terre à la nage. De Satalie il passa en Égypte, obtint d'y être inscrit sur le rôle d'un vaisseau que le Soudan envoyait en Caramanie, province ottomane d'où les chantiers égyptiens tiraient, comme au temps des Ptolémées, la majeure partie de leurs bois de construction. Assailli de nouveau par une flottille chrétienne, Aroudj dut encore une fois gagner la terre à la nage et chercher son salut dans la fuite. Comparez ces débuts, qui furent ceux de toute une génération de corsaires, avec le cours paisible et régulier d'une éducation officielle, il vous sera facile de pressentir de quel côté se manifesteront la patience et l'esprit d'entreprise.

Le frère du sultan Sélim Ier, Korkoud, gouvernait alors la Caramanie : il reconnut dans Aroudj un marin intrépide et donna l'ordre au cadi de Smyrne de fournir à ce fugitif un vaisseau qui fût propre à la guerre de course. L'équipement d'nn corsaire n'était pas à la disposition du premier venu; la dépense d'un semblable armement ne pouvait guère être évaluée à moins de 5,000 ducats. Aroudj, mis en mesure de donner l'essor à son audace, se garda bien de retourner dans des parages où il n'avait fait jusqu'alors que de fâcheuses rencontres; il prit, si je puis m'exprimer ainsi, du champ. Mettant entre lui et les chevaliers de Rhodes toute l'étendue de la mer Ionienne, il se dirigea vers les côtes de la Pouille. Là il captura deux bâtimens très richement chargés, revint chercher fortune dans les eaux de Négrepont, augmenta son butin par de nouvelles prises et jugea prudent de ne pas exposer des richesses

si péniblement acquises à la rapacité des agens de Sélim. Ce sultan, qui mérita le nom de *Sélim le Féroce*, venait de mettre son frère Korkoud au ban de l'empire. De Négrepont, au lieu de se rendre à Mételin, Aroudj fit route vers l'Égypte : il passa tout l'hiver dans le port d'Alexandrie.

L'époque était singulièrement propice aux corsaires : à quelque vent qu'ils ouvrissent leurs voiles, ils étaient certains de trouver d'excellens terrains de chasse. La Méditerranée se couvrait, dès le mois d'avril, de navires chrétiens, et tout vaisseau que ne protégeait pas le pavillon musulman semblait une légitime aubaine envoyée par le ciel aux vrais croyans. Nulle distinction subtile n'embarrassait la conscience de ces écumeurs de mer. Génois, Vénitiens, Napolitains, Espagnols, leur paraissaient, au même titre, de bonne prise. La seule chose qui les préoccupât, c'était de s'assurer un lieu de dépôt pour le fruit de leurs rapines, un marché pour s'y défaire de leurs esclaves. La côte de Barbarie, sous ce rapport, n'avait pas sa pareille. Depuis la lente décadence des Sarrasins, l'Afrique romaine était retournée peu à peu à l'état sauvage : elle fourmillait de ports abandonnés. La vaste émigration qui suivit la prise de Grenade lui rendit, en quelques années, la sinistre puissance dont de longs troubles intérieurs l'avaient dépouillée : les Maures y affluèrent en masse, apportant sur ce littoral désolé, leur industrie, leur civilisation et leur ardent esprit de vengeance. Deux princes, encore puissans, représentaient, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, les antiques dynasties musulmanes : on les nommait le sultan de Tunis et le bey de Tlemcen. D'un autre côté, les Portugais occupaient Ceuta, les Espagnols possédaient Melilla, Mers-el-Kebir, Oran, le pâté de roches sur lequel ils avaient bâti le Peñon d'Alger, et Bougie, conquête récente de Pierre de Navarre; le reste demeurait en proie à qui aurait le courage de le prendre. Aroudj jeta les yeux, pour en faire le centre de ses opérations, sur l'île de Zerbi, île que les Espagnols conquirent en 1432, sous le règne du roi don Alphonse, mais qu'ils ne surent malheureusement pas garder.

Un hasard propice conduisait, en ce moment même, Khizr, le frère d'Aroudj, à Zerbi. Khizr avait suivi l'exemple de son aîné : on le citait déjà parmi les plus hardis coureurs de la mer méditerranéenne. Toute cette famille, issue du pays d'Alexandre, semble avoir apporté en naissant un goût instinctif pour le pillage et une aptitude singulière à braver les hasards des expéditions illicites. Aroudj et Khizr résolurent à l'instant d'unir leurs efforts et d'employer en commun leurs ressources. Ils commençaient à devenir une puissance : ni l'un ni l'autre ne se dissimulaient cependant que la pro-

tection d'un des princes de la côte d'Afrique donnerait à leur coalition une consistance qui la distinguerait fort avantageusement de la tourbe des pirates sans aveu. Ce fut au sultan de Tunis qu'ils songèrent : ils partent à l'instant de Zerbi et vont demander au possesseur de la baie de Carthage un appui auquel leur zèle pour la cause du Prophète leur donne bien évidemment quelques droits. Le sultan de Tunis fit, en effet, aux corsaires dont la réputation était venue jusqu'à lui le meilleur accueil : il leur promit toute sa bienveillance et se contenta d'exiger d'eux pour prix du refuge qu'il leur accordait le cinquième des prises faites sur les infidèles. A dater de ce jour, la fortune des heureux aventuriers alla croissant : les deux Barberousse, — car c'est sous ce nom que l'Europe a connu les fils de Yakoub, — devinrent, en quelques mois, la terreur des chrétiens. Un peu plus tard, lorsque le bruit de ses merveilleuses prouesses eut signalé le plus jeune des deux frères au chef de l'islamisme, ce fervent musulman reçut, pour récompense de son infatigable ardeur, le surnom glorieux et envié de Khaïr-ed-din, — *le bien de la religion.*

Aroudj est incontestablement le fondateur de la gloire de la famille : il écarta les premiers obstacles et ouvrit la voie à son frère. Aroudj est de la race de ces paladins normands, qui, ne possédant que leur cheval et leurs armes, rêvaient déjà, en quittant le toit paternel, de conquérir un trône. Khaïr-ed-din, — donnons-lui dès à présent ce nom, puisque, sans l'avoir encore acquis, il s'emploie activement à le mériter, — Khaïr-ed-din est sans doute aussi intrépide que son frère ; seulement l'audace chez lui n'exclut pas la prudence. Aroudj se laisse plus facilement emporter par son ambition : il court de gaîté de cœur au-devant du danger et n'est que trop enclin à oublier le fameux proverbe : « De corsaire à corsaire, il n'y a rien à gagner que des barils d'eau. » Aussi le sort l'a-t-il marqué pour une fin prématurée.

Aux premiers jours du printemps, les deux frères ont quitté la baie de Tunis avec trois vaisseaux. Un navire ne tarde pas à être signalé. Est-ce une capture facile que la fortune leur envoie ? Aroudj ne prend pas le temps de s'en assurer ; il met hardiment le cap sur la voile en vue, et que rencontre-t-il ? Le galion de Naples ! Une nef énorme montée par 300 chrétiens. Khaïr-ed-din n'a pas voulu rester en arrière. Il est trop tard pour se laisser intimider par la hauteur des murailles du vaisseau gigantesque, par ses châteaux de poupe et de proue, par ses flancs où sortent de vingt sabords les gueules menaçantes des sacres et des coulevrines. Quand on lit le récit de cet aventureux combat tel que nous l'a transmis l'auteur « des pieux exploits d'Aroudj et de Khaïr-ed-din, fondateurs

de *l'Odjak* d'Alger (1), » on se rappelle involontairement Surcouf montant à l'assaut d'un des vaisseaux de la compagnie des Indes. En voyant approcher les trois corsaires, — les fils de Yakoub s'étaient associé pour cette croisière un compagnon, — le galion lâche sur eux toute sa bordée. Pas un coup, hélas ! ne porte : l'émotion des chrétiens nuit à la justesse de leur tir. Les corsaires ripostent par une volée de flèches. Sept fois, ils essaient de jeter les grappins ; sept fois ils sont repoussés. La nuit vient interrompre le combat. Au jour, nouvelle attaque, et, cette fois, attaque couronnée de succès. On l'a dit bien souvent : « La victoire appartient aux plus entêtés. » Aroudj est grièvement blessé ; Khaïr-ed-din, sabre en main, envahit le pont ennemi : le galion reste enfin au pouvoir des musulmans.

Quelle rentrée victorieuse dans le port de Tunis ! Quelle pompe dans le cortège qui va, fidèle au traité conclu, déposer aux pieds du sultan la part qui lui revient de l'opulent butin ! Les esclaves chrétiens défilent deux à deux ; chacun conduit en laisse un dogue ou un lévrier. Le chien n'est-il pas pour les sectateurs de Mahomet l'emblème de l'infidèle ? Quatre-vingts musulmans, le faucon au poing, comme il convient à de vrais croyans, s'avancent derrière ces captifs, au son d'une musique guerrière ; quatre jeunes vierges chrétiennes montées sur des mules, deux autres, de plus illustre naissance, montées sur des chevaux arabes somptueusement caparaçonnés, ferment la marche et promettent de magnifiques recrues au harem. Le sultan de Tunis ne cherche point à cacher sa joie et son admiration : — « Voilà, s'écrie-t-il à diverses reprises, comment le ciel récompense la bravoure ! » — Partir de Naples pour se rendre en Espagne et aller finir ses jours dans quelque bagne barbaresque, voir sa femme, ses filles, tomber aux mains d'un immonde mécréant, était un accident qu'il fallait toujours prévoir quand on osait passer à portée de ces repaires africains réputés jusqu'en 1830 inexpugnables. Et il s'est trouvé des politiques assez jaloux et assez égoïstes pour nous reprocher la conquête d'Alger !

III.

En l'année 1514, Aroudj et Khaïr-ed-din étaient maîtres de Gigelli ; ils n'allaient pas tarder à fonder un établissement plus solide encore dans Alger : à la même époque, Doria ne possédait pour tout bien que les équipages de quatre galères ; il avait alors quarante-huit ans. Khaïr-ed-din devait, si la chronologie arabe mérite quelque créance, en avoir de quarante-neuf à cinquante. Les

(1) *Histoire des deux Barberousse*, par Ranc et Ferdinand Denis.

débuts de Doria furent infiniment moins pénibles que ceux de son futur rival. Noble de naissance, puisque le sang illustre des comtes de Narbonne coulait, par de lointains ancêtres, dans ses veines, l'homme que Charles-Quint s'apprêtait à combler d'honneurs et que Gênes appellerait un jour « le libérateur de la patrie, » n'en était pas moins le fils d'un assez pauvre capitaine de galère. Il rencontra cependant de bonne heure ces appuis naturels dont on apprécierait mieux l'importance si l'on songeait par quels ingrats efforts ceux que le sort a jetés dans la vie dépourvus de tout patronage, se voient obligés d'ouvrir le dur sillon où de plus heureux n'ont eu qu'à laisser germer la semence. La mère de Doria était restée veuve quand son fils était encore en bas âge. Toute sa fortune consistait dans une part de la principauté d'Oneille, fief héréditaire de la famille. Pour garder son rang et assurer l'éducation de l'enfant sur lequel se concentrait sa tendresse, il lui fallut vendre à un parent éloigné, Dominique Doria, des droits dont elle n'eût tiré qu'un insuffisant revenu. Un autre Doria, — Nicolò, capitaine des gardes du pape Innocent VIII, — devint, à cet instant critique, le protecteur d'André, à peine âgé de dix-neuf ans. André eut le malheur de perdre sa mère ; Nicolò appela près de lui à Rome l'orphelin resté sans direction et sans patrimoine ; il le fit entrer dans les gardes de Sa Sainteté et obtint qu'on lui conférât, peu de temps après, le grade d'officier.

En l'année 1492, Innocent VIII eut pour successeur Alexandre VI : André Doria, désireux de se soustraire aux troubles qui, en ce moment, agitèrent Rome, alla demander du service au duc d'Urbin. La cour du duc était cependant un théâtre trop paisible et trop étroit pour l'ambition qui commençait à s'éveiller dans une âme faite pour les grands desseins ; Doria passa du service du duc d'Urbin à celui du fils de Ferdinand Ier, Alphonse II, duc de Calabre, que la mort de son père appelait en 1494 à monter sur le trône de Naples. L'entrée de Charles VIII en Italie trouva le serviteur d'Alphonse II à la tête d'une compagnie de cuirassiers : au milieu de la défection générale, Doria seul resta fidèle au malheur ; il accompagnait Alphonse II quand ce prince, se dérobant aux haines que ses rigueurs avaient suscitées, prit le parti de mettre la mer entre lui et ses ennemis. Arrivé sur le quai de Naples, Doria insistait pour suivre en Sicile le souverain fugitif : « Restez, lui dit Alphonse ; vous méritez un maître plus heureux que moi. »

La prudence politique fut un des traits distinctifs du caractère d'André Doria : il eut toujours soin de se mettre à l'écart dans ces heures périlleuses où les commotions civiles se compliquaient, au grand détriment de l'Italie, de compétitions étrangères. Alphonse en fuite, à qui Doria pouvait-il s'attacher ? Les Français s'appuyaient,

il est vrai, sur le parti qui, de tout temps, posséda ses sympathies secrètes : à Gênes, notamment, ils favorisaient la noblesse. Doria pouvait-il cependant transporter brusquement sa fidélité de la maison d'Aragon à la maison de France, héritière des prétentions de la maison d'Anjou ? C'était là une de ces déterminations dont la conscience facile du XVIe siècle s'accommodait assez aisément : l'âme de Doria, disons-le à sa louange, n'était pas encore mûre pour de semblables conversions. Doria préféra momentanément s'éloigner. Il partit pour Jérusalem, visita les lieux saints et y eût probablement prolongé son séjour si la nouvelle de la retraite précipitée de Charles VIII ne lui eût laissé entrevoir la possibilité de rentrer honorablement dans la lice. Le fils d'Alphonse II, Ferdinand, cherchait alors à recouvrer son royaume par les armes ; Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine, accouru de Sicile avec quelques milliers de soldats espagnols, l'assistait puissamment sa vaillante épée. Maître de Naples, Gonzalve occupa bientôt tout le pays compris entre Naples et le Garigliano. La cause de l'Aragon, grâce à lui, triomphait. Qui, plus que Doria, aurait dû s'en réjouir ? Doria n'était-il pas fondé à revendiquer sa place sous le drapeau qu'il refusait si généreusement de déserter lorsque tous autour de lui l'abandonnaient ? La conduite que tint, en cette circonstance, le descendant appauvri des châtelains d'Oneille est digne, à mon avis, d'une certaine attention. Cette conduite me paraît avoir été inspirée à Doria par les sentimens qui vont désormais dominer toute sa vie, sentimens qu'on peut, sans exagération, appeler à une époque où le nom pas plus que la chose n'aurait été compris, le patriotisme italien.

Jean de La Rovère, prince de Sinigaglia, ne voyait pas sans ombrage les Espagnols prendre pied en Italie : la cause qu'il soutenait était, en apparence, la cause du roi Charles VIII ; en réalité, l'indépendance nationale demeurait son plus grand souci. Gonzalve le poursuivait avec acharnement : Doria le rejoignit avec 25 lances levées à ses frais. Aussi longtemps que Jean de La Rovère continuera la lutte, nous rencontrerons le capitaine génois à ses côtés. Le duc de Milan les verra venir chercher ensemble un refuge à sa cour, et ce sera Doria encore qui, à la mort de Jean de La Rovère, saura dérober aux fureurs de César Borgia le futur duc d'Urbin, François de La Rovère, ainsi que Jeanne sa mère, fille de Frédéric de Montefeltro. Tous ces actes, dictés par le désir de soustraire l'Italie à la domination étrangère, n'en tendaient pas moins, qu'il le voulût ou non, à jeter fatalement André Doria dans les bras du parti français. Louis XII, dès son avènement, reprit sans hésiter les projets avortés de Charles VIII ; de retour à Gênes, en l'année 1503, Doria trouva Gênes entièrement soumise aux volontés du roi de France. Fallait-il reprendre le chemin de la terre-sainte ? Une révolte venait

d'éclater en Corse : elle fournit à Doria l'occasion de servir sa patrie sans avoir pour cela besoin de se mêler aux intrigues de toute sorte qui la désolaient.

Au mois de juin de l'année 1512, la retraite des Français rend à Gênes son autonomie. Les partis qui tant de fois perdirent la république n'abdiquaient cependant pas encore : entre les Fregosi et les Adorni la lutte séculaire continuait sourdement. Les Génois n'avaient qu'un moyen certain de maintenir par eux-mêmes l'indépendance que les armes étrangères venaient de leur rendre : il fallait qu'ils songeassent sérieusement à rétablir leur marine. A qui confierait-on le commandement des galères que l'état se proposait d'équiper? De ce choix important dépendait l'avenir de la nouvelle flotte. Fregoso jeta les yeux sur André Doria. André crut devoir décliner cet honneur. « Il n'avait, disait-il, aucune expérience des choses de la mer et se croyait impropre aux fonctions dont on prétendait le charger. » Qu'on vienne nous parler maintenant de vocation! Voilà le premier homme de mer du siècle qui, à l'âge de quarante-six ans, n'a pas encore reconnu la voie dans laquelle il doit s'illustrer.

D'Estaing comptait quarante-trois ans, Bougainville trente-quatre au moment où ils prirent le parti d'échanger l'uniforme blanc pour le justaucorps bleu. Le roi, sur leur demande, consentit à leur ouvrir l'accès « du grand corps. » Malgré toute leur vaillance, ces deux nobles intrus ne parvinrent jamais à faire oublier complètement leur origine. Les officiers, qui se sentaient si fiers d'avoir, suivant l'expression consacrée, « passé par les grades, » ne pouvaient se résoudre à les considérer comme leurs égaux. « J'avais eu l'honneur, écrivait au ministre, le 16 août 1780, le comte du Chaffault, de vous dire à Versailles que je ne servirais jamais sous les ordres de M. le comte d'Estaing. Aussitôt que j'ai été informé de sa destination pour Cadix et qu'il devait commander tout, connaissance que j'ai eue bien tard, je vous ai rappelé sur-le-champ la profession de foi que j'avais faite verbalement avant de prendre congé de vous. Je dois recevoir, en conséquence, demain la permission que j'ai demandée de me rendre chez moi... Je n'aurai plus l'honneur de vous écrire particulièrement que pour vous remercier de la permission de quitter Brest. »

Nommé capitaine de vaisseau le 15 juin 1763, lorsqu'il était déjà dans l'armée de terre en possession du grade de brigadier, Louis-Antoine de Bougainville, né à Paris le 28 novembre 1729, assistait, dans l'hiver de 1764, à un des bals costumés de l'Opéra. Un masque s'approcha et lui murmura quelques mots à l'oreille : « Tu fais bien l'aimable ici, disait au nouveau capitaine de vaisseau l'importun trouble-fête ; tu ferais moins d'embarras à Brest. » Bougainville, le lendemain, partait pour la Bretagne : il allait promener son uniforme

dans les rues de ce port où on l'accusait de n'oser paraître. Le muet défi ne fut pas relevé, et Bougainville, remarqua-t-on alors avec un certain étonnement, revint à Paris sans avoir eu à Brest aucune affaire. Néanmoins sa situation dans le corps où un soudain caprice l'avait fait entrer ne laissa pas de demeurer toujours assez fausse. « Intrus dans la marine, écrivait-il au ministre le 2 mai 1777, je dois m'attendre à plus de sévérité que personne, et de la part du corps et de la part du public. Mieux me vaudrait-il donc, à tous égards, faire avec l'infanterie une guerre que j'ai pratiquée avec quelque succès, et c'est la grâce que je demanderai plutôt que de m'essayer avec tant de désavantages dans une carrière nouvelle à mes faibles talens et dans laquelle on serait en droit de me reprocher de m'être engagé sans nécessité et par un choix présomptueux (1). » Ce dégoût momentané n'empêcha pas le spirituel capitaine de la *Boudeuse*, de la *Terpsichore*, du *Solitaire*, du *Bien-Aimé*, du *Guerrier*, d'être nommé chef d'escadre le 8 décembre 1779. Il est vrai qu'il n'était plus alors sous les ordres du comte du Chaffault; il avait passé sous ceux du comte d'Estaing, un intrus comme lui, et venait de se distinguer à la prise de la Grenade.

Au temps de Doria, les deux services étaient moins distincts qu'au temps de d'Estaing et de Bougainville. Il suffit d'une circonstance heureuse pour révéler à Doria l'aptitude dont il se croyait dépourvu et pour donner à Gênes l'amiral que la république ne pouvait plus choisir, comme au XIVe siècle, parmi les capitaines de la banque de Saint-George et de l'office de Gazarie. Le gouverneur français de Gênes, le sieur de La Rochechouart, en évacuant la ville, s'était retiré dans la citadelle du môle. Ferme à son poste, il ne se laissait ébranler ni par les séductions, ni par les menaces des Génois. Un seul moyen restait de venir à bout de sa résistance : il fallait l'affamer. Les vivres et les munitions de guerre commençaient à lui manquer; le blocus du fort de la Lanterne, — car c'est sous ce nom que les chroniqueurs contemporains désignent dans leurs récits la citadelle du môle, — se maintenait avec une extrême rigueur. Deux bateaux expédiés de Nice par les soins du roi Louis XII avaient seuls réussi à se glisser, profitant d'une nuit obscure et sans lune, à travers le cordon que formaient les galères de Gênes. Les vivres que portaient ces embarcations légères étaient un faible secours pour une

(1) Présomptueux ! Peut-être Bougainville ne fut-il pas toujours exempt de cette faiblesse. « S'occupant beaucoup de son métier, écrivait au ministre de la guerre, le marquis de Montcalm, le 1er novembre 1756, M. de Bougainville ne perd pas de vue l'Académie des Sciences. Il a su par les nouvelles publiques qu'il y vaquait une place de géomètre. Est-ce que d'être en Amérique pour le service du Roy lui en donnerait l'exclusion ? »

garnison nombreuse. Tout à coup les Français découragés voient arriver du large une nave couverte de voiles. Poussée par un vent violent de mistral, cette nave se dirige hardiment vers le môle. Le capitaine qui la monte, un marin dalmate, s'est engagé à porter aux assiégés du vin, du blé, des salaisons, des vêtemens, de la poudre, des boulets, des balles et, ce qui n'est pas moins essentiel peut-être, la solde arriérée des troupes. Sauver le fort de la Lanterne sera en quelque sorte conserver la possession de Gênes à la France. Depuis le siège de Sphactérie par les Athéniens, d'Éryx par les consuls de Rome, je ne connais guère de circonstances où les forceurs de blocus aient eu plus d'intérêt à montrer leur audace. Le capitaine dalmate est résolu à tenir sa parole : il donne à pleines voiles dans le port, essuie, sans se laisser arrêter, plusieurs volées d'artillerie tirées du rivage, jette l'ancre à la tête du môle et envoie sur-le-champ deux amarres à terre.

Quelle joie pour la garnison, qui se croyait délaissée! Elle retrouve du même coup l'abondance et l'espoir. Quelle consternation aussi dans Gênes! Le fort de la Lanterne ravitaillé va pouvoir résister encore de longs mois. Au milieu des lamentations de la multitude, un seul homme ne perd pas la tête. L'histoire a conservé son nom. Emmanuel Cavallo, vieux marin habitué par toute une vie de dangers aux entreprises les plus téméraires, se fait fort d'aller enlever sous le canon français le navire d'où les assiégés ont déjà commencé à débarquer des vivres. Trois cents Génois répondent à son appel. A la tête de ces volontaires vous vous étonnerez peu de rencontrer André Doria. Nous connaissons le valeureux entrain du compagnon de Jean de La Rovère et l'ardent amour qu'il porte à l'indépendance de sa patrie. Emmanuel fait embarquer ses recrues sur un vieux vaisseau de transport. Il déploie ses voiles et prend d'abord le large. Comment les Français soupçonneraient-ils son dessein? Tous les jours quelque navire marchand sort ainsi du port. Mais prenez garde! Le vaisseau de transport revient brusquement sur ses pas : servi à son tour par la grande brise qui règne dans la baie, Emmanuel va droit à la nave, jette à bord ses grappins, fait couper les amarres et entraîne à sa suite vers l'escadre de blocus la prise qu'il emmène avec son équipage.

Un aussi vigoureux coup de main ne pouvait s'accomplir sans perte ; le feu du fort a fait plus d'une victime. André Doria lui-même, atteint par un éclat de bois, ne reprendra ses sens qu'au bout d'une heure. Le pont sur lequel il vient de tomber évanoui, a été son chemin de Damas : la marine génoise comptera bientôt un héros de plus. Ce métier aventureux, dans lequel les grands risques procuraient en un instant de si grands profits, se révélait au capitaine des cuirassiers du

pape sous un aspect qu'il ne connaissait pas encore. Le salut de Gênes assuré par un seul trait d'audace, les acclamations de la foule saluant l'intrépide hourque quand elle rentra au port, ont enfin conquis ce cœur rebelle à la noble profession de ses ancêtres. Doria n'y rencontrera d'émule digne de lui que le fondateur de l'Odjak d'Alger. L'histoire de la marine, pendant la première moitié du XVIe siècle, n'est à tout prendre, si l'on veut bien y regarder de près, que l'histoire de Doria et de Barberousse. L'histoire des armées n'est-elle pas, durant la même période, faite presque tout entière de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint? Quand la vie des peuples se résume ainsi dans quelques personnalités éclatantes, le drame y gagne tout à la fois de l'intérêt et de la clarté. Le pêle-mêle confus au milieu duquel se débattent, après la mort d'Alexandre, les Diadoques et les Épigones, m'a fait bien souvent regretter que le vainqueur d'Arbèles ait eu des successeurs.

IV.

A l'heure où Doria et les Barberousse jetaient les fondemens de leur fortune, Soliman gouvernait, au nom de son père, l'Anatolie. Son pouvoir s'étendait sur toute l'Asie-Mineure. A l'âge de vingt-six ans, la mort de Sélim Ier vint l'appeler en l'année 1520 à ceindre le sabre d'Othman dans la mosquée de Sainte-Sophie. Jamais astre victorieux ne monta plus rapidement dans le ciel. Ce barbare, trop souvent asservi par d'étroits préjugés, n'en possédait pas moins la plupart des instincts généreux d'Alexandre et, par une coïncidence singulière, le sort semble s'être complu à multiplier les analogies entre ces deux grandes figures historiques. Sélim fut incontestablement pour Soliman ce qu'avait été Philippe pour Alexandre : il laissait à son fils un fruit mûr à cueillir. Dans le grand-vizir qui, après la prise de Rhodes, remplaça Piri-Pacha, nous n'hésiterons pas à reconnaître un second Éphestion. Le fils d'un matelot de Parga, enlevé, sur la côte de Dalmatie, par des corsaires turcs, devint, le 27 juin 1523, le premier ministre de l'empire ottoman.

« Quand Dieu donne la fonction, disent les Turcs, il donne en même temps la capacité pour la remplir. » Tout l'édifice administratif de la Sublime-Porte est fondé sur cette espérance : le 27 juin 1523, le ciel, il faut bien l'admettre, doit avoir dépassé les limites ordinaires de sa largesse. Le jeune Ibrahim, d'abord esclave d'une veuve de Magnésie, puis bientôt compagnon inséparable de l'héritier présomptif du trône, était fait, par ses rares aptitudes, pour honorer le poste, si haut qu'on le suppose, où la fortune voudrait l'élever. Chef des pages et grand fauconnier à l'avènement du fils de Sélim, il débuta comme Albert de Luynes pour arriver, avec non moins de

rapidité, aux suprêmes honneurs. Soliman ne se contenta pas de partager avec son favori le soin des affaires publiques; onze mois plus tard, le 22 mai 1524, il lui donnait sa propre sœur pour épouse. L'empire, dès lors, eut en réalité deux maîtres, ou plutôt un seul maître apparent, mais un maître rangé, sans qu'il le soupçonnât, comme le plus humble de ses sujets, sous une domination absolue. Ibrahim ne dut pas seulement son pouvoir aux grâces de sa personne et à la culture de son esprit; il fut secondé dans ses efforts constans pour acquérir et garder la faveur impériale, par ce besoin d'aimer, de croire au dévoûment, qui est la faiblesse innée de toute âme humaine. Cette faiblesse envahit surtout, à certaines heures de la vie, l'âme de ces grands isolés à qui le sort a refusé des égaux.

Il n'est guère de souverain qui n'ait eu des favoris : la tendresse de Soliman pour le sien ne cherchait pas à se dissimuler. Obligé d'envoyer Ibrahim en Égypte, Soliman voulut accompagner son grand-vizir jusqu'aux îles des Princes : un secret pressentiment semblait l'avertir que cette séparation, si pénible à son cœur, lui serait funeste. En effet, six mois à peine après le départ d'Ibrahim, le 25 mars 1525, une révolte éclate à Constantinople : Soliman tue trois janissaires de sa propre main, distribue 1,000 ducats aux autres et apaise momentanément la sédition. L'inquiète milice n'en reste pas moins hostile et menaçante. Soliman rappelle en toute hâte Ibrahim; la seule arrivée d'Ibrahim dissipe, comme par enchantement, les nuages. Quand on commande à un peuple de soldats, la paix ne peut se prolonger impunément. C'est le désœuvrement des janissaires qui engendre chez eux la turbulence : qu'on leur donne l'Europe ou la Perse à conquérir, ils subiront le frein de la discipline sans murmure. « Le triple lit de duvet » n'est pas fait pour celui qui porte le sabre d'Othman. S'il prétend conserver de longues années le trône, il doit dater ses ordres, non du fonds d'un palais, mais « de son étrier impérial. » Voilà ce qu'a compris, dès le premier jour, Ibrahim. Il a la passion de la gloire de son maître et veut que Soliman cherche avant tout sa sécurité dans une succession continue de victoires. Que de fois, rassemblant dans sa mémoire les souvenirs de ses précoces lectures, il s'est plu à entretenir le fils de Sélim des hauts faits d'Alexandre! Ce n'est point Alexandre seulement que Soliman doit se proposer d'égaler; qu'il prenne aussi pour modèle Annibal! Alexandre a conquis l'Asie; Annibal a occupé l'Italie pendant dix ans, et l'Italie, — le sultan ne saurait l'oublier, — est le centre de toutes les menées qui s'efforcent d'arrêter les progrès de l'islamisme. Ibrahim possède, en même temps que le turc et le persan, le grec, sa langue natale, l'italien que parlent tous les habitans du littoral qui s'étend en face

de Corfou. Ses entretiens introduisent, à chaque instant, le jeune souverain dans un monde inconnu ; ils échauffent cette âme ouverte par la nature aux inspirations héroïques ; ils charment et pénètrent doucement cet esprit, avide, comme celui de tout demi-barbare, de lumières nouvelles. Ni l'heure des repas ni la nuit même ne parviennent à suspendre un échange de pensées de jour en jour plus intime. Soliman fait asseoir son favori à sa table ; il exige qu'on dresse le lit d'Ibrahim à côté du sien. La douce et féconde union ! L'empire en ressent d'heure en heure le bienfait. Elle dure depuis six ans : puisse-t-elle, pour le salut de la chrétienté, ne pas être éternelle !

Ce n'est point assez de construire des galères, de fondre des canons : pour garder le haut rang qu'occupent dans le monde la marine et les armées ottomanes, il faut devancer toutes les nations dans l'art compliqué de la guerre. L'arc et l'arbalète ont fait leur temps : sur mer, comme sur terre, la victoire appartiendra désormais aux armes à feu. Par la voix de son grand-vizir, Soliman ordonne que chaque galéasse soit armée d'un basilik du calibre de 80 livres, que chaque galère subtile en porte un du calibre de 60 ou de 48. L'arsenal de Constantinople fournira en outre aux janissaires embarqués 600 arquebuses à croc : c'est l'arme qui vient de vaincre à Pavie. L'habile inspirateur de la politique ottomane avait depuis longtemps pressenti qu'il ne fallait qu'un chef audacieux à la marine du sultan pour qu'elle devînt promptement maîtresse absolue de la mer. Ce chef, il l'eût vainement cherché ailleurs que parmi les corsaires barbaresques : les Turcs proprement dits n'ont jamais eu le sens marin. Les ressources de l'empire étaient immenses ; il suffisait de savoir les mettre en œuvre. Malheureusement Ibrahim n'était plus à Constantinople, quand Khaïr-ed-din, mandé par le sultan, y arriva. Le grand-vizir venait d'être envoyé en Syrie pour y préparer la grande expédition qui devait aboutir à la conquête de Tauris, puis bientôt après, — l'année suivante, — à la conquête de Bagdad. Son absence rendit du cœur aux envieux et aux mécontens. « Était-il sage, disaient ces Osmanlis de vieille roche, de confier le commandement de la flotte à un corsaire, quand le sultan avait autour de lui tant de généraux éprouvés, tant de pachas blanchis sous les armes ? Donnez les galères à ce pirate sans foi ni loi, à cet aventurier né d'une mère chrétienne, il disparaîtra un beau jour avec nos vaisseaux. » Ces murmures ne laissaient pas d'ébranler peu à peu la résolution encore mal affermie du grand-seigneur. Aucun des prédécesseurs de Soliman ne lui avait donné l'exemple d'une semblable dérogation aux coutumes invétérées de la Sublime-Porte ; aucun ne se fût hasardé à infliger aux marins du Bosphore l'affront devant lequel ne reculaient pas les conseils du grand-vizir.

Ibrahim fut instruit par ses affidés des hésitations de son maître : il supplia Soliman de lui envoyer Barberousse ; il tenait à toiser lui-même l'homme qu'il allait investir d'une si haute responsabilité. Au mois de décembre 1533, le roi d'Alger partit de Constantinople pour Alep.

Barberousse entrait à cette époque dans sa soixante-huitième année. « Courageux et prudent, dit son biographe, prévoyant à la guerre, dur au travail, constant par-dessus tout dans les revers de fortune, » il portait avec une majesté native l'ample et riche costume des musulmans. Son poil roux, ses sourcils épais, sa structure carrée, que commençait à empâter un embonpoint précoce, donnaient à sa physionomie et à tout l'ensemble de sa personne je ne sais quelle rudesse farouche qui répondait bien à l'idée qu'on pouvait se faire du chef résolu et impitoyable dont le nom seul, crié dans les batailles, mit tant de fois en fuite les vaisseaux chrétiens. Un sourire malicieux et empreint d'une suprême finesse, une élocution facile, révélaient en même temps, sous l'enveloppe du corsaire parvenu, l'habile politique fondateur de l'Odjak d'Alger. A ces traits, qui nous ont été transmis par l'historiographe de Charles-Quint, don Fray Prudencio de Sandoval, on reconnaît sans peine un homme de guerre ; mais cet homme de guerre est-il Barberousse ou Suffren ? Au premier abord, on serait assez embarrassé de le dire, tant la rapide esquisse conviendrait aussi bien à l'un de ces grands capitaines qu'à l'autre. Malgré son âge avancé, Barberousse supporta fort allégrement les fatigues du voyage de Syrie. Ibrahim, du premier coup d'œil, devina dans ce vieillard alerte l'homme qu'il demandait depuis si longtemps au Prophète. « Nous avons mis la main, écrivit-il au sultan, sur un véritable homme de mer : nommez-le, sans hésiter, pacha, membre du divan et capitaine-général de la flotte. » De retour à Constantinople, Barberousse reçut des mains de Soliman un yatagan, une enseigne impériale et un bâton de justice, symbole du pouvoir absolu que le nouveau commandant en chef allait exercer désormais dans tous les ports et dans toutes les îles relevant de la domination ottomane.

L'arsenal de Constantinople passa soudain d'un état de léthargie à une effervescence dont les habitans du Bosphore n'avaient pas eu depuis bien des siècles le spectacle. Pendant tout l'hiver de l'année 1534, on construisit des vaisseaux. Avant de partir pour la Perse, dont Ibrahim achevait en ce moment la conquête, le sultan put voir 84 galères rassemblées au fond de la Corne d'or. Soliman a signé, le 14 juillet 1533, la paix avec l'Autriche et avec la Hongrie ; l'Italie, exclue de cette heureuse trêve, aura doublement sujet de trembler lorsqu'elle apprendra, vers la fin du printemps de l'année 1537,

que les janissaires sont campés sur les côtes de la Dalmatie et que les vaisseaux chrétiens ont dû se replier devant la marine de Soliman le Grand. A l'exemple de la Sublime-Porte, ce sera des corsaires, qui lui offrent le nolis de leurs vaisseaux, que la péninsule italienne attendra, dans cette conjoncture critique, le salut. Elle ne peut le demander encore aux flottes de Venise : le sénat vénitien ne rompra qu'à la dernière extrémité avec le sultan.

Les marines, constituées comme nous les voyons aujourd'hui, sont de date très récente. Aux luttes prolongées des républiques marchandes, à celles de l'Aragon et de la maison d'Anjou, avait succédé un état de choses en quelque sorte transitoire : l'ère des condottieri eut son pendant sur mer dans le développement prodigieux des armemens particuliers. La guerre de course devint une industrie. Gênes louait ses vaisseaux à qui pouvait et voulait en payer le fret trois siècles avant que les deux Barberousse envoyassent offrir leurs services au sultan. Le 25 octobre de l'an de grâce 1337, Ayton Doria promettait « servir le roy de France à autant de galées comme le roy voudroit, jusques au nombre de vingt. » Pour chacune, il ne demandait que « 900 florins d'or le mois. » Il y mettrait « un patron, deux comites, deux escrivains, un maître sirurgien, 25 arbalestriers, et 180 mariniers pour voguer les avirons ; » les fournirait « de plates, de bacinez, de coliers, avenemens, gorgeres de fer et pavars ; » les approvisionnerait « de 6,000 viretons, 300 lances, 500 dards, favars, lances longues, fevres, rouars de fer et tous autres garnemens et armures, selon ce qu'il convient à galée bien armée. » En retour, le roi de France donnerait audit Ayton, pour sa dépense personnelle, « 100 florins de Florence le mois, » et 10 autres florins d'or pour « le maître sirurgien » qu'Ayton amènerait de son pays. Il lui assurerait « la moitié de tous les gains » que les galées feraient sur l'ennemi « en mer et en terre, excepté des châteaux, des cités, des prisonniers et de tous héritages, qui tous seront au roy. » Tel fut encore, à bien peu de chose près, le contrat qui lia successivement, à l'état de Gênes d'abord, puis au roi François Ier, et enfin à l'empereur Charles-Quint, le grand condottière maritime André Doria. Nous verrons ainsi la suprématie navale disputée, pendant près de dix ans, bien moins entre deux empires qu'entre deux corsaires.

V.

Après quatorze années d'influence souveraine, d'une influence à laquelle l'empire ottoman devait en partie sa grandeur, Ibrahim, le 5 mars 1536, était immolé par le sultan aux soupçons qu'avait habilement fait naître et entretenus dans son esprit la sultane favo-

rite Roxelane. Née dans la Russie rouge, cette esclave, qui paraît avoir été aussi bien servie par son intelligence que par sa beauté, en était arrivée peu à peu à exercer un pouvoir absolu sur le cœur de son impérial époux. Semblables dominations n'admettent pas volontiers de partage. Ibrahim se rendit un jour au sérail, suivant sa coutume, y fut admis à la table de son maître, s'y endormit encore une fois à ses côtés; le lendemain, on le trouva étranglé. L'infortuné vizir portait sur tout son corps les traces d'une lutte opiniâtre. Le sang avait rejailli sur les parois de la chambre impériale : plus de cent ans après la catastrophe, on en montrait encore les traces. La politique mesurée et habile s'évanouissait avec Ibrahim : Khaïr-ed-din, porté par tempérament aux violens desseins, rencontra, en rentrant à Constantinople après une croisière heureuse, la place entièrement libre. Ce ne fut pas seulement contre l'empereur Charles-Quint, ce fut contre Venise, seul obstacle à la suprématie navale du croissant, que le fougueux roi d'Alger, au grand détriment des intérêts du fisc, dont le revenu le plus clair se composait des droits de douane, s'efforça d'exciter le courroux du sultan.

Depuis que Charles-Quint avait mis, en 1530, sous ses pieds l'indépendance de l'Italie, Venise, selon la judicieuse remarque de Sismondi, « s'était prescrit cette conduite timide et précautionneuse par laquelle elle sauva son existence pendant trois siècles. » Mais si Venise pouvait, dans sa circonspection excessive, « renoncer à l'influence qu'elle avait jusqu'alors exercée sur l'Europe, » il eût été par trop douloureux pour elle de se résigner à ne plus être « la reine de l'Adriatique. » La déchéance, dans ce cas, eût touché de bien près à la ruine irrémédiable. Les dévastations exercées par les corsaires ottomans sur les côtes de la Pouille irritaient déjà depuis longtemps les plus chatouilleuses fiertés de la république : il suffisait que les corsaires s'approchassent de Corfou, de Zante, de Céphalonie, de Candie, pour que les amiraux vénitiens regardassent cette audace comme un intolérable affront fait au pavillon de Saint-Marc. Toute prudence était alors oubliée. Un des plus célèbres corsaires musulmans, un corsaire bien connu des chrétiens sous le nom du *Jeune Maure d'Alexandrie*, éveilla le ressentiment du proéditeur Girolamo Canale en osant se montrer, avec son escadre, dans les eaux de la Canée : le proéditeur lui donna la chasse, l'atteignit, s'empara de la capitane et de quatre galères, en coula deux autres, passa au fil de l'épée 300 janissaires et ramena au port un millier d'esclaves. Cet exploit achevé, Canale en pesa, malheureusement trop tard, les conséquences. Le jeune Maure d'Alexandrie, sauvé du naufrage, saignant de huit blessures, fut entouré des soins les plus délicats, et, à peu près guéri, renvoyé en Afrique

avec celles de ses galères qui subsistaient encore. Le coup n'en était pas moins porté : Soliman ne trouva pas la réparation suffisante. Il voulait que le pavillon musulman fût respecté d'un bout de l'univers à l'autre, et ce n'était certes pas au moment où il envoyait ses janissaires s'emparer d'Aden, au moment où il entreprenait de chasser les Portugais de l'Inde, qu'il pouvait tolérer une aussi grave insulte de la part des chrétiens admis généreusement, et presque à titre d'alliés, dans ses ports. Un de ses tchaous, Yonis-Bey, reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à Venise et d'y exiger les satisfactions les plus complètes.

Avant que Yonis-Bey ait pu atteindre Venise et y formuler sa demande, de nouveaux griefs sont venus aggraver l'irritation du sultan. La galère même qui porte son ambassadeur, vivement poursuivie dans le canal de Corfou, a été contrainte de faire côte. « Ce n'est qu'un malentendu, » prétendent les Vénitiens : ces malentendus se renouvellent tous les jours. Vainement le sénat fait-il emprisonner le comte Gradenigo, qui a donné la chasse à la galère de Yonis-Bey; vainement appelle-t-il à comparaître devant le tribunal des avogadori le provéditeur Contarini, qui vient encore de capturer un navire turc : le sultan ne se laisse point fléchir par ces démonstrations tardives. Sa flotte est prête ; il veut en finir avec l'inimitié sournoise dont il suspecte à bon droit les intrigues.

Fidèle à la tradition pontificale, le pape Paul III s'évertuait, en effet, depuis plusieurs mois, à réunir toutes les forces de la chrétienté contre la formidable puissance qui, si l'on ne se hâte d'opposer une digue à ses flots, finira par tout submerger. Sur ses instances, François Ier et Charles-Quint ont consenti à une trêve de dix ans ; Venise n'a pas cessé de poursuivre avec Soliman des négociations qui lui laissent peu d'espoir; elle ne s'en unit pas moins, dès le mois de mai 1537, par un traité formel, au pape et à l'empereur pour faire la guerre aux Turcs. Que l'empereur s'engage à mettre 80 galères en mer, la république en armera aussi 80 ; le pape, âme et principe de la coalition, fournira, de son côté, 36 vaisseaux. Les commandans sont désignés d'avance : le patriarche d'Aquilée, Marc Grimani, conduira la flotte du saint-siège; la flotte de Venise aura pour chef Vincent Cappello ; la flotte de l'empereur sera sous les ordres d'André Doria. Par une juste déférence, le commandement suprême de toutes ces forces navales est réservé à l'amiral de Charles-Quint. Ce fut au milieu de ces pourparlers qu'après trente-cinq années de paix, éclata la rupture entre la Porte et la république. Soliman, dans son impatience, jeta le premier le masque : les hostilités étaient déjà depuis longtemps ouvertes contre l'empereur et contre le pape; la guerre fut solennellement déclarée à la république vénitienne.

Le 17 mai 1537, le sultan partit de Constantinople, accompagné de ses deux fils, les princes Mohammed et Sélim; le 13 juillet, il arrivait en Épire et dressait ses tentes sur les bords du golfe d'Avlona; le 15 août, Khaïr-ed-din lui amenait du Bosphore la flotte ottomane composée de 100 vaisseaux. Doria, jusqu'à ce moment, était resté maître de la mer : cette prépondérance si utile allait cesser. Sorti le 17 juillet du port de Messine, avec 28 galères, Doria capturait 10 vaisseaux richement chargés et les livrait aux flammes; le 22, il rencontrait à la hauteur de l'île Paxo, non plus des navires de commerce ou de transport, mais bien 12 galères turques commandées par Ali-Tchelebi, lieutenant du Sandjak-Bey de Gallipoli. L'amiral génois attaqua cette escadre une heure avant le lever du soleil. Le combat fut des plus acharnés; Doria y perdit beaucoup de monde. Ses vaisseaux entouraient les Turcs : dans la demi-clarté d'un jour encore douteux, ils tirèrent les uns sur les autres. Debout sur le tabernacle, l'épée nue à la main, Doria, pendant une heure et demie, resta exposé aux flèches et aux arquebusades. Tel nous l'a dépeint, d'après le portrait de Sébastien del Piombo, le savant Alberto Guglielmotti, de l'ordre des frères prêcheurs (1), — la taille élevée, le visage ovale, le front large, le cou puissant, les cheveux courts, la barbe longue et en éventail, le regard profond, les sourcils froncés, les lèvres minces, — tel le virent les Turcs aux premières lueurs de l'aube. Son pourpoint cramoisi le faisait aisément reconnaître, au milieu de tous ces gentilshommes vêtus de blanc, qui avaient charge de couvrir de leur corps la personne de l'amiral et de défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang l'étendard : il fut assez gravement atteint au genou. Sa victoire heureusement était déjà complète; quand il rentra dans le port de Messine, il traînait à la remorque les 12 galères capturées sur l'ennemi devant Paxo. Pour l'honneur de l'islam, il était temps que Khaïr-ed-din arrivât.

Le séraskier de l'armée de Roumélie, Loufti-Pacha, dévastait depuis plus d'un mois la Pouille, à la tête de 8,000 cavaliers et d'un corps d'infanterie beaucoup plus considérable encore : il prenait châteaux sur châteaux. Les murailles d'Otrante arrêtèrent à sa grande déception ses progrès; la déclaration de guerre lancée contre Venise décida Soliman à le rappeler. Loufti-Pacha rejoignit Khaïr-ed-din dans le golfe d'Avlona. Quand nous faisons la guerre aujourd'hui, où sont les fruits apparens de la victoire? Ni butin, ni esclaves; pour toute moisson, de nouveaux sacrifices à faire : Loufti-Pacha ramenait de la Pouille 50,000 captifs, et pas un janissaire ne revenait au camp les mains vides.

(1) *La Guerra dei pirati et la Marina pontificia*, per il F. Alberto Guglielmotti, dell' ordine dei predicatori, teologo casanatense. Firenze, 1876.

Le 18 août, le séraskier faisait route avec Khaïr-ed-din pour Corfou ; 25,000 hommes débarqués par la flotte, prenaient pied dans l'île : Soliman s'était porté d'Avlona vers la côte méridionale de l'Épire ; il comptait sur la prompte soumission de la forteresse ; la résistance inattendue des Vénitiens le surprit ; elle ne le rebuta pas. Ayaz-Pacha, Moustapha-Pacha, le premier, grand-vizir, le second, membre aussi du divan, l'agha des janissaires, l'agha des akindjis, le beylerbey de Roumélie, reçurent l'ordre de conduire au séraskier 25,000 hommes encore. Des canons furent hissés au sommet de rochers qu'on eût crus inaccessibles même à des fantassins. Combattant sous les yeux du grand-seigneur, l'armée ottomane fit des prodiges. On ne pouvait miner les remparts ; l'artillerie était contrebattue par une artillerie plus puissante, mieux servie et mieux dirigée : on résolut de brusquer l'attaque. Le fort Sant-Angelo soutint à lui seul et repoussa victorieusement quatre assauts. Barberousse voulut venir en aide à l'armée ; il ne réussit qu'à faire couler deux de ses galères. Le sultan frémissant finit par donner le signal de la retraite. Le 7 septembre, les troupes commencèrent à se rembarquer ; le 1er novembre, Soliman rentrait, triste et désappointé, à Constantinople. C'était la septième campagne qu'il conduisait en personne, la première dans laquelle il n'eût pas Ibrahim à ses côtés. Pour la première fois aussi, il rencontrait Venise dans la lice.

On pouvait dire que l'état vénitien, dépouillé du précieux monopole du commerce des Indes, penchait vers sa ruine : qui eût osé prétendre que les marins de Venise avaient dégénéré ? Soliman et Barberousse venaient de reconnaître en eux des adversaires dignes de leur courage. L'infortuné vizir sacrifié à la jalousie de Roxelane tenait la république en singulière estime ; tous ses soins tendirent, tant qu'il fut au pouvoir, à séparer la cause de Venise de la cause des autres états infidèles ; l'impatience de Soliman livré à lui-même réalisa ce qu'on eût pu croire impossible : elle apprit aux chrétiens à oublier un instant les rivalités qui les divisaient. Si le ciel, pour dédommager Soliman de la perte d'Ibrahim, ne lui eût, à cette heure périlleuse, envoyé Barberousse, le pavillon ottoman courait le risque d'être à jamais chassé de l'Adriatique : le corsaire barbaresque préserva l'islamisme de cette humiliation.

Avant que le retour du printemps permît aux flottes chrétiennes de s'assembler, Barberousse s'occupa de leur enlever les points d'appui qui auraient pu servir de base à une grande expédition navale dans l'archipel. En plein automne, pendant que les deux tiers de la flotte allaient, sous les ordres de Loufti-Pacha, prendre leurs quartiers d'hiver dans le Bosphore, Barberousse parcourait, avec 70 galères et 30 galiotes, la mer Égée, soumettait Syra, Joura, Patmos,

Nio, Ios, Stampalie, Égine, faisait sur son passage une opulente récolte de prisonniers. Égine, à elle seule, lui en fournit 6,000. Paros, Anti-Paros, Tine, ne tombèrent qu'après une résistance honorable; Naxos conserva son duc, mais ce duc se reconnut tributaire de la Porte. Soliman pouvait, à son gré, développer sa flotte, couvrir les chantiers de Constantinople de galères; grâce à Barberousse, les rameurs ne lui manqueraient pas. L'intrépide corsaire ramenait dans l'arsenal de Stamboul près de 18,000 esclaves.

Observez cependant en passant la prudence de ce vieux croiseur: Barberousse consentait bien à laisser asseoir sur les bancs des galères ottomanes les chrétiens qu'il avait ravis à leurs foyers; il refusait obstinément de les admettre sur ses propres galères. Les vaisseaux barbaresques ne devaient avoir, suivant lui, pour rameurs que des Turcs : à l'heure du combat, on n'y trouverait que des combattans. Avec 40 galères ainsi équipées, Barberousse se croyait de force à en affronter 80. Les ordres de Soliman pourtant étaient précis : la campagne maritime de 1538 s'ouvrirait avec 150 galères, pas une de moins. Le mois de mai s'écoule : l'arsenal de Constantinople n'est en mesure de livrer que 40 des vaisseaux mis, au commencement de l'hiver, sur les chantiers. Khaïr-ed-din demande à prendre la mer : si on laisse Doria occuper l'Archipel, les arrivages de Syrie et d'Égypte vont infailliblement se trouver compromis. Salih-Reïs doit avoir, à cette heure, quitté Alexandrie, convoyant vers l'entrée du Bosphore 20 vaisseaux marchands : quelle proie pour les chrétiens, s'ils ont seulement l'audace de se porter à la hauteur de Candie! Les vizirs se montrent insensibles à ce raisonnement : « Le sultan, disent-ils, nous a donné l'ordre de ne laisser sortir la flotte du Bosphore que lorsqu'elle sera au complet; nous nous garderons bien d'enfreindre ses instructions. — Vous avez raison, répliquait Barberousse, de redouter le déplaisir du sultan ; je n'ai pas, plus que vous, dessein de l'encourir; je ne puis cependant procurer de gaîté de cœur un triomphe certain à l'ennemi. De quelle utilité me seraient des vaisseaux mal armés, équipés à la hâte? Pareils navires ne seraient pour moi qu'un embarras. Prenez tout votre temps, achevez à loisir les armemens en retard; les 40 galères que vous pouvez dès à présent me livrer, jointes aux 40 vaisseaux que je possède, me suffiront amplement pour commencer les opérations. » Le 7 juin 1538, Barberousse, triomphant des hésitations des vizirs, met enfin à la voile. Au moment où sa flotte défile devant la pointe du sérail, le sultan, de son kiosque dont les fenêtres s'ouvrent sur le Bosphore, compte les bâtimens : « 80 vaisseaux! Est-ce donc là toute la flotte? — Seigneur, répondent en se prosternant les vizirs, nous avons dû faire sortir à la hâte les vaisseaux

qui se trouvaient prêts : Salih-Reïs est attendu d'un jour à l'autre d'Alexandrie et nous avions sujet de craindre qu'André Doria, — André le maudit, — ne se portât en force à sa rencontre. Dans quelques jours le Kiaya rejoindra Khaïr-ed-din avec le reste de la flotte. — Très bien! dit le sultan, mais que ces vaisseaux ne tardent pas! » On comprend quelle activité fut dès lors imprimée aux travaux de l'arsenal : il y allait de la tête des vizirs. Barberousse néanmoins s'était, en cette affaire, montré de beaucoup le plus sage. Ainsi parlait, à Toulon, La Touche-Tréville : que Villeneuve ne l'a-t-il imité !

Le prélude de toute nouvelle campagne était invariablement à cette époque une visite aux îles de l'Archipel. Les Turcs y allaient lever des contributions et ramasser des esclaves. Sept îles couvrent l'entrée du golfe de Volo. La plus voisine de la côte, Skiatho, est aussi la plus importante : elle était défendue par un château-fort assis sur le roc. Khaïr-ed-din y débarque des troupes et de l'artillerie. Battu en brèche pendant six jours et six nuits, le château est enfin emporté d'assaut et la garnison massacrée. Khaïr-ed-din épargna les habitans : Skiatho, grâce à cette clémence intéressée, lui fournit 3,400 rameurs. Dans les premiers jours de juillet, arrivèrent de Constantinople 90 vaisseaux, et d'Égypte, 20 galères, commandées par Salih-Reïs. La flotte se trouvait enfin au complet : il ne lui restait qu'à faire route. Avant de quitter l'Archipel, Khaïr-ed-din voulut mettre encore à contribution Skyros, Tine, Serpho et Andros. Il tira de ces quatre îles 8,000 ducats environ et, sans différer davantage, mit le cap sur l'île de Candie. Rethymo, La Canée, eurent successivement sa visite : c'étaient là de trop fortes places pour les moyens d'attaque dont l'amiral ottoman disposait : Barberousse n'y recueillit que des horions. Les villes ne cédant pas, il se rejeta sur les villages et en livra plus de 80 aux flammes. Le coup dut être sensible à Venise, qui considérait Candie comme une de ses possessions les plus essentielles. Scarpanto, Piscopia, Stancho, — l'ancienne île de Cos-Stampalie, furent à la fois dévastées et mises à rançon. La Porte levait de cette façon sur les Cyclades et sur les Sporades le tribut auquel Mahomet II, en vertu des droits qu'il tenait des empereurs d'Orient, ses prédécesseurs, les avait assujetties. Jusqu'au jour où éclata la guerre de l'indépendance, l'Archipel fut, depuis le passage du terrible corsaire, régulièrement visité chaque année par les capitans-pachas. La coutume était prise : à Khaïr-ed-din en revient l'honneur.

VI.

Pendant que s'accomplissaient impunément ces sanglantes horreurs, la flotte chrétienne rassemblait à grand'peine ses contingens.

Au début, elle compta 167 galères : 81 vénitiennes, 36 pontificales, 30 espagnoles. Charles-Quint y joignit, au dernier moment, 50 naves, sur lesquelles il fit embarquer 10,000 hommes de troupes. Les forces réunies étaient considérables. Elles comprenaient, d'après les calculs les plus autorisés, de 59,000 à 60,000 hommes, 195 navires et 2,594 canons. Malheureusement on ne pouvait s'entendre sur l'emploi qu'il fallait faire d'une aussi puissante armée. L'Angleterre a longtemps vu toute sa politique dominée par le désir de défendre à outrance le Hanovre : la république de Venise subordonnait ses plans à la protection des îles Ioniennes ; Charles-Quint avait surtout en vue la destruction des établissemens barbaresques. Ces intérêts contraires tendaient nécessairement à se neutraliser : la flotte chrétienne se sentait vouée d'avance à d'interminables délibérations.

La concentration des escadres devait avoir lieu à Corfou : décidée en principe, elle s'opérait lentement. Les Vénitiens arrivèrent les premiers au rendez-vous : Vincenzo Cappello venait de remplacer dans le commandement Pesaro, parvenu, s'il nous est permis d'employer ici une expression toute moderne, au terme de son exercice. Le sénat comptait à juste titre sur l'énergie du nouvel amiral. Le 17 juin, Marco Grimani, patriarche d'Aquilée (1), amène à son tour, sous le canon de Corfou, la flotte pontificale. Un mois, deux mois se passent : André Doria ne paraît pas encore. L'attendrait-on indéfiniment? Ne pouvait-on employer ce délai si malencontreux à quelque entreprise, ne fût-ce que pour se procurer aux dépens de l'ennemi des rameurs? La flotte était très incomplètement armée ; mainte galère, dans l'escadre du pape surtout, ne comptait guère plus de deux hommes par rame. La circonstance est des plus favorables à l'exécution d'un coup de main : si Doria s'attarde à Aigues-Mortes et à Gênes, Barberousse, de son côté, perd un temps précieux à faire fabriquer du biscuit à Négrepont. Grimani insiste pour qu'on le laisse tenter, avec ses seules forces, une descente dans le golfe de l'Arta. L'entrée de ce golfe n'est défendue que par la place de Prévésa, vieille forteresse bâtie sur l'emplacement de Nicopolis, en face du fameux promontoire d'Actium. Grimani se fait fort d'enlever en peu de jours la position. Il part de nuit, arrive à l'improviste dans les eaux où sombra la fortune d'Antoine, jette ses troupes à terre et franchit l'étroit goulet avec ses vaisseaux. La place cependant ne se montre pas intimidée : elle répond, au contraire, très vigoureusement au feu des galères. Deux capitaines pontificaux, plusieurs officiers sont tués par les premières décharges ; Grimani

(1) Marc Grimani, nommé coadjuteur d'Aquilée l'an 1529, mourut l'an 1545. Il était frère de Marin Grimani, fait cardinal en 1527 par le pape Clément VII.

doit se résoudre à faire des approches régulières. Ce mode d'attaque n'entrait pas dans ses prévisions : les milices de l'Épire auront le temps d'accourir : les assiégeans vont devenir des assiégés. Un premier assaut est repoussé, un second n'a pas un meilleur succès ; au troisième, les soldats de Grimani, — 400 hommes au plus, — réussissent à planter leurs bannières sur le mur : ils ne peuvent les y maintenir. Le coup est manqué. Grimani a la sagesse de le reconnaître : il se hâte de rembarquer ses troupes, ses canons, et revient à Corfou pour y réparer ses galères, pour y faire aussi soigner ses blessés. L'impression de cette tentative avortée fut mauvaise ; elle ne pouvait qu'ajouter au prestige beaucoup trop grand déjà des armes musulmanes.

Enfin, le 5 septembre, l'escadre de Doria est signalée par les vigies de l'île. Cette escadre ne se composait encore que de 49 galères. Arrêtées par le calme et par des brises incertaines, les naves n'arrivèrent devant Corfou que le 22 septembre. La marine à voiles avait fait de notables progrès en Espagne depuis la découverte du Nouveau-Monde : Doria faisait grand état de ces lourdes coques, convaincu que leur artillerie allait, en quelques volées, balayer le champ de bataille. La flotte vénitienne comptait dans ses rangs 14 naves : Doria offrit généreusement de lui adjoindre 14 des siennes. Il en resterait encore 36 aux Espagnols. Ces 36 naves seraient commandées par Franco Doria, neveu et lieutenant du généralissime ; les naves vénitiennes se rangeraient sous les ordres d'un vaillant gentilhomme, Alexandre Condulmiero, capitaine du galion de Venise. Ce galion, par sa masse imposante hérissée de la poupe à la proue de bouches à feu, semblait une citadelle mouvante, une sorte d'hélépole, derrière laquelle pourrait se développer en toute sécurité la flottille des galères. Qu'on se figure le *Duilio* ou la *Dévastation* conduisant à l'ennemi une nuée de canonnières et de torpilleurs ! Le galion de Condulmiero avait reçu, l'année précédente, un bon corroi ; l'armée comptait sur sa marche tout autant que sur ses canons ; on le savait excellent voilier.

La flotte chrétienne, une fois la double jonction de Grimani et de Doria opérée, comprenait, — nous l'avons dit plus haut, — deux cents voiles environ, portant, avec les troupes passagères, près de 60,000 hommes. Semblable force a été, de tout temps, considérée comme un gros armement : Guillaume le Conquérant et saint Louis ont traversé la mer avec moins de soldats. Quant à Barberousse, il n'a pu réunir que 122 navires : en revanche, il marche à l'ennemi, accompagné des plus fameux corsaires de l'époque : Torghoud, que les chrétiens connaissent sous le nom de Dragut, Tabach, Mourad, Guzeldjé, Sinan, Salih-Reïs. Pendant qu'il complète ses vivres à

Négrepont, — la question des vivres peut entraver les mouvemens d'une flotte aussi bien que ceux d'une armée, — Barberousse apprend l'entreprise de Grimani sur Prévésa. Il fait choix à l'instant de quelques bons marcheurs et les envoie dans l'Adriatique en reconnaissance. Ces éclaireurs comptent 40 bâtimens chrétiens mouillés dans le golfe de l'Arta : ils revirent de bord et rejoignent en toute hâte Barberousse. Le capitan-pacha n'hésite pas une minute; toute la flotte en moins d'une heure est sous voiles : quand elle arrive devant Prévésa, la rade est vide : Grimani, fort heureusement pour lui, s'est déjà replié vers Corfou. Que va faire Barberousse? Ira-t-il à la recherche de la flotte ennemie? Lui offrira-t-il le combat, malgré la disproportion des forces? Barberousse ne saurait engager une si grosse partie sans l'aveu formel du sultan. Des bâtimens à rames lancés immédiatement à la découverte ont intercepté devant Corfou un bateau-pêcheur; Barberousse expédie l'équipage à Constantinople. Il faut que le sultan interroge lui-même ces prisonniers, qu'il apprenne de leur bouche quelles forces sa flotte, en cas de conflit, aurait à combattre. Donnés en pleine connaissance de cause, les ordres de Soliman seront exécutés à la lettre. Pour attendre les instructions précises qu'il réclame, Barberousse entre dans le golfe de Prévésa : un goulet étroit battu par l'artillerie du fort, enfilé par le feu des galères, lui paraît une garantie de sécurité suffisante. Si Antoine eût attendu dans cette position les attaques d'Octave, il est à présumer que l'avantage n'eût pas été du côté des liburnes; les gros vaisseaux égyptiens, combattant de pied ferme, auraient probablement anéanti la flottille, qui ne dut la victoire qu'à son agilité. La difficulté de pourvoir, avec les ressources épuisées du Péloponèse, à la subsistance d'une nombreuse armée, le désir d'arrêter les défections en transportant sur un autre terrain, loin de l'Italie et des excitations du *forum*, le théâtre de la guerre, influèrent sans aucun doute sur la décision de l'ancien lieutenant de César. Antoine ne voulait que passer au travers de la ligne de blocus; il se trouva, par la lourdeur d'une flotte impuissante à se dérober, entraîné à combattre dans des conditions tout à l'avantage de son adversaire. Les eaux de l'île Sainte-Maure ont vu ainsi, à quinze cent soixante-neuf ans d'intervalle, la même bataille, renouvelant en quelque sorte ses phases, se livrer : une première fois, sous le nom d'Actium, entre Octave et Antoine, le 2 septembre de l'année 31 avant Jésus-Christ; une seconde fois, sous le nom de Prévésa, entre André Doria et Barberousse, le 27 septembre 1538 de notre ère. La mobilité, la confiance qu'inspire à des coques légères leur faible tirant d'eau triomphèrent dans les deux occasions de la force massive paralysée par l'état de la mer, les inégalités du fond et

les caprices du vent. Si le golfe de l'Arta était jamais rempli de canonnières et de torpilleurs, je ne conseillerais pas à nos cuirassés d'aller les y chercher : je leur conseillerais encore moins de s'engager, comme la grande Armada, au milieu des bancs de la côte de Flandre.

Les écrivains ottomans ont prétendu que l'annonce de l'arrivée de Barberousse à Prévésa suffit pour jeter le trouble dans l'armée chrétienne. « Beaucoup de capitaines, assurent-ils, opinaient pour retourner dans leur pays. » Voilà bien un frappant exemple des illusions de l'orgueil national! Loin d'être découragés, les chrétiens, au contraire, se réjouissaient tous de tenir enfin la flotte du sultan à leur portée. S'ils éprouvaient quelque crainte, c'était celle d'imposer tellement à Barberousse, que ce vieux corsaire, se refusant obstinément à sortir de son immobilité, restât sourd à toutes les provocations. Que faire alors? Passer outre? Aller assiéger Patras et Lépante? Pour protéger ces deux places, la flotte ottomane se résoudrait peut-être à oublier son infériorité numérique et à courir les risques d'un combat.

Le 22 septembre, l'amiral de Charles-Quint, rallié par ses dernières naves, prescrit aux galères de s'approvisionner d'eau, de bois, de vivres frais ; le 25, au son de la trompette du commandant en chef, les 200 voiles lèvent l'ancre et se livrent au vent qui les emporte rapidement vers le sud. Grimani conduit l'avant-garde des galères; Doria se tient au centre; Vincenzo Cappello, avec les Vénitiens, ferme la marche. Formées en deux escadres, rangées sur deux colonnes, les naves suivent les galères en route libre : le galion de Condulmiero, — toute une escadre à lui seul, — les précède.

De la rade de Corfou à l'entrée du golfe de l'Arta, la distance est de 55 ou 60 milles. Le soir même, la flotte jette le fer sous le cap de Prévésa : le galion, qui sert aux autres naves de pivot et de guide, a mouillé par 18 pieds d'eau. C'est à peine assez d'eau pour flotter : n'avons-nous pas nous-mêmes mouillé devant Kinbourn avec 1 pied d'eau sous la quille? Une barre, sur laquelle la profondeur varie de 2 à 4 mètres, interdit aux naves l'accès de l'immense baie où toutes les flottes de l'univers trouveraient place. Le golfe de l'Arta est, comme l'étang de Berre, un bassin dont il suffirait de dégager l'entrée pour en faire une mer intérieure. La sonde y descend jusqu'à 30, 40 et 60 mètres au-dessous de la surface ; le vaste enfoncement se creuse dans la direction de l'est jusqu'à près de 20 milles de la bouche d'un chenal large à peine de deux ou trois encâblures. Quant au mouillage extérieur, il est sans abri contre les

vents qui soufflent du nord au sud en passant par l'ouest. Une assez forte houle battait en côte : naves et galères roulèrent toute la nuit bord sur bord. Le 26, au matin, le vent d'ouest tomba et fut remplacé par une légère brise de nord. Qui profiterait le premier de cette accalmie? Barberousse, pour se porter à l'encontre de la flotte chrétienne, ou Doria pour franchir la passe et aller attaquer la flotte ottomane sur ses ancres? Des deux côtés, on se sentait incliné par de puissans motifs à l'inaction. Barberousse n'était pas encore autorisé à exposer les forces navales de l'empire à un choc si manifestement inégal; Doria ne pouvait guère songer à se présenter de pointe à cette flotte embossée, appuyée aux murs d'une forteresse : seul un débarquement ferait peut-être tourner les chances en faveur des chrétiens. C'était là précisément ce que redoutaient les Turcs. Autour de Barberousse, les reïs assemblés demandaient à grands cris qu'on s'occupât de parer au danger d'une descente. La chose n'avait pas, il est vrai, trop bien réussi à Grimani, mais Doria disposait de moyens plus puissans : s'il se résignait à dégarnir ses galères, il pourrait mettre à terre près de 20,000 hommes. Nous sommes toujours portés à prêter à l'ennemi des projets, que, placés dans sa situation, nous n'oserions pas envisager nous-mêmes. Pour Sinan-Reïs, entre autres, un débarquement de la part des chrétiens ne faisait pas doute. Froissé dans son orgueil de vieil Osmanli par la prééminence d'un corsaire barbaresque, Sinan soutenait son opinion avec une vivacité de fâcheux augure pour la bonne harmonie que l'approche du combat rendait doublement nécessaire. Se refuser à transporter des canons sur le rivage de la rade foraine occupée en ce moment par les chrétiens était, à ses yeux, une impardonnable négligence; peu s'en fallait qu'en son for intérieur il ne flairât dans cette négligence une trahison. Les gens effrayés voient des traîtres partout.

Le péril que prétendait conjurer Sinan-Reïs n'était pas, il faut bien le dire, tout à fait imaginaire. L'idée d'un débarquement avait été sérieusement agitée dans le conseil tenu le matin même par André Doria. Fernand de Gonzague, le commandant des troupes (1), l'appuyait de tout son pouvoir : « Puisqu'on ne peut, disait-il, aller droit à l'ennemi, forcer sous son canon et sous celui de la citadelle l'entrée de la rade, pourquoi ne tenterions-nous pas de réduire par un siège le château de Prévésa? Maîtres de cette hauteur, nous fermerions la passe en y coulant des vaisseaux chargés de pierres et

(1) Ferdinand ou Ferrant Ier de Gonzague, né le 28 janvier 1507, mort à Bruxelles le 15 novembre 1557; vice-roi de Sicile en 1536 après le siège de Tunis et l'expédition de Charles-Quint en Provence.

nous aurions, dans un délai plus ou moins prolongé, la flotte ottomane à notre merci! — L'avis est fort bon en apparence, répliquait Doria : au fond, il serait fort dangereux à suivre. Barberousse doit avoir mis à terre une partie de ses troupes, et la cavalerie qui a contraint Grimani à se rembarquer ne manquerait pas d'accourir de nouveau de l'intérieur du pays. En privant nos vaisseaux de leurs soldats, nous nous exposerions à combattre sur mer dans des conditions déplorables. Comment, d'ailleurs, songer à s'engager dans une opération qui demanderait du temps pour être menée à bonne fin? La saison avancée peut, d'un instant à l'autre, obliger la flotte à fuir devant la tempête. » — Le raisonnement de Doria était sans réplique : il eût mieux valu le faire avant d'être venu montrer aux Turcs, par des hésitations et une impuissance trop visibles, la force de leur situation. Nul, assurément, ne songeait à proposer de braver à la fois l'artillerie du château de Prévésa, le feu des galères ennemies embossées, les hauts-fonds et l'étranglement de la passe! Octave occupait la plage que Fernand de Gonzague voulait conquérir, et cependant Octave prit le parti d'attendre Antoine au large. Doria, en écartant toute idée d'une entrée de vive force dans le golfe, ne fit donc qu'imiter la prudence du jeune triumvir. Nous ne saurions, en bonne justice, l'en blâmer; car nous n'avons pas été plus hardis qu'Octave et Doria devant Sébastopol.

Toutes les décisions de cette mémorable et instructive campagne portent, de part et d'autre, l'empreinte de la circonspection : plus d'une fois, en écoutant Doria, il nous a semblé entendre Barberousse. Le chef chrétien et le chef musulman ont, dans les conseils du 26 et du 27 septembre, tenu un langage tout à fait identique. Pouvait-on donc se promettre, de chefs vieillis dans le commandement, une conduite plus aventureuse? L'audace survit rarement à cette succession de hasards où s'est heurtée une trop longue carrière. Doria touchait à sa soixante-douzième année, étant né à Oneille le 30 novembre 1466; Barberousse, mort à Constantinople, le 4 juillet 1546, depuis longtemps déjà octogénaire, devait avoir en 1538, à bien peu de chose près, l'âge de Doria; Cappello n'était guère plus jeune : il venait d'accomplir sa soixante-huitième année. L'épitaphe inscrite sur son tombeau, à Venise, dans l'église de Santa-Maria-Formosa, lui donne en 1542 soixante-douze ans. Tous ces Nestors ne sont pas naturellement des têtes folles; Vincenzo Cappello cependant serait plus volontiers porté aux résolutions énergiques. Si l'on n'écoutait que les avis du général vénitien, l'attitude de la flotte chrétienne trahirait moins d'appréhensions et d'incertitudes, mais Cappello est, ainsi que Grimani et Fernand de Gonzague, sous les

ordres de Doria. Il pourra murmurer, protester, frémir d'indignation, il faudra bien qu'il obéisse.

Que la guerre serait simple s'il était permis de lire dans le jeu de son adversaire! Le génie des grands capitaines consiste surtout à pressentir le parti que prendra l'ennemi, et la stratégie n'est la plupart du temps qu'une application judicieuse du calcul des probabilités. Barberousse connaissait l'homme qu'il avait contraint, quelques années auparavant, de se rembarquer à Cherchell ; il tenait pour certain que Doria ne justifierait pas les inquiétudes de Sinan-Reïs ; ce tempérament de manœuvrier et de politique ne s'engagerait point volontiers dans une entreprise qui serait de nature à lui lier les mains. « Mes frères, disait Barberousse à ses capitaines, vous voulez transporter des canons à terre, élever des redoutes sur cette plage découverte, parce que vous pensez que les chrétiens s'apprêtent à y débarquer. L'ennemi, je vous en préviens, gênera considérablement vos travaux. Ce ne serait rien encore : mais qu'arrivera-t-il si Doria, partageant ses forces, profite du moment où nos vaisseaux seront dégarnis de leurs troupes pour les attaquer? Ce n'est point avec 5,000 hommes que vous en repousserez 20,000. Le fort de Prévésa, croyez-le bien, se défendra suffisamment par lui-même; notre affaire, à nous, est de songer à la flotte et de n'affaiblir en aucune façon ses moyens de défense. Si les infidèles essaient de forcer l'entrée du port, il est très probable qu'ils perdront leur temps à nous canonner, — telle est, vous le savez, la coutume de ces chiens maudits, — nous irons, nous autres, à l'abordage et nous les enlèverons, avec la grâce de Dieu. Il faut seulement que nos équipages demeurent au complet. » Barberousse ne possédait pas encore sur ses capitaines l'ascendant qu'une série non interrompue de succès devait lui assurer un jour : ses observations ne firent qu'une médiocre impression sur le conseil. « Seigneur, reprit avec hauteur Sinan-Reïs, votre avis peut être bon; je n'en pense pas moins que le nôtre est préférable. » Barberousse prit le parti de dissimuler : « Rendons-nous d'abord sur les lieux, dit-il; nous y jugerons mieux ce qu'il convient de faire. » L'inspection des lieux ne fit que confirmer le capitan-pacha dans sa conviction première. Capitaines et janissaires persistaient également dans leur sentiment : « Il est vraiment étrange, se disaient entre eux les *joldaks*, — soldats turcs composant la garnison des galères, — que Khaïr-ed-din fasse si peu de cas des conseils d'un homme tel que Sinan-Reïs! Ce corsaire voudra-t-il donc toujours n'agir qu'à sa fantaisie? »

Levant les yeux au ciel et murmurant dans sa barbe rousse quelques mots qui n'auraient peut-être satisfait qu'à demi son entourage, Khaïr-ed-din finit par se résigner. La piété du capitan-

pacha égalait son courage. Jamais Khaïr-ed-din ne se présenta au combat sans s'y être préparé par le jeûne et par la prière. Des versets du Koran, inscrits sur de longues banderoles, furent attachés aux deux flancs de la capitane et, — chose merveilleuse à voir, — le vent s'apaisa soudain. Que la volonté de Dieu et de son Prophète s'accomplisse! Ce qui est écrit au livre du destin ne saurait manquer d'arriver. Ordre est donné de procéder sur-le-champ au débarquement des canons : Mourad-Reïs sera chargé de la construction des batteries. A peine la tranchée est-elle ouverte que la sagesse de Barberousse, à la confusion de ses contradicteurs, apparaît dans tout son jour : les troupes turques ne peuvent soutenir le feu violent du galion et des naves. Après avoir subi de grandes pertes, les soldats de Mourad-Reïs doivent baisser pavillon devant la mitraille. Doria, pendant ce temps, faisait tâter la passe par un détachement de galères : Barberousse oppose sur-le-champ à ces éclaireurs un égal nombre de vaisseaux à rames. On se canonne, on se harcèle pendant toute la journée. Cette agitation si bruyante sera sans résultat: n'y voyez qu'une satisfaction donnée aux impatiens ; Doria ni Barberousse ne veulent combattre. Barberousse comprend trop bien son infériorité, et Doria, parviendrait-il, à force de provocations, à faire sortir la flotte ottomane, hésiterait encore à risquer un combat sérieux, sachant bien que les suites de ce combat exposeraient au naufrage des naves démâtées et des galères privées par l'abordage de la majeure partie de leurs rames. On sait quels ravages produisit la tempête dans l'armée victorieuse que la mort de Nelson laissa le soir de Trafalgar aux soins de Collingwood.

La nuit venue, Mourad-Reïs, désireux de faire oublier la retraite qui donne si bien raison à Barberousse, envoie attaquer le galion par quelques bâtimens légers. Le galion était sur ses gardes : les chaloupes chargées de janissaires sont obligées de se replier. Les marins ottomans n'auront pas le droit de railler les sapeurs, que l'ennemi a chassés, en quelques volées, de la tranchée. Le 27 au matin, Doria prend le parti de poursuivre sa route vers le golfe de Lépante. Les galères donnent la remorque aux naves. Trop lourd pour être ainsi traîné, le galion est laissé à ses propres forces. La flotte se dirige lentement vers le sud en longeant la côte occidentale de l'île Sainte-Maure. A la vue des chretiens évacuant le mouillage où se développait si majestueusement leur flotte, les musulmans dont l'inquiétude s'était le moins dissimulée changèrent brusquement de langage; on les vit passer soudain des terreurs d'une imagination frappée à un excès d'audace et d'arrogance. Leur présomption trouva un dangereux interprète dans le tchaous de la Sublime-Porte, eunuque chargé par Soliman d'accompagner et probablement aussi de

surveiller Barberousse. Les eunuques ont toujours joué un grand rôle dans les sociétés orientales : plus d'un a commandé avec distinction les armées. Sans remonter jusqu'à l'eunuque Narsès, c'était encore un eunuque, — ajoutons même, pour mieux montrer combien l'âme peut être indépendante de sa misérable enveloppe, — un eunuque octogénaire, hideuse masse de chair que quatre hommes prenaient sous les bras pour la soulever, le fameux Soliman-Pacha, en un mot, qui, à cette heure même où Barberousse tenait en échec l'armée de la ligue, conquérait, avec une flotte improvisée à Suez, la péninsule arabique, poussait à travers la Mer-Rouge et l'Océan-Indien jusqu'aux côtes du Guzerate et allait mettre le siège devant Dhiù, place à jamais célèbre par l'opiniâtre défense des Portugais. Tous les héros ne se présentent pas sous l'aspect d'Achille ou sous celui de Gonzalve de Cordoue. L'eunuque qui servait de conseiller légal à Barberousse, — l'historien espagnol Sandoval lui attribue le nom de Monuc, — paraît avoir, comme le vieux Soliman-Pacha, conservé, malgré sa mutilation, le diable au corps. — « Allez-vous donc, dit-il à Barberousse, laisser les infidèles s'éloigner sans essayer de leur livrer bataille? Voici l'instant de montrer votre courage et votre science de corsaire, l'instant de gagner enfin le pain que vous mangez. Soliman ne manquera pas de bois pour construire une autre flotte, si celle que vous commandez est détruite; les capitaines ne lui feront pas davantage défaut ; ce qu'il ne vous pardonnerait pas, ce serait d'avoir pu combattre et de ne l'avoir pas voulu. » Semblable langage harcelait l'infortuné Villeneuve la veille de Trafalgar. Villeneuve sortit, le cœur navré, de la baie de Cadix; Barberousse fit tirer le coup de partance et, se plaçant à la tête de sa flotte, la conduisit en dehors des hauts-fonds qui bordent l'entrée du golfe d'Arta. « Allons donc combattre, dit-il à Salih-Reïs, quoique l'ennemi nous soit de beaucoup supérieur. Si nous hésitions, ce beau parleur, qui n'est ni homme ni femme, nous accuserait auprès du grand-seigneur, et le grand-seigneur probablement nous ferait pendre. »

VII.

La flotte chrétienne avait fait dans la direction du sud, pendant la nuit du 26 au 27 septembre, une trentaine de milles. Quelques heures avant le lever du jour, le vent fraîchit et devint tout à fait contraire. Doria se rapprocha de l'île Sainte-Maure et jeta l'ancre à la hauteur du petit îlot de la Sessola. Le galion et quelques naves apparaissaient au loin faisant force de voiles pour rejoindre la flotte. Barberousse, avant de se résoudre à tenter une sortie dont il ne se

dissimulait pas les dangers, a rassemblé une dernière fois ses capitaines : « Que chacun de vous, dit-il à ces vieux marins dont plus d'un fut le compagnon de ses premières croisières, mette son vaisseau en ligne. Je n'ai qu'un seul ordre à vous donner : suivez des yeux ma manœuvre et sur mes mouvemens réglez les vôtres. » Entre fustes, brigantins, galiotes et galères, les Ottomans réunissaient, en ce moment, 140 voiles. Ils s'étaient, suivant la coutume, partagés en trois escadres. Les premiers rayons du soleil montrent cette multitude de vaisseaux, cette armée accourant les voiles gonflées, aux vigies de la flotte chrétienne. Doria prétendait attirer à sa suite l'armée de Barberousse : il ne s'attendait pas à voir si promptement ses vœux réalisés. Le terrain sur lequel l'impatience de son adversaire l'appelle à combattre n'est pas celui qu'il cherchait. Livrer bataille sur une côte sans refuge, où la moindre tempête sera bien plus à craindre que le canon de l'ennemi, n'a rien qui puisse séduire un chef doué de quelque prévoyance. On comprendra qu'en proie à cette préoccupation dominante, Doria ait hésité trois heures à se porter au-devant de l'ennemi. La pression de l'opinion publique, la fougue belliqueuse de Vincenzo Cappello et de Grimani, finirent par l'emporter. Doria donne à regret l'ordre de lever l'ancre et de se diriger vers le nord. Il comptait être rallié en route par le galion de Condulmiero et par les autres naves attardées : le galion, au moment où il passait sous le cap Zuana, promontoire abrupt formé par une grosse éminence, tombe tout à coup en calme. Il était alors à environ 4 milles de la terre ferme, 9 de l'entrée de Prévésa qui lui restait à peu près au nord-est, 10 du mouillage de la Sessola, dans la direction du sud-sud-ouest. L'énorme masse, abandonnée par le vent, s'arrêta brusquement sur place et demeura immobile comme une tour. Condulmiero détache sur-le-champ, vers Doria, la frégate légère qui lui sert de chaloupe. Il demande des ordres et du secours. « Commencez toujours le combat, lui fait répondre l'amiral, vous ne tarderez pas à être soutenu. » Pauvre *Duilio!* que pourra-t-il faire contre tant de torpilleurs? Les Turcs, au fur et à mesure que leurs vaisseaux dépassent la limite des hauts-fonds, se déploient avec une précision qui fait honneur à leur habileté pratique; ils se déploient sur une seule ligne légèrement concave, sur une ligne affectant à dessein ou par un désordre involontaire, la forme d'un croissant. En avant marchaient 16 grosses fustes commandées par Dragut. La fuste est, comme la galiote et le brigantin, une galère de moindre échantillon. L'aile gauche serre la terre. Le but que se propose d'atteindre Barberousse est évident : le rusé corsaire veut envelopper les naves retenues

par le calme, avant que les galères puissent leur porter secours. Sainte-Maure était, à cette époque, aussi bien que l'Épire, possession des Turcs; la flotte de Barberousse trouvait donc un double avantage à combattre, appuyée au rivage. Un groupe de galères musulmanes s'est jeté entre le galion et la terre, qu'on peut, en cet endroit, ranger presque à toucher. Ces galères contournent le vaisseau de Condulmiero hors de la portée de son canon, elles reviennent sur leurs pas dès qu'elles l'ont dépassé. Le galion leur présentait alors le côté de tribord. Allaient-elles fondre sur cette forteresse isolée et tenter de l'enlever à l'abordage? Le fracas des tambours et des autres instrumens de guerre, mêlé aux cris sauvages qui, chez les Turcs, précèdent généralement l'assaut, le fit craindre un instant Heureusement pour Condulmiero, ces vaisseaux lancés à toute vogue, ces assaillans furieux dont les proues poussaient devant elles un blanc rouleau d'écume, suspendirent tout à coup et d'un commun accord leur élan. Une volée générale d'artillerie, suivie d'un épais nuage de fumée, indiqua le dessein d'engager le combat à distance. Les gens du galion demeurent fermes et calmes sous la tempête de projectiles. Condulmiero a prescrit de ne point tirer un seul coup avant que les Turcs soient à portée de mitraille. Le silence le plus complet règne à bord; les Turcs pourraient douter qu'il existe des canons à bord de ce vaisseau qu'un reste de houle balance. Déjà cependant le grand mât de hune, entraînant dans sa chute le grand mât de perroquet où flottait tout à l'heure l'étendard de Saint-Marc, a été emporté par un boulet. Rassurés par l'impunité avec laquelle ils poursuivent leur tir, les Turcs se sont peu à peu rapprochés au point de pouvoir se servir de leurs arquebuses : Condulmiero saisit le moment; du geste et de la voix il donne le signal. Il a été recommandé aux bombardiers de ne pas s'exposer à perdre leurs coups en cherchant à frapper les galères de plein fouet : « Tirez bas, leur a dit le brave capitaine vénitien, les boulets rebondiront et glisseront sur l'eau. » Quelles belles polémiques j'ai vues s'engager, il y a trente ans, entre les partisans du tir horizontal et les défenseurs non moins éloquens du pointage en hauteur! Les canons rayés et les boulets coniques ont ruiné à jamais le tir à ricochet : c'est une perte pour la balistique, et si l'on ne nous laissait entrevoir dans un avenir prochain des trajectoires tendues comme la corde d'un arc, je serais presque tenté de regretter le vieux boulet rond : il nous dispensait du moins, celui-là, d'apprécier les distances, appréciation toujours si difficile entre deux adversaires en mouvement. Le tir de plein fouet nous a, dans un autre temps, coûté cher : de 1792 à 1816 nos projectiles se sont égarés presque inof-

fensifs dans la mâture des vaisseaux anglais. Le vice-amiral Émérian fut un des premiers à s'en apercevoir, et après lui le capitaine Baudin, commandant le brick *le Renard*, répétait, à deux cent soixante-seize ans d'intervalle, la sage recommandation de Condulmiero : « Tirez bas ! » Le capitaine du *Renard* ajoutait même, pour mieux justifier son précepte : « Tirez bas, mes amis ! les Anglais n'aiment pas qu'on les tue. » Il n'y a plus aujourd'hui que la torpille bien réglée qui aille droit à son but, sans décrire une parabole, c'est encore un de ses avantages sur l'obus et sur le boulet.

La première bordée du galion fut terrible : un boulet de 120 livres, tiré par le chef des bombardiers en personne, Francesco d'Arbe, fracassa tellement la proue d'une galère, que l'équipage épouvanté se porta tout entier à la poupe, dans l'espoir de maintenir l'avant entr'ouvert hors de l'eau. La blessure était trop vaste et trop profonde : la galère s'emplit en quelques minutes et disparaît en tourbillonnant. Le reste des vaisseaux turcs n'attend pas une seconde volée. L'ordre de scier a été donné : il est exécuté avec une rare énergie. Quand les galères, refoulant les flots par la poupe, se sont mises hors de la portée du canon, les bombardiers se hâtent de recharger leurs pièces. Le galion ne va pas tarder à subir une nouvelle attaque, seulement l'attaque sera cette fois plus prudente et plus méthodique : ce sera une attaque par échelons. Un peloton de quinze ou vingt galères se porte en avant, fait feu et se retire en arrière aussi vivement qu'il est venu ; un second peloton lui succède et répète la manœuvre ; un troisième peloton prend incontinent la place laissée vide. Ce feu roulant, à peine interrompu par quelques intermittences, se prolonge d'une heure après midi au coucher du soleil. Le galion eut, dans cet engagement, 13 hommes tués et 40 blessés. Il était tellement rempli d'éclats de bois que la circulation y semblait impossible. Un boulet traversa le vaisseau de part en part à la hauteur de la dunette, brisant sur son passage les batayoles du château d'avant, la grand'hune et la vergue d'artimon ; d'autres projectiles emportèrent l'habitacle des boussoles, une caisse remplie de flèches, les deux pompes, la chaloupe, les ancres, une portion du guindeau, pénétrèrent dans la soute aux vivres et sortirent sous l'eau. La plupart de ces projectiles étaient du plus fort calibre. Après le combat, on recueillit, sur le pont du galion ou dans sa membrure, 13 boulets de 60 livres. Le feu éclata deux fois à bord : des gargoussiers qu'on avait laissés dans l'entrepont, enveloppés d'une couverture de laine, firent explosion et allumèrent l'incendie. Couvert de sang, atteint au flanc droit et à la face par les débris qui volaient de tous côtés, le capitaine Condul-

miero n'en gardait pas moins son calme impassible. L'équipage, décimé, se raffermissait à chaque volée sous son regard : le feu du galion ne fut jamais plus précis et plus redoutable. Bon nombre des galères ottomanes, percées de mille trous, ne se maintenaient à flot que grâce à l'activité des charpentiers : suspendus le long du bord, dans des chaises de corde, ces courageux ouvriers, qu'on exposait ainsi sans abri, enfonçaient à grands coups de maillet les tampons de bois préparés à l'avance pour aveugler les voies d'eau.

A l'heure où le soleil plonge son disque rougi dans les vapeurs de l'humide horizon, toute la flotte turque parut se rassembler pour porter au colosse qui, depuis six heures, soutenait son feu sans broncher, le coup décisif. Condulmiero prévoyait ce dernier effort. Les pièces du galion furent chargées jusqu'à la gueule de boulets et d'éclats de pierre ; les bombardiers, le boute-feu à la main, attendirent en silence, et l'oreille tendue, le signal qui devait leur venir du pont. Encore quelques minutes, et le sort du vaisseau vénitien allait être résolu. Monté sur sa galère capitane, qu'il avait couverte, pour ce grand jour, de bannières écarlates, Barberousse conduisait en personne la colonne d'assaut. Le cœur lui manqua-t-il au moment de jeter l'épieu ? Recula-t-il, comme un chasseur imprudent recule devant le lion blessé qu'il est venu troubler dans son antre ? Ou l'approche de Doria modifia-t-elle instantanément les intentions du capitan-pacha ? Les historiens nous laissent dans le doute à cet égard. Toujours est-il qu'à l'instant même où l'abordage semblait imminent, le combat corps à corps inévitable, les Vénitiens virent la galère capitane changer peu à peu de route, incliner le cap du côté du sud et se diriger vers quelques naves de moindre importance, vaisseaux de transport à peu près dépourvus d'artillerie, que de folles bouffées de vent retenaient séparés du gros de la flotte. Le galion, tout désemparé, n'était pas en mesure d'intervenir dans cette phase nouvelle du conflit : il avait assez affaire de mettre un peu d'ordre dans son gréement. Les équipages des naves s'étaient, à l'approche des Turcs, jetés dans les chaloupes : deux de ces bâtimens, enlevés en un clin d'œil, furent brûlés, par ordre de Barberousse, sur le champ de bataille. Insolente réponse du capitan-pacha aux provocations, suivies de si peu d'effet, des amiraux chrétiens. Une troisième nave, appartenant au port de Raguse, avait à bord 500 soldats espagnols commandés par le capitaine Boccanegra. Les Turcs commencèrent par la canonner, abattirent son grand mât de hune et son perroquet de fougue ; ils voulurent ensuite l'aborder : de telles arquebusades les accueillirent que leur ardeur guerrière n'y résista pas. La nave laissa tomber

sa misaine, et, favorisée par un souffle de brise, s'échappa dans la direction de Corfou.

Que faisait donc Doria durant ces meurtrières escarmouches? Doria faisait un pompeux déploiement de sa prétendue science de tacticien, — *a great arithmetician*, dirait Iago. — « Il voulait, prétendait-il, attirer les Ottomans en haute mer afin de les écraser, presque sans péril, sous le feu de ses bâtimens à voiles. » Excellente combinaison pour un propriétaire de galères, mais combinaison bien subtile pour un amiral de la sainte ligue. Les pauvres d'esprit, — je n'oserais appeler de ce nom Nelson et Suffren : j'en serais cependant, je l'avoue, tenté, — les pauvres d'esprit, à qui l'évangile promet le royaume des cieux, sont souvent plus habiles, dans ces grandes occasions, que les raffinés. La guerre n'admet pas les complications : perdre du temps a toujours été un mauvais moyen de remporter la victoire. Doria, dès le matin, avait appareillé. Le vent, quoique faible, le portait vers l'ennemi. Il s'arrêta de son plein gré, à dessein, en arrière des naves, auxquelles il entendait laisser tout l'honneur et tout le poids du combat.

Un instant on put croire qu'il essaierait de passer entre la terre et la flotte ottomane : en approchant des dernières naves, il fit, au contraire, une grande embardée, gagna au large et alla se poster en dehors de la masse confuse des 60 navires à voiles. La manœuvre parut surprendre les Turcs, qui ne savaient trop à quelle intention secrète l'attribuer : elle donna du moins au galion, vers quatre heures de l'après-midi, un répit dont ce malheureux vaisseau avait grand besoin. Les Turcs, pour quelque temps, lâchèrent prise et se portèrent à la rencontre des galères chrétiennes. Doria revira sur le champ de bord et, continuant de se couvrir des naves comme d'un rempart, se rapprocha, par un mouvement d'ensemble de la côte de Sainte-Maure. Grimani, Cappello ne comprenaient rien à ces évolutions : ils suivaient Doria, dociles à ses ordres, mais déjà inquiets et intérieurement indignés. L'ennemi était là, évidemment inférieur en force, suffisamment éloigné du port, n'ayant pour refuge que la bouche d'un canal étroit et, au lieu de courir à lui, de saisir aux cheveux l'occasion d'une bataille dont l'issue mettait fin à la guerre, on laissait les heures s'écouler, on assistait, pour ainsi dire, l'arme au bras, à la destruction d'une avant-garde sacrifiée! Les Anglais pour bien moins fusilleront en 1756 l'amiral Byng. Les deux généraux sautèrent dans une fuste et se firent conduire à bord de la galère de Doria. Vincenzo Cappello, malgré ses soixante-huit ans, sentait monter la rougeur à son front et se contenait à peine : il appartenait, ainsi que Grimani, à cette brillante noblesse vénitienne, aristocratie marchande et militaire, dont les Barcas, les

Scipions, les Chathams auraient pu envier l'indomptable énergie. Le roi d'Angleterre Henri VII confia jadis à Cappello le commandement de sa flotte et sa royale personne, quand il traversa la Manche pour aller renverser, dans les champs de Bosworth, l'odieuse tyrannie de Richard III; Venise appela cinq fois ce valeureux gentilhomme à remplir les fonctions de provéditeur, trois fois à commander en chef ses escadres; elle lui réservait, comme marque de son approbation, la dignité de doge. On citait Cappello pour sa parfaite entente des moindres détails du métier, et c'était à sa fermeté, disait-on, que la république devait la restauration de la discipline dans son armée navale. Cappello portait ce jour-là par-dessus ses armes, comme André Doria au combat de Paxo, un manteau de soie cramoisie, signe de l'autorité dont le sénat investissait les généraux de la république. Grimani hésitait à prendre la parole : Cappello se chargea d'exprimer son propre étonnement et celui de son collègue. Il parlait avec tant de véhémence que des galères voisines, chacun put l'entendre. « Que faisons-nous? disait-il à Doria. Pourquoi n'abordons-nous pas l'ennemi? Doutez-vous par hasard, que, mes galères et moi, nous soyons disposés à faire notre devoir? S'il en était ainsi, mettez-vous à l'écart et donnez-nous l'ordre d'attaquer; vous verrez de quelle façon se comporte en pareille occurrence une flotte vénitienne. » Doria subit sans s'émouvoir l'apostrophe. « Puisque vous êtes si bien disposé, répliqua-t-il à Cappello, vous n'avez qu'à me suivre : quand le moment d'agir sera venu, je n'attendrai pas, pour vous donner l'exemple, vos conseils ! » Sombre et la mort dans l'âme, Cappello retourne à bord de sa galère; Grimani rejoint également la sienne. Le jour commençait à baisser. Deux fois Doria recommença ses évolutions stériles, allant de Sainte-Maure au large et du large à Sainte-Maure, sans parvenir à distraire les Turcs du plan qu'ils poursuivaient depuis leur sortie. Barberousse ne voulait combattre que dans le voisinage de la terre : il se rendait trop bien compte de l'avantage que reprendraient les naves s'il commettait l'imprudence d'accepter la lutte en mer libre. Dans ces changemens de route continuels, deux galères chrétiennes finirent par s'égarer : l'une était commandée par l'abbé Bibiena, l'autre par Francesco Mocenigo. Ces deux capitaines avaient hâte de se retrouver à leur poste : les rameurs cependant étaient harassés, l'air légèrement obscurci par les vapeurs du soir. Bibiena et Mocenigo s'efforçaient avec anxiété de percer du regard l'obscurité croissante : deux groupes de galères se montraient devant eux, l'un tout près de terre, l'autre plus à l'ouest; ils se dirigèrent vers le premier. Fatale inspiration! ils allaient au-devant de la capture. Avons-nous besoin d'autre preuve pour rester convaincus de la confusion où le

grand stratégiste avait fini par jeter sa flotte? Bibiena et Mocenigo ne tardèrent pas à être entourés. Leur défense fut héroïque; malheureusement, elle ne les sauva pas. Le pont des galères chrétiennes est envahi, les équipages sont en quelques instans égorgés. Les capitaines, moins heureux peut-être, restent prisonniers aux mains des Turcs. Une galère de Venise, une galère pontificale et cinq naves espagnoles capturées par Barberousse, voilà le résultat d'une journée de manœuvres.

Ce résultat valait-il donc la peine de mettre en mer 200 voiles et 60,000 hommes? Tactique! tactique! ce sont là de tes coups! Quand on lit les écrivains contemporains, on voit que l'amiral de Soliman déploya d'abord sa flotte sous la forme d'une aigle aux ailes étendues, puis qu'il la replia en croissant; que l'amiral de Charles-Quint fit de la sienne trois corps disposés en échelons, chaque aile protégée par la moitié des naves. Ces belles combinaisons n'ont jamais été, je le gage, que la déformation accidentelle, non voulue, de la ligne de front, ligne qui, depuis le combat de Salamine, jusqu'à l'avènement de la marine à voiles, ne cessa jamais d'être considérée comme l'ordre fondamental de bataille. Il a fallu la naïveté des Anglais pour s'imaginer que Rodney, Samuel Hood, Howe, Jervis, Nelson étaient, dans une mesure quelconque, redevables de leurs victoires au traité d'évolutions de M. Clark. Ce lauréat de nouvelle espèce, découvert un beau jour par l'engouement public, toucha toute sa vie une grosse pension. Le parlement se crut tenu de le récompenser du signalé service qu'il avait rendu à la marine britannique, en lui enseignant l'art de couper la ligne. Est-il en vérité quelque bataille sérieuse qui ne doive, quoi qu'on fasse, dégénérer promptement en mêlée? Si la mêlée s'évite, c'est que la bataille n'est plus, comme la journée de Prévésa, qu'une maladroite et malencontreuse escarmouche. Une flotte dont l'ennemi réussit à couper la ligne aurait assurément grand tort de juger pour un accident aussi insignifiant sa situation en aucune façon compromise. Semblable émotion puisée dans les livres, émotion impossible à justifier si l'on s'en tient aux raisons pratiques, nous coûta la perte du grand combat livré par le comte de Grasse à Rodney, le 12 avril 1782, dans le canal de la Dominique.

Le 27 septembre 1538, la journée avait été étouffante: Cappello dut déposer son casque pour se couvrir la tête d'un vaste chapeau de paille. Au coucher du soleil, l'orage, menaçant depuis midi, éclata. Une forte brise, accompagnée d'éclairs, de tonnerre et d'une pluie battante, fondit sur les deux flottes en quelques instans dispersées. L'attente prolongée du combat avait surexcité les nerfs outre mesure : cette côte, le long de laquelle chrétiens et mécréans

se mesuraient des yeux, pouvait devenir le tombeau de la flotte qu'une tempête soudaine y acculerait. Les Turcs possédaient dans Prévésa un asile assuré; les vaisseaux de la sainte ligue ne pouvaient rencontrer d'abri qu'à Corfou. Doria fit sans doute plus d'une fois cette réflexion inquiétante, pendant qu'il croisait de l'est à l'ouest et que son regard se tournait involontairement vers les nuages qui s'amoncelaient peu à peu à l'horizon du midi. Le grain, en se déchaînant, lui fit perdre la tête, et peut-être aurait-on bientôt fait de compter les capitaines, qui, en cette occasion, conservèrent leur sang-froid. Le dieu Pan ne répandra jamais plus sûrement l'effroi dans les armées que lorsqu'il sera secondé par l'orage. Doria fit déployer son trinquet et s'abandonna au vent, courant, la rafale en poupe, vers Corfou. Sans qu'il fût besoin de leur donner aucun ordre, toutes les galères chrétiennes en avaient déjà fait autant. On remarqua plus tard que les Vénitiens s'étaient, dès le matin, préparés à ce mouvement spontané de retraite, car ils avaient *injongué* leur trinquet, c'est-à-dire avaient lié la voile à l'antenne avec des joncs. La toile devait ainsi se déployer d'elle-même à la première secousse donnée à l'écoute.

La confusion en quelques minutes fut extrême. On n'entendait que craquemens de vaisseaux qui s'abordaient, que cris désespérés et blasphèmes mêlés au sifflement de la tourmente. L'ennemi était peu à craindre : il se débattait probablement dans un désordre pareil à celui qui mettait les chrétiens en déroute. On a pourtant accusé André Doria d'avoir, pour mieux dissimuler sa fuite, fait éteindre le fanal qu'il eût dû, en chef prévoyant, garder allumé à la poupe de la capitane. Barberousse en aurait, dit-on, amèrement raillé son rival. Je mets très fort en doute cette précaution honteuse. Le vent aussi bien que la pusillanimité du général peut avoir éteint les fanaux et Doria n'avait pas tellement sujet de craindre Barberousse qu'il dût s'exposer aux séparations les plus fâcheuses, uniquement pour éviter d'être poursuivi. Sans doute il eût mieux valu, comme Suffren après le combat de la Praya, demeurer en panne et montrer hardiment ses feux à l'ennemi, mais Suffren était maître de ses mouvemens : il ne fuyait pas devant la tempête. L'Auster, ce dominateur inquiet de l'Adriatique, est plus gênant qu'on ne pense pour les timoniers. L'escadre de l'amiral Hugon n'a-t-elle pas, en 1841, manqué, elle aussi, de signaux de ralliement? On ne dira probablement pas qu'elle voulait faire fausse route dans les ténèbres! Vingt galères égarées poussèrent jusqu'aux côtes de la Pouille : « Tous prétendent, écrivait un témoin oculaire, qu'ils ont été les derniers à fuir, qu'ils avaient l'ennemi sur les talons. L'ennemi ne nous a pas poursuivis un seul instant. Après

cette fuite de 80 milles, des capitaines ont jeté leurs vaisseaux à terre par crainte d'autres galères subitement aperçues, galères qui étaient des nôtres. D'autres ont canonné des écueils, les prenant dans l'obscurité pour des bâtimens turcs. » Ainsi les Perses fuyant, après la bataille de Salamine, le mouillage de Phalère, croyaient reconnaître dans les falaises du cap Sunium des voiles athéniennes. L'émotion a les mêmes effets en tout temps et en tout pays.

Les naves et les galions privés de leurs généraux, ne sachant, au milieu d'une obscurité complète, de quel côté tourner leurs proues pour retrouver un guide, finirent par prendre, à l'exemple des galères, le parti d'aller où le vent les portait, c'est-à-dire du côté de Corfou. Jamais affaire ne fut plus ignominieuse; la prétendue fuite de Cléopâtre et d'Antoine, en admettant même à la charge de ces deux grands accusés les versions les plus défavorables, serait de l'héroïsme auprès de ce lâche abandon d'un champ de bataille où les chances les plus inespérées promettaient une victoire certaine. On a prétendu, pour excuser Doria, qu'il avait des ordres secrets, que Charles-Quint, après avoir compromis Venise dans une guerre contre le grand-seigneur, ne songeait qu'à tirer sa flotte du jeu, qu'il avait même engagé à ce sujet des négociations personnelles avec Barberousse.

Dans le champ des suppositions, toutes les hypothèses sont possibles. N'a-t-on pas dit aussi que Louis XIV, en l'année 1673, recommanda au maréchal d'Estrées, quand il l'envoya rejoindre le prince Rupert, de laisser les flottes anglaise et hollandaise se détruire mutuellement, pendant qu'il maintiendrait par de fausses manœuvres l'escadre du roi en dehors de l'action? Toutes ces noirceurs ne supportent pas l'examen : on veut protéger la réputation de Doria, et on livre, à la légère, je crois, la renommée de Charles-Quint, un des plus grands rois qui aient honoré le trône. Il est inutile d'attribuer des motifs cachés à une conduite dont les annales militaires n'offrent que trop d'exemples. Doria, troublé par la fière ordonnance de la flotte ottomane, en proie aux inquiétudes que lui inspiraient la saison avancée et ce littoral fécond en naufrages, a tout simplement été inférieur à lui-même. Il s'est perdu dans des manœuvres qu'il croyait savantes et qui n'étaient que le symptôme trop évident de sa défaillance. Plus d'un amiral, dans nos guerres modernes, a commis, pour le malheur de sa gloire, la même faute. « Trois fois, dit un écrivain musulman, Khaïr-ed-din essaya de séparer les galères infidèles des gros vaisseaux à l'abri desquels elles s'étaient retirées; trois fois les galères lui échappèrent comme des renards qui fuient à l'aspect du lion. » Si Doria n'eût pas été couvert par la reconnaissance de Gênes et par le besoin que Charles-

Quint avait de ses services, il sortait de ce combat déshonoré. La politique devait perdre l'amiral Byng, elle sauva le restaurateur de la liberté génoise. Il y a toujours de la politique au fond des jugemens que l'histoire accepte et enregistre trop souvent sans contrôle.

Charles-Quint n'eut pas d'ailleurs à se repentir de son indulgence. Pendant près de vingt-deux années, la flotte qui fit si pauvre figure à Prévésa, commandée de nouveau par le vieil amiral ou par son petit-neveu, garantit à l'Espagne la prépondérance maritime dans le bassin occidental de la Méditerranée. Doria mourut à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, comblé d'honneurs et en possession de toute sa gloire : six ans avant sa mort, il montait encore ses galères. On ne saurait donc que féliciter le rival de François Ier de n'avoir pas immolé cet utile serviteur aux ardentes récriminations de l'Italie. L'empereur mit une telle chaleur, une telle obstination à couvrir le chef de son escadre, il l'accabla de tant d'éloges outrés que des soupçons injurieux devaient nécessairement en rejaillir jusque sur sa personne. J'ai déjà dit le cas qu'il fallait faire de ces imputations : Doria fut un général maladroit; ce ne fut pas un traître.

Oserai-je à mon tour confesser un soupçon? Le plus grand homme de mer du siècle, — que Gênes et la légende me le pardonnent! — était-il bien véritablement marin? Entré dans la carrière à l'âge de quarante-six ans, ne fut-il pas plus facile à déconcerter par un incident maritime que ne l'aurait été Cappello? Je ne vois pas d'avantage à recruter les commandans des flottes parmi les colonels de cuirassiers. Blake, Monk, Rupert, Van-Ghent et le vice-amiral d'Estaing, ont rendu, il est vrai, presque autant de services sur mer que sur terre : ils ne sont cependant jamais arrivés à la hauteur de Tromp, de Ruyter, de Duquesne et de Suffren. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de Doria, étourdi et dévoyé par sa fausse science, c'est qu'il ne comprit certainement pas toutes les conséquences de son inaction. Il s'imaginait sans doute n'avoir fait que manquer l'occasion d'une victoire ; il créait en réalité, dès ce jour, au profit des Turcs, le funeste ascendant qui subsista jusqu'à la bataille de Lépante (1). Soliman ne s'y trompa point.

(1) Ce jour-là, dit Cervantes en parlant de la bataille de Lépante, se dissipa l'erreur dans laquelle était le monde entier, convaincu que les Turcs étaient invincibles sur mer. (*Aquel dia se desenganó el mundo y todas las naciones del error en que estaban, creyendo que los Turcos eran invencibles por la mar.* — (*Don Quijote de la Mancha*, parte I, capitulo XXXIV.)

Marc-Antonio Colonna n'écrivait-il pas lui-même deux jours après la victoire du 7 octobre 1571, victoire à laquelle il venait de prendre une si grande part : « Nous avons enfin appris que les Turcs étaient des hommes comme les autres. » (*È chiarito che i Turchi sono homini come l'altri.*)

Il était à Jamboli, sur les bords du Strymon, quand il apprit l'issue d'une bataille qu'il n'aurait peut-être pas osé autoriser si l'avis de Barberousse lui fût parvenu à temps. Ce sultan, que la chrétienté appelait déjà Soliman le Grand, n'essaya pas de dissimuler la joie profonde qu'un tel succès lui faisait éprouver. La ville de Jamboli, — l'antique Amphipolis, — fut illuminée le soir même, et le trésorier impérial reçut l'ordre d'augmenter de 100,000 aspres, à percevoir sur les biens de la couronne, la solde annuelle du vainqueur de Prévésa.

La bataille que nous venons de raconter est donc, en dépit du peu de sang répandu, une bataille qui mérite de prendre place parmi les grands combats de mer. Ne s'en dégage-t-il pas plus d'une leçon applicable à l'époque actuelle? Le premier enseignement que, pour ma part, j'en voudrais tirer, c'est que la stratégie navale ne gagne rien à user de trop de finesse. Si vous cherchez un grand tacticien, vous nommerez à coup sûr le maréchal de Tourville : mieux que Duquesne, mieux que Jean Bart et que Duguay-Trouin, le vainqueur de Beveziers sut se présenter dans l'arène avec tout l'appareil d'une ordonnance irréprochable au point de vue scientifique. Il n'y a, je crois, que le duc d'York qui ait pu se vanter d'être à peu près son égal sur ce point. Le maréchal de Tourville, cependant, a toujours soutenu l'opinion que, les armées une fois en présence, le plus sûr parti était encore de livrer résolument bataille. « La flotte qui se tient sur la défensive, disait-il, sera tôt ou tard contrainte au combat : il ne faut pas l'exposer à combattre sans élan, sans confiance, avec une infériorité morale trop marquée. Rester dans ses ports serait, dans ce cas, infiniment plus sage. » Ainsi en ont jugé les Russes pendant la guerre de 1854, et ce n'est pas Tourville qui les aurait blâmés. Si, en abandonnant la haute mer à l'ennemi, les Russes se fussent trouvés en mesure de lui interdire l'approche des côtes, la suprématie devant laquelle leur flotte de haut-bord se retirait aurait eu bien peu d'influence sur le résultat final de la guerre.

L'importance que tend à prendre de jour en jour la poussière navale est tout à l'avantage de la défensive. Sans doute, il sera facile d'opposer aux flottilles d'autres flottilles plus nombreuses et plus redoutables ; mais, — la bataille de Prévésa le démontre, — ce ne sera jamais sans quelque inquiétude que l'on conduira ces galères modernes dans des parages où l'ennemi seul aura sur ses derrières des ports de refuge. Voudra-t-on associer, comme à Prévésa, des naves et des galères, des vaisseaux cuirassés et des torpilleurs? Les cuirassés appréhenderont à chaque instant que le fond leur manque ; les torpilleurs seront peut-être trop portés à

se faire un rempart des cuirassés. Une force homogène et agile, semblable à celle qui, le 27 septembre 1538, se serrait autour de Barberousse, réunira généralement des conditions de combat meilleures que cet assemblage hétéroclite de gros et de petits navires, où la différence des tempéramens constitue ce que j'appellerai une union mal assortie. La combinaison demeure encore possible dans les mers profondes, sur les côtes où le rivage a de vives arêtes et ne recèle pas de surprises : ne vous y fiez point dans le bassin qui a vu détruire la Grande Armada. Plus les progrès de la marine nouvelle s'accentuent, plus son avenir, récemment indécis, se dessine, plus je me sens porté à espérer qu'il ne faudra pas attendre cent ans, comme je le prophétisais en 1882, pour que « Poissy soit devenu le grand arsenal maritime de la France. » Approfondir autant que possible les voies intérieures par lesquelles nous avons mis en communication la Méditerranée et la Manche, diminuer en même temps par un effort continu, par des recherches que rien ne décourage, le tirant d'eau de la flotte, tel fut, il y a bien des années déjà, mon programme : l'étude de la bataille de Prévésa m'apporterait au besoin, pour le soutenir, de nouveaux argumens.

Une opinion dont je tiens très grand compte et dans laquelle je ne serais pas éloigné de reconnaître les tendances de ma propre pensée, résumait récemment à mon usage les coûteuses nécessités de l'époque. « Le cuirassé, m'écrivait-on, et le torpilleur ont besoin l'un de l'autre, et nous avons besoin des deux. » Oui, nous avons besoin des deux, parce que, dans la Méditerranée, nous trouvons en cours d'exécution une flotte cuirassée formidable, et, dans les mers du Nord, des flottilles contre lesquelles nos cuirassés nous défendraient mal. Les politiques heureusement en savent plus long que nous : ils savent de quel côté notre sécurité est complète, sur quel flanc, au contraire, il faut nous prémunir. C'est à eux, ce n'est pas à nous marins, qu'il faut demander le mot d'ordre quand on veut arrêter la constitution de notre flotte. Si nous ne sommes pas devenus, — comme on serait vraiment tenté de le croire à entendre certains alarmistes, — si nous ne sommes pas devenus les ennemis du genre humain, nous devons pouvoir faire un choix ; nous devons pressentir à certains indices sur quels points spéciaux il convient de porter nos premiers efforts. La marine cuirassée ne s'improvise pas ; nous l'avons vue mettre huit ou dix ans à se grossir de quelques unités. Comprenons, excusons, partageons même dans une certaine mesure la sollicitude inquiète qu'elle inspire. Les flottilles viennent plus aisément au jour : est-ce une raison suffisante pour en ajourner indéfiniment la création ? Ceux qui doivent en commander les infimes et multiples élémens

sont-ils prêts? « Où donc, s'écrierait Fourier, l'ingénieux inventeur du travail attrayant, où donc est votre p tite horde? » Possédons-nous, en effet, dès à présent cette audacieuse jeunesse à laquelle il faudra réserver les coups de main? L'avons-nous bien préparée à sa périlleuse mission? Connaît-elle nos côtes? Les a-t-elle pratiquées? La trouverons-nous de force à circuler sans pilote au milieu de ces labyrinthes de *cailloux*, — c'est ainsi que les Ponantais appellent les rochers de leurs mers orageuses, — qui se prolongent comme une menaçante estacade de Dunkerque à Bayonne? Avons-nous couronné les falaises de notre littoral d'assez de sémaphores? Songeons-nous enfin à former un faisceau de toutes ces forces diverses dont le concours actif aura bien de la peine encore à préserver notre territoire maritime de toute insulte? Car on l'insultera, tenez-le pour certain, à moins qu'il ne s'impose une neutralité plus complète, plus sérieuse que celle qui n'a point protégé nos villes ouvertes.

Ne nous lassons pas de le répéter, depuis qu'on a cessé de combattre avec des javelots et avec des épées, il faut préparer sa défense de longue main ; il faut la préparer au point de vue matériel et au point de vue moral : bien folle serait la nation qui ne ferait dépendre sa sécurité que de l'activité de ses usines. Éteignez dans les âmes le culte des généreuses chimères, — ce que Mme Émile de Girardin appelait avec un si rare bonheur d'expression « la volupté dans les sacrifices, la gloire dans la douleur, » —et vous verrez à quoi vous serviront vos armées et vos flottes. « Vous aurez beau dire, s'écriait le charmant écrivain justement alarmé des tendances positives de l'époque, c'est une belle manufacture que celle où l'on refait avec des rubans les jambes et les bras que les canons ont emportés (1). » L'enthousiasme et le dévoûment, voilà de nos jours encore et malgré tous les progrès meurtriers de la science, la meilleure protection du territoire. N'oublions pas pourtant que les armées de la république n'ont pas eu la même fortune sous Jourdan ou sous Moreau. Le soldat enthousiaste ne suffit donc pas et quand on prétend organiser la victoire, il est bon avant tout de demander au ciel un Fabius ou un Alexandre, un Jervis ou un Nelson, un Barberousse ou un don Juan d'Autriche. Notre état social nous interdit l'espoir de voir à la tête de nos armées de jeunes généraux : souhaitons que nos ministres, si la faveur céleste leur envoie un nouveau Duquesne, ne le méconnaissent pas.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

(1) *Lettres parisiennes*, 5 mai 1845.

LES

FINANCES ITALIENNES

L'Italie recueille depuis quelques années les fruits d'une politique financière poursuivie pendant un quart de siècle avec une sage et prudente ténacité, s'avançant résolument, mais patiemment, d'étape en étape, arrivée aujourd'hui, sinon à l'apogée, du moins très près des résultats entrevus et visés dès l'origine. La jeune nation, à peine sortie des événemens révolutionnaires qui venaient de fonder son unité, avait à lutter en 1866 contre l'Autriche. Quand sonna l'heure de cette crise décisive, les ressources financières du royaume étaient bien faibles, son crédit bien mal assuré. Le 5 pour 100 italien valut à ce moment 36 francs à la Bourse de Paris. On croyait à peine à la possibilité, pour cet état formé de la veille, pauvre, accablé de charges, écrasé de déficits, de s'élever jamais au rang des nations solvables. Aujourd'hui le 5 pour 100 italien est coté presque au pair, et ce simple rapprochement, dans son éloquente brièveté, met en un puissant relief l'importance des progrès politiques et financiers accomplis par la nation italienne dans le court espace de moins de vingt années. Le crédit a été, de tout temps, l'une des principales forces des nations. Cette vérité ne s'est pas affaiblie à notre époque; au contraire. Telle puissance redoutable par le nombre de ses soldats se voit constamment arrêtée par la question d'argent. Telle autre dont les armées sont peu nombreuses emprunte une grande partie de son influence à ses facilités de crédit. L'Italie dispose à la fois d'un bon crédit et d'une armée des plus res-

pectables. Comment est-elle parvenue, en si peu de temps, à réaliser ce *desideratum*, vainement poursuivi par plus d'un peuple qui l'a précédée dans l'histoire?

Certes, il faut tenir compte des richesses naturelles de son sol. Mais ces richesses sont loin d'avoir été mises en valeur d'une manière satisfaisante et complète. Son industrie a prospéré; mais elle n'a pas encore acquis les développemens qu'elle est en droit d'espérer. On doit faire honneur avant tout de la situation actuelle au caractère italien, à sa modération native, à sa discipline, à son endurance. Peut-être en parlant ainsi choquerons-nous quelques préjugés? Le nombre est grand, en France et ailleurs, des gens qui jugent l'Italie sur la foi des romans, n'attribuant à son peuple que le génie artistique et la violence des passions politiques. N'en déplaise à ces juges absolus, l'Italie n'est point passionnée, du moins en politique. Là est le secret de son histoire pendant le dernier quart de siècle. L'Italie politique est menée, depuis 1854, par un groupe relativement restreint d'esprits modérés, calmes, instruits, résolus. La foule n'est pour rien dans son gouvernement; elle n'y apporte que beaucoup de bonne volonté, de résignation aux épreuves et très peu de votes. Ce peuple s'est laissé guider par son élite, et, naturellement, il s'en est bien trouvé. Au nom d'une idée nationale assez mal définie, du moins dans l'esprit des masses, on lui a demandé quantité de sacrifices qu'il a consentis sans hésiter. Aujourd'hui, l'ère des sacrifices paraît close. Le plus lourd et le plus odieux des impôts, la taxe sur la mouture, est aboli, et les ministres des finances ont la satisfaction de présenter aux chambres des budgets dont les ressources ordinaires suffisent à solder non-seulement les dépenses de même nature, mais encore les dépenses extraordinaires réclamées soit par les événemens, soit par la nécessité de perfectionner l'outillage national.

La situation des finances de l'Italie, telle que l'ont faite ces laborieuses années consacrées à une tâche qui dut paraître souvent bien ingrate à ceux qui l'avaient entreprise et qui s'y sont adonnés avec le plus remarquable esprit de suite et une infatigable énergie, apparaît, sobrement et lumineusement présentée, dans un discours prononcé, le 7 décembre dernier, devant la chambre des députés, par le ministre des finances, M. Magliani. Les mois qui se sont écoulés depuis la publication de cet exposé magistral n'ont rien enlevé à l'actualité et à la valeur des précieux renseignemens qu'il contient sur le passé et le présent des finances du royaume, sur le fort et le faible des résultats obtenus, sur les conditions essentielles auxquelles la prospérité acquise peut se maintenir et se consolider, sur les périls et sur les fautes qui pourraient la compromettre.

Le discours de M. Magliani n'a pas seulement rappelé aux Italiens

comment ils étaient parvenus à passer de la période des gros déficits à celle de l'équilibre budgétaire. Il ne les a pas seulement autorisés à se féliciter de l'heureux succès d'efforts longuement soutenus et à s'enorgueillir du haut renom financier dont ils sont redevables tant à leur propre génie qu'au travail persévérant de leurs hommes d'état, il leur a en outre enseigné qu'après tout ce qui avait été fait, il restait encore beaucoup à faire. Il leur a montré du doigt les entraînemens qu'il fallait éviter, les illusions dont il fallait se garder, sous peine de voir mal résister aux premiers chocs un édifice dont le temps n'a pas encore consacré la solidité.

Les événemens de l'année 1885 ont apporté leur commentaire utile aux déclarations du ministre, justifié l'optimisme de ses conclusions, éclairé la prudence et la sagacité de ses avertissemens. Il ne saurait donc être inopportun, pour tous ceux qu'intéressent les destinées d'une nation entrée si récemment dans le cercle des grandes puissances européennes, de s'engager, avec M. Magliani pour guide, dans un examen quelque peu détaillé des élémens dont se compose la force financière de l'Italie, des fondemens sur lesquels s'est édifié son crédit.

Le compte-rendu de l'exercice définitif de 1883, déposé en décembre 1884 sur le bureau de la chambre des députés d'Italie, présentait les résultats budgétaires suivans :

Recettes prévues : 1,310,600,397 francs ; — recettes réalisées : 1,334,897,982 francs ; soit 24,297,585 francs en sus des prévisions ; — dépenses prévues : 1,308,548,250 francs ; — dépenses effectuées : 1,333,948,209 francs ; soit 25,399,959 francs en sus des prévisions. — Excédent des recettes sur les dépenses : 949,772 francs.

Ainsi, malgré 25 millions de dépenses supplémentaires, le trésor avait reçu, en 1883, environ 1 million de plus qu'il n'avait dépensé. Ce résultat est particulièrement satisfaisant si l'on observe que le budget ordinaire a suffi, avec ses seules ressources, à acquitter des dépenses extraordinaires pour les travaux publics, la guerre et la marine, auxquelles il était pourvu dans le budget de prévision par un crédit de 19 millions réalisable par l'émission d'obligations spéciales. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à ces ressources, et le budget ordinaire a tout payé.

Il faut remarquer encore, dans la comparaison des sources de revenus qui accusent une augmentation et de celles qui sont restées au-dessous des prévisions, que les taxes de fabrication présentent un excédent de 3 millions 1/2 et les douanes un autre de 24 millions, signe évident du développement de l'industrie et de la consommation nationales. Notons, en passant, que la progression des recettes douanières n'est pas un fait isolé, et que les derniers renseignemens sur les pre-

miers mois de 1885 donnent un excédent de plus de 2 millions sur les prévisions budgétaires.

Voilà, ce nous semble, un compte budgétaire qui n'est pas alarmant : 24 millions de plus que les prévisions de recettes; 25 millions de dépenses imprévues soldées par les ressources normales du budget : 1 million d'excédent de recettes en définitive, et parmi les causes de plus-values, la douane et les taxes de fabrication, qui témoignent de l'activité industrielle et commerciale. Au point de vue économique et financier, il y a lieu de se déclarer satisfait.

M. Magliani ne l'est pourtant pas d'une manière complète. C'est que les précédens exercices l'avaient gâté. Et, en effet, voici ce qu'ont donné, en excédent de recettes, les exercices 1880, 1881 et 1882. L'exercice 1880 s'est soldé par une avance de 41,936,000 francs; l'exercice 1881, par 51,369,000 francs, l'exercice 1882, par 4 millions de francs; tandis que l'exercice 1883, dont nous nous occupons spécialement, ne présente qu'un excédent de 949,772 francs. Le fait mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'explique. Faut-il y voir l'indice d'une décroissance des forces productrices du revenu public? Non, assurément. Nous avons déjà constaté, pour l'exercice 1883, un excédent de 24 millions environ sur les prévisions de recettes budgétaires. Il est vérifié que les revenus publics suivent une progression croissante. Le secret de la décroissance rapide des excédens annuels doit, par conséquent, être demandé au budget des dépenses, et c'est là que nous trouverons l'explication de la situation qui vient d'être indiquée.

La progression des dépenses, ses causes diverses, normales ou transitoires, et la nécessité de la ralentir en l'obligeant à marcher du même pas que la progression des recettes, tel est le sujet principal et aussi la partie la plus intéressante de l'exposé de M. Magliani.

Son argumentation a pour but de démontrer que les excédens de recettes ayant un caractère normal et permanent sont supérieurs aux excédens de dépenses de même nature, et que, par conséquent, si l'on a le bon sens de supprimer, ou du moins de restreindre, dans les limites des disponibilités budgétaires, les dépenses ayant un caractère exceptionnel et transitoire, l'équilibre du budget ne courra plus aucun risque.

De là une classification des dépenses et des recettes en normales ou permanentes, et extraordinaires ou transitoires. Les chiffres principaux ressortent comme suit pour les dépenses :

Augmentations normales.	10.000.000 fr.
Augmentations extraordinaires.	25.728.000
Ensemble, environ.	36.000.000 fr.

Cet excédent de 25 millions est produit par des causes accidentelles, notamment par les inondations des provinces vénitiennes et le désastre de Casamicciola, qui ont eu pour résultat non-seulement des dépenses imprévues, mais des déficits de perception. Il faut y ajouter le montant, relativement considérable, des crédits supplémentaires nécessités par le développement de l'instruction publique et des services du ministère de l'agriculture; enfin, le service des prisons, celui de la sûreté publique, la réforme des chancelleries judiciaires, ont entraîné des dépenses nouvelles et imprévues. Mais tout cela est peu de chose à côté des dépenses exceptionnelles de la guerre, de la marine et des travaux de défense du territoire, qui se chiffrent par 38 millions environ. Voilà le grand fardeau du budget italien dans ces dernières années.

Si l'on fait le même travail pour les excédens de recettes, on obtient :

Augmentations normales.	24.587.000 fr.
Augmentations extraordinaires.	8.688.000
Ensemble, environ.	33.000.000 fr.

Soit, en comparant entre elles les deux catégories :

	Augmentation.
Dépenses ordinaires.	10.000.000 fr.
Recettes ordinaires.	24.587.000
Différence, environ.	14.000.000 fr.

	Augmentation.
Dépenses extraordinaires.	25.728.000 fr.
Recettes extraordinaires	8.688.000
Différence, environ.	17.000.000 fr.

La conclusion est facile à tirer. La progression de l'ensemble des dépenses l'emporte sur la progression de l'ensemble des recettes. D'autre part, la progression normale et permanente est en faveur des recettes; seules, les dépenses extraordinaires dépassent les recettes de même nature.

Or, s'il est démontré que les dépenses extraordinaires dont il s'agit ont un caractère exceptionnel et transitoire, qu'elles doivent sinon disparaître, du moins se ralentir avec le temps et qu'elles peuvent, en tout cas, être ramenées dès à présent à la proportion des disponibilités budgétaires, l'on devra reconnaître que l'équilibre du budget italien est essentiellement stable et solide. Cette preuve, M. Magliani n'a pas

de peine à la fournir. Dans le compte des dépenses extraordinaires, prévues en partie au budget, mais qui aboutissent en définitive à un excédent de 25 millions environ, les dépenses relatives à l'armée et à la marine s'élèvent à environ 38 millions justifiés par l'application de nouveaux règlemens d'organisation ou par la construction de travaux de défense. Ce sont là des circonstances qui ne sont pas destinées à se reproduire. L'Italie traverse, comme toutes les nations militaires de l'Europe, une période de transformation dont le point de départ remonte aux guerres de 1866 et 1870. L'organisation générale, l'armement, les effectifs, les systèmes de fortifications, tout a été renouvelé ou développé dans les proportions les plus larges. Il n'est pas un budget qui n'en ait été cruellement éprouvé. Si nous en croyons les connaisseurs, les dépenses du gouvernement italien, surtout en ce qui concerne l'armée de terre, ont été judicieuses et efficaces. Les plus vieilles armées ont trouvé d'utiles exemples dans les progrès de la jeune armée d'Italie. Mais, sans aborder ces questions techniques qui ne sont pas de notre ressort, il est permis de penser que le plus fort est fait, et de dire que la source des dépenses extraordinaires de cette nature disparaîtra pour un temps plus ou moins long. Il en est de l'outillage d'un gouvernement comme de celui d'un industriel quelconque. De grandes crises commandent, à de certains momens, des transformations radicales; quand elles sont opérées, il n'y a plus qu'à entretenir le matériel nouveau. M. Magliani et le cabinet italien ne se font donc probablement pas illusion quand ils affirment que désormais les dépenses extraordinaires peuvent être proportionnées aux ressources ordinaires du budget, ce qui revient à dire que l'excédent normal des recettes dont nous avons démontré la progression devra suffire à combler la différence éventuelle entre les dépenses prévues et les dépenses effectuées. Or, le relevé des augmentations de recettes et de dépenses ordinaires pour les trois années 1881, 1882 et 1883 donne, pour les augmentations de recettes, 69,034,000 francs, et pour les augmentations de dépenses, 21,887,000 francs. De ces diverses constatations il résulte, dit M. Magliani, deux conséquences évidentes; la première est la démonstration de la solidité de l'équilibre financier par la supériorité constante des recettes ordinaires sur les dépenses de même nature; la seconde est que non-seulement il ne faudrait plus parler de progrès, mais que le déficit serait inévitable, si l'on ne renfermait étroitement les dépenses extraordinaires dans les limites des disponibilités du budget.

Cette utile démonstration se continue par l'examen des résultats du premier semestre de 1884. Nous devons rappeler ici qu'en vertu d'une loi récente, les exercices italiens auront désormais pour point de départ le 1er juillet de chaque année et se trouveront ainsi com-

posés de deux semestres appartenant à deux années consécutives. De là la nécessité d'un exercice exceptionnel, celui du premier semestre de 1884. Au moment où parlait le ministre, cet exercice spécial était clos. Il en étudie les comptes et y trouve de nouveaux argumens en faveur de sa thèse.

Tout d'abord il faut remarquer que cet exercice semestriel présente deux particularités importantes. La première est la disparition des revenus provenant de l'impôt sur la mouture, désormais aboli; la seconde, le retour à l'état du monopole des tabacs concédé jusqu'à cette époque à une compagnie fermière.

A première vue, les résultats du premier semestre de 1884 ne paraissent pas favorables. Ils se chiffrent, en effet, de la manière suivante :

Recettes.	658.021.595 fr.
Dépenses.	666.793.054
Différence, environ.	8.750.000 fr.

Le premier semestre de 1884 se solde donc en déficit; mais ce déficit n'est qu'apparent. Il est, en effet, une conséquence du caractère exceptionnel de l'exercice. Personne n'ignore que le premier semestre de l'année solaire est particulièrement lourd pour les finances publiques. Une grande partie des échéances du trésor se concentre sur cette période; d'autre part, les perceptions, au commencement de l'année, sont plus difficiles, les rentrées moins abondantes. Le nombre des contribuables en retard est toujours considérable. Beaucoup d'entre eux attendent pour s'acquitter la réalisation des récoltes; ceux dont la fortune consiste en valeurs mobilières ne touchent fréquemment leurs revenus qu'au commencement du second semestre. De là un désavantage marqué, au point de vue de l'administration financière, pour la première moitié de l'année.

M. Magliani a établi, par un calcul très complet, que ce budget semestriel, ramené à sa compétence normale, c'est-à-dire aux évaluations rationnelles de recettes et de dépenses, aurait dû laisser un déficit de 25 millions environ. En réalité, le déficit n'a été que de 8,000,000 fr. Si l'on fait au premier semestre en dépenses et en recettes la part égale par rapport au second semestre, ce premier semestre laisserait, d'après le calcul de M. Magliani, une avance de 19 millions, dont 15 millions provenant de recettes ordinaires et d'économies.

Il y a donc lieu de considérer comme très encourageans les résultats de ce premier semestre, surtout si l'on veut bien ne pas oublier ce point essentiel que, pour la première fois, le trésor était privé des ressources de l'impôt sur la mouture qui a produit jusqu'à 83 millions

par an et qui, en 1882, après plusieurs dégrèvemens, en donnait encore 51. L'histoire de l'impôt sur la mouture, le courage avec lequel il a été proposé par divers ministres des finances et appliqué par l'un d'eux, M. de Cambray-Digny, l'énergie et le bon sens des populations qui l'ont accepté et supporté pendant de longues années, constituent l'un des épisodes qui font le plus d'honneur à l'Italie moderne. Il est bon de le rappeler à certains gouvernemens auprès desquels la théorie commode de la banqueroute trouve trop facilement accès. Ils y apprendront que la bonne foi et la fidélité aux engagemens profitent plus à une nation que de coupables défaillances. En 1868, époque de l'établissement de l'impôt sur la mouture, le 5 pour 100 italien était à 42. Il est aujourd'hui au pair ou peu s'en faut. Les capitaux ont répondu, quand l'occasion s'en est présentée, à l'appel d'un pays qui avait montré une si ferme intention de tenir sa parole. La prospérité a été la conséquence de la loyauté; et aujourd'hui l'odieux impôt sur la mouture disparaît sans produire le déficit dans le budget; les circonstances se présentant de même pendant l'exercice 1884-85 que dans le premier semestre de 1884, le trésor italien était autorisé à compter sur un excédent de recettes de 30 millions environ.

Résumons-nous maintenant et jetons un regard sur le chemin que nous avons parcouru à la suite de M. Magliani. De 1880 à 1883 inclusivement, une série de budgets se soldant par des excédens considérables que viennent absorber des dépenses extraordinaires de caractère exceptionnel et transitoire de façon à ne laisser en 1883 qu'un excédent définitif de 949,772 fr. Pour le premier semestre de 1884, un budget intermédiaire se soldant par un déficit apparent de 8 millions qui disparaîtrait pour faire place à une avance de 19 millions si ce semestre n'était pas isolé. Telle est, à la fin de 1884, la situation budgétaire du royaume.

Pour en finir avec les questions purement techniques, nous allons rapidement passer en revue les budgets de prévision de 1884-85 et 1885-86. Il ne faut pas oublier que ces budgets ont été présentés aux chambres et votés par elles sous l'empire de décisions antérieures qui ne permettaient pas l'application du principe proclamé par M. Magliani, c'est-à-dire la réduction des dépenses extraordinaires aux proportions des ressources du budget ordinaire. Les dépenses extraordinaires relatives aux travaux publics, à la guerre, à la marine, à la défense du territoire résultent de lois spéciales auxquelles il faut bien conformer le budget pendant une période donnée. Celui de 1884-85, approuvé en 1883, présente une prévision de recettes de 1,349,821,007 francs et autorise 1,359,121,408 francs de dépenses ordinaires et extraordinaires, soit un déficit de 9,300,401 francs. Mais dans les dépenses figure une somme de 25,456,400 francs, pro-

venant de dépenses ultra-extraordinaires, c'est-à-dire de celles qui sont consacrées aux transformations militaires, dépenses de caractère transitoire devant disparaître dans un temps prochain. C'est ce genre de dépenses que visent les projets économiques de M. Magliani et le principe de conduite qu'il s'est désormais imposé. Mais, pour le moment, il est impossible de se soustraire à la nécessité d'y pourvoir. On le fait, comme dans les budgets précédens, en autorisant l émission d'obligations gagées sur les biens ecclésiastiques, avec l'espoir qui s'est déja réalisé pour l'exercice 1883, que les plus-values des recettes permettront de renoncer à cette émission. Abstraction faite de ces dépenses, le budget présenterait un excédent de recettes d'environ 16 millions de francs.

Les mêmes observations s'appliquent au budget de prévision de l'exercice 1885-86. Les recettes y figurent pour 1,371 millions et les dépenses de tout ordre pour 1,401 millions; mais ce dernier chiffre comprend 41 millions de dépenses ultra-extraordinaires se répartissant de la manière suivante : 26 millions pour travaux publics et 15 millions de dépenses militaires. Si ces dépenses, de caractère transitoire, nous le répétons, ne s'imposaient pas actuellement au budget, celui de 1885-86 présenterait un excédent de recettes de plus de 10 millions. Comme pour le précédent exercice, il est pourvu à ces dépenses extraordinaires par une autorisation d'émission d'obligations ecclésiastiques que les plus-values de recettes rendront peut-être superflue.

Pour compléter l'ensemble du tableau, il nous reste à examiner la situation du trésor et de la dette. L'on sait que le trésor public, chez les nations régulièrement organisées, n'est pas seulement la caisse qui touche les recettes et paie les dépenses. Le trésor fonctionne en outre comme un grand établissement de crédit. Il a son papier, c'est-à-dire les bons du Trésor; il a des comptes-courans avec les grandes administrations, il est crédité de toutes les recettes qui ne sont pas encore entrées dans ses caisses et débité des dépenses qui restent à payer. Le bilan du Trésor italien s'établit de la manière suivante. A l'actif on inscrit : les fonds en caisse; les créances du trésor; les recettes constatées, mais non versées, autrement dit les résidus actifs. — On inscrit au passif : les dettes du trésor; les dépenses dont le terme est échu, mais qui ne sont pas encore payées, autrement dit les résidus passifs.

Le bilan présente généralement un solde débiteur. A la fin de 1883, l'excédent au passif atteignait la somme de 235, 425,025 francs. Il n'était, au 1er janvier 1877, que de 197,940,232 francs.

Il faut ajouter que, du 1er janvier 1877 à la fin de 1881, il se produisit une amélioration notable et que le déficit du trésor fut ramené à

100,811,888 francs ; aujourd'hui, il se chiffre par 235 millions environ. C'est donc une augmentation de 134 millions. Au premier aspect, la situation paraît fâcheuse. Si l'on remonte aux causes, elle s'explique aisément.

A la fin de 1876, l'actif au trésor présentait les articles suivans :

Recouvremens douteux	39.000.000 fr.
Intérêts arriérés sur obligations romaines converties en rentes	8.494.650
Créance du trésor contre la Société des chemins de fer romains	46.499.427
Total.	93.994.077 fr.

Ces sommes étant, ou non disponibles ou irréalisables au fur et à mesure des besoins du trésor, il en résultait que la véritable différence entre l'actif et le passif s'élevait à 291,934,309 francs.

A la fin de 1883, par suite de circonstances que nous n'avons pas à rappeler ici, la créance contre les chemins de fer romains disparut ; de plus, les recouvremens douteux descendirent à 28,590,475 francs.

Par conséquent, tandis que le déficit total, à cette époque, est augmenté de 37 millions, l'excédent du passif sur la partie vraiment disponible de l'actif diminue de près de 28 millions et l'actif non disponible descend de 94 millions à 28 millions 1/2.

Si l'on veut bien réfléchir que toutes les dettes du Trésor viennent à l'échéance dans un délai plus ou moins rapproché et que, par conséquent, il est de principe de réduire au minimum les non-disponibilités, l'on reconnaîtra que le résultat que nous venons d'indiquer est favorable à la situation générale.

En 1882, les créances contre les chemins de fer romains, s'élevant ensemble à 97 millions environ, furent comprises dans le rachat. Le ministre aurait pu rembourser le trésor, comme il l'a fait pour les autres créanciers, en lui donnant des titres de rente. Il en avait l'autorisation légale. M. Magliani ne voulut pas user de cette autorisation et fit bien. Mieux vaut, en effet, présenter un compte du trésor moins favorable en apparence et ne pas surcharger inutilement le budget de la dette publique. Mais il n'en est pas moins vrai que ce chiffre considérable disparut de l'actif, ainsi que 2,900,000 francs de créances irrécouvrables ; si bien que l'augmentation du déficit du trésor, de 1881 à 1883, soit 134,600,000, se compose pour 99,720,000 des élémens que nous venons d'indiquer. Cette augmentation du déficit du trésor ne représente aucune perte pour la situation financière en général, au contraire : les fonds du Trésor ont servi à l'acquisition de chemins de fer, et, au lieu de créer 24 millions d'obligations ecclésiastiques, c'est-

à-dire une dette nouvelle, on s'est passé de cette ressource, et, par conséquent, on en a fait disparaître l'inscription de la comptabilité publique.

Si nous considérons maintenant la situation de la dette publique, nous voyons qu'elle présente, pendant la période du 1er janvier 1883 au 30 juin 1884, soit dix-huit mois, une augmentation de 5,716,658 francs dont il faut déduire 4,757,068 francs représentant l'amortissement des dettes rachetables, ce qui réduit l'augmentation de la rente consolidée à 959,590 francs. En regard de cette nouvelle charge, peu considérable, il suffit de placer l'emploi du capital obtenu par l'émission de rente dont nous venons de parler, soit 113,817,678 francs consacrés à des constructions de chemins de fer. Le ministre a donc le droit de dire que, si la rente s'est accrue, le patrimoine de la nation s'est augmenté au grand profit de la civilisation et du bien-être général.

L'exposé financier de M. Magliani aurait été incomplet s'il n'avait entretenu la chambre de l'abolition du cours forcé et des conditions actuelles de la circulation monétaire Le ministre a fourni de nombreux détails sur cette opération, qui, dit-il, mériterait à elle seule les développemens d'un long discours. Sans entrer dans les particularités du sujet, il n'est pas possible de passer sous silence la facilité avec laquelle cette grande opération s'est accomplie. Les populations italiennes ont donné là une nouvelle preuve de ce calme et de ce bon sens dont nous parlions au début de ce travail. On se souvient qu'il s'agissait de rembourser 644 millions de papier-monnaie, ayant cours forcé, émis à l'époque des grandes épreuves politiques et financières de la péninsule. Cette somme colossale fut fournie par un certain nombre de grandes maisons de banque italiennes, anglaises et françaises en échange de titres de la dette consolidée. Le retrait du papier-monnaie commença le 12 avril 1883. La confiance dans le crédit de l'état est si générale et si solide, qu'au 20 novembre 1884 le total des billets présentés à l'échange dépassait à peine 366 millions. Pendant la période du cours forcé, et sauf quelques exceptions passagères, le public avait accepté le papier-monnaie avec une confiance inébranlable dans l'avenir et un sang-froid que bien peu de nations auraient égalé en pareille circonstance. Quand l'heure du remboursement en espèces est venue, le même bon sens pratique, le même calme ont empêché la foule de se précipiter aux guichets du gouvernement. Il est impossible de n'être pas frappé de cet exemple; il dénote une rare intelligence et des qualités politiques non moins exceptionnelles. Dans cette occasion, les Italiens ont affirmé, plus peut-être que dans d'autres circonstances plus retentissantes, leur droit à figurer parmi les grandes nations.

Terminant son exposé par des considérations générales d'une grande

élévation et d'une haute portée, M. Magliani constate qu'aucun emprunt n'est nécessaire et qu'aucun emprunt ne se fera pour équilibrer le budget; il proclame sa ferme intention de fermer le grand-livre.

« J'avouerai, dit-il, que je me sens envahi d'une indéfinissable tristesse lorsque je pense que l'Italie ne prend place encore que parmi les grandes ou petites nations dont le crédit est classé en seconde ligne. Nous avons réussi à conquérir l'estime et la sympathie du monde civilisé. Nos efforts pour maintenir l'équilibre dans nos finances ont été dignes d'un grand peuple. Nous avons acquis l'indépendance, la liberté, l'unité. Nous avons réalisé, après l'émancipation politique, l'émancipation économique. Nous avons effacé l'opprobre du papier-monnaie, tout en soulageant les populations du fardeau d'impôts odieux. Nous avons mis notre dignité sous la sauvegarde de nos armes. Tout cela a contribué à relever notre crédit; mais ce n'est pas encore assez. Nous sommes encore loin du but que nous devons atteindre et que nous atteindrons si, par un effort d'énergique volonté, nous tenons la main à consolider le budget, si nous persistons dans une politique sage et modérée, si nous inaugurons une politique d'ordre et de sévérité dans les finances.

« Après avoir puissamment relevé le crédit, nous pourrons donner pleine application à la loi du 8 mars 1874 sur la conversion des dettes rachetables. L'élévation des cours du consolidé 5 pour 100 pourrait seule rendre plus facile et plus profitable l'exécution, jusqu'à présent insuffisante et inefficace, de cette loi du 8 mars 1874, qui a autorisé la conversion, à égalité de rente et d'avantages, des dettes rachetables en rente constituée. Nous aurions alors pour garantie de l'opération l'intérêt même des porteurs et, dans tous les cas, la substitution d'une rente à l'autre pourrait être faite par le gouvernement par voie d'administration intérieure en respectant religieusement, à l'égard des tiers, les stipulations des contrats.

« De cette façon, l'on mettrait un terme au système actuel d'amortissement limité à certaines catégories de dettes, système incertain, irrégulier et soumis aux éventualités des disponibilités budgétaires, système qui pèse sur le budget sans profiter au crédit. Et alors viendrait le moment de fonder une institution organique et permanente de toute la dette consolidée.

« L'utilité de l'amortissement ne repose pas sur une théorie absolue. Parmi les raisons d'ordre scientifique qui tendent à l'exclure, la principale est la diminution progressive de la valeur des monnaies, grâce à laquelle le cours du temps suffit à éteindre une grande partie de la dette publique sans aggraver par des remboursemens prématurés la condition des contribuables. Par suite du chiffre énorme de la dette des états modernes, ceux-ci doivent viser avant tout à éviter la

dépression du crédit, auquel ils sont obligés de recourir dans les momens difficiles de leur histoire. J'espère que nous pourrons rendre hommage à la sagesse du premier parlement italien, qui a fondé, par la loi du 10 juillet 1861, le grand livre de la dette publique et établi en même temps le principe de l'amortissement annuel. L'avenir du crédit est entre vos mains. Le parlement italien a toujours su s'élever aux conceptions les plus hautes, et celle-ci est la plus forte garantie de la prospérité et de la grandeur de la patrie. »

La nation italienne a le droit de se montrer fière d'une situation qui a permis à M. Magliani de tracer ainsi les grandes lignes d'une politique financière qui ne saurait avoir d'autre conséquence qu'un accroissement de puissance et de prospérité. Si, comme il n'y a pas lieu d'en douter, les ministres italiens persévèrent dans l'exécution de ce programme, si le parlement et la nation continuent à l'approuver et à fournir les moyens d'en réaliser les vues, dans peu d'années le régime financier de l'Italie sera tel que celui de bien peu de nations pourra lui être comparé. Mais, nous ne saurions trop le répéter, il importe que la plus grande rigueur, la plus inexorable résolution, président à l'accomplissement des détails et de l'ensemble des projets de M. Magliani. Il faut que, dès que les prescriptions légales auront été satisfaites et qu'il aura été pourvu à l'exécution des dépenses militaires ou des travaux publics, soit par les ressources ordinaires du budget, soit par l'émission d'obligations gagées sur le domaine, le budget extraordinaire soit strictement réduit aux proportions des disponibilités. Nous avons démontré, chiffres en mains, que l'accroissement régulier des principaux revenus publics rendait, sous ce rapport, la résignation facile et qu'il n'était pas à craindre qu'aucun service eût à souffrir de la stricte observation du principe tutélaire que le ministre des finances a pris soin d'affirmer hautement. Dès lors la clôture du grand livre, l'amortissement périodique et régulier, ces deux bases essentielles du crédit, passeront définitivement, comme articles de foi, dans les traditions gouvernementales de l'Italie. Nous savons mieux que personne ce qu'il en coûte à l'équilibre budgétaire et au crédit d'une nation de se laisser aller à la tentation des vastes combinaisons qui, sous le titre pompeux d'outillage industriel ou pédagogique, engagent le trésor dans une interminable série de dépenses dont l'utilité pratique ou l'opportunité ne tardent pas à être démenties dès que le mirage des premiers jours s'est dissipé; il faut revenir en arrière, réduire les plans primitifs, et en définitive se décharger sur autrui de leur achèvement plus ou moins prorogé. La comparaison entre l'état et les simples particuliers est banale; comme tous les lieux-communs, elle renferme une grande part de vérité. Plus d'une fortune privée a succombé à la manie des constructions prématurées et des travaux de luxe. Les Italiens ne pa-

raissent pas disposés à tomber dans cet excès. Nous l'avons déjà dit; l'excès n'est pas dans leur caractère; l'esprit de mesure et de sage atermoiement leur plaît davantage; ils lui doivent, en somme, leur unité et leur force actuelle. Il y a quelques mois, par le vote des fameuses conventions, vote que des considérations parlementaires, souvent mesquines, n'avaient que trop longtemps retardé, ils ont donné une nouvelle preuve de cette sagesse en confiant à l'industrie privée l'exécution des réseaux complémentaires des chemins de fer de la Méditerranée et de l'Adriatique. Cette mesure allégera dans de larges proportions les budgets futurs; son adoption définitive était le corollaire indispensable du plan de M. Magliani.

Faut-il considérer ce plan comme un beau rêve sujet à plus d'une déception? Ce point de vue pessimiste ne nous paraît pas justifié. Le système de M. Magliani est fondé sur l'expérience des dernières années, sur des résultats constatés officiellement, et qui doivent nécessairement se reproduire, pour peu que les circonstances s'y prêtent et que des imprudences politiques n'y mettent pas obstacle. Les progrès accomplis sont certains. Il nous suffira de rappeler la suppression de l'impôt sur la mouture et du cours forcé, les dépenses extraordinaires soldées en majeure partie sur des ressources ordinaires, la progression des recettes normales dépassant celle des dépenses de même ordre. Pourquoi l'Italie serait-elle moins heureuse, dans des conditions aussi favorables, que lorsque les événemens et les nécessités de son élévation subite lui rendaient la tâche incomparablement plus ardue? Pourquoi les Italiens montreraient-ils moins de sagesse, de persévérance et de résolution patriotique que par le passé? Nous ne voyons aucun motif de le craindre, et nous sommes persuadés, au contraire, que l'avenir récompensera une série d'efforts plus difficiles, aussi glorieux et souvent plus fructueux que ceux qui préparent, sur un autre terrain, de retentissantes victoires. Inutile d'ajouter qu'il y a une liaison intime entre les succès financiers et ceux auxquels nous venons de faire allusion. Nous sommes loin de souhaiter à l'Italie l'occasion de courir ces grands hasards; nous espérons au contraire qu'elle les évitera avec la plus rigoureuse prudence. On n'en a pas moins appris à reconnaître au dehors que les forces de ce jeune royaume, ses ressources et ses moyens d'action ont acquis des développemens qui ne permettent aucune comparaison avec le passé.

* * *

REVUE LITTÉRAIRE

DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENS SUR PASCAL.

I. *Première, quatrième et treizième Lettres provinciales*, avec une introduction, par M. Ernest Havet. Paris, 1881; Delagrave. — II. *Première, quatrième et treizième Lettres provinciales*, par M. Henry Michel. Paris, 1881; Belin. — III. *Les Premiers Jansenistes et Port Royal*, par M. Ricard. Paris, 1883; Plon. — IV. *Les Pensées de Pascal considérées comme apologie du christianisme*, par M. Adrien Gory. Paris, 1883; Fischbacher. — V. *Pascal, physicien et philosophe*, par M. Nourrisson. Paris, 1885, Em. Perrin. — VI. *Œuvres de Pascal*, avec une introduction générale, par M. L. Derome. Paris, 1885; Garnier frères.

De tous nos grands écrivains, et sans excepter Molière même, Pascal est assurément celui qui, dans notre siècle, a le plus exercé la critique et l'histoire. Il y en a diverses raisons. Le petit nombre des œuvres en est une première : *les Provinciales* et *les Pensées* tiennent, ou pourraient tenir en deux ou trois minces volumes; on peut les lire en quelques heures et se flatter de les avoir comprises; ni Bossuet, ni Fénelon, ni Voltaire, ni Rousseau ne s'expédient aussi promptement. En second lieu, la nature ou l'objet des œuvres a entretenu depuis deux siècles, et même, dans notre temps, renouvelé leur popularité. Tous les jours, contre la célèbre compagnie dont elles n'ont d'ailleurs ni ébranlé le crédit ni diminué le pouvoir dans l'église, nous voyons qu'on invoque les *Lettres provinciales*. Et pour les *Pensées*, quelle qu'en soit la valeur comme apologie du christianisme, le problème qu'y agite l'âme passionnée de Pascal n'a pas cessé d'être celui qu'il faut que

tout être qui pense aborde, discute, et résolve une fois dans sa vie. Enfin, la rencontre et l'union, dans le génie de Pascal, des plus hautes facultés qui fassent le géomètre avec les plus rares qui fassent le grand écrivain, — lesquelles d'ordinaire se soutiennent et se corroborent si peu les unes les autres qu'au contraire elles s'excluent, — n'a pas dû contribuer médiocrement à fixer sur l'œuvre et sur l'homme une attention, pour ne pas dire une curiosité particulière. Je laisse bien d'autres raisons : celles-ci suffisent pour expliquer que tant de critiques, d'historiens, de philosophes ou d'érudits même se soient occupés de Pascal; et aussi qu'au lieu de s'appeler Beffara, Taschereau, Bazin, — comme les biographes de Molière, — ils aient eu nom Vinet, Cousin et Sainte-Beuve; je ne veux nommer que les morts. Non-seulement Pascal est, de tous nos grands écrivains, celui sur qui la critique s'est le plus exercée, mais encore aucun autre n'a eu des biographes ou des commentateurs plus illustres eux-mêmes.

Ont-ils tout dit? et l'ont-ils si bien dit qu'il ne resterait plus rien à en dire qu'après eux et d'après eux? Je voudrais ne pas le croire; et malheureusement, je ne m'en sens jamais si convaincu que quand je lis un livre où l'on s'est efforcé d'ajouter à ce qu'ils en ont dit. J'ai cherché du nouveau, voilà six ou sept ans, dans la dernière édition que l'on nous ait donnée des *Pensées;* j'en cherchais encore, il y a six mois à peine, dans les leçons d'un professeur du Collège de France (1); et, si j'en ai trouvé, je n'en ai guère trouvé dans les livres récens de MM. Ricard, Gory, Nourrisson et Derome.

M. Gory, dans son livre, ou plutôt sa brochure sur *les Pensées de Pascal considérées comme apologie du christianisme*, s'est proposé d'établir que Pascal, « par son genre, par sa méthode et ses argumens, » était encore de nos jours « le plus moderne des apologistes. » M. Gory n'a fait en cela que redire ce qu'avaient dit avant lui M. Frantin, dans des temps très anciens; M. Prosper Faugère, en 1844; et, depuis, dans leurs éditions des *Pensées*, MM. Astié et Victor Rocher. Je crains d'ailleurs qu'il n'ait rien établi de plus qu'eux, n'ayant pas mieux qu'eux posé la question comme elle devrait être aujourd'hui posée. Car, premièrement, il n'est pas prouvé que le christianisme contemporain, — celui de la Rome catholique ou celui de la Rome protestante, — soit identiquement le même que celui de Pascal; et, d'autre part, le christianisme n'est plus pour nous la seule religion qui rende raison, en les conciliant dans une synthèse supérieure, des contrariétés de la nature humaine. Je ne saurais vouloir incidemment prouver cette seconde assertion, et il y faudrait un trop long discours; mais pour la première : que le christia-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1879 : *le Problème des Pensées de Pascal;* et dans la *Revue* du 1er avril 1885 : *l'Enseignement de la littérature française au Collège de France.*

nisme contemporain n'est pas celui de Pascal, je n'en demande au besoin d'autre preuve que le livre de M. Ricard, « prélat de la maison du pape, » sur *les Premiers Jansénistes et Port-Royal.* (1) Si M. Gory n'avait rien dit que n'eussent dit avant lui M. Frantin ou M. Astié, M. Ricard n'a rien dit lui non plus que n'eût dit avant lui, dans un très bon livre, quoique très partial, M. l'abbé Fuzet, et Joseph de Maistre avant l'abbé Fuzet, dans son livre fameux sur *l'Église gallicane.* On se rappelle de quelle manière les jansénistes y sont traités, avec quelle amusante et aristocratique impertinence, mais surtout de quel accent profond de vengeance et de haine. Les plaisanteries fort libres, et d'assez mauvais goût, que M. Ricard n'a pas hésité d'y joindre, font à peu près la seule nouveauté de son livre.

Le livre de M. Nourrisson sur *Pascal, physicien et philosophe,* est du moins plus sérieux, mais à peine plus neuf. Je m'étonne surtout d'y rencontrer encore, en 1885, de ces argumens que l'on avait quelque droit de croire à jamais périmés : « Quelles objections, se demande naïvement M. Nourrisson, quelles objections Pascal pourrait-il élever contre ces propositions : Je pense, donc je suis; je suis, *et le moi est une âme, qui, par ses attributs, se distingue essentiellement du corps?* » Quelles objections? Mais toutes les objections du scepticisme, tant ancien que moderne, ou toutes celles du matérialisme, ou toutes celles du panthéisme, ou toutes celles du criticisme, combien d'autres encore! et se peut-il vraiment que de nos jours un « philosophe » se paie ainsi de son spiritualisme! On jugera, sur ce seul trait, de l'originalité du livre de M. Nourrisson. Au contraire, ce n'est point par l'originalité que manque l'*Introduction générale* de M. Derome aux *Œuvres de Pascal,* ou plutôt rien ne la gâte autant que la constante prétention de M. Derome à l'originalité, — non pas même le désordre et la confusion dont cette *Introduction* est un rare modèle. J'en suis fâché pour M. Derome. Car, de loin en loin, je dois le dire, des lueurs ou des clartés brillent parmi cette confusion, et, à force d'y prétendre, M. Derome atteint quelquefois à l'originalité. Sur bien des choses, qui n'ont d'ailleurs avec Pascal et ses œuvres que des rapports assez lointains, M. Derome a ce que l'on appelle des *vues,* les unes singulières, les autres ingénieuses; et, sur Pascal même, sur *les Provinciales* et sur *les Pensées,* il ne s'est pas contenté de répéter ce qu'en savait tout le monde.

En nous aidant de ces quatre volumes, et recherchant ce qui ne s'y trouve pas plutôt que ce qu'ils contiennent, voyons donc ce qu'il y aurait à dire de nouveau sur Pascal, ou, — pour parler plus modestement et plus selon la vérité, — quels sont les points de sa vie et de son

(1) *Les Jansénistes et leur Dernier Historien,* par M. l'abbé Fuzet. Paris, 1876; Bray et Retaux.

œuvre, sur lesquels, pour le parfaitement connaître, nous aurions besoin de quelques éclaircissemens. Rien n'importe plus aujourd'hui, dans cette abondance où nous sommes de travaux et de documens, que de savoir exactement quelles recherches restent encore à faire, et dans quel sens il les faut diriger. Si on le savait mieux, il se publierait moins de livres inutiles; et, de notre côté, nous nous plaindrions moins souvent de l'étrange façon de travailler qui s'est accréditée depuis trop longtemps parmi nous.

C'est sur *les Provinciales* qu'il y a, je crois, le moins à dire; et peu de mots nous suffiront. Sainte-Beuve, en effet, a tout dit ou tout indiqué, mais si bien et de telle manière que quiconque en veut dire quelque chose ne peut guère ici que copier ou contredire Sainte-Beuve. L'origine des *Provinciales*, leur composition, les circonstances de leur impression, l'effet soudain qu'elles produisirent, leur retentissement, leur condamnation, leur rôle dans l'histoire de la langue et de l'esprit français, leur valeur littéraire durable, l'admiration que ceux mêmes contre qui l'on s'en sert n'ont pu toujours leur marchander : tout cela est connu de longue date. Que si pourtant quelque détail en avait échappé jadis à l'active curiosité de l'historien de Port-Royal, les éditeurs récens des *Provinciales* l'auront sans doute glané sur ses traces. Entre ces éditeurs, c'est un plaisir autant qu'un devoir pour nous de nommer particulièrement M. Ernest Havet et M. Henry Michel.

Tout au plus pourrait-on prétendre, et encore si des discussions récentes n'en avaient pas, pour quelque temps, épuisé l'intérêt, qu'il y aurait lieu d'examiner, à l'occasion des *Provinciales*, de plus près que ne l'ont fait eux-mêmes M. Michel ou M. Havet, le problème général de la casuistique. Nous ne connaissons assez ni Escobar ni Sanchez, et nous ne savons pas si la casuistique ne tiendrait pas peut-être plus étroitement au fond même du catholicisme que Pascal ne l'a semblé croire. L'abbé Maynard, jadis, dans une édition des *Provinciales*, avait essayé de traiter la question, mais avec moins de succès que de bonne volonté. J'exprimerai mon étonnement que ni l'abbé Fuzet, dans sa réfutation de Sainte-Beuve, ni M. Ricard, dans son imitation du livre de l'abbé Fuzet, n'aient suivi ce premier exemple. Mais ils se sont contentés, selon l'ordinaire, d'épiloguer sur l'exactitude ou la portée des citations.

Peut-être enfin, comme quelqu'un l'a dit, dont le nom m'échappe, faudrait-il bien, pour en terminer avec *les Provinciales*, faire observer qu'elles ne sont pas uniquement remplies de la polémique de Pascal contre les casuistes. On ne s'en douterait guère à entendre ce qui s'en dit, et guère davantage à lire ce qui s'en écrit. Cependant, ni les quatre premières, ni les trois dernières, sept sur dix-huit, par consé-

quent, ne se rapportent à la casuistique, mais à la matière de la grâce et à la question du jansénisme. N'altère-t-on pas sensiblement, ou plutôt ne mutile-t-on pas, si je puis ainsi dire, les vraies intentions de Pascal quand on réduit *les Provinciales* à ce qu'elles contiennent sur le sujet de la morale facile? Et ne conviendrait-il pas, dans les appréciations que l'on en fait, ou dans les idées que l'on en donne, d'oublier un peu moins le premier dessein de Pascal et de ses amis jansénistes?

Si l'on pense que ces questions ne sont pas de tant d'importance, en voici de plus considérables. Il nous faudrait, en premier lieu, des renseignemens plus précis sur la valeur des travaux scientifiques de Pascal. Condorcet, dans un *Éloge* qui n'en est pas un, mais qui n'est pas aussi ridicule de tous points qu'on l'a dit, et Bossut, dans son *Discours sur la vie et les œuvres de Pascal*, sont également insuffisans. Par exemple, sur la parole du dernier, tout le monde a répété, répète encore, que Pascal serait l'inventeur du *haquet* et de la *brouette*, et de là, Sainte-Beuve lui-même, trop ingénieux, a tiré des conséquences. De qui cependant Bossut tenait-il ce renseignement? Il a bien voulu nous l'apprendre; il le tenait de M. Le Roi, de l'Académie des sciences, lequel, à son tour, le tenait de M. Julien Le Roi, son père. Voilà bien des intermédiaires, peut-être; et encore que la gloire scientifique de Pascal ne dépende pas d'une invention de plus ou de moins en ce genre, c'est pourtant une question qu'il conviendrait d'examiner à nouveau. Pareillement, la question des rapports de Descartes avec Pascal. Si nous en croyons M. Nourrisson, et M. Nourrisson n'est pas le premier qui le dise, c'est à Descartes que Pascal aurait dû l'idée de la fameuse expérience du puy de Dôme. Mais M. Nourrisson est-il bien compétent? et, pour nous qui le sommes encore moins que lui, des on-dit, des fragmens de lettres, une longue dissertation sur le plein, sur le vide, et sur le plein du vide, suffisent-ils pour fermer le débat? Descartes, jaloux de Pascal, lui a-t-il indûment contesté ses droits? Ou Pascal, qui n'aimait pas Descartes, l'a-t-il frustré d'une vraie découverte? C'est l'opinion, le jugement motivé d'un savant qu'il nous faudrait ici L'avons-nous quelque part? Je voudrais le savoir, et c'était à M. Nourrisson de me l'apprendre.

Autre question encore, plus générale : à quel rang ses inventions placent-elles Pascal dans l'histoire de la science? Pascal est un « géomètre, » et un « cœur passionné; » je puis étudier « le cœur passionné » dans ses *Provinciales* elles-mêmes et dans ses *Pensées*, y mesurer l'ardeur et la violence de la passion, en reconnaître la nature et le vrai caractère. Je voudrais savoir où trouver le « géomètre; » et, pour cela, qu'un géomètre se fût une fois chargé, non pas, comme on l'a fait si souvent, de me donner une idée de la *roulette* ou du *triangle arithmétique* : je la puis prendre aussi bien dans les écrits originaux

de Pascal; mais de me dire quelle portée d'esprit scientifique, quelle puissance de réflexion, quelle capacité d'invention nous y devons reconnaître. Penserez-vous que ce soient là de ces questions oiseuses? « Je me crois obligé de reconnaître, écrivait Nodier, voilà bien des années, que le plagiat de Pascal, dans ses *Pensées*, est le plus évident peut-être, et le plus manifestement intentionnel dont les fastes de la littérature offrent l'exemple; » et M. Nourrisson déclare que, pour excessives qu'elles soient, « ces paroles de Nodier n'en restent pas moins en partie fort justifiées. » Nous ne sommes pas de son avis, et encore moins de celui de Nodier, mais pour tous ceux qui le partageraient, et nous en connaissons plus d'un, c'est la discussion des titres scientifiques de Pascal qui seule établira sa force d'invention. Tel est en effet sur la foule, et sur quelques habiles aussi, le prestige naturel de ce mot de science. Et c'est pourquoi, du jour où l'on aura montré, par des raisons accessibles à tous, que Pascal est l'égal des Leibniz et des Newton dans la science, on comprendra que l'on se trompe à parler encore des « plagiats » de l'auteur des *Pensées*.

La question appartient aux savans; celle-ci appartient aux médecins ou aux physiologistes : quelle était cette maladie mystérieuse, étrange, dont on sait que Pascal fut attaqué dès la première enfance, qui se manifesta plus tard par des accidens si bizarres, et qui finit par l'emporter avant qu'il eût accompli sa quarantième année, — l'âge où Molière avait à peine commencé d'écrire, et où Bossuet n'avait rien imprimé? Le docteur Lélut, jadis, dans un livre assez mal fait et d'une grande prétention philosophique : *l'Amulette de Pascal*, avait abordé la question. Mais l'amulette de Pascal, — qui n'est pas plus une « amulette » qu'un objet que l'on porte en mémoire d'une personne chère ne s'appelle en français un « fétiche, » — n'a rien à faire ici. Que si d'ailleurs, à cette occasion, rassemblant tous les symptômes connus de la maladie de Pascal, le docteur Lélut avait bien essayé d'en inférer la nature de l'affection ; la connaissance des maladies nerveuses, depuis tantôt un demi-siècle, a fait trop de progrès pour qu'il n'y ait pas lieu de revenir sur ce douloureux problème. Car une âme comme celle de Pascal peut bien toujours demeurer « maîtresse du corps qu'elle anime, » c'est-à-dire de ses actions; elle l'est peut-être moins constamment du cours que prennent ses pensées. Or, c'est là le problème, et non pas de savoir, comme le voulait Lélut, si Pascal était un « halluciné; » ou, comme le veut M. Derome, si le génie est une « névrose. » Non, le génie n'est pas une névrose, mais il ne suffit pas à nous préserver d'en avoir une; et inversement, pour avoir une névrose, nous ne tombons pas au-dessous d'un lourdaud, d'un enfant, d'une bête. Mais « les maladies nous gâtent le jugement et le sens. Et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à proportion. » C'est Pascal qui l'a dit lui-

même, et bien qu'il y ait quelque chose d'analogue dans Montaigne, et ailleurs, nous voudrions savoir ce que Pascal, en le disant à son tour, y met de sa propre expérience.

Il nous semble du moins que l'on ne souffre pas comme Pascal a souffert sans qu'il en demeure quelque chose, ou qu'il s'en grave quelque trace dans l'esprit le plus fier, le plus ferme, le plus sûr de soi. Et, pour notre part, nous verrions volontiers dans la maladie de Pascal, quel que soit le nom dont on doive la nommer, une des sources amères du pessimisme des *Pensées*. Encore ici, nous voudrions donc qu'un médecin, ou quelque érudit versé dans la médecine, reprît et traitât le sujet. On en a tous les élémens sous la main, puisque la famille même et les amis de Pascal, Mme Périer, sa sœur; Marguerite Périer, sa nièce; les pieux rédacteurs du *Recueil d'Utrecht*, nous les ont fidèlement transmis. Nous avons même le procès-verbal de son autopsie, ou de son « ouverture, » comme on disait au XVIIe siècle, pièce curieuse autant que rare, et qui paraît bien indiquer que l'étrangeté du mal avait étonné les amis et les médecins de Pascal. Si, d'ailleurs, on voulait un modèle de ce genre d'enquête à distance que nous demandons, Littré, jadis, l'a donné dans les pages qu'il a consacrées à cet autre problème historique : *Madame est-elle morte empoisonnée?* A quelque conclusion que l'on dût aboutir, craindrait-on, par hasard, que Pascal en fût diminué? Mais nous serions trop timides si nous avions peur de la vérité tout entière; et nous serions bien grossiers, bien « enfoncés dans la matière, » si nous ne pouvions loger le génie que dans un corps d'athlète.

D'autres particularités de la vie de Pascal nous sont à peine mieux connues. Comme dans la biographie de Molière, il y a des lacunes dans celle de Pascal, et quelques-unes aux endroits mêmes que nous attacherions le plus de prix à bien connaître. On sait qu'après une première conversion, à Rouen, en 1647, Pascal, jeune encore, non-seulement revint aux sciences profanes, mais rentra même dans le monde, qu'il ne quitta définitivement qu'en 1654. De quelle manière y vécut-il? On ne l'ignore pas précisément, mais on voudrait en savoir davantage. Mme Périer, dans sa *Vie de Pascal*, n'en a pas dit assez; la sœur sainte Euphémie (Jacqueline Pascal), dans ses *Lettres*, par quelques expressions, en a trop fait entendre; ni l'une ni l'autre en cela n'a bien servi la mémoire de son frère, et encore moins satisfait notre juste curiosité. Ainsi, de ce que Pascal, pendant des mois, fit difficulté de délivrer à sa sœur Jacqueline, la religieuse de Port-Royal, la part où elle avait droit dans l'héritage paternel, on en a conclu qu'il devait avoir eu de grands besoins d'argent, en ce temps de sa vie mondaine, si même il n'avait été, selon le mot de Sainte-Beuve, « un peu joueur. » Mais je crois que l'on n'a pas bien lu les interminables lettres où Jacqueline Pascal raconte cette affaire à la mère Agnès. Il y a là surtout

une question d'arrangemens de famille antérieurement convenus, à modifier dans un nouveau sens; et Mme Périer, qui ne paraît guère avoir été mondaine, s'y oppose en même temps et autant que son frère. C'étaient des dettes, peut-être, ou d'autres charges, assignées sur les revenus; peut-être le bien, de sa nature, était-il difficile à réaliser; peut-être Jacqueline contrariait-elle des engagemens pris; que sais-je? Nous demandions un médecin tout à l'heure, et c'est un jurisconsulte, ou un savant dans l'ancien droit qu'il nous faudrait maintenant pour reconstituer ces arrangemens de famille, et nous aider à juger plus exactement que nous ne le pouvons faire encore d'un trait de la vie mondaine de Pascal.

Mais c'est sur ce qu'ils ont appelé le *Roman de Pascal* que les biographes ou les critiques se sont donné carrière. Déjà, dans une de ces réponses que les jésuites essayèrent de faire à l'auteur des *Provinciales*, un de leurs pères n'avait pas craint d'écrire « que le secrétaire de Port-Royal avait donné de justes sujets de croire qu'il n'était pas si chaste que Joseph, et que, s'il n'avait été dépouillé d'une autre façon que ce patriarche, peut-être il n'aurait pas fait tant d'invectives contre les casuistes, de ce qu'ils n'obligent pas les femmes à restituer à ceux qu'elles ont dévalisées par leurs cajoleries. » La tradition de ces plaisanteries ecclésiastiques sur une matière toujours délicate ne s'est point perdue parmi nous, et, sinon dans le livre de l'abbé Fuzet, mais du moins dans celui de M. Ricard, on en trouvera plus d'un exemple. A l'égard d'un Pascal, et sous la plume ou dans la bouche d'un prêtre, nulle raison n'en excuse la forme; mais le fond en semble avoir pris quelque consistance ou quelque apparence depuis la publication du *Discours sur les passions de l'amour*. Dans ce *Discours*, Victor Cousin, qui l'avait découvert, avait reconnu « l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une personne du grand monde. » M. Faugère, plus décisif, avait nommé la personne: Charlotte Gouffier de Roannez, future duchesse de La Feuillade, sœur de ce duc et pair qui fut l'ami, le protecteur, et le disciple de Pascal. Mais M. Ricard, encore mieux informé, nous donne, comme on dit aujourd'hui, des détails. Il sait comment Pascal déclara son amour; comment « durant une petite fête que le duc de Roannez avait organisée en l'honneur de son savant ami, » un oncle de la jeune fille « menaça Pascal de lui passer son épée au travers du corps; » comment Pascal, après cette scène, eut de la peine à s'endormir. Pour bien nous montrer d'ailleurs s'il connaît son XVIIe siècle, il ajoute qu'en même temps que Mlle de Roannez, deux « autres personnes du grand monde, » Mme de Longueville et Mme de Sévigné, « poursuivaient de leur admiration » ce jeune homme « superbe et mélancolique. » Et, dans une insinuation dont je laisse au lecteur d'apprécier le bon goût, il conclut: « Désormais nous serons moins surpris de rencontrer

Pascal au désert de Port-Royal-des-Champs, quand nous rencontrerons, non loin des allées où le philosophe promène ses *Pensées*, la silhouette d'une jeune religieuse entrée en même temps que lui, et sur ses conseils pressans, au même monastère de Port-Royal. » Par où nous voyons qu'il n'est rien qu'un prélat de la maison du pape ne se puisse aujourd'hui permettre contre un janséniste, et je pense qu'en se le permettant il croit servir la cause de sa religion.

Voilà des années, cependant, qu'un érudit qui connaît mieux que personne de France, aujourd'hui, les choses du jansénisme, avait fait justice de ces suppositions. Mais M. Ricard n'a pas lu M. Gazier, et je crains que M. Derome ne s'en soit également dispensé. Je ne ferai point ici de grandes phrases, et je ne dirai pas, avec Victor Cousin, que l'on fait injure « au bon sens et à la loyauté » de Pascal, en osant croire qu'il ait levé les yeux sur Mlle de Roannez; mais je me contenterai de rappeler tout simplement que, si Pascal a aimé, M. Gazier a prouvé sans réplique que ce n'était point Mlle de Roannez (1). M. Derome a donc pris une peine bien inutile en essayant d'établir, à son tour, non-seulement que Pascal avait aimé Mlle de Roannez, mais encore qu'il eût pu prétendre à l'épouser. J'ajouterai bravement, quant à la question même de savoir si Pascal a aimé, que je ne vois pas bien l'intérêt qu'il y aurait à la tant éclaircir. Pour admirer, si nous l'admirons, le *Discours sur les passions de l'amour*, nous n'avons pas besoin d'y voir une confession de Pascal. Supposé que ce discours fût encore plus parlant qu'il ne l'est, si je puis ainsi dire, c'est nous, modestes écrivains, et non pas les Pascal, qui ne saurions analyser ou peindre que les passions que nous avons vécues. Mais s'il est une faculté qui soit le propre du génie, c'est celle d'anticiper ou de suppléer l'expérience, et Pascal, j'ose le croire, en était bien capable, en amour comme en politique. C'est l'opinion de M. Gazier, c'était aussi celle de Sainte-Beuve. Nous nous y rangerons d'autant plus volontiers que nous ne voyons pas la marque de Pascal empreinte si manifestement ni si profondément dans le *Discours sur les passions de l'amour*, et qu'au surplus il n'est pas prouvé que ce discours soit vraiment de Pascal. Les manuscrits eux-mêmes se bornent à le lui *attribuer*.

Après Pascal joueur et Pascal amoureux, croirons-nous davantage au Pascal « homme politique » que nous présente M. Derome? Et M. Derome n'entend pas seulement par là ce que sait tout le monde, que Pascal, dans ses *Pensées*, aurait approfondi plus avant que pas un de nos publicistes du XVIIIe siècle quelques-uns des plus difficiles problèmes de l'art de gouverner; il entend que Pascal aurait lui-même rêvé de mettre la main aux affaires, et que les *Pensées* trahiraient, comme il

(1) Voyez, dans la *Revue politique et littéraire* du 24 novembre 1877 : *le Roman de Pascal;* par M. A. Gazier.

dit, « le souvenir amer de ce rêve évanoui. » C'est la grande nouveauté de l'*Introduction* de M. Derome aux *Œuvres de Pascal;* et, pour preuve, il en apporte une note « jusqu'ici presque inaperçue, » que Nicole a mise en tête des trois *Discours de Pascal sur la condition des grands.* « Une des choses sur lesquelles feu M. Pascal avait le plus de vue, dit en effet Nicole, c'était l'éducation d'un prince... On lui a souvent entendu dire qu'il n'y avait rien à quoi il désirât plus de contribuer, s'il y était engagé, et qu'il sacrifierait volontiers sa vie pour une chose si importante. » M. Derome en conclut que Pascal, dans sa vie mondaine, avait dû proposer ce but à son ambition. C'est une supposition et, si l'on le veut, on peut s'y arrêter. Il est vrai que l'on ne voit pas bien de quel prince Pascal eût pu songer à faire l'éducation ; que Nicole ne dit point que Pascal eût « une vue » sur cet objet, mais bien « des vues » sur le sujet, ce qui n'est pas tout à fait la même chose ; et qu'enfin, cette note « jusqu'ici presque inaperçue, » M. Floquet, en l'altérant sensiblement, ne l'avait pas moins citée dans un livre assez connu sur *Bossuet, précepteur du dauphin.* Mais peut-être, après cela, les biographes de Pascal ne l'avaient-il point mise en assez belle place ; ou même n'avaient-ils point tiré toutes les conséquences des préoccupations qu'elle semble révéler chez Pascal. N'essayons donc point, avec M. Derome, de nous représenter un Pascal précepteur de Louis XIV ou de Monsieur, encore moins un Pascal conseiller d'état ou ministre ; mais accordons que Pascal a donné aux choses de la politique une attention plus active, plus constante, plus passionnée qu'on ne le croit généralement.

Il y a plus à dire de la vie de Pascal que de ses *Provinciales*, et il y a plus à dire de ses *Pensées* que de sa vie. Mais je voudrais bien avant tout que l'on renonçât désormais à refaire le livre inachevé dont les *Pensées* ne sont que les fragmens. Car si je sais, comme tout le monde, que Pascal avait formé le projet d'écrire une *Apologie de la religion chrétienne*, j'ignore quel en était le plan, et tous ceux qui, depuis un demi-siècle, l'ont prétendu rétablir, n'en savent pas plus que moi. On l'a dit bien des fois, mais il faut le redire encore et ne s'en point lasser : ce ne sont ici que des notes, et dans la confusion desquelles nous ne saurions seulement discerner celles qui se rapportaient ou ne se rapportaient pas au dessein de l'*Apologie.* Dans le même avant-propos où Nicole nous a parlé des vues de Pascal sur l'éducation d'un prince, il s'étonne que, parmi les papiers de Pascal, on n'ait rien trouvé qui « regardât expressément cette matière. » Si l'on y eût cependant trouvé quelque chose, nous ne serions pas incapables de prendre les notes de Pascal sur l'éducation d'un prince pour autant de fragmens de *l'Apologie de la Religion.* Considérez plutôt l'étrange diversité des *arrangemens* les plus récens qu'on en ait proposés. Celui-ci nous soutient que

toutes les pensées sur les miracles, « véritable hors-d'œuvre, » n'appartiennent même pas au livre de l'*Apologie*. Mais celui-là nous assure au contraire qu'il y faut voir le fondement premier de l'argumentation de Pascal. Les uns rejettent hardiment tout ce qui constitue dans les anciennes éditions la première partie du livre et n'y voient, — je cite ici textuellement, — « que quelques fragmens sentimentaux donnés en satisfaction aux besoins du cœur. » Mais les autres, en revanche, dans la seconde partie, ne veulent voir, comme ils disent « que le tribut payé par l'immortel novateur à la science suspecte du moyen âge ou à l'exégèse la plus fantastique. » Et ne s'est-il pas enfin trouvé quelqu'un pour ôter de l'*Apologie* l'une des rares *Pensées* dont on osât affirmer qu'elle en faisait partie : « C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison? » J'aimerais autant qu'il en eût écarté *la règle des partis*.

Ce que d'ailleurs une telle manière, plus que familière, d'en user avec Pascal, a d'irrévérencieux et même d'insoutenable, y faut-il maintenant appuyer? Je le ferais, si je ne l'avais fait. Mais sans doute il vaut mieux indiquer deux ou trois points encore obscurs, et chercher ce que l'on pourrait ou ce que l'on devrait faire pour les avoir éclaircis. Telle est d'abord la question tant controversée de la grâce. Si c'est méconnaître ou altérer en effet le caractère des *Provinciales* que de ne pas rappeler ce que cette question de la grâce y occupe de place, on ne peut rien comprendre et on ne comprend rien aux *Pensées*, si l'on n'est suffisamment informé de la question de la grâce avant que de les aborder. Nul ne l'a mieux vu que M. Ernest Havet, dans l'*Introduction* qu'il a mise à son édition scolaire des *Provinciales* et déjà dans les notes de son édition classique des *Pensées*. Éditions, introduction et notes, M. Derome a l'air d'en faire si peu d'état que nous sommes impatiens de voir ce qu'il composera sur la même matière. On dit bien là-dessus que cette question même est si vieille aujourd'hui, d'un si mince intérêt pour les hommes de notre temps, si obscure d'ailleurs, et enfin les solutions des théologiens si bizarres, qu'autant vaut la laisser dormir ou s'agiter confusément dans les écoles entre augustiniens et thomistes ou molinistes et congruistes. C'est une bien mauvaise raison, si une certaine doctrine sur la grâce est le fond ou plutôt l'âme même du jansénisme, et elle l'est incontestablement, comme aussi bien des *Pensées* de Pascal. Rien d'ailleurs n'est plus facile, sans remonter pour cela jusqu'aux Pères, sans sortir de l'histoire de notre littérature, que de trouver, dans Bossuet, par exemple, tout ce qu'il faut connaître du sujet pour une pleine ou suffisante intelligence des *Pensées*. Non-seulement dans les opuscules que cite M. Ernest Havet, comme le petit *Traité du libre arbitre*, mais dans l'un de ses ouvrages les plus considérables : *la Défense de la tradition et des saints pères*, et un peu partout dans ses écrits contre les protestans, Bossuet a touché ou traité la

matière de la grâce, avec sa clarté, son aisance et son autorité souveraines (1). Quelques extraits, bien choisis, mis en ordre, coordonnés sous quelques axiomes supérieurs pourraient donc largement suffire à tout ce que nous réclamons. Ceux qui d'ailleurs aimeraient mieux consulter Fénelon, ou Malebranche encore, le pourraient, avec moins de sécurité peut-être, mais non pas moins de profit, ni surtout d'intérêt. Notre fortune a voulu que ces questions, dans notre histoire, au lieu d'être uniquement traitées par des docteurs, l'aient au contraire été par nos plus grands écrivains.

Et il est vain de dire qu'ils n'ont pas résolu le problème, et qu'après comme avant eux les difficultés en demeurent insurmontables. Cela prouverait seulement que nous ne possédons pas les élémens de la solution du problème, et qu'étant toujours posée, la difficulté, toujours actuelle, est moins surannée qu'on ne le veut prétendre. Nous serions trop heureux si nous pouvions nous soustraire à la préoccupation de tant de problèmes qui passent notre intelligence, et qui doivent leur invincible et fatal attrait justement à ce qu'ils la passent. Or, il s'agit de savoir si nous sommes nous-mêmes les ouvriers de notre salut, c'est-à-dire les maîtres de notre conduite, et si l'opération de la nature en nous suffit à l'œuvre de notre perfectionnement moral; ou, au contraire, et de quelque nom qu'on le nomme, si nous y avons besoin d'un secours, d'une aide, d'une coopération d'en haut. Mettez la grâce, il est bien certain que vous diminuez la nature, et même que vous risquez de détruire la liberté; mais ôtez la grâce, et donnez à la nature ce que vous enlevez à la religion, il est non moins certain que, dans l'ordre moral, selon le mot célèbre, vous avez fait de Dieu la plus inutile hypothèse. En effet, dans le monde moral comme dans l'ordre physique, nous n'en avons besoin qu'autant que la nature ne saurait se suffire à elle-même. Laissons donc de côté les subtilités des théologiens, ou prétendues telles; ne disputons pas de la grâce efficace par elle-même, de la grâce relativement et de la grâce absolument nécessitante, quoique d'ailleurs ce soit là presque tout le calvinisme, tout le jansénisme, et, par un certain biais, tout le catholicisme. Mais on ne me persuadera pas aisément que, sous la forme que je viens de

(1) M. Havet, à ce propos, croit devoir faire observer, et il a raison, que tous ces écrits n'ont paru qu'après la mort de Bossuet; mais a-t-il le droit d'en conclure que, si Bossuet ne les a pas publiés, c'est qu'il n'était pas arrivé à se satisfaire lui-même? Je ne saurais résumer ici la longue et curieuse histoire des manuscrits de Bossuet, mais si la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, si les *Élévations sur les Mystères*, si les *Meditations sur l'Évangile*, si le *Traité de la Connaissance de Dieu* n'ont également paru qu'après la mort de Bossuet, M. Havet en conclura-t-il que Bossuet n'y était pas arrivé à se satisfaire lui-même, au sens où on l'entend bien, c'est-à-dire pour le fond des doctrines?

dire, le problème ait rien perdu de son intérêt et de sa gravité. L'eût-il d'ailleurs perdue aux yeux de ceux qui placent dans la vie même l'objet et le but de la vie, la question pour nous serait toujours de connaître l'exacte position du jansénisme dans la controverse, et dans le jansénisme lui-même la position de Pascal. Les *Lettres provinciales*, comme on l'a très bien dit, sont des pamphlets jansénistes, mais les *Pensées* aussi sont des pensées jansénistes, et la matière de la grâce est à peu près tout le jansénisme. Les éditeurs des *Pensées*, d'une manière générale, et les biographes de Pascal ne l'ont pas assez approfondie.

C'est que de cette idée de la grâce, au sens du jansénisme, acceptée ou poussée par Pascal dans ses dernières conséquences, il suit une conception de l'homme et de la vie que peut-être n'a-t-il jamais été plus opportun qu'aujourd'hui de préciser et de définir. J'hésiterais ici, sans doute, à me servir du mot de pessimisme, de peur de paraître céder à une puérile tentation de mettre Pascal « à la mode, » si l'un de ses interprètes, et peut-être le plus profond, Alexandre Vinet, voilà déjà longtemps, ne m'en avait donné l'exemple (1). Le pessimisme n'avait pas fait la fortune qu'on l'a vu faire depuis, quand, il y a plus de quarante ans, Vinet osait bien dire que « dans la balance où Pascal avait entassé les élémens de sa conviction religieuse, *le pessimisme, bien plus manifeste que le pyrrhonisme*, avait pesé d'un bien plus grand poids que l'insuffisance de nos moyens de connaître. » Et quand il ajoutait, à quelques lignes de distance : « Une philosophie sérieuse est naturellement pessimiste; le pessimisme est l'une des doctrines, *ou l'une des bases de la doctrine de Pascal*, » les théoriciens du pessimisme à venir, s'ils étaient déjà nés, étaient du moins bien obscurs. Vinet avait raison, et pessimisme est le mot juste. Mais le faible bruit de la voix de Vinet s'est comme évanoui dans le retentissement de la grande voix sonore de Cousin, et c'est au « pyrrhonisme » ou au « scepticisme » de Pascal que continuent de s'attacher, les uns pour en démontrer, les autres pour en nier la réalité, les interprètes, annotateurs et éditeurs des *Pensées*. M. Nourrisson est de cette école, quand il s'évertue laborieusement à nous prouver que Pascal n'est pas « un ennemi de la philosophie ; » et M. Gory en est aussi quand il en revient encore à la fameuse théorie du « doute méthodique. » Comme si ce n'était pas le plus insupportable abus de langage que d'appliquer les noms de « sceptique » ou de « pyrrhonien » à l'homme qui a cru avec la sincérité, l'ardeur, et la violence de Pascal! ou comme si d'autre part il nous importait, dans le temps où nous sommes, que le triomphe de

(1) A. Vinet, *Études sur Blaise Pascal*, 3e édition, p. 158, 159. L'article fut écrit à l'occasion de l'édition Faugère, en 1844.

Pascal s'établît sur les ruines de l'éclectisme ! A quelque raillerie méprisante qu'il se soit emporté contre la science humaine, si Pascal est un sceptique, où trouverez-vous un croyant?

Au contraire, à ce mot impropre et trompeur ici de pyrrhonisme, si l'on substitue, avec Vinet, celui de pessimisme, combien d'obscurités aussitôt ne s'éclaircissent-elles pas dans les *Pensées*, et combien de contradictions ne s'y concilient-elles point? Oui, je sais qu'on l'a compromis, ce mot, depuis quelques années, dans de fâcheuses aventures; et, parce que beaucoup s'en servent aujourd'hui, je conviens que ce n'est pas à dire pour cela qu'ils le comprennent tous. Mais ceux qui croient faire merveille en se moquant agréablement de tout ce qu'il représente sont évidemment ceux qui le comprennent le moins. Si l'on déclare en termes généraux que « la vie est mauvaise, » ils s'imaginent qu'il n'y a d'autre issue du pessimisme que « la destruction de la vie. » Ils se trompent du tout au tout; et l'on dit uniquement que la vie de ce monde n'a pas son but en elle-même, ce qui mène uniquement à placer la fin de l'homme en dehors et au-delà de la vie de ce monde; laquelle croyance est si peu le principe de désespoir, de découragement et d'inertie qu'ils y voient, qu'au contraire c'est elle que l'on trouve à la racine des grandes religions qui se partagent l'humanité. Le bouddhisme et le christianisme sont nés de l'impossibilité même de porter le poids de la vie sans y être aidé par quelque secours extérieur et supérieur à la vie. Voilà le pessimisme de Pascal, et voici maintenant le fond de ses *Pensées*. Si la vie est mauvaise, et elle l'est, puisqu'elle ne peut contenter ni notre désir de bonheur, ni notre soif de science, ni notre rêve de vertu, cependant nous ne pouvons pas en accuser l'auteur même de la vie, puisque cet auteur, s'il existe, ne peut rien avoir fait que de bon. Que reste-t-il donc, sinon de nous en accuser nous-mêmes? et c'est l'explication de « l'énigme incompréhensible » ou de « l'amas de contradictions » que nous sommes, c'est le dogme du péché originel, qui nous rend également raison de notre misère et de notre grandeur. Ici se place le mystère de la rédemption, qui ne serait pas « mystère » s'il ne choquait pas rudement notre intelligence. Aussi n'est-ce pas à l'intelligence, mais à la volonté qu'il faut demander de le croire : « Travaillez non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions; » et « en suivant les gens qui savent ce chemin, vous guérirez du mal dont vous voulez guérir : » c'est la voie du salut, et c'est le dogme de la grâce. Or, ces dogmes et ces mystères, une religion les enseigne, et il n'y en a qu'une : c'est donc la vraie religion, celle qu'en ne croyant pas vous mettez non-seulement au hasard votre salut éternel, mais encore tout ce qui ferait le prix de la vie de ce monde, et, de plus, vous vous devenez à vous-même, ainsi que la nature et l'histoire, un monstre et un chaos.

Était-ce exagérer tout à l'heure que de dire qu'il ne serait pas sans fruit, après avoir tant parlé du « pyrrhonisme » de Pascal, d'examiner un peu son pessimisme; et croyez-vous que Vinet se trompât quand il y voulait voir la doctrine ou au moins l'une des bases de la doctrine des *Pensées?* Disons le donc avec lui : le pyrrhonisme de Pascal n'est qu'une des formes ou une des faces de son pessimisme; et de l'insuffisance de nos moyens de connaître, la conviction que tirent les *Pensées* n'est pas tant celle de notre impuissance à trouver la vérité que celle de notre corruption et de notre déchéance d'un état où nous peuvent seules remettre la religion et la vie chrétienne. Quelques mots de M. Derome, dans la dernière partie de son *Introduction*, donneraient à penser que, s'il n'a pas démêlé très nettement, du moins a-t-il entrevu quelque chose de tout cela. Nous ne saurions, pour notre part, affecter la prétention, en quelques lignes ou quelques pages, de l'éclaircir autant qu'il le faudrait pour l'avoir démontré. Mais il y a là certainement une recherche à faire, une recherche intéressante, et, — puisque ce n'est pas moi qui m'en suis avisé, — j'ose dire qu'elle serait féconde en résultats heureux. Je n'en citerai qu'un seul exemple. Elle terminerait la question des emprunts si nombreux que Pascal a faits à Montaigne, pour les marquer de son originale et si profonde empreinte, je veux dire la question de l'emploi qu'il en eût fait pour son *Apologie de la religion chrétienne*. Combien de fois s'est-on demandé s'il les avait transcrits pour en autoriser ses propres démonstrations ou, au contraire, pour combattre et réfuter Montaigne? « Il y a sans doute des lois naturelles, mais cette belle raison corrompue a tout corrompu. *Ex senatusconsultis et plebiscitis crimina exercentur.* » Est-ce Montaigne, est-ce Pascal qui parle? Et la question ainsi posée, dans l'état d'inachèvement où nous sont parvenues *les Pensées*, demeure en effet insoluble. Mais elle se décide, ou plutôt elle s'évanouit et ne se pose pas seulement, si nous sommes une fois convaincus du pessimisme de Pascal. Car la corruption de cette belle raison, en ce cas, est son dogme; et plus profonde est la corruption, plus éclatante en devient la nécessité de la religion que veut prouver l'apologiste. Encore une fois je signale donc et même je recommande cette étude ou cette recherche du pessimisme de Pascal. Elle n'est pas faite, elle est à faire; et cela vaudra toujours mieux que de s'obstiner comme nous faisons les uns après les autres à déranger l'ordre tel quel que Port-Royal avait mis dans les *Pensées* de Pascal, pour n'aboutir nous-mêmes qu'à y mettre un désordre inédit.

Je pousserai plus loin la hardiesse, et, à ceux qui voudront étudier Pascal et ses *Pensées*, je conseillerai de commencer par étudier la religion même. Comme l'œuvre de Bossuet, comme l'œuvre de Fénelon, comme l'œuvre de Bourdaloue, la religion remplit l'œuvre entière de Pascal; or, c'est beaucoup si nous en savons ce que le catéchisme

en enseigne; et cependant nous n'en parlons pas avec moins d'assurance et de sécurité de Fénelon et de Bourdaloue, de Bossuet et de Pascal. Il conviendrait d'en savoir davantage, et nous en comprendrions mieux le livre des *Pensées*. Si Bayle, il y a cent cinquante ans, ne nous avait pas appris que *la règle des partis* est déjà dans Arnobe, — et sous quelque forme qu'elle y soit, le rapprochement ou la constatation a sans doute son importance, — le saurions-nous aujourd'hui? Comment n'en pas douter au moins, lorsque je vois, faute d'avoir mieux connu les sources où Bossuet et Pascal ont puisé, tout ce que l'on a dit sur cette question de savoir si Bossuet avait imité *les Pensées*, ou Pascal entendu les *Sermons* de Bossuet. Bossuet n'aurait-il pas eu communication des papiers de Pascal? ont demandé les uns. Ne serait-ce pas plutôt Pascal qui aurait pris des notes aux sermons de Bossuet? ont répondu les autres. Mais ils se sont formés tous les deux à l'école de saint Augustin, et, par delà saint Augustin, dans la lecture et la méditation de l'Évangile et de l'Ancien-Testament. Quand on part du même point et que l'on passe par les mêmes chemins, est-il étonnant que l'on arrive tous les deux au même but? C'est faute encore d'avoir mieux étudié son sujet que, dans cette recherche des « sources » des *Pensées*, un récent éditeur a reconnu « quelques-uns des traits essentiels des doctrines théologiques de Pascal » dans le *Pugio fidei* d'un moine du moyen âge; « l'application des prophéties des livres saints à Jésus-Christ, » par exemple, ou encore « la théorie du péché originel! » Quoi donc? Si Raimond Martin, l'auteur du *Pugio fidei*, n'eût pas découvert, sans doute, « la théorie du péché originel, » le savant éditeur veut-il dire que Pascal n'en eût pas ouï parler? ou que le christianisme ne se fût pas avisé de l'application des « prophéties des livres saints à Jésus-Christ, » sans le secours du même Raimond Martin? Il pourra dire, je le sais bien, que, si c'était son opinion, c'est aussi celle de quelques pasteurs protestans qui lui ont uniquement reproché là-dessus de n'avoir pas examiné d'assez près ce livre et ce dominicain. Mais peut-être pensera-t-on plus généralement que, si c'est là ce qui se peut trouver de plus neuf à dire sur Pascal, on ferait aussi bien de s'en taire.

Tels sont, sauf erreur ou méprise, les principaux points de la vie et des œuvres de Pascal sur lesquels nous voudrions avoir de plus amples éclaircissemens. Il y en a d'autres, après cela, qui ne laissent pas d'avoir leur intérêt. Où donc lisais-je, tout récemment encore, une *Étude sur la syntaxe de Pascal?* Je crains bien que ce ne fût pas dans une publication française, mais dans quelque revue allemande (1). Elle

(1) *Zeitschrift fur französische Sprache und Litteratur*, t. IV, [1882], p. 95. *Bemerkungen uber die Syntax Pascals*, par A. Haase.

était d'un aspect rébarbatif, tout d'abord, cette étude, et ensuite d'une lecture ingrate; elle avait cependant son prix; et elle l'aurait surtout pour celui qui voudrait en tirer ce que peut en effet comporter un semblable sujet. On attribue communément ce mérite aux *Provinciales* d'avoir « fixé la langue, » et, dans la mesure où l'on peut « fixer les langues, » M. Désiré Nisard a montré supérieurement le sens et la portée d'un tel éloge. M. Derome y ajoute pourtant une réflexion fine : c'est que *les Provinciales* ont fixé surtout une certaine langue, et donné le modèle d'un art d'écrire qui d'ailleurs aurait pu sensiblement différer de ce qu'il est sous la plume de Pascal, sans pour cela répugner au génie de la langue. C'est une question, et il y aurait lieu de l'examiner. En effet, dans l'état d'indétermination relative où se trouvait la langue française, ou plutôt l'art d'écrire en français, au commencement du XVIIe siècle, pourquoi les lettres de Balzac, par exemple, ou celles de Voiture, n'en ont-elles pas fixé les règles générales? Mais on voit que c'est là plutôt un point de l'histoire de la langue et de l'esprit français que de celle de Pascal.

Autant en dirai-je d'une question que je croyais vidée, mais qu'il paraît que l'on discute encore : Quelle est la première édition des *Pensées?* C'est un point, si l'on veut, de l'histoire de Pascal; mais c'en est un surtout, selon comme on le prend, de l'histoire du jansénisme ou de l'histoire de la librairie. S'il y a trois éditions des *Pensées* qui ont pu passer pour la première : l'une, datée de 1669, et dont on ne connaît que très peu d'exemplaires; les deux autres, datées de 1670, et ne différant guère entre elles que par le nombre des pages, — 365 dans l'une et 334 dans l'autre; — il n'est pas douteux que l'édition en trois cent trente-quatre pages soit la dernière des trois; que l'édition de 1669 soit une édition d'essai, destinée tant à la censure qu'aux amis très particuliers de Pascal; et qu'ainsi l'édition de 1670, en trois cent soixante-cinq pages, est la bonne. Mais quel est l'intérêt de la question en ce qui regarde Pascal, puisqu'il est convenu que le seul texte de Pascal est aujourd'hui celui du manuscrit autographe, et qu'aucun éditeur, depuis Bossut, n'a cru devoir reproduire l'ordre qu'avait adopté Port-Royal? (1) C'est un peu soulever des questions pour le plaisir de les résoudre, plaisir d'érudit, s'il en fut, et d'autant plus vif qu'elles fournissent matière à plus de digressions. D'aucuns ont même prétendu que ce pourrait bien être l'objet propre de l'érudition : abuser du nom de Pascal pour nous faire lire le *Pugio fidei*, comme d'autres abusent du nom de Molière pour nous conter les histoires d'un immeuble de la rue Richelieu.

(1) Sauf pourtant M. Jouaust, dans une belle édition, précédée d'une introduction de M. de Sacy.

Il y a là des dangers que nous avons plusieurs fois signalés, mais où nous ne craignons pas de revenir encore. L'histoire d'une littérature est toujours à refaire, pour toute espèce de raisons, parce que le jugement d'une génération n'engage pas celui de la suivante, et parce le temps donne aux œuvres qu'il ne détruit pas une signification et une valeur nouvelles; mais l'histoire littéraire, lentement et par parties, se complète, s'achève et se fixe pour ne plus changer. On pourra donc toujours dire quelque chose de nouveau de Pascal, de ses *Provinciales* et de ses *Pensées;* il y suffira de les avoir lues, de les avoir soi-même revécues avec Pascal, et de le dire comme on l'aura senti. Cela vaudra ce que cela vaudra, selon l'homme et la manière dont il le dira ; ce sera toujours un droit que l'on aura ; et il sera bien difficile que cela ne vaille pas quelque chose, aussi souvent qu'on y mettra plus de sincérité que de littérature. Dans ce genre, pour tâcher de ne rien oublier de récent, je signalerai les pages curieuses que M. Renouvier, dans son deuxième *Essai de critique générale,* a données sous ce titre : *Pascal et la Théorie du vertige moral.* Mais, au contraire, il est bien évident que, sur les circonstances de la composition des *Provinciales*, ou l'effet qu'elles produisirent à leur apparition, comme aussi sur les éditions successives des *Pensées*, ou sur l'histoire des papiers de Pascal, un jour viendra où l'on aura tout dit.

Je crois précisément que ce jour est venu, qu'il approche du moins, pour *les Pensées* comme pour *les Provinciales*, et c'est ce que je me suis efforcé de montrer à l'occasion et aux dépens de M. Ricard, de M. Nourrisson et de M. Derome. La faute en est à eux sans doute, mais elle en est surtout à leur sujet. L'auteur des *Études sur la vie de Bossuet*, le respectable M. Floquet, n'était pas mieux instruit de son sujet ni d'ailleurs plus consciencieux que M. Nourrisson ; et M. Derome, assurément, s'il n'a pas plus d'érudition, a plus d'idées, quoique souvent bizarres, que l'auteur de ces huit volumes sur *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*. Cependant, si nous adressions une critique à l'ouvrage de M. Floquet, ce serait de n'avoir pas été terminé ; et pour celui de M. Desnoiresterres, combien de fois n'avons-nous pas dit l'estime que nous en faisons ? C'est que l'histoire de la vie et des œuvres de Bossuet ou de Voltaire, quand M. Floquet et M. Desnoiresterres s'y mirent, étaient encore des sujets où leurs prédécesseurs avaient laissé beaucoup ou presque tout à dire; et c'est surtout qu'aucun Victor Cousin, qu'aucun Sainte-Beuve, qu'aucun Vinet, et, — d'une autre manière qu'eux, mais non pas sans talent ni sans profit pour nous, — aucun Faugère ne s'y était appliqué. Il y a une justice ; et il ne faut pas enfin croire que tous ceux qui nous ont précédés aient rempli si médiocrement la tâche qu'ils s'étaient donnée qu'elle soit toujours à reprendre.

Que reste-t-il donc à dire de Pascal, au point de vue de l'histoire littéraire? S'il ne s'agit que d'écrire une *Introduction* à ses œuvres complètes, il suffit d'y résumer des travaux aujourd'hui classiques. Une courte biographie, où l'on n'affiche aucune prétention d être neuf, mais exacte et facile à lire; où l'on ne s'attarde point à discuter dans le détail les opinions qu'on ne partage pas, mais où tout simplement on les passe sous silence ; pas de phrases, pas de paradoxes, aucun étalage d'érudition, mais plutôt un constant et visible souci de dissimuler ce que l'on en possède; point d'allusions à Confucius, comme chez M. Derome, non plus qu'à Gérard de Nerval, qui s'étonnerait fort d'être nommé dans une biographie de l'auteur des *Pensées;* trente ou quarante pages enfin, voilà ce que doit être aujourd'hui une *Introduction* aux *Œuvres de Pascal.* Et dans l'édition qu'il nous promet, que nous attendons depuis si longtemps, des *Œuvres de Pascal*, nous ne jurerons pas, mais nous aimons à croire que c'est ainsi que M. Faugère comprendra son devoir d'éditeur. Maintenant, au lieu d'une *Introduction*, est-ce un livre que l'on veut écrire? et après un long examen de ce qu'il reste à dire sur Pascal, ne veut-on toucher qu'à ces quelques points? La meilleure manière alors sera peut-être de les traiter chacun à part, et chacun pour soi, selon les proportions d'une modeste brochure ou d'un article de *Revue.* On pourra cependant ne pas se contenter de ces études fragmentaires et vouloir en former un ensemble. En ce cas, on passera rapidement sur ce qui est connu; on ne répétera pas une fois de plus, et ordinairement pour le dire plus mal, ce qui a été dit, ce qui se trouve partout; on ne reproduira pas la fameuse tirade de Chateaubriand; on ne recommencera pas après Victor Cousin d'invectiver Nicole et le duc de Roannez; on ne fera plus, après Sainte-Beuve, la comparaison de Pascal et de Molière, des *Provinciales* et du *Tartufe;* en deux mots, on ne s'attachera qu'à ce que l'on croit apporter de vraiment nouveau, et en en mesurant le développement à l'importance réelle. C'est une formule ou un plan de composition à trouver. Mais il en faut venir là, si l'on ne veut pas que les questions s'anéantissent bientôt sous le prodigieux entassement des livres ; et qu'ainsi le plus grand écrivain devienne insensiblement la moindre préoccupation du biographe qui le prend pour victime. Je ne dis pas, d'ailleurs, en terminant, que ce plan soit facile à trouver, ni qu'il soit aisé de composer un vrai livre qui réponde à ce programme, — puisqu'après avoir essayé d'en indiquer la nature, je laisse à de plus audacieux et de plus habiles que moi le soin et l'honneur de l'écrire sur Pascal.

F. Brunetière.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

L'empire du Milieu, le royaume fleuri, a tenu pendant quelque temps une grande place dans nos pensées. Nous avions commencé par décider que les enfans de Han n'étaient pas des adversaires sérieux; ils nous ont prouvé qu'on a toujours tort de trop mépriser ses ennemis. Après une série de brillantes victoires, qui ont fait le plus grand honneur à l'infatigable courage de nos soldats et à l'habileté des chefs qui les conduisaient, nous avons commis une imprudence qui a failli tout compromettre.

Si nos renseignemens sont exacts, dès le lendemain de notre arrivée à Lang-Son, les sages insistèrent pour qu'on ne poussât pas plus loin, pour qu'on se renfermât dans les limites marquées par le traité de Tien-Tsin; ils déclaraient qu'il fallait s'abstenir de toute provocation inutile, se garder d'inquiéter la Chine par une entrée intempestive sur son territoire, que notre infériorité numérique nous obligeait à demeurer sur la défensive dans des positions où nous étions inexpugnables. Les sages n'ont pas eu gain de cause. Resté seul à Lang-Son avec la deuxième brigade, le général de Négrier court à la porte de Chine, la fait sauter, bat l'armée chinoise. Sans doute ce vaillant eut ses raisons; mais après s'être installé à Dong-Dang pour couvrir Lang-Son, il dut pousser plus loin encore et établir un autre poste avancé pour couvrir Dong-Dang. Le 23 mars, il veut se donner de l'air et il attaque de nouveau. On se heurte contre des positions très fortes. Le combat continue le 24; un

ordre du général n'est pas exécuté, et un régiment doit battre en retraite, en abandonnant ses blessés, à qui les Chinois coupent la tête devant nos hommes. Enhardis par leur succès, ils attaquent Lang-Son quatre jours plus tard; ils sont repoussés et battus, sans que la brigade soit obligée de donner tout entière. A quatre heures et demie, une balle met le général de Négrier hors de combat, et le colonel Herbinger, qui prend le commandement, ordonne la retraite immédiate sur le Delta. En vain, le commandant Servières lui représente que deux escadrons de spahis et une batterie sont en route pour le rejoindre, qu'une partie de la première brigade va être envoyée à son secours, qu'il y a des munitions à Fo-Vi et à Dong-Song, c'est-à-dire à un et à deux jours de marche. Le commandant offre même de rester seul à Lang-Son avec son bataillon. Le colonel ne veut rien écouter, il donne le signal du départ, tandis que, de leur côté, les Chinois rentraient en Chine. Comme le général de Négrier, il eut sans doute ses raisons, qu'apprécieront ceux qui sont chargés de l'entendre et de le juger.

Après tout, cette fâcheuse mésaventure n'était qu'un incident de guerre. Y a-t il jamais eu des guerres sans incidens? S'est-on jamais battu sans faire des fautes, sans les payer et sans être tenu de les réparer? Cependant Paris s'émeut, Paris s'inquiète et s'agite; un ministère est renversé. Quelques heures plus tard, on apprend que la Chine offre la paix, et nous en sommes réduits à admirer la sagesse chinoise, qui a décidé qu'il valait mieux traiter à des conditions honorables que de s'obstiner à tenter la fortune. Sans se laisser griser par un succès éphémère et fortuit, elle s'est souvenue des défaites, elle a tenu compte des dangers, elle a considéré que l'amiral Courbet était un adversaire fort incommode, et que, grâce aux mesures qu'il avait prises, le riz n'arrivait plus. Mais il faut convenir qu'il y a eu dans cette histoire un jour au moins où Pékin a été beaucoup plus raisonnable que Paris.

Tant que les Chinois nous ont fait la guerre, nous nous sommes beaucoup occupés d'eux. Nous aurions tort de croire que désormais ils n'auront plus rien à démêler avec nous, qu'il nous est permis de les oublier. Nous avons à débattre, eux et nous, les clauses et les termes d'un traité de commerce, et nos vœux accompagnent à Tien-Tsin l'intelligent sous-directeur de nos affaires étrangères, chargé de suivre cette délicate négociation. Puisse-t-il joindre la prudence cauteleuse d'un vieux mandarin à la souplesse d'esprit et à la sûreté de jugement que lui connaissent ses amis! Mais nous n'aurons pas seulement des rapports commerciaux à entretenir avec les Chinois. Par nos récentes conquêtes, nous sommes devenus leurs voisins, et il est d'une sagesse élémentaire d'apprendre à connaître ses voisins, de ne pas s'en tenir à leur sujet aux idées de convention, aux à-peu-près.

Les Chinois nous ont donné l'exemple. Depuis que la fatalité des circonstances et des événemens les ont fait entrer en rapport avec les nations chrétiennes, ils ont senti le besoin d'étudier de plus près ceux qu'ils appellent les *fankwei* ou les diables étrangers, de se familiariser avec nos idées, avec nos inventions, avec nos méthodes. Ils ont établi à Chang-Haï un office de traductions, dirigé par M. John Fryers, et cet office a déjà traduit en chinois nombre d'ouvrages techniques et de livres de science français, allemands ou anglais. Le ministre des États-Unis à Pékin écrivait, il y a quatre ans, à son gouvernement : « Je savais qu'une école de sciences et un département des traductions faisaient partie du plan général de cette institution ; mais j'étais loin de penser que les travaux de ces traducteurs fussent poussés aussi activement. Il résulte des notes de M. Fryers que le zèle des Chinois employés à ces travaux donne de grandes espérances pour l'avenir (1). »

La Chine a ses boursiers, qu'elle envoie courir le monde, compléter leurs études en Amérique, à Londres, à Paris ou à Berlin. L'un de ces boursiers, le colonel Tcheng-Ki-Tong, a été un élève fort brillant de notre école des sciences politiques, et il a prouvé, par un livre qui a fait du bruit, qu'on peut être à la fois un très bon Chinois et un Parisien très raffiné. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, nos boursiers chargés de nous enseigner la Chine? C'est un vœu qu'exprimait un de nos jeunes écrivains, revenu tout récemment des bords de la Rivière-Rouge. Il voudrait « qu'on installât à Pékin une école dans le genre de nos écoles de Rome et d'Athènes, que l'état entretînt dans la cour du Nord sept ou huit savans dont l'unique emploi serait d'étudier la civilisation du Céleste-Empire et de nous en faire connaître les résultats et les monumens (2). » Les renseignemens qu'ils pourraient nous fournir seraient également profitables et à nos politiques et à nos philosophes. La civilisation qui fleurit sur les bords du Fleuve-Jaune et du Fleuve-Bleu n'est pas seulement la plus ancienne du monde, elle est aussi l'une des plus compliquées. Un Chinois disait à un Européen : « Quoi que vous disiez de mon pays, je vous soutiendrai le contraire, et nous aurons tous les deux raison. »

« — Connaissez-vous la patrie du dragon volant et des théières de porcelaine? Tout le pays est un cabinet de raretés, environné d'une immense et interminable muraille gardée par cent mille sentinelles tartares. C'est une curieuse contrée et un curieux peuple. La nature, avec ses apparitions grêles et contournées, ses fleurs gigantesquement fantasques, ses arbres nains, ses montagnes découpées, ses fruits vo-

(1) *Le Monde chinois*, par Philippe Daryl. Paris, Hetzel, 1885, page 87.

(2) *De Paris au Tonkin*, par M. Paul Bourde, correspondant du *Temps*. Calmann Lévy, 1885.

luptueusement baroques, ses oiseaux parés et bariolés, est là-bas une caricature aussi fabuleuse que l'homme avec sa tête pointue et couronnée d'une flamme chevelue, ses révérences, ses ongles démesurés, sa vieille et intelligente gravité et sa langue enfantine composée de monosyllabes. Dans cette étrange contrée, la nature et l'homme ne peuvent se regarder sans rire; mais ils ne rient pas tout haut, ils sont tous deux trop civilisés pour cela et trop polis, et en cherchant à contenir les éclats de leur gaîté, ils font les grimaces les plus bizarres. » Ainsi parlait Henri Heine, qui ne connaissait, à vrai dire, que la Chine des paravens et des potiches. Mais un Anglais, M. Hunter, qui a passé la meilleure partie de sa vie à Canton, convient que le royaume fleuri est pour l'Européen qui l'habite le pays des étonnemens et des surprises, que les fils de Han semblent s'être appliqués à prendre en toute chose le contrepied de nos idées, de nos opinions et de nos mœurs (1). La Chine a décidé depuis des siècles, dans sa profonde sagesse, que le blanc était la couleur du deuil et le bleu celle du demi-deuil, que la chauve-souris était l'emblême du bonheur et le canard le symbole des félicités domestiques, que les pantalons ne conviennent qu'aux femmes, que les hommes doivent porter des jupes et ne jamais quitter leur éventail, que les habits n'auraient pas de poches, qu'on serrerait ses papiers dans ses bas et dans ses bottes, qu'il faut laisser les fourchettes aux barbares et se servir de bâtonnets pour pousser adroitement le morceau dans la bouche, qu'il convient d'écrire au pinceau dans des colonnes perpendiculaires et qu'un cavalier qui se respecte monte toujours à cheval du côté droit, que ce ne sont pas les ancêtres qui anoblissent leurs descendans, que ce sont les descendans qui anoblissent leurs ancêtres, que le secret de la médecine est le *yin* et le *yang* ou le principe mâle et femelle, et qu'au surplus on doit payer son médecin tant qu'on se porte bien et ne lui rien donner dès qu'on tombe malade.

Comment ne pas s'étonner, dans un pays où l'on voit partout des fleurs, sauf dans les jardins, et dont les habitans, qui semblent tenir beaucoup à la vie, n'ont pas de plus cher souci que de se munir longtemps d'avance d'un beau cercueil, dans un pays où il n'y a ni avocats, ni avoués, ni notaires et où personne ne sent le besoin d'en avoir, où les actions et les paroles sont gouvernées par une étiquette aussi rigide que compliquée, qui vous interdit sévèrement de demander à votre voisin des nouvelles de sa femme, de ses filles ou de ses sœurs, mais vous autorise à demander au premier venu quel est son âge et son nom très honorable, à quoi il répond : « Mon nom sans importance est Chung. » Il ne faudrait pourtant

(1) *Bits of old China*, by William C. Hunter. Londres, 1885.

pas croire que ces règles et ces usages aient été inventés dans le dessein avoué de chagriner nos goûts, de contrarier nos habitudes. Ceux qui les ont institués il y a quelque quatre mille ans ne songeaient guère à nous. Il est bon de savoir s'étonner; mais ce n'est que le commencement de la sagesse.

Il est à remarquer que les voyageurs qui n'ont fait que toucher barres en Chine professent d'ordinaire un suprême mépris pour l'empire du Milieu, qu'ils s'écrieraient volontiers : « Est-il bien possible d'être Chinois? » — Ils ont découvert qu'en Chine l'homme et la femme sont jaunes, que le jeune chien, le rat musqué et les nids d'hirondelles y passent pour les mets les plus délicats, pour un souverain régal, que tous les alimens y sont frits à l'huile ou bouillis à l'eau, que la cuisine y est exécrable, quoique le divin maître-queux, Low-Man-Ke, y ait écrit un Manuel du parfait cuisinier en trois cent vingt volumes. Ces mêmes voyageurs, aussi prompts que décisifs dans leurs jugemens, nous ont appris que les Chinois ont la fâcheuse habitude de se débarrasser de leurs enfans, surtout de leurs filles, par des procédés qui manquent de douceur, bien qu'à la vérité on ait quelque peine à concilier cet usage avec le prodigieux pullulement de la race, avec l'habitude qu'ont les Célestes de se marier très jeunes et de prendre des concubines pour être plus certains de laisser après eux des enfans qui honoreront leur mémoire. « Il m'est arrivé, écrivait spirituellement le colonel Tcheng-Ki-Tong, d'entendre à Paris derrière moi une vieille femme qui disait en me désignant : « Voilà un Chinois ; qui sait si ce ne sont pas mes sous qui l'ont racheté? » Elle n'avait pas, fort heureusement pour moi, son titre de propriété très en règle, sans quoi j'eusse été sans doute exposé à lui payer l'intérêt de ses sous. Toute bonne action ne doit-elle pas rapporter? » — On a tenté aussi de nous faire croire que toute Chinoise de conduite légère était livrée à la discrétion d'un éléphant, lequel, après l'avoir fait servir à ses plaisirs, l'écrasait sous son genou. Le colonel Tcheng-Ki-Tong a remarqué à ce propos que, somme toute, il y a peut-être moins d'éléphans en Chine qu'en France, qu'à peine en trouve-t-on deux ou trois dans les ménageries de Pékin. Ce seraient à ce compte des éléphans fort occupés.

En revanche, les voyageurs qui ont séjourné longtemps en Chine s'accordent presque tous à reconnaître que, si étrange qu'elle puisse nous sembler, la civilisation chinoise n'est point méprisable, qu'une fois l'étonnement passé, elle mérite d'être étudiée de près et jugée de sang-froid, que les fils de Han sont nos maîtres en agriculture, que leurs maraîchers sont incomparables, que leurs négocians sont peut-être les plus avisés du monde, que telle tête de mandarin qui nous fait rire cache des trésors d'ironique sagesse, que si le Chinois a une façon toute particulière d'entendre la vie, il joint d'habitude à ses su-

perstitions un bon sens très aiguisé, que, dans cet immense pays où les règlemens abondent, l'art de s'appartenir et de se gouverner soi-même est pratiqué souvent avec plus de succès que dans beaucoup d'autres : « Après tout, dit M. Hunter, le Chinois est un peuple heureux et content, d'une industrie exemplaire, sobre, frugal, simple dans ses goûts, aussi sensé que nous et aussi riche en ressources pour faire face aux diverses épreuves de l'existence. Si nous avions eu parmi nous à Canton quelques hommes de science, ils auraient pris plaisir à observer comment ce fluide mystérieux qui est répandu à travers tous les êtres vivans assortit ingénieusement leurs façons d'agir et de penser à l'organisation de chacun. »

Il y a presque toujours de la prévention dans les jugemens que nous portons sur les Chinois : dis-moi ce que tu penses de la Chine, et je te dirai qui tu es. Un radical anglais ou français ne peut tenir en grande estime une nation soumise à la monarchie la plus absolue, et dont le souverain, qui se nourrit de mets particuliers, réservés à son auguste estomac, exige que quiconque l'approche se prosterne sur les genoux et sur les mains en frappant la terre du front. Les amateurs de révolutions et de nouveautés ressentent une invincible antipathie pour un peuple qui, à travers les guerres civiles et la double invasion des Mongols et des Mandchoux, est toujours resté le même, a imposé à ses conquérans ses traditions et ses mœurs, et semble insulter les peuples changeans par sa désespérante immobilité. D'autre part, les positivistes, ayant appris de certains sinologues qu'il n'y a aucun mot en chinois pour nommer Dieu, veulent beaucoup de bien à une race ennemie des chimères, des vaines spéculations, et disposée à croire que la métaphysique est beaucoup moins nécessaire au bonheur que le riz.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Chine fournit matière à des controverses passionnées, que tour à tour on l'exalte ou on la ravale. Les jésuites, qui y furent vraiment fort bien reçus, ne craignaient pas d'attester « que ce peuple avait conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu, qu'il avait sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers et pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était plongée dans l'erreur et dans la corruption. » Les dominicains, qui n'aimaient pas la société de Jésus ni les gens qui la recevaient bien, déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome et soutinrent, sous la foi du serment, que les lettrés étaient à la fois des idolâtres et des athées. La Sorbonne, en 1700, traita de fausses, de scandaleuses, de téméraires, d'impies et d'hérétiques toutes les louanges qu'on pouvait donner aux Chinois, et Thomas Maillard de Tournon, envoyé à Pékin comme légat par le pape Clément XI, entreprit de démontrer à l'empereur Cam-hi que les mots

écrits par ce souverain sur ses tablettes ne signifiaient pas : Adorez le Seigneur du ciel ! — que, comme son peuple, Cam-hi n'adorait que le ciel matériel. En revanche, Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle professaient un vif enthousiasme pour une société où les guerres de religion étaient inconnues ; ils la considéraient comme le berceau et la patrie du déisme, qui l'avait comblée de ses plus précieuses bénédictions. Le Fils du ciel, le Seigneur des dix mille armées, l'homme unique, l'homme solitaire et le frère du Dragon, celui qui habite dans la salle rose, dans le palais cramoisi et dont le trône est un meuble divin, leur apparaissait comme le monarque de la terre le plus raisonnable, le plus sage et le plus poli, qui rendait l'agriculture respectable à ses sujets en labourant de ses mains impériales un petit champ, sans compter qu'il avait fondé le premier des prix de vertu. Croirons-nous qu'à la fois déistes, idolâtres et athées, les Chinois sont, selon les cas, les plus mécréans et les plus superstitieux des hommes, qu'un de ces reproches ne détruit pas l'autre ou qu'ils admettent la contradiction ainsi qu'il arrive quelquefois parmi nous ? Mais, comme le disait Voltaire, il faut être bien au fait de la langue d'un peuple et de ses mœurs pour démêler ses secrètes contradictions.

Si jamais les vœux de M. Bourde sont exaucés et que notre gouvernement envoie des jeunes gens étudier la Chine à Pékin, il faudra leur recommander de n'y porter aucune idée préconçue, d'oublier pendant quelques années notre langue, nos classifications, nos rubriques et de se faire Chinois pour comprendre les Chinois. Ils perdraient leurs peines à vouloir s'assurer si les Célestes sont matérialistes ou spiritualistes. Les Asiatiques n'ont jamais bien démêlé où finit la matière et où commence l'esprit, et nous-mêmes qui nous piquions jadis de le savoir, nous ne le savons plus depuis quelque temps. Une question plus digne d'être approfondie est d'expliquer comment il a pu se faire qu'une nation comme la Chine soit parvenue à un état de civilisation avancée, en restant fidèle aux idées religieuses et sociales des peuples primitifs. Le régime patriarcal se montre à nous à l'origine des sociétés comme appartenant en propre à des tribus voyageuses, à des peuples pasteurs vivant sous la tente, qui n'étaient que de grandes familles. Les dieux qu'ils adoraient n'avaient pas visage d'homme et ne cherchaient point à s'humaniser ; c'étaient les astres qui éclairaient leur nuit, dont ils suivaient la marche réglée et fatale à travers l'espace et dont le silence les effrayait. Ces dieux taciturnes, nomades comme eux et comme eux sans histoire, refaisant chaque jour ce qu'ils avaient fait la veille, leur commandaient de ne jamais se reposer, de considérer la vie comme un pèlerinage et de parcourir la terre sans la posséder, et ils auraient cru violer la loi de l'univers le jour où ils se seraient assis. Ils étaient les plus polythéistes des hommes ; mais

lorsqu'ils considéraient que ces astres qui les gouvernaient et qu'ils ne pouvaient compter habitaient le même ciel et semblaient tous obéir à la même loi, ils étaient tentés de leur donner un maître, et leurs yeux cherchaient au ciel l'invisible berger qui poussait devant lui son troupeau d'étoiles.

Quand l'homme se fut assis, quand la maison remplaça la tente, quand des mains audacieuses, au risque de paraître criminelles, eurent ensemencé la terre et bâti les premières cités, les dieux changèrent comme les mœurs, et le système patriarcal disparut avec la vie nomade. La Chine seule l'a conservé, en prouvant qu'il était compatible avec une civilisation très raffinée. Son architecture, comme on l'a remarqué, témoigne de ses origines et procède de la tente de peaux sous laquelle s'abritait le Touranien voyageur : « Les maisons chinoises, a dit Hope, semblent attachées à des piquets, qui plantés en terre, auraient fini par y prendre racine et par s'immobiliser. » Les hommes qui habitent ces maisons ressemblent bien peu aux pasteurs dont ils descendent, mais ils ont gardé le culte du ciel, la religion des nomades, à cela près qu'ils l'ont sécularisée et que le ciel s'est incarné dans la personne de leur souverain, qui leur sert de médiateur avec les puissances surnaturelles. Il couvre toute la terre, il contrôle l'univers entier, il a la clairvoyance des cinq grands génies. Il dispose de la pluie, du vent et des tempêtes, il dompte les élémens, il est en son pouvoir d'anéantir tout ce qu'il touche. Les ambassadeurs étrangers qui l'approchent sentent leurs genoux s'entre-choquer et fléchir sous eux ; il ne tiendrait qu'à lui de les anéantir de son regard, d'un éclair de sa prunelle. Heureusement sa bienveillance est plus large que les quatre grandes mers, sa clémence est plus haute que la voûte étoilée; joignez le Fleuve-Jaune et le Fleuve-Bleu, et leurs longueurs réunies ne vous donneront qu'une faible idée de ses compassions. Si des inondations ou des sécheresses viennent compromettre la félicité de ses sujets, il se tâte le pouls, il interroge sa conscience, il recherche avec une attention sévère par quel péché ignoré de lui il a troublé l'ordre des saisons et de la nature.

La famille chinoise, comme l'a si bien dit le colonel Tcheng-Ki-Tong, est une sorte de société civile en participation, où les biens sont d'habitude possédés en commun et dont tous les membres, solidaires les uns des autres, sont tenus de se prêter assistance. L'autorité appartient au plus âgé, qui a les fonctions d'un chef de gouvernement ; tout le monde fait ses apports, les ressources sont rassemblées dans une même caisse, et des statuts définissent les droits et les devoirs de chacun. L'entretien des vieillards, l'éducation des enfans, les secours aux nécessiteux, les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens, les donations aux filles qui se marient, tout est prévu, tout est

réglé d'avance. L'empire chinois est une société politique sans institutions; il n'en a pas d'autres que l'organisation patriarcale de la famille et les observances qui s'y rattachent, les hommages religieux rendus à la mémoire des ancêtres, les cérémonies et les pratiques destinées à perpétuer leur souvenir. Les dix-huit provinces dont se compose l'empire sont autant de royaumes séparés; mais de l'est à l'ouest et du nord au midi, on a les mêmes mœurs, on observe les mêmes rites, et la Chine est moins un peuple qu'une immense famille de 300 millions d'hommes, dont le chef suprême est le patriarche des patriarches, en même temps qu'il est le Fils du ciel.

Le royaume fleuri diffère à ce point de tout ce que nous connaissons qu'avec des lunettes troubles et un peu d'imagination on peut y voir tout ce qu'on veut. Le père Jouvency le louait d'avoir reconnu l'unité de Dieu et conservé, dans tous les temps, l'adoration de l'Être suprême, et il est certain que de toutes les religions du monde celle des Chinois est la moins mythologique. Les dominicains les accusaient d'athéisme, et il est également certain que, dans l'empire du Milieu, le dieu visible cache l'autre, éternel absent à qui on n'a jamais affaire. D'autres missionnaires les traitaient d'idolâtres, mais l'idolâtrie n'est, en Chine, qu'une branche gourmande du culte des ancêtres. On y a beaucoup d'égards pour certaines divinités subalternes, qui ne sont que des grands hommes canonisés, dont on invoque les bons offices comme nous recourons à l'intercession des saints. Avant de se purger, on brûle des herbes odorantes sur l'autel du très illustre médecin Hwa-To, qui vécut au IIe siècle de notre ère. On tient aussi en grande considération un dieu de la guerre, nommé Kwan-Foo-Tse, célèbre guerrier du temps de la dynastie des Han d'Orient, qui, blessé d'une flèche empoisonnée, s'amusait tranquillement à jouer aux échecs pendant que son chirurgien l'opérait. Hwa-To et Kwan-Foo-Tse sont assurément des saints fort recommandables et des ancêtres très étonnans; mais la seule majesté qu'on soit tenu d'adorer est celle qui réside à Pékin dans la salle rose, « l'Homme unique et solitaire, » en qui se sont incarnés l'ordre du monde, la sagesse des cieux et qui connaît les secrets des vivans et des morts.

Quant aux philosophes du XVIIIe siècle, qui vantaient la tolérance des Chinois et leur savaient gré d'avoir compris que tous les cultes se valent et qu'ils doivent tous être soufferts, pourvu que la morale soit la même, ils avaient tort d'attribuer à l'indifférence une conduite inspirée par la politique. On fait en Chine la distinction des croyances nécessaires et de celles qui ne le sont pas, on y respecte les droits de l'imagination, on y souffre que chacun résolve à sa façon les questions qui n'intéressent ni l'ordre public, ni la police et la sûreté de l'empire. Toutes les religions y ont pénétré et ont été l'objet d'une curio-

sité bienveillante, jusqu'au jour où on les soupçonnait de conspirer contre l'etat. Soyez disciple de Fo ou sectateur du taoïsme, vous serez un bon Chinois si vous êtes un bon fils, en voie de devenir un bon ancêtre, et si vous croyez fermement que l'empereur a dans les yeux quelque chose qui tue ou qui fait vivre. Sur tout autre point, le doute est permis. La Chine a ses bonzes, elle a ses sceptiques; elle a même ses spéculatifs, qui disent avec un de ses poètes : « Nous avions épuisé ce que la parole peut rendre, nous demeurions silencieux. Je regardais les fleurs immobiles comme nous, j'écoutais les oiseaux suspendus dans l'espace, et je comprenais la grande vérité. » L'auteur du *Monde chinois*, M. Daryl, pense que les meilleurs missionnaires qu'on pût envoyer en Chine seraient des positivistes, qui prêcheraient aux Célestes les doctrines d'Auguste Comte et de M. Herbert Spencer. Sans doute plus d'un mandarin leur ferait bon visage; mais en retour, ils ne pourraient se dispenser de faire quelques concessions à leurs catéchumènes. Ils devraient s'engager à élever dans leur maison un autel aux ancêtres, avec les accessoires voulus, et chaque jour, après s'être lavé les mains, ils brûleraient de l'encens et s'agenouilleraient quatre fois. Avant de partir pour un voyage, ils seraient tenus d'en avertir leurs morts, en disant : Je pars pour tel endroit. A peine revenus, ils s'empresseraient de s'informer de leur santé, et ils s'agenouilleraient encore. Le Chinois le plus sceptique a les genoux flexibles, et nous doutons que M. Spencer, qui a peu de goût pour les génuflexions, se sentît jamais chez lui sur les bords du Fleuve-Jaune.

Parmi les philosophes de tous les pays et de tous les temps, Confucius est le plus agréable aux positivistes, et M. Daryl le définit « un saint-simonien d'il y a trois mille ans. » Il faisait peu de cas de la métaphysique, il posait en principe qu'il ne faut pas scruter l'origine des choses. Il ne s'occupait, pour sa part, que des causes secondes, et il réduisait la philosophie à la morale, et la morale à la science de rendre les Chinois heureux, pacifiques et faciles à gouverner. Admirateur passionné des temps antiques, il s'appliquait à faire revivre le passé; en toute chose il préférait le vieux au neuf, et toute tradition lui était sacrée. On a dit de lui que c'était un Socrate qui n'avait pas trouvé son Platon; il aurait eu de la peine à le trouver. Socrate, ce divin ergoteur, a revendiqué le premier les franchises de l'esprit humain, le droit de libre examen et d'universelle discussion. S'il obéissait aux lois de son pays, il ne respectait que celles de sa conscience, et il jugeait ses juges. Confucius, au contraire, faisait consister la vraie philosophie dans la soumission, l'abstinence et la discipline silencieuse de l'esprit, dans l'habitude de ne rien discuter, de croire que les choses sont plus raisonnables que nous, que nous passons et qu'elles ne passent point. Il enseignait que le vrai sage respecte tout,

même l'absurde, et il est certain que l'absurde a rendu plus d'un service à l'humanité, qu'il a joué dans ses affaires un si grand rôle qu'on se demande comment il faudra s'y prendre pour se passer de lui et pour gouverner les hommes quand ils seront tous raisonnables. Mais le sort en est jeté, nous sommes résolus à tout comprendre et à n'être dupes de rien. Bien différent de nous, Confucius fondait la morale sur la modération des désirs et sur le respect, qui était selon lui la seule vertu dont l'excès ne soit jamais à craindre et qu'on puisse pratiquer sans inconvénient jusqu'à la débauche.

Grâce à Confucius, la Chine est un grand empire qui n'a jamais changé et où fleurit le respect. Ce peuple respectueux est-il un peuple heureux? Beaucoup de voyageurs l'affirment. Ce qui nous paraît le plus probable, c'est que le bonheur chinois ne ressemble à aucun autre et qu'il consiste dans une sorte de félicité familiale et domestique, tempérée par le mandarin, qui d'ordinaire est un animal pervers et malfaisant. Mais on est ingénieux, on s'arrange pour le fuir, pour l'éviter, pour n'avoir presque rien à démêler avec lui. Le régime patriarcal est une sauve-garde, une garantie pour la liberté; le mandarin n'a pas à s'occuper de vos petites affaires intimes; vous les réglez entre vous, sous le regard de vos ancêtres. La Chine est le pays des formes, ce n'est pas le pays des formalités; on s'y dérobe facilement au contrôle de l'autorité publique, et le mariage, par exemple, y est considéré comme un acte purement privé, où n'interviennent ni l'officier d'état civil ni le prêtre. L'animal pervers n'a rien à voir dans vos arrangemens domestiques, dans vos combinaisons commerciales, dans vos transactions, dans vos contrats. Au surplus, les fils de Han ont l'esprit d'association; quand le mandarin devient indiscret et tracassier, ils ont bientôt fait de se liguer pour le tenir en respect. Bref, le mandarin, c'est l'ennemi; mais on trouve moyen d'être heureux en dépit du mandarin.

Ajoutez que les vertus de Confucius ont passé dans le sang des Chinois. Accommodans, modérés dans leurs désirs, ils ont la consolation, le contentement et l'oubli faciles, et la légèreté naturelle de leur humeur vient en aide à leur philosophie. Ils ont eu des penseurs sombres et chagrins, et l'un d'eux a dit : « Nous sommes tous les déclassés de l'univers. Avons-nous besoin de nous connaître avant de nous rencontrer? » Mais la plupart de leurs poètes et quelques-uns des plus exquis sont d'aimables épicuriens, qui gazouillent comme des oiseaux. Ce qui prouve combien la mélancolie raisonnée s'accorde mal avec leur tempérament, c'est que jadis un pessimiste chinois résolut d'en finir avec la vie et que ce tragique événement a donné lieu à la fête la plus brillante et la plus joyeuse qui se célèbre dans l'empire céleste. Au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, nous raconte M. Hunter,

vivait dans la province de Tsou un fonctionnaire nommé Keuh-Yuen-Ping, homme de grand talent, mais affligé de cette funeste maladie que les Anglais appellent les diables bleus. L'ennui le consumait, il avait la vie en dégoût. Il composa une ode pour prendre congé de l'univers, s'attacha une pierre au cou et se jeta dans le fleuve Meih-lo. Ce fut dès lors une coutume de la population riveraine de visiter à des époques réglées l'endroit où cet hypocondre s'était noyé; on s'y transportait dans des barques en forme de dragon, décorées de drapeaux et de lanternes de toutes couleurs, et on adressait de douces paroles à l'âme inconsolée du défunt. L'usage de cette fête nautique s'est répandu de proche en proche parmi trois cent millions d'hommes, et chaque année, le cinquième jour de la cinquième lune, les fleuves et les canaux du grand empire sont sillonnés par d'innombrables bateaux-dragons, qui promènent le long de leurs rives des banderoles et des flammes flottant au vent, des rires, des chants, de bavardes gaîtés, qu'accompagnent le bruit cadencé des rames, des roulemens de tambour et la voix frémissante du tong. C'est ainsi qu'on célèbre l'anniversaire du jour où un pessimiste régla ses comptes avec la vie et qui en Chine se trouve être le jour fatal des échéances. Un débiteur insolvable saurait-il mieux faire que d'étourdir par des plaisirs sa confusion et sa détresse? Il y a dans le bonheur du parti-pris une part considérable de volonté; il faut s'aider, pousser à la roue. Mais les Chinois seuls sont assez philosophes pour donner des fêtes à leurs chagrins.

La Chine a toujours méprisé les *fankwei*, ces barbares de l'Occident qui ne connaissent pas la vraie vie de famille et dont la politesse lui semble grossière, la cuisine ridicule, à qui elle reproche leur humeur changeante, leurs perpétuelles tracasseries, l'éternelle inquiétude de leur esprit. Elle leur en veut surtout de l'avoir troublée dans son bonheur en lui causant beaucoup d'ennuis et, ce qui est pire que tout, en l'obligeant à pourvoir à sa défense, à se procurer des canons, à construire des arsenaux et des bâtimens de guerre. Les dépenses improductives répugnent profondément à cette nation utilitaire, amoureuse des arts de la paix. On s'est représenté quelquefois les Chinois comme un peuple qui n'avait pas le goût des entreprises et ne demandait qu'à rester chez lui. Leur histoire prouve le contraire; mais ce n'est point par les armes qu'ils agrandissent leur empire. Ils ont le génie des conquêtes pacifiques, des invasions sourdes, lentes et clandestines. Les Mandchoux leur ont donné des maîtres; avant peu, toute la Mandchourie leur appartiendra. Quand les Européens, comme le remarque M. Hunter, firent leur première apparition dans l'extrême Orient, ils trouvèrent tout l'archipel malais, de Malacca au groupe d'Amboine, peuplé de colons chinois. Planteurs ou négocians, les terres, les

mines leur appartenaient, leurs factoreries étaient prospères, leurs jonques allaient partout, et ils n'oubliaient pas Confucius. Le voyageur français Pyrard, qui visita l'Inde dans les premières années du XVIIe siècle, les vit à Goa comme à Bantam, où abordaient chaque année leurs vaisseaux chargés de cotonnades, de soieries, de porcelaines. Leurs maisons témoignaient de leur opulence; mais alors comme aujourd'hui, ils ne souffraient pas qu'on enterrât leurs morts en pays étranger, ils les renvoyaient pieusement dans le royaume fleuri, le seul qui connaisse le repos.

Dès ce temps ils avaient pris contact avec les Européens. On se rencontrait sur terre neutre et c'était tout profit. Les Espagnols apportaient à Manille l'or du Pérou et du Mexique, les Chinois le recevaient de leurs mains et l'emportaient en Chine. Tout a changé depuis que nous sommes venus les trouver chez eux et que nous avons forcé leur porte en leur disant : « Ouvrez-nous votre maison, la nôtre vous est ouverte: la libre concurrence est la loi de ce monde. » Ils finiront par le croire, et il n'est pas sûr que cette affaire tourne aussi bien que nous le pensions; il pourrait arriver que la Chine en fût le bon marchand. Les vertus prêchées par Yao et par Choun, par Wan et par Wu ne sont pas les plus brillantes et les plus fières des vertus; elles ne feront ni des Pierre l'Ermite, ni des missionnaires et des martyrs, ni des paladins et des héros de roman; mais elles sont les plus utiles dans la grande lutte pour l'existence. Un homme d'état disait que l'avenir appartient à ceux qui ont le moins de besoins, et Dieu sait que nous ne sommes pas des Chinois, que nous n'avons pas le contentement facile. Il n'est pas à craindre que la Chine devienne jamais une nation militaire; elle ne serait plus la Chine. Mais les États-Unis ont déjà reconnu que leurs ouvriers ne pouvaient lutter avec les siens. Tout porte à croire que la race jaune jouera un rôle considérable dans l'histoire économique du XXe siècle. Si avant peu les fils de Han affluaient chez nous et y devenaient incommodes, nous n'aurions pas le droit de nous en plaindre; quelque descendant de Confucius nous dirait : « Tu es allé chercher l'abeille, ne te fâche pas si elle te pique. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

On a si étrangement prodigué de nos jours les statues, les monumens et les apothéoses, on a répandu à flots tant de déclamations grossières ou puériles pour des gloires équivoques, pour de vulgaires renommées de parti qu'il y aurait de quoi dégoûter à jamais de ces vaines représentations données par les vivans aux dépens des morts. On dirait que plus les temps sont ingrats, plus on se plaît quelquefois à faire des grands hommes avec de petits personnages qui n'auront même pas une place dans l'histoire, et quand on va chercher dans le passé quelque célébrité universelle; c'est pour la rapetisser à la mesure des passions ou des intérêts du jour.

Heureusement, il faut l'avouer, il y a encore honneurs et honneurs, il y a commémorations et commémorations, et il est des momens rares où le sentiment public lui-même sait bien faire la différence entre ce qui n'est qu'une banale cérémonie imaginée par l'esprit de secte, et le juste, le légitime hommage rendu à de généreux serviteurs de la France. Certes, depuis quelques années, les occasions n'ont pas manqué : on a mis des monumens partout, on a érigé des statues à tout le monde, même à ceux qui ne méritaient pas un buste on a décrété des obsèques. C'était tout au plus un objet de curiosité pour une foule souvent indifférente qui allait là comme à un spectacle, comme à une fête populaire, sans se préoccuper beaucoup du mort qu'on ensevelissait ou du grand homme coulé en bronze qui ne représentait rien pour elle. Que s'est-il passé, au contraire, ces jours derniers, au Mans et à Paris, à l'inauguration du monument élevé au général Chanzy et aux funérailles de l'amiral Courbet, ramené dans son suaire du fond des mers

de Chine? Ici tout était certainement plus sérieux. On sentait que ce n'était pas un spectacle comme tous les autres, que si, dans la foule réunie à ces cérémonies, il y avait toujours quelque curiosité, il y avait aussi une émotion sincère, instinctive. L'éclat et le bruit n'excluaient pas un certain recueillement qu'on n'a guère vu à d'autres inaugurations, à d'autres cérémonies de ce genre. Et à quoi tient cette différence? C'est que ces deux hommes honorés d'une commémoration nationale ont été, de l'aveu de tous, de grands serviteurs publics qui ont payé de leur personne, qui n'ont jamais marchandé ni leur sang ni leurs peines, qui ont porté fièrement le drapeau devant l'ennemi, et que le sentiment populaire, si facile à égarer qu'il soit quelquefois, ne confond pas ceux qui ont dévoué leur vie à la France et ceux qui n'ont été que des hommes de parti, même quelquefois de coterie.

On aura beau faire, des soldats qui ont cent fois risqué leur vie pour leur pays, qui n'ont jamais compté avec le péril, auront toujours le respect du peuple et remueront la fibre française autrement qu'un vulgaire tribun à qui on dressera une statue sur quelque carrefour. Le général Chanzy a, depuis quelques jours, son monument, autour duquel se sont retrouvés quelques-uns de ses anciens lieutenans de la deuxième armée de la Loire, les Jauréguiberry, les Jaurès, et, à dire la vérité, on peut se demander pourquoi ce monument, qui était bien dû au vaillant soldat, a été précisément élevé au Mans. Sa vraie place était plutôt dans les lignes de Josnes, là où l'intrépide capitaine, brusquement livré à lui-même, avec une armée en déroute, arrêtait, par cinq jours de combat, l'invasion ennemie. Là le monument aurait eu sa vraie signification; il aurait représenté, sur le terrain même de la lutte, la résistance de l'héroïsme impassible devant le danger.

Ce qu'on peut avoir la pensée d'honorer, ce n'est point un victorieux dans la fatale guerre; Chanzy n'a point gagné de victoires, quoiqu'il eût mérité d'en gagner. La campagne de ce terrible temps n'a été qu'une longue et savante retraite, entrecoupée de sanglans combats, de la Loire jusque sur la Mayenne, en passant par Le Mans, où se livrait une nouvelle et dernière bataille qui n'était qu'une défaite de plus; mais ce qui l'a caractérisé dans cette campagne, ce qui était digne d'être consacré, c'est justement cette indomptable fermeté dont il donnait le premier et éclatant exemple à Josnes; c'est la vivace et inépuisable énergie du chef inaccessible au découragement et ingénieux à se créer des ressources, à se refaire une armée avec des débris, avec des conscrits, toujours prêt à recommencer, envoyant des conseils qui n'étaient pas écoutés et continuant à se battre sans récriminations inutiles, refusant jusqu'au bout de désespérer, même quand il n'y avait plus d'espérance possible. Inconnu encore à la veille de la guerre, le général que le maréchal de Mac-Mahon avait eu l'heureuse inspiration de signaler à la défense nationale se révélait, en quelques

semaines, avec cette vigoureuse trempe militaire qui l'a fait illustre. Plus que tout autre, l'amiral Jauréguiberry, qui fut, lui aussi, un des héros de l'armée de la Loire, avait le droit de fixer, comme il l'a fait, en traits sobres et virils, sans vaine emphase, le caractère de cette campagne et du chef qui y a trouvé, à défaut de la victoire, l'honneur de faire flotter au vent, jusqu'à la dernière heure, les lambeaux du drapeau déchiré de la France. Chanzy a été mêlé depuis à la politique; mais il n'en subissait pas l'influence, il n'en acceptait ni les passions ni les solidarités malfaisantes. Il était resté, avant tout, un soldat qui avait le privilège rare d'inspirer la confiance, et son plus grand honneur est d'avoir laissé cette impression que si, lui présent, il y avait eu des événemens que sa raison n'appelait pas, mais que son cœur ne craignait pas, il était fait pour conduire nos armées et peut-être pour relever la fortune de la France. Le monument du Mans est l'expression de cette pensée, qui, en vérité, n'a rien de menaçant pour la paix, on avait à peine besoin de le dire. C'est l'hommage à un soldat digne de servir de modèle, et ce qui a été fait pour l'homme disparu depuis quelques années déjà, mais toujours vivant dans la mémoire du pays, était bien dû aussi à ce mort d'hier, à ce vaillant chef d'escadre, ramené pour un instant par ses marins sous ce dôme des Invalides, où tout le monde n'entre pas.

Ces honneurs rendus presque en même temps à Chanzy et à Courbet, cette commémoration, ces funérailles, avec leur caractère sérieux et émouvant, ont le mérite de montrer que le sentiment populaire aime toujours ceux qui savent servir la France, tandis que d'autres s'agitent, briguent les candidatures ou font des programmes de révolutions. Que voit-on dans cet amiral qui est mort au loin sur son navire, commandant d'une voix déjà plus qu'à demi éteinte jusqu'à sa dernière heure? Un homme qui a fait son devoir sans doute, qui n'a fait que son devoir, si l'on veut, mais qui, en le faisant, a honoré le pays, la marine qu'il a pénétrée de son âme, l'armée de terre qu'il a un instant conduite, le drapeau qu'il a porté sous le feu. Pendant deux années, en effet, Courbet est resté, dans ces mers lointaines, chargé au premier rang de cette campagne où ce qu'il y avait de plus difficile n'était pas de combattre, où le chef avait à veiller à tout, à préparer des débarquemens, à entreprendre des opérations qu'il n'approuvait pas toujours, à renouveler ses ressources, à défendre ses équipages du découragement ou des contagions. Pas un instant on ne sent la défaillance ou l'impatience chez ce chef d'escadre qui accomplit son œuvre sans bruit, sans agitation vaine et sans hésitation. Un des traits caractéristiques en lui au contraire est la simplicité ferme et juste du commandement. Courbet avait visiblement quelques-unes des qualités supérieures de l'homme de guerre et de mer : la sûreté vigilante dans le service, la netteté du coup d'œil, l'habileté réfléchie et

précise dans la préparation d'une affaire, l'énergie de la volonté dans l'exécution, l'art d'obtenir de ses soldats tout ce qu'ils pouvaient donner. Sévère de tenue, exact et inflexible dans le maintien de la discipline, il était en même temps affable avec les hommes, attentif à leurs besoins et à leurs misères, dont il souffrait sous une apparence de calme, qu'il s'efforçait de prévenir ou d'adoucir autant qu'il le pouvait; c'est ainsi qu'il avait conquis la confiance absolue de tous ceux qui servaient avec lui et qu'il avait inspiré une sympathie mêlée d'une sérieuse estime au pays qui le suivait de loin, qui avait été touché de ses qualités autant que de ses succès.

A cette œuvre multiple et laborieuse dont il est resté chargé pendant deux ans dans les mers de Chine, Courbet s'était épuisé, et sa fin même a pris une sorte de caractère pathétique. La mort est venue pour lui au moment où il touchait au terme de sa rude campagne, où venait d'être signée une paix à laquelle il pouvait se flatter d'avoir contribué. N'exagérons rien, même sur une tombe, n'imitons pas ceux qui prodiguent à tout propos, à l'inauguration de leurs monumens périssables, les mots de génie et de gloire. L'amiral Courbet avait grandement mérité la sérieuse considération dont son nom reste entouré. Depuis la mort de Chanzy, c'est le soldat auquel l'opinion s'est le plus attachée, et s'il y a vraiment quelque chose à regretter, c'est que la politique, la mortelle politique, s'obstine encore à l'appeler à son secours en tirant des archives secrètes de ses amis toutes ces lettres avec lesquelles on n'en a jamais fini. Qu'en peut-on conclure? L'amiral Courbet jugeait sévèrement,— pas plus sévèrement que l'opinion française elle-même,— la politique suivie au Tonkin, et il l'écrivait. C'est connu; mais il n'aurait pas été ce qu'il était s'il eût laissé percer ses amertumes dans le service. Les ordres qu'il recevait, il les avait souvent combattus d'avance; il les exécutait sans murmure, ponctuellement, habilement, dès qu'il les avait reçus, comme s'il les eût approuvés. Libre dans ses lettres intimes, il ne s'affranchissait pas lui-même d'une discipline qu'il exigeait des autres. Il faisait son devoir comme Chanzy faisait son devoir quand il voyait ses conseils méconnus, et ce n'est pas la peine de traîner ces ombres généreuses dans l'arène électorale. Laissons donc ces vaillans soldats, qui appartiennent à la France, laissons-les à leur rôle, à leur mission de patriotisme, sans les exposer aux représailles des partis, sans jeter leur nom dans une campagne d'élections qui a son importance sans doute, puisque la destinée du pays est en jeu, mais où s'agitent toutes les médiocrités et les ambitions vulgaires.

Elle est engagée, en effet, plus que jamais engagée, cette campagne électorale qui va décider pour quelques années de la direction politique de la France, et il n'y a plus qu'à en suivre les incidens, les péripéties qui vont se succéder. De toutes parts maintenant la lutte commence à s'animer entre conservateurs et républicains, entre op-

portunistes et radicaux. Les comités s'organisent, passent la revue des candidatures, préparent leurs listes qui ne sont pas toujours faciles à composer, et sont à la recherche d'un programme. Les réunions se succèdent sur tous les points du territoire et les discours, les manifestes se multiplient. Le grand électeur de l'opportunisme, M. Jules Ferry, qui a déjà évangélisé Lyon, a renouvelé plus librement l'apologie de sa politique à Épinal, et il est aujourd'hui à Bordeaux. M. le ministre de l'intérieur, tout en prétendant que ce n'était pas le moment de s'occuper d'élections, n'a pas laissé d'en parler l'autre jour au Mans, — en complimentant la république d'avoir donné à la France les institutions libres et la préparation militaire! M. le ministre de l'instruction publique, qui n'est pas le moins avisé des membres du gouvernement, a fait tout récemment, lui aussi, son discours et presque un programme à l'inauguration d'un hôtel de ville à Hallencourt, dans la Somme. M. Clémenceau, qui a été brusquement interrompu dans ses pérégrinations par la maladie, ne tardera pas sans doute à reprendre le cours de ses voyages, et en attendant il envoie ses lieutenans en province. En un mot, le mouvement est engagé, les camps se dessinent, les alliances se forment ou les dissentimens se prononcent. Il y a seulement un fait assez sensible jusque dans la confusion, c'est qu'on est à peine au début, on est encore à plus d'un mois des élections, et il y a déjà dans tout ce mouvement une certaine monotonie fatigante. Tous ces discours se répètent avec une déplorable vulgarité. M. Jules Ferry est peu varié avec ses infatuations et ses vaniteuses apologies, avec ses déclarations qui ne trompent personne sur les succès de sa politique, sur la prospérité des finances, sur la fin de la guerre du Tonkin, — « la plus légitime et la plus nationale de toutes les expéditions! » M. Clémenceau lui-même n'est rien moins que nouveau dans ses causticités ou dans ses virulences. Tous ces orateurs en voyage manquent d'ampleur et de souffle. Ces programmes qui ont quelquefois l'air d'être contraires reproduisent, à quelques nuances près, les mêmes banalités qui ont traîné partout.

Ce qu'il y a de particulier et de surprenant, c'est qu'en traçant ces programmes des élections et de la prochaine législature, on prétend s'inspirer de l'opinion, exprimer les vœux du pays. Et, en réalité, le pays ne dit rien de tout ce qu'on lui fait dire. Le pays a sans doute l'instinct que, depuis assez longtemps, sa situation n'est pas des meilleures, que ses intérêts souffrent, que tout est incertain et précaire, qu'il y a de toute nécessité, selon le mot récent de M. le ministre de l'instruction publique à Hallencourt, « quelque chose à changer dans la direction qui a été suivie jusqu'ici. » Il le sent; mais certainement il ne croit à aucun des remèdes qu'on suppose réclamés par lui; ni à la suppression du sénat, à l'élection des juges, à la séparation de l'église et de l'état des radicaux, ni aux guerres religieuses détournées, aux

expéditions lointaines, aux profusions de dépenses érigées en système des opportunistes. Ceux qui se font de ces programmes, qu'on prend trop souvent au sérieux, ce sont ces politiques de comités ou de clubs, qui, sous prétexte d'interpréter l'opinion, imposent tout simplement leurs fantaisies. Le pays, plus modeste, ne demanderait volontiers, si c'était possible, qu'à être plus ménagé dans ses intérêts, dans ses croyances, dans sa sécurité, à ne point être l'éternelle dupe de ceux qui ont la prétention de parler pour lui. On sent bien quelquefois cette lassitude universelle qui ressemble à un avertissement. Les républicains des Vosges avouaient récemment eux-mêmes qu'un pays comme le nôtre, qui vit de paix, de travail et de bon sens, « préférera toujours les améliorations pratiques aux promesses chimériques, aux réformes creuses et retentissantes, à la politique agitée et impuissante. » Fort bien! mais alors que signifient ces programmes où on laisse s'introduire, sous des formes plus ou moins déguisées, les réformes chimériques, les menaces d'agitations stériles? C'est un perpétuel subterfuge. On promet au pays des améliorations pratiques et on se réserve de traiter avec les radicaux de bonne volonté, de leur ménager une place dans la majorité, de leur livrer tour à tour un peu de magistrature, un peu de concordat, un peu des institutions militaires. C'est tout l'opportunisme, et s'il se trouve des dissidens, des indépendans qui osent rompre avec l'équivoque, dire la vérité, opposer programme à programme, on les excommunie, on les appelle, — c'est la dernière injure, — réactionnaires, cléricaux ou orléanistes! C'est ce qui vient d'arriver à M. Henri Germain à propos d'une circulaire qu'il a adressée à ses électeurs de l'Ain. M. Germain a osé déclarer qu'on abuse la France depuis quelques années, qu'on ne gouverne pas une grande nation en engageant sa politique extérieure dans toutes les aventures, en accumulant les déficits dans ses finances, en troublant sa paix religieuse. Il a parlé ainsi, il a été exclu de la république comme un ennemi des institutions; et cependant, s'il est un fait vrai, qui reste la moralité des élections prochaines, c'est que la république ne peut vivre qu'en échappant aux influences qui la compromettent, en retrouvant une direction nouvelle, un gouvernement de patriotisme prévoyant, d'ordre financier, de sincérité, d'équité libérale.

La France est donc tout entière ou à peu près à ses élections qui décideront bien ou mal de la direction de sa politique et de son avenir prochain. L'Angleterre n'en est pas tout à fait là, elle y arrivera bientôt à son tour elle ne tardera pas à entrer, elle aussi, dans l'agitation électorale. Pour le moment l'Angleterre est officiellement au repos.

Le parlement s'est séparé il y a quelques jours à peine après avoir entendu un discours de la reine qui ne dit rien de nouveau ni rien de particulièrement décisif. Le ministère conservateur qui a pris récemment les affaires reste maître du pouvoir : il règne et il gouverne. Il

attend la fin de la mission qu'il a confiée à sir Henry Drummond Wolff pour aller régler, s'il le peut, à Constantinople et au Caire, la question du Soudan et de l'Égypte; il négocie discrètement, avec la Russie sur la délimitation de l'Afghanistan, et on peut bien penser que le nouveau ministère ne négligera rien pour pouvoir se présenter aux élections prochaines avec une solution des difficultés que les libéraux lui ont léguées, qui, depuis quelques mois, ont passionné l'Angleterre. Quelle sera la solution de ces difficultés d'Égypte et d'Afghanistan? Le chef du cabinet ne l'a pas dit; il ne s'est expliqué ni devant le parlement avant sa séparation, ni au banquet traditionnel de Mansion-House, qui a coïncidé avec la fin de la session. Il a laissé beaucoup espérer sans rien promettre. Ce qu'il y a de plus curieux et de plus caractéristique dans le discours de lord Salisbury à Mansion-House, c'est ce sentiment de libre et supérieure équité que les partis anglais savent toujours garder entre eux, et dont le premier ministre a donné un exemple de plus en reconnaissant la parfaite loyauté de M. Gladstone à l'égard du cabinet dans les derniers jours de la session; c'est aussi le ton dégagé avec lequel lord Salisbury s'est défendu contre ceux de ses amis qui lui reprochaient de n'avoir point répudié tout ce qu'avait fait l'ancien cabinet, de n'avoir pas renoué les traditions de lord Beaconsfield. Le ministère conservateur n'entend pas se départir de la politique de conciliation ou de concession suivie par les libéraux dans la question de l'Afghanistan, dans les négociations engagées avec la Russie. On bataillera plus ou moins, diplomatiquement s'entend, pour Zulficar, mais tout s'arrangera, et si lord Salisbury a pu récemment quitter Londres pour venir en villégiature à Dieppe où il va passer quelques semaines, c'est qu'il sait déjà à peu près à quoi s'en tenir, c'est qu'il ne voit évidemment rien de grave à propos de l'Afghanistan ou de l'Égypte.

Est-ce à dire qu'à défaut d'une question afghane, qui aurait pu être sérieuse, il ne reste plus rien pour occuper ou animer ces vacances d'automne? Il y a tout au moins les visites impériales, une de ces entrevues de têtes couronnées qui ont si souvent piqué la curiosité de l'Europe, et il y a eu aussi pour un moment, pas plus tard que ces jours derniers, une alerte assez imprévue dans les rapports de l'Allemagne avec l'Espagne. Nous n'avons pas eu pour cette année, il est vrai, le spectacle d'une rencontre des trois souverains du Nord; à la représentation récente on n'a vu paraître ni l'empereur Guillaume ni M. de Bismarck. Il n'y a eu que deux empereurs, les souverains de Russie et d'Autriche en présence; mais rien n'a été négligé visiblement pour donner de l'éclat à cette entrevue restreinte qui a eu lieu à Kremsier, dans le vieux palais des évêques d'Olmutz, où toutes les somptuosités de la cour de Vienne ont été déployées pour la circonstance. L'empereur Alexandre III est arrivé à Kremsier avec la tsarine, quel-

ques-uns des grands-ducs et une suite des plus brillantes. L'empereur François-Joseph est allé, avec l'impératrice Élisabeth, avec le prince héritier et quelques-uns des archiducs, à la rencontre de la famille impériale de Russie. M. de Giers, qui était à Franzensbad, s'est rendu de son côté auprès de son souverain à Kremsier, où il s'est rencontré avec M. le comte de Kalnoki. Pendant deux jours les banquets, les réceptions, les chasses, les représentations de gala se sont succédé sans interruption ! Aux fêtes se sont mêlées les conférences des ministres, et tout semble s'être passé aussi cordialement que possible entre les diplomates comme entre les deux familles impériales. En deux jours on a eu le temps de suffire à tout, à l'agrément, et aux affaires sérieuses ; puis on s'est quitté, racontent les historiographes, en se promettant de se revoir : c'était bien le moins ! Reste à savoir ce qui survit à ces représentations brillantes données de temps à autre à l'Europe.

Ces entrevues qui sont devenues fort à la mode, qui se sont renouvelées bien des fois depuis des années, n'ont pas toujours eu, sans doute, le privilège de détourner ou de suspendre le cours des événemens qui, le plus souvent, sont le résultat de la force des choses ; elles ne laissent pas néanmoins d'avoir leur importance ; elles sont dans tous les cas le gage visible de la bonne volonté des chefs de puissans états séparés par bien des intérêts. Cette récente entrevue de Kremsier, succédant à tant d'autres, n'est point uniquement, on peut le croire, un acte de courtoisie, une visite rendue par le tsar à l'empereur François-Joseph ; elle est l'expression calculée et préméditée d'une politique. Elle atteste, elle doit attester, de la part des deux gouvernemens, l'intention de maintenir la paix dans les Balkans, de décourager les agitations, de ne pas laisser se réveiller cette question d'Orient sur laquelle la Russie et l'Autriche sont éternellement en conflit. Elle est comme une continuation ou un appendice de cette autre entrevue qui réunissait, l'an dernier, les trois empereurs à Skierniewice, qui semblait avoir pour objet d'établir entre Berlin, Vienne et Pétersbourg, une entente sur certains points de politique intérieure autant que sur la politique extérieure. L'empereur Guillaume n'était pas cette fois de la réunion des souverains, disions-nous ; il a été retenu par son grand âge qui ne lui permet plus ces excursions, et par suite son chancelier, le plus puissant de tous, ne s'est pas trouvé non plus dans la petite ville de Moravie où le tsar a reçu l'hospitalité autrichienne ; mais il est bien clair que, si le chef de l'empire allemand manquait de sa personne à la fête, il était présent par l'esprit, par l'influence, par l'autorité. On ne s'est pas réuni à son insu et sans qu'il ait mis son visa au programme de l'entrevue. Peu auparavant, les souverains autrichiens étaient allés visiter le vieil empereur Guillaume à Gastein, et c'était déjà comme un prélude de la visite de Kremsier. Le chef de la diplo-

matie autrichienne, le comte de Kalnoky s'était, de son côté, rendu à Varzin, auprès du chancelier allemand, et dans les conversations prolongées de Varzin on n'avait pas sans doute parlé uniquement des relations douanières des deux empires. Tout était entendu d'avance, et rien n'a été fait à Kremsier qui n'ait été tout d'abord accepté, probablement conseillé ou inspiré par ce terrible solitaire de Varzin, qui, du fond de sa retraite, conduit les affaires du monde. Par cette entrevue de Kremsier où il n'était pas, mais où il a été présent quoique invisible, M. de Bismarck n'a fait évidemment que continuer ce qu'il a commencé, ce qu'il poursuit depuis bien des années pour la sûreté, pour la consolidation de l'empire allemand par la paix continentale. Il se crée des défenses et il les maintient de son mieux avec sa dextérité puissante.

M. de Bismarck a-t-il eu dès l'abord la volonté, la préméditation de reconstituer ce qui s'est appelé autrefois et pendant longtemps la triple alliance du Nord? Il n'a peut-être pas de ces fantaisies archéologiques, et dans tous les cas, il est homme à ne prendre du passé que ce qui lui convient, à accommoder les vieilles traditions aux temps nouveaux. Il a manœuvré selon les circonstances, variant ses combinaisons et ses expédiens, se portant partout où il croyait voir un péril. Il a commencé par se rattacher étroitement l'Autriche, qui avait à oublier de cuisantes blessures, qui s'est trouvée intéressée à les oublier; plus tard, il a jugé utile de rallier la Russie pour laquelle il s'était refroidi pendant quelques années après avoir trouvé en elle un moment une auxiliaire singulièrement précieuse. Il a su saisir les occasions, et il a fini, non sans peine, non sans avoir traversé bien des phases et sans avoir eu à concilier bien des intérêts contraires, par créer au centre de l'Europe cette fédération des trois empires dont la masse lui garantit la paix du continent dont il a besoin. Pour lui, c'est l'essentiel, le point capital de sa politique, tout le reste ne compte qu'à demi. Maître du centre du continent, il se croit libre de poursuivre sur toutes les mers ses nouveaux desseins de politique coloniale pour l'empire allemand, et n'attache visiblement qu'une importance secondaire ou très relative à ses rapports avec les autres pays, dont il se sert tour à tour, selon ses intérêts du moment et selon les occasions. Il se sert de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Turquie, de l'Espagne, sauf à les délaisser alternativement quand il n'en a plus besoin, et on peut dire vraiment que, dans sa superbe impartialité, il ne ménage personne. Il traite tout le monde également, avec un parfait sans-façon. Il n'a pas eu de peine à capter les Italiens, et il ne leur a sûrement pas ménagé les déboires. Il a été quelquefois bien avec l'Angleterre, et il était récemment encore en querelle avec elle au sujet de Zanzibar conquis à son protectorat; il lui rendra peut-être ses bonnes grâces si lord Salisbury, qui y paraît d'ailleurs assez disposé, veut bien les

payer ; il attendra sûrement dans tous les cas les élections pour savoir quelle attitude il doit prendre avec les Anglais. Il s'est cru un moment intéressé à aider la France dans des entreprises ruineuses, et il n'a pas tardé à lui faire sentir l'aiguillon, en lui rappelant par ses journaux, au cas où elle serait tentée de l'oublier, que rien n'est changé. Aujourd'hui c'est l'Espagne qu'il froisse et qu'il irrite dans le sentiment de ses intérêts, dans son orgueil, en mettant la main sur ses possessions lointaines. M. de Bismarck, dans l'ardeur de ses ambitions coloniales, ne craint pas de se faire de ces querelles qui ne l'inquiètent guère, tant qu'il a son alliance centrale, l'alliance de Gastein, de Skierniewice et de Kremsier, — qui sont cependant quelquefois imprudentes, ne fût-ce que parce qu'elles accoutument tout le monde à se défier de cette prépotence aussi lourde que peu scrupuleuse.

Qui se serait douté que les Espagnols auraient bientôt leur tour dans cette chasse aux colonies, qu'on se réveillerait si vite au-delà des Pyrénées de ce rêve d'une alliance possible entre l'Espagne et l'Allemagne? Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il n'y a que quelques mois, le chancelier de l'empereur Guillaume réunissait lui-même un congrès à Berlin, tout exprès pour créer un code international applicable aux conquêtes coloniales, pour tracer les conditions et les règles de la prise de possession des îles, des continens inoccupés, et presque aussitôt, il a eu tout l'air d'oublier son propre code ; par ses agens qui courent les mers, il a étendu la main de l'Allemagne sur quelques îles de l'océan oriental, non loin des Philippines, dans le petit archipel des Carolines. Les Allemands croyaient sans doute trouver la place vide, et M. de Bismarck se préparait à invoquer la maxime tutélaire du *Beati possidentes*. Malheureusement la place n'était pas vide. Les Espagnols ont des droits ou des prétentions traditionnelles sur les Carolines, auxquelles ils ont donné leur nom, qu'ils considèrent comme leur domaine. L'Espagne fait remonter ses droits au XVIe siècle ; qu'elle ne les ait pas toujours exercés d'une manière bien effective, elle ne les revendique pas moins énergiquement, et elle prétend ne pas les céder. Elle se défiait évidemment, puisqu'il y a quelque temps elle avait inscrit dans son budget une certaine somme pour l'occupation des Carolines, pour le traitement d'un gouverneur militaire, et elle avait même décidé l'envoi d'un bâtiment de guerre avec quelques troupes; les agens de l'Allemagne l'ont devancée, — et voilà la guerre allumée! Il ne s'agit, bien entendu, pour le moment, que d'une guerre de polémiques, de discours et de manifestations populaires. Le fait est que l'invasion des Carolines a provoqué au-delà des Pyrénées, à Madrid et dans les provinces, une véritable explosion de fierté nationale. Elle a été ressentie comme une injure par tous les partis, qui se sont rencontrés dans un même sentiment de patriotisme offensé. Des généraux ont renvoyé à Berlin les décorations qu'ils avaient reçues l'an

dernier, à l'époque du voyage du roi Alphonse en Allemagne, et de la visite du prince impérial Frédéric-Guillaume à Madrid. Des négocians ont juré, au cas où il ne serait pas fait droit aux griefs de l'Espagne, de ne plus recevoir de marchandises allemandes. Des manifestations populaires ont menacé la légation et les consulats impériaux à Madrid et dans quelques autres villes. Il en est résulté, on le comprend, un embarras aussi grave qu'imprévu pour le ministère du roi Alphonse, qui, sans vouloir se laisser entraîner à des démarches imprudentes ou prématurées, ne pouvait rompre avec le sentiment national et n'a pu se dispenser de s'y associer dans une certaine mesure par ses protestations.

Évidemment M. de Bismarck ne se doutait pas de l'effet qu'il allait produire par le nouvel exploit de sa politique coloniale, par la prise de possession précipitée de ces quelques îlots d'un lointain archipel; et il faut lui rendre cette justice que, par le sang-froid avec lequel il a pris l'effervescence castillane, il a su éviter d'aggraver une situation délicate. Il n'a rien fait pour exciter les passions espagnoles déjà suffisamment enflammées ni pour ajouter aux embarras du ministère de M. Canovas del Castillo. On ne voit point, il est vrai, qu'il ait jusqu'ici rien rétracté de ce que ses agens ont fait aux Carolines ; mais, en jouant la surprise, il s'est empressé de désavouer toute intention de méconnaître les droits ou les intérêts de l'Espagne. Il s'est étudié à ménager dans son langage la fierté espagnole, et si la question n'en est pas plus avancée, elle se trouve du moins replacée dans les conditions où se traitent toutes les questions diplomatiques. Il n'en résultera, c'est plus que probable, ni guerre ni rupture déclarée. On négociera, on transigera, ce sera peut-être le mieux ; mais on aura beau faire, le coup est porté. Les Espagnols n'oublieront pas de sitôt et on peut dès ce moment se demander ce qui reste de tous ces projets, de ces mirages de l'année dernière, lorsque le roi Alphonse allait en Allemagne, lorsque le prince impérial d'Allemagne allait avec quelque ostentation à Madrid. Les Espagnols abusés ou légers, qui rêvaient déjà pour leur pays une puissante alliance, peut-être un peu contre la France, se trompaient aussi bien que les Français qui s'irritaient de voir le roi Alphonse aller au camp de l'empereur Guillaume. Ceux qui réfléchissent, qui connaissent le pays, voyaient tout cela avec plus de calme parce qu'ils savaient qu'il n'y avait qu'à laisser aller les choses, que toute cette fantasmagorie disparaîtrait à la première occasion. La désillusion est venue, et la seule moralité de cet incident, c'est que pour une nation comme l'Espagne, il n'y a de vraies alliances que celles qui répondent à sa position, à ses traditions, à ses intérêts permanens, celles qui se font toutes seules, qui existent indépendamment de toutes les formes de gouvernement. Le ministère de M. Canovas del Castillo est d'autant mieux placé pour redresser la politique exté-

rieure de son pays qu'il n'a rien fait pour engager la nation espagnole dans la voie des alliances lointaines, artificielles et onéreuses ; c'est l'œuvre d'un autre ministère. Il n'a, quant à lui, qu'à saisir l'occasion de rendre l'Espagne à sa liberté, de la laisser à ses goûts et ses instincts.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Les transactions n'ont repris aucune activité sur notre marché pendant la seconde quinzaine du mois d'août. Cependant la persistance du bon marché de l'argent, les prix infimes auxquels se sont tenus les reports à la dernière liquidation des valeurs, l'annonce d'une solution satisfaisante donnée, provisoirement au moins, au conflit anglo-russe, les interprétations favorables dont l'entrevue du tsar et de l'empereur d'Autriche a été l'objet dans la presse européenne, tout cet ensemble de faits a déterminé, en dépit du marasme général des affaires et de la dispersion, habituelle en août, de la clientèle des diverses Bourses, une certaine amélioration de cours sur les fonds publics, tant étrangers que français.

Les consolidés notamment ont dépassé le pair, s'élevant de 99 15/16 à 101 5/16. Le Stock-Exchange s'est montré très satisfait des dernières propositions de la Russié relativement à la difficulté, depuis si longtemps pendante, de la passe de Zulficar. Il ne s'est nullement ému, d'autre part, de certains bruits d'après lesquels la rencontre des deux souverains d'Autriche et de Russie aurait eu des résultats assez menaçans pour l'Angleterre, s'il était vrai que la cour de Saint-Pétersbourg eût obtenu de celle de Vienne la garantie de la neutralité de la Turquie dans le cas d'une guerre anglo-russe en Asie. Enfin, quel que soit réellement l'objet de la mission de sir Drummond Wolff à Constantinople, on paraît convaincu, dans les cercles officiels de Londres, que cette mission portera d'heureux fruits, aussi bien au point de vue du règlement des affaires d'Égypte qu'à celui du resserrement des relations amicales entre la Porte-Ottomane et la Grande-Bretagne.

Que M. de Giers et M. de Kalnoky aient agité ou non, dans leurs entretiens à Kremsier, la question de la neutralité de la Turquie et de la nécessité d'empêcher la conclusion d'un accord séparé entre la Porte et l'Angleterre, l'entrevue des deux empereurs, en confirmant les garanties qu'avait données déjà l'an dernier l'entrevue de Skierniewice, au point de vue du maintien de la paix, a contribué à raffermir les fonds publics à Vienne et à Berlin. Les rentes russes et hongroises ont assez vivement progressé et il en a été de même pour l'Italien, qui, de 94.55, a été porté jusqu'à 95.35, niveau où ce fonds a pu se maintenir depuis.

Les valeurs ottomanes, à la faveur de cette amélioration générale, ont été l'objet d'un mouvement spécial de reprise, énergiquement mené à Paris par un petit groupe de spéculateurs, et secondé par des achats suivis au Stock-Exchange. Le Turc consolidé a pu dépasser un moment 17 francs et n'a reperdu ensuite que quelques centimes, restant à 16 fr. 95. La Banque ottomane, de 530 s'est élevée à 545, et finit à 542. En dehors des considérations se rattachant aux avantages qui peuvent résulter, pour la situation économique et financière en Turquie, du succès éventuel de la mission de sir Drummond Wolff, on attribue le regain de faveur dont ont bénéficié les valeurs ottomanes, d'une part, au prochain détachement d'un coupon trimestriel sur la Dette consolidée, de l'autre, à la progression très marquée des recettes de la Régie des tabacs, recettes qui servent, on le sait, de gage aux obligations privilégiées, et constituent en outre un des principaux élémens de la confiance que les porteurs de titres peuvent mettre en une élévation éventuelle du revenu de la Dette consolidée.

L'Unifiée n'a pas subi l'impulsion donnée aux autres fonds publics. Bien que le paiement des indemnités d'Alexandrie ait été effectué, on n'a pas encore constaté que la mise en circulation, par cette voie, de sommes fort importantes, ait provoqué, soit en Égypte même, soit ici ou à Londres, un surcroît de demandes en titres de la Dette ordinaire. La fermeté de cette valeur, cependant, ne s'est pas démentie; on peut signaler même une légère avance de 3 francs, à 333.

L'Extérieure 4 pour 100, que les ventes effectuées sous l'influence des progrès effrayans de l'épidémie cholérique en Espagne avaient, au commencement du mois, fait baisser à près de 57 francs, a été relevée jusqu'à 58 par les rachats du découvert, et aurait même dépassé ce prix, si l'incident des îles Carolines n'était venu enrayer ce mouvement. Le ton conciliant et courtois de la réponse de l'Allemagne aux réclamations du cabinet de Madrid a calmé un peu l'effervescence. La difficulté, cependant, n'est nullement résolue, et les négociations engagées dureront sans doute fort longtemps. L'Extérieure a fléchi de nouveau à 57 3/4, et les Chemins de la Péninsule, Saragosse et Nord de l'Espagne, après avoir repris assez vivement sur les bas cours cotés au moment où l'on redoutait les progrès de l'épi-

démie, ont reperdu une partie de cette avance. Il n'y a plus à douter d'une diminution sensible du dividende sur le Saragosse pour 1885, et le Nord de l'Espagne aura peut-être quelque peine à maintenir sa répartition pour cet exercice au même niveau que pour 1884.

L'incident hispano-allemand a également arrêté nos fonds français au cours de la reprise qui semblait se dessiner. Les demandes de l'épargne au comptant étant suivies et assez importantes (notamment en 3 pour 100 perpétuel et en amortissable), les cours s'élevaient peu à peu sur ces deux fonds : l'un atteignant 81.20; l'autre, 82.90. A la nouvelle de la grande manifestation patriotique des Madrilènes, des offres ont ramené le 3 pour 100 à 81 francs. Quelques centimes ont été regagnés depuis, et de faibles oscillations se sont produites autour de 81.10 dans l'attente des résultats de la réponse des primes. Le 4 1/2, presque complètement immobile, se retrouve à 108.96, comme il y a quinze jours. L'influence exercée par l'approche des élections générales ne s'est accusée jusqu'ici que dans le ralentissement croissant des affaires et dans le sentiment que, jusqu'à ce que le verdict du suffrage universel ait été prononcé, les circonstances commandent impérieusement une attitude de grande réserve. On estime que la liquidation prochaine s'effectuera aussi heureusement que celle de fin juillet, sans modification sensible dans les taux des reports, si peu onéreux pour les acheteurs et si peu avantageux pour les capitalistes restés fidèles à ce genre d'emploi de leurs ressources disponibles.

La Banque de France défend assez péniblement son prix de 5,000 fr. La stagnation commerciale s'accuse dans la diminution continuelle du portefeuille et dans l'amoindrissement parallèle du chapitre des profits et pertes. Les actionnaires doivent s'attendre à un dividende plus faible pour le second semestre de 1885 que pour le semestre correspondant de 1884.

Le Crédit foncier est très ferme à 1,315, et son compte de bénéfices est jusqu'ici plus élevé pour 1885 que pour 1884. Mais il ne s'agit pas là d'un établissement de crédit qui doit trouver exclusivement dans les affaires de l'année courante l'intégralité de son dividende annuel. Les affaires anciennes du Crédit foncier lui assurent seules un dividende de 60 francs par action. Il peut donc ne demander aux affaires nouvelles de l'année que le contingent nécessaire pour compenser les extinctions normales et les remboursemens éventuels; le reste sert, s'il y a lieu, à grossir encore le dividende. Nous avons fait remarquer, il y a quinze jours, que le Crédit foncier allait trouver un nouveau champ d'opérations et, par conséquent, une nouvelle source de bénéfices dans les prêts aux départemens et aux communes pour les constructions de maisons d'écoles.

La Banque de Paris ne s'est pas encore relevée de la dépréciation subie récemment; elle se tient sans affaires aux environs de 660. Les

porteurs craignent que le dividende ne puisse être maintenu pour 1885 même au niveau, déjà réduit, de celui de 1884.

Le Comptoir d'escompte, dont les opérations suivent un courant constamment régulier, échappe par la nature même de ces opérations, au moins en partie, à l'influence de la stagnation générale des affaires. L'excellent classement de ses titres et la fixité presque absolue du dividende maintiennent aisément un cours peu éloigné de 1,000 fr.

Nous passons ensuite aux sociétés qui ne peuvent obtenir de bénéfices que de l'emploi plus ou moins fructueux des fonds que leur confie leur clientèle de déposans. Les reports ne donnent plus de déficits, les affaires nouvelles font défaut. Les émissions restent encore la meilleure source de profit, et presque toutes ont réussi admirablement; mais les opérations de ce genre ont été rares et ne pouvaient, par leur nature, laisser qu'une marge bénéficiaire peu importante pour les établissemens de crédit qui s'y étaient intéressés. Les prévisions pour les dividendes de 1885 sont peu favorables. Nul, dans le public, ne se soucie, en achetant des actions de banques, de courir des aléas fâcheux, que ne compense aucune éventualité favorable.

La Société générale reste donc tout à fait délaissée à 455. Il en est de même du Crédit lyonnais à 540, de la Banque d'escompte à 447, de la Banque franco-égyptienne à 471.

Les sociétés immobilières sont bien plus faibles encore : la Foncière lyonnaise à 315, les Immeubles à 375, la Rente foncière à 137. Le Crédit mobilier peut être compris dans le même groupe, puisque son portefeuille est composé en majeure partie d'actions de la nouvelle Société immobilière de Marseille. Il végète à 225 francs.

Parmi les établissemens de crédit étrangers, la Banque ottomane seule donne lieu à quelques affaires. Nous en avons parlé plus haut. La Banque des pays Autrichiens est immobile à 450, la Banque des pays Hongrois de plus en plus délaissée à 266. Il est probable que ce dernier établissement ne tardera pas à être mis en liquidation.

Les actions des chemins français ne subissent aucune fluctuation de cours. Les recettes diminuent toujours, et l'apparition du choléra dans le midi de la France est peu propre à favoriser un réveil d'activité dans le mouvement des transports. Mais les actionnaires savent qu'en vertu des conventions de 1883, les dividendes des grandes compagnies, sauf celui du Nord, ne peuvent subir de réduction. On traite donc ces titres comme de véritables obligations. Les valeurs industrielles ont été assez bien tenues, notamment le Gaz, le Suez, les Allumettes. L'action de Panama est restée très faible à 433, et les obligations des trois catégories ont été offertes au-dessous des cours cotés au milieu du mois.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'AMIE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Germaine !

— Gisèle !

Un grand froufrou de jupes ; un écroulement de tasses sur un guéridon ; deux noms jetés dans un double baiser : telle était la scène imprévue à laquelle assistait, souriant et étonné, un homme de trente ans, — brun avec des yeux gris très clairs et une moustache effilée, blondissante vers la pointe, assez grand et de figure aimable, intelligente surtout, — qui s'était levé pour livrer passage à une trombe enjuponnée, et qui avait été s'appuyer à la cheminée, où flambait un petit feu d'octobre, égayant et discret.

Par les doubles et larges fenêtres sans rideaux, sortes de verrières blanches, encadrées seulement de draperies haut relevées, on voyait, tout près, se découpant grisâtres sur un ciel rose, — d'un rose embrumé de crépuscule automnal, — les tours maigrelettes du palais du Trocadéro. — C'était un joli appartement au cinquième étage d'une des maisons le plus récemment construites de cette grande place, naguère inhabitée, sur laquelle donne l'ar-

rière-corps du monument. Le mobilier, presque neuf, quoique ayant perdu déjà l'éclat trop vif, la fraîcheur criarde des meubles nouvellement achetés, ne devait pas appartenir à un bien vieux ménage ; pourtant, il n'en était plus, sans doute, à sa première étape : les murs semblaient moins âgés que lui encore.

Tout était d'un goût original et savant dans cet appartement modeste et gai, à commencer par la cheminée de marbre blanc, striée de cannelures à listeaux d'or, où s'adossait le maître du logis, laquelle, exonérée des bronzes ou zincs d'art traditionnels, n'avait à supporter qu'un bac léger, de forme oblongue, en fonte revêtue de marbre, d'où s'élançaient, le long de la glace, vers le plafond peint, de sveltes plantes au feuillage découpé, à la tige haute et lisse, émergeant d'une verte couche de lycopodes. — Mais ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'était l'absence d'encombrement, de fouillis, le dédain de la bibeloterie. Çà et là, de fort jolies choses, mais en petit nombre, avec beaucoup d'espace autour. Les portes de plusieurs pièces en enfilade étaient ouvertes à deux battans, comme pour agrandir idéalement le local par un effet de perspective, en même temps que pour y faire librement circuler l'air et la lumière.

Les deux femmes finissaient de s'embrasser.

— Mon mari, cher cœur, tu l'as deviné sans peine.

Et la jeune femme, — une blonde gracieuse, — ajouta sur un ton de cérémonie comiquement affecté :

— M. Maxime Rivols, le plus aimé des hommes.

Puis, tout aussitôt, se retournant, elle reprit :

— Mme April, Mme Albert April, Germaine de Sauvecourt, tu sais bien, Maxime?.. Tiens, embrasse-la. Il faut bien que ton amitié pour elle se dépêche, si elle veut rattraper la mienne, qui a dix ans d'avance.

Le jeune homme se contenta de prendre, en hâte, la main qu'on lui tendait avec infiniment de bonne grâce, et de la baiser, tout en disant d'un air enjoué :

— Un ami par alliance, madame!.. Il faut accepter ces amitiés-là comme on accepte les parentés de même sorte.

— Le mari de Gisèle, monsieur, doit avoir d'autres titres à mon amitié que ceux qu'il tient de son mariage ; mais, en attendant qu'il me l'ait prouvé, je lui fais bien volontiers crédit.

Il y avait autant de charme, autant d'attrait dans le mouvement de tête et dans le sourire qui accompagnèrent cette réponse pleine d'aménité qu'il y avait eu de séduction dans la voix qui venait d'en articuler les termes avec lenteur et en cadence.

Les deux amies s'étant mises à causer avec cette volubilité, cette

puissance d'expansion et cette furie caressante qui caractérisent les intimités de femmes, lorsque, depuis longtemps brisées ou suspendues par les hasards de la vie, elles se trouvent soudainement renouées. M. Rivols, toujours debout contre la cheminée et toujours souriant, se prit à examiner en détail la visiteuse qui venait de faire irruption chez lui, vers la fin de cet après-midi d'octobre, un vendredi, jour adopté d'ailleurs par sa femme pour les réceptions diurnes en toute saison. — Il était rentré quelques instans auparavant ; et, selon sa coutume, il était venu demander à Mme Rivols une tasse de thé et une sandwich, la sachant seule.

Mme April lui était apparue tout de suite comme une femme exceptionnellement séduisante, — au moins à première vue. Dès son entrée dans le salon, elle avait éclairé la pièce, à ce qu'il lui avait semblé, d'un magique rayon, dans l'éclat duquel avaient à la fois pâli les dernières lueurs d'un superbe soleil couchant et la beauté suave de Gisèle. Et celle-ci pourtant n'était pas de ces jolies blondes un peu ternes et insignifiantes, dont le simple voisinage d'une brune plus ou moins altière efface ou neutralise les charmes timides. Bien faite, quoique peut-être un peu petite, elle pouvait lutter, pour l'harmonie des lignes et *l'aimable ampleur du corsage*, avec de plus imposantes et de plus fières personnes. Mais son œil bleu au regard tendre, ses traits délicats, son teint blanc, et surtout l'expression franche et bonne, un peu enfantine aussi, de sa douce physionomie ne pouvaient, sans dommage, subir, dans l'esprit d'un homme, de comparaison immédiate avec les conquérans attraits de son envahissante amie. — Telle fut bien l'impression primitive de M. Rivols ; restait à analyser cette impression, ce qu'il parut avoir à cœur de faire sans délai, soit dilettantisme pur, soit désir impérieux de se rendre compte à lui-même d'une sensation violente.

L'entrain des premiers épanchemens entre les deux amies lui donnait, au surplus, toute latitude à cet égard. Il crut néanmoins devoir faire mine de se retirer par discrétion. Mais Mme April, se tournant vivement de son côté, lui dit avec un lumineux et exquis sourire, — trop lumineux et trop exquis peut-être :

— Non, je vous en prie... Si vous vous sauvez, si je vous mets en fuite, je n'oserai plus venir. Et rien ne me causerait plus de chagrin que de ne pas voir Gisèle comme autrefois, comme avant son mariage, aussi souvent que possible. J'accepte le mari de mon amie ; acceptez l'amie de votre femme. N'est-ce pas là ce que vous prêchiez tout à l'heure ?

Elle lui tendit de nouveau la main, et avec plus d'élan encore, plus de sympathique vivacité que la première fois. Il demeura donc à son poste d'observation et continua de regarder. Justement, Gi-

sèle disait, de sa voix caressante, de sa voix d'enfant, après avoir dévisagé son amie avec une admiration naïve :

— Plus belle encore qu'il y a quatre ans, sais-tu bien? Je n'aurais pas cru que ce fût chose possible.

Mme April rougit de plaisir et se remit à bavarder.

Oui, décidément, très belle, elle était très belle : grande, la taille fine, les épaules larges, la poitrine proéminente, une carnation radieuse, une bouche affriolante, des yeux mordorés à paillettes fauves, dardant tour à tour des caresses et des éclairs ; et une chevelure brune, tout ondée, avec ces étonnans reflets d'or pâle, depuis quelque temps en vogue, et que l'on obtient, plus ou moins facilement, par l'usage de certaines eaux colorantes ou décolorantes...

Mais, si belle qu'elle fût, il n'était point impossible de découvrir les côtés défectueux de son étourdissante et accaparante beauté. La taille était, sans doute, trop serrée au-dessus de hanches assez plates, pour ne pas dire absentes ; les épaules paraissaient un peu fortes, la gorge assez incertaine de sa place, le teint exagérément rosé, les dents médiocres, les paupières légèrement boursouflées, le lobe de l'oreille trop charnu, comme le bas du visage trop massif, trop carré, trop flamand, enfin les cheveux passablement gros et rêches. — Bref, Mme April payait beaucoup de mine, mais ne gagnait rien à être détaillée par un amateur exercé, pour peu que celui-ci fût de sang-froid, ou dégrisé. Ce qui ne l'empêchait pas, au demeurant, de produire partout et toujours un grand effet sur les hommes et, par contre-coup, sur les femmes.

Ce fut, du reste, en une vision rapide, dans un de ces fugitifs et cruels accès de lucidité parfaite, où toute humaine beauté succombe sous les regards déçus de l'analyste, grâce à une acuité très passagère de la vue et à une intensité de perception heureusement fort rare, — tout accidentelle, en quelque sorte, — que les défauts qui étaient comme les ombres de cette splendeur se révélèrent, pour un instant, et singulièrement grossis, au terrible observateur, ennemi de son propre plaisir, qu'était le mari de Gisèle.

Quand il eut terminé son analyse, M. Rivols eut un soupir léger d'homme désappointé qui vient de perdre une illusion à peine née, puis un sourire satisfait d'homme d'expérience qui se félicite intérieurement de la sûreté de son coup d'œil. Et, dès que l'occasion s'en offrit, il se mêla à la conversation.— Jusque-là, il avait écouté avec quelque distraction, saisissant seulement au vol des particularités, des détails sur la vie qu'avait menée Mme April durant les quatre années qui s'étaient écoulées depuis son départ de France, lequel avait précédé de trois mois le mariage de Gisèle.

M. Albert April, nommé consul général de France à Trieste, avait

emmené là-bas sa femme et une fille nouvellement mariée qu'il avait d'un premier lit. La différence d'âge entre la belle-mère et la belle-fille n'était pas telle qu'il n'y eût, de l'une à l'autre, aucune intimité praticable, en l'absence des sentimens de jalousie ou d'hostilité qui se manifestent si fréquemment dans les cas analogues et que Mme April affirmait n'avoir jamais existé entre elle et sa belle-fille, Mme Carjal. La sémillante Germaine avait agréablement plaisanté au sujet de ce rôle de jeune belle-mère qu'elle devait à son mariage, puis parlé sur un ton fort léger du gendre de son mari. Elle parlait, au reste, sur le même ton badin de son mari lui-même et de tous ceux qui la touchaient de près ou de loin, de sa grand'mère, la comtesse douairière de Sauvecourt, qui l'avait élevée, de son frère, le comte Adrien de Sauvecourt, capitaine de cuirassiers, de ses oncles, de ses tantes, de ses cousins et de ses cousines, et de ses amis des deux sexes, et, par-dessus le marché, de son bambin de fils, pour qui elle affichait une folle tendresse, mais qu'elle accusait d'aimer déjà les femmes, à quatre ans.

— Il est vrai, avait-elle ajouté avec un sourire et un clignement d'yeux étonnamment risqués, que, dans ma famille,.. ni hommes, ni femmes, ni enfans : tous mauvais sujets, y compris ma grand'mère... Oh ! jadis.

A partir de ce moment surtout, Maxime Rivols avait prêté l'oreille, captivé soudain par le babil vertigineux de l'amie de sa femme, sous les spirituelles gaîtés duquel commençaient à s'accuser des traits de caractère dignes d'être notés et des signes particuliers qui valaient tout un signalement moral.

Il résultait des dires et des aveux de l'expansive Germaine que le gendre de son mari, le très jeune et très beau Luc Carjal, attaché, lors de son mariage avec Mlle April, à un consulat lointain, puis envoyé, par suite de l'intercession de M. April, son beau-père, à Trieste, où l'avait précédé la nouvelle mariée, n'était pas depuis trois mois dans cette ville qu'il offrait déjà tous les symptômes d'une véhémente passion à l'endroit de Mme April, qui était pourtant quelque chose comme sa belle-mère.

— Oui, comprends-tu cela, ma chérie ? disait celle-ci en baissant les yeux avec une mine équivoque. Moi, moi, qui suis après tout sa belle-mère... ou peu s'en faut, car c'est étrangement compliqué, ces parentés ou alliances qui n'en sont pas... Enfin, il est approximativement mon gendre, puisqu'il a épousé la fille de mon mari. Eh bien ! conçoit-on pareille situation ? Mon gendre amoureux de moi, ma belle-fille jalouse ou en droit de l'être, mon mari inquiet ; et tout cela, ma chère, pour ainsi dire au lendemain de ce mariage,.. et avec une intimité de tous les instans, la promiscuité de la vie

commune, puisque Luc et sa femme habitaient la maison du consulat. Oh! ces hommes!..

— Mais c'est horrible, ce que tu nous racontes là! fit Gisèle avec un geste scandalisé, que démentait d'ailleurs son sourire, à la fois indulgent et espiègle.

— N'est-ce pas?.. Grand Dieu! monsieur Rivols, qu'allez-vous penser de moi et de ma famille,.. je veux dire de la famille de mon mari?

— Jusqu'à présent, madame, répondit Maxime en riant, je vous ferai observer que nous n'en sommes qu'aux espérances de scandale et aux promesses d'abominations... Continuez, je vous en prie.

— Oh! mais, pardon! il n'y a rien de plus à raconter.

— Bah! vous allez nous laisser croire que le reste ne peut pas se dire.

— Mais il n'y a pas de reste le moins du monde... Il me semble que c'est déjà bien joli : un gendre amoureux de sa belle-mère!

— Peuh! par ce temps d'amours familiales et domestiques, c'est un mince régal.

— Vous autres, Parisiens, vous êtes gâtés... Pour moi, qui viens de passer quatre ans à l'étranger, coupés seulement par trois mois de vacances à mi-longueur, c'est une assez coquette énormité.

— Coquette! voilà le mot, dit malicieusement Gisèle.

— Bon! ne vas-tu pas prétendre que c'est ma faute, doucereuse, perfide amie, traîtresse!

— Voyons, est-ce que tu ne l'es plus, coquette?

— A peine... depuis la naissance de mon fils, qui aura cinq ans la semaine prochaine, par parenthèse.

— Déjà cinq ans, ce petit bonhomme d'Éric, que je n'ai vu qu'en bonnet!

— Dame! il y en a plus de quatre que nous ne nous étions embrassées, mon chéri. Je suis venue, il y a deux ans, à l'automne; mais tu courais le monde avec ton mari... A propos, monsieur Rivols, votre renommée littéraire a franchi les Alpes et l'Adriatique; ce ne sont plus là des succès d'amateur, d'homme du monde emplumé.

— Es-tu toujours gourmande? interrompit Gisèle. As-tu gardé ton superbe appétit d'autrefois?.. Tiens, une tasse de thé, un gâteau, une sandwich, un pain fourré?.. Allons! pas de vergogne, pas de fausse honte..

Sans se faire autrement prier, Mme April se déganta et mordit bravement dans un petit pain garni de foie gras, tandis que son amie, allant au samovar qui fumait sur un guéridon recouvert d'une serviette brodée à franges de couleur, se mettait en devoir de lui préparer du thé.

Pendant qu'elle mangeait et buvait, tout en reprenant son bavardage, Maxime Rivols l'observait toujours. — Si les hommes de goût, et principalement les observateurs de profession, ont des momens de lucidité qui peuvent, à bon droit, alarmer les femmes, celles-ci auraient le plus grand tort néanmoins de redouter à l'extrême la sévérité de ces jugemens, dont la rigueur, toute de caprice et d'exception, ne tient guère contre un geste gracieux, contre la séduction inattendue d'un sourire ou d'une attitude. Ainsi, M. Rivols, qui, sa première fièvre d'admiration une fois calmée, s'était dit, avec un sentiment d'orgueilleuse sécurité, qu'il n'avait rien à craindre de la beauté de Mme April, ne tarda point à se sentir gagné par une indéfinissable satisfaction sensuelle en contemplant la jeune femme, qui enfonçait gentiment ses dents aiguës et assez blanches dans la croûte dorée de son petit pain.

Il se disait qu'une femme qui mange bien, qui sait manger, ne peut rien perdre à se laisser voir dans l'exercice de cette fonction vulgaire, et qu'il y a, dans la manifestation sincère d'un bel appétit, quelque chose de voluptueux et de hardi qui ne décourage pas le rêve.

Au petit pain fourré succéda un gâteau feuilleté et au gâteau feuilleté une demi-douzaine de fruits glacés. Après quoi, Mme April remit ses gants et se leva.

— Eh bien! mon chéri, c'est entendu : pendant tout l'hiver, moi ici, le vendredi, et toi chez moi, le lundi,.. sans compter les impromptus... Et ta fille, ta Jenny, que je ne connais pas? J'adore toujours les enfans, tu sais?

— Elle n'est pas encore rentrée. Je te la conduirai un de ces jours.

— Ah! bien, j'y compte... Monsieur, amis, n'est-ce pas? presque bons amis?

— Comment donc, madame! Un peu plus que presque, si vous le voulez bien.

— Non, ce serait peut-être trop... pour commencer.

Et, après un sourire à plusieurs fins, dont elle devait être coutumière, elle se retira, marchant vite et près de terre, d'un pas glissé, infiniment gracieux, laissant derrière elle un agréable parfum composite, où la peau d'Espagne luttait victorieusement contre la verveine ou l'héliotrope, à moins que ce ne fût contre l'iris ou la violette.

Lorsque M. Rivols, qui s'était précipité dans le sillage embaumé de Mme April pour l'accompagner jusqu'à la porte de l'appartement, vint rejoindre sa femme, celle-ci lui demanda, avec une espèce d'anxiété :

— Eh bien! comment la trouves-tu, mon amie Germaine?

— Elle sent bon, fit le jeune homme en humant l'air avec une amusante grimace.

Il agitait en même temps son mouchoir autour de lui, sans qu'on pût savoir si c'était pour l'imprégner de l'odeur régnante ou pour dissiper d'importunes senteurs.

— Parle plus clairement, reprit Mme Rivols.

— Soit! elle sent trop bon.

— Là! voilà bien ce que je redoutais : un jugement téméraire...

— Oh! un jugement... à vue de nez.

— C'est trop quand on n'est pas forcé de juger du tout; trop peu quand on veut juger sérieusement et qu'on a tant et de si sûrs moyens d'information à son service... Que ne m'interroges-tu sur le compte de Germaine, si tu es vraiment curieux, — ou soucieux, — de te faire une opinion quant à son passé, quant à son présent et...

— Tu ne vas pas ajouter, je suppose : Quant à son avenir? interrompit le jeune homme. Ce qu'elle a été, ce qu'elle est, je m'en doute ; mais ce qu'elle sera, ce que sera son mari, s'il ne l'est pas déjà, je le...

Il n'alla pas plus loin dans le diagnostic ni dans le pronostic, ayant observé, fort à propos, qu'une grosse ombre de tristesse s'étalait, depuis un instant, sur le transparent visage de sa femme, et s'y estompait plus largement à chaque mot qu'il prononçait.

— Pardon, ma petite Gisèle, dit-il. Je te fais de la peine, avec ma rigueur, et c'est d'autant plus sot de ma part que je n'ai nullement le projet d'aggraver la sévérité de la sentence en y joignant, à titre de sanction, la défense de fréquenter Mme April... Tu la verras tant que tu voudras...

— Cela ne me suffit pas, répliqua la jeune femme en secouant la tête. Laisse-moi du moins t'éclairer, Maxime, mon ami... Qui, mieux que moi?..

— Tu l'aimes, mon enfant ; comme témoin, je te récuse...

Gisèle venait à son mari, tendre, souriante, avec un air de soumission et de confiance, mais la mine quand même affligée. Il l'entoura de son bras et lui baisa les cheveux, à plusieurs reprises, comme en jouant, gentiment plutôt qu'amoureusement, tandis que du front de sa femme s'effaçait par degrés sous ses baisers tout reflet d'humeur chagrine.

— Que t'importe, d'ailleurs? reprit M. Rivols. Je te dis que tu la verras aussi souvent qu'il te plaira de la voir. Tu n'es pas de celles dont il faut que le mari sache choisir les amies : ton contact peut faire du bien aux autres; celui des autres ne peut te faire de mal. Je ne crains rien pour toi des fréquentations compromettantes, et

personne, à ce point de vue, ne saurait m'effrayer. Quant aux préjugés, au souci de l'opinion, c'est mon métier de m'en moquer, et je m'en moque... Ne consulte que ton cœur, ce tendre cœur...

— Tu sais bien, dit Gisèle avec un regard d'extatique adoration, que je ne le consulte plus depuis qu'il est à toi; c'est toi que je consulte, directement... C'est égal, j'aurais aimé à blanchir un peu Germaine, pour ton édification...

— Eh bien! va, mignonne; ne te gêne pas : nous ne dînons qu'à sept heures; nous avons le temps,.. à moins que la tâche...

— Assez!.. ou je te raconte toute l'enfance de Germaine.

— Diable! Arrivons tout de suite au déluge, à l'aurore de votre amitié. Je ne sais, pour ainsi dire, rien de cette liaison interrompue.

— C'est vrai; je ne t'en ai jamais dit grand'chose. On parle si rarement des absens, la pensée voyage si peu, quand on est bien chez soi!

— En somme, où, quand, comment l'as-tu connue, cette chère Mme April?

— Où? Dans une fête de village, sur les chevaux de bois. Quand? Il y a dix ans. Comment? Par l'entremise d'une amie commune.

— Détaille-moi cela.

Gisèle vint s'asseoir sur les genoux de son mari, devant le feu, et, lui passant les bras au cou, lui débita, sans se presser, tout un historique de ses relations avec Mme April, née Germaine de Sauvecourt.

— Les Sauvecourt sont des Lorrains, qui se sont fixés dans la Flandre française, à la fin de l'avant-dernier siècle. Leur château, le château d'Armières, près de Valenciennes, confine, par certaines de ses dépendances, à des terres que mon père a achetées pour agrandir sa propriété de Leudelin, lorsqu'il a vendu la filature. Ce voisinage n'engendra d'abord, tu le croiras sans peine d'après les quelques aperçus que papa t'a donnés de son caractère, que des rapports désagréables, dont les avoués et les huissiers de l'arrondissement se chargèrent d'aggraver le coût et la fréquence. Il n'y avait, d'ailleurs, aucune sympathie possible entre le manufacturier Franz Burne, maire radical de Leudelin, ce bourg pourri de la démagogie, qui se prend pour un des boulevards de la démocratie, et le comte de Sauvecourt, ancien colonel de lanciers, ancien page du roi Charles X. On s'envoyait, de temps à autre, des feuilles de papier timbré en guise de cartes de visite, tantôt pour un bornage, tantôt pour un barrage, le plus

souvent à propos de rien ; et c'était tout. Mais voilà qu'un beau jour de septembre, il y a eu dix ans le mois dernier, le troisième jour de la fête de Leudelin, qui en est le plus brillant, la famille du manufacturier rencontra, sur le champ de foire, celle du gentilhomme ; les deux tribus s'arrêtèrent simultanément devant l'unique manège tournant qui égayât des paillons de ses draperies et de la fanfare de ses orgues la mélancolique kermesse, terne et endormie sous un pâle ciel du Nord ; et l'on se regarda, de part et d'autre, avec ennui, avec défiance.

J'allais entrer dans mon seizième automne ; j'étais timide et réservée comme le sont tous les enfans qui n'ont pas leurs coudées franches au foyer ; je me tenais à l'écart. Mon père héla bruyamment l'homme aux chevaux de bois et lui remit, avec un geste d'autorité qui équivalait à une prise de possession du manège, une grosse pièce blanche, pour lui payer la location de toute sa cavalerie. Mes frères choisirent leurs montures et s'y juchèrent, m'invitant à les imiter ; on m'assit sur un des plus confortables quadrupèdes ; et l'orgue reprit sa valse éternellement tronquée, tandis que les Sauvecourt, nous cédant le terrain, allaient attendre à distance la fin de nos ébats. Seule, Germaine, qui était alors une belle fille de quinze ans, aussi vive et aussi hardie que j'étais tranquille et craintive, continuait de nous observer, se retirant à reculons et nous lançant des regards envieux, dont les plus aigus paraissaient me viser. A ce moment, c'est-à-dire au moment où l'appareil se mettait et nous mettait en mouvement, une de mes amies de couvent, — car j'ai été pendant quatre ans dans un couvent, à Valenciennes, c'est la règle, tu sais : les libres penseurs qui ont des filles les mettent au couvent, tout comme les révolutionnaires qui ont des capitaux les placent à l'étranger, — une de mes amies de couvent, disais-je, accourut tout essoufflée, demandant, à grands cris, à faire partie de notre caravane. Naturellement, on se rendit à sa prière ; mais, tandis qu'on arrêtait la manivelle, elle avait eu le temps de reconnaître et d'embrasser Germaine de Sauvecourt, avec qui elle était liée, et, sans façons, l'ayant prise par le bras, elle l'entraînait vers nous. Germaine ne se débattait qu'à moitié ; visiblement, c'était pour la forme. Les yeux bruns et enflammés de la petite de Sauvecourt disaient si bien son envie ; elle me semblait si jolie, si piquante et si effrontée sous les cheveux sombres et broussailleux qui s'éparpillaient en boucles désordonnées sur ses épaules ; j'avais depuis si longtemps le désir secret de faire sa connaissance, que ma timidité s'envola, ma foi ! comme par enchantement. Je mis pied à terre, j'embrassai mon amie, et, de mon air le plus gracieux, je saluai Germaine en la priant, le rouge aux joues, mais le

sourire aux lèvres, de se joindre à nous. Sans prendre la peine de consulter son père, elle sauta sur le cheval le plus voisin du mien... et, depuis ce jour-là, nous sommes les meilleures amies du monde. Elle s'est prise d'une vraie passion pour moi, m'a imposée à sa famille et s'est imposée à la mienne, si bien que nous nous sommes fort peu quittées jusqu'à l'époque de son mariage, du moins pendant toute la durée de ses longs séjours à la campagne.

— Et son mari, quel homme est-ce?

— Un brave homme, comme il lui en fallait un; amoureux, débonnaire, confiant... d'après ce qu'elle m'a dit, car je le connais à peine. Un veuf remarié, mais un bon veuf.

— Enfin, selon toi, selon toi-même, comment convient-il qu'on la juge?

— Avec indulgence.

— Tu reconnais donc qu'elle en a besoin?

— Oui... Elle est coquette, trop familière avec les hommes... Mais, au fait, et encore une fois, quelle nécessité de la juger? Vous ne pouvez donc pas, vous autres, rencontrer une femme légère... d'allures sans coiffer sur-le-champ votre bonnet de juge... sauf à l'envoyer promptement rejoindre, par-dessus les moulins, les nombreux bonnets de vos justiciables?.. Pourquoi, s'il te plaît, ne pas prendre mon amie Germaine comme elle est et pour ce qu'elle est, tout simplement; à savoir : une belle et avenante personne, aimable, pleine d'entregent, élégante,.. un peu trop même, et pas toujours dans le ton, dans le bon... Bref, en tant qu'amie, une perle...

— Montée sur chrysocale.

— Remarque que je ne te l'offre pas... Ah! mais, non! Tu sais que je suis jalouse!

— C'est pour cela, sans doute, que tu as dextrement mêlé un filet de vinaigre dans le miel de tes éloges.

— J'ai reconnu, en toute loyauté, que Germaine a besoin d'indulgence, ni plus ni moins. Quant à de la jalousie à propos d'elle et de toi, non certes !.. Je plaisantais... Maintenant, j'ajouterai qu'elle y a tous les droits possibles, à cette indulgence que tu parais vouloir lui marchander chichement. Elle a été mal élevée...

— Et son éducation lui a joliment profité ! interrompit M. Rivols, qui s'acharnait, malgré lui.

— Elle n'a pas été élevée du tout, reprit Gisèle avec vivacité. Sa mère était morte déjà, et depuis des années, lors de notre première rencontre; son père mourut à quelque temps de là. Ce fut sa grand'mère, une vieille folle, contemporaine de Mme du Cayla, qui se chargea de lui inculquer les premières notions de bien-

séance mondaine à l'usage des femmes ayant pour mission spéciale de rendre le monde supportable... aux hommes. Là-dessus vinrent se greffer les désastreuses licences de tenue et de langage que comporte une éducation à la dérive dans un milieu où l'on a désappris le savoir-vivre, sans abdiquer les prétentions à la grande vie. Germaine passait l'hiver à Paris, chez la douairière, qui passait l'été à Armières; et, là-bas comme ici, nulle surveillance, nulle direction, ou direction pire que le plus complet abandon. Jeune fille, mon amie garçonnait tout à l'aise avec une foule de petits jeunes gens enchantés de rencontrer quelqu'un à qui parler parmi la jeunesse féminine, sans avoir à se mettre en peine de causer... Ah! va, tu peux m'en croire, moi qui me suis trouvée souvent à Sauvecourt dans le coup de feu des réceptions d'été, c'est miracle qu'une jeune fille se tire de là sans accrocs autres que ceux de ses robes de bal!

— Enfin, ça n'a pas mal fini... pour elle. Elle a réussi à se marier, et d'assez bonne heure, puisqu'elle est à peu près de ton âge et qu'elle t'avait devancée.

— Oui, réussi en sacrifiant le nom, son dada de prédilection, et en renonçant à l'amour dans le mariage, notre chimère à toutes... Et Dieu sait quels efforts, quelles manœuvres pour en arriver là! Une campagne de deux hivers.

— Ah! ça n'a pas été tout seul? Ce bon M. April s'est défendu?

— M. April, un veuf âgé de quarante-huit ans et en possession d'une fille de quatorze, ne pouvait songer de lui-même à épouser la belle Mlle de Sauvecourt, qui courait encore après ses vingt ans et ne pouvait guère être soupçonnée de courir après les maris, car elle était à peine plus pauvre que lui.

— Alors, elle l'a aidé?

— Oui; à la suite d'une grosse déconvenue. Elle avait effeuillé toutes les marguerites de ses pelouses, de compte à demi avec un gentil garçon titré, doté, bien vêtu, enfin parfait; mais les parens du gentil garçon n'ont jamais voulu entendre parler d'un pareil mariage, à cause des on-dit malveillans répandus dans la contrée, à cause aussi de certains antécédens de famille, les ascendantes de Germaine, — sauf sa mère, je crois, morte bien jeune, — ayant constamment eu des absences... de sens moral. Et le gentil garçon, qui honorait ses père et mère, se retira avec docilité, emportant tout un trophée de cheveux, car Germaine s'était, comme de juste, scalpée en détail à son intention. Délaissée, redoutant peut-être que les objections qui avaient fait échec à son bonheur ne se renouvelassent, sous une forme ou sous une autre, à la prochaine occasion, elle résolut de se marier le plus vite possible et d'épouser un homme sérieux.

M. April, en disponibilité à cette époque-là, demeurait boulevard Saint-Germain, non loin de l'hôtel de la comtesse douairière de Sauvecourt, la grand'mère de Germaine. Il passait tous les jours sous les fenêtres de mon amie, qui avait entendu dire par un oncle à elle, diplomate à ses heures et ayant séjourné quai d'Orsay, où il avait connu M. April, que ce consul songeait à se remarier et qu'il avait même décidé de ne reprendre le service actif que muni d'une nouvelle femme. Il appartenait, disait-on, à une vieille famille méridionale, parfaitement respectable, quoique dépourvue de noblesse; il était riche et doué d'assez de bonté pour faire, sans effort, le bonheur d'une seconde femme. A dater de ce moment-là, Germaine se tint volontiers derrière sa fenêtre, entre une heure et deux, tantôt à l'ombre de ses rideaux, tantôt le front contre la vitre; quelquefois même, par les tièdes journées de printemps, quand M. April était en retard, elle s'oubliait à rêver, nonchalamment appuyée à l'accoudoir. Et, lorsque le consul passait, il ne pouvait que difficilement s'abstenir de regarder cette belle rêveuse :

— C'est égal! fit observer M. Rivols, c'était un singulier choix pour une fille jeune, riche et bien née! Un veuf frisant la cinquantaine et orné d'une demoiselle à marier! Trouvait-elle donc le personnage à son goût? Ou avait-elle effeuillé ses marguerites jusqu'à la tige avec le petit jeune homme fuyard?

— Je n'ai jamais connu très exactement, répondit Gisèle, ses raisons déterminantes... Bah! elle n'en a peut-être pas eu. Si l'on se marie souvent par calcul, il doit bien aussi arriver parfois qu'on le fasse sans savoir pourquoi.

— Ça, c'est vrai : il y a une infinité de gens qui se marient comme cela, parce que le mariage est entré dans nos mœurs, et qui se demandent après, avec autant de bonne foi que de stupeur, à quoi ils pouvaient bien songer le jour où ils ont pris cette bizarre résolution.

— Est-ce une allusion à l'état présent de ton esprit? demanda Gisèle, sur un ton de plaisanterie qui n'excluait pas tout accent d'alarme.

De fait, il y avait quelque chose d'inquiétant dans la manière d'être du jeune homme, qui raillait trop souvent et trop à fond, du moins ce jour-là, pour n'avoir pas quelque grain d'amertume dans l'âme.

— Non! non! répondit M. Rivols, en embrassant sa femme, qu'il souleva dans ses bras pour la déposer ensuite, doucement, sur le siège le plus proche. Nous savons pourquoi nous nous sommes mariés, nous autres, l'ayant fait contre vents et marée. L'amour, en matière de mariage, est une excuse absolutoire; c'est une justification qui, sans être précisément permanente, n'en reste pas moins

toujours présente à la pensée et vous défend des stériles regrets, aussi bien que du remords rongeur. Si, plus tard, nous sommes malheureux, nous n'aurons pas à nous demander d'où nous sera venu notre malheur, ainsi qu'on le voit faire à tant d'étourneaux dont la comptabilité morale n'est pas à jour et qui ne savent jamais retrouver leurs erreurs... Après ça, la meilleure des comptabilités ne vous rend pas l'argent dépensé mal à propos ou gaspillé ; elle vous permet seulement de savoir toujours où il a passé : piètre consolation !.. Ah ! sur ce, mignonne, il faut que je travaille un tantinet avant le dîner : quelque chose à finir... Çà, résumons-nous. Il ressort assez clairement de ton apologie que Mme April est une femme coquette après avoir été une jeune fille légère ; mais, je te l'ai dit et je ne m'en veux point dédire, tu la fréquenteras à ta guise. Je me tiens, d'ailleurs, pour assuré que, du jour où tu la croiras un peu plus qu'inconsidérée ou étourdie, du jour où tu auras de fortes raisons de soupçonner que son manque de tenue est devenu de l'inconduite, tu lui fausseras compagnie, le plus poliment, mais le plus inexorablement du monde... Car tu es bien persuadée, n'est-ce pas ? que, jusqu'à présent...

— Oh ! certes, dit avec vivacité Mme Rivols. Je te dirai même que l'un des motifs de mon attachement pour Germaine, c'est la croyance que je puis lui être utile moralement. Au reste, elle me l'a dit elle-même en un de ces élans de franchise qui la rendent adorable.

— Et l'autre motif de cette édifiante tendresse, puisqu'il y en a au moins deux ?

— L'autre, c'est tout bonnement la grande affection qu'elle m'a témoignée dès le début de nos relations. Rien de plus touchant que ses soins et ses prévenances à mon endroit. On me l'avait dépeinte comme un peu fière, un peu vaine de sa naissance et de son nom. Eh bien ! à compter de notre seconde entrevue, — je ne parle pas de la première, où j'avais pris l'initiative de l'amabilité, — c'est elle, qui, sans cesse, s'est mise en frais de gracieusetés et d'avances. Il n'est pas une occasion qu'elle ait négligée de me distraire, de m'être agréable, pas une attention qu'elle n'ait eue pour moi, venant à tout bout de champ me chercher dans son panier, attelé de deux et quelquefois de quatre poneys pies, gentils à croquer, me confiant les rênes, — régal inaccoutumé, — m'emmenant dîner Armières, me reconduisant, ainsi qu'eût pu le faire un amoureux, m'envoyant des fleurs et des friandises, me brodant des bourses, des pelotes (voire des mouchoirs de poche avec deux *G* entrelacés). Une froideur instinctive, une antipathie raisonnée même n'eût pas tenu contre de tels procédés. Or, l'ayant trouvée charmante à première vue, plus charmante encore après quelque temps d'intimité, elle n'avait à vaincre dans mon cœur aucune prévention

fâcheuse, ni aucun sentiment hostile. J'ai lu, depuis, dans je ne sais quel méchant livre, qui n'était pas pourtant un mauvais livre, que toute liaison de femmes un peu durable suppose deux natures opposées, quelque chose comme une nature mâle à côté d'une nature femelle. D'abord, cela m'a paru stupide; mais, en y réfléchissant, je me suis demandé plus d'une fois s'il n'y avait pas là-dedans un fonds de vérité. Germaine est un peu homme à certains égards, non dans ses inconséquences, mais dans ses témérités d'allure; moi, je suis ou j'ai la prétention d'être toujours très femme : c'est peut-être pour cela que nous nous aimons beaucoup et que nous nous sentons enclines l'une envers l'autre à une confiance peu habituelle entre femmes.

— Hum! fit M. Rivols en se dirigeant vers une des portes ouvertes, voilà une explication bien savante d'un phénomène assez simple... Enfin, vous vous adorez; le ciel me préserve de jeter de la cendre sur un si beau feu et de disjoindre ce que la loi des contrastes a uni!

Sur ces mots, il passa dans son cabinet, lequel n'était séparé du salon que par une cloison percée d'une baie vitrée où pendait un store japonais à demi relevé.

Gisèle prit son ouvrage et resta dans le salon.

Un peu avant sept heures, une petite fille de trois ou quatre ans, blonde comme sa mère, mais avec des yeux gris et une peau mate qui rappelaient les yeux et le teint de M. Rivols, entra sans bruit. Elle était mince et délicate à faire frémir, déjà belle, au lieu de se contenter d'être gentille. Ses traits fins et sa pâleur étaient peut-être d'un ange et évoquaient sans doute de célestes visions; à coup sûr, ils n'étaient pas d'un enfant bien portant et ne faisaient guère songer aux promesses de vie que semble, à l'ordinaire, incarner le premier âge.

— Vous êtes là, mère? Père aussi?

— Ton père travaille.

Mais M. Rivols était déjà sur le seuil de son cabinet :

— J'ai fini, ma petite Jenny, dit-il. Je suis à toi.

La fillette courut à lui. Il l'enleva et l'enveloppa de caresses, en apparence plus convaincues, on eût dit volontiers plus amoureuses que celles qu'il prodiguait naguère à sa femme.

— Oh! oui, tu es à elle!..

Il y avait comme une nuance de jalousie dans le ton de Mme Rivols, qui, pourtant, devait tendrement chérir sa fille, d'abord parce qu'elle paraissait trop douce, trop bonne, trop aimante pour appartenir à la catégorie des monstres, ensuite parce que son regard s'était posé sur l'enfant, lorsque celle-ci avait pénétré dans le salon, avec cette sorte de complaisance attendrie qui est l'expression caractéristique de

l'amour maternel. — Mais peut-être Mme Rivols aimait-elle trop son mari pour aimer sa fille par-dessus tout, en vraie mère. Et il n'y a pas place dans le même cœur pour deux sentimens également exaltés.

II.

Après avoir longuement médité ce passage d'un poète : « Que l'on occupe son temps à écosser des pois ou à faire autre chose, la vie humaine se consume toujours en d'insignifiantes besognes, » Maxime Rivols s'était déterminé à suivre son inclination pour les lettres; et, aux environs de sa vingt-cinquième année, il s'était mis à tramer et à broder, pour le compte d'un journal satirique et mondain, de fort jolis articles dialogués, qui, contrairement à l'usage, n'étaient pas toujours le même. Puis, encouragé par ses premiers succès, obtenus sous le masque du pseudonyme, il avait hardiment abordé le théâtre, à visage découvert, et y avait fait applaudir une demi-douzaine de pièces en un ou deux actes. Mais ces *difficiles nugæ* ne satisfaisant pas ses appétits de gloire, il ourdissait, dans l'ombre, de plus vastes et de plus lourds ouvrages, rêvant des triomphes de plus noble envergure que ne l'étaient ceux qu'on lui avait bénévolement octroyés dès l'abord. — Il ne se pressait pas, d'ailleurs, favorisé ou affligé qu'il était d'une vingtaine de mille livres de rente, — dix-huit de plus, au moins, qu'il n'en faut pour devenir un grand homme, par nécessité.

Petit-fils du comte Rivols (de la Lozère), ce remarquable politique qui fut un des meilleurs ministres de la restauration, après avoir été un excellent préfet de l'empire, il possédait de brillantes relations qui lui eussent été plus utiles assurément dans toute autre voie que celle qu'il avait choisie. Mais on ne refrène pas une vocation vigoureuse; et, puisque toutes nos occupations sont vaines, il avait eu grandement raison de choisir la profession d'écrivain, une des plus inutiles et des plus amusantes qu'il y ait au monde. Il avait bien été un peu mis en quarantaine par sa famille, heureusement réduite à peu de chose : quelques paires de collatéraux ; mais le plaisir que l'on fait à ses tantes ou à ses cousins ne vaut pas celui que l'on se fait à soi-même. En somme, il n'avait point lieu de regretter sa résolution : il passait agréablement son temps, gagnait quelque argent et s'acheminait à cette éphémère notoriété qui est toute la gloire moderne. Entre temps, il avait épousé, par amour, — il le croyait du moins, — Mlle Gisèle Burne, rencontrée dans une ville d'eaux, à l'étranger, et dont le père, un ancien filateur très riche du département du Nord, s'était montré ravi de se débarrasser moyennant la constitution d'une maigre dot

de cent mille francs, — ou plutôt de cinq mille francs de rente, car M. Rivols n'avait même pas exigé le capital. Au reste, cette insuffisance de dot s'était trouvée largement compensée, au bout de quelques mois, par la brouille normale survenue entre le gendre et le beau-père, — un homme insupportable, commun, brutal, cupide, envieux; de plus, terrorisé par la perspective de la grande liquidation sociale, et, conséquemment, terroriste. — On ne se voyait plus : c'était tout bénéfice.

Maxime Rivols pouvait, à bon droit, passer pour un aimable échantillon de ce que l'esprit du siècle est capable de produire de plus raffiné; sceptique, d'un scepticisme universel qui embrassait toutes les questions, depuis celle de la précellence de la forme républicaine sur toutes les formes de gouvernement connues jusqu'à celle de l'existence de Dieu inclusivement, il raillait en toute matière, mais avec légèreté, finesse, sans insister, comme nonchalamment. Son scepticisme, agréable et badin, n'ayant rien d'incompatible avec les sentimens usuels et la morale courante, n'indisposait personne; c'était histoire de dire à ses amis et au public : Je ne suis point un gobe-mouches, veuillez ne pas vous y tromper; et, si je ne crois pas beaucoup aux nobles vieilleries du temps passé, je ne crois guère plus à l'évangile des temps nouveaux. Il avait trop d'esprit et de talent pour être dupe des mots; mais son esprit et son talent avaient, ainsi qu'il arrive le plus souvent, quelque chose de sa complexion physique : ils étaient plus distingués que robustes, plus délicats que puissans. Ils empruntaient, en outre, des idées et des mœurs ambiantes une sorte de froideur morbide, qui, bien mise en œuvre, ressemblait à de la morbidesse. Ses jolis ouvrages scéniques avaient plu d'abord aux femmes et leur plaisaient même encore; mais, lui, se fatiguait de leur plaire, — en tant qu'auteur dramatique. Ne s'était-il pas avisé de remarquer, en effet, que les femmes, sous leurs si fins dehors, cachent le faux goût le plus terrifiant en littérature et en art, et qu'elles sont responsables, comme agens principaux ou comme complices, de la plupart des réputations littéraires ou artistiques usurpées? Un beau jour, il avait cru constater chez elles un besoin de banalités sentimentales rehaussées d'esprit à la mode, une soif d'émotions convenues et pour ainsi dire limitées, bien difficiles à concilier avec un jugement sain. Et il s'était senti humilié, tout à coup, le malheureux, de ses petits triomphes, en s'apercevant qu'il leur en était surtout redevable et qu'il avait inconsciemment jusqu'alors, cherchant sa voie, autrement dit le chemin du succès, exploité avec trop de constance les fibres molles de l'âme féminine.

C'était à s'échapper de lui-même, pour élargir ses vues, que tra-

vaillait surtout le jeune homme, mordu par l'envie de se révéler sous un jour nouveau. Mais il manquait un peu de ressort pour cette besogne et s'en prenait, *in petto*, à son genre de vie, à sa femme, qui avait voulu le cloîtrer dans le bonheur. Injuste, il trouvait, à part lui, qu'on l'aimait trop, comme si une femme qui n'aime pas *trop* pouvait aimer *assez!* Néanmoins, il n'était pas encore devenu ce qu'on appelle un mauvais mari; il avait une demi-fidélité et des procédés exquis, ne se souvenant que de loin en loin, pressé par l'occasion, qu'il avait beaucoup aimé les femmes avant d'en aimer une. — Au surplus, sa vie de jeunesse n'avait jamais été d'un débauché; il avait trop couru après un idéal insaisissable, voilà tout. Don Juan spiritualiste, il avait pourchassé des âmes plutôt que des corps; était-ce sa faute si, les âmes se dérobant sans cesse, les corps lui étaient demeurés entre les bras, plus souvent, sinon plus longtemps que de raison? Bref, il s'était battu les flancs en conscience pour éprouver une grande passion, mais sans y parvenir jamais, pas même le jour où il avait résolu d'épouser Gisèle. — La vérité est qu'il manquait un peu de la naïveté voulue pour aimer profondément.

Depuis plusieurs mois, il quittait fort rarement son intérieur, travaillant avec un zèle entêté à doter enfin le théâtre contemporain d'une œuvre vivante écrite en bon français, — *desideratum* mythique de tous les gens de goût. Mais il ressentait de nombreuses défaillances, doutant du succès et prévoyant les objections. Il avait contre lui d'être homme du monde et de peindre des hommes du monde, — ce qui est pourtant plus intéressant que de peindre des ivrognes. Un critique ne lui avait-il pas déclaré net qu'il était impossible de s'intéresser à des personnages qui étaient tous comtes ou marquis? Cette bourde égalitaire l'avait ému au-delà du raisonnable : il s'entendait, par avance, appeler *Monsieur le Comte*; et, comme il était comte tout de bon, cela l'intimidait horriblement. Il avait aussi contre lui de bien écrire, ce qui est une des plus sûres manières de ne pas se faire comprendre. Enfin, après avoir complaisamment salué ses débuts, la critique se taisait autour de son nom, et il avait le tort d'en prendre du souci. — Il ne savait pas encore que, s'il n'est pas autrement pénible, pour les *ministres de la Renommée*, de signaler au public les étoiles filantes traversant le firmament de l'art, — ce qui vous donne tout de suite un faux air d'astronome distingué, — il y a, en revanche, quelque mérite à reconnaître et à cataloguer les astres fixes ou périodiques, lesquels donnent toujours plus d'ombrage que de lumière.

Une des conséquences des perplexités et des inquiétudes studieuses de Maxime Rivols, c'était, tout naturellement, une légère altération de son humeur, à l'ordinaire égale et douce nonobstant son

penchant à l'ironie. Gisèle, l'aimante Gisèle commençait donc à souffrir, après quatre années d'un tranquille et aveugle bonheur ; mais il ne s'agissait encore que d'un simple malaise, sans cause précise.

III.

Lorsque Maxime se présenta, pour la première fois, chez Mme April, ou plutôt chez la comtesse de Sauvecourt, boulevard Saint-Germain, un lundi, il fut introduit dans un charmant boudoir où un grand nombre d'hommes âgés entouraient une vieille, vieille dame très peinte, qui se trémoussait dans son fauteuil avec des gestes de convulsionnaire. Tous ces débris humains avaient un aspect si singulier dans ce riant encadrement, parmi les étoffes de soie aux tons clairs et les meubles Pompadour, que le visiteur, venu pour rendre ses devoirs à une jolie femme de vingt-cinq ans, se sentit fort décontenancé. Il cherchait en vain du regard Mme April ou quelqu'un qui pût lui épargner l'ennui de se présenter lui-même et d'expliquer l'objet de sa visite. Comme on n'annonce plus guère, à Paris, et qu'aucun valet ne lui avait aplani les difficultés de la situation, il dut commencer par le commencement, c'est-à-dire par décliner son nom, chose entre toutes ennuyeuse et ridicule.

— M. Rivols? le comte Rivols, sans doute? fit la vieille dame en levant vers le nouveau venu sa tête branlante et poudrée, avec une brusquerie qui eut pour effet de l'envelopper d'un nuage blanc, sans qu'elle y gagnât rien en majesté.

Maxime s'inclinait et bénissait intérieurement Mme April d'avoir parlé de lui, lorsque la douairière reprit :

— J'ai beaucoup connu votre père, monsieur, autrefois, il y a longtemps, longtemps, à la cour du roi Louis XVIII. J'avais alors quelque chose comme vingt ans ; c'était vers 1823.

Le jeune homme eut peine à ne pas sourire en songeant que le comte Rivols, premier du nom, avait cinquante ans en 1820, ce qui rendait complètement invraisemblable la paternité qu'on lui prêtait. Mais il se dit qu'il y aurait peut-être impolitesse à rectifier cette erreur généalogique, en mettant, par ses paroles, une génération de plus entre lui et son interlocutrice. Il s'apprêtait donc à expliquer purement et simplement à la vieille dame que ce n'était pas comme fils ou descendant quelconque du comte Rivols qu'il venait à l'hôtel de Sauvecourt, mais en qualité d'ami de Mme April, lorsque celle-ci entra fort à propos, aussi vive que sa grand'mère, mais bien plus agréable à regarder, dans sa robe de moire verte garnie de jais, que cette antiquaille remuante, qui semblait coiffée d'une énorme houppette à poudre de riz.

La présentation faite ainsi que les rectifications nécessaires, la douairière se montra prodigieusement affable envers le nouveau venu. Elle le choya, l'accapara, le complimenta sur sa femme, qu'elle connaissait de longue date, mais non pas sur ses œuvres, qu'elle ignorait profondément, — ce dont il ne souffrit pas, d'ailleurs, une seconde, abhorrant ces sortes de complimens, toujours les mêmes et, en général, de pure forme. On eût dit qu'elle voulait s'assurer la personne de ce jeune homme pour ses réceptions du lundi, à perpétuité, tant elle apportait d'acharnement à son travail de séduction. Au reste, le premier effarement passé, et quand il se fut accoutumé aux gestes désordonnés de cette vieille et aimable épileptique, Maxime Rivols dut reconnaître qu'elle avait beaucoup d'esprit pour son âge. Avec cela, pas une once de préjugés, — ni même un grain de morale. — Elle eût été très amusante, dans la meilleure acception du mot, si la vieillesse pouvait facilement charmer ceux qu'elle a dispensés de la respecter.

Les vieux muguets, qui faisaient cercle autour de la douairière lorsque Maxime était entré, battirent en retraite un à un, probablement indignés de se voir préférer un jeune inconnu; et ce chapelet de messieurs vénérables se fut bientôt égrené, comme si l'on eût coupé le fil invisible qui les retenait côte à côte.

— Ha! dit Mme de Sauvecourt, quand le dernier se fut retiré, vous avez mis mes adorateurs en déroute, mon cher monsieur... Oh! je ne vous en veux pas; je les retrouverai. Ils sont gens de revue. Imaginez-vous que j'ai, pour l'heure, soixante-dix-huit ans...

Elle avait soixante-dix-huit ans depuis quelques années, ne voulant pas du chiffre 80. Sa coquetterie même était demeurée jeune; elle persistait à se rajeunir, au rebours de ce que font les vieillards sensés, qui aiment plutôt à se vieillir, pour peu qu'ils soient agréablement conservés.

— Imaginez-vous, reprit-elle après une courte pause et un petit coup d'œil en dessous, imaginez-vous, mon cher monsieur, que j'ai soixante-dix-huit ans, que je me suis fait beaucoup d'amis pendant tout ce temps que j'ai vécu, et que les seuls que j'aie perdus sont ceux qui se sont laissés mourir. Mais, dame! toutes ces amitiés-là, cela ne me rajeunit guère, vous comprenez; et j'en recherche de nouvelles, dussent-elles avoir moins de durée que les autres. Ceci pour vous expliquer que je reçoive de mon mieux les amis de ma petite-fille. Afin d'être bien sûre de n'en manquer aucun, j'ai prié Germaine d'adopter mon jour; nous recevons toutes deux le lundi. A bon entendeur salut!.. Ah! quand mes vieux sont là, on parle quelque peu politique. Ça ne vous gêne pas?

— Nullement, nullement, madame; je n'ai pas d'opinion.

— Moi non plus, du reste. Mais, que voulez-vous? ça les amuse;

et puis, ils ne sont plus d'âge à parler d'autre chose. La politique, c'est une retraite pour les vieillards.

— Un peu bruyante, quelquefois, hasarda Maxime.

— Oui, quand on a de la voix... Mais, au fait, il n'est pas surprenant que vous manquiez de convictions politiques ; votre père,.. pardon ! votre grand-père a servi deux gouvernemens.

— C'est vrai, madame. Mais il les a si bien servis ! Je ne comprends pas le prix qu'on attache ou qu'on feint d'attacher à la virginité des hommes d'état. Quand vous avez besoin d'un chef, avez-vous à cœur d'en choisir un qui n'ait jamais été en place et qui vienne chez vous gâter ses premières sauces? Je me figure qu'il y a, pour bien gouverner les hommes, comme pour réussir un coulis, certains tours de main qui ne s'acquièrent que par une longue pratique.

— Vous parlez d'or, mon cher monsieur, et je vois que nous nous entendrons à ravir,.. pourvu que vous reconnaissiez avec moi que l'on gâte vraiment trop de sauces en ce temps-ci. Car, depuis qu'il n'y a plus de cour, et même depuis que je ne vais plus au bal, ce qui remonte un peu plus loin, je suis toujours de l'opposition, quoique sans idée arrêtée sur le plus expédient des systèmes politiques.

De nouveaux visiteurs arrivèrent, qui permirent à M. Rivols de causer avec Mme April, ce dont la douairière ne lui avait guère, jusque-là, accordé le loisir. Germaine commença par le remercier, avec une effusion passablement exagérée, de sa visite, excusant, en termes assez irrévérencieux, sa grand'mère d'une surabondance de paroles et de gestes où elle se laissait entraîner elle-même à son insu. Elle se montra particulièrement touchée que Maxime n'eût pas attendu Gisèle, retenue auprès de la petite Jenny par une indisposition de l'enfant, pour venir à l'hôtel de Sauvecourt. Puis, la vieille comtesse ayant témoigné d'un peu de fatigue par un mutisme inaccoutumé, Germaine, qui paraissait dressée à la relayer dans son labeur de maîtresse de maison, dut, pour un instant, délaisser Maxime, ce qu'elle ne fit, d'ailleurs, qu'après l'avoir invité, du regard et du geste, à prolonger sa visite. Le jeune homme, ne s'ennuyant pas, accéda volontiers à cette prière si éloquemment mimée, et rentra avec joie dans son rôle préféré d'observateur.

C'étaient encore des hommes qui occupaient la plupart des sièges rangés en hémicycle autour de la douairière, mais plus jeunes et plus avenans que ceux qui les avaient précédés. Cette circonstance permit à M. Rivols d'étudier avec fruit la façon d'être et les habitudes de l'amie de sa femme.

Mme April affectait une étrange désinvolture à l'égard de ses interlocuteurs; mais son laisser-aller, frisant, par-ci par-là, l'inconve-

nance, se traduisait surtout par d'audacieux regards et par certains de ces mouvemens rapides du haut du corps qui rapprochent si singulièrement une femme de celui qui lui parle. Ses mains, blanches de pâte et chargées de bagues, étaient toujours trop agitées, comme impatientes de se livrer à des gestes de familiarité, de saisir ou de se laisser saisir. Quant à son langage, il était curieux par la promptitude et l'habileté des réticences qui suivaient les audaces trop vives; elle avait la même tournure d'esprit que sa grand'mère, mais avec un peu moins de franchise et d'aisance dans la dépravation de la pensée, moins de brio et de fantaisie dans l'expression : en un mot, avec quelque chose de bourgeois qui avait dû être volontairement acquis. Elle se défendait d'être spirituelle, d'aimer le monde et d'y avoir eu des succès, d'être belle et de faire des passions, surtout de chercher à en faire. Elle provoquait constamment de ces complimens bêtes que l'on est bien obligé d'adresser à une femme quand elle se rabaisse à plaisir. Et, en dépit de tout, elle était séduisante; elle avait de la grâce et du piquant, du charme et de la beauté, une distinction vraiment personnelle : ce n'était pas *la* femme du monde; c'était un type particulier de femme du monde, — ce qui vaut peut-être moins, mais sera toujours prisé davantage. Il y avait dans toute sa personne, et jusque dans sa toilette, des contradictions, des incohérences; elle agaçait, — comme agacent les beaux fruits d'une maturité douteuse, pour qu'on y morde. On n'avait qu'à la regarder ou à l'écouter attentivement pour découvrir cent raisons de ne point l'admirer, et, sans chercher, on en trouvait mille de l'adorer. On la voyait et on la sentait imparfaite de tous les côtés, au moral autant qu'au physique, et l'ensemble vous subjuguait. Son esprit accusait à chaque instant des lacunes; elle faisait des mots à la douzaine et débitait des niaiseries à la grosse : en dernière analyse, on la proclamait volontiers spirituelle. On commençait par la mettre au pinacle, puis on la rejetait trop bas; et, en fin de compte, elle remontait toujours trop haut.

Maxime Rivols ne s'en allait pas. Germaine, au reste, profitait de tous les prétextes pour le retenir. Ce fut d'abord son fils, un petit bonhomme mal peigné, quoique habillé de velours et répondant au nom scandinave et prétentieux d'Éric, qui, au retour de la promenade, vint embrasser sa mère et faire la connaissance du *nouveau monsieur*. Ce fut ensuite son frère, le comte Adrien de Sauvecourt, *le cuirassier*, qu'elle lui présenta. Tous les cuirassiers se ressemblent : c'est même pour cela qu'ils sont d'un si bel effet en troupe; mais il ne faut pas les voir isolément, fût-ce en habits civils : ils se ressemblent vraiment trop entre eux. Ce fut enfin M. April lui-même, qui allait chaque jour au ministère, et qui

rentrait d'assez bonne heure. Celui-là était plus intéressant et méritait qu'on l'attendît.

C'était un homme de puissante carrure, à grands favoris grisonnans et à longues moustaches encore blondes. Le visage était beau; le port, noble; l'allure, aisée. Il se montra, sans gaucherie, très affectueux envers sa femme, qui l'accueillit, du reste, avec bonne grâce. On ne lui eût jamais donné cinquante-cinq ans, sans doute; mais il eût été difficile de lui en retrancher plus de cinq ou six sur la mine, de sorte qu'il lui en restait toujours assez pour être le père de sa femme.

L'impression qu'emporta M. Rivols de cette longue visite fut beaucoup plus favorable à Mme April que celle qu'il avait conservée de leur première entrevue. Il ne la jugeait pas mieux pourtant; mais il la jugeait autrement, à un autre point de vue.

IV.

Pendant les deux ou trois mois qui suivirent, Mme April, dont le mari remplissait une mission temporaire en Hollande, vint régulièrement chaque semaine, le vendredi, passer une partie de la journée chez Gisèle. Elle y faisait une grande consommation de menues victuailles et de boisson tiède, et une dépense relativement minime de méchanceté. Sa nature n'était point médisante; les femmes gourmandes et sensuelles, quand elles n'ont pas sur le cœur de ces humiliations ni de ces défaites que connaissent seules les laiderons, sont assez généralement indulgentes. Au surplus, Mme Rivols avait trop de réelle bonté pour supporter qu'on déchiquetât chez elle le prochain. A peu près brouillée avec sa famille, qui, d'ailleurs, habitait la province, elle ne recevait guère que celles de ses amies d'autrefois que le mariage avait fixées à Paris et les quelques parens et camarades que son mari ne répugnait point à fréquenter. En réalité, Maxime, avec ses formes polies, n'était guère qu'un ours bien léché; il tendait invariablement à simplifier et à restreindre ses relations, et avec d'autant plus de constance qu'il ne se connaissait point d'amis, au sens propre du mot : la recherche d'une maîtresse idéale l'avait absorbé, pendant toute la première partie de sa jeunesse, au point de lui faire perdre de vue la nécessité de se ménager de solides amitiés pour son âge mûr.

Rarement, le mari de Gisèle paraissait dans le salon de sa femme; on ne l'y rencontrait guère plus souvent que dans d'autres salons : il craignait d'y entendre parler littérature par des femmes, et particulièrement d'entendre louer sa littérature à lui par des bouches féminines, — ce qui était devenu son cauchemar. — Il poussait

même cette crainte jusqu'à l'enfantillage, surtout depuis qu'il avait pu, entraîné par guet-apens dans certains cénacles féminins, mesurer le ridicule des écrivains pour dames, choyés comme des abbés et caressés comme des bichons.

Cependant, on le vit, cet hiver-là, trois ou quatre fois de suite, apparaître près de la table à thé de Mme Rivols. Et toujours Mme April était là. Puis, il cessa de se montrer; mais il reparut bientôt. Dès le commencement de décembre, il venait une fois sur deux. En janvier, il ne manquait plus une séance. D'abord, il avait mis en avant des prétextes, invoqué des circonstances fortuites pour expliquer sa présence; un beau jour, il avoua bonnement à Germaine, devant sa femme, qu'il ne venait que pour elle.

— Écoutez, lui dit-il, vous seriez un homme que vous ne m'intéresseriez pas davantage. Vous voyez que ce n'est point une déclaration... Non, mais je ne sais pas, je vous trouve une originalité d'esprit extraordinaire. On peut vous dire des choses énormes sans que vous bronchiez. Vous en dites vous-même qui cassent bras et jambes, sans avoir l'air d'y toucher. C'est charmant. Comme camarade, je vous adore. Comme femme, et même comme maîtresse, vous ne m'inspireriez pas la moindre confiance.

Bien entendu, il n'y avait personne, à ce moment-là, hormis Gisèle. Aussi Mme April ne fit-elle pas semblant de se fâcher.

— Dites donc, se contenta-t-elle de riposter, est-ce que vous croyez que, comme maris,.. ou, pour vous suivre dans vos divagations impertinentes, comme amans même, vos pareils présentent beaucoup de garanties?

— Soit! j'ai été un chenapan. Vous savez? il ne nous en coûte pas de reconnaître ces choses-là... Mais je puis être un bon mari, car je me suis marié par amour... Par amour, entendez-vous?

— Eh bien! quoi? que voulez-vous dire? Que je ne peux pas vous en offrir autant? Oh! mon Dieu, je n'en fais pas mystère... Non, je ne me suis pas mariée par amour, moi. Je n'ai même jamais aimé personne d'amour, sauf quand j'étais toute petite, ce qui m'autorise à penser que je suis maintenant à l'abri des coups de tête et de cœur. Mais j'ai pour mon mari, ne vous en déplaise, une bonne affection tranquille de bourgeoise honnête... Car je suis une bourgeoise, moi, mon cher monsieur.

— Aïe! fit Maxime. Tenez, voilà votre défaut capital : c'est de ne ne pas être franchement ce que vous êtes. Vous avez de l'audace et de la fantaisie à revendre; vous parlez de tout comme aucune femme ne parle de rien; et, avec cela, des prétentions à passer pour une petite femme bien simple et bien pot-au-feu!

— Oui, c'est cela même : pot-au-feu, pot-au-feu, je suis pot-au-feu...

Elle prononçait cela d'une façon ravissante, tout en grillant la semelle de ses bottines et en lançant à Gisèle des coups d'œil malicieux, comme pour lui dire : « Laisse-moi le taquiner, je t'en prie! » Et, une minute après, elle se levait, tirait à moitié la langue à Maxime, crispait ses doigts dégantés, en un geste d'énervement suprême, et disait à son amie, lui prenant la taille, lui baisant les cheveux et lui prodiguant les noms d'animaux usités entre jeunes filles qui s'aiment :

— Que je suis heureuse de te voir, de rester près de toi, mon chat, mon rat, mon lapin chéri! mais que ton mari est donc odieux!.. Non, je plaisante, il est adorable et je l'aime : il aurait pu nous séparer.

Et elle tendait la main au jeune homme, en ajoutant :

— Ah! qu'on est bien ici! Ce sont les seuls bons momens que je passe, ceux que je passe avec vous. Je m'ennuie tant, là-bas, avec une grand'mère qui veut toujours que je l'amuse!

Son ingratitude était remarquable par une inconscience absolue. Elle racontait elle-même avec complaisance tout ce que la vieille Mme de Sauvecourt avait fait et faisait encore pour elle : la comtesse l'avait élevée, très mal, à la vérité, mais sans rien épargner pour qu'elle fût toujours en joie; elle la logeait dans son hôtel, lui prêtait ses gens et ses chevaux, la comblait de cadeaux. Et, cinq minutes après vous avoir énuméré toutes les bontés de la douairière, Mme April ridiculisait sans pitié son aïeule, qui était en même temps presque sa bienfaitrice.

Le plus bizarre, c'est qu'on ne lui en voulait pas plus de ces boutades de mauvais goût que de certaines minauderies ou gentillesses qui lui étaient familières et ne convenaient pourtant pas toujours à sa beauté, plus impérieuse que mignarde, moins insidieuse que despotique. Tout cela semblait si naturel, si profondément inhérent à sa personne, qu'on comprenait vite l'impossibilité d'abstraire ses charmes de ses défauts; c'était à prendre ou à laisser, — et, en général, on prenait.

Maxime Rivols prenait même sans rechigner. Sa critique, désarmée, ne lui était plus d'aucun secours. Ce qui l'avait surtout préservé de l'amour jusqu'alors, c'était l'absence de spontanéité, d'élan dans ses impressions : il passait au crible de son jugement tous ses sentimens, toutes ses sensations même. Il n'est donc point surprenant qu'il n'eût jamais aimé plus de huit jours, car ce qu'on gagne, chacun le sait, à se munir d'un télescope pour admirer un astre, c'est d'en apercevoir les taches. Et, grâce à la pente chagrine de son observation, le jeune homme, dès qu'il avait découvert une tache, ne voyait plus que cela : toutes les taches étaient pour lui des taches d'huile. Mais, par suite d'une singulière et fâcheuse ano-

malie, il s'était épris des défauts de Mme April autant que de ses qualités.

Le danger demeurait, d'ailleurs, complètement invisible à l'aimante et confiante Gisèle. Les femmes comme Mme Rivols ne se défient jamais ni de leurs maris ni de leurs amies ; autant dire que tout péril leur est inconnu. Heureuse d'avoir retrouvé, du même coup, une vieille amitié et la bonne humeur de Maxime, l'inquiétude vague qui avait commencé de l'envahir s'était entièrement dissipée. Elle parlait souvent de Germaine à son mari, lui répétant les conversations qu'elle avait eues avec son amie, lorsqu'elle l'avait vue seule à seule, et concluant toujours ainsi : « Je t'assure que c'est une bonne et honnête femme, au fond. Elle est à plaindre, vois-tu, car une femme est bien malheureuse quand elle n'aime pas son mari comme je t'aime... Pour nous, l'amour c'est plus de la moitié de la vertu, et c'est le bonheur tout entier... Oh ! oui, Germaine est à plaindre. »

Quelquefois, elle s'étendait tout particulièrement sur ce genre d'infortune. Elle le fit surtout après le retour de M. April, les jours où elle avait reçu des confidences précises. Maxime était alors initié au détail des souffrances intimes d'une femme mariée sans amour ; et il paraît vraisemblable que de telles révélations n'excitaient pas seulement sa pitié.

Un soir, à six heures, vers la fin de janvier, Mme April, qui s'était attardée à causer avec Gisèle et Maxime, manifesta le regret d'avoir renvoyé sa voiture, disant qu'elle avait compté partir bien plus tôt et s'en retourner à pied. En conséquence, Rivols lui offrit d'envoyer chercher un fiacre. Mais elle refusa, ne voulant déranger personne, disait-elle, et pouvant fort bien aller seule jusqu'à la station de voitures la plus rapprochée, ou même rentrer chez elle pédestrement, en longeant la Seine.

— Et les attaques nocturnes ! s'écria Maxime.

— Bah ! à six heures du soir !

— Eh ! eh ! c'est l'heure... du moins l'heure des galans, sinon celle des brigands.

— Oh ! les galans !.. fit Mme April d'un air dégagé.

— Allez-vous essayer de nous faire croire que l'on ne vous a jamais suivie ?

— Suivie !.. suivie !.. Dans la rue, on a toujours quelqu'un derrière soi.

— Vous êtes brave.

— Je suis aguerrie. Car, dans les premiers temps, je ressentais une frayeur mortelle dès que j'apercevais une ombre derrière moi. Maintenant, il m'arrive bien encore de trembler, mais c'est seulement quand j'ai affaire à des silencieux, parce que je les prends pour

des voleurs. J'aime mieux qu'on me parle tout de suite : ça me rassure. Je ne réponds rien... Il paraît qu'il ne faut jamais rien répondre et que, si l'on avait le malheur de dire à son persécuteur qu'il vous ennuie, il se croirait autorisé tout de suite à vous embrasser. Je n'ai donc garde de souffler mot ; c'est très amusant : je marche, je marche sans rien dire ; mon homme s'essouffle à me suivre,.. ils ne sont généralement pas très jeunes, ces messieurs-là!.. il se consume en de vains efforts pour m'arracher une parole, il s'irrite à ce jeu, s'exaspère et finit par m'injurier. C'est très drôle. Est-ce qu'on ne te suit pas, toi, Gisèle?

— Mon Dieu, si, quelquefois. De temps en temps, un monsieur que je ne connais pas m'offre à dîner sans façon. Mais il est rare qu'il aille jusqu'aux injures, quoique je ne me croie pas plus que toi obligée de lui répondre.

— Enfin, chère madame, dit Maxime, si vous ne tenez pas à être suivie ce soir, je m'offre à vous accompagner.

— Du tout! du tout! jamais je ne souffrirai... Cela ne te fait rien, Gisèle, que je prenne le bras de ton mari jusqu'à la première voiture que nous rencontrerons?

Elle commençait immanquablement par repousser toutes les offres de service, et finalement les acceptait toutes. De même, elle se faisait toujours prier, qu'on l'invitât à dîner, à se mettre au piano ou simplement à prolonger sa visite. Quand elle arrivait quelque part, elle annonçait tout d'abord qu'elle n'avait pas dix minutes à elle, et il n'était pas rare qu'elle restât toute la journée. C'était précisément ce qui était advenu ce jour-là.

Depuis que Maxime avait fait la connaissance de Mme April, il n'avait pas encore eu l'occasion de se trouver seul avec elle. Il éprouva quelque plaisir à sentir le bras de la jeune femme se poser sur le sien. Pourtant, il n'avait aucun plan en tête et ne se proposait rien, pour le moment, que de pousser l'amie de sa femme à bavarder copieusement.

— Voulez-vous marcher? demanda-t-il à Germaine en descendant vers la Seine, au lieu de remonter vers Passy, où il savait devoir trouver un fiacre.

— Mais... Et vous? Et Gisèle?.. Voyons, là, franchement, n'est-elle pas jalouse?

— Jalouse!.. A propos de vous?.. Grand Dieu! m'aimez-vous? Vous aimé-je?

— Un homme n'a pas besoin d'aimer une femme pour lui faire la cour. Et Gisèle vous aime trop, elle, pour vous permettre ce genre de passe-temps.

— Comment le savez-vous?

— Belle malice! Est-ce que vous vous imaginez que je ne l'ai pas confessée à votre sujet? Je suis passionnément curieuse de ces choses-là.

— De quelles choses?

— Des choses de l'amour, qui sont celles que je connais le moins. Savez-vous quelle est la première question que j'aie adressée à votre femme, lorsque, pour la première fois, je l'ai vue seule?

— Vous lui avez demandé comment s'était passée sa nuit de noces.

— Quelle bêtise! mon cher ami... Pardon! mon cher monsieur.

— Non, non, ami, c'était bien. J'ai fini mon stage. Il ne faut pas un si long noviciat pour avoir droit à ce titre flatteur, que l'on décerne, comme vous savez, de la meilleure grâce du monde, à son cordonnier ou à son domestique, dans les momens d'abandon.

— Soit!.. Eh bien! oui, quelle bêtise, mon ami, de croire que ce soit là notre plus grande curiosité! Comme si les nuits de noces ne se ressemblaient pas toutes, et comme si elles étaient amusantes! Ça n'est drôle que dans les petits journaux... Non, ma première question avait plus de portée. J'ai dit à Gisèle: Est-ce de l'amour que tu as pour ton mari, ou de l'amitié? Voilà qui est un peu plus intéressant.

— Qu'est-ce que cela pouvait bien vous faire?

— Ah! voilà. Je ne sais pas ce que c'est, moi, que d'aimer son mari autrement que comme on aime son père, de l'aimer comme votre femme vous aime, et je suis profondément surprise que ce sentiment-là puisse exister... à l'état permanent. Il ressort, en effet, pour moi de mes études et de mes lectures que cela ne dépasse jamais la lune de miel. Et on le comprend. Même en l'absence de tout bonnet de coton, comment un homme s'y prendrait-il pour rester aimable dans toutes les circonstances de la vie conjugale? N'y eût-il que les pantoufles et le veston de l'intimité...

— Je ne me montre jamais en pantoufles ni en veston.

— Alors, tout s'explique... Mais vous trichez... Enfin, cela vous réussit: vous êtes l'idole, le dieu de votre femme... Tâchez, au moins, de ne pas lui faire de peine.

Ce fut dit très gentiment, avec un accent de sincérité impossible à suspecter. Ils longeaient les quais déserts de la Seine, ces quais lugubres qui s'étendent, toujours vides, d'Auteuil au pont de la Concorde. Sur l'eau, pas un chaland; sur les berges, pas un quintal de marchandises; sur le trottoir, pas un passant. Dans la nuit froide et sereine, les becs de gaz brillaient comme de petits astres blafards. Maxime s'arrêta presque pour regarder Germaine en face. Son regard se croisa avec le regard bien franc de deux larges yeux bruns

qui scintillaient dans l'ombre, rendus humides par la froidure piquante d'une belle soirée d'hiver.

— Ainsi, demanda-t-il en reprenant son pas, vous avez pour Gisèle beaucoup d'affection?

— Plus que je n'en saurais exprimer. C'est ma plus chère amie; et ce n'est que juste, car c'est, je crois bien, la seule qui n'ait jamais dit de mal de moi.

— On vous calomnie donc, habituellement?

— Oh! tant et plus... Je parierais, du reste, volontiers que vous avez déjà entendu médire de moi,.. si vous n'en avez pas médit vous-même.

— C'est vrai, fit distraitement M. Rivols.

Il avait éprouvé une bizarre impression de contrariété en entendant Germaine protester, avec une franchise évidente, de sa tendresse pour Gisèle. Il en était donc à mesurer du regard les obstacles qui pouvaient le séparer de Mme April. Ne s'était-il pas, un instant auparavant, senti comme vexé, quand la jeune femme l'avait appelé « mon ami? » Cette appellation lui avait paru décourageante : venue si tôt, elle pourrait bien s'éterniser.

— Qu'est-ce qui est vrai? Que vous avez entendu médire ou que vous avez médit?

— L'un et l'autre.

— Voilà de la franchise, du cynisme même... Ah çà, comment faut-il que je prenne la chose?

— En bonne part, pour ce qui est de mon fait. Car, si j'ai dit du mal de vous, je n'en ai dit qu'à Gisèle, et seulement pour savoir s'il y avait autre chose à en dire.

— Ah!.. Eh bien?

— Eh bien! je ne suis pas fixé. Je ne vous comprends pas encore. Mais, bah! j'y arriverai.

— Présomptueux!.. Vous ne seriez pas fâché tout de même que je vous aidasse?

— Dame! ça irait plus vite.

— Alors, décidément, vous m'accompagnez jusqu'au boulevard Saint-Germain? Votre femme ne vous grondera pas? Vous en êtes sûr?

— Vous avez donc bien peur qu'elle n'ait peur de vous?

— J'ai peur que sa bienveillance à mon endroit ne soit que de l'indulgence. Ce qu'il me faudrait, c'est sa justice. Je vais m'adresser à la vôtre; ce sera peut-être, au surplus, le meilleur moyen d'arriver à la sienne.

Elle se tut, comme pour se recueillir, et Maxime ouvrit les oreilles. Il n'était pas pressé pourtant d'entendre d'autre musique que celle

des hauts talons de Germaine résonnant à côté des siens sur l'asphalte sec, le long du parapet, et il savourait par avance, en connaisseur, le délicat plaisir que lui promettait l'interminable trottoir, qui semblait se perdre dans le lumineux infini du Paris nocturne.

— Votre femme, reprit bientôt Mme April, vous a-t-elle parlé de l'éducation que j'ai reçue et de la vie que j'ai menée jusqu'à l'époque de mon mariage?

— Oui.

— Vous savez alors que j'ai été élevée par ma grand'mère et par ses femmes de chambre?

— Par ses femmes de chambre, je ne savais pas.

— Ma grand'mère, qui se couchait régulièrement à deux heures du matin et se levait non moins régulièrement à midi, qui passait une partie de la journée à sa toilette après avoir déjeuné dans sa chambre, ne pouvait me garder elle-même que par accident. Or, mon institutrice nous avait quittées à la mort de mon père, et jamais grand'maman Sauvecourt n'a voulu qu'on m'en donnât une autre, de crainte que la tentation ne me prît de devenir savante ou de faire diplômer mon ignorance, comme cela est de mode à présent... Gisèle vous a-t-elle aussi raconté l'épisode de mon mariage manqué?

Maxime hésitait. Elle reprit vivement :

— Oui?.. Du reste, j'en étais sûre, elle doit tout vous dire. J'ajoute que, si je ne le croyais pas, je ne vous dirais, moi, rien du tout... Bon! vous savez donc que j'ai dû épouser quelqu'un qui m'a plantée là. Savez-vous aussi que j'ai été un peu compromise?

— Je ne le savais pas. Mais, si vous me l'affirmez, je tâcherai de le croire.

— Allons, allons, avouez qu'il ne vous en coûtera guère.

— Vous disiez donc que vous avez été compromise... Jusqu'où?

Le ton, très légèrement railleur et très doux, était moins insolent que la question. Le jeune homme excellait dans l'impertinence polie, le plus difficile de tous les genres scabreux.

Mme April tourna vers lui ses regards et répondit avec une fermeté de ton qui commandait la foi :

— Jusqu'aux rendez-vous la nuit dans notre parc d'Armières; par conséquent, jusqu'aux baisers, mais... pas davantage, je vous le jure!

Il lui dit simplement, en mettant une nuance d'affectueux respect dans son affirmation :

— Je vous crois.

Et, involontairement, comme si le caractère tout intime de la confidence qu'il venait de recevoir eût resserré les liens de leur jeune amitié, il rapprocha d'un mouvement lent son corps de celui de sa

compagne et marcha penché vers elle, dans la posture d'un auditeur dont la tendresse et la curiosité sont également en éveil. Attentif à ce qu'on allait encore lui dire, il ne l'était pas moins à guetter les tressaillemens ou les appels du bras de Germaine. Mais ce bras ne bougeait point, et même c'était à peine s'il s'appuyait assez sur la manche du jeune homme pour que celui-ci le sentît toujours présent à la même place : aucune de ces molles pressions, de ces étreintes vagues dont presque toutes les femmes se rendent volontiers coupables, sachant qu'il n'en faut souvent pas davantage pour forcer un homme de penser à mal, — ce qui honore toujours celle qui l'a induit en tentation. L'attitude de ce bras était à l'abri du reproche ; mais il n'est pas certain qu'on lui en sût beaucoup de gré.

— Maintenant, reprit Germaine, vous allez plus que jamais être convaincu que je me suis mariée par dépit... Peut-être pensiez-vous, à la vérité, que je m'étais mariée par prudence ou par nécessité.

Maxime ne jugea pas utile de se récrier. D'ailleurs, il était tout à l'admiration. Il s'extasiait intérieurement sur la sagacité de la jeune femme, sur son habileté géniale à deviner les suppositions et les inductions malveillantes de ses adversaires, sur son art à les tirer elle-même de l'ombre ou de la demi-teinte des pensées nuageuses pour les noyer dans la lumière, sur son entente de la défense et de l'apologie. Il s'opérait dans l'esprit, comme il s'était opéré dans le cœur du mari de Gisèle, un singulier travail : tout de même que ses impressions physiques, au regard de Germaine, avaient été très favorables d'abord, pour s'émousser, s'altérer ensuite et redevenir enfin toutes-puissantes, le jugement qu'il avait porté, à l'origine, sur l'intelligence de Mme April s'était transformé deux fois, avait successivement passé par ces trois phases : la bienveillance, le doute, l'enthousiasme. Un moment, il avait pu croire que l'amie de sa femme payait de mine intellectuellement, aussi bien que physiquement, avec des qualités superficielles. Et il était en train de revenir de son erreur, — un peu plus qu'il n'était équitablement nécessaire.

— Sachez que je me suis mariée par raison et par dignité, pour sortir d'une situation fausse, pénible, dangereuse. Les déceptions du genre de celle dont j'avais été victime ne dépitent à outrance que les jeunes filles naïves. Le seul résultat de ma mésaventure a été de me confirmer dans ma défiance à l'endroit des hommes, et j'ai voulu me réfugier au plus vite à l'ombre d'une protection efficace et constante. M. April me plaisait par le sérieux et la noblesse de sa personne, par sa carrière aussi, comportant des voyages, de

longs séjours au loin. Je savais bien qu'il m'aimerait si je lui permettais de songer à moi; je l'y encourageai : il m'adora tout de suite, et il m'adore encore... Je tâche de lui rendre son intérieur aussi agréable que possible; je paie de mon mieux ses soins et sa tendresse. Mais je n'ai pas d'amour pour lui; il m'arrive même d'en souffrir, et, quelquefois, de regretter que ma destinée soit d'ignorer toujours ce qu'on a tant de hâte à connaître et tant de peine à sacrifier. Ces jours-là, je suis coquette, sans le vouloir; j'ai des mines, des clins d'œil, des gestes peut-être qui me font le plus grand tort dans l'esprit des gens. Que voulez-vous? Je ne parviens pas à m'en défendre; c'est probablement une revanche de la nature, qui n'est pas contente de moi et se venge de l'indifférence de cœur à laquelle m'a vouée mon choix... Tiens! la place de la Concorde, déjà!.. Allons, laissez-moi là et rentrez chez vous! Aussi bien, je me suis dépeinte et racontée avec une exactitude qui doit suffire à me montrer sous un jour vrai.

Elle lui lâcha le bras, remit ses deux mains dans son manchon de loutre et demeura immobile en face de lui, comme attendant qu'il prît congé.

Ils s'étaient arrêtés au bas des Champs-Élysées; les omnibus et les coupés sillonnaient en tous sens la gigantesque place, mal éclairée, quoique constellée de lampadaires à gaz; les voitures se croisaient au loin, sur les ponts, à l'allure vive que commandait l'heure; mais les piétons étaient rares : dans l'endroit où ils se trouvaient, on se sentait isolé, isolé tout près du bruit, voluptueusement.

Maxime, cherchant les yeux de Germaine à travers le subtil réseau de la voilette qu'avait emperlée l'haleine de la jeune femme, alla prendre dans le manchon une main qui se livra de bonne grâce, mais sans empressement, ni effronterie.

— Si l'on vous attaque devant moi, faudra-t-il vous défendre? demanda-t-il en souriant.

— Non. Je n'ai cure de l'opinion de ceux qui me sont étrangers. Gisèle ne m'attaquera pas; vous n'aurez donc jamais à prendre pour moi fait et cause. Mais vous, rappelez-vous que vous n'avez plus le droit de vous livrer à des inductions méchantes sur mon compte. Je vous ai tout dit, précisément afin que vous n'ayez plus rien à chercher.

— Tout, tout? demanda encore le jeune homme.

— Tout, absolument tout, répondit Germaine, laissant sa main ouverte, comme pour un serment, dans la main de Maxime. Jeune fille, j'ai été légère; femme, je suis souvent coquette; épouse, j'ai été, je suis et je serai fidèle... Que c'est bizarre, n'est-ce pas? de vous dire de telles choses!.. Mais, voyez-vous, sevrée d'amour, je

tiens à ma meilleure, à mon unique amie, qui est Gisèle ; or, il vous appartient de me la laisser ou de me la prendre... Laissez-la-moi. J'ai besoin d'elle.

— Eh! qui vous parle de vous la retirer?.. Mais... êtes-vous donc malheureuse, vraiment, que vous avez tant besoin d'amitié?

— Il y a des jours... oh! des jours terribles. Ne pas aimer, n'aimer personne, c'est un petit malheur...

— Oui, interrompit Maxime, mais être aimé, quand soi-même on n'aime pas, c'est une torture... C'est ce que vous alliez dire, n'est-il pas vrai? Hélas! à qui alliez-vous le dire!

Mme April retira sa main et se recula, en marquant une vive surprise.

— Quoi! s'écria-t-elle, Gisèle, votre femme,.. vous ne l'aimez pas!

Son visage exprimait assez bien une douloureuse stupeur; mais son exclamation avait sonné comme une fanfare. Pourquoi? Ni Maxime ni personne n'aurait pu le dire avec certitude. Cependant, on n'aurait pas risqué grand'chose à affirmer que les accens de cette voix chantante n'étaient pas partis du meilleur de son cœur.

— Si, si, je l'aime, se hâta de dire Maxime, comme s'il se fût instantanément repenti de son expansion. Mais, probablement, je ne suis pas digne d'être tant aimé... Enfin, nous pouvons tout de même nous donner la main.

— Ah! mais, pardon! Moi, je suis tout à fait digne, au contraire, d'être aimée... Et si ma vie ne s'était pas si drôlement arrangée, je l'aurais bien prouvé... à qui de droit.

Elle souriait de son plus joli sourire de femme franche et hardie.

— Votre mari sait-il à quoi s'en tenir sur la nature de son bonheur? lui demanda Maxime, sans rire.

— Oh! parfaitement : je ne mens jamais. Il sait cela, comme il sait tous les détails de ma petite aventure d'avant mon mariage. Il m'arrive même parfois, quand j'ai été trop coquette, que j'ai désespéré quelqu'un, et que ce quelqu'un-là, pour se venger, m'a importunée ou inquiétée, de tout raconter à M. April... Cela me soulage. Je suis une femme à remords.

— Diable! ça doit être bien ennuyeux pour vous... et peut-être aussi pour lui.

— Qu'y faire? Pas de confession, pas d'absolution, pas de repos de conscience.

— Et il est heureux, quand même, cet homme?

— Il faut bien. Mais, s'il éprouvait le besoin d'aller chercher au dehors un supplément de félicité, je ne m'en formaliserais pas autrement.

— C'est cela : les plats que vous manquez... Ah! si ma femme voulait m'en concéder autant!

— Les plats que je manque! Grand merci du compliment!

— Pardon! mais il y a des cordons bleus qui n'entendent rien à la cuisine bourgeoise.

— Je croyais vous avoir dit que je me fais honneur d'y réussir... Ce n'était peut-être pas ma vocation; mais c'est devenu ma spécialité. D'ailleurs, cessez de plaindre mon mari. Ma franchise lui est un sûr garant de la rectitude de ma conduite; il sait qu'il peut dormir tranquille.

— Oui, sur son bonheur de la veille; mais c'est celui du lendemain qui doit le tourmenter!

— Allons, au revoir! dit Germaine en reprenant l'air sérieux d'une femme qui n'a pas l'intention de plaisanter longuement.

Puis, désignant du geste les profondeurs du Cours la Reine et les pentes lointaines du Trocadéro, elle ajouta :

— Ah! nous venons de faire du chemin ensemble!.. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que nous avons continué d'en faire même après nous être arrêtés... A un de ces jours!

Elle s'éloigna, après une poignée de main rapide, dans la direction du pont; et Maxime, réveillé du songe qu'il avait paru commencer, regarda l'heure à sa montre.

Il arrêta un fiacre et se fit ramener chez lui.

— Tu l'as donc reconduite? lui demanda Gisèle, lorsqu'il rentra dans son cabinet, où elle l'attendait, assise dans le fauteuil de cuir. — C'était un besoin pour elle, lorsque son mari n'était pas là, de venir rôder dans la pièce où il se tenait d'habitude.

— Oui, à pied, répondit Rivols; pas de voitures.

— Tu as bien fait... Que penses-tu d'elle, à présent?

— Que c'est, en effet, une femme à plaindre, plutôt qu'une femme à craindre.

— Ah! tu vois!

Dans la salle à manger, sous la lampe, où l'on causait tard quelquefois, Maxime ne fit que rêver. Vers le milieu du dîner, selon l'usage, on lui apporta sa fille avant de la mettre au lit.

— Vous savez, mon papa, dit la petite Jenny en appuyant ses deux coudes sur la poitrine de son père, Germaine m'a fait cadeau de deux bonshommes attachés par une ficelle, qui se donnent des coups.

— Germaine! Il me semble que tu pourrais dire : Mme April.

— Non, non, répliqua l'enfant, je l'appelle : Germaine. Elle a dit à maman que ça lui faisait plaisir d'être appelée comme ça par moi et qu'il fallait continuer, que ça la rajeunissait... Oh! elle est gentille, l'amie de maman! Moi, je l'aime tout plein. Et vous?

— Moi?.. Elle ne m'a rien donné; je n'ai pas d'aussi bonnes raisons que toi de l'aimer... Allons, va te coucher, bavarde, et tâche d'attraper des couleurs en dormant, car tu es bien pâle ce soir.

V.

Comme la plupart des personnes chez qui la politesse est plutôt un instinct que le résultat d'un effort, Maxime Rivols savait être distrait sans paraître grincheux; il pouvait même, au besoin, avoir l'air aimable tout en pensant à autre chose. Sa femme n'eut donc point à s'apercevoir qu'il voyageait imaginairement fort loin d'elle sans que l'art dramatique y fût pour rien. Elle n'eût pu le reconnaître, de façon certaine, qu'à la condition d'espionner le jeune écrivain dans son travail. Elle eût alors constaté que les belles feuilles de papier anglais dont Maxime se servait pour écrire ses pièces ne se noircissaient pas vite; — ce qui l'eût un peu surprise, vu que Rivols sortait à peine. Encore ne se fût-elle pas mis martel en tête pour ce seul motif, la paresse étant le plus beau privilège des hommes d'imagination, à qui seuls il est permis, par un décret divin, de ne rien faire et ne pas s'ennuyer.

Le jeune homme, très vivement intéressé par ce qu'il avait vu de Germaine et aspirant avec passion à en voir bien davantage, ressassait continuellement à part lui les souvenirs que lui avaient laissés leur promenade nocturne et la halte prolongée qui avait précédé leur séparation. Décidément, il n'y avait rien à induire des attitudes de Mme April : elle avait marché tranquillement à son bras, comme eût pu le faire la plus respectable des matrones. Or, en sa qualité de vieux praticien, Rivols se fiait plus aux habitudes corporelles des femmes qu'à leurs discours et même qu'au langage de leurs prunelles. Néanmoins, lorsqu'il se rappelait le détail des propos qu'il avait échangés avec l'amie de sa femme, il lui était difficile d'admettre qu'elle eût pu lui dire tant de choses et des choses si intimes, si secrètes, qu'il ne lui avait pas demandées, sans que cette prolixité eût, un seul instant, procédé de la coquetterie. Il est vrai que, sur l'heure, il l'avait parfaitement admis; mais, si le verdict n'était jamais rendu ou la sentence prononcée que le lendemain de la plaidoirie, il y a bien des coquins, et même bien des honnêtes gens que l'on n'acquitterait point. Dégagées de toute mise en scène, réduites à leur signification la moins compliquée, la plus probable, les confidences de Mme April pouvaient se ramener à cette formule connue : Étant donnée une femme qui n'aime pas son mari et qui éprouve, de loin en loin, des élancemens d'amour, le meilleur

moyen de lui être agréable, c'est de lui faire la cour. La preuve que telle était bien l'interprétation convenable, c'est que cette mère de famille, qui poussait la tendresse maternelle jusqu'à l'affectation, n'avait pas proféré une parole qui eût trait à son enfant, dans tout le cours de ses longs épanchemens. Si elle n'avait eu d'autre but que de se raconter et de s'expliquer elle-même, ainsi qu'elle l'avait prétendu, comment se fût-elle abstenue de faire valoir la plus honorable de ses inclinations? Parbleu! si elle n'avait pas parlé de son fils, c'est qu'elle savait bien que la maternité est une mauvaise enseigne à la galanterie. Deux circonstances, par exemple, persistaient à dérouter Maxime; c'était, d'abord, l'empressement de Germaine à bien établir qu'elle n'avait pour son mari que des sentimens de déférence et d'affection, alors que, notoirement, en pareil cas, les femmes ont tout intérêt à se poser en victimes ou en incomprises et ne s'en font point faute; c'était, ensuite, le lyrisme de son amitié pour Gisèle, lequel, à moins d'une noirceur d'âme tout à fait invraisemblable, ne pouvait guère servir de prélude à des actes de braconnage sur les terres de cette même Gisèle. Et pourtant, pourtant, une femme ne s'amuse pas à confier à un homme qu'elle a besoin d'amour et qu'elle n'en a pas chez elle sans nourrir l'arrière-pensée que son confident va lui en offrir à la première occasion.

L'occasion! ce n'était pas cela qui avait manqué. Et lui, vieux routier, n'en avait pas profité! Une bonne occasion perdue est une source de regrets, — on peut dire : de remords, — dans la vie d'un homme qui s'est accoutumé de bonne heure à galantiser les femmes, en toute rencontre, par curiosité du cœur ou des sens. Songez! si cette femme était justement celle qu'on a tant cherchée!

Le remords s'était donc emparé de Maxime Rivols en même temps que le dépit.

Et, un jour, le plus naturellement du monde, au lieu d'écrire une scène d'amour, il écrivit une lettre d'amour, ou quelque chose comme cela, — une préface d'intrigue, si l'on veut. — Il en avait écrit, du reste, en son printemps, des quantités folles; et il est peu d'écrivains qui n'aient été logés à cette enseigne : les lettres d'amour, c'est la première littérature qui rapporte quelque chose; trop souvent, c'est la seule. Cela constitue, en outre, un excellent exercice de plume : c'est de la littérature vécue.

« Madame,

« Pour la première fois de ma vie, je rencontre une femme à qui je sens que je puis tout dire parce qu'elle est en état de tout

comprendre. Dois-je, pour respecter des convenances, ou des conventions à l'observation desquelles le calendrier lui-même marque, en ce moment, une trêve, me priver d'un plaisir longtemps rêvé? Je ne le pense pas.

« Nous sommes, depuis hier, en carnaval. Dans la cohue qui tourbillonne, je vous aperçois, masquée, comme je le suis moi-même, comme moi écœurée, lassée. Je vous arrête au passage et vous attire en un coin sombre. Je vous connais, beau masque! m'écrié-je avec empressement. Vous le voyez, c'est une intrigue qui commence, — ce que vous cherchiez, sans doute, puisque c'est la seule chose amusante et le jeu le plus innocent de toute mascarade. Personne que vous ne peut m'entendre ; un masque vous cache mes traits. Vous m'avez, à la vérité, reconnu tout de suite, selon l'usage; mais vous n'avez pas le droit de me reconnaître, ou j'ai, moi, celui de ne tenir aucun compte de la justesse de votre coup d'œil. En cette conjoncture, quelle audace m'est interdite? Aucune. Vous allez voir.

« Cependant, remarquez-le, je n'ai pas abusé de mes immunités. Je ne vous ai pas tutoyée; je n'ai pas glissé ma main sous la mante de votre domino, ni même contre votre bras nu, entre la courte manche qui bâille et le long gant qui s'affaisse ; je n'ai pas frotté mes moustaches à la barbe de votre masque, ni même chiffonné vos dentelles ou froissé votre jupe. Vous vous en souviendrez et vous m'en saurez gré. En retour, je vous demande de me laisser parler tout à mon aise, sans m'assassiner de coups d'éventail.

« Ce n'est pas pour le vain plaisir de rendre hommage à une tradition vénérable que j'ai affirmé vous connaître, madame. Je vous connais bien. Écoutez. Je vous dirai d'abord que vous êtes belle, d'une beauté qui ne plaît peut-être pas à tout le monde, mais qui me plaît, diantre! beaucoup. Vos yeux et vos cheveux suffiraient à faire mon bonheur, pourvu que le reste se mît de la partie, de temps en temps. Voilà pour le physique. Passons au moral.

« Vous n'êtes pas heureuse, parce que vous n'aimez pas. — Daignez noter qu'une somnambule vous dirait à peu près le contraire, et qu'il faut que je vous connaisse bien pour articuler sur votre compte cet apparent non-sens. — Il y a dans votre vie des heures cruelles et lentes, de ces heures pendant lesquelles il semble que les aiguilles, poissées par l'ennui qui sature l'atmosphère conjugale, s'attachent aux cadrans des pendules... Peut-être y a-t-il encore pour vous des heures plus tristes et plus terribles... Mais je n'y veux point songer.

« Vous regardez les hommes en face, et la plupart de vos amies prétendent, naturellement, que vous manquez de retenue, que vous

êtes effroyablement coquette. Je sais qu'il n'en est rien. Vous regardez les hommes comme je regarde les femmes, cherchant à donner un corps à vos regrets. Il y a quelques années, si un homme avait eu la chance de vous plaire, il vous aurait eue sans combat; aujourd'hui, vous vous défendriez un peu, à ce que je m'imagine : on tient d'autant plus à sa place, au sermon ou à la comédie, même quand on y bâille, qu'on l'occupe depuis longtemps. A proprement parler, vous n'avez pas de principes; mais étant donné votre genre de vie, il serait peut-être moins gênant pour vous d'en avoir trop que d'en manquer tout à fait. Vous êtes intelligente, curieuse et sensuelle; mais vous n'avez pas plus vécu, jusqu'à présent, par l'esprit que par les sens. En un mot, c'est une vie gâchée que la vôtre. Effacez tout et recommencez.

« A mon tour de me faire connaître. Ce sera le côté vraiment neuf de ce monologue de carnaval, moins frivole qu'il n'en a l'air, plus attristé qu'il n'y paraît. Je passe sur le physique, qui est passable, en effet, et rien que cela; si l'on me disait que je suis beau, cela me ferait rire. Et pourtant, j'ai beaucoup souffert de n'être pas beau, parce que je n'ai jamais admis qu'un homme fût dispensé de l'être, de même que je n'ai jamais compris en quoi la beauté d'une femme peut la dispenser d'être spirituelle : il faut être beau pour bien goûter l'amour, et spirituel pour s'en bien reposer. Je suis bon, d'une bonté banale : je ne peux pas voir souffrir les bêtes. Je ne sais pas haïr, mais je ne suis rien moins que certain de savoir aimer; si j'en avais été capable, j'aurais aimé ma femme. C'est égal, je voudrais bien être fixé sur mes aptitudes ou sur mon incapacité. En fait d'amoureux transports, je n'ai rien éprouvé jamais qui ne fût plus littéraire que vécu. J'ai le culte et le sens des belles phrases, bien nombreuses, bien pondérées, bien harmoniques; c'est même là ce qui m'empêchera toujours d'être un grand écrivain, et probablement aussi d'être un amant convaincu : j'écris et j'aime pour mon oreille.

« Et voilà. Je n'en sais pas plus long sur moi-même, et c'est la première fois que je dis à quelqu'un ce que j'en sais. Pourquoi? Je ne vous aime pas encore peut-être, je ne saurai peut-être jamais vous aimer; mais je n'ai jamais tant senti l'envie de m'essayer à l'amour. Votre beauté est précisément du genre qu'il me faut : vous êtes assez belle pour me griser, pas assez pour m'humilier ou me mettre en déroute. Car je suis scrupuleux, et, s'il m'arrivait de rencontrer une femme qui fût la perfection même, de peur d'être tenté, je serais capable de prendre la fuite, comme un pauvre diable d'honnête homme qui, devant un brillant étalage, sentant le vide de son gousset, en même temps que l'ardeur de sa convoitise,

craint de voir sa conscience céder à de trop rudes assauts. Eh bien! vous voyez, j'ai tout l'air de m'arrêter à votre devanture. Vous me chasserez, si bon vous semble. En tout cas, j'ai été sincère, et, à supposer que, foudroyé par la grâce, j'allasse un de ces jours, m'abattre aux pieds d'un prêtre, d'honneur! je ne trouverais pas autre chose à lui dire; il y a même des choses que je vous ai dites et que je ne lui dirais point. Mais lui serait bien obligé de me donner le baiser de paix. Je n'ose en attendre autant de votre charité... Et cependant, si vous saviez comme j'ai besoin de vous, Germaine... et comme vous avez besoin de moi!

M. R.

« Bureau de poste de l'avenue de l'Opéra, où la moindre offrande, adressée aux initiales G. S. M. R. comme cette lettre même, sera reçue avec reconnaissance. »

La lettre écrite, Maxime se demanda ce qu'il en ferait : il n'y avait pas songé d'avance, il faut le dire à sa louange, ou à sa décharge. La conserver par devers lui, jusqu'à la prochaine occasion, pour obliger Germaine à l'accueillir de façon subreptice, lui parut ridicule autant qu'aventuré; un bachelier peut se risquer à introduire sournoisement ses billets doux dans un livre ou dans un carnet, et même à les transmettre dans une simple poignée de main; un homme marié y regarde à deux fois avant de s'en dessaisir. Mais il est un moyen moins direct et moins compromettant d'écouler ces produits incendiaires, que l'on ne saurait, d'ailleurs, sans danger, colporter indéfiniment sur soi : c'est de les adresser poste restante à des initiales quelconques. On attend ensuite, la conscience tranquille, qu'une circonstance favorable vous autorise à informer de l'envoi la destinataire. Si celle-ci se refuse à retirer l'épître, tout est dit : vous avez commis une légèreté qui demeurera secrète à tout jamais; vous avez même la ressource d'alléguer qu'il s'agissait d'un simple et très innocent badinage. Si, au contraire, elle va réclamer le poulet, c'est elle qui est compromise.

Rivols, loin de chercher à revoir promptement Mme April, eut soin de ne pas se montrer pendant une quinzaine de jours. Au reste, le grand mérite de sa lettre, c'était de ne pas exiger une prompte réponse, de n'en exiger même aucune, à la rigueur; cela constituait un habile jalon, rien de plus. Puis, il alla se poster, par une belle après-midi, à l'angle de la rue du Bac et du boulevard Saint-Germain, c'est-à-dire à cinquante pas de l'hôtel de Sauvecourt. Après une heure de faction ambulatoire, un coupé large et bas, de forme vieillotte, qu'il connaissait bien, sortit de l'hôtel. Germaine, en toilette claire, achevant

de se ganter, y était assise. Le jeune homme hâta le pas, aussitôt qu'il eut vu la tête du cheval nettement orientée, de manière à se trouver un peu en avant de la voiture. Il se retourna alors, salua Germaine et mit le pied sur la chaussée comme pour s'avancer. Mme April, naturellement, fit arrêter, et le coupé vint se ranger contre le trottoir.

— Je n'étais pas très sûr que ce fût vous, dit-il. Ma myopie, vous savez...

— A quoi vous sert, dès lors, cette petite vitre encadrée, que vous ne portez que dans la rue?

— A affirmer publiquement que je ne vois pas clair et à me faire ainsi pardonner toutes les impolitesses que je commets; elles sont nombreuses.

— Que faites-vous par ici?

— Je viens de l'Odéon, en passant par le théâtre Cluny... Ma pièce, vous savez bien, ma grande pièce!.. Elle avance, elle va être achevée, et je n'ai pas d'interprète pour mon principal rôle de femme.

— De sorte que vous cherchez une femme?

— Pas tout à fait; une actrice... Et vous, où allez-vous?

— Du côté de la Madeleine.

— Tiens! comme moi.

— Voulez-vous monter?

— Avec enthousiasme.

Quand il fut assis à côté d'elle, il lui dit en regardant la soie brochée, de nuance bouton d'or, qui tapissait l'intérieur du coupé :

— Avez-vous de la chance d'avoir une grand'mère!

— Oui; mais je fais ses courses... A propos, elle ne va pas bien du tout, ma pauvre grand'mère. Faites-lui donc une visite : elle adore qu'on vienne la voir. Et je suis en train de lui racoler des visiteurs... Imaginez-vous que je vais aller passer une ou deux semaines à Roquefeuillade.

— Qu'est-ce que c'est que cela, Roquefeuillade?

— C'est la propriété de mon mari; c'est en Provence, à deux lieues d'Aix. M. April, qui a la passion de son métier, et qui ne peut se tenir en repos, qui irait d'un pôle à l'autre pour nous préparer des traités de commerce avec les Esquimaux et avec les Patagons, vient, à peine arrivé de La Haye, de solliciter une nouvelle mission, au lieu d'attendre tranquillement le nouveau poste qu'on lui a promis. Il va repartir ces jours-ci, et, comme il a là-bas une foule de petites affaires en retard, de broutilles en souffrance, il m'a priée de m'y rendre.

— Quoi! vous allez partir?

— Oui. Cela ne m'amuse guère.

— Et moi qui comptais avoir, un de ces jours, une conversation sérieuse avec vous!

— A quel sujet?

— Au sujet de... de ce que je vous ai dit l'autre soir... de ce que nous nous sommes dit.

— Eh bien! ce sera pour mon retour... Mais, pourquoi ne pas me parler de cela tout de suite?

— Comme cela, en voiture? Non, ça n'irait pas... Dites-moi, vous êtes une femme de beaucoup d'esprit, n'est-ce pas?

— Mais non; je vous ai déjà dit que je suis une femme des plus ordinaires.

— Ne me contrariez pas, je vous en prie. J'ai besoin de croire que vous avez une intelligence supérieure.

— Si c'est une monomanie, alors, il ne faut pas vous contre-carrer... Me voilà donc une femme supérieure; qu'est-ce que vous allez faire de ma supériorité?

— C'est que voilà... L'autre soir, nous avons été très... bavards et très francs l'un envers l'autre. J'ai peur que nous ne nous soyons pas absolument compris,.. que, par exemple, vous n'ayez prêté à mes paroles un sens...

— En un mot, vous craignez que je ne vous trahisse. C'est manquer de confiance, mon cher ami; et mal à propos, car vous avez barre sur moi.

— Ainsi, vous ne regrettez pas du tout ce que vous m'avez dit?

— Pas le moins du monde. J'avais un but en vous le disant : me faire connaître. Vous me connaissez : s'il y a des regrets, ils ne peuvent être que pour vous. Quant à la sincérité, peut-être intempestive, dont vous avez payé ma confiance, vous n'aurez jamais à vous en repentir, veuillez le croire.

— Je n'ai pas d'inquiétude à cet égard... Bien au contraire, je voudrais compléter mes aveux afin de ne garder sur vous aucun avantage.

— Ah! c'est de vous que vous voulez me parler?

— Oui... Mais je ne suis pas orateur...

Il s'interrompit pour la regarder d'un regard intentionnellement fixe, d'un regard avertisseur, et reprit :

— J'écris plus facilement que je ne parle. Si je vous écrivais, liriez-vous?

Elle se retourna vers lui avec une petite rougeur qui pouvait être attribuée au plaisir, tout aussi bien qu'à la gêne.

— Drôle, très drôle d'idée!.. Certainement, je lirais... Ce serait

grossier de ne pas lire... Cependant, je vous avoue que j'aimerais mieux un simple entretien complémentaire.

— Pourquoi?

— Parce que, parce que... Je ne pourrais pas parler de votre lettre à Gisèle, n'est-ce pas?

— Évidemment non, puisqu'il s'agit de confidences où elle est intéressée... désagréablement.

— Eh bien! voilà justement le parce que. Ça ne serait pas honnête de ma part d'avoir des secrets avec vous.

— C'est vous qui avez commencé.

— Nullement. Ce que je vous ai dit, vous auriez pu le répéter à Gisèle, qui le sait d'ailleurs depuis longtemps, du moins en partie... Voyons, qu'est-ce que vous voulez me dire?

— Enfin, si je vous avais écrit, si c'était chose faite?

— Encore une fois, je lirais la lettre... D'abord, je ne me doute pas de ce qu'elle peut contenir.

— Voulez-vous avoir la bonté de me jeter là sur le trottoir! dit Maxime.

— Vous êtes incohérent, mon ami... Mais qu'il soit fait selon votre désir!

Il arrêta sa main, au moment où elle s'apprêtait à baisser la glace de devant.

— Je suis fou, s'écria-t-il, en lui baisant le poignet. Je vous ai écrit : la lettre vous attend, loin de chez vous, au bureau de l'avenue de l'Opéra, sous les initiales G. S. M. R., les vôtres et les miennes.

Au lieu de retirer sa main, Mme April retint celle de Maxime, qui s'allongeait déjà vers la portière.

— Je vous préviens que je n'irai pas la chercher, dit-elle. Car je vois maintenant de quoi il retourne.

— Eh bien! oui, murmura-t-il, en appliquant sa bouche sur la voilette de la jeune femme, tout près de l'oreille. Je vous ai écrit une lettre, qui est presque une lettre d'amour. Et je pourrais vous en dire bien plus long qu'il n'y en a dans cette lettre, car je vous aime bien plus qu'elle ne l'exprime... Si vous saviez, Germaine!.. Si vous saviez comme vieillit vite une lettre qui contient l'expression de nos avant-dernières pensées!.. Vous saurez!

Il ouvrit la portière d'un mouvement brusque, fit arrêter, sauta à terre et disparut au premier coin de rue.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

CYPRIEN

ÉVÊQUE DE CARTHAGE

II[1].

LA PRÉDICATION DE CYPRIEN. — SA MORT.

III. — LA PRÉDICATION DE CYPRIEN.

La persécution d'une part, de l'autre les luttes intestines de l'église, occupent à peu près toute la correspondance de Cyprien. Cependant la persécution cesse avant la mort de Décius pour ne reprendre sérieusement que sept ans après. Et pendant cette paix, quelque occupé que Cyprien pût être par le schisme de Carthage, ou par celui de Rome, ou par son débat avec Stéphanus, son temps a dû être rempli surtout par le gouvernement intérieur de son église. Mais sa correspondance ne contient naturellement rien là-dessus, puisqu'il n'avait pas à écrire, étant toujours présent et agissant par lui-même. Tout au plus peut-on voir par quelques lettres, en réponse à d'autres évêques qui le consultent, ce qu'il pensait et ce qu'il pratiquait lui-même. Ainsi un évêque lui demande s'il doit recevoir à la communion des fidèles un homme de théâtre, *histrio*, qui ne monte plus lui-même, il est vrai, sur la scène, ce qui serait abso-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

lument inconciliable avec le nom de chrétien, mais qui enseigne son art et y forme de jeunes garçons. On voit par la réponse (lettre 2) ce qu'était alors le théâtre et qu'il s'agissait de former ces enfans à jouer des rôles de femmes dans des pantomimes impudiques. Cet homme disait qu'il avait besoin de son art pour vivre. Cyprien répond que s'il ne s'agit que de vivre, et non de gagner, on pourvoira à ses besoins. Il offre de s'en charger lui-même à Carthage, celui qui lui écrit étant sans doute l'évêque d'une petite et pauvre cité, mais il se refuse absolument à tolérer qu'un homme qui fait ce métier demeure dans l'église.

Cyprien parle en son seul nom dans cette lettre. Dans d'autres il répond au nom de plusieurs évêques, qu'il a saisis des questions qu'on lui a soumises. Dans la lettre 1, il s'agit d'un *ancien* qu'un chrétien, par son testament, a chargé d'une tutelle. Chez les gentils, ceux qui enseignaient la jeunesse étaient dispensés des obligations de ce genre (1). L'église prétend pour son clergé à la même dispense, et ne pouvant la faire reconnaître par l'autorité publique, elle s'attache à la faire respecter par les siens. Les évêques décident qu'on ne fera pas de prières et qu'on n'offrira pas le sacrifice pour un mort qui a méconnu le privilège ecclésiastique. C'est une excommunication posthume. Ailleurs (lettre 3), à un évêque qui se plaint qu'un diacre a manqué envers lui de soumission et de respect, on répond que ce diacre devra faire satisfaction sous peine d'être rejeté de l'église.

Mais on lit avec étonnement la lettre 4, sur des vierges que l'évêque Pomponius avait dénoncées. Les Vierges formaient chez les chrétiens une espèce de corporation. L'église les prenait comme sous sa garde, et les protégeait ainsi contre les dangers ou contre les tristesses de leur célibat. Elles n'étaient pas enfermées ; elles avaient seulement dans l'assemblée une enceinte réservée pour elles (2). Elles s'étaient vouées à Dieu, dit Cyprien, mais ce vœu ne constituait pas alors une obligation, puisqu'il dit encore que, si elles sont lasses de leur virginité, elles n'ont qu'à se marier et qu'elles ne causeront ainsi aucun scandale. Eh bien! des vierges avaient été convaincues d'avoir partagé, non-seulement le logement, mais le lit d'un homme; et il y avait un diacre parmi les hommes qui avait eu commerce avec elles. Ce sont là des faiblesses humaines qu'aucune discipline ne peut prévenir. Plus tard l'église a préservé ses

(1) Digeste, 27, I, 6.

(2) La veille de son exécution, Cyprien dut attendre l'audience du proconsul dans le logement d'un officier de ce magistrat. Tous les fidèles passèrent la nuit à la porte de cette maison. Les vierges y étaient aussi rassemblées ; on nous dit que l'évêque prit soin qu'on veillât sur elles.

vierges par les murailles des couvens; quant à ses ministres, à qui elle a cru dans la suite devoir imposer aussi le célibat, elle n'a senti que trop souvent la difficulté de leur en faire respecter toujours les obligations; mais il ne s'agit ici que des vierges. Que plusieurs d'entre elles aient failli, n'ayant ni l'abri du mariage ni celui du cloître, il n'y a rien là qui surprenne; ce qui nous surprend, c'est de lire que plusieurs de celles qui reconnaissaient avoir ainsi passé la nuit avec des hommes soutenaient qu'elles étaient demeurées vierges, demandaient à en faire la preuve par l'examen des sages-femmes, et concluaient qu'elles n'avaient donc rien à se reprocher. Cyprien, il est vrai, se récrie sur cette proposition étonnante et sur une manière si grossière et si scandaleuse de comprendre la virginité; et, considérant la vierge comme l'épouse du Christ, il demande quels seraient les sentimens d'un mari qui trouverait sa femme dans le lit d'un homme. Et pourtant Cyprien lui-même, quand il faut conclure, décide avec ses collègues que celles qui ont présenté cette étrange excuse seront soumises à un examen (1), et que si elles sont reconnues vierges, elles seront reçues dans l'église sans autre mesure prise à leur égard qu'un avertissement de ne pas recommencer. Il approuve d'ailleurs l'évêque Pomponius d'avoir refusé la communion au diacre coupable et à tous ceux qui étaient dans le même cas. On ne comprend guère aujourd'hui ces mœurs, dans une église chrétienne, et que la virginité même y fût si loin de la pudeur.

La lettre 62 est des plus intéressantes. C'est une réponse à huit évêques d'Afrique qui demandaient des secours pour des chrétiens captifs des barbares (2). Cyprien accueille cette demande avec la sympathie la plus chaleureuse, développant toutes les misères de la captivité, et, pour les femmes, les opprobres, et faisant appel aux sentimens que chacun éprouverait si ce malheur tombait sur les siens. Il envoie une somme qu'il a recueillie dans son église (3), et tout en espérant qu'un pareil malheur ne se reproduira pas, il se déclare prêt à faire aux siens un nouvel appel s'il fallait qu'on fût trompé dans cette espérance. Il envoie avec la somme la liste des souscriptions, comme nous dirions aujourd'hui, parmi lesquelles figure la sienne, dont nous n'avons pas le chiffre; quelques évêques, qui se trouvaient à Carthage ont aussi donné l'aumône de leurs

(1) Il avait dit cependant plus haut : *cum et manus obstetricum et oculi sæpe fallantur.*

(2) Ces barbares étaient des Francs qui, après avoir traversé la Gaule, avaient passé en Espagne et de là en Mauritanie.

(3) Cette somme (100,000 sesterces), équivaut à 20,000 francs quant à la quantité d'argent qu'elle représente.

humbles églises. Il recommande à ceux à qui il écrit de garder le souvenir de ces noms et de leur donner une place dans leurs prières.

N'oublions pas que les victimes dont il s'agit sont des chrétiens, et que c'est à ce titre qu'ils sont secourus. C'est le Christ lui-même, dit Cyprien, qu'on assiste en eux. C'est une association qui vient en aide à ses membres. Voilà, en effet, comment la charité publique s'est introduite dans le monde, chez les juifs d'abord, puis chez les chrétiens. Mais il est venu un temps où les chrétiens, ç'a été tout le monde. Alors les habitudes prises ne se sont pas perdues; le service public de ces aumônes s'est continué, et la charité, s'élargissant, s'y est confondue avec l'humanité. Cela s'est d'autant mieux perpétué, que l'église toute-puissante dirigeait ce service et en disposait, et qu'il contribuait au développement de sa puissance. Dans des temps bien voisins de nous, les œuvres établies pour le rachat des captifs enlevés par les Barbaresques n'étaient que la suite de celles à laquelle nous voyons dans cette lettre que l'évêque de Carthage est occupé.

C'est là à peu près tout ce que nous fournit la correspondance de Cyprien; mais un événement considérable dans l'histoire du temps et dans celle de sa vie est celui qui lui suggéra le discours de la peste, *de Mortalitate* (1). Cette peste, dont Cyprien a décrit avec une grande précision les terribles symptômes, éclata peu après la mort de Décius; elle fut, dit Orose, le châtiment de la persécution, et étendit ses ravages partout où avaient été portés les édits qui ordonnaient l'extermination des chrétiens. Mais les fidèles n'étaient pas moins frappés que les gentils, et Cyprien eut besoin de toute son éloquence pour raffermir les âmes troublées. Le fond du discours se compose de ces lieux-communs édifians que la chaire chrétienne empruntait à la chaire des philosophes. La vie étant pleine de misères, ce ne peut être un mal de mourir. D'ailleurs, on échappe par la mort au péché, qui est la pire de toutes ces misères. Tout cela est déjà dans Sénèque. Il est vrai que l'orateur chrétien y ajoute la promesse d'une autre vie et d'une immortalité bienheureuse, promesse plus ferme que les espérances de Platon et de ses disciples; mais ce qui me frappe dans le discours de Cyprien, ce n'est pas tant encore la foi que le caractère de cette foi, qui tient à celui des temps où il a vécu; c'est la violence avec laquelle elle repousse le présent pour se jeter vers un lendemain réparateur. Il était dit dans

(1) Notre vieille langue employait aussi le mot de mortalité pour exprimer, non pas seulement la quantité des morts amenées par une épidémie, mais la maladie même qui est la cause de ces morts. Voir l'historique de ce mot dans Littré.

l'écriture qu'à l'approche de la fin du monde, toutes les calamités se déchaîneraient sur les hommes : eh bien! ces calamités, les voilà, guerres, désastres, pestes ; la fin est donc proche, et ce qui reste à ce monde à durer encore ne vaut pas la peine d'y demeurer. D'autant que plus on y demeure, plus on se rapproche du dernier terme, c'est-à-dire des dernières angoisses au milieu desquelles tout va s'abîmer.

On raisonne encore, même quand on souffre ; on raisonnait autour de Cyprien, et on demandait comment Dieu, avec ses fléaux, frappait sur ses fidèles aussi bien que sur ses ennemis. La réponse banale que Dieu remet à plus tard sa justice ne le contente pas sans doute ; il en a une autre, qui console les siens en caressant leur orgueil ; c'est qu'ils sont des élus, et les autres des réprouvés ; que ceux-ci, après la mort, n'ont rien à attendre que la mort même ; que le coup qui les frappe leur fait tout perdre, tandis que le chrétien n'a qu'à gagner.

Parmi ces misères, dont la mort va l'affranchir, il en est une qui revient sans cesse dans le discours, parce que sans cesse elle pesait, en effet, sur les imaginations troublées ; c'est la menace de la persécution toujours suspendue. Il la présente d'abord d'une manière délicate et noble : si vous mourez, vous échappez au malheur de renier votre foi. Mais il dit aussi plus fortement et plus crument : la mort préserve la vierge du déshonneur et des lieux infâmes, et la femme délicate qui redoutait la main du bourreau et les tortures, elle la sauve en la tuant plus vite. Et ceux mêmes que l'épidémie n'a pas atteints, elle leur a cependant profité encore, car, en les familiarisant avec l'idée de la mort, elle les a aguerris pour le martyre.

Mais l'homme est ingénieux à se plaindre, et à donner le change à ses faiblesses, et plusieurs accusaient précisément le fléau, non pas de les tuer, mais de les tuer obscurément et sans honneur, et de leur enlever l'espoir de la mort glorieuse du martyre. C'était peut-être là une illusion que se faisaient les courages, mais l'orateur se hâte de dire que l'honneur du martyre appartient déjà, devant Dieu, à ceux qui sentent de tels regrets, et ce seul discours ne pouvait manquer d'élever les âmes au-dessus des tristesses humiliantes de l'heure présente. On ne peut s'empêcher seulement de remarquer qu'en revenant sans cesse à l'idée de la persécution et de ses épreuves sanglantes, il infirme, sans s'en apercevoir, ce qu'il disait tout à l'heure, que les chrétiens, au milieu de cette désolation publique, devaient être plus calmes et moins inquiets que les gentils.

Le diacre Pontius, dans le récit qu'il a fait de la vie de son

évêque, parle de ce discours, et en parle d'une manière qui nous étonne. Après avoir dit que ce pontife du Christ et de Dieu surpassait les pontifes de ce monde par ses sentimens d'humanité aussi bien que par la vérité de sa doctrine, il le représente qui assemble son peuple à l'occasion de la peste pour lui enseigner à se faire par là des mérites devant Dieu. « Puis il ajoutait, continue Pontius, qu'il n'y aurait rien de merveilleux si nous n'accomplissions les devoirs de charité qu'envers les nôtres ; que celui qui veut devenir parfait doit faire plus que le publicain et le gentil ; vaincre le mal en faisant le bien, et à l'exemple de la bonté divine, aimer même ses ennemis, et comme le Seigneur nous l'ordonne, prier pour ses persécuteurs, etc. » Et plus loin : « Si les gentils avaient pu entendre de tels discours, peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour les faire croire... Aussi, grâce à la surabondance des bonnes œuvres, on faisait du bien à tous, et non pas seulement à ceux de la maison, aux fidèles. On faisait plus que ce qui est écrit de l'incomparable humanité de Tobie... Car ces morts que le roi avait fait tuer et jetés sans sépulture, et que Tobie enterrait, n'étaient que des hommes de sa race. »

Eh bien ! il n'y a pas un mot en ce sens dans le discours que nous avons sous les yeux ; pas un endroit où il soit dit qu'il faille soigner les malades des gentils ou enterrer les morts des gentils. De même, si on lit le discours intitulé : *Des bonnes œuvres et de l'aumône,* on n'y trouvera pas un seul passage où il soit dit qu'on doive faire l'aumône aux gentils.

Il est vrai seulement que dans un livre qui ne consiste qu'en une série de textes de l'Écriture distribués de manière à faire une espèce de sommaire de la morale chrétienne, on trouve un paragraphe, le quarante-neuvième, que je vais traduire tout entier : « Qu'il faut aimer ses ennemis. Dans l'évangile selon Luc : Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, où est votre mérite ? Les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment. Et selon Mathieu : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les fils de votre Père qui est aux cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchans, et tomber sa pluie sur les justes et les injustes. »

Voilà sans doute ce que Pontius avait dans l'esprit, et ce dont il a fait l'application à propos de la peste et du discours sur la peste. Mais cette application, Cyprien ne l'a pas faite lui-même, et nous ne voyons pas dans ses écrits la moindre trace qu'il ait demandé à ses chrétiens ces dévoûmens. On priait sans doute pour les persécuteurs, car on priait pour César ; cela ne coûte pas grand'chose, et l'église continue encore de prier le vendredi saint *pour les traîtres*

juifs (1). Mais on ne voit pas que les chrétiens aient assisté, de leur personne ou de leurs ressources, ceux qui les torturaient ou qui trouvaient bon qu'on les torturât, ni que Cyprien les ait invités à le faire.

Voici comment je me figure qu'on peut s'expliquer les paroles de Pontius. Très peu après le martyre du grand évêque, la persécution cessa, et l'église fut en pleine paix pour trois quarts de siècle. Non-seulement il n'y eut plus de rigueurs ni de supplices, mais, par un édit de Gallien, les chrétiens rentrèrent en possession des églises et des tombeaux qu'on leur avait confisqués et exercèrent leur religion librement. On comprend que sous ce régime nouveau les haines se soient calmées, que les esprits se soient rapprochés (2); que l'humanité ait repris ses droits, et que, s'il est revenu quelque calamité publique, comme en effet il paraît que l'épidémie renouvela pendant plusieurs années ses ravages, les chrétiens aient pu cette fois étendre plus loin leur charité. Ce qu'il voyait se faire alors autour de lui, Pontius a pu par l'imagination le reporter en arrière, et croire qu'il l'avait vu déjà au temps de celui dont le souvenir était entouré de la vénération de tous.

Un autre écrit de Cyprien lui a encore été suggéré par la peste de Carthage; c'est la *Réponse à Démétrianus*. Ce personnage paraît avoir été un rhéteur, faisant le métier qu'avait fait jadis Cyprien lui-même, mais employant son éloquence à déclamer contre les chrétiens, et par conséquent à irriter contre eux le préjugé et la passion populaire. Il proposait volontiers à Cyprien des conférences publiques dans lesquelles il disputait contre lui devant une foule curieuse. A l'occasion de la peste, il avait fait un discours où il soutenait après bien d'autres que les calamités qui depuis un certain temps affligeaient les hommes étaient l'effet de la colère des dieux irrités contre les chrétiens. Cyprien répond d'abord que tous ces maux s'expliquent plus simplement par ce fait que le monde a vieilli et qu'il est atteint de toutes les infirmités de la vieillesse. C'était le préjugé général, préjugé trop justifié par les souffrances qu'éprouvait alors l'humanité, écrasée sous la conquête romaine. Mais bientôt il s'enhardit, et retournant le reproche qu'on lui adresse, il déclare que ces fléaux sont dus au contraire à la colère du dieu véritable, irrité par l'idolâtrie et aussi par toutes les iniquités du monde des gentils. Et ici nous entendons, sous l'éloquence de l'évêque, les grondemens des mécontens qui portaient si péni-

(1) *Oremus et pro perfidis Judæis.*

(2) Rappelons-nous ce que dit Cyprien, qu'avant la persécution de Décius, il se faisait des mariages entre chrétiens et gentils.

blement le poids du gouvernement de l'empire et ne pensaient qu'à le secouer, n'importe à quel prix. Cyprien apostrophe Démétrianus lui-même, comme représentant les gentils, dont il s'est fait l'avocat : « Tu exiges de ton esclave toutes les soumissions de l'esclavage ; tu le forces à obéir et à plier. Pourtant tu es né comme lui, tu mourras comme lui ; vos corps sont faits de la même matière ; vos âmes ont le même principe ; c'est d'après la même loi que vous entrez l'un et l'autre en ce monde et que vous en sortez. Malgré cela, s'il n'est pas entièrement dans ta dépendance, s'il n'obéit à toutes tes volontés, alors en maître intraitable et insatiable de sa servitude, tu le fouettes, tu le bâtonnes, tu le mates par la faim, par la soif, par le froid, quelquefois par le fer et les horreurs du cachot. Et après cela, malheureux, tu ne reconnais pas Dieu pour ton maître, toi qui entends ainsi les droits du maître ! » Et plus loin : « Tu te plains de l'ennemi qui fait irruption ; mais quand tu pourrais te soustraire aux armes des barbares et aux dangers du dehors, est-ce que nous n'avons pas plus cruellement encore à souffrir de ces injustices et de ces insultes des puissans, qui sont comme une espèce d'invasion intérieure?.. Tu te plains que le ciel se ferme pour la pluie, quand sur la terre tes greniers sont fermés. Tu te plains que la terre ne produit plus, comme si ce qu'elle produit servait à nourrir les misérables ! » Et enfin arrivant à la plus odieuse des iniquités, celle de la persécution : « Vous rendez un culte aux crocodiles, aux cynocéphales, aux pierres, aux serpens, et il n'y a que Dieu sur la terre qui n'ait pas de culte, ou à qui on ne peut rendre un culte impunément. Les innocens, les justes, les amis de Dieu, tu les chasses de leur maison, tu les dépouilles de leur patrimoine, tu les enfermes dans des cachots, tu les châties par le glaive, par le bâton, par le feu. Et tu ne te contentes pas de nos souffrances si elles se réduisent à une exécution simple et rapide. Tu déchires notre corps par de longs tourmens ; tu fouilles nos entrailles de façon à redoubler et à multiplier les supplices, et ta férocité n'est pas satisfaite par les tortures ordinaires ; il faut imaginer des douleurs nouvelles pour ton ingénieuse cruauté. » Ce *tu* perpétuel, figure de rhétorique par laquelle l'orateur personnifie en Démétrianus la gentilité, de manière que, dans ces dernières lignes, par exemple, il le représente ordonnant des supplices, est ce qui a amené la supposition de Baronius que ce personnage était le proconsul lui-même, supposition sans fondement et sans prétexte, et que le ton général du discours dément absolument.

L'irritation qu'on sent dans tout ce discours témoigne que la persécution était toujours menaçante et prête à recommencer, comme

en effet elle a recommencé quelques années plus tard. Mais en même temps la hardiesse du langage témoigne aussi que le pouvoir est faible et chancelant, et qu'il lui est plus facile de faire souffrir ses adversaires que de les contenir et de s'en faire respecter. Cette hardiesse, il est vrai, n'était pas nouvelle, et déjà Tertullien, en Afrique même, le prenait sur un ton bien haut avec les persécuteurs. C'est qu'après tout les chrétiens, dans leurs invectives, ne parlaient pas précisément à l'autorité, près de laquelle ils n'avaient pas accès, et qui ne daignait sans doute pas les lire; ils parlaient à un public qui n'avait plus déjà grande foi ni grand dévoûment pour ses maîtres et ne se scandalisait pas trop de les voir braver. Et s'il en était déjà ainsi au commencement du siècle, combien la puissance impériale était tombée plus bas encore au moment où Cyprien écrivait! Au lendemain même de la persécution, ce Décius qui l'avait faite avait perdu contre les Goths une bataille où il avait été tué avec son fils, et son successeur avait conclu avec les barbares une paix honteuse. Il est tout simple que Cyprien s'écrie que son Dieu est toujours prêt à venger les siens, et qu'il vient de le faire voir tout à l'heure même, où sa vengeance a suivi de si près l'attentat, et frappé des coups si terribles. Les affaires ruinées, les finances perdues, tant d'hommes tués et des armées qui s'effondrent, il ne va pas jusqu'à déclarer que les chrétiens ont vu tout cela avec joie, mais il ose bien dire qu'ils l'ont vu avec sang-froid. A ceux qui objectent que cela n'a pas été fait pour venger les chrétiens, puisque les chrétiens en souffrent eux-mêmes, il répond qu'ils n'en souffrent guère; qu'ils ne se soucient pas du présent, étant tout entiers à l'avenir, de sorte que rien de ce qui peut arriver de fâcheux ne leur fait peine :

> Mes amis, dit le solitaire,
> Les choses d'ici-bas ne me regardent plus.
>
> (La Fontaine, *Fables*, vii, 3.)

Quand nous lisons de pareils passages, ne comprenons-nous pas un peu l'exaspération de ceux que ce présent touchait davantage et qui sentaient encore, au fond de leur cœur, quelque attache pour Rome et le nom romain, et nous étonnerons-nous que l'empire n'ait pu s'entendre avec l'église?

Cyprien compte si bien sur Dieu qu'il va jusqu'à expliquer par cette confiance la résignation avec laquelle les persécutés se laissent tourmenter. Nous sommes nombreux, dit-il, nous pourrions résister à la violence, mais nous sommes patiens, parce que nous sommes sûrs du lendemain. Il exagérait, sans doute, et les chré-

tiens n'étaient pas aussi forts encore qu'ils se plaisaient à le dire; mais ils l'étaient beaucoup déjà, puisqu'avant qu'il se fût écoulé un siècle, Constantin crut politique de passer de leur côté.

En tout cas, lorsque les événemens ne se mettaient pas, comme à la mort de Décius, au service de leurs rancunes, il leur restait la ressource de se promettre la vengeance dans une autre vie et ils y comptaient en effet. A l'exemple encore de Tertullien, Cyprien leur étale le spectacle de cet avenir, un avenir tout prochain où justice leur sera faite; où les bourreaux d'aujourd'hui seront livrés à leur tour à tous les supplices et le seront pour l'éternité. Il n'égale pas, il est vrai, l'énergie des tableaux de Tertullien, et cette ivresse de joie furieuse qu'on y respire (1). Tertullien est un indépendant qui n'avait pas charge d'âmes et qui était seul à répondre de la fougue de son tempérament. Cyprien est un évêque qui doit se garder des excès, et le christianisme avait fait, d'ailleurs, assez de progrès pour qu'il pût se dire que parmi ces infidèles, ennemis et maudits aujourd'hui, il y en avait dont il pouvait être demain le pasteur. De là le retour éloquent qui fait succéder tout à coup la charité fraternelle à l'invective : « Pensez à vous, tandis que vous le pouvez encore. Nous vous offrons l'avertissement de notre bienveillance et de notre sagesse comme un présent salutaire. Et comme il ne nous est pas permis de vous haïr et que nous ne sommes amis de Dieu qu'en nous abstenant de rendre le mal pour le mal, nous vous pressons, tandis que vous en avez le loisir et qu'il reste encore à ce monde quelque temps à durer, de faire satisfaction à Dieu et de passer de la nuit profonde de la superstition à la lumière de la religion véritable. A votre haine nous répondons par l'amour, et en récompense des tortures et des supplices que vous nous apportez, nous vous montrons la voie de salut. Croyez et vivez, et après nous avoir persécutés dans le temps soyez heureux avec nous dans l'éternité. »

Dans la plupart des actes des martyrs, on voit un préfet qui, d'une part, effraie le chrétien amené devant lui par la menace des peines et l'appareil des tortures, et, de l'autre, pris de pitié lui-même pour ce malheureux, tâche à le ramener en lui étalant les joies de la famille à laquelle il ne tient qu'à lui d'être rendu, et toutes les douceurs d'une existence paisible et honorée. C'est le même procédé que Cyprien emploie ici en sens inverse, essayant tour à tour d'épouvanter ceux à qui il parle par la perspective de la damnation et de les séduire par l'image d'une félicité infinie. Mais la tâche du préfet semble facile, car le présent est là, qui entre dans

(1) Voir la péroraison féroce du livre *des Spectacles*.

les yeux du chrétien et dans tous ses sens et prête ainsi une force presque irrésistible aux menaces et aux promesses. Cyprien ne peut présenter à ceux qui l'écoutent que l'avenir, un avenir reculé dans le lointain de l'imagination et trop aisément enveloppé des ombres du doute. Quelle ardeur de foi n'a-t-il pas fallu pour en parler avec cette confiance et avec un tel accent de persuasion que nous concevons encore aujourd'hui, si nous ne le ressentons plus, l'effet qu'il a produit sur les âmes! Ceux-là seulement peut-être croient ainsi qu'on égorge pour leurs croyances.

Cependant à travers les images consolantes par lesquelles l'orateur achève son discours, nous ne pouvons nous empêcher d'apercevoir la séparation réelle et définitive que le dogme nouveau mettait entre les hommes pour tout le temps qu'il devait durer. Le dogme est inflexible, et ce n'est pas Cyprien qui penserait à le faire fléchir. Pour lui les infidèles, s'ils demeurent infidèles, sont à jamais maudits, à jamais perdus. Il a bien soin de nous dire que quand nous appelons Dieu notre Père, c'est qu'il est le nôtre à nous seuls, non celui de ceux qui ne croient pas (*de Orat.*, 10). Il dit même ailleurs : « Il est notre Dieu, non le Dieu de tous, mais celui des croyans et des fidèles (*de Patient.*, 23). » Et même quand l'église a étendu sa domination sur tout un monde, elle n'en a pas moins continué de diviser ce monde en deux parts bien inégales : les élus et les réprouvés. L'intolérance est déjà ici dans tout ce qu'elle a d'impitoyable, et comment ce germe funeste, enfermé dans la foi, ne se serait-il pas développé sous l'influence malsaine des persécutions? Elles en sont la véritable origine, et cela devrait suffire pour les faire détester de tous.

Ces deux discours, avec ceux des Tombés et de l'Unité de l'église, sont historiquement les plus intéressans qu'il y ait dans les œuvres de Cyprien. La plupart des autres sont remplis par des lieux-communs d'éloquence religieuse. Cependant le discours sur la toilette des Vierges (*de Habitu virginum*) présente, comme les livres de Tertullien qu'il rappelle (1), de curieux détails de mœurs. Les vierges étaient déjà, aux yeux de l'église, ce que seront plus tard les religieuses. On le voit à la sévérité de l'orateur, qui leur interdit toute parure, le luxe des étoffes, celui des bijoux, les recherches de la coiffure, et condamne surtout, avec une singulière véhémence, toute espèce de fard et aussi l'altération de la couleur des cheveux.

Mais on voit également qu'il y avait loin de l'austérité de ces conseils aux tolérances de l'usage, tolérances qui quelquefois

(1) Du Voile des vierges et de la Parure des femmes.

nous étonnent. Je n'ai pas besoin de dire que, dans un discours prononcé en public et devant son église, l'évêque ne touche pas à certains scandales, tels que ceux que nous a fait connaître la lettre 4. Mais, en nous les rappelant, nous comprenons que la licence des habitudes peut expliquer la rigueur des prédications, et la passion avec laquelle l'orateur s'emporte contre des faiblesses qui ne nous paraissent pas toujours mériter tant de colère. Voilà, par exemple, comment il s'exprime au sujet de certains artifices : « Si un peintre, luttant contre la nature avec ses couleurs, représentait le visage, l'aspect, le caractère d'un corps humain et qu'une fois l'image parfaite et achevée, un autre y portât la main, prétendant refaire avec un art supérieur le dessin et la peinture originale, ce serait une injure à l'artiste et dont il s'indignerait justement. Et toi, tu t'imagines pouvoir hasarder impunément une hardiesse si téméraire et blesser un artiste qui est Dieu! Quand tu ne serais pas impudique et souillé à l'égard des hommes par l'emploi d'un fard corrupteur, en altérant et profanant ce qui est de Dieu, tu t'engages dans une corruption pire que la débauche. Ce que tu appelles embellissement et parure, c'est un attentat contre une œuvre divine, c'est une trahison à l'egard de la vérité... Le Seigneur ton Dieu parle ainsi : Il n'est pas en toi de faire un de tes cheveux blanc ou noir (Matth., v, 36). Et toi, tu veux prévaloir contre la parole de Dieu ; tu y opposes une ardeur téméraire et un mépris sacrilège ; tu teins tes cheveux et, par un présage funeste de l'avenir, tu te fais par avance une chevelure de feu (1) ; tu pèches, chose abominable, en ta tête même, c'est-à-dire en la partie la plus noble de ta personne. »

Augustin, dans son livre *de l'Enseignement chrétien* (*de Doctrina christiana*, 4, 21), cite ce passage comme un exemple de ce qu'il appelle le grand style, *sublimis*, dans l'éloquence de Cyprien. Il faut avouer que cette grandeur n'est pas celle de Démosthène ou de Cicéron.

Il en cite un autre, pris du même écrit, comme un exemple de style intermédiaire, *temperatus*, entre le style simple et le grand style. C'est le salut à ses vierges qui se trouve presque à l'entrée de son discours : « Maintenant, c'est aux vierges que je m'adresse ; car plus leur gloire est haute, plus il faut en prendre soin. Là est la fleur de la tige de l'église, le lustre et l'éclat des grâces de l'esprit, notre production la plus exquise, l'honneur et la dignité accomplissant leur œuvre suprême, une image de Dieu faisant comme

(1) *Capillos flammeos*, comme seront ceux des damnés dans le feu de l'enfer, c'est-à-dire qu'on donnait aux cheveux une teinture d'un blond ardent.

pendant à la sainteté du Seigneur, la portion la plus belle du troupeau du Christ. C'est en elles que se réjouit et que s'épanouit magnifiquement la fécondité glorieuse de l'église notre mère, et plus se répand et se multiplie leur virginité, plus sa joie maternelle s'augmente. C'est à elles que je parle; c'est à elles que vont des exhortations où il y a plus d'amour que d'autorité; car, étant le plus petit, le dernier de tous, j'ai trop conscience de ma faiblesse pour prétendre exercer un droit de censure; mais ma tendresse inquiète craint d'autant plus pour elles le diable et ses trahisons. » Cette fois, le morceau est charmant, et les vierges ont dû être gagnées tout d'abord à l'orateur par les caresses de sa parole et par ses respects délicats. Remarquons que Cyprien nous fatigue quelquefois ailleurs par les formules convenues de l'humilité chrétienne; mais ici il n'y a rien de trop, précisément parce que c'est devant des jeunes filles qu'il s'incline. Et, au contraire, il y avait quelque chose de très heureux à faire sentir ainsi qu'il n'avait pas oublié que les passions qui avaient agité sa jeunesse ne lui donnaient pas le droit de prendre un ton sévère en parlant de mœurs et de pureté.

Mais Cyprien a atteint, en effet, dans ce discours, au grand style (1), je veux dire simplement à la forte et véritable éloquence, quand, après avoir dit qu'il ne sied à aucun chrétien, et moins encore à une vierge, de compter pour quelque chose l'éclat et la beauté de la chair, il ajoute brusquement : « Ou s'il faut se glorifier de la chair, ce sera, à la bonne heure, quand elle est déchirée pour confesser le nom du Christ, quand une femme se montre plus forte que les hommes qui la torturent; quand, mise en présence du feu, des croix, du glaive ou des bêtes, elle souffre tout pour arriver à la couronne. Voilà pour la chair les colliers précieux; voilà pour le corps les belles parures. » N'oublions pas qu'il prononçait ces paroles au lendemain d'une persécution.

Une chose est faite pour étonner les chrétiens modernes dans le discours aux vierges, c'est que le nom de celle qu'ils appellent simplement la Vierge ne s'y trouve pas. Et nulle part ailleurs, dans aucun de ses écrits, Cyprien n'a parlé d'elle, et il ne paraît pas qu'il ait pensé à elle une seule fois. On sait que pas une seule fois non plus il n'est parlé d'elle dans Paul. Il faut aller jusqu'à Ambroise, c'est-à-dire jusqu'à plus d'un siècle au-delà de Cyprien, pour trouver la pensée de Marie mêlée à une prédication sur les vierges et sur la virginité.

(1) Quant au style simple et tout uni dans Cyprien, *submissus*, l'exemple cité par Augustin est emprunté aux paragraphes 2-4 de la lettre 63.

Je ne m'arrêterai pas aux autres *Sermons* de Cyprien : sur l'Oraison dominicale, sur les bonnes œuvres et les aumônes, sur la vertu de patience, sur la jalousie et l'envie. Il suffira de rappeler :

Que le premier et le troisième ont été composés d'après les écrits de Tertullien qui portent le même titre, ou à peu près ;

Que le troisième et le quatrième appartiennent à un genre de prédication très cultivé par les philosophes avant l'époque du christianisme et qui avait produit une multitude de discours, tous aujourd'hui perdus, à l'exception d'un ou deux écrits de Sénèque ;

Enfin, que ces deux discours de Cyprien, malgré la généralité du sujet, se rattachent encore aux luttes qu'il a eu à soutenir, le premier étant inspiré principalement par la persécution, et le second par le schisme.

Quant aux morceaux intitulés *Témoignages* et *Exhortation au martyre*, ce ne sont plus des compositions, mais de simples recueils de textes sacrés, rangés sous certains chefs, pour l'usage et pour l'édification des fidèles. Les quelques pages sur la vanité des idoles ne sont qu'un extrait de Tertullien.

J'ai parlé d'une correspondance de Cyprien, mais je n'ai guère cité que des lettres de lui, parce qu'en effet les quelques lettres de personnages divers qui se trouvent mêlées aux siennes n'ont d'intérêt que rapprochées de celles-ci. Il faut excepter pourtant cette lettre 75, où un évêque d'Asie, Firmilianus, écrivant à Cyprien, prend si vivement parti pour lui contre Stéphanus, l'évêque de Rome. Il y est amené par la discussion à rappeler le souvenir de l'état de trouble où s'étaient trouvées les églises de la Cappadoce et du Pont, il y avait vingt-deux ans, peu après la mort d'Alexandre Sévère. Des tremblemens de terre avaient désolé le pays, et cette calamité avait soulevé les esprits contre les chrétiens. Sérénianus, qui gouvernait la province, les avait violemment persécutés, persécution d'ailleurs toute locale, et qui ne s'étendait pas, comme celle de Décius, à l'empire entier ; mais qui troubla et épouvanta d'autant plus qu'elle succédait à un long calme. Au milieu de cette agitation, il parut tout à coup une femme extatique, qui se disait prophétesse et pleine de l'Esprit saint. Elle était en proie aux assauts des premiers parmi les démons ; elle opérait toutes sortes de prodiges et se vantait de faire à volonté des tremblemens de terre. « Ce n'est pas, dit naïvement Firmilianus, que le démon ait assez de pouvoir pour ébranler la terre et en secouer la masse par ses seules forces ; mais c'est que quelquefois l'Esprit mauvais, comprenant et pressentant qu'un tremblement de terre allait avoir lieu, faisait semblant de produire ce qu'il ne faisait que prévoir. » Ces prestiges entraînaient la foule, qui suivait partout

cette femme. L'esprit qui la possédait la faisait marcher pieds nus, par le fort de l'hiver, sur une neige glacée, sans qu'elle parût en souffrir; elle disait qu'elle retournait à Jérusalem, d'où elle prétendait être venue. Elle séduisit un *ancien*, simple et grossier, et aussi un diacre, qui, nous dit-on, eurent commerce avec elle, comme on le découvrit plus tard. Mais enfin il se trouva un exorciste, qui, encouragé par des frères restés fermes dans la foi, osa se lever et tenir tête à l'esprit mauvais. Celui-ci, par une ruse perfide, l'avait annoncé comme un ennemi qui allait venir et un tentateur infidèle. Mais l'exorciste ne se laissa pas troubler et fit voir que le prétendu Esprit saint n'était que malice et perversité.

Cependant cette femme, au temps où on se laissait séduire à ses mensonges, se permettait de consacrer le pain et de distribuer l'eucharistie; elle offrait le sacrifice avec les paroles solennelles, et enfin elle baptisait en observant toutes les formes. Firmilianus, ironiquement, demande si Stéphanus tiendra ce baptême pour valable, et voilà par où l'histoire qu'il raconte se rattache au sujet traité dans sa lettre.

Mais, pris en lui-même, l'épisode est des plus curieux, et cette page nous fait voir de la manière la plus vive l'état de fièvre et de délire où les églises chrétiennes vivaient alors. Quelle espérance, quelle menace, quel rêve pouvait étonner ceux qu'un personnage tel que cette femme n'étonnait pas?

IV. — CYPRIEN ÉCRIVAIN.

Il me reste à considérer Cyprien sous un point de vue auquel j'ai à peine eu le temps de penser jusqu'ici, celui de son talent d'écrivain et de l'art de sa parole. Cyprien, avant d'être chrétien, était un rhéteur. Avait-il déjà composé alors quelques écrits? Nous l'ignorons, et il n'en subsiste aucune trace; mais devenu chrétien, il composa un discours, dont je n'ai pas eu l'occasion de parler encore et qui est tout à fait à part dans ses œuvres, précisément parce qu'on y retrouve le rhéteur : c'est le discours à Donatus. Il y développe la transformation qui se fait dans l'homme qui a reçu le baptême par les miracles que la grâce divine opère en lui, et, par suite, la transformation plus générale que le christianisme est en train de faire dans l'humanité : rien de plus sérieux que ce sujet, mais l'écrivain n'est pas tout entier à son sujet; il est aussi très préoccupé de bien écrire, c'est-à-dire d'écrire avec tous les ornemens et toutes les recherches que poursuivait alors l'éloquence profane, d'autant plus curieuse des élégances de la forme, que trop souvent le fond lui manquait et qu'elle n'apportait rien à ses auditeurs qui les touchât.

C'est cette rhétorique qui s'étale dans les *Florida* d'Apulée, et les séductions en étaient encore si grandes sur les lettrés (car elles ne descendaient pas jusqu'à la foule), que les chrétiens mêmes y étaient sensibles, et c'est dans ce goût qu'est écrit par exemple le joli préambule du *Dialogue* de Minucius Félix. Mais tout ce que je pourrais dire de ce goût ne le ferait pas connaître aussi bien que peut le faire un exemple. Je traduirai donc le début du discours à Donatus, autant du moins qu'il me sera possible de traduire la préciosité de ce langage : « Ton avertissement vient à propos, mon cher Donatus. Je me souviens de ma promesse, et c'est un temps très bien choisi pour m'en acquitter que celui où notre esprit, porté à l'indolence par la vendange complaisante, trouve un relâche convenu et traditionnel aux travaux dont l'année nous fatigue (1). Et le lieu n'est pas moins convenable que le temps, car pour flatter et charmer nos sens, l'air léger et caressant de l'automne s'accorde avec l'aspect riant de ces vergers... Il sera doux de passer ici le jour à converser et de faire l'éducation de notre âme par des discours qui tendent à l'accomplissement des commandemens divins : et de peur qu'un témoin profane ne trouble notre entretien, ou que le murmure et les cris de nos gens tout en rumeur n'étourdissent nos oreilles, gagnons le banc que voici. Nous y serons à l'abri, grâce au voisinage d'un cabinet de verdure où les branches de la vigne, se glissant de côté et d'autre, serpentent et s'entrelacent en festons sur les tiges qui les portent suspendues sur leurs têtes et, par le couvert de leurs feuilles, forment un portique de pampres (2). Nous serons bien là pour donner à nos oreilles le plaisir de l'étude en même temps que nous réjouirons nos yeux par le spectacle de ces arbres et de ces vignes, l'esprit s'instruisant par l'ouïe et se rassasiant par la vue. Pour toi, néanmoins, il n'y a, en ce moment, qu'un plaisir et qu'un souci, celui de m'entendre. Dédaignant ces tableaux voluptueux, ton œil est uniquement attaché sur moi. Par l'esprit et par l'oreille, tu n'es qu'un auditeur et rien de plus, comme aussi par l'affection que tu sens pour moi. »

Augustin a cité ce morceau dans son livre *de l'Enseignement chrétien* (4, 14) et il dit qu'il semble n'avoir été écrit que pour nous faire voir combien la pensée chrétienne a depuis assaini et épuré cette rhétorique indiscrète. Cyprien n'était pas évêque quand il a

(1) Je n'ignore pas le sens plus raffiné qu'on a pu donner à *fatigantis*, d'après des exemples où *fatigare* signifie harceler par des plaisanteries, et par suite plaisanter, s'égayer. Mais le sens propre du mot me paraît ici après tout le plus naturel.

(2) Je veux donner cette phrase au moins dans le texte même : *Dant secessum vicina secreta, ubi dum erratici palmitum lapsus nexibus pendulis per arundines bajulas repunt, viteam porticum frondea tecta fecerunt.*

composé ce discours : dès qu'il l'a été, il n'a plus rien écrit de semblable. Il n'a gardé de son art que ce qu'il en fallait pour parer son éloquence aux jours de fête, mais d'une parure qui ne faisait alors que satisfaire à l'enthousiasme de ses auditeurs et par laquelle cette éloquence était à la fois brillante et populaire, tandis que les coquetteries de ce discours ne pouvaient séduire que des esprits habitués à tous les raffinemens des écoles.

Partout ailleurs, Cyprien est un écrivain sérieux (1), sans être pour cela un écrivain sans défauts. J'ai montré déjà, à propos du discours sur *l'Unité de l'Église*, combien est monotone et fatigante cette accumulation de versets de l'Écriture qui n'ajoutent pas toujours à la démonstration et qui n'y ont quelquefois aucun rapport; j'ai indiqué les subtilités et les bizarreries où cette méthode le conduit. C'est un véritable danger pour l'esprit humain de s'enfermer dans des dogmes; c'en est un autre de s'emprisonner dans des textes dont le cadre est nécessairement trop étroit pour contenir toutes les pensées que la vie et les événemens peuvent suggérer; de sorte que, pour y rattacher ce qu'il a dans l'esprit, l'écrivain doit faire de véritables tours de force. Il faut bien avouer qu'une grande partie de la littérature chrétienne, à partir des Épîtres de Paul, est envahie par ce vain travail. C'est ainsi que, dans le discours sur l'*Oraison dominicale* (n° 16) pour commenter ces paroles : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel! » il nous dit que la terre signifie le corps, parce qu'il a été fait de la terre; que le ciel signifie l'esprit, parce que celui-ci vient du ciel; de sorte que, par cette prière, nous demandons que notre chair s'accorde et se soumette à l'esprit de Dieu. Dans un autre endroit (n° 28), il cite un verset d'Isaïe : « Le Seigneur fera entendre une parole brève par toute la terre (2), » ce qui signifie qu'il se révélera d'un seul mot, pour ainsi dire, ou d'un seul coup en relevant Israël. Cyprien nous assure qu'Isaïe prophétise dans ce passage l'*Oraison dominicale*, qui est, en effet, une prière courte. On voit assez combien un tel procédé est stérile et impatientant.

L'écrivain, dans ces endroits, est encore trop occupé de lui-même, non pas, comme autrefois, pour se faire valoir par les élégances du langage, mais pour se recommander par la dialectique et l'art de

(1) C'est pourtant encore le rhéteur qui a trouvé, par exemple, cette gentillesse au début de son discours sur le mérite de la patience : « Voulant vous parler de la patience, frères bien-aimés, et non en développer les avantages et les bienfaits, par où pourrais-je mieux commencer qu'en remarquant qu'en ce moment déjà, pour m'écouter, la patience vous est nécessaire, de sorte que cela même, entendre et apprendre, vous ne le pouvez qu'à l'aide de la patience? »

(2) C'est la version des Septante, qui ne paraît pas conforme à l'hébreu.

l'argumentation. Ce n'est pas le rhéteur, c'est le docteur qui veut trop paraître. Le docteur, ce me semble, n'est pas supérieur dans Cyprien ; il est loin d'égaler de ce côté Tertullien son maître ; non que celui-ci ne soit souvent aussi subtil et forcé, mais il est à la fois plus savant et plus original ; il a plus d'esprit, plus d'imagination, une invention plus riche. On le reconnaîtra si on prend la peine de lire en regard l'un de l'autre un discours de chacun des deux écrivains sur le même sujet, comme sur l'Oraison ou la Passion. Cyprien ne fait souvent que reprendre le même thème, et il le traite avec moins de force.

La supériorité de Cyprien est ailleurs : c'est un homme d'action et un homme de gouvernement ; c'est un tribun, un soldat et un martyr. Quand il attaque ou qu'il se défend, quand il sonne la charge ou la victoire, sa parole est vive, ferme et pleine et s'empare entièrement de nous. Sa langue d'ailleurs est beaucoup plus pure que celle de l'autre Africain ; sans être la langue classique, elle en est voisine, et personne parmi les pères n'écrit mieux que lui. On a pu en juger plus d'une fois dans le courant de cette étude ; et particulièrement dans le discours sur les Tombés ou la Lettre à Pupianus. Mais au moment où il remplissait l'église de Carthage de la puissance de son action et de l'éclat de son éloquence, tout s'assombrissait autour de lui, les jours mauvais étaient revenus, et la mort allait lui faire expier sa gloire.

V. — MORT DE CYPRIEN.

La persécution, suspendue avant la mort même de Décius, n'avait pas repris sous Gallus, ou du moins elle se réduisit alors à très peu de chose. Cornélius, l'évêque de Rome, fut interné à Centumcellæ (Civita-Vecchia), où il mourut peu après. Son successeur Lucius fut relégué à son tour, mais rentra dans Rome presque aussitôt. Quant à Stéphanus, la tradition qui en fait un martyr ne paraît avoir aucun fondement.

Valérien, qui succéda bientôt à Gallus, laissa d'abord les fidèles en pleine paix. Aucun empereur ne leur avait été plus favorable, et son palais, dit Eusèbe, était une église, tant il était plein de chrétiens. C'est seulement en 257, sous le pontificat de Xyste (1), six ans après la mort de Décius, qu'à l'instigation de Macrien, très ardent pour la religion établie, Valérien revint aux persécutions.

C'est alors que Cyprien dut comparaître devant le proconsul Aspasius Paternus. Pontius nous renvoie, au sujet de son interroga-

(1) Xysta est la forme véritable du mot, qui est grec.

toire, à des *Acta proconsularia;* un extrait de ces *Acta* nous a été conservé (1). Il refuse également d'abjurer sa foi et de dénoncer les anciens de son église. Le proconsul, en vertu de l'édit des empereurs, le relégua dans la petite ville de Curube (2).

Le proconsul paraît avoir été plein de ménagemens pour l'illustre condamné. Pontius nous déclare qu'on lui avait choisi un lieu d'exil sain, convenable, réunissant tous les agrémens ; que son logement était retiré et paisible comme il pouvait le souhaiter, et qu'il n'y souffrait d'aucune privation, les fidèles accourant de tous côtés pour lui fournir ce qui aurait pu lui manquer. Pontius, qui partageait, comme il nous l'apprend, l'exil de son évêque, est évidemment resté reconnaissant au proconsul Paternus, et nous aussi, aujourd'hui encore, nous lui savons gré de cette conduite, qui est celle d'un homme de goût et de sentimens délicats.

Mais la relégation de Cyprien n'avait nullement profité à l'autorité et nullement dompté la foi de son église. Pendant qu'il était à Curube, nous voyons que de simples fidèles, des diacres, des *anciens*, des évêques même de villes plus humbles que Carthage, étaient jetés aux mines pour leur résistance obstinée. De son exil Cyprien leur écrit courageusement pour les féliciter de leur constance et les fortifier par ses éloges. Jamais l'exaltation n'est allée plus loin dans la lutte de l'âme contre la force brutale, et jamais elle n'a soulevé de plus grandes vagues d'éloquence. Il célèbre tour à tour ceux qui sont déjà morts dans ces épreuves et qui sont allés recevoir la couronne des mains du Seigneur ; puis ceux qui souffrent encore ; qui gagnent à la durée de leurs souffrances de donner l'exemple plus longtemps et de mériter davantage, et qui recevront, au jour des récompenses célestes, une quantité de grâces proportionnée à celle des journées qu'ils ont passées à souffrir. Il leur persuade, — car lui-même il en est persuadé, — que leurs peines sont leurs titres de gloire et la récompense de leurs vertus, couronnées par la vertu suprême du martyre ; ils sont une élite, et une élite qui communique à tout un peuple sa force et son privilège.

Il ne s'en tient pas aux termes vagues et généraux ; il prend en détail chacune des afflictions qu'ils ont à subir, et chacune se transforme par sa parole en une grâce divine. Ces chaînes sont des parures ; ces pieds, maintenant enfermés dans des entraves, vont tout à l'heure, dégagés et libres, les porter au ciel d'un rapide élan. Ils ont faim, mais la parole du Seigneur est leur nourriture. Il poursuit ces antithèses avec une obstination que le froid bon sens peut

(1) Ruinart, *Acta martyrum*, p. 216.

(2) *Relégué*, et non exilé ; c'est le mot dont se sert Cyprien (lettre 76, 1, n. 61,1).

accuser de manquer de goût. Il nous étonne, par exemple, quand il dit à ces confesseurs qu'ils sont bien à leur place dans leurs mines, car ils sont des vases d'argent et d'or, et c'est dans les mines qu'on doit trouver l'or et l'argent; ou quand il assure que les coups de bâton, préliminaire accoutumé, à ce qu'il paraît, des autres peines, ne sauraient être insupportables à un chrétien; car comment aurait-il horreur du bois du bâton, celui qui a mis dans le bois de la croix toute son espérance? On se demande si cette rhétorique touchait ceux qui recevaient ces coups, surtout débités par un orateur qui lui-même restait à l'abri de ces misères. Eh bien! nous avons la réponse des confesseurs (1), et elle ne permet pas de douter qu'ils n'aient reçu la lettre de Cyprien avec admiration et reconnaissance. C'est qu'ils ne lisaient pas ces choses aussi tranquillement que nous les lisons. Maltraités incessamment et exaspérés, il ne leur restait des plaisirs humains que l'orgueil, et l'orgueil était caressé par toutes ces figures oratoires. L'éloge redoublé et retourné de toutes manières paraît toujours de bon goût à celui qu'on loue.

Il est vrai qu'avec les beaux discours il envoyait aussi de l'argent, qui soulageait bien des souffrances. Les confesseurs le remercient à la fois et de ses secours et de son éloquence; ils ne craignent pas de dire qu'elle a pansé les plaies que le bâton avait faites. Ils lui adressaient en même temps la louange la plus délicate, et qui devait lui être, on a vu pourquoi, la plus sensible, en rendant hommage à sa confession devant le proconsul; en déclarant que c'est lui qui a donné l'exemple à tous et qui a sa part de l'honneur de tous les martyres. Il est vrai qu'en leur écrivant il se remplit lui-même de l'enthousiasme qu'il admire en eux; il a dans son cœur tout l'enivrement d'un triomphe (*qui triumphus in pectore*); il sent Dieu présent et le ciel ouvert. Et il termine en demandant à ceux à qui il s'adresse, puisque leur prière à cette heure doit être particulièrement efficace, de prier ardemment pour que Dieu couronne également leur confession et la sienne, pour que, lui aussi, il soit délivré avec eux des ténèbres et des trahisons du monde, désormais sauvé et glorieux; « afin qu'après avoir ensemble, unis par les liens de la charité et de la communion, tenu tête aux iniquités des hérétiques et aux violences des gentils, nous nous réjouissions ensemble dans le royame céleste. » Il ne savait pas lui-même, en parlant ainsi, combien le terme était proche.

(1) Il y a trois réponses (lettres 77-79), sans doute parce qu'ils étaient divisés en trois groupes, qui ne se trouvaient pas enfermés ensemble; mais elles sont toutes pareilles.

L'empereur, ou celui qui l'inspirait, irrité de n'avoir rien obtenu par les rigueur mitigées de l'édit de 257, en lança un autre l'année suivante, fait avec la résolution et dans l'espoir de venir définitivement à bout des chrétiens.

Cyprien reçut l'ordre de quitter Curube et de rentrer à Carthage, sans doute parce que l'autorité voulait le tenir sous sa main. C'est là qu'il apprit que la persécution recommençait plus terrible. Il fit partir pour Rome des envoyés pour en savoir davantage. Ils lui rapportèrent qu'une lettre de Valérien au sénat portait peine de mort contre les évêques, les *anciens* et les diacres, et que Xyste, l'évêque de Rome, avait été exécuté le 6 août, avec quatre diacres, dans le cimetière des chrétiens, c'est-à-dire aux catacombes. L'édit de 257 avait déjà interdit aux fidèles de s'y assembler. D'autres exécutions avaient suivi dans Rome. A sa lettre au sénat l'empereur avait joint les lettres où il adressait aux gouverneurs des provinces des instructions sur ce qu'ils avaient à faire de leur côté. Cyprien écrit à Successus, évêque d'Abbir, qu'il attend l'arrivée à Carthage de ces instructions. Dans cette attente d'une épreuve suprême, il tient tout son clergé rassemblé autour de lui et n'a pu détacher personne pour porter une lettre (1). Il prie ceux qui recevront sa lettre de la communiquer aux autres, pour que tous préparent les leurs au combat et apprennent à chacun à penser moins à la mort qu'à l'immortalité et à se réjouir plutôt qu'à redouter d'avoir à gagner la couronne. C'est le même élan à peu près que dans la lettre aux confesseurs.

La dernière de Cyprien a été écrite quand la mort était, pour ainsi dire, à sa porte. Elle est adressée à son clergé et à son peuple, et l'évêque y parle comme s'il n'était plus au milieu d'eux. Je la traduis tout entière.

« Frères bien-aimés, la nouvelle m'ayant été apportée qu'on avait envoyé des agens pour me conduire à Utique, et ceux qui me sont le plus attachés m'ayant engagé à m'éloigner pour un temps de mes *horti*, j'y ai consenti et j'ai eu une bonne raison de le faire : c'est qu'il convient qu'un évêque confesse le Seigneur dans la cité même où il gouverne l'église du Seigneur, et que le chef présent honore tout son peuple. Car tout ce que dit l'évêque confesseur à l'heure de la confession, il le dit par la bouche de tous sous l'inspiration de Dieu. Et ce serait une blessure à l'honneur de cette église si généreuse, si j'allais faire ma confession à Utique, moi évêque d'une autre église, et y recevoir ma sentence pour aller de là pa-

(1) On peut supposer que celle-ci devait partir par un messager que Successus lui-même et d'autres qui se trouvaient avec lui avaient envoyé à Carthage.

raître comme martyr devant le Seigneur; puisque, quant à moi, j'ai toujours souhaité, et pour moi et pour vous, de confesser et de souffrir au milieu de vous, et de partir de là pour aller au Seigneur, et que ç'a été l'objet de toutes mes prières et de tous mes vœux, aussi bien que mon devoir. J'attends donc ici, dans une retraite cachée, que le proconsul de retour arrive à Carthage pour entendre de sa bouche les ordres de l'empereur au sujet des chrétiens, laïques ou évêques, et pour lui répondre selon que le Seigneur voudra à l'heure même que je réponde.

« Pour vous, frères bien-aimés, suivant la règle que je vous ai toujours prescrite d'après les commandemens du Seigneur, et ainsi que je vous l'ai toujours enseigné dans mes discours, tenez-vous calmes et tranquilles; qu'aucun de vous ne provoque un mouvement parmi ses frères, ou n'aille de lui-même se livrer aux gentils. C'est quand il est arrêté et conduit au magistrat qu'il doit parler, si toutefois le Seigneur, qui réside en nous, parle à cette heure; car il veut que nous confessions notre foi, non que nous la professions (avec éclat). Quant à la conduite que vous devez observer d'ailleurs, je compte, avant que le proconsul prononce ma sentence sur ce que j'aurai confessé le nom de Dieu, régler tout par des instructions générales sous l'inspiration du Seigneur. Que le Seigneur, frères bien-aimés, daigne vous maintenir et vous conserver à l'abri de toute atteinte dans son église ! »

Le récit de Pontius paraît contredire cette lettre, car voici comment il s'exprime (n° 14) : « Cependant la nouvelle était venue de la ville de la mort de Xyste, ce pieux et saint prêtre, et pour cela même bienheureux martyr. Ici on attendait tous les jours le bourreau qui devait frapper la victime marquée pour le sacrifice, et toutes ses journées étaient tellement remplies de l'attente de la mort, que chacune semblait lui apporter la couronne. En attendant, il voyait venir chez lui un grand nombre d'hommes du premier rang et de la plus haute naissance, revêtus même de tout ce qui fait la noblesse du siècle, qui, en souvenir d'une ancienne amitié, l'engagaient à se dérober, et, ne voulant pas s'en tenir au simple conseil, lui proposaient des asiles. Mais il avait déjà oublié le monde, son âme étant tout attachée au ciel, et il ne se laissait pas aller à ces conseils complaisans. Il eût fait peut-être encore une fois ce que lui demandaient aussi tant de fidèles, si un commandement divin le lui eût ordonné. Mais il ne faut pas laisser passer sans le signaler ce trait éclatant dans un si grand homme, qu'au moment même où le siècle se déchaînait et, s'abandonnant à ses princes, ne respirait

(1) C'est-à-dire les consulats et autres dignités.

que la haine de notre nom [mot à mot, que la haine du nom], il continuait, quand l'occasion s'en offrait, de préparer les fidèles dans ses exhortations du dimanche et les animait à mépriser les souffrances d'ici-bas en s'attachant à contempler la gloire à venir. Il avait, en effet, une telle ardeur pour le ministère sacré de la prédication que le vœu qu'il formait dans la prévision de sa passion était qu'en parlant de Dieu, il fût tué pendant même qu'il répandait sa parole. Telles étaient les occupations de tous les jours de ce prêtre, marqué pour être une victime agréable à Dieu, quand tout à coup, sur l'ordre du proconsul, le *princeps* (1) se présenta aux *horti*, à ces mêmes *horti* qu'il avait vendus en entrant dans la foi, que la bonté de Dieu lui avait rendus, et qu'il aurait certainement vendus encore une fois au profit des pauvres, s'il n'avait craint d'indisposer les esprits à cause de la persécution (2). Il parut donc à l'improviste avec ses soldats et le surprit, ou, pour parler plus correctement, il crut le surprendre; car comment un assaut soudain pourrait-il surprendre, en effet, une âme toujours préparée? »

Ou bien Pontius avait oublié que Cyprien s'était dérobé d'abord, pendant la courte absence du proconsul; ou bien il faudrait supposer que sans se dérober, en effet, il avait jugé bon de faire croire à sa retraite, pour rassurer l'autorité et pour prévenir tout tumulte. Ce qui est certain, c'est qu'il était dans ses *horti* quand on l'arrêta, et qu'il y était depuis assez longtemps pour avoir pu croire qu'on fermait les yeux sur sa présence, puisque Pontius nous dit qu'on le surprit (3).

Je reviens à sa lettre; elle est ferme et résolue, et montre bien qu'il saura mourir; mais, en même temps, elle est recueillie et contenue. Ce n'est plus cette ardeur intempérante avec laquelle de loin il semblait courir à la mort, demandant aux siens d'obtenir pour lui par leurs prières l'honneur du martyre. De près, la nature est la plus forte; il sent que chaque mot qu'il prononce est sérieux; il ne recommande que de ne pas faire de bruit; sa lettre est, pour ainsi dire, silencieuse; il espère peut-être que, dans le silence général, on l'oubliera, et il semble qu'il dise, comme le Christ lui-

(1) Le premier centurion.

(2) C'est-à-dire de paraître ainsi faire de la propagande parmi les pauvres contre l'autorité romaine.

(3) On traduit ordinairement *horti* par jardins, ce qui n'en donne pas une idée juste. Les *horti* étaient avant tout une habitation, mais une habitation avec jardins *dans l'intérieur de la ville*, par opposition à une *villa*, qui était toujours en dehors (Pline, XIX, 19,1). Sur la vente de ces *horti*, voir le début de cette étude; mais Pontius ne nous explique pas comment ils étaient revenus à Cyprien.

même : « Éloigne de moi ce breuvage; toutefois, non ma volonté, mais la tienne (1). »

Il me semble que nous voyons assez bien comment les choses se sont passées. Cyprien a hésité à fuir, soit qu'il craignît d'être trouvé, soit qu'il ne désespérât pas d'être épargné en restant tranquille, soit qu'il ne voulût pas compromettre ceux qui l'auraient reçu, soit enfin qu'à cette date, et après qu'il avait rempli si longtemps un si grand rôle, il ne jugeât plus la fuite digne de lui. Il ne put se déterminer, ni trouver une de ces inspirations qu'il était habitué à regarder comme une révélation de Dieu même. Il hésita jusqu'au jour où il fut *surpris*, suivant l'expression de Pontius.

Le proconsul n'était plus malheureusement celui qui, l'année précédente, avait eu pour lui tant de ménagemens et d'égards. Le nouveau proconsul, Galerius Maximus, un malade, qui mourut peu de jours après, voulait en finir. Je poursuis le récit de Pontius.

« Il se présenta donc (Cyprien) assuré dès lors de voir réglé ce qui avait été remis jusque-là; il se présenta, l'âme ferme et haute, avec la gaîté sur le visage et le courage dans le cœur. Mais remis au lendemain, il revenait du *prætorium* à la maison du *princeps*, quand tout à coup le bruit se répandit de tous côtés dans Carthage que cette fois on avait fait comparaître ce Thascius qui, outre son éclatante célébrité, était connu de tout le monde par le souvenir du dévoûment qui lui avait fait tant d'honneur [lors de la peste de Carthage]. On accourait de partout à un spectacle, glorieux pour nous par le sacrifice fait à la foi, mais, pour les gentils, spectacle vraiment douloureux. Remis dans la maison du *princeps*, on l'y retint prisonnier toute la nuit; mais cette prison n'avait rien de rigoureux; tous, tant que nous étions, ses commensaux et ses amis, nous passâmes ce temps avec lui comme d'ordinaire, tandis que tout son peuple, craignant qu'il ne s'accomplît durant la nuit quelque chose qu'on lui dérobât, veillait devant la porte. Au lever du jour, il sortit de la maison du *princeps* (il était lui-même le *princeps* du Christ et de Dieu), et il fut environné de tous côtés par la multitude des gens de toute sorte qui marchaient avec lui. C'était une armée innombrable qui lui faisait cortège, comme si elle s'était levée pour repousser la mort et pour la mettre en déroute...

« Quand on fut arrivé au *prætorium*, le proconsul ne paraissant pas encore, on lui donna une chambre pour se retirer. Là il s'assit, tout en sueur de la longue marche qu'il avait faite, et il se

(1) Marc, XIV, 14, 16.

trouva que le siège était recouvert d'une toile, de sorte que, sous le coup même de sa passion, il eut encore les honneurs de l'épiscopat (1). Un *tesserarius* (2), qui avait été chrétien, lui offrit ses effets, pensant qu'il serait bien aise de changer ses habits trempés contre des vêtemens secs. En les offrant ainsi, il n'avait en vue que de posséder la sueur déjà sanglante du martyr qui s'en allait à Dieu (3). Il répondit : « Nous cherchons à remédier à une incommodité dont je serai peut-être quitte aujourd'hui même... »

« Tout à coup on l'annonce au proconsul, on l'emmène, on le lui présente ; il est invité à dire son nom ; il dit qui il est ; ce fut tout. Aussitôt le juge lit sur ses tablettes la sentence... où il était appelé le porte-étendard de la secte, l'ennemi des dieux, qui devait servir d'exemple aux siens, et dont le sang devait raffermir la discipline...

« Quand il sortit du *prætorium*, une troupe de soldats se mit en marche avec lui et, pour qu'il ne manquât rien à sa personne, des centurions et des soldats enveloppèrent sa passion (4). Le lieu où il devait subir sa peine était un terrain plat, entouré d'arbres serrés, qui dominait la scène. Mais la trop grande étendue ne permettant pas de bien voir à travers une foule confuse, les personnes qui s'intéressaient à ce spectacle avaient grimpé aux branches, et ainsi il ne lui manqua même pas d'être exposé à des spectateurs placés sur des arbres comme Zachée. Après qu'il se fut bandé les yeux de sa propre main, il tâchait de presser le bourreau, chargé du service du glaive; mais sa main hésitait, et ses doigts tremblans se promenaient sur le fer, jusqu'à ce que, pour parfaire la fin de cette existence précieuse, l'heure de la gloire, qui était venue, rendit à la main du centurion une vigueur qui lui vint d'en haut et lui donna la force de frapper...

« C'est ainsi que s'acheva sa passion et que ce Cyprien, qui avait donné l'exemple de toutes les vertus, fut le premier, en Afrique, qui teignit de sang les couronnes du prêtre (5) ; car il était le pre-

(1) Voir la note de Ruinart.

(2) Les *tesserarii* étaient des soldats chargés de porter de rang en rang les *tesseræ* où étaient les ordres du général.

(3) Pourquoi déjà sanglante ? Probablement par allusion à ce qu'on appelle la sueur de sang du Christ, par une fausse interprétation d'un verset de Luc, XXII, 44, qui veut dire seulement que les gouttes de sa sueur étaient grosses comme des gouttes de sang.

(4) C'est-à-dire sans doute, pour qu'elle fût tout à fait semblable à celle du Christ. Il y a une cohorte et un centurion dans tous les récits de la Passion de Christ, et dans celle de Jean, un tribun, XXIII, 12.

(5) C'est-à-dire les couronnes que les vertus du prêtre peuvent obtenir par elles-mêmes, en dehors de celles du martyre.

mier, depuis les apôtres, qui eût été ce qu'il a été. Aussi haut, en effet, qu'on remonte la succession des évêques de Carthage, on n'en trouve aucun qui, bien que saint et prêtre, ait atteint à l'honneur du martyre (1)...

Une telle scène grandit celui qui meurt autant qu'elle rapetisse ceux qui tuent. En lisant ce récit, nous prenons en pitié toute cette majesté officielle : le proconsul, les personnes sacrées des empereurs, les dieux romains, les lois saintes, et quand le magistrat annonce que par ce sang qu'il fait couler la discipline va être raffermie, nous admirons une si énorme méprise ; nous voyons clairement que le lendemain le christianisme a été plus fort que la veille. Cinquante-cinq ans après la mort de l'évêque de Carthage, la religion nouvelle était celle de l'empereur.

Un temps n'est pas bien éloigné où les successeurs de Cyprien seront les maîtres du monde ; et cette domination durera des siècles. Cependant elle aura un terme, et quand ce terme sera venu, l'église à son tour sera dupe de la même illusion où avait vécu l'empire ;

(1) Un autre récit, que j'ai déjà cité, celui qui s'ouvre par un extrait des *Actes proconsulaires* (Ruinart, p. 216), présente, quand on le compare à Pontius, quelques additions et aussi quelques divergences ; je ne relève que les plus intéressantes. D'abord l'auteur marque la date romaine de l'exécution de Cyprien, qui répond, dans notre calendrier, au 14 septembre 258. Il donne, sur la présence des vierges à la veillée de la nuit précédente, un détail que j'ai relevé ailleurs (p. 150). Quand le juge et l'accusé sont en présence, il leur en fait dire un peu plus long que n'a fait Pontius : « Le proconsul Galerius Maximus dit à l'évêque Cyprien : C'est toi qui es Thascius Cyprianus? L'évêque Cyprien répondit : C'est moi. Le proconsul Galerius Maximus dit : C'est toi qui t'es déclaré le *papa* des impies. L'évêque Cyprien répondit : C'est moi. Le proconsul Galerius Maximus dit : Les saints empereurs ont ordonné que tu sacrifies. L'évêque Cyprien dit : Je m'y refuse. Galerius Maximus dit : Prends garde à toi. L'évêque Cyprien répondit : Fais ce qui t'est prescrit ; dans une cause si juste, il n'y a pas à délibérer. » Il développe aussi les considérans de la sentence : « Galerius Maximus, ayant conféré avec son conseil, prononça péniblement la sentence [il était malade] à peu près dans les termes suivans : Il y a longtemps que tu vis en impie, que tu as réuni autour de toi des hommes engagés dans une affiliation abominable, que tu t'es constitué l'ennemi des dieux romains et des lois saintes, et nos princes pieux et saints, les augustes Valerianus et Gallianus et le noble César Volusianus, n'ont pu te ramener à leur religion. C'est pourquoi, étant convaincu d'être l'instigateur et le porte-étendard des plus odieux attentats, tu serviras d'exemple à ceux que tu t'es associés dans le crime, et ton sang raffermira la discipline. Après ces paroles, il lut sur la tablette : L'arrêt est que Thascius Cyprianus sera exécuté par le glaive. L'évêque Cyprien dit : Dieu soit loué ! » Un peu plus loin, on lit que sur le lieu même de l'exécution, Cyprien ordonne de remettre à l'exécuteur 25 pièces d'or. « Il se banda lui-même les yeux, mais n'ayant pu se lier les mains, Julianus, ancien, et un autre Julianus, son diacre, lui rendirent ce service. » Son corps fut enterré dans un terrain voisin (et non reporté à Carthage), pour éviter l'intervention des gentils, mais avec une grande solennité et avec accompagnement de torches et de flambeaux. — Ce récit n'indique pas que le bourreau ait eu peine à frapper. Il mentionne que le proconsul mourut peu de jours après.

elle mettra aussi sa confiance dans les formules sacrées et dans la force brutale ; mais ni dans ces formules, ni même dans la force il n'y aura plus de vertu.

Revenons à Cyprien : c'est le représentant le plus imposant qu'ait eu l'église encore libre, supérieur par cela seul à ceux qui l'ont illustrée seulement quand elle était à la fois dominante et protégée. Avant lui, il n'y a eu qu'un personnage qu'on puisse lui comparer, c'est Tertullien ; mais Tertullien est un combattant isolé, qui a servi sa cause comme un homme de la presse sert aujourd'hui la sienne ; Cyprien est un évêque, c'est-à-dire à la fois un chef de parti et un homme de gouvernement. Il avait charmé d'abord et il s'était fait admirer comme un artiste en beau langage, puis tout à coup il s'est trouvé qu'il tenait tout un peuple dans sa main.

Ce n'est pas sa foi toute seule qui l'a transformé ainsi, car sa première composition chrétienne n'est guère encore qu'un beau morceau de rhétorique : c'est la persécution qui a fait éclater son génie. Il l'a trouvée devant lui au moment même où il devenait évêque, et c'était la première de celles qu'on a appelées les grandes persécutions. Elle le ménage d'abord et il n'est pas atteint lui-même ; il n'en est pas moins le guide et l'âme des persécutés. Il a le premier rôle au moment même où il semble s'être effacé. Il excite les combattans, il glorifie les braves, il ménage les faibles en même temps qu'il défend le grand nombre de la contagion de leur faiblesse. Il fait si bien qu'au moment où on croirait son église anéantie, on la sent pleine de vie dans ses discours et triomphant de ses blessures.

La persécution passée, un autre danger menace : c'est la discorde de la communauté chrétienne, qui semble pouvoir en amener sans violence la dissolution. Mais Cyprien est là, et cette fois il paie constamment de sa personne. Par la volonté, par le courage, par une politique adroite, il vient à bout de toutes les difficultés. Son secret est surtout sa foi en son autorité et en lui-même. Il ne s'effraie ni des insultes ni des violences, ni même de ce qui trouble souvent davantage, je veux dire ces premiers mouvemens dont on ne mesure pas la portée, ce courant de nouveauté qui entraîne d'abord les esprits et qui semble pouvoir les mener bien loin. Dans cet abandon, il ne s'est pas abandonné, il a su attendre et, par cela seul, tout s'est rassis autour de lui, et c'est ce désordre qui s'est trouvé n'être qu'une apparence d'un moment. La force des choses est avec lui et il la personnifie pour ainsi dire. Il sait d'ailleurs aussi, en dehors de son église, reconnaître la force là où elle est et l'associer à la sienne. Il arrive ainsi à être tout-puissant par la seule puissance de l'opinion.

Il avait tant de pouvoir, chez lui et hors de chez lui, qu'on peut estimer qu'il en avait trop, et que dans l'église telle qu'il l'entendait et telle qu'il l'a faite, il n'y avait plus de place pour l'indépendance de la conscience. J'ai vu des personnes élevées dans la liberté protestante, qui tout en reconnaissant ses grands dons, ne pouvaient supporter sa prédication impérieuse, et l'arrogance avec laquelle il s'annonce comme le représentant de Dieu même, dont l'autorité réside en lui, de sorte qu'une désobéissance devient un sacrilège. Ces esprits repoussaient dans le grand évêque la servitude que l'épiscopat a fait peser pendant des siècles sur l'humanité. Le génie de Cyprien, c'est l'horreur du schisme; mais ce qu'il appelle ainsi, ceux qui ont échappé au joug romain y voient la vie spirituelle et la religion elle-même. Comment lui sauraient-ils gré d'avoir coupé les ailes de l'âme, et fait du pasteur un pédagogue qui ne permet aux enfans de communiquer avec le Père que par son intermédiaire et sous son congé? Cependant ils ne devraient pas oublier qu'à cette époque l'église est un camp où les fidèles sont constamment sous les armes, et, que devant l'ennemi, un commandement fort est la condition du salut ; de sorte que parmi les maux qu'ont faits les persécutions, il faut compter qu'elles ont obligé l'église, pour se maintenir libre au dehors, de sacrifier la liberté au dedans, et c'est, je le répète, une raison de plus de les détester.

Mais, en même temps que cette autorité était forte, elle était pourtant toujours contestée, toujours menacée ; puisque, n'étant établie que sur l'opinion, il fallait sans cesse en raffermir les fondemens. L'épiscopat était redoutable ; l'évêque, ou plutôt l'homme, n'en avait pas moins à se défendre, et Cyprien est admirable dans cette défense. Il s'y montre hardi et souple, impétueux et politique ; il y déploie tous les genres d'énergie et tous les genres d'esprit; il y paraît toujours noble et fier, et il excelle à saisir et à mettre en lumière ce que l'adversaire a de petit et de misérable.

Je n'ai pas encore rappelé son éloquence; c'est que, quoiqu'il ait beaucoup d'art, son éloquence n'est pas tant un art qu'une vertu ; elle est l'expression de la vivacité de son intelligence et de l'ardeur de son âme. J'en ai dit les côtés faibles : elle n'a pour s'alimenter qu'une lecture bornée, une exégèse médiocre et bizarre, point de philosophie, une superstition parfois puérile. Aussi, ce qu'il y a d'impersonnel dans ses discours nous touche peu ; mais quand sa personne est en jeu, ou sa cause, il sent puissamment ce qu'il sent et le rend avec éclat. Les effusions de ses panégyriques ne sont pas indignes de Bossuet, et sa polémique a quelquefois l'ironie incisive d'une Provinciale.

Au IIIe siècle, la littérature profane n'a plus de vie ; la vie est

dans l'éloquence chrétienne, car les chrétiens seuls veulent quelque chose et ont une passion et un idéal. Il est vrai qu'ils ne savent pas où ils vont, et qu'en réalité l'avenir qu'ils préparaient a été fort triste. Ils ont la haine et le dégoût du présent ; ils aspirent à quelque chose de meilleur et croient qu'il faut le mériter par la pureté, la charité, le sacrifice; mais les lumières leur manquent, et leurs pasteurs ne sont, en bien des cas, que des aveugles qui conduisent d'autres aveugles, suivant l'expression même de leurs livres saints. L'humanité a fait néanmoins alors un noble effort contre le mal : si cet effort n'a que trop décidément avorté dans son ensemble, il n'a pas cependant été perdu tout entier. Cette association, qui se mettait à part du monde profane, s'attachait à s'en distinguer en établissant chez elle telle liberté, telle responsabilité des gouvernans, comme aussi en condamnant certaines iniquités et certaines débauches. En même temps d'ailleurs qu'elle répudiait la religion des gentils, elle leur prenait au contraire la morale de leurs philosophes, elle s'en faisait l'héritière, et la prêchant sous le titre inexact de morale chrétienne avec toute l'ardeur d'une foi passionnée, elle lui donnait une autorité nouvelle, et la faisait entrer de plus en plus dans les mœurs. Il est vrai que, lorsque le monde fut tout entier devenu chrétien, il demeura le monde et se retrouva à peu près ce qu'il avait toujours été ; mais, au IIIe siècle, en cet âge qui est l'âge des martyrs, la société chrétienne, quelques faiblesses qu'on puisse y surprendre déjà, devait être dans son ensemble meilleure que l'autre. Quand nous n'aurions pas d'autres moyens de le reconnaître, il nous suffirait, pour en être persuadés, de voir renaître chez les chrétiens l'éloquence depuis longtemps éteinte ; cette éloquence, les Tertullien et les Cyprien l'ont évidemment puisée dans des sentimens plus hauts et plus purs que ceux dont le monde du dehors se contentait. L'évêque de Carthage a été un orateur parce qu'un peuple a vécu de sa parole et que chacune de ses prédications, chacun de ses écrits a été un acte, jusqu'à cette dernière heure où il a trouvé pour répondre au proconsul un silence plus éloquent encore et a mis tout entière dans un *non* l'âme qu'il avait répandue jusque-là dans ses discours.

ERNEST HAVET.

EN DEÇA ET AU DELA DU DANUBE

III[1].

LA BOSNIE. — LES SOURCES DE RICHESSE, LES HABITANS ET LES PROGRÈS RÉCENS.

La Bosnie est la plus belle province de la péninsule balkanique. Elle rappelle la Styrie, pays d'alpes et de forêts. Voyez la carte : partout des chaînes de montagnes et des vallées. Parallèlement aux Alpes Dinariques, qui séparent ici le bassin du Danube de celui de la Méditerranée, elles courent assez régulièrement du sud au nord, formant les bassins des quatre rivières qui se jettent dans la Save et qui sont, en allant de l'ouest vers l'est : l'Unna, la Verbas, la Bosna et la Drina. Mais ces chaînes se ramifient en une grande quantité de contreforts latéraux, et, au-delà de Serajewo, les soulèvemens s'entremêlent en des massifs inextricables, que dominent les sommets abrupts du Dormitor, à une altitude de 8,200 pieds et ceux du Kom à 8,500. Il n'y a de grandes plaines que dans la Posavina, le long de la Save, du côté de la Serbie. Partout ailleurs, c'est une succession de vallées où coulent des rivières et des ruisseaux et que couronnent des hauteurs boisées. Le pays ne se prête donc pas à la grande culture des céréales, comme la Slavonie et la Hongrie ; mais on pourrait y imiter l'économie rurale de la Suisse et du Tyrol, en élevant de nombreux troupeaux, ce qui vaut mieux que de faire du blé, par ce temps de concurrence américaine.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er août.

Sur les 5,410,200 hectares de la Bosnie-Herzégovine, 871,700 sont occupés par des rochers stériles comme le *Karst*, 1,811,300 par des terres labourables, et 2,727,200 par des forêts. Beaucoup de ces forêts sont absolument vierges, faute de routes pour y arriver. Les plantes grimpantes, qui s'enlacent autour des chênes et des hêtres, y forment des fourrés impénétrables où l'on ne peut s'avancer, comme au Brésil, que la hache à la main. On n'en voit pas près des lieux habités, parce que les habitans coupent pour leur usage les bois qui sont à leur portée et que les Turcs, afin d'éviter les surprises, ont systématiquement détruit et brûlé toutes les forêts aux alentours des villes et des bourgs. Mais ce qui en reste constitue une richesse énorme ; seulement elle n'est pas réalisable. Derrière Serajewo, jusqu'à Ibar et à Mitrovitza, s'étendent dans les hautes montagnes de magnifiques massifs de résineux. C'est de là que Venise a tiré des bois de construction pour ses flottes pendant des siècles. Les gardes-forestiers ont calculé que, sur les 1,667,500 hectares de bois feuillus et sur les 1,059,700 hectares de résineux, il y avait environ 138,971,000 mètres cubes, dont 24,946,000 de bois de construction et 114,025,000 de bois à brûler. Il serait désolant de vendre maintenant, car les prix qu'on obtiendrait sont dérisoires : de 2 à 5 francs le stère de sapin et 3 à 7 francs pour le chêne, selon la situation. Dans les régions qui avoisinent la Save, on exporte des douves, 7 à 900,000 pièces par an. Le revenu que le fisc tire de ces immenses étendues boisées, plus étendues que toute la Belgique, est presque partout insignifiant : 116,007 florins en 1880, 200,000 pour 1884. C'est une réserve qu'il faut soigneusement conserver pour l'avenir. Ces bois abritent beaucoup de gibier : des cerfs, des chevreuils, des lynx, même des loups et des ours. Ils donnent naissance, dans les mille vallées qui découpent le pays, à une quantité de ruisseaux où abondent les truites et les écrevisses et à une masse de sources, plus de 8,000, prétend-on. Là où cessent les arbres, commencent les pâturages, de sorte que la Bosnie est toute verdoyante, sauf les arêtes des hautes montagnes.

L'Herzégovine présente un aspect complètement différent. La surface du sol est couverte de grands blocs de calcaire blanchâtre, jetés au hasard, comme les ruines de monumens cyclopéens. L'eau y manque complètement : pas de sources ; les rivières sortent toutes formées de grottes, forment l'hiver des lacs dans des vallées sans issue, puis disparaissent de nouveau sous terre. Les Allemands les appellent très bien *Höhlen-Flüsse*, des rivières de caverne. Telles sont la Jasenitcha, la Buna, la Kerka, la Cettigna et l'Ombla. Rien n'est plus extraordinaire. Dans les dépressions se trouve la terre végétale qui nourrit les habitans. Les maisons, en Bosnie, toutes en bois, sont ici en grosses pierres de l'aspect le plus sauvage. Les arbres

manquent presque complètement. Le climat est déjà celui de la Dalmatie. Comme il appartient au bassin de la Méditerranée, le pays est sous l'influence du sirocco et des longues sécheresses de l'été. La vigne et le tabac donnent d'excellens produits. L'olivier apparaît et l'oranger lui-même se voit vers les bouches de la Narenta. On cultive le riz dans la vallée marécageuse de la Trebisatch, aux environs de Ljubuska. En Bosnie, au contraire, région élevée qui penche vers le nord, le climat est rude : il gèle fort et longtemps à Serajewo, et la neige y persiste pendant six semaines ou deux mois.

L'agriculture, en Bosnie, est une des plus primitives de toute l'Europe. Elle n'applique qu'exceptionnellement l'assolement triennal connu des Germains au temps de Charlemagne, et même, dit-on, dès l'époque de Tacite. Généralement, la terre restée en friche est retournée ou plutôt déchirée par une charrue informe. Sur les sillons frais, la semence de maïs est jetée, puis légèrement enterrée, au moyen d'une claie de branchages qui sert de herse. Les champs sont binés une ou deux fois entre les plants. Après la récolte, on met un second ou un troisième maïs, parfois du blé ou de l'avoine, jusqu'à ce que le sol soit entièrement épuisé. Il est alors abandonné ; il se couvre de fougères et de plantes sauvages où paît le bétail, en attendant que revienne la charrue, après cinq ou dix années. Nul engrais, car les animaux domestiques n'ont très souvent aucun abri ; ils vaguent dans les friches ou dans les cours. Aussi le produit est relativement minime : 100 millions de kilogrammes de maïs, 49 millions de kilogrammes de froment, 38 millions de kilogrammes d'orge, 40 millions de kilogrammes d'avoine, 10 millions de kilogrammes de fèves. La fève est un article important de l'alimentation, car on en mange les jours de jeûne et de carême, et il y en a cent quatre-vingts pour les orthodoxes et cent cinq pour les catholiques. On récolte aussi du seigle, du millet, de l'épeautre, du sarrasin, des haricots, du sorgho, des pommes de terre, des navets, du colza. Le produit total des grains divers s'élève à 500 millions de kilogrammes.

Voici des faits qui prouvent l'état déplorablement arriéré de l'agriculture. Ce pays qui serait si favorable, sous tous les rapports, à la production de l'avoine, ne peut en fournir assez pour les besoins de la cavalerie ; on en importe de Hongrie et elle se paie, à Serajewo, le prix excessif de 20 à 21 francs les 100 kilogrammes. Le froment est de mauvaise qualité et cher. Ce sont les moulins hongrois qui fournissent la farine que l'on consomme dans la capitale. Elle y arrive par chemin de fer, à meilleur marché que la farine du pays, qui, à défaut de routes, doit être transportée à dos de cheval. Une maison hongroise a voulu établir un grand moulin à vapeur à Serajewo, mais il était impossible de l'approvisionner suffisamment. L'un des

principaux produits, et celui qui s'exporte le plus facilement, ce sont les prunes séchées. Les années de bonne récolte, on en exporte 60,000 tonnes, et elles vont jusqu'en Amérique. On en fait une eau-de-vie assez agréable, appelée *rakia*. Le produit des pruniers est ce qui donne de l'argent comptant au kmet. On cultive aussi l'oignon et l'ail. L'ail est considéré comme un préservatif contre les maladies, contre les mauvais sorts, et même contre les vampires. On récolte un peu de vin près de Banjaluka et dans la vallée de la Narenta, mais presque personne n'en boit. Les chrétiens s'abstiennent, faute d'argent, et les musulmans pour obéir au Koran. L'ivrognerie est très rare ; les Bosniaques sont surtout buveurs d'eau. L'Herzégovine produit un tabac excellent. Le monopole a été introduit après l'occupation ; mais il a stimulé la culture, parce que le fisc donne un bon prix. On estime qu'un hectare livre, en Herzégovine, jusqu'à 3,000 kilogrammes de tabac, d'une valeur de plus de 4,000 francs, et en Bosnie seulement 636 kilogrammes, valant 300 à 400 francs. Le fisc donne des licences à ceux qui cultivent pour leur consommation personnelle : il en a été délivré 9,586 en 1880.

Le bétail est la principale richesse du pays ; mais il est misérable. Les vaches sont très petites et ne donnent presque pas de lait. On fait des fromages de qualité inférieure, surtout avec du lait de chèvre, et très peu de beurre. Les chevaux sont petits et mal faits ; ils sont employés uniquement comme bêtes de somme, car ils sont trop faibles pour tirer la charrue, et les charrettes ne sont pas employées ; mais ils gravissent et descendent les sentiers des montagnes comme des chèvres. Ils sont très mal nourris ; la plupart du temps ils doivent chercher eux-mêmes de quoi subsister dans les pâturages, dans les forêts ou le long des chemins. Quelques begs ont encore parfois des bêtes d'une belle allure, qui descendent des chevaux arabes venus dans le pays avec la conquête ottomane. Elles portent fièrement une charmante tête sur un cou ramassé et replié à la façon des cygnes ; mais elles n'ont pas de taille. Le nombre des chevaux est considérable, parce que tous les transports s'effectuent sur leurs dos. On en voit arriver ainsi, sous la conduite d'un *kiridchi*, de longues files, attachés à la queue les uns des autres ; ils apportent en ville des vivres, du bois de chauffage et de construction, des pierres à bâtir. Chaque exploitation possède au moins une couple de chevaux. Le gouvernement commence à s'occuper de l'amélioration de la race chevaline. Il a envoyé (1884) à Mostar cinq étalons de la race de Lipitça ; toute la population a été les recevoir, drapeau et musique en tête, et la municipalité fournira les écuries. Nevesinje et Konjiça offrent d'en faire autant, et cette année même on a établi des haras dans diverses parties du pays, afin de donner de la taille à la race

indigène. La Bosnie pourrait facilement fournir des chevaux à l'Italie et à tout le littoral de l'Adriatique. On élève des porcs presque à l'état sauvage, dans les bois de chênes. Avec leurs hautes pattes et leur aspect de sanglier, ils galopent comme des lévriers. Si on introduisait les races anglaises, qu'on engraisserait avec du maïs, on ferait concurrence au porc de Chicago. Les moutons sont nombreux; c'est la viande préférée du musulman; mais la laine est très grossière : elle sert à confectionner les étoffes et les tapis que les femmes tissent, au sein de chaque famille. Chacun a des chèvres; elles sont le fléau des forêts, parce que les bergers quittent les plaines pour tout l'été et emmènent les troupeaux sur les hauteurs, dans les pâturages et dans les bois des montagnes. Dans chaque maison on trouve de la volaille et des œufs qui, avec une sauce aigre et de l'ail, sont un des mets préférés des Bosniaques. Ils ont souvent des ruches; 118,148 ont été recensées. Le miel remplace le sucre, et la cire sert à fabriquer les cierges, qui jouent un si grand rôle dans les cérémonies du culte orthodoxe.

La statistique officielle de 1879 donne les nombres suivans pour les animaux domestiques en Bosnie-Herzégovine. Chevaux, 158,034 ; mulets, 3,134; bêtes à cornes, 762,077 ; moutons, 839,988; porcs, 430,354. Si nous comptons 10 moutons et 4 porcs pour une tête de gros bétail, nous obtenons un total de 1,114,796, ce qui, pour une population de 1,158,453 habitans, fait presque 100 têtes de gros bétail par 100 habitans. C'est une proportion extrêmement élevée puisqu'en France, le chiffre équivalent n'est que 49; dans la Grande-Bretagne, 45; en Belgique, 36; en Hongrie, 68; en Russie, 64. Dans tous les pays où la population est peu dense, comme en Australie, aux États-Unis et comme jadis chez les Germains, les espaces inoccupés entretiennent beaucoup d'animaux domestiques et, par conséquent, les hommes peuvent se procurer facilement de la viande. Quoique la Bosnie exporte des bêtes de boucherie en Dalmatie, pour les villes du littoral, le Bosniaque mange beaucoup plus de viande que le cultivateur chez nous. César dit des Germains : *Carne et lacte vivunt.* Si l'on considère le chiffre du bétail relativement à l'étendue du pays, on obtient, au contraire, une proportion très peu favorable : 22 têtes de bétail par 100 hectares en Bosnie, 40 en France, 51 en Angleterre, 61 en Belgique. La production totale que livre le sol dans la Bosnie-Herzégovine est très minime, car elle n'entretient que 22 habitans par 100 hectares, alors qu'il y en a en Belgique 187, en Angleterre 111, en France 70. Il faut aller en Russie pour trouver seulement 15 habitans sur la même étendue, et le nord de l'empire russe a un climat et un sol détestables. Le salaire du journalier est à la campagne de 0 fr. 70 à 2 francs suivant la saison et la situation; dans les villes, de 1 fr. 10 à 2 fr. 10.

C'est surtout à favoriser les progrès de l'agriculture que le gouvernement doit viser. Les maîtres d'écoles à qui l'on donnerait des notions d'économie rurale pourraient en ceci rendre de grands services. Ce qui aurait un effet plus immédiat serait d'établir dans chaque district, sur les terres de l'état, des colons venus des provinces autrichiennes où la culture est bien entendue. Pour ouvrir les yeux aux paysans, rien ne vaut l'exemple. Ah! si les pauvres *contadini* italiens qui meurent de faim et de *pellagra*, de l'autre côté de l'Adriatique, pouvaient être transportés ici, comme leur travail serait bien récompensé! Comme ils se créeraient facilement un petit *podere* qui leur donnerait l'aisance et la sécurité! En tout cas, faites des propriétaires indépendans et libres, et la Bosnie deviendra, comme la Styrie, la Suisse et le Tyrol, l'une des plus charmantes régions de notre continent.

Dans toutes les villes de garnison de l'Autriche-Hongrie, on rencontre un casino militaire ; institution excellente, assez semblable aux clubs de Londres. Les officiers y trouvent un cabinet de lecture, un restaurant soigné et à bon marché, un café, une salle de concert et un lieu de rendez-vous. L'esprit de corps s'y développe, et l'esprit de conduite y est maintenu par la surveillance réciproque. Le casino de Serajewo occupe un grand bâtiment nouvellement construit, d'un style simple, mais noble. Devant la façade, dans un petit square, des arbustes poussent au milieu de pierres tombales d'un cimetière turc que l'on a respecté, et de l'autre côté s'étend un grand jardin dont les plantations vont jusqu'à la jolie rivière qui traverse la ville, la Miljaschka. C'est un endroit charmant pour venir se reposer sous de frais ombrages. M. Scheimpflug m'amène dîner au Casino. J'y rencontre beaucoup de jeunes fonctionnaires civils : entre autres le chef de la police, M. Kutchera, qui doit viser mon passeport. La plupart sont des Slaves : Croates, Slovènes, Tchèques et Polonais. C'est un grand avantage pour l'Autriche de trouver ainsi chez elle toute une pépinière d'employés de même race et plus ou moins de même langue que celles des pays à assimiler. Bon dîner avec cette excellente bière viennoise qu'on brasse déjà ici. Comme l'empire de Gambrinus, le dieu de la cervoise, s'est étendu depuis trente ans! Jadis on ne buvait guère de bière dans aucun pays au sud de la Seine ni même à Paris. Aujourd'hui le bock règne en souverain dans toutes les villes françaises, en Espagne, en Italie, et voilà qu'il va conquérir la péninsule des Balkans. Faut-il encore en ceci saluer le progrès? J'en doute. La bière est une boisson lourde et inférieure au vin; elle se boit longuement, lentement, servant de prétexte aux conversations prolongées, aux nombreux cigares et aux veillées oisives.

L'après-midi, magnifique promenade à la vieille citadelle, qui,

située sur un rocher élevé, domine la ville du côté du sud; nous allons d'abord saluer des ulémas qui enseignent l'arabe à M. Scheimpflug. Nous y rencontrons un des begs les plus riches du pays, M. Capetanovitch. Il porte des habits européens qui lui vont très mal. Quel contraste avec les ulémas, qui ont conservé le costume turc et qui ont les allures calmes et nobles d'un prince d'Orient! Ces musulmans qui veulent « s'européaniser » se perdent; ils ne prennent guère à l'Occident que ses vices. Mahmoud a inauguré l'ère des réformes, l'Europe a applaudi; les résultats prouvent qu'il n'a fait que hâter la décadence.

La route que nous suivons longe la Miljaschka. Sur ses bords se succèdent des cafés turcs, avec des balcons qui s'avancent parmi les saules au-dessus des eaux claires de la rivière, bruissant sur les cailloux. De nombreux musulmans y fument le tchibouk en jouissant de la vue du paysage et de la fraîcheur qu'apporte le torrent. Dans l'ancienne citadelle, qui remonte à l'époque de la conquête, on a construit une grande caserne moderne, badigeonnée en jaune, qui offense le regard. Mais quand on se retourne pour contempler Serajewo, on comprend toutes les hyperboles des qualifications admiratives que les Bosniaques prodiguent à leur capitale. La Miljaschka qui sort des montagnes voisines de la sauvage Romania-Planina divise la ville en deux parties que relient huit ponts; deux sont en pierre, détail à signaler dans un pays où les travaux permanens sont si rares. De hauts peupliers et de curieuses maisons turques tout en bois bordent la petite rivière. Au-dessus des toits noirs s'élèvent les dômes et surtout les minarets des nombreuses mosquées qui s'éparpillent jusque sur les collines voisines. Celles-ci sont couvertes d'habitations de begs et d'agas: peintes en couleurs vives, elles se détachent sur la verdure épaisse des jardins qui les entourent. Vers le nord, la vallée, toujours encadrée de collines verdoyantes, s'élargit à l'endroit où la Miljaschka se jette dans la Bosna qui sort toute formée d'une caverne, à une lieue d'ici. Cette vue d'ensemble est très belle.

Derrière la citadelle, vers l'est, s'ouvre une gorge sauvage. Pas un arbre, pas une habitation: quelques broussailles couvrent les parois abruptes; c'est un désert farouche, et nous sommes à un kilomètre de la capitale. Voilà ce que produit le défaut de sécurité. Près de la porte de la citadelle, je visite un moulin à farine d'une construction très originale et tout à fait primitive. J'en ai vu beaucoup en Bosnie, mais nulle part ailleurs; on pourrait les imiter chez nous, parce qu'ils tirent parti d'un très petit filet d'eau. L'arbre de couche où sont fixées les palettes est placé perpendiculairement, et le filet d'eau, amené d'une hauteur de 3 mètres environ, à travers un fût de chêne perforé, frappe les palettes à droite de l'essieu

qu'il fait mouvoir très rapidement. Immédiatement au-dessus, dans une chambrette en bois, tournent les deux meules superposées, semblables à celles qu'on a trouvées à Pompéi. La meule supérieure est mise en mouvement directement par l'arbre de couche. Rien de plus simple : ni engrenage, ni transmission. N'est-ce pas sous cette forme que le moulin à eau fut introduit d'Asie en Occident, vers la fin de la république romaine?

Nous rentrons à Serajewo par la route qui, vers le sud, conduit à Vichegrad et à Novi-Bazar. Un pont de pierre, qu'on dit romain, et d'une magnifique allure, franchit la Miljaschka, qui coule torrentueuse entre de hauts rochers rougeâtres. Je pense à tout le sang versé ici depuis la chute de l'empire romain et qui suffirait pour teindre en rouge le pays tout entier. Un grand troupeau de moutons et de chèvres rentre en ville, soulevant au soleil couchant des nuages de poussière dorée. Ce sont ces animaux plutôt que les vaches qui fournissent le lait.

Je finis ma soirée au Casino militaire. Un grand banquet réunit les officiers aux sons d'une excellente musique de régiment. De nombreux toasts annoncés par des fanfares sont prononcés. L'armée autrichienne, comme jadis les légions romaines de vétérans, est un agent de civilisation en Bosnie. Au cabinet de lecture, je remarque deux journaux publiés à Serajewo. L'un a pour titre : *Bosanska Hercegovaske-Novine*, c'est la feuille officielle ; l'autre, *Sarajewski List*. Ceci est toute une révolution. Dans le vilayet turc, le papier et l'impression étaient chose presque inconnue, et voilà maintenant le journal qui apporte dans toutes les demeures la connaissance des faits de l'intérieur et de l'extérieur, et qui rattache la Bosnie aux autres pays slaves. La publicité et le contrôle créant une opinion publique, même sous la surveillance de l'autorité militaire, pas de changement plus considérable, surtout pour l'avenir.

Le lendemain, je suis admis à visiter les bureaux du cadastre, que dirige le major baron Knobloch. J'examine les cartes où sont indiquées exactement la forme et l'étendue des parcelles et leur affectation nettement indiquée au moyen de teintes diverses, terres labourables, prés ou bois. L'exécution est très soignée. Rien n'est plus extraordinaire que les cartes reproduisant la région du Karst en Herzégovine. Au milieu de l'étendue stérile, sont parsemées au hasard des oasis microscopiques de quelques ares, qui ont les contours les plus bizarres. Ce sont des dépressions de terre végétale où s'exerce la culture dans cette contrée affreusement déshéritée. Le cadastre, avec ses planches et le tableau des propriétaires et des relations agraires, aura été achevé en sept ans, de 1880 à 1886, avec une dépense relativement minime qui ne dépassera pas 7 millions de francs (2,854,063 florins). Ceci n'est rien moins qu'un pro-

dige dû à l'activité des officiers du génie. En France et en Belgique où l'on réclame une revision cadastrale afin de mieux répartir l'impôt foncier, on prétend que c'est une œuvre qui exigerait vingt ans de travail. L'arpentage s'est fait ici sous la direction supérieure de l'Institut géographique militaire et sur la base de la triangulation complète du pays. Des officiers et des ingénieurs ont levé le plan parcellaire des propriétés dans chaque commune, et l'estimation de la valeur cadastrale s'est faite par des taxateurs spéciaux qu'a contrôlés une commission centrale.

Tant que la Bosnie a appartenu à la Turquie, elle est restée *terra incognita* bien plus complètement que les hauteurs de l'Himalaya ou même du Pamir. Maintenant elle est connue dans tous ses détails : orographie, géologie, constitution et répartition de la propriété, régime agraire, population, races, cultes, occupations. Qui aura parcouru une publication officielle intitulée : *Ortschafts-und-Bevolkerungs-Statistik von Bosnien und der Herzegowina,* connaîtra ce pays-ci mieux que le sien. J'en extrais quelques chiffres très curieux. En 1879, les 1,158,453 habitans vivaient dans 43 villes, 31 *marktflecken* (localités où se tiennent des marchés), 5,054 villages et 190,062 maisons. On voit que la population rurale est dispersée dans un nombre considérable de hameaux, n'ayant en moyenne que 231 habitans. Six personnes par maison est un chiffre élevé, qui s'explique par le nombre assez grand des familles patriarcales. Le sexe masculin est remarquablement plus nombreux que le sexe féminin : 615,312 d'une part, et seulement 543,121 de l'autre, proportion peu favorable à la polygamie, qui, comme je l'ai dit, n'existe que chez les fonctionnaires turcs et nullement chez les musulmans indigènes. A Saint-Pétersbourg, au contraire, il y a 121 femmes pour 100 hommes. Voici un aperçu des professions : 95,490 capitalistes et propriétaires fonciers, dont un certain nombre cultivent eux-mêmes ; 84,942 cultivateurs-fermiers ; 54,775 manœuvres et ouvriers de toute espèce ; 10,929 marchands, boutiquiers, industriels ; 1,082 ecclésiastiques ; 678 employés ; 257 instituteurs et professeurs, et 94 médecins. Ce qui peint au vif la situation du pays, c'est l'effectif si étonnamment réduit de l'état-major des fonctions libérales. Malgré de récens progrès, combien il se fait peu pour les besoins intellectuels et moraux! Un seul maître enseignant pour 4,506 personnes. Évidemment pas un médecin dans les villages et même dans les bourgs. Le musulman se résigne, le raya est pauvre, et tous demandent des remèdes aux exorcismes, aux plantes et à des recettes de sorcières. D'ordinaire, dans les pays primitifs il y a beaucoup de prêtres ; ici il n'y en a qu'un par 1,000 âmes, ce qui n'est guère. Les fonctionnaires ont beaucoup augmenté, et c'était une nécessité. Ils représentent la civilisation,

car c'est bien ici qu'on peut considérer l'état comme un instrument de progrès. Pas un seul avocat. Les Turcs les détestent, parce que le Koran condamne ceux qui « interviennent dans les affaires d'autrui avec subtilité et ruse, et tout individu de cette espèce doit être banni de la bonne société. » Sous le rapport des cultes, la population se divise en 496,761 chrétiens du rite oriental, 209,391 du rite catholique, 448,613 mahométans et 3,420 juifs. L'armée d'occupation compte de 25,000 à 30,000 soldats, et la gendarmerie environ 2,500 hommes. Voulez-vous savoir ce qu'on consomme ici de sucre et de café? La statistique nous l'apprend : 1 kilogramme de l'un, et 1/2 kilogramme de l'autre, par tête. C'est très peu. Le chiffre correspondant est pour le café de 7 kilogrammes en Hollande, de 4,25 en Belgique, 4 aux États-Unis, 3 en Suisse, 2,50 en Allemagne, 1,50 en France; pour le sucre, en Angleterre, 30 kilogrammes, aux États-Unis 20, en France 13, en Hollande 11, en Allemagne, en Suisse, en Belgique 8, en Autriche-Hongrie 5,5. Mais il faut se rappeler que les musulmans, les juifs et quelques commerçans du rite oriental ont seuls assez d'aisance pour se permettre ces consommations de luxe.

M. Scheimpflug me présente à l'archevêque catholique, Mgr Stadler. Je lui communique les « lettres-patentes, » c'est-à-dire ouvertes, *litteræ patentes*, que l'évêque Strossmayer m'avait données pour tous les ecclésiastiques de la péninsule (1), et il nous retient à dîner. La mission que ce prélat peut remplir est importante; celle qu'on lui attribue l'est plus encore; car on prétend qu'il est envoyé ici spécialement pour ramener les chrétiens du rite oriental dans le giron de l'église romaine. Sa position est des plus délicates; sa nomination n'a pas satisfait même tous les catholiques. C'est aux prêtres de l'ordre des franciscains qu'on doit le maintien de l'église catholique dans ces régions, malgré quatre siècles de compression et de persécution. C'est à eux manifestement que revenait l'autorité. Les premiers au combat, ils devaient être les premiers à l'honneur. L'influence de Pesth les a écartés, parce qu'ils étaient soupçonnés de partager trop ardemment les idées slavophiles de Diakovo. Pour le même motif, on n'a pas voulu nommer Strossmayer, qui,

(1) Comme elles pourront peut-être à l'avenir m'ouvrir plus d'une porte où l'économiste trouvera à s'instruire, je demande la permission de les transcrire : « Litteræ patentes quibus illustrissimum et doctissimum virum, œconomicarum disciplinarum egregium in Belgio professorem, Emilium Laveleye, omnibus ad quos eumdem venire contigerit, impendissime iterum iterumque commendamus, omne charitatis et benevolentiæ officium ei exhibitum considerantes quasi nobismet ipsis exhibitum fuisset. Datum Diakovo, 28e mays 1883. — Josephus Georgius Strossmayer, Episcopus Bosniensis et Syrmiensis. »

cependant, porte encore le titre, attaché à son diocèse depuis des siècles, d'évêque de Bosnie, *Episcopus Bosniensis*. Mgr Stadler est le protégé de l'évêque d'Agram ; il est comme lui, dit-on, magyarophile, *magyarischgesinnt*. Une discussion récente montre à quel point les rivalités religieuses divisent ici les esprits. Une société, appelée *Patriotischer Hulfsverein für Bosnien*, s'était formée en Autriche pour soutenir, par des subsides, des œuvres catholiques à Serajewo. Ému de ce fait, le métropolitain du rite oriental a accusé l'archevêque Stadler de vouloir lui enlever des fidèles par des moyens répréhensibles. Ce dernier a répondu très vertement. Il a fallu que le représentant du souverain, M. de Kállay, fît entendre son *Quos ego* pour rétablir sinon la paix, du moins le silence. Il déclara en même temps que toutes les confessions pouvaient compter sur un appui égal de la part du gouvernement. Comme preuve, en effet, de cette impartiale bienveillance, on peut citer les faits suivans. Le gouvernement a fait bâtir à Keljewo, près de Serajewo, un grand séminaire pour les orthodoxes, où, chaque année, sont reçus douze jeunes lévites complètement entretenus aux frais de l'état. Il a adjoint au métropolitain un consistoire de quatre membres rétribués par l'état, et il pourvoit à l'entretien et à la reconstruction de leurs églises. Différens faits qui sont venus à ma connaissance me font croire qu'en effet l'occupation ne favorise pas la propagande catholique. Les Hongrois, à qui l'intolérance religieuse a fait tant de mal, seront moins disposés que Vienne à écouter les suggestions de l'ultramontanisme. Les catholiques ont, à Travnik, un séminaire avec huit classes d'enseignement moyen et quatre années de théologie (1).

Pour un archevêque qui a sous lui deux évêques suffragans, Mgr Stadler paraît bien peu âgé : quarante ans à peine. Il est gai, aimable, très spirituel, et leste en ses mouvemens comme un jeune homme. Il nous fait l'historique de la maison qu'il occupe, et son récit est instructif. Cette maison, très solidement construite en pierres, devait servir de magasin. Un juif l'avait achetée. Quand le gouvernement chercha une habitation pour le nouvel archevêque, le juif la lui offrit à un prix avantageux. Le gouvernement préféra la louer pour six ans, mais il fut entraîné à y faire pour 12,000 francs de dépenses qui retourneront au propriétaire, lequel demandera maintenant un loyer ou un prix de vente double ou triple, tout ayant considérablement augmenté de valeur à Serajewo depuis l'occupation. C'est le contraste habituel : imprévoyance des gouvernans ; prévoyance des israélites ; récriminations contre les sémites. Pourquoi ? Parce qu'ils sont plus intelligens que les autres. L'archevêque

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er juin, l'étude de M. Gabriel Charmes.

me cite de nombreux faits qui mettent en relief cette aptitude spéciale des juifs. Ils ont eu confiance dans l'administration autrichienne et en ont prévu les conséquences favorables. Après les rudes combats qui ont précédé l'entrée des troupes impériales à Serajewo, le désarroi général et la fuite de beaucoup de musulmans firent tomber les immeubles à vil prix. Avec leur flair habituel, qui prouve la rectitude et la force du raisonnement, ils sont venus, ont acheté, et, en trois ou quatre ans, ils ont triplé leurs placemens. Quand on songe à l'avenir réservé à Serajewo, on peut sans crainte prédire un accroissement de valeur considérable pour toutes les propriétés foncières dans la ville et dans ses environs.

Les appartemens occupés par le prélat sont au premier. La porte qui y donne accès est en tôle de fer très épaisse, et les fenêtres du rez-de-chaussée sont défendues par de solides barreaux : c'est un vrai fortin. Précaution bien naturelle dans un pays où les insurrections musulmanes ont été si fréquentes et si meurtrières. Les begs n'osent remuer maintenant, mais, le cas échéant, comme ils égorgeraient volontiers les Autrichiens et surtout les évêques étrangers! L'ameublement des salons et de la salle à manger est extrêmement simple : *Ne quid nimis;* mais la chère est bonne et le vin hongrois chaud et parfumé. Mgr Stadler prétend qu'il existe encore un certain nombre de bogomiles ou albigeois qui, ne s'étant pas convertis à l'islamisme comme les autres, ont conservé leurs doctrines secrètement ou dans les villages écartés : « Tandis que le métropolitain du rite grec, ajoute-t-il, me reproche d'acheter des prosélytes, ailleurs on m'accuse de tiédeur et d'apathie. On ne comprend pas les difficultés que rencontre ici la propagande, je ne dirai pas, parmi les musulmans, qui s'y montrent complètement réfractaires, mais même auprès des fidèles du rite oriental. Leur culte se confond intimement en eux avec leur race. Leur parlez-vous de la supériorité du catholicisme, ils vous répondent : « Je suis un Serbe. » Serbes ils sont en effet de langue et de sang. Leur proposer d'abandonner leur confession, c'est leur demander de renoncer à leur nationalité. Au XIIIe et au XIVe siècle, on voit les magnats bosniaques se faire successivement bogomiles, grecs et catholiques. Aujourd'hui, chacun est barricadé dans son rite, et les conversions seront très rares.»

L'après-midi, Mgr Stadler nous conduit aux établissemens des sœurs, qui ont éveillé à un si haut degré les susceptibilités des autres cultes. Elles ont fondé une école d'enseignement moyen pour filles à Serajewo, en plein quartier musulman. L'argent ne leur manque pas, car elles ont construit un solide bâtiment en pierres, avec de nombreuses classes, et de vastes dortoirs au second en vue de l'avenir. Un grand jardin fournit les légumes et offre un bon emplacement pour les récréations. Les sœurs ont une

cinquantaine d'élèves appartenant aux diverses nationalités et aux différens cultes. On y remarque des Hongroises d'une beauté rare, des juives espagnoles aux yeux noirs et profonds, des Tchèques, des Polonaises et des Allemandes des diverses parties de l'empire. Les fonctionnaires et les indigènes qui veulent donner à leurs filles une instruction supérieure au degré primaire ne peuvent les placer qu'ici. L'archevêque nous engage ensuite à faire avec lui une ravissante promenade à pied pour voir, à une lieue de Serajewo, une ferme que les sœurs s'occupent à mettre en valeur. C'est un *tchifflik* acheté à un musulman. Il mesure une vingtaine d'hectares. Au milieu du verger à prunes, l'ancienne habitation avec le haremlik et le selamlik, a été respectée, mais à côté a été bâti un joli chalet, avec d'excellentes écuries où sont déjà établies des vaches suisses qui donneront du lait et du beurre au couvent. La terre est bien sarclée, les chemins tracés, les fossés creusés, l'eau amenée d'une hauteur voisine pour les irrigations : c'est une transformation complète. Quel contraste avec l'incurie absolue des pauvres rayas toujours sous la coupe de leurs maîtres! Nous rentrons par une ancienne route turque. Elle n'est destinée qu'aux bêtes de somme, mais elle est pavée de pierres si raboteuses et si inégales que même un cheval bosniaque risque de s'y casser les jambes. Aussi hommes et animaux préfèrent marcher à côté, à travers les fondrières. Quoiqu'on soit aux portes de la ville, le sol paraît en grande partie inoccupé. Les cimetières, avec leurs stèles blancs, la plupart renversés, occupent de larges espaces.

J'achève ma soirée chez un capitaine dalmate, M. Domitchi, qui s'est beaucoup occupé de la géologie et de la minéralogie du pays. Il exploite, au pied du mont Inatch, une concession où l'on trouve, chose très rare, du mercure à l'état liquide ; il nous en montre des échantillons. D'après lui, le pays abonde en minerais de toute espèce. Au moyen âge, on a lavé de l'or dans les rivières. Près de Tuzla, des salines, appartenant au fisc, livrent une partie du sel consommé dans le pays. En 1883, elles ont donné une augmentation de bénéfice de 300,000 florins, ce qui prouve que la consommation du sel, et, par conséquent, le bien-être des populations, se sont notablement accrus. Près de Varès, on produit du fer excellent. Des bassins de lignite de bonne qualité existent près de Zenitcha, de Banjaluka, de Travnik, de Ronzicta et de Mostar ; on a recueilli aussi des minerais très riches de chrome, de cuivre, de manganèse, de plomb argentifère et d'antimoine. Une collection des minerais de la Bosnie a figuré à l'exposition universelle de Paris. L'état s'est réservé la propriété de toutes les mines. Mais une société anonyme s'est fondée, *la Bosna*, pour mettre à fruit les concessions obtenues.

Nous faisons une charmante promenade en voiture aux bains

d'Ilitche, situés à une lieue de la ville. Nous entrons en passant dans l'École militaire des cadets bosniaques. Le commandant de l'établissement nous le montre non sans une pointe d'orgueil. C'est une ancienne caserne turque pas trop mal construite. Elle contient des salles de classes bien aérées, où l'on donne aux jeunes gens une instruction assez complète. Ils font l'exercice en ce moment sur une vaste plaine de manœuvres. Ils portent un élégant uniforme brun, façon autrichienne. Ils appartiennent aux différens cultes du pays, et c'est un excellent moyen de faire disparaître les animosités religieuses si âpres ici. J'avais vivement regretté l'introduction de la conscription dans ces provinces, parce qu'elle me semblait de nature à provoquer un profond ressentiment chez les populations qui s'étaient soulevées récemment pour la repousser. Ce que j'apprends à Serajewo me porte à croire que je m'étais trompé. La résistance provenait presque uniquement des musulmans. Pour les rayas, au contraire, c'est les relever que de les faire servir à côté de leurs seigneurs et maîtres. Dans beaucoup de localités, les paysans se rendent maintenant à l'inscription, drapeaux et musique en tête. Le contingent s'augmente d'un grand nombre de volontaires, ce qui prouve que le service n'est pas impopulaire. Ainsi, en 1883, le recrutement appelait 1,200 hommes pour la Bosnie et l'Herzégovine, et 1,319 ont été enrôlés, dont 608 orthodoxes, 401 catholiques et 308 musulmans. Les différens cultes se plient donc également au service obligatoire. Il n'y eut que 45 réfractaires, chiffre inférieur à celui qu'on trouve dans beaucoup des anciennes provinces de l'empire. A Vichegrad, le contingent appelait 6 hommes; il s'est présenté 15 volontaires. Sur 2,500 Herzégoviniens qui s'étaient réfugiés dans le Montenegro lors des derniers troubles, 2,000 sont rentrés et se sont remis au travail. Les réfractaires sont presque tous des bergers qui font paître leurs troupeaux sur les alpes des montagnes les plus inaccessibles. Il existe encore vers les frontières du sud quelques petites bandes de brigands, mais ils se bornent ordinairement à voler du bétail. Pour rendre la sécurité complète, des corps volans ont été formés; ils sont armés du fusil Kropaczek à tir rapide et portent avec eux des vivres pour plusieurs jours. Ces soldats d'élite, au nombre de 300, sont partagés en petits détachemens qui arrivent à l'improviste partout où les brigands se montrent. Bientôt, il n'y en aura plus que dans le sandjak de Novi-Bazar, occupé par l'Autriche, mais où l'autorité est restée aux mains des Turcs. Sous le rapport militaire, la Bosnie offre plus d'avantages à l'Autriche que Tunis à la France ou Chypre à l'Angleterre, car elle pourra lever dans ces provinces des régimens qui ne seront pas inférieurs aux fameux Croates, avec leurs manteaux rouges. N'est-il pas triste que cette pensée de l'équilibre des forces armées vienne

toujours à l'esprit qui voudrait ne s'occuper que du progrès économique?

Avant d'arriver à Ilitche, nous parcourons un ancien cimetière juif, dont les grandes pierres tombales sont couchées sur le flanc décharné d'une colline pierreuse parmi les chardons aux grandes fleurs violettes et les euphorbes jaunissans. L'aspect en est tragique. Ces dalles sans inscriptions, d'un calcaire très blanc, se détachent sur un ciel orageux bleu ardoise, comme dans le fameux tableau de Ruysdaël, à Dresde, *le Cimetière juif*. A Ilitche, il y a des thermes sulfureux avec un hôtel propre, mais très simple. Arrivent des musulmans en voiture de louage. Ils viennent faire le kef en prenant le café, dans le petit jardin récemment planté qui entoure les bains. Une dame musulmane descend d'un coupé, accompagnée d'une suivante et de ses deux enfans. Elle est complètement enveloppée d'un feredje en satin violet. Le yashmak qui voile son visage n'est pas transparent comme ceux de Constantinople ; il cache entièrement ses traits. Elle a cette démarche ridicule d'un canard regagnant sa mare, que donne l'habitude de s'asseoir, les jambes croisées, à la façon des tailleurs. Impossible de deviner si ce sac ambulant contient une femme jolie ou jeune. Les musulmanes ont ici, m'affirme-t-on, des mœurs très sévères. Les aventures galantes sont rares, et ce ne sont jamais les étrangers abhorrés qui en sont les héros, malgré les séductions de l'uniforme autrichien.

Pour bien se rendre compte des conditions économiques d'un pays il faut entrer dans la demeure de ses paysans et causer avec eux. Nous abordons un kmet qui laboure avec quatre bœufs, dont les deux premiers sont conduits par sa femme. Il a pour tout vêtement un large pantalon à la turque, en laine blanche, une chemise de chanvre, une immense ceinture de cuir brun et une petite calotte de feutre, entourée de haillons blancs, roulés en forme de turban. La femme n'a que sa chemise, avec un tablier en laine noire et un mouchoir rouge sur les cheveux. Il ne possède, nous dit-il, que deux bœufs, les autres appartiennent à son frère. Les paysans s'associent souvent pour faire en commun les travaux de la culture. Je désire visiter sa chaumière ; il hésite d'abord : il a peur ; il craint que je ne sois un agent du fisc. Le fisc et le propriétaire, l'aga, sont les deux dévorans, dont la rapacité le fait trembler. Quand M. Scheimpflug lui dit que je suis un étranger qui désire tout voir, son visage intelligent s'éclaire d'un sourire aimable. Il a un nez très fin et de beaux cheveux blonds.

L'habitation est une hutte en clayonnage, recouverte de bardeaux de chêne et éclairée par deux lucarnes à volets, sans carreaux de vitre. Elle est divisée en deux petites chambrettes. La première est celle où l'on fait la cuisine ; dans la seconde couche la famille. La

première pièce est complètement noircie par la fumée qui, faute de cheminée, envahit tout jusqu'à ce qu'elle s'échappe à travers les interstices du toit. La charpente en est visible; il n'y a point de plafond. A la crémaillère est suspendue une marmite où cuit la bouillie de maïs, qui est la principale nourriture du paysan. Trois escabeaux en bois, deux vases en cuivre, quelques instrumens aratoires, voilà tout le mobilier; ni table, ni vaisselle; on se croirait dans une caverne des temps préhistoriques. Dans la chambre à coucher, ni chaise, ni lit; deux coffres pour tout mobilier. Le kmet et sa femme couchent sur la terre battue, recouverte d'un vieux tapis. Dans un coin, un petit poêle bosniaque qui lance sa fumée, à travers la cloison de terre glaise, dans l'âtre attenant. Ici les murs sont blanchis : quelques planches forment un plafond, et au-dessus, dans le grenier, sont accumulées quelques provisions. Le kmet ouvre l'un des coffres et nous montre avec fierté ses habits de fête et ceux de sa femme. Il a récemment acheté pour celle-ci une veste en velours bleu toute brodée d'or, qui lui a coûté 160 francs, et pour lui un dolman garni de fourrures. Depuis l'occupation, nous dit-il, quoiqu'il paie la tretina, il a pu faire des économies, parce que les prix ont beaucoup augmenté, et il ose mettre ses beaux habits le dimanche, parce qu'il ne craint plus d'être rançonné par le fisc et les begs. L'autre coffre est tout rempli de belles chemises brodées en laines de couleur : elles sont faites par sa femme, qui les a apportées en dot. Voilà bien les peuples enfans : ils songent au luxe avant de soigner le comfort; ni table, ni lit, ni pain, mais du velours, des broderies et des soutaches d'or. Cette absence de mobilier et d'ustensiles explique comment les Bosniaques se déplacent, émigrent et reviennent si facilement. Un âne peut emporter tout leur avoir. On voit clairement ici comment la condition des infortunés rayas, si longtemps opprimés et dépouillés, peut s'améliorer. Fixez la rente et l'impôt au taux actuel : le kmet, assuré de profiter de tout le surplus, améliorera ses procédés de culture, et les progrès de la civilisation l'enrichiront et l'émanciperont. Déjà le bienfait de l'occupation est considérable, parce que les agas ne peuvent plus réclamer que la rente qui leur est due.

Le soir, je dîne chez le consul de France, M. Moreau. Je n'avais point pour lui de lettre d'introduction du *foreign-office* français; mais le nom de la *Revue des Deux Mondes* est le sésame qui m'ouvre toutes les portes. Quel charme de se retrouver si loin, à une table hospitalière, présidée par une maîtresse de maison gracieuse et spirituelle, et d'y jouir à la fois de toutes les élégances de l'esprit, des arts et, osons l'ajouter, de la bonne chère, à laquelle on devient très sensible quand on en est depuis longtemps privé! M. Moreau, comme le consul d'Angleterre, habite une grande maison turque

appartenant aussi à un israélite. Le mât de navire auquel flotte le drapeau français s'élève dans un grand jardin rempli de fleurs. Par une galerie couverte, ornée de plantes grimpantes, et par un large escalier on arrive dans une vaste antichambre sur laquelle s'ouvre, d'un côté, l'ancien haremlik, devenu la salle à manger, de l'autre, le selamlik, la chambre des hommes, transformé en salon. Partout, sur les parquets, en rideaux aux fenêtres, en portières aux portes, j'admire les tapis les plus variés, apportés d'Afrique, d'Asie et de la péninsule, les meubles de l'Orient mêlés aux petits chefs-d'œuvre de l'ébénisterie parisienne, un piano d'Érard, à côté d'un immense poêle bosniaque tout constellé de ses faïences vertes en fond de bouteille. Me pardonnera-t-on si je donne le menu? Cela fait juger des ressources du pays. Potage julienne, ombre-chevalier, filet jardinière, asperges, dindon, salade, glace, fruits. Il se trouve que nous mangeons le même dindon que j'ai marchandé à la Tchartsia : il est exquis; il a coûté 3 florins, environ 7 francs. La vie est chère à Serajewo. A table se trouve un convive qui nous intéresse au plus haut point : c'est M. Queillé, inspecteur des finances, que le gouvernement français a envoyé en mission à Sophia, sur la demande du gouvernement bulgare, afin d'y présider à l'organisation de la comptabilité du fisc. Il revient d'une course autour de la Péninsule : Sophia, Andrinople, Constantinople, Athènes, îles Ioniennes, Montenégro, Raguse, Fort-Opus, Mostar et Serajewo. Il rentre à Sophia par Belgrade et Nisch. Je ferai une partie du voyage avec lui, ce qui me ravit. Il nous parle longuement de la Bulgarie nouvelle, qu'il connaît à merveille. M. Moreau a été longtemps consul en Épire et je l'interroge beaucoup sur les musulmans. Je résume les souvenirs de ce qu'il nous dit et je les complète au moyen de mes notes prises ailleurs, principalement dans le livre si instructif de M. Adolf Straus.

Les musulmans se ressemblent partout, malgré la différence des races auxquelles ils appartiennent : Turc, Albanais, Slave, Caucasien, Arabe, Kabyle, Hindou, Malai. Le Koran, les imprégnant jusqu'au fond, les jette dans le même moule. Ils sont bons, et en même temps féroces. Ils aiment les enfans, les chiens, les chevaux, qu'ils ne maltraitent jamais et ils hésitent à tuer une mouche, mais quand la passion les surexcite, ils égorgent sans pitié jusqu'aux femmes et aux enfans, n'étant pas arrêtés par le respect de la vie et par ces sentimens d'humanité que le christianisme et la philosophie moderne ont mis en nous. Ils sont foncièrement honnêtes tant qu'ils sont soustraits aux influences occidentales. A Smyrne, me disait récemment M. Cherbuliez, on confie à un pauvre commissionnaire musulman des sommes importantes, et jamais rien n'est détourné. Un chrétien de même condition sera infiniment moins

sûr. Le mahométan de l'ancien régime est religieux et il a peu de besoins; il est ainsi empêché de s'emparer du bien d'autrui par sa foi et il est peu poussé à le faire, parce qu'il ne lui faut presque rien. Otez-lui sa religion et créez en lui les goûts du luxe que nous appelons civilisation, et, pour gagner de l'argent, rien ne l'arrêtera, surtout dans un pays où la concussion rapporte beaucoup et le travail très peu.

C'est en Bosnie, dans ce centre de pur mahométisme, qu'on peut voir combien la vie du musulman est simple et peu coûteuse. Quand on pense aux harems, on s'imagine volontiers des lieux de délices où sont réunies toutes les splendeurs de l'Orient. Mme Moreau, qui les a souvent visités, nous dit qu'ils ressemblent plutôt, sauf dans les demeures des pachas ou des begs très riches, à des cellules de moines. Un mauvais plancher à moitié caché par une natte et par quelques lambeaux de tapis usés; des murs blanchis à la chaux; aucun meuble, ni table, ni chaise, ni lit. Tout autour, de larges bancs de bois recouverts de tapis, où l'on s'assied le jour et où l'on se couche la nuit. Les grillages de bois qui ferment les fenêtres y font régner une demi-obscurité. Le soir, une chandelle ou une petite lampe éclaire ce triste séjour d'une lumière blafarde. Le selamlik, l'appartement des hommes, n'est ni plus élégant ni plus gai. L'hiver, il y fait un froid cruel; les menuiseries mal faites ne joignent pas et laissent passer la bise, et le toit, peu entretenu, la neige et la pluie. Le *mangal* de cuivre, semblable au brasero des Espagnols et des Italiens, ne chauffe que quand les charbons sont assez incandescens pour vicier l'air de leurs vapeurs d'acide carbonique. La femme ne s'occupe guère de la cuisine et les mets sont toujours les mêmes. Une sorte de pain sans levain, *pogatcha*, très lourd et dur, une soupe, *tchorba*, faite de lait aigri, de lambeaux de mouton rôti, l'éternel *pilaf*, riz entremêlé de débris d'agneau hachés, et enfin la *pipta*, plat farineux et doux. Le grand plateau de cuivre, *tepschia*, sur lequel sont réunis tous les plats, est déposé sur un support en bois. Il y a autant de cuillères de bois que de convives. Chacun, assis à terre, les jambes croisées, se sert avec les doigts. A la fin de chaque repas, l'aiguière passe à la ronde, on se lave les mains et on se les essuie à du linge fin, admirablement brodé, et puis viennent le café et le tchibouk. Le beg ne dépense d'argent que pour entretenir des serviteurs et des chevaux ou pour acheter de riches harnais et de belles armes, qu'il suspend aux murs du selamlik. Chez les musulmans de la classe moyenne, on ne prépare de mets chauds qu'une ou deux fois par semaine. Cette façon de vivre très simple explique deux traits particuliers des sociétés mahométanes: premièrement pourquoi les musulmans font si peu pour gagner de l'argent; secon-

dement comment le mécanisme administratif le plus imparfait fonctionnait passablement, tant que l'imitation des raffinemens et des complications de notre civilisation n'avait pas créé des besoins plus dispendieux. Le luxe occidental les perd sans remède.

Un grand empêchement au progrès des musulmans est évidemment non pas tant la polygamie, que la situation de la femme. Son instruction est presque nulle : jamais elle n'ouvre un livre, pas même le Koran, qu'elle ne comprendrait pas. Sans relations avec le dehors, toujours enfermée comme une prisonnière dans le lugubre harem, son existence ne diffère guère de celle des prisonniers en cellule. Elle ne sort que très rarement : je n'ai rencontré dans les rues de Serajewo, en fait de femmes musulmanes, que des mendiantes. Elle ne sait rien de ce qui se passe au dehors, ni même des affaires de son mari. Sa seule occupation est de broder ; sa seule distraction, de faire et de fumer des cigarettes. Elle n'a pas, comme l'homme, le kef dans les cafés et la jouissance des beautés de la nature. La femme de l'artisan, du boutiquier, ne peut en rien aider son mari : sa vie est donc absolument vide, inutile et monotone. Les dames autrichiennes résidant ici et connaissant le croate peuvent s'entretenir aisément avec les musulmanes bosniaques, puisqu'elles parlent la même langue ; mais toute conversation est impossible, disent-elles : ces pauvres recluses n'ont absolument rien à dire. Et ce sont ces créatures si complètement ignorantes et nulles qui élèvent les enfans jusqu'à un âge assez avancé. Songez à tout ce que ce fait la femme dans la famille chrétienne, au rôle considérable qu'elle y remplit, à l'influence qu'elle y exerce, et tout cela fait complètement défaut chez les musulmans. Ceci n'explique-t-il pas pourquoi ils ne peuvent pas s'assimiler la civilisation occidentale ?

Quoique leur instruction religieuse soit très sommaire, les musulmanes sont extrêmement bigotes et fanatiques. Comme les hommes, elles prennent ponctuellement les cinq bains qui, d'après le rituel de l'*abdess*, doivent précéder les cinq prières réglementaires qu'elles disent par cœur, comme des formules magiques. Les mariages se font à l'aveuglette, et comme un marché, sans que les sentimens de la jeune fille soient aucunement consultés. D'ailleurs, de sentimens, il ne doit guère en exister chez elle, tout au plus des instincts ou des appétits éveillés par les conversations sans retenue des harems.

Cependant, parmi les trois façons de conclure les mariages, il en est une, très curieuse et très ancienne, où la femme agit comme une personne, au lieu d'être livrée comme une marchandise. C'est le mariage par rapt. Depuis les remarquables travaux de Bachofen, Mac-Lennan, Post et Giraud-Teulon, une branche spéciale de la socio-

logie s'occupe des origines de la famille. On nous y apprend qu'au sein des tribus primitives régnait la collectivité et la promiscuité ; que la famille était « matriarcale » avant d'être « patriarcale, » parce que la descendance ne pouvait s'établir que par la mère ; que les unions étaient toujours « endogames, » c'est-à-dire contractées au sein du groupe même ; que plus tard elles devinrent « exogames, » c'est-à-dire accomplies avec une femme d'une autre tribu, qu'il fallait enlever. Ceci est le mariage par rapt, qu'on trouve, à l'origine, chez tous les peuples et qui est encore très répandu parmi les sauvages. Ce que l'époux payait au père ou à la tribu était, non le prix d'un achat, mais la composition, presque le wehrgeld. Voici, d'après M. Straus, comment cela se passe encore parfois chez les musulmans bosniaques. Un jeune homme a vu plusieurs fois une jeune fille à travers les croisillons du moucharabi. Leurs regards se sont dit qu'ils s'aimaient, ils s'entendent. « La colombe » apprend, par une intermédiaire complaisante, qu'à telle heure son bien-aimé viendra l'enlever. Il arrive à cheval, armé d'un pistolet. La jeune fille, strictement voilée, monte en croupe derrière lui. Il part au galop ; mais, au bout d'une centaine de pas, il s'arrête et décharge son pistolet ; ses amis, postés dans les différens endroits de la localité, lui répondent par des coups de fusil. Chacun sait alors qu'un rapt vient de se commettre, et l'intermédiaire court en prévenir les parens. Le ravisseur conduit la fiancée dans le harem de sa maison, mais il ne reste pas avec elle. Pendant les sept jours que durent les préparatifs du mariage, il demeure assis dans le selamlik, où, revêtu de ses vêtemens de fête, il reçoit ses amis. Les parens finissent toujours par consentir, parce que leur fille enlevée serait déshonorée si elle devait rentrer chez elle. Des femmes, parentes ou amies, restent avec la fiancée, la baignent et l'habillent complètement de blanc. Toutes ensemble font les prières du rituel. Pendant les sept jours, la jeune fille est soumise à un jeûne très sévère ; elle n'a à manger et de l'eau à boire qu'une fois par jour, et seulement après le soleil couché. Le septième jour, les amies se réunissent de nouveau en grand nombre, on la baigne derechef en grande cérémonie, on lui met ses habits de fête, une chemise richement brodée et un fez avec passementeries d'or, couvert d'un linge *beskir*, orné de ducats. Elle doit rester ensuite immobile, couchée, le visage contre terre, méditant et priant. Pendant ce temps, les femmes disparaissent sans bruit, une à une, et, quand toutes sont parties, l'époux pénètre enfin, pour la première fois, dans le harem. Ne dirait-on pas une prise de voile dans un couvent, plutôt qu'une noce ? On voit à quel point une brutale coutume de sauvages s'est transformée, épurée et enno-

blie en se pénétrant de formalités et de sentimens religieux, sous l'empire du Koran.

La seconde façon de se marier est celle que l'on peut appeler « à la vue. » Une intermédiaire prépare une entente entre les deux parties. Au jour convenu, le père reçoit le prétendant dans le selamlik. Entre alors la jeune fille, revêtue de ses plus beaux vêtemens, le visage découvert et la poitrine à peine voilée par une gaze légère. Le jeune homme boit le café, en contemplant la future, et il lui rend la tasse vide en lui disant : « Dieu vous récompense, belle enfant ! » Elle se retire sans parler, et, si elle a plu, le jeune homme envoie le lendemain au père un anneau dans lequel il a fait graver son nom. Au bout de huit jours ont lieu les noces, appelées *dujün*. Les parens et amis apportent des cadeaux utiles pour le jeune ménage, et on festoie tant qu'il reste à manger, les hommes au rez-de-chaussée, les femmes au premier étage. Le troisième mode de mariage est surtout en usage parmi les familles riches : c'est uniquement une affaire qui s'arrange comme dans certains pays chrétiens. Le mariage est conclu sans que les époux se soient vus. Les festivités ont lieu chez le père. Vers le soir, le mari d'un côté, la femme de l'autre, sont conduits, avec accompagnement de musique et de coups de fusil, dans la demeure commune, où ils se voient alors pour la première fois. Les déceptions trop cruelles sont réparées par le divorce, ou, insinuent les mauvaises langues, par des moyens plus expéditifs encore. Un proverbe bosniaque a beau dire qu'il est plus facile de garder un sac de puces qu'une femme, les officiers de l'armée d'occupation les plus charmans, — et l'on sait à quel point le sont les Hongrois, — ne trouvent ici, dit-on, que des rebelles. L'adultère féminin n'est pas encore un des condimens habituels de la société musulmane.

Ce qui caractérise surtout le Bosniaque formé par le Koran, c'est une résignation absolue qu'envierait l'ascète le plus exalté. Il supporte sans se plaindre les revers et les souffrances. Il dira avec Job : Dieu me l'a donné, Dieu me l'a retiré ; que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Est-il malade, il n'appelle pas le médecin ; si son heure n'est pas venue, Dieu le guérira. S'il sent la mort approcher, il ne s'en effraie pas. Il s'entretient avec le hodscha, dispose d'une partie de ses biens en faveur d'une œuvre utile, ou fonde une mosquée, s'il est très riche ; puis il meurt, en récitant des prières. La famille se réunit, nul ne pleure ; le corps est lavé ; le nez, la bouche et les oreilles sont bouchés avec de l'ouate, afin que les mauvais esprits n'y pénètrent pas, et le même jour il est enterré, enveloppé dans un suaire blanc et sans cercueil. Une pierre, terminée en forme de turban pour un homme, est placée sur le

lieu de la sépulture, qui devient sacré. Les environs de Serajewo sont partout occupés par des cimetières. Cette façon d'accepter tout ce qui arrive comme le résultat de lois inéluctables donne certes au caractère musulman un fond de mâle stoïcisme qu'on admire malgré soi. Mais ce n'est pas une source de progrès, au contraire. Celui qui trouve tout mauvais, et qui aspire au mieux, agira vigoureusement pour tout améliorer. Dans le christianisme, il y a un côté ascétique où l'on trouve la résignation musulmane ; mais, d'autre part, les prophètes et le Christ protestent et s'insurgent, avec la plus éloquente véhémence, contre le monde tel qu'il est et contre les lois naturelles. De toute leur âme ils aspirent vers un idéal de bien et de justice qu'ils veulent voir réaliser, même en livrant l'univers aux flammes, dans ce cataclysme cosmique décrit dans l'évangile comme la fin du monde. C'est cette soif de l'idéal qui, entrée dans le sang des peuples chrétiens, fait leur supériorité en les poussant de progrès en progrès.

Voici encore d'autres causes qui feront ici, comme partout, déchoir les musulmans relativement aux rayas, du moment qu'ils ne seront plus les maîtres et que l'égalité devant la loi régnera. Le vrai mahométan ne connaît et ne veut connaître qu'un livre, le Koran. Toute autre science est inutile ou dangereuse. S'il est faux qu'Omar ait brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, il est certain que les Turcs ont réduit en cendres celles des rois de Hongrie et de la plupart des couvens qu'ils ont pillés, lors de la conquête de la péninsule balkanique. Le Koran est à la fois un code civil, un code politique, un code de religion et un code de morale, et ses prescriptions sont immuables : donc il pétrifie et immobilise. Certes, le Koran est un beau livre, et on ne peut nier qu'il ait donné à ses sectateurs une fière trempe, tant qu'ils ne s'en sont pas émancipés : nul n'est plus profondément religieux qu'un musulman. Toutefois, c'est une grave lacune pour le Bosniaque, à la fois musulman et Slave, de ne pas comprendre le livre qui est tout pour lui, ni même les prières qu'il récite tout le jour et dans toutes les circonstances de sa vie. Cela ne peut manquer de produire dans l'esprit un terrible vide. On objectera que les paysans catholiques, à qui on défend de lire la Bible en leur langue, et qui n'ont pour toute cérémonie de culte que la messe en latin, sont dans la même situation ; mais ce n'est pas d'eux non plus que part le branle de ce que l'on appelle le progrès. Lentement, mais inévitablement, les musulmans de la Bosnie, autrefois les maîtres et aujourd'hui encore les seuls propriétaires du pays, descendront dans l'échelle sociale, et ils finiront par être éliminés. L'Autriche ne doit nullement les molester, mais elle aurait tort de les favoriser et de trop s'appuyer sur eux.

Ceux qui s'élèvent le plus rapidement et qui profiteront le plus

de l'ordre et de la sécurité qui règnent désormais en Bosnie, ce sont les juifs. Déjà une grande partie du commerce est en leurs mains et bientôt beaucoup d'immeubles urbains y passeront également. Les plus entreprenans sont ceux qui viennent d'Autriche et de Hongrie. Les juifs bosniaques descendent des malheureux réfugiés qui avaient fui l'Espagne pour échapper à la mort, au xve et au xvie siècle. Ils parlent encore l'espagnol et l'écrivent avec des lettres hébraïques. Pendant mon voyage de Brod à Serajewo, j'entendis des voix féminines parler l'espagnol dans une voiture de troisième classe. Je vis une mère, avec le type oriental le plus marqué, accompagnée de deux filles charmantes, toutes trois en costume turc moins le yaschmak. Aspect étrange : qui étaient-elles? d'où venaient-elles? J'appris que c'étaient des juives espagnoles qui retournaient à Serajewo. Cette persistance à conserver les anciennes traditions est merveilleuse. Ces juifs ont complètement adopté ici les vêtemens et la façon de vivre des musulmans. Pour ce motif, et peut-être aussi à cause de la ressemblance des deux cultes, ils ont été bien moins maltraités que les chrétiens. On en compte 3,420 dans la Bosnie, dont 2,079 à Serajewo. Ils occupent, dans le mouvement des affaires, une place hors de toute proportion avec leur nombre. Les exportations et les importations se font presque exclusivement par leur intermédiaire. Tous vivent simplement, mêmes les plus riches ; ils craignent d'attirer l'attention. Tous accomplissent les prescriptions de leur culte avec la plus rigoureuse ponctualité. Ils ne le cèdent pas aux musulmans sous ce rapport. Le samedi, personne ne manque à la synagogue, et même la plupart s'y rendent chaque matin, quand la voix du muezzin appelle les enfans de Mahomet à la prière. Pour régler les différends qui s'élèvent entre eux, jamais ils ne s'adressent au mudir. Le chef de la communauté, avec l'aide de deux anciens, décide comme arbitre, et nul n'en appelle. Avant et après le repas, les convives se lavent les mains dans une aiguière portée autour de la table et disent de longues prières. Ils ont leurs rabbins, les *chachams*, mais ceux-ci, très différens en cela des prêtres catholiques et des popes du rite oriental, ne prélèvent rien sur les fidèles. Comme saint Paul, ils vivent d'un métier. Il est vrai que leur instruction théologique est nulle : elle se borne à savoir réciter les prières et les chants du rituel. Le sentiment de solidarité et de soutien mutuel qui unit les familles et même les communautés juives, est admirable. Ils s'entr'aident et se poussent les uns les autres et paient même les contributions en commun, les riches supportant la part des pauvres. Mais ils n'ont encore rien fait pour donner quelque instruction à leurs femmes; très peu d'entre elles savent lire. Nulle école moyenne : dans leurs harems pas un

livre, pas un imprimé, nulle culture de l'esprit. Elles passent leur vie, comme les musulmanes, à fumer des cigarettes, à broder, à bavarder entre elles. Presque jamais elles ne sortent ; mais elles s'occupent davantage de leur ménage, car les maris tiennent beaucoup plus que les begs à faire bonne chère.

Le musulman et le juif font les affaires d'une façon complètement différente. Le premier n'est pas âpre au gain ; il attend le client et si nul n'achète, il ne le regrette pas trop, car il garde ses marchandises, auxquelles il s'attache. Le second fait tout ce qu'il peut pour attirer l'acheteur. Il lui adresse les plus beaux discours, il lui offre son meilleur café et ses cigarettes les plus parfumées ; il ne songe qu'à vendre pour racheter, car il faut que le capital roule. Voyez les, l'un et l'autre, assis au café : le musulman est plongé dans son kef ; il jouit de l'heure présente : il est content du loisir qui lui procure Allah ; il ne pense pas au lendemain ; l'œil vague et fixe trahit un état de rêve presque extatique ; il atteint aux félicités de la vie contemplative, il est aux portes du paradis. Le juif a l'œil brillant, agité : il cause, il s'informe, il veut savoir le prix des choses : l'actuel ne lui suffit jamais ; il songe à s'enrichir toujours davantage ; il groupe en sa tête les circonstances qui amèneront la hausse ou la baisse et il en déduit les moyens d'en profiter. Certainement il fera fortune, mais qu'en fera-t-il? Qui des deux a raison? Peut-être bien le musulman. Car à quoi bon l'argent, si ce n'est pour en jouir et pour en faire jouir les autres? Mais dans ce monde, où le *struggle for life* de la forêt préhistorique se continue dans les relations économiques, celui qui agit et prévoit élimine celui qui jouit et rêve. Si l'on veut connaître l'israélite du moyen âge, ses idées, ses coutumes, ses croyances, c'est ici qu'il faut l'étudier.

Il existe encore en Bosnie une autre race très intéressante, que j'ai rencontrée dans toute la péninsule. Elle est aussi active, aussi économe, aussi entreprenante que les juifs et en même temps plus prête à travailler de ses bras. Ce sont les Tsintsares, qu'on appelle aussi Kutzo-Valaques (Valaques boiteux) ou Macédoniens. On les trouve dans toutes les villes où ils font le commerce, et dans les campagnes où ils tiennent les auberges, comme les juifs en Pologne et en Galicie. Ils sont d'excellens maçons et les seuls, en Bosnie, avant l'arrivée des *muratori* italiens. Ils sont aussi charpentiers, et exécutent avec une grande habileté les travaux de menuiserie. Ce sont eux, dit-on, qui ont construit tous les bâtimens importans de la péninsule : églises, ponts, maisons en pierre. On vante aussi leur goût dans la confection des objets de filigrane et d'orfèvrerie. Quelques-uns d'entre eux sont riches et font de grandes affaires. Le fondateur de la fameuse maison Sina de Vienne était un Tsin-

tsare. On en trouve jusqu'à Vienne et à Pesth, où on les considère comme des Grecs, parce qu'ils professent le rite oriental et qu'ils sont dévoués à la nationalité grecque. Cependant ils sont de sang roumain et proviennent de ces Valaques qui vivent du produit de leurs troupeaux, en Grèce, en Thrace et en Albanie. En dehors de leur pays d'origine, ils sont dispersés dans tout l'Orient. Presque nulle part ils ne sont assez nombreux pour former un groupe à part, sauf dans le village de Slovik, près de Tuzla, en Istrie, près de Monte Maggiore et du lac de Tchespitch, et dans quelques autres localités. Leurs habitations et leurs jardins sont beaucoup mieux tenus que ceux de leurs voisins. Ils sont entre eux d'une probité proverbiale. Ils adoptent le costume et la langue du pays qu'ils habitent; mais ils ne se mélangent pas avec les autres races. Ils conservent un type à part très reconnaissable. D'où viennent ces aptitudes spéciales qui les distinguent si nettement des Bosniaques musulmans et chrétiens, au milieu desquels ils séjournent? Ce sont évidemment des habitudes acquises et transmises héréditairement. On ne peut les attribuer ni à la race, ni au culte, car leurs frères de la Roumanie, de même sang et de même religion, ne les possèdent nullement jusqu'à présent. Quel dommage qu'il n'y ait que quelques milliers de Tsintsares en Bosnie! Ils contribuent encore plus que les juifs à l'accroissement de la richesse, parce qu'ils sont, outre de fins commerçans, d'admirables travailleurs.

On me parle beaucoup d'une dame anglaise fixée à Serajewo, depuis quelques années, miss Irby. Elle habite une grande maison au fond d'un beau jardin. Elle s'occupe de répandre l'instruction et l'évangile. La tolérance que lui avait accordée le gouvernement turc lui est continuée par l'Autriche. Non loin de là je vois un dépôt de la Société biblique. Son débit n'est pas grand, car presque tous les gens d'ici, même ceux qui ont quelque aisance, vivent dans une sainte horreur de la lettre moulée. Miss Irby a créé un orphelinat où se trouvent vingt-trois jeunes filles de l'âge de trois à vingt-trois ans, dans une maison, et sept à huit garçons dans une autre. Les plus âgées donnent l'instruction aux plus jeunes. Elles font tout l'ouvrage, cultivent le jardin et apprennent à faire la cuisine. Elles sont très recherchées en mariage par des instituteurs et de jeunes popes. Petite, mais bonne semence pour l'avenir.

M. Scheimpflug me fait visiter la famille et la maison où il a un appartement. Ce sont des négocians du rite orthodoxe, qui sont, dit-on, très à l'aise. La maison est en pierre, bien blanchie et à deux étages ; les fenêtres du rez-de-chaussée sont protégées par d'épais barreaux de fer, assez forts pour résister à un assaut. Une grande porte cochère donne accès de la rue à une cour le long de laquelle

la maison prolonge sa façade précédée d'une vérandah; en arrière s'étend un jardin que terminent les dépendances. La chambre principale où nous sommes reçus est à la fois le salon et le dortoir commun. Tout autour s'étend le divan à la turque, sur lequel se couchent tous les membres de la famille, suivant les anciens usages. Seule la fille aînée, gagnée aux idées modernes, a voulu avoir et a obtenu un lit. Il est vrai qu'elle fait des broderies merveilleuses sur des tissus de fin coton et de toile, et la mère nous les montre avec orgueil. Le seul meuble est une grande table couverte d'un beau tapis de Bosnie. Aux murs peints à la détrempe sont pendus une glace et quelques gravures grossièrement coloriées représentant des saints et des souverains. L'arrangement de cet appartement révèle déjà la transition vers les mœurs occidentales.

Les chrétiens du rite oriental sont deux fois plus nombreux que les catholiques dans la Bosnie-Herzégovine. La statistique officielle a compté, en 1879, 496,761 des premiers et seulement 209,391 des seconds; 3,447 orthodoxes orientaux sont fixés à Serajewo et beaucoup d'entre eux s'occupent de commerce et ont quelque aisance; mais, sur les 21,377 habitans que compte la capitale, 14,848, ou 70 pour 100, sont musulmans. Il est remarquable que les orthodoxes soient restés si fidèles à leur culte traditionnel, car ils ont été longtemps rançonnés sans merci par le clergé phanariote. Le patriarche de Constantinople n'est nommé qu'au prix d'énormes bakchich. M. Straus, qui paraît bien renseigné, prétend que l'élection de 1864 coûta plus de 100,000 ducats, moitié pour le gouvernement turc, moitié pour les pachas et les eunuques. Afin de couvrir les frais, affirme notre auteur, les riches familles phanariotes constituaient une société par actions. Celle-ci faisait l'avance des bakchich, qui lui étaient restitués avec grand bénéfice. Par quel moyen? Par le même système. Ils mettaient aux enchères les places d'évêques, et ceux-ci se faisaient rembourser par les popes, lesquels avaient à récupérer le tout sur les fidèles. La hiérarchie ecclésiastique n'était donc que l'organisation systématique de la simonie, qui à la façon d'une puissante pompe aspirante, achevait de dépouiller les paysans déjà écorchés à vif par le fisc et par les begs. Les infortunés popes avaient eux-mêmes à peine de quoi subsister; mais les évêques touchaient 50,000 à 60,000 francs par an et le patriarche vivait en prince. Le plus clair de toutes ces spoliations allait se déverser à Constantinople, qui vendait aux enchères le pouvoir d'exploiter les croyans. Il y avait dans les deux provinces 4 évêchés ou éparchies, 14 couvens et 437 popes séculiers ou réguliers; ceux-ci manquaient de toute instruction. Voici comment ils obtenaient leur cure. Un parent ou un protégé du pope l'aidait

dans son service ecclésiastique. Quand il avait réuni le prix auquel était taxée une cure, soit de 20 à 200 ducats, il allait l'offrir à l'évêque, qui ne tardait pas à le nommer, en destituant au besoin un prêtre en exercice, à moins que celui-ci ne donnât davantage. Beaucoup de ces popes ne savent pas écrire et à peine lire; ils récitent par cœur les prières et les chants. L'église orthodoxe n'a pas de biens en Bosnie, et les popes ne reçoivent aucun traitement fixe. Mais les fidèles les entretiennent et leur font des dons en nature, lors des grandes fêtes ou des cérémonies religieuses : mariages, naissance, enterrement. Ils reçoivent ainsi du blé, des moutons, de la volaille. A la mort du père de famille, ils prélèvent souvent un bœuf et à la mort de la mère une vache. Les Bosniaques craignent beaucoup les influences des mauvais esprits, des fées, des *vilas*, et ils ont souvent recours aux exorcismes, qu'il faut bien payer. Il faut donner à l'évêque une si grande partie de ces rémunérations en nature ou en argent que les popes sont réduits à cultiver la terre de leurs mains pour avoir de quoi vivre.

La même exploitation scandaleuse avait lieu en Serbie, en Valachie, en Bulgarie, partout où le clergé orthodoxe dépendait du Phanar, et elle se poursuit encore en ce moment, en Macédoine, malgré la promesse formelle de la Porte et des puissances d'affranchir ce malheureux pays, tout au moins sous le rapport ecclésiastique. L'Autriche s'est empressée de couper ce lien funeste qui attachait l'église orthodoxe de Bosnie au patriarcat de Constantinople. Le 31 mars 1880, a été signé avec le patriarche œcuménique un accord, en vertu duquel l'empereur d'Autriche-Hongrie acquiert le droit de nommer les évêques du rite oriental, moyennant une redevance annuelle d'environ 12,000 francs à payer par le gouvernement. Cette charte d'affranchissement me paraît si importante, et elle constitue un si grand bienfait pour les populations du rite oriental, que je crois utile d'en reproduire les termes : « Les évêques de l'église orthodoxe actuellement en fonction en Bosnie et en Herzégovine sont confirmés et maintenus dans les sièges épiscopaux qu'ils occupent. En cas de vacance d'un des trois sièges métropolitains en Bosnie et en Herzégovine, Sa Majesté impériale et royale apostolique nommera le nouveau métropolite au siège devenu vacant, après avoir communiqué au patriarcat œcuménique le nom de son candidat, pour que les formalités canoniques puissent être remplies. » Les évêques orthodoxes n'ont donc plus à acheter leur place aux enchères, au Phanar, et par conséquent ils ne doivent plus en prélever le prix sur les malheureux fidèles. Pour couper court à tout abus, le gouvernement paie directement aux métropolites un traitement de 5,000 à 8,000 florins. Sous le nom de *vladikarina*, les agens du fisc prélevaient une taxe de 1 franc à 1 fr. 50 sur

chaque famille du rite oriental; cet impôt a été supprimé, par décret impérial du 20 avril 1885, à la grande joie des populations orthodoxes. En même temps, l'administration exerce un droit général de contrôle sur le côté pécuniaire des affaires ecclésiastiques et il a ouvert une enquête sur la situation et le revenu des différentes cures et des couvens. Ce sont là d'excellentes mesures. Les couvens orthodoxes en Bosnie ne sont ni riches ni peuplés. Quelques-uns ne comptent que quatre ou cinq moines. Mais la population leur porte un grand attachement. Quand le paysan voit passer un religieux, avec son grand cafetan noir et ses longs cheveux tombant sur ses épaules, il se jette à genoux, implore sa bénédiction et parfois embrasse ses pieds. Aux monastères, situés ordinairement dans les montagnes ou dans les bois, se font des pèlerinages très fréquentés. Les fideles y arrivent en foule, avec des drapeaux et de la musique. Ils campent, ils dansent, ils chantent; ils apportent des cierges en quantité et achètent des images, des verroteries, des colliers de peu de valeur, qu'ils conservent comme des reliques. Le nouveau séminaire de Keljewo, avec ses quatre années d'étude, relèvera peu à peu le niveau intellectuel du clergé orthodoxe.

Le gouvernement autrichien s'est aussi immédiatement occupé de l'instruction. Ici encore se sont révélés les funestes effets de la domination turque et son impuissance absolue à réaliser des réformes. Pour imiter ce qui se fait en Occident en faveur de l'enseignement, la Porte avait édicté en 1869 une excellente loi: chaque village, chaque quartier d'une ville devait avoir son école primaire. Dans les localités importantes, des établissemens d'enseignement moyen devaient être organisés, avec un système de classes d'autant plus complet que la population était plus nombreuse, et une dotation convenable était affectée au traitement des maîtres, organisation, disaient-ils, qu'eussent enviée la France et l'Angleterre. Tout ce beau projet n'aboutit à rien. Les begs ne voulaient pas d'écoles pour leurs enfans qui n'en avaient pas besoin, et encore moins pour les enfans des rayas, qu'il était dangereux d'instruire. D'ailleurs le gouvernement turc manquait d'argent. La loi, si admirable sur le papier, resta lettre morte. Cependant grâce aux vakoufs, les musulmans possédaient presque partout, à l'ombre des mosquées, une école primaire, *mekteb*, et des écoles de théologie, des *médressés*, où l'on s'occupait de l'exegèse et des commentaires du Koran. Avant l'occupation, il y avait 499 écoles mektebs et 18 médressés, où l'instruction était donnée par 660 *hodschas* à 15,948 garçons et 9,360 filles. Les écoles ont continué en général à subsister, mais comme elles ont un caractère essentiellement confessionnel, le gouvernement ne s'en occupe pas. Les élèves n'y apprenaient guère qu'à réciter par cœur un certain nombre de passages du Koran. D'ail-

leurs, il existe pour les musulmans bosniaques des difficultés spéciales. Ils doivent d'abord se familiariser avec les caractères arabes peu aisés à déchiffrer en manuscrit; en second lieu, il leur faut aborder, dès le début, deux langues étrangères sans aucun rapport avec leur dialecte maternel, le croate, à savoir la langue religieuse, l'arabe, et la langue officielle, le turc. C'est à peu près comme si on demandait à nos enfans qu'ils sachent le grec, pour apprendre le catéchisme, et le celtique pour correspondre avec le maire. Dans les couvens de franciscains, il y avait des écoles, et les familles du voisinage pouvaient en profiter; mais elles étaient peu nombreuses. Les orthodoxes ne trouvaient point d'enseignement dans leurs couvens, où régnait une sainte ignorance. Cependant grâce à des libéralités particulières et aux sacrifices des parens, il existait, à l'époque de l'occupation, 56 écoles du rite oriental et 54 du rite latin, comptant en tout 5,913 élèves des deux sexes.

Les commerçans du rite oriental avaient fait des sacrifices pour l'enseignement moyen. Ils entretenaient une école normale à Serajewo avec 240 élèves, et une autre à Mostar avec 180 élèves, et en outre, une école de filles dans chacune de ces deux villes. Grâce à un legs de 50,000 francs fait par le marchand Risto-Nikolitch Trozlitch, un gymnase avait été créé à Serajewo, où l'on apprenait même les langues anciennes. Aussitôt après l'occupation, l'administration autrichienne s'occupa de réorganiser l'instruction. Ce n'était pas chose facile, car le personnel enseignant faisait entièrement défaut. Elle maintint la loi turque de 1869 et se donna pour but de la mettre peu à peu en exécution. Elle s'efforça de multiplier les écoles non confessionnelles, où l'on confie aux ministres des cultes le soin de donner l'instruction religieuse en dehors des heures de classe. Il en existait, en 1883, 42 avec 59 instituteurs et institutrices, et chose extraordinaire en ce pays de haines confessionnelles, on y trouve réunis des élèves des différens cultes : 1,655 orthodoxes, 1,064 catholiques, 426 musulmans et 192 israélites. L'enseignement est gratuit. L'état donne 26,330 florins et les communes 17,961. L'instituteur reçoit 1,200 francs, plus une habitation et un jardin. D'une année à l'autre, le nombre des enfans mahométans acceptant l'instruction laïque a doublé, fait très digne de remarque. On demanda à l'armée des volontaires capables d'enseigner à lire et à écrire, en leur accordant des indemnités proportionnées aux résultats obtenus, d'après l'excellent principe en vigueur en Angleterre, de la rémunération à la tâche. La fréquentation sera rendue obligatoire aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'écoles. A Serajewo furent établis successivement, d'abord un pensionnat où est donnée l'instruction moyenne, surtout pour les fils des fonctionnaires, puis un gymnase où sont enseignés les langues anciennes

et enfin une école supérieure pour les filles. Voici les résultats du dernier recensement scolaire de 1883 : écoles musulmanes mektebs et medressés : 661 hodschas ou maîtres et 27,557 élèves des deux sexes ; 92 écoles chrétiennes confessionnelles des deux rites avec 137 instituteurs et institutrices, 4,770 élèves ; 42 écoles laïques gouvernementales avec 59 instituteurs et 2,876 garçons et 468 filles. Total : 35,661 élèves, ce qui pour 1,158,453 habitans, fait environ 3 élèves par 100 habitans. Le gymnase comptait en 1883 124 élèves appartenant à 5 cultes différens : 50 orthodoxes, 43 catholiques, 9 israélites, 8 mahométans et 4 protestans.

La grosse querelle de l'alphabet fait bien voir à quel point les suceptibilités confessionnelles sont surexcitées en Bosnie. Tous parlent exactement la même langue, le croate ; seulement les catholiques l'écrivent avec l'alphabet latin, les orthodoxes avec l'alphabet cyrillique. Pour simplifier la tâche de l'instituteur, le gouvernement prescrivit que, dans les écoles non confessionnelles, on se servirait uniquement de l'alphabet latin. Les orthodoxes réclamèrent violemment. Pour eux, les caractères cyrilliques font partie de leur culte. Qui veut les remplacer par les caractères occidentaux porte atteinte à leur religion. Le gouvernement a dû céder pour ne pas provoquer une protestation formidable. Les orthodoxes mettent sur leurs écoles l'inscription suivante en lettres cyrilliques : *Srbsko narodno ulchilischte*, c'est-à-dire « Ecole populaire serbe. » Par serbe ils entendent ici le rite oriental. Mais comme le fait remarquer M. Straus, le mot juste serait *pravoslarno*, « ancien slave. » Le remplacement de l'alphabet cyrillique par l'alphabet latin serait, me semble-t-il, très utile à la cause jougo-slave ; car elle effacerait une barrière qui s'élève entre les Serbes et les Croates. Croates, Monténégrins, Bosniaques, Serbes parlant le même idiome, pourquoi ne pas faire usage des mêmes caractères ? Les Roumains ont abandonné les caractères cyrilliques ; la propagande catholique en a-t-elle profité ? En Allemagne, on imprime de plus en plus les livres en caractères latins, malgré les protestations de M. de Bismarck ; en quoi cela peut-il porter atteinte à l'originalité des travaux scientifiques ou des publications littéraires de l'Allemagne ?

Quels changemens aussi, depuis l'occupation, dans les moyens de communication et de correspondance ! Quand j'étais venu, il y a quelques années, jusqu'à Brod pour visiter la Bosnie, je fus arrêté non-seulement par les difficultés du voyage, mais surtout par la crainte des irrégularités de la poste. La seule route à peu près carrossable était celle de la Save à Serajewo. Les lettres étaient expédiées avec si peu de diligence et de soin qu'elles mettaient quinze jours pour arriver à la frontière, où souvent elles s'égaraient. Aussi, pour les messages importans, les négocians envoyaient un courrier.

On écrivait peu de place à place dans l'intérieur et encore moins à l'étranger. Le gouvernement, à qui l'Occident portait ombrage, ne pouvait que s'en féliciter. A peine entrée en Bosnie, l'Autriche s'est appliquée à construire des routes, et tout d'abord le chemin de fer de Brod-Serajewo, qui mesure 271 kilomètres, avec un écartement de rails de 76 centimètres, et qui a coûté, y compris le grand pont sur la Save, 9,425,000 florins. Il sera continué de façon à réunir la capitale à l'Adriatique par Mostar et la vallée de la Narenta. La section Metkovitz-Mostar, longue de 42 kilomètres, vient d'être inaugurée. Elle a coûté environ 4 millions de francs, payés par l'Autriche. Elle permettra d'exploiter les richesses forestières des montagnes d'Yvan et de la Veles-Planina. Environ 1,700 kilomètres de routes carrossables ont été construites, les travaux en ont été en grande partie exécutés par l'armée, et celle-ci entretient 1,275 kilomètres. Depuis l'occupation, 14 millions de florins ont été consacrés aux voies de communication, dont 13 millions fournis par l'empire.

La Bosnie est entrée dans l'union postale universelle et les lettres y sont transportées partout avec autant de régularité que dans notre occident. Déjà en 1881, 51 bureaux de poste étaient ouverts; en 1883, le réseau télégraphique mesurait 1,180 kilomètres, avec 65 bureaux d'expédition, qui ont transmis 656,206 dépêches. L'accroissement extraordinaire des relations postales est une des preuves les plus incontestables des progrès accomplis (1). C'est en multipliant les communications rapides que cette région, qui, sous le régime turc, était plus isolée que la Chine, entrera dans le mouvement de l'Europe occidentale, dont elle est plus rapprochée que les autres provinces de la péninsule balkanique. A l'époque romaine et au moyen âge, les influences civilisatrices émanant de l'Italie pénétraient en Bosnie par l'intermédiaire des villes de l'Adriatique. Le même fait se reproduira, et avec d'autant plus d'intensité que les relations deviendront plus faciles.

Je crois utile de donner quelques détails sur la façon dont l'Autriche a abordé les réformes sur le terrain judiciaire, parce que la France en Afrique, l'Angleterre aux Indes, la Hollande à Java et la Russie en Asie se trouvent en présence du même problème. Il est d'une grande difficulté, car, en pays musulman, le code civil, le code pénal et le code religieux sont si intimement unis que tout changement peut être considéré comme une atteinte aux dogmes de l'isla-

(1) Les chiffres précis ont une si grande éloquence qu'on nous permettra d'en citer quelques-uns. Le nombre des lettres et des colis postaux qui ont passé par les bureaux de poste de la Bosnie-Herzégovine s'est accru de la façon suivante. Lettres : 1880, 2,984,463; 1881, 4,065,324; 1882, 5,594,134; 1883, 5,705,972. — Colis : 1880, 137,112; 1881, 127,703; 1882, 161,446; 1883, 435,985. L'activité postale a donc doublé en quatre années.

misme. L'occupation avait complètement désorganisé l'organisation judiciaire : les magistrats, tous musulmans et la plupart étrangers au pays, étaient partis. Les tribunaux d'arrondissement (*medzlessi temizi*) et les tribunaux de district (*medzlessi daavi*) furent reconstitués au moyen des kadis, mais sous la présidence d'un Autrichien, et à Serajewo fut établie une cour suprême, dont les membres étaient empruntés aux provinces austro-hongroises. Elle recevait tous les appels, afin d'introduire l'unité et la légalité dans les décisions. Maintenant le personnel judiciaire a été presque entièrement renouvelé par l'admission de magistrats autrichiens compétens et parlant le bosniaque. Tout ce qui concerne le mariage, la filiation, les successions a été laissé aux diverses confessions, conformément aux lois existantes, afin de ne pas alarmer les consciences. Le gouvernement édicta successivement un code pénal, un code d'instruction criminelle, un code de procédure civile, un code de commerce et une loi sur les faillites. On alla même jusqu'à codifier les lois concernant le mariage, la famille et les successions, mais on les soumit à l'approbation des autorités ecclésiastiques et, en même temps, on fixa la compétence des tribunaux mahométans du scheriat et les qualifications nécessaires pour en faire partie. L'appel des jugemens du scheriat a lieu devant la cour suprême, mais avec l'adjonction, en ce cas, de deux juges supérieurs musulmans.

Une excellente institution a été créée en vue de rendre l'administration de la justice expéditive et peu coûteuse. Dans chaque district existe un tribunal composé du sous-préfet (*Bezirksvorsteher*) et de deux assistans élus pour chaque culte par leurs coreligionnaires. Ce tribunal est itinérant, comme les juges anglais : il va siéger successivement au centre de chaque commune, afin d'éviter les déplacemens aux habitans. Il juge sommairement et sans appel toutes les affaires inférieures à 50 florins, ce qui, dans ce pays primitif, comprend la plupart des litiges. Les paysans, à qui la justice coûtait jadis si cher, sont enchantés et ils ont pris part à la votation avec grand entrain. On dit du bien des élus. Le régime de l'élection a donc été inauguré avec succès. La réforme judiciaire est un bienfait inestimable ; car il n'y a rien de pire pour un pays que l'impossibilité d'obtenir prompte et bonne justice. Un fait important prouve les avantages qui résultent de la sécurité garantie à tous. Les kmets commencent à acheter la propriété aux petits propriétaires, aux agas, qui émigrent ou qui se ruinent. C'est cette transformation économique que le gouvernement doit protéger. On reproche à l'administration autrichienne ses lenteurs et ses tergiversations. Ici, au contraire, elle s'est avancée dans la voie des réformes d'un pas rapide et sûr, et elle paraît avoir complètement réussi. Ce qui a été accompli de travail dans cette seule branche est incroyable.

L'administrateur général de la Bosnie-Herzégovine, M. de Kállay, qui est en même temps ministre des finances de l'empire, voudrait doter ces provinces d'une véritable autonomie communale. La difficulté est grande à cause de l'hostilité des différentes confessions et de la prédominance de l'élément musulman, qui ne manquerait pas d'asservir les autres. Un premier essai a été fait dans la capitale, à Serajewo, constituée en commune; le règlement du 10 décembre 1883 lui donne l'organisation suivante. Un conseil communal examine et discute toutes les affaires d'intérêt municipal; il est composé de 24 membres, dont 12 doivent être mahométans, 6 orthodoxes du rite oriental, 3 catholiques et 3 israélites. Il a fallu avoir égard aux droits des différentes confessions, autrement les musulmans, ayant la majorité, auraient exclu les autres, car, sur une population de 21,399 habitans, on comptait, d'après la statistique officielle de 1880, 14,848 mahométans et seulement 3,949 orthodoxes du rite oriental, 698 catholiques et 2,099 israélites. Le pouvoir exécutif est confié au « magistrat, » qui se compose d'un bourgmestre et d'un vice-bourgmestre nommés par le gouverneur et des commissaires de quartier, les *muktarés*. Un tiers des membres du conseil municipal est désigné par le gouvernement, les deux autres tiers sont élus par le corps électoral. Est électeur qui paie soit 2 florins d'impôt foncier, soit 9 florins d'impôt personnel, soit 25 florins d'impôt pour débit de boissons, soit un loyer annuel de 100 florins. Pour être éligible, il faut payer le triple de ces impôts. Les premières élections eurent lieu le 13 mars 1884; 76 pour 100 des électeurs s'empressèrent de faire usage de leur droit, et tout se passa avec le plus grand ordre. On est très satisfait du zèle et de l'intelligence que le conseil communal apporte dans l'accomplissement de sa mission. Sur les 23,040 habitans que comptait Serajewo à cette date, — 1,663 de plus qu'en 1879, — il s'est trouvé 1,106 électeurs, dont 531 mahométans, 195 orthodoxes, 257 catholiques et 123 israélites. Le nombre des éligibles est de 418, dont 233 musulmans, 105 orthodoxes, 24 catholiques et 56 israélites. Les catholiques, ayant relativement plus d'électeurs et beaucoup moins d'éligibles, appartiennent donc en majorité aux classes peu aisées. On ne peut dénier à l'Autriche le mérite d'avoir respecté partout les autonomies communales, qui sont, on ne peut trop le répéter, le plus solide fondement des libertés publiques.

M. de Kállay est très fier de présenter un budget en équilibre, et il n'a pas tort quand on songe à tout ce que coûtent les colonies et les annexions aux autres états européens. J'ai sous les yeux le budget détaillé de la Bosnie-Herzégovine pour 1884 : les dépenses ordinaires et extraordinaires réunies s'élèvent à 7,356,277 florins, et les revenus à 7,412,615 : donc excédent 56,338. Quel est le grand état qui peut en dire autant? Il est vrai que l'armée d'occu-

pation reste à la charge de l'empire ; mais qu'on entretienne ces soldats ici ou ailleurs, la charge n'en est pas augmentée. Voici le produit des principaux impôts en 1883. La dîme de 10 pour 100 sur tous les produits des champs et des jardins payés en argent d'après le prix des produits fixé annuellement : 2,552,000 florins ; impôt sur la valeur des immeubles, 4 par 1,000 ; pour les terres 252,000 florins, pour les maisons 107,000 florins ; impôt du *verghi* sur les districts où l'impôt précédent n'est pas encore établi : 176,000 florins ; impôts de patente : 3 pour 100 sur le revenu estimé, 91,000 florins ; impôt sur le loyer des maisons : 4 pour 100, 34,000 florins ; impôt sur les moutons et les chèvres, 18 kreuzer par tête (1 kreuzer vaut 2,1 centimes) ; impôt sur les cochons à 35 kreuzer par tête, 39,000 florins ; impôt sur les débits de boisson : 51,000 florins ; douanes : 600,000 florins payés par l'empire comme part dans le revenu général ; timbres : 173,000 florins. Plus heureux que M. de Bismarck, M. de Kállay a organisé le monopole du tabac, qui donne déjà 2,127,000 florins, et le sel 992,000 florins. Il a établi l'impôt sur la bière, qui, à 16 kreuzer par hectolitre, a donné 11,000 florins, et l'impôt sur l'alcool, qui, à raison de 3 kreuzer par hectolitre et par degré, produit 76,000 florins. D'autre part, on a aboli l'impôt sur le revenu des cultivateurs, qui, à 3 pour 100, rapportait 225,000 florins, mesure excellente ; la taxe détestable de 2 1/2 pour 100 sur la vente du gros bétail ; la taxe *vladikarina* de 40 à 75 kreuzer par maison, que payait pour l'entretien de son clergé la population orthodoxe, qui s'est grandement réjouie de cette réforme ; enfin l'impôt spécial qui était dû par tout chrétien de quinze à soixante-quinze ans parce qu'il n'était pas admis au service militaire. Ces détails, peut-être très minutieux, sont cependant instructifs. Analysés, ils révèlent de la façon la plus claire toutes les conditions économiques. Ce qui frappe, c'est l'extrême modicité du produit : preuve certaine du peu de développement de la richesse.

L'Autriche a trouvé en M. de Kállay un administrateur hors ligne, admirablement préparé à gouverner les provinces occupées. Hongrois d'origine, connaissant à la fois les langues de l'Occident et celles de l'Orient, économiste instruit, écrivain brillant, ayant étudié à fond la situation de la péninsule, où il a représenté son pays à Belgrade pendant plusieurs années, auteur de la meilleure Histoire de la Serbie et enfin, je crois pouvoir ajouter, ami éclairé de la liberté et de tous les progrès, où son prédécesseur avait échoué il a réussi. Il visite presque chaque année la Bosnie, qui est l'objet constant de ses travaux, et il y est très aimé. Sa présence seule a suffi pour mettre fin à un commencement d'insurrec-

tion. Il est à croire que son administration équitable et bien inspirée saura les prévenir à l'avenir. Toutefois on peut se demander si les réformes accomplies, l'ordre assuré, l'agriculture encouragée, les routes ouvertes, les subsides accordés aux écoles, les moyens de communication multipliés ont inspiré aux populations toute la gratitude que cette œuvre de réorganisation intelligente mérite sans contredit. De toutes les opinions opposées que j'ai entendu émettre à ce sujet, voici ce que j'ai conclu.

Les mahométans comprennent et avouent qu'ils ont été traités avec les plus grands ménagemens et tout autrement qu'ils ne s'y attendaient. Les principaux begs sont même ralliés. Mais les autres, c'est-à-dire la masse des propriétaires, petits et grands, voient que c'en est fait du pouvoir despotique dont ils usaient et abusaient à l'égard de leurs vassaux. Ils ne le pardonneront pas de sitôt à l'Autriche, qui d'une main ferme fait régner l'égalité devant la loi, proclamée déjà par la Porte, mais toujours sans résultat. Les orthodoxes du rite oriental sont ombrageux, inquiets. Malgré ce qu'on fait pour eux, ils craignent que les Autrichiens ne favorisent la propagande ultramontaine. Ainsi qu'on l'a constaté dans la grosse affaire de l'alphabet cyrillique, ils voient en tout changement une atteinte au droit de leur culte, qui, pour eux, se confond avec leur nationalité. Se considérant comme Serbes de religion, ils ont des sympathies pour la Serbie. Ils n'ont pas à se plaindre, puisque le gouvernement leur accorde les mêmes encouragemens qu'aux autres, mais ils se méfient de ses intentions. Les catholiques au moins devraient être contens, puisqu'on reproche à l'Autriche de tout faire pour eux. Cependant ils ne le sont pas, les ingrats! Ils sont quelque peu déçus. Ils croyaient qu'eux seuls seraient désormais les maîtres, et que places, subsides et faveurs leur seraient exclusivement réservés. Le traitement égal leur paraît une injustice. En outre, la façon dont on a relégué les franciscains au second plan a produit des froissemens. Ainsi donc, aucune des trois fractions de la population n'est entièrement satisfaite. Mais, sauf peut-être une partie des musulmans, il n'en est pas une, je crois, qui ne soit ramenée bientôt à apprécier les incontestables bienfaits du régime nouveau.

Que dire maintenant de l'occupation par l'Autriche? Si, oubliant toutes les rivalités politiques, on ne considère que le progrès de la civilisation en Europe, aucun doute n'est possible; tout ami de l'humanité doit y applaudir et de tout cœur. Sous le régime turc, le désordre, avec ses cruelles souffrances et ses indicibles misères, allait s'aggravant. Sous le régime nouveau, l'amélioration sera rapide et générale. Mais n'y avait-il pas une solution meilleure? N'au-

rait-il pas été préférable d'annexer la Bosnie-Herzégovine à la Serbie? Supposons l'Autriche absolument désintéressée, au point même de se résigner d'avance à voir, un jour, la Croatie se joindre à la Serbie accrue de la Bosnie, reconstituant ainsi l'empire de Douchan, deux grandes difficultés se présentent aussitôt. La première est celle-ci : les musulmans bosniaques qui ont résisté à une armée autrichienne de 80,000 hommes et qui ne sont contenus que par un corps de 25,000 soldats d'élite, se soumettent à l'Autriche, parce qu'ils savent qu'elle peut disposer à l'instant d'un demi-million de troupes excellentes ; mais accepteraient-ils de même la domination de la Serbie, qui n'a, en temps ordinaire, que 15,000 hommes sous les armes? Il y aurait là un danger permanent de conflits et une cause de dépenses qui ruinerait les finances du jeune royaume serbe en accablant les contribuables. Le second obstacle est encore plus sérieux. La Bosnie-Herzégovine annexée à la Serbie serait de nouveau séparée de la Dalmatie, et, par conséquent, du littoral et des ports, qui en sont le complément naturel et indispensable. Rien ne serait plus regrettable. Ce serait une insurrection contre les nécessités géographiques, qui frappent tous les yeux et qu'a reconnues le traité de Berlin. Il ne faut pas poursuivre un idéal actuellement irréalisable. En favorisant le développement de la richesse et de l'instruction en Bosnie, l'Autriche prépare la grandeur de la race jougo-slave. L'avenir saura trouver des combinaisons définitives : *Fata viam invenient.* Le mouvement des nationalités, qui tend à fondre dans un même état les populations de même race et de même sang, est si puissant, si irrésistible qu'un jour viendra où toutes les tribus slaves du Midi arriveront à se réunir, sous un régime fédéral, soit au sein de l'empire autrichien transformé, soit dans une fédération indépendante. Comme le dit Mgr Strossmayer, c'est au sein de l'Autriche-Hongrie, respectant de plus en plus l'autonomie et les droits des différentes races, que chacune d'elles arrivera à l'accomplissement de ses destinées. Le gouvernement autrichien donnera à la Bosnie des voies de communication, des écoles, des moyens d'exploiter ses richesses naturelles, et surtout, ce qui a manqué ici depuis la chute de l'empire romain, de la sécurité, condition de tout progrès. Il le fera, car il y a intérêt. La Bosnie deviendra ainsi l'un des joyaux de la couronne impériale, et la civilisation fortifiera l'esprit national, étouffé aujourd'hui par les luttes des différentes confessions.

Il est une dernière question que tout le monde me pose et à laquelle il faut bien répondre : L'Autriche, qui est déjà à Novi-Bazar, n'ira-t-elle pas à Salonique? Certes, c'est un rêve grandiose à réaliser que celui qu'implique le nom même de l'Autriche *Oester-Reich*,

« Empire d'Orient. » La fameuse « poussée vers l'Orient, » le *Drang nach Osten*, s'impose à la politique austro-hongroise, dont l'influence sur le bas-Danube et dans la péninsule devient prédominante. L'occupation de Salonique et de la Macédoine ouvrirait la route vers Constantinople. Le chemin de fer, qui bientôt reliera directement Vienne à Stamboul, sera comme un premier lien entre les deux capitales. Si ce qui reste de l'empire ottoman, dont les jours sont comptés, doit être occupé, un jour, par l'une des grandes puissances, il est évident que l'Autriche se trouvera mieux placée que nulle autre pour recueillir la succession de « l'homme malade, » au moment de son décès, et elle peut compter plus que la Russie sur l'appui ou la complicité de l'Europe. Toutes les provinces de la péninsule, groupées sous l'égide de l'Austro-Hongrie, formeraient le plus magnifique domaine que l'on puisse imaginer. Quand on sait que l'occupation de la Bosnie a été la pensée personnelle et persistante de l'empereur François-Joseph, qui oserait dire que ces visions de grandeur ne hantent pas le burg impérial? Mais, d'autre part, les Hongrois ne désirent nullement augmenter la prépondérance de l'élément slave, et les Allemands, serrés de près par les revendications des Polonais, des Tchèques et des Slovènes, ne sont guère portés à rechercher de nouveaux agrandissemens. Les ministres dirigeans affirment qu'ils ne veulent pas dépasser les limites tracées par le traité de Berlin. Le précédent chancelier, M. de Haymerlé, que j'ai rencontré comme ambassadeur à Rome en 1880, ne voulait pas entendre parler d'aller à Salonique, et M. de Kalnoky tient le même langage. Toutefois, les circonstances l'emportent souvent sur les volontés humaines, et quand le bras est pris dans un engrenage, le corps y passe, quoi qu'on fasse. Quand le chemin de fer ouvrira au commerce autrichien l'accès direct de la mer Égée et que l'armée impériale, à Novi-Bazar, n'en sera éloignée que de deux étapes, l'Autriche ne pourra évidemment tolérer qu'une insurrection prolongée ou l'anarchie permanente mette en péril cette voie de communication d'un intérêt capital pour elle. Si la Porte ne parvient pas à régler d'une manière satisfaisante la situation de la Macédoine, conformément à l'article 23 du traité de Berlin, il est à croire qu'un jour viendra où le gouvernement austro-hongrois sera forcé d'intervenir pour mettre l'ordre dans cette malheureuse province, de la même façon qu'il a été amené à occuper la Bosnie-Herzégovine. Le *Drang nach Osten* lui aura forcé la main.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ÉPÉE DE CÉSAR BORGIA

Quand on remonte aux documens pour tenter de porter la lumière sur une figure comme celle de César Borgia, on hésite en présence des contradictions des contemporains. Entre les flatteurs qui encensent, les pamphlétaires qui déchirent, les politiques qui se passionnent, et les poètes qui exagèrent, on se sent tenté de tout rejeter pour ne se fier désormais qu'à ces témoins, inconsciens de leur rôle, qui reflètent les faits sans les juger. Le roman s'est emparé de certains personnages historiques; le théâtre, avec la force de relief qu'il donne aux figures qu'il évoque, leur a créé pour ainsi dire un alibi historique, — et la fiction a vaincu la réalité. Rien ne reste des Borgia qui soit intact ; la longue réaction qu'ils ont appelée les a poursuivis par-delà la tombe ; les pierres sépulcrales sont brisées, effacées les pompeuses épitaphes, dispersés les monumens, lacérées les images. Ce n'était pas assez des haines politiques, des épigrammes sanglantes attachées pour toujours aux flancs du bœuf héraldique de leur maison : un mouvement irrésistible de l'idée religieuse, un schisme provoqué par leurs scandales et leurs crimes, en partageant l'Europe au XVIe siècle, a rendu à jamais suspects les témoignages de certains témoins oculaires, comme il laisse planer le doute sur les historiens les plus sincères et les plus désintéressés.

Un monument cependant subsiste, qui, par sa nature, a pu échapper à la destruction générale : c'est l'épée de César Borgia, Si on examine avec attention les inscriptions nombreuses et les compositions dont la lame est ornée, on reconnaîtra qu'il y a là non-seulement un monument d'art d'un haut prix, mais un document historique à l'appui de la vie du Valentinois et une révélation de ses secrètes pen-

sées. Que l'on consente à voir dans le fils d'Alexandre VI un homme de génie, *le prince* de Machiavel, ou qu'au contraire on pense avec F. Gregorovius, le célèbre auteur de l'*Histoire de la ville de Rome au moyen âge*, que c'est une tache à la mémoire du fondateur de la science politique d'avoir fait d'un sanglant aventurier une sorte de « messie de l'Italie, » il sera difficile de nier que la conquête des Romagnes n'ait eu pour résultat, sous Jules II, la constitution du domaine temporel de l'église. Tout document qui accuserait chez César, *encore cardinal de Valence*, la préméditation de ses vastes desseins et son ambition prématurée, prendrait donc une incontestable importance aux yeux des historiens. C'est l'intérêt spécial que présente la « reine des épées » conservée dans les archives des Gaetani.

I.

Le chef de la famille Gaetani, le duc de Sermoneta, appelait de ses vœux l'écrivain qui assumerait la tâche d'écrire les fastes de l'arme dont il se plaisait à faire les honneurs; et ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre décrire les compositions gravées sur la lame (comme si, dans la nuit éternelle où ils étaient plongés, ses yeux pouvaient encore les distinguer), ont gardé un vif souvenir du monument lui-même, et du juvénile enthousiasme de l'illustre vieillard. Perdue jusqu'en 1754, cette épée a son histoire, curieuse, et attestée par des documens. Un article de la *Nuova Antologia* de Rome, publié en 1880 par l'honorable M. Ademollo, sous le titre : *la Famille et l'Hérédité de l'abbé Galiani*, en a révélé l'existence aux mains du célèbre auteur des *Dialogues sur le commerce des blés*. Depuis, la découverte de l'original du testament de Galiani dans les archives de Naples a complété les renseignemens, en nous apprenant comment, de ses mains, l'arme précieuse est venue à celles des Gaetani.

On ne s'attendait guère à voir le nom de Galiani associé à celui de César; mais il faut se rappeler que l'ancien secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris était un collectionneur passionné. La publication, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, des lettres de Galiani confirme les faits avancés par M. Ademollo, et montre avec quelle passion l'amateur italien décrit les pièces qu'il vient d'acquérir, les signale à ses amis de France et les pousse à obtenir pour lui celles qui vont passer dans les ventes. « Je suis fort occupé, dit-il à Mme d'Épinay, dans une lettre datée du 14 août, à rechercher quelques notes concernant la vie du duc de Valentinois, César Borgia, par une raison fort bizarre. Je devrais en composer une brochure pour la dédier au pape. »

Le 2 octobre de la même année, il revient sur le sujet : « Je possède une pièce fort curieuse, c'est l'épée de César Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI, qu'il fit travailler exprès avec des emblèmes allusifs à sa future grandeur et à son ambition. Il est superflu de vous conter comment, par quels détours, cette épée est tombée dans mes mains. Je voulais en faire un présent lucratif au pape, et selon mon usage, l'accompagner d'une dissertation érudite pour en illustrer les emblèmes. Je pris la plume en main et je commençai mon récit : « César Borgia naquit... » Et j'en suis resté-là, car jamais, au grand jamais, il ne m'a été possible, dans ma bibliothèque et dans celle de tous mes amis, de trouver en quelle année était né ce gaillard-là. »

Il est regrettable que l'abbé ait regardé comme superflu de nous dire l'origine de son arme, mais chacun sait que, de tout temps, les amateurs ont été discrets, les révélations n'étant pas toujours exemptes de danger pour la sécurité de leur possession. Au reçu de la première lettre de Galiani, Mme d'Épinay lança sur la piste de César un érudit alors estimé, Capperonnier, professeur de grec au Collège de France et membre de l'Académie des Inscriptions. Capperonnier ne fournit à son correspondant que des notes banales ; « ce qu'on trouve dans tous les mauvais livres et dans tous les mauvais dictionnaires, » écrit l'abbé impatienté. « Si l'époque de la naissance de César Borgia était une chose aisée à trouver ou à combiner, je n'aurais pas eu recours à Capperonnier. » En 1774, il revenait encore à la charge. « Pourquoi M. Capperonnier ne répond-il pas à ma question ? Y a-t-il un écrivain, imprimé ou manuscrit, qui marque l'année précise de la naissance de César Borgia ? Voilà la question. »

La réponse était facile ; manuscrit ou imprimé, personne alors ne connaissait le document que l'abbé demandait. En effet, ce n'est qu'en 1872 que L.-N. Cittadella, bibliothécaire de la commune de Ferrare, après avoir compulsé tous les papiers d'état des archives locales, tenta le premier essai de généalogie des Borgia. Ce premier effort n'aboutit pas encore à une connaissance exacte des dates ; et celles que Cittadella a données ont trompé nombre d'écrivains ; mais au printemps de la même année 1872, l'auteur de l'*Histoire de Rome au moyen âge* ayant rencontré inopinément dans *l'Archivio notarile* du Capitole les protocoles de Camillo di Beneimbene, notaire de confiance du pape Alexandre VI, il lui fut donné d'y lire les actes de mariage de ses enfans et les nombreux contrats relatifs à Lucrèce et à ses frères ; c'est de ces diverses pièces qu'on put enfin déduire avec sécurité les dates authentiques.

Si Galiani mourut sans avoir la date de la naissance de ce « gaillard-là, » ce ne fut point faute cependant d'avoir fait des démar-

ches dans toutes les directions. Le 20 octobre 1787, un écrivain du temps, Cesaretti, auteur de l'*Histoire de la principauté de Piombino*, écrit à l'abbé dans les termes suivans : « J'ai sur le cœur cette épée de César Borgia ; vous feriez cependant une chose digne d'éloges si vous vouliez dicter à quelqu'un le résultat de vos curieuses découvertes sur l'histoire de ce personnage si peu connu, et votre interprétation des emblèmes de l'épée, *qui sont tout aussi dignes d'exciter l'intérêt des érudits que le plus beau bas-relief grec ou romain*. Si, une fois cela fait, vous avez la complaisance de me faire tenir ce travail à Padoue, vous me ferez un précieux cadeau. » Deux mois après avoir reçu la lettre de Cesaretti, Galiani mourut à Naples, à l'âge de cinquante-huit ans, sans avoir mis à exécution son projet d'écrire la monographie de son arme. On trouva chez lui dix caisses pleines de manuscrits, vingt-deux volumes de lettres mises en ordre et un grand nombre d'autres non classées. Un dossier spécial portant l'inscription : *Épée de César*, devait, selon la volonté du défunt, être remis par ses exécuteurs testamentaires au futur possesseur de l'arme, désigné dans son testament même par un codicille écrit de sa propre main, la veille de son décès : « Mes exécuteurs testamentaires savent que j'ai promis de céder pour le prix de trois cents ducats napolitains à Mgr Gaetani d'Aragon, qui est à Rome, ma célèbre épée du Valentinois, avec les mémoires que j'ai recueillis sur ce précieux objet. Je les prie donc de l'offrir au prélat pour le prix indiqué. Mais s'il ne désirait plus l'acquérir, je veux qu'on offre respecteusement en mon nom la susdite épée à Sa Majesté Impériale l'impératrice de toutes les Russies, comme souvenir de ma reconnaissance pour tous ses bienfaits. »

La grande Catherine figure parmi les correspondans de Galiani ; elle faisait grand cas des lumières de l'abbé, tenta plusieurs fois de l'attirer à sa cour et finit par lui assigner une pension. Dès que la souveraine eut connaissance du codicille qui la concernait, elle s'enflamma à l'idée de posséder l'épée du terrible fils d'Alexandre VI et fit de pressantes démarches par la voie de son ambassadeur auprès du roi de Naples. La teneur du testament était formelle ; le prélat auquel on donnait le droit de préemption en acceptait les termes ; les volontés de Galiani reçurent leur pleine exécution. A la fin de l'année 1787, après des débats irritans, soulevés par la famille de l'abbé, qui attaqua le testament, le duc de Sermoneta reçut l'épée et le mémoire à l'appui.

Désormais aux mains des Gaetani, ce trophée symbolisait pour eux la lutte entreprise contre la famille, sa revanche et le triomphe définitif du droit. Ils résolurent de le placer avec une inscription dans le château-fort de Sermoneta, que les Borgia leur avaient enlevé en s'appropriant jusqu'au titre au-

quel donnait droit l'apanage. Ces intentions sont consignées dans une lettre conservée dans les archives privées de la famille, lettre écrite en 1788 par un Gaetani à l'historien Cancellieri ; à l'heure présente, elles font encore tout le prix du monument aux yeux de ceux qui ont voulu l'acquérir. On en eut une preuve singulière, il y a plus de vingt ans, dans une de ces fêtes où les Italiens associent volontiers à leurs divertissemens les grands souvenirs de leur passé brillant et tourmenté. Dans un *ricevimento* au palais Gaetani, un jour où on donnait aux invités le spectacle de « tableaux vivans, » on vit apparaître, sous les traits de la propre fille du duc de Sermoneta, l'allégorie de *la Justice* tenant en mains la balance et le glaive. Dans cette assemblée d'élite où figuraient des Colonna, des descendans des Orsini et des Vitelleschi, courut un long frémissement quand on apprit que le glaive porté par la fille de Gaetani (aujourd'hui l'une des femmes les plus distinguées de l'aristocratie romaine) n'était autre que le propre glaive de Borgia. Cet « écho mondain » a été enregistré par M. Ademollo dans *la Fanfulla* de Rome. « A la suite de cette fête, ajoute l'honorable écrivain, l'épée du fils du pape Alexandre VI fut plus célèbre en Italie que si on l'eût publiquement exposée dans un musée. »

Nous n'essaierons point d'interpréter les emblèmes et de commenter les inscriptions gravés sur la lame de l'épée de César : M. E. Alvisi, l'écrivain consciencieux auquel on doit une étude sur Borgia, duc des Romagnes, en a tenu compte ; et F. Gregorovius, qui a su tirer un si grand parti des riches archives des Gaetani, a consacré dans les termes suivans l'importance historique du monument : « César était entré avec répugnance dans les ordres sacrés,.. le duc de Sermoneta possède une épée ornée de compositions pleines d'allusions au César antique, qui font comprendre quelles idées bouillonnaient dans le cerveau du cardinal. » Il nous suffira de constater que, voué à l'église, cardinal de Valence, chargé, le 10 août 1497, de représenter le saint-siège au couronnement du roi de Naples, Frédéric d'Aragon, le fils d'Alexandre VI, au lieu de s'inspirer des idées pacifiques exprimées dans la bulle pontificale : « Vous apparaîtrez dans le royaume napolitain, déchiré par la furie de la guerre, comme un ange de paix, » demande à l'artiste chargé de graver l'épée d'apparat qu'on portera devant lui comme l'emblème du pouvoir temporel, d'évoquer les hauts faits du César romain, de faire allusion à sa royauté future, d'exprimer tous ses ambitieux désirs ; et se place enfin sous l'invocation du conquérant, en écrivant au-dessous de son propre nom, de son titre et de son écusson : CVM NUMINE CÆSARIS. OMEN-ALEA JACTA EST.

II.

Si l'historien de Rome au moyen âge fait du fils d'Alexandre « le héros du crime et le type du démon incarné, » il reconnaît aussi que ce « fils d'un pontife infâme aspira à de grandes choses, à rien moins qu'à ceindre le diadème de roi d'Italie. Peut-être même, ajoute Gregorovius, méprisa-t-il assez les hommes pour s'imaginer qu'il aurait pu parvenir au pontificat, ayant été évêque et cardinal (1). » Non, malgré la rigueur des temps, malgré la démoralisation du sacré collège, où on achetait les votes par contrat enregistré (quitte à ne plus tenir ses engagemens une fois élu, comme Alexandre en usa vis-à-vis des cardinaux Orsini et Savelli), César savait que, fils d'un pape, il ne ceindrait jamais la tiare ; et ce qui fait le prix du monument que nous considérons ici, c'est que justement, au moment où il exprimait ainsi ses ambitieux désirs, les vœux du fils d'Alexandre étaient frappés de stérilité. Entre le pouvoir et lui se dressaient deux obstacles qui, pour tout autre, eussent été infranchissables : la carrière ecclésiastique et l'existence de son frère aîné. Giovanni, duc de Gandia, plein de vie, plein de courage, séculier, brillant capitaine, déjà gonfalonier de l'église, et demain duc de Bénévent, le primait de par son droit de naissance, et parce qu'il partageait avec lui l'extraordinaire affection qu'Alexandre VI portait à tout ce qui était la chair de sa chair. Eût-il été délié de ses vœux, le cardinal de Valence n'eût donc encore été que le second ; aussi, renoncer à la pourpre et supprimer son frère : tel est le premier acte de César, tel est le début de sa sanglante carrière.

C'est le 10 août 1496, au moment où Alexandre VI a conçu le projet d'en finir avec les barons romains qui tiennent son pouvoir en échec, et de partager leurs biens entre ses propres enfans, qu'ayant eu besoin d'un bras souple à ses volontés pour la conduite de la campagne à entreprendre, le pontife a spécialement rappelé de Valence son fils aîné, qui y avait été élevé, et l'a reçu en grande pompe aux portes de Rome. Après l'avoir comblé de dignités, Alexandre lui donne le commandement général des troupes du saint-siège, c'est-à-dire la place que César ambitionne. Dans toutes les cérémonies publiques, au lendemain de chaque victoire, à la célébration de chaque triomphe remporté sur les barons, Borgia n'est déjà plus que le second. Il représente le pouvoir spirituel et l'église, quand son frère aîné tient l'épée du saint-siège, et, grâce à l'épée, ne connaîtra plus de bornes à sa fortune. L'élévation de

(1) F. Gregorovius, *Histoire de la ville de Rome au moyen âge*, vol. VIII, p. 36.

Gandia au titre de duc de Bénévent avec droit d'hérédité (qui lu crée des droits éventuels au trône de Naples) vient mettre le comble à la jalousie de César. Depuis longtemps, il étudie le milieu où il évolue; il pèse les circonstances, calcule les chances de la politique et attend l'heure propice. Les succès de Gandia le déterminent; il sortira avec effraction de l'impasse où il est enfermé, et, brisant le cercle ecclésiastique pour ceindre l'épée, deviendra capitaine; capitaine, il sera duc; duc, il sera roi... ou il succombera : *Aut Cæsar, aut nihil*. Son frère s'est mis entre lui et le trône; il tuera son frère. Le plan un fois conçu, le drame va courir au dénoûment avec une effroyable rapidité. Le 10 août 1496, Giovanni est arrivé à Rome; en octobre, il est fait capitaine général; à la fin de la campagne, le 7 juin 1497, il reçoit l'investiture du duché de Bénévent, prix de ses services et fruit du contrat par lequel Alexandre donne au nouveau roi de Naples l'investiture du saint-siège. Le 9 du même mois, César est désigné comme légat au couronnement du souverain. Il va partir, mais, six jours après la promulgation de la bulle, au moment où Gandia, lui aussi, va quitter Rome pour suivre son frère et prendre possession de son nouveau duché, son corps sanglant, roulé par les flots du Tibre, encore paré de ses bijoux, enveloppé dans son manteau et percé de neuf blessures, est ramené sur la rive du fleuve par des bateliers.

La nouvelle du meurtre parvient au Vatican; Alexandre VI, attéré, s'enferme dans ses appartemens et ne veut voir personne; ce pontife puissant, jovial, toujours en santé robuste, sanglote comme une femme; à travers la porte close, les camériers entendent ses gémissemens mêlés d'imprécations. Dès le premier moment, il a lancé ses émissaires; il lui faut le meurtrier, il cherche déjà pour lui des supplices. Rome tout entière est émue, et les partis se renvoient les accusations; mais tout bas, dans la foule, on murmure le nom de César (1). A la faveur de la nuit, une main inconnue trace sur la porte de la bibliothèque Vaticane une imprécation poétique, allusion transparente à l'écusson des Borgia :

(1) L'assassinat de Gandia est l'objet, de la part de Burkardt, le maître des cérémonies d'Alexandre VI, dans son *Diarium*, du récit le plus minutieux. Les notes que M. Thuasne a ajoutées à l'édition complète, en langue latine, corroborent encore ce récit par des rapprochemens. En somme, la plupart des ambassadeurs ont désigné César pour le meurtrier, et maintenant que nous sommes en possession d'une leçon du *Diarium* aussi authentique qu'elle peut l'être, nous pouvons avec plus de certitude donner pour second mobile à l'assassinat de Gandia par son frère la jalousie qu'il avait conçue contre son rival. Gandia aurait été comme lui l'amant de dona Sancia, mariée à Gioffre, troisième fils d'Alexandre (*quam et ipse cognoscebat carnaliter*, dit Burkardt). — Machiavel, lui, cite Lucrèce comme objet de la jalousie de César; mais l'idée d'ambition domine tout, et les ambassadeurs, celui de Ferrare surtout, Pigna, ne s'y sont point trompés.

Merge, Tiber, vitulos animosas ultor in undas,
Bos cadat inferno victima magna Jovi (1).

La nuit aussi, en secret, dans les chancelleries bien closes, les envoyés des puissances, ceux de Venise, de Naples, de Ferrare, de Milan, de la Savoie et de Florence, écrivent en toutes lettres le nom qu'on n'ose point prononcer.

Cependant, que fait César? Il allait partir; c'est même à la suite du repas d'adieu donné par la Vannozza, sa mère, à tous ses enfans, que le duc de Gandia, seul, la nuit, dans les ruelles de Rome, a été assailli, entraîné, puis garrotté et mis à mort. César attend, enfermé dans son palais de Borgo San Angelo; il joue aux dés avec ses familiers, propose des énigmes aux poètes et prépare pour le couronnement les habits somptueux et les riches livrées qu'il veut marquer au sceau de son élégance. Plusieurs fois, il tente de voir le pontife; celui-ci persiste dans sa réclusion; sa douleur est immense; depuis le mercredi 14 jusqu'au samedi suivant, il a refusé de prendre toute nourriture et ne cède qu'avec peine aux supplications du cardinal de Ségovie. On dirait une revanche de la nature qui veut montrer l'homme sous le monstre. Anéanti, Alexandre s'est présenté au consistoire, s'accusant publiquement d'avoir été un objet de scandale; et il vient de demander pardon à Dieu et aux hommes en promettant de réformer les mœurs du Vatican. Dans cette assemblée solennelle, ses déclarations sont étranges et les manifestations de sa douleur prennent une forme hyperbolique. « Si nous avions sept trônes, dit-il aux cardinaux qui l'entourent, nous les donnerions pour la vie du duc. » Pendant cinq semaines entières, du 14 juin au 22 juillet, il refuse de voir son fils; et pourtant, c'est le moment où un père, frappé dans ses affections, épanche sa douleur dans le sein de ceux qui lui restent. Enfin, comme Naples attend le légat, celui-ci part le 22, et, à moins que le cardinal de Valence ne soit venu la nuit, en secret, recevoir ses dernières instructions, Burkardt, qui ne quitte pas le saint-père depuis le meurtre de Gandia, ne peut attester une seule fois la présence de César au Vatican. Le 10 août, celui qui sera le dernier roi de la dynastie d'Aragon reçoit la couronne des mains de Borgia, et, le 6 septembre, le légat rentre à Rome en grande pompe : spectacle plein d'angoisse pour ceux qui savent le mot de la sanglante énigme, et pour

(1) Le distique de Sannazar, « le Virgile chrétien, » est aussi à citer :

In Alexandrum VI Pont. max.

Piscatorem hominum ne te non, Sexte, putemus;
Piscatoris natum retibus ecce tuum.

tous ces ambassadeurs qui ont dénoncé à leurs souverains le nom du meurtrier ; on va voir, au milieu des pompes de l'église, s'avancer Caïn, revêtu de la pourpre. Le cardinal légat arrive au pied du trône, il s'incline ; son père, encore plein du souvenir de Gandia, ouvre silencieusement les bras et le baise au front sans mot dire (1).

Après avoir tout lu, tout compulsé, on ne peut pas encore, à l'appui des dépêches parties alors de Rome, et comme justification des échos de l'indignation publique, produire un document décisif, irréfutable, qui nous montre la main de César dans le meurtre de son frère. Pourtant, alors que la plupart des procès de l'histoire peuvent être revisés, celui-ci ne le sera pas. C'est qu'à partir du moment où Gandia a disparu, l'ambitieux César, poursuivant le but qu'il s'est fixé, va accomplir, avec une logique irréprochable, les actes qui lui permettront de l'atteindre et tirer les conséquences de son crime. Il va renoncer à la pourpre, ramasser le gonfalon tombé des mains de son frère, se substituer à lui dans ses dignités et ses commandemens et tenir à sa place l'épée de l'église ; par l'épée, il arrivera à la couronne. *Is fecit cui prodest.*

Mais le père, le pontife, a donc pardonné?.. Alexandre a fait mieux encore, il a profité de la situation nouvelle que le meurtre a créée. Après une enquête aussi habile qu'elle a été longue et consciencieuse (car il est expert aux menées ténébreuses), le pontife a découvert avec horreur le nom du meurtrier. Dans Rome, on sait qu'il tremble devant ce fils qui ne recule pas devant le meurtre d'un frère ; mais il y a un résultat pratique à tirer de l'énergie épouvantable et de l'ambition démesurée de César, et l'appétit de la puissance, la force de la nature, le désir effréné de jouir, d'enrichir ses enfans et de faire d'eux des princes et des rois, reprennent vite en lui le dessus, et étouffent le souvenir de Gandia. Désormais, Alexandre sera le complice de son fils et servira ses projets ; dès les premiers jours de 1498, il introduit au consistoire la demande du cardinal de Valence, qui aspire à redevenir séculier, « n'ayant embrassé la carrière ecclésiastique que contraint et forcé. » Sûr des votes du collège, le pape n'attend point sa décision et le résultat de l'enquête : tout viendra à son heure. César libre, il lui faut une alliance politique avantageuse ; il la prépare d'avance. Par Gandia, duc de Bénévent, le saint-siège avait des droits au trône de Naples ; Alexandre songe à unir son fils à Charlotte d'Aragon, la propre fille du roi qu'il vient de couronner et qu'il s'apprête à trahir. Mais Frédéric déclare qu'il ne veut pas donner sa fille « à

(1) Burkardt, qui a introduit le cardinal, mentionne le baiser donné au fils par le père ; il marque la froideur de l'accueil par ces mots : *Non dixit verbum papæ Valentinus nec papa sibi, sed eo deosculato descendit de solio.*

un prêtre bâtard de prêtre, » c'est assez d'un prince de sa maison uni à une Borgia, à Lucrèce, divorcée dans des conditions scandaleuses ; il refuse énergiquement toute nouvelle alliance.

Le roi de France qui a conçu le projet de la conquête du Napolitain, va combler les vœux du saint-siège. En effet, Louis XII s'avance en solliciteur ; il demande la dispense qui lui est nécessaire pour répudier Jeanne de France et épouser la reine Anne, veuve de son prédécesseur ; elle lui apporte en dot et sa beauté et son duché de Bretagne. Le Vatican lui fera payer cher cette faveur. César « follement attaché à son titre de Valence, » doit y renoncer en abandonnant la carrière ecclésiastique ; par une combinaison étrange, à la fois le fait du hasard et celle de son idée fixe, il peut aspirer à l'investiture de la comté de Valence en Dauphiné, érigée pour lui en duché. Le cardinal espagnol deviendra duc français avec le même titre. On stipule en même temps pour lui une alliance royale faite sous les auspices de Louis XII. C'est le prologue de l'entrée de Borgia à Chinon, porteur de la dispense pontificale, si joliment racontée par Brantôme, d'après un témoin oculaire, et c'est aussi le prélude d'un traité d'alliance offensif et défensif entre le saint-siège et la couronne de France. Tandis que le pontife favorisera l'invasion du Milanais et la reprise du Napolitain, Louis XII, par réciproque, aidera Alexandre à conquérir les Romagnes et à reconstituer le domaine temporel. On dirait que César sent que sa vie sera courte et que ses destinées seront rapides, car toute cette intrigue se noue et se dénoue pendant le temps qui s'écoule entre les premiers jours de 1498 et le 14 août, date de la décision du consistoire. Tout est préparé à l'avance ; Villeneuve, l'envoyé du roi de France, porteur des patentes ducales pour César, débarque à Ostie le matin même du jour où celui-ci, dans une humble attitude, avec une déférence marquée pour ses pairs, se présente au sacré collège pour la deuxième fois, demandant qu'on le relève de ses vœux.

Mais l'Espagne a pénétré cette intrigue ; dans César laïque, devenu l'allié du roi de France, elle voit à la fois un danger pour Naples et pour Castille. Garcilaso, l'ambassadeur, proteste ; il va rallier sans doute quelques partisans au roi catholique ; Alexandre VI se lève et invoque un argument vainqueur. Il est de notoriété que la vie privée du cardinal de Valence est un sujet de scandale ; la sécularisation s'impose donc « pour le salut de cette âme. » D'ailleurs, on distribuera aux personnages agréables à la couronne d'Espagne les bénéfices actuellement vacans, et ceux auxquels doit renoncer le cardinal de Valence, bénéfices qui, à eux seuls, montent à 35,000 florins d'or. L'argument est sans réplique. Villeneuve franchit les portes de la ville, il remet les patentes royales ; au printemps suivant, César épousera une des filles d'honneur de la reine de France, Charlotte

d'Albret, sœur du roi de Navarre. Le fils d'Alexandre, dans son écusson, accouplera les lis de France au bœuf des Borgia, et, dans son costume *more gallico* mêlera le velours cramoisi à la soie jaune, nos couleurs royales; enfin, il signera : César Borgia de France. Le cardinal de Valence, rentré dans le siècle, a fait place au Valentinois.

III.

C'est le jour où César, l'assassin de Gandia, a couronné son crime par la renonciation à la pourpre, qu'il a passé le Rubicon. A partir de ce moment, ses destinées tragiques s'enchaînent avec une logique implacable. Il avait rêvé toutes les gloires, conçu toutes les espérances; après avoir touché un instant le but, il subira toutes les déceptions, même dans la postérité. Alors que Machiavel voit en lui un homme de génie, à l'heure qu'il est, quelques historiens modernes, et le premier de tous parmi ceux qui ont essayé de pénétrer son caractère pour porter un jugement définitif, le regardent comme un aventurier. « Aux jours de décadence de la république romaine, dit Gregorovius, César aurait pu s'élever au rang d'un homme éminent dans l'histoire. Dans l'âge qui le vit naître, sa terrible ambition ne l'amena cependant pas à rayonner au-delà du cercle des états de l'église : s'il avait été doué d'une grande âme, il eût pu sortir de ces étroites limites; mais il lui manquait la puissance créatrice qui est le partage de la grandeur morale. Il resta donc attaché au pontificat de son propre père. Il naît et meurt avec lui, c'est un fruit démesuré du népotisme. Le développement de sa puissance fut rapide et véhément, comme celui d'une plante vénéneuse; il n'embrasse qu'une période de trois années seulement. » Le portrait est juste par bien des côtés; on sent, dans ces lignes, la protestation d'un historien qui a assis sa conviction sur une étude approfondie et ne veut point être la dupe de l'imagination. Quoi qu'on fasse cependant, et sans jamais oublier les voies horribles par lesquelles il a passé, il est évident qu'à peine à l'âge viril, César a conçu un rêve grandiose, et, pour le réaliser, sous le soldat de proie et le bandit de haut vol, il y avait un politique avisé, servi par une énergie extraordinaire. Ce qu'on n'a pas assez dit, et ce dont il ne faut plus douter après avoir dépouillé les témoignages contemporains laissés à Pesaro, à Forli, à Imola, à Cesena, à Faenza, partout en enfin où il a régné pendant trois années, c'est qu'il y avait aussi en lui un administrateur habile, qui fut même un maître regretté : de sorte qu'à côté d'actes frénétiques, de meurtres avérés, d'un mépris constant des lois humaines et divines, il y a aussi quelques bienfaits. Ainsi s'expliquent, le jour de sa chute,

au milieu des imprécations publiques, ces regrets et ces éloges, qui ont leur prix, — car ils ne viennent pas tous de ses cliens et de ses amis, mais aussi de ses plus cruels ennemis.

Ce qui ressort de nos investigations dans les dépôts d'archives des villes des Romagnes, de la lecture de la correspondance administrative de César, et même de la tradition locale, vivante encore aujourd'hui pour les hommes d'étude, c'est que son mode de gouvernement convenait aux populations des Romagnes. Un écrivain de Pesaro, Carlo Cinelli, conclut ainsi : « Cette région était peut-être celle où César devait être le plus craint et le mieux aimé. Ses façons de faire, son système de gouvernement franc, net, rapide, cruel au besoin, correspondait peut-être au caractère net et hardi de ces énergiques populations des Romagnes. Et là certainement, plus que partout ailleurs, il mit de l'ardeur à réorganiser l'administration des pays conquis, à y établir un gouvernement solide, ferme, une justice d'une exécution rapide et parfois terrible. » Machiavel conclut de même : « Quels que fussent les moyens employés, il avait réussi à pacifier et à unir ce pays avec plus de sécurité qu'il ne l'avait été jusque-là. » Depuis Sinigaglia jusqu'aux portes de Bologne, partout où il entre en vainqueur, son premier soin est d'organiser « bonne et prompte justice. » Nombre de lettres autographes réclament pour ses sujets *la rapidité dans les décisions judiciaires*. Il frappe en haut et en bas, il donne satisfaction au peuple, qui ne connaît plus l'arbitraire. Sous un tyran nouveau, c'était bien, comme César lui-même se plaisait à le répéter, « l'extinction de la tyrannie (1). »

Cependant, si on lui laisse les traits qu'il a dans l'histoire, il est impossible de réhabiliter César Borgia. Il y a du monstre en lui ; à côté des Sforza, des Malatesta et des Médicis, avec quelques-unes de leurs vertus politiques et de leurs visées hautes, il offre quelque chose de plus décidé dans le crime, il y apporte une résolution plus froide et une impassibilité supérieure. Sa personne aussi parle plus à l'imagination ; elle est unique et rare ; l'historien allemand a raison de le comparer à une plante vénéneuse ; plus subtil est le poison qu'elle distille, plus éclatante est la couleur de son feuillage. En face de son élégance, un peu prétentieuse et bizarre, on pense aux bijoux de la renaissance, qui renferment dans une perle « la cantarella » qui tue sans laisser de trace. Précieux, raffiné, plein de contrastes, il y a dans le fils d'Alexandre quelques-uns des

(1) « In primis quod ipse illustrissimus Princeps et Dominus noster dignetur populum ipsum et civitatem Imolæ cum toto ejus districtu et comitatu, cum justicia et misericordia agere et gubernare ac regi et gubernari facere et committere, et eumdem populum et comitatum in pace conservare et a bello et guerra ipsum tueri, defendere manu tenere. » (11 mars 1500. Archives de la ville d'Imola. — Sottomissioni.)

traits des derniers Valois; l'homme de guerre, dur, impitoyable, rude au combat, étudie la coupe et la couleur de ses habits, dessine ses épées et discute la monture de ses colliers. Les courtisans de France, le voyant déployer à Chinon ce luxe outré et prétentieux, ont dit de lui : « Il a vaine gloire et bombance sotte. » Comme Henri III, il se couvre de satin et porte des perles jusque sur sa chaussure; encore d'église, il se plaît à revêtir des costumes étranges; un jour, on le voit en cavalier espagnol; une autre fois, il se montre sous l'habit des gentilshommes français, et quand son père va en grande pompe visiter Santa Maria della Pace, à côté de Zizim, le prince oriental, hôte du Vatican, César, cardinal, paraît sous le caftan turc, coiffé du turban des infidèles. Cependant son attitude favorite, c'est la méditation; son penchant, c'est le silence; il parle peu et par sentence, il a le geste rare et semble toujours absorbé, roulant constamment dans sa main une boule d'or qui contient des parfums énervans et qu'il ne quitte pas plus que son poignard. On le voit refuser des mois entiers l'audience aux ambassadeurs, qui se morfondent, et quand il les admet, il les reçoit couché. Son père lui reproche souvent sa manie de faire de la nuit le jour. Collenucio, envoyé auprès de lui par le duc de Ferrare, raconte qu'il veillait toutes les nuits jusqu'à quatre heures, *cosa rarissima ed' eccezionale*. Il lui arrivait souvent d'envoyer un de ses capitaines porter ses excuses ou rendre une réponse aux premières heures du jour car, à peine levé, il expédiait les affaires et, infatigable au travail, mettait ses secrétaires sur les dents. Chez lui, ce goût de la réclusion tient à un calcul et vient d'un trait de son caractère; chaque fois qu'il paraît, il veut frapper la foule et ne peut supporter d'être le second nulle part. Tout jeune, on l'a vu prendre le pas sur Gonzalve de Cordoue et susciter les plaintes de l'Espagne. A Rome, pendant le jubilé de 1500, où chaque jour tous les princes et les ambassadeurs assistent en pompe aux cérémonies, il ne paraît pas, au grand scandale du pontife. La foule le cherche dans les cortèges, elle l'attend, et il reste enfermé; couché sur son lit, élégamment vêtu, suivant pendant des heures les coups de dés de ses capitaines, il se plaît à ces jeux de la fortune ; on dirait qu'il cherche à deviner la loi qui préside à ses caprices. Mais, tout d'un coup, quand le jubilé va finir, au jour désigné pour la visite du pape aux quatre basiliques, Borgia paraît, entouré de tous ses gentilshommes en vestes de brocart, velours et or, précédé de cent estafiers aux couleurs de France, rudes prétoriens portant sur la poitrine, en grandes lettres brodées en argent, le nom de CÉSAR.

La foule n'a plus d'yeux que pour lui; elle aime la beauté, la jeunesse et la force, et oublie le reste. D'ailleurs, même pour les humbles, il y a une attraction et un mystère irritant dans ce contraste

de la beauté du corps et de la laideur morale, car la réputation de César n'est plus à faire. Les femmes l'admirent, elles aiment à dompter les fauves, et il exerce sur elles une action extraordinaire. On dit de lui ce que Gaspard de Vérone a dit de son père : « Dès qu'une belle femme s'offre à ses regards, il sent un désir d'aimer qui est incroyable, et il l'attire à lui avec plus de force que l'aimant attire le fer. » C'est un don de famille; Lucrèce aussi avait le charme. Elle avait séduit nos rudes soldats de Fornoue et, tâche moins facile, désarmé Isabelle d'Este, sa belle-sœur, qui la jalousait et qui s'était promis de la perdre. Que César fût bien de sa personne, élégant, d'un séduisant aspect, on n'en saurait douter en face des témoignages de la plupart des envoyés des puissances auprès du Vatican. Mais là encore, par une fatalité qui s'attache au nom des Borgia et par le fait de la réaction qui s'est produite à leur mort ou des haines qu'ils inspiraient de leur vivant, il est impossible de donner la preuve de la beauté physique du fils d'Alexandre par l'existence d'un portrait authentique. On arrivera peut-être un jour à prouver que la fameuse représentation de la galerie Borghèse, un des portraits les plus *psychiques* qui soient au monde, est vraiment l'image de César; mais un point reste irréfutable : l'œuvre est postérieure à l'existence du modèle de près de trente années. Il ne faudrait donc voir là qu'une interprétation ou une « restitution » d'après des documens aujourd'hui perdus. Forli, Imola, Bergame, Como, Milan, et la galerie Hope en Angleterre, opposent à la séduisante image du palais Borghèse d'autres peintures (contemporaines ou à peu près), toiles, miniatures ou panneaux, qui n'offrent nul point de contact décisif avec elle. De sorte qu'en face des œuvres des artistes du temps, on éprouve le même embarras qu'en lisant les témoignages contradictoires des historiens et ceux des contemporains de César.

Au physique aussi bien qu'au moral, il semblait difficile de calomnier le fils d'Alexandre; Paul Jove y a réussi : en trois lignes il a donné des armes à tous les biographes des XVIIe et XVIIIe siècles. « Son visage, dit l'auteur des *Bibliographies des hommes illustres*, était défiguré par des rougeurs et des pustules; ses yeux, très enfoncés, au regard cruel et venimeux, semblaient jeter des flammes. » L'assertion est étrange en face des témoignages contraires; mais comme elle vient d'un historien contemporain, d'un évêque qui a pratiqué le Vatican et, sinon connu César, au moins vécu dans ses alentours, il faut tenter de l'expliquer, tout en montrant que, de sa part, elle est doublement contradictoire. Paul Jove, dans les premières années du XVIIe siècle, avait formé dans sa belle maison de Côme, où elle n'est pas encore entièrement dispersée, une collection célèbre dans toute l'Italie, sous le nom de « Museo Joviano. » Au milieu de marbres antiques, de fragmens d'architecture, de manuscrits, de

livres précieux, d'œuvres d'art de toute nature, on voyait, réunis dans son cabinet de travail, une suite de portraits des hommes illustres de son temps, panneaux peints, originaux des illustrations qui ornent les diverses éditions des *Elogia virorum illustrium*. Le musée de Florence possède des copies de ces portraits, commandées par un Médicis et exécutées par Cristofano Papi dit l'*Altissimo*. Dans cette série, que Paul Jove avait sous les yeux au moment même où il écrivait, César est représenté sous les traits d'un beau jeune homme à la barbe blonde, aux longs cheveux flottans, coiffé du *beretto* de capitaine-général, portant le bâton de commandant. Et Paul Jove, dont tous les iconographes savent les scrupules en matière de représentation (puisqu'il est allé jusqu'à laisser en blanc, dans ses beaux livres, la place réservée aux personnages pour lesquels il ne pouvait pas recourir à un document authentique), n'hésite pas à reproduire ce même portrait de César en tête du chapitre qui lui est consacré, léguant ainsi à la postérité la seule image qui puisse servir à contrôler l'exactitude de toutes celles qui ont la prétention de représenter le terrible fils de Borgia. En effet, comment ne pas accorder confiance à cette représentation? Le portrait a été fait par ordre d'un connaisseur, d'un amateur qualifié, intéressé, par ses études et le but qu'il poursuivait, à posséder une image exacte; de plus, Paul Jove a vécu du temps de César, il a même pu le connaître et, en tout cas, il a eu de nombreuses occasions, soit par lui-même, soit par ses amis, de contrôler la ressemblance. La contradiction, on le voit, est flagrante; mais Paul Jove, au dire de Tiraboschi, avait deux plumes : l'une d'or pour ses amis et ceux qui payaient, et une de fer pour ceux qu'il n'aimait pas, et de plus, « l'évêque de Nocera était très crédule et insérait dans ses histoires les contes qu'on lui faisait. »

La vérité est que le monstre était beau autant qu'agile et fort; mais que sa physionomie, à partir de l'âge de vingt-cinq ans, fut flétrie par la débauche. Le premier qui l'a vu et décrit pour la postérité, c'est l'ambassadeur de Ferrare, Giovanni Boccacio, évêque de Modène. Le 13 mars 1493, il visite César à son arrivée de Pise, au sortir de l'université; le fils d'Alexandre est alors dans sa dix-septième année et déjà cardinal. « L'autre jour, écrit l'ambassadeur à son maître Hercule d'Este, je fus trouver César chez lui dans le Transtévère, il allait partir pour la chasse et avait revêtu un costume tout à fait mondain; vêtu de soie, l'arme au côté; à peine, sur sa tête, un petit rond rappelait-il le simple tonsuré. Nous cheminâmes ensemble à cheval... C'est un personnage d'un grand esprit, très supérieur, et d'un caractère exquis, ses façons sont celles d'un fils de potentat; il a l'humeur particulièrement sereine et pleine de gaîté, il respire la joie (*e tutto festa*). Il est d'une grande

modestie, son attitude est noble, et son aspect est beaucoup plus séduisant que celui de son frère le duc de Gandia. » Il est évident que le mot *modestie* a dû changer de sens, car il revient constamment dans les portraits de Lucrèce et de César.

Boccacio vient de le peindre à dix-sept ans ; Capello, le Vénitien, le voit le 28 septembre 1500, à l'âge de vingt-quatre ans (il lui en donne même vingt-sept, ce qui prouve bien que ceux qui étaient le plus intéressés à connaître l'âge de César ne l'ont pas su). « Il a vingt-sept ans, dit l'ambassadeur, il est très beau de figure, grand et bien fait. » Il est *realissimo*, dit l'un ; *biondo e bello*, dit l'autre ; très beau de corps, grand, bien fait, plus bel encore que le roi Ferdinand de Naples.., dit un troisième. Et, en effet, le roi Ferdinand et Alphonse, duc de Bisceglie, le deuxième mari de Lucrèce Borgia (celui-là même qui devait tomber sous le poignard de César), passaient pour les deux plus beaux princes du royaume. On pourrait multiplier les citations, mais c'est les résumer toutes, que de rapporter le passage du portrait qu'a tracé de César l'historien de *la Ville de Rome au moyen âge*. « La nature lui avait prodigué ses dons les plus heureux ; comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son temps ; robuste de corps, il avait la force d'un athlète, et ne se laissait jamais entraîner par l'ivresse des sens, toujours au service d'une intelligence froide et aiguisée. Sur les femmes il exerçait une attraction magique... » La force physique de César était bien à la hauteur de sa beauté corporelle ; quand on cite les récits des témoins oculaires, on a même peine à ne pas croire à quelque exagération. Il avait organisé à Rome des combats de taureaux selon la mode d'Aragon, et fermant la place de Saint-Pierre avec des barrières, pour en faire un cirque, on le vit un jour, lutteur sans rival, tuer cinq taureaux sauvages et foudroyer le dernier d'un coup d'espadon, aux cris d'une foule en délire (1). Les documens empruntés aux archives des villes de Romagnes sont d'accord, sur ce point, avec les témoignages vénitiens et ceux des panégyristes romains. Un de ses capitaines, Justolo, raconte qu'il brisait en deux un fer à cheval, courbait facilement une pique de fer et rompait un câble. Parfois, déjà duc des Romagnes, il sortait du palais, accompagné d'un de ses familiers, et, se mêlant aux paysans, sous des habits d'emprunt, engageait avec eux des luttes corps à corps. Un manuscrit de la bibliothèque de Cesena, où sont réunies toutes les poésies latines de Francesco Uberti, familier de

(1) « Le fils du pape, à cheval, dans un cirque qu'on avait formé tout près de l'escalier de Saint-Pierre, décochait des javelots aux taureaux; et, semblable à Pépin, d'un bras d'Hercule tranchait d'un seul coup la tête de l'animal. Rome, pleine d'admiration, portait aux étoiles sa force brutale. » (Paolo Capello, dépêche du 28 septembre 1500.)

César Borgia, contient même une épigramme : *Ad victorem rusticum*, adressée à un brave villageois qui, ne devinant pas le seigneur sous l'habit populaire, avait vaincu et roulé sans vergogne un compagnon du duc. Mais la preuve la plus décisive de l'extraordinaire énergie de son tempérament et de sa force de résistance, César la donna le jour où il triompha du mal qui emporta son père, à la suite d'un souper dans la vigne du cardinal de Corneto (1). Cette force physique et cette mâle énergie que César oppose à la maladie lorsqu'elle le terrasse, il l'opposera au destin qui le frappe. Après lui avoir refusé tout idéal politique et toute conception, c'est au moins une injustice à l'égard du sanglant aventurier, de lui contester la force morale au moment où la fortune se tourne contre lui. Capitaine de l'église, il ne vaut évidemment que par l'appui du saint-

(1) Le récit, répété par tous les historiens, qui attribue la mort du pape Alexandre VI et la maladie de César Borgia à un empoisonnement résultant d'une erreur commise par l'échanson, qui aurait confondu les vases et versé au pape la boisson que celui-ci réservait à son hôte le jour du repas chez le cardinal de Corneto, a pour origine une lettre écrite de Ségovie par Pier Martire da Anghiera, le 10 novembre 1503, c'est-à-dire trois mois après l'événement. Ce qui fit surtout croire à un empoisonnement, c'est l'aspect que présentait le cadavre exposé dans Saint-Pierre pour le baisement du pied : la face était noire et le corps démesurément enflé. Le peuple, en sortant de Saint-Pierre, répandit le bruit d'un empoisonnement : la simultanéité de la maladie de César (qui avait évidemment la même origine que celle de son père) donna encore créance à la même opinion; c'est ainsi que s'établit la tradition. Mais les faits sont les faits : le repas chez le cardinal de Corneto eut lieu le 5 août; le pape et César tombèrent malades le 10; le 13, on annonça dans Rome la gravité de leur état à tous deux; le 15, le mal augmenta, et Alexandre ne mourut que le 18, *c'est-à-dire treize jours après le repas chez Corneto*. Naturellement, le *Diarium* de Burkardt ne parle que de la fièvre : « Le 12, après vêpres, entre vingt et une et vingt-deux heures, le pape a été atteint de la fièvre, qui ne l'a pas quitté. » Giustiniani, l'envoyé vénitien, et Costabili, l'envoyé de Ferrare, l'ont vu le 14 sur son lit; et, jour par jour, ont informé leur gouvernement sans une seule fois manifester de soupçons Le pape leur a même parlé de sa dyssenterie et a fait allusion aux nombreux malades et aux cas de mort qu'on signalait dans la ville. On était en août, la chaleur à Rome était excessive; une fièvre pestilentielle régnait; le cardinal Borgia de Montréal, archevêque de Ferrare, avait été enlevé par l'épidémie cinq jours avant le souper chez le cardinal. En somme, c'est Guicciardini qui a fait le sort de la légende de l'empoisonnement en lui donnant ses grandes entrées dans l'histoire; mais M. Thuasme, qui vient de publier une édition de Burkardt avec notes et commentaires, ne trouve pas trace d'une telle assertion et reste indécis. Comme il faut toujours chercher une raison aux meurtres commis par les Borgia, raisons presque toujours simples, vraies et évidentes (car ils tuaient ou par colère ou par calcul), on ne comprend pas bien pourquoi Alexandre VI aurait attenté aux jours du cardinal de Corneto, et, surtout, se serait précisément rendu chez lui à cette intention. Corneto n'est pas un ennemi direct, pas plus qu'aucun de ses convives. Cette erreur d'un échanson qui confond les vases contenant le poison, rapprochée de la circonstance des treize jours qui s'écoulent entre le souper et la mort d'Alexandre, donne au fait de l'empoisonnement un air de fable. L'assertion, il faut le reconnaître, a trouvé crédit chez les historiens, grâce à l'horrible réputation du pontife et de son fils César. Tout le XVIIe et le XVIIIe siècles l'ont acceptée comme un fait sans peser les circonstances.

siège et l'alliance de la France qui en est la conséquence; si cet appui lui manque, sa puissance s'écroule et nous n'avons plus devant nous qu'un audacieux condottière : mais il y a encore une logique dans cette vie aventureuse; tout y est conséquent; le crime, le triomphe et la chute. Dès le premier jour, César entame la lutte avec la destinée qui l'a enfermé dans une impasse, et il en sort, annonçant à l'avance les coups qu'il va porter. Encore attaché à l'église, à peine à l'âge viril, nous venons de le voir affirmer ses ambitions et ses désirs, et, au moment de s'élancer, fixer les yeux sur la plus haute cime. Il parcourt une rapide carrière; comme tous les audacieux, il a ses jours de fortune, et il oppose aux rigueurs du sort une résistance opiniâtre et ne s'avoue jamais vaincu. Cette ténacité qui jamais ne se lasse, fait de lui une personnalité, mais comme il n'a réalisé qu'en partie les vastes desseins qu'il avait conçus, la figure historique reste ébauchée et comme foudroyée sur sa base.

IV.

L'auteur de *Rome au moyen âge*, tout en admettant que César avait conçu la pensée de reconstituer à son profit le royaume de l'Italie centrale, conteste que Machiavel ait le droit de dire qu'il y avait en lui quelque grandeur; et il ajoute : « Ce n'est pas la dernière idole que l'histoire aura encensée. » Le point de vue auquel se place Machiavel n'est cependant contestable qu'en ce qui touche la pensée secrète que César avait eue de s'isoler du saint-siège, une fois sa force constituée, et d'opérer pour son propre compte en Italie. Il est probable, en effet, que le meurtrier de Gandia, capitaine de l'église, puis prince français, enfin duc des Romagnes, bientôt maître de Pérouse, de Pise, convoitant Bologne, et osant même menacer la Toscane, était ce qu'on appelle « un tempérament; » il n'a jamais eu sans doute d'autre idée politique que le désir de régner et d'assouvir son ambition, comme Alexandre VI, de son côté, ne songeait qu'à enrichir ses fils, et ne se souciait de la puissance de l'église qu'en tant qu'elle augmentait la sienne. C'est même là, malgré des dons réels à côté de vices odieux, ce qui fait la faiblesse du pontife et du souverain. Mais les faits qu'accomplissaient le père et le fils n'en concouraient pas moins à l'unité de l'Italie; César agissait même contre Alexandre et détournait déjà le courant à son profit, puisqu'à la mort du pontife, tous ses capitaines refusèrent de remettre les forteresses des Romagnes aux mains de Jules II. Qu'importait dès lors au secrétaire de la république florentine quel était le bras qui frappait les tyrans, et le but personnel de celui qui organisait sagement ses conquêtes dans le plus vaste rayon possible du

territoire italien? Une heure viendrait où la besogne faite par ce bandit couronné, les tyrannies locales abattues, l'idée d'unité acceptée, un prince plus digne lui succéderait, commandant à une milice forte, permanente et ralliée à un seul chef. C'était là le rêve de Machiavel, quoi qu'on en dise, et quoiqu'on s'apprête, en Allemagne, à lui contester cette grande pensée. Une fois l'idée conçue, le secrétaire florentin n'était pas homme à marchander les moyens d'exécution : c'est la seule explication à donner du livre *du Prince* et du jugement porté par Machiavel sur la personnalité d'un homme aussi odieux que César. En histoire, d'ailleurs, les faits dominent les intentions ; la plupart des actions héroïques dont on recueille encore aujourd'hui les bienfaits, ou dont on subit le châtiment, ont dû être accomplies sans longue préméditation et ne sont souvent que le résultat d'un besoin d'agir inhérent aux hommes fortement trempés. Qui nous dit que le fait de la descente de Charles VIII en Italie ne fut pas la suite de cet instinct, de ce besoin de voir et d'entreprendre? Ici, Alexandre VI, dans une vue d'ambition personnelle, abat les barons romains ; bientôt, par le bras de César, il va supprimer les anciens vicaires de l'église, et, du même coup, mettre fin au despotisme. Que fait-il autre chose en réalité que de préparer l'œuvre qu'accomplira bientôt Jules II, c'est-à-dire la reconstitution du domaine temporel de l'église, la fondation d'une institution qui durera depuis 1510 jusqu'à 1860, conservant pendant plus de trois siècles la même forme de gouvernement, modifiée uniquement par les mœurs et les usages du temps? Pie III, qui succède à Alexandre VI, ne s'y trompe pas, et Jules II lui-même, dès les premiers temps de son pontificat, se fait l'allié et le protecteur de César : « *Filius dilectissimus*, » ainsi le désigne-t-il dans ses premières bulles. Mais le jour où le grand pontife qui voulait uniquement fonder le pouvoir de l'église et étendre son domaine comprend bien la pensée personnelle de Borgia et pénètre son dessein de régner seul et de se substituer partout au saint-siège, il se décide à en finir, même par la trahison, avec celui qui n'est plus à ses yeux qu'un perturbateur de la paix publique et un ambitieux redoutable. C'est la raison d'état qui a tué César, et le parjure du roi catholique, qui l'a livré, a trouvé là son excuse.

On pourrait d'ailleurs prouver que le Valentinois avait un plan nettement conçu et qu'il l'a formulé à plusieurs reprises. Francesco Maria, duc d'Urbin, disait tenir d'un de ses secrétaires qui avait été l'un des familiers de César, que ce dernier répétait volontiers qu'il se ferait « roi d'Italie. » Il y a deux témoins de cette préméditation : l'évêque Soderini, d'abord, l'envoyé de la république de Florence, et Machiavel lui-même, qui dénoncera un jour à la seigneurie les projets du fils d'Alexandre sur la Toscane. Soderini, lui, fut trompé et séduit par le charmeur. Les Florentins, à la suite de la révolte d'A-

rezzo, menacés d'un assaut par les capitaines de César, qui semblaient alors agir en dehors de lui, avaient envoyé l'évêque en ambassadeur au duc des Romagnes, au moment où celui-ci ajoutait chaque jour une nouvelle conquête à celle de la veille. Il venait d'entrer en vainqueur à Urbino et avait reçu Soderini, le 25 juin 1502, dans le beau palais construit par Frédéric de Montefeltre. « Ce seigneur est splendide et magnifique, dit l'évêque dans sa dépêche, et les armes à la main il est si courageux, que les plus grandes entreprises lui semblent faibles. Pour recueillir gloire et profit, il n'y a péril ni fatigue qui le rebute. Il se fait bien voir du soldat, il a accaparé les meilleurs hommes d'Italie et arrive ainsi à être redoutable et victorieux. Ajoutez à cela que la fortune lui est constamment favorable. » Le 9 juillet, Soderini essaie d'obtenir une promesse de neutralité, sinon un gage d'alliance. « Il ne pense en aucune façon à nous enlever quoi que ce soit, écrit encore l'évêque, et ne veut rien de personne; son but n'est pas d'opprimer, *mais bien d'en finir avec les tyrans*. D'ailleurs, ajoute-t-il encore, il met en avant tant de raisons qu'il faudrait beaucoup de temps pour lui répondre, car il a de l'esprit et de l'éloquence à revendre. »

Machiavel, lui, remplit trois missions successives auprès de César, et c'est vraiment un des spectacles les plus attachans de l'histoire que cette rencontre de deux tels acteurs sur la même scène. Le secrétaire de la république n'avait pas eu de relations directes avec Borgia avant la deuxième campagne des Romagnes; mais il suivait de loin sa marche, car ses ambassades en Italie et en France, lors de la campagne de Charles VIII, l'avaient mis à même d'apprécier la politique et la conduite du Vatican. Il avait souvent trouvé le Valentinois sur son chemin et, l'ayant deviné, il l'observait en artiste. Machiavel, en réalité, a toujours poussé la république et le roi de France à ménager Borgia; c'est lorsqu'il comprit que celui-ci menaçait Florence, que le secrétaire changea de tactique. Mais, même alors, il proposa à la république de faire d'un tel capitaine un allié plutôt qu'un ennemi, et il agit en conséquence. En octobre 1500, il le vit à Urbino pour la première fois, suivit de près ses armées, observa leur discipline, constata par lui-même l'action que le chef exerçait sur ceux qu'il commandait, et, avec sa perspicacité profonde, envisagea le fait important qui résulterait fatalement de ses actes militaires. Quant aux scrupules du jeune capitaine, il sut immédiatement à quoi s'en tenir, car il entendit César, faisant allusion à l'horrible carnage qu'avaient fait ses soldats lors du sac de Pergola et de Fossombrone, qui s'étaient soulevés, dire avec un horrible sang-froid : « Cette année, les constellations sont mauvaises pour ceux qui se révoltent. » Le secré-

taire florentin n'avait plus à douter que Borgia ne fût fidèle à l'avenir aux principes de ce « prince » idéal, dont il devait tracer le portrait : « Il ne devrait se laisser arrêter par aucune considération de justice et d'injustice, d'humanité, de cruauté, de honte et de gloire. » Ajoutez à cela que César était jeune, hardi, audacieux, et que Machiavel a dit encore : « Mieux vaut être impétueux que circonspect, parce que la fortune est femme et que, pour la subjuguer, il faut la violenter, car elle se laisse vaincre plutôt par ceux qui la violent que par ceux qui agissent avec circonspection, et toujours en sa qualité de femme, elle est l'amie de la jeunesse, parce que les jeunes gens ont moins de prudence que de décision et qu'ils commandent avec plus d'audace (1). » Dès lors, Machiavel suivit César dans la mêlée avec un intérêt croissant, et il a noté au jour le jour le degré d'énergie qu'il lui vit déployer au moment de la mort subite d'Alexandre VI et de la ruine de ses projets.

L'acteur et le drame étaient dignes du spectateur; par une dernière campagne dans les Romagnes, César voulait compléter la soumission des petits états dont l'ensemble devait former sa couronne. Il avait pris Cesena pour capitale provisoire et fait alliance avec les Bentivoglio, qui lui avaient cédé Castel Bolognese. Fidèle à son système de duplicité, il allait lever le masque et menacer Bologne, décidé à en faire la capitale définitive de ses états. C'est au moment même où il allait partir que son père et lui, ayant accepté à souper chez le cardinal de Corneto, tombèrent foudroyés par la maladie. César resta seul, entouré d'ennemis, menacé de toute part. Il n'était cependant pas pris à l'improviste; comme un joueur habile, en face de l'échiquier, a médité à l'avance la riposte aux coups qu'on lui peut porter, le Valentinois avait prévu tous les événemens que pouvait entraîner la mort de son père et trouvé le moyen de parer à tout. Il avait oublié un point, cependant, c'est que le même coup qui frapperait Alexandre le frapperait aussi (2). Peu importe! Grelottant la fièvre, on vient de rapporter César au Vatican; la maladie le terrasse, il commandera à la nature, et tandis que son père expire à ses côtés, pour conjurer la mort, il subit les plus cruelles épreuves et se soumet à un régime effroyable. Il échappe, en effet, mais il est défiguré et chancelant, son corps est secoué par

(1) *Le Prince*, chap. XXV, conclusion. Voir à ce sujet Antonio Medin, *Il Duca Valentino nella mente di Niccolo Machiavelli*. Florence, 1883.

(2) Machiavel a recueilli l'aveu de la bouche même de César : *Aveva pensato a tutto quello che potesse nascere morendo il padre, e a tutto aveva trovato rimedio, eccetto che non penso mai, in su la sua morte, di stare ancor lui per morire.* — (*Le Prince*, chap. VII.)

de violens soubresauts; à ses côtés, Bonafede, l'évêque de Chiusi, vigoureux comme un soldat, l'encourage à l'action. Son armée, encore intacte, solide et fidèle, peut tenir la ville de Rome en échec; il appelle Michel Corella, son capitaine, son bravo, son âme damnée, le Michelotto des chroniques : l'argent est le nerf de la guerre, il lui ordonne d'abord de saisir le trésor du Vatican. Michelotto obéit, s'introduit chez le cardinal trésorier et, mettant le poignard sur la poitrine de Casanova, se fait livrer les clés et s'empare de cent mille ducats, selon Burkardt, de trois cent mille au dire de Sanudo. Cependant, dans Rome, les ennemis des Borgia se sont ralliés; les Orsini se lèvent; Fabio, l'un deux, vient de rencontrer sur sa route un des parens du Valentinois, le seul Borgia qu'on pouvait atteindre; il l'a tué, s'est lavé les mains et le visage dans son sang, déclarant à tous que tel est le sort qu'il réserve au fils d'Alexandre. Le sacré-collége comprend le danger; quelques heures encore, Rome, en proie aux factions, sera saccagée.

César a 9,000 hommes d'armes disciplinés qui obéissent à un signe; lui seul peut empêcher une collision; il faut donc traiter avec lui, assurer la réunion du conclave, faire un souverain pontife et sauver la ville éternelle. Le plan sourit au capitaine et le rôle qu'il y doit jouer lui convient; il dispose de huit voix au sacré-collége : il peut faire un pape de son choix, et, fort de ce nouvel appui, achever l'œuvre de son ambition. César accepte donc les ouvertures de la curie; il se déclare prêt à traiter, pourvu que les ambassadeurs des puissances garantissent l'engagement. Les envoyés se rendent auprès de lui; l'Italie, l'Europe tout entière est représentée autour de ce lit où César, défaillant, oppose à la douleur son énergie indomptable. Il assurera la liberté du conclave en se retirant avant trois jours avec ses troupes en dehors des portes; en échange, on le confirmera dans son titre de capitaine général des troupes de l'église et de duc des Romagnes; et, pour atteindre les Orsini qui le menacent, on publiera à son de trompe, dans toute la cité, l'édit qui punit de mort toute insulte faite aux Borgia et à ceux de leur parti. Le 2 septembre, le capitaine sort de la cité, couché sur une litière de drap noir, portée sur les épaules de ses hallebardiers et escortée par sa cavalerie. Sa famille le suit, sa mère, la Vanozza, est au milieu des rangs avec Joffre, le prince de Squillace, son frère; autour de la litière, pour lui faire honneur, chevauchent les ambassadeurs d'Espagne, de France, et le représentant de l'empereur. Rome vient d'échapper à un immense danger : si César n'eût été qu'un aventurier vulgaire, il n'aurait pas résisté à l'envie de régner une heure sur la ville éternelle, qui n'avait plus de pontife, et de s'asseoir à la fois sur le trône de César et sur le trône de Saint-Pierre. Qui peut dire que Borgia, dans le

délire de la fièvre qui l'agitait, n'a pas roulé dans son cerveau cette pensée terrible? Cependant il part; il va jusqu'à Népi sur les épaules de ses archers, de là, il intrigue avec le collège; mais ses menées seront vaines; la France, l'empire et l'Espagne ont leur candidat. Les Espagnols, qui ont assez de force pour s'opposer à l'élection d'un ennemi, n'en ont pas assez pour faire un pontife. Borgia a compris la situation; il s'entend avec l'évêque de Chiusi, qui va devenir l'âme de l'intrigue et susciter une candidature de transition : celle de Piccolomini. Le vieillard a un pied dans la tombe, mais il ceindra la tiare parce qu'il s'engage à confirmer le Valentinois dans ses charges et dignités. Le conclave, ouvert le 16 septembre, est clos le 22; dès le lendemain de son élection, Pie III donne des gages. Bonafede reçoit sa récompense et est nommé gouverneur de Rome: le 23, l'ambassadeur de Venise, venu à l'audience, s'entend reprocher par le pontife l'attitude de la république à l'égard des Romagnes qu'elle convoite; et quand le cardinal Della Rovère, de son côté, tente de faire rendre Sinigaglia à son neveu, ou quand Riario demande la réintégration des Sforza à Imola et à Forli, où César règne, le nouveau pontife défend énergiquement les droits du Valentinois. Il envoie même un légat à Pérouse pour dissiper la ligue qui se forme entre les ennemis du duc et expédie des commissaires dans les Romagnes pour prescrire à tous l'obéissance. Rien n'est perdu pour César, puisque Pie III est son allié; il va employer la ruse, et, par l'organe des cardinaux espagnols, demander le droit de rentrer dans Rome. Pour arriver à leur but, ceux-ci le représentent comme misérable, ruiné par la maladie et près de sa fin; et, en effet, la fièvre le mine. L'ambassadeur de Ferrare (car Este aussi le trahit : qu'est-ce que Lucrèce Borgia sans l'appui d'Alexandre?) proteste auprès du pontife contre l'idée du retour de César. Le vieillard qui porte la tiare est attendri : « Je n'aurais jamais cru, dit-il à l'ambassadeur, que j'en arriverais à sentir de la commisération pour un tel homme, et cependant ma pitié est profonde. Les cardinaux espagnols intercèdent pour lui : ils me disent qu'il n'a plus de chances de recouvrer la santé et qu'il désire venir mourir à Rome. Je lui accorde l'autorisation qu'il demande. » César rentre, en effet, le 3 octobre avec 150 chevaux et 500 fantassins; il avait dû envoyer une partie de ses troupes à Louis XII avec La Mirandole et Trivulzio, et, au cours des événemens, son armée commençait à se débander. Les cardinaux Sforza, Rohan, San-Severino et d'Albret rentraient avec lui; il fut habiter le palais de Saint-Clément, encore malade, livide, obligé de se faire porter sur les épaules de ses gardes.

Après vingt-neuf jours d'absence employés à intriguer et à envoyer ses fidèles réconforter ses capitaines qui tiennent les villes

des Romagnes ou punir les rebelles, le voilà de nouveau sur la scène ; il renaît à l'espérance. Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, qui l'observe attentivement, — car la république convoite Rimini et les Salines, — vient lui rendre hommage et écrit au sénat : « Le duc n'est pas aussi mal qu'on le croit; il parle avec arrogance et dit que bientôt il rentrera en possession de tous ses états. » César, en effet, croyait avoir vaincu la destinée et paré le coup ; les nouvelles des Romagnes étaient bonnes ; les villes restaient paisibles et celles qui se levaient étaient domptées ; Cesena, sa capitale, lui envoyait même des ambassadeurs qu'il recevait en roi, les renvoyant chargés de présens. En somme, on lui revenait de toute part; c'est à ce point que son cruel ennemi, Julio Orsini, fit un accord avec lui, et que Pie III, remettant les choses juste au point où elles étaient au moment de la mort d'Alexandre, lui accordait de partir pour sa quatrième campagne. Le pontife expédia même un bref aux Florentins pour leur demander passage pour l'armée de César, « qu'il aimait tendrement, paternellement, dit le bref, à cause de ses qualités rares et supérieures. » Au fond, malgré les apparences, sauf le pape et ses peuples des Romagnes, tout le monde le trahissait ; on s'était réjoui de sa chute et on craignait sa résurrection. Les Florentins répondaient en amis, mais sous main ils ordonnaient à Machiavel de se rendre à Rome avant le départ du duc et de l'arrêter à tout prix. Les barons romains avaient bien signé un accord avec lui, mais ils étaient décidés à ne pas l'observer ; quant aux Vénitiens, s'ils avaient cessé leurs tentatives sur Rimini et Cesena : c'est qu'ils avaient compris que les peuples des Romagnes ne voulaient pas de leur joug. En attendant, embusqués à Ravenne, ils encourageaient deux des ennemis de César, Bartolomeo Alviano et Baglioni de Pérouse, et ceux-ci, d'accord avec l'ambassadeur d'Espagne et les Orsini, formaient une armée solide pour l'attaquer, le bloquer dans Rome et s'emparer de sa personne. Dix jours après sa rentrée dans la ville, ses ennemis signaient le traité offensif et défensif, où il était nettement stipulé qu'on poursuivrait le duc des Romagnes « jusqu'à la mort. » L'Espagne était entrée dans la ligue ; Gonzalve de Cordoue, qui la représentait à Naples, promulgua un édit défendant aux capitaines de Castille de servir sous la bannière de César, et leur enjoignit de se rallier à lui pour arrêter Louis XII dans sa marche sur Naples. C'était un coup porté aux bandes du Valentinois ; Ugo de Moncade, avec la fleur de ses braves, allait l'abandonner. Borgia fut beau joueur : il souhaita la victoire aux transfuges qui allaient rejoindre son ennemi et combattre pour le roi. Cependant, le traité fait entre l'Espagne, Alviano, Baglioni et Orsini s'exécutait ; chaque jour, par bandes détachées, des hommes d'armes entraient dans Rome ; autour du palais de Saint-Clément, où logeait

le Valentinois, s'élevaient déjà des rumeurs; on s'apprêtait à l'attaquer jusque dans le Vatican. Toutes les portes de Rome étaient gardées à l'extérieur, il ne pouvait plus s'échapper; s'il essayait de fuir du côté de la mer, par Ostie, Mottino, l'ancien capitaine des galères d'Alexandre VI, se chargeait de le livrer à la ligue. Douze jours à peine s'étaient écoulés depuis le moment où César était rentré à Rome plein d'espérance; comprenant l'imminence du danger, il tenta d'en sortir par la porte Viridaria, dont il avait soudoyé les gardes, et il s'avançait déjà quand deux de ses compagnies tournèrent bride et le trahirent. Les Espagnols partis, ses troupes s'égrenaient; il ne lui restait plus que 70 chevau-légers, et Orsini, bien accompagné, coupait la route. Il fallut rentrer à toute bride et s'enfermer dans le Vatican; on allait l'y assiéger. L'Alviano, capitaine de la ligue, le cherchait, criant : « Mort ou vif! » Fabio Orsini et Renzo de Ceri s'étaient chargés de donner l'assaut au « Borgo, » que César avait fortifié. On le prit ainsi entre deux feux; en incendiant la porte Torrione, il était facile de pénétrer dans le Vatican. Le Valentinois était à deux doigts de sa perte; les cardinaux Borgia, de Salerne, d'Arborea et de Sorrente, le firent alors passer par le souterrain qui, de Saint-Pierre, conduit dans le môle d'Adrien; ses deux fils naturels et les petits ducs de Nepi et de Sermoneta le suivirent. Cette fois, César était traqué comme une bête fauve; on mit son palais du Borgo à sac et on détruisit tout ce qu'il possédait, sauf les objets précieux ramassés à la hâte et envoyés à Ferrare sous le couvert du cardinal d'Este. Les Orsini, voyant que Pie III le protégeait encore et le cachait à leurs coups, changèrent de tactique, et, renonçant à employer la force, intentèrent à leur ennemi une action judiciaire comme spoliateur des biens des barons, demandant qu'il fût gardé à vue dans le château Saint-Ange jusqu'à ce que l'arrêt fût rendu. L'appui du pontife, joint aux démarches des cardinaux espagnols, pouvait encore le sauver; il aurait fui la nuit, déguisé en moine, afin de rejoindre Micheletto à Rocca Soriana, et, une fois là, rappelant Baldassare da Spicione et Taddeo della Volpe, ses capitaines, il se serait jeté dans les Romagnes. Tel était son plan; mais, nouveau coup du sort, le 18 octobre, cinq jours après qu'il était entré dans le môle d'Adrien, Pie III mourait subitement après vingt-sept jours de pontificat.

On peut croire que César est terrassé; mais Machiavel, qui a quitté Florence en toute hâte pour venir à Rome, le voit, le 26 octobre, dans sa prison, et écrit le jour même aux dix de Florence : « Le duc est enfermé dans le château; il espère plus que jamais faire de grandes choses, en supposant qu'il fasse un pape à son gré et au gré de ses amis. » En effet, c'était une nouvelle partie à jouer;

le conclave allait encore se réunir, il fallait tenter de nouveau la fortune et déployer toutes ses ressources pour assurer l'élection du cardinal de Rohan, le candidat français. Aragon, qui veillait, fit échouer ces prétentions; il fallut se rejeter sur Della Rovère; sans doute, ce cardinal avait été l'ennemi des Borgia, mais depuis il semblait s'être rallié; et, du moins, il avait la réputation de garder la foi jurée. César, en échange de certaines garanties, lui donna les voix dont il disposait, et Della Rovère fut élu le 1er novembre sous le nom de Jules II. L'appui que César venait de prêter au nouveau pontife était une faute dont il allait bientôt se repentir; néanmoins, il envoya un de ses gentilshommes auprès de lui, et ses félicitations furent les bienvenues. Bientôt même, César s'enhardit jusqu'à porter ses hommages au Vatican et franchit les portes du château Saint-Ange, entouré d'un état-major de quarante gentilshommes et capitaines. Pendant dix jours, on le vit parmi les familiers du pape, qui semblait l'écouter avec satisfaction. Un soir, il reçut une mauvaise nouvelle; ses villes des Romagnes étaient réoccupées une à une par les anciens seigneurs; de tout son nouveau duché, Forli, Imola, et les forteresses où il avait jeté d'audacieux compagnons, lui restaient seules fidèles. Il osa demander un laisser-passer pour aller châtier les rebelles; Jules II, influencé par les ennemis de César, et pénétrant peut-être déjà son dessein de garder les territoires en dehors de toute suzeraineté du saint-siège, se retourna soudain contre lui. Il dissimula cependant, accueillit favorablement sa demande et alla même jusqu'à lui assurer un libre passage chez les Florentins. Sous main, il le jouait : et faisant allusion au traité régulier qu'il avait signé avec lui pour obtenir les voix des cardinaux espagnols, on l'entendit dire à Machiavel et à Giustiniani, l'ambassadeur de la sérénissime république : « Le duc n'aura pas un créneau de mes forteresses. Je ne suis obligé envers lui qu'à la vie sauve et à la libre jouissance de ses biens, mais en le favorisant auprès des Florentins, j'agis de façon à conserver la Romagne à l'église. » Jules II, en réalité, voulait encore se servir du capitaine, quitte à le jouer plus tard. Cependant, le laisser-passer n'arrivait pas; et on devine sans peine que Machiavel se chargeait d'en retarder la délivrance. César alla droit au secrétaire florentin et joua franc jeu; il se déclara résolu à passer par Ostie, à aborder à Livourne ou à Gênes avec cinq galères de la flotte pontificale : « Si je n'ai pas le libre passage, dit-il à l'envoyé, je signe un traité avec les Vénitiens et même avec le diable : je ramasse tout mon argent, j'assemble tous mes amis, je joue mes dernières ressources, et, une fois à Pise, j'emploie tout ce qui me reste de forces à faire du mal aux Florentins. » Machiavel essaya de le tromper encore; il savait

que tout le monde était contre lui et le temps était son allié. Dès que César sut que les galères étaient prêtes, il sortit de Rome, afin de s'embarquer; mais le pape, mettant les jours à profit, avait organisé contre lui la défense des Romagnes, expédié par toutes les villes des brefs par lesquels il déclarait qu'il ne reconnaissait pas l'autorité du duc comme suzerain de l'église, et exhortait les peuples à secouer ce joug et à rentrer sous la bannière du saint-siège, qui, sous son règne, ne les abandonnerait plus. Le 21, on apprit au Vatican que les Vénitiens, profitant de l'occasion, attaquaient Faenza; Jules II, qui redoutait Venise plus encore que César, fit partir Soderini et le cardinal Ramolino pour retenir Borgia à Ostie et lui arracher l'ordre de livrer les forteresses, promettant de lui donner en échange les moyens de réoccuper tout le territoire, pourvu qu'il se considérât comme le mandataire du saint-siège. César refusa; Jules II ordonna alors au capitaine des galères de le retenir prisonnier. Pendant ce temps-là, on faisait couper les jarrets des chevaux de son escadron et pour achever cette ruine et trancher dans le vif, un bref, rendu public, instituait Giovanni Sacchi, évêque de Raguse, gouverneur des Romagnes et de Bologne à la place du Valentinois, enjoignant en outre à toutes les anciennes seigneuries d'arborer le drapeau pontifical. La rupture était complète; devant des décisions aussi fermes, César résistait cependant encore, parce que, malgré l'attitude énergique du pape, les nouvelles qui lui parvenaient des Romagnes étaient rassurantes; Imola, sans doute, venait de se révolter contre son autorité, mais presque partout les forteresses tenaient énergiquement, et Ottaviano Sforza, ayant tenté de rentrer, avait été jeté du haut des murailles avec un poignard dans le cœur.

C'est cette fidélité de ses chefs qui causa le perte de César. Jules II le fit prendre à Ostie, au moment où il allait monter sur ses galères; il ordonna de la ramener au Vatican, où cette fois il eut pour prison les appartemens du trésorier, Francesco Alidosio. Le cardinal de Rohan vint le voir et lui témoigna de l'intérêt. Jules II, à la fois ferme et souple, essaya, par des promesses et par son accent simple et cordial, de lui arracher les clefs des forteresses. Il résistait encore, mais chaque jour amenait un nouveau désastre; Michelotto, son bravo, Carlo Baglioni et Taddeo Della Volpe, ses capitaines fidèles, pris entre les Florentins, Venise, et les alliés du saint-siège, furent faits prisonniers. Ce fut un coup terrible. César eut un moment de faiblesse et proposa une transaction: il donnerait l'ordre à ses officiers d'ouvrir les portes des forteresses de Forli et d'Imola, mais, en échange, il se retirerait de Rome avec ce qui lui restait de troupes. Cette fois, à côté de la signature du pape, il exigea celle

du cardinal de Rohan. Jules II le prit de haut et refusa. Borgia en appela alors à Hercule d'Este, qui l'abandonna. Heure par heure, la situation empirait. Le pontife organisait son armée pour résister aux Vénitiens et venait d'appeler Guidobaldo, duc d'Urbin, pour remplacer César, comme capitaine général des troupes du saint-siège. Quoique Borgia eût enlevé au duc d'Urbin son duché et fait transporter à Cesena toutes les richesses amoncelées par Frédéric de Montefeltre dans le beau palais de la ville, il osa demander une entrevue au nouveau capitaine; et c'est à Guidobaldo lui-même qu'il remit les lettres par lesquelles il autorisait ses propres officiers à l'abandonner dans cette cruelle épreuve. Comme témoignage de sa sincérité, Pier d'Oviedo, gentilhomme du Valentinois, servirait d'otage, tandis que Carlo da Moncalieri représenterait le saint-siège. Oviedo partit pour Cesena; il entra seul dans la forteresse, muni des lettres de César, et les autres envoyés du Vatican restèrent au pied du rempart. Pier Remirès, qui commandait, lut les pouvoirs, mais à peine en eut-il compris la teneur, il ordonna de poignarder le gentilhomme qui avait osé se charger d'un tel message. Pour comble à un tel forfait, il fit pendre le cadavre et cria du haut du rempart : « Je ne rendrai la forteresse que quand le duc sera libre. c'est ainsi que je punis les traîtres. » A cette nouvelle, Jules II ne put se contenir, mais comme le traité passé avec César au moment du conclave l'enchaînait, il se résolut à accélérer l'action judiciaire intentée par les Orsini, afin de pouvoir légalement ruiner le Valentinois, le perdre et, s'il était condamné, l'exécuter. La mère de César, la Vanozza, était restée dans Rome avec les deux enfans naturels de son fils; elle s'enfuit à Naples pour supplier le marquis de Mantoue, Gonzague, qui était leur parrain. César résistait toujours; au milieu du mois de décembre, Machiavel, qui ne le perdait pas de vue, fut le visiter encore une fois. Il le trouva armé de patience, comme un homme qui a envisagé la mort. Il habitait toujours les appartemens du trésorier et conservait son élégance et son faste habituels; ses secrétaires et ses gentilshommes lui étaient restés fidèles; Giovanni Vera entre autres, son ancien précepteur de Pise, qui avait pour lui une vive affection, ne le quittait pas. Machiavel le vit, couché sur son lit et regardant jouer aux échecs; de temps en temps, on annonçait quelque cardinal espagnol qui bravait le saint-siège pour venir le saluer; le Valentinois se levait, parlait parfois avec une rage froide et concentrée, et raillait ces puissans qui avaient peur d'un homme enchaîné, malade, qui grelottait la fièvre « et dont personne, disait-il, n'aurait garanti la vie pour une heure. » Cependant, dans une dépêche postérieure, le secrétaire florentin, qui l'a revu, ne peut s'empêcher de reconnaître que

César, peu à peu, « branle au manche (1). » Encore quelques jours et, gardé à vue dans le Vatican, le prisonnier aurait certainement disparu, mais un événement inattendu, en rendant un peu de force au parti des cardinaux espagnols, sauva encore le prisonnier. Gonzalve de Cordoue, le 31 décembre, était vainqueur des Français au Garigliano, et cette victoire assurait le pouvoir d'Aragon sur le royaume de Naples. C'était un redoublement d'influence au collège en faveur des Espagnols, qui devaient tout aux Borgia. Don Diego de Mendoza, ambassadeur des rois catholiques, profita habilement de ce retour de fortune et se joignit aux cardinaux, proposant sa médiation sur cette base : César rendrait les forteresses et, s'embarquant à Ostie, partirait pour la France, où il retrouverait ses parens, les d'Albret et ses protecteurs de la cour. Soit ruse de la part du duc des Romagnes, soit impuissance réelle de César sur ses capitaines, ceux-ci, cette fois encore, ne voulurent pas obéir aux ordres de leur chef. Cependant, le 14 février, Jules II rendit la liberté à son prisonnier ; il se montra même plein de courtoisie à son égard et renouvela ses promesses. Mottino, le capitaine des galères d'Ostia, reçut la mission de l'accompagner jusque dans un port français, et le cardinal Santa Croce, qui s'était porté garant, quitta Rome avec lui, chargé de s'assurer de son départ. Le 26 février, le capitaine allait lever l'ancre quand on apprit à Ostie que les places fortes étaient aux pontificaux ; le cardinal Santa-Croce, en face de cette satisfaction donnée au saint-siège, mit en liberté son otage, se bornant seulement à lui faire signer un engagement de ne jamais prendre les armes contre le pontife. Cette fois encore, le Valentinois semblait avoir vaincu la destinée.

V.

Au moment de quitter le sol de l'Italie, Borgia, libre désormais, sentit qu'il renonçait à toute espérance de domination ; quelque temps auparavant, il avait eu la précaution d'envoyer les cardinaux Ramolino et Borgia à Gonzalve de Cordoue afin de lui demander un sauf-conduit au nom du roi catholique ; il l'avait obtenu. Fort de la foi jurée, au lieu de faire voile pour la France, il monta à cheval avec deux de ses compagnons et se dirigea sur Naples, où l'attendaient tous ceux qui ne désespéraient pas encore de sa fortune. Le 28 avril (1504), il se présenta à Gonzalve, entouré d'un certain nombre de gentilshommes qu'il avait ralliés. L'illustre capitaine le

(1) Autre dépêche aux Dix : « *Poco a poco sdrucciola nell' avello.* Il s'achemine à sa fin. »

reçut en soldat; il devint pendant quelque temps son familier, vécut librement dans la ville, déployant un certain train et montrant une parfaite aisance. Il venait souvent au Castello-Nuovo s'asseoir à la table du vainqueur du Garigliano, exposant chaque fois ses plans, ses idées militaires, pesant les chances de réussite qu'offrait la politique du moment. Gonzalve fut séduit; il lui conseilla de rallier ses capitaines, l'autorisa à organiser des milices et convint même de fournir les galères pour inquiéter les Florentins et aller au secours de Pise. César formerait des escadrons, préparerait son artillerie et rallierait ses compagnons d'armes. Le capitaine se sentait dans son élément, Pise venait de lui envoyer un ambassadeur, il renaissait à l'espérance. Appuyé sur l'Espagne, il allait faire encore de grandes choses et se venger des Florentins. Le 25 mai, tout semblait résolu, les milices étaient prêtes, les rendez-vous donnés aux divers officiers, César allait partir; on avait même, dans la journée, chargé les derniers canons à bord des galères : il vint le soir à Castel-Nuovo prendre congé de Gonzalve; celui-ci l'embrassa et lui souhaita bonne chance; mais, au moment où il allait franchir la poterne, Nugnio Campeo, le commandant du fort, lui demanda son épée : « Au nom du roi de Castille! »

C'était l'œuvre de Jules II; en face des nouvelles manœuvres du Valentinois, il avait envoyé un ambassadeur en Espagne pour se plaindre de l'attitude du royaume à son égard, dénoncer les préparatifs de Gonzalve et la protection accordée au fils de Borgia; sans doute il avait garanti la vie de César, mais, de son côté, le Valentinois n'exécutait point ses engagemens, et les forteresses tenaient toujours. Le pontife dénonçait donc ces nouvelles intrigues: de Naples, César devait aller à Pise avec les galères d'Espagne; et, par la Garfagnagna, il entrerait dans les Romagnes et mettrait le feu à l'Italie. D'ailleurs, il fallait s'attendre à le voir bientôt trahir l'Espagne comme il avait trahi le saint-siège : le roi catholique prévenu, c'était à lui d'aviser. La réponse aux doléances de Jules II ne s'était point fait attendre; pourtant, Gonzalve, au nom du roi d'Espagne, avait signé un sauf-conduit que César avait fait passer à son fidèle capitaine Baldassare da Scipione; Prosper Colonna s'empara de ce dernier et annula le gage. Ce n'était pas assez; il s'agissait désormais d'obtenir du prisonnier la reddition définitive des forteresses. Trois longs mois s'écoulèrent en entrevues, en ruses, en menaces et en intrigues, avant qu'on pût arracher au Valentinois l'ordre formel de livrer les places; il ne céda qu'en échange d'une nouvelle promesse de liberté; et c'est alors que, donnant à Gonzalve de Mirafonte, qui avait juré de mourir dans la Rocca de Forli, l'ordre impérieux d'en ouvrir les portes, il ajouta : « Décidément la for-

tune est déchaînée avec trop de violence contre moi. » Dix jours après, on apprit à Naples que les capitaines des Romagnes étaient sortis des forts, à cheval, bannière au vent, suivis de leurs officiers, au cri de : « Duca!.. Duca!.. »

Le soir du même jour, au moment où César se croyait libre puisqu'il avait accompli sa promesse, on s'empara de sa personne, et, porté de force à bord d'une galère, quelques heures après il faisait voile pour l'Espagne, accompagné d'un seul écuyer, et gardé à vue par son ennemi le plus cruel, Prospero Colonna, chargé d'escorter le prisonnier, que les galères du roi de France auraient pu tenter d'enlever.

Laudabilis perfidia, dit l'historien de Thou ; ce ne fut pas l'avis de Louis XII, qui comptait encore sur César pour agir en Lombardie. « La parole du roi d'Espagne vaut la foi carthaginoise, » dit le souverain en apprenant l'enlèvement du Valentinois. « Le monde applaudit, écrit Gregorovius, mais la mémoire de Gonzalve a gardé cette tache. Lui aussi sentit le remords, car il fut trahi par un roi. » On dit que le grand capitaine, près de sa fin, s'accusa publiquement d'avoir manqué deux fois à sa parole, envers le roi Ferdinand et envers le Valentinois. Edoardo Alvisi, l'historien de la conquête des Romagnes, raconte que Baldassare da Scipione, le capitaine entre les mains duquel on avait annulé le sauf-conduit, fit publier un défi dans toute la chrétienté « à quiconque de la nation espagnole oserait dire : Le duc Valentino n'a pas été livré malgré le sauf-conduit du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, au mépris de la foi jurée et à la honte de leur couronne royale. »

César était monté sur la galère le 20 août; le même jour, pour preuve de l'entente entre Jules II et les rois catholiques, partait de Rome, à l'adresse du sénat de Venise, la dépêche suivante, signée de Giustiniani, ambassadeur de la Sérénissime auprès du saint-siège : « *Ultimo*, Sa Sainteté m'a dit, ce que j'avais d'ailleurs recueilli d'autre part : que le Valentinois vient d'être envoyé en Espagne, bien gardé, accompagné d'un seul page. Le pape ajoute qu'il a eu en mains des lettres personnelles du roi d'Espagne au sujet de cette résolution, lettres contenant l'ordre de l'envoyer strictement gardé. »

César ne devait jamais revoir l'Italie; il n'avait pas atteint sa vingt-huitième année, et sa carrière politique et militaire avait duré quatre ans à peine. A son arrivée en Espagne, on l'enferma à Chinchilla, dans le royaume de Valence ; le lieu paraissant peu sûr, il eut pour nouvelle prison le chateau-fort de la Mota, à Medina del Campo. Pendant ce temps, à Rome, les Orsini poursuivaient la cause judiciaire qu'ils lui avaient intentée afin d'obtenir un arrêt. « Les

lettres d'Espagne, dit l'ambassadeur de Venise au sénat (13 octobre 1504) racontent avec quelle rigueur on tient enfermé le Valentinois. Ici on instruit son procès pour le meurtre du duc de Gandia et celui de son beau-frère, avec la pensée de lui infliger la mort. » Jamais le silence ne se fit entièrement sur le prisonnier; on le regrettait dans les Romagnes, où, à chaque instant, on s'attendait à le voir reparaître. Jules II déployait une extrême rigueur; il tentait de terrifier ses partisans et de décourager ses anciens sujets. A Pesaro, Giovanni Sforza, l'ancien mari de Lucrèce, avait repris possession de sa seigneurie et se vengeait de tous ceux qui s'étaient ralliés au Valentinois. Michelotto, le capitaine des gardes, était gardé à vue dans les prisons du Vatican. Le pontife voulait se servir de lui pour perdre César aux yeux de ses propres partisans, et faire trahir le secret de ses crimes par celui qui en avait été le complice et l'exécuteur. Soudain, le 13 janvier 1505, du nord au sud de l'Italie, on parla de la mise en liberté du prisonnier. Le bruit partait de Rome où les cardinaux espagnols entretenaient l'agitation au profit du fils d'Alexandre. « Ici, écrit Giustiniani au sénat de Venise, on dit publiquement que le roi d'Espagne a libéré le Valentinois; il lui a envoyé une escorte honorable en lui faisant dire qu'il ne se bornera pas à le tirer de prison, mais qu'il prétend se servir de son bras pour les affaires d'Italie. Tous ceux qui lui sont restés attachés sont pleins d'allégresse. » A la même date, l'envoyé florentin donnait la même nouvelle aux « dix de la Balia; » mais, le 11 février suivant, le Vénitien démentait sa dépêche précédente : « Le dit Valentinois est tenu plus étroitement que jamais, car on a découvert qu'il avait tenté de fuir. Ses partisans ici sont outrés. » Il y avait cependant quelque chose de vrai dans la rumeur qui avait failli soulever les Romagnes et terrifié le Vatican. Dans les premiers mois de l'année 1506, Ferdinand le Catholique avait effectivement jeté les yeux sur César pour lui confier des troupes et l'envoyer en Italie afin de s'emparer de Gonzalve de Cordoue, qu'il regardait désormais comme un traître. Quelle revanche pour César! Le roi d'Espagne demanda même alors à son gendre, le régent Philippe le Beau, de lui envoyer le prisonnier; celui-ci n'obéit point. Philippe, fils de l'empereur Maximilien, avait des prétentions personnelles à la couronne de Castille, et lui aussi comptait sur l'épée du Valentinois. De sorte que cet homme désarmé, battu par le sort, derrière les murs d'un cachot, était encore regardé comme une force par les deux partis qui allaient se disputer l'héritage d'Isabelle la Catholique. L'année 1506 fut une année troublée pour l'Espagne; parmi les princes feudataires de la couronne, les uns tenaient pour Philippe, les autres pour Ferdinand; César, en habile conspirateur,

profita de ces dissentimens pour nouer des relations et mettre son beau-frère le roi de Navarre dans ses intérêts. Le 25 octobre 1506, ayant jeté une corde sur un gouffre qu'on croyait infranchissable, il s'évadait de la Mota (1) « par grand miracle, » trouvait des chevaux et des cavaliers navarrais prêts à l'escorter, et, sans débrider, se réfugiait sur les terres du comte de Benavente. En réalité, le chevalier de Ségovie, Gabriel de Japia, lieutenant de l'adelantado de Grenade, don Diégo de Cardenas, qui était chargé de le garder, avait fermé les yeux sur sa fuite; il allait d'ailleurs subir un procès et payer chèrement sa complicité. Du mois d'octobre au mois de décembre, le fugitif vécut sous la protection des Benavente, attendant l'heure où les partisans de l'empereur Maximilien (qui, à la mort de Philippe le Beau, survenue subitement, avait hérité des prétentions de son fils à la couronne d'Espagne) lui donneraient les moyens d'agir. Rien ne se décidait; César tour à tour eut recours à Louis XII, à sa sœur Lucrèce, à Gonzague et à l'empereur; abandonné de tous, mais soutenu par les nouvelles qui lui parvenaient des Romagnes, il résolut de se retirer à Pampelune auprès de son beau-frère de Navarre.

Le 3 décembre 1506, César arrivait à Pampelune; le 7, il expédiait son secrétaire Federigo au marquis de Gonzague avec mission de lui dire de vive voix les péripéties de sa fuite, ainsi que ses projets et ses espérances : « Votre Excellence saura qu'après tant de revers, il a plu à notre Seigneur Dieu de me rendre libre et de me laisser m'évader de ma prison dans les circonstances que vous dira Federigo, mon secrétaire, porteur de la présente. Plaise à Dieu, dans sa clémence infinie, que ce soit pour son plus glorieux service ! Pour le moment, je me trouve à Pampelune, auprès de Leurs Majetés le roi et la reine de Navarre. J'y suis arrivé le 3 décembre. » De Bologne, où la nouvelle de sa fuite parvint à Gonzague, elle se répandit bientôt dans toute l'Italie, et chacun se dit que le Valentinois allait de nouveau jeter son épée dans la balance. L'effervescence fut telle dans les Romagnes, que Jules II fut contraint de prendre des me-

(1) Comme Brantôme, en son temps, visitait le donjon, le gardien, en lui montrant l'étroite lucarne par laquelle César avait dû passer pour s'enfuir, lui dit : *Por aqui César Borja se salvo, por gran milagro.* On a à ce sujet une dépêche de Hiéronimo Vianello, l'ambassadeur de Venise en Espagne, datée de Burgos, 1er novembre 1506, et une autre du 17 du même mois. On n'a jamais donné de détails sur cette fuite; au dire de Vianello, l'entente avec le roi de Navarre était complète, et César avait mis des gardiens dans le complot. L'un d'eux lui montra la route et passa le premier : la corde était trop courte, le pauvre diable, en se laissant tomber, se démit un membre et resta sur place. César, passant à son tour, eut plus de bonheur, il sauta sur le cheval préparé et gagna le large. Le gardien blessé fut ramassé sur place, interrogé et écartelé.

sures et de renforcer toutes les garnisons. Mais l'alerte fut courte; le 12 mars 1507, comme il conduisait les troupes de Navarre devant le château-fort de Viana, où il voulait contraindre à s'enfermer le comte de Lerins, Loys de Beamonte, sujet rebelle à son roi, César, qui se croyait suivi de son escorte, emporté par son courage, tomba dans une embuscade, percé de vingt-deux blessures.

Les Navarrais le dépouillèrent et le laissèrent nu sur le champ de bataille, au lieu appelé Mendavia. A la vue de la riche armure que les siens lui rapportaient, le comte de Lerins comprit que le mort était un capitaine de marque, et comme on venait d'amener un écuyer du parti ennemi qu'on avait trouvé, éploré, errant sur le champ de bataille, il lui montra les dépouilles en lui demandant à qui elles appartenaient. Le matin même, celui qu'on interrogeait, avait revêtu de ces mêmes armes son illustre maître et seigneur, César Borgia de France, duc des Romagnes. Beamonte, qui savait de quelle fureur César était animé contre les Espagnols depuis que Gonzalve l'avait trahi, aurait voulu le prendre vivant pour le livrer au roi catholique; il réprimanda vivement don Pedro de Allo et Garcés de Agreda, qui se vantaient d'avoir porté les premiers coups au vaillant capitaine. Mais il fallait partir, car Jean de Navarre approchait; Beamonte s'enfuit, laissant en liberté le pauvre écuyer Grasica, qui revint sur ses pas, explora tout le ravin près de Mendavia et découvrit bientôt le corps de César, entièrement nu, et qu'un soldat avait recouvert d'une pierre. L'écuyer se lamentait près du cadavre quand il entendit le pas de l'escorte de Jean de Navarre. Le roi mit pied à terre et, reconnaissant son beau-frère, s'agenouilla devant lui; on jeta un manteau sur le mort, et il fut porté à l'église la plus proche, dans la paroisse qui donnait alors son nom au château-fort de Viana, à Santa Maria de Viana, où on ensevelit les restes du Valentinois à droite du maître-autel. Plus tard, on grava sur la pierre cette pompeuse épitaphe :

« Ci-gît, sous ce peu de terre, celui qui portait la terreur dans le monde et faisait à son gré la paix ou la guerre. — Passant qui cours le monde à la recherche des merveilles, si tu comprends ce qui est digne d'étonnement, tu n'as pas besoin d'aller plus loin; arrête-toi. »

Un mois après avoir rendu les derniers honneurs à son maître, le fidèle Grasica arrivait à Ferrare, chargé d'annoncer à Lucrèce Borgia la mort de son frère. La duchesse, malade et enceinte, ne vit point l'envoyé; ceux qui l'entouraient lui cachèrent la mauvaise nouvelle; on se borna à lui dire que César avait été blessé dans une rencontre. Lucrèce donna les signes d'une vive douleur, et, en

apprenant le trépas, elle se retira dans un couvent, où elle resta deux jours en prière. Alphonse d'Este était absent; ce fut le cardinal d'Este qui accueillit le messager et entendit le récit des derniers instans du Valentinois. Il appela Magnanini, le secrétaire privé, afin qu'il assistât à l'entretien et pût notifier l'événement au duc de Ferrare, qui tenait alors la campagne. Ce document, signé : « Hieronimus Magnaninus, » est daté de Ferrare, 12 avril 1507 ; on le conserve aux archives d'état de Modène. Il est conforme, dans ses lignes générales, au passage des *Chroniques de Navarre* d'Esteban de Garibay, qui écrivait au moment où quelques-uns de ceux qui avaient vu tomber César vivaient encore (1).

VI.

Dans la vie tumultueuse de César, si adonné aux femmes, il en manquera toujours une, la sienne propre, la duchesse de Valentinois, Charlotte d'Albret, sœur du roi Jean de Navarre, celle qu'il aurait dû aimer. Mais, là encore, il est impitoyable et conséquent avec son ambition : il avait reçu des mains du roi de France, le 12 mai 1499, à Chinon, « la plus belle fille de France; » il lui donna son nom, lui laissa un enfant de sa race, et, presque au sortir de l'autel, l'abandonna pour courir à ses dramatiques destinées ; il ne la revit jamais. Louis XII, pour servir ses projets contre l'Italie et s'assurer l'alliance du Vatican, l'avait choisie, à l'âge de dix-sept ans, parmi les filles d'honneur d'Anne de Bretagne. Une lettre de France, apportée par un courrier spécial au pape Alexandre VI, le 23 mai, lettre dont le maître des cérémonies Burkhardt semble avoir eu la confidence, racontait sans pudeur au pontife le secret de la première nuit de ces noces en faisant l'éloge des charmes de l'épousée. D'autre part, en lisant dans les Mémoires de Robert de La Mark, seigneur de Fleurange, les indiscrétions des dames d'honneur de la duchesse, on se rappelle involontairement que la scène du mariage se passait au pays de Rabelais. Quoi qu'il en soit, la mariée était illustre, elle était belle, vertueuse; elle fut le modèle des épouses. Les noces consommées, César était parti pour la Lombardie, laissant sa femme enceinte : elle se retira à Issoudun, où, en 1504, elle apprit l'exil du Valentinois. Zurita affirme qu'en 1507 la duchesse avait rejoint César en Navarre et se trouvait avec sa

(1) « Compendio historical de las cronicas y universal Historia de todos los regnos de España donde se describen las vidas de los reyes de Navarra y la succesion de los obispos de la santa Yglesia de Pamplona. » (Édition de Amberès, 1571. Esteban de Garibay.)

fille chez son père, au moment de sa mort ; mais M. Bonnaffé (1) a trouvé la preuve du contraire dans les archives de La Trémoille. C'est à La Motte-Feuilly, en Berry, entre La Châtre et Château-Meillant, dans le petit fief qu'elle venait d'acheter, que Charlotte reçut la triste nouvelle. Vouée depuis longtemps déjà aux pratiques pieuses, elle prit le deuil, pour ne plus le quitter, et se consacra à sa fille Louise, née aux premiers jours de 1500, et à ses relations de profonde amitié avec Jeanne de France, femme divorcée de Louis XII, devenue duchesse de Berry, qui résidait à Bourges, où elle avait fondé le couvent de l'Annonciade. Veuve à vingt-cinq ans d'un mari qu'elle n'avait vu qu'une heure, la duchesse de Valentinois mourut, le 11 mars 1514, à l'âge de trente-deux ans. Par son testament, elle instituait sa fille Loyse « sa seule et universelle héritière » et ordonnait qu'on la remît aux mains de Louise de Savoie, Madame d'Angoulême, mère du roi François Ier. Trois années après, le 17 avril 1517, la fille de César Borgia épousait Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars et prince de Talmont, qui devait tomber sur le champ de bataille de Pavie. Elle se remaria, à l'âge de trente ans, à Philippe de Bourbon-Busset, fils aîné de Pierre de Bourbon.

César avait laissé en Italie deux enfans naturels dont on n'a jamais nommé la mère ; Lucrèce les recueillit à Ferrare : l'aîné, Girolamo, n'a pas laissé de trace ; l'autre, Lucrezia, prit l'habit et mourut, en 1573, abbesse de San Bernardino.

Les trois dernières années de la vie de César, qui remplissent une page chez ses historiens les plus consciencieux, pourraient fournir un volume sous le titre : *César Borgia en Espagne* ; ce travail aurait l'intérêt de compléter le portrait resté inachevé. On montrerait les dernières convulsions du Valentinois, sa résistance persistante aux coups du sort, son énergie insurmontable, et ses manœuvres, jusqu'ici restées ignorées, derrière les murs du château-fort de Medina del Campo. Les documens existent : les pièces du procès fait par le roi catholique à son geôlier, Gabriel de Japia ; les interrogatoires des complices de sa fuite, le rapport sur son itinéraire de La Mota jusqu'à Santander ; la mission de son major-dome Requesens auprès de Louis XII, les lettres échangées entre le Valentinois et le roi Jean de Navarre ; enfin, le récit circonstancié de sa mort, et même le procès-verbal de l'exhumation de ses restes dans l'église de Viana, tout est encore inédit dans les dépôts d'archives de l'Espagne et de l'ancienne petite cour de Navarre. On prouverait ainsi que ces trois années, qui n'ont pas eu d'historien

(1) *Inventaire de la duchesse de Valentinois.* (Paris, Quantin, 1878.)

parce qu'on croyait qu'elles n'avaient pas d'histoire, furent tumultueuses encore et dignes du nom terrible de Borgia. Ce n'est pas aller trop loin que de dire, dès aujourd'hui, qu'on trouvera la main de César dans la vaste intrigue, ourdie par l'Allemagne, qui devait aboutir à donner à l'empire la souveraineté de Léon et de Castille.

C'est bien à Viana et non à Pampelune, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici, que sont encore aujourd'hui les restes de César; mais, depuis des siècles, ils n'occupent plus leur place dans l'église de Santa Maria, et le Valentinois n'a plus de tombeau. Par une fatalité singulière, un des successeurs de César à l'évêché de Pampelune, jugeant que c'était un opprobre pour le saint lieu de garder ses dépouilles, les fit enfouir sous le pavé de la rue, en face de la porte principale de Santa Maria. Il y a quelques années, on conservait encore dans la petite ville la targe du capitaine, ramassée sur le champ de bataille de Mendavia, et suspendue au-dessus de la sépulture. Elle portait la devise du Valentinois : *Aut Cæsar, aut nihil.*

L'effet produit par la nouvelle de la mort du fils d'Alexandre dans toute l'Italie fut hors de proportion avec l'événement : tous les intérêts coalisés lui étaient désormais contraires. César n'était plus à craindre, mais il mourait si jeune, que ses anciens sujets ne voulaient pas croire à son trépas; son nom devint légendaire, et sous le chaume, dans les Romagnes, on l'attendit longtemps : quand le peuple souffrait, il invoquait l'idée de son retour. Dans la même région, Sigismond Malatesta, tyran plus volontaire encore et souillé d'autant de crimes, avait été aussi regretté. C'est que tous deux savaient que la rigueur contre les grands et la douceur à l'égard des humbles est un lien entre les peuples et le souverain. En perdant César, on sentait que quelque chose de grand dans le crime et de puissant de par la force de la nature et l'intensité de la volonté, avait cessé d'exister, et on lui appliqua la devise des monts Acrocérauniens :

Feriunt summos fulmina montes...

Tandis que Sannazar le Napolitain décochait un dernier trait au cadavre de l'ennemi d'Aragon, le Bolonais Hiéronymus Cassius, envoyé trois fois auprès du Valentinois comme ambassadeur, comparait sa chute au coucher de l'astre roi :

Cesar Borgia che era della gente,
Per armi e per virtù tenuto un sole;
Mancar dovendo, andò dove andar sole
Phebo, verso la sera, al occidente.

CHARLES YRIARTE.

UN RÉCENT HISTORIEN

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

On ne saurait, sans imprudence, vouloir dès aujourd'hui porter un jugement décisif sur le grand ouvrage où M. Taine aura mis bientôt douze ou quinze ans de sa laborieuse existence. En effet, nous ne connaissons pas la conclusion de ces *Origines de la France contemporaine*, et nous l'oserions d'autant moins présumer, que peut-être M. Taine lui-même ignore-t-il encore ce qu'elle sera. Quand il faisait paraître son *Ancien Régime*, il ne se doutait pas qu'il dût être un jour si sévère à la révolution, puisque enfin, dans le dernier volume de sa *Révolution*, s'il n'a pas fait précisément l'apologie de l'ancien régime, il ne s'en faut de guère. Mais qui répondra bien, puisque sa *Révolution* a finalement déçu tant de lecteurs de son *Ancien Régime*, que son *Empire* ne prépare pas quelque déception du même genre à la plupart de ceux qui lui savent jusqu'ici tant de gré d'avoir écrit cette *Révolution?* — Ce n'est pas une logique ordinaire que celle de M. Taine, et, plus hardie que conséquente, elle s'est toujours réservé jusqu'au bout le secret de ses conclusions.

En attendant de le connaître, et à quelque résultat que doive aboutir M. Taine, les trois volumes qu'il nous a donnés sur la *Révolution* n'en forment pas moins, et à eux seuls, un tout. Sous la condition donc de n'y rien chercher d'ultérieur, si je puis ainsi dire, à la révolution même, il est sans doute permis de les étudier. C'est ce que je me propose de faire, en examinant pour cela, successive-

ment, la méthode de M. Taine, ce qu'il nous apprend de nouveau sur la révolution, et enfin ce qui manque à sa conception totale de ce grand événement.

I.

Quand je dis que j'examinerai la méthode de M. Taine, je veux bien dire sa méthode, et non pas son système, que l'on a trop souvent confondu avec elle. M. Taine a un système, ou une philosophie, dont il a cherché tour à tour la démonstration dans l'histoire de la littérature, dans l'histoire de l'art, et peut-être encore aujourd'hui dans l'histoire de la révolution. Mais il a aussi une méthode, une manière à lui de procéder dans l'enquête et dans la preuve, dans la recherche et dans la démonstration ; et cette méthode n'est pas si bien liée, si cohérente ou si intime à cette philosophie qu'on ne l'en puisse aisément, et même avantageusement détacher. Supposé que l'homme soit ou ne soit pas libre, capable ou non de résister aux « grandes pressions environnantes, » maître de ses actes et de ses pensées ou dupe des circonstances et victime de la fatalité, on ne voit pas du moins que la question importe à celle de savoir où est le vrai texte de Shakspeare ; quelle est la part de Jules Romain dans les fresques de la Farnésine ; et ce que valent enfin, pour l'histoire de la révolution, les *Mémoires* de Malouet ou les *Correspondances* de Mallet du Pan. Dans une histoire de la révolution, comme aussi bien dans toute autre histoire, la première question de méthode est de savoir ce qu'y vaut la critique des textes, et, quelque philosophie que l'historien puisse professer d'ailleurs, c'est toujours la même question. Que valent les textes de M. Taine, et que vaut, dans sa *Révolution*, la critique des textes?

Rendons justice tout d'abord à l'étendue, la rigueur et la minutieuse précision de l'enquête. A l'exception de Tocqueville, et, dans ces dernières années, de Mortimer-Ternaux et de M. de Sybel, c'était *a priori*, si je puis ainsi dire, que la plupart de nos historiens avaient écrit l'histoire de la révolution. En fait de documens, les plus scrupuleux s'étaient d'ailleurs contentés de ce que le hasard avait placé sous leur main : Louis Blanc, par exemple, étant à Londres, de la collection des *Papiers de Puisaye*, et Quinet, des *Mémoires* du conventionnel Baudot. L'enquête n'étant pas faite, il fallait donc la faire, si l'on voulait une fois sortir de la légende. Ç'a été le premier souci de M. Taine ; c'est l'explication de la sage lenteur avec laquelle il avance, et c'est le mérite éminent de sa *Révolution*. En quelques mots, et sans plus attendre, indiquons-en ici les résultats les plus généraux. Grâce à l'étendue de l'en-

quête, la province, à peu près pour la première fois, et par conséquent la France, toute la France, est entrée dans une histoire qui n'avait guère été jusqu'alors que celle de nos assemblées révolutionnaires et de la populace parisienne. Grâce à la minutie de l'enquête, pour la première fois, sous le patriote idéal et abstrait de nos histoires classiques, nous avons pu discerner, selon la formule chère à M. Taine, « l'homme vivant, agissant, avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, distinct et complet, comme celui que nous venions de quitter dans la rue; » — je dirais volontiers, et avec plus de vérité peut-être : comme un personnage des romans de Stendhal, de Balzac ou de Flaubert, qui sont trois maîtres dont M. Taine a subi fortement l'influence. Et grâce à la rigueur enfin de cette enquête, pour la première fois, M. Taine a saisi et montré le lien qui rattache les sanglantes horreurs de 1793 aux belles espérances de 1789, comme la suite à son commencement, la conséquence à son principe, et l'effet à sa cause prochaine. Là d'abord et surtout est l'originalité, la durable nouveauté du livre de M. Taine, ce qui distingue sa *Révolution* de toutes les autres histoires de la révolution. Nombre de documens, que la paresse des uns avait négligé de consulter, ou que l'esprit de parti des autres avait jugé bon d'ignorer, y sont mis en lumière pour la première fois, et comme à la disposition de ceux-là même qui voudront au besoin s'en servir pour les retourner contre M. Taine.

Est-ce à dire que l'enquête ait toujours été conduite avec toute la prudence et toute l'impartialité que nous eussions voulues? Les notes sont nombreuses dans ces trois volumes, plus nombreuses que ne le demanderaient la plupart des lecteurs, et surtout les exigences de la composition historique; mais sont elles toujours aussi probantes, c'est-à-dire, toujours puisées à des sources aussi sûres, et aussi pures, que le croit M. Taine? Et je ne veux point parler ici de quelques « autorités » que M. Taine eût mieux fait de ne pas invoquer ou de ne consulter qu'avec plus de réserve : Casanova, Georges Duval, Montjoie, Soulavie, Beugnot même, et surtout ce Mallet du Pan, dont il abuse. Mais je pose la question comme il l'a posée lui-même, ou plutôt comme il l'a décidée sans l'avoir assez discutée : sur le degré de confiance que nous devons accorder en histoire, d'une manière générale, aux témoins oculaires ou soi-disant tels.

Comment d'abord M. Taine ne s'est-il pas aperçu que la légende révolutionnaire qu'il combat, et dont nous plaçons avec lui l'origine entre 1825 et 1830, s'y est formée, non pas « après la retraite ou la mort des témoins oculaires, » ainsi qu'il le dit quelque part,

mais, au contraire, sur la foi de ces témoins eux-mêmes? C'est uniquement d'après eux, les survivans du drame révolutionnaire, comtes d'empire ou pairs de la restauration, que les Mignet et les Thiers ont composé leurs histoires, en y donnant comme eux la nécessité du salut public pour excuse aux crimes de la révolution. Et si ceux mêmes qui veulent retenir au moins l'esprit de ces livres fameux, n'en sauraient cependant accepter ou défendre l'exactitude, c'est parce que les auteurs en ont trop fidèlement suivi d'avance le conseil de M. Taine, qui est d'en croire les témoins oculaires. Leurs histoires seraient plus dignes de confiance s'ils en avaient moins mis dans la parole des témoins oculaires. Ai-je donc besoin d'insister et d'entreprendre ici la longue énumération des causes de toute sorte qui doivent inviter l'historien à se défier des témoins oculaires? Mais je me contenterai d'une observation bien banale : c'est que les témoins oculaires ont eux-mêmes été mêlés à ce qu'ils racontent, ou ils ne l'ont pas été. S'ils ne l'ont pas été, les dessous des choses leur échappent, si perspicaces qu'ils puissent être, la réalité même du fait, et la substance de l'événement. Mais, dans le cas contraire, et en admettant qu'ils aient compris le drame dont ils prenaient leur part, où ils jouaient un rôle, il leur importe trop à tous que l'événement dont ils témoignent se soit passé d'une certaine manière, et non d'une certaine autre. Qui en croira Pétion sur la journée du 20 juin? Rœderer sur celle du 10 août? Robespierre sur le 31 mai? Tallien sur le 9 thermidor? Et, s'ils écrivent leurs *Mémoires* dans l'âge où la mémoire commence à nous manquer, les en croirons-nous davantage? Mais si nous n'en croyons pas les vainqueurs, quelles raisons aurons-nous d'en croire les vaincus? La parole en est dure à dire, et cependant je ne puis l'éviter : c'est d'abord et surtout des vaincus que M. Taine, dans sa *Révolution*, ne s'est pas assez défié.

Si ces documens, suspects ou douteux, forment la chaîne de son récit, d'autres en sont la trame, « dépositions judiciaires, dépêches confidentielles, rapports secrets, correspondances des intendans ou des commandans militaires, » documens précieux, assurément, mais qui n'ont pas pourtant toute la valeur que leur attribue M. Taine, et dont, en conséquence, il ne s'est pas non plus assez défié. En temps de crise, en effet, et particulièrement dans l'histoire de la révolution, ce que représentent ces correspondances et ces dépositions, c'est avant tout, et au fond, la protestation des anciens pouvoirs contre le pouvoir nouveau qui les tue. Ni le commandant militaire qui sent sa troupe lui échapper des mains, Bezenval, par exemple, ou Bouillé ; ni le fonctionnaire qui voit la foule se soulever contre le gouvernement dont il est la créature, ne sont évidemment

de bons garans ou de sûrs témoins des sentimens qui animent leurs soldats ou leurs administrés, et encore moins des juges impartiaux. Eux comme les autres, ils ont trop d'intérêt que toute la violence soit de l'autre côté, et la loi, le droit, et l'équité du leur. Je crains que M. Taine l'ait souvent oublié. Mais ce qu'il a encore plus souvent oublié, c'est la nature toute spéciale, et en tout temps, de cette sorte de documens. Si, voulant aujourd'hui tracer un tableau de la situation morale de la France contemporaine, je l'allais composer uniquement d'extraits choisis de la correspondance de nos parquets de province, ou encore des archives de la préfecture de police, sous quel régime, ou, pour mieux dire, dans quelle caverne vivrions-nous donc? Mais, procureurs de la république ou juges d'instruction, ce n'est point pour mettre l'honnêteté dans son lustre qu'il existe des magistrats; et les agens de la sûreté ont une autre mission que de signaler dans leurs rapports les grands exemples de vertu. Cependant, M. Taine a l'air de ne pas le savoir. Dans ces « rapports secrets » et dans ces « dépêches confidentielles » — dont on pourrait presque dire, en raison de leur origine, que le contenu nous est donné d'avance, — il ne puise pas seulement sans scrupule, mais avec sécurité. Ce ne lui sont pas des moyens d'information, ce lui sont des moyens de contrôle. Et du moment que ceux qui les ont rédigés ne visaient pas à « l'éloquence » ou à « l'effet littéraire, » il décide qu'on trouvera chez eux toute la vérité; comme si « l'éloquence » ou la « littérature » étaient seules capables d'altérer la sincérité du témoignage des hommes. Bizarre dédain, pour le dire en passant, de la « littérature » ou de « l'éloquence » sous la plume d'un écrivain qu'elles ont seules fait tout ce qu'il est!

Quel usage cependant M. Taine a-t-il fait de ses textes? C'est la seconde question de méthode que soulève sa *Révolution :* si l'historien n'a pas succombé sous le poids de ses documens, et s'il a constamment dominé sa matière. Je n'oserais en répondre. Avec tout ce qu'il y faudrait signaler de lacunes, ou à cause de ces lacunes peut-être, et du parti-pris dont elles procédaient, *l'Ancien Régime* était un beau livre, le plus beau qu'ait écrit M. Taine, et sans excepter son *Histoire de la littérature anglaise*. L'ordonnance en était simple, les détails n'en effaçaient pas les grandes lignes, et, de page en page, d'un mouvement facile et sûr, on y suivait le progrès de l'histoire et le dessein de l'historien. Je n'en puis dire autant de sa *Révolution;* et si je ne serais pas embarrassé d'y citer de belles pages ou des chapitres entiers qui nous assurent assez que le talent de M. Taine n'a rien perdu de son ancienne vigueur, je me déclare incapable de décider pourquoi tel chapitre ou telle page y

figurent dans le premier volume plutôt que dans le second, plutôt que dans le troisième, ou réciproquement. Mais j'y vois trop bien, au contraire, ces deux marques certaines d'une composition imparfaite : répétitions et contradictions.

Considérez, par exemple, le premier livre du premier volume, celui que M. Taine a intitulé : *l'Anarchie spontanée*. Manifestement hésitant sur le point de savoir s'il écrit lui-même une « Histoire » ou une « Philosophie » de la révolution, M. Taine s'efforce d'y faire marcher du même pas le récit des événemens et la réduction des effets à leurs causes. Mais les événemens, vus dans ce détail, ont entre eux trop de ressemblance, et les causes qu'y assigne l'historien ont entre elles trop d'analogie. Il en résulte une accumulation de textes, une abondance de citations qui rompent la continuité du récit en lassant la patience du lecteur, et d'autant qu'en vain essaie-t-on de l'y voir, on n'y peut discerner aucune gradation des effets ou aucun progrès de la démonstration. Si, cependant, vous cherchez à quoi tend tout ce formidable appareil, il s'agit d'établir que, « si mauvais que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, qui est la suppression du gouvernement. » Nous en croyons volontiers M. Taine, et nous lui en voulons de nous l'avoir si longuement démontré. Prenons un autre exemple. C'est dans le troisième volume de sa *Révolution* que M. Taine nous trace le *Programme jacobin*, en lui donnant une consistance et surtout une précision qu'il n'a certainement jamais eue. Je prie maintenant le lecteur de vouloir bien se reporter au deuxième volume pour y relire le chapitre que M. Taine a intitulé : *Physiologie du jacobin*. Est-ce la conclusion du second que nous avons cousue aux prémisses du premier ou la conclusion du premier aux prémisses du second? Mais c'était cependant toujours le même chapitre. Je crains que la raison n'en soit pas difficile à dire. Si M. Taine, comme nous l'allons voir, avait écrit son premier volume sans bien savoir comment conclurait le second; au contraire, il a pris ses notes en même temps pour le second et pour le troisième ; ou encore, et plus exactement, ayant commencé d'amasser des matériaux pour un second volume, il en a tant trouvé qu'il n'a pu les y faire tenir, et il a écrit le troisième pour les utiliser.

Après les répétitions, je serais trop long si je voulais insister sur les contradictions, mais il faut bien dire quelques mots de celles qui trahissent une erreur de méthode ou un vice de composition. Ne paraîtra-t-il pas évident, par exemple, que si M. Taine, avant d'écrire son *Ancien Régime*, eût eu quelque idée plus précise du gouvernement révolutionnaire, il nous eût peint sans doute l'ancien régime sous les mêmes traits, mais il eût modéré la furie de sa brosse?

Car, après nous en avoir donné le tableau que l'on sait, nous ne sommes pas médiocrement étonnés d'apprendre, dans son quatrième volume, que si les choses allaient mal sous l'ancien régime, c'était bien pis sous la Convention; qu'au prix de quelques réparations on eût rendu facilement habitable l'incommode et ruineux édifice dont M. Taine lui-même avait si bien montré le vice intérieur; et qu'enfin, « sauf deux ou trois mille frelons dorés qui picoraient le miel public à Versailles, » les cinq ou six cent mille privilégiés de France, grands et petits, continuant de rendre les services inhérens à leurs privilèges, en étaient, par conséquent, les possesseurs naturels, légitimes et incommutables. Des deux tableaux, quel est le bon? et qui devons-nous croire, l'historien de *l'Ancien Régime*, ou celui du *Gouvernement révolutionnaire?* La même question se pose entre l'historien du *Gouvernement révolutionnaire* et celui de *la Conquête jacobine*. Lesquels sont les vrais Girondins? Sont-ce les « énergumènes » et les « cuistres; » les « bavards outrecuidans » et les « niais emphatiques » de *la Conquête jacobine?* ou si ce sont, au contraire, les hommes dont on vante dans *le Gouvernement révolutionnaire*, la « culture » et la « politesse, » pour finir par saluer en eux « l'élite et la force » ou « la sève et la fleur » du parti républicain? Évidemment, encore ici, quand il maltraitait si fort les Girondins, M. Taine ne connaissait pas assez ses Montagnards; quand il voyait dans Roland l'incarnation du « cuistre, » il n'avait pas assez pratiqué Robespierre; et quand il prenait Vergniaud pour un « énergumène, » il lui manquait d'avoir étudié d'assez près Legendre ou Tallien. Mais nous, quelle confiance les contradictions ou les oscillations de M. Taine nous donneront-elles dans sa méthode? Nous continuerons d'admirer le puissant écrivain et, si ce n'est déjà fait, nous commencerons à nous défier de l'historien.

C'est ici que se pose la troisième question : dans quel esprit M. Taine a-t-il mené cette vaste enquête, et que penserons-nous de son impartialité? « J'ai écrit comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes, » nous disait-il naguère dans une de ses *Préfaces*; et c'est une preuve de plus, après tant d'autres, que nous nous trompons merveilleusement sur nous-mêmes. Le fait est que M. Taine a écrit comme si la révolution française avait déchaîné dans l'univers la sottise et le crime pour la première fois. Il est donc sincère, il est donc désintéressé, — ceux-là seuls ont pu affecter d'en douter qui travestissent l'histoire au profit de leurs mesquines ambitions politiques, — il n'est pas équitable, et il n'est pas impartial. Même si sa partialité n'était pas une conséquence de l'abus qu'il a fait de certains documens, elle en serait encore une de la qualité de son vocabulaire et du ton de son invective. Voilà

longtemps, en effet, qu'il ne s'était vu dans un livre d'histoire pareil débordement de gros mots. Et quand M. Taine persiste à croire qu'il écrit « pour les amateurs de zoologie morale ou les naturalistes de l'esprit, » il oublie qu'en histoire naturelle on n'injurie plus les sujets qu'on anatomise.

Je le sais bien : la nature du talent de M. Taine explique, et ne justifie pas, mais atténue du moins l'excès de sa partialité. Le talent de M. Taine est à la fois ingénu et violent; l'ingénuité en fait le fond, la violence en est la qualité maîtresse : M. Taine a donc des impressions très intenses, et sa manière de les rendre en exagère encore l'intensité. Quelque sujet qu'il traite, M. Taine le découvre, et, l'ayant découvert, il prétend l'épuiser. On lui a dit ou il a lu que Sieyès, par exemple, était un grand homme; il y veut voir, il y regarde; et, trouvant que le grand homme est moins grand qu'il ne l'avait cru, il ne se contente pas de l'insinuer, ou de le dire en propres termes; il en fait un niais solennel. Est-ce pour cela peut-être que M. Taine se défie tant, — chez les autres au moins, — de la recherche de l'effet littéraire? Car il ne saurait, quant à lui, sans cesser d'être lui, s'y prendre d'autre sorte, mais, à cette recherche. il sait bien ou il sent ce qu'il a sacrifié. Ce sera donc, si l'on veut, l'explication ou l'atténuation de sa partialité, mais la partialité n'en demeure pas moins réelle; ou plutôt, l'explication nous apprend ce qu'il faut appeler en histoire du nom fâcheux de partialité. C'est être partial que d'enfler la voix pour se mieux faire entendre; et, de peur de n'être pas compris, c'est être partial que de mettre *imbécile* où *médiocre* pouvait suffire; *énergumène* où c'était assez que d'*exalté; bête féroce*, *tigre* et *chacal*, *sanglier dans sa bauge* et *porc dans son bourbier*, où *criminel* enfin disait tout ce qu'il y avait à dire. Mais c'est l'être bien plus encore, dans un sujet comme l'histoire de la révolution, que de ne pas compter avec l'opinion de ceux qui nous ont précédés, et l'opinion moyenne qui s'est lentement dégagée de leurs contrariétés ou de leurs contradictions mêmes. Si les hommes, en effet, tous ensemble contre un seul d'entre eux, peuvent bien se tromper sur la nature des espaces interstellaires ou sur le rôle des microbes dans les fermentations, ils se trompent aussi, sans doute, mais ils se trompent moins sur leurs intérêts permanens, et la manière dont les a servis une grande révolution. Bien loin donc que ce soit faire un pas dans la voie de la justice et dans la connaissance de la vérité vraie que de passer outre à cette opinion moyenne pour s'en aller reprendre l'histoire jusque dans ses fondemens, comme si personne avant nous n'y avait rien vu, rien compris; au contraire, en même temps qu'à la singularité, c'est courir à l'erreur et manquer inévitablement à l'impartialité. C'est

ce que M. Taine a fait dans sa *Révolution*, et c'est pourquoi, comme nous le verrons, il y manque tant d'autres choses. Son livre est de « bonne foi, » mais d'autant plus partial, qu'assuré de sa « bonne foi, » M. Taine est lui-même partial avec moins de scrupules; et c'est surtout un livre incomplet.

Éclairés sur la méthode et sur les procédés de l'historien, nous pouvons maintenant essayer de mettre en lumière ce qu'il n'a pas laissé d'apporter de très neuf à l'histoire de la révolution. Quoi que nous ayons pu dire de sa partialité, de ses contradictions et de ses répétitions, c'est M. Taine qui parle, un des maîtres de la pensée contemporaine ; — et qui parle pour dire surtout ce que l'on n'avait pas dit avant lui. Tout de même, quoi que nous ayons dit de ses documens, de l'exclusif et abusif emploi qu'il en a fait, ce sont des documens ; — et que les historiens de la révolution française avaient assurément trop négligé de consulter. Les historiens de la révolution, à l'égard des documens dont se sert M. Taine, et dont ils ne pouvaient pas tout à fait ne pas soupçonner l'existence, en ont usé comme en use M. Taine à l'égard de leurs opinions, qu'il connaît, puisqu'il les combat, mais en affectant de ne les pas connaître. Nous nous préoccuperons surtout, en examinant ici les idées de M. Taine sur la révolution, de mesurer pour ainsi dire l'écart qui les sépare de l'opinion moyenne; et, quand cet écart nous paraîtra très grand, avant de nous ranger à celle de M. Taine, nous discuterons les raisons de l'opinion moyenne, puisqu'il a cru, pour lui, pouvoir s'en dispenser.

II.

Tout le monde sait que les historiens de la révolution française, d'une manière générale, en ont plutôt traité comme d'une révolution politique, au sens étroit du mot, que comme d'une révolution sociale. Si même l'on disait que la plupart d'entre eux semblent avoir eu pour objet principal d'établir non-seulement une distinction, mais une opposition formelle entre les principes de la révolution et les aspirations du socialisme démocratique, on exagérerait à peine, et, si l'on se trompait, ce ne serait après tout que pour avoir voulu trop abonder dans leur sens. C'est en effet là le secret de ce qu'ils ont tous ou presque tous tenté d'efforts pour rompre l'enchaînement logique et diviser la solidarité morale de l'histoire de la révolution. Jusqu'au triomphe donc du parti montagnard, selon les uns, jusqu'à l'avènement du régime de la terreur, selon les autres, et enfin, selon les plus avancés, jusqu'à la conspiration de Gracchus Ba-

beuf; — ou bien encore : tant que la révolution est demeurée aux mains des Sieyès et des Mirabeau, selon les premiers : aux mains des Roland ou des Danton, selon les seconds; et enfin, selon les troisièmes, aux mains des Saint-Just et des Robespierre; — on en peut bien, et même, par pudeur, on en doit déplorer les excès, mais non pas discuter, et encore moins attaquer ou condamner les principes. A un moment donné de l'histoire de la révolution, un homme ou un parti ont seuls fait tout le mal, et par conséquent doivent seuls en répondre, mais non pas la révolution. Lisez Thiers et Mignet, lisez Lamartine et Michelet, lisez Louis Blanc et Quinet : aux yeux de ceux qui voudraient qu'elle n'eût pas dépassé le monarchisme du vertueux Bailly ou le républicanisme de l'intègre Roland, Danton et Camille Desmoulins ne sont point les fils légitimes de la révolution, comme pour ceux qui souhaiteraient qu'elle eût arrêté sa course au terme marqué par Camille Desmoulins et Danton, Robespierre et Saint-Just en sont les plus cruels ennemis. Une légende s'est ainsi formée, — dont je n'ai point d'ailleurs à décrire ici les transformations successives ou à examiner de plus près les différentes versions, — mais dont voici le trait essentiel et la conclusion dernière : la révolution n'est pas responsable des crimes de ses enfans perdus : nous avons le droit d'y choisir, ou, comme on dit vulgairement, d'en prendre et d'en laisser, au gré de nos opinions : et ce que l'on croit enfin pouvoir signaler de condamnable en elle, ou ne l'est pas, en bonne justice, ou ne l'est, si l'on y veut absolument condamner quelque chose, que comme déviation de son principe même.

C'est contre cette légende que s'est d'abord et particulièrement acharné M. Taine, et je ne crains pas de dire qu'au regard de l'impartiale histoire, il l'a mise en morceaux. Si les mots, en effet, ont un sens précis, la terreur a daté dans l'histoire de la révolution du jour où la toute-puissance a passé aux mains de la multitude, et ce jour, c'est le lendemain même, — ou de combien s'en faut-il ? — de la réunion des états-généraux. On peut discuter le jugement que M. Taine a porté sur l'Assemblée Constituante et son œuvre, on peut même soutenir contre lui, de quelque superbe mépris qu'il en ait accablé l'un après l'autre tous les membres, que rarement ou jamais assemblée si nombreuse ne réunit autant de lumières et de talens; mais il faut bien convenir avec lui que jamais non plus assemblée ne délibéra de plus graves intérêts plus tumultuairement, ni surtout avec moins de liberté réelle, sous une plus humiliante pression et plus docilement subie. On nous les représente comme un sénat de rois, investis de la confiance de vingt-cinq millions d'hommes, disposant souverainement de la destinée d'un grand

peuple, et ne rencontrant enfin de limites à leur pouvoir comme ne donnant de bornes à ses effets que dans le sentiment d'incorruptible justice dont ils sont animés. La réalité nous les montre sous un autre aspect et dans une autre attitude. Les députés du côté droit sont obligés de venir en armes aux séances ; quand ils essuient les grossières injures des tribunes, c'est eux que le président de la majorité s'empresse de rappeler à l'ordre ; et, s'ils ont mal voté, la foule qui les attend au dehors les assaille à coups de pierres, les poursuit à coups de bâton, brise et force au besoin jusqu'aux portes de leur demeure. Cependant la majorité, moitié peur et moitié fanatisme, légifère au gré des galeries ; c'est la multitude qui donne ou qui ôte la parole, qui fait avancer à l'ordre « sa petite mère Mirabeau, » après avoir fait taire Cazalès ou Maury ; et quelle que soit la nature des délibérations, comme aussi quelle que soit l'opinion intime des députés, il n'en sort finalement jamais que ce que le peuple a décidé par avance qu'il en sortirait. « C'est sous les batteries de la capitale que se fait la Constitution ; » le mot est de Camille Desmoulins, l'enfant terrible de la révolution, ainsi que l'appelle justement M. Taine. Le pouvoir, tombé des mains du prince, n'est point passé, comme on l'enseigne, aux mains de l'assemblée, mais à celles de la multitude et de ses représentans naturels : journalistes, clubistes, orateurs de carrefour ou encore leurs femmes, plus violentes qu'eux-mêmes. Et la révolution, commençée au nom de ce que les principes ont de plus abstrait et de plus idéal, s'opère par le moyen de ce que la force a de plus grossier, de plus brutal et de plus tyrannique.

Les historiens, en général, ont-ils connu ces faits ou tant d'autres semblables ? Il est du moins certain qu'ils les ont passés sous silence, et que, s'il en est quelques-uns dont ils n'aient pas pu affecter l'ignorance, ils ont tout fait pour les pallier et en dissimuler la vraie nature. Ce n'est donc pas un médiocre service qu'aura rendu M. Taine en les remettant en lumière, et l'on peut dire que les historiens de l'avenir, s'ils les veulent contester, seront du moins obligés d'en parler longuement ; — ce qui, de tout temps, mais surtout de nos jours, est la seule manière dont l'esprit de parti se résigne à convenir d'une vérité qui lui déplaît. J'en dirais autant de ces violences de toute sorte, *jacqueries* véritables, plus atroces que les anciennes de tout ce que l'on se flattait que la douceur des mœurs avait fait de progrès depuis quatre ou cinq siècles, et qui, dans la France entière, donnent, dès les derniers mois de 1788, le signal de la révolution, si déjà les juges les plus malveillans de l'œuvre de M. Taine n'avaient été réduits à reconnaître, en même temps que l'authenticité, la généralité du fait ; et puis, si je ne croyais infi-

niment plus utile ici d'insister sur le principe et l'âme cachée de ces violences mêmes.

Les contemporains ne s'y trompaient point. « La révolution s'annonce, écrivait-on dès avant la réunion des états-généraux, comme une espèce de guerre déclarée aux propriétaires et à la propriété. » C'était bien ainsi que l'entendaient les journalistes et les brochuriers. « Puisque la bête est dans le piège, qu'on l'assomme,.. écrivait encore Camille Desmoulins en 1789,.. jamais plus riche proie n'aura été offerte aux vainqueurs. Quarante mille palais, hôtels et châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France seront le prix de la valeur. » — Dois-je avouer en passant que j'aimerais assez que l'on ne consacrât point par des plaques de marbre la maison « où a demeuré » l'échappé de collège qui trahissait dans ces mémorables paroles toute la cupidité de son envieuse nature, et que l'on ne donnât point son portrait en « bons points » aux enfans de nos écoles primaires? — Si c'était un appel, on sait qu'il y fut répondu. Et, en effet, comme Sieyès dans une autre brochure, Camille Desmoulins avait trouvé là l'une des formules de la révolution. L'Assemblée Constituante au surplus n'était-elle pas obligée de le reconnaître elle-même quand, dès le 3 août, elle avouait « que nulle propriété, quelle qu'en fût l'espèce » n'avait été respectée ou épargnée, dans ce premier déchaînement de la convoitise populaire? Cependant, cette convoitise, bien loin de rien faire pour la modérer ou la réprimer, la Constituante l'encouragea plutôt ; et les assemblées qui suivirent, non contentes de l'encourager, la réveillèrent quand parfois elle parut s'endormir. C'est ce que déclarent assez nettement la mise en vente des biens du clergé, plus nettement encore les décrets de spoliation qui frappèrent successivement les biens des émigrés, et c'est ici ce qu'il faut bien comprendre si l'on veut comprendre la révolution.

Ni dans l'un ni dans l'autre cas, en effet, il ne s'agissait, comme on l'a dit, de « consolider » la révolution, en lui donnant pour complices, et conséquemment pour défenseurs, les acquéreurs à venir des biens nationaux ; mais il s'agissait proprement de la « faire, » et cette expropriation de toute une classe de l'ancienne France au profit de la France nouvelle était en réalité la révolution tout entière. « Quels que soient les grands noms dont la révolution se décore, liberté, égalité, fraternité, dit excellemment M. Taine, elle est par essence une translation de propriété ; » et il ajoute avec raison : « En cela consiste son support intime, sa force permanente, *son moteur premier*, et *son sens historique*. » Sous les déguisemens dont l'esprit de parti, la légende, — et aussi ce qu'un pareil aveu ne laisse pas d'avoir d'humiliant pour toute une aristocratie bourgeoise

issue de la révolution, — l'ont tour à tour affublée, M. Taine a reconnu le sens historique de la révolution, et déterminé, si je puis ainsi dire, la nature vraie de l'événement dont les apparences politiques ne sont en quelque façon que le décor ou le mensonge. « La révolution est manquée, » écrivait Gouverneur Morris au mois de janvier 1790 ; mais il se trompait étrangement, et elle ne faisait que de commencer. Car, si quelques têtes politiques de la Constituante avaient bien pu rêver de liberté comme à l'anglaise, de division des pouvoirs et de monarchie parlementaire, les masses, à qui rien n'est peut-être plus indifférent au monde que la forme du gouvernement, ne rêvaient, elles, que d'égalité, ou mieux encore de nivellement. Or le nivellement, en tout temps et partout, en France aussi bien qu'en Chine, et dans l'Inde comme à Rome, n'a jamais été ni ne peut être autrement conçu par les masses que sous l'espèce d'une répartition nouvelle de la richesse, c'est-à-dire de la propriété. La loi agraire est le but et le principe agissant de toutes les révolutions sociales.

De cette idée M. Taine a-t-il tiré tout ce qu'elle enferme de conséquences ? La question est de celles que l'on discutera plus utilement plus tard, quand on connaîtra les conclusions définitives de l'œuvre. Ce que du moins on aurait dès à présent voulu, c'est que l'historien nous expliquât un peu plus amplement les causes formatrices et les origines prochaines de ce caractère que nous regardons avec lui comme le caractère essentiel de la révolution. Car de n'y voir qu'une rupture « de la poche au fiel, » comme il dit quelque part, et le déchaînement des plus basses passions, cela peut bien suffire aux maladroits imitateurs de M. Taine, qui sont déjà légion, mais non pas à M. Taine, je pense, et encore moins à l'histoire. Les hommes sont toujours les hommes, nous le savons, et même nous croyons qu'ils le seront toujours. Si cependant la révolution française a vraiment affecté des caractères particuliers, il y faut des raisons particulières comme eux, et j'en vois au moins deux ou trois ici que je ne conçois guère que M. Taine ne nous ait pas données.

Pendant tout le XVIIIe siècle, sur la foi de quelques publicistes, les privilégiés avaient cru, ou, dans l'exercice de leurs droits, s'étaient conduits comme s'ils croyaient que leurs privilèges tiraient leur origine et leur titre non pas d'aucune obligation de faire et d'aucun service public ou rendu ou à rendre, mais d'une conquête analogue à celle de l'Angleterre par ses envahisseurs Normands, de l'empire grec par les Turcs, ou du Mexique par les hardis et avides compagnons de Cortez. Ils se représentaient donc la nation française comme composée de deux races, la victorieuse et la vaincue, la

noble et la servile, la supérieure et l'inférieure. Au sommet, quelques milliers de privilégiés, représentation légitime ou descendance ininterrompue des anciens conquérans du sol; au-dessous d'eux la foule obscure; et rien de commun entre ces deux peuples que la reconnaissance dont le second demeurait tenu envers le premier pour ne l'avoir pas jadis entièrement extirpé de la terre même des Gaules. Éparse un peu partout dans les écrits du fameux comte de Boulainvilliers, c'est la thèse que Saint-Simon soutient dans ses *Mémoires*, et je ne la crois pas étrangère à certaines utopies politiques de l'auteur du *Télémaque* et des *Tables de Chaulnes*. Que l'on eût, d'autre part, essayé de la faire passer du domaine de la théorie dans celui de la réalité, c'est ce que prouve assez la manière dont les paroles que voici la réfutent : « Pourquoi le tiers ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui se vantent d'être issues de la race des conquérans?.. En vérité, si l'on tient à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle que l'on tire des Gaulois et des Romains vaut autant que celle qui viendrait des Sicambres? Oui, dira-t-on, mais la conquête a dérangé tous les rapports, et la noblesse a passé du côté des conquérans! Eh bien! il faut la faire repasser de l'autre côté, le tiers deviendra noble en devenant conquérant à son tour. » Et qui tient ce langage? en quel temps? à quelle occasion? Est-ce un obscur érudit, dans quelque mémoire académique ou dans quelque dissertation de province, pour éclaircir un point de la loi des Ripuaires? Non pas; mais c'est Sieyès, dans sa fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* et, par conséquent, à la veille même de la révolution. Il n'est pas superflu d'ajouter que, bien des années plus tard, le *libéral* M. de Montlosier lui-même n'hésitait pas à reprendre la thèse de Saint-Simon et de Boulainvilliers ; et, contre tel hobereau, dont les ancêtres, comme ceux de M. Jourdain, avaient peut-être vendu du drap à la porte Saint-Innocent, mais qui n'en revendiquait pas moins, au nom de la conquête franque, ses privilèges d'ancien régime, il fallait qu'Augustin Thierry, relevant l'attaque, reprît et commentât encore les fières paroles de Sieyès.

Qu'est-ce à dire? et quelles conséquences veux-je tirer de là? Celle-ci, tout d'abord, que, si M. Taine a raison de voir au fond de la révolution « l'expropriation de toute une classe au nom de la conquête, » cette classe ne laisse pas d'être elle-même responsable en quelque mesure de la manière dont s'opéra l'expropriation. Quelle transaction équitable, mais surtout pacifique, pouvait-il bien y avoir entre une majorité de « vaincus » et une minorité de « vain-

queurs, » qui s'étaient mis d'eux-mêmes, pour être vraiment vaincus, dans l'absolue nécessité d'être conquis à leur tour? Quand on ne reconnaît de droit que celui du plus fort, ne s'enlève-t-on pas le droit de protester contre l'emploi de la force? Ayant proclamé la guerre, n'est-il pas juste, et selon la nature, qu'on en souffre les lois? et si, dans ce désordre, il est humain de plaindre les quelques victimes plus pures que tout parti qui tombe entraîne toujours avec soi dans sa ruine, traiterons-nous pour cela les vainqueurs en brigands? C'est pourtant ce que M. Taine, quoique déterministe, fataliste, et naturaliste, a fait constamment dans sa *Révolution*, comme s'il ignorait, en vérité, que les révolutions, selon le mot célèbre, ne se font point à l'eau de rose, et que c'est même pour cette raison qu'on ne saurait trop éviter d'y pousser. « Supposez une bête de somme, nous dit-il quelque part, à qui tout d'un coup une lueur de raison montrerait l'espèce des chevaux en face de l'espèce des hommes, et imaginez, si vous pouvez, les pensées nouvelles qui lui viendraient à l'endroit des postillons et conducteurs qui la brident et qui la fouettent. » Mais, si la comparaison est permise, qu'aurait à faire l'espèce des postillons qu'à succomber du moins mal qu'il lui serait possible? et si l'on repousse la comparaison, c'est-à-dire, si l'espèce des postillons n'en fait qu'une avec celle des chevaux, qui tranchera le débat, sinon encore et toujours la force?

Un plus récent auteur, M. Aimé Chérest, dans un livre un peu pénible à lire, mais d'ailleurs très remarquable (1), a très bien fait ressortir une autre cause encore qui explique ce caractère social et en quelque sorte agraire de la révolution française. On s'en va répétant, d'une manière générale, qu'à la veille de la révolution, les privilégiés de toute origine étaient disposés à faire de tous leurs privilèges le plus complet et le plus généreux abandon. Quand ce que nous venons de dire ne suffirait pas à faire au moins soupçonner le contraire, le livre de M. Chérest le prouverait surabondamment. Qui ne connaît l'édit fameux de 1781 sur l'état des officiers? celui qui, s'il eût été en vigueur sous Louis XV, eût empêché Chevert d'être lieutenant général et, sous Louis XIV, Fabert ou Catinat de devenir maréchaux de France? Même esprit dans l'église : au XVIIIe siècle, ni Bossuet, le fils du conseiller de Dijon, ni Massillon, le fils du notaire d'Hyères, ni Fléchier, le fils du modeste épicier de Pernes, n'eussent pu devenir évêques. Et les *Cahiers* enfin nous sont garans que jusque dans ce que l'on appelait « la moyenne » et « la grande » robe, l'accès, si facile autrefois à tous, n'en appartenait

(1) *La Chute de l'Ancien régime*, par M. Aimé Chérest, 2 vol. in-8°. Paris, 1884; Hachette.

plus qu'aux seules familles dites parlementaires. Mais en ce qui touche particulièrement la propriété du sol, bien loin que les privilégiés eussent manifesté l'intention d'abdiquer un seul de leurs privilèges, on les voit dans toute la France, à la veille de la révolution, qui les revendiquent avec une âpreté nouvelle. Ils vérifient leurs titres, ils renouvellent leurs terriers, ils exhument des créances « auxquelles leurs prédécesseurs avaient eu la sagesse de renoncer, » ils en imaginent de nouvelles; et, comme si ce qui survit du régime féodal n'était pas de soi assez odieux, ils semblent chercher les moyens de le rendre si lourd qu'aucune patience d'homme n'en puisse plus supporter le poids. Je renvoie pour les preuves au livre de M. Chérest; mais croirons-nous que ce ne soit pas là une plus naturelle et plus juste explication de l'acharnement du paysan contre les terriers seigneuriaux que celle que M. Taine en trouve dans leur instinct de brutes exaspérées par la souffrance ou allumées par la convoitise? Mais « ces brutes » savent très bien ce qu'elles font quand elles lacèrent ou qu'elles brûlent ces parchemins fraîchement renouvelés qui contiennent les titres de leur servitude ; et la colère qui les transporte est celle que depuis dix ans on s'est fait comme un jeu maladroit ou cruel d'exciter, d'attiser et de provoquer à l'explosion finale.

Car, en réalité, je ne sais si quelques grands seigneurs, hommes de cour, élevés pour ainsi dire au-dessus de leur caste par la grandeur de leur fortune, ou l'illustration de leur race, ou leur valeur personnelle, eussent fait volontiers abandon de quelques-uns de leurs privilèges. Mais ce que l'histoire des années qui précédèrent immédiatement la révolution et ce que les vœux des *Cahiers* nous apprennent, c'est qu'en tout cas ils ne formaient dans la noblesse qu'une très petite minorité, pour ne pas dire autant d'exceptions individuelles qu'il y en a de noms que l'on cite. Tous les autres, en effet, prétendent bien ne rien céder de leurs privilèges ou de leurs « droits; » demandent formellement « qu'il soit stipulé que l'ordre de la noblesse ne pourra cesser d'exister en la même manière qu'il a toujours existé; » et, en fait de « réformes, » n'en veulent consentir qu'une seule : l'égalité devant l'impôt. Encore entendent-ils que cette concession leur vaudra non-seulement quittance, mais confirmation de toutes les autres inégalités qu'ils représentent, et, en particulier, de toutes celles qui peuvent rappeler et perpétuer dans la France du XVIIIe siècle le souvenir du régime féodal. Beaucoup moins généreux qu'on ne l'a cru sur tant d'autres points, ils sont intraitables sur le maintien du régime féodal. Or, et malheureusement pour eux, c'est le régime féodal avant tout et par-dessus tout qu'il s'agit d'abolir. Toute révolution qui n'eût pas aboli le ré-

gime féodal eût manqué son vrai but, n'eût été qu'une émeute, qu'une insurrection, ne serait pas la révolution. C'est ce qui explique à la fois le caractère de ces *jacqueries* que l'on dirait que M. Taine se complaît à décrire, et l'impuissance de la Constituante ou de la Convention à les réprimer : en effet, ces jacques opèrent au nom du principe même de la révolution, et la révolution n'eût pu les désavouer qu'en se reniant elle-même.

Il y a là, d'ailleurs, bien des questions que l'on attendait que M. Taine examinât de plus près. Par exemple, dans la France de 1789, était-il possible de toucher au régime féodal sans ébranler dans sa structure la société tout entière? et, si les privilégiés avaient cessé de rendre les services dont ils étaient jadis étroitement tenus, pouvait-on les dépouiller de leurs anciens privilèges sans les dépouiller en même temps de leur condition ou plutôt de leur être social? M. Taine le croit, ou du moins il paraît le croire; il ne le prouve pas. En effet, il faudrait pour cela qu'il eût étudié plus à fond, mieux défini, mieux caractérisé la nature du régime féodal. Je sais bien que rien n'est moins facile, ni surtout plus compliqué, mais enfin, pourquoi, dans le temps de sa splendeur même, le régime féodal n'a-t-il jamais pu réussir à se faire accepter des peuples? Si, comme tous les autres régimes, comme le despotisme et la théocratie, à son heure, il a rendu des services, d'où vient que l'on ait constamment refusé de les lui compter? Qu'a-t-il en lui, dans son essence, qui répugne si fort, à quels instincts si profonds de la nature humaine? C'est ce que M. Taine eût dû nous dire. On peut encore lui demander où et quand, chez quel peuple et en quel temps, les révolutions agraires, celles dont on peut dire « que le support intime » et le « sens historique » est d'être une « translation de la propriété » d'une classe à une autre, se sont opérées pacifiquement, sans convulsions douloureuses et déchiremens assez violens pour compromettre l'œuvre même de la civilisation? Est-ce à Rome? est-ce à la Chine? Il cite l'exemple de l'Angleterre et celui de la Russie, mais, sans compter qu'en Russie comme en Angleterre, le pouvoir a pris l'initiative d'une réforme qu'il repoussait en France, il existe toujours une aristocratie territoriale en Angleterre, il n'en a jamais existé en Russie, et ce que la révolution française visait surtout dans le régime féodal, c'était l'aristocratie. D'autres nous ont donné la psychologie des révolutions politiques, et d'autres la psychologie des révolutions religieuses; il appartenait à M. Taine de nous donner la psychologie des révolutions sociales. S'il l'eût voulu, qui l'eût pu mieux que lui? puisque personne mieux que lui n'a démêlé ce caractère de la révolution française, d'être avant tout, — et surtout avant d'être une révolution politique, — une

révolution sociale, ni personne mieux montré comment sur la question sociale, et non pas sur aucune question de l'ordre politique, s'est opérée dès le début cette séparation de la France en deux camps, ou plutôt en deux Frances : l'ancienne et la nouvelle.

III.

Ce que M. Taine n'a ni moins clairement vu, ni moins clairement montré, dans son second volume : *la Conquête jacobine*, c'est comment, par quels moyens, et pourquoi le pouvoir a passé de l'une à l'autre de ces deux Frances. Des trois volumes de *la Révolution*, peut-être n'est-ce pas celui-ci qui contient le plus de morceaux d'éclat, ni les plus brillans, mais peut-être est-ce le plus solide, et celui dont la portée s'étend le plus loin au-delà de son contenu même. Je veux dire qu'il semble bien qu'en nous retraçant l'histoire de la conquête jacobine, M. Taine ait en même temps formulé quelques-une des lois qui gouvernent, et, selon toute apparence, gouverneront longtemps encore le développement de nos démocraties modernes.

Si nous en voulions croire les historiens de la révolution, il n'y aurait rien eu que de fortuit et de contingent dans les circonstances qui portèrent au pouvoir le parti jacobin. Supposé que les girondins, par exemple, n'eussent pas commis cette imprudence ou ce crime de déchaîner sur l'Europe une guerre que l'on estime qu'ils lui pouvaient épargner, la plupart enseignent donc que le terrorisme en perdait non-seulement ce qu'ils lui trouvent d'excuses dans la nécessité du salut public, mais encore jusqu'à sa raison d'être. Et la légende (car c'en est une) est si solidement établie, que M. Taine, qui l'attaque, ne peut toutefois s'empêcher d'en retenir quelque chose, précisément quand il renouvelle contre les girondins ce même banal et injuste reproche. Mais, et sans considérer s'il dépendait d'aucune puissance humaine de prévenir, de retarder ou d'amortir seulement ce choc de la révolution et de l'ancienne Europe, il faut dire, pour être vrai, que la révolution devait nécessairement aboutir à s'incarner dans les jacobins comme étant la plus ressemblante, la plus complète, et la plus inévitable expression d'elle-même.

On entend bien ici que, pas plus que M. Taine, entre tous ceux qu'enveloppe cette appellation commune, nous ne croyons devoir distinguer les girondins d'avec les montagnards ou les thermidoriens. Du jour de leurs débuts à la législative, en 1791, jusqu'à celui de leur chute, au 31 mai 1793, on ne saurait en effet citer une loi de violence ou de meurtre dont les girondins n'aient été les complices, quand encore ils n'en ont pas été les premiers instiga-

teurs. Est-il besoin d'en apporter les preuves? Les girondins ont fait le 10 août, et, s'ils n'ont pas mis la main aux massacres de septembre, ils ont fait presque pis en y osant publiquement applaudir comme à une manifestation de la juste vengeance du peuple. C'est eux qui ont provoqué la mise en jugement de Louis XVI; — les chefs à la tribune : Brissot, Pétion, Barbaroux; les comparses dans la presse : Louvet, Carra, Gorsas, — et tous ou presque tous, dans ce procès inique, ils ont voté la mort, et contre le sursis. Pas un, d'ailleurs, n'a élevé la voix contre l'institution du tribunal révolutionnaire; et comment l'eussent-ils pu, s'ils avaient eux-mêmes désigné pour le supplice toutes ces catégories de « suspects » et « d'otages » où la révolution allait recruter ses victimes? C'est un mot de Brissot que la « délation est le *palladium* de la liberté; » c'en est un d'Isnard, « que contre l'ennemi de la république il ne faut pas de preuves; » et, pour achever de les montrer tels qu'ils furent, comment Vergniaud, s'il eût pu parler, eût-il essayé de sauver sa tête, sinon, — nous le savons par ses notes, parvenues jusqu'à nous — en revendiquant pour lui l'initiative des plus odieuses résolutions dont on fasse peser habituellement le crime sur le seul parti montagnard?

J'ai cru longtemps, sur la foi de leurs apologistes, qu'entre girondins et montagnards il devait y avoir une division de principes, mais, en y regardant de plus près, je conviens aujourd'hui qu'entre les uns et les autres il n'y a effectivement que des nuances d'application et des distinctions de personnes. Et c'est beaucoup sans doute, s'il s'agit de porter sur les hommes un jugement définitif, un de ces jugemens où l'histoire compense volontiers l'excès du fanatisme par la sincérité des convictions, trop volontiers peut-être; mais ce n'est rien ou moins que rien, quand il est question de mesurer la portée des doctrines ou d'apprécier, comme c'est ici le cas, la valeur morale et la nature propre des faits. Les girondins sont donc des jacobins au même titre que les montagnards. Ni leur idéal de gouvernement, ni leurs moyens de politique, ni leur conception de l'objet et du but de la révolution n'ont différé sensiblement de la conception, ou des moyens, ou de l'idéal du parti montagnard. Et tous ensemble, montagnards et girondins, comme un peu plus tard terroristes et thermidoriens, — qui ne sont d'ailleurs, eux aussi, que les mêmes hommes sous des noms et en des temps différens, — c'est de la même manière, par les mêmes manœuvres, et grâce enfin à la complicité des mêmes circonstances qu'ils ont conquis la France. Si nous sommes encore capables de profiter de ce que l'on appelait jadis les « leçons de l'histoire, » M. Taine ne nous aura rien appris de plus instructif : comment, sous le régime apparent des majorités, et plus tyranniquement peut-être que

sous celui d'un homme ou même d'une classe, c'est, en réalité, la minorité qui gouverne.

En effet, quel que soit, à un jour et dans des circonstances données, le souffle d'enthousiasme qui soulève, au-dessus de ses préoccupations et d'elle-même, une population de vingt-quatre millions d'âmes : le poids des intérêts matériels, dont elle ne peut jamais, et quand elle le voudrait, se décharger longtemps, l'a ramenée bientôt au ras de terre. Il faut vivre, vivre soi-même, assez souvent en faire vivre d'autres ; et si l'homme ne vit pas uniquement de pain, encore bien moins saurait-il vivre uniquement de politique. On prend aujourd'hui la Bastille, mais il faut dès demain retourner au comptoir ou à la boutique ; et, de piller les châteaux, cela ne dispense pas de récolter son foin ou de battre son blé. Puisqu'une révolution ne saurait exempter l'homme de la nécessité de manger et de boire, il suffit donc qu'elle dure pour désintéresser fatalement d'elle-même une moitié de ceux qui l'ont faite. A cette première masse d'indifférens, de jour en jour plus épaisse, ajoutez en second lieu tous ceux qui, dans une ancienne civilisation, préfèrent aux querelles des clubs ou aux agitations de la place publique les plaisirs que la politique menace de leur enlever. Ils sont nombreux, plus nombreux qu'on ne le croit, et, par leur nombre seul, d'un exemple aisément contagieux. Que girondins et montagnards s'accordent donc entre eux ou se proscrivent, ils ne s'en soucient guère, pourvu que les promenades, les restaurans, les cafés, les théâtres leur restent. « Qu'on leur laisse leurs anciens plaisirs, écrit un agent de police, — à la date mémorable du 1er juin 1793, entre la séance du 31 mai, par conséquent, et celle du 2 juin ; — qu'on leur laisse leurs anciens plaisirs, on ne saura pas même qu'ils existent, et la plus grande question qu'ils pourront agiter dans les jours où ils raisonnent sera celle-ci : S'amuse-t-on autant sous le gouvernement républicain que sous l'ancien régime ? » Enfin, si quelques autres, moins occupés de leurs plaisirs, ou moins esclaves du labeur quotidien, ont voulu d'abord se mêler des affaires publiques, ils ont fait l'expérience du danger qu'il y avait à s'en mêler autrement que pour soutenir, aider, et servir la faction. Depuis trois ans tantôt que les partis se détruisent l'un l'autre sans que pour cela, d'ailleurs, la révolution interrompe ou seulement ralentisse son cours, ils ont pu se convaincre de l'inutilité de la résistance et de la vanité de l'effort. Si les lois mêmes, comme disaient les anciens, sont impuissantes à se faire écouter parmi le tumulte des armes, comment le bon sens, la modération, la raison se feraient-elles entendre dans cette mêlée des instincts et des appétits déchaînés ?

Ainsi se trouvent éliminés du gouvernement de ses propres

affaires la moitié, les deux tiers, les trois quarts, en un mot la presque totalité d'un grand peuple. Dans les assemblées primaires qui nomment la Convention, sur sept millions d'électeurs il en manque six millions trois cent mille ; et huit cent mille jacobins deviennent les maîtres de la France. Dès lors, il ne leur reste plus qu'à s'affermir dans leur conquête. Et, comme en raison même des causes qui, de l'enthousiasme des premiers jours, ont fait passer la masse à l'inertie de l'indifférence, ils ne peuvent se recruter que parmi les déclassés ou parmi les fanatiques, tous les moyens leur sont bons, même les pires, surtout les pires.

Tout d'abord, par l'intimidation, et au besoin par la violence, ils s'épurent eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils achèvent de décourager ceux des leurs, s'il s'en trouvait quelques-uns encore, qui tenteraient de plaider la cause de la justice ou de l'humanité. « Le peuple souverain ne peut admettre au nombre de ses membres que des citoyens purs et sur lesquels on ne puisse jeter aucun soupçon. » En conséquence de quoi, l'accusation de fédéralisme coûte leur tête aux girondins, et Danton est guillotiné pour avoir un jour encouru le soupçon de modérantisme. Puis ils remplissent les places, toutes les places, depuis celle de membre du comité de salut public ou de sûreté générale jusqu'à celle de tambour de la garde nationale ou de greffier des justices de paix, toutes les fonctions, tous les emplois, civils et militaires, judiciaires et administratifs. De quelle manière, c'est ce que l'on peut voir en considérant de quels hommes ils font leurs généraux d'armée : Rossignol ou Ronsin ; et de quels hommes leurs ministres : Pache, ministre de la guerre, qui s'honore de descendre dîner avec et chez son concierge, ou Buchot, ministre des affaires étrangères, qui sollicitera de son propre successeur, à défaut d'un emploi de commis, une place de garçon de bureau. En même temps, la société mère, sur toute la surface du territoire français, de Dunkerque à Bayonne, et de Besançon à Bordeaux, étend, prolonge, resserre le réseau de ses ramifications. C'est par centaines, dans chaque département, que l'on compte les clubs qui reçoivent des jacobins de Paris le mot d'ordre et l'impulsion. Ils se chargent de dépister ce qu'il se dissimule encore d'aristocrates honteux sous allure de sans-culottisme ; ce sont eux qui surveillent les nouveaux fonctionnaires, certifient leur civisme, dénoncent leur tiédeur ; et, s'il arrive parfois qu'ils ne soient pas ou qu'ils craignent de n'être pas les plus forts, ce sont eux qui se font envoyer de Paris un « représentant en mission, » Collot d'Herbois, Tallien, Carrier, Fouché, Lebon, Meignet, Fréron. Grâce à ces procédés, qu'ils se soient emparés du pouvoir, pour quiconque y voudra réfléchir, ce ne sera pas l'étonnant, mais plutôt et au contraire, l'ayant une fois conquis, ce sera

qu'ils l'aient perdu si vite. Car non-seulement ils agissaient dans le sens de la révolution, dont chacune de leurs violences consolidait l'un des principes, mais on peut dire qu'ils introduisaient la révolution elle-même dans les mœurs publiques de la France, ou mieux encore, si l'on veut nous passer l'expression, qu'ils l'inoculaient aux veines du Français moderne. En faut-il, au surplus, une preuve évidente? Essayez donc d'obtenir de l'un de nos démocrates actuels, s'il est sincère et conséquent avec son dogme, une condamnation formelle de Danton ou de Robespierre!

Ce n'est pas le lieu d'insister et d'examiner à ce propos ce que M. Taine, sinon sans le savoir, du moins sans l'avoir ce qui s'appelle voulu, nous a révélé là de rapports entre l'ancien jacobinisme et la démocratie moderne. Mais, où nous voudrions appuyer avec lui, c'est seulement sur une dernière cause qui, comme elle fait présentement la force du parti démocratique, a fait dans l'histoire de la révolution l'ascendant du parti jacobin. On s'imagine avoir beaucoup fait contre les jacobins, — et peut-être est-ce une illusion dont M. Taine lui-même ne se défend pas assez, — quand on a donné d'éclatans témoignages de leur pauvreté d'intelligence ou de leur étroitesse d'esprit. On oublie seulement que ces témoignages ne prouveraient quelque chose que si l'empire de ce monde appartenait à l'intelligence; et quoi que l'on puisse dire, si ce n'est pas à la volonté seule, c'est à la volonté d'abord et surtout qu'il est départi. Le parti jacobin, seul entre tous les partis de la révolution, a su ce qu'il voulait, et encore mieux ce qu'il ne voulait pas. Grande force! de toutes les forces qui gouvernent la politique, la plus grande et la plus efficace, d'autant plus efficace qu'elle vaut par elle-même, et que bien loin d'être gênée dans son action par le manque de culture ou la médiocrité naturelle de l'intelligence, elle en est au contraire aidée. Ce fut le cas des jacobins, et parmi les jacobins des plus redoutables d'entre eux, le cas de Robespierre, par exemple, et celui de Saint-Just. Plus intelligens, ni Saint-Just ni Robespierre n'eussent été ce qu'ils furent, ni ne représenteraient dans l'histoire de la révolution ce qu'ils y représentent.

Disons-le clairement : on ne sait pas assez ce que peut en politique, — et aussi ailleurs, — l'étroitesse d'esprit. N'être capable en effet que d'une ou deux idées, incapable surtout de comprendre ou de soupçonner ce que peuvent contenir de vérité les idées contradictoires; ne pas admettre, non pas même un instant, que personne, autrement qu'à mauvaise, traîtreuse et punissable intention, puisse ne pas penser comme nous; ne concevoir enfin de vertu chez les individus, de patriotisme dans les classes, d'avenir pour les nations qu'autant qu'ils se conforment, toutes et tous, à

l'inflexible définition que nous avons cru devoir nous faire du progrès, du patriotisme et de la vertu; peut-être n'y a-t-il pas au monde un plus puissant mobile d'action, mais certainement on n'en trouverait pas un qui favorisât davantage, et surtout dans les temps de troubles, la fortune d'un homme politique. Le pouvoir et l'autorité sont à ceux qui n'hésitent pas, et ceux qui n'hésitent jamais, ce sont ceux qui ne comprennent pas. Ayant cette étroitesse d'esprit, de par la nature même du recrutement du parti, les jacobins devaient avoir et eurent effectivement cette puissance.

Les idées philosophiques de M. Taine, sa doctrine déterministe, l'ont-elles empêché de faire assez ressortir cette souveraine influence du « vouloir » dans notre histoire de la révolution? Je ne sais; mais s'il a négligé de remonter au principe, il a supérieurement démontré les conséquences. Aucune considération de légalité, de justice, ou d'humanité même n'est capable d'arrêter ou seulement de faire hésiter le parti jacobin; et la rapidité de ses décisions lui assure nécessairement la victoire sur tous ceux que de telles considérations peuvent encore arrêter, ou qui, si même ils ne s'y arrêtent pas, ont cependant besoin d'un peu de temps pour triompher de ce qu'elles soulèvent en eux de scrupules ou d'hésitations. Voilà le secret de son ascendant. L'un après l'autre, et l'un par-dessus l'autre, c'est vraiment de leurs qualités que ses adversaires tombent victimes; ceux-ci sont trop sensibles, et ceux-là sont trop intelligens; de cette vaste destruction à laquelle d'ailleurs ils concourent il y en a qui voudraient cependant réserver et sauver quelque chose, comme il y en a qui comprennent qu'avant de reconstruire de la base au sommet l'édifice social, il faudrait s'assurer d'un abri provisoire. Mais le parti jacobin, fondé sur son dogme, va toujours en avant, ne regarde jamais en arrière, et vers la réalisation prochaine de ce dogme tendant toutes ses forces avec toutes ses espérances, il a touché de si près son but, que pour s'en écarter d'autant, après un siècle passé bientôt, il ne faudrait pas moins qu'une révolution presque aussi violente elle-même que celle dont il est l'incarnation dans l'histoire.

Quel était donc ce dogme et quel était ce but? C'est à cette question que répond le troisième volume de *la Révolution* de M. Taine, celui qu'il a intitulé : *le Gouvernement révolutionnaire*. S'il contient bien des répétitions, il faut avouer qu'il contient d'autre part quelques-unes des parties tout à fait supérieures de l'œuvre. On nous permettra toutefois, avant de nous retrouver d'accord avec lui sur ces parties mêmes, et en raison de leur importance, d'essayer de préciser d'abord ce qu'il nous semble au moins difficile d'en accepter.

IV.

Selon M. Taine, qui n'a fait là que reprendre, en le renforçant, un argument cher à Joseph de Maistre et à son école, l'une des grandes erreurs de la révolution, l'erreur capitale peut-être, serait d'avoir prétendu légiférer pour « un homme abstrait, » pure entité métaphysique, « formé par le retranchement de toutes les différences qui séparent un homme d'un autre, un Français d'un Papou, un Anglais d'un Breton contemporain de César. » Sur les conséquences de cette première erreur, innombrables, énormes, infinies, l'historien ne tarit pas; à vingt reprises et en cent manières différentes, quand on croit les avoir épuisées, il y revient encore, toujours plus âpre et plus éloquent; et il a raison, puisque si le reproche est fondé, nous ne saurions disculper, en effet, la Convention ni la Constituante elle-même, la Constituante surtout, de l'avoir encouru. Mais de savoir s'il est fondé, c'est une première question; et si M. Taine a sa façon de la trancher, il y en a d'autres. Je n'ignore ni ne méconnais aucun des argumens qu'il peut faire valoir à l'appui de la sienne. Oui; nous connaissons, pour les avoir rencontrés, pour les coudoyer tous les jours, des Français, des Anglais, des Allemands, organismes complexes, produits actuels d'une lente élaboration de l'histoire, nous ne connaissons point « l'homme, » l'homme naturel de Jean-Jacques et de Diderot, l'homme abstrait de nos déclarations des droits, et, s'il a jamais existé, ce n'est que dans l'imagination de nos philosophes du XVIIIe siècle. Oui encore; les diverses races d'hommes qui se sont partagé le monde ne diffèrent pas plus entre elles par les linéamens du visage ou la couleur de la peau que par leurs aptitudes originelles d'esprit; et si les peuples sont quelque chose de plus qu'une expression géographique, l'histoire, entre deux nations jadis issues d'une même origine, s'est chargée de mettre la diversité que n'avait point instituée la nature. Un philosophe dirait que c'est en s'opposant que les nations se posent; qu'elles ne prennent conscience de ce qui les constitue qu'en la prenant en même temps ou d'abord de ce qui les différencie; et que ce Français, cet Anglais, cet Allemand ne se connaissent eux-mêmes qu'autant qu'ils savent chacun se distinguer l'un de l'autre. Et oui, enfin; s'il est un homme, un Français du XVIIIe siècle est un Français d'abord, et ensuite un Français du XVIIIe siècle, en qui le passé de sa race a comme imprimé des traces si particulières, qu'entre un Anglais et lui, quoique l'Anglais aussi soit un homme, à peine peut-on dire, selon le mot fameux, qu'il y ait plus de ressemblance qu'entre le Chien, constellation céleste, et

le chien, animal aboyant. Tout cela est vrai, on l'a dit, on le redira, on fera bien de le redire, parce que cela est utile à dire, étant bon à savoir, mais, cependant, et quand on l'a dit, que pense-t-on avoir prouvé?

Si ces différences, d'abord, sont si profondes, comment et pourquoi donc M. Taine, quand il essaie de préciser le reproche, n'en veut-il de rien tant à nos assemblées révolutionnaires que de n'avoir pas constamment imité les exemples politiques de l'Angleterre ou de l'Amérique? Il ne va pas jusqu'à dire, il est vrai, que les hommes de 1789 eussent dû confier aux mains d'Edmond Burke ou de William Pitt l'avenir de la révolution française, mais il insinue de toutes les manières que si quelques conseils les eussent pu guider dans la vraie voie, c'était ceux de Jefferson et de Gouverneur Morris, ou d'André Dumont et de Mallet du Pan. Je ne voudrais pas insister; mais il faudrait cependant s'entendre, et l'alternative est inévitable. Ou les exemples de l'Angleterre n'étaient pas bons, étaient même dangereux et funestes à suivre pour des Français du XVIIIe siècle, et M. Taine doit louer la Constituante de ne les avoir pas suivis; ou ils l'étaient, et en ce cas, il convient lui-même que les constitutions politiques n'ont rien d'aussi particulier qu'il voulait bien le dire, d'aussi spécial, et d'aussi national aux peuples qu'elles régissent. C'est ce que j'ose croire. Quoi qu'en dise M. Taine, et quoi qu'en ait dit Joseph de Maistre, on ne peut légiférer, on n'a jamais légiféré que pour cet homme abstrait dont ils se raillent. La raison n'en est-elle pas claire? Il n'y aurait pas de corps de nations dans l'histoire, si jamais les hommes avaient autrement conçu la nature des gouvernemens; et le jour où triompherait cet excès d'individualisme, il n'existerait plus dans le monde que des poussières de peuples. M. Taine reprochait tout à l'heure à nos assemblées de n'être pas tombées dans l'erreur qu'il commet perpétuellement lui-même; on peut dire qu'il tombe maintenant dans l'erreur qu'il a tant reprochée au philosophe leur inspirateur. A une grande nation de vingt-cinq millions d'hommes le rêveur de Genève proposait d'appliquer les lois et les usages de sa petite république, et son contradicteur nous propose de légiférer pour trente-six millions d'âmes comme à peine le pourrait-on faire pour la république du Val d'Andorre ou la principauté de Monaco.

Car enfin, où commencera, selon M. Taine, où finira cet homme « concret, » ce Français, cet Allemand, cet Anglais que le législateur doit avoir uniquement en vue? Chacun de nous vivra-t-il sous son statut personnel? et ne pourra-t-il être obligé par aucune autre loi que celle que l'on aura faite à son usage particulier? La France est grande, l'Allemagne aussi. Si des lois qui conviendraient, par

exemple, aux Italiens, ne conviennent pas aux Provençaux, ou si celles encore qui seraient bonnes pour les Bas-Bretons ne le sont pas pour les Anglais, les lois que l'on fera pour les Bas-Bretons conviendront-elles aux Provençaux? Qui des deux en effet diffère le plus de l'autre? L'habitant de Marseille d'avec celui de Gênes? Le natif de Saint-Malo d'avec celui de Southampton? Ou le Marseillais et le Malouin entre eux? Les philosophes du XVIIIe siècle, et les Constituans leurs disciples ont peut-être abusé de ce qu'il y a de ressemblances entre les hommes, sous quelque latitude et à quelque moment de l'histoire qu'ils soient nés; mais, à notre tour, n'exagérons pas ce qu'il peut y avoir de différences entre des hommes qui, malgré tout, comme Anglais et Français, sont de la même race, ont vécu de la même civilisation, et ne se distinguent pas plus de peuple à peuple que de province à province, ou de comté à comté. Pour différens qu'ils soient, la différence ne les empêche pas d'être capables des mêmes lois ou des mêmes institutions. Car le point par lequel ils se ressemblent le plus, c'est encore leur façon de concevoir la vie, les raisons de vivre, les moyens de s'en assurer l'usage et la possession, qui est précisément ce que les lois sont chargées de fixer. A qui M. Taine fera-t-il croire que si l'on proclamait aujourd'hui l'*habeas corpus* à Pékin ou à Constantinople, la plupart des Turcs ou des Chinois s'en plaignissent comme d'une fâcheuse atteinte à leurs traditions nationales? Et je suis persuadé que sous toutes les latitudes, à l'heure même qu'il est, bien des peuples, — les Irlandais par exemple, — s'accommoderaient assez des *principes de 1789*. En seraient-ils plus heureux? C'est une autre question. Mais cela suffit pour prouver qu'en légiférant pour leur homme « abstrait, » ni la Constituante, ni la Convention n'ont commis une si grossière erreur. Il y a de l'homme dans tous les hommes; et le reste, en se superposant à cette humanité, ne l'anéantit pas. Nous le croyons avec tous les hommes, nous le croyons avec les « philosophes, » nous le croyons avec nos assemblées révolutionnaires, et nous le croyons enfin avec M. Taine lui-même, qui ne limite jamais aux seuls Français du XVIIIe siècle la portée des « lois psychologiques » dont il cherche la preuve dans l'histoire de la révolution française.

C'est d'une autre manière que l'on s'est trompé, beaucoup plus grave, que M. Taine a très clairement vue, dont il a suivi toutes les conséquences, mais que je ne m'explique pas qu'il ait voulu lier à la conception de cet homme abstrait des philosophes, car elle n'en dépend ni de près ni de loin, et pas plus en logique qu'en fait. L'erreur est d'avoir cru, selon la formule des encyclopédistes, et posé en principe, que cet homme universel était né na-

turellement bon; par suite, selon les utopistes de la Constituante, qu'il suffisait de le rendre à sa condition primitive pour le rendre au bonheur en même temps qu'à la vertu; et par suite enfin, selon les jacobins sincères, — il y en a eu, — que tous les moyens étaient bons, quels qu'ils fussent, qui tendaient à ce but suprême. L'homme est bon, naturellement et foncièrement bon, et pour le restituer à son heureuse nature, il suffit d'écarter ou de briser, s'ils résistent, les obstacles qui jusqu'ici l'ont empêché de se développer. Courbé sous le joug séculaire des préjugés, de la superstition et de la tyrannie, « déformé par un régime immémorial de contrainte et de fraude, » corrompu par l'infâme artifice des magistrats, des prêtres et des rois, délivrons-le donc de leurs mains criminelles, et nous l'allons voir aussitôt se retrouver lui-même, prendre « les mœurs douces, énergiques, sensibles » qui sont naturellement les siennes, et retourner enfin à l'âge d'or des poètes en retournant à ses origines. Tel est bien le sens de la philosophie de Diderot et de Jean-Jacques, du *Supplément au voyage de Bougainville* et du *Discours sur les origines de l'inégalité;* tel est le sens de ces déclarations des droits qui forment, comme l'on sait, le préambule obligatoire de toutes nos constitutions révolutionnaires; tel est aussi celui de ces déclamations contre le vice et la perversité dont la tribune de la Convention a particulièrement et si souvent retenti. Ce principe lui seul nous rend compte à la fois de la grandeur des espérances, de la philanthropie des paroles, et de l'atrocité des actes. Il nous explique aussi la nature des résultats. Si nous ne partageons pas en effet toutes les doctrines de M. Taine, et si nous ne croyons pas avec lui que l'objet unique du gouvernement soit de maintenir l'ordre par la force dans un troupeau de « gorilles lubriques et féroces; » nous accordons cependant qu'il est de l'essence de la loi d'être restrictive, et qu'ainsi la loi n'est pas loi quand elle prend son point de départ dans la funeste idée de la bonté native de l'homme. Or, à l'exception, bien entendu, de celles qui sont dirigées contre les adversaires ou contradicteurs effectifs et agissans de la révolution, c'est là le caractère de toutes les lois de la révolution : elles supposent la bonté de l'homme et l'invitent à la vertu par le pire développement de ses pires appétits. Mais en quoi cette idée résulte-t-elle de la conception philosophique d'un homme universel? Si nous retranchons, comme dit M. Taine, toutes les différences qui séparent un Papou d'un Français, quelle nécessité logique nous oblige de ne retrancher que les vices? L'universalité des crimes est-elle moins évidente que celle des vertus? Qui a dit qu'un Anglais moderne et qu'un Breton contemporain de César ne se ressembleraient uniquement que dans

la bonté? Et quelles raisons enfin nous interdisent de concevoir cet homme universel aussi naturellement et foncièrement mauvais qu'il a plu à quelques-uns de se le forger bon, vertueux, et raisonnable?

N'est-ce pas ainsi d'ailleurs, en France même, et quoi que M. Taine en dise, que l'ont conçu nos philosophes et nos politiques du XVIIe siècle? Qui croit alors à la bonté native de l'homme? Est-ce La Rochefoucauld? dont les *Maximes* font entrer le vice dans la composition de tout ce que les hommes ont appelé du nom de vertu? Est-ce Pascal? dont les *Pensées* n'assignent d'origine à la justice même que la coutume établie et consacrée par la force? Est-ce Bossuet? qui dans son *Traité de la concupiscence* a si fortement dit qu'aussitôt que la raison commençait à poindre, tous les vices en même temps se déclaraient, et que quand son exercice commençait à devenir plus parfait, c'était alors que commencent aussi les plus grands dérèglemens de la sensualité? Mais si ce n'est ni Bossuet, ni Pascal, ni La Rochefoucauld, si ce n'est pas davantage l'auteur du *Léviathan* ou celui du *Traité théologico-politique*, aucun de ceux qui, dans l'Europe du XVIIe siècle, ont exercé tour à tour ou simultanément le gouvernement des esprits, pas plus Hobbes que Pascal, et pas plus Spinoza que Bossuet, — comment M. Taine peut-il bien imputer à leur philosophie, sous le nom de « raison oratoire et classique,» une part de responsabilité dans la formation des doctrines qui, comme celle de Diderot et de Jean-Jacques, en sont la contradiction même? Comment? Je le sais bien; parce qu'il a fait une fois son siège, voilà plus de vingt ans, et que ni dans son *Ancien régime* ni dans sa *Révolution*, il n'a voulu le refaire. Ce serait donc à nous d'y procéder; mais, comme nous l'avons dit, nous voulons nous en tenir à sa seule *Révolution*, et des deux erreurs de doctrine qu'il reproche à nos assemblées révolutionnaires, il nous suffit d'avoir montré que la première n'en est pas une, et que la seconde, ni en bonne logique, ni surtout dans la réalité de l'histoire, ne dépend de la première.

Sous cette double restriction, nous ne saurions trop louer maintenant, entre plusieurs autres, les deux chapitres de ce troisième volume où M. Taine a reconstitué le Programme jacobin. Ce qu'il a surtout admirablement fait voir, c'est ce que ce programme avait de plus rétrograde encore que d'abstrait ou d'impraticable. Sans doute, on avait bien des fois avant lui remarqué cette espèce d'obsession de l'antique, ces ressouvenirs et ces imitations de Rome et de la Grèce, qui d'ailleurs s'étalent assez publiquement dans les discours, les actes, les institutions de la révolution. Mais, où l'on n'avait vu que de pédantesques réminiscences,

l'ornement, pour ainsi dire, et le décor classique de la révolution, M. Taine a montré qu'il y avait bien autre chose, et au fond l'intention plus ou moins délibérée, mais réelle, de ramener la France aux institutions politiques de Rome et de Lacédémone. Les jacobins ont réussi pour avoir incarné l'esprit de la révolution; et la révolution a échoué pour avoir voulu imposer à une société moderne les formes étroites qui ne pouvaient convenir qu'aux petites communautés antiques. Il convient d'insister ici sur cette idée, qui est originale, qui est juste, qui est féconde.

Dans un livre curieux, qu'il faut lire en même temps que celui de M. Taine, un économiste distingué, M. G. de Molinari, ne craignait pas, tout récemment, de s'expliquer en ces termes : « En supposant que la révolution française eût fait le tour du monde, le résultat eût été une rétrogression universelle, et peut-être, malgré les progrès de l'industrie, une immobilisation chinoise, sinon un retour à la barbarie. » C'était assurément beaucoup dire, et, en admettant que l'expression de l'écrivain ne dépassât point sa pensée, nous avons quelque peine à l'en croire. Il est plus près de la vérité quand il croit pouvoir avancer, d'une part, que « la révolution a diminué la somme des libertés dont jouissaient les Français en même temps qu'elle a doublé le poids du gouvernement de la France, » et, d'autre part, quand il en voit la cause dans ce fait que le jacobinisme « s'est proposé d'adapter à une nation moderne, au début de l'évolution de la grande industrie, les institutions des petites communautés du premier âge de l'humanité. » C'est ici l'influence trop oubliée du *Discours sur l'origine de l'inégalité* sur les principes de la révolution française. M. Taine est remonté moins haut, et s'est contenté de nous montrer en action les conséquences du *Contrat social*, dont les deux principales sont : la confusion du bien public avec l'aliénation totale du citoyen à la communauté; et cette autre confusion, moins grave en apparence, mais non pas moins détestable au fond, du devoir civique avec la vertu même, c'est-à-dire de la politique avec la morale. Qui ne reconnaît là l'idéal même des cités antiques et des civilisations commençantes?

Lisez maintenant les discours de Robespierre et de Saint-Just sur *le Gouvernement révolutionnaire* ou sur *le Rapport des idées morales et religieuses avec les principes républicains*. Cette absorption ou, mieux encore, cet anéantissement de l'individu dans l'état, et cette unification de tous à l'image d'un type défini, voilà bien, eux aussi, leur idéal social, et voilà bien, par la menace, par la spoliation, par la guillotine, ce qu'ils travaillent à réaliser. « Nous ferons plutôt un cimetière de la France, disent-ils, que de ne pas la régénérer à notre manière, » et ils sont sincères, et à peine se sen-

tent-ils odieux ou criminels. En effet, à leurs yeux, sans parler du reste, l'individu n'a droit à l'existence même que du fait d'une tolérance consentie par la communauté tout entière : et c'est l'état seul qui donne au citoyen la permission de vivre, permission précaire et toujours révocable, au nom de l'intérêt et du salut publics. Ainsi l'entendait-on à Rome, ainsi l'entendait-on à Sparte. « Non-seulement en Grèce et à Rome, mais en Égypte, en Chine, dans l'Inde, en Perse, en Judée, au Mexique, au Pérou, dans toutes les civilisations de première pousse, le principe des sociétés humaines est celui des sociétés animales : l'individu appartient à sa communauté, comme l'abeille à sa ruche, comme la fourmi à sa fourmilière ; il n'est qu'un organe dans l'organisme... Sous diverses formes, et avec des applications diverses, c'est le socialisme autoritaire qui prévaut. » Enivrés de leur dogme, les jacobins, par un prodigieux effort d'abstraction, supprimaient du passé de l'humanité vingt-cinq ou trente siècles d'histoire, et, remontant le cours des âges, ils prétendaient rétablir dans le monde une conception de l'état que l'état lui-même, dans son propre intérêt et dans celui de la civilisation générale, avait compris depuis si longtemps qu'il fallait abandonner.

Comme toutefois ce que cette conception a en soi de rétrograde ne saurait uniquement résulter de ce que les jacobins la renouvelaient des Romains et des Grecs ; et comme d'ailleurs le progrès n'est pas si continu dans l'histoire de l'humanité qu'il ne puisse y avoir avantage, parfois, à remettre en honneur de vieilles institutions, M. Taine a cru devoir établir son jugement par raison démonstrative. C'est ce qu'il a fait dans un remarquable chapitre de philosophie politique dont nous oserions dire que peut-être est-il le plus vigoureusement pensé de sa *Révolution*. Entre autres qualités, ce n'en est pas la moindre, ni surtout la moins originale, que de ne s'appuyer à aucun principe, religieux, métaphysique ou moral, qui dépasse la sphère de la pure expérience historique. Rien ici qui se présente ou qu'on nous veuille faire accepter comme conséquence d'une foi religieuse ou d'une conviction philosophique, aucun postulat qu'il nous faille accorder, aucun *a priori* dont on nous demande enfin de faire crédit à l'historien ; mais l'histoire, l'histoire seule, rien que l'histoire, et, en face d'elle, l'homme moderne, tel que chacun de nous n'a qu'à s'interroger pour le retrouver et le reconnaître en soi.

Depuis que les états modernes se sont élevés sur les ruines et les débris des cités antiques, deux mots nouveaux, et deux idées nouvelles, dont il est douteux que le Romain ou le Grec aient eu le vague pressentiment, se sont introduits dans le monde : les mots

et les idées de conscience et d'honneur. « La première de ces idées est d'origine chrétienne; la seconde, d'origine féodale, et les deux, ajoutées bout à bout, mesurent la distance énorme qui sépare une âme antique d'une âme moderne. » Rien ne peut nous priver des droits que la conscience nous confère, comme rien ne peut nous exempter des devoirs que l'honneur nous impose; et, dans ces droits d'abord, dans ces devoirs ensuite, la toute-puissance théorique de l'état rencontre des barrières qu'il ne peut franchir sans manquer à sa mission, qui est précisément de nous assurer à chacun la liberté de faire valoir nos droits et la facilité d'accomplir nos devoirs. L'empire de la loi finit où celui de la conscience commence, — le mot est de Napoléon, qui ne l'a pas toujours mis en pratique, — et l'honneur nous fait un devoir de ne pas permettre qu'on empiète sur notre conscience. Je voudrais pouvoir ici reproduire, sans en retrancher un seul mot, les belles et fortes pages où M. Taine a marqué les origines et mesuré la portée de ces deux idées maîtresses de la morale moderne. Quelque opinion particulière, hérétique ou orthodoxe, que l'on puisse professer sur le christianisme, quoi que l'on pense intérieurement de son dogme et du gouvernement de l'église, quel que soit enfin le sort ou le rôle que l'on croie que lui réserve l'avenir, dix-huit siècles de christianisme ont implanté profondément dans l'homme cette idée qu'il n'y a pas de droit contre le droit que nous avons de conformer nos actes aux commandemens de notre conscience. Et pareillement, quelque théorie que l'on enseigne sur le régime féodal, son établissement par la violence et son maintien par la force, quelque contentement, d'ailleurs, que nous puissions ressentir à nous voir délivrés de son poids, ou si résolus enfin que nous soyons à tout subir plutôt que de le voir renaître, il n'est pas moins certain qu'il a ancré dans le cœur de l'homme cette autre idée, que nous nous devons quelque chose à nous-mêmes qu'aucun pouvoir humain ne peut nous empêcher de nous rendre.

Honneur et conscience, maintenant, sont-ce là, pour parler le langage du positivisme, deux « acquisitions » dont le monde moderne ait le droit de se féliciter? En supposant que peut-être un sentiment excessif de l'honneur ou une idée exagérée des droits de la conscience puissent engendrer des effets fâcheux, que sont-ils à côté de ce que la conscience et l'honneur nous inspirent de généreux et de noble? Et, s'il en est ainsi, tout système politique n'est-il pas rétrograde, qui se proposera, je ne dis pas d'abolir en nous le sentiment de l'honneur et d'y étouffer la voix de la conscience, mais d'en inquiéter ou d'en effaroucher seulement les ombrageuses délicatesses et les légitimes susceptibilités? Porter atteinte aux droits de la con-

science ou exiger de l'homme moderne quelque chose qui soit contre l'honneur, n'est-ce pas l'obliger à retourner en arrière? Et, dans l'un comme dans l'autre cas, n'est-ce pas avoir compromis ce qu'il y a de plus difficile à réaliser et à consolider dans l'histoire : le progrès moral de l'humanité? C'est ce qu'auraient fait les jacobins s'ils avaient triomphé définitivement. Déjà, dans la fureur de leur propagande antireligieuse, les philosophes n'avaient pas senti qu'en allant attaquer le christianisme jusque dans son principe, ils s'attaquaient à la conscience même, et compromettaient avec elle tout ce qu'elle avait introduit de respectable dans le monde. Et les jacobins, dans l'ardeur de leurs haines féodales, extirpant du corps social, si je puis ainsi dire, l'organe même avec l'abcès, n'ont pas compris qu'ils risquaient de détruire cet antique sentiment de l'honneur. — A moins peut-être, dira-t-on, qu'ils ne l'aient si bien compris que ce serait là leur véritable crime? — Ils n'étaient pas assez intelligens.

V.

Entre beaucoup d'autres points, nous avons essayé d'indiquer dans *la Révolution* de M. Taine les deux ou trois plus importans, ceux autour desquels il sera facile de grouper tous les autres, ceux qui marquent surtout, dans ces trois gros volumes, la suite, la liaison, l'enchaînement logique des idées, et ceux enfin qui déterminent la conception totale que M. Taine se fait de la révolution. Entre les deux premiers la liaison est continue, parfaite, impossible à briser : la Révolution, étant sociale et presque agraire dans son fonds et dans son origine, devait nécessairement aboutir à s'incarner dans les jacobins. Mais peut-être était-il moins nécessaire que le programme jacobin fût ce qu'il est dans l'histoire : impraticable, rétrograde et surtout tyrannique; et la liaison de ces deux points n'est pas aussi parfaite que celle des premiers. Sans nous engager dans cette discussion, dont aussi bien l'intérêt n'apparaîtra que plus tard, quand M. Taine aura terminé son œuvre, et prenant telle quelle sa conception de la révolution, il ne nous reste plus qu'à dire ce qu'il y manque.

Passons outre à quelques lacunes, ou du moins, en les signalant, n'en exagérons pas l'importance. Par exemple, on reproche à M. Taine, sinon d'avoir précisément brouillé les dates dans son livre, du moins de ne pas s'être assez sévèrement astreint à toute la rigueur de la chronologie. Et il est certain que qui voudra connaître le jugement de M. Taine sur une journée fameuse ou une scène capitale de la révolution, sera forcé de faire, à travers ces

trois gros volumes, une recherche dont l'effort ne sera pas toujours suivi de succès. On lui reproche encore d'avoir outre mesure développé certaines parties de son sujet, tandis qu'au contraire il en écourtait, pour ne pas dire qu'il en étranglait trop arbitrairement quelques autres. C'est ainsi, notamment, qu'en regard de ce que les assemblées révolutionnaires ont sans doute commis d'erreurs, de fautes politiques et de crimes, M. Taine a négligé de rappeler ce que, d'autre part, elles ont réalisé de réformes utiles, rendu de grands services, ou accompli d'œuvres qui durent encore. Est-il bien sûr, pour ne parler que d'elle, d'avoir porté sur la Constituante un jugement équitable? Et, si comme il en convient lui-même quelque part, elle n'a pas laissé de « semer de bons germes, » l'impartialité n'exigeait-elle pas qu'il en fît une plus exacte, plus ample et plus reconnaissante énumération?

Comme on avait trouvé que dans son premier volume l'historien passait trop rapidement sur la Constituante, on s'est communément accordé pour penser que, dans le troisième, il avait trop lestement expédié le gouvernement du Directoire. Mais peut-être ici se trompe-t-on. Bien qu'en effet le Directoire n'ait pas rempli moins de cinq années de l'histoire de la révolution, il s'en faut de beaucoup que son importance réelle se proportionne à sa durée. C'est de 1789 à 1795, de la convocation des états généraux à la séparation de la Convention, que la révolution s'est faite, entièrement faite; et de 1795 à 1800, c'est-à-dire de la séparation de la Convention à l'avènement du Consulat, rien au dedans ne s'est produit qui veuille être examiné de si près. La conspiration de Gracchus Babeuf elle-même, ou le coup d'état du 18 fructidor, n'eussent offert à M. Taine l'occasion de rien dire qu'il n'eût dit à l'occasion de coups d'état plus fameux ou de conspirations plus vastes et plus heureuses. Le Directoire, dans l'histoire intérieure de la révolution française, n'a joué d'autre rôle, si je puis ainsi dire, que celui de trait d'union entre la Convention expirante et le Consulat naissant, son légitime héritier. Tout au plus peut-on dire qu'insignifiant au point de vue de l'histoire intérieure de la révolution, le Directoire n'a pas moins son importance dans l'histoire générale. Le traité de Bâle, effectivement, et le traité de Campo-Formio sont des dates, ou, comme on disait jadis, des époques dans l'histoire de l'Europe; et quelque jour il se pourrait que l'expédition d'Égypte en dût marquer une dans l'histoire du monde. J'espère bien que, dans le dernier volume de ses *Origines*, M. Taine s'expliquera sur l'expédition d'Egypte comme sur la campagne d'Italie, quand ce ne serait que pour y chercher quelques traits de la psychologie de l'homme extraordinaire dont elles sont les coups d'essai dans l'histoire; mais, en

attendant, il ne nous a point assez parlé des guerres de la révolution. Précisons seulement la nature et la vraie portée de l'omission, sur lesquelles il semble que l'on se soit généralement mépris.

Si nous nous bornions, en effet, à constater que M. Taine a peu parlé des guerres de la révolution, il pourrait nous répondre qu'il le sait bien, qu'il l'a fait avec intention, qu'il n'a prétendu écrire que « l'histoire des pouvoirs publics, » laissant « l'histoire de la guerre » à d'autres, comme il leur a laissé « l'histoire des finances. » Et pourquoi n'ajouterait-il pas que l'une des légendes qu'il essaie de combattre étant celle qui veut que le terrorisme ait sauvé la France, il lui suffisait de montrer que, bien loin d'avoir apporté ce que l'on croit de force aux armées de la frontière, les représentans en mission n'y ont généralement agi que comme un ferment de désordre et d'indiscipline? Or c'est ce qu'il a fait dans un chapitre particulier de son quatrième volume. Le dirai-je en passant? La démonstration serait moins éloquente que j'aimerais encore y croire. Car enfin, cette légende soi-disant héroïque n'a-t-elle pas quelque chose de trop humiliant pour l'honneur national? Faudra-t-il que nos pères à tous n'aient eu de courage et de patriotisme que sous la menace de la guillotine? Ou, si l'on aime mieux cette autre manière de dire la même chose, faudra-t-il que la bravoure dont ils donnèrent tant de preuves n'ait été en eux qu'un effet de la peur? et leur jetterons-nous longtemps encore cette injure pour l'unique satisfaction de diviniser les Saint-Just ou les Jean-Bon Saint-André? Plût aux dieux seulement et à la fortune de la France, qu'en ce temps-là, comme du nôtre, des hommes dans toute la force de la jeunesse ou dans toute la vigueur de l'âge eussent pris le fusil sur l'épaule au lieu de jouer dans la salle du Manège ou dans nos grandes villes de province leur tragi-comédie sanglante! Mais ils se réservaient d'ordinaire à de plus paisibles et de plus nobles emplois : ceux d'administrateurs des droits réunis, par exemple, ou de sous-préfets de l'empire, et, le cas échéant, d'espion de police, comme Barère.

En revanche, ce que l'on peut justement reprocher à M. Taine, c'est de n'avoir pas tenu compte, — lui qui par cette seule influence du « milieu » nous a jadis expliqué tant de choses, — du « milieu » moral que la guerre étrangère a constitué aux hommes de la révolution. Or, le Manifeste de Brunswick ne justifie certes pas le 10 août, mais peut-être, et en partie au moins l'excuse-t-il ; de même qu'assurément la prise de Longwy ne légitime pas les massacres de septembre, mais enfin peut servir à les expliquer. Pareillement, nous accordons à M. Taine que la terreur fut la cause ou l'une des causes de l'émigration ; mais peut-il méconnaître à son tour que l'émigration

soit la cause ou l'une des causes aussi de ce que j'appellerai la systématisation légale de la terreur? On dirait vraiment à le lire, que l'Europe est demeurée spectatrice impassible ou indifférente du drame révolutionnaire, et que les hommes de la révolution, uniquement occupés de leur idéal politique, en ont mené l'expérience à loisir. Cependant, quelque opinion que l'on se fasse de l'attitude des puissances en présence de la révolution française, et quand bien même on croirait, avec certains historiens, que l'Europe, jusqu'aux environs de 1795, distraite par d'autres soins, n'aurait donné qu'une attention médiocre aux affaires de France, il n'en serait pas moins vrai que, dès le début de la guerre, c'est-à-dire dès les premiers mois de 1792, la révolution s'est sentie menacée dans son principe et la France dans son existence même.

Là-dessus, ce grand homme de province, le Genevois Mallet du Pan, — que nous dispenserions si volontiers de s'être mêlé de nos affaires, — et bien d'autres depuis, ont pu se moquer plus ou moins agréablement des déclamations contre Pitt et Cobourg dont retentissait la tribune de la Convention. Mais, en vérité, M. Taine lui-même estime-t-il que Pitt et Cobourg fussent des partisans si déclarés ou des amis si chauds de la France et de la révolution? Leur main, celle de leurs agens, était-elle donc absente, et innocente, des intrigues dont nos orateurs les accusaient si véhémentement? Et les jacobins enfin étaient-ils si ridicules quand ils voyaient une « conspiration » dans cette coalition de l'Europe entière contre eux et contre nous? La nature même de leurs déclamations eût dû avertir ici leur historien. Disons-le comme nous le pensons, c'est-à-dire tout naïvement; tout jacobins qu'ils étaient, ils ne voyaient pas si mal quand ils accusaient la coalition de la dépréciation même de leurs assignats, puisque enfin ses ministres en faisaient fabriquer de faux. Et s'ils se trompaient quand ils donnaient à leurs accusations la forme et le corps étrange qu'ils leur donnaient, ils ne se trompaient sans doute pas quand ils voyaient un rapport étroit entre leurs maux intérieurs et les nécessités de la guerre étrangère. Ajoutons maintenant que lorsqu'on lutte pour l'existence, et quand il s'agit littéralement d'être ou de ne pas être, la lutte ne saurait avoir les mêmes caractères que lorsqu'elle s'engage pour l'acquisition d'une province ou quand elle se poursuit au nom de l'hégémonie politique. Lorsqu'un peuple, — par sa faute, celle de ses gouvernans ou le hasard des circonstances, il n'importe, — se voit une fois comme isolé du reste du monde, et, par toutes ses frontières, refoulé sur lui-même, il n'est pas étonnant, il est même assez humain qu'il se porte aux dernières extrémités de la colère ou qu'il retourne sa rage et son désespoir

contre soi. Et, pour en revenir aux formules de M. Taine, quand la pression du « milieu extérieur » est énorme, comment se pourrait-il qu'elle n'agît pas sur le « milieu intérieur, » avec une force énorme?

Au moins si, dans l'analyse qu'il a faite de ce « milieu intérieur, » M. Taine n'avait oublié que ce seul élément! Mais je crains qu'il n'en ait oublié bien d'autres encore, et dont l'importance me paraît considérable. On a dit quelquefois de l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, et on l'avait déjà dit de l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, qu'il semblait né parmi nous pour y renouveler les doctrines de Hobbes sur la férocité naturelle de l'homme; et, en effet, dans sa théorie du gendarme, telle qu'il l'a si souvent exposée, comme dans l'ensemble au surplus de ses croyances politiques, il y a certainement quelque chose de cela. Mais il y a cependant quelque chose d'autre et de plus. Tandis qu'Hobbes ne croit qu'à la férocité naturelle de l'homme et qu'il redoute surtout l'usage que notre intelligence nous permet d'en faire pour nuire, cette férocité n'est en nous, selon M. Taine, que le signe et la survivance de notre animalité primitive. Nous sommes naturellement des brutes, et nous aurons beau faire, nous serons toujours des brutes. Ce n'est pas tout. Car, si nous n'étions que des brutes, les choses pourraient s'arranger, comme on voit qu'elles s'arrangent dans les sociétés animales; mais nous sommes encore des fous. Bien loin que le bon sens, le sens commun, ainsi qu'on l'a cru longtemps, soit la chose du monde la plus répandue parmi les hommes, c'en est la plus rare au contraire, et il y a plus d'hommes de génie, qui sont des monstres en leur genre, qu'il n'y a d'esprits droits et sensés. Le motif d'ailleurs en est facile à dire, et l'on se tromperait fort de ne voir là qu'une boutade. En effet, l'exercice de notre raison dépend uniquement du bon ou du mauvais état de notre machine, laquelle est formée de tant de pièces, toutes si délicates, et soutenant entre elles des rapports si compliqués, que c'est miracle que parfois elle fonctionne comme la physiologie nous enseigne qu'elle devrait faire. Non-seulement donc nous sommes des fous, mais nous ne délirons pas tous ni constamment de la même folie, et pour en changer le cours ou la nature, il suffit ordinairement d'une digestion laborieuse ou d'un rhume de cerveau. Dans ces conditions, si c'est une étrange illusion à l'homme que de se croire libre, quelle illusion bien plus étrange encore que de se croire raisonnable! Et comment veut-on que M. Taine, qui est un philosophe, ne professe pas le plus amer mépris pour cette « raison » qui fut effectivement la déesse, ou plutôt l'idole de la révolution, comme elle l'avait été du XVIIIe siècle?

Nous n'avons pas à discuter ici la question philosophique, d'abord parce qu'il y faudrait trop de place, et puis, parce que la solution, dans l'espèce, nous en est parfaitement indifférente. Il en est en effet de la raison comme de la liberté. Soyons raisonnables, ne le soyons pas, il n'importe, si nous croyons l'être; mais du moment que nous croyons l'être, la raison a sa part, sa part considérable, et sa part légitime dans le gouvernement des affaires de ce monde. La science enseigne aussi que la couleur, le rouge ou le bleu, n'est pas dans les choses, mais dans notre œil, et nous n'y faisons pas difficulté. Si cependant, au lieu d'être dans notre œil, la couleur était effectivement dans les choses, en quoi l'art de peindre en serait-il changé? Tout de même, sommes-nous libres? c'est une question; et sommes-nous raisonnables? c'en est une autre. Mais toute société parmi les hommes n'en continue pas moins de reposer sur l'hypothèse de la raison et de la liberté comme sur son unique fondement. Pas de loi qui n'implique, dans l'entière étendue que donne au mot le langage courant, la liberté de l'agent dont elle règle les actes, et pas de discipline qui ne réclame l'assentiment de celui qu'elle prétend gouverner. Quel est le contrat dont la liberté ne soit présupposée l'essence, à ce point que, dans toutes les législations, le manque des conditions extérieures de la liberté chez l'une des parties suffit à vicier le contrat? Mais quelle est la pénalité qui ne se fonde sur la reconnaissance ou l'aveu de la faute par la raison de celui qu'elle frappe, à tel point qu'où manquent les apparences de la raison, la faute est censée manquer? Illusion ou vérité, chimère ou réalité, quoi qu'en puissent penser les métaphysiciens, la raison est donc un élément du gouvernement des choses humaines, et il faut la compter comme telle. C'est justement ce que M. Taine ne saurait pardonner à nos révolutionnaires. Ils ont cru que la raison devait avoir part au gouvernement des peuples et ils ont prétendu faire entrer, jusque dans les lois positives, le plus qu'ils pourraient d'idéal rationnel. Mais, pour les motifs que nous venons de dire, et indépendamment de toute philosophie, le droit incontestable qu'ils avaient de l'essayer et de le croire, voilà l'un des élémens que M. Taine a omis dans son analyse de l'esprit révolutionnaire.

Et qu'a-t-il fait encore de cet « honneur » et de cette « conscience » que lui-même tout à l'heure, et à bon droit, nous vantait si haut? Veut-il nous faire croire qu'honneur et conscience, dix ans durant, aient passé tout entiers du côté des ennemis de la révolution? qu'ils se soient incarnés uniquement dans la personne d'un M. de Rivarol, par exemple, ou d'un comte d'Entraigues? et qu'au contraire, dans l'âme d'un Lafayette ou d'un Bailly, d'un Lanjuinais ou d'un Vergniaud même, j'oserai dire jusque dans celle enfin

d'un Saint-Just ou d'un Robespierre, il n'en soit rien demeuré? Ces « droits de l'homme, » que la Constituante voulut inscrire au frontispice de la constitution de la France, la proclamation n'en aurait-elle procédé que d'un esprit d'envie, de haine et de discorde? et aucun souci des droits de la « conscience, » aucun sentiment de « l'honneur, » aucune noblesse ou générosité d'âme enfin, ne s'y seraient-ils mêlés? Ou bien encore, dans cette propagande armée qu'elle allait bientôt entreprendre, la révolution n'était-elle animée que d'une fureur sectaire? et quelque réelle préoccupation de la dignité de l'homme, ou quelque louable indignation des maux qu'engendre la servilité ne s'y alliaient-ils pas? Que l'on se soit trompé, que l'on ait abusé des plus beaux noms qui soient parmi les hommes, qu'on les ait fait servir à des œuvres de sang, nous le croyons, nous le redisons avec M. Taine. En sont-ils moins beaux cependant? en sont-ils moins vrais? ou ne sont-ils qu'un déguisement trompeur de ce qu'il y aurait de plus vil et de plus bas dans la nature humaine? et de tant d'hommes qui les ont crus, quand on a retranché les « coquins, » ne reste-t-il que les « niais? » C'est l'opinion de M. Taine. Il est permis d'en avoir une autre. On ne prendrait pas ainsi la multitude par l'appât de la liberté si M. Taine avait raison. Et quand on admettrait qu'il eût raison au fond, il aurait encore tort dans la forme, pour n'avoir compté nulle part dans son analyse, avec ce que ces mots exercent et exerceront toujours sur les esprits des hommes, de naturel, de victorieux, d'irrésistible prestige.

Parcelles plus subtiles, mais non pas moins réelles de l'esprit révolutionnaire, ce sont ces élémens que j'ai cherchés, sans les y trouver, dans l'ouvrage de M. Taine. Ai-je mal cherché peut-être? Mais à tout le moins y sont-ils si bien dissimulés que je n'ai su les y apercevoir, et, craignant que le lecteur ne les y aperçoive pas davantage, c'est comme si je disais qu'il ne manque rien tant à cette philosophie de la révolution qu'une analyse complète et vraiment impartiale des causes qui ont opéré la révolution. L'historien en a mis quelques-unes en lumière, les plus profondes en un certain sens, et c'est ce qui fait la valeur de son livre ; il en a trop laissé dans l'ombre, de trop considérables, et sans avoir assez prouvé qu'il eût le droit de les y laisser. Regrettable lacune, sans doute, regrettable déjà s'il ne s'agissait que de l'histoire de la révolution, plus regrettable encore s'il est question, comme ici, de démêler et de signaler dans l'histoire de la révolution quelques-unes des origines de la France contemporaine. Faut-il d'ailleurs le dire? Cette analyse elle-même serait plus complète que cependant il y manquerait quelque chose encore; et M. Taine y aurait tout mis qu'il

n'y aurait pas moins omis ce qui fait dans l'histoire le caractère unique de la révolution.

« Un cahier de remarques, c'est lui-même qui l'a dit, jadis, et bien dit, n'est pas une psychologie; » et dans toute combinaison il y a quelque chose de moins et de plus à la fois que la somme des propriétés des élémens qui la constituent, et, en tout cas, quelque chose d'autre. Or c'est ce que M. Taine a surtout oublié dans cette philosophie de la révolution, aussi bien dans les portraits qu'ils nous a peints des hommes que dans les tableaux qu'il nous a tracés des événemens, mais nulle part davantage que dans la conception totale qu'il s'est formée de l'événement. Dans les portraits fameux déjà qu'il nous a faits des hommes de la révolution, de Danton, par exemple, ou de Robespierre, il a tout mis et rien n'y manque, sauf un trait, mais le principal ou même celui qui nous importe seul, celui qui nous expliquerait pourquoi, dans l'histoire de la révolution, il ne s'est rencontré qu'un seul Danton et qu'un seul Robespierre. De même, dans la mémorable description qu'il nous a donnée de la prise de la Bastille, — caricature de l'événement comme d'autres récits en sont la transfiguration, — il a tout dit et même ce qu'il était inutile d'en dire, à l'exception de ce qui fit déjà pour les contemporains et qui fait dans l'histoire le sens et l'importance mystique de ce premier triomphe de la révolution. Et de même, enfin, dans sa conception totale de la révolution, il a vu bien des choses, nous l'avons dit et nous le redisons volontiers, que personne avant lui n'avait vues si clairement et si profondément, mais il n'a pas vu ce que tant d'autres pourtant ont si bien compris et si bien rendu, ce que je ne craindrai pas d'appeler, d'après Michelet et Carlyle, ou d'après le sage Tocqueville, le caractère apocalyptique de la révolution. Non-seulement *Révolution*, a dit quelque part M. Taine, en jouant sur les mots, mais *Dissolution*; et nous dirons à notre tour, en prenant la même liberté, non-seulement *Révolution*, mais vraiment *Révélation*.

On peut regretter assurément qu'elle ait affecté ce caractère, mais on ne peut pas dire qu'elle ne l'ait pas eu, comme on peut bien croire qu'elle eût été mieux avisée de s'en tenir à quelques réformes urgentes, mais on ne peut pas faire qu'elle s'y soit tenue. Dépassant, dès son origine, les calculs de ceux qui l'avaient préparée, les bornes du siècle où elle venait de naître, et les frontières du pays qu'elle allait si profondément remuer, la révolution française a procédé dans son cours à la façon des révolutions religieuses, ou plutôt « elle est devenue elle-même une sorte de religion nouvelle, religion imparfaite, il est vrai, sans Dieu, sans culte et sans autre vie, mais qui, néanmoins, comme l'islamisme, a inondé toute la terre de ses sol-

dats, de ses apôtres et de ses martyrs. » C'est Tocqueville qui parle ainsi, que l'on ne soupçonnera peut-être ni d'avoir manqué de perspicacité, ni d'avoir secrètement penché vers la démagogie. Et je ne saurais mieux faire, pour avoir achevé de montrer ce qui manque au livre de M. Taine, que de continuer et achever la comparaison. M. Taine a traité l'histoire de la révolution comme si, traitant celle de la réforme, il n'eût voulu voir d'autres causes à cette autre révolution que la cupidité de quelques principicules allemands ou la brutale impatience d'Henri VIII, roi d'Angleterre, à répudier Catherine d'Aragon. Mais c'est à lui que je l'oserai demander : une telle histoire de la réforme, penserait-il qu'elle fût complète? qu'elle fût équitable? qu'elle fût philosophique?

Nous avons librement discuté le livre de M. Taine, d'autant plus librement que nous professons une admiration plus vive pour le grand talent de l'écrivain, un respect plus profond pour la sincérité, j'ai dit pour l'ingénuité de l'historien et du philosophe. Que les idées neuves et hardies se pressent dans ces trois volumes, nous nous sommes efforcé de le montrer ; mais peut-être n'avons-nous pas assez dit combien les belles pages y abondent. Il y en a sans doute quelques-unes d'étranges, et, avec les gros mots, un étalage inutile d'érudition historique nous gâte parfois les plus belles. Croit-on, d'ailleurs, nous avoir expliqué Danton pour l'avoir comparé à Mandrin ou Cartouche? et si je ne connais pas Saint-Just, me le fait-on mieux connaître en le comparant au calife Hakem? Où prend-on le calife Hakem? et suis-je, en conscience, obligé d'avoir des renseignemens si précis sur Mandrin? Je n'aime pas beaucoup non plus ces comparaisons ingénieuses, mais hasardeuses, que M. Taine emprunte à la mécanique, à la physiologie, à l'histoire naturelle et qui me font toujours craindre, si par hasard elles étaient inexactes, pour les lois psychologiques, intellectuelles ou morales que M. Taine croit avoir démontrées à leur aide. Mais quand à ces observations j'en pourrais ajouter cent autres, il ne serait pas moins vrai que, si M. Taine a quelquefois mieux composé, jamais du moins il n'a fait preuve de plus d'aisance dans la force ou de plus de justesse dans l'éclat que dans ces trois volumes. C'est ce qui les distingue dès à présent de nos autres histoires de la révolution, sans même en excepter les plus justement renommées; c'est ce qui les soutiendra dans l'avenir contre les histoires plus vraies, qu'il viendra bien un temps d'écrire; et c'est en terminant ce qu'il eût été bien injuste de ne pas dire plus clairement que nous ne l'avions dit.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UNE

EXCURSION AUX ILES BALÉARES

Les voyageurs de tempérament entreprennent de longues courses, vont explorer les pays lointains et font au besoin le tour du monde. Leur passion est plus forte que les obstacles qu'ils rencontrent et les dangers qui les menacent : ils obéissent à une vocation impérieuse. Le simple touriste, moins ambitieux, trouve à se satisfaire sans courir les aventures, en voyageant « aux rives prochaines. » Un peu de curiosité, l'esprit d'observation aidant, lui procure des plaisirs qui ne coûtent guère que la peine d'ouvrir les yeux et les oreilles. Tout est nouveau à qui se déplace pour se distraire, et tout devient intéressant si le déplacement a pour but l'instruction. L'étude hors de chez soi est pleine de charme, et rien n'est plus salutaire que ce travail sans fatigue, qui repose l'esprit et le détend. On se contenterait de l'imprévu, et l'on rencontre mieux encore. L'inconnu est à nos portes, tout près de nous, au-delà de la frontière, où l'on arrive en quelques heures. Voulez-vous en faire l'expérience, prenez un ou deux mois de vacances et allez parcourir les pays de langue catalane, en commençant par le continent. Pour visiter les îles voisines, n'attendez pas l'hiver, car la mer des Baléares n'est pas toujours clémente. La fin du printemps et le commencement de l'automne sont excellens pour naviguer dans ces parages. C'est alors que la nature est en fête dans cet archipel fortuné, où la saison rigoureuse est adoucie par la beauté du climat, et la chaleur intense tempérée par la brise marine. A moins de pousser jusqu'aux Canaries, les tempéramens délicats ne sauraient trouver dans le bassin de la Méditerranée une station plus propice à l'hivernage. George Sand, qui savait à quoi s'en tenir, n'hésitait pas à mettre l'île de Majorque bien au-dessus de la Suisse, et pour la salubrité et pour la beauté du paysage.

I. — LE LITTORAL.

Pour entrer de plain-pied dans la Catalogne, le plus court est de prendre le chemin de fer du Midi, soit à Cette, soit à Bordeaux. Quel que soit le point de départ, on n'arrive à la frontière qu'après avoir traversé la Catalogne française, dont la capitale est Perpignan. Tout le département des Pyrénées-Orientales est de langue catalane : le catalan est toujours populaire dans cette région extrême de la France, malgré la proscription officielle qui le frappa tout à la fin du XVIIe siècle. Dès le XIIe, le Roussillon et la Cerdagne relevaient de la couronne d'Aragon ; au XIIIe, ils faisaient partie du royaume de Majorque ; la France ne les posséda définitivement qu'après le traité des Pyrénées. La plupart des habitans sont d'origine catalane, comme on le voit par les noms de famille. L'idiome natif se trouve notamment altéré, et par l'influence permanente de la langue officielle, et par le contact des patois voisins. A vrai dire, ce catalan hybride n'est plus qu'un patois, un dialecte dégénéré, et il n'y a point d'autre trait d'union entre les deux frontières. Au-delà, c'est un changement brusque et pour ainsi dire sans transition.

Le voyageur philosophe n'a qu'à faire provision de patience, s'il veut voyager avec fruit. Ce n'est pas en Espagne qu'il faut aller quand on est pressé d'arriver. Les chemins de fer y sont d'une lenteur désespérante pour quiconque est économe de temps. La plus grande vitesse ne dépasse point 35 kilomètres à l'heure. Il est donc permis de dormir à son aise, si l'on voyage la nuit ; et en voyageant le jour, il est aisé de voir le paysage tout à loisir. A cette lenteur, la curiosité trouve son compte. Ce n'est point avec l'*express* ou le rapide qu'il est possible de contenter les yeux. Il est vrai qu'un train qui ne brûle point la voie ferrée peut être plus facilement arrêté par une bande de brigands ; mais, en prévision de pareille éventualité, le gouvernement espagnol fait escorter les convois par un piquet de gendarmes. La gendarmerie ou la garde civile, qu'il ne faudrait pas confondre avec la garde nationale, a toute sorte d'utiles emplois : elle protège les voyageurs et les marchandises, elle arrête le choléra à la frontière. Il est vraiment fâcheux que ces vaillans gardiens de la santé publique, qui reçoivent les épidémies à coups de carabine, soient semblables aux soldats qui, du temps de Malherbe, montaient la garde aux barrières du Louvre. Le fléau cosmopolite se moque indifféremment des gardes-côtes, des cordons sanitaires et des lazarets. Mais à quoi bon parler des quarantaines? Si ceux qui les prescrivent et les multiplient libéralement en avaient tâté, peut-être seraient-ils moins empressés d'infliger aux gens en voyage huit ou dix jours de prison préventive. C'est une pénalité

barbare et qui soumet à une rude épreuve les plus patiens caractères. Au sortir du lazaret de Port-Bou, vilaine auberge où la promiscuité forcée est le moindre inconvénient, la liberté paraît bien douce. On sort de cette geôle avec les dispositions d'un écolier en vacances.

Le paysage ressemble beaucoup à celui de Cerbère, qui est la dernière station de France et dont la gare domine quelques pauvres maisons, gauchement alignées au fond d'un étroit ravin. La mer est au bout de ce misérable hameau. Port-Bou a une autre mine et d'autres prétentions. Le village est devenu bourg, et le bourg deviendra une petite ville. La compagnie du chemin de fer a bâti, sur le haut du plateau, une église vraiment jolie et dont l'architecture hardie fait très bon effet : on dirait une petite cathédrale. Dans ces gorges profondes et sombres des Pyrénées-Orientales, l'horizon est borné de toutes parts, les vallées sont étroites, les collines pelées. Le souvenir de la quarantaine assombrit encore ces tristes lieux. Avec quel plaisir on les quitte pour respirer un air plus libre, sinon plus pur, et comme la scène change d'aspect au bout de quelques minutes! A droite, ce sont des plaines fertiles, des bois touffus, des prairies bien arrosées, quelques vieux ponts sur des rivières paresseuses, que les eaux de la montagne grossissent en temps d'orage et transforment en torrens. Çà et là, sur les hauteurs, les ruines d'un fort, une tour délabrée, rappellent les mœurs d'un autre âge. Le fond du tableau est magnifique : des rochers escarpés, dentelés, taillés à pic, rompant la ligne un peu monotone des monts couronnés de pins et de chênes verts. Dans la vallée et sur les coteaux, des oliviers robustes et la vigne chargée de fruits. Le sol est admirablement cultivé ; l'industrie de l'homme est tout à fait en rapport avec cette nature riante et féconde. Le ciel et le soleil sourient à cette terre si riche. La race qui la cultive est forte, laborieuse et tenace, vaillante et sobre. A gauche, tout semble avoir été disposé pour le plaisir des yeux. La voie ferrée longe la mer, souvent à une petite distance, et, si enchanteur que soit le paysage de l'autre côté, c'est la mer qui captive la curiosité du touriste. Il entend le murmure de ses mille voix, il aperçoit les petites vagues blanchissantes qui déferlent doucement sur la grève, et quand elle se dérobe à sa vue, il la retrouve, un moment après, toujours plus belle. Le contraste des couleurs est un vrai concert pour les yeux. La teinte grise des rochers, les tons rouges de la terre, les nuances variées de la végétation se fondent en un harmonieux ensemble, et le ciel, illuminé par le soleil d'août, fait encore ressortir le bleu profond de la mer aux reflets étincelans. La beauté divine de la Méditerranée justifie les épithètes de la poésie homérique. La chaleur est tempérée par la brise marine et l'air des montagnes. Le spectacle, qui est ravissant, abrège le trajet et dissipe les pensées tristes. Toutefois une pointe

de mélancolie se mêle à cet enchantement quand on songe à la sérénité de la nature impassible et aux vicissitudes des choses humaines.

La race qui habite ce sol fortuné ne le cède à aucune autre en fierté, en courage, en intelligence, en générosité, en bon renom. Son passé est glorieux, bien rempli par une activité prodigieuse, qui se dépensa en de nobles entreprises. L'histoire de ce peuple vaillant, héroïque, ami des arts et de la liberté, abonde en épisodes dignes du roman et de l'épopée. Que reste-t-il de tout cela? L'autonomie est perdue, la nationalité absorbée, la langue compromise. La principauté de Catalogne n'est plus qu'une province de l'Espagne. De ses comtes, de ses princes, de ses rois, de ses privilèges, de ses franchises municipales, elle ne garde qu'un vague et amer souvenir. Comme la civilisation jadis florissante du Midi, elle a été vaincue, après des luttes mémorables et une résistance héroïque. Voilà de quoi inspirer un grand poète ou un grand historien; voilà les sources vives de l'histoire et de la littérature nationales, de la poésie qui cherche la vérité dans la réalité. Tout le reste n'est que pauvreté et illusion d'esprit, préoccupation mesquine de gloriole littéraire.

La plupart des villes qui sont voisines du littoral ont un nom historique : Figuères, Girone, Peralade, moins célèbre par les invasions qu'elle a dû subir comme place frontière, que pour avoir vu naître le chroniqueur Ramon Muntaner, Catalan d'esprit, de cœur et de race, qu'un mauvais plaisant a voulu confisquer au profit de la Roumanie. Sur la côte même vivent encore les souvenirs des navigateurs grecs et carthaginois, à Roses, à Ampurias, à Barcelone. Tout a été dit sur cette dernière ville, l'une des plus belles du monde, des plus agréables, des plus originales, malgré le voisinage de la France et le caractère cosmospolite des grands ports de mer. Malgré sa longue histoire et sa vaste étendue, Marseille est avant tout l'entrepôt du commerce de l'Orient et de l'Occident. Cette grosse et puissante cité éblouit le voyageur plutôt par ses richesses et le mouvement incessant des affaires que par la poésie des souvenirs. Fière à bon droit de ses flottes marchandes, elle n'a point dans sa souveraineté la majesté de ces reines déchues de la mer occidentale, Venise, Pise, Gênes, Barcelone, qui furent tour à tour, en des temps plus prospères, les vraies capitales de la Méditerranée. Barcelone partageait avec Saragosse l'honneur de servir de résidence aux rois d'Aragon. De là son importance. La découverte du Nouveau-Monde lui suscita une rivale. Admirablement située, réunie à l'Océan par son large fleuve, Séville devint le principal comptoir du commerce avec l'Amérique et fut bientôt la merveille de l'Espagne. C'est de cette mémorable époque que date la décadence relative des capitales méditerranéennes. La grande navigation commença lorsqu'on sut par Christophe Colomb et les premiers conquérans ce qu'il y

avait par-delà l'Océan. Alors furent inaugurés les voyages au long cours, dont les Portugais donnèrent le premier exemple. C'est ainsi que, par un fatal concours de circonstances, Barcelone se trouva déchue et comme capitale d'un royaume et comme grand port de mer. Du premier rang elle passa au second, puis au troisième, Madrid étant devenue par un caprice ville royale et le centre de la monarchie.

L'enceinte de pierre, qui permit à Barcelone de soutenir des sièges célèbres dans l'histoire, a été démolie depuis quelques années, et la place ne manque plus désormais pour de nouveaux quartiers. La ville s'agrandit, s'embellit tous les jours, et la partie neuve, un peu banale, ne nuit pas à l'effet que produit la vieille cité, avec ses rues étroites, tortueuses, un peu sombres, et les nombreux monumens qui racontent ses grandeurs passées. La plus belle façade domine la mer. En montant du port vers les quais, on voit une série de beaux édifices, une place immense bordée de palais, avec une grande porte monumentale. En longeant les galeries de Xifré, où résident la plupart des agences maritimes, on arrive à une autre place ouverte, d'où la vue découvre cette merveilleuse promenade, bordée à droite par de solides et somptueuses demeures, parmi lesquelles se détache la royale habitation du capitaine-général de la province, et à gauche par un haut parapet qui longe la rade jusqu'au pied du fort de Monjuich, planté sur la falaise comme une sentinelle qui veille à la fois sur le port et sur la cité. Une forte garnison, avec une artillerie formidable, tient en respect cette population active, inquiète et turbulente, qui vit sous le canon et dont l'humeur révolutionnaire a bravé plus d'une fois la dernière raison des rois ou des régens. La mémoire du maréchal Espartero n'est pas, à beaucoup près, aussi chère aux Barcelonais que celle du général Prim, un vrai Catalan de Reus.

La « muraille de mer, » comme on dit là-bas de cette incomparable terrasse où poussent péniblement de gros palmiers disgracieux, forme un angle droit avec l'esplanade, laquelle se trouve sensiblement au-dessous; mais la pente est très douce. La *Rambla* de Barcelone consiste en une très longue avenue plantée d'arbres hauts et touffus, se déroulant entre deux contre-allées bordées de maisons, d'hôtels, de théâtres, de cafés, de boutiques et de magasins en tous genres. Les changeurs y sont en grand nombre. C'est sur cette avenue, dans la partie haute, que se tient tous les matins le marché aux fleurs. Chaque marchande dispose d'une table ovale en pierre polie, symétriquement placée entre deux arbres. Le coup d'œil est charmant. Tout au bout, du côté opposé à la mer, est une place immense, bordée de bâtimens tout neufs. C'est le quartier de l'Université. Les principales rues de la ville aboutissent à cette superbe promenade, très animée, très fréquentée à toute heure, et

principalement le matin et le soir. En été, quand la nuit tombe, la moitié de la population se presse sur l'esplanade, pendant que l'autre prend le frais sur les terrasses. Chaque maison a la sienne, disposée en échiquier pour la plus grande commodité des locataires; autant de carrés que d'appartemens. Si le diable boiteux avait emporté son jeune ami l'étudiant à Barcelone, il n'eût pas eu besoin d'enlever la toiture des maisons pour regarder dans l'intérieur. La soirée se prolonge jusqu'à deux ou trois heures après minuit, l'usage étant de souper en sortant du théâtre. Les gens du Midi, hormis les heures de la sieste, vivent le plus souvent hors de chez eux, dans les rues et sur les places publiques. Ils parlent très haut, gesticulent beaucoup, s'animent volontiers. Avec un peu de curiosité indiscrète, rien ne serait plus facile que de suivre ces conversations en plein air, où s'apprend la vraie langue du pays. Celle qu'on parle à Barcelone n'est point de premier choix. La prononciation, le vocabulaire et la syntaxe révèlent à l'observateur la ville cosmopolite où se rencontrent toutes les races du Midi. Le regrettable professeur Milá y Fontanals, qui était un puriste, a fait une étude spéciale sur le parler de Barcelone.

Parmi les causes diverses qui ont corrompu le dialecte catalan dans la capitale même de la Catalogne, il importe de signaler comme une des plus efficaces l'influence permanente de la colonie française, très nombreuse, très active, très répandue, en contact avec toutes les classes de la société, et formant une partie considérable de la population. Les Français, en général, n'ont pas reçu le don des langues; hors de chez eux, ils enseignent plus volontiers qu'ils n'apprennent. La plupart de ceux qui habitent Barcelone en usent assez librement avec l'espagnol et le catalan, continuant, sans penser à mal, l'œuvre malfaisante des traducteurs à la douzaine, ces corrupteurs du goût et de la langue. A ce point de vue, la province de Barcelone est inférieure aux deux provinces voisines de Girone et de Tarragone, dont les capitales ne sont pas envahies par l'élément cosmopolite. A vrai dire, le catalan que parlent les populations du littoral est beaucoup plus mêlé que l'idiome en usage dans l'intérieur des terres, et particulièrement dans la région des montagnes, celle qui a le mieux conservé les vieilles coutumes et les anciennes traditions. S'il était au pouvoir d'une académie de régénérer la langue d'un peuple vieilli, les académiciens devraient se résigner à vivre parmi les montagnards pour apprendre d'eux le vocabulaire et la grammaire. Ce n'est point à Barcelone, où elle s'est déplorablement altérée, corrompue par le commerce incessant de tant d'étrangers de toute provenance, que la langue catalane, refaite, renouvelée, disciplinée par des auteurs et des grammairiens de profession, reprendra force et vigueur et retrouvera

l'éclat des anciens jours. Cet idiome artificiel et factice, soumis aux règles inflexibles d'un art savant, et auquel l'académie des belles-lettres et le consistoire de la gaie science de Barcelone proposent des prix, promettent des couronnes, cet idiome académique n'a rien à faire avec celui qui se conserve par tradition parmi les paysans de la plaine et de la montagne. Rude et forte, énergique et concise, brève jusqu'à la sécheresse, dure jusqu'à l'âpreté, la langue catalane est la moins harmonieuse des langues novo-latines, la moins propre à la musique et à la poésie. Ce n'est qu'en descendant vers les régions de l'Èbre qu'elle semble s'adoucir et s'humaniser un peu. Nulle part elle ne dépouille sa rudesse native, son caractère raboteux, et partout elle le cède au français en précision, à l'italien en mélodie, à l'espagnol en sonorité. Pour tout dire sans atténuation, le catalan a quelque chose de rustique et de grossier. Peut-être vaudrait-il mieux le laisser tel qu'il est que de s'exposer à le dénaturer en prétendant le polir.

Comme Barcelone concentre toute l'activité littéraire de la Catalogne, les boutiques des libraires donnent une très juste idée du mouvement des esprits. C'est aux livres qu'ils préfèrent qu'on reconnaît les peuples comme les individus. Malgré l'université, malgré les sociétés savantes et littéraires, malgré la renaissance inaugurée depuis quarante ans, malgré toutes les productions de la littérature locale et les feuilles de propagande avec ou sans images, ce n'est point l'élément catalan qui domine dans la librairie. La plupart des volumes et brochures exposés aux regards des passans proviennent de Madrid. Après l'espagnol vient le français : quelques romans, des livres de science facile ou vulgaire, des traités scientifiques, beaucoup d'ouvrages de seconde main : abrégés, manuels, résumés ; de rares nouveautés, comme on dit dans le commerce, peu ou point de vers; c'est du Parnasse castillan que descendent les eaux dont s'abreuvent les amateurs de la poésie. Peu ou point d'anglais ; rien d'allemand ; presque rien d'italien ; de portugais, néant. La plupart des feuilles volantes : chansons, complaintes, caricatures ornées de légendes, arrivent par ballots de la capitale, de la cour (*la corte*), ainsi que les revues et les journaux. La menue monnaie de la littérature populaire n'a plus de cours, et la littérature populacière, si goûtée autrefois, tend visiblement à disparaître. L'élément exotique prévaut sur l'élément local.

Le peuple catalan paraît absolument indifférent aux efforts et aux tentatives des beaux esprits : il ne prend aucune part à l'œuvre laborieuse de la renaissance des lettres. Il lui faudrait, pour en goûter les fruits, une instruction et un esprit qu'il n'a point ; et les rénovateurs sont trop amoureux de l'art fin et délicat pour songer à faire l'éducation du peuple. Comme l'éloquence des prosateurs, la

lyre des poètes est sans écho. Le commerce, l'industrie, les affaires, l'atelier et la fabrique, le trafic en tous genres, voilà en quelques mots la vie ordinaire de cette opulente et populeuse cité. Sa prospérité croissante la console de sa grandeur passée, qu'attestent tant de monumens remarquables et tant de documens précieux. Le génie positif de la race a fini par l'emporter sur l'esprit d'aventure; le génie de l'indépendance a cédé au goût de la spéculation. Les grandes fortunes et les fortes maisons ne sont pas rares à Barcelone.

On ne peut quitter cette ville florissante sans un sentiment d'admiration et de respect en souvenir de tout ce qu'elle a fait ou tenté pour la liberté et pour la gloire. Quant à l'amertume qui s'y mêle, elle est tempérée par la réflexion banale et pourtant sage, que toutes choses en ce monde suivent fatalement leur cours. A mesure qu'on avance du midi vers l'orient, on est mieux disposé à comprendre la grave poésie du destin immuable.

Les environs de Barcelone ne sont pas laids, bien qu'on sente partout la préoccupation de l'utile. Tout rappelle le travail dans cette banlieue, admirablement encadrée entre les montagnes et la mer. Les faubourgs sont autant de petites villes propres et coquettes, reliées à la métropole par des tramways toujours pleins: Gracia, Sanz, Barcelonette, essaims détachés de la grande ruche. La beauté du paysage s'accroît encore en descendant vers le sud. Plus de variété, et non moins de pittoresque. Malgré la chaleur, qui est accablante dans l'après-midi, la curiosité l'emporte sur la fatigue. tant est ravissant le tableau qu'illumine le soleil d'août aux heures somnolentes de la sieste. Entre les montagnes lointaines et la plage sablonneuse au bord de laquelle se déroule la voie ferrée, s'étend, à perte de vue, la plaine fertile. Aux vignobles des coteaux succèdent les vignes mêlées d'arbres fruitiers, les vastes jardins potagers, les enclos des fermes, quelques parcs, de riches cultures, beaucoup de maisons de plaisance aux environs des petites villes et des gros bourgs penchés au flanc des collines. Peu d'habitations sur les hauteurs. La végétation ressemble peu à celle des pays du Nord. Le chêne domine sur les pentes, le pin maritime du côté de la mer. Les terres cultivées sont abondamment plantées d'oliviers d'une belle venue, de figuiers aux larges feuilles, de caroubiers au feuillage sombre, d'épaisses haies de cactus, d'aloës et de grands roseaux verts qui répandent la fraîcheur et l'ombre. Point de prairies; peu de pâturages; pas un pouce de terrain perdu. Rien ou presque rien n'est donné au luxe. L'agrément naît partout de cette intelligente culture, qui ne sacrifie qu'à l'utile. La nature a fait un cadre magnifique à ce riant tableau de l'industrie agricole. Ce jardin immense, où tout prospère, a pour clôture les montagnes bleues

qui courent parallèlement à la mer. Les cimes de cette longue chaîne se détachent sur un ciel pur, tantôt en lignes ondulées, tantôt en vives arêtes. L'espace s'ouvre parfois entre deux masses de rochers aigus, qui forment un abîme, et de profonds ravins, creusés par les torrens, sillonnent les pentes raides. Rien de plus varié que ces puissans contreforts, qui ressemblent à autant de forteresses inexpugnables. La merveille de cet horizon féerique, c'est le Montserrat, bien nommé à cause de sa configuration, montagne étrange de forme et d'aspect. A première vue, il apparaît comme un paquet colossal d'aiguilles gigantesques, puis comme un immense château-fort aux créneaux sans nombre ; enfin, comme une prodigieuse cathédrale aux mille flèches, bâtie par quelque génie infernal. Ce chef-d'œuvre de la terre en travail a les proportions et l'unité d'un édifice régulier : l'architecture inimitable de ce monument sans pareil ravit l'imagination la plus froide et captive irrésistiblement les regards. C'est la montagne sainte de la Catalogne, un des plus riches sanctuaires du monde, un des pèlerinages les plus fréquentés de l'Espagne, une pépinière de légendes populaires et de miraculeux récits. Isolé dans la plaine, sans tenir à rien, le Montserrat semble surgir du sol par enchantement, défiant les géans de la sierra; il offre aux yeux un spectacle unique au monde. Aucun paysage n'a un pareil décor.

Les yeux éblouis de ce panorama grandiose se reposent avec plaisir sur les cultures de la plaine et sur la mer impassible et brillante que sillonnent quelques voiles latines. Leur apparition annonce la proximité d'un port. Encore quelques minutes, et la locomotive, jouant sa fanfare d'arrivée, traîne le convoi en gare de Tarragone. Rien de plus gai que cette descente rapide le long de la plage sinueuse. On passe littéralement au pied des rochers qui portent la ville, toujours fière et orgueilleuse de sa situation et de la grandeur d'autrefois. C'est une de ces antiques cités que les souvenirs du passé écrasent. Il en est peu qui aient un renom aussi glorieux et qui soient tombées d'aussi haut. Capitale de l'Espagne sous les Romains, rivale de Carthagène et de Carthage, reine de la Méditerranée occidentale, elle n'est plus qu'une ombre, un amas de ruines. Sa gloire évanouie a fait place au plus vulgaire des trafics. C'est là que les gros vins de Catalogne sont mélangés, selon la formule, avec les alcools allemands et expédiés en France. Des vignes superbes, du raisin délicieux, et un vin épais, foncé en couleur, grossier, désagréable à la vue et au goût. Il en est ainsi dans toute la région du littoral, des Pyrénées jusqu'au-delà d'Alicante. Les fléaux qui ont détruit, ou peu s'en faut, les vignobles français, ont enrichi les vignerons et les fabricans espagnols. Combien de temps durera cette

prospérité? C'est au phylloxera de répondre. Déjà la contagion commence ses ravages et se charge de la revanche.

Tarragone, ville de fabriques, se console comme elle peut des sévérités de la fortune. Elle a une autre spécialité beaucoup plus ancienne, qui consiste à fournir de prêtres une bonne moitié de l'Espagne. Capitale ecclésiastique, elle n'a pas cessé de disputer à Tolède la dignité primatiale. Son grand séminaire est, au vrai sens du mot, la plus féconde pépinière du sacerdoce espagnol. Aussi est-elle partagée en deux zones bien distinctes : en bas, le commerce et les marchands ; en haut, l'église et le clergé. Le spirituel et le temporel ont chacun leur région ou leur quartier. La ville basse s'étend autour du port et des chemins de fer; elle monte par une large rue assez pénible à gravir, à l'esplanade, vaste plate-forme toute neuve, plantée de jeunes arbres et incomplètement bordée de maisons. C'est le rendez-vous ordinaire des promeneurs, l'orchestre de la musique militaire. De larges trottoirs laissent beaucoup d'espace libre aux habitués des cafés et des restaurans. D'un côté, la vue s'étend au loin sur la mer, de l'autre sur la campagne voisine et les montagnes en amphithéâtre. Quand les travaux seront terminés, cette espèce de grand boulevard intérieur fera beaucoup valoir une ville qui a besoin d'être embellie. Au-delà de cette première enceinte commence la ville haute. C'est, à proprement parler, une montagne couverte de maisons pour la plupart vieilles et laides, disgracieuses, misérables. Quelques riches demeures, plus vastes que somptueuses, se détachent sur ces pauvres masures. Les rues tournent et montent, sales, étroites, mal pavées. Aucune animation, point de vie, un jour faux ; à peine quelques cris d'enfans déguenillés qui jouent dans la poussière et rompent le silence de ce sombre labyrinthe. Çà et là, entre deux murs rapprochés, des passages étroits et découverts descendent vers la ville basse par des degrés informes et vermoulus. Il faudrait être archéologue ou tout au moins antiquaire pour se plaire dans ces tristes ruelles où l'antiquité et le moyen âge se confondent, où chaque pierre porte témoignage du glorieux passé. Un air de pauvreté sordide enveloppe tant de richesses archéologiques, et le palais même d'Auguste, notablement diminué et réduit par un incendie, ressemble à une prison. Ce qui étonne le regard, ce sont ces prodigieuses substructions de blocs énormes sans ciment, sur lesquelles les Romains ont bâti pour des siècles. On croirait que les cyclopes ont passé par là.

A force de tourner, de monter, on arrive à bord du plateau qui couronne l'acropole. Un large escalier de pierre donne accès à la place qui s'étend devant le parvis de la cathédrale. La façade, d'une belle simplicité, n'est pas le moindre ornement d'un édifice de proportions admirables dans son imposante grandeur. Aucune restau-

ration de mauvais goût ne gâte la beauté sévère de cette vaste citadelle ecclésiastique qui domine de très haut toute la ville et le pays environnant. Un ample chemin de ronde, qui l'isole des quartiers voisins, permet d'en faire le tour. D'un côté est l'archevêché, immense et vulgaire caserne; de l'autre, une longue rangée de maisons non dépourvues de caractère; au fond, le grand séminaire que l'on rebâtit et dont l'architecture ne promet pas un chef-d'œuvre. Il faudrait un autre cadre pour un pareil monument. A l'intérieur, rien de mesquin; tout est en rapport avec la charpente de ce colosse de pierre. Les deux nefs latérales sont flanquées de hautes et profondes chapelles, éclairées par un dôme, fermées par d'énormes grilles de fer forgé, émaillées d'écussons rouge et or surmontant des sarcophages couverts d'inscriptions gothiques; des pierres tumulaires forment le pavé de ces petites églises. Le chœur, orné de boiseries antiques et richement sculptées, est au milieu de la grande nef, à égale distance de la porte d'entrée et du maître-autel. Autour de cette enceinte, des chapelles surbaissées, à plein cintre, recevant un jour équivoque, sont remplies de dorures et de vieilles sculptures sur bois. La plus remarquable est celle où l'on voit le Christ au tombeau. Le corps est couché dans une large caisse vitrée; derrière, le long du mur, cinq femmes en costume de deuil, dans l'attitude de la douleur; au pied et au chevet du lit funéraire, deux hommes à l'air grave complètent le chœur de ce drame muet. Une lampe aux lueurs incertaines éclaire faiblement cette scène où revit la foi éteinte du moyen âge. A l'entrée du chœur, à gauche, un monument superbe commande l'attention. C'est le tombeau restauré de Jacques Ier d'Aragon. Une souscription populaire des deux provinces de Barcelone et de Tarragone a payé les frais de cette belle restauration, qui remonte à 1856. Le corps du roi conquérant reposait sous les voûtes du monastère de Poblet, avant l'année 1835, où furent supprimés les ordres religieux. L'inscription du sarcophage, bien différente de celle du socle, est d'une touchante simplicité : on y voit les dates de la naissance et de la mort d'un prince qui fut un héros et un sage.

La renaissance a laissé aussi sa trace dans cette antique métropole, qui compte parmi ses plus illustres archevêques l'immortel Antonio Agustin, profond théologien, savant jurisconsulte, prélat modèle, épigraphiste, numismate, archéologue, érudit de premier ordre. Son tombeau est le plus bel ornement d'une grande chapelle monumentale, surmontée d'un dôme hardi. L'intérieur de la coupole est décoré de très bonnes peintures à fresque. Une large pierre de marbre noir, surmontée de l'écusson archiépiscopal, dit en termes sobres et simples quel fut l'homme qui gît là après une vie bien remplie. Cet inscription est un modèle achevé du style lapidaire. La

chapelle de la Vierge communique de plain-pied avec le cloître, aussi vaste, sinon plus beau que celui de la cathédrale inachevée de Barcelone. Tout autour du jardin, planté d'orangers, de myrtes et de lauriers-roses, le sol des galeries est littéralement pavé de pierres tombales, ornées du *T* majuscule en forme de marteau. Là dorment de l'éternel sommeil des chanoines, des prébendés, des bénéficiaires de la cathédrale, et, parmi eux, l'homme le plus grand de son temps, un capitaine de cuirassiers à cheval, un géant dont la taille mesurait plus de 12 palmes. Il paraît que ce colosse avait aussi en partage la grandeur d'âme, s'il faut en croire une épitaphe à peine lisible, qui atteste que les graveurs sur marbre de Tarragone respectaient médiocrement en ce temps-là l'orthographe castillane (février 1641). Le cloître est situé entre l'église métropolitaine, à gauche, et la somptueuse chapelle de la Vierge, à l'entrée de laquelle, à droite, se trouve la sépulture de Vicente Falconer, natif de Barcelone, docteur en médecine et en philosophie, mort à l'âge de soixante-quinze ans, le 11 juillet 1693. Il fut très célèbre de son vivant.

La cathédrale de Tarragone est un des plus rares échantillons de la belle architecture romane. Quand on l'a vue, il faut se hâter de partir, non sans avoir fait le tour de l'antique cité en montant du port vers la citadelle, le long de ces hautes murailles, désormais inutiles, et en descendant ensuite vers la ville basse par une avenue de beaux platanes. C'est dans ces bas quartiers qu'habitent les forgerons et les tonneliers. A mi-côte, un cirque tout neuf atteste le goût de la population pour la tauromachie, cette maladie endémique de l'Espagne. La jetée qui longe le port offre aux promeneurs qui la fréquentent le spectacle curieux d'une ville suspendue aux flancs d'une montagne dont le pied plonge dans la mer. Cette promenade est vraiment jolie au coucher du soleil.

De Tarragone à Valence, la route n'est pas belle et la distance paraît longue, grâce à la lenteur insupportable du chemin de fer. Les montagnes sont pelées, rocheuses, dentelées ; le sol rougeâtre et dénudé est raviné par des torrens qui balaient la terre végétale. La vigne est maigre et clairsemée ; le pâle feuillage des oliviers donne au paysage une teinte grise. Partout la sécheresse ; sous les ponts serpente nonchalamment un maigre filet d'eau sur un lit de sable et de cailloux. L'Èbre, que l'on passe au-dessous de Tortose, est le seul fleuve de la région qui coule à pleins bords. Des rochers nus se dessinent fièrement sur le ciel d'un bleu profond ; pas un nuage ; un soleil de plomb et comme un avant-goût du désert. Çà et là, sur un pic aigu, se dresse une de ces tours mauresques qui dominent la plaine et la mer. Le long de la plage, des groupes de pins-parasols, dont la silhouette élégante et les vertes aiguilles animent le paysage, et, de

loin en loin, quelques dattiers sveltes et droits comme des colonnes, livrent à la brise leur tête couronnée de palmes. Des maisons basses et blanches, avec leurs porches et leurs terrasses, servent d'abri aux baigneurs; entourées d'un jardinet fleuri, ombragées d'un bouquet d'arbres, elles reposent et réjouissent la vue.

Les villes qui bordent cette partie du littoral ont des noms célèbres dans l'histoire de Rome et de Carthage. Leur aspect est archaïque et oriental. Le souvenir des Arabes est partout dans cette région qu'ils ont embellie, enrichie par leurs savantes cultures. On songe au mythique jardin des Hespérides en traversant l'immense plaine où des milliers d'orangers poussent en plein champ, abreuvés nuit et jour par mille canaux qui sillonnent cette terre grasse, d'un rouge sombre et toujours altérée. Ces arbres délicats restent petits; si on les laissait grandir, étant plus exposés au vent, ils produiraient moins de fruits. Le voyageur, un peu désappointé, se résigne à contempler cette vaste pépinière, un peu monotone, au lieu de la forêt enchantée de ses rêves. L'utile ne va pas toujours avec le beau.

Valence est assise comme une reine au milieu de cette végétation orientale. Peu de villes font autant d'honneur à leur réputation. La cité du Cid et de Jacques le Conquérant est digne de ces héros. Les cinq ponts de pierre ornés de statues qui mènent des portes au-delà du Guadalaviar lui font une ceinture superbe. Quand on a passé ce fleuve, dont le large lit est presque à sec, et dont la renommée est grande chez les poètes, on se trouve sur le boulevard extérieur, qui longe la plus merveilleuse des promenades, un véritable Éden où abondent l'ombre, les fleurs, la verdure et l'eau courante. La *glorieta*, qui est dans l'intérieur de la ville, ne le cède point à l'*alameda*. Quoique la comparaison soit usée, c'est une délicieuse oasis dans ce pays brûlé par le soleil. A l'autre extrémité de la ville, un vaste jardin public, tout en longueur, offre aux promeneurs des allées ombreuses, et une jolie petite rivière aux nombreux méandres. En parcourant ces parcs bien arrosés et fleuris, on pourrait se croire dans une brillante exposition d'horticulture en plein air.

Valence est la ville des jardins. La plupart de ses places publiques sont fleuries, ombragées, rafraîchies par des fontaines au murmure enchanteur, largement garnies de bancs et de sièges commodes, fréquentées matin et soir, particulièrement aux heures lourdes de la sieste. Les rues sont gaies, propres, bien pavées de larges dalles, bordées de maisons à la façade riante et de nombreux palais aristocratiques dont le portail est surmonté de vieux écussons. Ces demeures seigneuriales se mêlent démocratiquement aux maisons bourgeoises, sauf dans la rue des Nobles (*calle de los Caballeros*), où l'on ne voit que des palais anciens et modernes. Les monumens sont dignes d'une grande capitale, la plupart d'une teinte rouge

clair qui plaît à l'œil. La Bourse (*Lonja*), où se fait encore le commerce de la soie, est la perle de ces chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. La cathédrale est un vaste et riche musée où l'architecture, la sculpture et la peinture rivalisent. Point de chapelle qui ne renferme quelques tombeaux suspendus le long du mur, surmontés de la statue couchée, du buste et des armes du mort. Ces monumens funèbres tiennent généralement peu de place. Le pavé des chapelles et des nefs forme une véritable mosaïque de pierres tumulaires, couvertes d'inscriptions archaïques à moitié effacées. Les autres églises ne le cèdent à la métropole que par l'étendue. Le dévot de l'art trouve à admirer jusque dans les plus petites. Rien de surprenant : l'école des beaux-arts de Valence est célèbre depuis plus de quatre siècles.

Si la métaphore n'était un peu bien usée, on dirait que Valence est le séjour des muses. Aucune ville d'Espagne n'a mieux servi les études libérales ; aucune n'a mieux compris cette religion de l'art dont les dogmes sont éternels ; aucune n'est restée plus fidèle au culte des sciences et des lettres. L'université de Valence, plus heureuse que ses deux grandes rivales, Salamanque et Alcala de Hénarès, est encore vivante, toujours prospère, sinon aussi glorieuse que par le passé. Sa gloire consiste maintenant à glorifier les hommes de mérite qui l'ont illustrée. La grande salle des actes, garnie de bancs en amphithéâtre, est littéralement tapissée de portraits presque tous remarquables. La variété des costumes et des physionomies n'est pas le moindre attrait de cette belle galerie composée de professeurs de toutes les facultés, de religieux de tous les ordres, de docteurs séculiers et clercs, de prélats, de princes de l'église. Il n'y a pas une seule médiocrité parmi ces illustrations locales, proposées comme exemples aux étudians. Au centre de la cour d'honneur, entre la bibliothèque et les collections de ce musée d'hommes illustres, se dresse la statue en marbre blanc du plus illustre de tous, Jean-Louis Vivès, philosophe, érudit, humaniste, pédagogue hors de pair, qui partagea avec Erasme et Budé le triumvirat du savoir dans le siècle de l'érudition, et brilla parmi les plus doctes par la profondeur des connaissances et la solidité du jugement. Il n'est pas de plus brillante étoile dans l'immortelle pléiade de ces savans hors ligne dont le chef fut Antonio de Lebrixa, et le dernier représentant, Francisco Sanchez de las Brozas, qui mourut entre les griffes de l'inquisition, et qu'un professeur de Berlin a pris à tort pour un jésuite. L'école médicale de Valence a été pendant trois siècles la première de l'Espagne, et l'école poétique a fourni des modèles à la littérature espagnole : c'est à Valence que fut publiée la première édition de *la Diane amoureuse* du Portugais Jorge de Montemayor; c'est un professeur de grec de

l'université Valentine, Gaspar Gil Polo, qui donna une digne suite à ce roman pastoral, mêlé de vers et de prose, et qui chanta les gloires poétiques de la ville que baigne le Turia ; c'est lui qui acclimata en Espagne le genre littéraire que Sannazar, lui-même d'origine espagnole, avait créé en Italie. Dès la fin du xve siècle, la poésie castillane avait détrôné la poésie catalane, illustrée par Ausias March, Jaume Roix, Gaçull, Fenollar et tant d'autres dont les noms sont bien connus.

Reconquise par deux fois sur les Maures, d'abord par le Cid, ensuite par Jacques Ier d'Aragon, Valence se détacha insensiblement de la Catalogne et opta pour la Castille. Le dialecte valencien, d'une harmonie si douce, tient infiniment plus du castillan que du catalan. A l'entendre parler, on dirait des Castillans s'essayant à prononcer la rude langue de la Catalogne. Ce joli dialecte n'est depuis longtemps qu'un patois assez agréable, mais peu propre à servir d'organe à la prose et à la poésie. Il se meurt, littérairement parlant, et nul ne songe à le rajeunir, à le renouveler. Il n'est pas même bien sûr que les vieux poètes valenciens soient bien entendus de leurs compatriotes contemporains, s'il faut en juger par la dernière édition des vers d'Ausias March, publiée à Barcelone en 1884, sous les auspices de la société littéraire *Lo Rat penat* (la Chauve-souris), par un de ses membres. L'impression pourrait passer à la rigueur ; mais le texte est extrêmement incorrect ; il aurait besoin d'un bon commentaire. Il y a là un grave symptôme de décadence ou d'incurie. Chez les libraires, pas un seul ouvrage du cru qui mérite l'attention.

A Barcelone du moins, il est possible de suivre le mouvement de la renaissance catalane rien qu'en parcourant le catalogue spécial de l'éditeur Verdaguer. Ici, rien de pareil. Pas un dictionnaire, pas une grammaire ; aucun ouvrage qui rappelle la gloire passée, sauf une plaquette ridicule d'un savant du xviie siècle, où il est prouvé que le dialecte de Valence, en tant qu'il émane directement du latin, est bien supérieur au castillan, né de la corruption du latin. Voilà les pauvretés qu'on imprime dans une ville dont les presses rivalisaient autrefois avec celles de Madrid, et qui a vu naître les plus célèbres bibliographes de l'Espagne, après l'incomparable Nicolas Antonio, à savoir : Rodriguez, Ximeno, Fuster, pour ne rien dire de deux autres Valenciens qui ont bien mérité des lettres espagnoles par leurs doctes travaux de bibliographie et d'histoire littéraire, Mayans y Siscar et Perez Bayer.

Si Valence a oublié, ou peu s'en faut, le catalan, elle n'oublie point ce qu'elle doit à la Catalogne. Un piédestal magnifique attend la statue colossale de Jacques le Conquérant, ce grand roi qui, après avoir joint à la couronne d'Aragon les îles Baléares et le royaume de Valence, conquit encore le royaume de Murcie pour le compte

du roi de Castille. Vincent Ferrier, l'apôtre populaire, le missionnaire intrépide, est dignement honoré dans sa patrie. Peut-être serait-il temps que son frère, Boniface Ferrier, général des chartreux, reçût aussi les honneurs qui sont dus au premier traducteur catalan de la Bible. Il n'est jamais trop tard pour rendre justice au mérite.

II. — LES ILES.

Valence serait l'égale de Barcelone et de Carthagène si elle avait un port de mer. En attendant qu'on le lui donne, elle doit se contenter de celui du Grao, gracieuse petite ville qui est comme un de ses faubourgs. C'est de là que part le bateau à vapeur chargé du service des postes, et qui partait d'Alicante avant le choléra. A cause de l'épidémie, ce courrier maritime est tenu en observation à une assez grande distance du port, et soumis à la même surveillance dans la baie de Palma. Quarantaine à l'aller et au retour, au point de départ et au point d'arrivée. Pour le même motif, il ne peut toucher à Iviça. Défense absolue de débarquer aucun passager. Il reste à l'ancre pendant trois heures, le temps d'échanger les correspondances et de recevoir à bord quelques prévenus, escortés de gendarmes.

L'étranger qui arrive aux Baléares par le midi, pourrait se faire la plus triste idée des mœurs des insulaires, s'il s'en rapportait purement et simplement à ce qu'il voit et entend dire des habitans de ce premier groupe. Formentera et Iviça, séparées par un étroit canal, représentent les Pityuses, que les géographes anciens distinguaient expressément des Gymnuses ou Baléares proprement dites. Ce n'est pas que la terre et le climat different beaucoup, la latitude étant à peu près la même, comme les propriétés du sol, la faune et la flore. Ce qui diffère profondément, ce sont les mœurs, les traditions, les usages et les coutumes. Sauf une petite ville du même nom (*Ebussus* dans l'antiquité), Iviça ne compte que des villages formés de maisons éparses à proximité d'une église dont ces hameaux prennent le nom. Toutes les habitations se trouvent isolées et à une assez grande distance les unes des autres. Les habitans, peu sociables, sont soupçonneux, défians, un peu sauvages et parfois cruels. On ne compte plus les percepteurs, receveurs, inspecteurs et autres représentans du fisc qu'ils ont torturés, empalés, fait périr dans les supplices. Ils ne sont pas plus humains entre eux. Jamais ils ne s'aventurent un peu loin sans leur couteau de chasse et leur carabine. Au salut qu'on leur adresse dans les chemins ou à travers champs, le soleil couché, ils répondent par des coups de feu. On dirait que, parqués sous la tente, en camp volant, ils ont conservé les habitudes du désert. Ce n'est pas seulement en « fai-

sant parler » la poudre à tout propos, particulièrement dans leurs jeux et leurs fêtes, qu'ils rappellent les Bédouins et autres tribus nomades de l'Afrique. Ils en ont les traits, le teint, les formes, l'agilité, et en partie le costume. Beaucoup portent autour de la tête le madras ou le foulard étroitement serré, enroulé, se terminant en cône tronqué; coiffure des pays chauds, non sans ressemblance avec le turban. La plupart sont chaussés d'espadrilles, vêtus d'une espèce de veste très courte, ceints d'une large bande d'étoffe de laine qui fait plusieurs fois le tour de la taille, emprisonnés comme en une gaine, dans un pantalon collant qui descend à peine jusqu'à la cheville; costume de montagnard ou de contrebandier, excellent pour la chasse et pour la course. Les duels au couteau et à la carabine sont très fréquens. Ils ont une formule pour se défier au combat : « Nous allons voir lequel des deux a sucé le meilleur lait, » mêlant à leur férocité le plus innocent des souvenirs. Les déclarations d'amour se font à coups de fusil, et c'est en armes que les prétendans vont faire la cour à leur fiancée. Ils sont souvent huit ou dix, et chacun attend son tour. Passer de quelques minutes le temps convenu, c'est s'exposer à recevoir quatre balles de ceux qui s'impatientent à la porte. Quand elle a été suffisamment courtisée, la jeune fille fait son choix, et le jour des noces, au sortir de l'église, les prétendans éconduits lui font hommage de plusieurs salves. La *vendetta* est de tradition à Iviça. L'habitude de se venger, de se rendre justice à soi-même n'annonce pas une civilisation très humaine : on sait que cette coutume barbare persiste encore dans d'autres îles de la Méditerranée ; mais dans aucune il ne se commet autant de crimes. La vie y est estimée peu de chose, à voir les attentats dont elle est l'objet. Ceux qui veulent tout expliquer prétendent que la population d'Iviça se compose de deux couches bien distinctes. A les en croire, les premiers colons étaient des repris de justice, des bandits hors la loi. Pour améliorer cette population sinistre, on envoya plus tard du continent des cultivateurs et des ouvriers chargés de faire souche d'honnêtes gens. Ce qu'il est permis de supposer, à défaut d'autres preuves, c'est qu'après la conquête tous les Africains ne furent pas expulsés et que leurs descendans sont encore aujourd'hui en majorité, surtout à la campagne. Dans la ville même, les deux classes se sont maintenues, et il n'y a point eu de fusion. Il y a des quartiers particulièrement malpropres et mal famés.

Le dialecte des habitans de ce premier groupe est dur et sec. Les sons dominans sont l'*u* latin (ou) et l'*e* muet. Ce parler peu harmonieux ressemble aussi peu que possible à celui des Valenciens, remarquable par la plénitude des voyelles sonores et l'adoucissement des consonnes dures. Ce qu'il y a de commun entre les habitans d'Iviça et les Valenciens de la banlieue, c'est la coutume orientale

de s'asseoir sur les talons, les jambes repliées et croisées, les genoux écartés. Il y a aussi plus d'une analogie entre les mœurs des uns et des autres. Les bords de l'île sont escarpés, presque partout taillés à pic; une seule ouverture du côté du midi, là où sont le port et la ville. Une ceinture de collines boisées entoure la plaine, où poussent toutes les semences, où croissent tous les arbres à fruits. On cultive de préférence l'amandier; cette culture est la principale richesse du pays. On exporte aussi beaucoup de sel. La marine se réduit à de nombreux bateaux de pêche et à quelques barques de cabotage. Il faut se hâter d'aller voir cette île à moitié sauvage avant que la civilisation l'ait transformée. Elle compte à peu près 24,000 habitans, et Formentera un peu plus de 1,600.

Ce qu'il y a de plus agréable dans ces petits voyages, c'est qu'ils se font, en été, à la tombée ou au commencement du jour. On jouit ainsi du spectacle toujours nouveau du coucher et du lever du soleil, sans perdre la terre de vue, et de la fraîcheur de ces nuits calmes et sereines où le ciel se reflète dans la mer. La pleine lune rend la scène féerique. Aux premières lueurs de l'aube, tout se transforme, et l'œil ravi suit les côtes abruptes d'Iviça et les riantes vallées de Formentera. En quelques heures de traversée, on arrive à Majorque, au moment où la chaleur n'est plus tempérée par la brise matinale. La plus grande des Baléares est aussi la plus belle, la plus riche, la plus peuplée. La baie de Palma est merveilleusement disposée pour le plaisir des yeux. Elle a la forme d'un fer à cheval. Au fond, faisant face à l'entrée, bien au centre, la vieille ville sortant de ses murailles. Au-dessous, le port, dont la jetée s'avance fort loin dans la mer. Deux édifices dominent tous les autres, l'église des Saintes-Croix et la haute cathédrale, parallèle au quai qui lui sert de base. A côté, l'évêché, qu'on appelle le palais (*lo palau*), et entre les deux, au second plan, la merveilleuse façade de l'église des franciscains. A droite et à gauche de la ville s'étendent deux faubourgs aux maisons blanches, celui de Sainte-Catherine (6,000 âmes), entre la Bourse, digne d'être vue, même après celle de Valence, et les nombreuses habitations de plaisance groupées au-dessous du gracieux château de Bellver et au pied du fort Saint-Charles, tout près de l'ancien port, tout petit, mais sûr, nommé Porto-Pi. En face, de l'autre côté, le faubourg du Molinar, qui emprunte son nom d'une double rangée de moulins à six ailes, dont la tour massive repose sur une large terrasse, sous laquelle est l'habitation du meunier. Ces moulins debout sur la rive produisent un effet très original. Un hémicycle de montagnes rocheuses, aux pentes boisées, encadre ce ravissant tableau, et se termine à droite par le mont de Randa, célèbre par son antique ermitage et le long séjour qu'y fit Ramon Lull. Ce double amphithéâtre présente un

merveilleux coup d'œil. Ici non plus, l'œuvre de l'homme n'a point gâté celle de la nature.

Palma est la digne capitale d'une île enchantée, que l'on pourrait définir une vallée riante et fertile entourée de montagnes, une terre de promission sous un ciel clément, abritée contre les vents du nord et du midi, propice à toutes les cultures. Aux endroits où la chaîne protectrice s'interrompt, la mer s'introduit doucement et forme les baies de Palma, de Pollensa, d'Alcudia, également vastes, également belles. La nature libérale a prodigué ses trésors et sur les côtes et dans l'intérieur des terres. On pourrait croire qu'elle a travaillé avec art à l'embellissement de ce pays fortuné. Tous les arbres fruitiers y prospèrent; l'huile et le vin y abondent. La terre grasse nourrit des troupeaux magnifiques. Une eau délicieuse coule de mille sources et arrose les plantations. La sécheresse est inconnue sous ce bienheureux climat, où le citronnier et l'oranger croissent en plein champ et forment de véritables forêts. Il y a des centaines d'oliviers qui datent de plusieurs siècles. Les amandiers qui couvrent la plaine sont en fleur à la fin de décembre. Point de journée sans soleil; le plus souvent un ciel pur et brillant. Le paysage est doré et réchauffé par la lumière du jour. Les nuits d'hiver sont douces et lumineuses. Les hautes cimes ont beau se couvrir de neige; les vallées ne connaissent que la température du printemps.

Le voyageur qui foule ce sol privilégié marche d'enchantement en enchantement; avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il pourrait se croire transporté dans une de ces contrées fabuleuses de l'âge d'or chanté par les poètes. C'est au voisinage de la mer surtout que les beautés naturelles ont un merveilleux éclat. Les grottes d'Arta font l'admiration du géologue et l'enchantement de l'artiste. On dirait un palais souterrain des *Mille et une nuits*, et combien supérieur au fameux labyrinthe. Les côtes du sud, travaillées par la mer, offrent à la vue des grottes à plusieurs étages, comme les loges d'un théâtre, hantées par des troupes innombrables de ramiers. En voyant ces merveilles de la nature, on se rappelle la caverne de Philoctète décrite par Sophocle. De quelque côté que vous portiez vos pas, quelque surprise vous attend. La chartreuse de Valldemosa, qui est elle-même un superbe monument de l'architecture du xve siècle, est entourée d'un paysage qui n'a point son pareil au monde. Il semble que, dans cette solitude enchantée, les idées de pénitence devaient faire place aux rêves enchantés d'une éternité bienheureuse. La simple vue de ces lieux fortunés transporte l'imagination bien au-delà des plus belles descriptions poétiques du Paradis, de l'Eden ou des champs Élysées. La plume magique qui a écrit *Spiridion* dans une des cours verdoyantes de la Chartreuse n'a pu rendre les beautés de ce délicieux vallon. Le

riche domaine de Miramar, qui s'étend entre la vallée de Musa et le port de Soller, à plus de 300 mètres au-dessus de la mer, ne se peut comparer qu'à ces jardins suspendus de l'Orient décrits par les anciens voyageurs. Un archiduc d'Autriche, possesseur de ce territoire unique, a établi là sa demeure de plaisance, dans un palais rustique pieusement bâti sur les ruines du couvent fondé pour l'enseignement des langues orientales à l'instigation de Ramon Lull, à la mémoire duquel l'altesse sérénissime a élevé deux monumens somptueux : une chapelle consacrée au culte catholique et un pavillon qui renferme la statue en marbre blanc du docteur illuminé, du bienheureux martyr qui songeait à fonder la paix perpétuelle parmi les hommes, plus de quatre siècles avant le bon abbé de Saint-Pierre. Ce prince généreux, qui poursuit la publication d'un grand ouvrage monumental consacré aux Baléares (il a paru quatre volumes formant cinq tomes in-folio), se prépare, dit-on, à donner la première édition complète des œuvres authentiques de Ramon Lull, lequel, comme on le sait par son propre témoignage, n'écrivit jamais en latin. Il ne savait que le catalan et l'arabe. Et c'est lui-même qui enseignait cette langue aux moines novices de l'observance de Saint-François d'Assise. La légende ajoute qu'un nègre d'Afrique, assis à côté du maître, l'avertissait après chaque leçon des fautes commises. Un peintre de Palma a consacré cette légende dans un tableau plein de mérite. Quel exemple pour les hommes qui enseignent!

Si Ramon Lull trouvait enfin un éditeur dans son pays natal, les érudits de Majorque auraient de l'occupation pour longtemps, une si vaste entreprise ne pouvant réussir que par le concours d'un certain nombre de lettrés; car il s'agirait d'imprimer une vingtaine de volumes. On ne saurait inaugurer plus heureusement cette bibliothèque des auteurs catalans que nous promettent depuis tant d'années les littérateurs et académiciens de Barcelone, et sans laquelle il ne sera jamais possible d'écrire une bonne histoire de la langue et de la littérature catalanes. Quel service rendu aux lettres! Et quelle bonne fortune pour les hommes d'études et de talent qui cherchent encore leur voie! Au lieu de perdre leur temps à faire écho aux poètes des jeux floraux, au lieu de se disperser en articles et en brochures d'un intérêt purement local, comme ils seraient heureux de trouver un emploi à leurs forces en consacrant leur activité à une œuvre essentiellement utile et patriotique! Le jour où l'archiduc voudra commencer ce monument durable, il trouvera des compatriotes de Ramon Lull prêts à le seconder dans une œuvre de réparation et de justice.

On travaille à Majorque, où les sciences, les beaux-arts et les belles-lettres furent toujours en honneur; mais on travaille mollement, lentement, paresseusement, comme dans une province recu-

lée, loin du mouvement, sans cette émulation salutaire qui stimule et féconde les talens. Les uns, en petit nombre, s'associent d'intention aux essais de renaissance littéraire dont Barcelone est le centre ; les autres, et, c'est la majorité, songent à Madrid, trop heureux quand des publications en espagnol leur ouvrent l'académie de l'histoire ou celle de la langue ! L'amour des palmes académiques ou du laurier, non moins cher aux poètes qu'aux écrivains, pousse vers l'éloquence ceux qui ont la plume facile, et quelque grand ouvrage, solennel et pesant, est le fruit ordinaire de cette ambition classique. C'est ainsi que le savant et laborieux archiviste de Palma vient d'écrire en deux volumes de grosseur raisonnable une suite au *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, dans un esprit ultramontain. Combien mieux eût valu une histoire générale des îles Baléares, puisée aux sources ! Voilà du moins un sujet digne de tenter l'homme qui tient sous clé, dans un dépôt d'une richesse inouïe, tout le passé de ces îles en somme assez peu connues. D'autres littérateurs de Majorque, il est vrai, n'oublient, quand ils écrivent, ni leur langue maternelle ni leur pays natal. Parmi ceux qui ont rendu et qui promettent de rendre service à la littérature catalane, il faut citer en première ligne Mariano Aguiló, Francisco Barceló, Alvaro Campaner, Geronimo Rosselló, érudit et poète de mérite ; et il n'est que juste d'honorer ici la mémoire de feu J.-Joseph Amengual, auteur d'une grammaire estimable et d'un grand dictionnaire du dialecte de Majorque, grosse et utile compilation, unique dans son genre, et qui vaudrait beaucoup mieux si le consciencieux compilateur s'était servi de sa propre langue pour expliquer les mots, au lieu de l'espagnol et du latin. C'est un travail empirique, d'après l'ancienne méthode ; il n'y a pas trace de ce qu'on appelle la philologie comparée, science commode qui substitue doctement l'algèbre à la grammaire et au vocabulaire, et qui commence à s'introduire en Espagne. Avant de se mettre à piller Diez, il faudrait imiter ce savant homme, qui commença ses travaux par l'étude patiente des textes. Or les textes abondent dans les archives civiles et ecclésiastiques de Palma, et beaucoup remontent au temps de la conquête. Peu de villes en Europe ont conservé autant de monumens et de documens du moyen âge ; et il n'y en a pas beaucoup qui offrent autant de ressources aux hommes studieux. Outre la bibliothèque municipale et celle de l'évêché, il ne manque point de collections particulières très riches, entre autres celle du comte de Monténégro, héritier des trésors bibliographiques et archéologiques du cardinal Despuig. Le musée de Raxà, somptueuse maison de campagne à deux lieues de Palma, est riche en toute sorte d'objets curieux : inscriptions grecques et latines, bronzes, statues, bustes, bas-reliefs, parmi lesquels deux notamment

rappellent le culte de la Diane sanglante. La plupart de ces antiques proviennent des fouilles qui furent faites à la fin du siècle dernier, aux frais du prélat, sur le territoire d'Aricia, où la déesse avait un temple et un bois sacré. Les plus savans archéologues trouveraient à s'instruire en visitant ce beau musée de Raxà, où tous les étrangers vont en pèlerinage. Ce palais des arts, rempli de curiosités rares et précieuses, est adossé à la montagne. Du haut des jardins disposés en terrases, la vue s'étend sur la plaine fertile, plantée d'oliviers et d'amandiers ; l'horizon est borné par deux gros villages à moitié cachés entre les collines, la ville haute et la mer. Admirable belvédère! L'ascension est pénible, mais le panorama est d'une beauté ravissante. Pour les autres propriétés dignes d'être vues, pour les collections de livres et de monnaies, bref pour tout ce qu'il y a de curieux à Palma et aux environs, le voyageur peut prendre pour guide le livre utile de feu J.-M. Bover, laborieux savant qui a tant fait pour glorifier son île natale, qu'on peut lui pardonner en retour les imperfections qui déparent ses ouvrages. Ce qu'il ne faut pas oublier de visiter, c'est le cloître de l'ancien couvent de Saint-François, qui menace ruine, et l'église de ce couvent, une des plus belles de l'ordre, et où se trouve le monument inachevé et magnifique du bienheureux Ramon Lull. Au-dessous du chœur, dans la belle rotonde qui est derrière le maître-autel, un vaste retable où sont représentés tous les princes et princesses de la maison d'Aragon appartenant à l'ordre des franciscains, est surmonté de cette inscription en grosses lettres majuscules :

ARMA BALEARICA, NON FUNDA, SED ARBALISTA FIDEI.

Hélas ! la fronde n'est pas moins démodée que cette arbalète de la foi qui jadis faisait merveille. Avant le fameux décret du 12 août 1835, Majorque comptait trente congrégations, dont quatorze à Palma. Aujourd'hui, il n'y a pas un moine dans toute l'île, et les communautés de religieuses se trouvent réduites à un petit nombre. Le couvent des dominicains, le plus ancien de tous (1230) a été détruit de fond en comble en 1837, et sur le vaste emplacement qu'il occupait s'élève maintenant un cercle moderne (*el circo Balear*) dont les grandes salles et les salons dorés sont le refuge des oisifs. La tradition prétend que ce sont les descendans d'Israël qui ont démoli la maison des frères prêcheurs, en haine de l'inquisition, usant de représailles contre un ordre qui les avait persécutés avec acharnement. Quoi qu'il en soit, la suppression des moines inquisiteurs n'a point supprimé l'esprit de défiance et d'intolérance qui était l'esprit même du saint-office. Le vieux préjugé contre les juifs tient toujours bon. Il suffit d'être d'origine israélite pour se trouver im-

pitoyablement exclu de la société. La conversion, qui date de quatre siècles, n'y fait rien. Les blancs de l'Amérique du Nord ne sont pas plus tendres pour les hommes de couleur que les nobles et les bourgeois de Palma, les gros ventres (*butifarres*), pour ceux qu'ils appellent des mangeurs de lard (*chuetas*). Tant il est vrai que les mœurs ont plus de force que les lois. Les millions des *convers* n'ont pu désarmer les vieux chrétiens, et l'on cite encore le trait de ce jeune homme du peuple qui refusa d'épouser une jeune fille juive, malgré la promesse formelle de recevoir en dot son pesant d'or. On pourrait croire que la foi n'est pas toujours accompagnée de la charité. Encore si cette maladie était intermittente, comme la peur du choléra ! Cet exemple semble prouver que la tolérance ne peut s'enraciner qu'avec la liberté des cultes. Malheureusement l'Espagne, qui a produit un si grand nombre d'hérétiques, — l'histoire des hétérodoxes espagnols a fourni à un jeune auteur orthodoxe la matière de trois énormes volumes, — l'Espagne n'admet point la conscience libre. Trop heureux les juifs de Majorque de n'être plus parqués comme autrefois dans le vieux quartier de Sainte-Eulalie, où l'on tendait de grosses chaînes de fer après le couvre-feu !

Le dialecte de Majorque est plus sonore qu'harmonieux. Les voyelles claires dominent, savoir l'*a*, l'*o* et l'*è* ouverts. Il faut absolument ouvrir la bouche toute grande pour imiter la prononciation des indigènes. Il en résulte quelque chose d'emphatique et de vulgaire qui donne l'idée d'une langue de Béotiens. Seulement, comme ce n'est point l'esprit de la Béotie qui règne aux Baléares, ce patois est très propre à la parodie, à la farce, à la grosse satire, à un sermon, à un plaidoyer burlesques. En un mot, c'est le langage adéquat de la plaisanterie triviale, des contes gras. Aussi n'est ce pas ce dialecte un peu plat qu'emploient les artistes en vers, les poètes raffinés qui reçoivent le mot d'ordre de Barcelone. Ils l'abandonnent aux improvisateurs illettrés qui cultivent la poésie vulgaire, sans art ni règle, interprètes naturels de la muse populaire. Ces pauvres rimeurs de carrefour ou de village ressemblent aux campagnards attardés qui ont conservé l'ancien costume, demi-chrétien, demi-mauresque : veste courte et ouverte, pantalon à la turque, longues guêtres, souliers à grandes boucles, chapeau à larges ailes comme ceux des paysans bas-bretons. Ce costume suranné est-il d'origine africaine ou celtique? C'est là une question que les académies n'ont pas encore mise au concours ; et c'est vraiment dommage, car il y a bien des antiquités aux Baléares que les uns attribuent aux Celtes et les autres aux Phéniciens d'Asie ou d'Afrique. L'Orient a laissé son ineffaçable empreinte sur ce groupe d'îles, dont le nom même, malgré d'ingénieuses étymologies, devenues classiques, est d'origine sémitique, probablement phéni-

cienne. L'antique coiffure des femmes, encore en usage parmi le peuple des villes et de la campagne, a été empruntée des juifs ou des Arabes. Nombre de monumens mégalithiques dont on s'obstine à faire honneur aux Celtes portent le cachet de l'Asie. La population de la plus grande des Baléares approche de 300,000 habitans, dont 60,000 environ sont groupés dans la capitale (*La Ciotat*) et ses faubourgs.

Minorque est à quelques lieues de Majorque : il faut dix heures pour aller de Palma à Mahon ; il en faut six seulement si l'on s'embarque à Alcudia, sur le courrier de Barcelone. Le trajet serait de moitié plus court en allant directement à Ciudadela, qui est l'ancienne capitale de Minorque. Cette agréable petite ville, qui a presque doublé d'étendue depuis que ses vieilles fortifications ont été démolies, est le siège d'un évêché, d'un grand séminaire, et la résidence de la noblesse. Son port minuscule, admirablement abrité, est une véritable miniature. Si petit qu'il soit, il a le très grand avantage d'être à proximité de Majorque et du continent. Il ne faut pas plus de dix heures pour se rendre de Ciudadela à Barcelone, tandis qu'il en faut seize ou dix-huit pour se rendre de Barcelone à Mahon. Ces deux villes rivales sont les plus anciennes de l'île ; l'une et l'autre d'origine carthaginoise, comme l'attestent les noms antiques de Jamno et Mago. Quel que soit le chemin que l'on suive pour passer de Majorque à Minorque, on ne perd jamais la terre de vue, le bras de mer qui sépare les deux îles n'ayant que quelques milles de largeur ; la traversée n'est pas toujours facile, les eaux de ce canal s'agitant au moindre vent. On connaît bien près de la moitié des côtes, quand on découvre l'îlot de l'Air qui a un beau phare et quelques habitations. Il se trouve sur la droite, presque en face du port Mahon, dans lequel on entre, en tournant à gauche, par un goulet assez étroit et quelque peu dangereux à cause de roches plates à fleur d'eau qui semblent en défendre l'entrée. Tout a été dit sur cet incomparable abri que la nature a merveilleusement disposé pour la sécurité des navigateurs. A droite, en entrant, la vue découvre au loin les fortifications du vaste plateau de la Mola, lesquelles remplaceront difficilement le vieux fort de Saint-Philippe, célèbre dans l'histoire et qui n'est plus qu'un souvenir. En avançant, on trouve du même côté l'immense lazaret, l'île de la Quarantaine, l'arsenal et cet hôpital isolé au milieu du port et qui fut si utile aux Français lors de la conquête de l'Algérie. La campagne montueuse, couverte de jolies maisons de plaisance, prolonge le cadre. Sur la gauche sont les faubourgs, aujourd'hui déserts, qui doublaient autrefois la population de Mahon, au temps d'une prospérité qu'on n'espère plus revoir. La ville,

vraiment jolie, coquette, haut perchée, s'élève sur une massive assise de rochers, au pied desquels s'étendent les larges quais bordés de magasins, aujourd'hui vides. Au fond du tableau est la charmante promenade construite par le comte de Cifuentès, ancien gouverneur de l'île, et au-dessus de cette esplanade serpente le chemin qui descend de la ville pour traverser le pays dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est. Cette route royale date de la domination anglaise, qui a laissé des souvenirs ineffaçables. Au tournant de la promenade, s'ouvre le champ de courses, longeant aussi la mer et faisant face au quai. Des rochers à pic, couronnés de jardins, forment comme un immense balcon au-dessus de la côte. Peu d'endroits sont aussi pittoresques. Ici non plus l'art n'a point gâté la nature. Les délicieux vergers qu'on rencontre ensuite témoignent du goût des habitans pour la culture des arbres fruitiers et des plantes potagères. Leurs talens en ce genre sont particulièrement appréciés en Algérie, où plusieurs milliers d'insulaires de Minorque sont devenus colons, jardiniers, maraîchers. Presque tous sont laborieux et probes. L'île compte près de 36,000 habitans. La terre est bonne, mais elle exige beaucoup de soins; très féconde lorsque le ciel l'arrose, exposée à la sécheresse faute de montagnes qui la défendent contre les vents du nord et du midi. Toutes les productions du sol sont d'une saveur exquise, particulièrement les fruits et les légumes. Ce goût de terroir vient sans doute de la nature volcanique de l'île et des émanations salines de la mer. Presque point de sources vives, une seule rivière au fond d'une vallée délicieuse, mais petite; en revanche, beaucoup de torrens formés par les pluies d'orage; beaucoup de puits pour l'arrosage, presque tous à sec quand l'eau du ciel manque: l'eau potable est précieusement conservée dans des citernes. Le paysage est original, accidenté, un peu sombre, à cause des murs en pierres sèches qui servent d'enclos aux pâturages où les troupeaux paissent en sûreté, sans aucune surveillance; et à cause des végétaux qni poussent en tous lieux, tels que le lentisque, l'olivier sauvage, les ronces qui bordent les chemins et quantité de plantes vireuses de la famille des solanées, qui démentent la fausse réputation que les anciens ont faite aux îles Baléares. Non-seulement la flore offre des espèces vénéneuses, mais les insectes venimeux n'y sont pas rares, tels que le scorpion et plusieurs variétés d'arachnéides, dont une spécialement est funeste aux moissonneurs. La piqûre de cet imperceptible animalcule peut être mortelle. Les espèces médicinales parmi les plantes ont une grande vertu. Les arbres poussent vigoureusement partout où ils sont à l'abri du vent. Parmi les essences utiles dominent les principales variétés du pin et du chêne. Les oliviers sont

très beaux, mais le fruit est médiocre. La plupart des fruits viennent dans les vignes et dans les jardins. Les orangers et les citronniers prospèrent dans les vallons pourvu qu'on les arrose libéralement. L'herbe croît à vue d'œil, à la moindre pluie; mais les fourrages manquent souvent par suite de la sécheresse. L'introduction de la luzerne et du trèfle, qui a doublé l'avoir des fermiers, a presque détruit le miel exquis dont on exportait jadis de grandes quantités, notamment en Angleterre. Le vin est d'excellente qualité, mais il ne supporte point le voyage. Le cheval est un animal de luxe, c'est le bœuf qui laboure ou le mulet, très apprécié comme bête de somme. L'âne sert de monture au riche et partage les fatigues du pauvre. L'usage des charrettes, des chars à bancs, des tartanes et des voitures de toute espèce, à peu près inconnu il y a trente ans, est devenu général. L'exemple de l'Algérie a produit ce progrès, qui a eu pour effet d'améliorer les voies de communication et les grandes routes. Celle qui relie les deux points extrêmes de l'île traverse les cinq communes principales, qui sont, en allant de l'ouest à l'est : Ciudadela, Ferrerias, Mercadal, Alayor, Mahon.

La plus riche de ces communes, celle du centre, est aussi la plus insalubre, à cause de la configuration du sol et du mauvais régime des eaux. Le bourg est dans une vallée encaissée, marécageuse, au pied de la plus haute montagne de l'île, le mont Toro, ainsi nommé d'une légende en l'honneur d'une vierge presque noire, qui ne rappelle guère celle du cantique : *Nigra sum, sed formosa.* Son image est encore vénérée dans l'église de l'ancien couvent des religieux augustins, dont la haute terrasse sert aujourd'hui de sémaphore. C'est le point culminant d'un massif central. Tout près se dressait autrefois un formidable château-fort, dit de Sainte-Agathe, dont il ne reste que des ruines, et qui servit aux Maures de dernier refuge lors de la conquête définitive, vers la fin du XIIIe siècle. Les fièvres intermittentes, qu'on appelle paludéennes, sont endémiques dans cette région pittoresque, qui devient moins malsaine par le percement de nouvelles routes. L'eau des citernes est à peine potable, et l'eau de puits ne vaut rien. Ferrerias est le tout petit chef-lieu d'une petite commune, dont l'institution récente atteste la profonde vitalité de l'esprit municipal chez la race catalane. Il y a là une jolie église et une école primaire qui mérite d'être vue. L'instruction pénètre dans les moindres recoins d'un pays où l'on comptait, il n'y a pas quarante ans, les adultes qui savaient lire et écrire. — Alayor est une bonne petite ville, haut perchée sur un plateau très-élevé, qui lui a valu une réputation bien méritée de salubrité. Les étrangers l'ont souvent comparée à Montpellier pour son bon air, et à la Hollande

pour sa propreté. En effet, comme en Hollande, la propreté y est minutieuse. C'est par là surtout que Minorque l'emporte de beaucoup sur les autres Baléares, trop voisines de l'Espagne et de l'Afrique ; mais l'hygiène n'y est guère mieux entendue. Dans ces parages, la santé n'est rien auprès du salut. C'est par là généralement que les pays réputés primitifs le cèdent à ceux qui, se trouvant sur le chemin de la civilisation, ont largement bénéficié de ses avantages. — Ciudadela est remarquable par ses jolies promenades et par ses belles maisons dont quelques-unes sont des palais somptueux appartenant à l'ancienne noblesse, éclipsée aujourd'hui par l'aristocratie des écus. Des demeures princières ont été bâties ces dernières années par de simples bourgeois qui ont fait fortune en Amérique et surnommés à cause de cela « les Américains. » C'est ainsi que la propriété, qui a établi l'inégalité entre les hommes, sert à rétablir l'égalité. Parmi les curiosités de cette ville, où fleurit un nombreux clergé, il faut signaler le cloître des Vieux-Augustins et les magnifiques orangers qu'on y voit, grands comme des chênes. Ces beaux arbres sont la parure d'un très beau jardin. Jamais le froid ne pénètre dans cet enclos formé par deux étages de galeries. L'évêché est une habitation ample et commode où l'évêque actuel a réuni avec goût une collection choisie de dessins, de tableaux et de livres. Il y manque une statue de la tolérance.

Mahon, dont le nom est plus célèbre, se pourrait comparer à une capitale déchue. L'herbe pousse dans beaucoup de ses larges rues et dans ses faubourgs déserts. Il n'est plus le temps où les Anglais, les Français, les Catalans firent tour à tour sa prospérité. Son port immense est vide, à moins que quelque épidémie n'oblige les navires à faire quarantaine et à subir les rigueurs du lazaret. C'est le seul de l'Espagne qui mérite ce nom, les autres n'étant que temporaires, provisoires, improvisés pour les besoins du service de santé. Encore est-il inachevé et peu commode, pour ne rien dire de plus, car le lazaret de Mahon a été l'objet de bien des commentaires, lors de la quasi-épidémie de choléra qui a fait place, en Espagne, aux inondations et aux tremblemens de terre. La peur du choléra a inspiré des mesures vexatoires qui semblent prouver que les principes du droit international ne sont pas toujours mieux observés que les prescriptions de la charité fraternelle. L'hospitalité que les peuples se doivent entre eux ne paraît pas compatible avec ces précautions excessives qui assimilent les suspects, c'est-à-dire les quarantenaires, à des prisonniers de guerre.

Les Mahonais sont justement fiers de leur port sans pareil, de leur cimetière qui ressemble beaucoup à ces champs de repos que les Italiens appellent *camposanto*, et du grand orgue de la paroisse

Sainte-Marie, monument d'une architecture gracieuse et sévère, instrument d'une grande puissance, aux sons purs et argentins. La maîtrise n'est point au-dessous d'un tel orchestre. Les musiciens ne sont pas rares dans ce pays ; l'un des plus célèbres, don Benito Andreu, compositeur estimé, a reçu les honneurs d'une inscription commémorative placée au-dessous de l'orgue, à côté des pierres tumulaires des deux anciens gouverneurs français de Minorque. Ce qui mérite encore d'être vu, c'est la bibliothèque de la ville, installée, un peu à l'étroit, dans l'ancien réfectoire des franciscains. Parmi les 15,000 volumes qui forment la collection et dont la plupart proviennent des six anciens couvens de l'île, fermés depuis près de cinquante ans, il en est beaucoup de précieux à cause de leur rareté, de la beauté et de la date de l'impression. Les incunables surtout sont dignes de l'admiration du plus délicat bibliophile. Le bibliothécaire, qui est un homme instruit, plein de zèle et de goût, s'entend particulièrement à la restauration des vieux livres. Son exemple n'a pas été perdu et la bibliothèque a des habitués fidèles et des lecteurs assidus, particularité notable dans une sous-préfecture éloignée des grands centres. Il est vrai que bon nombre de familles bourgeoises ont conservé les traditions du XVIIIe siècle et se souviennent encore des bienfaits de la domination anglaise et française, de cette dernière surtout, qui était plus douce et plus populaire à cause de la communauté de croyances. Le plus beau village de l'île est Saint-Louis, bâti par les Français, avec une belle église au fronton de laquelle est inscrite cette dédicace :

DIVO LVDOVICO SACRVM DEDICAVERE GALLI.

C'est une large route royale bordée de maisons propres et gaies. Beaucoup de Mahonais possèdent l'anglais et le français, et, au rebours de leurs voisins de Palma, subissent intellectuellement l'influence de la France plus volontiers que celle de l'Espagne.

L'activité littéraire se réduit à peu de chose. Il y a trois journaux qui s'occupent encore plus de politique et de controverse que des intérêts du pays. La polémique absorbe l'attention et la curiosité générale. Quoique le dialecte de Minorque soit de beaucoup le plus doux, le plus flexible, le plus propre, par conséquent, à l'expression de la pensée, il est de plus en plus délaissé. On le parle toujours, mais quiconque sait écrire écrit en espagnol. C'est en espagnol que sont imprimés les livres les plus usuels, les plus élémentaires, y compris les ouvrages de piété et le catéchisme. La langue officielle ayant tout envahi, la littérature indigène se restreint à mesure que se répand l'instruction. L'instituteur primaire n'a plus à craindre

la concurrence de l'école latine des couvens ou la prédication populaire des ordres mendians qui parlaient la langue du peuple. Quelques faibles échos ont vainement essayé de répondre au concert des modernes troubadours catalans. A cette heure, la muse de Minorque n'est représentée que par des improvisateurs, la plupart illettrés, qui cultivent la chanson, le couplet, la complainte. Ces petites compositions ne manquent ni d'esprit ni de verve; on les appelle *gloses*, mais ceux qui les font (*glosadors*) manquent trop souvent de goût et d'orthographe, quand ils savent écrire. Il est vrai que l'orthographe catalane est diabolique. Rien qu'à Mahon, il y a trois systèmes en présence. Même anarchie à Majorque. L'académie des belles-lettres de Barcelone aura beau édicter des lois, elle ne rétablira point l'unité. Les uns prétendent suivre la tradition, bien que cette tradition soit un mythe ; les autres veulent que l'écriture soit conforme à la prononciation, sans réfléchir que cette conformité produirait autant d'orthographes qu'il existe de variétés dialectales. Ce qu'il y aurait de mieux à faire dans ce désordre, ce serait de compiler avec un soin extrême, sans rien oublier, un vocabulaire complet du catalan, embrassant tous les dialectes, remontant à la provenance, et, s'il était possible, à l'origine de tous les mots, un très grand nombre étant d'emprunt. Il n'y a probablement pas d'autre moyen d'établir une orthographe sensée et uniforme, et de préparer ainsi une sérieuse histoire de la langue et de la littérature catalanes. Voilà qui devrait préoccuper les grammairiens de Mahon. Quand ils auront fait pour leur dialecte ce que le laborieux Amengual a fait pour le sien, il ne restera plus qu'à compiler le vocabulaire du dialecte d'Iviça ; et alors seulement il sera temps de refondre, en le complétant, le dictionnaire d'une des plus riches langues novo-latines. Il est évident qu'un pareil travail veut qu'il soit tenu compte de la tradition, c'est-à-dire du passé. Rien de plus facile, du moins en ce qui concerne Majorque et Minorque, ces deux îles possédant une riche collection de documens authentiques, qui permettent de suivre l'évolution du langage depuis la conquête jusqu'à nos jours, durant un espace de plus de six siècles. Si les lettrés des Baléares, qui sont bons patriotes, voulaient prendre l'initiative de ce grand inventaire, ils rendraient un service essentiel aux savans voués à l'étude des langues romanes. Il n'y a point de temps à perdre, car les îles Baléares, après avoir été le dernier asile de l'idiome catalan, seront finalement envahies et dominées par la langue espagnole. L'issue est fatale, et beaucoup de symptômes autorisent ce pronostic.

J.-M. Guardia.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Venceslas, l'École des vieillards.* — Comédie-Française : *Don Juan d'Autriche.*

Rotrou et Casimir Delavigne, ces deux noms rapprochés étonnent. Dieu sait que je suis innocent de toute intention de parallèle ! Mais, dans cette demi-saison où les directeurs de théâtre n'espèrent que des recettes médiocres, ces deux revenans ont paru. Ne peut-il pas arriver, si l'on feuillette un album historique de l'armée française, qu'on s'écrie : « Voici Bassompierre ! » et aussitôt après : « Voici un officier de la garde nationale ! » Il ne s'agit pour cela que de passer un certain nombre de pages. Rassembler *Venceslas* et *Don Juan d'Autriche,* c'est prendre, en quelque manière, l'art dramatique français par les deux bouts. Et pourquoi pas ? Nous sommes trop accoutumés peut-être à ne regarder que l'entre-deux; nous ne connaissons plus l'inventaire de nos richesses nationales; parmi les joyaux de notre couronne, il nous suffit à l'ordinaire de regarder quelques bijoux parfaits, œuvres de lapidaires et d'orfèvres qui nous paraissent divins. Les pierres en sont toutes pures, la taille et la monture assez belles pour mériter d'être nommées classiques ; est-ce une raison pour que de vieux brillans travaillés et sertis avec un goût moins sûr n'aient pas encore leur prix? Quelle solidité visible ! quelle limpidité ! quel éclat !.. C'est pour Rotrou, au moins, que je file cette métaphore : les vers de *Venceslas,* voilà mes vieux brillans. Mais, à l'autre extrémité de la vitrine, dont le milieu est occupé par les chefs-d'œuvre que l'on sait, pourquoi ne pas souffrir, accommodée avec soin à la mode de 1835, une parure d'améthyste ? Ce sera *Don Juan d'Autriche.*

Venceslas à l'Odéon ! De bonne foi, cette annonce, à la dernière page d'un journal parisien ou sur une colonne des boulevards, n'a rien qui séduise l'oisif en quête d'un divertissement. Un tel voyage vers un tel but,

c'est un pèlerinage qui ne convient qu'à des critiques, à des professeurs, à quelques maniaques de littérature... *Venceslas?*.. Ah! oui! *Venceslas* et *Saint Genest*, deux tragédies ou plutôt deux titres entrevus naguère au collège, dans le crépuscule qui précède Corneille et Racine, comme *Rhadamiste et Zénobie* et *Mérope* dans le crépuscule qui les suit. On a lu quelques vers extraits de ces ouvrages, en petit texte, au bas des pages d'un livre de classe. Depuis, si l'on s'en est souvenu, c'est au foyer de la Comédie-Française, en remarquant le buste de l'auteur pour sa fière mine de joli capitaine, ses moustaches et sa royale. Qui l'aurait cru que ce cavalier de physionomie si vive fût le précurseur du vieux Corneille? Oui, le précurseur, quoique né trois ans après lui, à ce que disent les savans; Corneille débutant put avoir l'ambition de l'égaler. D'ailleurs même ses pièces écrites, s'il faut en croire les spécialistes, après le *Cid, Cinna, Horace* et *Polyeucte*, même celles-là, autant qu'on s'en rappelle des citations et qu'on peut s'en faire une idée, paraissent antérieures d'un demi-siècle à ces chefs-d'œuvre. Il semblerait que le clair soleil du XVIIe siècle ne se fût pas levé pour Rotrou et qu'il eût tâtonné encore dans les ténèbres d'une demi-barbarie. Un burgrave, voilà ce qu'il est dans la lignée des tragiques; cinq grands actes d'un tel homme, c'est de quoi faire reculer tout bachelier qui ne se donne pas des airs de docteur. Et *Venceslas* encore! O le titre rébarbatif! Présenté par Rotrou, un héros grec ou romain, pour nous autres gens de race latine, eût déjà été d'un abord assez rude; faut-il affronter cet ours? Et dans l'Odéon, cette caverne!.. Rotrou, *Venceslas*, Odéon, trois noms à renverser quiconque ne se pique pas d'être un explorateur.

Voilà dans quels sentimens, l'autre soir, en nous voyant partir pour cette épreuve, étaient restés nos amis et nos proches. Et même parmi nous, spectateurs réunis par le devoir, par la curiosité ou par quelque hasard, combien étaient d'une humeur à peu près pareille! C'est que *Venceslas*, représenté pour la première fois en 1647, applaudi souvent au cours du XVIIe siècle et du XVIIIe, et derechef sous le premier empire, n'a pas été joué depuis, sinon à l'Odéon en 1842, à l'Odéon en 1867, et dans les matinées de M. Ballande. Son compagnon *Saint Genest*, qui date de 1646, n'a reparu sur la scène qu'en 1845 et en 1874. *Cosroès*, le troisième ouvrage tragique de Rotrou qui soit regrettable, est ignoré au théâtre depuis 1704. Aucun régisseur ne connaît *les Sosies*, cette comédie qui se ferait agréer encore après *Amphitryon;* ni cette autre, *la Sœur*, dont Molière a sauvé du moins quelques bribes en les transportant aux *Fourberies de Scapin*, à *l'Avare*, au *Bourgeois gentilhomme;* ni *Laure persécutée*, cette tragi-comédie qu'on serait tenté d'attribuer à un aïeul de Marivaux; ni cette autre, si plaisante et mélancolique, *Don Bernard de Cabrère*, — ni le reste! Nous honorons comme un ancêtre l'auteur de *Venceslas*, et nous savons que cette tragédie est son

chef-d'œuvre ; soit ! On raconte que, récemment, le plus âgé des membres de l'Institut, M. Chevreul, ayant fait la connaissance de M. Labiche, de l'Académie française, lui dit par courtoisie : « Ah ! monsieur, j'adore le théâtre ;.. malheureusement, je n'y suis plus allé depuis la mort de Talma. » Notre dévotion à Rotrou est aussi patiente et modeste que le goût de M. Chevreul pour le théâtre ; et si, d'aventure, il « adore » *Venceslas*, le vénérable chimiste n'a rien perdu, au moins sur ce chapitre, à ne plus fréquenter les salles de spectacle ; c'est justement depuis Talma, qui faisait Ladislas, Monvel faisant le vieux roi, c'est depuis Talma qu'on n'a risqué de ce chef-d'œuvre qu'une reprise notable : M. Maubant succédait à Monvel et M. Dupont-Vernon à Talma ; ce n'est qu'après dix-huit années qu'on renouvelle cet essai.

Cependant, à peine le rideau levé sur l'entretien de Venceslas et de Ladislas, nous sommes surpris et pris par le ton de ce style : par la propriété des mots, par la fermeté de la phrase, par la netteté du vers, par l'ampleur du discours. Nous nous regardons comme des promeneurs qui, au fond d'une tranchée où ils cherchaient quelques débris, aperçoivent un admirable groupe antique. Bientôt la force des caractères, aussi bien que celle du langage, se fait sentir. Quel est ce Venceslas ? Quel ce Ladislas ? Dans quelle Pologne vivent-ils ? Peu importe : dans une Pologne rêvée par le poète assurément, et que les historiens négligent ; mais ce n'est point cette province trop fréquentée de l'empire de la convention où trop de mannequins ont déclamé des tirades soufflées par un bel esprit ; c'est un pays idéal qu'habitent de véritables héros, c'est-à-dire des caractères d'hommes, et des caractères animés de passions. Voici bien un vieillard, un père et un roi : ayant beaucoup vécu et beaucoup régné, il connaît le cœur humain et le juge sans colère ni faiblesse ; il connaît l'art de gouverner et ses difficultés, — si bien qu'il les décrit deux cent vingt-trois ans avant M. Sardou, comme fera, dans le premier acte de *Rabagas*, le prince de Monaco ; — il est averti des désordres de son fils aîné, de ses violences privées, de ses impatiences presque séditieuses, de sa haine contre le ministre et même contre un frère ; il s'en afflige, il le réprimande, il le conseille avec vigueur et mansuétude. Cette majesté familière, cette émotion gravement contenue nous donnent l'illusion de la vie, d'une vie naturellement héroïque, et nous voilà touchés. Mais combien plus impérieusement Ladislas nous emporte ! Il ne souffre pas, celui-là, que personne lui soit indifférent ; il n'est pas atteint, comme tant de jeunes princes de théâtre, d'une élégante chlorose ; un sang merveilleusement riche bouillonne en lui et le colore. Il a hâte d'être roi ; hâte aussi de posséder la femme qu'il aime, et qu'il ne permet pas qu'un autre convoite. Vainement il se fatigue à la chasse, à la guerre, où il s'est déjà fait un nom redoutable, et dans des débauches où le bruit public assure qu'il n'epargne pas plus que la vertu des femmes la vie des

hommes. Il ne faut pas moins que l'exercice du pouvoir pour satisfaire son énergie, et la faveur du peuple, malgré le scandale de ses mœurs, paraît l'y convier. Il est de ces princes héritiers qui sont, aussi bien que les enfans terribles, les enfans gâtés des nations; plus méchant que mauvais, il plaît ou plutôt il ravit; il a le charme des libertins et le prestige des victorieux. Qu'on lui permette un noble emploi de ses passions, qu'on les détourne vers de royales besognes, il ne restera qu'à l'applaudir. Comme il séduit les Polonais, il séduit le public : il est si vif et si neuf pour un prince de théâtre ! Survient « l'infant » Alexandre, plus jeune, plus pur, mais aussi impétueux ; il aime secrètement la même femme que Ladislas, il en est aimé. Ce matin, pour la défense du ministre qui couvre cet amour, il a mis l'épée à la main contre son frère; volontiers il la tirerait encore. Et voici que, devant nous, Venceslas leur commande de s'embrasser; le vieux dompteur rapproche les têtes de ces lions ennemis et les contraint de se baiser; ils se baisent en grondant, et leur frisson se communique à la salle. Vive Rotrou! Ses personnages sont des hommes en qui palpite encore le fauve, et non exténués jusqu'à n'être que des fantômes. Une odeur de tragique s'exhale de son œuvre : quoi de plus rare, hélas! dans la tragédie?

Le second acte et le troisième font des impressions moins fortes; les caractères nouveaux qui s'y développent appartiennent à la compagnie ordinaire du tripot de Melpomène. L'infante Théodore est une émule de l'infante du *Cid;* Cassandre, « duchesse de Cunisberg, » aimée des deux frères, est peut-être de la famille de Chimène, mais issue d'une pauvre branche, d'une branche greffée où la sève n'abonde pas. Fédéric, « duc de Curlande » et ministre de Venceslas, est de ces généraux exemplaires et parfaitement honnêtes gens que les coulisses ont produits à peu de frais pendant un siècle et demi. D'ailleurs, la vertu de Cassandre et l'amour de Ladislas, qui se livrent un combat pendant ces deux actes, ont le tort de parler le jargon romanesque à la mode de Paris pour l'an 1647 : trop d' « yeux adorables » y font trop de « captifs » et trop de « misérables; » trop de « glaçons » et trop de « flammes » arment une « inhumaine » contre un soupirant. Il faut reconnaître pourtant, sous ces ornemens de la galanterie, une vraie passion : la jalousie de Ladislas, quoique travestie au goût du jour, se démène furieusement; il aime tout de bon et trouve, parmi ces fioritures qui sonnent faux, de justes paroles d'amour :

Que je la voie au moins, si je ne la possède!

De même, l'amitié d'Alexandre et de Fédéric, entre des tirades convenues, nous fait entendre une voix sincère :

L'ami qui souffre seul fait une injure à l'autre.

D'ailleurs, l'action est bien menée; l'intrigue, un peu trop ingénieuse à notre gré, se noue solidement; nulle part, avant d'arriver là, le drame ne languit. Éveillée par le premier acte, l'attention du spectateur, sans recevoir encore toutes les récompenses dont elle a conçu l'espoir, est soutenue jusqu'au quatrième.

Ici, vraiment, cet espoir est passé. Rien de plus émouvant, que je sache, en aucune littérature, ni qui nous émeuve plus simplement que la rentrée de Ladislas au palais après cette nuit où, croyant tuer le duc, il a tué son frère, et que sa rencontre avec son père, et que sa surprise quand le duc paraît. C'est ici un grand dramaturge qui confronte ses personnages, un grand poète qui les fait parler. L'aurore qui se lève sur le château de Macbeth après l'assassinat de Duncan n'est pas plus solennelle ni plus touchante que celle-ci. — Déjà, murmure le compagnon de Ladislas,

> déjà du jour la lumière naissante
> Fait voir par son retour la lune pâlissante...

— et le meurtrier, blessé lui-même, encore frémissant de son crime, ajoute à demi-voix :

> Et va produire aux yeux les crimes de la nuit!

Une porte s'ouvre. Qui vient là? C'est le père. Il échange avec son fils des questions sur la cause d'une promenade si matinale; il explique, pour sa part, dans une sorte de cantilène dont la mélancolie est merveilleuse, comment, à mesure qu'il approche de la mort, il prend sur ses nuits pour ajouter à ses jours :

> Je me vois, Ladislas, au déclin de ma vie...

Ladislas, pour sa réponse, avoue franchement l'attentat qu'il a cru commettre :

> Le duc est mort, seigneur, et j'en suis l'homicide.

Alors entre le duc; il est tranquille et présente, comme un message insignifiant, une demande d'audience de Cassandre. Le roi le considère avec étonnement et se retourne vers son fils. Dans quelle stupeur et dans quelle angoisse celui-ci ne regarde-t-il pas l'homme qu'il pensait mort :

> M'as-tu trompé, ma main? Me trompez-vous, mes yeux?
> Si le duc est vivant, quelle vie ai-je éteinte?

Depuis Œdipe, aucun héros de théâtre ne fut serré dans une plus cruelle passe; aucun n'exprima sa détresse avec moins de rhétorique, avec autant de naturelle poésie.

Comment Cassandre ensuite vient tenir son rôle de Chimène et réclamer justice; comment Ladislas se soumet d'avance au châtiment et comment Venceslas le promet, on pouvait le prévoir. Mais ce qu'on ne prévoyait guère, c'est par quels ressauts l'intérêt, qui menace de tomber, est relevé plus haut jusqu'à la fin; ni cette fin surtout, l'une des plus surprenantes, l'une des mieux justifiées pourtant et des plus véritablement sublimes qu'il soit donné de contempler à la scène. Ladislas est amené en présence du roi :

Venez-vous conserver ou venger votre race?
M'annoncez-vous, mon père, ou ma mort ou ma grâce?
— Embrassez-moi, mon fils. — Seigneur, quelle bonté!..
— Armez-vous de vertu, vous en avez besoin...
— S'il est temps de partir. mon âme est toute prête.
— L'échafaud l'est aussi, portez-y votre tête.

Après cette incertitude où nous sommes restés, comme Ladislas lui-même, sur sa perte ou son salut, nous estimons qu'il est perdu, que la pièce va finir banalement par la punition du méchant, et que Venceslas se tiendra satisfait d'avoir joué les Brutus. En vain nous savons que, par un artifice, il est possible que le duc demande sa grâce : comment le roi l'accorderait-il? Il l'accorde pourtant, ou du moins il la procure par un moyen grandiose encore qu'il soit subtil. Absoudre le coupable, il ne le peut :

La justice est aux rois la reine des vertus,
Et me vouloir coupable est ne me vouloir plus.

Mais il abdique en sa faveur : qui donc jugerait un roi?

Soyez roi, Ladislas, et moi je serai père.

Que ce dénoûment nous étonne, nous chétifs, à qui l'idée de la royauté, de son élévation, de son privilège et de sa vertu propre n'est plus toute présente, il est possible ; mais notre étonnement est de l'admiration, comme devant un beau coup de foudre; plus fort sans doute que celui des contemporains de l'auteur, il est suivi peut-être, et presque aussitôt, de plus d'estime encore ; la réflexion ne fera ensuite qu'affermir cette estime.

En commençant de méditer sur cette dernière beauté de l'ouvrage et sur celles qui précèdent, nous acclamons Rotrou; nous rappelons ses interprètes : M. Paul Mounet, qui prête à Venceslas la majesté de sa voix et une diction qui s'améliore; M. Monvel, un débutant, le petit-fils du compagnon de Talma, chaleureux, distingué, destiné au succès dans des rôles où il faudra plus d'agrément que de force; un autre débutant, M. Segond, plus vigoureux, mais dont l'articulation doit être cor-

rigée; une troisième recrue, Mlle Méa, qui joint déjà l'expérience à quelque charme; enfin Mlle Barthélemy, qui semble avoir acquis de Mme Plessy l'art des nuances et à qui je souhaite seulement d'en effacer quelques-unes. Toute cette laborieuse troupe est à l'honneur : il n'avait pas paru qu'elle fût à la peine, tant l'assentiment du public, depuis la première scene jusqu'à la dernière, l'avait encouragée.

Tel est le procès-verbal exact de la découverte de *Venceslas* par une chambrée de Parisiens, le 29 août 1885. Le lendemain, je me suis donné le plaisir d'examiner « l'examen » de cette pièce par Marmontel. On sait qu'il l'avait « corrigée, » « rajeunie » pour plaire à Mme de Pompadour, en quoi, selon Voltaire, — qui eût volontiers corrigé de la sorte et rajeuni *Polyeucte*, — il avait « rendu un très grand service au théâtre. » — « En 1759, raconte-t-il lui-même, une personne, dont la mémoire doit être chère aux gens de lettres, vivement frappée des beautés du *Venceslas* et non moins vivement blessée des défauts qui la défigurent, souhaita que du moins ils fussent adoucis, et nous proposa de les retoucher. » Il convient lui-même que si, « au spectacle de la cour, » on le félicita de ces changemens, « au spectacle de Paris, le public, par un froid silence, » en parut « surpris ou fâché. » Mais ces « défauts, » qui, pour les délicats de ce temps, « défigurent » *Venceslas*, quels sont-ils? C'est justement la plupart des « beautés » qui aujourd'hui nous « frappent » le plus. C'est le caractère de Venceslas que Marmontel veut épurer, sous le prétexte qu'on doit « trembler et s'attendrir » pour lui et que, lorsqu'il est couronné, « tous les cœurs doivent applaudir. » C'est le dénoûment, qu'il modifie pour « donner à l'action plus de moralité : » il exige que Cassandre se frappe du poignard habituel aux héroïnes, qu'elle punisse Ladislas en l'affligeant, et qu'ainsi elle satisfasse doublement à l'usage. Enfin et surtout, c'est la propriété des mots et la simplicité du style, qui ne lui paraissent presque partout que familiarité, grossièreté, bassesse. « La noblesse de l'expression, » suivant lui, n'était pas connue des Espagnols au temps de Francisco de Rojas, de qui Rotrou a imité cet ouvrage; et l'art de ne choisir que des détails « nobles ou ennoblis, » aussi bien que celui de « voiler » les choses « aux yeux de l'imagination par une expression vague et légère,.. n'était pas connu avant Corneille et même n'était pas assez connu de lui. » Songez qu'en 1759, selon le témoignage de Marmontel, *le carnage* d'une bête, à la chasse, est une image « peu digne de la tragédie, » — et que *serfs de leurs sens* ne peut se souffrir, car l'adjectif « *serf* n'est plus du langage poétique; » — *tâcher* une parole, malgré l'autorité de Chimène, est une locution « commune; » — *manier* « n'est plus reçu que dans le style familier, » dont il faut se garder comme d'une vilenie; — *loyal* enfin est un mot « vieilli, » et « le style héroïque, qui l'a perdu, ne l'a point remplacé! »

Nous l'avons remplacé, ce beau mot *loyal*, et de la bonne manière : en le remettant à sa place. Et bien d'autres de même ! Et si quelques-uns, d'ailleurs, que nous n'attendions pas dans une tragédie, mais qui disent honnêtement ce qu'ils veulent dire, surprennent notre oreille, la surprise nous est agréable et nous les saluons comme bienvenus. Çà et là, sans doute, un rien nous fait sourire : même pour notre goût, ceci est une marque de trivialité, cela de préciosité. C'est l'infante qui se plaint « d'un léger mal de cœur ; » c'est le prince qui se réjouit que sa mort « plaise aux plus beaux yeux du monde. » Nous mettons ce dernier trait sur le compte de la mode ; nous attribuons le premier à la naïveté du temps, comme à sa liberté telle tournure qui, vingt ans plus tard, eût offensé la syntaxe ; nous passons outre avec indulgence : Shakspeare, acclimaté chez nous depuis Marmontel, nous a fait pardonner bien d'autres vulgarités et d'autres pointes ! Quant à l'ordinaire familiarité de ce style, c'est elle qui en fait la force ; et justement, cette force, avec celle des caractères, — d'où suit celle de l'action, — est ce qui nous plaît dans *Venceslas :* elle nous ragaillardit et nous enchante. Pourquoi la Comédie-Française, après cette expérience, ne préparerait-elle pas, elle aussi, une reprise ? M. Silvain jouerait excellemment le vieux roi, MM. Mounet-Sully et Duflos les deux frères. La rentrée de ce charmant, romanesque, héroïque Rotrou dans le concert de nos grands auteurs y mettrait un peu de variété. Ce n'est pas seulement par les taches ni par le fard qu'il rappelle Shakspeare, dont il fut, — aussi bien qu'un frère d'armes de Corneille, — un neveu français. Admettre au moins son chef-d'œuvre parmi les pièces que nos acteurs perpétuent, ce n'est que poser aux yeux du public un peu plus justement qu'on ne fait d'habitude les bornes de notre génie national.

Marmontel regrettait que le sujet de *Venceslas* ne fût pas « tombé entre les mains d'un Voltaire... » Tombé ! il disait bien. Est-ce pour exaucer Marmontel au-delà même de son vœu que la fortune mit le sujet de *Don Juan d'Autriche* entre les mains de Casimir Delavigne ? Ici encore c'est un père, un souverain, qui intervient dans la rivalité amoureuse de ses fils ; mais ce père est Charles-Quint, mais ces fils sont Philippe II et le futur vainqueur des Turcs et des Maures, le héros promis aux Alpujaras, à Tunis, à Lépante. En vérité, j'aimerais mieux que ce Venceslas, qui pourrait être, aussi bien que roi de Pologne, duc de Terre-Neuve, à l'exemple d'un autre personnage de Rotrou, j'aimerais mieux que ce Ladislas et cet Alexandre fussent échus au chantre de *la Parisienne*, et que l'auteur de *Cosroès*, par compensation, eût obtenu cette illustre matière. Le capitaine qui, de son camp de Namur, atteint d'une fièvre pestilentielle et devant mourir dix jours après, écrivait à son royal frère : « N'oubliez pas, sire, que nous tous, tant que nous sommes ici, et pour qui il y va de la vie dans ce terrible jeu, si nous la perdons

glorieusement pour Dieu et Votre Majesté, nous aurons conquis une destinée qui, sous un rapport du moins, sera digne d'envie, » — celui-là méritait d'être ressuscité sur la scène par le lieutenant civil de Dreux, qui, restant à son poste au milieu d'une épidémie de fièvre pourprée, fit, trois jours avant sa mort, la fameuse réponse : « Au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui. Ce sera pour moi quand il plaira à Dieu. »

Je m'aperçois que je vais le prendre mal, et je me rappelle à temps que Delavigne n'a pas prétendu, cette fois, faire une tragédie ni même un drame, mais seulement une comédie émouvante par endroits et romanesque autant qu'historique. Il a composé du moins un vaudeville pathétique, dont l'invention industrieuse et la conduite habile feraient honneur à un premier clerc de maître Scribe. Il a mis dans les trois cinquièmes de l'ouvrage beaucoup de bonne humeur et même d'esprit; s'il l'a distribué souvent, cet esprit, selon la formule du maître, pour complaire facilement et sûrement à des intelligences moyennes et à un goût médiocre, il serait injuste portant de ne pas le reconnaître et de lui faire constamment grise mine. D'ailleurs, puisque don Juan, à l'époque choisie ou plutôt imaginée par l'auteur, s'ignore lui-même et ne s'est encore prouvé par aucun acte, à la rigueur nous pouvons tolérer qu'on ne fasse de lui qu'un aimable et pétulant jeune premier, un don Juan-Déjazet. Mais quoi! ma bonne volonté renâcle devant ce Philippe II et ce Charles-Quint. J'ai beau me dire que le dramaturge, surtout dans une œuvre légère, ne fait pas métier d'historien; je suis tenté de lui demander, à ce compte, qu'il anime des ducs de Terre-Neuve et des amiraux qui font naufrage en Silésie, mais qu'il ne dérange pas de si grands morts pour sa parade. Affubler de pareils noms des fantoches, c'est vouloir exploiter la badauderie, la crédulité publique : je me dérobe à cet abus de confiance. Dès que ce Philippe II, dès que ce Charles-Quint surtout est en scène, mon plaisir est inquiété comme par une indécence et par une tentative d'escroquerie.

Pourquoi est-ce Philippe II? Parce qu'au milieu d'une méditation amoureuse, le personnage s'interrompt pour dicter un ordre concernant des hérétiques : « Tous au gibet! » Pourquoi Charles-Quint? Parce que, dans une cellule de monastère, ce vieillard dit à un novice : « Allez donner un coup d'œil à mes horloges; je crois que le numéro quatre est en retard. » Reconnaissables à ces grossières marques, le fils et le père agissent et s'expriment, l'un en personnage de mélodrame, l'autre en personnage de vaudeville. Tout l'artifice de ce troisième acte, où l'on voit Charles-Quint à Sainte-Périne plutôt qu'à Saint-Just, me paraît d'une mauvaise grâce presque insupportable : à grand'peine puis-je m'empêcher de grincer des dents, alors que j'entends ce politique,

transformé à dessein en moine presque imbécile pour que le réveil de sa malice soit tout à l'heure plus piquant, échanger avec un Éliacin-Gavroche, — un « moinillon, » comme il l'appelle, — d'agaçantes facéties.

Le pis est que le langage, courant et agile tant qu'il s'agit de babioles, s'empêtre et s'alourdit justement alors qu'il faut s'élever à des objets d'importance. Les répliques plaisantes et lestes ne manquent pas; mais Charles-Quint, faisant allusion au simulacre de ses funérailles, s'écrie : « C'est une idée que je veux exécuter en grand avant que la nature la prenne avec moi tout à fait au sérieux; » — Philippe II, à qui lui parle de sa fiancée, Élisabeth de Valois, répond aussitôt : « Ce mariage politique n'est que le veuvage avec plus de contrainte et d'entraves; » — l'héroïne, doña Florinde, à peine échappée aux bras du roi, qu'elle a fait reculer en lui déclarant qu'elle est juive, articule cette profession : « Mon mensonge fut de descendre par nécessité à feindre une croyance qui n'était que sur mes lèvres. »

Ce Charles-Quint, qui badine à son ordinaire, est représenté en perfection par M. Maubant : c'est assez dire pour qu'on le juge. M. Raphaël Duflos, pour le début duquel on a repris la pièce, peut vibrer à son aise; il peut faire retentir perpétuellement sa voix grave et continuer sans relâche cette diction tendue : personne n'a le droit de lui objecter que Philippe II, s'il put avoir à peu près cette figure, cette silhouette et cette façon de se camper, fut moins bruyant et moins ronflant : est-ce Philippe II, en effet, qu'il a charge de représenter? Mlle Tholer, munie du rôle de Florinde, n'espère sans doute qu'être plainte pour les efforts qu'elle y fait : toute la partie sérieuse de la pièce est la pire; aucun talent ne donnerait le change là-dessus. Les personnages frivoles sont mieux partagés : don Juan, qui l'est pour les trois quarts, appartient à M. Delaunay; l'excellent comédien en fait ce qu'on en peut faire : un Chérubin généreux et grandi. Mlle Müller est aimablement espiègle sous le froc du « moinillon » Peblo. M. Thiron, qui joue Quexada, est spirituellement débonnaire; il trouve le moyen même, dans un passage pathétique, d'être délicieux.

Ai-je dit qu'il était bon de conserver au théâtre un spécimen du talent de Casimir Delavigne? Eh oui! à titre de document pour l'histoire de l'art dramatique français, il convient de maintenir en exercice un ouvrage ou quelques-uns de cet honnête et ingénieux artisan. Toutefois, pour monument de son savoir-faire, je préfère à *Don Juan d'Autriche* et même à *Louis XI*, — repris, cette année encore, à l'Odéon, — *l'École des vieillards*, remontée aussi sur cette même scène. On travaille vite sur la rive gauche, et l'on n'y travaille déjà pas si mal : après *Venceslas*, n'avions-nous pas vu *le Jeu de l'amour et du hasard*? M. Amaury, en vérité, y tenait le rôle de Dorante comme je souhaiterais qu'il fût tenu à la Comédie-Française; Mlle Nancy Martel y montrait de

l'intelligence, Mlle Rachel Boyer de la bonne humeur, et M. Duard, un débutant, certaine fantaisie burlesque dont il trouvera de meilleures applications. Trois jours après, ce fut *l'École des vieillards :* moins heureux que les premiers spectateurs de cette pièce, nous n'avions dans les rôles de Danville et d'Hortense ni un Talma ni une Mars, mais seulement M. Albert Lambert père et Mlle Nancy Martel ; aidés de MM. Cornaglia et Paul Rameau, ils suffirent à leur tâche, et cette soirée fut agréable. C'est que Delavigne ici a choisi un sujet à son niveau ; dans la comédi de mœurs bourgeoises, il marche de plain-pied, allégrement.

J'entends bien que la chose est exécutée de façon anodine : le vieillard marié, quoique son rôle, dans une scène capitale, s'exalte jusqu'aux grands sentimens, — même jusqu'aux vers héroïques et de facture quasi cornélienne, — ce vieillard, dont l'imprudence doit nous être une école, en est quitte pour la peur ; il n'est mis en danger que pour rire, et l'on se contenterait d'être assuré d'un sort pareil au sien. Mais il se peut, en effet, que les Danvilles épousent des Hortenses, c'est-à-dire des femmes un peu futiles et tout à fait bonnes, qui s'effraient elles-mêmes des périls où leur vertu s'est une fois exposée. Le caractère existe assurément : l'auteur a licence de le choisir plutôt qu'un plus noir, s'il veut nous donner un avertissement plutôt qu'un sévère exemple. D'ailleurs, la versification, dans presque toute cette comédie, a plus d'agrément que de force ; elle convient à l'esprit selon lequel est traité le sujet ; elle est sèche, correcte, agile, propre aux digressions morales dans le goût de l'épître, aux petits traits qui sifflent doucement et piquent à fleur de peau. Si, parmi ces vers, il s'en trouve dont la langue et le tour sont parfaitement démodés, ce n'est pas un mal : ils s'accordent avec les costumes, ils achèvent de marquer la date de la pièce. Or, ce n'est pas ici un chef-d'œuvre qu'il s'agisse d'admirer en soi, mais un ouvrage distingué qu'il faut regarder surtout comme le représentant d'un genre et le témoignage d'une époque. Rotrou et *Venceslas* veulent être considérés de l'une et de l'autre façon ; pour Casimir Delavigne et *Don Juan d'Autriche,* même pour *l'École des vieillards,* la seconde suffit. A ces conditions, je suis fort aise que la pénurie de nouveautés et la saison aient permis ces reprises : même en tout temps et si les vaches grasses reparaissent, je consens qu'on n'oublie pas Delavigne et je supplie qu'on ne néglige plus Rotrou ; que MM. les directeurs ne nous fassent pas tort de ces parties extrêmes de notre patrimoine.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

C'est donc bien décidé, le *Journal officiel* a parlé et a définitivement fixé au 4 octobre le grand rendez-vous électoral. C'était la date extrême qu'on ne pouvait dépasser, et le décret qui a paru ces jours derniers, arrivant tout droit de Mont-sous-Vaudrey, où M. le président de la république se repose, n'a plus été qu'une formalité légale.

Les partis n'ont pas tant attendu pour se préparer à la lutte, pour entrer en campagne. Depuis quelques jours, depuis quelques semaines déjà, ils sont à l'œuvre et ils ont commencé leurs représentations en province comme à Paris. Partout ils font et ils refont leurs listes, où ils rassemblent des noms souvent assez étonnés de se trouver ensemble ; ils publient manifestes sur manifestes. La droite a sa « déclaration, » qui est le mot d'ordre de toutes les oppositions conservatrices ; les républicains de toutes nuances ont leurs programmes. Les uns et les autres ont leurs réunions souvent bruyantes où ils se prodiguent entre eux les récriminations, les invectives, sans compter les hâbleries qu'ils ne ménagent pas, qui sont une des formes de l'éloquence électorale, Les partis sont dans leur rôle de combattans, et le ministère lui-même a voulu se mettre en règle en prenant position, en tenant l'engagement qu'il a pris à son arrivée au pouvoir : d'assurer la sincérité des élections. M. le président du conseil, garde des sceaux, a le premier envoyé ses instructions aux chefs de la magistrature en leur faisant un devoir de l'impartialité. M. le ministre des finances a recommandé à ses innombrables agens de ne point abuser de leurs positions, de rester en dehors des mêlées passionnées des partis. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, à son tour, par une circulaire aux

évêques, a cru devoir rappeler au clergé la nécessité de la réserve, et il a chargé aussi les préfets de rappeler aux instituteurs qu'ils n'étaient pas des agens électoraux. Bref, les drapeaux sont levés, les partis de toutes couleurs sont aux prises, et le gouvernement promet la liberté pour les opinions, l'impartialité entre les combattans. Le 4 octobre, tout sera décidé et, jusqu'ici, il faut l'avouer, le pays, qui est le souverain juge, attend cette date, laisse passer manifestes et discours, suit cette bataille électorale sans s'émouvoir, sans paraître sortir de son calme.

Qu'en sera-t-il en définitive de ce scrutin du 4 octobre? La question est d'autant plus sérieuse que les élections prochaines vont se faire dans des conditions particulièrement difficiles, qu'il ne s'agit pas seulement de l'application d'un nouveau système de vote, qu'il s'agit du procès de toute une politique, de toute une situation, que les partis régnans ne peuvent se défendre de la responsabilité d'une crise dont tout le monde a le sentiment. La question qui va s'agiter dans ces élections, autour de ces scrutins du 4 octobre, est réellement celle-ci : Veut-on la continuation ou même l'aggravation d'une politique qu'on peut juger maintenant à ses œuvres, qui depuis quelques années n'a fait sentir son règne que par le malaise moral répandu dans le pays, par l'ébranlement des institutions militaires, par les expéditions aventureuses, par l'abus des ressources publiques et les déficits dans les finances? Veut-on au contraire faire rentrer dans le gouvernement la raison prévoyante, l'équité libérale, la modération des conseils, l'esprit d'ordre et d'économie? Rien n'est plus aisé ou plus commode sans doute que d'échapper à cette alternative par des déclamations qui ne prouvent rien, de se prévaloir d'une paix intérieure qui n'est due qu'à la raison publique, de triompher en montrant sans cesse les divisions au camp des conservateurs. Au fond, ceux qui parlent ainsi sentent bien qu'il y a dans la grande masse nationale d'indéfinissables et inquiétans malaises, que si le pays ne voit pas clairement son chemin devant lui, s'il ne sait pas toujours pour qui voter, il commence du moins à se fatiguer singulièrement d'une politique qui lui a tout promis et ne lui a rien donné. Ils sentent que cette fatigue publique devenue évidente est le signe d'une situation nouvelle, qu'il y a là un danger pour eux : aussi s'efforcent-ils de rassurer l'opinion, de ne pas trop effaroucher la province. Ils mettent tout leur art à détourner l'attention du pays, à pallier leurs erreurs et leurs fautes par des confusions calculées, et une des plus singulières preuves de cette tactique, en usage depuis quelque temps dans certaines régions républicaines, c'est le soin qu'on met maintenant à se rattacher à M. Thiers, à se couvrir de son nom, de son autorité, de ce qu'il a fait pour la république. C'est assez nouveau au camp des vainqueurs de ces dernières années, et c'est peut-être significatif.

Oui, en vérité, il y a tout au plus quelques semaines, en plein sénat, un ancien ministre des finances, M. Tirard, appelait M. Thiers en témoignage au profit de l'opportunisme, et, par une confusion plus ou moins habile, il faisait honneur au gouvernement républicain d'avoir réparé les désastres de la patrie, d'avoir relevé la puissance financière et la dignité de la France. On a écrit des brochures pour mettre au compte de la république des républicains tout ce qui s'est fait d'utile et de salutaire dès 1871. Il n'y a que quelques jours, à Bordeaux, M. Jules Ferry lui-même invoquait, à l'appui de sa cause, « l'illustre M. Thiers, » son expérience, ses services, l'autorité de son nom et de son opinion devant l'Europe. De sorte qu'entre l'ancien président et les républicains qui ne sont arrivés au pouvoir que quelques années après, la solidarité serait complète et parfaite. La confusion peut être habile. Il y a seulement un malheur, c'est que tout cela n'est qu'une confusion, c'est que tout ce qu'a fait, tout ce qu'a pensé l'ancien président est d'avance la condamnation ou la contradiction de tout ce qu'ont fait ceux qui ont la prétention de le continuer en abusant de son nom.

Assurément M. Thiers a eu la rare fortune de réaliser pour le bien de la France les grandes choses qu'on lui attribue, auxquelles on se flatte aujourd'hui d'avoir coopéré. Il a eu le courage de signer une paix cruelle; il a su, dans une situation malheureuse, réparer d'incomparables désastres, reconquérir la paix intérieure sur l'insurrection du crime, rétablir le crédit et les finances, préparer la libération du territoire, relever la considération du pays devant le monde. Il a suffi à tout; mais comment a-t-il pu remplir cette mission réparatrice? Quelles ont été ses règles de conduite dans une œuvre aussi pénible, aussi laborieuse que nécessaire? Il a eu le mérite d'être l'homme d'état de cette situation, d'agir en chef de gouvernement toujours prêt à défendre les institutions permanentes du pays, d'avoir une politique aussi clairvoyante que résolue dans toutes les questions où les intérêts essentiels de la France étaient en jeu. M. Thiers n'était pas apparemment un clérical; il savait sans doute, lui aussi, maintenir les prérogatives de la société civile. Est-ce qu'il a jamais eu la pensée ou la faiblesse de se prêter à des guerres contre l'église, de laisser toucher au budget des cultes, à la situation du sacerdoce réglée par des actes presque séculaires, de chercher dans l'enseignement public un instrument de parti ou de secte? Son instinct de chef de gouvernement, d'homme éclairé, se révoltait contre cette politique. Il l'a dit bien des fois, il considérait comme indigne d'une vraie philosophie d'attrister une âme religieuse, d'inquiéter les consciences; il regardait comme indigne d'une politique sérieuse de laisser mettre en doute le concordat, et lui qui était pourtant un esprit libre, il se croyait obligé d'être plein de ménagemens pour les chefs d'un grand culte. M. Thiers, comme il le devait dans les conditions douloureuses où il prenait le pouvoir,

comme le lui aurait toujours inspiré son profond sentiment national, a eu à s'occuper de la réorganisation militaire de la France. Est-ce qu'il lui est venu à l'esprit de livrer l'armée aux réformateurs plus ou moins démocratiques? Pas un instant il n'aurait voulu manquer à ce qu'il considérait comme le premier des intérêts français, à l'intérêt militaire. Il livrait des batailles passionnées contre des conservateurs aussi bien que contre les républicains pour défendre l'armée dans sa constitution, dans sa puissance, dans ses traditions. Il admettait à peine une légère transaction, sans cacher qu'il faisait un sacrifice; et un des plus vifs chagrins de ses dernières années était lorsqu'il voyait reparaître ce service de trois ans qu'il avait si énergiquement combattu, qu'il était prêt à combattre encore. M. Thiers avait eu, avant tout, à réorganiser les finances, et il avait accompli cette surprenante restauration financière par l'habileté et le courage avec lesquels il avait accepté le plus lourd des fardeaux, par le soin qu'il mettait à introduire l'ordre et l'économie dans le budget, à relever le crédit, à ménager les ressources publiques. Sur tous les points principaux, les finances, l'intérêt militaire, la paix religieuse, M. Thiers était décidé d'avance, décidé jusqu'à donner sa démission si on voulait lui imposer des fantaisies de parti, et c'est ainsi qu'il réussissait à délivrer le territoire par la résurrection financière, à refaire une armée, à maintenir la paix, à relever la France dans l'estime du monde.

C'est là ce que M. Thiers a fait, non pas avec des divisions et des exclusions, mais en sachant se servir de tous les concours, en ménageant les opinions sincères, non pas avec des préjugés et des fanatismes de parti, mais avec la fermeté vive et éclairée d'un homme d'état à l'esprit tout français. Est-ce là ce que font ceux qui ont la prétention de l'enrôler aujourd'hui sous leur drapeau, de se servir de son nom pour couvrir sans distinction les « quinze années de république » dont ils tirent vanité? Ils font et ils ont fait tout le contraire. Ils ont enseveli l'ancien président, ils l'ont rangé parmi les reliques qu'on exhume de temps à autre dans les momens de détresse; ils se sont hâtés, dès qu'ils ont eu le pouvoir, de renier ses traditions, ses idées, ses conseils de telle façon que, si ce généreux et impétueux esprit était encore de ce monde, il serait certainement le premier à les désavouer et à les combattre.

Là où M. Thiers s'étudiait à réunir tous ceux qui pouvaient servir utilement le pays, à ménager les opinions, à faciliter l'accès de la république, ils ont porté l'esprit le plus étroit d'exclusion et de domination jalouse. Ils ont fermé et gardé les portes de l'église pour ne laisser entrer que les purs, les orthodoxes, comme M. Gambetta l'avouait un jour; ils ont exclu depuis longtemps tout ce qui est conservateur, cela va sans dire; ils excluent même les modérés de la république, ils leur accordent tout au plus le droit d'être des alliés résignés, perdus dans

leur cortège. Eux seuls, et c'est assez! Le fait est qu'ils s'entendent à exploiter au profit de leurs ambitions et même de leurs intérêts, le régime qu'ils se sont créé, qu'ils ont façonné à leur manière depuis leur avénement. — Là où M. Thiers, tout plein du sentiment de l'ancienne grandeur nationale, ému des catastrophes publiques, mettait sa généreuse passion à raffermir les institutions militaires, à défendre l'intégrité de l'armée, les conditions les plus essentielles du service de la France, les républicains ont mis leurs rêves et leurs calculs de parti; ils se sont fait un jeu de tout ébranler sous prétexte de créer une armée républicaine. Ils ont imaginé ou laissé mettre en discussion cette loi de recrutement qui serait la destruction de la puissance militaire et des forces intellectuelles de la France. Les ministres mêmes qui sentaient le danger de ce projet prétendu démocratique n'ont pas eu la hardiesse de le combattre, ils n'ont pas osé refuser de le porter au sénat, ils ont craint de se brouiller avec les radicaux! Là où l'ancien président mettait toute sa prévoyance à relever le crédit avec un art presque minutieux, à créer des ressources sans épuiser le pays, et réussissait à refaire une prospérité imprévue par l'ordre, on a jugé tout simple d'abuser de cette fortune renaissante; on n'a trouvé rien de mieux que de forcer tous les ressorts du crédit, de multiplier les dépenses, ordinaires et extraordinaires, d'enfler le budget jusqu'au-delà de 3 milliards. On n'a point hésité à gaspiller en quelques années l'héritage qu'on avait reçu dans l'espoir de se créer une fausse popularité. Là enfin où M. Thiers s'était toujours fait un devoir de maintenir la paix religieuse, on s'est empressé, dès qu'on l'a pu, de suivre les mots d'ordre de secte, d'ouvrir la guerre à propos de tout, à propos des écoles et des séminaristes, à propos du budget des cultes et du concordat. On a soulevé sans raison, sans nécessité, cette redoutable question de la séparation de l'église et de l'état qui est peut-être un péril, et dont M. le président du conseil a parlé d'une manière à vrai dire assez équivoque dans les explications qu'il a données ces jours derniers encore à ses électeurs parisiens. Que pense le gouvernement de la question? M. le président du conseil est au fond pour la séparation, on peut le présumer; il la craint aussi comme un danger pour la république. M. Henri Brisson, qui est un homme de tenue et de ressource, a l'avantage d'avoir une opinion comme théoricien et une opinion comme chef de ministère obligé à une certaine mesure. Il veut et il ne veut pas, il laisse aux passions le soin de décider en cela comme en bien d'autres choses.

Ainsi on a procédé depuis quelques années, et c'est avec cette politique, à la fois imprévoyante et agitatrice, qu'on est arrivé par le plus court chemin à une situation où l'on a réussi à mettre le déficit dans les finances, l'incohérence dans les affaires militaires, le doute et l'irritation dans les consciences, le malaise dans le pays. Oui vraiment, les

républicains d'aujourd'hui peuvent invoquer le nom et l'autorité de M. Thiers devant l'opinion; ils peuvent se représenter comme ses continuateurs dans les « quinze années de république » dont on parle assez souvent. C'est la continuation; — si ce n'est que c'est exactement le contraire, — et que tout ce qu'a fait ou essayé l'ancien président, ses successeurs républicains sont occupés à le défaire.

Eh bien! voilà pour le moment toute la question. Il y a en présence deux politiques: l'une, après avoir reçu la France blessée et meurtrie comme on l'a dit si souvent, lui avait rendu par un sage gouvernement la paix, la liberté de son territoire, la puissance financière, la confiance en elle-même, les sympathies du monde; l'autre, après avoir reçu une situation raffermie, pacifiée, presque prospère, a trouvé le moyen de dévorer en peu de temps ce qui lui avait été légué. Cette politique qui a régné et gouverné depuis quelques années, elle n'a point sans doute irréparablement perdu ce pays de France, qui se tirera de là comme de bien d'autres épreuves; elle a du moins notablement et gravement compromis tout ce qu'elle a touché, peut-être la république elle-même qu'elle prétendait servir. Elle a créé un état évident de crise qui se manifeste sous toutes les formes, et ce qu'il y a de plus dangereux ou de plus curieux, c'est que les républicains seuls, qui en ont la responsabilité, ne voient pas ou affectent de ne pas voir une situation qui est leur œuvre. Que leur parle-t-on de malaises publics, d'embarras financiers? Ce sont là tout au plus des inventions monarchiques! Les républicains n'y croient pas, ils ne croient qu'aux bienfaits qu'ils ont répandus sur la France. Ils ne s'entendent pas toujours, il est vrai, sur tous les points. M. Jules Ferry, dans ses pérégrinations, dans ses discours à Bordeaux et ailleurs, ne cesse de déclarer que l'expédition du Tonkin, — la plus grande expédition du siècle après celle du Mexique! — est définitivement terminée; M. Henri Brisson, pour sa part, ne laisse pas d'avoir des doutes sur le dénoûment d'une entreprise dont il n'aurait « qu'à récolter les fruits, » et il ne cache pas qu'on n'est peut-être pas près d'en finir avec les difficultés. Mais ministres d'hier et ministres d'aujourd'hui se retrouvent d'accord pour promener un regard satisfait sur l'œuvre qu'ils ont accomplie, sur ce qu'ils appellent la France républicaine. Ils ne voient partout que prospérités et un avenir indéfini de progrès, de réformes démocratiques. Ils sont pleins d'illusions et d'optimisme. Si, malgré tout, ils sentent une certaine résistance croissante dans le pays, ils ont toute sorte d'explications, excepté la seule explication juste et vraie qui devrait les éclairer. Ils ne comprennent pas que, si cette résistance existe, si même l'opposition n'a fait que grandir au lieu de diminuer depuis quelque temps, c'est tout simplement la conséquence de la politique qu'ils ont suivie, qu'ils prétendent suivre encore, qui

n'a eu d'autre résultat que de multiplier les mécontentemens en aggravant la situation du pays.

Ils sont étranges, ces républicains du jour. Ils croient pallier leurs fautes par des discours, des déclamations et des programmes. La réalité reste cependant ce qu'elle est, en dépit des équivoques et des optimismes de parti. La vérité est que les républicains, depuis qu'ils sont au pouvoir, ont abusé de tout sans rien fonder, qu'ils n'ont réussi, avec leurs prétentions, leurs chimères, leurs passions de secte et leurs imprévoyances, qu'à remettre tout en question, à provoquer dans la masse française un sentiment indéfinissable d'incertitude et de malaise. Aujourd'hui encore, à l'approche des élections, que trouvent-ils de mieux à nous promettre? Tout au plus la continuation ou l'aggravation de ce qu'ils ont fait jusqu'ici. Supposez maintenant, supposez un instant que le pays, livré à lui-même, avec ses instincts de modération, d'ordre et de travail, pût se prononcer nettement, distinctement, entre la politique qui l'a relevé il y a quinze ans et la politique qui le trouble et l'épuise depuis quelques années : qui peut douter du résultat? Il est certain que la France demanderait avant tout un gouvernement de bon sens et de prévoyance qui pût lui rendre la paix morale dans sa vie intérieure, l'ordre dans ses finances, la liberté de ses forces et de ses résolutions à l'extérieur.

Il n'y a qu'heur et malheur dans les affaires du monde. Le danger des troubles et des querelles entre nations peut se déplacer quelquefois, il ne disparaît pas pour longtemps, ou, s'il disparaît pour les uns, il renaît bientôt pour les autres, et l'Europe n'est jamais bien sûre de sa tranquillité ; elle ne sait pas si, en un instant, du soir au matin, elle ne va point passer des spectacles pacifiques d'une entrevue de Kremsier à des perspectives de guerre à propos d'une dispute à main armée sur une frontière afghane ou de la prise de possession de quelque îlot inconnu, dans les mers lointaines. Il y a quelques mois déjà, c'est entre l'Angleterre et la Russie qu'un conflit semblait près d'éclater pour l'occupation de Penjdeh par les troupes du tsar; les passions britanniques avaient pris feu, l'Angleterre était presque sous les armes. Un moment, il n'aurait fallu peut-être qu'un accident pour allumer une guerre qui n'aurait pas été sans danger pour l'Europe, et voilà maintenant l'incident terminé. Les susceptibilités anglaises se sont calmées, on s'est entendu sur Penjdeh et sur Zulficar; la querelle est provisoirement éteinte. Il y a quelques jours à peine, c'est entre Madrid et Berlin qu'un conflit nouveau a fait pour ainsi dire explosion à propos de l'invasion allemande aux Carolines ; et, pendant une semaine, ce conflit, aussi violent qu'imprévu, a eu assurément, de toute façon, le caractère le plus menaçant.

Comment cet étrange conflit a-t-il pu éclater et s'envenimer ainsi,

au point de conduire deux nations au seuil de la guerre ? Évidemment l'objet primitif de la querelle ne valait pas tout le bruit qu'on a fait, moins encore les dangers qu'on a bravés. L'Allemagne, dans ses fantaisies de conquêtes coloniales, a cru pouvoir étendre la main sur quelques îles de l'archipel des Carolines sous prétexte de protéger le commerce allemand ; l'Espagne, de son côté, se croit depuis longtemps des droits sur ces îles, qu'elle n'a d'ailleurs songé à occuper réellement que depuis peu, lorsqu'elle les a vues menacées. La plus simple négociation pouvait ou devait suffire à dénouer ce conflit de droits et de prétentions. Ce qui a tout compliqué et tout gâté comme il arrive souvent, c'est le procédé, c'est un certain air de bravade et de brutalité sommaire dans la manière dont les Allemands ont paru d'abord vouloir trancher la question. A la première nouvelle des ordres donnés à la marine allemande, l'orgueil espagnol a éclaté ; les manifestations ont commencé à Madrid comme dans les provinces contre ce qu'on a appelé ni plus ni moins un acte de piraterie. Le mouvement s'est étendu, et le gouvernement lui-même n'a pu faire autrement que de s'associer jusqu'à un certain point à l'émotion publique par ses protestations. Qu'est-ce donc lorsqu'on a su ce qui venait de se passer dans l'archipel des Carolines ? Pendant qu'un débat diplomatique était engagé entre Madrid et Berlin, en effet, une scène assez singulière s'était accomplie dans ces mers lointaines. La canonnière allemande l'*Iltis* était arrivée le soir du 24 août devant la petite île de Yap, où elle avait rencontré deux bâtimens espagnols envoyés de Manille. Le commandant du navire allemand, sans plus d'hésitation, avait débarqué avec quelques forces, avait arboré le pavillon impérial et pris possession de l'île de Yap. Les bâtimens espagnols, gagnés de vitesse ou ne se croyant pas en force pour résister, étaient restés les témoins inactifs de l'acte hardi du capitaine allemand et s'étaient bornés à protester. Voilà ce qu'on apprenait tout à coup à Madrid il y a peu de jours.

Alors la colère espagnole n'a plus connu de bornes, les manifestations sont devenues une agitation tumultueuse et violente. La foule, parcourant les rues, s'est portée à la légation allemande qu'elle a menacée d'un assaut, et le drapeau impérial a été lacéré, offensé par la multitude. Les partis politiques se sont réunis, ont délibéré et ont publié les déclarations les plus belliqueuses. Le roi Alphonse, qui était à la Granja et qui s'est hâté de revenir à Madrid, a été reçu, à sa rentrée, avec des acclamations, mais aussi avec des cris de haine contre les envahisseurs d'une possession nationale. De toutes parts a éclaté la passion de la guerre, d'une guerre immédiate contre l'Allemagne. De Madrid le mouvement s'est étendu aux provinces, et on peut bien supposer que les partis hostiles au gouvernement se sont faits, jusqu'à un certain point, les complices d'une agitation dont ils espéraient pouvoir se servir ; de sorte qu'en quelques jours, en quelques heures, l'Es-

pagne s'est trouvée dans une situation assurément des plus graves. D'un côté, la plus dangereuse question de paix ou de guerre venait de s'élever, elle ne résultait pas certainement d'une contestation de droit qui n'était rien, elle naissait surtout de l'offense faite au drapeau allemand dans les rues de Madrid, du conflit de tous les sentimens d'orgueil et de dignité entre deux nations; d'un autre côté, le gouvernement s'est vu subitement dans la position la plus critique. S'il suivait le mouvement populaire, il risquait de se jeter et de jeter son pays dans une aventure où il n'y avait que des périls sans compensation; s'il résistait trop ouvertement à la passion qui grondait autour de lui, il s'exposait à provoquer une explosion d'irritation nationale qui pouvait atteindre la monarchie elle-même. Guerre ou révolution, c'était l'alternative.

Un instant on a pu croire que la situation était perdue. Si depuis quelques jours cette crise a subi un temps d'arrêt, c'est que l'Allemagne, par une modération et un calme qui ont été une habileté, a su éviter d'enflammer encore plus les passions nationales au-delà des Pyrénées et que le cabinet de Madrid, après avoir été un moment surpris et débordé, a retrouvé quelque autorité. On a pu s'arrêter sur la redoutable pente où l'Espagne était en train de se précipiter. C'est déjà beaucoup qu'on ait pu gagner du temps et reprendre assez de sang-froid à Madrid pour négocier. La question néanmoins, qu'on ne s'y trompe pas, reste entière avec ses difficultés, et elle est assez grave pour qu'on ne la complique pas de diversions de fantaisie, d'inventions ridicules en attribuant dans tout cela à la France un rôle qu'elle ne peut avoir. Non, la France n'est pour rien ni dans les manifestations contre l'Allemagne ni dans les agitations contre la monarchie du roi Alphonse, et si on ne croit pas à sa sincérité, qu'on la suppose du moins assez éclairée sur ses intérêts pour ne pas aller se jeter dans des querelles où il n'y aurait pour elle que des dangers.

Ces événemens d'Espagne ont été si soudains, si imprévus, si violens qu'ils ont un peu troublé les têtes; ils ont ravivé tout à coup le sentiment de l'incertitude de la paix, et comme si ce n'était pas assez de ce duel possible entre deux nations du continent, on s'est hâté aussitôt d'aller aux dernières extrémités, d'imaginer toute sorte de combinaisons, militaires, diplomatiques ou révolutionnaires, embrassant l'Europe et le monde. Peu s'en est fallu qu'on ne vît en un moment tout en combustion et qu'un îlot d'un archipel lointain n'ait paru être une de ces allumettes chimiques dont parlait autrefois lord Palmerston. Heureusement, toutes les allumettes ne mettent pas si vite le feu au monde.

L'Europe, s'il y a une Europe, n'est probablement pas disposée à se laisser entraîner dans des aventures pour une île hier encore inconnue. La France n'a que faire de se mêler d'une querelle où elle n'a jus-

qu'ici aucun intérêt direct et pressant. L'Italie n'en est pas sans doute à nouer les alliances dont on lui attribue bénévolement la pensée et à chercher un rôle qui ne pourrait être qu'onéreux et hasardeux. Que l'Italie s'intéresse, comme la France, comme tout le monde, à cette étrange crise hispano-allemande, qu'elle en suive les péripéties avec attention, avec la légitime préoccupation de ne pas se laisser surprendre par l'imprévu, c'est possible, c'est même vraisemblable; au-delà, elle n'a pas plus que notre pays à intervenir, et le chef du cabinet du roi Humbert n'est certainement pas homme à devancer les événemens par ses impatiences. Si le vieux Piémontais qui gouverne les affaires italiennes depuis assez longtemps et s'est fait une situation inamovible, si M. Depretis a un mérite, c'est d'être tout le contraire d'un esprit agité, d'avoir compris qu'un pays qui compte à peine vingt-cinq années d'existence nationale a plutôt à se fixer par une politique de bon sens et de prudence qu'à courir les aventures. L'Italie, quoi qu'en pensent les rêveurs perpétuels de grandes combinaisons, en est là aujourd'hui; elle en est à chercher, à prendre son équilibre de puissance régulière, après avoir eu pendant un demi-siècle ses phases dramatiques et souvent mystérieuses, ses crises, ses épreuves dont l'histoire se complète chaque jour par quelque révélation nouvelle.

Peu de nations ont certes une histoire aussi compliquée, et ce qui se passe, ce qui se fait à la pleine lumière, dans un pays comme l'Italie, n'est pas toujours ce qu'il y a de plus curieux. A côté des événemens qui s'accomplissent au grand jour, il y a toute une partie secrète qui ne se dévoile que par degrés, avec le temps; à côté des personnages publics qui ont la main à l'œuvre, politiques, soldats, princes ou diplomates, il y a les personnages occultes qui restent dans l'ombre. Il y a les hommes qui se font du mystère une puissance, et un des plus singuliers épisodes de cette partie secrète des révolutions italiennes est assurément celui que M. Auguste Boullier remet au jour en racontant dans un petit livre, — *un Roi et un Conspirateur*, — les négociations de Mazzini avec Victor-Emmanuel, les relations du révolutionnaire d'Italie avec M. de Bismarck. Il y a eu de notre temps, en Europe, quelques-uns de ces hommes qui, sans avoir jamais rien été, ont su se créer dans l'exil, où ils ont presque toujours vécu, une puissance mystérieuse, une sorte de gouvernement invisible. Ils ont passé leur vie à conspirer, à nouer des combinaisons, à préparer des insurrections, à discipliner les forces révolutionnaires dont ils se faisaient une armée, et même à traiter avec des cabinets qui les ont quelquefois écoutés. Mazzini a été un de ces hommes, peut-être le premier. Ce n'est pas qu'il fût un politique supérieur : c'était un mélange d'illuminé et de conspirateur. Toute sa politique se réduisait à un rêve de république de secte, et le système de gouvernement républicain qu'il a exposé un jour dans le secret de ses correspondances consistait

tout simplement à disperser les différens services publics dans toutes les villes d'Italie, — « l'instruction publique dans une ville, les travaux publics dans une autre ville, les arsenaux de l'armée dans une troisième, etc. » — Ce n'était qu'un utopiste ; mais Mazzini avait, avec de la finesse et de la ruse, la foi du fanatique, l'obstination du sectaire, l'activité de l'homme né pour conspirer. Il avait aussi l'art d'imposer son influence, de se créer des séides, de faire croire à son pouvoir, et c'est ainsi qu'il était arrivé à avoir sa diplomatie révolutionnaire, à traiter de puissance à puissance avec les gouvernemens, avec Victor-Emmanuel, qu'il caressait et menaçait tour à tour. Victor-Emmanuel se prêtait à ces négociations avec un homme dont il espérait se servir ; il l'éconduisait le plus souvent sans le décourager, en lui dérobant son armée. Le plus fin n'était pas visiblement le conspirateur.

Ce qu'il y a de caractéristique dans cette diplomatie secrète, c'est la haine invétérée de la France, et ce sentiment éclate surtout dans les relations du conspirateur italien avec M. de Bismarck, qui ne dédaignait pas d'avoir, lui aussi, sa négociation presque régulière au lendemain de 1866, à la veille de 1870. Entre le révolutionnaire italien et le chancelier allemand la haine de la France est le lien. Il y a en vérité une façon de note diplomatique où M. de Bismarck s'efforce de démontrer à son interlocuteur clandestin comment l'Allemagne et l'Italie sont des alliées naturelles, comment la France est la grande ennemie qui veut régner sur le Rhin et sur la Méditerranée, qui « menace à tout moment de s'emparer de Tunis. » Et Mazzini ne demande pas mieux que de se faire le complice du chancelier de Berlin, de fomenter une révolution contre la monarchie de Savoie au cas où l'Italie serait notre alliée contre la Prusse. Si la France avait pu s'y méprendre, elle saurait, par ces documens de politique secrète, à quoi s'en tenir sur les sentimens de ces sectaires. Après cela il ne faut rien exagérer sans doute. Que cet agitateur, qui a passé sa vie à se démener dans l'ombre, ait cru servir son pays à sa manière et qu'il ait eu une sorte de rôle dans les révolutions du temps, cela se peut ; mais il n'aurait été jamais évidemment qu'un conspirateur vulgaire et stérile s'il n'y avait eu pour refaire l'Italie, et Victor-Emmanuel, et Cavour, et ces généraux que dédaignait Mazzini, et cette classe d'Italiens si dignement représentée par le marquis Gino Capponi, dont on a publié une correspondance qui va aujourd'hui jusqu'à sa mort, vers 1863. Ces *Lettres*, dont les dernières ont récemment vu le jour, sont l'histoire morale d'un généreux patricien florentin, qui a été l'ami, souvent le conseil de tous les hommes qui ont honoré son pays. Celui-là n'a jamais été un conspirateur, il n'a été mêlé à aucune révolution, il n'a pas eu le goût des positions irrégulières et des actions occultes. Il a passé sa vie en patriote éclairé, fidèle au sentiment national et aux idées libé-

rales, toujours prêt à concourir à tout ce qui pouvait servir l'Italie. Par toutes ses sympathies il se sentait porté vers la France, qu'il aimait comme l'alliée naturelle de son pays. Ceux qui l'ont connu ne peuvent oublier ce grand vieillard qui était depuis longtemps frappé de cécité et qui semblait tout voir par l'esprit. D'un côté, on a la vie troublée et après tout stérile du révolutionnaire, de l'autre, on a la vie du généreux patriote : le constraste est frappant. Il s'agit de savoir à qui un pays comme l'Italie doit le plus, au conspirateur souvent compromettant ou à ces hommes au cœur loyal dont l'appui est une force et dont le nom reste un honneur.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le report, qui allait s'affaiblissant à chaque liquidation, est disparu fin août. Dans la plupart des cas, en effet, le taux coté était si infime que le courtage à payer apparaissait supérieur au report à percevoir. Sur bon nombre de valeurs, on a coté le report au pair ; enfin, sur quelques-unes, s'est établi un léger déport. Il n'en a ainsi rien coûté, ou à peu près, en dehors du courtage, aux acheteurs à terme d'actions du Crédit foncier, du Lyon, de l'Orléans, du Nord, du Suez, du Gaz, de la Banque de Paris, etc., pour proroger leurs positions de quinze jours ou d'un mois. Les spéculateurs à la hausse en fonds publics, français ou étrangers, n'ont pas obtenu de moins grandes facilités. Le report a été nul sur le 3 pour 100, insignifiant sur le 4 1/2, l'Italien, le Turc, le Hongrois, l'Extérieure.

Il est clair que les opérations de report, dans de telles conditions, ne représentent plus de sérieux emplois de capitaux, la rémunération étant notoirement insuffisante, quand elle n'est pas entièrement supprimée. L'abondance des capitaux, grâce à la pénurie d'affaires, a pour corollaire l'oisiveté des capitaux. Le report n'est plus que l'arrangement mensuel ou bimensuel intervenant entre des vendeurs à dé-

couvert qui tiennent à maintenir leurs positions et quelques spéculateurs formant leur contre-partie.

Une telle situation ne se prolonge que par l'espoir tenace qu'ont les vendeurs de voir, un jour ou l'autre, sous l'influence des événemens, les titres affluer sur la place, ce qui leur permettrait de peser dans le sens des positions prises, et de provoquer une dépréciation plus accentuée des cours. Mais chaque liquidation démontre plus clairement que les portefeuilles ne sont saisis d'aucune alarme et que les titres ne sont point apportés sur le marché. Le jour où une circonstance favorable se produit, le découvert constate sans peine ce que sa situation a de précaire et de dangereux. Aussi les cours n'ont-ils pas sérieusement baissé pendant la période de chômage et de vacances, malgré les incidens de la politique extérieure, les péripéties de notre politique coloniale et l'approche de nos élections générales.

Le fait de la rareté des titres est devenu si patent, à la dernière liquidation, qu'une tentative de poursuivre quelque peu le découvert avait toute chance de se produire avec succès. Nos fonds publics ont été assez vivement poussés, au moment même de la liquidation et immédiatement après. Compensé à 81.40, le 3 pour 100 s'est élevé à 81.60 ; l'amortissable dépassait le cours de 83 francs ; le 4 1/2 même, si peu maniable pour la spéculation aux prix où il est parvenu, passait de 109.10 à 109.40.

La seule explication, d'ordre extérieur et politique, à donner de cette poussée subite de nos rentes après plus d'un mois d'une immobilité presque absolue, était la conclusion définitive de l'arrangement entre l'Angleterre et la Russie touchant la question de Zulficar et la délimitation de la frontière russe. La crainte d'une guerre entre ces deux grandes puissances, qui a si longtemps pesé sur les marchés européens, était complètement dissipée, et les garanties pacifiques données par l'entrevue de Kremsier acquéraient toute leur valeur. Cependant au moment même où allait se signer le protocole des arrangemens intervenus entre Londres et Saint-Pétersbourg, a surgi tout à coup l'éventualité d'une rupture entre l'Allemagne et l'Espagne. L'incident des îles Carolines n'avait nullement troublé la sérénité du monde financier à la fin d'août et dans les premiers jours de septembre. On se refusait à prendre au sérieux les velléités belliqueuses qui se faisaient jour à Madrid et sur divers points de la Péninsule par de tumultueuses agitations anti-allemandes. C'est seulement le samedi 5 que l'annonce de la prise de possession de l'île Yap par une canonnière de la marine impériale et l'insulte faite par la populace de Madrid au drapeau de la légation allemande ont fait naître de réelles inquiétudes. Les rentes ont brusquement fléchi lundi, le 3 pour 100 au-dessous de 81, le 4 1/2 à 109. En même temps, l'Extérieure tombait de deux points à 55.

L'exaspération de la population espagnole contre les procédés coloniaux de l'Allemagne présentait un caractère si aigu qu'une conciliation semblait impossible. On craignait que le roi Alphonse ne se vît contraint de prendre hardiment la direction du mouvement populaire sous peine de déchaîner la révolution et de perdre sa couronne. Ces inquiétudes se sont promptement atténuées par suite de l'attitude modérée que crut devoir adopter le gouvernement impérial. Le conflit est entré dans une phase diplomatique ; des notes sont échangées entre Madrid et Berlin ; les rumeurs les plus contradictoires circulent sur les faits dont l'archipel des Carolines a pu être le théâtre, sur les intentions réelles de l'Allemagne, sur les dispositions de la cour de Madrid, sur la gravité des périls intérieurs que court la royauté espagnole.

Mais déjà l'opinion prévaut partout que le conflit aura une solution pacifique et que l'Allemagne et l'Espagne ne se feront pas la guerre pour quelques îlots de l'Océanie, alors que l'Angleterre et la Russie sont parvenues à régler à l'amiable leurs prétentions rivales sur l'Afghanistan.

Le marché des fonds publics, rendu à ses tendances naturelles, a promptement regagné le terrain perdu, et la force d'impulsion due à l'abondance des capitaux ainsi qu'à la rareté des titres a été telle que le 3 pour 100, s'élevant de près d'un point, vient d'atteindre, à 0 fr. 05 près, le cours rond de 82 francs. L'amortissable finit à 83 fr. 50, le 4 1/2 à 109 fr. 70. La plus-value sur les cours de compensation de fin août est respectivement de 0 fr. 55, 0 fr. 40 et 0 fr. 60.

Ce mouvement de hausse est-il bien solide ? Peut-on le considérer comme le point de départ d'une sérieuse reprise d'affaires qui, des rentes, devrait peu à peu s'étendre à d'autres compartimens de la cote, depuis si longtemps négligés à la fois par la spéculation et par l'épargne ? On ne peut encore que poser ces points d'interrogation. Les faire suivre d'une réponse catégorique serait fort téméraire. En dépit d'une certaine animation résultant de rapides déplacemens de cours, il ne semble pas que le volume des affaires se soit considérablement grossi. On peut constater sans peine que le marché n'est plus abandonné à lui-même, qu'il subit une direction dont l'énergie est d'autant plus apparente que la résistance est plus faible. On ne saurait affirmer, au moment où nous entrons en pleine période des élections générales, quand notre situation financière n'a subi aucune modification favorable, et quand les nouvelles de l'Annam et du Tonkin sont fort peu satisfaisantes, que le réveil des affaires est imminent. La brusquerie même de la hausse lui donne, il faut bien le reconnaître, le caractère d'un mouvement de circonstance ; on est fortement tenté de croire qu'il s'agit jusqu'ici d'une hausse purement électorale.

Le calme qui règne sur le marché des fonds étrangers est fait pour corroborer cette opinion. Les Consolidés, à Londres, avaient longtemps à l'avance escompté l'effet du règlement pacifique de la question afghane. Ils se tiennent complètement immobiles à 100 1/16. L'Italien, qui a eu, il est vrai, sa hausse le mois dernier, se tient près du cours rond de 96 francs sans pouvoir le dépasser. Le Hongrois a plutôt légèrement fléchi sur le dernier cours de compensation. L'Extérieure, ce qui est assez naturel, n'a pu reconquérir les prix antérieurs à l'incident des îles Carolines, et c'est déjà merveille de la voir, dans les circonstances actuelles, se maintenir aux environs de 57. L'Unifiée, qui se transforme en valeur de placement à mesure que la situation se régularise et se consolide en Égypte au point de vue financier et politique, a gagné à peine 2.50 à 335. Le Turc se maintient avec fermeté, bénéficiant même d'une avance de 0 fr. 17, bien que la mission de sir Drummond Wolff, à Constantinople, ait perdu beaucoup de son importance depuis la conclusion de l'affaire afghane et l'entrevue des empereurs d'Autriche et de Russie.

Parmi les valeurs, on ne voit guère que le Suez qui ait subi l'influence de la hausse des fonds publics. La reprise sur l'action est de 25 francs depuis le 2 septembre. Les actions des Chemins français sont toujours aussi solidement tenues, mais leurs cours ne progressent pas, et il en sera de même sans doute aussi longtemps qu'une amélioration sensible ne se produira pas dans les résultats de l'exploitation. La diminution totale depuis le début de l'exercice sur les chiffres de la période correspondante de 1884 est considérable ; si l'effet n'en doit pas être sensible sur les dividendes de 1885, grâce aux conventions, il pèsera lourdement sur les finances publiques par l'accroissement des sommes que l'état aura à payer aux compagnies du chef de la garantie.

Aucun symptôme d'animation ne s'est encore manifesté sur le marché des titres des établissemens de crédit. Le Crédit foncier se tient bien à 1,325, la Banque de Paris faiblit au-dessous de 660 et la Banque de France au-dessous de 5,000. Des autres titres il vaut mieux ne point parler, l'épargne continuant à réserver toutes ses faveurs aux rentes et aux obligations. Les Chemins espagnols ont fléchi, comme on devait s'y attendre. Il a été fait pendant cette quinzaine quelques efforts pour relever les valeurs de la Compagnie de Panama. L'action a pu reprendre une dizaine de francs à 432.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'AMIE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Huit jours après avoir appris, de la bouche de Gisèle, le départ de Germaine, Rivols se rendit au bureau de poste de l'avenue de l'Opéra. Il n'avait qu'une demi-confiance ; mais douter à moitié, c'est encore croire. Aussi marqua-t-il à peine quelque surprise en recevant des mains de l'employé, au guichet par où s'écoulent tant de déceptions et tant de joies, une enveloppe couleur d'ambre, sans monogramme ni cachet, qui avait un air mystérieux des moins sinistres, tout en exhalant certain parfum de peau d'Espagne, assez intense pour réveiller ou raviver des souvenirs plus âgés que ne l'étaient ceux du jeune homme.

Ce n'était point, à coup sûr, la première lettre de ce genre que Maxime eût reçue par cette voie ; peut-être même le bureau de l'avenue de l'Opéra lui était-il surtout connu par les facilités qu'il offre aux correspondances anonymes entre les deux rives de la Seine : l'amour se répète jusque dans ses plus infimes combinaisons, et il n'y a rien de plus naturel que de refaire avec une femme ce qu'on a fait avec dix autres. Néanmoins, M. Rivols eut une véritable palpitation en déchirant l'enveloppe ambrée, où se détachaient nettement, tracées par une plume hardie, un peu masculine, les quatre initiales fatidiques : G. S. M. R.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Voici ce que contenait la lettre :

« Vous avez fait appel à mon intelligence ; je fais appel à la vôtre : tâchez de me bien comprendre.

« En lisant et en relisant ce que vous m'avez écrit, je n'ai pu me défendre d'un mouvement de fierté, de vanité, si vous voulez, — après avoir convenablement pesté toutefois contre la forme un peu bien insolente de certains de vos complimens. Être aimée d'un homme tel que vous, ce serait un beau rêve, si l'on se reconnaissait le droit de répondre à sa tendresse. Mais, sachez-le, dussé-je souffrir toute ma vie de ne pouvoir vous aimer, ou de vous aimer à distance, je ne serai jamais votre maîtresse. Vous voyez que je vais au but par le plus court chemin, ne craignant même pas de vous devancer dans l'emploi des mots : au fond, si vous voulez de moi quelque chose, c'est cela ; autant ne pas faire semblant de m'y méprendre. Non, je ne serai jamais votre maîtresse, *parce que j'aime votre femme*, et que, pour rien au monde, je ne la trahirai. Je pourrais me retrancher derrière mes devoirs d'épouse et de mère, dont je suis loin de faire aussi bon marché que vous le croyez peut-être ; mais vous conserveriez, sans doute, des espérances que justifieraient de trop nombreux exemples. Toutes les femmes, en effet, commencent par dire qu'elles ne tromperont pas leur mari, et toutes celles qui ont eu besoin de le dire finissent par où elles auraient pu commencer : il n'est pas nécessaire de déduire les motifs de sa vertu à un homme qui ne vous sera jamais de rien. Moi, je ne saurais me dispenser de vous donner une raison de mes rigueurs à venir, parce que je vous laisserai voir ou deviner, tôt ou tard, que vous m'avez plu ; et je vous en donne une, dès le principe, vraiment originale, qui, par cela même, vous paraîtra définitive, je l'espère.

« Votre lettre m'a ravie plus que je ne puis le dire ; je ne l'ai pas gardée, mais je la sais par cœur. Seulement, êtes-vous aussi sûr que vous le prétendez de ne pas *écrire*, lorsque vous me dites toutes ces jolies choses? Bah ! il ne faut pas en vouloir à ces pauvres écrivains quand ils phrasent : toutes leurs pensées, tous leurs sentimens même, sans exception, sont tributaires de leur art ; ils subissent la fatalité de leurs aptitudes.

« Phrasez donc, ami, phrasez à mon intention ; cela, je me garderai bien de vous l'interdire. Vous mettrez dans ma vie l'intérêt passionné qui en est absent.

« A vous spirituellement.

« G...

« Roquefeuillade, 25 février.

« *P.-S.* — Vous pouvez écrire à Aix, poste restante, mêmes initiales. »

Maxime Rivols, après avoir lu, dut reconnaître que Mme April avait une façon de s'expliquer elle-même, comme elle disait, qui achevait de la rendre incompréhensible. Qu'elle fût coquette, il n'avait pas eu un instant l'idée d'en douter; mais, quand on ne sait que cela d'une femme, c'est à peu près comme si l'on n'en savait rien: c'est le signalement de l'espèce. Et les énigmes en jupons ayant de tout temps passionné les hommes, principalement les hommes intelligens, il n'y avait aucun motif pour que Maxime Rivols se décourageât tout de suite; il y en avait même plusieurs pour qu'il persévérât. Celui-ci, entre autres: il aimait, par-dessus tout, à écrire des lettres d'amour. Une lettre d'amour, pour un écrivain, c'est l'œuvre rare réalisée juste à point, c'est le désir littéraire satisfait au moment même où il prend naissance, alors que, d'ordinaire, pour encadrer quelques pensées, ou quelques phrases, qui coulent de source, il faut engendrer, la sueur au front, tout un volume. Les lettres se succédèrent donc à de courts intervalles, quoique les réponses fussent rares et assez concises; il est vrai qu'elles n'étaient point rebutantes. A ce régime, la passion du jeune homme s'exalta. Profitant et abusant de ses facultés d'homme d'imagination, il avait créé dans sa tête une Germaine idéale, qui n'était pas sans reproche, assurément, mais qui n'avait guère que les défauts dont son créateur s'était ingénié à la doter en vue de sa propre satisfaction. Cette Germaine-là était faite tout spécialement pour l'amour. Encore ignorante de toute ivresse, quoique sans préjugés ni morale et avide de passion, elle n'attendait que le souffle du dieu ou le baiser de l'artiste pour palpiter et s'éprendre.

Cependant, les petits billets datés de Roquefeuillade, que Maxime allait, de temps à autre, cueillir avenue de l'Opéra, ne laissaient pas que de déranger gravement l'ordonnance de ces joies prévues, en attestant, de la part de Germaine, comme un propos délibéré de s'en tenir longtemps, sinon toujours, aux bagatelles de la porte. Or, le boniment et la réplique avaient beau entraîner parfois, griser même le bateleur, ils le fatiguaient et l'irritaient à la longue. Mme April s'éternisait dans sa terre de Provence, où elle était seule pourtant avec son fils et une gouvernante anglaise; et le jeune homme pardonnait difficilement à sa correspondante de ne pas entrer avec plus d'enthousiasme et de promptitude dans le personnage qu'il lui avait préparé avec tant d'ingéniosité et de passion. Il avait hâte de la revoir et peur de la retrouver; si bien qu'il lui écrivait, quelques jours avant ce retour, sans cesse retardé:

« Allons, Germaine, *ma* Germaine, à bientôt! Je puis encore mettre toutes mes aspirations, toute mon âme dans le baiser que je vous envoie. Ne t'évanouis pas encore, chimère, ne t'envole pas,

phénix, et diffère ta mort. Un jour prochain, tu pourras toi-même allumer ton bûcher sous mes yeux; je ne te défendrai point contre la flamme, que tu aimes : j'attendrai que tu aies été tout entier consumé; puis, de tes cendres amassées je te ferai renaître sous mon souffle, renaître immortel peut-être dans l'azur de l'art, en tout cas pour longtemps rajeuni, hôte du ciel, fils de ma pensée ! »

Cette lettre, où s'exhalaient si bien l'amour et les doutes de Maxime, mais où l'écrivain de profession montrait cependant un peu plus que le bout de l'oreille, fut l'avant-dernière de celles qu'il écrivit à Germaine et la dernière qu'il envoya au château de Roquefeuillade, où Mme April, partie soi-disant pour une ou deux semaines, avait bel et bien passé deux mois. La suivante, adressée à Germaine, selon les conventions primitives (pour ne pas compliquer les choses), avenue de l'Opéra, la veille du retour attendu et redouté, n'arriva point à destination, interceptée qu'elle fut de la façon la plus malencontreuse.

On sait que c'est toujours par quelque omission d'apparence insignifiante que les grands coupables se font prendre; les petits ne sont pas davantage à l'abri de ces lacunes de la vigilance criminelle, si profitables à toutes les polices du monde. Maxime, religieux observateur de la foi jurée, — lorsqu'il ne s'agissait pas, bien entendu, de celle qu'il avait jurée à sa femme, — déchirait scrupuleusement les petits billets de Germaine; car celle-ci, dès sa seconde épître, le lui avait demandé avec instances, et, par le retour du courrier, il lui avait promis de le faire. Mais il advint, un jour, qu'il fourra machinalement dans sa poche l'enveloppe de la lettre qu'il venait d'anéantir, et que, de sa poche, cette enveloppe, froissée et non lacérée, passa dans la corbeille qui recevait les détritus littéraires et tous les vieux papiers du jeune écrivain. Or Gisèle avait, nous l'avons dit, la touchante et déplorable habitude de se tenir, de préférence, dans le cabinet de son mari, lorsque celui-ci était absent du logis. Il ne lui suffisait pas de travailler près de lui, quand il était là, mêlant, sur la grande table d'ébène incrustée d'ivoire qui lui servait de bureau, les écheveaux de laine ou de soie aux papiers épars et aux cahiers noircis, les longues aiguilles et les fins crochets aux porte-plumes et aux crayons; elle était sans cesse avide de respirer l'air chargé de fumée de tabac où il avait vécu : comme toutes les tendresses humaines vraiment profondes, son attachement pour son mari participait un peu de l'attachement du chien pour son maître. — Il y a longtemps, du reste, qu'on l'a constaté : l'homme ne peut rien faire de mieux, pour s'élever dans l'ordre des sentimens, que de se rapprocher du chien. — Quoi qu'il en soit, cette forme particulière et surhumaine de l'affection de Gisèle eut un résultat fâcheux. En s'asseyant dans le fauteuil que venait de quitter Maxime, la jeune femme aper-

çut l'enveloppe, au fond de la corbeille où l'avait jetée son mari, le matin même. Elle reconnut immédiatement l'écriture de Germaine et fut sur le point de rappeler Maxime, qui était encore dans l'antichambre, pour lui demander une explication, que les mystérieuses et cependant trop transparentes initiales, ainsi que la mention *poste restante*, rendaient tout à fait nécessaire. Mais elle n'en fit rien. Une idée lui était venue subitement, se faisant jour à travers l'obscurcissement douloureux de sa pensée. L'enveloppe était vide et, par elle-même, ne révélait rien, hormis l'existence d'une correspondance coupable. Avertir Maxime, c'était couper court à la correspondance et se condamner à ne jamais rien savoir, — sauf ce qu'on voudrait bien lui en dire, — de cette double trahison, qui l'intéressait d'une manière si poignante. En se taisant, au contraire, elle pouvait tout apprendre. Germaine, en effet, écrirait vraisemblablement d'autres lettres, et, à condition d'aller chaque matin, avant que Maxime eût mis le pied dehors, au bureau de poste indiqué par l'adresse, l'épouse offensée était presque assurée de voir tomber entre ses mains toute la correspondance à venir, celle de Germaine, du moins.

La pauvre Gisèle fut mieux servie encore qu'elle n'était en droit de s'y attendre. A la première visite matinale qu'elle fit au bureau de l'avenue de l'Opéra, l'employé lui remit, avec cet air discrètement goguenard que savent prendre, quand ils en ont le temps, à l'égard de leurs jeunes clientes, les préposés au service de la poste restante, deux lettres au lieu d'une. Germaine ayant encore retardé son retour et écrit une fois de plus, une fois de trop. La première, de l'écriture de Maxime, disait ceci :

« Vous pouvez bien, je pense, vous fier à ma parole. Vous allez revenir. Je vous ai souvent écrit, vous m'avez quelquefois répondu, et nous ne nous comprenons pas encore. Puisque le style est impuissant, souffrez que j'appelle l'éloquence à mon aide. — Vous craignez que, dans ma pratique de l'éloquence, je n'accorde trop à l'action, qui en est l'âme, dit-on? Mais que risquez-vous? Je m'engage à m'abstenir des grands gestes. Quand vous aurez assez de ma rhétorique, vous me retirerez la parole, et tout sera dit. Allons! répondez enfin par une promesse à mes instances réitérées : jurez-moi de venir m'entendre, de venir conférer avec moi sur un terrain neutre que je vous désignerai. Si je ne parviens pas à vous convaincre, mon amie (va pour ce mot, puisque vous l'aimez), je redeviendrai, pour le rester toujours, le plus fidèle et le plus dévoué de vos visiteurs, ô Muse de l'amitié. »

Gisèle, qui lisait en marchant, dut s'arrêter et pénétrer sous une porte cochère pour se remettre de son premier trouble et pour

essuyer ses yeux. Elle n'éprouva aucun soulagement à la pensée que l'infidélité de son mari n'était pas consommée.

La lecture de la seconde lettre lui procura, au contraire, une espèce de consolation et d'adoucissement à sa peine. Germaine, en effet, se défendait de plus belle, en quelques mots très nets, d'avoir jamais songé à la trahir, et elle terminait ainsi :

« A moins de vouloir me mécontenter tout à fait, vous ne reviendrez donc plus sur la nature de vos sentimens, que je puis partager, mais auxquels il m'est interdit de répondre. Et, si vous ne voulez pas me faire un mortel chagrin, vous ne me priverez pas, en y insistant de nouveau, de la meilleure de mes joies, qui est l'amitié de Gisèle, — et la vôtre. Je ne parle pas de mes devoirs d'épouse plus que par le passé ; ni vous, ni moi, hélas! nous n'en avons assez le respect, à cette heure. — GERMAINE. »

Durant le long trajet de l'avenue de l'Opéra à la place du Trocadéro, qu'elle fit à pied, par un beau matin d'avril, Mme Rivols réfléchit, avec une amertume trop justifiée, mais aussi avec plus de sang-froid qu'elle ne se fût crue capable d'en garder, à l'attitude qu'elle devait adopter, tant envers son mari qu'à l'égard de son amie. Il lui arriva bien d'entendre bourdonner dans sa tête des phrases de roman comme celle-ci : « Je suis veuve, monsieur, » ou comme cette autre : « Monsieur, vous êtes mort pour moi. » Le plus sérieux inconvénient des romans, c'est, en effet, de fournir à chacun, dans les momens de crise, de ces phrases toutes faites qui creusent des abîmes entre gens qui, s'ils ne les avaient jamais lues, ne les trouveraient point à l'instant décisif et seraient bien obligés de s'en tenir aux cris du cœur, qui, eux, ne gâtent jamais rien. Mais Gisèle avait trop de distinction dans l'esprit et d'élévation dans les sentimens pour ne pas se tracer un plan de conduite qui n'empruntât rien à ses lectures passées.

Il y avait, à la vérité, au fond de son âme, un besoin de justice et de logique qui eût pu très aisément l'entraîner à une inexorable rigueur. L'indulgence effective, celle qui se manifeste par des actes réfléchis, impliquant une conviction personnelle, et non pas seulement par de douces et miséricordieuses paroles ou par des œuvres de charité dérivant d'une croyance religieuse, suppose presque toujours d'anciennes défaillances. Il faut, en général, avoir eu besoin soi-même d'indulgence pour être sincèrement indulgent, comme il faut avoir eu faim pour bien plaindre les affamés ; et, si tous les juges implacables n'ont pas des consciences inflexibles, presque toutes les consciences inflexibles font des juges implacables. La véritable honnêteté, celle qui ne sert pas uniquement à fleurir et à parfumer des discours, l'honnêteté pratiquée, vécue, est une pas-

sion, la plus jalouse de toutes peut-être, la plus despotique, et, en outre, la seule logique; l'homme de bien, né tel et demeuré tel, est presque toujours, dans le secret de son âme au moins, un logicien féroce, — ce qui explique qu'il se trompe souvent en un monde d'où la logique s'absente volontiers. Il est donc naturel que les premières solutions qui se présentèrent à l'esprit de Gisèle fussent des solutions extrêmes. Mais Gisèle n'était pas seulement une honnête femme; c'était une femme exquise, ayant l'intuition de toutes les vertus. Jusque-là, elle n'avait eu à en pratiquer aucune, son amour lui ayant tenu lieu de toutes; mais, l'occasion venue, elle pouvait, par un simple effort de ses ailes, monter au niveau des plus hautes. C'était aussi une femme de grand sens, dont le jugement n'avait longtemps sommeillé que parce qu'elle lui avait donné un suppléant dans la personne de son mari.

Avant d'avoir atteint sa porte, elle avait fait son deuil de ses illusions, compris peut-être ou deviné les nombreuses causes qui, en lui expliquant les hommes, devaient l'amener à innocenter en partie Maxime, et arrêté sa conduite. Elle ne dit rien d'abord au coupable, se réservant de parler à Germaine. Mais, un soir, obsédée, étouffée par l'odieuse pensée d'une hypocrisie qu'elle condamnait, en son for intérieur, beaucoup plus sévèrement que la faute elle-même, elle voulut savoir si quelque lambeau de son estime pouvait demeurer lié à l'épave de son affection. Pour la première fois depuis la découverte de l'intrigue ébauchée, elle revint donc s'asseoir, ainsi qu'elle avait accoutumé de le faire jadis, tout près de la table de travail, qu'encombraient les manuscrits et les brochures.

— J'ai lu tantôt, — dit-elle, en piquant son aiguille dans sa broderie et en posant son ouvrage sur ses genoux, comme une femme qui va causer longuement, — un livre sérieux, les *Aveux d'un philosophe*..., tu sais? de M. Dutest... J'avoue que cette lecture m'a plutôt attristée qu'édifiée. Voilà un homme respecté, respectable, à ce qu'on affirme, qui a vécu dans le travail, dans l'austérité; et il se croit obligé de nous confesser, sur le tard, que les vertus qui ont servi de pivots à tous ses actes lui paraissent décidément manquer de base. Il s'est piqué toute sa vie d'avoir des mœurs; et, sans nous dire en termes précis qu'il regrette d'en avoir eu, il prétend qu'on est bien excusable de n'en point avoir, vu qu'il est impossible de comprendre en quoi cela peut se rattacher au plan général de l'univers.

— Et comment les aveux de M. Dutest, philosophe accommodant et moraliste de même sorte, peuvent-ils te troubler, ma petite Gisèle? demanda Maxime en levant la tête.

— Ils me troublent, parce que, d'abord, ils sont imprégnés d'un

certain parfum de sincérité,.. et puis, ma foi! il me semble que ce philosophe a raison en ce qui concerne les hommes.

— Bah! fit Rivols en déposant sa plume. Mais c'est la justification de l'inconduite, alors?

— Voyons, Maxime, dit Gisèle, dont la voix trembla légèrement, sois franc. Est-ce que tu crois qu'il y a des hommes qui.., enfin des hommes?..

— Non, il n'y en a pas, interrompit le jeune homme en riant, ou si peu...

— Tu ne sais pas ce que j'ai voulu dire, reprit Gisèle. Il ne s'agit pas, bien entendu, des célibataires.

— Ah! les hommes mariés? dit Maxime, dont le front se rembrunit. Ah çà, quelle idée?..

Mais, retrouvant vite son sourire et son accent de railleur :

— Ça, c'est une autre affaire, ma mignonne. Les hommes mariés! mais comment donc! il y en a, on en cite; l'histoire même fait mention de quelques cas remarquables... Ainsi, Charles Ier, très peu de temps avant de mettre sa tête sur le billot, put charger son confesseur de dire à la reine Henriette sa femme que, pas une fois, même en pensée, il n'avait manqué envers elle au devoir de fidélité.

— Et... tu ne connais pas des exemples moins... historiques?

— Oh! si, si. Seulement, tu comprends, tant que l'histoire n'y a pas passé avec son burin, on n'est jamais sûr.

— Mais on n'a pas besoin du témoignage de l'histoire, à ce qu'il me semble, pour répondre de soi.

— Ah! bon!... Je m'y attendais, du reste... Alors, c'est moi qui suis sur la sellette?

— Tout juste... Peux-tu me donner ta parole d'honneur que tu ne m'as jamais trompée?

Le ton de Gisèle n'était pas assez grave pour que Maxime pressentît des soupçons catégoriques là où il pouvait fort bien n'y avoir qu'une lubie jalouse. Néanmoins, il laissa paraître un commencement de contrariété, sinon d'irritation.

— C'est une plaisanterie, dit-il. Pourquoi veux-tu que je te donne ma parole d'honneur? Tu ne le mérites pas, puisque tu n'as pas l'air de la prendre au sérieux.

— Et, si je te la demandais sérieusement, tout à fait sérieusement?

— Je me fâcherais. Tu n'as pas le droit de me la demander.

— Pourquoi?

— Parce que c'est une injure... et un mauvais précédent, ajouta le jeune homme en essayant de revenir au ton plaisant.

— Eh bien! tant pis! Maxime, je te la demande.

Elle se leva et vint lui mettre les deux mains sur les épaules. Il se dégagea, mais elle reprit la même posture et le maintint, presque de force, sous son regard.

— M'expliqueras-tu?.. dit-il enfin, le sourcil froncé.

— Oui. Depuis quelque temps, je suis jalouse. Des lectures bêtes, des propos plus bêtes encore, que sais-je?.. Voyons, donne-moi ta parole!

— Non, dit brusquement le jeune homme en se débarrassant pour la seconde fois de l'étreinte de sa femme.

— Ah! tu vois! fit celle-ci d'un ton de reproche, mais bien moins amer que ne paraissaient le comporter les circonstances.

Il y eut un silence, pendant lequel les deux époux se regardèrent, et que vint rompre un petit bruit de sanglots.

— Eh bien! Gisèle?..

— Tu ne veux pas? murmura la jeune femme. Tu ne... peux pas?

— Non, lui répondit résolument son mari, après une hésitation très courte. Je préfère te demander pardon.

— Pardon?.. De quoi?

— Tu le devines, je suppose.

— Ainsi?..

— Oh! c'est presque de l'histoire ancienne... Tu me diras avec raison que je n'en suis que plus coupable. Mais que veux-tu? Les occasions: une femme de théâtre, d'abord,.. et puis, une autre fois, une ancienne maîtresse, quittée trop vite et revue trop tôt.

— Et maintenant, tout récemment, plus rien?

— Rien.

Elle allait s'indigner; mais elle se dit: Au fait, le secret n'est pas à lui seul. Et elle reprit, sur un ton bas et doux:

— Écoute, Maxime, tu m'as fait, tu viens de me faire le plus grand mal; mais je te pardonne,.. je te pardonnerai, puisque tes fautes sont celles de tous tes pareils. Mon affection pour toi vient de changer de nature; il faut bien, n'est-ce pas? que la métamorphose s'accomplisse un jour ou l'autre... Peu importe, dès lors, la cause qui la détermine. Pendant quelque temps, je serai peut-être un peu triste, un peu silencieuse. Tu ne m'en voudras pas?..

Rivols prit vite son parti de cette situation nouvelle. Ce n'était point un méchant homme, mais c'était un homme. Il s'était, d'ailleurs, résigné de bonne heure à ne pas tenter d'égaler les femmes par la délicatesse des sentimens, acceptant, proclamant même volontiers la supériorité morale de la femme sur l'homme, et se contentant, pour lui comme pour son sexe, de la supériorité intellectuelle: on ne se plaint pas sérieusement et l'on n'a guère à souffrir d'une infériorité

d'où l'on tire des bénéfices. — Quant à Gisèle, si quelque chose pouvait atténuer l'amertume de la grande déception que lui avaient infligée les écarts de conduite de son mari, c'était la certitude qu'il n'avait pas cessé d'avoir cette loyauté de parole qui est toute la vertu des hommes; — elle le comprenait bien, à présent.

VII.

Mme April était de retour. Elle vint voir Gisèle. Celle-ci se laissa embrasser avec impassibilité, mais arrêta d'un geste les grandes démonstrations et les effusions de son amie.

— Attends! dit-elle.

— Qu'as-tu? demanda Germaine, qui, du premier coup, devina.

Gisèle avait passé dans sa chambre; elle en revint avec deux lettres et les mit sous les yeux de Mme April sans mot dire.

— Ah! fit Germaine en s'humiliant, tu m'accuses, et tu as raison... Cependant, cette lettre, cette lettre de moi, c'est presque ma justification.

— Presque,.. mais pas tout à fait.

— Écoute-moi; je vais tout te dire.

Et, avec une prodigieuse abondance de paroles, elle redit à Gisèle ce qu'elle avait dit à Maxime, ce qu'elle avait dit à Gisèle elle-même, de son enfance, de son éducation, de son mariage, de sa coquetterie. Elle n'avait pas fini de parler qu'elle pleurait déjà et que son amie était, depuis longtemps, convaincue de sa sincérité, comme de son irresponsabilité partielle.

— Je t'en supplie, ne me retire pas ton amitié, disait, toujours pleurante, Mme April. Tu sais que je ne t'aurais jamais trompée... Tu le vois,.. c'est écrit. Eh bien! le reste, ce n'est pas ma faute; c'est un instinct qui est plus fort que ma volonté... Si encore je l'aimais, ton mari! Mais je ne l'aime pas; ce que j'aimais, c'étaient ses lettres... Pardonne!.. Tu pardonnes, n'est-il pas vrai?.. Dis-moi, lui as-tu pardonné, à lui?

— Oui, murmura Gisèle.

— Tu lui as pardonné! et tu ne me pardonnerais pas!.. Allons donc! mais ce serait inique, cela!

— On pardonne toujours quand on aime, tu le sais bien, et c'est pour cela que je te pardonne aussi. Ton mari n'en a-t-il pas fait autant pour plus d'une de tes peccadilles?

— Oui, mais ce n'étaient que des peccadilles... Et puis, je crois qu'il serait maintenant plus sévère. Aussi, je t'en supplie, qu'il ne se doute jamais que ma coquetterie a fait des siennes jusque chez toi!

— Sois tranquille.

— Et tu m'aimeras comme par le passé?

— Je te le promets. Car, décidément, tu as besoin qu'on t'aime,.. trop besoin même. Il paraît que tel est aussi l'avis de ton mari... Est-il donc vraiment plus jaloux qu'à l'origine?

— Beaucoup plus.

— Depuis quand?

— Depuis,.. depuis Trieste.

— Ah! M. Carjal, Luc Carjal, son gendre, — votre gendre?

— Justement! cette ridicule passion.

— Oh! ridicule,.. tu es sévère!

— Je t'assure qu'à moins de me bander les yeux, je ne saurais être plus inoffensive que je l'ai été. Après tout, si nos yeux sont si souvent incendiaires, il faut croire qu'il y a bien du combustible autour de nous... Et, en somme, nous n'allumons guère que des feux de paille.

— N'en allume plus chez moi, c'est tout ce que je te demande. La maison finirait par flamber, tu sais?

— Méchante!.. Veux-tu que je ne revoie pas ton mari? Dis, le préfères-tu?

— Non, non. J'aime autant que tu le revoies devant moi, plutôt que d'avoir à penser qu'il cherche à te revoir en cachette. A bientôt!

— Mais, envers lui, quelle conduite?..

— L'oubli... et le silence; je ne t'en demande pas davantage. Qu'il ignore cet entretien. S'il t'interroge, tu allégueras tes remords, tes fameux remords, et tout sera dit. A bientôt!

Les deux jeunes femmes néanmoins ne se revirent pas de quelque temps. Et, quand Gisèle se rendit boulevard Saint-Germain, elle apprit que la vieille Mme de Sauvecourt était au plus mal, qu'elle ne consentait plus à quitter sa petite-fille, et tenait à des visiteurs imaginaires des propos incohérens.

Au milieu du mois de mai, la douairière mourut. — A en juger par l'abondance diluvienne des pleurs que répandit Mme April, sa douleur fut réelle; au reste, si l'on considère que les larmes, qui vont bien aux brunes, cessent d'être seyantes dès qu'on en use sans ménagement, il n'y a pas lieu de révoquer en doute la sincérité d'un pareil témoignage. Et puis, la reconnaissance, qui ne fleurit pas souvent, est plutôt une fleur de cimetière; elle s'épanouit moins rarement encore auprès des morts que parmi les vivans : que de sépultures bien entretenues en nos somptueuses nécropoles, et que de vivans abandonnés en nos cités bruyantes!

Maxime serra la main de Germaine, dans un coin de l'église, le

jour de l'enterrement. Il ne l'avait pas revue et ne comprenait rien à son silence. Sachant qu'elle était venue chez Gisèle et que Gisèle été allée la voir, il ne pouvait, à moins de divination, pressentir la vérité; il le pouvait d'autant moins que les questions de sa femme et la nature du chagrin qu'elle avait montré paraissaient bien se rapporter à d'autres infidélités, moins romanesques et plus complètes que la dernière en date. — Admettre qu'il dût, étant donné son caractère, se consoler sans délai de cette bonne fortune avortée, ce serait méconnaître la constance du désir et de la curiosité chez les hommes de sa sorte.

VIII.

Chaque année, M. et Mme Rivols allaient, comme tous les Parisiens de ce temps-ci, passer un mois ou deux aux bains de mer, sur un point quelconque du littoral de la Manche. Cet été-là, ils jetèrent leur dévolu sur Houlgate et louèrent un gentil chalet sis à mi-côte, au bord de la route de Villers, assez loin de la mer, que l'on apercevait cependant des fenêtres, entre les arbres et par-dessus les maisons. Ce site abrité avait été choisi par Maxime avec la sollicitude amoureuse qu'il apportait dans ses actes lorsque la santé de sa fille était en jeu. La petite Jenny, très délicate et ayant hérité de sa grand'mère paternelle des poumons fragiles, supportait mal la brise un peu âpre et les caprices climatologiques qui règnent sur presque toute la côte normande, mais s'accommodait à merveille, en revanche, de l'air de mer mitigé qui est l'apanage de certaines vallées basses et fertiles du pays d'Auge et du Bessin. La mère de M. Rivols, — une Anglaise morte fort jeune, — avait transmis à son fils quelque chose de sa chétive complexion, sans lui léguer, toutefois, autrement qu'à l'état de vague menace, le germe néfaste de la maladie qui l'avait si tôt emportée; ce germe semblait malheureusement avoir passé, plus vivace et plus redoutable, à la jolie et frêle enfant née du mariage de Maxime. Aussi le choix d'une habitation pour l'été se discutait-il en conscience, tous les printemps, au foyer des Rivols; et, cette année-là, en dépit des soucis extra-domestiques que lui avait procurés son roman par lettres, le père de Jenny n'avait pas failli à sa tâche périodique.

La petite maison, enveloppée de verdure et enguirlandée de fleurs, comme tapie sous les arbres, était à peine visible de la route. Un labyrinthe d'allées étroites, dont le gravier blanc serpentait au milieu du lierre et des lauriers, aboutissait à un escalier de bois, pareil à une échelle de meunier, mais tout envahi

sur les bords par des sarmens de glycine et des lianes retombantes. Dans le feuillage touffu tapissant les murs, des roses-thé, qui semblaient y avoir été piquées comme des pompons clairs sur du velours vert, mettaient le charme et la gaîté discrète de leurs tons doux au milieu de toute cette verdure un peu sombre. Extérieurement, c'était le cottage idéal que chacun s'est imaginairement construit au moins une fois en sa vie. L'intérieur laissait un peu plus à désirer : les tentures d'andrinople et les sièges de canne avaient beaucoup servi. Mais, avec la mer à l'horizon, la campagne à sa porte, et un joli jardin sous ses fenêtres, on regarde si peu les murs et l'on utilise si rarement les meubles !

Dès la fin de juin, le ménage était installé au chalet des Berceaux. La vie qu'on y menait était forcément paisible, car la saison de la villégiature et des bains de mer, surtout en ces parages, n'était pas encore ouverte. Elle n'était pas gaie, cette vie, mais Gisèle, par un prodige d'héroïsme, parvenait à ne pas la rendre morose. Un matin, Maxime, qui, sur la pelouse déclive s'étendant au loin derrière le chalet, donnait la chasse à de nombreux papillons blancs, pour amuser sa fille et l'obliger à courir, fut très surpris d'apprendre qu'un visiteur était là, s'enquérant de M. et de Mme Rivols. Avec un geste de mauvaise humeur, le jeune homme remit le filet à papillons entre les mains de la bonne de Jenny, — une Anglaise de dix-sept ou dix-huit ans, qui ne demandait qu'à s'ébattre, — et, régularisant à la hâte le nœud de sa cravate, il se rendit au salon. Là, son étonnement devint de la gêne, car il se trouva face à face avec M. Albert April, qu'il n'avait pas vu souvent, mais qu'il avait souvent rêvé d'accoutrer de la plus laide manière.

Le consul vint à lui, la main ouverte, en bon garçon.

— Nous nous connaissons peu, monsieur, dit-il, mais nos femmes se connaissent assez pour que nous nous dispensions des cérémonies et des discours.

Dans le premier moment, Rivols avait eu l'esprit traversé par de singulières suppositions. Il s'était mal à propos souvenu que Mme April se qualifiait elle-même de *femme à remords*, de sorte qu'il avait eu à se demander si elle n'avait pas pu subir une crise, un accès, depuis la trahison platonique à laquelle elle s'était laissé entraîner par lui. Encore que rassuré désormais, il ne se sentait pas complètement à l'aise ; non que sa conscience, habituée à de plus rudes secousses, fût demeurée inquiète ou se reprît à le tracasser, mais enfin, la venue inopinée de celui qu'il avait voulu mettre à mal le troublait légèrement. Peut-être la belle prestance, la figure sympathique, et les façons cordiales de M. April étaient-elles pour quelque chose dans ce désagréable et persistant émoi, car un galant qui a échoué se sent d'autant plus inférieur à un mari intact que celui-ci lui

apparaît moins ridicule et moins laid. Mais, après tout, la cause de cette passagère contrainte pouvait aussi être beaucoup plus simple et procéder tout uniment de l'espèce de confusion, fort peu louable, du larron qui n'a rien pris, quoique ne s'étant pas fait prendre.

Maxime sourit de son mieux, mais n'éprouva nulle envie d'adresser au mari de Germaine, en le priant de s'asseoir, la phrase consacrée : « Quel bon vent vous amène? » — Si ce vent-là n'était pas un vent de tempête, ce ne devait pas davantage être un souffle de bonace, car, tout chargé d'effluves et de souvenirs, il ne pouvait que revivifier un foyer mal éteint ou raviver de cuisans regrets. Après avoir expliqué qu'il parcourait la côte, en quête d'un nid d'occasion pour y déposer sa famille au complet, c'est-à-dire sa femme, son fils et sa fille, — ce qui ne manqua point de faire dresser l'oreille à son interlocuteur, — M. April exprima l'espoir qu'il lui serait permis de présenter ses hommages à Gisèle, insistant chaleureusement sur le plaisir qu'il aurait à revoir et à mieux connaître la personne que sa femme disait aimer plus que toutes ses autres amies.

— Je serais on ne peut plus heureux, en vérité, ajouta-t-il, de trouver ici même ce que je cherche. Je viens d'être nommé membre de la commission internationale de Buda-Pesth, en attendant que le poste que j'ai sollicité soit devenu vacant ; et il faut que j'aille prendre langue là-bas, sans tarder. Mme April a perdu sa grand'-mère ; elle ne peut plus habiter Armières, où son frère sera seul à venir, de loin en loin ; ma terre de Provence, Roquefeuillade, est bien éloignée, bien triste et bien brûlée. D'un autre côté, mon gendre, M. Carjal, va être nommé à Smyrne, et il sera, comme moi, dans l'obligation de rejoindre son nouveau poste au plus tôt. J'ai donc à m'occuper de trouver un asile d'été pour ma femme et pour ma fille, qui ne répugnent pas du tout à vivre ensemble et désirent même réunir leurs veuvages... Vous qui êtes maintenant du pays, pensez-vous que j'aie quelque chance de trouver mon affaire de ce côté-ci ? Ce serait une vraie joie pour Germaine.

— Mais, fit Maxime avec un embarras pouvant passer pour l'hésitation d'une recherche mentale, j'avoue que je ne suis pas fort au courant. Mme Rivols, qui accueillera d'ailleurs avec un vif plaisir cette espérance de voisinage, vous renseignera, sans doute, infiniment mieux que je ne saurais le faire, et je vais monter lui dire...

Gisèle avait été prévenue déjà; mais son mari avait d'assez bonnes raisons de vouloir la prévenir lui-même : il n'avait pas à redouter, il est vrai, l'effet d'une trop brusque surprise et d'un saisissement plus ou moins pénible, puisqu'il croyait la jeune femme dans l'igno-

rance ; mais il préférait, tant par pudeur à l'égard du passé que par prudence pour l'avenir, ne pas prêter les mains à ce rapprochement imprévu. Il informa, en quelques mots, Mme Rivols de la présence de M. April et du but de sa visite ; puis, il ajouta, non sans remarquer la pâleur subite de sa femme :

— Tu feras ce que tu voudras ; mais, ton amie Germaine devant rester tout l'été avec Mme Carjal, je ne t'engage pas à l'attirer par ici. Le charme de votre intimité se trouvera singulièrement compromis par la présence d'une personne qui est pour toi tout à fait une inconnue ; de plus, M. Carjal viendra peut-être passer quelque temps avec sa femme, au début du séjour... Enfin, à ta guise, tu sais... Mais, moi, à ta place, j'indiquerais à M. April quantité de maisons inhabitables... Nous avons visité un assez grand nombre de ces maisons-là pour ne pas être à court de renseignemens fallacieux... Il ira les voir, et ça le dégoûtera du pays pour la vie.

— Tu ne prises donc plus la société de Germaine ? demanda Gisèle, avec un sourire qui éclaira son doux visage assombri et ses yeux bleus tout pensifs.

— Si, si, elle est charmante et pleine d'esprit... Mais ce sont les autres qui me font peur... Et puis, je m'en passe, à la rigueur, de ton amie, comme tu peux voir.

Mme Rivols avait probablement goûté le plan de Maxime, car, après avoir congrûment manifesté sa satisfaction de l'espoir que lui donnait M. April, elle émit quelques doutes sur la possibilité de trouver dans le pays une habitation convenable pour deux familles. Le mari de Germaine parut contrarié ; et, quand Gisèle le pria de rester à déjeuner, il ne fit que très peu de façons, comme un homme qui serait fâché qu'on le prît au mot.

Après le repas, qui eut lieu sous un des berceaux de verdure dont était flanquée l'habitation et auxquels elle devait son nom, l'hôte du chalet ramena la conversation sur les maisons à louer dans le voisinage. Maxime, qui avait payé son tribut à la causerie, pendant le déjeuner, rejoignit sa fille sur la pelouse et se remit à pourchasser les papillons blancs.

M. April alors, ayant regardé autour de lui, dit à Mme Rivols d'un air quasiment mystérieux :

— Mon Dieu, madame, chère madame, l'heure me paraît venue de démasquer enfin mes batteries. J'ai entrepris ce petit voyage tout exprès pour vous entretenir seul à seule pendant quelques instans ; j'étais bien sûr d'avance qu'en me faisant inviter à déjeuner, l'heure du tête-à-tête sonnerait, tôt ou tard. Elle a sonné. Je me lance... Vous connaissez bien, tout à fait bien, Germaine ?

— Mais je l'espère, monsieur, répondit Mme Rivols, incertaine. En

tout cas, je l'ai assez vue et fréquentée pour la connaître aussi bien, si ce n'est mieux, que qui que ce soit,.. sauf vous.

— Oh! fit modestement M. April, je ne la connais probablement pas mieux que vous. Mais l'essentiel, c'est que nous la connaissions tous les deux. Vous savez donc qu'elle est souvent inconsidérée, légère dans ses propos, même dans sa tenue.

— Je n'ai pas eu l'occasion, je vous assure...

— Bon! ne vous hérissez point. Mon intention n'est pas de l'attaquer, mais de me défendre contre elle, ou plutôt contre ses inconséquences de conduite. Quelle que soit votre affection pour Germaine, je l'aime encore plus que vous ne pouvez l'aimer, allez!.. D'après ce que je viens de vous dire, vous avez déjà deviné que je suis en train de solliciter votre alliance.

— Mon alliance!

— Oui. Mais permettez-moi d'être prolixe... Quand je me suis marié, je ne me suis nullement dissimulé les suites possibles de ma témérité. Épouser une femme qui a, bien juste, la moitié de votre âge, et qui a reçu une éducation mondaine sans le correctif de la tendresse et des instructions maternelles, c'est incontestablement hardi. Mais j'avais confiance, en moi d'abord, puis dans la franchise, dans la droiture native que j'avais cru reconnaître chez Germaine. Jusqu'à présent, l'événement m'a donné raison... dans la limite prévue. A part certaines légèretés et incorrections, dont le bon Dieu lui-même ne la purifiera pas... avant le purgatoire, ma femme n'a pas grand'chose sur la conscience; encore m'a-t-elle confessé tous ces petits manques d'équilibre. Que voulez-vous? elle ne saurait être heureuse à moins que de s'imaginer que deux ou trois hommes, au moins, sont constamment occupés à mourir d'amour pour elle. C'est une coquette, mais une coquette comme il n'y en a pas beaucoup : une coquette franche, et non pas seulement une franche coquette. Elle se connaît, elle avoue son défaut; or, les seuls défauts vraiment terribles sont ceux qu'on prend pour des qualités. Du reste, avec elle, cela ne va jamais loin : une œillade, une phrase ambiguë, un serrement de main trop prolongé, enfin ce qu'il faut pour entretenir la flamme des soupirans sans s'y brûler. Quoi qu'il en soit, volontiers confiant en apparence, je ne suis jamais absolument tranquille, au fond. Sans illusions sur les sentimens que j'inspire à ma femme, je l'aime un peu plus tendrement qu'il ne convient à mon âge. J'enferme, je bâillonne ou je déguise ma jalousie; mais cette jalousie est là, toujours, tracassière, impérieuse, au dedans de moi... Vous vous étonnerez, sans doute, que, cela étant, je voyage et m'absente si fréquemment. D'abord, je suis fort attaché à ma carrière, d'autant plus attaché

qu'aucune nécessité financière ne m'y tient enchaîné. Si je renonçais à la parcourir jusqu'au bout de mon mieux, je ne serais plus que le vieux mari d'une jeune et jolie femme, ce qui est un sot métier, et même un métier dangereux, car il faut avoir quelque chose à offrir à sa femme en échange des sacrifices qu'on lui demande ou qu'on lui impose. Ensuite, ces déplacemens professionnels, outre qu'ils me valent quelque notoriété et quelques distinctions plus ou moins flatteuses, sont pour moi un moyen de ne pas devenir trop importun : je m'en vais avant qu'on ait eu le temps de désirer mon départ. Je prends, d'ailleurs, en pareil cas, quelques précautions, soit quant à l'entourage de ma femme, soit quant à sa résidence. C'est ainsi que, dernièrement, je l'ai priée d'aller surveiller mes intérêts en Provence, pendant la durée d'une mission qui m'avait été confiée... Germaine n'est jamais sourde ni insensible à ces témoignages d'estime et d'affectueuse solidarité... Elle est même restée là-bas tant qu'a duré mon absence, qui s'est prolongée bien au-delà de mes prévisions... Vous voyez que je vous dis tout, pour acquérir le droit de vous demander quelque chose... Eh bien! voici ce que je veux vous demander. Je vais repartir, aussitôt que j'aurai installé Germaine quelque part pour l'été. Voulez-vous que je l'amène ici, dans votre voisinage? Et, l'attirant chez vous, qu'elle adore, croyez-vous pouvoir lui rendre le séjour d'Houlgate assez agréable pour qu'elle n'ait à rechercher autour d'elle aucune distraction... compromettante?

— L'attirer de mon côté, cher monsieur, dit Gisèle hésitante et émue, c'est chose facile... Mais faire qu'elle ignore l'ennui pendant deux mois et se passe de courtisans, toute une saison, voilà qui est plus hasardeux... Ensuite, ne disiez-vous pas que Mme votre fille, que je n'ai pas encore eu le plaisir de rencontrer, par parenthèse, doit se trouver associée, cet été, à la vie de Germaine?

— Ah! fit M. April, — en rapprochant sa chaise de celle de Gisèle et en mordillant une feuille qu'il venait d'arracher à une branche pendante, — voilà précisément le point épineux de cet entretien. Abordons-le avec franchise. Ma fille est une gentille personne, mais très jeune de caractère; et, malheureusement, son mari n'est pas assez son aîné sous ce rapport... Mais il faut vous dire d'abord que mon gendre est ridiculement beau. Mon Dieu, il n'en est pas plus bête pour cela, ni même plus fat, au sens désobligeant du mot; mais il a été un peu gâté par les femmes de quelques parties du globe. Sous toutes les latitudes où il a séjourné, on lui a trop prouvé qu'il y a un type de beauté humaine dont la notion, plus ou moins confuse et faussée, réside dans toutes les intelligences et se retrouve sous tous les ciels, sous tous les climats, dans toutes les

régions de la terre habitée. De là une confiance assez naturelle en son pouvoir de séduction, et un besoin moins explicable de le mettre sans cesse à l'épreuve... Bref, à Trieste, il a voulu que Germaine subît l'influence qu'il est habitué à exercer autour de lui sur les femmes; seulement, il avait affaire à forte partie, si bien que c'est lui qui s'est grillé les ailes, au lieu de consumer Germaine, que je commence à croire incombustible. J'ai été sérieusement chagriné de tout cela, à cause de ma fille, qui s'est aperçue de la chose et en a conçu quelque mélancolie. Mais voici le plus étrange... Ma fille n'en veut pas à ma femme, ou ne lui en veut pas assez pour que son ressentiment l'emporte sur sa sympathie; c'est elle qui m'a exprimé le désir de passer l'été avec Germaine. Il est vrai que mon gendre va partir. Mais enfin, il pourra venir, avant son départ, et, d'ailleurs, il serait logique de ne plus rechercher les occasions de contact et de vie commune avec celle qui fut sa rivale dans le cœur de son mari, alors qu'elles vivaient toutes deux sous le même toit. L'explique qui pourra, il n'en est pas ainsi... Germaine, à mes yeux, est une magicienne : quand on la connaît, on l'aime; et, quand on l'aime, on lui pardonne tout... Il y a cependant une chose que je ne lui pardonnerais point, ce serait d'avoir de nouvelles fantaisies réellement dommageables à qui que ce fût. Car, à Trieste même, nous nous sommes expliqués là-dessus, après le départ de mon gendre, à qui j'ai obtenu de l'avancement pour l'éloigner, et dont la carrière sera désormais divergente de la mienne. Elle m'a donné l'assurance solennelle qu'elle surveillerait mieux, à l'avenir, ses paroles et ses regards; et elle m'a renouvelé la promesse, au cas où son naturel lui jouerait encore quelque mauvais tour, de ne me rien taire, d'en référer sans délai à mon autorité et à mes conseils. Depuis notre retour en France, il ne s'est rien passé, car elle ne m'a rien dit... Si vous voulez que je sois sûr qu'il ne se passera rien en mon absence, acceptez de servir ma cause, qui est celle de votre amie. Je me permettais de vous aimer à travers la tendresse de Germaine; il m'a suffi de vous voir pour vous estimer, pour concevoir la pensée de me confier à vous et de vous confier celle dont dépendent mon honneur, mon bonheur et ma vie.

Gisèle, perplexe, se taisait. Elle allait ouvrir la bouche pour révéler à M. April ce qu'elle avait découvert, pensant que le caractère des confidences et des ouvertures qu'on lui faisait l'autorisait à en user ainsi. Le mari de Germaine, en effet, étant si bien informé d'une foule de petits détails que les maris ignorent généralement, ou auxquels ils ne s'initient guère sans grimace, il n'y avait pour elle aucune raison péremptoire de garder un silence de complice, qui pourrait, dans la suite, aggraver son rôle de victime : en fait de révélations désagréables, une de plus ou de moins... Un scrupule

pourtant la retint, qu'elle devait à son honnête et généreuse nature : Germaine n'avait rien dit à son mari de l'épisode de sa correspondance avec Maxime. M. April accueillerait-il encore, avec cette belle philosophie dont il avait donné déjà tant de gages méritoires, la divulgation d'une aventure que sa femme avait cru devoir lui celer, contrairement à des habitudes et à des engagemens passés en force de loi dans ce singulier ménage? Si Germaine n'avait rien dit, cette fois, n'était-ce pas qu'elle avait lieu, plus qu'à l'ordinaire, de redouter l'effet d'une confession? Il convenait de s'en assurer.

— Je suis prête à m'employer de mon mieux à vous servir ; mais je vous avoue que je n'aperçois pas clairement l'utilité de mon intervention. Et d'abord, dussiez-vous m'accuser d'orgueil ou m'attribuer une excessive modestie, je vous dirai que je ne suis pas versée le moins du monde dans l'art d'analyser les manèges des coquettes, de discerner, en cette matière, le grave de l'anodin, le licite du défendu... Et puis, le cas échéant, à quel instant précis faudra-t-il vous appeler à la rescousse ou vous donner l'alarme? Ainsi, je suppose que, Germaine venant à rencontrer ici des amis, je m'aperçoive que l'un d'eux rôde autour d'elle et qu'elle ne prend pas une voix assez grosse, un air suffisamment revêche pour lui intimer l'ordre de passer au large, devrai-je m'émouvoir? Ou bien faudra-t-il attendre pour crier : Alerte! quelque acte, quelque démarche compromettante?.. que sais-je? moi, l'existence d'une correspondance amoureuse, par exemple? Car...

— Diantre! comme vous y allez, chère madame! interrompit M. April. Une correspondance amoureuse! Mais, quand une femme en est là, quand elle écrit, elle est perdue... Du moins, par ce fait seul, porte-t-elle une grave atteinte à l'honneur de son mari.

— Ah! dame! — balbutia Gisèle, embarrassée et même sérieusement mal à l'aise, mais s'efforçant de badiner. — vous excuserez mon ignorance... Alors, Germaine n'a jamais été si loin?... Eh bien! voilà qui me rassure.

— Vous ne repoussez donc pas cette petite tâche de surveillance amicale? demanda M. April sur un ton d'affectueuse insistance.

Ah! s'il n'y avait pas eu, à la fin du billet de Germaine, qu'elle avait gardé, sans trop savoir pourquoi, qu'elle persistait à détenir, — peut-être comme un gage, — s'il n'y avait pas eu cette malheureuse et détestable phrase : « Je ne parle pas de mes devoirs d'épouse plus que par le passé ; ni vous, ni moi, hélas! nous n'en avons assez le respect, à cette heure, » comme elle l'aurait vite montré, ce billet, qui précisait et limitait avec tant de clarté dans son laconisme la responsabilité encourue par la signataire! Mais, avec la phrase, c'était grave! Il n'y aurait plus, après lecture, ni confiance, ni indulgence possibles de la part de ce mari à moitié clairvoyant, de ce

mari qui n'était pas aveugle, sans doute, mais qui était borgne ; ce serait un régime de guerre ouverte ou de suspicion blessante et d'espionnage vexatoire succédant à une paix armée, onéreuse, mais honorable. Ce pouvait être pis encore : la révolte de Germaine et sa chute, sa chute au profit de qui? De Maxime peut-être! Quant à un simple exposé verbal des faits, sans document à l'appui pour borner et restreindre la portée d'une telle révélation, ce serait une mauvaise action, un procédé franchement indélicat, tant était sûr d'avance l'effet que cela produirait. Comment douter que ce mari, dont l'esprit devait être toujours en chasse malgré lui, ne dût aller d'emblée jusqu'au bout et bien au-delà d'une piste fraîche, subitement désignée à son ardeur jalouse, après lui avoir été quelque temps cachée?.. Non, non!

— J'accepte, monsieur, par affection pour Germaine, — dit Mme Rivols en relevant sa tête blonde d'un petit air vaillant qui dut surprendre son hôte, — j'accepte la tâche et la responsabilité que vous m'offrez... Et, si vous voulez, nous allons sortir ensemble et nous mettre à la recherche d'une maison.

— Ah! madame,.. je pourrai donc partir tranquille, bien plus tranquille qu'à l'ordinaire... Merci!

Rivols, en voyant sa femme et M. April se lever, s'était rapproché et se dirigeait maintenant vers eux.

— Nous allons sortir, M. April et moi, lui cria Gisèle, pour visiter des maisons. J'espère trouver ici un asile à Germaine. Viens-tu?

— Non; impossible : quelque chose à faire partir par le courrier de trois heures.

— Reste, alors... Cher monsieur, je vais mettre mon chapeau.

En passant à côté de Maxime, qui se disposait à venir se rasseoir près de M. April pour lui tenir compagnie pendant la courte absence de la jeune femme, Mme Rivols jeta ces mots à son mari :

— Tu sais? nous allons chercher *sérieusement*.

Elle avait appuyé sur le mot.

— Ah! fit Maxime. Cela te regarde plus que moi.

— Cela ne te contrarie pas, au moins?

— Que veux-tu que cela me fasse?

Et, tandis que sa femme escaladait agilement les marches de l'échelle de meunier perdues dans la verdure, le jeune homme se disait, tout en proposant à M. April un tour de jardin : « Sait-elle, ou a-t-elle deviné quelque chose?.. Mais, si cela est, pourquoi?.. Bah! maintenant... »

De son côté, Gisèle, soulevant le rideau de sa fenêtre et suivant des yeux son mari, au lieu de regarder dans la glace l'effet de son grand chapeau de sparte brun, auréolé de tulle bleu, sur ses cheveux blonds, murmurait : « Ensemble, ici!.. Qui sait?.. Les guérir

l'un de l'autre, d'abord ; puis, les guérir absolument l'un par l'autre... Ce serait beau, trop beau... Pourquoi pas?.. Je mérite bien de réussir, je pense... J'essaierai ! »

IX.

La maison choisie par M. April, de concert avec Mme Rivols, était une des grandes villas de la plage, prétentieusement et ridiculement dénommée, comme la plupart de ses voisines : le besoin de baptiser sa maison et de se confectionner une épitaphe travaille les gens qui font bâtir sur les routes et dans les cimetières. On appelait cette maison *Le Nid*, quoiqu'elle fût grande comme une petite caserne, et que le nom de *ruche* lui eût infiniment mieux convenu, grâce aux nombreuses fenêtres de sa façade, qui semblaient de longs et étroits alvéoles symétriquement creusés dans la brique pour tout un peuple d'habitans. Telle quelle, la demeure n'avait rien d'inhospitalier, bien au contraire ; et Mme April se déclara fort satisfaite de ce choix, dont elle rapporta tout l'honneur à Gisèle. En réalité, c'était M. April qui seul avait choisi cette villa, voulant, avant tout, que sa femme et sa fille fussent au large et eussent la faculté de s'isoler l'une de l'autre, à toute heure.

Maxime et Gisèle avaient été recevoir à la gare les arrivans. M. Carjal n'accompagnait pas sa femme, ayant délégué ses pouvoirs à son beau-père et se proposant de passer deux ou trois jours à Houlgate avant son très prochain départ pour le Levant. Une poignée de main correcte, sans aucun regard équivoque, fut échangée avec simplicité entre Rivols et Germaine. La tête ébouriffée du petit Éric vint, d'ailleurs, s'interposer entre eux, avec assez d'à-propos, quêtant un baiser, que Maxime donna de bonne grâce. Mme Carjal fut présentée. C'était une jeune femme blonde, aux traits enfantins, à peine arrêtés, gracieuse, élégante, peut-être même jolie pour ceux qui aiment l'enfance prolongée au-delà de ses limites naturelles et jusque dans cet *inachevé* physique et moral qui la caractérise. Elle riait et sautillait sans cesse, devait jouer au volant, avait vingt ans passés et paraissait en avoir dix-sept, — avec ce quelque chose en plus ou en trop que confère presque toujours le mariage aux très jeunes épousées. On eût dit qu'elle avait été mariée la veille, et l'on était tenté de se montrer surpris de l'absence de son mari. Spirituelle, comme le sont quelquefois les jeunes filles, lorsqu'elles ne causent pas entre elles, et lorsqu'elles se trouvent en pays de connaissance, Mme Carjal avait un amusant babil, qui finissait pourtant par agacer légèrement, tant à cause de sa persistance que par suite d'un manque d'harmonie entre l'excessive jeunesse qu'il dénotait et cette qualité de femme mariée transparaissant quand même

sous les plus enfantines mignardises, sous les plus aimables puérilités. Ce qui frappa surtout Gisèle et son mari, ce fut l'affection de sœur cadette, de *petite sœur*, que Mme Carjal témoignait à Germaine, l'appelant *ma grande*, la tutoyant et lui prenant la taille pour marcher à côté d'elle. Mme April se prêtait, au reste, avec une évidente complicité à ces gentillesses fraternelles, qui, en plus d'un point, concordaient avec sa propre nature, au suprême degré démonstrative et caressante. — Pendant le trajet de la gare à la plage, pour l'accomplissement duquel on avait dédaigné le concours de l'omnibus, Maxime put faire de curieuses observations et de plus curieuses réflexions sur le caractère de Germaine, sur sa nature habituelle. Se rappelant ce qu'il savait du rôle qu'avait joué Mme April, avec plus ou moins de préméditation et de conscience, dans le ménage des Carjal, il ne pouvait trop admirer l'étrange force de séduction de cette femme, qui retenait, dociles et charmés sous son joug, ceux mêmes qu'elle avait blessés. Ainsi, lui qui lui en voulait confusément d'un brusque et inexplicable silence, il sentait, non sans effroi, non sans humiliation, qu'une parole d'elle suffirait pour lui river aux poignets la chaîne dont elle l'avait spontanément et mystérieusement délié. Et, petit à petit, un désir, un besoin d'explications se faisait sentir, contre lequel il s'était cru mieux défendu par un commencement d'indifférence et d'oubli.

Dès le lendemain, M. April fit ses adieux à sa femme et vint prendre congé des Rivols. Sur le seuil du chalet, il trouva moyen de glisser ces paroles à Gisèle :

— Au revoir ! mon alliée. Je compte sur vous.

Gisèle répondit, en souriant, quoique sans ironie :

— Invoquez tout de même votre étoile ; il faut toujours compter avec la destinée... Mais je vous suis acquise, et je vous jure que je ferai de mon mieux.

Pendant bien des jours, Le Nid et le chalet des Berceaux s'en tinrent à des rapports de bon voisinage. On se fit quelques visites d'après-midi, sans se convier mutuellement à ces agapes domestiques qui sont le fond et la marque de toute intimité sérieuse ; qu'est-ce que des amis qui ne mangent pas continuellement les uns chez les autres? Ces habitudes de réfection en commun sont si universellement répandues que l'on peut hardiment affirmer que deux familles amies qui vivent à quelques pas ou à quelques hectomètres l'une de l'autre sans y sacrifier jamais ont entre elles une banquise invisible. La vérité est que Gisèle reculait involontairement l'instant d'attirer tout à fait Germaine dans son intérieur, et que Germaine, de son côté, contrainte et sur le qui-vive, n'avait aucune peine à se montrer réservée. On se borna donc d'abord à un minimum d'empressement et d'amabilités tout juste suffisant pour attester l'existence

d'anciennes et cordiales relations. Les deux amies évitèrent avec soin la moindre allusion au passé ; quant à Maxime, il fuyait Germaine, qui ne courait nullement après lui, et, lorsqu'il la rencontrait en compagnie de Mme Carjal, il affectait de s'attacher aux pas de celle-ci. Il faisait causer la folâtre jeune femme et la faisait rire, — tâche facile, — à perte d'haleine. Il la fit même tant causer et tant rire qu'elle arriva, en moins de deux semaines, à ne pouvoir plus se passer de lui et qu'elle déplora, en sa présence, que l'on ne se réunît pas plus souvent et surtout que l'on ne se réunît jamais aux heures des repas.

— Ah! madame, s'écria Rivols, pourquoi voulez-vous que je vous voie manger? J'aime bien mieux vous voir et vous entendre rire.

— L'un n'empêche pas l'autre, répliqua la jeune femme, qui tenait à son idée. Vous verrez.

— Quoi! vous riez la bouche pleine!

— Parfaitement. Voulez-vous venir voir ça demain soir?.. N'est-ce pas, ma grande, que M. et Mme Rivols devraient venir dîner demain à la maison? Cette salle à manger, avec ses dimensions de hall, ses murs nus et sa douzaine de chaises, me fige positivement; à nous deux, même avec le renfort de la présence d'Éric, qui est pourtant très meublant, nous ne pouvons pas remplir ça. Pour prendre ses repas dans un pareil réfectoire, il faut avoir l'excuse d'y recevoir quelquefois des amis... Est-ce dit? Allons, chère grande, à l'aide!

En parlant, elle avait posé sa main sur l'épaule de Mme April et la tapotait, avec une affectueuse impatience, comme pour activer le concours qu'elle sollicitait. — Le spectacle que présentaient, à ce moment-là, les deux femmes était fort agréable : l'une, blonde, blanche et rose, de moyenne stature, potelée sans embonpoint, comme une jeune *miss* bien portante; l'autre, grande et brune, avec de l'or dans les cheveux et dans les yeux, une taille étranglée, une peau resplendissante et un teint plein d'éclat, que faisait encore valoir sa toilette de grand deuil.

— Tu peux croire, ma petite Maria, que je ne serai pas moins ravie que toi-même d'avoir nos amis... Mais Gisèle,.. M. Rivols lui-même, si bon père, laissera-t-il son adorée Jenny sous la garde de deux bonnes, dans un chalet isolé?.. A vous de répondre, mes amis.

— Je n'ai pas d'objection, si Maxime n'en a pas, dit Gisèle. Il est bon juge de la sécurité de sa fille.

— Nous accepterons donc, mesdames, dit alors Maxime. Jenny ne courra aucun danger, vu qu'un jardinier, qui est en même temps le gardien du chalet pendant l'hiver, couche à l'extrémité du jardin, avec toute sa famille, dans un vieux pigeonnier.

Par suite de cette intervention de Mme Carjal, les relations se resserrèrent rapidement et devinrent bientôt très fréquentes, ainsi que cela devait être logiquement, du reste, et que l'avait prévu Gisèle. Mme Rivols avait pu avoir un moment d'hésitation et de trouble à la pensée que Maxime allait constamment affronter la présence de Germaine; elle n'avait pas eu de regret ni de repentir. Avant la fin de la seconde quinzaine, on déjeunait ou on dînait ensemble deux fois par semaine, tantôt à la villa, tantôt au chalet, sans préjudice des promenades faites en commun ni des réunions sur la plage, à l'heure du bain. Ces dernières avaient lieu fort régulièrement tous les jours, Mme Carjal étant une fervente nageuse qui, insuffisamment éprise cependant de l'art pour l'art, tenait beaucoup à avoir un public, un public d'amis tout au moins, à qui elle pût communiquer ses impressions, avant de dépouiller son peignoir et après l'avoir réendossé. Elle ne se fût pas baignée s'il n'y eût eu là personne pour l'entendre constater que l'eau était « bonne. » Elle était seule à s'immerger. Mme April ayant déclaré qu'elle n'avait jamais consenti et ne consentirait jamais à montrer ses jambes. — « Les bras, le cou, avait-elle dit, on y est habituée; cela va tout seul. Mais les jambes... cela vous glace par en bas et vous fait monter le sang aux joues... Du moins, c'est l'effet que cela me produit; cela m'enrhume et me fait rougir... de honte... Et sachez que je ne suis pas difforme, pas cagneuse le moins du monde. »

Elle avait ainsi parfois, souvent, des élans de pudeur orale qui la déshabillaient en quelques mots, et d'une façon choquante, bien plus que ne l'eût fait n'importe quelle insuffisance de costume. Les mots dont elle se servait, en ces occasions, étaient comme ces pièces d'ajustement de couleur sombre, qui, dans les ballets licencieux, tranchent savamment sur la blanche nudité des chairs ou sur les tons rosés des maillots : il y a quelque chose de plus immodeste que le nu, c'est l'importance qu'on y attache.

Plus courageuse ou moins raffinée, Mme Carjal exhibait, chaque jour, à l'heure de la marée haute, un ravissant costume, tout noir et très court, garni de dentelle de laine et rehaussé seulement par une ceinture blanche. Tout le monde prenait plaisir à la voir courir dans l'eau en poussant de petits cris, puis plonger héroïquement et s'éloigner à la nage : ces ébats aquatiques allaient bien à sa gentillesse enfantine et empruntaient un surcroît de grâce du risible voisinage des matrones plantureuses ou étiques que les baigneurs de l'établissement faisaient tremper sur le bord. Après le bain, on accompagnait la jeune femme dans la promenade obligée dite de la réaction.

Un jour, Mme Carjal se baigna tardivement à marée descendante, de sorte qu'elle eut la fantaisie de s'en aller *réagir* sur le sable,

dans la direction de Villers. On la suivit d'abord sans récriminer; mais les innombrables lagunes laissées par la mer dans sa retraite, l'inconsistance d'un sable encore trop humide, et les difficultés du passage de certains ruisseaux dévalant du pied de la falaise ne tardèrent pas à lasser Gisèle, qui demanda grâce.

— Allez sans moi, dit-elle. Vous êtes mieux équipés pour patauger et plus endurans.

Son mari lui offrit de la reconduire, et Germaine proposa de ne pas pousser plus loin.

— Non, non; si je devais troubler la promenade en revenant sur mes pas, je préférerais continuer.

Elle les regarda s'éloigner. Ils sautillaient d'îlot en îlot, de galet en galet; leurs rires, leurs exclamations, jusqu'à leurs moindres paroles, renforcées par l'écho de la falaise, continuaient de lui parvenir avec netteté. Elle se mit enfin à marcher en sens inverse, après avoir longuement et doucement soupiré. Au fond, elle n'était pas fâchée de ménager à Maxime et à Germaine un imparfait tête-à-tête. La réserve qu'ils observaient l'un au regard de l'autre, pour naturelle et convenable qu'elle lui parût, n'était pas loin de lui sembler excessive. Peut-être s'aveuglait-elle sur les véritables dispositions de son cœur et de son esprit, mais elle se figurait qu'une bonne camaraderie, bien franche et bien simple, l'aurait davantage satisfaite et mieux servie.

Les trois promeneurs persévéraient dans leur humide excursion, de plus en plus accidentée, car la mer, à peine retirée, avait laissé autour des rochers qu'ils venaient d'atteindre et qu'ils voulaient franchir, de véritables lacs, d'une profondeur insondable, où la canne de Maxime disparaissait tout entière.

— Ouf! fit Mme Carjal. Hissez-moi sur un de ces rocs pointus, que je m'asseye un peu.

Elle désignait du bout de son ombrelle blanche à pompons bleus un groupe de rochers presque abordables. Maxime escalada le premier un bloc dentelé, que recouvraient en partie des algues gluantes et des coquilles acérées contribuant à le rendre médiocrement hospitalier; puis, il essaya de remorquer jusqu'au faîte l'entreprenante Maria, qui avait déjà posé sur le premier contrefort du minuscule massif rocheux son pied étroit, chaussé de cuir jaune. Mais la petite Mme Carjal glissait et n'avançait guère, sans cesse menacée de choir dans la mare où baignait le pied du rocher et qu'elle avait bravement enjambée, à l'exemple de Maxime.

— Que vous êtes maladroit, s'écria-t-elle, ou débile! Ces hommes de plume n'ont d'énergie que dans trois doigts de la main droite. Ah! si Luc était là! il m'aurait bientôt déposée là-haut.

Les hommes de plume ont ceci de commun avec les autres hommes qu'ils n'aiment guère qu'on les juge incapables d'accomplir une besogne virile quelconque.

— Pardon! pardon! riposta Maxime, si M. Carjal était là, il est probable qu'il ne s'imposerait pas, lui votre mari, tous les ménagemens et toute la discrétion que j'apporte à mon office. Au lieu de vous tendre alternativement sa canne et sa main, il vous attraperait tout bonnement par la taille et vous attirerait à lui.

— Eh bien! faites, pour voir. Je vous permets,.. Germaine aussi permet, n'est-ce pas?

— Oh! mon Dieu, oui, dit, en haussant les épaules, Mme April, qui avait assisté immobile à ces tentatives multipliées d'ascension. Mais que tu es enfant, Maria!

C'était vrai; elle était enfant et n'était que cela, la petite Mme Carjal. Là où toute autre femme n'eût pu s'exempter du reproche de coquetterie, elle ne mettait, elle, que l'inoffensif badinage d'une pensionnaire en vacances.

— Vous le voulez? — fit Rivols, en se penchant vers la jeune femme et en lui entourant la taille de son bras, avec une vigueur qui eût pu paraître exagérée de la part d'un homme plus robuste. — Soit!.. Une, deux, trois... Voilà qui est fait.

— Tiens! vous êtes plus fort que je n'aurais cru... Mille remercîmens... Ah! eh bien! et Germaine? Qu'est-ce qu'elle va faire là, toute seule, sur le sable, pendant que nous allons nous délecter à la brise de mer, sur cette cime moelleuse?

— Je vais vous attendre, évidemment... Dites donc, tâchez d'aspirer promptement à descendre.

— Monsieur Rivols, demanda solennellement Maria, vous reste-t-il du cœur et des bras?

— Vous voulez encore faire de la gymnastique à mes dépens? s'écria Maxime.

— Non; il s'agit d'aller chercher Germaine et de l'amener ici. Ce sera délicieux. Transformer cette roche abrupte en salon, et y deviser pendant une heure, c'est une idée de génie. Allons!.. Allez, plutôt.

Maxime avait regardé Germaine avec embarras, et Germaine avait rougi. C'était le premier regard échangé entre eux, depuis qu'ils étaient ensemble à Houlgate, qui leur eût rappelé à tous deux, du même coup, les événemens passés; mais ce regard avait eu d'étranges hardiesses, dont ils se sentaient gênés ou repentans l'un et l'autre.

— Tu es folle! cria Mme April. Moi, grimper là-haut!.. En vérité, voilà bien un exercice convenable pour une mère de famille.

— Mère de famille ! répliqua Mme Carjal en s'installant, tant bien que mal, à la pointe de son rocher, je pourrais l'être aussi. Tu n'as pas cinq ans de plus que moi et tu fais la vieille !

— Au fait, il le faut bien, dit Maxime en tendant ses deux mains vers Germaine. Si vous vous entêtez à rester en bas, tandis que madame s'obstine à demeurer en haut, ma position ne sera plus tenable. Ayez pitié d'un homme bien élevé.

Germaine jeta son ombrelle sur le sable et prit les deux mains de Maxime, qui, agenouillé sur le rocher, l'attira lentement vers lui. Mme April souriait, mais ses yeux ne quittaient pas les yeux du jeune homme, les fouillant comme pour y chercher un vestige de l'amour qu'elle y avait vu briller naguère. Son sourire, d'ailleurs, était si bien d'une sirène, et le regard de Maxime si bien d'un amoureux, que c'était elle qui avait l'air de s'emparer de lui graduellement et de le tirer à elle.

— Cela ne va pas vite, cette opération, dit Mme Carjal en se penchant. Allons, allons ! les grands moyens, comme avec moi. Par la taille, monsieur Rivols, par la taille !

La taille de Germaine arrivait tout justement au niveau du bras de Maxime. D'un mouvement lent, progressivement enveloppant, il l'étreignit ; puis, il se redressa avec son fardeau, qu'il tenait collé à sa poitrine, sans que son regard eût dévié de celui de la jeune femme. Mais alors, il ferma les yeux brusquement, ouvrit les bras et déposa sur l'âpre roche, avec une rudesse involontaire, Mme April à côté de Mme Carjal.

Germaine devait savoir à quoi s'en tenir : elle était toujours aimée.

— C'est égal, — fit Maria avec un grand éclat de rire, en regardant Maxime tout pâle et un peu haletant, — vous en avez assez, pauvre monsieur !... C'est qu'aussi Germaine est plus lourde que moi, hein ?

— Une crampe.., une crampe dans le bras et dans la main, balbutia Rivols en s'efforçant de rire.

— Et, cette fois, ce n'est pas celle des écrivains, la fameuse crampe des écrivains ! dit Germaine avec son même sourire et son même regard immobiles.

— Enfin, tenez, asseyez-vous là-dessus, pour votre peine ; ça déguisera toujours un peu les aspérités du siège.

Mme Carjal, en parlant, étendait près d'elle un pan de sa jupe de toile bleue et l'offrait à Maxime. Germaine, comme si elle eût tenu à ne pas se laisser distancer, lui offrit aussi un coin de sa robe de crépon noir, de sorte que le jeune homme se trouva confortablement et surtout agréablement installé entre les deux femmes, dans une pose des plus familières et des plus délectables.

La mer grise, — de ce gris clair des jours passables de la Manche, — s'écaillant au soleil et se brisant en sourdine au souffle égal d'une brise légère, s'étendait devant eux, frissonnante et argentée. Sur la grève humide, près du flot, vers la droite, quelques promeneurs ou pêcheurs éparpillés se mouvaient confusément dans le lointain. Le grand parfum salin du large se mêlait aux odeurs compliquées que dégageaient les vêtemens des deux femmes; mais, toujours distinct pour lui, le parfum de Germaine seul enivrait Rivols, qui, la tête renversée, les yeux au ciel, se croyait vraiment en paradis.

— C'est tout ce que vous racontez? dit Mme Carjal.

Il se redressa et se mit à parler gaîment, disant de ces riens spirituels qui avaient le don d'enchanter Mme Carjal. Il s'y entendait comme s'y entendent tous les Parisiens qui ont des yeux pour voir, une mémoire pour retenir, une langue pour répéter. Mais ce n'était là qu'une des faces de son talent de causeur, la moins originale, et celle dont il ne faisait montre qu'à regret, pour obliger les gens. Aussi s'empressa-t-il, dès qu'il se jugea quitte envers Mme Carjal, d'aborder une seconde manière, à l'usage, celle-là, des femmes intelligentes ou raisonneuses. A demi tourné du côté de Germaine, il traita longuement, quoique sans aucune pédanterie, sans rien de cette insupportable allure de jeune conférencier pour dames, que deux ou trois godelureaux de lettres ont mise à la mode, toutes les questions qui intéressent ou tracassent les femmes pensantes : les affinités psychiques et autres, les disconvenances conjugales, l'instinctivité des sentimens et la fatalité des passions, etc. Il fut éloquent; sur de pareils sujets, enchâssé dans des jupes de femmes, un homme instruit est toujours éloquent; on le serait à moins : une femme suffit habituellement pour vous délier la langue. Quant à Mme April, elle but littéralement ses paroles, et elle eut, par momens, des attitudes à ce point penchées que Maxime put croire que, sans la présence d'une tierce personne, elle ne se fût point fait faute de les boire à la source même. Et, à son tour, elle parla; elle parla, au milieu de cette vaste plage, avec l'abondance et le laisser-aller qu'elle avait eus si souvent chez Gisèle, au coin du feu, avec ce charme enivrant d'une femme qui parle à un homme, ou pour un homme, dans l'intimité, qui se montre à lui dans le déshabillé coquet de son âme. — Car si les hommes ont d'autant plus d'esprit qu'il y a plus de femmes qui les écoutent, pour les femmes, c'est le contraire : il semble que leur puissance de séduction s'évapore dès qu'elle ne se concentre plus sur un objet unique.

L'or rougeoyant du soleil, s'épanchant obliquement dans la mer, où il se délayait, comme en fusion, colorait au loin les flots de ses teintes vermeilles.

— Il doit être l'heure de rentrer, dit Mme April, avec un accent de regret. Quelle délicieuse station nous venons de faire sur ce rocher!.. Votre main, je vous prie.

Rivols aida les deux femmes à se lever. Mais il retint la main de Germaine un peu plus longtemps que celle de Mme Carjal. Cette fois pourtant, le regard de Mme April se déroba. La jeune femme affectait de contempler la falaise.

— Vois donc, Maria, là-haut, ces blocs de glaise sèche, tout fendillés. Ce n'est pas une falaise sérieuse que celle-là; elle est en simili-roc.

— Eh bien! il paraît qu'elle est superbe, vue d'en haut, dit Mme Carjal. J'ai lu dans mon Joanne qu'il y a là, entre la mer et la campagne, par suite des éboulemens et des crevasses, un vrai chaos. Ça s'appelle même Le Chaos, cet endroit-là, si je ne me trompe, ou Le Désert... Savez-vous ce que nous devrions faire, un de ces jours? Y grimper de la plage.

— Merci!

— Oh! bien, si tu ne veux pas, moi j'irai avec M. Rivols. Hein! monsieur Rivols?

— Bon! me voilà forcée d'y aller, pour l'honneur de la famille. Si tu crois que je te laisserai errer dans Le Chaos avec un pareil guide!.. J'aimerais mieux t'y voir aller seule avec le guide Joanne.

— Bah! tu n'as pas confiance en lui?

— Moi?.. fit Germaine, qui s'aperçut qu'elle avait parlé étourdiment. Oh! si fait, si fait. Mais enfin, une femme qui peut, à la rigueur, aller seule dans Le Désert, pour y pleurer ses péchés, ne peut pas y aller, même par pénitence, avec un monsieur qui n'est ni son mari, ni son père, ni son frère... En attendant, descendons.

Rivols sauta sur le sable, reçut la légère Mme Carjal dans ses bras et la déposa à côté de lui; puis, frappant dans ses mains :

— A vous! cria-t-il à Germaine.

Mais Mme April secoua la tête.

— Je me passerai très bien de votre aide, dit-elle... Écartez-vous,.. et toi aussi, Maria.

Mme Carjal s'éloigna rapidement à reculons, en simulant l'effroi. Et Germaine sauta, à son tour, sur la plage, où elle vint s'abattre un peu lourdement, après avoir trébuché. Maxime la releva, et, profitant de l'éloignement de Mme Carjal :

— Vous avez donc peur de moi, maintenant? lui dit-il, en la contraignant de le regarder.

— Grand'peur, répondit-elle sans baisser les yeux.

— Et... peur de vous-même?

— Non.

Ce monosyllabe, prononcé avec une netteté parfaite, fit tres-

saillir Maxime. Il lui lâcha les mains et ne desserra plus les dents jusqu'à la porte de la villa, où il salua les deux femmes pour rentrer chez lui.

X.

Au rez-de-chaussée du chalet, par un soir calme et lourd, Germaine, Mme Carjal, Gisèle et Maxime étaient réunis dans un salon modeste, de forme octogone et tout tendu d'andrinople. Le rouge aveuglant des tentures, à peine adouci par les reflets plus pâles d'un immense abat-jour rose qui cachait la lampe, projetait sur les visages des lueurs vives de hauts-fourneaux. La conversation fléchissait, comme il arrive, après le premier élan, entre gens qui ont dîné ensemble. Mme Rivols se mit au piano et joua, avec toute l'expression désirable, plusieurs mélodies de Schubert, que son mari ne parut pas apprécier à leur valeur, car il alla fumer une cigarette dans le jardin, tandis que Mme April, au contraire, assise à côté de Gisèle, un coude au bois du piano, donnait toutes sortes de marques de satisfaction, tournant les pages et battant la mesure.

— *La Sérénade*, je t'en prie!

— Tu la joues mieux que moi, dit Gisèle en faisant asseoir son amie sur le tabouret et en prenant place sur la chaise. D'ailleurs, cela, il faut que ce soit chanté, et le chant, ce n'est pas mon affaire.

Germaine se fit beaucoup prier, selon son habitude, mais, comme à l'ordinaire, finit par céder.

Elle n'en était encore qu'à la ritournelle que déjà Rivols avait reparu sur le seuil du salon.

Les traits de Gisèle se contractèrent douloureusement. Pendant que Mme April chantait d'une agréable voix de contralto, qui n'excédait pas d'ailleurs la qualité moyenne des voix de cantatrices mondaines, le jeune homme se rapprochait insensiblement. Il avait d'abord, en quelque sorte, flâné tout autour de la pièce, regardant les murs, qui n'avaient cependant rien à lui montrer que deux glaces piquetées, dont les vieux cadres de bois peint, ouvragés et vermoulus, se détachaient gauchement sur l'étoffe éclatante. Puis, il était venu s'asseoir près de la table du milieu, où il avait un instant regardé des journaux dépliés. Enfin, debout derrière Mme April, qu'il apercevait en profil perdu dans l'une des deux glaces, il paraissait sous le charme de cette mélodie qu'il entendait pour la centième fois et qu'il avait souvent déclarée surfaite, banale, assommante. Au surplus, il était visible qu'il suivait avec plus d'attention et de recueillement les mouvemens de tête de la chanteuse, les allées et venues de ses belles mains blanches, constellées de pierreries, en

dépit de son deuil et lentement promenées sur le clavier, que le rythme endormeur de la chanson.

Les complaisances de la glace ne lui suffirent pas longtemps. L'œil fixe, à présent, il contemplait la ligne onduleuse et pleine d'un beau cou langoureusement infléchi qui jaillissait de la large échancrure d'un corsage d'été, de crêpe lisse, qu'agrémentait une espèce de guimpe moins transparente, mais trop lâche pour tout cacher. Sur le prolongement de la nuque ronde et pulpeuse, au-dessus de laquelle se massaient de lourds cheveux bruns traversés d'éclairs fauves, on pouvait suivre assez loin, grâce à l'entrebâillement de la guimpe, les fines hachures d'un léger duvet châtain qui se perdait dans l'ombre de la raie médiane du dos. On ne saura jamais ce qu'il se peut faufiler de pensées coupables par cet étroit sentier.

— Une autre, encore une, je vous en prie! dit Maxime, dès que Mme April eut achevé la romance.

— Non, non; c'est bien assez!

— Oui; assez de musique! dit Gisèle en fermant nerveusement le piano. Cela n'amuse pas Mme Carjal.

— Moi? fit Maria en se soulevant sur le canapé où elle s'était assoupie. Mais non, je vous assure, quand ça n'est pas trop compliqué, trop savant... Enfin, je ne demande pas mieux que de faire encore un tour dans le jardin. Et, si M. Rivols veut nous conduire là-bas, tout au fond, à cet endroit d'où l'on a une si jolie vue sur la vallée et sur la côte... vous savez bien? votre petite terrasse en bordure du chemin creux.

— A vos ordres, dit Maxime sans empressement. Mais je vous préviens que nous trouverons, au fond du jardin, une humidité terrible... Prenez un ou deux châles.

Il sortit derrière la jeune femme. Mme April s'apprêtait à les suivre, lorsque Gisèle la retint doucement par le bras :

— Reste, veux-tu? dit-elle. J'ai à te parler. Laissons-les aller seuls.

Elle resta debout et laissa sa main sur le bras de son amie :

— Je ne t'ai jamais reparlé, reprit-elle, de tes relations épistolaires avec Maxime; c'est un sujet de conversation embarrassant et pénible. Toi, de ton côté, tu ne m'en as plus jamais rien dit.

— Ne m'as-tu pas demandé le silence?

— Ainsi, ce silence, tu l'as observé, même envers Maxime?

— Tu en doutes?

— La vérité est que je ne sais plus bien ce qu'il faut croire... Tiens, Germaine, écoute-moi... Mais, d'abord, sais-tu ce qui s'est passé entre ton mari et moi, sais-tu ce qu'il m'a dit?

— En aucune façon. Il m'a simplement exprimé le désir de me voir me rapprocher de toi pour l'été, disant que, de prime-saut, il avait eu de la sympathie pour ta personne. Tu ne m'avais pas ordonné de te fuir. Il m'assurait, d'ailleurs, que tu avais manifesté une vive satisfaction en apprenant son projet de m'installer ici. J'ai consenti avec entrain. Voilà tout ce que je sais. Y a-t-il donc autre chose à savoir?

— Oui.

Gisèle raconta alors, toujours debout et en se pressant, comme si elle eût craint de n'avoir pas le temps d'achever son récit, l'entrevue et l'entretien qu'elle avait eus avec M. April. La physionomie de Germaine, à part un très léger mouvement de surprise et de contrariété, ne témoigna aucun mécontentement.

— La chose s'étant passée entre lui et toi, dit-elle, je ne m'en formalise ni ne m'en indigne. Par exemple, si monsieur mon mari s'était adressé à toute autre personne, il ne l'emporterait pas en paradis... Bah! après tout, j'aime autant cela; j'avais un secret pour lui; il lui a plu d'en avoir un pour moi : nous sommes quittes.

— Eh bien! oui, reprit Gisèle après un silence, j'ai craint de te compromettre en usant de franchise; j'ai accepté ce que me proposait ton mari, ce qu'il implorait de moi. Mais il faut que tu saches que j'ai accepté avec la secrète pensée que ma complaisance pour lui servirait mes intérêts. J'ai ébauché une foule de projets plus astucieux les uns que les autres; j'ai ourdi des trames savantes dans l'isolement de mes journées et pendant les insomnies de mes nuits... Mon esprit s'est acharné à la poursuite de combinaisons merveilleuses et subtiles destinées à ma défense et à ton salut... J'ai rêvé de vous mettre aux prises l'un avec l'autre, d'user votre amour par vos défauts, de vous surveiller tout en vous éclairant... Seulement, tout cela est impossible, du moins impraticable pour moi... J'aime Maxime, vois-tu, je l'aime toujours de la même façon, du même amour, de cet amour jaloux d'amante qui compte les heures et les minutes qu'on lui vole, je meurs de sa froideur et de la blessure qu'il m'a faite... Je souffre, Germaine, et je suis seule...

Elle tomba, comme épuisée, sur le canapé qui était derrière elle, y entraînant Mme April, dont elle n'avait pas lâché le bras. Celle-ci, au lieu de rester assise, se laissa glisser sur les genoux, aux pieds de son amie, lui disant de cette voix molle et caressante que les femmes, par un don divin, possèdent pour apaiser ou alléger toutes les douleurs :

— Gisèle, ma chère amour, ne pleure pas, n'aie pas de chagrin à cause de moi, si tu ne veux pas que je me désole et que je meure...

Je te demande encore une fois pardon, à deux genoux. Mais, là, voyons ne t'exagères-tu pas comme à plaisir la gravité de ton infortune?.. Mais, puisqu'il n'y a rien eu, puisqu'il ne s'est rien passé!..

— Ah! c'est vrai, interrompit Gisèle en mettant sa main sur l'épaule de Germaine, tu ne sais pas, toi... Tu te crois plus coupable que tu ne l'es. Tu ne sais pas qu'il m'avait déjà trompée, que la confiance est morte, et que toute ton honnêteté serait impuissante à la faire revivre. Non, ce n'est pas toi qui as détruit mon bonheur... Seulement, c'est toi qui m'en a montré les ruines.

— Je te plains, pauvre chère; mais, crois-moi, rien n'est perdu... Te sens-tu le courage d'avoir foi en moi?.. Dis.

Gisèle sourit à travers ses larmes.

— Le sais-je? dit-elle. M'aimes-tu donc vraiment autant que tu le prétends?

— Ah! Dieu, oui, je t'aime! s'écria Germaine avec une impétuosité qui défiait le doute. Et veux-tu que je te dise pourquoi je t'aime ainsi? C'est d'abord que je n'ai eu personne à aimer que toi; c'est ensuite que je te sais, que je te sens foncièrement honnête, que ton âme est aussi droite, aussi simple que la mienne est tortueuse et compliquée, qu'un de tes regards me rassérène et me fortifie, que, si tu étais près de moi toujours, j'ai la certitude intime que je marcherais plus droit... Me crois-tu?

— C'est bien vrai, ce que tu dis là?

— Je le jure. Me crois-tu?

— Oui.

Gisèle se pencha sur son amie et la tint longtemps embrassée, murmurant à son oreille, avec de douces paroles et tous les noms tendres, quelque peu provinciaux, qu'elles avaient accoutumé de se donner entre elles, la confidence des angoisses et des tourmens où elle se débattait.

Quand elle se fut à peu près remise de son émoi, Germaine se leva.

— Écoute, dit-elle, tu avais pris une bonne résolution, celle de lutter. Tu as eu mille fois raison de ne pas rompre avec ton mari. D'abord, quand on aime les gens et qu'on se sépare d'eux, sous prétexte qu'ils ne vous aiment pas assez ou qu'ils vous aiment mal, c'est soi-même et soi seul que l'on maltraite et que l'on désespère... Et puis, la vie est comme elle est, les hommes sont ce qu'ils sont; c'est à prendre ou à laisser. Le rôle d'une femme intelligente et courageuse n'est pas d'exiler son mari quand il l'a trahie, mais de l'amener à repentance, de même que le rôle d'un homme qui doute de sa femme n'est pas de la jeter à la porte, mais de la surveiller et de la mater. Vois mon mari; jusqu'à présent, ça ne lui a pas trop

mal réussi. Il faut faire la part du feu et sauver le reste,.. à moins qu'on ne se sente de force à s'en passer sans souffrir moralement de trop grands dommages. Je crois à la fatalité des instincts, et c'est ce qui fait que je me défie de moi-même, quoique j'aie dit le contraire à ton mari, pas plus tard qu'avant-hier; mais je crois aussi à la toute-puissance d'une volonté extérieure s'escrimant sans trêve sur nos défauts, et c'est pour cela que le cas de M. Albert April, mon époux, ne m'a jamais paru tout à fait désespéré. Ce qu'il fait pour moi, il faut le faire pour ton mari, ou l'équivalent. Il a le bonheur chez lui, ce monsieur, et court, par monts et par vaux, au pourchas de la passion : laisse-le courir; mais toi, toi son bonheur, reste à l'attendre, sans manquer une occasion de lui montrer ce qu'il perd à ce jeu-là. Les femmes qu'il rencontrera, sur les grands chemins ou dans les petits sentiers, se chargeront bien de lui faire voir ce qu'on y peut gagner... D'ailleurs, et prends-y garde, aucune bassesse, aucune allure rampante de chien couchant; ces postures-là attirent les rebuffades. De la philosophie, de la dignité, de la réserve, un charme inaltérable, une vertu souriante,.. et de l'adresse. Enfin, la tactique de mon mari; je l'ai étudiée de près : c'est la bonne, vois-tu.

— C'est vrai, et je m'en suis rendu compte, après mon premier trouble, le jour même de ma découverte... Mais que de difficultés, mon Dieu ! et que d'angoisses sans cesse renouvelées !.. sans parler des incurables regrets...

— Ne juges-tu pas, n'as-tu pas déjà jugé que ton devoir est de reconquérir ton mari, plutôt que de porter son deuil?

— Si; tu l'as bien vu, tu le vois bien, puisque je suis ici.

— A la rigueur, pourrais-tu te passer de lui?

— Non.

— Eh bien ! alors, il n'y a ni à hésiter ni à larmoyer. Il faut continuer ce que tu as commencé, cette œuvre lente, cette œuvre de patience : la conquête de l'imagination par la vertu, le triomphe du devoir sur la fantaisie.

— Mais il m'échappera toujours, quoi que je fasse... Saurai-je même jamais de quel côté diriger mes efforts ou orienter ma prudence? Ce n'est point un homme de mœurs dissolues; il ne m'abandonne pas : il se tient à l'écart, et plutôt moralement que matériellement. C'est sa pensée qui me fuit. Où l'atteindre?.. Encore présentement, c'est à toi qu'il en a, je le sais... Mais hier? mais demain?.. Ah ! les mariages d'inclination ! tiens, voilà ce qu'il en reste !

— N'en disons pas de mal, ma pauvre chérie. Ce qu'il en reste, ce sont des souvenirs, des cendres longtemps tièdes, qu'un souffle opportun parfois sait ranimer. Que dirons-nous donc des autres, des ma-

riages de convenance et de raison, si nous médisons de ceux-là?.. J'ai des lueurs de bon sens, sais-tu bien? des intervalles lucides, dirait un insolent comme ton mari. Dans ces momens-là, je vois loin et je vois juste... C'est dommage que ça dure si peu !.. Or, une des choses que j'ai le mieux vues, à la clarté mystérieuse et soudaine de ces révélations intérieures, c'est que la passion est une amorce, un appât pour nous faire mordre au devoir; heureux les gloutons qui avalent l'hameçon! Voilà pourquoi les mariages d'inclination ont leur raison d'être... Seulement ton mari n'a pas avalé l'hameçon; il s'est régalé de ta beauté et s'en est allé chercher d'autre provende. C'est triste, mais ce n'est pas sans remède. Tu peux essayer de le reprendre, non plus avec ta beauté, car cette amorce-là ne sert guère qu'une fois, mais avec le charme pénétrant de ta mansuétude et les attraits constans de ton âme... Dieu ! que je parle bien et que j'aime à prêcher !

Gisèle, franchement souriante à présent, regardait son amie avec une surprise presque joyeuse et mêlée d'attendrissement. De fait, Mme April se montrait là sous un jour assez nouveau et des plus favorables. Rien ne lui pouvait mieux aller, à cette belle et imposante personne, que la sérénité des donneurs d'avis. Le rôle lui seyait, elle y était adorable. S'enquiert-on, ou du moins devrait-on s'enquérir des faiblesses d'un bon acteur dans la vie privée? Et il était évident qu'elle ne jouait pas la comédie pour son compte, s'étant seulement chargée, par complaisance, d'un emploi qui n'était pas le sien, mais qui se trouvait, par fortune, lui convenir à merveille.

— Pour me résumer, reprit-elle, tu aurais le plus grand tort de pleurer ton mari et de déplorer ton mariage... Sois vaillante, défends-toi, attaque au besoin et dispose de moi. Si ma présence est décidément pour toi un sujet d'inquiétude, je m'éloignerai, car...

— Je te l'ai dit, interrompit Gisèle, tu m'inquiètes moins de près que de loin. J'ai pourtant hésité deux fois à accepter ce voisinage : la première, quand ton mari est venu me trouver; la seconde, quand je t'ai vue ici, prête à pénétrer chez moi, chez Maxime, tout près de nous, pour te glisser bientôt entre nous, peut-être, corporellement, comme tu y étais déjà sous forme de rêve. Mais ce furent des défaillances illogiques et passagères; je comprends moi-même qu'il n'y a rien à attendre de l'éloignement avec un homme d'imagination dont le caprice n'a pas été satisfait... Je voudrais le voir,.. pardonne,.. je voudrais le voir guéri de toi par toi-même... J'ai été jusqu'à regretter presque,.. cela, c'est vraiment honteux à dire, que tu n'aies pas été plus coupable alors que j'ignorais tout. Je me suis dit plus d'une fois que c'eût été fini tout de suite entre vous... Ah ! va, il ne t'aurait pas aimée longtemps, ma pauvre Germaine ! Ils ne sont pas comme nous, eux. Ce n'est rien

de les capturer : on les prend par les yeux. Mais on ne les garde pas : la vue se lasse vite à contempler sans cesse le même objet. Nous, nous sommes plus difficiles à prendre ; mais, hélas ! comme on nous garde ! L'homme qui nous a plu, qui a su se faire aimer, peut impunément vieillir, enlaidir et s'abêtir, enter des travers nouveaux sur les ridicules anciens : tant qu'il veut de nous, nous sommes à lui, et souvent encore après qu'il ne nous veut plus...

— Voyons, voyons, chérie, te voilà retombée dans les lamentations qui ont, tout à l'heure, rougi tes yeux. Et tu ne m'as pas dit clairement ce que tu attends de moi, car tu en attends quelque chose, n'est-ce pas ?

Gisèle se leva, tamponna légèrement ses yeux avec son mouchoir humide, arrangea ses cheveux devant la glace et, prenant les mains de son amie, lui dit avec un accent résigné :

— Voici ce qui me préoccupe actuellement. Tu m'affirmes que tu n'as pas rompu le silence avec Maxime ; sa mine, au reste, suffit à l'attester. Mais cette situation peut-elle bien se prolonger ? Un jour ou l'autre, se trouvant en tête-à-tête avec toi, il te demandera une explication... C'est cette explication que je redoute. Et pourtant, la sentant inévitable, je voudrais qu'elle fût déjà un fait accompli. Mais, d'autre part, j'aimerais à savoir d'avance ce qu'elle sera.

— Tu m'as tracé ma conduite. Rappelle-toi. Tu m'as prescrit de me retrancher derrière mes devoirs d'épouse et d'amie. « Qu'il ignore, m'as-tu dit, ce qui s'est passé entre nous ; et, s'il t'interroge, mets en avant tes remords, tes fameux remords, rien de plus. »

— Tiens, Germaine, pardonne-moi de revenir sur ce que tu me disais il n'y a qu'un instant. Quoique n'ayant échangé avec Maxime aucune confidence nouvelle, il résulte de tes paroles mêmes que tu as eu l'occasion naguère de lui affirmer que tu n'avais pas à te défier de toi-même.

— Ah ! oui ; l'autre jour, avant-hier, quand tu nous a laissés sur la plage. A la descente du rocher, comme je refusais son aide, il m'a demandé si j'avais peur de lui. Je lui ai répondu que j'en avais grand'peur, pour lui faire comprendre que je n'avais pas l'intention de favoriser, naïvement ou coquettement, ses tentatives. Et, à la nouvelle question qu'il m'adressait pour savoir si je me sentais mal assurée de moi-même et de ma résistance, j'ai répliqué par un « non » très énergique, afin de lui bien marquer qu'il n'avait aucune espérance à fonder sur ma faiblesse présumée. Voilà.

— Eh bien ! Germaine, je te demande, au lieu de lui couper la parole, la prochaine fois qu'il essaiera de recommencer sur nouveaux frais, je te demande de lui permettre de s'expliquer, de lui

répondre toujours dans le même sens que précédemment, mais de tâcher d'inaugurer avec lui des relations plus franches, plus libres. Traite son amour comme une maladie dont tu ne crains pas la contagion... Car tu ne la crains pas, dis-moi?

Germaine ne répondit pas tout de suite, et finit par dire, avec un certain embarras :

— Non, certes, je ne la crains pas... Cependant, j'aimerais mieux éviter toute explication.

— Ah! fit Gisèle douloureusement, tu vois bien que tu l'aimes!

— Non, non, mille fois non! riposta énergiquement Mme April. Je ne l'aime pas... Comme toutes les femmes amoureuses, tu t'imagines que l'on ne peut voir l'objet de ta tendresse sans en devenir folle. Eh! mon Dieu, c'est tout simple; il y a là pourtant quelque exagération... Songe, je te prie, que j'ai pu voir et fréquenter Luc Carjal, qu'on appellerait dans les foires, et même ailleurs, *l'homme le plus beau du monde*, sans en perdre la tête, quoiqu'il tournât autour de moi à donner le vertige aux plus aguerries... Seulement, pour continuer d'être franche en tout avec toi, je dois t'avouer que j'ai peur des paroles de ton mari beaucoup plus que de lui-même,.. de ses paroles et de ses lettres. Outre que ma coquetterie est à peu près incorrigible, la musique de l'amour, qui est tout ce que j'en connais, exerce sur mes nerfs, sur mes sens peut-être, une action dont je craindrais d'avoir, une fois de plus, et avec un pareil exécutant, à mesurer l'étendue. Je n'aime pas ton mari,.. les coquettes sont incapables d'aimer... Mais j'aime sa voix quand il me parle, son style quand il m'écrit; j'aime la tournure de son esprit, sa façon cavalière et cependant polie de traiter la femme qu'il courtise...

— Bien, bien, interrompit en soupirant Gisèle. Alors, ne lui parle pas.

— Je préfère cela. Vois-tu, je ne lui céderai jamais, à ton mari; alors même que j'en viendrais à l'aimer, je t'aimerai toujours plus que lui, parce que, depuis un premier et assez léger mécompte amoureux, je n'ai aimé que toi d'une tendresse profonde...

— Que tu es singulière, Germaine! Est-ce donc la même chose? Qu'a de commun ton amitié, si vive qu'elle puisse être, avec l'amour?

— L'amitié d'une femme qui n'a pas connu l'amour ressemble toujours à l'amour; exemples : les amitiés de couvent et les intimités de vieilles filles. N'y retrouve-t-on pas le caractère exclusif, toute la jalousie de la passion?.. Et, tiens, c'est une des raisons qui font que je ne serai jamais l'amie de ton mari, quoique je l'aie d'abord exhorté à rester ou à devenir mon ami. Il m'a rendu trop jalouse, lorsque j'ai pu constater à quel point il s'était emparé de ton affection, de ton être; il n'y avait plus rien pour moi : je ne lui

pardonne pas cela. A la rigueur, de moi à lui, la passion, si je pouvais descendre à une odieuse trahison, serait encore possible, parce que, dans la passion, on se mord en s'embrassant, ou l'on s'embrasse comme on se mord; mais une affection calme, réfléchie, convaincue, je ne crois pas.

— C'est pourtant là ce que j'aurais voulu, dit Gisèle tristement, c'est la seule chose qui m'eût rassurée. Car je tremble sans cesse qu'une explosion ne se produise et n'occasionne, parmi nous, d'irréparables désastres... En tout cas, je voudrais maintenant entre vous des rapports moins guindés. Cette attitude de belligérans qui s'observent me glace d'effroi... Remarque que je m'arrangerais très mal d'une intimité de tous les instans et surtout du régime des tête-à-tête; mais j'aimerais que, à la suite d'une explication bien nette et bien franche où tu exprimerais de nouveau tes sentimens à mon égard et au sien, vous reprissiez, sous mes yeux comme hors de ma présence, ces relations amicales dont vous n'auriez jamais dû vous départir.

— Enfin, si tu y tiens, Gisèle, j'essaierai... Mais alors, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux cent fois le prévenir que tu es au courant de tout?

— Non; il ne me pardonnerait pas mon intervention, si longtemps secrète; le moyen auquel j'ai eu recours pour tout apprendre l'humilierait, et ce silence concerté lui ferait l'effet d'une mystification...

La porte s'ouvrit avec fracas, et Mme Carjal parut, affublée de deux plaids, dont l'un était roulé autour de sa tête rieuse, ne laissant voir que les mèches blondes couleur d'étoupe et les yeux d'émail clair qui lui donnaient un peu l'apparence d'une poupée miraculeusement animée.

— Brrr!.. Une humidité, là-bas, mais un clair de lune!.. Savez-vous ce que nous avons arrangé? Demain, nous irons visiter Le Désert, Le Chaos, sur la falaise. Ça vous va-t-il? Dites, madame? Et toi, Germaine?

Mme Rivols ne se pressait pas de répondre, mais lançait des coups d'œil expressifs à Mme April, comme pour lui dire : « La voilà, l'occasion! »

Enfin, avec nonchalance :

— Non, dit-elle, moi, vous avez pu vous en apercevoir déjà, je suis une détestable compagne de route, toujours fatiguée ou toujours paresseuse, poussant, en outre, jusqu'à la manie l'habitude de ménager les semelles de mes bottines. Vous irez tous les trois... Du reste, Jenny tousse un peu; je la mènerai promener dans la campagne, ce qui lui vaudra infiniment mieux que sa séance quotidienne sur la plage.

Maxime reconduisit les deux femmes, ayant à son bras Mme April. En arrivant à leur porte :

— Alors, c'est convenu, dit-il. Demain je viendrai vous prendre, à trois heures, n'est-ce pas?

Et il répéta, gardant un instant la main de Germaine dans la sienne :

— Demain, n'est-ce pas?

XI.

La mer et le ciel étaient bleus, de ce bleu pâle et doux si différent de l'azur intense des paysages méditerranéens. La brume lumineuse et transparente des journées caniculaires flottait partout, à la surface de la terre et de l'onde ; néanmoins, depuis une heure, une brise tiède tempérait l'ardeur du soleil, et, sur le sable frais, élastique, encore tout mouillé, où s'accusait à peine, en d'informes dépressions, l'empreinte de leurs pas, les trois excursionnistes avaient plaisir à marcher.

— C'est ici, — dit Rivols, en s'arrêtant, après vingt minutes de marche, en face d'une pointe de rochers formant un cap battu par la mer à marée haute, mais, pour l'heure, complètement dégagé, — c'est ici qu'il faut commencer l'ascension. Je me suis renseigné. Cela n'offre pas de difficulté sérieuse jusqu'au fameux Chaos. Les terrains glaiseux et friables de la falaise, qui se fendent, s'émiettent lentement et s'écroulent par étages, entraînant avec eux des quartiers de roc qui s'arrêtent çà et là, offrent aux pieds les moins hardis des pentes suffisamment douces et des blocs assez stables pour ne décourager personne. Seulement, je vous préviens que là-haut le décor change. On se trouve, paraît-il, engagé tout à coup dans des terrains tantôt gras et marécageux, tantôt arides et crevassés, les uns comme les autres parsemés de gros cailloux tranchans ou de roches encombrantes, et cela au milieu d'une profusion d'ajoncs et de ronces, de végétaux hétéroclites que les éboulemens récens et les secousses anciennes ont enchevêtrés, emmêlés de la façon la plus pittoresque et la plus bizarre, mais aussi la moins favorable à la promenade... Et maintenant, puisque vous voulez grimper, grimpons!

Ils atteignirent, sans aucun effort méritoire, une première plate-forme couverte d'herbes hautes et semée de fleurs des champs. Au-dessus d'eux, des roches calcaires affectant des formes de prismes ou de pyramides, surplombaient, menaçantes.

— Tenez, cela commence à être superbe! s'écria Mme Carjal. Montons encore! montons toujours!

Et, piétinant dans la glaise à demi desséchée, ou enfonçant dans la terre rouge ou dans la craie, ils se mirent à escalader le second

rempart rocheux. L'entreprise devenait plus pénible, sans être encore impraticable.

Ils parvinrent enfin à un second plateau, beaucoup plus vaste que le premier et qui s'étendait, à droite et à gauche, au-dessous des champs cultivés couronnant la falaise. On apercevait la crête d'or des moissons ondulant insensiblement au soleil sur le bord des terrains supérieurs, — mais loin encore, car les terres riveraines de la Manche, en cette partie de la côte, s'affaissent et se désagrègent sur une largeur de deux à trois cents mètres.

Autour d'eux, une nature en désordre, une confusion sauvage et grandiose, un mélange d'humus effondré, où reverdissaient les gazons arrachés, de roches grises écroulées dans les fentes desquelles s'épanouissaient d'agrestes floraisons, de blocs crétacés dont la rouille des pyrites striait ou marbrait la blancheur, de pics chauves et de monticules arrondis que coiffaient de ternes verdures. Et, comme dispersées au hasard par les caprices du vent, la colère des orages ou les ressauts intérieurs, des plantes arborescentes ayant pris racine dans les déchirures de la terre et parmi l'éclatement des roches. Quelques-unes de ces plantes, poussées de travers à l'orifice des crevasses, semblaient avoir été vomies en un bâillement du sol. Derrière soi, on avait la mer, couleur de plomb fondu maintenant; en face, là-haut, la campagne fertile, s'inclinant, se cintrant au-dessus du verdoyant abîme, comme si, riche proie déjà promise au vide, le vertige des éboulemens la gagnait à son tour et la courbait vers le Chaos. — Car c'était bien un chaos, mais nullement sinistre, quoique imposant et magistral.

— Ah! superbe! je vous le disais bien! s'exclama la petite Mme Carjal, rayonnante et enivrée, tout en se baissant pour cueillir une fleur sauvage.

— Prenez garde, lui dit Rivols, de mettre vos pieds dans les trous ou dans les marécages; le péril n'est pas mortel : on ne risque guère d'y laisser sa peau, mais on a des chances d'y laisser ses chaussures. Je vous engage à n'avancer qu'à bon escient.

— Allons donc! allons donc! vous dites cela pour vous donner de l'importance. C'est aussi facile de circuler là-dedans que parmi les labyrinthes du bois de Boulogne ou ceux du Jardin des Plantes.

— Bon!.. Enfin, vous êtes prévenue...

Il se retourna du côté de Germaine, qui marchait avec des précautions infinies.

— Vous, chère madame, si vous m'en voulez croire, vous obliquerez un peu vers la gauche, dans la direction de Villers : c'est bien plus praticable.

Mme April n'avait pas fait vingt pas dans le sens indiqué qu'elle s'arrêtait.

— Dites donc, fit-elle, voilà une promenade que je n'apprécie qu'à moitié... C'est cela que vous appelez un terrain praticable?

— Dame! relativement. Si Mme Carjal ne veut pas écouter mes avis, vous la verrez tout à l'heure fort empêtrée; elle appellera au secours, et je serai forcé d'aller la repêcher au milieu des roseaux, à moins que je ne la trouve au fond d'une crevasse ou ensevelie sous les ronces.

— Mais, voyez, mon cher ami, il y a des trous partout, et des épines, et des joncs, et des lianes, et des pierres, et... et de l'eau! Tenez, voilà de l'eau, pour nous achever de peindre!.. Ah mais! ah mais! j'en ai assez, moi, vous savez, faites-moi sortir de là.

— Pour sortir de là, il faut, ou rétrograder, c'est-à-dire parcourir de nouveau, en sens inverse, cette bande de terrain mal commode que nous venons de franchir, ou, suivant mon conseil, appuyer toujours à gauche et gagner obliquement ces champs de blé dont l'escalade est facile et d'où nous jouirons d'un merveilleux coup d'œil.

— Alors, dit en soupirant Mme April, persévérons... Mais donnez-moi la main, car, positivement, je vais tomber. Je patine là sur cette espèce de mastic jaunâtre, sans avancer d'une semelle.

Maxime sauta par-dessus un fourré d'épines qui le séparait de Germaine et la guida, d'un pas sûr, à travers un dédale d'obstacles naturels, parmi lesquels il était surprenant qu'il ne perdît ni l'équilibre ni la tramontane.

— Ah çà, dites-moi, vous connaissiez déjà l'endroit? Il n'est pas possible que l'on trouve son chemin de la sorte, en un pareil lieu, qu'on l'invente du premier coup, à la première visite. Vous êtes déjà venu ici?

Il sourit et répondit :

— Peut-être; en éclaireur.

— Quand cela?

— Ce matin même.

— Oh! deux fois en un jour!

— Oui. Seulement, la mer était haute, ce matin, et j'ai dû prendre par les champs ; j'ai descendu, au lieu de monter. Mais j'ai reconnu le terrain longuement, minutieusement.

— Et pourquoi cette reconnaissance matinale?

— C'est tout un plan, que je vais vous exposer... aussitôt qu'il aura réussi... Le succès est prochain, d'ailleurs, car voici mon objectif.

— Cette combe sablonneuse, cette espèce de cuvette de terre, agrémentée de bancs de gazon qui semblent y avoir été jetés d'en haut?

Elle désignait du geste un repli du sol au pied du terre-plein qui

marquait la limite momentanée des éboulemens. C'était, en effet, une sorte de cuvette, un creux arrondi, où des bandes de terre meuble garnies d'herbe paraissaient avoir glissé des champs, le long des parois en pente douce de la cavité, comme des coulées vertes figées çà et là et demeurées en place. Là, on ne pouvait être vu que d'en haut, du bord extrême des champs.

— Précisément, répondit Maxime. C'est le lieu que j'ai choisi, après mûre réflexion.

Il l'aida à franchir une dernière ravine et l'invita à prendre possession d'une des banquettes gazonnées éparses sur le sol sableux.

— Là! dit-il, nous voici arrivés.

— Je ne comprends pas, fit Mme April, qui comprenait à merveille, au contraire, mais ne s'effrayait pas outre mesure, songeant que son amie désirait que l'inévitable explication eût lieu le plus tôt possible, et que c'était Gisèle elle-même qui avait préparé l'occasion pour ce jour-là, en s'abstenant de prendre part à l'excursion.

— Çà! voyons, dit Maxime, s'asseyant sur une autre motte herbue, très voisine de celle qu'occupait Germaine, — où en sommes-nous au juste? Voulez-vous enfin m'expliquer votre brusque silence, cette interruption, sans motif apparent, de rapports bénévolement acceptés et entretenus... Ne regardez pas autour de vous; c'est inutile : personne ne peut nous voir. Et, quand bien même Mme Carjal nous verrait, le mal ne serait pas grand, je pense. Ne pouvons-nous causer ensemble, pendant qu'elle se débat dans l'inconnu? Mais elle ne nous verra pas de sitôt; je la défie de venir nous rejoindre avant une demi-heure... Eh bien! oui, c'est un guet-apens; j'ai agi avec toute la préméditation voulue pour mériter vos rancunes, si vraiment vous avez juré de ne plus me parler du passé. Il faudra bien que vous répondiez.

— Il ne vous sera pas nécessaire d'employer la violence, mon cher ami. Ne vous souvient-il plus de m'avoir entendue dire que je je suis une femme à remords. J'ai eu des remords, voilà tout.

— Des remords de quoi?.. Quand on se repent sans avoir commis la faute, on ne peut, en bonne logique, se repentir que de ne l'avoir point commise... Est-ce que vous avez parlé de cela à votre mari?

— Non.

— Est-ce que vous en avez parlé à Gisèle?

— Pas davantage.

— De sorte que ç'aura été un petit remords intime, sans épanchement au dehors, sans l'excuse du soulagement de la confession! Et c'est pour cela que vous m'avez mis la tête à l'envers!.. Ah çà, tout de bon, ne savez-vous pas que je vous aime, que je vous aime sérieusement? que, par votre présence, vous illuminez mon logis;

que, quand vous n'êtes pas là, il ne fait pas clair dans ma maison, non plus que dans ma cervelle?.. Ce que j'aurais donné, mon Dieu! pendant ces quelques semaines qu'a duré votre éclipse, pour vous revoir, comme autrefois, dans l'intimité des fins de journée, assise à mon foyer, emplissant mon salon du bruit de votre caquet, picorant dans mes assiettes!.. Ah! pour vous voir manger, chère gourmande, je consentirais à jeûner toujours!

— Voilà enfin une preuve d'amour; je vais vous croire sincère, prenez garde!

Il se leva et fit mine de s'asseoir sur le même tertre que Germaine.

— Non, non, dit-elle. Il y a des sièges en quantité.

Il resta debout, et, d'un air grave, reprit:

— Ne plaisantez pas; je vous répète que je vous aime. J'ai pu m'y tromper quelque temps; maintenant, j'en suis sûr. Je ne savais pas ce que c'est que d'aimer; je le sais.

Sa voix était sérieuse et vibrante. Germaine eut un petit frémissement et ses traits se revêtirent d'une pâleur trouble sous la très légère couche de fard qui rosait son visage.

— Tant pis, alors! dit-elle avec un sourire contourné. Rien ne saurait m'affliger davantage. Vous rendre malheureux, vous causer une souffrance, même bénigne... Mais, bah! vous exagérez. Je veux bien croire que vous pensez à moi quelquefois. Le cerveau des hommes, en général, et celui des hommes d'imagination, en particulier, est un kaléidoscope où s'entre-choquent mille images de femmes, dont quelques-unes se présentent et s'arrêtent plus souvent que les autres; quand, par hasard, il y en a une qui se fait remarquer par la fréquence ou la durée de ses apparitions, cela tourne vite à l'obsession. Mais ce n'est rien. Il suffit de ne plus agiter le kaléidoscope, — et vous savez que les hommes mariés n'ont pas le droit de se livrer à ce jeu-là, — il suffit de se tenir en repos pour ne plus voir l'image.

— Ce n'est pas votre image, c'est vous-même que j'ai sans cesse devant les yeux, près de moi... Oui, c'est vous; même absente, je vous vois...

Il se pencha pour ajouter:

— Je vous sens!..

La contenance de Germaine était singulière; sa situation, digne de pitié peut-être. Inquiète, agitée, nerveuse, agacée, charmée, elle écoutait, l'oreille avide, l'œil caressant, regardant autour d'elle, comme pour s'enfuir, et demeurant. Cette fois, il suffisait de l'examiner pour la comprendre, et Rivols, enfin, perçait à jour le mystère de cette créature compliquée, énigmatique, mais non pas sans de nombreux analogues parmi les êtres de son sexe. C'était évidemment une nature faible, promise à toutes les défail-

lances et qu'aucune influence tutélaire, à l'heure de la formation définitive, n'avait affermie ou redressée. Mais ce n'était point une femme perdue ; c'était une femme à perdre. Le jeune homme avait toujours eu des doutes sur la conduite passée de Mme April ; ces doutes s'évanouirent. En revanche, il conçut de grandes espérances au sujet de l'avenir. Et, très exalté, quoique vaguement ironique encore, il s'agenouilla près d'elle en murmurant :

— Dites, Germaine, n'aurez-vous pas de pitié?.. Si, demain, frappé à mort, j'attendais un baiser de vous comme viatique suprême, si j'implorais une caresse de vos doigts pour fermer mes yeux éteints, n'accourriez-vous pas à cet appel d'un moribond?.. Eh bien! j'en suis à l'agonie mentale, je vais trépasser, rendez-moi les derniers devoirs...

Il disait ces choses insensées ou dénuées de sens avec un charme particulier ; on n'eût osé se porter garant qu'il ne raillait point, et, cependant, il y avait un accent de vérité dans tout cela : son ironie avait une saveur d'amertume et de désespérance qui en faisait un régal pour des oreilles de femme.

Germaine se leva avec vivacité, comme il approchait sa tête de la sienne, et, le repoussant :

— Voulez-vous, oui ou non, dit-elle, vous en tenir à l'amitié?

— Encore ce vocable! fit-il sans se relever et en l'obligeant à se rasseoir. Ami! Qu'est-ce qu'un ami?.. Amant, au contraire, quel joli mot! L'amant! celui qui vous aime. Ah! que je voudrais être femme pour pouvoir dire : « Mon amant! » Folie! pouvoir se donner sans manège et sans voiles, et, au lieu de cela...

— Écoutez, interrompit Germaine, si cette scène se renouvelle jamais, je dis tout à Gisèle.

Mais, lui, d'un ton froidement incisif, répliqua :

— Vous ferez une malheureuse après avoir fait un malheureux ; et à quoi cela vous mènera-t-il?

— Eh bien! je partirai, je quitterai ce pays, où je n'aurais pas dû venir.

— Je vous suivrai.

La voix était redevenue grave. Germaine, stupéfaite, effrayée, le regarda. Il était debout devant elle, les bras croisés.

— Vous ne parlez pas sérieusement, je suppose?

— Pardon, très sérieusement! Je ne peux pas, entendez-vous, je ne peux plus vivre sans vous.

— Mais, moi, moi enfin,.. je ne vous aime pas!

Il s'avança vers elle en la regardant audacieusement, et il lui dit :

— Vous, vous m'aimez!..

Puis, comme pour corriger l'impertinence et la fatuité de cette assertion :

— D'abord, vous me l'avez dit; vous me l'avez même écrit.

— Mais je vous ai dit autre chose aussi, je vous ai dit et je vous répète que je ne vous céderai jamais.

— Nous verrons... En tout cas, je vous préviens que, si vous me trahissez, je brûle mes vaisseaux, c'est-à-dire que je proclame ma passion, que je déserte mon toit et que je m'attache à vos pas,.. tout comme si vous prenez la fuite.

— De sorte que vous me bloquez!.. Eh bien! qu'est-ce que je vais faire? qu'est-ce que je puis faire?

— Vous résigner. Gardons ou reprenons ce qu'on appelle le masque de l'amitié; nous n'avons rien de mieux à faire dans le présent. Mais ne prétendez plus m'imposer silence ni me décourager. Toutes les fois que nous serons seuls, ma voix s'élèvera pour vous dire : « Souvenez-vous que je vous ai offert la part de bonheur que vous vous êtes plainte à moi-même de n'avoir point obtenue. »

— Mais c'est une odieuse...

— Écoutez, interrompit Rivols. Vous entendez? Voilà Mme Carjal qui m'appelle à son aide. J'y vais. Attendez-nous ici; en cinq minutes, je l'y amène... Mais, avant de nous quitter, mon... amie, avant de...

Rapidement, sans violence, avec autant d'habileté que de passion, il lui avait entouré la taille de ses deux bras, et il lui appliqua sur les lèvres un baiser auquel elle parut s'abandonner en un involontaire affaissement.

La chaleur, à cette place abritée, était intense. Une brume fumeuse, que l'on eût pu croire produite par la moiteur de la terre, enveloppait Le Chaos tout entier, comme un brouillard de limbes; et, à voir confusément, dans cette vapeur blanchâtre, entre le ciel et l'eau devenus également nuageux, ces entassemens et ces mélanges, ces fondrières et ces débris, toutes ces choses vagues, écroulées ou fuyantes, on se sentait capté par l'attirance de l'abîme.

— Vous voyez bien, murmura doucement Rivols, que vous m'aimez!

Il s'éloignait déjà, franchissant par bonds inégaux les tertres et les pierres. Mme April, toute chancelante, se redressa pour lui lancer ces mots, d'une voix qu'elle prit à peine le soin d'assourdir :

— Oui, je vous aime, je vous aime passionnément, entendez-vous?.. Mais je ne serai jamais à vous!

HENRY RABUSSON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

BOURBONS ET LA RUSSIE

PENDANT L'ÉMIGRATION [1]

I.

LOUIS XVIII A MITAU (1798-1801

I.

En 1800, au fond de la Russie, à Mitau en Courlande, végétait tristement la cour de France, pauvre cour, cour d'exilés, importune à toute l'Europe, « ambulante comme un nuage, écrivait un contemporain, et où il s'élève des orages, parce que, pour les produire, il ne faut que des vapeurs (2). » Qualifié par l'empereur de Russie : « Monsieur mon frère et cousin ; » désigné par les autres princes du continent sous le nom de comte de Lille; surnommé

(1) D'après des documens nouveaux, recueillis par l'auteur aux Archives nationales de France et au Dépôt des affaires étrangères ; les Mémoires inédits du duc de Caraman et les papiers relatifs aux émigrés, communiqués par les Archives impériales de Russie; les Archives du royaume de Prusse et les Archives royales de Suède.

(2) Comte de Las Cases au comte d'Antraigues, 21 juillet 1796.

par la police de Fouché, « le roi de Mitau, » le souverain de cette cour était Louis XVIII.

Né en 1755, l'héritier des Bourbons avait alors quarante-six ans; mais l'excès de son embonpoint, de fréquentes attaques de goutte, une expérience précoce, puisée dans les malheurs de sa maison et visible aux rides de son visage, lui donnaient déjà les apparences et les incommodités de la vieillesse. Ce n'était plus le brillant comte de Provence, l'esprit le plus caustique de la cour de Louis XVI; c'etait un proscrit, un proscrit cuirassé dans sa patience et ses illusions, indomptable dans son droit, que n'avaient pu décourager les dures épreuves de son long exil. Quoique pour venir de Paris à Mitau il eût mis sept ans, à cette dernière étape de ses pérégrinations il conservait la même confiance qu'à la première. Obligé de fuir devant les armées victorieuses de la république, ayant vu succomber tour à tour, victimes de vains complots, les plus intrépides champions de sa cause, trahi par la fortune, abandonné des rois, il ne désespérait pas, même à l'heure où, traqué de toutes parts, ne sachant où reposer sa tête, il était venu s'ensevelir sous les neiges de la Russie. Depuis, il avait rempli le monde de ses protestations, lassé les princes de l'Europe de ses incessantes plaintes, sans que l'inutilité de ses efforts eût eu raison de son énergie. Il la communiquait autour de lui, parmi les fidèles courtisans de son malheur, attachés à ses pas. Pour eux, il était toujours le roi, comme il l'était pour tous ces émigrés, errant misérables à travers le continent, les yeux tournés vers son drapeau, et pour ces obscurs conspirateurs qui, en Vendée, en Languedoc, en Provence, tombaient sous les balles ou montaient à l'échafaud en prononçant son nom.

Jamais proscrit ne manifesta avec plus de persistance de plus fermes espoirs; jamais prince dépossédé ne sut mieux se donner les illusions et les apparences d'un pouvoir qu'il n'avait pas. Dans toutes les capitales de l'Europe, il entretenait des représentans, comme s'il eût été sur le trône : à Londres, le duc d'Harcourt; à Vienne, La Fare, évêque de Nancy et le marquis de Bonnay; à Madrid, le duc d'Havré; à Lisbonne, le duc de Coigny; à Naples, le comte de Chastellus et l'abbé de Jons; à Saint-Pétersbourg, le marquis de La Ferté et le vicomte de Caraman; à Hambourg, M. de Thauvenay; à Rome, M. de Vernègues. De Mitau, il dirigeait ce personnel, grossi chaque jour des diplomates de rencontre et des intrigans qui venaient s'offrir, pour la plupart gens sans scrupules, étourdis et légers, dont il fallait le plus souvent réparer les bévues et dont quelques-uns se transformaient aisément en espions au service de la république. De Mitau, il dictait ses ordres aux agences de France, d'Angleterre et de Suisse, foyers d'intrigues et de sourdes

rivalités. De Mitau enfin, il correspondait avec les souverains qu'il sollicitait sans cesse, avec le comte d'Artois réfugié en Angleterre, avec les princes de sa maison, les Condé, généraux de sa petite armée ; les d'Orléans qui lui avaient fait leur soumission après une longue disgrâce (1).

Pour l'aider dans cette tâche, il avait deux collaborateurs : d'Avaray et Saint-Priest ; le comte d'Avaray, « la fleur de la petite cour de Mitau, » son ami personnel, « son sauveur, » dont le dévoûment ne s'était jamais démenti, qui possédait sa confiance et qu'il employait surtout aux affaires d'un caractère intime et privé ; le comte de Saint-Priest, l'ancien ministre de son frère, appelé près de lui en 1797 pour diriger sa politique. Ces deux personnages s'aimaient peu, se jalousaient, se disputaient sa faveur. Saint-Priest finissait toujours par l'emporter, ayant pour lui ses longs services diplomatiques, ses anciennes relations avec la plupart des hommes d'état étrangers, sa connaissance des cours du Nord. Marié à une Allemande (2), émigré en Suède, après un premier voyage en Russie, distingué par l'impératrice Catherine, c'était lui qui avait obtenu de Paul Ier l'asile de Mitau pour son roi. « Dans l'exil, il conservait, avec une froide hauteur, les formes et les prétentions d'un ministre de Versailles. Il n'en était que plus déplacé à Mitau, où on ne l'aimait pas. Le roi lui-même avait plutôt l'air de le craindre que de l'aimer (3). » Il travaillait tous les matins avec sa majesté, qui, à son insu, soumettait ensuite à d'Avaray les résolutions prises en commun.

Les lettres aux souverains étaient l'œuvre personnelle de Louis XVIII. Il les rédigeait après en avoir causé avec ses conseillers. Celles qu'il écrivait au tsar étaient l'objet de longs débats (4). La difficulté de bien vivre avec Paul Ier, ce qu'on lui devait déjà, ce qu'on attendait encore de sa générosité commandait la cir-

(1) Ce qui reste de cette volumineuse correspondance ne forme pas moins de cent et quelques volumes in-folio, conservés au Dépôt des affaires étrangères. Il y en a tout autant répandus dans les divers dépôts d'archives en Europe.

(2) La comtesse Ludolf. Elle n'aimait pas la France, à en juger du moins par cet extrait d'une lettre qu'en 1798, après que son mari eut quitté Saint-Pétersbourg pour se rendre à Mitau, elle écrivait au chancelier russe, prince Bezborodko : « Je ne désire pas me fixer à Mitau. J'aime mon repos, ma tranquillité par-dessus tout et ne veux jamais me mêler de quoi que ce soit au monde. Je n'aime pas les Français, et l'un de mes bonheurs en Suède était de n'en voir jamais. » (*Archives principales de Moscou.*)

(3) Mémoires manuscrits d'un sénateur russe, exilé à Mitau, en 1800, que nous a communiqués M. Paul de Lilienfeld, gouverneur de Courlande, et que nous avons fréquemment consultés.

(4) Les lettres du roi au tsar, conservées à Moscou, sont écrites sur du papier in-4° de fabrique anglaise et hollandaise. Elles portent en filigrane tantôt une fleur de lis, tantôt la figure allégorique d'une Fortune debout sur un globe.

conspection dans le langage autant que la prudence dans les actes. Le roi s'adressait fréquemment à lui, tantôt pour lui communiquer les nouvelles qu'il recevait du dehors, tantôt pour lui soumettre les projets inspirés par les événemens, tantôt enfin pour appeler sa bienveillance sur des intérêts qu'il avait à cœur. Toute l'histoire de l'émigration de 1798 à 1801 tient dans cette correspondance défrayée un jour par les négociations relatives au mariage de Madame Royale, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême et au retour de la reine auprès de son époux ; un autre jour par les offres inattendues de Barras proposant d'aider au rétablissement de la monarchie, par les plans de Dumouriez rallié à la cause des Bourbons, et par son voyage à Saint-Pétersbourg. Puis, ce sont les mouvemens de l'armée de Condé, passée à la solde de la Russie, qui fournissent matière aux lettres du roi, l'excursion de Pichegru en Angleterre et en Allemagne, celle de Willot en Autriche, le mauvais vouloir de la cour de Vienne (1), les échanges de décorations entre Saint-Pétersbourg et Mitau, les missions successives du comte de Cossé-Brissac, du comte d'Avaray, de l'abbé Edgeworth de Firmon, du chevalier de la Garde, du marquis de la Maisonfort auprès de Paul Ier, et en dernier lieu, celle du vicomte de Caraman, destinée au dénoûment le plus lamentable.

Un autre objet sur lequel le roi revient sans cesse, c'est le désir qu'il nourrit de se rapprocher des frontières de France, « d'y paraître les armes à la main. » Pour réaliser ce désir, il sollicite, à de fréquentes reprises, l'agrément du potentat qui dispose souverainement de son sort et qu'il appelle tour à tour son bienfaiteur, son sauveur, sa Providence. Las de son exil, de l'oisiveté qui lui pèse, il renouvelle à tout instant sa requête. Sa présence à la tête des armées étrangères rassurerait ses fidèles sujets, surtout si la marche de ces armées était précédée d'une déclaration portant que les puissances coalisées poursuivent non la conquête de la France, mais le rétablissement des Bourbons. « Il veut trouver dans sa patrie son trône ou son tombeau. » Ces demandes sont jugées inopportunes à Saint-Pétersbourg : « Que l'intérêt sincère que je porte à sa personne rassure Votre Majesté, lui écrit Paul Ier, le 16 juillet 1799. Quant à son empressement de se présenter en France à la tête d'une armée, croyez-moi, il n'en est pas temps encore, et je serai le premier à vous proposer cette démarche aussitôt que l'heure en sera arrivée. » Le 12 août suivant, l'impatience du tsar se manifeste plus clairement : « J'ai vu que mes conseils n'ont pas le don de

(1) Nous possédons, sur ces divers épisodes, des documens inédits du plus attachant intérêt, à l'aide desquels nous nous proposons de les reconstituer.

persuader Votre Majesté et de la convaincre de la force de l'intérêt que je lui porte. Je lui ai dit, et je répète encore, qu'elle doit attendre le moment favorable, que c'est moi qui lui en ferai part, et qu'en attendant elle doit rester à Mitau et laisser faire les puissances qui font la guerre à ses sujets ennemis. C'est à ceux-là à vous offrir la couronne qu'ils vous ont ravie et pas à Votre Majesté à implorer leurs bonnes grâces. Ce n'est pas aux armées et aux frontières que vous devez aller, mais droit à Paris de Mitau, si la Providence *voudra* le permettre. »

Les questions d'argent tenaient aussi une grande place dans la correspondance du roi de France avec l'empereur de Russie. Presque toujours résolues par la générosité de ce prince, dont le comte de Saint-Priest disait qu'il ne rappelait jamais ses bienfaits, elles renaissaient à toute heure, toujours impérieuses. A Mitau, outre le logement dans l'ancien palais des ducs de Courlande, le roi recevait du gouvernement impérial 600,000 francs par an. Mais cette somme ne représentait qu'une partie de ce que les émigrés coûtaient au trésor russe. L'armée de Condé, les cent gardes du corps attachés à la personne du roi, étaient à la solde de la Russie. Investis de grades honoraires, le duc d'Angoulême et le duc de Berry recevaient un traitement effectif. Un grand nombre de gentilshommes français étaient devenus officiers ou fonctionnaires du tsar. D'autres recevaient des pensions, ou même avaient été mis en possession de vastes domaines peuplés de paysans. Le représentant de Louis XVIII à Saint-Pétersbourg était payé sur la cassette impériale. Toutes les fois que Paul Ier mandait un Français près de lui ou en recevait un présenté au nom du roi, il lui accordait toujours, sous forme pécuniaire, un témoignage de sa faveur (1). La pension de 600,000 fr. servie à Louis XVIII ne représentait donc qu'une infime part des charges que l'émigration imposait à la Russie. Elle était loin de couvrir les dépenses auxquelles le roi avait à pourvoir. Elle se grossissait, il est vrai, d'un revenu de 90,000 francs servi annuellement par l'Espagne, d'une autre rente que la cour de Madrid faisait à la reine, et dont, quand celle-ci vivait près de son époux, elle lui abandonnait la presque totalité. Mais ces ressources étaient peu de chose, en présence des misères que le roi avait à secourir.

La plupart de ses lettres n'avaient d'autre cause que sa détresse. Il y énumérait ses charges, y traçait le tableau de sa pauvreté, y sollicitait de nouveaux secours, en suppliant le tsar d'intercéder

(1) En 1797, Saint-Priest reçoit 1,000 ducats, et, pour ses fils, un domaine en Lithuanie. En 1800, Dumouriez, en quittant Saint-Pétersbourg, se plaint de n'avoir touché que 1,000 ducats.

pour lui auprès de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche. Humble était son langage. Poussé par le besoin, il abdiquait quelque chose de sa dignité, de la fierté de sa race. Les souffrances de l'exil rehaussent rarement le prestige des princes. Ses sollicitations restaient vaines. L'Autriche s'enfermait de plus en plus dans une attitude malveillante, s'obstinait à ne pas répondre. La Prusse alléguait qu'elle avait donné de nombreuses preuves de son dévoûment aux Bourbons. Quant à l'Angleterre, elle rappelait qu'elle servait déjà des pensions au comte d'Artois, à ses fils, aux princes d'Orléans, aux Condés, à une infinité d'autres émigrés, lesquels étaient en si grand nombre que, pour le paiement de ces redevances mensuelles, il avait fallu constituer à Londres des bureaux uniquement chargés d'en assurer le service. « Le hasard m'a fait voir une lettre de Mitau, écrivait, en mai 1800, au ministre des affaires étrangères un agent français. Elle respire le découragement. On y déplore surtout le délabrement des finances royales. Les difficultés pécuniaires sont telles qu'on n'a pu envoyer encore la reine aux eaux de Pyrmont (1). » Et c'était vrai. La reine, qui était venue rejoindre son mari en 1799, et, bientôt lasse du séjour de Mitau, avait hâte d'en partir, dut attendre, pour se mettre en route, que le tsar eût consenti à faire l'avance au roi d'un quartier de sa pension.

Il n'eût pas été impossible à Louis XVIII de proportionner ses dépenses à ses revenus. Mais il eût fallu pour cela licencier sa maison, dépouiller la dignité royale de ce qui lui restait de ses splendeurs passées, supprimer la charge de grand aumônier, remplie par le cardinal de Montmorency, qu'assistaient trois aumôniers ordinaires (2), éloigner le comte de Saint-Priest, premier ministre de cette petite cour, le comte d'Avaray, capitaine des gardes du corps, les ducs d'Aumont, de Fleury, de Duras, de Villequier, gentilshommes de la chambre, le comte des Cars, premier maître d'hôtel, le duc de Guiche, le duc de Piennes, le marquis de Jaucourt, le comte de La Chapelle, qui vivaient dans l'entourage du roi et qu'il employait à des missions de confiance; il eût fallu supprimer aussi la maison de la reine, celle de la duchesse d'Angoulême, où l'on comptait le duc et la duchesse de Sérent, la comtesse de La Tour d'Auvergne, la comtesse de Choisy, le marquis de Nesle; il eût fallu licencier enfin un trop nombreux personnel de domestiques, qui grevait lourdement le maigre trésor royal, et en tête duquel se trouvait Cléry, le fidèle serviteur de Louis XVI, que

(1) Pyrmont, petite ville allemande, possède des sources ferrugineuses déjà réputées au XVIIe siècle. La plupart des princes allemands y passaient l'été.

(2) L'abbé Edgeworth de Firmon, qui avait assisté Louis XVI à ses derniers momens, figurait comme confesseur de Louis XVIII parmi ces aumôniers.

Louis XVIII avait accueilli en lui disant : « Votre place est auprès du roi, qu'il soit libre ou dans les fers. » Mais sa cour, qu'il jugeait réduite au strict nécessaire, lui semblait aussi indispensable à sa grandeur que la pompeuse étiquette qu'il se plaisait à y maintenir.

C'est après la messe qu'il donnait audience. A la porte de son cabinet, se tenaient, l'épée nue, deux gardes du corps, chevaliers de Saint-Louis. Le gouverneur de Courlande présentait le visiteur au gentilhomme de service, qui l'introduisait auprès du prince. Le roi portait ordinairement un habit bleu à collet rouge. Affable était son accueil. Il s'énonçait bien, parlait avec la même facilité le latin, le français, l'anglais et l'italien. S'il retenait le visiteur à dîner, celui-ci était placé à côté du duc d'Angoulême, assis lui-même près du roi, et « qui ne trouvait rien à dire malgré le désir qu'il paraissait en avoir. » A la droite de la duchesse d'Angoulême s'asseyait le cardinal de Montmorency, très sourd, « n'entendant rien, parlant peu, mais mangeant d'un grand appétit. » Le roi aimait à entretenir ses invités des malheurs de son frère. Il montrait, attendri, « le dernier billet que la reine Marie-Antoinette lui écrivit du Temple et le cachet de France, qu'un hasard avait mis dans ses mains. » Les distractions de la cour de Mitau n'allaient guère au-delà de ces réunions. Dans la journée, une promenade en voiture, quelques visites chez les châtelains des environs ; le soir, le thé chez la duchesse de Guiche : « Les tasses étaient en faïence, la théière en étain. La gêne régnait dans les finances ; mais les grâces embellissaient la détresse. »

Quelquefois, c'était un haut personnage qui passait par Mitau, le grand-duc Constantin, second fils du tsar, le maréchal Souvarof, vieux et malade, des diplomates étrangers, quelque émigré mandé par l'empereur, ou même des espions et des aventuriers qui pénétraient en Russie en trompant la surveillance rigoureuse exercée aux frontières. Certaines de ces visites réveillaient les espoirs du roi, celle de Dumouriez, par exemple. Dumouriez, Pichegru, Willot se jetant en France, y rallumant la guerre civile, tandis que les armées coalisées envahiraient le territoire, c'était, en 1800, le rêve du roi, un rêve auquel le voyage en Russie du vainqueur de Jemmapes parut donner un commencement de réalité, mais qui ne se réalisa pas plus que tant d'autres, où se révélaient les naïves illusions de Louis XVIII et de ses agens. L'espoir d'acheter Barras d'abord, Bonaparte ensuite, fut un de ces rêves sans lendemain. C'est pitié de suivre les vaines négociations qui s'engageaient sur ces chimères. En fait, durant son séjour à Mitau, le roi ne goûta qu'une joie complète et sans déception, l'arrivée de sa nièce, l'or-

pheline du Temple, arrachée à l'Autriche par l'influence de la Russie et qui vint le rejoindre en 1799 pour épouser le duc d'Angoulême. En même temps, arrivait la reine, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, séparée de son époux depuis plusieurs années. Mais cette réunion ne fit qu'accuser le dissentiment qui existait entre eux, par suite du fâcheux caractère de la reine et de l'influence qu'exerçait sur elle une Mme de Gourbillon, attachée à son service. Le roi ne voulut pas tolérer « cette intrigante » dans sa maison. Il la chassa le jour même où elle se présentait à Mitau, à la suite de la reine (1). La reine ne perdit jamais le souvenir de ce qu'elle considérait comme une humiliation; elle ne cessa de s'en plaindre pendant l'année qu'elle passa à Mitau, comme elle se plaignait de la rigueur du climat de Russie. Au mois de mars 1800, le roi consentit à la laisser partir pour Pyrmont, où elle avait fait un premier séjour (2). Le voyage, ajourné par suite du manque d'argent, ne s'effectua qu'en juin. La reine partit avec une suite considérable, singulièrement coûteuse pour des exilés. La saison des eaux terminée, elle signifia au roi qu'elle se retirait dans le Holstein, où le gouvernement danois lui permettait de résider « sans appareil de représentation (3). »

Cette affaire avait causé à Louis XVIII d'irritans soucis. La filiale sollicitude de la duchesse d'Angoulême peu à peu les apaisa. Elle était restée seule de la famille royale auprès de lui. Son mari et le duc de Berry avaient quitté Mitau, autorisés par le tsar, le premier à se rapprocher du théâtre de la guerre, le second, à se rendre dans les états de Naples, où il cherchait une alliance. Ces départs successifs augmentaient la tristesse et l'isolement des augustes proscrits, sans affaiblir leurs espérances. C'est au contraire vers ce temps que le roi, poursuivant avec ténacité la réalisation de ses plans, envoyait le comte de Saint-Priest à Vienne, avec mission de tenter un dernier effort sur la cour d'Autriche pour triompher du mauvais vouloir qu'elle opposait aux projets et à la cause des

(1) Les causes de l'ardente affection de la reine pour sa femme de chambre sont inexplicables et inexpliquées. Ni les lettres qu'elle lui adressait, ni les remontrances du roi n'en éclairent le mystère. A son arrivée à Mitau, la Gourbillon fut violemment séparée de la reine et internée dans un couvent à Vilna. Elle trouva un peu plus tard le moyen d'en sortir et de gagner Saint-Pétersbourg, où elle intrigua tant et si bien contre le roi de France qu'elle peut être considérée comme un des auteurs de son expulsion, survenue quelques mois après.

(2) C'est lors de ce premier séjour que Breteuil, qui l'avait accompagnée, écrivait : « Elle n'en a pas pour deux mois; mais, il faut convenir que ce ne sera pas une grande perte. »

(3) Elle rejoignit son mari l'année suivante à Varsovie, et, depuis, ne le quitta plus qu'accidentellement. Elle mourut en Angleterre en 1810.

Bourbons (1). Il attachait le plus grand prix à cette démarche. Il en attendait avec confiance le résultat. Mais c'est Paul Ier qu'il considérait toujours comme son plus ferme appui. Après Marengo, cette conviction devint plus forte. La conduite du tsar était bien faite pour l'encourager. Tandis que s'accusait le refroidissement des cabinets européens pour l'exilé de Mitau, alors que l'Espagne et la Prusse étaient en paix avec la république, que l'Angleterre et l'Autriche ne continuaient la guerre que dans une vue d'intérêt personnel, et que la Suède, d'accord avec le Danemark, jetait les bases d'une ligue des neutres, le tsar demeurait, au moins en apparence, fidèle à son hôte. Au début de l'année 1800, il lui donnait une preuve éclatante de sa volonté de ne pas l'abandonner.

Jusqu'à ce moment, le roi de France n'avait été représenté à Saint-Pétersbourg que par un agent sans caractère officiel, le marquis de La Ferté-Meun. Au mois de janvier, ce mandataire reçut, par ordre du tsar, une lettre qui le qualifiait ministre du roi de France. Très ému, il s'empressa d'avertir son maître. Le roi écrivit aussitôt à son frère et cousin, à qui il demanda s'il lui convenait d'avoir auprès de lui un agent royal revêtu des attributions d'un ambassadeur. La réponse de Paul Ier ayant été affirmative, Louis XVIII lui proposa, pour exercer ces hautes fonctions, un émigré, le comte de Choiseul-Gouffier, et, à défaut de lui, un autre émigré, le marquis de Lambert. Depuis longtemps, ils habitaient Saint-Pétersbourg. Mais, au moment où ces propositions partaient de Mitau, Paul faisait expulser de son empire ces deux gentilshommes sans même leur expliquer les motifs de leur disgrâce. Le roi, déconcerté, lui remit alors une liste portant les noms du duc de Guiche, du comte de La Chapelle, du marquis de Bonnay et du vicomte de Caraman, entre lesquels il le suppliait de choisir. L'empereur s'y refusa. Il laissa Louis XVIII libre de désigner son représentant. C'est ainsi que M. de Caraman fut nommé. Il avait sur ses concurrens l'avantage d'avoir déjà visité la Russie (2). Le jour où la décision impériale fut connue à Mitau, — c'était le 20 juin, — le roi écrivit au tsar pour lui exprimer sa reconnaissance. « D'accord avec mes fidèles sujets, disait-il, je peux envisager ce grand événement sous

(1) La bataille de Marengo, dont il eut la nouvelle le lendemain de son arrivée à Vienne, rendit inutile la mission de Saint-Priest. Il alla à Dresde, d'où il retourna en Suède, malgré les pressantes lettres de Louis XVIII, qui le rappelaient. En 1807, il était en Suisse, toléré par la police impériale, grâce à l'amitié de M. de Barante, préfet de Genève. Il rentra en France à la restauration et mourut en 1821. Ses fils étaient au service de la Russie.

(2) Dans ses Mémoires inédits, dont nous devons la communication à son arrière-petit-fils, M. de Caraman paraît croire qu'il fut désigné par le tsar. Les documens que nous avons consultés prouvent le contraire.

deux aspects également favorables, comme une marque de l'amitié de Paul Ier et comme un démenti éclatant donné aux calomniateurs qui me prétendaient privé du plus formidable appui. »

M. de Caraman était alors au service de la Prusse, avec le grade de colonel, qu'il devait à la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume. Il a raconté lui-même quelles appréhensions l'assaillirent quand il reçut l'ordre qui l'appelait à Mitau et quels motifs le décidèrent à obéir : « La position des affaires en Europe ne me permettait pas la moindre illusion sur la stabilité du poste auquel j'étais appelé ; je connaissais la mobilité des volontés de l'empereur ; mais je connaissais aussi son inflexibilité lorsqu'une fois sa résolution était arrêtée. Je savais que la résistance pouvait lui faire prendre les partis les plus violens, et, bien persuadé que je serais bientôt victime d'un changement forcé ou volontaire dans le système que suivait l'empereur, je ne voulus pas exposer celui qui était toujours pour moi le roi de France, et, par conséquent, le mien, à voir ajouter de nouvelles épreuves à celles qu'il avait déjà à supporter. » Ces considérations honorables, soumises au roi de Prusse, reçurent son approbation, une approbation que ses relations avec la république française lui commandaient de taire, mais qui se traduisit par la promesse faite à M. de Caraman de lui conserver son emploi et d'en payer le traitement à sa famille.

A Mitau, M. de Caraman prit les ordres de Louis XVIII. On lui recommanda « d'agir avec prudence, de ménager la dignité d'un prince malheureux au milieu des caprices imprévus d'une volonté qui ne connaissait pas d'obstacles et que la moindre contradiction pouvait porter aux extrémités les plus fâcheuses. » Une lettre du roi qu'il devait remettre au tsar précisait, d'ailleurs, le caractère de sa mission : « Dans la situation où je me trouve, étant sans cesse dans le cas de prendre un parti sur une infinité d'objets, de propositions souvent séduisantes, mais qui peuvent être insidieuses, que pouvais-je désirer de plus que d'avoir un moyen de me guider sans cesse par les avis de Votre Majesté impériale? C'est donc plutôt un homme toujours à portée de les recevoir et de me les transmettre qu'un ministre que j'ai désiré avoir auprès d'elle, et je la supplie de recevoir M. de Caraman à ce titre et de l'écouter avec bonté et de ne pas me refuser le secours de ses lumières non-seulement lorsqu'il les lui demandera de ma part, mais encore lorsque son amitié lui fera sentir d'elle-même le besoin que j'en aurai. »

La cour de Saint-Pétersbourg, quand M. de Caraman y parut, ne ressemblait à aucune autre par suite du despotisme que Paul Ier exerçait sur ses sujets. Déjà, lorsque, trois ans avant, le comte de Saint-Priest y était venu, il constatait que nul, dans l'entourage de

l'empereur, n'osait de son chef proposer quoi que ce fût : « Ce n'est qu'en ayant le droit de traiter une matière à l'occasion de quelque mémoire présenté que les ministres de l'empereur osent lui faire quelque insinuation ; sans cela, tout ce qu'il n'imagine pas lui-même demeure sans être proposé. » Cette situation ne s'était pas modifiée. Les principaux conseillers du tsar, le comte Rostopchin, le comte Pahlen, le comte Panin, ne maintenaient leur crédit que grâce à des prodiges de prudence et d'habileté, peut-être aussi parce qu'ils puisaient leur patience dans la résolution de mettre un terme à un état de choses qui devenait intolérable. L'impératrice Maria Fedorovna, quoique tendrement aimée de son époux, était sans influence sur lui. Seule, l'amie de l'empereur, Mlle de Nélidof (1), avait le pouvoir de le louer ou de le blâmer et parvenait à lui faire agréer ses conseils. Les ministres étrangers eux-mêmes ne pouvaient guère parler qu'en répondant à ce qui leur était dit. Longtemps opprimé sous le règne de sa mère, Paul opprimait à son tour. Soit qu'il redoutât pour ses sujets les pernicieux exemples de la révolution française, soit qu'il fût convaincu qu'ils en voulaient à sa vie, il les tenait sous le joug d'une obéissance passive et déployait des rigueurs dont une police sans pitié se faisait l'instrument. Ni les petits, ni les grands, ni les humbles, ni les superbes n'étaient épargnés. La plus légère désobéissance aux ukases impériaux était considérée comme un crime. Tout sujet russe convaincu d'avoir porté un costume français, et, notamment, un chapeau rond et des bottes, se voyait déclaré « infâme et traître » et frappé des plus sévères châtimens. Un des fils du tsar, âgé de

(1) Demoiselle d'honnneur de l'impératrice. Saint-Priest nie qu'elle ait été autre chose que l'amie du tsar. En dépit de jugemens superficiels qu'on est tenté de trouver calomnieux, divers faits paraissent confirmer cette opinion, notamment la vive et durable affection que Mlle de Nélidof inspira à l'impératrice, modèle, on le sait, de dévoûment et de vertu, et dont la piété eût répugné à couvrir ainsi l'adultère de son mari. Les billets qu'échangeait quotidiennement le tsar avec son amie donnent aussi une grande autorité aux défenseurs de Mlle de Nélidof. Publiés récemment dans le recueil des Archives russes, ils attestent le désintéressement de la favorite, son esprit, sa bonté, dont les émigrés eurent souvent à se louer. Elle refusa tous les présens que lui offrit l'empereur, et particulièrement deux mille paysans. Elle n'accepta de faveurs que pour son frère, page à la cour, et qui devint plus tard ministre de la guerre. On peut donc supposer qu'il n'y eut entre elle et son impérial adorateur qu'une sorte d'amitié mystique qui était bien dans la nature de Paul Ier. Elle n'était pas jolie, mais pleine d'amabilité et de grâce. Peu de temps avant la mort de l'empereur, impuissante à faire le bien, elle se retira au couvent de Smolnoï, où elle mourut en 1840, entourée de la vénération de la famille impériale.

Ces renseignemens nous ont été communiqués par le baron de Buhler, directeur des Archives principales du ministère des affaires étrangères à Moscou, à qui nous devons, indépendamment des pièces recueillies par ses soins, des notes personnelles qui témoignent autant de son érudition que de sa parfaite obligeance.

six mois, colonel d'un régiment dont les officiers avaient été mis aux arrêts, y fut mis aussi et sa nourrice avec lui. La valse était interdite sur toute l'étendue du territoire russe. Les gazettes françaises, les livres publiés à Paris, la musique même, n'y avaient pas accès. La violation des ordres de police entraînait des répressions cruelles, le knout, l'incision des narines ou même la déportation. Les femmes n'échappaient pas à ces supplices ; pour elles, ils s'aggravaient quelquefois de traitemens révoltans.

Ce régime avait engendré la terreur par toute la Russie, dans la capitale surtout. Un témoin de ces exactions a écrit : « Je ne me couchais qu'avec les plus noirs pressentimens. Lorsque, la nuit, j'entendais du bruit dans la rue ou quelque voiture s'arrêter dans mon voisinage, un tremblement involontaire s'emparait de tout mon corps, je veillais avec une attention particulière sur la couleur, la coupe et la façon de mes habits. La consolation d'épancher mes peines dans le sein d'un ami m'était refusée par ma propre terreur. Tous les murs avaient des oreilles; le frère n'osait plus se fier à son frère. Les promenades ne présentaient que le spectacle déchirant de quelques infortunés que l'on venait d'arrêter et que l'on conduisait pour recevoir le knout (1). » En même temps que, par ces mesures vexatoires, se manifestait visiblement l'esprit désordonné de Paul Ier, des réflexions d'une autre nature, suggérées par ce qui se passait en Europe, le poussaient à un changement de politique. L'heure était grave : l'Europe encore en armes, la Prusse réconciliée avec la France, la révolution triomphante dans la personne de Bonaparte, et la coalition, brisée par son génie, en voie de se reformer. Mais, après en avoir été longtemps l'arbitre, l'empereur, sans rien trahir encore de ses desseins, songeait à s'en retirer. Ses dispositions nouvelles tenaient à plusieurs causes que nous énumérerons plus loin et dont il n'y a lieu de parler maintenant que pour constater qu'à l'heure où il recevait à sa cour l'ambassadeur de Louis XVIII, il commençait à prêter l'oreille aux ouvertures que, par l'intermédiaire de la Prusse, lui faisait Bonaparte.

Quelque circonspect et pénétrant que fût M. de Caraman, il ne pouvait deviner les arrière-pensées du tsar. Il dut attendre durant deux mois sa première audience. Quand il l'eut obtenue, il fut l'objet de tant de bons procédés que ses soupçons et ses craintes, s'il en avait conçu, se seraient dissipés. On lui attribua un traitement de 2,000 ducats. A la demande du roi, il fut créé commandeur de

(1) *Une Année remarquable de la vie d'Auguste Kotzebue.* Les Mémoires du duc de Caraman attestent l'exactitude de ce tableau.

l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et reçut l'investiture au château de Péterhof des mains mêmes de l'empereur. Ces marques de la faveur impériale, les paroles qui lui furent adressées emportèrent les appréhensions que lui avaient d'abord causées diverses résolutions, telles que l'expulsion du marquis de Lambert et du comte de Choiseul. Louis XVIII partageait sa confiance. Il restait convaincu qu'il pouvait compter sur la loyauté de Paul Ier et sur l'appui de Rostopchin. Après que le tsar eut accepté de lui le cordon du Saint-Esprit et lui eut envoyé l'ordre de Saint-André, le roi, trompé par la mise en scène qui présida à cet échange de décorations, ne douta plus de l'amitié du monarque russe.

Ces illusions furent de courte durée. Le 20 décembre, M. de Caraman arrivait à l'improviste à Mitau et apprenait à son souverain, bouleversé par sa présence inattendue, que deux jours avant il avait reçu l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg. On lui avait accordé trois heures pour en sortir. C'était le traitement qu'avait subi, quelques mois avant, lord Withworth, l'ambassadeur d'Angleterre. Quant aux causes de son expulsion, M. de Caraman les ignorait. A l'aide des documens officiels, nous avons pu nous en rendre compte, et il nous suffira de revenir à quelques mois en arrière pour rencontrer les événemens qui avaient préparé et provoqué ce coup de théâtre.

II.

Devenu, par la journée du 18 brumaire, maître de la France, Bonaparte souhaitait la pacification de l'Europe. La paix était conclue avec l'Espagne et la Prusse; il la voulait avec les autres puissances, la Russie surtout. Le cabinet de Berlin, que dirigeait M. d'Haugwiz, s'était offert comme médiateur entre Saint-Pétersbourg et Paris. L'aide-de-camp Duroc avait été chargé de lui exprimer la reconnaissance du premier consul. Cette mission temporaire ayant pris fin, le général de Beurnonville était arrivé à Berlin comme ministre de la république française pour tirer parti des bons offices de la Prusse.

L'idée d'un rapprochement entre la France et la Russie n'était pas nouvelle. Déjà, à la mort de Catherine II, le directoire avait tenté d'opérer ce rapprochement par les mêmes voies. A la demande du roi Frédéric-Guillaume, M. de Kalitschef, ambassadeur de Russie à Berlin, avait eu une entrevue avec le citoyen Caillard, représentant du directoire. Ces pourparlers étaient restés sans résultat. Les hostilités avaient continué pendant que M. de Talleyrand, devenu ministre des affaires étrangères, s'efforçait d'in-

téresser au rétablissement de la paix certains émigrés, M. de Choiseul-Gouffier, et même M. de Caraman, qu'il croyait envoyé à Saint-Pétersbourg, non par Louis XVIII, mais par la Prusse (1). Maintenant, les circonstances semblaient plus favorables. Le tsar, nous l'avons dit, regrettait d'être entré dans la coalition. Ses regrets dataient de la défaite de ses armes à Zurich. Ils s'augmentaient de jour en jour par suite de l'obstination de l'Angleterre à détenir l'île de Malte, qu'il voulait rendre à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il s'était fait proclamer grand-maître, et de la résolution manifestée par l'Autriche de garder pour elle seule la citadelle d'Ancône, dont elle n'avait pu s'emparer qu'avec le secours de la marine russe. Ce qu'il appelait la mauvaise foi de ses alliés exaspérait Paul Ier. Sous l'empire de ses griefs, il répondait à Louis XVIII, qui le suppliait de s'associer à une expédition sur les côtes occidentales de France, que préparait l'Angleterre : « L'exécution de ces projets est peu probable dans ce moment, vu la confusion générale dans laquelle se trouve le système politique de toutes les cours, et tant que les cours de Vienne et Londres se conduiront d'après les mêmes principes, je ne pourrai rien entreprendre pour la bonne cause sans m'attendre à être sacrifié. » Un des officiers de Paul Ier, chargé d'accompagner à Londres M. de Vioménil, alors au service de la Russie, qu'à la prière de Louis XVIII l'empereur venait d'autoriser à prendre part à l'expédition anglaise, disait en traversant Berlin : « L'armée de Souvarof ne retournera pas sur le Rhin. Le voyage de M. de Vioménil n'est qu'une simagrée. L'empereur est résolu à abandonner la coalition, à rappeler ses armées. Il est en garde contre les vues ambitieuses des ennemis de la France. » Le 12 février 1800, ses troupes recevaient l'ordre de rentrer en Russie. Le corps de Condé s'y trouvait compris. Le prince de Condé ayant manifesté peu d'empressement à obéir, Paul saisissait l'occasion de se délivrer de l'engagement pris par lui de garder le corps à sa solde : « La répugnance que vous témoignez de rentrer avec le corps de troupes sous vos ordres dans leurs quartiers respectifs, me porte à croire que Votre Altesse Sérénissime compte trouver plus d'avantage à faire passer ce corps à la solde anglaise. C'est ce qui m'engage à lui donner, par la présente, mon plein consentement à tout arrangement qu'elle voudra contracter en la déchargeant de ceux qu'elle avait pris envers moi. » Et après avoir donné son consentement, qu'on ne lui demandait pas,

(1) « Il n'y a que les émigrés qu'on puisse employer à cette cause. J'ai la certitude qu'un des Caraman (Victor), envoyé par la Prusse à Saint-Pétersbourg, et qui y est bien posé, ne demande pas mieux que de nous être utile. » (Lettre de Talleyrand, 7 juin 1800.)

avec une facilité qui ne fut pas sans causer quelque déception au roi de France et au prince de Condé, il refusait, malgré leurs sollicitations ultérieures, de s'occuper de la petite armée : « Ayant pris le parti de ne me mêler d'aucune manière de la coalition existante actuellement, je ne puis prendre sur moi de prescrire la destination d'un corps qui, de mon service, a passé à la solde de l'Angleterre. Le comte de Vioménil n'étant plus dans mon armée, Votre Majesté pourra l'employer d'après son gré. » Puis, comme pour accuser son ressentiment et ses volontés, il faisait expulser de Russie le représentant anglais, lord Withworth, avec une brutalité qui ne tolérait même pas un chargé d'affaires. Il rappelait M. de Woronzof, son ambassadeur à Londres. Le général Dumouriez, précédemment mandé près de lui pour exposer ses plans d'invasion de la France, était contraint de se retirer sans avoir pu les faire agréer. Enfin, c'est à ce moment qu'étaient jetées les bases de la ligue des neutres.

Indépendamment de ses griefs contre l'Angleterre et l'Autriche auxquels le tsar donnait ainsi satisfaction, des causes accessoires déterminaient sa conduite : d'une part, l'enthousiasme qu'excitait en lui le génie de Bonaparte, d'autre part, la complaisance qu'on mettait au sein de sa cour à flatter ses idées du moment. La campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte, la journée du 18 brumaire, avaient été l'objet de son admiration. Dans le jeune général que les événemens venaient de mettre à la tête de la France, il se plaisait à voir un représentant de ces principes qu'il appliquait dans ses états et qu'il considérait comme indispensables à la sécurité des trônes en Europe. La fortune de ce victorieux le séduisait, l'entraînait bien plus que ne le pouvaient faire les plaintes et la détresse du chef des Bourbons. Il revenait peu à peu de ses préventions contre la France. Autour de lui, ce penchant trouvait des encouragemens, ses ministres s'attachaient à mettre en lumière ce qu'offrait d'égoïste et d'intéressé la politique de l'Angleterre et de l'Autriche. Ils lui montraient l'une usurpant le commerce exclusif des mers, l'autre confisquant l'Italie. Ils le circonvenaient de toutes les cajoleries qui répondaient à sa haine pour les Anglais ; ils ouvraient devant lui, en flattant son amour-propre militaire, la vaste carrière d'une attaque sur l'Inde ; ils faisaient briller à ses yeux, comme un argument à l'appui de ceux qui voulaient qu'il se rapprochât du premier consul, la gloire militaire de ce dernier. Les efforts de l'impératrice tendaient au même but, ainsi que ceux de la favorite, Mlle de Nélidof, rappelée à la cour après une courte disgrâce. C'est en parlant de cette jeune femme que notre ministre à Copenhague, Bourgoing, écrivait à Talleyrand : « Elle a autant de raison que

d'esprit. Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour détourner Paul d'entrer dans la coalition. Elle le poussera à en sortir. »

La cour de Mitau commençait à ressentir les effets de ces changemens. Mais ni le roi ni ses conseillers ne pouvaient se rendre compte des motifs qui modifiaient l'attitude de Paul Ier. Le secret des négociations politiques n'était pas alors un vain mot. Il n'y avait ni journaux pour le trahir ni télégraphe pour le divulguer. Ce n'est pas à Saint-Pétersboug, où régnait la terreur, qu'on pouvait le pénétrer. Ce n'est pas davantage à Mitau, où, privé d'informations sûres, le roi était de plus en plus isolé. Pas plus à Mitau qu'à Saint-Pétersbourg, on ne se doutait de la gravité de ces incidens, ni des efforts que faisait Bonaparte, mieux informé, pour en tirer parti. La petite cour gémissait sur la froideur subite qu'affectait maintenant Paul Ier. Mais il n'entrait dans la pensée de personne que cette froideur pût se transformer en colère et aboutir à des mesures rigoureuses.

Telle était la situation qui se dessinait déjà, lorsqu'en janvier 1800 le général de Beurnonville vint à Berlin prendre possession de son poste, comme successeur de Sieyès. La première nouvelle qui le salua à son arrivée fut celle de l'ordre donné par le tsar au maréchal Souvarof d'avoir à rétrograder. Ce fut M. d'Haugwiz qui la lui apprit. Elle lui permit d'aborder sans tarder ce qu'il considérait comme le principal objet de sa mission. Ses premiers entretiens avec le ministre prussien n'étaient pas faits pour décourager ses espérances : « Il faut finir cette malheureuse et trop longue guerre, lui dit M. d'Haugwiz. Votre gouvernement régénéré promet aujourd'hui plus de solidité dans les arrangemens. Nous y trouvons l'unité d'action et de volonté, désirée depuis longtemps. D'un autre côté, le tsar retire ses troupes. C'est le moment de poser une digue à l'ambition autrichienne. Tout cela peut se concilier en faisant quelque chose pour la Russie. Cédez Malte à l'empereur. C'est sa folie. Je crois qu'il donnerait une partie de son empire pour cette possession. » A ces premiers conseils, le roi Frédéric-Guillaume ajoutait bientôt l'autorité de ses appréciations. En recevant le ministre de France, il lui parlait en termes amers de l'avidité « incalculable » de l'Autriche. « Elle veut dévorer l'Italie, et je ne sais si l'Italie entière la satisferait. » Il disait de l'Angleterre : « Elle voudrait à jamais détruire la France sa rivale, dont elle craint la résurrection. » Restait la Russie : « Elle veut vous donner un roi, ajoutait Frédéric-Guillaume, en réservant pour elle la grande maîtrise et la propriété de Malte. Vous avez cependant une ressource, c'est qu'elle s'oppose à l'agrandissement de l'Autriche et que l'Autriche ne veut pas voir passer Malte dans ses mains. Cela pourra

vous être utile. » A ces ouvertures, Beurnonville se contentait de répondre que le premier consul voulait la paix. Mais il transmettait à son gouvernement les confidences qu'il venait de recevoir, et M. de Talleyrand lui écrivait : « Ce serait une bonne manière de procéder à la pacification générale que d'opérer d'abord un rapprochement entre la France et la Russie. « Dès ce moment, pour Bonaparte et pour Talleyrand, l'idée exprimée en ces termes par ce dernier allait devenir, comme pour Beurnonville, une idée fixe.

Le ministre de France, cependant, redoublait d'efforts pour arriver au but qu'il se proposait. Il essayait de se rapprocher de son collègue de Russie, M. de Krudener. Ses premières tentatives échouaient. Mais les renseignemens qu'il recueillait entretenaient ses espérances. Au mois de juin, M. de Rosenkrantz, envoyé de Danemark à Berlin, chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg, vint le voir, après l'avoir longtemps évité. La démarche était significative. Le diplomate danois s'excusa de sa circonspection. Il allégua la nécessité où il s'était trouvé de ménager les susceptibilités des agens d'Angleterre et de Russie. Il exprima l'espoir d'être, à son retour, en état de se conduire autrement. Et comme Beurnonville s'étonnait que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût pas encore répondu aux avances du gouvernement français, M. de Rosenkrantz lui disait : « Le tsar est retenu par l'amour-propre. Il aime les Bourbons et veut de bonne foi le rétablissement du trône. Aussi est-il furieux d'avoir été dupe des coalisés. Il est avide de vengeance. C'est ce qui le rapprochera de la république. » Enfin, M. de Rosenkrantz promettait de profiter de son séjour à Saint-Pétersbourg pour sonder les intentions de la Russie. Bientôt après, il faisait savoir qu'il avait tenu parole et provoqué une réponse satisfaisante. « Je ne suis pas éloigné de m'entendre avec le gouvernement français, avait dit le tsar. Mais si, pour cela, je fais l'effort de renoncer à soutenir Louis XVIII, je me crois en droit d'espérer que mon intervention en faveur de mes autres alliés ne sera pas sans succès. »

Mais, tandis que Beurnonville transmettait ce langage à Paris, il apprenait que M. de Caraman avait été reçu à Saint-Pétersbourg comme ministre du roi de France. La nouvelle était faite pour le désorienter. Il courait porter ses doléances à M. d'Haugwiz. Le ministre prussien s'attachait à le rassurer en lui rappelant que le tsar avait une amitié particulière pour le roi de Mitau, mais que, dans l'accueil fait à son représentant, il ne fallait voir « qu'un acte de commisération pour des amis malheureux. » M. d'Haugwiz, en cette circonstance, poussa si loin le désir de dissiper les appréhensions du général de Beurnonville qu'il n'hésita pas à le tromper. Il af-

firma, contrairement à la vérité, que M. de Caraman n'avait pas été admis en présence du tsar, mais seulement auprès du comte Panin, et uniquement à titre d'envoyé du chef de la famille des Bourbons. Il insinua même que la mission de M. de Caraman avait pour but d'obtenir que, parmi les domaines dont on disposerait à la paix générale, on donnât à Louis XVIII, en échange de sa renonciation à la couronne, un territoire où il pût vivre à l'abri du besoin. Beurnonville ajouta foi à ces affirmations. Elles le rassurèrent et il attendit l'effet des bons offices de la Prusse.

A Paris, Talleyrand se préoccupait de trouver des voies parallèles à celle de Berlin. Le ministre de France à Copenhague, M. de Bourgoing, reçut à Hambourg, où il attendait des ordres pour se rendre à son poste, des instructions conformes à celles qui avaient été précédemment adressées au général de Beurnonville. « Nous manquons de moyens directs d'agir à Saint-Pétersbourg, lui mandait Talleyrand, nous sommes obligés de recourir à l'intermédiaire de la Prusse et nous ne pouvons douter qu'il ne soit pas moins officieux au fond qu'en apparence. Il conviendrait donc que vous examinassiez autour de vous s'il n'y aurait pas quelque voie bonne à employer près la cour de Russie, soit pour bien connaître l'intensité de ses déterminations, soit même pour les exciter dans le sens qui nous est favorable. » La Russie avait pour représentant à Hambourg M. de Mourawief. Mais ce diplomate était trop ouvertement favorable aux émigrés pour que le ministre de la république pût compter sur son concours. Bourgoing eut alors l'idée de s'adresser au ministre de Suède. Il le trouva disposé à s'employer pour le rapprochement de la France et de la Russie, mais peu confiant dans l'initiative de M. de Mourawief, et convaincu que le meilleur moyen d'aboutir consistait dans l'entremise plus active de la cour de Berlin. En faisant connaître à Talleyrand cette opinion commune aux divers amis de la France à Hambourg, Bourgoing ajoutait : « Ils pensent qu'en cajolant indirectement Paul Ier, on tendrait également à ce but, qu'il suffirait pour cela d'agir dans l'esprit que respirent depuis quelque temps nos journaux officiels, en y ajoutant quelques démarches qui prouveraient nos ménagemens pour la nation russe et surtout pour ses troupes, de prendre à l'égard de ses prisonniers de guerre des mesures d'humanité, peut-être même de les laisser rentrer dans leur pays, en alléguant qu'ils pourraient souffrir d'un plus long séjour sous un climat si différent du leur. »

Ce conseil, soit qu'il coïncidât avec des projets déjà formés par le premier consul, soit qu'il les inspirât, fut suivi sur-le-champ. Le 20 juin, M. de Talleyrand adressait au comte Panin une lettre

dans laquelle il était dit qu'après avoir vainement essayé d'échanger les Russes, prisonniers en France, contre des Français prisonniers en Angleterre et en Autriche, le premier consul venait d'ordonner qu'ils seraient renvoyés en Russie, sans échange, avec tous les honneurs de la guerre, habillés à neuf, réunis, et leurs drapeaux restitués. On en comptait six mille environ, et M. de Talleyrand s'informait de la route qu'ils devaient suivre. Un exemplaire de cette lettre fut confié à M. de Bourgoing, qu'on croyait en état de la faire parvenir à destination; un autre exemplaire à un officier russe qu'on mit en liberté afin qu'il pût la porter à Saint-Pétersbourg.

M. de Bourgoing était toujours à Hambourg. Au reçu des ordres du premier consul, il se décida à tenter une démarche auprès du représentant russe, M. de Mourawief. Il chargea son secrétaire, M. de Rayneval, d'aller demander en son nom, « un entretien intéressant pour les deux gouvernemens. » Mais il fut impossible à M. de Rayneval d'arriver à M. de Mourawief, et même de faire accepter par les gens de la légation le billet de M. de Bourgoing. Ce dernier écrivit alors, et deux fois de suite, par la petite poste; ses lettres restèrent sans réponse. Il en expédia une autre plus pressante. Il y donnait à entendre que M. de Mourawief se compromettait en repoussant les ouvertures du gouvernement français; puis il ajoutait: « Empruntez pour me répondre une main étrangère. Ne me nommez ni sur le dessus, ni dans le corps de la lettre; n'y insérez pas un mot qui indique le sujet de la mienne. Enfin, adressez-la-moi sous le couvert de M. de La Croix, chez qui j'irai la prendre sans lui rien laisser soupçonner, ou bien à la même adresse, sous l'enveloppe de mon hôtel d'Altona. » Cette instance nouvelle, en dépit des précautions qu'elle conseillait, n'eut pas plus de succès que les précédentes. Il y fut répondu en ces termes: « Ne pouvant converser avec M. de La Croix sans une autorisation expresse, on saurait moins encore se charger d'une lettre quel qu'en soit le contenu. C'est la seule réponse qu'on soit en état de faire. » En faisant connaître à M. de Talleyrand l'insuccès de ses premières tentatives, M. de Bourgoing l'attribuait à la pusillanimité de M. de Mourawief. « Il n'a de fortune dans le monde que sa place et il sait que le plus léger caprice de Paul Ier peut la lui faire perdre (1).

(1) Pour aider à comprendre les craintes de M. de Mourawief, il faut rappeler la rigueur avec laquelle Paul Ier traitait ceux de ses fonctionnaires qui excédaient ses ordres. Accepter une lettre des mains du ministre de France, c'eût été paraître supposer que le tsar pourrait, malgré son aversion pour les principes révolutionnaires, se rapprocher un jour du gouvernement français, et cette supposition, pas un de ses ambassadeurs n'aurait osé la faire. Un de ses généraux, traversant Hambourg, refu-

Je ne doute pas cependant qu'il ne l'ait informé de cette première ouverture, comme il lui transmettra fidèlement mes billets, et je les ai libellés en conséquence. M. Panin sera informé de la tentative dans quinze ou vingt jours. »

Malgré la confiance qu'il laissait paraître, M. de Bourgoing n'en restait pas moins fort perplexe. Il venait d'apprendre l'admission auprès de l'empereur de M. de Caraman au titre de représentant du roi de France, alors qu'il s'était flatté jusque-là de l'espoir que Louis XVIII serait contraint de quitter la Russie. Mais il ne se décourageait pas, et ses réflexions lui suggérèrent un autre moyen d'aboutir. Au mois d'avril précédent, il avait reçu un Français qui lui était présenté par M. de Beurnonville comme pouvant lui fournir d'utiles renseignemens. Ce Français se nommait M. de Bellegarde. Ancien cornette dans le régiment colonel-général-dragons, émigré en Russie, il y avait pris du service dans l'artillerie et y était devenu l'ami du comte Rostopchin. Il se préparait à y retourner après un voyage en Allemagne. Avant de repartir, il était venu s'offrir à Beurnonville d'abord, à Bourgoing ensuite. Il avait même promis de leur écrire en chiffres pour les informer de ce qui se passerait à Saint-Pétersbourg. Grâce à ses lettres, Bourgoing se trouvait à même d'affirmer que l'empereur restait toujours indécis, sans plan arrêté, tiraillé entre les résolutions les plus contraires, et c'est sans doute en se rappelant les récits de Bellegarde sur la cour moscovite qu'il imagina une combinaison nouvelle. « On pourrait aussi, écrivait-il à Talleyrand, arriver à Paul Ier par la voie de son favori, autrefois son barbier, Koutaïsof, qui est épris d'une actrice française, Mme Chevalier. Elle a été quelque temps à Hambourg. Elle y a laissé d'agréables souvenirs, mais n'y a pas conservé de relations. Elle est très avide, dit-on, mais son amant satisfait à tous ses caprices et elle mettrait sans doute ses services politiques à un haut prix. J'ai pensé cependant qu'on pourrait la faire sonder par le Français (M. de Bellegarde). J'ai des moyens de correspondre avec lui et je vais, sans délai, tenter cette voie. Je vais aussi la proposer au général Beurnonville, qui est encore plus à portée que moi de l'employer avec succès. »

Quel que soit le caractère des personnages qu'il rencontre sur sa route, l'historien n'a pas le droit de les écarter quand ils sont mêlés aux événemens qu'il raconte. A ce titre, il y a lieu de s'arrêter un moment à ceux qui entraient en scène, associés par l'ingénieux Bourgoing au grand changement politique qu'il s'agissait de provo-

sait d'aller dîner chez le banquier de Russie, parce que ce banquier était marié à une Française.

quer. La Chevalier était engagée au Théâtre-Français de Saint-Pétersbourg depuis 1798 (1). Liée avec Barras, elle lui avait promis, au moment d'aller exercer ses talens en Russie, de lui faire tenir les renseignemens politiques qu'elle recueillerait en route. En traversant Hambourg, elle y donna quelques représentations; ses succès l'obligèrent à y prolonger son séjour durant trois mois. Elle excita l'enthousiasme et conquit l'amitié de la princesse d'Holstein-Beck, qui recevait chez elle les notabilités de la ville, les émigrés et les républicains. La princesse combla la comédienne des témoignages de son intérêt, la chaperonna, lui présenta ses amis et, entre autres, un jeune émigré, le comte d'Espinchal (2), dont la bonne mine et l'esprit la séduisirent. Une liaison passagère s'ensuivit. D'Espinchal paraît avoir été le premier confident de la mission que la Chevalier avait reçue de Barras. Mais il est douteux que cette confidence l'ait rendu circonspect; il est même probable que c'est grâce à lui que la belle put fournir au directoire divers renseignemens sur les émigrés. Elle rencontra aussi chez la princesse une Mme d'Argence (3), un curieux type d'aventurière, qui se fit son amie et de qui elle obtint de précieuses révélations. M. de Thauvenay, agent du roi de France à Hambourg, qui avait pénétré ces intrigues, s'indignait des marques de faveur que recevait la Chevalier. Sa correspondance avec d'Avaray, en mars 1798, révèle son indignation : « Je vois avec satisfaction que vous avez approuvé ma franchise au sujet de Chevalier et de sa femme (4). Ces deux individus viennent véritablement, à la honte de la société, de recevoir pour ainsi dire des hommages publics. Ils devaient partir hier. De tous les côtés des

(1) Il y a eu plusieurs actrices de ce nom. La plus célèbre brilla dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Une autre reçut un prix de chant au concours du 14 janvier 1800, après avoir chanté un morceau de la *Médée* de Chérubini. Le prix était ainsi libellé : « Racine à Médée intéressante; Corneille à Médée vindicative. » (*Moniteur* du 24 nivôse an VIII.) Il nous paraît bien que celle dont il est question dans notre récit était au théâtre Louvois en 1792. Mais nous perdons ses traces jusqu'au jour où elle quitta la France. Le peu que nous savons d'elle permet de croire qu'elle figura dans les fêtes républicaines comme déesse de la Raison. C'était une jolie femme, facile et sans préjugés, qui trouva dans son mari un complaisant complice de ses ambitions.

(2) Originaire d'Auvergne. Il a laissé des Mémoires manuscrits conservés à la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

(3) Femme d'un officier dont elle avait été la maîtresse, après avoir vécu publiquement avec un sieur Piconi d'Andrevet, major du régiment de Mortemart. Mariée une première fois, on prétendait que son premier mari, M. Thomassin, conseiller à la cour des comptes de Nancy, n'était pas mort. On racontait aussi que, zélée pour le magnétisme et la secte des illuminés, elle s'était présentée à Louis XVI, comme envoyée de la vierge Marie, pour lui donner des conseils.

(4) Ils étaient accompagnés d'un frère de la femme, danseur, et à ce titre, engagé aussi à Saint-Pétersbourg.

prières, des bassesses ont été faites, des sommes considérables leur ont été offertes pour rester encore quinze jours. La princesse leur a donné dimanche un grand festin et de nouveaux cadeaux. Elle les a très souvent à sa table et presque tous les jours dans son intérieur. Presque tous nos compatriotes y sont successivement invités avec ce trio comique. »

Le trio comique cependant nourrissait une haute ambition, celle d'être présenté au roi de France, en traversant Mitau, où il devait passer pour se rendre à Saint-Pétersbourg. La princesse et Mme d'Argence firent demander à l'agent du roi une lettre d'introduction auprès du comte d'Avaray. L'honnête Thauvenay refusa tout net, malgré la colère de l'amoureux d'Espinchal, qui s'était chargé de la commission. Il alla expliquer à la princesse les causes de son refus et supplia M. de Mourawief d'écrire en Russie pour faire connaître « ces histrions. » M. de Mourawief promit. Mais, soit qu'il se fût abstenu de tenir sa promesse, soit qu'il n'eût pas assez de crédit pour lutter contre le charme personnel de la Chevalier, elle trouva, dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, les mêmes succès qu'à Hambourg, succès de beauté et succès de talent qui durent la consoler de n'avoir pu présenter ses hommages au roi de Mitau.

Ses débuts au Théâtre-Français, où elle chantait l'opéra et jouait la comédie, furent pour elle l'occasion d'un triomphe qui ébranla la position de la tragédienne Valville. Ils attirèrent sur la nouvelle venue l'attention de Koutaïsof, grand écuyer de la cour et favori du tsar; dès ce moment, elle régna en souveraine. Singulier personnage aussi, ce Koutaïsof. Sa vie était une suite d'aventures invraisemblables. D'origine tartare, ramassé à dix ans dans les rues de Bender, lors du sac de cette ville en 1770 (1), épargné en raison de sa jeunesse par le soldat entre les mains duquel il était tombé, vendu au prince Repnin, qui l'avait offert à l'impératrice, donné par celle-ci à son fils l'archiduc Paul, il était devenu successivement valet de chambre et barbier du futur empereur, et enfin son ami. Élevé au trône, Paul Ier, pour reconnaître son dévoûment, le nomma grand écuyer et lui fit don des biens des Narishkine. Personne ne jouit au même degré que Koutaïsof de la faveur impériale (2).

(1) D'après une autre version, à laquelle son nom donne beaucoup de vraisemblance, il aurait été pris à l'assaut de Koutaïs, au Caucase.

(2) Le trait suivant donnera une idée de cette faveur. En décembre 1800, le jeune roi de Suède, Gustave-Adolphe IV, étant venu à Saint-Pétersbourg pour négocier au sujet de la ligue des neutres, le tsar lui demanda pour son favori le grand cordon de l'ordre royal des Séraphins. Le roi refusa, en alléguant que Koutaïsof n'était pas grand cordon de l'ordre impérial de Saint-André. Il était déjà en route pour retourner dans ses états quand le tsar eut connaissance de ce refus. Furieux, il rappela la

Son crédit était aussi grand qu'était vive la haine qu'il inspirait. Protégé par lui, le ménage Chevalier eut tout à souhait. Le mari, bien qu'on l'accusât d'avoir été un des plus cruels instrumens de la terreur, devint directeur du Théâtre-Français. Il reçut à titre honorifique le grade de major dans la garde, la dignité de conseiller de collège ; il fut fait chevalier de Malte. La femme put trafiquer de son influence, vendre à un haut prix ses services. Elle les vendit à des émigrés français aussi bien qu'à des sujets russes. Sa vénalité était proverbiale. Elle abusa de son pouvoir. Elle ne voulut pas que d'autres qu'elle participassent aux plaisirs de l'empereur. La Valville ne fut plus admise qu'à de rares intervalles à jouer la tragédie sur les théâtres de Gatschina et de l'Hermitage. Les comédiens italiens, allemands et russes en furent bannis. L'empereur, désireux d'entendre une comédie d'Auguste Kotzebue, qui dirigeait le théâtre allemand, commanda quatre fois le spectacle, et quatre fois la Chevalier parvint à l'empêcher. Il n'était question, dans la capitale, que du luxe de ses toilettes et de ses appartemens où, assistée de son mari, tout enflé d'orgueil, elle recevait la haute société. Elle touchait un traitement fixe de treize mille roubles. Ses représentations à bénéfice lui en rapportaient vingt mille. On tenait à honneur d'y assister pour s'assurer sa protection, à payer les places au prix qu'elle en exigeait. Tous les mois son banquier expédiait, hors de Russie, les fonds qu'elle déposait chez lui.

Telle était la femme qui, par l'intermédiaire de Bellegarde, allait être chargée de faire parvenir au comte Panin et d'appuyer, auprès de l'empereur, la lettre de M. de Talleyrand, et d'annoncer que le premier consul n'attendait qu'une réponse pour écrire lui-même au tzar. Est-ce par cette voie que la lettre arriva à sa destination? Est-ce, au contraire, par l'officier russe à qui Talleyrand en avait confié un exemplaire? Probablement par les deux côtés à la fois.

suite qu'il lui avait donnée pour lui faire honneur jusqu'à la frontière et assurer son bien-être. Il rappela jusqu'aux cuisiniers, et le même jour il créa Koutaïsof comte et grand cordon de Saint-André. (*Recueil de la Société historique de Russie.*) La faveur de Koutaïsof et celle de la Chevalier finirent en même temps que la vie de Paul Ier. On sait que l'empereur périt dans la nuit du 23 au 24 mars 1801 (style russe). Ce soir-là, Koutaïsof soupait chez la Chevalier. On lui remit une lettre qui portait sur l'adresse ce mot : *Citissime.* Il la posa sur la cheminée sans l'ouvrir. Comme la dame l'engageait à en prendre connaissance, il répondit : « J'en reçois tant de pareilles ! » Il ne l'ouvrit que le lendemain, en apprenant la mort de l'empereur, et y trouva la révélation du complot qui venait de réussir. Il prit la fuite et se réfugia à Kœnigsberg. Peu après, la comédienne, dont le mari était à Paris pour y engager des artistes français, fut arrêtée la nuit dans son lit et conduite à la frontière. Elle rejoignit son amant. Ici nous perdons ses traces. En 1809, la police de Napoléon ne savait ce qu'elle était devenue.

Ce qui est certain, c'est qu'elle arriva et que, dès ce jour, le crédit de la Chevalier fut acquis au gouvernement français. Déjà elle était devenue hostile à l'exilé de Mitau, grâce à l'habileté de Mme de Gourbillon, cette femme de chambre de la reine, chassée par Louis XVIII et qui, venue à Saint-Pétersbourg, avait intéressé la comédienne à son sort.

Cependant, à Berlin, les lenteurs des négociations causaient au général de Beurnonville autant d'impatiences que d'inquiétudes. M. d'Haugwiz s'appliquait à contenir les unes, à calmer les autres. « Mon général, je vous réponds, ainsi que le roi, de l'empereur de Russie, disait-il. Ayez pitié d'un amour-propre un peu déplacé. Mais vous connaissez Paul Ier par tous les rapports qu'on vous a faits. Ce n'est pas un homme qu'on puisse mener comme on veut. Laissez-moi faire. Pourvu que je réussisse, c'est tout ce qu'il faut et je vous en réponds. Que le premier consul daigne persévérer dans sa confiance. Nous nous conduirons de manière à donner une paix honorable à la république et profitable à toute l'Europe qui en a grand besoin. » Enfin, le 13 septembre, M. d'Haugwiz prévint Beurnonville que, d'après le tzar, « tout ce qui concernait la France devait se traiter à Berlin, » et que M. de Krudener avait reçu des instructions pour négocier. Le même jour, M. de Bourgoing recevait, à Copenhague, un avis analogue avec les excuses de M. de Mourawief. La diplomatie française avait atteint son but.

Une première entrevue, entre M. de Beurnonville et M. de Krudener, eut lieu le 28 septembre, chez M. d'Haugwiz, qui les avait invités à dîner. Après le repas, il les conduisit dans son jardin, où il les laissa en disant : « Messieurs, je voulais avoir le plaisir de vous faire rencontrer. Je sais que vous avez besoin de causer ensemble ; je vous quitte et je m'estimerai très heureux si le résultat de votre entretien peut opérer un rapprochement que je désire de tout mon cœur. » M. de Krudener prit aussitôt la parole : « Vous avez dû, monsieur le général, trouver jusqu'à ce jour ma conduite fort extraordinaire, dit-il. Mais, tels étaient mes ordres que je ne pouvais entrer en relations avec vous, ni même vous parler. J'en éprouvais les regrets les plus vifs et je vous assure que je n'attendais que l'occasion de vous les exprimer. Tout me faisait désirer d'avoir des droits à votre estime et de vous prouver que j'ai autant à cœur que vous le rapprochement de nos deux nations. Ce serait un jour de fête et de bonheur pour moi que celui où nous pourrions signer ensemble ce traité auquel je désire personnellement contribuer. » Après avoir expliqué pourquoi M. de Mourawief avait été empêché de recevoir à Hambourg la lettre de M. de Talleyrand au

comte Panin, il ajouta : « Sa Majesté m'a chargé de vous dire qu'elle recevra avec plaisir la lettre du premier consul, qu'elle recevra de même les prisonniers russes restés en France. Elle a désigné le général de Sprengporten pour aller les recevoir. » Les conditions de la paix furent ensuite abordées. Elles étaient, de la part de la Russie, au nombre de quatre : 1° la reddition de l'île de Malte et de ses dépendances à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 2° le rétablissement du roi de Sardaigne ; 3° la garantie de l'intégrité des états du roi des Deux-Siciles ; 4° la garantie de l'intégrité des états de l'électeur de Bavière. L'examen de ces divers points démontra que l'entente serait facile. Les deux diplomates s'ajournèrent à une date ultérieure pour entamer officiellement les négociations qui devaient aboutir à la conclusion de la paix entre la France et la Russie.

A quelques jours de là, le général de Sprengporten se mettait en route pour aller recevoir, en France, les prisonniers russes. Nommé gouverneur de l'île de Malte, c'est là qu'il devait les conduire. A Bruxelles, le général Clarke lui souhaita la bienvenue au nom du premier consul. Dans la seconde quinzaine de novembre, il était à Paris. Accueilli, dès son arrivée, par Bonaparte, il lui exprima l'admiration de son souverain, dont il révéla en même temps les intentions. Il fit remarquer que, quoique l'empereur n'eût pu se dispenser, pour la sûreté de ses propres états, de prendre part à une querelle dont la source semblait menacer la tranquillité de l'Europe entière, il n'avait pas cependant hésité un moment à retirer ses troupes de la coalition aussitôt qu'il s'était aperçu que les vues des puissances tendaient à des agrandissemens que son désintéressement et sa loyauté ne pouvaient permettre. Il s'estimait heureux, dans ces conditions, d'avoir pu se rapprocher de la France. Et comme la France et la Russie, éloignées l'une de l'autre par une grande distance, ne pourraient jamais se nuire réciproquement, il leur serait aisé, grâce à leur harmonie, d'empêcher les autres de s'agrandir. Le premier consul fut touché de ce langage. « Votre souverain et moi, dit-il, nous sommes appelés à changer la face du monde (1). » Sous ces favorables auspices, la mission de M. de Sprengporten ne pouvait que réussir ; elle réussit au-delà de ses espérances, et lorsque, comblé des témoignages de la bonne grâce du premier con-

(1) Déjà, en 1629, Duguay-Cormenin, ambassadeur de Louis XIII à Moscou, disait à Michel Romanof : « Votre Majesté est à la tête des pays orientaux et de la foi orthodoxe ; Louis, roi de France, est à la tête des pays méridionaux. Que le tsar contracte avec le roi de France amitié et alliance, il affaiblira d'autant ses ennemis. Il faut que le tsar ne fasse qu'un avec le roi de France. » (*Louis XV et Élisabeth de Russie*, par Albert Vandal.)

sul, il quitta la France derrière plusieurs milliers de prisonniers rendus à leur patrie (1), il semblait que la paix entre Saint-Pétersbourg et Paris était à jamais assurée.

C'est vers ce temps que le ministre de la police Fouché écrivait à un de ses agens secrets à Hambourg : « Nous voici au moment d'une alliance avec Paul Ier. Son ultimatum est parti pour Vienne et Londres. Il veut que ces deux puissances renoncent à toutes leurs conquêtes, que l'empereur d'Allemagne rétablisse la république de Venise et que l'Angleterre lui abandonne Malte jusqu'à la paix. » Et en *post-scriptum* : « J'oubliais de vous dire que Paul Ier tient beaucoup à son roi de Mitau. » Fouché se trompait. L'intérêt que, sous l'empire de circonstances maintenant modifiées, le tsar avait témoigné à Louis XVIII, cet intérêt était épuisé. Les changemens survenus dans l'attitude du puissant monarque n'avaient pas échappé au roi non plus qu'à M. de Caraman. Mais, comme nous l'avons dit, ils ne pouvaient pas plus en discerner les causes qu'ils ne pouvaient mesurer les périls nouveaux qui montaient autour des Bourbons détrônés. Entre Bonaparte rêvant l'empire, Paul Ier songeant à conquérir l'Orient, l'Angleterre appliquée à s'assurer la possession des mers, l'Autriche pressée de posséder l'Italie et la Prusse cherchant à tirer parti du choc de ces multiples ambitions, de quel poids pouvait peser le proscrit de Mitau? Qu'était-il, sinon un fétu livré aux tempêtes, destiné à en être le jouet? Désormais, il n'avait à compter sur aucun secours, et si, durant les quatorze années qui suivirent, il conserva l'espérance, c'est que sa foi dans son droit était inébranlable.

Il résulte cependant de l'étude des documens à l'aide desquels nous avons pu reconstituer l'histoire de son exil que le roi, bien qu'il s'affligeât des réticences que, dès ce moment, il surprenait dans la conduite et le langage du tsar, avait confiance dans sa générosité et restait convaincu qu'il ne serait pas dépossédé de l'asile de Mitau. On peut croire, d'ailleurs, qu'en dépit des négociations engagées avec Bonaparte et menées à bonne fin, Paul Ier n'était pas plus résolu à éloigner M. de Caraman de sa cour qu'à expulser Louis XVIII de ses états. Il est même permis de supposer que sa résolution du 18 décembre fut le résultat de quelque intrigue que M. de Caraman, à en juger par ses Mémoires, paraît avoir ignorée

(1) L'exemple donné par Bonaparte, en 1800, trouva un imitateur, en 1815, dans l'empereur Alexandre. Il y avait, à Saint-Pétersbourg, parmi les prisonniers de la grande armée, quelques centaines de Portugais. Alexandre les fit revêtir de leur uniforme national et les passa en revue dans la cour du palais de Tsarskoë, où, devant un autel surmonté du portrait de leur souverain, un prêtre catholique reçut leur serment de fidélité. Ils furent ensuite renvoyés en Portugal.

ou qu'il a voulu taire. Cette intrigue eut-elle pour principal auteur Koutaïsof excité par la Chevalier à l'instigation de la Gourbillon? Fut-elle le résultat de l'antipathie que la petite cour de Mitau inspirait à quelques-uns des ministres du tsar? Ces deux hypothèses sont également vraisemblables, et à l'appui de la seconde, il est un trait qui ne saurait être passé sous silence.

Le 23 juin 1801, c'est-a-dire six mois après l'événement, une femme qui disait se nommer Mme de Biston-Bonneuil, se fit annoncer chez le général de Beurnonville à Berlin. Elle arrivait de Saint-Pétersbourg, d'où elle était partie peu de temps après la mort de Paul Ier. Elle venait solliciter la protection du ministre français. Elle lui raconta qu'elle s'était trouvée en Espagne en 1796, étroitement liée avec le duc d'Havré, agent du roi de France, avec le prince de la Paix et même avec Pérignon, ambassadeur de la république (1). Depuis, elle était allée en Russie afin de voir Louis XVIII. Mais, n'ayant pu arriver à lui, elle avait gagné Saint-Pétersbourg et noué des relations d'amitié avec Rostopchin (2). « Elle m'a paru très intrigante, écrivait Beurnonville. Elle se donne vingt-huit ans et a une nièce âgée de quatorze ans. C'est peut-être sa fille, qu'elle est femme à employer. » Il se fit raconter par elle diverses particularités relatives à la cour de Russie. Elle parla de l'expulsion de M. de Caraman, avoua qu'elle en était la cause indirecte, et expliqua comment. Durant son séjour à Madrid, le duc d'Havré, à ce qu'elle assura, avait un jour déchiffré devant elle une lettre du comte d'Avaray. Cette lettre faisait de Paul Ier et de sa cour « une peinture affreuse. » Mme de Bonneuil avait pris et gardé l'original. Plus tard, à Saint-Pétersbourg, elle le communiqua à Rostopchin dans un moment où il lui disait avoir à se plaindre de Caraman. Rostopchin eut la cruauté de mettre la pièce sous les yeux du tsar. Désireux d'en connaître le contenu, l'empereur se procura, grâce à sa police, le chiffre de l'agent français et connut ainsi l'opinion de d'Avaray sur son compte. C'était

(1) Elle ne mentait pas. Sous le nom de Mme de Rifflon, elle mena à Madrid une intrigue assez obscure, dont ses charmes furent le principal instrument et dont le crédule et amoureux d'Havré fut la dupe, ainsi qu'en font foi les lettres qu'il adressait à Louis XVIII. Voir aussi la correspondance de Thauvenay. En réalité, ce n'était qu'une espionne de Pérignon. Elle avait fait croire à d'Havré qu'elle possédait les moyens de rétablir le roi. M. Forneron consacre un court récit à cette affaire dans son *Histoire générale des émigrés*.

(2) Ici encore, il semble bien qu'elle disait la vérité : Auguste Kotzebue, dans un livre déjà cité, raconte que l'apparition mystérieuse d'une Mme de Bonneuil à Saint-Pétersbourg, en 1800, son crédit subit, son intimité avec Rostopchin, furent une énigme pour tout le monde. Elle était reçue par l'empereur, et, comme la Chevalier, elle vendait son influence, tantôt d'accord avec celle-ci quand Rostopchin et Koutaïsof étaient unis, tantôt contre elle quand ils étaient brouillés.

déjà grave ; mais ce qui le fut plus encore, c'est qu'avec ce même chiffre, il put lire diverses lettres que Caraman expédiait à Mitau et se convaincre que le représentant du roi s'entendait avec certains diplomates étrangers pour contrarier sa politique. Telle aurait été la cause de la brutale expulsion dont l'envoyé de Louis XVIII fut l'objet.

Ce récit transmis à Paris par Beurnonville ouvre à l'imagination une vaste carrière, et encore qu'il soit malaisé d'y ajouter foi, rend vraisemblables d'autres suppositions accessoires, lesquelles d'ailleurs ne s'accordent pas moins avec le caractère des personnages et la physionomie des événemens.

III.

Témoin de la terreur qui pesait sur les sujets du tsar, Caraman ne partageait pas la confiance de la cour de Mitau dans la continuation des dispositions favorables de ce prince. Mais il ignorait les négociations engagées entre la Russie et la France, dont rien n'avait transpiré. Les mesures dont il venait d'être l'objet le surprirent et le consternèrent. Elles lui furent signifiées, sous les formes les plus courtoises, par le comte Pahlen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, qui s'était rendu chez lui, mais en des termes qui ne permettaient pas d'espérer qu'elles fussent adoucies. On lui accordait deux heures pour sortir de la capitale. Il se défendit auprès de Pahlen d'avoir mérité la disgrâce de l'empereur et tenta vainement d'en connaître l'origine. Il courut ensuite chez le comte Panin ; il se croyait sûr de son amitié, voulait savoir par lui quel était son crime. Panin demeura sur ce point aussi réservé que Pahlen. Il engagea Caraman à obéir sur l'heure aux ordres du tsar et à quitter la ville. Il lui offrit un asile momentané dans un château qu'il possédait hors des portes, sur la route de Peterhof. Pour se donner le temps de préparer son départ et pour échapper à la surveillance de la police, Caraman s'y réfugia après avoir essayé, sans y réussir, d'arriver à Rostopchin. Il en partit le lendemain, toujours ignorant des causes de son expulsion, mais convaincu que le tsar les avait communiquées au roi et qu'il les apprendrait en arrivant à Mitau. Cet espoir fut trompé. Le roi n'avait reçu aucune nouvelle ; il ne savait rien de l'événement. Caraman eut la douleur d'être obligé de le lui apprendre, et de s'avouer hors d'état de lui en indiquer les motifs.

Louis XVIII ressentit la plus vive peine. La conduite du tsar consommait l'abandon par les puissances, de la cause royale, et allait l'affirmer aux yeux de l'Europe. Le roi ne pouvait même, par des

explications, en atténuer les effets. Disposé à croire que Caraman avait, par quelque imprudence, provoqué l'empereur, il l'interrogea. Caraman retraça les détails de sa conduite ; elle n'offrait aucun trait répréhensible. Ce qui ajoutait à la gravité du silence gardé par le tsar, c'est que les officiers russes attachés à la cour de Mitau, très affectés en apparence, n'osaient parler ni dire ce qu'ils pensaient. Dans ces circonstances, le roi se décida à écrire à l'empereur. Sa lettre était humble ; elle se ressentait de ses appréhensions, de la crainte de froisser Paul Ier.

« Monsieur mon frère et cousin, profondément affligé de voir arriver le comte de Caraman auprès de moi, j'ai interrogé son honneur sur les causes de sa disgrâce. Il m'a répété les expressions de son dévoûment pour la personne de Votre Majesté impériale et m'a assuré ne connaître de son malheur que l'ordre qu'il a reçu de se rendre à Mitau. Dans la cruelle perplexité où je me trouve et non moins frappé de la crainte d'un refroidissement dans l'amitié de Votre Majesté impériale que de l'effet funeste que le renvoi de mon ministre doit nécessairement produire pour mes intérêts, je la supplie, si la faute certainement bien involontaire du comte de Caraman n'est pas irrévocable, de me permettre d'en appeler à l'indulgence de Votre Majesté impériale, ou s'il s'était irrévocablement perdu dans ses bonnes grâces, de vouloir bien m'autoriser à lui présenter de nouveau quelques sujets parmi lesquels elle daignerait choisir mon représentant auprès d'elle. »

Cette lettre fut adressée par d'Avaray à Rostopchin, qu'il priait de la remettre à l'empereur. Mais elle produisit sur Paul Ier un tout autre effet que celui qu'en attendait le roi. « Comment! il me demande compte de mes actions! s'écria Paul, en la recevant. Suis-je, oui ou non, maître chez moi? » Et par ses ordres, le billet suivant, signé d'un secrétaire, fut expédié à Mitau : « L'empereur m'ordonne de répondre pour s'éviter de dire lui-même au roi des choses désagréables. Sa Majesté ne doit pas intervenir en faveur de M. de Caraman, qui est un intrigant et a donné de justes sujets de mécontentement à l'empereur. L'empereur veut être maître chez soi. Il est fâché de rappeler au roi que l'hospitalité est une vertu et non un devoir. » Cette dure et laconique réponse ne laissait plus aucun espoir de voir le tsar revenir à d'autres sentimens. La cour de Mitau en fut réduite à attendre les événemens. Ils ne tardèrent pas à se produire, précédés de signes avant-coureurs.

Chaque jour, des étrangers se dirigeant vers la frontière passaient par Mitau sous bonne garde, n'ayant la permission de s'arrêter, ni de parler à personne ; personne n'osait les approcher. On sut que, parmi eux, se trouvaient les ministres de Danemark et de

Sardaigne, d'autres diplomates qui, durant leur séjour en Russie, s'étaient signalés par leur hostilité au gouvernement français et leur zèle pour les Bourbons. On les expulsait comme on avait expulsé Caraman et, au mois d'avril précédent, l'ambassadeur anglais, en leur accordant quelques heures à peine pour quitter la capitale. Ces traits suffisaient pour éclairer du jour le plus inquiétant l'aventure encore obscure du représentant du roi de France. Ils étaient le prélude du malheur plus grand encore qui menaçait le roi lui-même.

Le 14 janvier 1801, le général de Fersen, commandant militaire de Mitau, ayant fait demander, dès le matin, une audience à Louis XVIII, lui présenta un ordre qu'il venait de recevoir du comte Pahlen. Cet ordre était ainsi conçu : « Vous notifierez à Louis XVIII que l'empereur lui conseille de rejoindre son épouse à Kiel le plus tôt possible et de s'y fixer auprès d'elle. » Le roi reçut cette nouvelle avec le calme et la dignité qui le mettaient au-dessus de ce qui pour tout autre que pour lui eût été une insulte. « L'empereur se trompe quand il me conseille d'aller rejoindre la reine à Kiel, dit-il au général de Fersen. Elle n'y est établie que momentanément, en attendant la saison des eaux de Pyrmont, où elle doit retourner, ce lieu étant inhabitable pendant l'hiver. La peine que j'éprouve n'est point l'effet de l'horreur de ma situation. Accoutumé à souffrir, j'ai le courage nécessaire pour supporter le malheur, et je n'attends que mes passeports. Mais ma nièce, où reposer sa tête? Il n'est pas un coin en Europe où nous puissions être reçus!.. » Et, après un silence, il ajouta : « Revenez dans deux heures chercher ma réponse. » Resté seul, il fit appeler le comte d'Avaray. De concert avec lui, il rédigea une lettre pour le tsar (1), et quand revint le général de Fersen, il la lui remit. Il fut convenu que jusqu'à ce que l'empereur y eût répondu, la décision impériale serait tenue secrète. C'est en songeant à la duchesse d'Angoulême dont il voulait ménager la sensibilité, que le roi sollicita ce secret. Il s'inquiétait surtout d'elle; pour elle plus encore que pour lui, il s'indignait de la dureté des ordres qui le contraignaient à quitter la Russie, à se mettre en route au cœur de l'hiver, à exposer la princesse aux rigueurs du froid et aux périls d'une route dépourvue de tout secours. Le lendemain, il crut pouvoir écrire à son frère pour lui annoncer son infortune. Mais ses angoisses n'eurent d'autres confidens que d'Avaray et Caraman. Elle s'aggravèrent bientôt d'un nouvel incident. La pension de janvier n'avait pas été payée à l'échéance accoutumée, malgré les promesses de Pahlen; le temps s'écoulait sans qu'elle arrivât. Il fallut envoyer une estafette à Riga, où, à ce que

(1) Nous n'avons pu retrouver l'original de cette lettre.

prétendait le vice-gouverneur de Mitau, l'argent était resté. Ce ne fut qu'après une longue et cruelle attente que le roi fut mis en possession des fonds qui constituaient son unique ressource.

Jusqu'au 20 janvier, on fut sans nouvelles du tsar. Mais, ce jour-là, Fersen reçut de nouveaux ordres qu'il dut communiquer au roi. Ils lui enjoignaient de s'éloigner de Mitau à bref délai. Ils étaient accompagnés des passeports nécessaires pour le voyage et de la lettre écrite au tsar par Louis XVIII, à qui elle était retournée sans avoir été décachetée (1). Après cette communication, Fersen, sans chercher à taire sa douleur, se tenait debout devant le roi. Celui-ci soudain se mit à pleurer. Il rappela qu'on était à la veille du jour anniversaire de la mort de son frère, que sa nièce, enfermée dans ses appartemens, célébrait, par le recueillement et la prière, cette douloureuse commémoration. « Dois-je troubler ses larmes et l'arracher à sa pieuse méditation ? » demanda-t-il. Fersen, très ému, prit sur lui d'ajourner le départ au surlendemain. Le roi toutefois ne voulut pas laisser ignorer à la duchesse d'Angoulême le nouveau coup qui les frappait. Suivi de d'Avaray et de Caraman, il se rendit auprès d'elle. La porte était close, gardée par le fidèle Cléry, qui ne l'ouvrit que sur la demande instante du roi. La princesse se tenait agenouillée devant son aumônier, l'abbé Edgeworth, le même qui avait assisté Louis XVI à ses derniers momens. Surprise par la présence de son oncle, elle

(1) Il est intéressant de rapprocher de la rigueur avec laquelle Paul Ier traitait tout à coup Louis XVIII, après l'avoir protégé pendant plusieurs années, la lettre suivante, écrite le 21 décembre 1800 par Bonaparte au tsar, et, arrivée à Saint-Pétersbourg quelques jours avant l'expulsion dont elle fut une des causes :

« J'ai tenté en vain, depuis douze mois, de donner le repos et la tranquillité à l'Europe; je n'ai pu y réussir et l'on se bat encore sans raison, et, à ce qu'il paraît, à la seule instigation de la politique anglaise.

« Vingt-quatre heures après que Votre Majesté impériale aura chargé quelqu'un qui ait toute sa confiance et qui soit dépositaire de ses désirs, de ses spéciaux et pleins pouvoirs, le continent et les mers seront tranquilles, car lorsque l'Angleterre, l'empereur d'Allemagne et toutes les autres puissances seront convaincues que les volontés comme les bras de nos deux grandes nations tendent à un même but, les armes leur échapperont des mains et la génération actuelle bénira Votre Majesté impériale de l'avoir arrachée aux horreurs de la guerre civile et aux déchiremens des factions.

« Si ces sentimens sont partagés par Votre Majesté impériale, comme la loyauté et la grandeur de son caractère me portent à le penser, je crois qu'il serait convenable et digne que simultanément les limites des différens états se trouvassent réglées et que l'Europe connût dans le même jour que la paix est signée entre la France et la Russie et les engagemens réciproques qu'elles ont contractés pour pacifier tous les états. »

Le tsar répondit à cette lettre d'abord en envoyant à Paris un ambassadeur chargé de continuer les négociations ébauchées à Berlin entre Krudener et Beurnonville, ensuite en expulsant Louis XVIII. Il crut donner ainsi satisfaction aux désirs exprimés par le premier consul, dans lequel il voyait alors un allié à l'aide duquel il détruirait la puissance anglaise, objet de sa haine.

se leva, courut à lui, l'embrassa en l'interrogeant et apprit de lui que l'asile de Mitau leur était retiré. Elle reçut cette nouvelle avec un grand courage, remerciant Dieu, dit-elle, de n'avoir à déplorer d'autre malheur que le sien et non celui de la France. Elle s'attacha à rassurer le roi. Elle serait heureuse partout où elle pourrait le suivre et vivre auprès de lui. Elle demanda ensuite s'il lui serait permis de consacrer à la mémoire de son père les deux jours suivans, ou si l'ordre de partir devait être exécuté sur-le-champ. Sur la réponse de son oncle, elle reprit ses dévotions.

Durant la journée, la nouvelle répandue dans Mitau y donna lieu spontanément à une manifestation de sympathies et de regrets. La foule se porta aux abords du palais. Il y avait là, à en croire un témoin oculaire, des gens de toutes conditions, des femmes, des vieillards, des enfans. Le roi ayant paru avec sa nièce, il y eut une poussée de cette foule vers eux. On s'inclinait sur leur passage, on leur baisait les mains. La noblesse courlandaise eut sa part dans ces démonstrations. Sans craindre de paraître désapprouver la rigueur déployée contre les exilés royaux, elle sollicita l'honneur d'être admise à leur faire ses adieux; elle leur offrit aussi ses services en vue d'adoucir la cruauté du maître.

Pendant ce temps, la petite cour procédait aux préparatifs de son départ, au milieu d'incidens qui témoignaient du trouble général. Le gouverneur de Mitau, d'Arseniel, croyait que la volonté exprimée par le tsar s'étendait aux gardes du corps. Sans pitié pour leur âge et leurs infirmités, il leur enjoignait de s'apprêter à suivre le roi. On eut beaucoup de mal à lui faire comprendre que l'uniforme russe dont ils étaient revêtus les protégeait, et qu'étant à la solde de l'empereur, ils devaient être considérés comme appartenant à ses armées. Il se laissa enfin convaincre et rapporta ses premières instructions. Le roi adressa alors à ces braves gens la proclamation que voici : « Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ est de me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas besoin de leur recommander de me garder une fidélité gravée dans leur cœur et si bien prouvée par toute leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous sommes pénétrés ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna si longtemps un asile, qui forma l'union de mes enfans, et dont les bienfaits assurent encore mon existence et celle de mes serviteurs. » Dans une autre proclamation, le roi chargeait « son cousin le duc d'Aumont » d'assurer à ceux de ses fidèles serviteurs qu'il ne pouvait emmener avec lui que leurs traitemens seraient continués et de leur exprimer avec la douleur qu'il éprouvait en se séparant d'eux, l'espoir de les voir de nouveau réu-

nis autour de lui. Dans cette même journée du 20, le roi fit rédiger par le comte d'Avaray une relation des événemens qui avaient précédé son départ; ce récit fut envoyé à l'évêque de Tarbes et au bailli de Crussol à Londres, au cardinal Maury à Rome, à l'évêque de Nancy à Vienne, à M. de Thauvenay à Hambourg et à M. d'André, celui de ses agens en Suisse qui lui inspirait le plus de confiance.

Il fallait encore décider en quel pays le roi porterait ses pas. Ce fut l'objet d'une délibération qui eut lieu, dans la soirée, entre lui et ses conseillers. La situation politique des diverses cours de l'Europe fut examinée de près, au point de vue de ce qu'on pouvait attendre d'elles. La cour d'Espagne fut écartée à cause de ses relations avec le gouvernement français. On pouvait compter sur un bon accueil en Suède et en Danemark. Mais la rigueur de la saison ne permettait pas de s'y rendre avant le printemps. La malveillance avérée de l'Autriche faisait supposer que le cabinet de Vienne ne consentirait pas à recevoir un Bourbon. Le roi des Deux-Siciles était disposé sans doute à offrir un asile à son parent malheureux et proscrit. Mais, pour arriver dans ses états, il fallait traverser des contrées surveillées par la république. Restaient l'Angleterre et la Prusse. L'Angleterre fut jugée dangereuse; c'était l'heure où Bonaparte la signalait à l'Europe comme l'ennemie séculaire de la France. En se réfugiant parmi les Anglais, le roi s'exposerait à froisser irréparablement les susceptibilités de ses sujets, et du même coup, celles du tsar, qu'il était tenu de ménager. Quant à la Prusse, elle vivait en paix avec la république. Tolérerait-elle la présence sur son territoire du plus redoutable adversaire du gouvernement républicain? A cette question, M. de Caraman répondit que le roi de Prusse ne refuserait pas l'hospitalité au roi de France. « Vous irez donc la lui demander en mon nom, dit Louis XVIII, et au moins jusqu'au jour où les puissances coalisées auront pu s'entendre pour mon établissement définitif. » Caraman partit dans la nuit. Le roi devait attendre de ses nouvelles à Memel, la première ville prussienne au-delà de la frontière russe.

Assistés jusqu'au dernier moment par le général de Fersen, salués par ceux de leurs serviteurs qui ne restaient derrière eux que pour les rejoindre à quelques jours de là, le roi et la duchesse d'Angoulême se mirent en route, le 22 janvier, dès le matin. Leurs passeports étaient libellés au nom du comte de Lille et de la marquise de La Meilleraye. Leur suite se composait du comte d'Avaray, de la duchesse de Sérent, de l'abbé Edgeworth, du vicomte d'Hardouineau et de trois domestiques. Il y avait en tout deux carrosses. Le froid était rigoureux; la neige tombait dru, couvrait de ses cou-

ches épaisses et cristallisées les vastes plaines qui s'étendent autour de Mitau. On voyagea jusqu'au soir sans s'arrêter, si ce n'est aux relais. A la nuit, on trouva respectueux accueil et bon gîte chez un gentilhomme du pays. Mais les deux jours suivans, les augustes proscrits n'eurent que de mauvaises auberges pour abri. La quatrième journée fut terrible. Un vent impétueux soulevait la neige en tourbillons, rendait les chemins impraticables aux voitures, alourdies par le poids des voyageurs. Le roi et ses compagnons se virent contraints de faire la route à pied. Cette marche sous la tempête était un supplice, surtout pour le malheureux prince, que paralysait son obésité. Il se traînait péniblement au bras de sa nièce, héroïque de patience et de sérénité. On atteignit enfin Memel. En y arrivant, sans attendre les nouvelles que devait envoyer Caraman, la duchesse d'Angoulême écrivit à la reine de Prusse. Elle lui demandait d'obtenir de son époux qu'il fût permis au roi de France de traverser les états prussiens et d'y séjourner au besoin.

M. de Caraman n'avait pas perdu une minute. Arrivé si rapidement à Berlin, où il entrait le 2 février, qu'il y précédait la nouvelle de l'expulsion de Louis XVIII, ce fut lui qui l'annonça au roi. Par ce qu'on a lu précédemment, il est aisé de deviner quel embarras dut éprouver ce prince, placé entre l'obligation de répondre à un proscrit qui sollicitait un asile dans ses états et les devoirs que lui imposaient son intérêt, ses relations avec la république, le rôle d'intermédiaire qu'il avait accepté entre elle et la Russie. Hypocrite ou sincère, il parut compatir à l'infortune du chef de la maison de Bourbon. Mais, après avoir fait connaître à Caraman qu'il le réintégrait dans son grade, et sans lui révéler les négociations auxquelles son gouvernement était mêlé, il ne lui cacha pas ses perplexités. Il parla, non sans émotion, de ce qu'il aurait voulu pouvoir faire et de la réserve qui lui était commandée. Son embarras n'étonna pas l'envoyé du roi de France. Il savait déjà par d'Haugwiz que Frédéric-Guillaume « ne se souciait guère d'avoir un collègue dans son royaume. » Il sollicita cependant pour son maître le séjour de Varsovie. Le monarque prussien ne voulut pas répondre sur-le-champ; il entendait consulter ses ministres; il ne céda que sur un point et autorisa la famille royale à rester à Memel autant qu'elle le voudrait. Mais cette autorisation ne donnait qu'une demi-satisfaction à Caraman; il ne renonça pas à obtenir mieux.

Les jours suivans se passèrent en vains pourparlers, au cours desquels le roi de Prusse reçut communication de la lettre adressée à sa femme par la duchesse d'Angoulême. Pourtant il résistait encore. Enfin M. d'Haugwiz, ayant fait connaître à Beurnonville l'embarras dans lequel se trouvait son souverain, l'envoyé de

France répondit « que le premier consul ne désapprouverait pas que des princes persécutés trouvassent une retraite dans les états prussiens, à condition que le chef des Bourbons renoncerait à un vain titre. » Rassurée par ce langage, la Prusse n'hésita plus. Louis XVIII fut autorisé à résider temporairement à Varsovie, « à ses propres frais. » L'infortuné n'avait pas attendu cette décision pour quitter Memel. Arrivé dans cette ville le 28 janvier, il comptait en partir le 9 février pour chercher un refuge plus confortable et plus sûr. Mais le 8, il était rejoint par cinq de ses gardes du corps et apprenait par eux que, dix-huit heures après son départ de Mitau, ordre avait été donné à tous les Français résidant dans cette ville de sortir de Russie. Ces pauvres gens étaient partis à la débandade, à pied pour la plupart, réduits à solliciter la charité des paysans. Le roi voulut attendre qu'ils fussent tous à Memel avant de poursuivre son voyage. Une fois réunis, il fallut assurer leur sort, les mettre à même d'atteindre les lieux où ils devaient se rendre. Pour leur venir en aide, on engagea les diamans de la duchesse d'Angoulême, sur lesquels un propriétaire du pays consentit à prêter 2,000 ducats. Ces questions réglées, le roi et sa nièce se dirigèrent vers Kœnigsberg, où une lettre de Caraman leur annonça que le séjour de Varsovie leur était accordé. Ils continuèrent leur route. Elle leur réservait une dernière épreuve. En traversant la Vistule, leur carrosse versa. On eut quelque peine à tirer de l'eau la duchesse d'Angoulême. Enfin, le 22 février, un mois après avoir quitté Mitau, ils atteignaient Varsovie. Le gouverneur-général de Kohler était encore sans instructions. Il accueillit cependant le comte de Lille et la marquise de La Meilleraye avec les égards dus à leurs malheurs. L'ordre officiel qu'il reçut quelques jours plus tard lui enjoignait de les installer dans le palais de Lazienski, construit aux portes de Varsovie par le dernier roi de Pologne.

A ce moment, les vues politiques de Bonaparte se réalisaient; le rapprochement qu'il avait souhaité entre la Russie et la France s'opérait sur la base des satisfactions demandées par Paul Ier; l'ambassadeur russe, M. de Kalitschef, reçu à la frontière, avec les honneurs royaux, salué par les populations comme un messager de paix, continuait sa marche triomphale vers Paris, où allait le suivre à bref délai la nouvelle de la tragique fin du prince dont il apportait au premier consul l'alliance et l'amitié.

ERNEST DAUDET.

LE

MÉTAYAGE EN FRANCE

ET SON AVENIR

D'APRÈS UNE ENQUÊTE RÉCENTE

I. *Situation du métayage en France*, rapport sur l'enquête ouverte par la Société des agriculteurs de France, par M. le comte de Tourdonnet. — II. *Traité pratique du métayage par la même étude sur le métayage dans la Mayenne*, par M. L. Lebreton. — III. *Conférence à la Société d'économie sociale sur le métayage*, par M. de Garidel.

Parler de l'avenir du métayage aurait fort risqué de passer, il y a quelques années, pour une hérésie économique. A peu d'exceptions près, tous les écrivains spéciaux le regardaient comme une institution justement condamnée et destinée à disparaître à plus ou moins courte échéance. Si, en fait, le métayage ne cessait pas de se maintenir sur certains points du territoire, il perdait pour l'ensemble dans des proportions considérables surtout depuis une quarantaine d'années. En 1832, M. de Gasparin affirmait que plus de la moitié du sol appartenait au métayage. En 1842, les calculs de M. de Châteauvieux ne lui en accordaient déjà plus guère que le tiers, bien qu'alors il conservât encore une supériorité très marquée, pour le nombre des hectares exploités, sur le fermage, mais les terres soumises à la régie directe avaient augmenté dans une quantité supérieure, et occupaient 20 millions d'hectares sur les 43 millions qui formaient la superficie exploitée. En 1860, M. L. de Lavergne

constatait les nouveaux progrès de la petite propriété, et concluait à l'égalité numérique des fermiers et des métayers. Depuis lors, les relevés officiels établissent la décroissance constante du métayage par rapport au fermage. Ce n'est pas qu'il soit facile de dégager une constatation parfaitement sûre de la proportion à établir entre les forces respectives de ces deux modes d'exploitation. Le document dont nous allons nous occuper reconnaît lui-même ce défaut de précision sans y remédier suffisamment. Avant de rechercher ce qu'on peut tirer de lumières à cet égard de la statistique, on doit d'abord relever une erreur de calcul qui tendrait à diminuer le nombre réel des métayers existant en France. On trouve encore dans plusieurs parties du territoire des fermiers dits fermiers généraux, qui sous-louent à plusieurs familles de métayers le domaine morcelé à cet effet en plusieurs exploitations. Les recenseurs ont inscrit ces fermiers seuls, au risque d'omettre ainsi une quantité de colons partiaires. Pour se faire d'ailleurs une idée un peu exacte de la proportion du métayage relativement au bail à rente fixe et au faire-valoir direct, le calcul doit porter sur deux élémens fort distincts ; d'une part, sur le nombre des métayers eux-mêmes, de l'autre, sur la quantité des hectares exploités par ce régime d'amodiation. Or, d'après le dénombrement de 1881, nous trouvons, quant au personnel, que la régie directe en France occupe 61 pour 100, ce qui peut faire juger du développement de la petite propriété, laquelle représente l'immense majorité du faire-valoir ; le fermage occupe environ 21 pour 100, et le métayage 18 pour 100. D'autre part, si l'on adopte pour base de calculs l'étendue des exploitations, le fermage occupe, par kilomètre carré de territoire exploité, 35,9 pour 100, le métayage seulement 13,2 ; le reste est livré à la régie des propriétaires. Ce chiffre attribué au métayage risque ou de paraître trop faible, ou bien d'accuser une exagération en sens contraire des statistiques qui datent seulement d'une douzaine d'années. Nous trouvons, en 1872, par exemple, 11,182,000 hectares attribués au métayage, en regard de 9,360,000 attribuées au fermage. Il n'est guère admissible que le métayage ait reculé à ce point dans un si court espace de temps. Il serait désirable que le jour se fît plus complètement, et qu'on évitât aussi d'autres erreurs comme celle qui consiste à inscrire parmi les métayers les domainiers congéables de la Bretagne. Quelque diminuée que soit, au reste, l'importance qui reste au métayage, elle est encore grande, et elle paraîtra l'être davantage si on acquiert la conviction qu'il n'a pas perdu sa vitalité et qu'il est même possible d'en tirer un parti nouveau pour notre agriculture nationale, si nous savons faire ce qui est nécessaire pour atteindre ce but. Or, nous n'avons plus à en faire la remarque : premièrement, il n'est pas

douteux que, dans les circonstances récentes où s'est trouvée l'agriculture et dont elle n'est pas complètement sortie, les pays à métayers ont été moins éprouvés que ceux à rente fixe ; en second lieu, le métayage s'est accru dans les régions où il existait et a reparu dans des départemens où il en subsistait peu de traces. Le document où je puise ces renseignemens cite, parmi d'autres exemples, celui de l'Ain, où les petits cultivateurs qui s'étaient éloignés de cette forme d'exploitation y reviennent aujourd'hui ; il constate, dans l'ouest, une augmentation dans ce même mode ; il signale, dans le midi, des départemens comme celui de Vaucluse, qui y était peu disposé et qui en présente des cas assez nombreux ; il nous en montre jusque dans le nord et dans le nord-ouest, acquis naguère presque exclusivement, semblait-il, au fermage, et en compte quelques-uns dans l'Eure, la Somme, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure. S'il ne fallait voir là qu'un retour en arrière, signe momentané de notre affaiblissement agricole, il n'y aurait qu'à attendre des jours meilleurs. On pourrait croire que le temps nous ramènera bientôt au fermage de plus en plus étendu. Nous serions, en ce cas, dans la situation d'un peuple qui serait obligé, pour un temps, de renoncer à un outillage supérieur, d'un emploi trop coûteux, pour revenir à des moyens plus imparfaits, mais moins chers. Mais il s'agit précisément de savoir si le métayage mérite cette injurieuse comparaison avec ces engins défectueux bons à être relégués parmi les antiquités, ou s'il n'offre pas toutes sortes de ressources qui le rendent susceptible de progrès ultérieurs. Avant de tirer des conclusions ou tout au moins des conjectures, il fallait commencer par étudier les faits. La Société des agriculteurs de France s'en est chargée. On sait que cette grande association est composée en majeure partie de propriétaires fonciers. Soit qu'ils fassent valoir eux-mêmes leurs terres, soit qu'ils les fassent cultiver, ils sont au courant de tous les systèmes par la pratique, et sont à même de nous donner des nouvelles de leurs effets dans les diverses parties de la France. L'enquête sur l'état des faits n'a pas suffi d'ailleurs aux déposans. La plupart ont donné leur avis sur les défauts et sur les mérites de l'institution en elle-même comme sur ses applications actuelles. Ce qui en ressort en définitive, c'est un retour d'opinion marqué. Le rapporteur, M. de Tourdonnet, s'en est fait l'organe avec compétence et autorité dans son rapport, qui forme un véritable ouvrage, auquel on doit ajouter comme complément d'information un *Traité pratique du métayage* du même auteur. La question y est posée avec toute sa portée sociale et agricole, traitée avec élévation et précision, non sans laisser place à réserves sur certains points et à quelques complémens qu'on nous

permettra d'ajouter, d'abord sur les raisons qui nous paraissent avoir fait abandonner le métayage avec trop de précipitation en plus d'un cas et dans des proportions trop étendues. Ce rapide examen rétrospectif n'est pas étranger au sujet actuel, bien loin de là ; il en donne la clé et l'explication ; nous y trouverons l'origine de plus d'une prévention à vaincre, de plus d'une erreur à rectifier, de plus d'un défaut enfin de l'institution même, qui peut et doit être corrigé.

I.

Il y a, selon nous, à distinguer dans l'explication de la décadence du métayage en France, des causes naturelles et qui ont agi dans le sens du progrès, et d'autres, d'une nature plus artificielle, auxquelles on ne peut toujours accorder la même approbation. Je dirai d'abord un mot des premières, qui sont les plus anciennes. Nul n'ignore que le métayage libre avait été lui-même un progrès considérable sur le servage en élevant davantage le travailleur à l'état d'homme, en le rendant plus actif, plus prévoyant, et en faisant profiter la terre elle-même et les seigneurs de cet accroissement de la force productive. La richesse et la civilisation avaient suscité à leur tour au métayage une double concurrence, longtemps très inférieure par le nombre, dans la petite propriété individuelle et dans le fermage. La petite propriété s'étend du XIe au XVIe siècle. Ceux qui la possèdent, qu'ils s'appellent vavasseurs, alloïers ou de tout autre nom, forment une élite dans la classe rurale : c'est une petite aristocratie qui a ses privilèges, quelquefois même ses costumes qui la distinguent. Les métayers, en petit nombre, qui arrivaient à la propriété gagnaient en liberté et en aisance, cela n'est pas douteux. Il en était de même, quoique à un degré moindre, quand ils parvenaient à la condition de fermiers à rente fixe. Ce métayer parvenu trouvait là une libre disposition de lui-même qu'il n'avait pas connue dans son ancienne situation, quelquefois même une source de fortune, comme l'atteste toute une classe de fermiers aisés, dont la vie large allait même jusqu'au luxe qu'étalait, notamment dans ses vêtemens, l'opulente fermière. Ce qui ajoutait encore à la puissance de cette classe des fermiers à rente fixe, c'est, en certaines provinces, l'établissement tantôt de droit, tantôt de fait, d'un fermage héréditaire qui constituait des familles agricoles investies, de père en fils, avec une durée parfois séculaire, d'une singulière importance, et même en état, dans plus d'un cas, d'imposer à la propriété des conditions tyranniques. Nous en trouvons, encore aujourd'hui, la trace subsistante dans de rares débris, comme est

le *droit de marché* en Picardie. On pouvait dire du métayer qui avait gravi ce degré supérieur qu'il avait conquis ses grades, comme le soldat qui devient officier par un avancement régulier. Ses campagnes, à lui, c'étaient ses durs travaux, ses patientes épargnes. Son titre était son intelligence, son capital. Aucun propriétaire n'aurait consenti à agréer, comme fermier, un misérable, une brute. Il était enjoint à la propriété, par son intérêt même, de choisir parmi l'élite. Les anciens cadres de l'exploitation à moitié fruits, se maintenaient d'ailleurs par la tradition, par la coutume, par la loi même. Le métayage à bail emphytéotique en retenait un grand nombre dans ses liens. Enfin, le mouvement ascendant vers la propriété et vers le fermage devait être nécessairement ralenti dans les périodes qui présentent un caractère incertain et précaire et reculer aux époques désastreuses de notre histoire. Les guerres anglaises et les guerres de religion interrompent son cours, qui reprend ensuite avec plus de force à mesure que les causes qui le favorisent dans l'état de la société et de la richesse acquièrent elles-mêmes une nouvelle vigueur. L'argent, devenu plus commun, accroît le bail à rente fixe; la suppression de certaines entraves législatives tend aussi à augmenter le nombre des propriétaires, d'ailleurs par le développement du capital. Le fermage suit, d'ailleurs, pour d'autres raisons spéciales, les mêmes destinées progressives. La terre cesse de tenir une place exclusive dans l'ambition des hommes; d'autres sources de considération et de pouvoir s'offrent à la noblesse dans les hautes fonctions militaires, dans l'administration et dans les emplois de cour. La bourgeoisie enrichie, qui participait à la possession de la terre, n'y est pas non plus enchaînée par des liens qui ne puissent être relâchés, quand l'industrie et le négoce l'appellent dans les villes, et il devient infiniment commode, au XVIe et au XVIIe siècle, de s'en remettre de la gestion de ses domaines à un homme spécial, intéressé lui-même à la plus-value des terres par les bénéfices recueillis en excédent de la rente à acquitter. Les avantages d'un tel système devaient se manifestor particulièrement dans les vastes domaines qui réclament les avances de la grande culture. Aussi voit-on les princes, les seigneurs et les communautés recourir au fermage de préférence. Ce sont là tous signes d'une transformation dont l'heure est venue, dont le succès atteste l'opportunité. On peut affirmer que, dans cette longue période qui va jusqu'à la révolution, les causes artificielles ont agi dans le sens d'un maintien excessif du métayage. Obstacles légaux et routine allaient contre lui. Aussi, en 1776, Adam Smith n'évaluait-il encore qu'au sixième la part du fermage sur le sol français, et, en 1784, Arthur Young aux 7/8es la part de l'exploitation à mi-fruits. Le fer-

mage n'était pas toujours non plus très enviable. Qu'on songe qu'au XVIe siècle, selon certaines coutumes, celle de Paris par exemple, quand un seigneur saisissait le fief de son vassal, il était, si ce fief était affermé, en droit de mettre la main sur tous les fruits. On trouve encore plus tard beaucoup d'autres clauses restrictives, comme l'interdiction de contracter des baux de plus de neuf ans, la faculté laissée aux bénéficiaires de ne pas observer les baux à ferme faits par leurs prédécesseurs, outre des impôts fort lourds rejetés sur le fermier, comme celui de la taille. Pendant ce temps-là le fermage recevait toutes les garanties possibles en Angleterre et s'emparait du sol anglais à poste fixe. Il n'y aurait que trop de parti à tirer d'un si complet et si violent contraste. Le fermier expulsé soudainement avait droit à des dommages-intérêts. On allait, sous le règne de Henri VII, jusqu'à imaginer l'*action d'expulsion*, par lequel le tenancier pouvait même récupérer la possession. On a pu soutenir que cette législation protectrice du fermage, comme elle l'était de la propriété, avait valu mieux pour la Grande-Bretagne et pour son agriculture que toutes les primes et mesures protectrices. Ajoutez la considération qui naît de l'influence politique. Le bail à vie de la valeur de 90 schellings de rente annuelle était réputé *franche-tenure* (*free-hold*), et donnait au preneur du bail le droit de voter pour l'élection d'un membre du parlement; et, comme il y avait une grande partie de la classe des *yeomen* qui avait des *franches-tenures*, la classe entière se trouvait traitée avec égard par les propriétaires du sol. Les longs et même les très longs baux étaient dans l'usage, et, de plus, assurés par la loi qui les maintenait contre tous les changemens de main de la propriété. Rien de tout cela ne ressemble, on doit l'avouer, à ce qui se passait en France, faut-il même ajouter à ce qui s'y passe aujourd'hui?

Il serait donc peu juste de voir dans l'extraordinaire prédominance du métayage en France avant 1789 uniquement l'effet de ses propres mérites. Avouons que la situation plus d'une fois misérable de l'agriculture n'aidait pas à l'évolution dans le sens du fermage à rente en argent. Elle aurait pu s'opérer pourtant, aux bonnes époques des règnes de Louis XV et de Louis XVI, avec plus d'étendue, mais trop d'obstacles s'y opposent dans les tristes périodes qui terminent le siècle de Louis XIV ou qui précèdent la révolution. Comment aurait-il songé au fermage, ce métayer réduit à ses bras et à qui le propriétaire, obligé d'une part d'avancer les bestiaux et les semences en totalité, avançait en outre de quoi le nourrir jusqu'à la prochaine récolte? Il est certain qu'en face de ces métayers besogneux, endettés, les fermiers ne faisaient souvent pas meilleure figure. Le bail à rente fixe était loin d'avoir ordinaire-

ment pour corollaire une agriculture avancée et florissante; les mauvaises conditions dans lesquelles il était trop souvent établi le préparaient mal à la lutte contre les causes de souffrance, et il est à croire que, avant ces temps désastreux, beaucoup retombèrent dans les rangs d'un métayage encore plus infime ou même du prolétariat agricole.

Les choses prennent un tour tout différent après la révolution, et le métayage, en perdant ses appuis factices, perd aussi une partie de sa force, tantôt par suite d'heureux progrès en liberté et en richesse, tantôt par une conséquence d'entraînemens que nous n'hésiterons pas à qualifier de regrettables. On ne peut que se féliciter de la liberté de mouvemens rendue aux transactions, qui permettaient aux intérêts de s'arranger entre eux au gré de leurs convenances réciproques. Un des actes de la législation nouvelle fut d'abolir le métayage emphytéotique qui retenait par force beaucoup de paysans dans les liens d'un contrat qu'atteignait la prohibition des baux perpétuels. Des arrêts judiciaires détruisirent dans une forte mesure ce qui restait de cette sorte de métayage, moyennant des indemnités évaluées par les tribunaux pour racheter et solder les droits résultant de titres positifs. M. de La Tourdonnet constate néanmoins que les métayers emphytéotiques qui avaient conservé des titres authentiques résistèrent à la suppression de l'ancien métayage, et déclare en avoir connu dont les titres ou les droits remontaient au règne de François Ier; ils s'étaient ainsi succédé sans interruption de famille pendant plus de trois cents ans: des faits analogues ont été signalés dans la commission mixte chargée de préparer l'enquête. Toutes les sortes de propriété, tous les systèmes d'amodiation gagnèrent à l'affranchissement de la terre. Tandis que la petite propriété, émancipée des dernières servitudes féodales, s'accroissait par la quantité des terres de la noblesse et du clergé mise à la disposition des acquéreurs de biens nationaux et devenait accessible à bon nombre d'anciens métayers et d'ouvriers ruraux, le même mouvement se faisait vers le fermage, non moins favorisé par l'élan donné à la richesse, au travail et à l'épargne dans les années de paix qui suivirent le premier empire. Mais le but fut dépassé par suite de causes qu'il n'est pas impossible de découvrir pour les métayers et aussi pour les propriétaires, causes profondes qui tiennent à l'histoire morale et sociale de notre temps.

Disons-le avec une entière franchise : tout ne doit pas être mis au compte du progrès dans cette évolution. Beaucoup de métayers sortirent des rangs sans être suffisamment préparés à franchir ce degré de l'échelle. Ils prirent leur désir qu'excitait la vue du voisin pour

une suffisante vocation, et leur ambition leur tint lieu de brevet de capacité. Ignorans et pauvres, ils prétendirent exercer une profession qui exige instruction et capital. Dans le passé, la petite propriété et le fermage s'étaient recrutés, on l'a vu, par une sorte d'élection. Je suis loin de prétendre qu'il n'en fût plus ainsi dans un nombre de cas indéterminable, dans la plupart peut-être; mais cela laissait encore une marge ouverte à une foule énorme de gens, campagnards comme citadins, empressés de se déclasser pour monter. Tous ne trouvèrent pas également à s'en louer. Combien d'anciens métayers, émigrant vers les villes, n'y rencontrèrent que les misères de l'ouvrier! Combien d'autres, fermiers nécessiteux ou petits propriétaires endettés, ne tardèrent pas à sombrer et tombèrent dans le travail nomade! Ne sortons même pas d'une période toute récente, voyons ce qui s'est passé depuis une quarantaine d'années. On relève avec une sorte de fierté ce fait que la petite propriété a quadruplé de valeur depuis un demi-siècle, c'est-à-dire dans une proportion sensiblement supérieure à l'augmentation pourtant considérable de la valeur des domaines plus étendus. Un tel accroissement prouve assurément l'amélioration réelle du sol et du revenu. On ne peut méconnaître néanmoins l'influence qu'a exercée sur une telle élévation des prix la recherche excessive des petits terrains, des parcelles multipliées à dessein par la spéculation pour satisfaire cette sorte d'appétits. La valeur a été surenchérie au-delà souvent de toute raison par ces acquéreurs disposés à acheter coûte que coûte. Ces métayers impatiens, qu'il faut compter sans doute par milliers, ont perdu plus que gagné à suivre un penchant trop immodéré. Ayant acheté trop cher, combien de fois n'a-t-il pas fallu que ces propriétaires improvisés empruntassent, à un taux aussi usuraire que celui dont ils avaient acheté la terre, pour en payer le prix et pour suffire aux frais de la culture! Le même fait se présente en partie pour le métayer qui s'est converti en fermier; sans avances suffisantes il n'a guère pu que végéter. La concurrence s'est portée sur les fermages avec la même vogue impétueuse que sur les terres, et il y a eu là aussi une folle-enchère. Nous pourrions nommer des pays, abandonnés par leurs anciens métayers et leurs ouvriers ruraux, qui ont subi plus de préjudice qu'ils n'ont recueilli d'avantages par suite d'un morcellement parcellaire excessif, qui s'y est montré particulièrement dommageable à l'agriculture. L'enquête cite la Creuse, par exemple. Ce pays était destiné, en grande partie, au métayage par ses conditions générales. Les anciens métayers, soit qu'ils aient continué à résider sur le sol en abandonnant la métairie pour la petite propriété, soit qu'ils aient émigré six ou sept mois chaque année pour

revenir avec quelques économies gagnées dans le métier de maçon ou tel autre de l'industrie du bâtiment, ont fait de ce département découpé en parcelles une sorte de damier agricole. Et que d'autres exemples encore!

J'appelle aussi obstacle artificiel au métayage, dans les pays qui le comporteraient, l'excès d'indépendance. En Bretagne, par exemple, on reconnaît que le métayage aurait fréquemment des avantages au point de vue de la culture. Qui s'y oppose? Cet esprit d'indépendance très concevable, louable même, si le paysan était placé en présence d'une servitude de droit ou de fait, mais il n'en est rien. Il s'agit d'un contrat libre, résiliable, facile à rompre. Les maîtres savent bien qu'ils seraient, dans ces pays d'humeur fière, et c'est une humeur qui se répand partout, mal venus à tenter sur les populations une sorte d'embauchage. Assurément, on peut citer des contrées où les métayers votent comme les propriétaires ; c'est qu'ils sont encore animés du même esprit. Nous en nommerions d'autres où les opinions présentent plus de divisions et où le métayer vote différemment. Il n'est pas si facile qu'on croit de s'emparer du paysan. D'ailleurs, si le métayer peut avoir besoin du maître, celui-ci, dans les conditions de cherté de la main-d'œuvre, qui ne sont pas, selon nous, seulement passagères, a peut-être encore plus besoin du métayer. Nous n'hésitons pas encore ici à voir dans cette indépendance ombrageuse, impatiente de toute supériorité, même de tout contact et de toute surveillance, un défaut, auquel il faut rapporter comme à une de ses causes la diminution du métayage.

Les propriétaires n'ont pas été non plus sans responsabilité dans cette désertion trop hâtive, trop complète de l'exploitation par métayers. On peut bien recueillir quelques aveux là-dessus dans l'enquête ; peut-être pourtant la confession a-t-elle parfois besoin d'être un peu aidée et complétée. Il nous paraît certain d'abord qu'il y a eu dans ce mouvement d'abandon du métayage par les propriétaires eux-mêmes un peu d'entraînement théorique en faveur du fermage. Le goût pour les théories est rarement imputable aux propriétaires, nous le savons, et nous ne prétendons pas leur en faire un reproche. Mais si vive avait été la campagne menée par les économistes et les agronomes contre le métayage dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, tel avait été leur zèle à proclamer la supériorité du bail à rente fixe, qu'ils avaient créé un puissant mouvement d'opinion. Mouvement très explicable quand il importait de revendiquer pour le bail à rente fixe la place qui lui est due et qu'il n'avait pas encore prise au soleil. Est-ce pourtant à dire que la théorie n'ait pas, même alors, déprécié à

l'excès ce système d'amodiation? Elle en a certainement méconnu les côtés moraux et sociaux, et, quant à ses effets économiques, elle s'est attachée presque exclusivement aux types défectueux pour leur opposer un fermage souvent hypothétique, toujours riche en avances, mêlant la hardiesse à la circonspection, la théorie à l'expérience, le fermage tel qu'il doit être en un mot et non tel qu'il est toujours, il s'en faut. Le fermage a été à la mode; le respect humain s'est mis de la partie; on a cédé à l'idée préconçue que le bail à rente donnerait, en tout état de cause, des résultats supérieurs à un métayage dont les propriétaires éprouvaient, d'ailleurs, les inconvéniens sans en apprécier toujours suffisamment les compensations et les avantages.

Des raisons qui tenaient à l'état des esprits et de la société devaient aussi déterminer nombre de propriétaires, en dehors de tout intérêt agricole, à préférer le fermage. Lorsqu'ils reprochent aujourd'hui avec quelque sévérité aux paysans l'abandon de la culture, ne craignent-ils pas qu'il ne leur soit plus d'une fois répondu : « Que ceux d'entre vous qui ne se sentent pas coupables nous jettent la première pierre! » Ceux qui s'absentent sont-ils moins infidèles à la terre que ceux qui se déclassent, et ne sont-ils pas aussi des déclassés de l'agriculture ces propriétaires qui ne voient guère dans la possession d'un domaine qu'une occasion de villégiature, surtout au temps de la chasse, ou qu'un moyen d'influence pour les élections? Ils ont recherché, non sans excès, les fonctions publiques, l'industrie, les affaires, le luxe et les plaisirs de la capitale, de même que les métayers et les ouvriers ruraux allaient aux métiers urbains, aux travaux publics et aux chemins de fer, au petit commerce et aux places de bureau, ainsi qu'aux distractions des villes. On avouera que tout cela se ressemble fort, et que, dans cette occasion comme en d'autres, il n'y a pas une si grande différence entre le haut et le bas de la société. Encore s'il ne s'agissait que des grands propriétaires! Mais non : les moyens ont obéi aux mêmes impulsions. Or, c'est la moyenne propriété qui convient surtout au métayage, peu applicable aux domaines étendus, à moins qu'on ne les divise en plusieurs métairies. Nos moyens propriétaires, qui cultivaient soit eux-mêmes, soit avec le concours de métayers, se sont souvent donné le luxe d'un fermier, pour s'occuper de toute autre chose que de culture ou pour s'adonner à une vie presque oisive. Il en est trop qui ont recherché les agrémens du jeu et du café dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. En somme, le métayage a diminué en raison des progrès du fonctionnarisme, de l'industrie, de la spéculation. La corrélation entre ces faits peut être suivie pour chaque période depuis 1830. Dans de telles conditions, la sur-

veillance et la direction d'une propriété composée de plusieurs métairies, ou même d'une seule, peuvent devenir impossibles, surtout si l'incurie ou la répugnance pour ce qui touche à l'agriculture vient s'y joindre, car il est rare que, pour le possesseur du sol, le métayage prenne l'homme tout entier. Mais quoi! on allègue que les métayers, en l'absence du maître, peuvent devenir infidèles, routiniers, ne disposer des cultures que dans le sens de leurs convenances personnelles, et quoi de plus simple, dès lors, que de prendre un fermier, un chargé d'affaires commode, qu'on tient par la brièveté du bail? Désormais on n'a plus qu'à attendre, les bras croisés, un revenu fixe. — On peut même avoir la chance, parfois, de voir ce revenu s'accroître, tant que la propriété a pour elle le vent en poupe, c'est-à-dire les circonstances économiques favorables. N'est-ce pas là notre histoire? Et, puisque nous faisons la part des responsabilités de la propriété, n'avons-nous pas encore quelques traits à y ajouter? Nous ne sommes pas injuste pour les améliorations que le sol lui doit depuis quarante ans; nous reconnaissons aussi quelles ont été ses difficultés et ses charges. Mais a-t-elle usé de la période des hauts fermages aussi bien qu'elle aurait pu et dû? Et, puisqu'elle prenait cette résolution d'abandonner en des cas nombreux le métayage sans raisons agricoles suffisantes, a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait pour donner au fermage lui-même tout ce qui pouvait en faire un moyen de production réellement plus puissant et plus efficace que ce qu'il remplaçait? En définitive, qu'avons-nous vu? La propriété a largement usé de la faculté d'augmenter les fermages que lui donnait la concurrence des preneurs. Elle s'est morcelée en plusieurs fermes. Il ne s'agissait pas là de perfectionner la culture, mais d'accroître simplement le revenu par la sous-location de fermes multipliées souvent à l'excès, mais louées plus facilement et plus cher. Spéculation licite, je le veux bien, mais qui a augmenté le nombre des preneurs sans accroître leur capital d'exploitation. D'une façon parallèle, les marchands de biens divisaient les domaines pour la vente. Ainsi, la grande culture, qui a sa place en France, recevait de nouvelles atteintes. On ne peut même ignorer quelques moyens assez singuliers mis en œuvre, pour imposer au fermier un supplément de tribut, des propriétaires se faisaient payer par le fermier entrant, comme simple don de joyeux avènement, ce qu'ils appelaient, en des termes qui ne sont pas précisément empreints de noblesse, du nom de *gants* ou *épingles*, demandant une année en sus du fermage, et cela à l'entrée même, au moment où le fermier avait besoin de toutes ses avances. Tant qu'a duré cette plus-value des fermages, les preneurs n'ont guère cessé de se plaindre que la perspective d'une augmentation, même légère, de

fermage offerte par un concurrent, suffisait très fréquemment à faire congédier les fermiers en possession. On regrette que l'exemple d'une instabilité si peu encourageante soit venu ici des propriétaires eux-mêmes. L'agriculture est une entreprise à longue échéance. Ils l'ont traitée comme une affaire à court terme. Ils n'ont vu que le revenu immédiat. Dans les cas où le fermier aurait été en état d'entreprendre de longs travaux d'avenir, il n'en avait nulle envie. C'était la propriété elle-même qui fuyait les longs baux. Elle croyait faire merveille quand elle les poussait jusqu'à neuf ans, quoiqu'on sache qu'en ce cas le fermier inquiet perd son goût d'améliorations trois ans avant l'échéance. Le même fermier avait, d'un autre côté, à subir les exigences de la main-d'œuvre. On avait pris en un mot une quantité de fermiers médiocres, on n'encourageait pas les bons, ceux qui avaient dans la tête et dans les mains les conditions du succès. Aussi, c'est en vain que tout a paru aller bien assez longtemps, sauf certains avertissemens redoutables. On ne pouvait espérer qu'on éviterait toujours des épreuves qui se sont fait partout sentir en Europe. Mais n'est-il pas trop certain qu'on s'est trouvé assez mal armé quand cette épreuve est venue? On s'est vu placé en face d'une crise qui n'a été agricole qu'en partie, et qui s'est manifestée non pas exclusivement, mais surtout, comme une crise de la propriété, une crise de la rente foncière. Comment s'attendre que des baux conclus à des conditions déjà onéreuses ne deviendraient pas accablans sous le coup d'une succession de mauvaises années et du choc de la concurrence étrangère? Il y a eu grève de fermiers alors, et on a pu se demander si ce n'était là qu'une épreuve transitoire. Oui, en partie sans doute; mais qui peut croire qu'on reviendra, pour les rentes, à la situation de la veille? Il faudrait un fermage plus riche et plus capable, mais il n'est pas facile de le créer à volonté en nombre de circonstances et quand le revenu du propriétaire s'est abaissé. Que peut-on faire? L'améliorer tant qu'on pourra, lorsque le propriétaire se sentira en état de le faire, et, parmi nos propriétaires fonciers, il en est beaucoup qui ont d'autres sources de fortune que la terre et qui peuvent prélever pour elle quelques sacrifices. Non, assurément, il ne s'agit pas d'abandonner le fermage, qui a ses sortes de supériorité, mais de lui créer une meilleure situation. On ne comprend pas qu'outre de plus longs baux, la propriété n'accorde pas le remboursement au fermier sortant pour les améliorations. Ce serait le cas, comme M. Risler le faisait remarquer ici-même, d'imiter nos voisins d'outre-Manche, chez qui une loi récente a rendu ce remboursement obligatoire pour certaines améliorations, même quand le bail ne l'a pas prévu, et qui, en outre, ont soin de construire

pour les fermiers d'agréables et saines habitations, d'excellens bâtimens de ferme, comme ils bâtissent pour les ouvriers ruraux des cottages avec jardins qui peuvent devenir leur propriété moyennant un loyer modéré. Mais, à côté de ce fermage amélioré qui reste un peu trop fréquemment à l'état de *desideratum*, y a-t-il des motifs qui permettent de croire que l'exploitation par métayers ait perdu ses raisons d'être et toute possibilité d'amélioration? Un certain retour à ce régime perfectionné ne pourrait-il être la contrepartie de ce qu'il y a eu de précipité et d'extrême dans la désertion qui a signalé ces quarante dernières années surtout? C'est à l'enquête et aux divers travaux qui ont été dirigés dans le même sens que nous demanderons les élémens de la réponse qu'il convient de faire à cette question.

II.

On doit s'attacher à dégager de l'enquête, parmi les motifs de maintenir ou d'augmenter le métayage, ceux qui lui attribuent une valeur propre, et ceux qui le recommandent seulement au nom de circonstances locales. Ces dernières causes peuvent n'être que transitoires, comme elles peuvent aussi ne pas l'être; il y a, en effet, dans le climat et dans la nature des cultures, des raisons qui peuvent recommander ce système d'amodiation d'une manière durable. La question pourrait se poser pour des régions entières, notamment dans le midi. Il importe toutefois de faire remarquer que la plupart des critiques qui atteignent le métayage ont un caractère général, c'est à sa justification plus générale aussi que doit tendre un document qui l'examine dans son fond en même temps que dans ses applications. On doit du reste reconnaître que tous les théoriciens ne l'ont pas condamné. C'est ainsi qu'au moment de la plus forte réaction contre le régime d'exploitation à moitié fruits, Sismondi n'hésitait pas à y montrer une des institutions « qui ont le plus contribué à répandre le bonheur dans les classes inférieures, à porter la terre à son plus haut degré de culture, et à y accumuler le plus de richesses. » Tout en attribuant aux barbares cette combinaison qu'il appelle « une des plus heureuses inventions du moyen âge, » auquel il est en réalité fort antérieur, le même économiste (1) insistait avec raison sur des côtés qui sont loin d'avoir perdu tout leur à-propos : « Le paysan a peu ou presque point de capitaux; le maître lui remet une terre ensemencée et en plein rapport... Le métayer se trouve débarrassé de

(1) *Nouveaux Principes d'économie politique*, liv. III, ch. V.

tous les soins qui, dans d'autres pays, pèsent sur la classe inférieure du peuple. Il ne paie point d'impôt direct ; il ne paie point au maître de redevances en argent... Le terme auquel le fermier doit acquitter l'impôt ou la rente ne le presse point, et ne le contraint point à vendre à vil prix... Quant aux travaux journaliers, il les fait lui-même avec sa famille... Dans cette exploitation, le paysan s'intéresse à la propriété comme si elle était à lui, il trouve dans sa métairie toutes les jouissances par lesquelles la libéralité de la nature récompense le travail de l'homme... Son industrie, son économie, le développement de son intelligence, augmentent régulièrement son aisance... Il plante pour que ses enfans recueillent les fruits, etc. » Mais, en insistant sur les bienfaits de cette combinaison en Toscane et dans d'autres pays, Sismondi accusait les mauvais usages qui l'avaient faussée en France et l'avaient empêchée de produire ses effets avantageux. On peut regarder comme une autorité de quelque poids dans la question qui s'agite aujourd'hui l'opinion de ce publiciste, de cet économiste libéral qui ne saurait être accusé d'aucune connivence avec les partis dits réactionnaires. En s'appuyant sur le même fonds de raisons générales, M. de Tourdonnet a vu une preuve de ce qu'offre en quelque sorte de naturel un tel arrangement, dans la persistance d'une institution qui a tenu sa place dans l'agriculture des anciens peuples, et qui en occupait une chez les Romains, à côté du fermage à rente fixe, tant que l'esclavage n'a pas envahi tous les domaines. N'est-il pas curieux de voir un aimable et ingénieux lettré, qui ne laissait pas d'être un administrateur pratique et un propriétaire avisé, Pline le Jeune, y recourir en face d'une sorte de crise de fermage? Las de n'être plus, depuis cinq ans, payé par ses fermiers, il écrit à Paulin qu'il va changer son système et qu'il n'affermera plus en argent, mais *en parties de récoltes*. Cette lettre semblerait écrite d'hier. On sait comment le métayage échappa, au moyen âge, aux lois du colonat impératif, de la servitude de la glèbe, comment aussi il a gardé longtemps des traces de féodalité ; c'est là une sorte de tache originelle aux yeux de ceux que hante outre mesure ce genre de souvenirs. Aujourd'hui le métayage peut se placer sous l'invocation d'une idée chère à la démocratie, celle de l'association du travail et du capital. Nous voudrions même que ce caractère éminent fût entièrement reconnu par les définitions de ce contrat, sur lesquelles la jurisprudence tâtonne un peu. Il serait temps que les jurisconsultes se missent d'accord sur ce point qui peut contribuer à fixer les idées. Les uns, aujourd'hui encore, voient dans le métayage un contrat mixte, qui emprunte ses règles tantôt au louage, tantôt au contrat de société ; d'autres n'y reconnaissent qu'un contrat de louage, et

le considèrent comme une pure variété de bail à ferme, avec cette seule différence que le fermage se paie en argent. C'est de ce point de vue que semble l'envisager l'ensemble de notre législation. Même à se renfermer dans cette définition contestable, le métayage paraîtrait encore un arrangement fort convenable dans toutes les situations où le manque de capitaux et la difficulté de trouver des fermiers solvables ôtent au bail payé en argent la sécurité nécessaire pour l'acquittement de la rente et l'avantage d'un revenu plus élevé. C'est à ce point de vue du louage que se plaçait un agronome célèbre, M. de Gasparin, lorsqu'il affirmait que le métayage s'établit quand le tenancier n'a pas un capital ou un crédit suffisant pour garantir le paiement de la rente et les avances du propriétaire; alors celui-ci « prélève cette rente par parties proportionnelles sur la récolte de chaque année, de manière que la moyenne de ces portions annuelles représente la valeur de la rente. » Mais en vérité une telle interprétation ne représente qu'un côté et non le principal de cette collaboration, et voit-on beaucoup les intéressés faire tous ces calculs compliqués? Si on les consultait, ne donneraient-ils pas plus volontiers les mains au système qui reconnaît dans le métayage un contrat de société? C'est cette idée essentiellement économique de « l'association » qu'a fait ressortir M. Troplong, et que M. Méplain adopte dans son *Traité du bail à portion de fruits*. Nous croyons donc qu'il y a tout avantage à faire rentrer l'exploitation à mi-fruits dans l'article du code qui définit la société un contrat « par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre une ou plusieurs choses en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter. » C'est d'ailleurs sur cette définition que plusieurs tribunaux ont appuyé leurs arrêts dans des questions de métayage. On ne peut que louer les plus récens défenseurs de ce régime d'avoir adopté franchement cette interprétation, et d'avoir fait de l'association le point de départ de leur apologie, fût elle un peu excessive, au nom de l'union des classes. C'est le côté qu'avait déjà fait valoir M. Le Play. Union des classes! Ce dernier mot irrite; il effarouche la pruderie démagogique; il n'y a plus de classes, dit-on ; elles sont confondues dans l'égalité civile et politique. Soit ; mais il ne faut pas jouer sur les mots. N'existe-t-il donc plus de catégories déterminées, hiérarchisées, quoi qu'on fasse, par l'inégalité des conditions, de la fortune et de l'éducation ; et ne les retrouve-t-on pas dans les campagnes? Veut-on que la plus aisée, la plus instruite, celle qui possède la terre, et cette autre catégorie qu'il faut bien appeler inférieure, se rapprochent, s'entr'aident, et que la première serve à élever le niveau de la seconde? Il se trouve certes de plus dangereux projets que cette prétendue tentative de

résurrection déguisée du passé! L'isolement, l'éternel antagonisme, est-ce là l'idéal de la vie agricole et manufacturière? Ne serait-ce pas sottise de s'y tenir quand l'intérêt des parties est de s'entendre Nous n'hésitons pas, pour notre compte, à attribuer à ces relations fondées sur des besoins réciproques une véritable portée sociale, à laquelle se joint, à un autre point de vue, un intérêt national. Le métayage est un régime essentiellement favorable au développement de la population. C'est même ce qui a paru inquiéter quelques économistes, mais nous n'en sommes plus à ces craintes-là! Le métayer, dans la plus grande généralité des cas, regarde les enfans comme une richesse plutôt que comme une charge, parce qu'il les associe à ses travaux. Cette disposition n'est pas à dédaigner en présence des habitudes de plus en plus restrictives du fermage en matière de population.

Les raisons économiques ne sont pas non plus, aux yeux des déposans de l'enquête, tirées des considérations purement locales. Ce ne peut être une circonstance indifférente pour un régime d'amodiation de supprimer deux élémens coûteux comme la rente fixe et comme la main-d'œuvre. Celle-ci y est extrêmement réduite et ne s'emploie guère que pour les travaux pressés de la moisson et un petit nombre d'autres besognes urgentes. A moins de supposer une complète révolution dans le sens d'une grande puissance de production agricole, que rien malheureusement ne fait encore prévoir, le métayage pourra faire valoir longtemps ce double avantage. La question qui se débat entre ce système d'exploitation et le fermage est une question de rendement plus ou moins élevé, et elle se posera longtemps, à moins encore qu'on ne fasse une autre supposition, celle où la propriété serait tout entière divisée entre des mains qui l'exploitent directement. Or ce dernier résultat ne saurait être aussi absolu. Il faudrait supposer que les détenteurs de la richesse perdissent le goût de la propriété foncière, ce qui est infiniment peu probable, en raison des jouissances spéciales et des moyens de considération et d'influence qu'elle procure. Une autre supposition, qui paraît encore plus chimérique, est celle d'une mobilisation universelle du sol ou d'une mainmise de l'état qui le ferait exploiter sous sa régie. Notre humanité occidentale, pour en arriver là, aurait à modifier profondément tous ses instincts et toutes ses traditions. Il faut donc tabler sur des hypothèses beaucoup plus modestes. Nous avons à voir tout simplement si l'exploitation à moitié fruits ne peut soutenir en bien des cas honorablement le parallèle avec le bail à rente fixe. Les cas même ne seraient pas rares où l'enquête irait jusqu'à établir une certaine supériorité d'un bon métayage sur un fermage qui se présente dans des conditions

ordinaires et moyennes, à plus forte raison sur un fermage médiocre. Cette thèse n'est pas tout à fait une nouveauté, elle ne saurait être, par conséquent, imputée à une réaction passagère. Elle a toujours trouvé une minorité restreinte pour la soutenir parmi les membres des sociétés agricoles et même dans l'enseignement agronomique officiel à un moment où les tendances sociales et politiques auraient le plus éloigné ces écoles de sembler faire du métayage une sorte de doctrine d'état. Il y a longtemps que l'honorable doyen de l'enseignement agricole, le directeur de l'école d'agriculture de Grandjouan, M. Jules Rieffel, a défendu cette opinion et l'a fait reposer sur des calculs positifs, empruntés au centre et à l'ouest de la France; mais la manière dont ils sont établis, indépendante en partie des circonstances régionales, permet de leur attribuer une portée plus grande. Le savant agronome opérait sur une étendue assez considérable de pays et pour des sols de toute nature, et il constatait une rente de 25 francs par hectare avec le fermage, de 30 avec l'exploitation directe, de 40 avec le métayage ; celle-ci allait jusqu'à 50 et 60 pour les bonnes terres, et même atteignait exceptionnellement à 100 francs, chiffre qu'on trouve consigné dans les rapports sur les primes d'honneur. Or, si tel était, il y a environ vingt-cinq ans, l'effet d'une association intelligente et active, dans laquelle mettaient un apport convenable les deux parties contractantes, le métayage a montré surtout depuis lors mieux encore qu'il est compatible avec tous les progrès dans les diverses branches de la production agricole. Il a tiré une source de revenus à un degré presque imprévu de l'élevage et de l'engraissement du bétail. L'enquête nous en donne plus d'une preuve vraiment remarquable. Il en résulte que ce régime, frappé, disait-on, d'une infériorité irrémédiable, a cessé d'être considéré par d'excellens esprits comme un simple pis-aller. L'opinion qu'il vaut par lui-même trouve aujourd'hui des partisans déclarés parmi les intelligences les plus ouvertes à la théorie, naguère si partiale en faveur du fermage à rente fixe. C'est en termes généraux que M. Lecouteux, par exemple, y signale « un des meilleurs types d'organisation rurale, un des moyens les plus sérieux d'améliorer la terre en améliorant la situation de ceux qui l'exploitent. » Langage qui aurait paru presque scandaleux dans des temps qui ne sont pas éloignés. Signalons un indice de ce retour en faveur de la puissance productive du métayage dans une enquête à laquelle s'est livrée la Société nationale d'agriculture de France. Si telle partie du métayage existant a pu y devenir l'objet de critiques trop souvent fondées, le régime en lui-même a paru viable, nullement entaché de vices rédhibitoires. Les meilleurs juges l'ont regardé comme digne d'être encouragé, et personne n'a avancé

ce prétendu axiome qu'il n'y avait là tout au plus qu'une étape qu'il fallait se hâter de traverser pour en sortir. On peut s'en convaincre en lisant une communication du savant et regretté secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, M. Barral; s'il n'était pas sans objection sur quelques points, son attachement à la cause du progrès ne l'éloignait pas d'une adhésion sympathique à cette forme d'exploitation. Il demandait seulement qu'elle fût mise en rapport avec les besoins de l'état actuel. Il constatait que, dans plus de 300 fermes à métayers, qu'il avait visitées dans le Limousin en 1876, 1877, 1878, le revenu avait au moins doublé depuis vingt-cinq ans; il invoquait le témoignage des propriétaires qui avaient reconnu devant lui que la valeur de leurs terres était devenue deux et trois fois plus considérable qu'en 1850 et en 1860. Ce qui n'est pas moins significatif, c'est cet aveu qui sert de réponse à ceux qui s'obstinent à considérer le métayage comme une sorte de domesticité humiliante: « Depuis 1850, les métayers s'élèvent de plus en plus à la position d'associés des propriétaires, et ils deviennent ainsi d'excellens agens pour accroître et assurer la prospérité de l'agriculture française. »

On rencontre dans l'enquête la réponse la plus complète qui ait encore été adressée à l'adage que les pays de métayages sont nécessairement des pays pauvres, tandis que le fermage caractérise les contrées riches et prospères. Il est parfaitement vrai qu'il y a des pays pauvres qui sont cultivés par des métayers, et qui le seraient plus mal autrement. C'est ainsi que le département des Landes ouvre la marche avec ses 27,484 métayers. Mais on n'appellera pas sans doute pays pauvres les départemens qui viennent après, la Dordogne avec 24,893 métayers, l'Allier avec 11,632, la Gironde avec 11,568, la Charente avec 10,776, le Lot avec 10,000, la Haute-Vienne avec 8,337. On ne saurait soutenir que ces pays, au point de vue agricole, soient plus pauvres que le Cantal, qui ne compte que 2,292 métayers, que la Creuse, qui n'en compte que 2,069, que la Haute-Savoie, qui n'en compte que 855, que la Lozère qui n'en compte que 325. On soutient, il est vrai, que le centre et le midi, ces pays de métayage, sont relativement pauvres, ce qui n'est pas vrai pour toutes les régions. Là, ajoute-t-on, point de fermiers, et c'est ce qui contribue à rendre ces pays arriérés. Or, si quelquefois, en effet, le fermage pourrait être utilement appliqué sur certains points, cette assertion si souvent répétée n'en est pas moins fausse dans sa généralité. Le fermage est très connu dans le centre et le midi, mais il y est très mal pratiqué. L'état du moins n'a pas extrêmement changé depuis que, il y a plus de quarante années, M. de Gasparin traçait la description de ce fermage défec-

tueux. La Mayenne, l'Anjou, la Sarthe, sont des pays d'agriculture avancée en général. Le métayage en occupe des parties étendues, souvent les mieux cultivées; il est dans la Mayenne de 53 pour 100. L'arrondissement le plus riche, celui de Château-Gontier, appartient, comme celui de Laval, en grande partie à ce mode d'exploitation. Les propriétaires de la Mayenne s'occupent de leurs domaines, et ceux qui les négligeaient sont obligés, en assez grand nombre du moins, d'y reporter leur vigilance. Le métayage a eu sa part considérable dans les perfectionnemens agricoles de ce département, transformé par les voies de communication et par l'emploi de la chaux. Un des déposans, M. Lebreton, s'est attaché à faire ressortir cette participation au progrès de l'exploitation à mi-fruits dans un écrit spécial qu'a couronné la Société des agriculteurs. C'est une étude d'un caractère tout expérimental qui ne fait au reste que développer ce que M. de Falloux avait déjà démontré avec éclat par la pratique. Si l'on ne peut que renvoyer aux tableaux de comptabilité destinés à démontrer la supériorité au moins possible de la culture à métayers, il n'est pas inutile de signaler quelques faits, empruntés à cet instructif parallèle relativement à certaines acquisitions agricoles. C'est ainsi que l'ancienne race bovine, mal conformée et qui donnait peu de lait, a été remplacée par la race des Durham-Manceaux, vigoureusement constituée et particulièrement apte à un engraissement précoce. Supposez que l'exemple soit venu de propriéaires riches faisant valoir sans métayers, il aurait été plus lentement et plus difficilement suivi : soit qu'on les eût accusés de céder à des théories, soit qu'on leur eût laissé la responsabilité d'expériences coûteuses, peu accessibles à de modestes cultivateurs. Les fermiers besogneux redoutent aussi ces expériences, et, en fait, ils ont montré peu d'empressement pour les croisemens Durham. D'où vient que les métayers, qui passent pour plus timides, ont réalisé ce que les fermiers leurs voisins hésitaient à faire? C'est grâce à l'intervention des propriétaires, à leurs conseils réitérés, à leurs sacrifices pécuniaires. Les fermiers ont suivi seulement leur exemple. Cette sorte de paradoxe d'un métayage plus progressif que le bail à rente fixe se soutient par d'autres perfectionnemens agricoles, comme la substitution successive des rouleaux de bois aux anciens fléaux, et des machines à battre aux rouleaux, comme l'introduction des charrues Brabant double soc, comme, en ce moment même, l'application en une certaine mesure des engrais chimiques complémentaires du fumier, dont le métayage prend, paraît-il, la principale initiative.

On fait remarquer de même que la question du capital d'exploitation se résout d'une manière plus convenable qu'avec le fermage

dans les bons pays de métayage ; nous désignons de cette façon, outre la Mayenne et l'Anjou, particulièrement la Sarthe, les bons cantons du Poitou et du Limousin adonnés à ce régime, où il se présente d'ailleurs avec des mérites inégaux suivant les cas et les régions. Le crédit agricole, dans la mesure où il dépend du propriétaire, se faisant le banquier de l'exploitant par d'utiles avances, trouve aussi quelques facilités dans ces pays où les métayers, dès longtemps établis et quelquefois se succédant de père en fils, inspirent confiance. Cette confiance est plus grande, en effet, quant aux personnes et quant aux résultats à attendre, qu'avec des exploitans et quelque sorte intérimaires, sans racines dans le pays, et, s'ils réussissent, de plus en plus portés vers les placemens mobiliers.

Aucun doute ne peut subsister, après cette enquête, sur l'étendue qui permet aux métairies d'être exploitées dans de telles conditions de succès. C'est dans les étendues de 20 à 50 hectares que le métayage se présente avec tous les avantages qu'on a coutume, dans l'industrie, de désigner sous le nom de participation aux bénéfices. Il offre alors des dimensions qui n'ont rien de décourageant pour l'apport du cheptel qu'il est au pouvoir de l'exploitant de fournir, et pour que le travail personnel s'y déploie avec toute sa puissance. C'est là le type du métayage riche ou aisé. Le cheptel s'y compose le plus fréquemment d'une tête de gros bétail par hectare. Une tête de bétail par hectare, n'est-ce pas l'idéal que proposaient autrefois les agronomes? Il est d'ailleurs, disons-le, heureusement dépassé sur beaucoup de points. Il est remarquable que la division des grands domaines, qui ont été plus ou moins dépecés pour être vendus, n'a pas, dans nos départemens du centre et de l'ouest, entraîné un changement sensible dans les dimensions des métairies ; cela tient à ce qu'elles formaient déjà comme un corps de biens. Ces métairies, souvent séparées par des accidens du sol, par de petits cours d'eau qui servent de limites naturelles, comme dans la Mayenne, ne pourraient être, dans la plupart des cas, morcelées sans dommage. C'est un des caractères de ces domaines qui se sont formés sur la configuration du terrain, et c'est ainsi que la culture moyenne, qui a son rôle à jouer dans l'ensemble de notre système agricole, semble trouver dans de tels domaines ses cadres tout tracés et ses positions qu'il y a tout intérêt à conserver.

Au point de vue des raisons locales qui maintiennent le métayage dans certaines contrées, le même document abonde en renseignemens. Il nous faudrait, pour nous en rendre complètement compte, parcourir l'enquête région par région. Il suffira que nous indiquions rapidement quelques points importans. Nous avons touché

plus d'une fois à ce qui concerne particulièrement l'Ouest et le Centre, laissant de côté l'Est, qui connaît peu ce régime, et le Nord, qui n'en use qu'exceptionnellement. Dans l'Ouest, on pourrait nommer en Bretagne certaines parties des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, où il ne se maintient que par des concessions avantageuses aux métayers. Le Finistère et le Morbihan appartiennent à la propriété individuelle ou au domaine congéable, si profondément distinct du métayage. Bornons donc nos observations au Midi, où il subsiste par des raisons qui ressortent dans l'enquête tantôt des circonstances physiques et culturales, tantôt, comme dans les Basses-Pyrénées, des habitudes traditionnelles. Il domine de beaucoup dans le Gers, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, régions qui présentent un certain ensemble de cultures homogènes. Le département où l'on compte le plus de métayers, celui des Landes, offre une certaine uniformité également, avec ses pins et ses terres cultivées, entrecoupées de vignes. En général, dans le Sud-Ouest, la culture des vignobles renommés se fait directement par les propriétaires. On trouve que le partage à mi-fruits reste prépondérant dans l'Ariège; il s'équilibre à peu près avec le fermage dans les Pyrénées-Orientales, et il est réduit à de très faibles proportions dans les Hautes-Pyrénées, où la propriété est extrêmement morcelée. — Au Sud-Est, même diversité dans les régimes. Les Bouches-du-Rhône nous présentent environ 7,000 métayers contre 9,000 fermiers, et le nombre des uns et des autres se balance à peu près dans le Var. C'est le métayage qui prend le dessus dans les Alpes-Maritimes. On rencontre de fort petites propriétés cultivées à partage de fruits, aux environs de Grasse, par exemple. On est également frappé du mélange des régimes entre les Alpes et le Rhône; sur la rive gauche du fleuve, le métayage occupe une place importante ; il règne dans la montagne, surtout dans les Hautes-Alpes, tandis que le fermage prend sa revanche dans la vallée de la Durance vers Cavaillon, riche et fertile contrée. C'est sous le régime du métayage, d'un métayage défectueux, comme il en existe trop, on ne peut le nier, que le département de la Drôme a éprouvé les effets désastreux de crises locales qui l'ont jeté dans une sorte de découragement, qu'on a vu se produire d'ailleurs aussi dans celui de Vaucluse, où le fermage tient plus de place et qui a ressenti de si cruelles souffrances, à la suite du phylloxera, de la maladie des vers à soie, de la suppression de la garance et de la crise générale qui a pesé sur la France. On commence à renaître dans ce dernier département, mais c'est à la régie directe qu'au rapport de M. de l'Espine, président de la société d'agriculture de Vaucluse, profiteront les nouvelles plantations

des terrains viticoles. Enfin, le métayage est en infériorité dans l'Aude; dans le Midi central, Hérault, Aveyron, Lozère, Gard, Ardèche, il marche de pair avec le fermage, tandis que, dans le Tarn, contre 1,700 fermiers on compte 9,300 métayers. Nous ne voulons nous attacher qu'à la conclusion, et nous citerons les termes mêmes de M. de Tourdonnet : « Ce qu'il y a de particulièrement caractéristique, c'est que, des Alpes à l'océan, de la Méditerranée et des Pyrénées à la chaîne des Cévennes, dans cette immense région, si variée dans sa température et ses produits, le métayage garde partout et toujours, comme dans le centre et dans l'Ouest, la physionomie qui lui est propre. Quelles que soient les cultures qu'on lui impose, il s'accommode des usages locaux et des exigences des propriétaires, des oppositions de sol, de climat et de production, il s'assouplit aux nécessités les plus impérieuses comme il se prête, par son principe même, aux découvertes les plus nouvelles de la science, pouvant devenir sans transition, aux mains de qui sait s'en servir, le canal le plus fécond du progrès agricole. C'est ce qui ressort de tous les documens fournis par l'enquête. » Nous nous garderons de contredire à ce jugement qui formule si nettement une approbation générale; nous le croyons seulement un peu optimiste appliqué à l'état actuel, et nous indiquerons les points sur lesquels peuvent porter les améliorations à introduire.

III.

Rien ne dispense de l'initiative individuelle, et nulle part l'impuissance des combinaisons législatives n'éclate plus que dans l'organisation agricole. Les réformes ne naissent pas par décret; mais on peut indiquer les moyens que le temps est destiné à développer. Pour mettre cette antique institution du métayage en rapport complet avec les nécessités présentes, on doit faire appel avant tout aux parties intéressées et, secondairement, à la législation. D'une part, la liberté est l'essence même de ce contrat éminemment élastique, et, d'autre part, il obéit à des conditions générales qui dérivent de la nature même des choses. Rien ne peut s'y faire sans le consentement mutuel et sans le concours actif des intéressés. Les réformes législatives consistent elles-mêmes à faire tomber des obstacles existans, et non à dicter des clauses aux parties. Ces clauses sont d'ailleurs contenues dans les usages ruraux de chaque province, et il appartient plus à la volonté individuelle de les modifier qu'à la législation générale. La nature du mal, en ce qu'il a de plus étendu, indique celle du remède. Ce mal, c'est l'abandon de l'institution elle-même par la double faute des propriétaires et

des métayers ; ce n'est pas l'antagonisme. On ne voit pas les parties en lutte habituelle comme les patrons et les ouvriers. On peut plutôt dire de ces parties intéressées, qui représentent sous la forme agricole le capital et le travail, qu'elles évitent de se rencontrer, Nous avons vu les propriétaires et les métayers s'éloigner de l'agriculture, et sembler méconnaître de concert les mérites de cette combinaison. Il y a là de part et d'autre des préventions à dissiper, des habitudes à réformer, des intérêts à convertir. L'expérience se montre sans doute une maîtresse plus efficace que l'instruction qui prêche et qui raisonne, mais celle-ci peut avoir sa place et s'appuyer sur celle-là. La difficulté qu'éprouvent les propriétaires à affermer leurs domaines tend à les rapprocher du métayage ; la répugnance des cultivateurs à subir un fermage onéreux commence à en amener quelques-uns vers le même régime. Profitons-en donc pour faire un appel à un examen réfléchi, à une sorte de recueillement nécessaire aux intérêts tenus de prendre un parti.

Parmi les causes qui éloignent les propriétaires du sol, il en est de sérieuses et d'enracinées. Elles ne le sont pas toutes également. Peut-être n'est-il pas chimérique de croire que le grand élan vers l'industrie, que la fièvre des affaires et de la spéculation, caractère du XIXe siècle depuis la restauration dans notre pays, est plutôt destiné à se modérer. Les conditions de la vie, plus difficiles dans les grandes villes, forcent aussi nombre de familles à regarder le séjour à la campagne pendant une bonne partie de l'année comme un moyen d'économie. Je n'ose parler de l'influence qu'exercera la politique ; il faudrait, pour annoncer ce qui arrivera, un don particulier de prophétie ; il n'est pas pourtant difficile de prévoir que, si elle doit de plus en plus être livrée aux politiciens, elle cessera d'attirer autant ces classes supérieures auxquelles déjà ne s'applique plus, depuis assez longtemps, que par ironie, le nom de classes dirigeantes. Souvenons-nous du vers d'un grand poète :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime.

C'est le langage qu'elle tiendra toujours non-seulement à ceux qui l'adorent en artistes, mais à ceux qui l'exploitent en cultivateurs. A ceux qui seront disposés à lui demander *otium cum dignitate*, à condition que ce repos ne soit pas l'oisiveté, elle se montrera toujours propice. Le métayage a ceci de particulier qu'il n'absorbe pas comme le faire-valoir le possesseur du sol. Il laisse une place chez le riche pour le loisir : à celui qui n'a qu'une médiocre fortune il permet d'autres occupations. Beaucoup de moyens propriétaires affèrment, et s'en trouvent assez mal, sous prétexte qu'ils remplis-

sent des fonctions ou offices publics; pourquoi ne se diraient-ils pas que la simple résidence dans l'arrondissement, peut-être même dans le département, permet de surveiller un domaine de façon à accorder une suffisante liberté d'action au métayer sans détruire le contrôle? Nous souhaitons de voir revivre cet honnête idéal de la vie rurale, qu'envient tous les peuples sains et forts, avec ses travaux et ses plaisirs. Nous voudrions que tant de nos concitoyens qui abusent de l'activité ou du repos dans des conditions souvent si fâcheuses, retrouvassent, avec des goûts sérieux, un peu de joie tranquille « à l'ombre de leur vigne et de leur olivier! » Nous devons certes désirer avant tout la grandeur de la patrie commune, mais le bonheur de ses habitans n'est pas à dédaigner, et, sans traiter le métayage comme une idylle, nous croyons sincèrement qu'il peut être une sorte de refuge pour bien des existences fatiguées, offrir une sorte de dérivatif à plus d'une vie destinée peut-être à se consumer dans de vaines agitations. Tout enseigne à la bourgeoisie du XIXe siècle finissant ce retour à la terre, dont se trouvèrent si bien à d'autres époques les nobles possesseurs du sol toutes les fois qu'ils en essayèrent, d'une manière trop peu durable malheureusement.

La première chose à faire est donc d'éclairer les propriétaires par tous les moyens dont la publicité dispose et de faire connaître les résultats obtenus par l'expérience. C'est à cela que servent des enquêtes et des écrits dont le mérite incontestable est de reposer sur la pratique. Lorsque des augmentations de revenu d'un tiers et davantage pour le propriétaire par comparaison avec des exploitations affermées la veille à rente fixe en portent témoignage, comment douter encore qu'il n'y ait des garanties et des moyens de relèvement dans une direction personnelle quelque peu capable? Comment ne pas reconnaître ce fait qu'il est possible d'inspirer aux métayers un vif intérêt pour des méthodes moins arriérées, pour des améliorations de toute sorte aux bénéfices desquelles ils sont destinés à participer? Tels relevés de comptes faits par M. de Tourdonnet, par M. Lebreton, par M. de Garidel dans une conférence devant la Société d'économie sociale, plaidoyer énergique et substantiel en faveur du partage à mi-fruits, ne peuvent qu'utilement appeler là-dessus l'attention. Les faits qui attestent les gains tout récens réalisés par le propriétaire et par les métayers ont déjà décidé la conversion de fermes à rente fixe en métairies. Rien de plus efficace que cette propagande par les chiffres. Seulement, il faut qu'elle acquière quelque retentissement. C'est une des tâches qu'aura à remplir la presse agricole et qui a paru tenter déjà quelques-uns de ses organes. C'est affaire aussi aux professeurs d'agriculture, dont une loi ré-

cente a augmenté le nombre. Il leur appartient de faire pénétrer ces résultats souvent remarquables dans des régions où la connaissance des faits arrive lentement et où la portée qu'ils peuvent avoir est difficilement saisie. On ne leur demande pas d'exalter exclusivement une forme spéciale qui ne saurait avoir toutes les vertus en tout lieu également, mais d'en parler avec une sympathie éclairée, et de mettre au besoin une arithmétique convaincante au service de la vérité devant des populations trop sujettes parfois à subir les préjugés et à suivre des courans violens d'opinion et d'imitation d'une façon trop peu réfléchie.

Il y a des critiques adressées aux défauts du métayage qui ne datent pas d'aujourd'hui, et qui appellent des réformes appropriées soit à la nature des inconvéniens inhérens plus ou moins à l'institution, soit au temps où nous vivons. On a dès longtemps reproché à ce régime la facilité des fraudes par lesquelles un métayer sans délicatesse peut frustrer un propriétaire trop peu attentif d'une partie de son légitime revenu. Evidemment, le remède le plus sûr est la loyauté du preneur. D'où la nécessité d'un personnel probe, qui ne se rencontre pas également partout, mais qu'il faut former autant que possible, afin que le propriétaire puisse user de son contrôle sans exagération minutieuse. Qu'on nous permette de citer ici quelques paroles judicieuses et charmantes d'Olivier de Serres, qui peuvent donner lieu à des observations d'une certaine opportunité. Il y a trois siècles qu'en son vieux langage, si plein de saveur, ce grand agronome traçait les devoirs réciproques du métayage. Il voulait le métayer : « homme de bien, loyal, de parole et de bon compte ; sain, âgé de vingt-cinq à soixante ans, marié avec une sage et bonne mesnagère ; industrieux, laborieux, diligent, espargnant, sobre, non amateur de bonne chère, non yvrongne, ne babillard, ne villotier, n'ayant aucun bien au soleil, ains des moyens à la bourse. » Tout cela n'a pas cessé d'être vrai, sauf peut-être l'interdiction de toute propriété, qui serait dans l'état actuel excessif et propre à éloigner du métayage. La petite propriété doit donc rester ouverte aux économies du métayer. La statistique agricole de 1868 comptait 203.860 métayers, qui possédaient de petites terres. Le nombre des fermiers-propriétaires était naturellement plus élevé et montait à 848,836, c'est-à-dire qu'en prenant pour base les calculs de cette même année, les deux tiers des fermiers et la moitié des métayers étaient propriétaires. Olivier de Serres craignait que ce ne fût là une concurrence fâcheuse pour la métairie. Nous nous sommes enquis nous-même de ce qu'il en est ; or, ce danger existe beaucoup plus dans le fermage, où la propriété a plus d'étendue, tandis que pour le métayer elle est si exiguë qu'elle l'occupe trop

peu pour qu'il y ait dommage porté à l'exploitation principale. Enfin, ce qui a aussi peu changé que les garanties requises du métayer, ce sont les devoirs et les droits du propriétaire. Quand a-t-il été plus vrai de dire avec le gentilhomme agronome qui a écrit le *Théâtre de l'agriculture :* « N'entrerez en pique à peu d'occasions, mais supporterez doucement ses petites imperfections, toutesfois avec un jusques où ; garderez vostre authorité... Compterez souvent avec luy de peur de mescompte. Ne laissez courir sur luy terme sur terme, ni aucune aultre chose en laquelle il vous soit tenu, pour petite qu'elle soit. » Cela paraît un peu rigoureux pour le temps présent, mais il se hâte d'ajouter : « Comme par le contraire n'exigerez de luy, outre son deu, rien qui luy préjudicie. Luy monstrerez au reste l'amitié que luy portez, louant son industrie, sa diligence, et vous resjouissant de son profit, treuvant bon qu'il gagne honnestement avec vous pour l'affectionner tousiours mieux à vostre service. Ne changerez de fermier ne de métayer, se le treuvez passable, que le plus rarement que pourrez... Et quel que soit vostre fermier ou vostre métayer, n'abandonnez tellement vostre terre, qu'en toutes saisons ne la visitiez (le plus souvent estant le meilleur) pour remédier à temps aux détracs survenans (1). »

Ce qui doit achever de disparaître, c'est tout ce qui constituerait pour le métayer une humiliation ou une tyrannie, ou même en aurait l'apparence. On trouve encore des baux, rédigés il y a une trentaine d'années, qui contiennent des clauses telles que les suivantes : « Le preneur laissera le bailleur prélever, avant tout partage, la onzième partie des gros grains. — Le preneur sera chargé de fournir au bailleur, pendant le mois de mars, trois journées de travail pendant lesquelles il recevra en échange *sa nourriture seulement*. — Quand le bailleur sera au domaine seul ou en compagnie, les *preneurs feront la cuisine et lui serviront de domestiques*. — Ils devront loger, nourrir, héberger et soigner, pendant leur séjour au domaine, le cheval du bailleur et ceux des personnes qui l'accompagneront. — Le bailleur se réserve, lui et les siens, la faculté de chasser avec chiens dans les sarrasins et les prairies. » Ces clauses, dont plusieurs sont quelque peu offensantes, ou qui aujourd'hui surtout ne manqueraient pas de paraître telles, ont fait leur temps. Peut-être, dans quelques contrées, les propriétaires ont-ils conservé des habitudes de hauteur qu'ils ne soupçonnent pas eux-mêmes, mais que l'étranger remarque, et dont l'effet sur le métayer, devenu plus susceptible, est plus fâcheux

(1) *Théâtre d'agriculture*, p. 61-62, édition 1700.

qu'ils ne se l'imaginent. Nous avons vu aussi des exemples en sens contraire où l'intérêt affectueux, le ton amical plutôt que familier à l'excès, obtenait un respect moins prompt peut-être à se manifester par l'humilité de la déférence extérieure, mais plus sérieux, et qui s'exprimait en l'absence du propriétaire aussi bien qu'en sa présence. Le niveau plus élevé de l'instruction recommande ces règles non moins que les mœurs de la démocratie. Cette nécessité de l'instruction pour les métayers ne fait plus doute pour personne. L'ignorance n'a pas trouvé un seul défenseur dans l'enquête, même à mots couverts. Puisque le paysan a mordu à l'arbre de la science, on veut seulement qu'il y trouve autre chose que des fruits suspects. L'instruction professionnelle ne peut que venir fort utilement en aide à ces élémens d'instruction primaire nécessaires à la culture de l'esprit, mais qui peuvent servir indifféremment au bien et au mal. On s'est demandé même si, aux connaissances générales nécessaires aux agriculteurs, ne pouvaient pas être ajoutées celles qui constituent les règles d'une exploitation à mi-fruits pour le propriétaire et pour ses coassociés. Cette science du métayage peut s'apprendre dans les cours agricoles; ne pourrait-on y consacrer des écoles spéciales, et y employer, comme M. de Tourdonnet le propose, les colonies et les orphelinats agricoles? C'est une idée à examiner.

Pour fonder le métayage sur de bons rapports personnels et lui donner toute sa puissance productive, il y a une institution qu'il importe essentiellement de faire disparaître; elle s'est implantée par suite de l'absence des propriétaires, et, bien qu'elle ait moins d'étendue qu'autrefois, elle contribue à l'infériorité et à l'impopularité du métayage, nous voulons parler des fermiers-généraux, qui sont placés comme intermédiaires entre le propriétaire et les exploitans. Des gens de campagne, possédant eux-mêmes quelques capitaux, ont vite compris qu'il y avait là une place à prendre. Dans certaines localités, ces intermédiaires rendent des services, on ne saurait comment les remplacer immédiatement, mais il faut y tendre. La plus souvent, ces fermiers-généraux commandent durement; leur intérêt est de gagner sur le travail; ils ne songent, une fois le fermage payé, qu'au revenu excédent qui constitue leurs bénéfices. Sauf exceptions, ces intermédiaires maintiennent le métayage dans la misère. Le campagnard qui peut se soustraire à leur joug se hâte d'y échapper. Mieux vaut, à ses yeux, le fermage le plus infime, le plus pauvre faire-valoir. S'il n'y gagne pas la richesse, il gagne la liberté. On signale, depuis une trentaine d'années, la diminution progressive du nombre des fermiers-généraux, mais il reste encore trop de ces exploitans onéreux

et tyranniques. On a remarqué que, toutes les fois qu'ils disparaissent, lorsque les propriétaires viennent faire eux-mêmes leurs affaires, — ce qui a été le cas assez fréquent, — le métayer a été beaucoup mieux retenu au sol, où il trouvait profit à la suppression du fermier général et à des relations empreintes de plus de largeur et de bienveillance.

Ces remarques s'appliquent au personnel du métayage; il en est d'autres qui touchent les conditions économiques de l'exploitation. Nous avons vu qu'en fait l'étendue des cultures est fort inégale. Il est possible de dégager certaines règles des observations recueillies. On peut regarder comme fâcheux les cas assez nombreux où est dépassé le terme de 50 hectares. Mais il n'y a pas lieu de restreindre des métairies, même plus vastes, dans les pacages et les prairies, dans les exploitations pastorales des montagnes, ou dans de grandes plaines infertiles comme celles d'Arles et de la Sologne. Au contraire, pour les vignes et les cultures variées, il convient de se tenir assez au-dessous de ce chiffre maximum; pourtant des exploitations de 50 hectares, communes au sud de la Loire, y réussissent convenablement, tandis que celles qui sont situées au nord, bien moins développées, végètent souvent faute d'un capital suffisant et d'une convenable attention portée au domaine par le propriétaire. Dans l'ouest, une bonne moyenne se tiendrait aux environs de 25 hectares. Des expériences antérieures, faites par M. Jules Rieffel, partisan déclaré de cette moyenne normale, donnaient déjà en ce sens des résultats concluans. Cet agronome lui-même donnait l'exemple du partage en trois parties d'une métairie de 72 hectares, opération qui arrivait à quintupler le revenu en peu d'années. Mais, ce qui est surtout bien démontré, c'est que pour procéder, comme on dit, scientifiquement, il faut établir avant tout un rapport entre l'étendue du domaine exploité, d'une part, et de l'autre celle du capital et spécialement la force numérique de la famille du métayer. Le travail est le nerf de cette sorte d'exploitation comme de la petite propriété. C'est pour cela que l'affaiblissement du nombre des enfans ou leur exagération constituent un préjudice irréparable pour la culture offrant des dimensions tant soit peu vastes. A quoi servirait de déterminer abstraitement l'espace que doit avoir une métairie si la force humaine cessait de s'y proportionner, ou s'il fallait substituer la main-d'œuvre salariée et nomade à la ruche active et sédentaire? On n'éprouve pas le même embarras avec les colons partiaires qui exploitent les métairies réduites, connues sous les noms de closeries, borderies, etc., rarement riches, mais qui réussissent assez bien dans la petite culture.

Les propriétaires qui se plaignent de la désagrégation des familles de métayers, doivent modifier leurs rapports avec leurs coassociés s'ils veulent les retenir sur le sol. S'imaginent-ils le faire avec l'usage persistant des baux annuels? De ce que la tacite reconduction fixe encore certaines générations sur la ferme malgré cette forme vicieuse, croient-ils pouvoir regarder comme suffisant ce moyen exceptionnel? Quelle garantie offre-t-on à un métayer congéable à merci, sans avertissement préalable ou avec un avertissement fait subitement trois mois à l'avance? Et l'on parle d'enrôler des métayers laborieux, capables, possédant un cheptel de quelque valeur! On leur demande leur avenir et on ne leur en offre aucun. Le bail annuel est tout au plus admissible comme bail à essai. Encore vaudrait-il mieux, au lieu de ce moyen terme, contracter, une fois renseignemens pris, des baux à longue échéance, sauf à poser, en cas d'infraction, des clauses de résiliation. Quant au mode même du partage, il a été mis aussi en discussion. On s'est demandé s'il n'y aurait pas avantage à substituer le partage en argent au partage en nature. L'enquête en cite des exemples. C'est souvent sous cette forme que le partage du prix du bétail a lieu, en cas surtout de sortie du métayer. Un partage en argent présenterait de graves difficultés pour les productions végétales, en partie consommées par les gens et les animaux, il pourrait être établi plus facilement pour les grandes terres, où l'excédent de la production sur la consommation domestique est considérable. Rien dans cette forme de paiement n'est absolument contraire au principe du métayage, et il n'appartient qu'aux intéressés de décider en connaissance de cause s'il n'y a pas dans certains cas à faire une part à ce mode de partage.

La réforme des autres conditions économiques de l'exploitation par les métayers conduit à poser les questions les plus délicates et les plus graves. Nous l'avouerons : de toutes les objections qui semblaient condamner l'exploitation par métayers à une infériorité incurable, il en était une d'une importance particulière, dont nous avions à cœur de voir l'enquête et les travaux récens sur le métayage présenter une solution satisfaisante. Autrement le caractère absolu qu'on lui attribue ne laisserait à ce système d'exploitation qu'une place nécessairement très surbordonnée. Le grand, le fondamental reproche fait au partage à mi-fruits, si on se place en face des exigences d'une agriculture perfectionnée, c'est de favoriser le produit brut à l'exclusion ou au détriment du produit net. Or, c'est le revenu net qui est la vraie mesure du progrès agricole. C'est du revenu net que se préoccupe un fermier riche et dont l'exploitation est garantie par un bail d'une longueur suffisante. Il songe au bénéfice réalisé en argent, toutes déduc-

tions faites des frais de culture. Abandonnez le métayer à son unique pente, il aura médiocrement cure de cette considération. Le maître du sol fournissant la plus grande partie du capital, il s'occupera moins d'une production économique que d'une production abondante dont la moitié lui est assurée. Au lieu de traiter l'agriculture comme une industrie, une affaire, il inclinera au mode patriarcal, qui a surtout en vue la consommation de la famille, et risquera par là de préférer les produits alimentaires les mieux appropriés à son usage, même mal adaptés au sol, même quand ils exigeraient, pour être obtenus aux meilleures conditions, les efforts de la culture intensive. — Ces défauts du métayage peuvent être corrigés par la direction du propriétaire et par l'apport du capital. Le métayer, on l'a vu, ne demande pas mieux alors que de devenir le collaborateur d'un progrès dont le maître fait les principales avances et dont lui-même est appelé à recueillir les profits. Je me demande d'ailleurs si tout est à reprendre dans ces tendances reprochées au métayage à assurer la subsistance de nombreuses familles et à se porter vers les cultures variées. Ces cultures échappent davantage au choc violent de la concurrence étrangère et elles s'assurent les unes les autres contre les risques des intempéries qui rarement les frappent toutes à la fois une même année. Par là encore le métayage a épargné et pourra surtout épargner en se perfectionnant, beaucoup de souffrances à nos paysans, qui déjà ont été moins éprouvés que chez d'autres peuples. Ils l'ont dû au métayage et à ce petit faire-valoir, géré avec tant d'économie, qui occupe la plus grande place dans l'ensemble des exploitations. Comment ne pas remarquer que cette combinaison mixte du métayage donne encore facilité à une des modifications que réclame notre agriculture? Bien que l'enquête y fasse peu allusion, il y aurait peut-être lieu de la recommander. La production du blé tient trop de place dans certaines contrées, où elle est à peine rémunératice. Elle a plus d'un inconvénient et rend le sol difficile à nettoyer quand il s'agit de mettre d'autres cultures. On ne saurait sans doute en diminuer la culture à l'excès ; puisque la France ne produit pas chaque année la quantité de céréales nécessaire, on peut l'augmenter même, mais son remplacement par d'autres produits serait opportun sur plus d'un point. C'est une habitude déjà de certaines régions de diviser un moyen domaine en champs, prairies, etc. Or il est désormais prouvé que le métayage est favorable au développement de la race bovine comme de la race porcine. Ce que nous avons dit des succès obtenus en ce genre montre ce que l'avenir peut attendre ici de l'exploitation à moitié fruits.

Les questions relatives à la distinction du produit, à l'apport ré-

ciproque, aux charges à répartir, offrent des difficultés spéciales, rarement insolubles; peut-être aurons-nous ici à faire nos réserves. Ce n'est pas sur certaines exigences d'apport de capital imposées aux métayers que nous les ferons porter. Assurément il est admissible, peut-être désirable, que, dans les pays pauvres, le propriétaire continue à apporter beaucoup plus de la moitié. Est-ce une raison de faire une règle de cette façon de procéder, libérale en apparence? Elle tendrait à abaisser le métayage. Un métayer hors d'état de fournir la moitié du capital d'exploitation se trompe, a-t-on dit, ou cherche à tromper sur la valeur de sa collaboration: c'est la preuve qu'il a cherché avant le temps à sortir de la condition inférieure du journalier ou du domestique à gages. Le calcul qui consiste à prendre une famille misérable pour la tenir à merci n'engendre qu'une culture misérable aussi; on le voit trop souvent aujourd'hui. La réforme consisterait donc, non dans des tolérances plus étendues, mais quelquefois dans des exigences plus grandes du capital, seule garantie d'une exploitation florissante et à laquelle le métayer porte un vif intérêt. Seulement les dispositions établies par le code relativement au cheptel devront être modifiées et remplacées par la liberté du contrat. C'est le caractère du projet de loi en préparation. La législation actuelle sur le cheptel fausse les conditions de sécurité d'un loyal métayer. Lorsque le fonds de bétail donné en cheptel périt entièrement, c'est le bailleur qui subit la perte, au nom de ce motif que, le bétail n'existant plus, le bail s'éteint par lui-même, tandis que, si la perte est partielle, les pertes doivent être partagées entre le bailleur et le preneur; d'où cette conclusion monstrueuse, si l'on veut, mais parfaitement logique, que le preneur peut avoir intérêt à la destruction totale. Il ne se fait pas toujours faute d'y contribuer; on a vu, dans des cas d'inondation, des chepteliers jeter à l'eau le reste d'un troupeau de moutons. Dans ce cas et dans d'autres, la liberté des stipulations se substituera utilement à la singulière prévoyance du législateur.

Les usages locaux règlent la répartition des impôts entre les deux parties d'une manière le plus souvent assez uniforme. Mais il en est un qui donne lieu à de vives controverses; c'est l'impôt dit *colonique*, parce que le colon le paie au propriétaire comme compensation de l'impôt foncier, dont celui-ci s'acquitte envers l'état, et pour représenter, selon la formule de plusieurs baux, « les charges de la propriété. » Ainsi on trouve parfois que le propriétaire prélève avant tout, sur la vente du bétail, une somme que nous voyons portée, en certains cas, jusqu'à 800 et 1,200 francs près de Bourbon-l'Archambauld, ailleurs à 500 ou 600 francs, et qui est ordinairement de 300 francs pour 30 hectares dans le centre. Tel est l'usage domi-

nant dans le Limousin, dans le Berry, dans le Bourbonnais, etc. Mais cette part, ainsi prélevée en argent sur le métayer, ne lui met-elle jamais sur les épaules une charge qui devrait peser sur le propriétaire, et ne dépasse-t-elle pas souvent le montant de l'impôt foncier et des autres charges dont le bailleur prétend ne demander que le remboursement? M. de Tourdonnet et un autre défenseur non moins convaincu du métayage, M. de Garidel, soutiennent la légitimité de cet impôt *colonique* et s'attachent à y montrer une simple équivalence. Il entre, nous semble-t-il, dans ces calculs des quantités un peu vaguement déterminées auxquelles l'impôt colonique ne ferait, dit-on, que correspondre. Nous pouvons avancer, l'enquête en main, que les propriétaires sont, pour la plupart, partisans de l'impôt colonique, qui leur paraît juste et qui est certainement conforme à leur intérêt au moins immédiat; car on peut douter que toute charge imposée au-delà de son dû au métayer profite en général à l'institution. Nous nous montrerons très réservé sur ce point si débattu. Pourtant nous remarquerons qu'on cite des propriétaires qui acceptent cet impôt sur leurs domaines. Nous lisons, dans un rapport sur le métayage, lu par M. Talon devant la société d'agriculture de l'Allier, ces lignes significatives : « Les propriétaires justes font payer à leurs métayers une prestation colonique assez faible. — A Toury, le prix moyen de cette prestation est de 250 francs pour les domaines de 55 à 65 hectares d'étendue. J'ai entendu parler de métayers soumis à des fermiers qui payaient à leurs maîtres pour 1,200 francs de charges, et ce pour des domaines de valeur et d'étendue ordinaires. » Ce sont là des faits à éclaircir en y regardant de très près, si l'on ne veut pas que l'impôt colonique devienne une pomme de discorde entre les propriétaires et les métayers. Nous pensons qu'il y a dans cette fixation de l'impôt, par une sorte d'abonnement dont le propriétaire fixe le chiffre, quelque chose d'un peu arbitraire qu'on fera bien d'éviter le plus possible; il ne faut pas laisser croire que le propriétaire ajoute ainsi à ses avantages. Fût-il vrai même que le métayer y gagne dans plus d'un cas où le propriétaire, généreux et à son aise, ne fait pas même rembourser ses autres libéralités, cette comptabilité élastique nous paraît se ressentir de coutumes trop patriarcales et peu en rapport avec les nécessités du métayage moderne. Si un tel impôt n'est pas à supprimer, il y aurait à le déterminer par des procédés plus clairs et plus exacts.

Les plus délicates et les plus difficiles questions, avec celle de l'impôt colonique, sont celles qui concernent la quotité afférente aux parties contractantes. Nous dirons d'abord en quels points nous sommes d'accord avec les écrivains et les déposans qui s'en sont occupés, et sur quoi portent nos objections. Certaines personnes re-

gardent comme un usage suranné, quasi féodal, les « redevances » dont le métayer s'acquitte en œufs, beurre, volailles, etc., en quoi elles montrent seulement qu'elles se méprennent sur le caractère de ces redevances. C'est tout simplement une compensation afférente au propriétaire et fort inférieure à l'avantage fait au métayer, avec qui on n'a pas, dans une foule de pays, dans la plupart même, voulu partager par moitié ce genre de produits dont on lui a laissé la jouissance. Il entre d'ailleurs, peut-être, dans cet arrangement autant et plus de prudence que de libéralité. Mieux vaut régler largement la part du lait, par exemple, que d'exposer le veau à en être frustré. Laissez donc ces petits profits et ces légers agrémens à la ménagère, qui a dans son département les poules, les canards et autres produits de basse-cour. Songez que la loyauté à l'égard de ces menus objets si tentans et qui se placent si naturellement sous la main ne veut pas être mise trop à l'épreuve. Les usages varient d'ailleurs sur un point plus important, je veux dire la quotité du partage pour la totalité des produits. Quoique la moitié soit le terme le plus souvent indiqué, on ne saurait taxer ordinairement d'injustice les écarts souvent assez sensibles en plus ou en moins, imputables à la nécessité d'équilibrer les sacrifices et les avantages de part et d'autre. Cette variété d'arrangemens, si souvent critiquée à tort, n'est pas une des infirmités du partage à mi-fruits, elle est une de ses forces; elle lui permet de tenir compte de beaucoup d'élémens qui changent avec le climat, les circonstances locales, la situation réciproque des parties; ce n'est donc pas du côté d'un type uniforme, qui sacrifierait les différences les plus réelles à une égalité apparente et tyrannique, qu'il faudra se tourner pour obtenir de bonnes réformes. Nous sommes d'accord sur tout cela avec M. de Tourdonnet, avec M. de Garidel et les autres adversaires d'une égalité mal entendue. Toutefois, cette manière de poser la question et de la résoudre ne nous paraît pas répondre absolument à toutes les données du problème dans le présent et dans l'avenir. Il en est une qu'on semble trop oublier, c'est la loi économique qui, dans les rapports du travail et du capital, tend à accroître la part relative du travail par une élévation des salaires. Cette loi doit, pour mettre ici les faits en harmonie avec les autres travaux, avoir son expression équivalente dans un certain accroissement proportionnel de la part du métayer. Prenez un produit industriel quelconque, c'est la part afférente à la main-d'œuvre et au travail sous toutes ses formes qui a augmenté et qui augmente. Nulle raison pour que la production agricole échappe à cette loi. M. de Tourdonnet, dans son rapport, M. de Garidel, dans l'étude qu'il a consacrée au métayage, interprètes en cela d'une pensée qui ne

leur est pas exclusivement propre, font valoir surtout les circonstances qui peuvent rompre l'égalité au sens littéral en conférant au propriétaire certaines supériorités d'avantages que la véritable équité absout et peut prescrire. Je le veux bien ; mais est-ce assez de dire avec le rapporteur de l'enquête : « Le métayer qui ne perçoit pas pour une cause quelconque la moitié des fruits a-t-il de quoi alimenter sa famille, de quoi subvenir à ses charges de position, de quoi amasser quelques épargnes à la fin de l'année ; en définitive a-t-il assez ? » Certes, quand le métayer réunit ces conditions du bien-être, on est fort avancé, et on pourrait bien souvent se contenter d'atteindre un tel résultat. Mais il ne s'agit pas de savoir si le métayer a *assez*, formule vague qui répond dans certains pays à un niveau fort bas ; il s'agit de savoir s'il rencontre en moyenne ce qui répond aux conditions de rémunération de travail à une époque déterminée et dans le milieu environnant. Lorsque la rétribution du travail monte partout, elle ne saurait rester ici stationnaire. N'oublions pas que c'est partout, en effet, que la propriété est obligée de consentir à faire ce qu'elle appelle des « sacrifices » en vertu de la loi des transactions économiques qui abaisse l'intérêt et le profit du capital, et qui fait pencher la balance du côté du travail intellectuel et du travail physique. Or ces deux travaux sont imposés l'un et l'autre au métayer. Il me paraît de la dernière importance que les propriétaires, s'ils veulent reconstituer un métayage valable, tiennent un juste compte de cette loi économique. Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? Parmi les propriétaires, il en est qui admettent peu les concessions de pure libéralité et qui se renferment dans la plus stricte et la plus rigoureuse justice. C'est un procédé un peu excessif quand la propriété est à l'aise. Il en est d'autres qui inclinent vers les concessions par un sentiment de bonté quasi paternelle. On ne peut que les approuver, mais ils me paraissent se faire illusion quand ils se croient seulement en face d'un sentiment de patronage charitable. Nous accordons que cette idée de charité qu'on voit poindre dans l'enquête est aussi de notre temps, — aucun temps ne supprimera la nécessité de la bienveillance et de l'aide qui commande des sacrifices pour les moins fortunés, — mais il y a quelque chose de plus général et de plus impérieux dans les conditions selon lesquelles se règlent les contrats. Nous n'entendons pas dire par là qu'il faille que les propriétaires se soumettent aux exigences déraisonnables des exploitans ; nous estimons seulement que ce qui suffisait au passé ne suffit plus ; ils ne peuvent plus compter sur la résignation comme autrefois. Cette pression que le travail exerce sur le capital se fera nécessairement sentir dans le métayage, quand cela n'est pas déjà fait. La propriété doit s'attacher à discerner ce qu'il y a là de nor-

mal, de conforme au développement de la société et ce qui peut s'y mêler d'injuste. C'est dans le sens de certains avantages faits aux métayers que la question se résoudra nécessairement d'une manière générale, ou bien il y aura fort à craindre pour l'avenir du métayage lui-même. Nous pourrions citer des exemples qui montreraient ces concessions qui donnent sous différentes formes au métayer, plus que sa moitié ; le propriétaire y a plus gagné que perdu en s'attachant de bons auxiliaires. Cette perspective peut paraître médiocrement agréable aux propriétaires, qui trouvent peut-être de fort mauvais goût une loi économique assez mal venue pour venir se joindre à trop d'autres difficultés ; nous ne croyons pas pourtant qu'il y ait lieu de s'en alarmer, cette plus-value du travail sous toutes les formes de rémunération ne leur causera jamais autant de sacrifices qu'ils trouveront d'augmentation de sécurité et de revenu dans un métayage solidement constitué et suffisamment pourvu de moyens d'attirer et de retenir son personnel.

Il n'y a pas, en somme, de difficultés insurmontables dans l'appropriation du métayage au temps présent. L'état des esprits ne présente pas non plus d'obstacles invincibles. Les préventions fâcheuses, tant économiques que politiques, ont chance, si l'intérêt et la raison comptent pour quelque chose, d'aller s'atténuant de plus en plus. A un mouvement d'indépendance presque farouche peut succéder ici comme ailleurs un mouvement vers l'association. Pourquoi ce qui a lieu dans l'industrie n'aurait-il pas lieu aussi dans l'agriculture, moins la haine du propriétaire et du patron? On peut renouer avec la tradition sans refaire le passé. La crainte de voir renaître les abus de l'ancien métayage n'est plus qu'un moyen de polémique dont on ose à peine se servir et auquel il reste tout au plus à enlever quelques prétextes. Ne peut-on se dire ici que ce qui meurt, c'est ce qui est factice, artificiel et ce qui ne répond qu'à un besoin momentané ; que ce qui survit, ce sont les libres arrangemens fondés sur des convenances durables? Il nous a paru que le métayage rentrait dans cette catégorie et pouvait s'adapter aux nécessités actuelles. Il y a ainsi en agriculture de bien vieux instrumens, qu'on ne supprime pourtant ni ne remplace par d'autres, la charrue par exemple. La tradition les conserve et les perpétue, le progrès les perfectionne.

HENRI BAUDRILLART.

LE JEUNE PREMIER

DE LA

TROUPE DE MOLIÈRE

CHARLES VARLET DE LA GRANGE.

S'il fallait en croire l'optimiste et naïf Chappuzeau, l'auteur du *Théâtre françois*, il n'y aurait jamais eu non-seulement artistes plus parfaits, mais grands seigneurs plus magnifiques et, en même temps, bourgeois plus réguliers que les comédiens sous Louis XIV. Il les montre exempts de jalousie, presque d'amour-propre, combinant leurs efforts avec l'unique souci des plaisirs du public et de l'honneur de la troupe, se prodiguant mutuellement les égards d'une politesse cérémonieuse, généreux et sans morgue avec les auteurs, enfin et surtout de mœurs irréprochables, ou peu s'en faut, les femmes aussi bien que les hommes. Tous ces éloges mettent en défiance : on se dit que les comédiens ont mérité rarement d'être peints avec des couleurs aussi flatteuses; à peine si ceux de nos jours, qui ont, comme l'on sait, entièrement rompu avec l'antique bohème, seraient dignes de cette admiration sans réserve. Et, en effet, si, pour sortir des généralités, on consulte d'autres témoins que Chappuzeau, les faits viennent en foule rompre l'harmonie idéale vantée par le complaisant panégyriste. Dans la seule toupe de Molière, on n'était pas si parfait que cela. Si le chef est

non-seulement un grand homme, mais un brave homme, le reste compose un groupe assez mêlé. Madeleine Béjart a toutes les qualités féminines et masculines que l'on voudra, sauf la chasteté; son frère Louis est un belliqueux personnage, ami des rixes bruyantes et cité, à ce titre, dans les rapports de police; de Brie un bretteur stupide; Mlle de Brie, sa femme, une très accommodante personne; du Parc un modèle de mari sans jalousie; Mlle du Parc une brillante et volage amoureuse; joueur et ivrogne, coureur et endetté, Brécourt a la main trop prompte et tue non-seulement un sanglier devant Louis XIV, mais un cocher récalcitrant. Pris en corps, nous verrons que ces « étranges animaux, » comme les appelle Molière, n'étaient pas toujours faciles à conduire.

Gardons-nous donc de leur attribuer, comme une règle, des vertus bourgeoises qui ne pouvaient exister parmi eux qu'à l'état d'exceptions. Je me hâte d'ajouter que ces exceptions existent, et assez nombreuses. Pour rester toujours dans la troupe de Molière, Beauval était le modèle des époux; sa femme une aigre, mais vertueuse matrone. Doux et pieux, du Croisy menait une existence très régulière, et, dans le village où il se retira après avoir quitté le théâtre, il sut inspirer à son curé une telle affection que le digne pasteur n'eut pas le courage de l'enterrer lui-même et délégua ce soin à un confrère. La Grange, enfin, a mérité tous les éloges que l'on peut accorder à un parfait honnête homme et à un excellent comédien; les contemporains le décorent à l'envi d'épithètes flatteuses. A ce titre, il sollicite déjà l'attention; mais il offre de plus cet intérêt qu'il fut, après Molière, l'âme de sa compagnie; qu'il en a écrit l'histoire, sans s'en douter, et avec une exactitude d'autant plus grande; qu'il a donné la première édition complète et soignée des œuvres de Molière; enfin qu'il a contribué de tout son pouvoir à la fondation de la Comédie-Française. Il ne s'agit pas de raconter sa vie : M. Édouard Thierry a rempli cette tâche dans une étude, vrai modèle d'information précise et d'élégance, qui ouvre le *Registre de La Grange*, publié lui-même avec un soin et un luxe dignes de la Comédie-Française. Il n'y a donc qu'à profiter des recherches de M. Thierry, à feuilleter le registre et à relire le théâtre de Molière pour se faire une opinion personnelle sur le caractère et le talent de ce rare comédien.

I.

Charles Varlet, qui, selon l'usage du temps, augmenta son nom, en montant sur les planches, d'un pseudonyme à tournure nobiliaire et, du nom de sa mère, se fit appeler le sieur de La Grange, n'avait

point fait partie en province de la troupe de Molière. Il y entra seulement à Pâques 1659 pour y recueillir l'héritage du jeune premier Joseph Béjart, mort au mois de mai de l'année précédente, et prendre possession des rôles de Lélie dans *l'Étourdi* et d'Éraste dans *le Dépit amoureux*; le 18 novembre, il créait dans *les Précieuses ridicules* celui qui porte son propre nom. Il est donc nécessaire de recourir aux conjectures pour remplir l'intervalle compris entre ce début et la première jeunesse du comédien. On veut, et c'est assez vraisemblable, qu'il soit né à Amiens, vers 1640, d'un « capitaine du château de Nanteuil, » Hector Varlet, et de Marie de La Grange, sa femme; il aurait donc eu tout au plus vingt ans lorsqu'il devint le camarade de Molière. Selon Diderot, trois motifs seulement « chaussent aux comédiens le socque ou le cothurne, » savoir « le défaut d'éducation, la misère et le libertinage, » car le théâtre, dit-il, « est une ressource, jamais un choix. » De ces trois motifs, admettons pour La Grange les deux premiers, le troisième lui étant, comme on le verra, aussi étranger que possible, et joignons-y la vocation, dont l'auteur du *Paradoxe sur le comédien* aurait pu tenir compte. Resté orphelin de bonne heure, avec un frère et une sœur, et à peu près dépouillé de son patrimoine par un tuteur infidèle, il entra dans une troupe de campagne avec son frère Achille, sieur de Verneuil, comme il était lui-même sieur de La Grange; enfin, présent à Paris pendant le carême de 1659, à l'époque de l'année où se faisaient les engagemens de comédiens, il profita des changemens survenus dans la troupe de Monsieur, pour y entrer en même temps que du Croisy et sa femme, Jodelet et son frère L'Espy, au moment où en sortaient du Fresne et le couple du Parc.

Si la troupe de Molière était « stable, » plusieurs de ses membres ne gardaient à leur chef qu'une fidélité relative : ils le quittaient pour lui revenir, après des fugues plus ou moins longues à l'Hôtel de Bourgogne ou au Marais. La Grange, au contraire, modèle de constance et de suite, se trouva fixé dès le premier jour; la troupe où il entrait, le chef qu'il se donnait, l'emploi dont il prenait possession, il leur resta attaché jusqu'à sa mort. Amoureux il était au début, amoureux il était encore à la fin, et, durant les trente-deux ans de sa carrière théâtrale, tous les rôles de son emploi écrits par Molière, il les incarna et les tint, selon leur esprit, sans y ajouter ou y retrancher, à la hauteur de tous. D'autres comédiens ne peuvent être qu'eux-mêmes et portent leur nature dans tous leurs rôles; de gré ou de force, ils les réduisent ou les étendent à la mesure de leur talent; ils s'en servent au lieu de les servir. Rien de pareil avec La Grange; conservant aux siens leur caractère propre,

ou plutôt s'adaptant avec souplesse au caractère de chacun, il les marqua d'une empreinte qui était, chaque fois, une preuve de son intelligence et de sa consciencieuse fidélité à la pensée de Molière. C'est peu de chose, à l'abord, et une mince création, peu digne d'un chef d'emploi, que son rôle dans *les Précieuses ridicules*. Ce personnage, de condition moyenne, qui apparaît dans la première scène d'un petit acte pour ne reparaître que dans un dénoûment de farce italienne, cet amoureux rebuté que l'on ne voit même pas en présence de sa maîtresse et qui se venge en la mystifiant par procuration, nos jeunes premiers le dédaignent aujourd'hui et laissent le rôle, raccourci encore par de maladroites coupures, à des débutans ou à des utilités. Il n'en est pas moins le premier type de cette riche galerie d'amoureux qui décore le théâtre de Molière et il contient en germe ce qu'ils développeront de vérité nouvelle ; c'est le premier crayon de « l'honnête homme » amoureux, tel que le comprenaient les contemporains du poète et tel qu'on le trouve fixé sous un aspect définitif dans l'Alceste du *Misanthrope*, comme dans le Clitandre des *Femmes savantes*. Très différens en apparence, ces deux personnages sont deux faces d'un même caractère ; entre les deux et autour d'eux, la gradation est complète, et l'on s'éloigne de l'amoureux traditionnel par un effort toujours plus grand vers l'observation directe des mœurs contemporaines.

L'amoureux de théâtre dans la première moitié du XVIIe siècle ! On se rappelle le spirituel portrait qu'a fait Théophile Gautier de ce personnage conventionnel par excellence, toujours taillé sur le même patron, immuable dans ses sentimens, son langage, son costume, son nom même : le Léandre en un mot. Comédies héroïques ou pastorales, de mœurs ou d'intrigue, aucune ne saurait se passer de lui ; il est là, toujours là, avec sa figure régulière et fade, l'œil humide, l'incarnat sur la joue, la chevelure bouclée tombant sur le col de dentelle, l'éperon d'or sonnant à la botte et l'épée relevant le manteau. Dans cette jolie tête à peine deux ou trois idées, et sur cette bouche en cœur deux ou trois phrases qui reviennent toujours, retournées en cent manières selon les lois du jargon à la mode : éloges d'une beauté semblable à la sienne, sermens de fidélité, plaintes des tourmens qu'il endure et qu'un regard, un mot, peuvent guérir, invectives contre les parens et les rivaux, comparaisons de son cœur et de celui de sa maîtresse avec la flamme et le roc, la canicule et l'hiver, le brasier et le bloc de glace. Il mène une existence étrange, où se confondent le dédain absolu et le souci fiévreux des réalités de la vie : ni faim, ni soif, pas d'autres repas que des festins improvisés, l'or tantôt prodigué à pleines mains,

tantôt absent et laborieusement cherché. Un courage à toute épreuve, cela va de soi, et de terribles aventures : duels, enlèvemens, longues attentes dans la nuit, courses à franc étrier; le tout sans que le héros froisse une de ses dentelles ou dérange une boucle de sa chevelure. Enfin, la souveraineté de l'amour proclamée très haut ou tacitement admise, le dédain des lois sociales et des droits de la famille; et, comme suprême inconséquence, beaucoup de chasteté, une vertu très solide des deux parts, car elle résiste aux traverses, aux dépits, à l'infidélité même.

Voilà, ce semble, un type ridicule à force d'invraisemblance. Gardons-nous, cependant, de le trop dédaigner : un caractère qui dure longtemps au théâtre et sert de moule à un grand nombre de personnages, a toujours sa raison d'être et sa part de vérité. Entre Hardy et Scarron, celui-là représenta jusqu'à un certain point l'état des mœurs et la manière d'entendre l'amour, et il n'était pas si usé que Regnard n'ait encore pu le reprendre, trente ans après la mort de Molière. En attendant, les mœurs avaient changé, et, avec elles, les formes extérieures de l'amour. Le mérite de Molière fut de le comprendre et d'adapter le caractère de l'amoureux à la galanterie nouvelle. Par un de ces accords familiers au génie et qui font les créateurs, il devina par l'observation les préférences de ses contemporains et offrit à leur sympathie un idéal conforme à l'état de leur âme. De là ces jeunes premiers, l'une des grandes nouveautés de son théâtre, de plus en plus précisés et accentués à mesure que le génie du poète se développe. Valère, dans *l'École des maris*, tient encore d'assez près à ses devanciers du temps de Louis XIII; et, à ce titre, il tend la main, par-dessus un demi-siècle, à cet Éraste des *Folies amoureuses*, qui lui empruntera ses jeux de scène traditionnels, le souple et gracieux manège propre à duper également Sganarelle et Albert, qui croient tenir leur pupille, tandis qu'elle se laisse baiser la main par l'amoureux manœuvrant derrière le barbon. En revanche, Éraste des *Fâcheux* est bien un contemporain de Louis XIV, un hôte de Saint-Germain ou de Fontainebleau, par l'élégante sûreté de son langage, la politesse qui tempère ses impatiences, son attitude d'homme bien né en face des sots, des fats et des pédans qui le persécutent. Les rôles de ce genre, où l'habitude sociale tient plus de place que le caractère, sont de ceux qui font le mieux juger la différence des temps et des manières. Que l'on imagine le même sujet transporté dans notre société contemporaine; que l'on nous présente, par exemple, un homme du meilleur monde, en l'an 1885, épiant un rendez-vous avec une femme à la mode et assiégé par des « gêneurs : » on frémit à la pensée de ce qu'exigerait la vérité pour reproduire son lan-

gage au naturel. Moins mûr et moins formé, comme aussi plus voisin de la classe bourgeoise, Horace de *l'École des femmes* pourra devenir un parfait courtisan, mais il ne l'est pas encore. Simple jouvenceau, il représente le premier éveil de la jeunesse et de l'amour jetés, pour leurs débuts, dans une intrigue amusante. Étourdi, exubérant, prompt aux confidences, d'une cruauté aussi inconsciente que celle de son Agnès, il marque, cependant, une étape décisive vers l'observation directe ; si, par la sincérité de ses sentimens, il est d'une vérité très générale, c'est bien par un rival ainsi fait que tel gros bourgeois de Paris se put voir enlever sa pupille aux environs de 1662.

Puis les grands chefs-d'œuvre se succèdent, et l'amoureux, étroitement mêlé aux sujets, se présente avec un relief de plus en plus marqué. Dans le héros du *Don Juan*, ce type effrayant de « grand seigneur méchant homme, » qui foule aux pieds, avec une perversité froide, la morale éternelle comme les lois de son époque, c'est bien encore l'amour du XVIIe siècle, parlant le langage capable d'être compris par les femmes de ce temps-là ; et si le nom du grand séducteur est espagnol, il n'a pu prendre qu'en France et à Paris son costume, ses habitudes, ses créanciers et son valet. Adraste, du *Sicilien*, c'est le duc de Guise ou le comte de Modène, Guiche ou Lauzun, déployant en pays étranger, aux yeux éblouis d'une grande dame de Naples ou de Palerme, la légèreté spirituelle et la grâce complimenteuse de leur nation ; aussi ravis peut-être de jouer un bon tour à un solennel hidalgo que de faire une conquête difficile et digne de la peine qu'elle coûte. Valère, du *Tartufe*, c'est, avec un souvenir charmant du *Dépit amoureux*, l'honnête homme tirant un bon homme des griffes d'un redoutable coquin. Derrière Jupiter d'*Amphitryon* ne semble-il pas voir Louis XIV lui-même en bonne fortune, jaloux comme un dieu seul peut l'être et levant les scrupules d'une Montespan? Viennent ensuite Clitandre, de *George Dandin*, un séducteur encore, mais point trop méchant, pour qui tromper un sot et profiter des rancunes d'une coquette mésalliée sont un plaisir auquel on ne résiste pas; Eraste, de *Monsieur de Pourceaugnac*, un Parisien futé, qui se venge avec une impitoyable malice d'un provincial importun ; Cléonte, du *Bourgeois gentilhomme*, représentant de cette haute bourgeoisie qui fut, autant que la noblesse, l'honneur et la force du siècle de Louis XIV, probe et franc, avec la juste fierté de ce qu'il est, sans l'envie de ce qu'il n'est pas, satisfait du « rang assez passable » qu'il tient dans le monde, devant sa fière et virile attitude à « l'honneur de six ans de service, » mais conservant assez de jeunesse de cœur pour jouer une dernière fois la scène du *Dépit amoureux;* le vicomte, de *la Com-*

tesse d'Escarbagnas, un homme d'esprit qui couvre d'une fausse cour, rendue à la veuve très prétentieuse et très mûre d'un hobereau de province, un manège plus sérieux et plus digne de lui. Voici enfin Clitandre des *Femmes savantes*, qui résume avec éclat les traits divers de tous ses prédécesseurs : élévation de sentimens, passion respectueuse, élégance de manières, bonne grâce de langage. Jeté dans la plus difficile situation où se puisse trouver un amoureux, il s'y meut avec l'aisance du courtisan, et renverse, comme en se jouant, les obstacles accumulés autour de lui. Dans la famille où il veut entrer, tout le monde, sauf sa maîtresse, lui est hostile ; il se voit obligé de dire en face à une femme longtemps aimée qu'il ne l'aime plus, et, terrible affront, de la refuser lorsqu'elle s'offre elle-même ; il doit, sans violence de langage, en observant la réserve qui s'impose dans la maison d'autrui, écraser de son mépris un rival entouré et soutenu par trois femmes idolâtres. Enfin, pour que rien ne manque à son triomphe et à la sympathie qu'il inspire, le dénouement lui fournit l'occasion de montrer la qualité morale que nous estimons le plus au théâtre chez un amoureux, un parfait désintéressement.

A côté de ces types essentiels, il en est d'autres, moins accusés, mais bien vrais eux aussi, et répandant leur variété sur les intrigues qu'ils animent. De ce nombre sont Clitandre, de *l'Amour médecin*, qui montre un visage riant et jeune sous le noir bonnet des Diafoirus et des Purgon ; Léandre, du *Médecin malgré lui*, qui sait plaire sous le costume encore plus maussade de M. Fleurant ; Cléante, du *Malade imaginaire*, autre porteur de déguisement, mais d'un déguisement gracieux, celui de maître à chanter, et faisant éclater dans la triste chambre d'Argan, parmi l'odeur fade des tisanes et des remèdes, la chanson joyeuse de l'amour. Enfin, dans *les Fourberies de Scapin*, un dernier Léandre, l'amant de la rieuse Zerbinette, un gracieux étourneau, frère aîné, lui aussi, d'un héros de Regnard, le chevalier Ménechme.

II.

Intelligence, instinct de son art, moyens physiques, application laborieuse, La Grange avait tout ce qu'on peut souhaiter à un acteur pour remplir de tels rôles, si divers dans un même emploi. En rapprochant les représentations qui nous restent de lui dans les estampes des éditions de Molière, celles notamment de *l'École des maris* dans l'édition originale de 1661 et de *Don Juan* dans l'édition collective de 1682, on le voit de taille moyenne et bien prise, la tournure élégante, la figure fine, le sourire gracieux ; mais

rien du bellâtre, rien du fade Léandre de l'ancien théâtre. On se rappelle, d'autre part, le portrait à la plume, si curieux et si complet, que l'auteur des *Entretiens galans* faisait de lui en même temps que de Mlle Molière, sa partenaire habituelle. A propos du *Bourgeois gentilhomme*, il louait avec enthousiasme sa bonne mine, la richesse et le goût de ses costumes, sa tenue en scène, enfin le charme de sa voix. Que n'avons-nous un semblable compte-rendu de toutes les créations faites par La Grange! Ce serait, avec un excellent commentaire du théâtre de Molière, la meilleure analyse des différens types d'amoureux comique au XVIIe siècle. On aura remarqué, en effet, qu'ils y sont tous, ou presque tous. Or, depuis que la Comédie-Française existe, la plupart des acteurs qui ont tenu l'emploi de jeune premier se sont classés en deux catégories : les *grands* et les *petits* amoureux. Cantonnés dans l'une ou l'autre par les bornes de leur talent, ils ont presque tous essayé d'en sortir, et de passer du petit au grand ou du grand au petit. Ambition très naturelle; mais il est sans exemple qu'ils n'aient pas été remis à leur vraie place par le résultat de leurs efforts. Cette nécessité de nature n'a pas cessé de se vérifier de nos jours : tel nous paraît réaliser l'idéal du rôle dans Horace de *l'École des femmes*, Dorante du *Menteur*, tout le répertoire de Marivaux et de Musset, qui se montre insuffisant dans Alceste, don Juan, le comte Almaviva. La Grange, au contraire, parcourut avec un succès égal toute la gamme de l'amour, divin et princier, noble et bourgeois.

Si l'on veut le voir travaillant sous la direction de son maître, il faut ouvrir cet *Impromptu de Versailles* qui nous apprend tant de choses sur Molière directeur et chacun de ses comédiens. Ce qui frappe dès le début, c'est le contraste de l'attitude de La Grange avec celle de ses camarades. Ceux-ci ont beau aimer et respecter leur chef, ils n'en sont pas moins comédiens, c'est-à-dire de tous les êtres les moins disciplinés. Plein de ses prétentions, chacun d'eux les étale avec un égoïsme naïf, et chicane sur ce qu'on lui demande, tandis que le pauvre Molière s'épuise à vaincre leurs mauvaises volontés. Les femmes, surtout, ne tarissent pas de récriminations. Or, dans ce groupe turbulent, La Grange est réservé et discret, homme de sens et de mesure. Molière veut faire jouer une pièce qui n'est pas sue, et ses acteurs de protester à l'envi : ils n'auraient pas tout à fait tort, n'était la nécessité de satisfaire la cour et le roi. « J'en voudrois être quitte pour dix pistoles ! » clame le bon du Croisy. « Et moi pour vingt coups de fouet, » enchérit Brécourt. La Grange, lui, dégageant ce qu'il y a de légitime dans ces résistances, s'est contenté d'observer doucement : « Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas ! » Les criailleries apai-

sées, Molière indique à chacun le caractère de son personnage. Avec La Grange, il juge d'abord toute explication inutile : « Pour vous, je n'ai rien à vous dire. » Cependant, une fois la répétition commencée, il lui rappelle, à lui aussi, le mouvement de la scène : « Souvenez-vous bien de venir comme je vous l'ai dit, là, avec cet air qu'on nomme le bel air, » etc. Et, à la première réplique, il l'interrompt pour corriger une intonation fausse : « Mon Dieu ! ce n'est point là le ton d'un marquis ; il faut le prendre un peu plus haut. Recommencez donc. » La Grange obéit, docilement, et, cette fois, c'est bien. Encore les indications de Molière ont-elles plutôt pour but, en l'espèce, d'ajouter à l'effet du rôle que de rectifier chez l'acteur une erreur d'interprétation, car *l'Impromptu* n'est pas une simple répétition, mais une vraie pièce jouée devant le public. La Grange fait un «marquis ridicule ; » Molière en profite pour dessiner plaisamment le personnage. Il le montre « peignant sa perruque et grondant une petite chanson entre ses dents ; » il parodie « la manière de parler particulière que la plupart de ces messieurs affectent pour se distinguer du commun ; » sous prétexte de dégager le théâtre, il raille leur importance bruyante : « Rangez-vous donc, vous autres, car il faut du terrain à deux marquis, et ils ne sont pas gens à tenir leur personne dans un petit espace. »

Ce n'est pas la seule fois, du reste, que, jeune premier habitué à charmer plutôt qu'à faire rire, La Grange ait joué un personnage purement comique. Dans *la Critique de l'École des femmes*, il faisait le marquis, ce type du fat de cour, le plus complet de tous ceux qu'ait dessinés Molière. C'est tout un caractère, ce marquis, étudié avec un soin visible ; on y voit, définitivement fixés, le langage et les manières de toute une catégorie d'originaux qui se copiaient en enchérissant les uns sur les autres, comme ont fait toujours les êtres de ce genre aux diverses époques de la société française. Leur imperturbable assurance se concilie avec une parfaite nullité ; pas une idée qui leur appartienne en propre ; leur bagout n'est que phrases toutes faites : « Je la trouve détestable, morbleu ! du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable ; » ou jugemens répétés d'après quelque autre sot, oracle de leur coterie mondaine : « Dorilas, contre qui j'étois, a été de mon avis. » Ils y joignent les « turlupinades » : « Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour tarte à la crème? » Quand ils croient tenir un mot plaisant, ils ne le lâchent plus, se débarrassent d'une objection sérieuse par une pirouette, coupent la parole à leur contradicteur et l'empêchent de répondre, etc. Personnages amusans, mais bien difficiles à rendre, car une grande partie de leur comique consiste en des effets de voix et de costume, des jeux de physionomie ; caricatures de l'élégance et de la mode,

ils exigent chez l'acteur une élégance naturelle qu'il lui suffit d'exagérer pour la rendre plaisante, mais qu'il ne saurait créer si la nature la lui a refusée. Pour La Grange, il n'avait qu'à se parodier lui-même. Aussi Molière lui confiera-t-il, dans *le Misanthrope*, le rôle du petit marquis Acaste, qui est, autant qu'Oronte, l'homme au sonnet, la gaîté de ce chef-d'œuvre d'une couleur chaude, mais un peu sombre, et qui renferme, au troisième acte, une tirade si plaisante et que Regnard imitera de si près dans son *Joueur*.

Les rôles que nous venons de parcourir, La Grange en retint le plus grand nombre jusqu'au bout de sa carrière. C'est dire qu'il conserva toujours cette sorte de jeunesse apparente, indispensable à un jeune premier, et que rien ne remplace au théâtre, pas même la vraie. S'il en abandonna quelques-uns pour en prendre de plus marqués, ce n'était nullement que ses moyens eussent baissé, mais, au contraire, parce qu'ils avaient gagné en étendue et lui permettaient d'aborder les personnages de haut comique créés à l'origine par Molière lui-même. Dans le relevé général de ses rôles, dressé après sa mort pour être distribué à nouveau, on voit qu'il avait conservé Lélie de *l'Étourdi*, Éraste du *Dépit amoureux*, Horace de *l'École des femmes*, don Juan, Adraste du *Sicilien*, Clitandre de *George Dandin* et des *Femmes savantes*, etc.; mais il jouait en même temps Alceste du *Misanthrope*, Tartufe, M. Jourdain, Argan du *Malade imaginaire*, et cela dans une troupe nombreuse où ne manquaient ni les jeunes gens ni les grands premiers rôles. On aura une idée complète de son talent lorsqu'on saura que, pendant longtemps, il tint aussi les premiers emplois tragiques et ne les abandonna tout à fait qu'entre 1673 et 1680, après que la jonction de l'ancienne troupe de Molière avec celles du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne lui eut permis de ne plus se prodiguer autant.

III.

La Comédie-Française mise à part, nos théâtres contemporains n'ont rien conservé de l'ancienne organisation administrative sur laquelle s'étaient modelées pendant près de deux siècles les anciennes troupes parisiennes. Chacun d'eux n'est plus qu'une exploitation gérée, à ses risques et périls, par un entrepreneur dramatique, engageant des comédiens qu'il paie et sur lesquels il exerce, au moins en principe, une autorité absolue. Au contraire, des origines de l'Hôtel de Bourgogne à la révolution, un groupe d'acteurs jouant sur la même scène formait véritablement une compagnie, c'est-à-dire une association de personnes s'administrant

elles-mêmes et directement intéressées à la prospérité de l'œuvre commune. Tout s'y réglait après délibération de la troupe ou en vertu de pouvoirs confiés par elle à l'un de ses membres. Même après que les gentilshommes de la chambre se furent attribué une part d'autorité considérable sur les troupes subventionnées, elles ne cessèrent pas de former de véritables sociétés à participation directe, maîtresses de leur régime intérieur et de leur budget. Outre son droit de vote dans les assemblées de la compagnie, chaque acteur exerçait, par délégation de ses camarades, perpétuellement ou à tour de rôle, les divers emplois nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Tel était trésorier, tel secrétaire ; tel autre contrôleur, c'est-à-dire assistant et surveillant du secrétaire et du trésorier, tel orateur. Tel, enfin, cumulait plusieurs de ces emplois ; ainsi La Grange, qui remplit longtemps les fonctions de secrétaire, de trésorier et d'orateur.

De ces trois charges, la dernière était, sans contredit, la plus importante. De nos jours, il arrive parfois, assez rarement, que le public parisien s'entende haranguer au cours d'une représentation, pour lui faire accepter un changement imprévu dans le spectacle, solliciter son indulgence, ou nommer l'auteur d'une pièce nouvelle. Encore, de ces sortes d'annonces, toujours très courtes, la dernière est-elle la seule, en dehors de la Comédie-Française, qui soit faite par un acteur ; les autres sont confiées d'habitude à un employé de la troupe, « le régisseur parlant au public. » Si parfois, en province, celui-ci est en même temps acteur et employé, ce cumul tient plutôt à des raisons d'économie qu'à une imitation des anciens usages. Enfin, c'est encore en province, et là seulement, que l'annonce peut devenir une harangue développée ou même un dialogue, assez confus et tumultueux, avec le public. Autrefois, au contraire, nous apprend Chappuzeau, à l'issue de chaque représentation, l'orateur faisait un petit discours en trois points : « Il rendoit grâces au public de son attention favorable, il lui annonçoit la pièce qui devoit suivre et il l'invitoit à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donnoit. » Assez souvent, ce discours était le fruit d'une soigneuse préparation et tirait à conséquence par son étendue comme par son objet. C'était quand le roi, ou un prince du sang, ou un personnage de marque honorait la représentation de sa présence ; à la clôture annuelle de la semaine sainte et à la réouverture après Pâques ; enfin, « quand il falloit annoncer une pièce nouvelle qu'il étoit besoin de vanter, » ou pour promettre « de loin » des pièces nouvelles, ce qui « tenoit le monde en haleine et faisoit voir le mérite de la troupe, pour laquelle on s'efforçoit de travailler. » Pendant longtemps on attacha

des deux parts une grande importance à ce discours : « Quand l'orateur venoit annoncer, continue Chappuzeau, toute l'assemblée prêtoit un très grand silence, et son compliment court et bien tourné étoit quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avoit donné la comédie ; il produisoit chaque jour quelque trait nouveau qui réveilloit l'auditeur et marquoit la fécondité de son esprit. »

L'orateur était chargé, en outre, de rédiger l'affiche ; et celle-ci n'était pas, comme aujourd'hui, une sèche nomenclature n'indiquant, sous la date du jour, que le titre de la pièce avec la distribution des rôles, mais un second petit discours, une sorte d'appel au public, aussi engageant que possible dans sa brièveté : « Elle entretenoit le lecteur de la nombreuse assemblée du jour précédent, du mérite de la pièce qui devoit suivre et de la nécessité de pourvoir aux loges de bonne heure, surtout lorsque la pièce étoit nouvelle et que le grand monde y couroit. » Un très petit nombre de ces affiches sont venues jusqu'à nous et il n'en est aucune que l'on puisse, avec certitude, attribuer à La Grange. En voici une, cependant, où il mit peut-être la main. Horriblement mutilée, restituée aussi péniblement qu'une inscription antique (encore a-t-il fallu renoncer à remplir trois lignes sur six), elle date des débuts de la troupe de Molière à Paris, entre 1658 et 1660 : « Les Comédiens de Monsieur frère unique du roi. — Nous ne vous donnerons pas une mauvaise nouvelle en vous apprenant que (lacune) nous représenterons *l'Héritier ridicule* ou *la Dame intéressée* de Monsieur Scarron (lacune), avec *Gorgibus dans le sac* (lacune). Vous aurez sujet d'être satisfaits. — C'est au Petit-Bourbon à deux heures. » Il est difficile, le genre admis, d'être plus concis, plus modeste et plus simple.

Il est certain que toutes les « annonces » ne se valaient pas. Le rimeur Despagne ne craignait pas d'en caractériser une, qu'il avait entendue à l'hôtel de Bourgogne, par une proverbiale et pittoresque comparaison. Elle était, dit-il,

> Comme l'épée de Mithridate,
> Presque aussi longue, encor plus plate.

Cependant, parmi les orateurs en titre de nos anciens théâtres, plusieurs s'étaient fait une réputation d'éloquence. Ainsi Bellerose, Floridor, Hauteroche à l'Hôtel, Mondory, Dorgemont et La Roque au Marais. Quant à Molière, « il aimoit fort à haranguer, » nous apprend Mlle Poisson, et l'on devine ce que pouvaient être ses harangues. Si plusieurs anecdotes suspectes lui prêtent, en qualité d'orateur, des mots qu'il n'a certainement pas pronon-

cés, il est impossible que, défenseur de ses propres pièces, si attaquées, il n'ait pas trouvé souvent l'allusion mordante, le trait vibrant, qui faisaient le lendemain le tour de Paris. Cependant, dès 1664, il abandonna l'annonce à La Grange. Composer, faire répéter et jouer ses pièces, sans parler des ennuis de tout genre dont il était assailli, c'était assez pour qu'il désirât se décharger sur un auxiliaire sûr de cette part de son fardeau. Il n'eut pas à regretter son choix. Lorsque, la pièce finie, La Grange s'avançait, « l'air libre et dégagé, » conservant un juste milieu entre l'excès d'assurance et la modestie trop humble, la bienveillance du public venait, en quelque sorte, au-devant de lui : « Sans l'ouïr parler, écrit Chappuzeau, sa personne plaît beaucoup ; » s'il parle, comme il a « beaucoup de feu et de hardiesse, » il « régale » véritablement l'assemblée. C'est lui que semble désigner La Fontaine, lorsque dans son *Ragotin*, il parle de cet acteur

> Si jeune, si bien fait, qui déclame si bien,
> Qu'on aime tant, et qui, quand la pièce est finie,
> Vient toujours saluer toute la compagnie
> Et faire un compliment.

Avec la petite phrase de l'*Impromptu*, ces vers restent, pour le comédien-orateur, le plus bel éloge et le plus durable titre de gloire.

Dans plusieurs circonstances fort délicates, les complimens de La Grange furent assez remarqués pour que le *Mercure* se crût obligé de les reproduire. Ainsi à la mort presque soudaine de la reine Marie-Thérèse. La nouvelle de l'événement surprit les comédiens, le 30 juillet 1683, au moment où ils terminaient le prologue de *la Toison d'or*, de Corneille. Triste ironie de la destinée : cette pièce, que l'on venait de remonter avec un grand luxe de mise en scène, avait été composée en 1660, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Et tandis que, dans la salle Guénégaud, la Paix récitait, en l'honneur de la reine, des vers pleins d'espérance, que « l'Hyménée paraissoit, couronné de fleurs, portant en sa main droite un dard semé de lis et de roses, et en la gauche le portrait de la reine peint sur son bouclier, » on commençait dans les églises de Paris les prières de quarante heures pour le salut de la reine, déjà morte, et depuis longtemps délaissée. L'antithèse entre la fiction du théâtre et la réalité était par trop lugubre. Que faire, cependant? Continuer la représentation était impossible ; rendre l'argent et renvoyer le public, sans lui dire pourquoi, eût provoqué un tumulte involontairement scandaleux ; enfin, annoncer la nou-

velle à haute voix dans un lieu de plaisir, n'était-ce pas manquer de respect à l'auguste défunte? La Grange sauva la situation : « Celui qui a coutume d'annoncer, raconte le *Mercure*, ne voulut point faire savoir sur un théâtre la mort de la reine à une grande assemblée, et dit seulement que le malheur qui venoit d'arriver étoit cause que l'on ne poursuivroit pas la représentation de la pièce. Chacun se demanda l'un à l'autre de quel malheur il vouloit parler; et une dame, qui étoit dans une loge, l'ayant appris de ce même acteur, fit un si grand cri, que tous ceux qui l'entendirent en ayant été émus, apprirent bientôt cette fâcheuse nouvelle et mêlèrent leur douleur à celle de cette dame. » Douleur de convenance, imaginée ou exagérée par l'officieux narrateur. Le moyen employé par La Grange n'en est pas moins ingénieux; il atteste un homme de coup d'œil et de prompte décision. Aussi lui valut-il les félicitations de la cour.

Trois ans après, en septembre 1686, même tact dans une circonstance qui non-seulement n'avait plus rien de funèbre, mais où une sorte d'ironie joyeuse se dégageait de la représentation même, par un singulier rapport entre la pièce et une partie des spectateurs. Louis XIV avait reçu cette fameuse ambassade de Siam qui excita une si vive curiosité, et dont la réception ne fut pas sans quelque analogie avec les « turqueries » du *Bourgeois gentilhomme*. On conduisit, naturellement, les ambassadeurs à la salle Guénégaud, et on leur donna ce même *Bourgeois gentilhomme*, sans aucune intention de les mystifier, peut-être même avec l'espoir que, dans cette pièce-là, du moins, ils comprendraient quelque chose. Mais, avec la tournure d'esprit d'un public parisien, était-il possible que la ressemblance lointaine de ces étrangers avec les fantoches bouffons du divertissement n'excitât pas le sourire? Des deux côtés, même luxe étrange de costume, même simagrées, même jargon. La représentation dut être particulièrement gaie; quant au compliment obligatoire, il est à croire qu'on l'attendait avec curiosité : comment l'orateur allait-il concilier une impression qu'il éprouvait certainement lui-même, avec la réserve de son emploi? La Grange fut parfait de convenance, avec une pointe d'inoffensive ironie courant comme un sourire à travers les formules respectueuses et le sérieux officiel : « Jamais, dit-il, les comédiens n'avoient eu l'avantage de voir chez eux des personnes dont la qualité, dans toutes ses circonstances, eût plus attiré d'admiration. » Mais, insinuait-il, « il eût été à souhaiter pour la troupe qu'un peu d'habitude de la langue françoise leur eût rendu la pièce intelligible, afin qu'ils en eussent pu sentir la beauté; » ajoutant aussitôt : « ce qui leur auroit mieux

fait comprendre le zèle avec lequel les comédiens s'étoient portés à leur donner quelque plaisir. » Il terminait par une invitation discrète à revenir. Tout le monde fut enchanté, y compris les ambassadeurs. Aussi revinrent-ils deux fois, préférant la comédie à l'opéra. Nouveau compliment de La Grange, qui joignit à l'expression de sa gratitude celle d'une véritable fierté patriotique, enveloppée dans une délicate flatterie : « Il les remercia de ce que la troupe avoit été la première et la dernière honorée de leur présence, et marqua la joie qu'ils devoient avoir de remporter une réputation si universelle, et d'avoir plu dans une cour qui sert de modèle à toutes les autres, et où l'on a bientôt fait de découvrir le faux mérite. »

Si, dans les circonstances de ce genre, le rôle d'orateur exigeait de rares qualités, il n'avait, au demeurant, rien que d'agréable pour celui qui en était capable. D'autres fois, au contraire, et assez souvent, il exigeait autre chose que de l'éloquence : il y fallait vraiment payer de sa personne et faire preuve de courage. Comparé au public du XVIIe siècle, celui de nos jours est d'une docilité moutonnière, même en province, où le parterre et *la loge infernale* s'amusent encore à soulever des tumultes de mauvais goût. Quelle différence avec les salles d'autrefois! Même au Palais-Royal, le public s'inquiétait peu que le chef de la troupe réunît en sa personne une admirable trinité de talens; les représentations étaient souvent bruyantes jusqu'au désordre. C'étaient, d'abord, les militaires de la maison du roi qui s'arrogeaient le privilége d'entrer sans payer, malgré les ordonnances souvent renouvelées contre leur imposer le droit commun; dans l'occasion, ils pénétraient dans la salle, l'épée à la main, et tuaient le portier assez osé pour leur disputer le passage. Puis les valets et les pages, qui se permettaient force gentillesses, comme de jeter sur la scène des pièces et « le gros bout d'une pipe à fumer, » ou de couper la parole aux acteurs « par des hurlemens, chansons dérisionnaires et frappemens de pieds contre les ais de l'enclos où sont les joueurs d'instrumens. » Enfin, sans parler des ennemis personnels du poète, auteurs ou comédiens, des originaux raillés, les gens de qualité étalaient, des deux côtés du théâtre, leurs grâces insolentes, parfois excités par une ivresse de bon ton. L'orateur devait, dans l'occasion, tenir tête à tous. Or, La Grange, plus que tout autre, plus que Molière lui-même, était l'homme de cette tâche difficile. Outre qu'on n'avait contre lui aucune des causes d'animosité qu'excitait Molière, il réunissait un ensemble de qualités qui exercent sur le public une séduction assurée : politesse, douceur, élégance d'honnête homme et de jeune premier; et, si le public est impitoyable au comédien qu'il n'aime pas, on sait jusqu'où peut

aller, je ne dis pas son enthousiasme, mais son idolâtrie pour celui qui a su conquérir ses bonnes grâces. De plus, en présence d'un véritable danger, La Grange était plein de décision et de sang-froid. Une après-midi de novembre 1691, un capitaine au régiment de Champagne, le sieur Sallo, ivre, et accompagné de quelques amis dans le même état, veut entrer sans billet et blesse grièvement d'un coup d'épée un exempt du lieutenant-criminel. Une fois dans la salle, il fait un tel vacarme, que La Grange doit interrompre les acteurs, venir à la rampe et demander au public s'il voulait que la représentation suivît son cours. On répond de continuer. Mais, à peine les acteurs ont-ils repris la scène, que le capitaine entre en fureur, leur ordonne de se taire, les menace de les tuer à coups de pistolet, arrache les chandelles de la rampe et les leur jette à la tête, finalement, les met en fuite. La Grange paraît alors pour la seconde fois ; sans s'inquiéter du forcené, il présente au public les excuses de ses camarades pour leur retraite involontaire, puis « il demande si quelqu'un est mécontent et si on se plaint de la troupe. » On lui crie que non, on l'applaudit et les acteurs reparaissent. Sallo tire alors l'épée, saute sur le théâtre, chasse les acteurs, lance des coups au hasard à travers les décors, enfonce le plafond pour couper les lustres de l'avant-scène, crie des extravagances, blasphème, déclare qu'il se moque, ou l'équivalent, du roi et de ses ordonnances, etc. Troisième apparition de La Grange, toujours aussi calme ; il passe devant Sallo, sans avoir l'air de soupçonner sa présence et déclare qu'on va rendre l'argent. Cela fait, il s'occupe du capitaine, qui s'est engagé dans le couloir des loges, et par une manœuvre habile, il le fait reculer jusqu'à un petit escalier sans issue, où le concierge du théâtre s'empresse de l'enfermer. J'emprunte ces curieux détails à l'enquête de police, publiée, dans ces dernières années, par M. Émile Campardon.

IV.

On est aujourd'hui prodigue d'épithètes enthousiastes envers le *Paradoxe sur le comédien* de Diderot. La plupart de ceux qui le rencontrent sur leur chemin se croient obligés de marquer au passage leur admiration pour ce livre « génial ; » il est, à les entendre, plein d'idées, hardies en leur temps, mais devenues du nôtre des vérités indiscutables. Dans ce même dialogue, on prétend trouver le dernier mot, ou peu s'en faut, sur l'art du comédien. Il serait plus juste d'y voir simplement ce que l'auteur y a voulu mettre, un paradoxe, et un paradoxe qui tient plutôt de la gageure poussée jusqu'au bout que du désir de remplacer une opinion banale et fausse

par une vérité neuve. Non-seulement la pensée de Diderot n'y est pas toujours claire, mais elle est, en plusieurs passages, franchement inintelligible; avec un faux air de dialectique serrée, le fil du raisonnement casse plusieurs fois. On y trouve assurément, comme toujours chez Diderot, force vérités de détail, de fines remarques, des anecdotes curieuses, des passages éloquens, d'autres d'une ironie mordante; on y trouve aussi le hasard de pensée et d'expression non moins commun chez Diderot, du fatras, enfin une intrépidité de bonne opinion attestée par l'éloge convaincu et trois ou quatre fois repris du *Père de famille*. Le tout pour établir les trois propositions suivantes : « C'est l'extrême sensibilité qui fait les acteurs médiocres; c'est la sensibilité médiocre qui fait la multitude des mauvais acteurs; et c'est le manque absolu de sensibilité qui prépare les acteurs sublimes. » Il n'y a qu'à feuilleter la *Galerie du Théâtre-Français* et les *Anecdotes dramatiques* pour constater la fausseté de ces trois prétendus axiomes. La sensibilité au théâtre se concilie aussi bien avec le génie qu'avec la médiocrité. Tel acteur excellent n'éprouvera aucune émotion et se moquera de celle qu'il excite, tel autre ne parviendra jamais à surmonter l'émotion chaque fois renouvelée que lui cause un rôle pathétique. L'étude du talent et du caractère de La Grange fournirait des preuves nouvelles contre le fameux paradoxe. La Grange avait beaucoup de sensibilité : on en aura bientôt la preuve. Mais cette sensibilité ne l'empêchait pas de faire sortir de ses rôles leur plein effet; il en était assez maître pour la gouverner en tout et toujours. D'autre part, aussi bien que le paradoxe de Diderot, il dément cette autre erreur, accréditée surtout par un des drames les plus romantiques d'Alexandre Dumas père, *Kean, ou Désordre et Génie*, qu'aux rôles de feu il faut des âmes semblables à ces rôles, que, des passions qu'il traduit, l'acteur doit connaître par expérience le plus grand nombre possible, surtout l'amour, enfin qu'il a le droit d'accumuler des expériences dont l'art profitera. On accorde, tout au plus, que pour jouer les Atrides, Néron et Macbeth, il n'est pas indispensable de pratiquer l'inceste, le parricide et l'assassinat.

Et d'abord, ce charmant amoureux, cet orateur plein de ressources, cet homme de résolution et de courage, était en même temps un homme d'intérieur et de famille, réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, un comptable épris des chiffres, des affaires en ordre et des écritures bien tenues. On sait combien de jeunes premiers, à toutes les époques de notre histoire dramatique, se sont fait gloire de leurs conquêtes, même après que l'âge semblait les ranger parmi les invalides de l'amour. Il suffira de rappeler un camarade de La Grange, ce Baron, type accompli du bellâtre, du fat et de

l'homme à bonnes fortunes, celui qu'un contemporain appelait « le satyre ordinaire des jolies femmes. » Il en est d'autres, au contraire, qui, fixés de bonne heure, furent des époux modèles et ne firent parler d'eux que par leurs succès dramatiques. La Grange est du nombre. Il ne se maria qu'en 1672, à trente-deux ans; mais, si dans les années qui précédèrent, il eut, lui aussi, ses aventures, il était discret, qualité rare en ce genre de commerce, et elles ne firent aucun bruit. Celle qu'il choisit pour femme, sa camarade, Marie Ragueneau, familièrement appelée Mlle Marotte, bien qu'elle s'intitulât Mlle de L'Estang, ne semblait guère destinée à cette union. C'était la fille d'un pâtissier mauvais poète, dont une passion malheureuse pour les vers et le théâtre firent, après l'avoir ruiné, un moucheur de chandelles dans la troupe provinciale de Molière. Elle avait un an de plus que son mari, peu de beauté, semble-t-il, et aucune dot. Ancienne femme de chambre (c'est-à-dire, en style de théâtre, élève et suivante) de Mlle de Brie, elle n'avait pas appris grand'chose à cette bonne école. Molière ne lui confia, dans ses pièces, que des rôles de pure figuration, comme Marotte des *Précieuses ridicules* et Aglaure de *Psyché*, ou des personnages d'un comique marqué, comme l'héroïne de *la Comtesse d'Escarbagnas*. Non-seulement, après plus de douze ans, elle ne faisait pas officiellement partie de la troupe, mais c'était à peine une pensionnaire, presque une gagiste. Elle ne fut vraiment admise qu'après son mariage, en considération des services de son mari, et à demi-part; on la réduisit à quart de part après la réunion de 1680, et il fallut les justes réclamations de La Grange pour que l'autre quart lui fût rendu. Aux petits rôles qu'elle attrapait de ci de là, elle joignait les fonctions de « préposée à la recette, » ce qui suppose des aptitudes financières; et peut-être cela contribua-t-il à séduire La Grange, qui en avait de très marquées. En tout cas, ce mariage était entièrement à l'avantage de l'épousée, y compris le contrat: aussi, selon la juste remarque de M. Édouard Thierry, Marie Ragueneau comparut-elle devant le notaire avec un cortège triomphal de parens et d'amis, tandis que La Grange se présentait modestement accompagné de son frère Verneuil et d'un seul ami, Pierre de La Barre, « ordinaire de la musique du roi. » Mlle de La Grange se montra-t-elle du moins reconnaissante du choix de son mari? L'auteur de *la Fameuse Comédienne*, vraie harpie qui salit tout ce qu'elle touche, lui prête des amans. En revanche, Tralage, dont le témoignage est plus sérieux, la comprend, avec son mari, au nombre des comédiens qui « vivoient bien, régulièrement et même chrétiennement. » Quoi qu'il en soit, pas plus après son mariage qu'avant, que sa femme

ait été modeste ou coquette, fidèle ou volage, La Grange ne fit parler de lui; il ne fournit pas la moindre contribution à la chronique scandaleuse d'une troupe où les vertus faciles étaient en nombre; sa vie privée fut celle d'un brave homme, d'une probité et d'une fidélité bourgeoise, également attaché à sa famille et à son théâtre.

En dehors de ses services comme acteur, cet attachement à la troupe est attesté par le fameux registre qui a rendu son nom presque populaire et qui renferme sans interruption l'histoire du théâtre durant vingt-six ans, du 28 avril 1659 au 1er septembre 1685. On cite parfois ce registre comme le livre officiel des recettes et des dépenses de la troupe, tenu pour elle et en son nom. C'est une erreur : ce qu'on appelle le *Registre de La Grange* est un simple *livre de raison*, comme en avaient nos pères, c'est-à-dire un journal personnel où le propriétaire consignait ce dont il désirait fixer pour lui-même le souvenir. Livre d'un comédien ami des chiffres, celui-ci est rempli par la notation de tous les événemens qui intéressent le théâtre dont le propriétaire fait partie et sont le tissu même de sa propre existence : constitution de la troupe, son état au début de chaque année théâtrale, premières représentations, composition du spectacle de chaque jour, visites à la cour ou chez les particuliers, recettes, dépenses, aumônes, parts de chaque acteur, etc.; il renferme, de plus, intercalée entre ces renseignemens d'intérêt général, la mention de beaucoup d'événemens personnels au seul propriétaire : maladies, mariages, décès des membres de sa famille; parfois des réflexions sur ces divers événemens, d'ordre général ou privé. La seule chose qui soit tout à fait absente du registre, c'est la mention des événemens publics : on dirait que l'auteur, sujet respectueux dans une monarchie absolue, estime que ce ne sont point là ses affaires et qu'il y aurait même intrusion coupable à s'en occuper. Il ne fait exception que dans le cas où ces événemens ont eu leur contre-coup sur la vie du théâtre.

A lui seul, du reste, le titre du registre ne devrait laisser aucun doute sur son véritable caractère; l'auteur a écrit sur la couverture de ce petit in-4°, recouvert de simple parchemin : *Extrait des recettes et des affaires de la comédie depuis Pâques de l'année 1659, appartenant au sieur de La Grange, l'un des comédiens du roi.* Ce n'est donc là qu'un résumé des grands registres du théâtre, les registres officiels; mais pour la période la plus intéressante, celle qui va de 1658 à 1673, il en remplace pour nous la plus grande partie, car, de ces grands registres il ne reste plus que trois, deux tenus par La Thorillière, un par Hubert, et qui ne comprennent

que deux ans et demi sur quatorze. Pour les années postérieures à 1673, la série des grands registres est complète ; mais celui de La Grange, qui s'y réfère plusieurs fois, contient plus d'un détail intéressant qu'ils ne donnent pas. Au demeurant, il n'a pas du tout la physionomie d'un livre de comptes officiel ; ainsi, le plus souvent, on n'y trouve, pour les recettes et les dépenses, que les totaux sans le détail des additions qui les ont fournis. En outre, on voit aisément qu'il n'a pas été, bien s'en faut, tenu au jour le jour sans interruption. Les différences de l'encre et de l'écriture montrent par places que, lorsque La Grange en avait le loisir, il le mettait chaque soir au courant ; mais leur ressemblance pendant des pages entières montre aussi qu'il dut souvent revenir en arrière et rédiger d'un seul trait des mois, et peut-être des années. De là quelques menues erreurs ; de là ce que M. Édouard Thierry appelle « le présent trop tôt instruit des faits du lendemain, » et certains résumés embrassant des périodes assez longues. Comme exemple de ces derniers, on peut citer toute la période antérieure à 1661, évidemment écrite après coup. Il semble que, la troupe de Molière s'affermissant chaque jour, le roi lui témoignant une préférence de plus en plus marquée, le génie de son chef promettant une longue suite de chefs-d'œuvre, La Grange ait eu la conscience qu'il se préparait en elle quelque chose de considérable et dont il valait la peine de noter les progrès. Il voulut donc en écrire la chronique, et, pour être complet, remonta jusqu'à l'origine. Enfin, nous avons, depuis quelques mois seulement, la preuve décisive que le registre était bien la propriété de celui qui l'a rédigé. Il résulte, en effet, d'une série de documens retrouvés par l'archiviste de la Comédie-Française, M. Georges Monval, qu'en 1785 il n'était pas encore sorti de la famille de La Grange ; offert à la Comédie, il fut acheté pour la somme de 240 livres, le 5 septembre de cette année-là. Depuis, il connut des vicissitudes fort dangereuses pour sa conservation : on le prêtait, et, en une seule fois, de 1790 à 1818, il resta vingt-huit ans hors du théâtre. A partir de cette dernière date, cependant, on commence à en comprendre l'inappréciable valeur et les historiens de Molière se mettent à l'étudier avec soin. Cela n'empêcha pas, dit-on, un ministre du second empire de l'emprunter une dernière fois et de le laisser toute une année exposé comme curiosité sur la table de son salon. Il ne court plus aujourd'hui de ces risques : enfermé dans une armoire spéciale, il n'est communiqué qu'à bon escient et ne sort jamais du cabinet de l'archiviste.

Ce n'est pas, précisément, l'œuvre d'un calligraphe, mais celle d'un homme doué, comme l'on dit, d'une « belle main, » écrivant posément, d'une écriture le plus souvent large et haute, parfois

plus fine et plus serrée, toujours très lisible. Beaucoup de propreté: on n'y trouve qu'un très petit nombre de taches, dont une large coulée de bougie tombée du flambeau qui éclairait l'écrivain et quatre ou cinq traces de pâtés d'encre, enlevés d'un coup de langue à la façon des écoliers. Presque pas de ratures, de grattages ni de surcharges : lorsque l'auteur n'est pas sûr d'un fait, — nom, titre ou chiffre, — il laisse un blanc et le remplit par la suite, ou bien il complète par une « manchette » inscrite en marge le contenu de la page même. Ce qui achève de lui donner une physionomie tout à fait intime, ce sont les signes allégoriques dont il est rempli. Ces signes, le plus souvent coloriés, sont au nombre de douze, que M. Édouard Thierry définit de cette manière : le losange, le losange avec un support, la croix, l'anneau écartelé, l'anneau mi-parti, l'anneau avec une croix au centre, les deux anneaux concentriques, les perles (ou les zéros) traversées de quatre points rayonnans, le carré long, enfin les zéros barrés d'un trait horizontal. Quant à leur signification, le losange, teinté de noir ou de rouge brique, marque les événemens malheureux : maladies, morts, procès, persé utions, traverses de tout genre, comme, par exemple, l'expulsion du Petit-Bourbon ; la croix protège les naissances ; l'anneau, surtout teinté de bleu, constate ou souhaite le bonheur présent ou à venir : visites rémunératrices, mariages, installation au Palais-Royal ; mi-parti noir et bleu, il caractérise les victoires incertaines, comme la première représentation du *Tartufe*; les perles radiées accompagnent les succès francs et représentent peut-être les chandelles de la rampe, l'illumination du succès définitif. Il s'en faut, cependant, que ces significations soient très nettes et toujours constantes ; avec le temps, La Grange les modifie ; parfois même il semble ne pas s'y reconnaître très bien lui-même et prendre les unes pour les autres. Tels qu'ils sont, ces signes contribuent à marquer d'une physionomie originale et le registre et son auteur. La Grange tient son registre comme d'autres collectionnent, tournent, peignent ou pêchent à la ligne, et, chez lui comme chez les autres, ce goût est l'indice d'une nature honnête et parfaitement équilibrée ; au milieu des tracas et des complications de la vie, ces êtres privilégiés ont trouvé, avec une diversion salutaire, un délassement certain, un coin de poésie. Mais quel contraste, pour l'homme qui nous occupe, entre ce passe-temps et sa profession, les préoccupations fiévreuses qui la remplissent d'ordinaire et les idées qu'elle éveille. La représentation finie, Mlles de Brie et du Parc vont à leurs amours, Molière à ses travaux et à ses souffrances, Joseph Béjart et de Brie à leurs querelles, Brécourt à sa bouteille, Baron à ses bonnes fortunes. La Grange, qui vient de berner Arnolphe et de conquérir Agnès, de

discuter sentiment avec la précieuse Armande et de persifler Trissotin, La Grange emporte sous son bras le gros registre de la troupe, s'enferme, se déshabille, et, dans le grand silence du théâtre tout à l'heure si bruyant, tire de son tiroir son registre à lui, sa plume, son pinceau, et se met à faire des additions, des anneaux et des losanges.

Ce registre est tellement une œuvre personnelle qu'à le feuilleter on pénètre vite dans la connaissance intime de celui qui le tenait; rien ne nous échappe de son caractère et de ses goûts. D'abord, il n'y a pas, chez ce comédien, trace de *cabotinage*, de cette vanité absorbante qui tire tout à elle et se subordonne tout. La Grange ne parle jamais des services nombreux et divers qu'il rend à la troupe; il faut les deviner par la nature des faits eux-mêmes. S'il prête de l'argent à ses camarades au début de l'installation au Palais-Royal, s'il intervient, comme représentant ou conseil, dans toutes leurs affaires d'intérêt, il ne songe pas une seule fois, je ne dis pas à grossir, mais à marquer l'importance de ce qu'il a fait; il se contente de l'indiquer simplement, brièvement, comme chose naturelle et normale. Une ou deux fois, il se trouve en discussion avec la troupe dans une affaire où, autant que nous en puissions juger, le bon droit était de son côté. Il écrit simplement : « Je n'ai voulu consentir jusques à ce jour d'hui que pour terminer tous différens et entretenir paix et amitié dans la troupe. J'ai acquiescé à la pluralité. » Une autre fois, il réclame contre une injustice doublement criante, d'abord parce qu'elle diminuait de moitié la part de Mlle de La Grange sans qu'elle eût démérité et ensuite parce qu'elle méconnaissait, par contre-coup, les services exceptionnels que lui-même rendait au théâtre : il ne se plaint même pas dans son registre, et c'est par une pièce officielle que nous connaissons sa réclamation. On a vu le soin et le luxe qu'il portait dans la composition de ses costumes. Comme plusieurs avaient été commandés « pour les plaisirs du roi, » il avait reçu 2,000 livres de gratification. C'était juste la moitié de sa dépense. Il se contente de le marquer en ces termes : « Comme ce que le roi donnoit n'étoit pas suffisant pour la dépense qu'il falloit faire, les dits habits m'ont coûté plus de deux mille autres livres. » Et c'est tout. Que de comédiens n'eussent pas manqué cette occasion unique d'opposer leur propre magnificence à la parcimonie de Louis XIV! Sur ses affaires personnelles, son mariage, la naissance de ses enfans, ses maladies, la mort des siens, la mention précise et courte du fait : « Ici, je tombai malade d'une fièvre continue double tierce et j'eus deux rechutes. Je fus deux mois sans jouer. M. Du Croisy prit mon rôle d'Éraste. » Une seule fois, il laisse entrevoir son senti-

ment intime sur un événement de cette nature, non par une réflexion, mais par la simple omission d'un signe. Lorsque la mère de sa femme vient à mourir, il note strictement le fait sans dessiner le losange noir qui accompagne chez lui les décès. On devine par là, et par là seulement, que Marie Ragueneau lui avait apporté en mariage une belle-mère désagréable.

Il est aussi discret sur ses camarades que sur lui-même : leurs affaires personnelles, intrigues ou querelles, rivalités ou zizanies, il ne les critique jamais. Cependant il sait voir et juger avec autant de bon sens que de finesse ; on devine qu'il n'est jamais dupe, à certaines façons de dire, irréprochables en elles-mêmes, mais où son opinion sur certains actes se laisse voir par cela seul qu'il les enregistre. Un jour, Armande avait eu un de ces caprices de jolie femme auxquels elle se livrait si volontiers. La Grange écrit : « Mlle de Molière ne voulut pas jouer. » Une autre fois, c'est Mlle de Brie qui fait manquer le spectacle : « Mlle de Brie fit la malade. » Même clairvoyance et même finesse pour les choses du dehors, dont il ne parle, je l'ai dit, que dans leur rapport plus ou moins direct avec le théâtre. En voici deux exemples réunis dans une même page du registre. Un jour, le marquis de Richelieu fait venir la troupe en visite. En apparence, c'est pour donner la comédie aux filles d'honneur de la reine ; en réalité, c'est pour l'offrir à la seule Mlle d'Argencourt, sa maîtresse, qui est du nombre. La Grange écrit : « M. le marquis de Richelieu arrêta la troupe pour jouer *l'École des maris* devant les filles de la reine, *entre lesquelles était Mlle de La Motte d'Argencourt.* » On sait la générosité de Fouquet envers tous ceux qui contribuaient à ses plaisirs ; elle contrastait avec la parcimonie de certains grands seigneurs, des princes du sang eux-mêmes, qui payaient chichement, se mettaient en retard, parfois même ne payaient pas du tout. Aussi, après une visite au château de Vaux, La Grange fait-il à Fouquet les honneurs d'un caractère spécial, aussi gros que sa munificence, et il écrit : « Monsieur le surintendant donna 1,500 livres. » Mazarin, mourant, désire voir *les Précieuses ridicules*, alors dans leur nouveauté. Voici le compte-rendu de la représentation : « *L'Étourdi* et *les Précieuses* au Louvre, chez Son Éminence M. le cardinal de Mazarin, qui étoit malade dans sa chaise. Le roi vit la comédie debout, incognito, appuyé sur le dossier de la dite chaise de S. E. Nota que le roi vit la comédie incognito et qu'il rentroit de temps en temps dans un grand cabinet. Sa Majesté gratifia la troupe de trois mille livres. » On ne saurait marquer plus brièvement et d'une manière plus frappante l'attitude de petit garçon que Louis XIV conserva quelque temps devant son vieux ministre. D'autre part, Mazarin était avare ; on voit

bien qu'il n'a rien donné : son plaisir a été payé par le jeune maître qu'il ruinait.

On comprend aisément que, par la nature même du registre, les notes qui le composent soient très courtes. La plupart se bornent à une date, un titre et un chiffre, quelques-unes ont deux ou trois lignes, un très petit nombre s'étendent jusqu'à une ou deux pages, trois au plus. Parmi les plus détaillées, il en est deux justement fameuses, celles où sont racontées l'expulsion du Petit-Bourbon et la mort de Molière. Ce sont là, en effet, deux événemens d'une importance capitale, et qui mettaient en jeu les deux sentimens les plus chers au cœur de La Grange, son attachement à son théâtre et son affection pour son chef. L'émotion a donc triomphé de sa réserve habituelle ; elle l'a fait parler avec une effusion relative, d'abord pour attester que « tous les acteurs aimoient le sieur Molière, leur chef, » parce qu'il « joignoit à un mérite et une capacité extraordinaire une honnêteté et une manière engageante qui les obligea tous à lui protester qu'ils vouloient courir sa fortune, » ensuite pour raconter avec une exacte précision dans quelle circonstance s'est produite « la perte irréparable. » Il n'y a pas lieu, assurément, d'attribuer une valeur littéraire au registre et d'y chercher un style ; c'est un document d'un grand prix, mais rien que cela, et l'auteur lui-même n'a pas songé un seul instant à faire œuvre d'écrivain. Mais on est frappé de l'aisance avec laquelle La Grange manie la plume lorsqu'il se donne un peu de champ. De plus, toutes les qualités de l'écrivain qui viennent du caractère, il les a : ses façons de dire sont nettes et franches comme sa pensée, mesurées, discrètes et courtoises comme son *habitude* tout entière. Enfin, s'il ne s'inquiète en rien de polir sa phrase, s'il ne s'interdit aucune des négligences de l'homme qui écrit pour lui seul, cette phrase n'en a pas moins une élégance et une souplesse très dignes d'attention.

V.

Il en est de la Comédie-Française comme de la plupart des institutions qui ont un long passé ; une légende commode exagère ou simplifie leur histoire vraie. Dater de 1658, ou même de 1680, avoir traversé la révolution et durer encore, n'est pas chose banale dans notre pays. Le respect que nous inspire une pareille exception nous fait supposer que, dès le début, la Comédie n'eu qu'à se laisser vivre. On peut résumer à peu près de la manière suivante l'opinion moyenne sur son existence aux deux derniers siècles. Molière arrive à Paris ; son génie charme Louis XIV,

qui s'empresse d'accorder sa protection au poète et à son théâtre. Il meurt; le pouvoir royal continue cette tutelle à sa troupe, et elle s'augmente successivement des comédiens du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, qui s'empressent d'aller où pleuvent les faveurs. Par cette fusion des trois théâtres, la Comédie-Française se trouve constituée et devient une véritable institution d'état. Lorsque, après la révolution qui l'a troublée sans la détruire, elle est réorganisée par le fameux décret de Moscou, Napoléon Ier ne fait que renouer pour elle une tradition à peine interrompue. Il s'en faut, et de beaucoup, que les choses se soient passées avec cette simplicité. Par cela même qu'elle a duré, la Comédie-Française a connu bien des vicissitudes; loin de s'être faite toute seule, elle est le résultat de longs et patiens efforts. Bien plus, il est certain que ses fondateurs, Molière comme Louis XIV, La Grange comme Armande Béjart, ne soupçonnaient guère l'importance qu'elle devait prendre. C'est encore une vérité dont l'histoire offre de nombreux exemples : les institutions les plus solides ne sont pas celles qui, sorties en un jour du cerveau d'un seul homme, sont demeurées semblables à la pensée de leur fondateur. Plus souvent, au contraire, ce qui doit grandir, ne résulte d'aucune idée préconçue, a des commencemens très modestes, et reçoit toute sa force du temps, des circonstances, de beaucoup d'efforts obscurs. Ce fut le cas pour la Comédie-Française. Lorsque Molière débutait à Paris, son ambition était toute à l'œuvre présente; et lorsque Louis XIV lui accordait une salle, une pension, et l'appelait à sa cour avec une préférence marquée, il se servait, tout simplement, pour ses plaisirs et l'éclat de ses fêtes, du comédien le plus amusant de Paris. De même, lorsque, Molière mort, sa veuve et La Grange se trouvèrent à la tête de son théâtre, on peut être assuré que leurs premiers efforts eurent pour unique objet la nécessité de vivre. Assurément, en repoussant à ce moment-là un premier projet de fusion avec l'Hôtel, ils se rappelaient l'un et l'autre la guerre acharnée faite à Molière par les « grands comédiens; » il leur répugnait de passer à l'ennemi. Mais ce n'est pas du premier jour que l'ambition de les supplanter put leur venir : elle dut naître et se développer dans leur esprit, à mesure que les circonstances purent leur suggérer ce dessein.

Après une semaine donnée au deuil, la troupe du Palais-Royal reprenait ses représentations, le 24 février 1673, et, tant bien que mal, traversait le carême. La clôture annuelle de Pâques arrive; pendant les vacances, l'Hôtel de Bourgogne travaille la troupe, et, à la rentrée, les défections éclatent : quatre des meilleurs acteurs, Baron en tête, la quittent pour l'Hôtel. Bientôt, ceux qui restent se

trouvent jetés à la rue : Lulli a obtenu du roi la salle du Palais-Royal pour y installer l'Opéra. Il avait, cependant, de grandes obligations à Molière, qui l'avait pris, encore obscur, pour collaborateur, et, trois ans auparavant, lui avait prêté 11,000 livres; mais le Florentin était le moins scrupuleux des hommes, un « ténébreux coquin, » disait Boileau. La situation semblait désespérée pour La Grange et Armande ; plus forte que leurs résolutions, la nécessité les mettait à la merci de l'Hôtel. Cette réunion dont ils n'avaient pas voulu, deux mois plus tôt, les voilà maintenant obligés de la solliciter : on la leur refuse, et avec dureté. Par bonheur, il se trouvait rue Guénégaud une belle salle de spectacle, avec le plus complet matériel du temps, installée par le marquis de Sourdéac et M. de Champeron. De concert avec son beau-frère Boudet, curateur de la fortune de Molière et tuteur de sa fille mineure, Armande exige de Lulli le remboursement des 11,000 livres qu'il doit à la succession de son mari, et, le 23 mai 1673, c'est-à-dire le lendemain du jour où elle a fait acquitter sa créance, devançant les comédiens du Marais, qui avaient, eux aussi, des vues sur la salle Guénégaud, elle achète à Sourdéac et à Champeron la rétrocession de leur bail et de tout leur matériel, et les associe aux bénéfices de l'entreprise nouvelle. Si les comédiens du Marais avaient jeté les yeux sur le théâtre Guénégaud, c'est qu'ils se trouvaient, eux aussi, dans un grand embarras; le centre de la vie parisienne s'étant déplacé, ils se morfondaient dans leur salle vide. Devancés, ils perdaient leur dernière chance de salut : le 23 juin, une ordonnance de Colbert les réunissait à la troupe de Molière, et, le 9 juillet, celle-ci, augmentée de ces utiles recrues, commençait ses représentations rue Guénégaud. L'examen du registre de La Grange ne laisse aucun doute sur la part qu'il prit à cette série de négociations : accord avec Boudet, association avec Sourdéac et Champeron, fusion avec le Marais, on voit ou on devine sa main partout. Il ne se met jamais en avant et ne se vante de rien, mais il agit avec son activité et sa discrétion habituelles. Ainsi, de concert avec la veuve de son maître, en face de l'Hôtel de Bourgogne et de Lulli, il ressuscitait, pour leur faire à tous deux une rude concurrence, la troupe à demi morte de Molière.

Cependant, si l'on était assuré de vivre, les jours d'épreuve n'étaient point finis. En partie renouvelée, la troupe n'avait plus la cohésion d'autrefois. Comédiens du Marais et associés affichaient des prétentions gênantes; les femmes, surtout, jalousaient Mlle Molière, qui, à la possession des plus beaux rôles, joignait la qualité de directrice du théâtre, sans l'énergie nécessaire pour imposer sa volonté. Bientôt un long procès éclate avec Sourdéac et Champeron, qui prétendent s'ingérer dans le choix des pièces nouvelles,

sèment la discorde dans la troupe, et, chose plus grave, tentent de mettre la main sur le bureau de la recette. Heureusement ils le perdent, et sortent de la société. Reste la rivalité de l'Hôtel de Bourgogne. On la paralyse par un coup de maître en lui prenant sa grande tragédienne, Mlle Champmeslé. La mort de La Thorillière achève de désorganiser les grands comédiens, et le roi, considérant leur état précaire, décide, par lettre de cachet du 21 octobre 1680, qu'ils feront leur jonction avec l'Hôtel Guénégaud. Enfin, le but visé par La Grange et Armande est atteint; l'ancienne troupe de Molière reste seule debout, fortifiée par la ruine des deux autres théâtres parisiens; la Comédie-Française est fondée. Ici encore, dans les procès engagés, la réunion avec l'Hôtel, la formation laborieuse de la troupe définitive, La Grange avait tout conduit.

Son dernier grand effort eut lieu en 1687, lorsque, sur un ordre du lieutenant de police La Reynie, la troupe fut obligée d'abandonner la rue Guénégaud. La correspondance de Racine et de Boileau nous apprend les causes de cette expulsion et nous tient au courant des vicissitudes par lesquelles passèrent les pauvres comédiens. Le 8 août, Racine écrivait à Boileau, qui soignait tristement à Bourbonne sa gorge malade :

La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud, à cause que Messieurs de Sorbonne, en acceptant le collège des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collège. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais, partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain-de-l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parce que, de leur théâtre, on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit entendu parfaitement bien les violons. Enfin, ils en sont à la rue de Savoïe, dans la paroisse Saint-André. Le curé a été aussi au Roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus, dans sa paroisse, que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les grands Augustins ont aussi été au Roi, et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole. Mais on dit que les comédiens ont dit à Sa Majesté que les mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent, dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déjà conclu si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie : ainsi on attend ce que M. de Lou-

vois décidera. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard surtout, qui se trouvera vis à vis de la porte du parterre, crie fort haut; et quand on lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : « Je ne veux point me divertir. »

L'austère M. Billard en fut quitte pour la peur. Les comédiens, en effet, sont rebutés rue de Savoie; ils tâtent le terrain rue Montorgueil, mais le curé de Saint-Eustache crie encore plus fort que M. Billard : il a déjà derrière son église, à l'Hôtel de Bourgogne, les comédiens italiens; devant, au Palais-Royal, l'opéra de Lulli; va-t-on lui infliger une troisième troupe? Il aura donc, à lui seul, tous les théâtres de Paris sur sa paroisse! Et les comédiens d'engager, un peu partout, de nouveaux pourparlers, tandis que l'on suit leurs démarches avec une curiosité ironique : « S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, répond Boileau, c'est, à mon avis, de celui des comédiens. Si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre La Villette et la porte Saint-Martin : encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. » Il faut dire, pour l'intelligence de cette boutade, et d'une autre qui va venir aggraver celle-ci, que, près de La Villette et du faubourg Saint-Martin se trouvait déjà, au XVIIe siècle, un dépôt des boues et immondices de Paris. Racine n'est pas en reste d'ironie, mais la sienne est moins grosse. Il écrit le 24 août : « Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé, et je crains comme vous qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu M. votre père. Ce seroit un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon. » On le voit, au bout de dix ans, le poète ulcéré de *Phèdre* ne pardonnait point, quoique converti, à son triste rival, et, oubliant que l'on jouait toujours ses propres pièces dans la troupe de La Grange et de Mme Molière, oubliant qu'il y avait aussi Mlle Champmeslé parmi ces pauvres comédiens errant à travers Paris, il englobait dans sa rancune le théâtre tout entier. Ce souvenir de Pradon a dérivé Boileau; il taquine son ami sur cette rancune persistante et fait une allusion discrète à la Champmeslé; au demeurant, même rudesse pour les comédiens : « Dites-moi, monsieur, répond-il, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du cru? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champmeslé pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues, *vous savez aux dépens de qui*. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux

théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y auront une commodité, c'est que, quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en trouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. » A-t-on remarqué combien les plus honnêtes gens du XVIIe siècle aiment ce genre de grosse plaisanterie? Avec les femmes et leurs malices, ils ont dans les plus humiliantes nécessités de notre nature, la maladie et son cortège maussade, les ordonnances de M. Purgon et l'instrument de M. Fleurant, un thème favori, inépuisable; Molière surtout en a trop usé, et, pour en sortir, il faut descendre jusqu'au milieu du siècle suivant.

Enfin, après un an de vaines recherches, la Comédie parvient à trouver un emplacement rue Neuve-des-Fossés-Saint-Germain-des-Prés : elle achète, le 8 mars 1688, le jeu de paume de l'Étoile et se met à y bâtir. Il lui en coûta près de 200,000 livres, somme énorme pour le temps, et qui greva son budget pour de longues années. Emprunt, constitution des intérêts et de l'amortissement, conduite des travaux, installation, c'est encore La Grange qui pourvoit à tout, ou, du moins, prend la direction de tout, comme en témoigne un autre registre de sa main, non publié, celui-là, que conservent les archives de la Comédie-Française et où se retrouve, avec une remarquable entente des affaires, sa modestie habituelle. Voici comment, par exemple, il s'excuse de n'avoir pu payer de sa personne en un moment où, les travaux déjà commencés, un nouvel obstacle surgissait par l'opposition du curé de Saint-Sulpice, qui « se déchaînoit d'une manière qui ne lui étoit pas avantageuse. » Seignelay a mandé les comédiens à ce propos, et La Grange écrit : « Nous passâmes une méchante nuit et avec bien de l'inquiétude. Le lendemain, à sept heures du matin, M. Le Comte et Raisin allèrent recevoir ses ordres (j'étois malade). » Le curé en fut pour son déchaînement, et, le 18 avril 1689, la Comédie commençait ses représentations dans la nouvelle salle, où elle devait rester jusqu'en 1770, pour de là se transporter aux Tuileries, puis dans le théâtre devenu l'Odéon, et enfin s'établir dans celui où elle est encore.

La récompense de ce zèle à toute épreuve fut, pour La Grange, une autorité toujours grandissante sur ses camarades, une sympathie et un respect affectueux de la part de tous, sans qu'il ait jamais songé à en profiter dans un intérêt personnel; du pouvoir il ne voulut que les charges sans les avantages : il ne prit aucun titre particulier, il ne fit pas augmenter sa part. C'est à lui que sont adressés les ordres de la cour, et ils sont rédigés avec une politesse particulière; c'est lui qui sert d'intermédiaire à la compagnie avec les représentans de l'autorité royale : l'intendant des Menus-

Plaisirs, la dauphine, les gentilshommes de la chambre. Éclatait-il, entre ses camarades, une de ces disputes si fréquentes dans ces milieux de vanités irritables, c'est lui qui était chargé d'intervenir officiellement et de réconcilier les adversaires. Au mois de décembre 1690, Poisson et Raisin se prennent de querelle en pleine assemblée ; d'une querelle particulièrement scandaleuse, à ce qu'il semble. Sur les instances faites auprès d'eux, ils consentent à un arbitrage et signent la déclaration suivante : « Nous remettons à la compagnie nos intérêts et tous nos ressentimens que nous pouvons avoir l'un contre l'autre, et promettons d'exécuter ce que la compagnie trouvera à propos pour nous accommoder et entretenir paix et amitié entre nous. » La Comédie s'assemble donc, examine l'affaire et rédige ainsi le procès-verbal de sa décision :

Ces deux messieurs seront amenés dans la grande salle d'assemblée, chacun par une porte différente, où, étant en présence l'un de l'autre, M. de La Grange leur prononcera ces paroles en présence de la compagnie : « Messieurs, nous avons examiné tout ce qui s'est dit et passé dans votre démêlé, jusques aux moindres circonstances ; nous avons jugé à propos de n'en point rappeler ici le détail, persuadés que nous sommes qu'il est des plus avantageux pour l'un et l'autre d'ensevelir de pareils démêlés dans un oubli perpétuel. Vous avez remis vos intérêts entre nos mains : nous vous disons comme arbitres d'oublier pour toujours tout ce qui s'est passé, et nous vous prions, comme camarades, de vous rendre réciproquement votre estime, vous assurant que la compagnie gardera le souvenir de la déférence que vous avez eue pour elle. Il ne nous reste plus, messieurs, qu'à vous dire, en arbitres, de vous embrasser en notre présence pour confirmer l'accommodement.

Suivent les signatures et, en tête, celle de La Grange. Ces deux pièces décorent présentement, encadrées et en belle place, le cabinet de l'archiviste à la Comédie-Française. Elles n'en sont pas la moindre curiosité. On trouverait malaisément, en effet, une marque plus frappante de cette solennité que messieurs de la Comédie introduisaient volontiers dans leurs actes publics ou privés, avec un sentiment de la mise en scène qui n'est pas pour étonner de leur part : la rencontre de Mazarin et de don Louis de Haro, dans l'île de la Conférence, ne fut pas l'objet d'un protocole plus soigneusement étudié. D'autre part, la Comédie a bien fait d'orner, comme d'un titre d'honneur, ce sanctuaire de son histoire, avec un acte attestant d'une manière si éloquente l'estime dont La Grange étoit entouré. Bientôt, elle va donner comme pendant à ce procès-verbal l'unique si-

gnature de Molière qu'elle possède et qu'elle doit à une libéralité récente de M. Alexandre Dumas. Cette signature se trouve au bas d'un contrat passé entre le comédien Monchaingre, Molière et Rollet, — le procureur Rollet dont parle Boileau, — à l'avantage du jeune Baron. Unique et précieux assemblage de noms et de choses : liberté de mœurs du tripot comique, majesté particulière d'une institution d'état qui est un théâtre, Molière pris sur le fait dans l'exercice de sa bienfaisance habituelle, La Grange qui continue son œuvre, Baron qui prolongera si longtemps la tradition de Molière et de La Grange, le souvenir de Boileau personnifié par un des noms qu'il a voués à un ridicule éternel : tout cela dans deux petits cadres. N'est-ce pas le cas, ou jamais, de reprendre une expression chère au grand siècle et de dire que c'est là un spectacle « fait à souhait pour le plaisir des yeux ? »

VI.

La troupe du Palais-Royal sauvée, la Comédie-Française fondée par la réunion de 1680, La Grange n'avait plus qu'un dernier devoir à remplir envers la mémoire de Molière, c'était de publier une édition définitive des œuvres de son maître. Personne autant que lui n'était désigné pour cette tâche. Il avait joué sous la direction et aux côtés de l'auteur ; il connaissait, avec la tradition scénique de ces chefs-d'œuvre, le travail journalier par lequel ils étaient arrivés à leur forme définitive. Par surcroît, à cette expérience de comédien, il joignait le goût d'un lettré ; il avait des livres, en effet, assez bien choisis et en assez grand nombre pour qu'il en ait été fait à sa mort une vente qui attira l'attention des bibliophiles du temps. Et ces livres n'étaient pas objet de luxe ou de vanité ; leur propriétaire les lisait et les annotait, à preuve un Corneille sur lequel il avait écrit de sa main une pensée de Saint-Évremond. C'est donc La Grange qu'Armande désigna lorsque, en 1682, à la sollicitation de trois libraires en renom, Thierry, Trabouillet et l'inévitable Barbin, elle résolut de publier les œuvres complètes de son mari.

Molière avait conçu lui-même le dessein d'une édition de ce genre. Le 18 mai 1671, il avait pris, pour l'ensemble de ses pièces, un privilège où nous lisons ceci : « Plusieurs desdites pièces ont été réimprimées en vertu de lettres obtenues par surprise en notre grande chancellerie, sans en avoir consentement, dans lesquelles réimpressions il s'est fait quantité de fautes qui blessent la réputation de l'auteur ; ce qui l'a obligé de revoir et corriger tous ses ouvrages pour les donner au public dans leur dernière perfec-

tion. » L'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe* sentait donc la valeur de ses chefs-d'œuvre ; il n'était pas si indifférent à leur publication qu'on le dit ordinairement, et il ne tint pas à lui de donner, comme le firent Corneille et Racine, une édition complète qui fût son testament littéraire. L'on ne regrettera jamais assez qu'il n'ait pu imiter l'exemple de ses deux illustres contemporains. Plus que personne, en effet, il devait tenir à cette revision suprême. La nécessité de composer vite avait toujours pesé sur lui ; il sentait bien que, dans toutes ses pièces, il y avait de l'à-peu-près, et il en souffrait. Ne sait-on pas que le désir, le regret de la perfection l'avaient tourmenté toute sa vie? Un jour Boileau lisait devant lui les beaux vers qui terminent la deuxième satire :

> Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
> A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
> Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
> Il plaît à tout le monde et ne sauroit se plaire.

Molière se leva, et saisissant la main de son ami : « Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais, tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. » Quelques années de plus, et, grâce à cette modestie, si touchante chez un tel homme, La Bruyère et Fénelon, Vauvenargues et M. Scherer n'auraient pas eu à exercer leur sévérité.

La Grange fit, dans la mesure du possible, ce que Molière n'avait pu faire lui-même ; mais, avec sa réserve habituelle, il ne voulut pas être nommé : l'édition est anonyme. Outre les pièces déjà publiées en 1673 dans les éditions séparées ou collectives, il en restait six tout à fait inédites : *Don Garcie, Don Juan, Mélicerte, l'Impromptu de Versailles, les Amans magnifiques* et *la Comtesse d'Escarbagnas*. Il faut donc qu'Armande ait remis à La Grange les manuscrits de ces pièces ; mais il est très probable qu'elle lui livra, en outre, ceux de toutes les autres. Pour mener à bien la publication, La Grange prit des collaborateurs. Mais lesquels? Deux noms sont mis en avant, ceux de Marcel et de Vinot, tout à fait inconnus l'un et l'autre ; il n'y a que lui auquel la concordance des témoignages permette de conserver le mérite de l'édition. Elle lui fait grand honneur dans toutes ses parties : biographie de Molière en forme de préface, établissement du texte, illustrations. La préface, d'abord, est écrite avec une telle sûreté de plume que l'on serait tenté de l'attribuer à un véritable homme de lettres. Mais, pour le fond, la concordance est parfaite entre les renseignemens qu'elle donne et ceux que contient le registre ; il en est même qui ne pou-

vaient venir que du seul auteur de celui-ci, car, en 1682, il était seul à les connaître encore. Certaines phrases ou tournures de phrases se retrouvent dans l'un et dans l'autre; des deux côtés, c'est la même discrétion, la même *habitude* morale, qui révèlent un honnête homme et un homme de cœur. Cette préface dit tout ce qu'il importait alors de savoir sur Molière, la vaine curiosité mise à part; en même temps, elle tait ce qui ne regarde pas le public, avec un parti-pris assez remarquable pour que Bazin ait pu écrire, ici même, il y a près de quarante ans : « Là, et presque nulle part ailleurs, se trouvent encore aujourd'hui les seuls renseignemens que l'on puisse accepter, les seuls, et cette conjecture est sérieuse, que Molière ait voulu laisser au public. » Enfin, elle respire une indépendance d'esprit et une sûreté de jugement bien rares, de tout temps, chez ceux qui ont parlé de Molière. L'admiration y est sincère et profonde ; elle y inspire, du grand comique, un portrait achevé, complet et sobre. Mais aucun excès dans l'éloge, de justes réserves même ; on y avoue « que toutes ses pièces n'ont pas d'égales beautés, » et on l'explique par la nécessité où il était « d'assujettir son génie à des sujets qu'on lui prescrivoit et de travailler avec une grande précipitation ; » on reconnaît que ses dénoûmens sont faibles, mais on a commencé par dire que, « dans ses moindres pièces, il y a des traits qui n'ont pu partir que de la main d'un grand maître, » et que « *le Misanthrope*, *le Tartufe* et *les Femmes savantes* sont des chefs-d'œuvre qu'on ne sauroit assez admirer. » La vraie critique de la postérité ne parle pas autrement.

Pour le texte, il n'est pas malaisé de voir qu'il a été établi avec de grands soins, malgré les fautes d'impression qui le déparent. Mais, au XVIIe siècle, on n'avait pas toujours les imprimeurs que l'on voulait; les auteurs les plus soigneux ne pouvaient les empêcher de faire à leur tête, Corneille, par exemple, très attentif aux questions d'orthographe, très soucieux de la correction, et qui se plaint avec amertume de l'indocilité des siens. Les manuscrits de Molière sous les yeux, les éditeurs firent disparaître les altérations de tout genre que les œuvres imprimées avaient subies ; ainsi pour *le Malade imaginaire*, qu'ils disent expressément « corrigé sur l'original de l'auteur, de toutes les fausses additions et suppositions de scènes faites dans les éditions précédentes. » Grâce à l'expérience de La Grange, ils y joignirent de nombreuses indications scéniques, qui sont encore d'un grand secours, pour la lecture comme pour la représentation. Il y a donc d'assez nombreuses différences entre les éditions originales et celle de 1682; mais, quoi qu'on ait pu dire, ces différences sont presque toujours à l'avantage de Molière. Sans doute, l'une ne dispense pas de recourir aux autres,

mais elle les contrôle toujours et les corrige souvent. Dans une seule pièce, *Don Juan*, La Grange trahit la pensée de l'auteur, et bien malgré lui. Les hardiesses de plusieurs scènes, celle du pauvre en particulier, effrayèrent la censure, qui exigea des suppressions, et, comme le tirage était déjà fait, on cartonna les exemplaires. Heureusement, il y en eut un qui évita cette mutilation; retenu par le lieutenant de police La Reynie, soigneusement conservé par lui, et arrivé par les ventes ou les héritages dans d'illustres bibliothèques, il a permis de rétablir les passages condamnés. Les gravures, enfin, dues à Brissart et Sauvé, complètent heureusement le travail de La Grange. Ce ne sont pas, il s'en faut, des œuvres d'art de premier ordre; d'un dessin lourd et sans finesse, d'une perspective souvent enfantine, gravées d'une pointe tantôt molle, tantôt forcée, elles auraient peu de valeur en elles-mêmes si elles ne donnaient sur les costumes, la position des personnages, leurs attitudes, la mise en scène, en un mot, des indications que l'on chercherait vainement ailleurs. Elles traduisent avec une exactitude évidente la façon dont on jouait Molière en 1682, et l'on était encore, à cette date, si rapproché de la création, que la tradition avait dû se conserver presque intacte. A ce point de vue, on n'étudiera jamais trop ces estampes.

L'édition publiée, que devinrent les manuscrits qui avaient servi à l'établir? On sait trop bien qu'ils sont entièrement perdus pour nous; à moins de découvertes tout à fait improbables, nous n'aurons jamais une seule page entièrement écrite par Molière : quelques signatures, peut-être une courte quittance, d'authencité contestée, voilà tout ce qui reste de sa main. Pendant longtemps la veuve de La Grange fut rendue responsable de cette perte : les papiers de Molière, non réclamés par Armande, seraient restés en la possession de La Grange et, à sa mort, auraient été vendus et dispersés avec sa bibliothèque. Cette légende est inadmissible : d'abord parce que Bordelon, un bibliophile, présent à cette vente, où il acheta le Corneille annoté dont il est question plus haut, ne dit mot de ces papiers, dont la présence aurait certainement piqué au vif sa curiosité : l'homme qui, à cette date, achetait, par goût des autographes, quelques lignes de La Grange aurait-il résisté à la tentation d'acquérir un manuscrit de Molière? Il résulte, en outre, de la préface mise, en 1699, sept ans après la mort de La Grange, par Guérin d'Etriché le fils, en tête de *Myrtil et Mélicerte* versifiés, qu'à cette date « les papiers de Molière, » restitués à Armande, se trouvaient encore en la possession de celle-ci. Il faut donc admettre que ces papiers ont eu le sort commun de tant d'autres; nous n'avons presque rien de ceux de Corneille et de

Racine, de Regnard et de Marivaux, et on ne sait pas davantage comment ils se sont perdus.

La Grange ne survécut que dix ans à l'édition de 1682, quatre à l'établissement de la Comédie-Française dans la rue des Fossés-Saint-Germain. Les circonstances de sa mort, survenue le 1er mars 1692, sont restées obscures, pour ne pas dire mystérieuses. Il ne fit pas de maladie, car, pendant le mois de février précédent, il avait joué dix-huit fois. Fut-il frappé de mort subite? mit-il lui-même fin à sa vie? Les deux hypothèses sont également admissibles. Bien qu'il ait reçu la sépulture ecclésiastique, en plein jour, à midi, dans le cimetière de l'église Saint-André-des-Arcs, il semble que l'autorité ecclésiastique souleva d'abord quelques difficultés. Le *Mercure* prit la peine de démentir cette opposition. L'aurait-il fait si le bruit n'avait pas couru, et ne savons-nous pas ce que valent souvent les démentis de ce genre? D'autre part, il venait de marier sa fille Manon avec un avocat au parlement, M. de Trocou-Musnier, et il paraît que la jeune femme était tombée aux mains d'un brutal. En ce cas, La Grange serait mort du chagrin de la voir malheureuse ou se serait tué lui-même sous le coup de ce chagrin. « Plus de mille personnes, nous apprend le *Mercure,* suivirent son convoi, tout Paris ayant dit, lorsque le bruit de sa mort fut répandu, que *c'étoit un honnête homme.* »

VII.

Je disais, au début de cette étude, que, par ses qualités d'homme privé, La Grange avait été une exception parmi les comédiens de son temps; j'ajouterai que celles de son esprit et de son caractère n'ont jamais été communes à aucune époque et dans aucune profession. C'est déjà un grand honneur pour la carrière dramatique, non-seulement de n'avoir pas gêné chez lui le développement de ces qualités, mais encore de leur avoir fourni une matière si appropriée que l'on dirait qu'il était exactement fait pour cette carrière et elle pour lui. En un temps où un injuste préjugé pesait encore de tout son poids sur les comédiens, en dépit des ordonnances de réhabilitation, La Grange montra que l'on pouvait admirablement jouer la comédie et pratiquer toutes les vertus de l'honnête homme, aux deux sens du mot : le sens mondain de son temps et le sens simple et grave du nôtre. Aujourd'hui, nous tombons peut-être dans un excès contraire à celui du XVIIe siècle ; si, pour quelques bonnes âmes, le comédien est toujours un bohème et un réprouvé, on applique généralement au monde des théâtres deux façons de juger un peu

contradictoires. D'un côté, nous avons pour tout ce qui s'y fait une grande tolérance morale, de l'autre, nous trouvons légitime que, sans cesser de vivre à leur manière, les comédiens prétendent à tous les avantages sociaux, à toutes les distinctions réservées pendant longtemps aux vertus bourgeoises et aux professions classées. Le moyen d'échapper à cette contradiction serait peut-être de considérer que bohème et théâtre ne sont pas plus forcément synonymes que théâtre et vertu, mais que, si théâtre et vertu sont difficiles à concilier, ceux qui les concilient ont beaucoup de mérite, qu'il faut leur en tenir grand compte et qu'il n'y a rien à leur refuser. La Grange est assurément, de tous les comédiens, celui dont l'exemple a le plus fait pour acheminer l'opinion vers un revirement d'autant plus complet qu'il tombe quelquefois dans l'excès, mais d'autant plus légitime qu'il n'est au fond que l'exagération d'une idée juste. Molière a paré la profession dramatique de l'auréole du génie ; La Grange y a joint le doux reflet d'un beau talent et d'un beau caractère. A eux deux ils forment un groupe qui symbolise cette Comédie-Française fondée par l'un, sauvée par l'autre, et dont nous sommes justement fiers, car elle honore toujours l'esprit français et elle est une des rares institutions de la vieille France qui restent debout, au milieu de tant de ruines, victorieuses des hommes et du temps.

Si Molière est bien mort, s'il n'a plus paru après lui de comédiens écrivant des chefs-d'œuvre comparables aux siens, on peut dire, en revanche, que l'esprit de La Grange et beaucoup de ses qualités vivent toujours dans la maison de Molière. D'abord, la plupart de ses successeurs aiment comme lui leur théâtre ; plusieurs n'ont jamais voulu le quitter et, préférant la gloire à l'argent, lui ont sacrifié de gros avantages ; tous en parlent avec respect, ont conscience du prestige qu'ils en reçoivent, et ceux qui le quittent se font honneur de lui avoir appartenu. Il en est même que l'on pourrait nommer et qui ont imité ou imitent encore La Grange soit par leur courage aux heures difficiles et leur dévouement au salut de « la Compagnie, » soit par la nature de leur talent, leur manière d'être, toutes leurs habitudes. On a publié le registre de La Grange ; on a publié aussi certain journal d'un sociétaire de la Comédie-Française qui a traversé, en portant la fortune de la maison, des jours plus difficiles encore que ceux qui suivirent l'expulsion du Palais-Royal. La Grange, chassé par Lulli, abandonné par Louis XIV et par ses camarades, ne désespérait pas du théâtre de Molière et, en lui trouvant une scène et des acteurs, lui rendait la protection royale ; son émule contribuait à sauver contre la guerre civile et l'incendie le théâtre, ses archives, ses richesses d'art, puis il allait à l'étranger lui gagner de quoi remplir ses engagemens en atten-

dant la reprise de la vie nationale. Et, dans cet exode, il se montrait administrateur aussi habile, aussi soigneux, aussi probe que son devancier ; avec beaucoup d'énergie et de ténacité, un peu de rudesse et de misanthropie, il arrivait au même résultat que La Grange avec sa souplesse, sa courtoisie et son optimisme : sauver la maison. Comme La Grange, enfin, il s'est fait un titre d'honneur par son journal, presque sans y penser ; et, plus tard, lorsque notre temps sera devenu à son tour le passé lointain de la comédie, on consultera son carnet de voyage comme on consulte le *livre de raison* laissé par La Grange.

Un autre tient une partie des rôles de La Grange, est, comme lui, un parfait amoureux et, comme lui, prolonge au-delà du vraisemblable la souplesse de son talent, la fraîcheur de sa voix et l'apparente jeunesse de sa personne. Il est, lui aussi, de relations aimables, attentif, mesuré dans ses paroles et dans ses actes ; s'il aime la renommée, il ne recherche pas le bruit et ne fait pas mettre dans la gazette le compte rendu de ses aventures, s'il en a, de ses voyages, car il ne voyage pas, de la façon dont il mange, se meuble, s'habille et s'entretient avec ses amis ; le théâtre quitté, il vit d'une calme existence de bourgeois. Il est soigneux de sa personne, comme devait l'être La Grange ; il se surveille et s'économise ; il a une hygiène raisonnée qu'il suit avec rigueur et qui profite à la santé de son talent comme à celle de sa personne. Enfin, lui aussi a le goût de l'écriture et tient un journal où il note, paraît-il, les rôles qu'il joue, leur succès, peut-être le sien propre, ce qui le distinguerait de La Grange, bref tous les faits de la vie du théâtre qui ont rapport avec son emploi. Si donc La Grange revenait au monde, il pourrait en toute sécurité entrer à sa chère Comédie-Française ; peut-être ferait-il observer, avec sa discrétion habituelle, que, de son temps, on jouait un peu plus le répertoire, mais il trouverait que, somme toute, on y continue les bonnes traditions, car ces traditions sont les siennes.

GUSTAVE LARROUMET.

SÉNÉGAL ET SOUDAN FRANÇAIS

D'APRÈS

LES RÉCENTES PUBLICATIONS

I. *Annales sénégalaises de 1854 à 1885, suivies des traités passés avec les indigènes;* ouvrage publié avec l'autorisation du ministre de la marine. Paris; Maisonneuve, 1885. — II. *Sénégal et Niger, la France dans l'Afrique occidentale, 1879-1883,* publication du ministère de la marine. Paris; Challamel, 1884. — III. *Notices coloniales publiées à l'occasion de l'exposition d'Anvers,* par le ministère de la marine. Paris, 1885. — V. Faidherbe, *le Soudan français* (trois brochures extraites du *Bulletin de la Société de géographie de Lille*). Lille; Daniel, 1881-1885.— VI. *Les Français au Niger, voyages et combats,* par le capitaine Piétri. Paris; Hachette, 1885. — VII. *Mission d'exploration du Haut-Niger. Voyage au Soudan français,* par le commandant Gallieni. Paris; Hachette, 1885. — VIII. *Documens diplomatiques, affaires du Congo et de l'Afrique occidentale* (publication du ministère des affaires étrangères). Paris, 1885.

Le livre des *Annales sénégalaises*, publié sous la direction de M. le général Faidherbe et avec l'autorisation du ministre de la marine, contient d'abord un résumé de nos campagnes au Sénégal pendant près de trente années. Les récits ont un caractère purement militaire et sont rédigés avec une concision voulue, l'*imperatoria brevitas*. Ils sont suivis de toute la série des traités conclus à diverses époques avec les pays baignés par le Sénégal, les rivières du Sud et le Haut-Niger. La publication a donc un but pratique : elle doit être un manuel pour quiconque aura affaire aux petits états de ces régions : « les fonctionnaires et les militaires tout naturellement, puisqu'ils peuvent être appelés à exercer quelque commandement territorial et à traiter certaines questions relatives à la politique du pays; puis les commerçans, qui seront bien aises de

savoir quel degré de sécurité, quelles garanties peuvent présenter les opérations commerciales avec telle ou telle population. »

Une autre publication du ministère de la marine paraît en ce moment même : *les Notices coloniales*, rédigées à l'occasion de l'exposition d'Anvers, sont destinées à faire connaître les progrès de tout ordre accomplis dans nos diverses colonies : mouvement de la navigation et du commerce, travaux publics, cultures, immigration européenne, etc.

Le même ministère a publié l'année dernière un ouvrage important, rédigé sous la direction du colonel Borgnis-Desbordes, intitulé : *Sénégal et Niger*, mais dans lequel le Niger, c'est-à-dire l'avenir de notre colonie sénégalaise, occupe la plus grande place. On y trouvera l'histoire des missions topographiques et politiques, des expéditions militaires qui nous ont ouvert le Soudan et amené l'établissement de la domination française sur l'un des trois grands fleuves de l'Afrique. Il est accompagné d'un petit atlas, renfermant de bonnes cartes de la région sénégalaise et soudanienne, jusqu'à Tombouctou, notre grand objectif, et les plans et profils des principales forteresses que nous avons élevées dans les pays récemment occupés.

A ces publications officielles il faut ajouter les œuvres d'hommes qui, après avoir lutté pour la grandeur de la colonie, se sont voués à la tâche de la faire connaître à la France et de défendre devant l'opinion prévenue ou indifférente les intérêts et l'avenir que nous avons là-bas. Nous ne pouvons que rappeler Mage et Quintin, les premiers Français qui, depuis René Caillé, se soient aventurés dans la région du Niger, et qui, en 1866, firent signer un traité au sultan actuel de Ségou, Ahmadou (1). Parmi les travaux récens, nous citerons en première ligne *le Soudan français* de M. le général Faidherbe : c'est là qu'il a exposé et défendu la politique dont il a été le premier promoteur ; puis le récit par M. le commandant Gallieni de la mission périlleuse qui, à travers des pays peu connus et parmi des aventures souvent tragiques, l'amena dans les états d'Ahmadou ; enfin, des récits de voyages et de combats par M. le capitaine Piétri, qui fut successivement le compagnon de M. Gallieni dans sa mission pacifique au Niger et de M. Borgnis Desbordes dans son expédition victorieuse des rives du Sénégal aux rives du Niger (2).

(1) *Voyage dans le Soudan occidental* (1863-66), par M. E. Mage, lieutenant de vaisseau. Paris, Hachette, 1868.

(2) Une mission intéressante dans une tout autre région, le Fouta-Djalon, nous a été racontée par deux membres de la mission : M. le docteur Bayol, dans la *Revue* du 15 décembre 1882, et par M. Ernest Noirot, *A travers le Fouta-Djalon et le Bambouc*. Paris, Dreyfous.

C'est à l'aide de ces travaux et aussi des documens et discussions parlementaires qui se sont produits dans les deux chambres à l'occasion des crédits pour la construction des forteresses et du chemin de fer sénégalais, ainsi que des documens diplomatiques relatifs à la récente conférence de Berlin, que j'essaierai de faire connaître l'état actuel de nos possessions sur le Sénégal et le Niger. La *Revue* en a entretenu à plusieurs reprises ses lecteurs (1). Le dernier article qu'elle ait publié est celui de M. Paul Bourde, à la date du 1er décembre 1880. Ce travail a paru au moment où s'accomplissait la première partie de la mission de M. Gallieni. On connaissait à cette époque sa marche à travers le pays de Kita, le combat qu'il avait soutenu à Dio contre les Bambaras, ou plutôt le guet-apens où il avait failli succomber ; mais on ne savait encore rien sur son arrivée et sur son séjour dans les états d'Ahmadou ; la première des expéditions du colonel Borgnis-Desbordes n'était encore qu'en préparation ; et enfin, dans notre parlement, les grandes discussions sur le projet du chemin de fer du Haut-Sénégal n'avaient pas encore commencé. Ce sont donc les faits po térieurs aux derniers mois de l'année 1880 qui feront l'objet principal de cette étude. Toutefois, il est indispensable de revenir, à certains égards, sur la période antérieure afin de dégager du passé les origines des grandes questions actuellement pendantes.

I.

Il y a trente-quatre ans, nos établissemens du Sénégal étaient encore dans l'état d'insignifiance qu'ont décrit les plus anciens collaborateurs de la *Revue*, par exemple, M. Cottu dans son article de 1845. Nous ne tenions du pays que ce qui était sous la bouche de nos canons : outre l'île de Gorée, nous avions Saint-Louis et sa banlieue ; en remontant le fleuve, les trois petits forts de Richard-Toll, Dagana et Bakel ; mais au-delà de Bakel, aucun établissement sérieux, aucune influence. Dans la région dite des rivières du Sud, nous n'avions que Sedhiou sur la Cazamance. Tel était notre domaine africain dans une région où nos marins dieppois, au XIVe siècle, ont peut-être précédé les Portugais et où Colbert nous avait établis.

Dans le bassin inférieur du Sénégal, au-dessous de Bakel, aucun des petits états du pays, de race ouolofe ou peuhle, même ceux qui for-

(1) C. Cottu, *le Sénégal*, 15 janvier 1845 ; — Jules Duval, *la Sénégambie*, 1er et 15 octobre 1858 ; — Th. Aube, *Trois Mois de campagne au Sénégal*, 1er février 1863 ; — Alf. Jacobs, *le Sénégal*, 1er juillet 1864 ; — Paul Bourde, *la France au Soudan* ; — *le Chemin de fer du Sénégal au Niger*, 1er décembre 1880 ; — Docteur Bayol, *la France au Fouta-Djalon*, 15 décembre 1882.

ment comme la banlieue de Saint-Louis ne nous obéissait : ni le Oualo, ni le Cayor, ni le Baol, ni le Sine, ni le Saloum, le long de la côte ; ni le Dimar, ni le Fouta-Toro, ni le Damga, ni le Guoy, le long du fleuve ; ni le Guidimarka et le Boundou, qui flanquent, sur la rive droite et sur la rive gauche, le poste de Bakel ; à plus forte raison ni le Djolof, ni le Fouta, qui sont plus avant dans les terres. Tous ces pays, convertis depuis longtemps à l'islamisme et qu'habitent les musulmans les plus fanatiques de la région, nous haïssaient et nous méprisaient ; en proie à une sorte d'anarchie féodale, aux guerres de village à village qui n'avaient pour objet que l'enlèvement des esclaves, dévastés par toutes les pratiques de la traite, ils produisaient peu et n'avaient aucune importance pour notre commerce.

Sur la rive droite du Sénégal dominaient les Maures. Ils étaient et ils sont encore divisés en trois grandes peuplades : les Trarzas, les Braknas et les Douaïchs. Resserrés entre le fleuve et le désert, ils considéraient les pays fertiles de la rive gauche comme un territoire de chasse, où le gibier, c'était l'homme. Chaque année, leurs bandes dévastatrices se répandaient sur les pays ouolofs et peuhls ; grâce à leur cavalerie, à une certaine supériorité d'armement, ils inspiraient une terreur folle aux indigènes. Tantôt ils saccageaient les villages, exterminant la population mâle, emmenant les femmes et les enfans ; tantôt ils laissaient aux roitelets du pays le soin de les pourvoir de chair humaine. Nous faisions avec eux un certain commerce ; nos trafiquans leur achetaient surtout des gommes, produit principal des régions du nord ; mais ce commerce était pour nous l'occasion de vexations et d'avanies sans nombre. Les chefs maures fixaient eux-mêmes les *escales*, points du fleuve sur lesquels devaient se faire les échanges : ils levaient sur tous les marchés des *coutumes*, redevances très lourdes, qu'ils fixaient arbitrairement et percevaient de même. Ces tributs que leur payaient nos négocians ne nous mettaient pas à l'abri de leur hostilité : à tout moment, les dépôts de marchandises, les chalands qui naviguaient sur le fleuve étaient pillés. Rien n'égalait leur insolence : Mohammed-el-Habib, roi des Trarzas, n'avait-il pas vu, en 1850, une députation d'habitans et de négocians de Saint-Louis lui apporter une humble pétition pour lui demander la paix ? Aussi son propos le plus habituel était qu'à la première rupture avec les blancs, il viendrait faire son *salam* dans l'église de Saint-Louis. Ces rodomontades étaient prises au sérieux par toutes les tribus : pas un indigène ne nous croyait en état de résister aux Maures, et ils avaient des partisans jusque dans la population noire de notre chef-lieu. Les roitelets nègres étaient à peine moins insolens. Jamais les Hollandais dans l'ancien Japon, les négocians anglais et français, lors de

leur premier établissement sur les côtes de l'Indoustan, n'avaient été dans une situation plus précaire. Le Sénégal figurait sur les états officiels comme une possession française, comme une province de notre empire colonial ; mais en réalité nous n'y étions ou nous n'y semblions que tolérés et nous passions aux yeux des indigènes pour de simples *mercanti*.

C'est seulement vers 1854 que nous avons commencé à nous relever. Sur des ordres venus de la métropole, le capitaine Protet, alors gouverneur, remonta le fleuve et, à Podor, jeta les fondations d'une forteresse dont M. Faidherbe, alors capitaine du génie, dirigea les travaux. Puis, comme on avait à se plaindre des gens du Dimar, on enleva d'assaut leur *tata* ou village fortifié de Dialmatch.

A une nouvelle politique il fallait un nouveau représentant. M. Faidherbe, promu au grade de commandant, fut nommé gouverneur. Les instructions qu'il reçut étaient des plus catégoriques :

Nous devons dicter nos volontés aux chefs maures pour le commerce des gommes. Il faut supprimer les escales en 1854, employer la force si l'on ne peut rien obtenir par la persuasion. Il faut supprimer tout tribut payé par nous aux états du fleuve, sauf à donner, quand il nous plaira, quelques preuves de notre munificence aux chefs dont nous serons contens. Nous devons être les suzerains du fleuve. Il faut émanciper complètement le Oualo en l'arrachant aux Trarzas et protéger en général les populations agricoles de la rive gauche contre les Maures. Enfin, il faut entreprendre l'exécution de ce programme avec conviction et résolution.

C'est à cette œuvre que M. Faidherbe consacra neuf années de sa vie (de décembre 1854 à décembre 1861 et de juillet 1863 à juillet 1865.) Le programme comprenait deux points essentiels : 1° affranchir notre commerce des vexations des Maures, délivrer la rive gauche de leurs incursions et les cantonner sur la rive droite ; 2° faire sentir notre autorité aux populations ouolofes et peuhles de la rive gauche et dégager nos forts.

La guerre contre les Maures commença en mars 1855. Des propositions avaient été adressées au roi des Trarzas : suppression des escales, suppression des coutumes, renonciation au Oualo, cessation des pillages sur la rive droite. Le roi fit répondre au gouverneur :

J'ai reçu tes conditions, voici les miennes : augmentation des coutumes des Trarzas, des Braknas et du Oualo ; — destruction immédiate de tous les forts bâtis dans le pays par les Français ; — défense à tout

bâtiment de guerre d'entrer dans le fleuve ; — établissement de coutumes nouvelles pour prendre de l'eau et du bois... — enfin, préalablement à tout pourparler, le gouverneur Faidherbe sera renvoyé en France ignominieusement.

Les Maures étaient admirablement organisés pour une guerre de razzia ; ils avaient des chevaux de race arabe, infatigables ; très sobres eux-mêmes, durs à la fatigue, ils ne surchargeaient pas leur monture de vivres et d'objets de campement. Ils étaient armés de fusils à pierre ; mais ceux-ci éclataient souvent, si bien que beaucoup de guerriers sont estropiés aux mains et aux bras. Les Maures ont un genre de bravoure qui leur est particulier. Comme leur vie, c'est le pillage, leur point d'honneur consiste à piller sans être tués ni blessés. Si un noble trarza est tué à l'ennemi, c'est un déshonneur pour sa famille.

C'est avec ce singulier adversaire que commença sur toute la partie du fleuve qui baigne les pays maures, c'est-à-dire jusqu'auprès de Bakel, une lutte de chaque jour. Le récit de ces combats rappelle un peu ceux de Tite Live sur les premières guerres des Romains contre les Èques, Sabins, Volsques, dont les trophées étaient surtout des gerbes de blé et des troupeaux, et qui se renouvelaient à chaque printemps, à chaque moisson :

Le 2 février 1856, notre allié, Fara-Penda, alla enlever, à l'extrémité du lac Cayor, 800 moutons aux Ouled-el-Fari ; il tua quelques Maures et eut un homme tué et un homme blessé. Le même jour, des Peuhls du Toro, du Dimar et des volontaires de Podor enlevèrent 350 moutons aux Braknas, sur la rive droite. Le lendemain, M. le sous-lieutenant Bénech, avec une partie de la garnison de Podor et des laptots (matelots) du *Basilic*, prit et brûla un camp de Ktibats, sur la rive gauche. Le 7 février, 400 volontaires de Saint-Louis enlevèrent, au marigot des Maringouins, 600 moutons aux Loumag. Enfin, le 28, Fara-Penda, avec ses hommes seuls, alla faire une nouvelle razzia qui réussit ; il ramena 700 moutons, des ânes, des chameaux et dix prisonniers ; il avait tué plusieurs Maures et n'avait éprouvé aucune perte.

Cette citation suffira pour donner une idée de cette guerre. Sans doute, à plusieurs reprises, des colonnes françaises passèrent sur la rive droite ; mais les rois maures, si fanfarons à distance, n'attendaient jamais nos soldats : notre approche, la seule nouvelle de notre approche, suffisait pour que des armées de cavaliers s'évanouissent dans les profondeurs du désert. Ces campagnes étaient pour nos soldats infiniment pénibles, plus rudes même que les

marches de Bugeaud à la poursuite d'Abd-el-Kader : une région sablonneuse, des eaux malsaines, un sol brûlant, un ciel de feu éprouvaient nos colonnes. La guerre qu'il fallait faire à l'insaisissable ennemi, c'était donc surtout sa guerre à lui, une guerre de razzia. Il fallait démontrer à ces Maures, pour qui elle était une industrie, que cette industrie désormais ne serait plus lucrative. En faisant le compte de leurs profits et pertes, en mettant en regard le nombre des moutons, des bœufs et des ânes pris à nos alliés et celui des bêtes qu'on leur prenait, ils devaient acquérir la conviction que la balance n'était pas à leur avantage. Ajoutant aux pertes de bétail celles qui résultaient de la cessation des échanges, ces intelligens négocians, ces fins négriers, ces avisés bandits ne pouvaient manquer d'en tirer une conclusion. Le nombre des leurs qui, en mourant de la mort des braves sous les balles de nos carabines, se trouvaient avoir déshonoré leur famille, achevait brillamment la démonstration. Enfin, la construction des forts de Saldé et de Matam, dans l'intervalle compris entre Podor et Bakel, faisait du fleuve une barrière presque infranchissable pour eux.

Aussi, à la date du 1er novembre 1855, du 20 mai, du 10 juin 1858, trouvons-nous, dans l'appendice des *Annales sénégalaises*, trois traités conclus successivement avec le roi des Douaïchs, le roi des Trarzas, le roi des Braknas. Ces trois traités sont à peu près identiques dans leur teneur :

« Considérant qu'il est juste que les cheïcks des nations maures... tirent un revenu du commerce de la gomme, produit des forêts de leur pays, récolté et apporté par leurs sujets,.. » le gouvernement français consent à ce qu'un droit soit perçu à leur profit sur le lieu d'échange. Seulement, pour que ce droit ne puisse donner naissance aux abus d'autrefois, il devra être perçu, dans nos propres comptoirs, par des agens que désigneront les princes maures, mais surveillés par nous. Les rois de la rive droite renoncent à toute autre perception, sous quelque nom et sous quelque prétexte qu'elle puisse se produire. Ils s'engagent à protéger les sujets français, qui, sans armes, iront trafiquer chez eux ; ils défendront à leurs sujets de pénétrer en armes sur notre territoire. Ceux-ci seront traités dans les pays de notre obéissance comme les sujets français au pays maure.

Le roi des Trarzas reconnaissait formellement notre protectorat sur le Oualo, le Dimar, le Cayor et autres états de la rive gauche et s'interdisait de jamais intervenir dans leurs affaires.

Les Maures profitèrent si bien de la leçon que, depuis ces traités, pas une seule fois la paix n'a été troublée. Ce fut une paix *profonde*, ainsi que la caractérisent les documens ultérieurs. Une ving-

taine d'années après, les traités conclus par M. Faidherbe sont renouvelés et modifiés; les modifications mêmes montrent quelle amélioration s'était accomplie dans nos rapports avec ces peuplades. Dans les traités Faidherbe, les Français déclarent « qu'ils ne veulent, pour le moment, acheter la gomme que dans leurs établissemens de Saint-Louis, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel et Médine » : on limite le nombre des points d'échange afin d'assurer plus efficacement la protection. Au contraire, dans les traités conclus en 1877 ou 1879, grâce « à vingt et un ans d'une paix profonde, » ces restrictions ne sont plus nécessaires : désormais « le commerce des gommes se fera librement et partout, » soit à terre, soit à bord des embarcations, soit dans nos établissemens. En même temps, les *coutumes*, maintenues, mais régularisées par les traités Faidherbe, disparaissent; elles sont remplacées par une indemnité fixe, annuelle, payable par trimestre et que le commandant de chaque forteresse est chargé de verser au chef maure le plus voisin de sa circonscription.

Parallèlement aux opérations contre les Maures s'était poursuivie, sur la rive gauche, la guerre contre les états ouolofs et peuhls. Le plus rapproché de notre chef-lieu, celui-là même sur le territoire duquel est bâti Saint-Louis, le royaume de Oualo, avait été conquis en 1855. La reine, après nous avoir sommés d'évacuer les îles qui sont comme les faubourgs de cette ville, avait dû se réfugier dans le Cayor. On avait pensé d'abord à laisser au Oualo son autonomie en lui donnant un autre roi; mais en présence de l'obstination des chefs à se considérer comme les sujets du roi des Trarzas, on s'était vu dans la nécessité, en décembre 1855, d'annexer le pays. Il fut divisé en cinq cercles qu'administrèrent des chefs nommés par nous.

Avant d'aller plus loin, on eut à lutter contre un prophète qui s'éleva tout à coup sur le haut fleuve. El-Hadji-Omar, c'est-à-dire Omar le Pèlerin, à qui son voyage aux villes saintes d'Arabie avait acquis le droit de porter le turban vert, était né au village d'Aloar, près de Podor. Il était de race toucouleure; il recruta d'abord ses adhérens parmi les populations toucouleures, dans le sud du Fouta, au pays de Dinguiray. La question d'El-Hadji, que nous réduisîmes ensuite à n'être plus qu'une question soudanienne, fut donc, à l'origine, une question sénégalaise.

L'objectif d'El-Hadji ou *Alagui*, comme l'appelaient les indigènes, c'étaient les pays encore païens, situés alors beaucoup à l'est de nos possessions; mais il avait des partisans dans les pays musulmans qui nous avoisinaient. L'agitation qu'entretenaient ses émissaires dans le Fouta, le Bambouc, le Boundou, le Guoy, annonçait suffi-

samment que, dès que le redoutable pèlerin en aurait fini avec les idolâtres, ce serait le tour des Français. Encouragé par ses premiers succès dans le Kaarta, il faisait piller nos traitans sur le haut fleuve et adressait aux indigènes de Saint-Louis une proclamation où il les appelait à se joindre à lui. On pouvait donc s'attendre à voir de près ses *talibés* (forme sénégalaise de l'arabe *taleb*, *tolba*), c'est-à-dire ses savans, ses théologiens, ses lettrés, ainsi nommés parce qu'ils étaient censés avoir étudié le Koran, mais qui, en réalité, n'étaient que des soudards fanatiques, totalement illettrés, et les plus grands brigands du pays.

Ce fut un moment critique pour la colonie : la lutte avec les Maures durait encore, et, pendant que celle-ci anéantissait le commerce au-dessous de Bakel, les violences des Toucouleurs l'anéantissaient au-dessus de ce point. On avait à la fois une double guerre sur les bras : pendant la saison sèche, il fallait batailler dans les sables des Trarzas et les broussailles du Oualo ; quand venait la saison des pluies, il fallait profiter de la crue du fleuve pour le remonter avec la flottille et courir au secours de nos établissemens menacés.

La situation fut sauvée par une décision hardie du gouverneur. Il résolut, à 250 lieues de Saint-Louis, en plein pays insurgé, de fonder une forteresse nouvelle. Le pays à occuper s'appelait le Khasso et son roi s'appelait Sambala. Il n'était pas musulman ; au contraire, en haine du Koran, il affectait de boire du *dolo* (bière du pays) ; c'était là sa profession de foi, et il la renouvelait avec tant d'ardeur que l'on peut bien considérer l'ivrognerie comme son péché mignon. Il faut lui rendre cette justice que constamment il a été notre allié, héroïque à l'occasion, et toujours fidèle. Un marché fut promptement conclu avec Sambala. Moyennant 5,000 francs une fois payés et une rente annuelle de 1,200 francs, il nous céda sur la rive gauche un vaste territoire. Sous les yeux du gouverneur, les travaux furent commencés le 15 septembre 1855 et durèrent vingt-deux jours. Médine était fondée.

En avril 1857, les troupes du prophète en firent le siège. Nous renvoyons aux récits du général Faidherbe, où l'on trouvera les dramatiques épisodes de la défense de la place par le mulâtre Paul Holle et de sa délivrance par le gouverneur. Avec une cinquantaine d'hommes, dont 9 Européens, l'énergique commandant brava, pendant quatre-vingt-dix-sept jours, l'effort d'une armée de 20 à 25,000 hommes, repoussa deux assauts, protégea le village de notre allié Sambala. C'est au moment où la garnison en était réduite à ses dernières cartouches et à ses dernières rations, quand le commandant avait déjà tout préparé pour se faire sauter, que

M. Faidherbe, surchargeant les soupapes de sûreté à faire éclater les machines de ses bateaux à vapeur, parvint à remonter les rapides du Sénégal et à jeter sur la rive du fleuve, en vue de Médine, les 500 hommes qui formaient toute l'armée de secours.

Cette année 1857 est mémorable dans l'histoire de la colonie. Il fut établi pour toutes les peuplades, musulmanes ou païennes, sur le Sénégal aussi bien que sur le Niger, et dans toutes les contrées où le nom français pouvait être connu, ne fût-ce que par des légendes, qu'il n'était pas au pouvoir d'une armée indigène, si formidable qu'elle fût, de prendre la moindre des forteresses françaises. Fût-elle aussi aguerrie et aussi bien équipée que celle d'El-Hadji, fût-elle conduite par un envoyé d'Allah, elle se briserait toujours devant les remparts abrités du drapeau tricolore. C'est là une conviction enracinée si profondément dans l'esprit des indigènes que pas une seule fois, depuis 1857, on n'a attaqué sérieusement une de nos forteresses, quelque aventurée que fût sa position. Il semble que le prestige de nos postes soit fait du prestige même du prophète qui avait si misérablement échoué devant Médine.

Une autre conséquence de la victoire de Médine, c'est que dès lors El-Hadji évite avec plus de soin que jamais les régions soumises à notre influence. Il disparaît pour ainsi dire de notre horizon, d'ailleurs assez limité à cette époque. Il va guerroyer contre les païens du Bélédougou, du Kaarta, contre les états musulmans du Massina et du Ségou. En trois ans, toutes ces régions sont conquises ou dévastées; ses bandes courent jusqu'à Tombouctou, qui est saccagé; il établit à Ségou le siège d'un empire très vaste, mais qui dès lors est menacé dans toutes ses parties, ou par la résistance des races vaincues, ou par l'ambition des membres de sa famille. C'est au milieu de cette mêlée confuse de peuplades et d'intrigues que, vers l'année 1865, le prophète termine mystérieusement sa carrière. Refoulé dans le Massina par un soulèvement des Bambaras, assiégé dans Hamdallahi, trahi peut-être par un de ses neveux, Tidiani, aujourd'hui un des rois du Massina, il paraît qu'il s'illustra par une défense héroïque. Réduit aux extrémités, mais voulant ne pas paraître violer la loi divine qui défend au croyant d'attenter à ses jours, il s'assit sur un baril de poudre, et l'un de ses derniers fidèles y mit le feu. C'est à Hamdallahi qu'il périt, mais c'est à Médine, par la main de Paul Holle et de Faidherbe, qu'il avait été frappé à mort.

A partir du siège de Médine, nous n'avons plus, sur la rive gauche du Sénégal, à combattre pour l'existence. La lutte se trouve réduite aux proportions des petites guerres locales.

Dès 1856, M. Faidherbe a commencé la conquête du Cayor. C'est

la conquête qui nous a coûté le plus d'efforts et qui a présenté le plus de vicissitudes. Le chef que nous y avions reconnu, Lat-Dior, signe des traités avec nous, puis les viole. On le chasse et on le remplace par un autre, l'ivrogne Madiodio, qui ne peut se maintenir. Après avoir longtemps combattu Lat-Dior, on espère assurer la tranquillité du pays en le rétablissant comme roi, et d'abord il nous rend d'importans services. Puis, en 1883, quand il voit commencer les travaux du chemin de fer qui doit traverser de part en part ses états, comprenant que c'en est fait de son indépendance, il se révolte une fois de plus, ainsi que son neveu Samba-Laobé. Celui-ci est fait prisonnier le 2 mai; comme ses droits à la royauté sont incontestables, on ne trouve rien de mieux que de le proclamer roi, à la condition qu'il interdira le pays à son oncle, qu'il ne s'opposera ni à la construction du chemin de fer, ni à celle des forts destinés à le protéger. Depuis lors, le pays est tranquille, et sa soumission peut être considérée comme définitive.

Au sud de Cayor, les rois du Baol, du Sine, du Saloum, en 1859, ceux de la basse et de la haute Cazamance en 1860 et en 1861, ont dû accepter notre protectorat. Un des chefs du Saloum, Maba, s'est avisé quelques années après, de se donner pour prophète et de prêcher la guerre sainte. Le combat de Somb, 18 juillet 1867, où il fut tué avec ses principaux adhérens, mit fin à sa mission.

Plus au sud encore, entre les possessions portugaises du Rio-Grande et la colonie anglaise de Freetown, les états nègres du Rio-Nuñez, du Rio-Cassini, du Rio-Pongo, du Forrécaréah, de la Mellacorée, ont tous, dans les années 1865 et suivantes, reconnu notre domination ou notre protectorat. Nous occupons cent lieues de côte rien que dans ces régions : en tout, trois cents lieues sur le littoral sénégambien.

A l'est du Cayor et des autres pays mentionnés ci-dessus, s'étend le Fouta, c'est à dire le pays par excellence des *Fouts* (un des noms de la race peuhle). Cette vaste région était et est encore le principal foyer de fanatisme musulman. C'était alors une agglomération confuse d'états et de confédérations : Dimar, Toro, Damga, Boundou, Bambouk, Fouta central, etc. De cette agglomération, M. Faidherbe, par un traité du 18 juin 1858, démembra le Dimar, qui forma un état séparé, sous le protectorat français. Par un traité du 10 avril 1859, il en sépara, dans les mêmes conditions, le Toro; par un traité du 10 septembre 1859, le Damga. En août 1859, il signa un traité avec le chef suprême du Fouta central. Pourtant, dans le Fouta ainsi démembré, une insurrection éclata : le nouveau gouverneur, M. Jauréguiberry, la dompta par les brillans combats de Mbirboyan et de Loumbel (1862).

En 1868, le Fouta, qui a la spécialité des prophètes, et qui nous avait déjà envoyé El-Hadji et Maba, suscita encore Ahmadou Cheïkou. Lat-Dior fut d'abord son allié, mais notre politique l'arma contre l'envoyé d'Allah, et il contribua à la sanglante victoire de Boumdou (11 février 1875), où le saint homme périt avec cinquante-trois membres de sa famille et tous ses lieutenans. C'était le troisième prophète dont nous faisions échouer la mission.

En 1859 et 1863, le Damga et le Toro, du consentement de leurs habitans, furent annexés à la colonie. Puis le vieux Fouta subit de nouveaux démembremens : le Lao et l'Irlabé furent, en 1877, placés sous notre protectorat.

En 1880, l'établissement d'une ligne télégraphique dans le Fouta fut le prétexte d'une révolte des Bosséyabé, établis entre les forts de Saldé et de Matam ; leur chef Abdoul-Boubakar fut battu à N'Dourbdaiou (1881), et s'engagea de nouveau, avec tous les chefs du pays, « à respecter religieusement les traités antérieurs » et à protéger la ligne télégraphique. En 1883, le Fouta central se sépara de l'ancien Fouta et accepta notre protectorat. Depuis lors, le Fouta, bien qu'il soit resté un champ de recrutement pour les bandes du sultan de Ségou, ne nous a plus donné d'embarras sérieux.

Quant au Fouta-Djalon, vaste confédération d'états peuhls, situé au sud-est des régions précédentes, appuyée à la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de la Gambie de celui du Niger, M. Bayol en a entretenu les lecteurs de la *Revue*. La convention de protectorat qu'il a fait signer, le 4 décembre 1881, et qui a été suivie d'un voyage à Paris par quatre chefs du pays, est, paraît-il contestée par les Anglais. Ils prétendent que, quelque temps avant le traité Bayol, un traité semblable aurait été conclu avec les mêmes chefs par un envoyé du gouverneur de Sierra-Leone. Il serait fâcheux qu'on eût permis à ces entreprenans voisins de nous précéder dans cette région ; mais cet acte, à supposer qu'il ait une valeur, peut rester parfaitement inutile entre leurs mains, si nous voulons bien hâter un peu notre progrès vers les sources du Niger.

Nous n'avons mentionné, dans cet exposé, que les expéditions les plus importantes, et nous nous sommes abstenus d'entrer dans le détail. Il est bon cependant de signaler quelques caractères des guerres sénégalaises. Il faut montrer d'abord avec quels faibles moyens on a obtenu de si grands résultats. C'est presque uniquement avec les forces militaires de la colonie que les Maures ont été refoulés sur la rive droite, les états de la rive gauche soumis à notre domination, l'essor de trois prophètes brisé. Or, ces forces militaires n'ont jamais dépassé, nous dit M. Faidherbe, trois bataillons d'in-

fanterie, dont deux indigènes, un escadron de spahis, mi-parti indigène, deux batteries d'artillerie et quelques autres petits corps. Il faut y ajouter le concours qu'ont prêté, dans nombre de campagnes, les volontaires de Saint-Louis, de Podor, de Bakel, qui sont en grande majorité des nègres et des gens de couleur. Les laptots, ou mariniers indigènes du fleuve, ont été des auxiliaires précieux. Il est à noter que l'élément natif, tirailleurs, spahis, laptots, volontaires, a été d'une fidélité qui ne s'est jamais démentie, bien qu'il y ait parmi eux beaucoup de musulmans. Dans deux ou trois circonstances seulement, il a fallu avoir recours soit aux forces supplémentaires de la métropole, soit à celles de l'Algérie, qui, en 1860, a renforcé les troupes sénégalaises de trois compagnies de turcos et d'un peloton du train des équipages.

Ces guerres, bien que poursuivies en général avec des effectifs très restreints, ont eu un théâtre extrêmement étendu. On a exécuté des marches prodigieuses sous un ciel ardent, campé en des lieux malsains, manqué souvent d'eau potable. On a lutté non seulement contre les hommes, mais contre une nature exubérante et, grâce aux ardeurs du soleil combinées avec l'abondance des eaux, grouillante de vie. Rien de pittoresque comme certains détails des expéditions : tantôt les chemins se trouvent défoncés par suite du passage de bandes d'éléphans, tantôt les bivouacs sont tenus en alerte par le rugissement des lions ou le grognement des hippopotames dont on occupe, au bord du fleuve, le campement habituel. Des caïmans dévorent les cadavres des Toucouleurs tués sous Médine. Des nuées d'abeilles, dérangées par le passage des convois, mettent en déroute conducteurs et bêtes de somme. Des sangliers, chassés du fourré, éventrent des chevaux; des girafes et autres grands animaux renversent les poteaux télégraphiques; des serpens venimeux infestent les sentiers. Il y a terriblement de bêtes dans tout cela.

Les nègres, comme les Maures, ont leur façon particulière de combattre. Ils sont assez bons tireurs, mais leur manie de mettre plusieurs balles dans les longs fusils, « d'autant plus de balles qu'ils sont plus en colère, » nuit beaucoup à l'effet de leur tir. Comme tous les peuples primitifs, ils se laissent terrifier par le feu des armes perfectionnées, par le grondement du canon, les charges impétueuses de la cavalerie. Cette terreur devient parfois de l'admiration. On cite un indigène qui, ayant eu la figure balafrée par un de nos spahis, pris d'enthousiasme pour ce magnifique coup de sabre, dès qu'il fut guéri, courut à Saint-Louis pour se faire engager dans l'escadron. Encadrés dans nos corps, bien armés, bien disciplinés, bien commandés, les noirs deviennent d'admirables soldats : c'est

avec ces mêmes hommes instruits à l'européenne que nous dispersons des forces décuples et que nous prenons en un jour des *tatas* que les indigènes mettent trois mois à assiéger.

Quel est le résultat de tant d'efforts? On se tromperait si l'on voyait dans le Sénégal une possession homogène, comme le Tell algérien, sur tous les points de laquelle le pouvoir de la métropole s'exercerait avec une égale autorité. Cette unité n'existe pas au Sénégal. A part le Oualo, le Dimar, le Toro, le Damga, qu'on peut considérer comme annexés, le Sénégal est une collection d'états rattachés à la colonie de Saint-Louis par des traités particuliers. Pour ces états, nous sommes non des maîtres, mais des suzerains. Cela reproduit assez bien l'aspect que pouvait avoir la France au XIe siècle.

Les traités signés avec les chefs indigènes comportent en général pour ceux-ci : la reconnaissance du protectorat, l'engagement de ne laisser s'établir dans le pays que des sujets français, de souffrir la construction des routes, chemins de fer, lignes télégraphiques, postes militaires, de s'opposer par la force aux incursions des bandes armées et aux tentatives des prêcheurs de guerre sainte, de protéger les caravanes paisibles, de ne plus vendre les hommes libres de leur pays. En échange, nous leur garantissons des avantages, comme la perception de certains droits sur les marchandises qui passent la ligne de leurs frontières. Il en résulte que le Sénégal, comme la France d'autrefois, présente encore des douanes intérieures, et que des usages du moyen âge, traites, péages, *coutumes*, régularisés par nous, y sont encore en vigueur.

Dans l'intérieur de ces états, on retrouve également des formes et des appellations qui font souvenir de la vieille Europe. En général, c'est une sorte de monarchie fédérative qui est le type des constitutions. Le roi du Cayor s'appelle le *damel :* il est élu, mais l'élu est toujours choisi dans une certaine famille. De même pour les autres pays, avec cette différence que le chef élu porte, dans le Toro, le titre de *lam*, dans le Sine et le Djolof celui de *bour*, dans le Boundou, le Fouta sénégalais, le Fouta-Djalon, celui d'*almamy* (forme sénégalaise de l'arabe *al-moumenin*), c'est-à-dire commandeur des croyans. Les damel, lam, bours, almamys, sont élus par les chefs des villages de la circonscription; ils ont leurs princes-électeurs comme l'ancien empereur d'Allemagne.

Notre conquête a saisi ces peuples au beau milieu d'une curieuse évolution sociale. C'est l'anarchie primitive, avec l'esclavage et le régime des castes, qui cherche à s'organiser et à se constituer en états réguliers. Nous aidons à cette constitution, nous hâtons cette évolution. Nos traités, en donnant une place d'honneur, parmi tous

les chefs secondaires, au damel ou aux almamys, fortifient leur pouvoir; mais le chef reconnu par nous s'engage à « gouverner avec justice, à protéger les cultivateurs, les bergers et, en général, les gens paisibles qui vivent de leur travail, à faire tout son possible pour assurer la prospérité de son pays, reconnaissant qu'il n'est roi que pour cela » (traité avec le damel du Cayor). Ce pouvoir nouveau, nous entendons le faire servir à l'établissement d'un état de choses régulier. A cela nous trouvons un bénéfice immédiat, car le développement de notre commerce est en raison directe du bien-être de la population et du développement de la production. La constitution de véritables états, vassaux de notre colonie, nous la favorisons encore en créant à ces potentats indigènes ce qu'ils n'ont jamais eu avant nous : des finances, un budget. Nous tarissons les sources impures dont s'alimentait autrefois leur trésor : le brigandage et la traite; mais nous leur assurons un revenu régulier par la perception des droits de douane et quelquefois par des subventions directes. En un mot, nous commençons par créer cette société noire avec laquelle nous entendons trafiquer.

II.

Depuis les voyages de Mungo-Park (1795-1805), de René Caillé (1826), de Barth (1853), sur le cours supérieur du Niger, de Clapperton (1826), de Richard Lander (1830-1832) sur le cours inférieur, on sait à quoi s'en tenir sur ce fleuve encore inconnu au XVIIIe siècle. Il prend sa source au Fouta-Djalon, décrit un énorme arc de cercle dont un point septentrional est marqué par Tombouctou, cette ville dont Caillé et Barth ont levé tous les voiles; puis il coule du N.-O. au S.-E., et enfin, se repliant à l'ouest, va se jeter dans le golfe de Guinée. On peut lui attribuer 3,500 kilomètres de développement : 900 de plus que le Danube, 1,050 de plus que le Rhin. Il atteint des largeurs de plus de 1,000 mètres. Il parcourt une région fertile, d'une population très dense, qu'on peut évaluer à 40 ou 50 millions d'habitans; il est occupé par des états à demi policés, et son bassin constitue un des plus riches marchés du monde. Ce sont les Indes noires de l'Afrique.

Les Anglais, ainsi qu'il résulte de leurs déclarations à la récente conférence de Berlin, ont occupé le cours inférieur du Niger ainsi que son affluent méridional, la Binué. Seulement il y a, près du lieu marqué Boussa sur les cartes, nom qui précisément signifie *cataracte*, des rapides d'une telle violence et d'une si grande

étendue, qu'on ne peut songer à faire remonter de navires au-delà. Autant dire que ce fleuve n'a réellement pas d'embouchure dans le golfe de Guinée et que son bassin moyen et supérieur est fermé à la marine européenne.

Pour atteindre ce bassin, qui est dix fois plus vaste que le bassin inférieur, officiellement occupé par les Anglais, il faut suivre les traces des plus anciens voyageurs, c'est-à-dire remonter le Sénégal ou la Gambie. Les Anglais ont essayé par la Gambie aussi bien que par la côte de Sierra Leone, mais ils sont encore loin de compte. La vraie route est le Sénégal, car la partie navigable du Sénégal n'est séparée du haut Niger, également navigable, que par une distance d'environ 500 kilomètres. Or, cette route, la vraie route du Soudan, elle est à nous.

C'est encore au gouverneur Faidherbe que revient l'honneur d'avoir montré la voie. Dès le 7 août 1863, il écrivait à Mage, lieutenant de vaisseau, qu'il chargeait d'une mission près d'Ahmadou (forme sénégalaise de *Ahmed*), sultan de Ségou : « Votre mission consiste à explorer la ligne qui joint nos établissemens du Haut-Sénégal avec le Haut-Niger et spécialement avec Bammako qui paraît le point le plus rapproché, en aval duquel le Niger ne présente peut-être plus d'obstacles sérieux à la navigation. » Le gouverneur, précisant davantage sa pensée, indiquait dans l'avenir l'établissement d'une ligne de postes, espacés de 30 en 30 lieues.

Mage rapporta de Ségou un traité qui, d'ailleurs, resta lettre morte, et un très beau livre qui fit connaître avec la dernière précision le pays qui était notre objectif. L'attention du public et du gouvernement était ailleurs : durant près de vingt ans, on ne donna aucune suite aux projets de M. Faidherbe.

Cependant le héros de Médine, rappelé en France dans le suprême danger du pays, était devenu le héros de Pont-Noyelles, de Bapaume, de Saint-Quentin. La France se relevait lentement, mais ses malheurs semblaient lui avoir infusé un esprit nouveau d'initiative. Le 12 juillet 1879, dans un rapport au président de la république, M. de Freycinet, alors ministre des travaux publics, indique deux voies par lesquelles la France peut atteindre le Soudan. Alors se pose la double question du chemin de fer transsaharien et du chemin de fer sénégalais, de Médine à Bammako. Après le désastre de la mission Flatters, le premier projet, dont le siècle actuel ne verra sans doute pas la mise à exécution, est abandonné. Dès 1879, le second projet avait été signalé par l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, comme étant « d'une réalisation infiniment moins laborieuse. »

Étudiée de plus près, la question des communications à établir

entre le Sénégal et le Soudan aboutit à une série de propositions. D'abord l'amiral demanda aux chambres l'établissement d'un nouveau poste à Bafoulabé et la construction d'une route entre Médine et Bafoulabé. Puis il présenta un projet comprenant trois lignes de chemins de fer : 1° de Dakar à Saint-Louis, 260 kilomètres ; 2° de Mpal (près Saint-Louis) à Médine, 580 kilomètres ; 3° de Médine au Niger, 520 kilomètres. La dépense totale était évaluée à 120 millions : les deux premières lignes devaient être concédées à des compagnies, la troisième devait être exécutée par l'état (rapport du 5 février 1880). La part revenant à l'état dans la dépense totale devait être de 58 à 60 millions. Nous laisserons un instant le gouvernement aux prises avec la commission du budget pour suivre en Afrique les conséquences de la nouvelle politique.

Le gouverneur de la colonie, de 1876 à 1881, fut M. Brière de l'Isle, alors colonel d'infanterie de marine, depuis général en chef de l'armée du Tonkin. Avant de chercher à pénétrer dans la région du Niger, il importait de mettre à l'abri de toute insulte Médine, qui était toujours notre poste le plus avancé vers l'est. Or, à 16 kilomètres en amont de Médine, s'élevait le *tata* de Sabouciré, qui, lors du siège de 1857, avait été le quartier-général d'El-Hadji. Son chef était alors un certain Niamody, qui se donnait pour un lieutenant du sultan de Ségou et qui ne cessait d'infester le Khasso. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le gouverneur dirigea contre lui une colonne. Le *tata* fut pris d'assaut et Niamody tué avec la plupart des siens (22 septembre 1878). La colonne avait trouvé un énergique appui dans les guerriers du Khasso, commandés par Demba, élève de notre école de Saint-Louis et fils du roi Sambala.

En 1879, eut lieu la première mission de M. Gallieni, alors capitaine d'infanterie de marine. Il réconcilia les populations du Logo et du Natiaga avec nos alliés du Khasso et plaça sous le protectorat français tout le pays compris entre Médine et le confluent du Bafing et du Bakhoï. A ce point même, dont le nom de *bafoulabé* signifie *confluent*, on éleva ensuite la forteresse de Bafoulabé. L'année suivante, 1880, M. Gallieni entreprit sa deuxième mission. Il s'agissait d'explorer le pays compris entre notre nouveau poste de Bafoulabé et Bammako sur le Niger, de pousser jusqu'à Ségou, capitale d'Ahmadou, et de conclure avec celui-ci un traité de protectorat. La mission avait un caractère essentiellement pacifique. M. Gallieni était accompagné des lieutenans Vallière et Piétri, des docteurs Tautain et Bayol, de 20 tirailleurs, de 10 spahis, d'une escouade de laptots, sous la conduite de Samba Ouri, un des doyens de la corporation, enfin, d'une centaine d'âniers conduisant un convoi de 250 ânes

ou mulets, qui étaient chargés des objets nécessaires à la mission et de présens pour Ahmadou. Les 30 soldats étaient armés de chassepots, les laptots et âniers de fusils à deux coups ; deux pierriers et deux espingoles formaient toute l'artillerie ; enfin, par une sage précaution, le capitaine avait caché au fond des cantines 3.000 ou 4,000 cartouches.

La mission traversa sans incident Médine, Bafoulabé, Badumbé, qui fut noté comme un emplacement excellent pour un poste fortifié, et arriva au pays de Kita. Kita est non pas un village, mais tout un pays, toute une collection de villages bambaras réunis autour d'une grande montagne rocheuse, qui s'élève brusquement dans la plaine. Cette montagne est habitée par des bandes de singes qui ravagent les récoltes, mais auxquels les indigènes, on ne sait sous l'empire de quelle idée superstitieuse, pardonnent tous leurs méfaits. Le principal de ces villages était Makandiambougou, dont le chef, Tokonta, avait déjà recherché notre alliance.

Le grand souci de Tokonta, c'était le *tata* de Goubanko. Il avait autrefois permis à des réfugiés du Birgo, échappés aux massacres des Toucouleurs, de fonder un village; mais ces gens s'étaient établis en très grand nombre, avaient fait de ce village un *tata* très fort et s'étaient révélés comme d'incommodes voisins et d'effrontés pillards. Tokonta avait fini par les assiéger et avait échoué piteusement. Depuis lors, cette épine lui était restée dans le pied. Il accueillit bien la mission, espérant trouver en elle un secours contre ses ennemis; mais il hésitait à signer le traité de protectorat. Sans doute, il détestait Ahmadou ; mais il le redoutait encore plus. Kita est au cœur des pays bambaras, sur lesquels le sultan de Ségou réclame la domination, c'est-à-dire le droit de pillage. A la fin, quand on lui eut fait admirer l'effet de nos chassepots et de nos pierriers et qu'il crut pouvoir être défendu sérieusement, il signa un traité qui reconnaissait notre protectorat sur la confédération de Kita et céda le terrain pour l'édification d'une forteresse. Il aurait voulu qu'on attaquât les gens de Goubanko, mais M. Gallieni se borna à lui ménager un accommodement avec ces dangereux voisins.

On pénétra ensuite dans le Bélédougou, pays bambara, vassal et par conséquent ennemi d'Ahmadou. C'était là que nous devions un jour trouver nos plus fidèles alliés; pour le moment, le fait que nous allions à Ségou, le soupçon que nous portions des présens, peut-être des armes à Ahmadou, suffisait pour indisposer les populations contre nous. Et puis ce convoi, dont les nègres s'exagéraient les richesses, cette longue file d'ânes et mulets s'étendant sur une ligne de quatre ou cinq cents mètres, si faiblement escorté,

si facile à couper, excitait les convoitises et réveillait les vieux instincts de brigandage. Pour être habituellement pillé par les Toucouleurs, on n'en est pas moins enclin à piller les passans. Déjà, au village d'Ouoloni, le docteur Tautain, laissé un moment à la garde des bagages, ne les avait sauvés que par l'énergie de son attitude et la menace de son revolver. A Guinina, le chef interdit aux voyageurs l'entrée de son *tata*, les obligea à camper en rase campagne. A Dio, même accueil; le *tata* resta fermé, et, derrière les murailles en terre glaise, on entendit des bruits d'armes et des dialogues inquiétans. Après une nuit passée encore en plein air, la mission se remit en route par des chemins difficiles, des bois, des défilés, qui obligeaient la file des bêtes de somme à s'allonger indéfiniment. M. Gallieni avait réparti ses forces actives en deux groupes, placés à la tête et à la queue de la caravane. C'était le 11 mai 1880. Tout à coup, au passage d'un ruisseau, la fusillade pétilla dans le fourré; 2,000 nègres se ruèrent sur la petite colonne, la rompirent par le milieu. En tête, M. Gallieni, en queue, M. Tautain, séparés l'un de l'autre par près de 500 mètres, firent une résistance énergique. Le premier réussit à gagner les ruines d'un *tata* abandonné, s'y retrancha, y reforma son monde, puis exécuta une sortie pour dégager son arrière-garde. On n'était plus qu'à quelques lieues du Niger : le mieux était de continuer la route en protégeant la retraite. On abandonnait la majeure partie du convoi, 15 tués, 7 hommes disparus; les bêtes de somme qui restaient avaient à transporter 16 blessés. La nuit interrompit la poursuite des Bambaras, et le lendemain on arriva en vue du Niger et de Bammako. Les lieutenans Vallière et Piétri, qui, quelques jours auparavant, avaient été détachés pour explorer le pays, étaient déjà à Bammako. Bien que ce gros village fût partagé entre deux factions, celle des Bambaras, qui nous était acquise, et celle des commerçans maures, à qui les Français ne pouvaient être que suspects, la mission y fut bien accueillie.

L'échauffourée de Dio était si bien un contresens, étant donné les intérêts qui devaient rattacher à nous les populations opprimées par Ahmadou, elle témoignait si peu d'une hostilité générale des Bambaras, qu'à travers un pays de même race, le Manding, le docteur Bayol put, sans escorte et sans encombre, ramener à Médine soixante âniers dont M. Gallieni voulait alléger la colonne. Celui-ci, bien qu'il eût perdu les présens destinés au sultan, résolut de poursuivre sa mission jusqu'au bout. Accompagné de MM. Vallière, Piétri, Tautain, et d'une cinquantaine d'hommes qui lui restaient, convoyant ses blessés, il se mit en route sur Ségou. Mais, à 40 kilomètres de cette capitale, à Nango, un ordre d'Ahmadou le con-

traignit de s'arrêter. Là, il se trouva l'hôte, ou, si l'on veut, le prisonnier du sultan. Arrivé à Nango en mars 1880, il ne devait en sortir, pour reprendre la route de Médine, qu'en mars 1881.

L'histoire de la mission de Mage, qui avait dû séjourner deux ans chez Ahmadou, se reproduisit, pour la mission Gallieni, presque mot pour mot. La seule différence est que M. Gallieni ne parvint pas à la capitale et qu'il ne vit jamais Ahmadou. Celui-ci, sollicité de donner audience, inventait délai sur délai, trouvait cent prétextes, invoquant tantôt les préparatifs d'une expédition, tantôt un voyage urgent, tour à tour accablant ses hôtes de protestations d'amitié et d'envois de vivres, ou les laissant sans nouvelles et presque sans ressources, se récriant quand ils demandaient s'ils étaient ses prisonniers, mais suscitant quelque difficulté quand ils voulaient partir, promettant toujours ce traité, qu'on ne voyait jamais.

Tout à coup, en février 1881, arrivèrent des nouvelles qui secouèrent l'indifférence affectée du sultan. Une armée française était arrivée à Kita et avait pris d'assaut le *tata* de Goubanko. C'était la colonne du colonel Borgnis-Desbordes qui faisait son entrée en scène. L'impression fut vive à la *cour* de Ségou. A Nango, le 28 février, à minuit, M. Gallieni fut éveillé par un de ses tirailleurs, qui accourait tout essouflé de cette ville, avec un courrier du sultan. Le tirailleur apportait, outre les nouvelles en question, des propos alarmans. Dans le conseil que le sultan avait réuni en toute hâte, un marabout avait proposé, puisque les blancs se conduisaient ainsi, de couper la tête à leurs ambassadeurs. Ahmadou était trop avisé pour suivre un tel conseil. Il s'était contenté d'envoyer ce courrier à M. Gallieni pour lui communiquer les nouvelles et lui demander son avis. Celui-ci était exaspéré d'une si longue détention, sans nouvelles ni du Sénégal ni de la France, affaibli par des attaques de fièvre, privé de tout médicament pour ses blessés et pour lui. Il montra en cette occasion beaucoup de sang-froid et une hardiesse qui était de l'habileté. Il écrivit de sa meilleure encre au cauteleux monarque :

Les nouvelles que tu as reçues ne m'étonnent nullement, et il y a longtemps que je t'ai prévenu que nos affaires se gâteraient en ne nous renvoyant pas à Saint-Louis. Tu n'as pas voulu m'écouter ; tu as même refusé de me laisser écrire au gouverneur. Tu as mal agi envers les ambassadeurs qui t'étaient envoyés, en retardant leur départ, sans avoir égard à leur état de fatigue, à leurs maladies, aux blessés qu'ils avaient avec eux et aux ordres qu'ils avaient reçus de leur chef du Sénégal. Penses-tu que la grande nation française oublie facilement une injure comme celle qui nous a été faite dans le Bélédougou?

Les villages de Guinina, Daba et Dio nous ont attaqués : ils seront punis. On ne sait rien sur notre compte à Saint-Louis; on nous croit perdus. Voilà neuf mois que tu nous gardes prisonniers à Nango, et le gouverneur ignore notre sort. Une colonne française est arrivée à Kita et a détruit Goubanko... C'est le commencement du châtiment des Béléris. En même temps, le gouverneur a voulu savoir ce que nous étions devenus et il a envoyé une partie de son armée à Kita... Peut-être même poussera-t-elle jusqu'au Niger... Ainsi, hâte-toi, envoie-moi le traité que tu as entre les mains et donne tout de suite les ordres pour notre départ. C'est le seul moyen d'empêcher nos affaires de s'embrouiller davantage.

Enfin, le 10 mars 1881, le traité était signé. Il était rédigé en arabe et en français, en double expédition. Dans l'article 6 du texte français, on lisait : « Le Niger est placé sous le protectorat français depuis ses sources jusqu'à Tombouctou, dans la partie qui baigne les possessions du sultan. »

Quand M. Gallieni fut de retour à Saint-Louis, on s'aperçut que le texte arabe du traité différait, sur plusieurs points essentiels, du texte français. Il n'était plus question de protectorat. Le sultan permettait aux Français de trafiquer dans ses eaux, « à moins qu'il ne leur ordonnât de s'arrêter quelque part pour des motifs dont il serait seul juge. » Le nouveau gouverneur, M. Canard, refusa d'accepter le traité. Il le remit à un envoyé d'Ahmadou, qui était venu à Ségou, en exigeant une rédaction arabe conforme au texte français. Le sultan n'a pas encore fait de réponse.

Comme le fait observer M. Gallieni, il avait été entendu avec les plénipotentiaires du sultan que la rédaction française serait considérée comme le vrai texte; en outre, la signature et le sceau d'Ahmadou se trouvent au bas de la rédaction française comme de la rédaction arabe. Celle-là l'oblige donc autant que celle-ci. On pourrait se repentir de n'avoir pas lié le sultan par une acceptation formelle, tout en faisant les réserves indispensables. Les Anglais ne sont pas si méticuleux que nous, et ils se contentent de textes beaucoup moins en règle que celui-là pour étendre la main sur de grands pays.

M. Brière de l'Isle était encore gouverneur du Sénégal quand un premier crédit de 1,300,000 francs, voté par les chambres en vue de l'exploration du pays entre Médine et le Niger, avait permis d'organiser l'expédition Borgnis-Desbordes. La flottille qui la portait partit de Saint-Louis dans les derniers jours d'octobre et les premiers jours de novembre 1880. La colonne se composait de 410 non-combattans (ouvriers indigènes, muletiers, serviteurs, etc.), de

18 officiers, dont 2 indigènes, de 360 soldats, dont 222 indigènes. Elle comprenait 80 chevaux, 63 mulets, 300 ânes. Les combattans se décomposaient en 49 artilleurs qui servaient 4 obusiers, 78 ouvriers d'artillerie, 22 spahis sénégaliens, 209 tirailleurs. C'était une bien petite armée, et il s'agissait d'affronter un empire.

Le commandant de la colonne eut à faire preuve, dès le début, d'une énergie remarquable : les eaux du fleuve avaient baissé prématurément, et il fallut traîner à la corde une partie des embarcations ; une épidémie de fièvre typhoïde, d'ailleurs apportée du bas fleuve, se déclara dans les troupes qu'il avait concentrées à Médine ; le colonel lui-même fut retenu par la maladie à Saldé et ne reprit le commandement que le 11 décembre. On aurait pu tirer de ces débuts un fâcheux pronostic. Le capitaine Marchi écrivait au colonel : « Vous arriverez à Kita avec vos officiers et vos noirs, mais vos soldats blancs resteront le long de la route. » Le colonel lui répondit : « Je vous donne rendez-vous à Kita, et nous y serons tous, ou à très peu près, nègres et blancs : je vous en réponds. » L'événement lui donna raison.

En route, on eut d'abord maille à partir avec le village de Foukhara, à qui l'on reprochait de mauvais procédés à l'égard de la mission topographique. Le colonel somma le chef de comparaître : sur son refus, le village fut bombardé et incendié. La soumission fut immédiate, et, depuis lors, Foukhara a donné à tous l'exemple de la soumission. Dans le pays de Kita, on avait à construire la nouvelle forteresse. Nos alliés de Makandiambougou étaient toujours aux prises avec les pillards du *tata* de Goubanko. Ceux-ci étaient, dans le rayon de la forteresse, un dangereux voisinage. Pourtant le colonel leur fit porter des paroles pacifiques ; interprétées comme une marque de faiblesse, on y répondit par un défi. En outre, le mauvais exemple gagnait les villages voisins, qui n'envoyaient ni les travailleurs, ni les vivres promis, bien que journées d'hommes et charges de mil fussent régulièrement payées. Enfin, on annonçait l'arrivée prochaine d'une armée du Bélédougou, et cela mettait tout le pays en rumeur. Il fallait couper court à cette agitation.

Le 9 février, le colonel somma le chef de Goubanko de se rendre à Kita. La journée du 10 se passa sans réponse. Le 11, à quatre heures du matin, la colonne, composée de 308 hommes, se mettait en marche et, à neuf heures du matin, arrivait en vue de Goubanko. Ce *tata* était entouré d'une épaisse muraille d'argile ferrugineuse et très dure ; l'enceinte avait la forme d'un rectangle, avec des saillies formant bastions, des portes fortifiées, des créneaux, une plate-forme de tir, des fossés profonds. A l'intérieur, d'autres murailles faisaient de la forteresse trois forteresses. Goubanko avait résisté

trois mois à toutes les forces du pays, et c'était vraiment une forteresse redoutable, imprenable à toutes les armées du Soudan. Derrière les murailles, on entendait les chants des *griots* ou sorciers et les cris de guerre. A peine arrivé en face de l'angle nord-est, le colonel mit en batterie ses quatre obusiers. A dix heures, le feu s'ouvrit ; la muraille fut criblée et dentelée par les projectiles, mais resta debout. Il n'y avait plus que onze obus à tirer. Le capitaine de la batterie, M. Du Demaine, proposa alors d'ouvrir une brèche à coups de pioche, moyen désespéré et qui pouvait coûter bien des vies. Le colonel ordonna de continuer le tir. Enfin, un pan de la muraille tomba et combla le fossé. La colonne fut aussitôt lancée à l'assaut : deux des *tatas* intérieurs succombèrent en moins d'une heure, mais le troisième, où s'étaient réfugiés les plus vaillans guerriers, fit une résistance furieuse. Nos alliés de Kita s'étaient bien gardés de prendre part à l'assaut ; mais, quand le village fut conquis, ils s'y précipitèrent. L'ennemi avait perdu plus de 300 hommes ; nos pertes étaient de 5 tués, 24 blessés, plus le lieutenant Pol, qui fut atteint mortellement à l'assaut du troisième *tata*, et le capitaine Marchi, qui mourut quelques jours après par suite de fatigues excessives. Les tombes de ces deux vaillans officiers s'élèvent de chaque côté de la porte principale du fort de Kita.

Le but de l'expédition, par la fondation de Kita, par la prise de Goubanko, et enfin par la mise en liberté de la mission Gallieni, se trouvait atteint. La colonne rentra à Médine, ayant parcouru 756 kilomètres à pied, sans compter 800 kilomètres sur les embarcations.

La deuxième campagne, celle de 1881 à 1882, fut contrariée à ses débuts par l'épidémie de fièvre jaune, qui, à Saint-Louis, désorganisa toutes les administrations civiles et militaires. L'effectif de la colonne était à peu près le même.

A Bafoulabé, le colonel eut à régler les comptes du village de Mahina. A la nouvelle de l'épidémie de Saint-Louis, les noirs s'étaient dit qu'il n'y avait plus de blancs dans le pays et qu'on pouvait piller impunément ses voisins. « Vous restituerez tout ce que vous avez pris, leur fit dire le colonel, ou votre village sera rasé. » Ils restituèrent et firent d'humbles excuses. Il en fut de même au village de Kalé, qui avait pillé une caravane.

A Kita, on retrouva la forteresse en bon état, entourée de cultures, grâce aux soins de son commandant, le capitaine Monségur. Là, on apprit qu'un chef musulman, nommé Samory, à la tête d'une armée de Toucouleurs, dévastait le Manding et assiégeait Kéniéra. De plus, Mourgoula, gros bourg fortifié à 63 kilomètres sud-est de Kita, était administré par un almamy qui était un ancien *captif* d'El-

Hadji et auprès duquel résidait un envoyé d'Ahmadou nommé Suleyman : c'était un foyer d'intrigues contre nous, et, cependant, le village occupait la route qui menait au Niger. Mourgoula était un des quatre points du quadrilatère de villages fortifiés, occupés par des colonies de Toucouleurs, dans des positions fort bien choisies, à l'aide duquel El-Hadji avait établi sa domination sur le Haut-Sénégal : les trois autres postes étant Koniakari, Sabouciré et Koundian. Pour le moment, comme ses instructions lui prescrivaient de ménager le sultan de Ségou, le colonel eut un entretien avec les deux chefs de Mourgoula et, après des récriminations de part et d'autre, réussit à les intimider suffisamment pour que sa marche sur Kéniéra ne fût pas inquiétée. Il était tout entier au désir de sauver cette ville et de frapper un coup qui détruisît le prestige que Samory commençait à acquérir dans le pays. On traversa les villages de Niagassola, de Nafadié, où l'accueil fut très froid, à cause de la terreur qu'inspirait ce chef. On franchit le Niger, le 25 février 1881. On décida 4 ou 500 guerriers du Kourbaridougou à accompagner la colonne. Enfin on arriva en vue de Kéniéra : malheureusement, la ville était prise depuis plusieurs jours et la population en partie massacrée. Le colonel ne put qu'attaquer et enlever les quatre camps, dont les gens de Samory avaient entouré la place assiégée. A ce moment, le colonel n'avait plus que 200 hommes en face de plus de 4,000 ennemis, pour la plupart excellens cavaliers. Le tir allongé de nos fusils et de nos obusiers les maintenait à une distance respectueuse. Un danger plus grand, c'était l'épuisement des munitions et des vivres, une lassitude extrême des hommes et des chevaux. On se décida à repasser le Niger. Sur la rive gauche, on eut encore un engagement contre les cavaliers de Samory ; nos spahis et surtout nos tirailleurs d'arrière-garde les repoussèrent brillamment. Quand la colonne fut rentrée à Kita pour reprendre la route de Saint-Louis, elle avait fait 545 kilomètres dans un pays jusqu'alors inconnu, passé et repassé le Niger, livré deux combats heureux et déployé victorieusement le drapeau tricolore dans le Soudan, autrefois plein de mystères.

La troisième campagne, celle de 1882-83, s'ouvrit avec 542 combattans, dont 302 Européens. Cette fois, M. Borgnis-Desbordes résolut d'en finir avec Mourgoula. Le 22 décembre, à dix heures du matin, il arriva devant le *tata*. Il enjoignit aux notables du village de venir le trouver. Ils obéirent, ayant à leur tête le fils de l'almamy et Suleyman. « Aujourd'hui, je ne discute plus, dit le colonel, je donne des ordres. » Il leur rappela de quelles marques d'amitié et de confiance il les avait comblés et de quelle façon ils y avaient répondu : fausses nouvelles à l'aide desquelles on avait cherché à

intimider les Français ; entraves apportées à notre ravitaillement ; relations avec Samory, qu'on cherchait à attirer sur Kita. Le colonel ajouta :

Je ne veux plus de vous à Mourgoula. Vous allez me suivre à Kita. Ce n'est pas que je veuille vous prendre par trahison. Rentrez à Mourgoula, et, si vous le voulez, défendez-vous. Mais songez que, dans quelques instans, Mourgoula n'existera plus ; que le Manding, le Bagnakadougou, le Gadougou, le Bélédougou, le pays de Kita, savent que je suis ici, et que, de quelque côté que vous cherchiez à fuir, vous trouverez un ennemi implacable : on volera vos femmes, vos enfans, vos captifs et toutes vos richesses.

Il laissait libres les autres notables de rester dans Mourgoula : mais ils devaient être soumis au commandant de Kita, ne plus percevoir d'impôt sur les caravanes, ne plus exercer d'autorité sur les pays voisins. On ne nous obligea pas à faire un siège dont l'issue n'était douteuse pour personne. Quelques instans après, Suleyman revint avec l'almamy. Celui-ci salua le colonel et lui dit, montrant un arc et des flèches, qui étaient toute sa fortune au temps où il était un *captif* d'El-Hadji : « C'est avec cela que je suis venu ici, c'est avec cela que je pars. » On permit aux bannis de rentrer chez eux pour prendre leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs, leurs richesses : le colonel s'était engagé à les faire escorter jusqu'à Nioro, dans la partie ouest des états d'Ahmadou. Il était temps que l'almamy rentrât chez lui : sa domination était si détestée que les habitans mettaient déjà sa maison au pillage. L'escorte promise ne lui était pas inutile. Il avoua même qu'il était heureux de quitter les « impies qui habitaient Mourgoula. » Ces *impies*, c'étaient les notables. Eux-mêmes ne se trouvèrent pas trop en sûreté dans la ville. Ils avaient d'abord accepté de rester ; puis, devant les manifestations hostiles de la plèbe, ils se décidèrent à émigrer en masse et se dispersèrent dans les pays soumis à Ahmadou. Ainsi, sans avoir tiré un coup de fusil, une redoutable forteresse était entre nos mains, un foyer d'intrigues étouffé, le Birgo tout entier soumis à notre domination. La chute de Mourgoula, c'était la fin de l'islamisme dans la vallée du Bakhoï, le démantèlement du fameux quadrilatère et la ruine des prétentions d'Ahmadou sur ces régions.

On marcha ensuite dans la direction du Niger, en suivant la route même qu'avait suivie trois ans auparavant la mission Gallieni. Ceux qui avaient insulté, attaqué, pillé cette mission étaient dans le tremblement. Le village le plus coupable, ce n'était pas Dio, bien que le guet-apens se fût produit non loin de là. Beaucoup de vil-

lages avaient fourni des guerriers pour l'attaque; mais celui qui s'était montré le plus ardent, c'était Daba. Se sentant compromis sans rémission, les chefs du *tata* firent préparer le couscous chez eux et dans tous les villages de leur obéissance, appelèrent à eux tous les hommes valides et se proposèrent même de se porter sur le Baoulé au-devant de la colonne. On ne leur en donna pas le temps. Le 16 janvier, au matin, on arriva en vue de Daba. Le capitaine Piétri essaya de faire entendre raison aux insurgés et s'avança tout près des remparts : il fut salué d'une fusillade, et son interprète, un brave noir, caporal de tirailleurs, fut tué à ses côtés. Une heure après, l'artillerie ouvrait le feu, bombardait le *tata* et ouvrait, dans l'épaisse muraille d'argile, une brèche de 10 à 11 mètres. A dix heures et demie, soldats de marine et tirailleurs se lancèrent à l'assaut. Le capitaine Combes sauta le premier dans le village; les défenseurs, un moment dispersés par le feu de l'artillerie, revinrent en nombre, et une lutte terrible s'engagea. Elle dura une heure. Le vieux chef Naba fut tué avec 23 membres de sa famille et la plupart de ses guerriers. On reprit les deux pierriers et les deux espingoles, volés à la mission Gallieni, et dont la présence à leurs remparts avait inspiré tant d'audace aux assiégés. La prise de Daba nous avait coûté 3 morts et 47 blessés. On évacua les blessés sur Koundou, on acheva la destruction des bandes et la pacification du pays. Ouoloni, Guinina, Dio, tous les villages qui s'étaient compromis dans l'attaque sur la mission Gallieni, implorèrent leur pardon; ils rendirent des pelles, des pioches, des scies, des fusils, des lames de sabre, des boîtes à musique; ils payèrent de lourdes amendes en riz, couscous, arachides, bœufs, chèvres, et reconnurent le protectorat français.

On reprit la marche sur le Niger. Le 1er février 1883, on arrivait à Bammako. On fut accueilli avec enthousiasme par le parti bambara ou idolâtre, qui avait pour chef un certain Titi, avec réserve par le parti maure ou musulman, qui avait à sa tête Tiékoro, Sidikoro et Karamacobilé. Le colonel essaya de se concilier ceux-ci; i leur rappela que toute puissance vient de Dieu, que le musulman doit accepter le fait accompli, et leur fit jurer, sur le Koran, fidélité aux Français. Le 7 février, commença la construction du fort de Bammako.

La rapidité de nos opérations avait déconcerté Samory, qui lui-même comptait mettre la main sur la ville. Bientôt on apprit la marche de son armée, sous les ordres de son frère Fabou. On eut la certitude qu'il était appelé par les chefs maures de Bammako : un fils de Tiékoro conduisait les envahisseurs. Le colonel n'hésita plus : Tiékoro et Sidikoro furent arrêtés; Karamacobilé, moins

compromis, fut laissé en liberté. C'était à lui, s'il voulait sauver la vie de ses deux amis, de mettre tout en œuvre pour arrêter la marche de Fabou. Il n'y réussit pas, et les deux conspirateurs furent passés par les armes.

Nous étions comme prisonniers dans Bammako. Notre ligne de ravitaillement était au pouvoir de l'ennemi, les fils télégraphiques qui nous reliaient à Kita et à Saint-Louis étaient coupés; des bandes de cavaliers rançonnaient les villages qui avaient accepté notre protectorat et nous enlevaient un troupeau de bœufs. La colonne avait été réduite par les maladies, les pertes faites à Daba. Elle était épuisée par les fatigues, les travaux du fort. Il fallait chercher à se dégager. Le capitaine Piétri, avec une quarantaine d'hommes, fut chargé de relever la ligne télégraphique et de parcourir le Bélédougou, où des symptômes de défection, sous la terreur qu'inspirait l'approche de Samory, s'étaient manifestés.

Le 2 avril, l'avant-garde de Fabou eut d'abord une escarmouche avec une quinzaine de spahis que le colonel avait envoyés en reconnaissance; elle fut ramenée vivement sur le marigot de Oueyako, où les spahis se trouvèrent en présence d'un corps de 3,000 hommes d'élite, établis dans des positions excellentes. Le colonel s'y porta aussitôt: il n'avait alors que 242 combattans. Nos tirailleurs et les ouvriers d'artillerie, lancés en avant, repoussèrent l'ennemi jusqu'au-delà du marigot; mais bientôt les Français furent débordés sur la gauche, puis sur la droite, et forcés de reprendre une position défensive. Le feu de l'ennemi était très nourri, la chaleur accablante; les soldats européens n'avaient plus la force de mettre en joue et les chevaux des spahis se tenaient à peine debout. Vers midi, les cartouches commencèrent à manquer.

Une dernière charge des spahis avait réussi à dégager notre droite; au centre, on forma le carré; les blessés eux-mêmes, descendus de leurs cacolets, durent reprendre le fusil. L'ennemi cependant avait fait des pertes cruelles; il laissa la colonne opérer sa retraite en bon ordre et rentrer à Bammako. On avait tiré 8,368 coups de fusil et 25 coups de canon. On avait 2 disparus, 1 tué et 20 blessés. Cela paraît peu; mais c'était le dixième de l'effectif.

Le 9 avril, le capitaine Piétri rentra avec ses hommes, ayant partout battu les Samoristes, pacifié le pays, brûlé un village insurgé et même repris le troupeau de bœufs. Avec le renfort qu'amenait M. Piétri, le colonel reforma une colonne de 371 combattans, y compris les hommes légèrement blessés; il leur adjoignit 200 fantassins et 20 cavaliers bambaras. Le 12, il alla présenter la bataille à Fabou, encore au marigot d'Oueyako.

On vit alors que l'affaire du 2 n'avait point été pour nous une défaite : les troupes de Fabou y avaient fait de telles pertes et en

étaient restées si démoralisés qu'elles essayèrent à peine une résistance; quand on eut tiré environ 3,000 coups de fusil, elles se dispersèrent sans qu'il fût possible à leur chef de les rallier. Celui-ci courut sans s'arrêter jusqu'à Bankoumana. Son camp fut pris et brûlé, et, dès lors, les travaux de Bammako ne furent plus inquiétés. Le capitaine Piétri et le commandant Boilève furent expédiés aux trousses de Fabou : Nafadié, Dialiba, Krina, Kroussalé, Bankoumana, où il avait essayé de se reformer, se soumirent ou furent brûlés. Pendant ce temps, de Kita, le capitaine Monségur dirigeait des colonnes volantes, d'un très faible effectif, sur les régions environnantes. A Koumakhana, les habitans s'enfuirent rien qu'en entendant sonner nos clairons. Le gros village de Naréna, qui par peur avait reconnu l'autorité de Samory, se soumit sans résistance.

Telles furent les trois campagnes sur le Niger. Elles ont ajouté de glorieux épisodes à nos fastes militaires et, si lointain qu'en soit le théâtre, la mère patrie ne doit pas les oublier. Dans la première campagne, assaut de Goubanko, fondation de Kita. Dans la seconde, combat de Kéniéra, prise de possession du Niger. Dans la troisième, chute de Mourgoula, assaut de Daba, combats d'Oueyako, fondation de Bammako. Une colonie supérieure en étendue à l'ancienne Sénégambie était fondée sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. La fermeté et la prudente audace du colonel Borgnis-Desbordes, la brillante valeur des Combes, des Marchi, des Piétri, des Gasquet, des Boilève, la solidité et l'endurance de nos soldats d'infanterie de marine et d'artillerie, sont l'honneur de notre armée européenne; le courage et la fidélité dont firent preuve nos auxiliaires noirs, spahis, tirailleurs, laptots, montrent la solidité de l'œuvre accomplie là-bas.

Depuis lors, l'étroitesse des crédits accordés par les chambres n'a pas permis de donner plus de développemens aux opérations militaires. On a dû se borner à des expéditions de ravitaillement qui n'ont donné lieu à aucun incident notable, car aucun de nos forts n'a été attaqué. En 1883, le colonel Boilève a encore conduit une colonne à Bammako : entre ce port et celui de Kita il a fait élever une forteresse à Koundou. Plus récemment on en a construit une à Niagassola. En mai 1884, une canonnière à vapeur, construite par ordre de M. Dislère, alors directeur des colonies, a été lancée sur la grande artère soudanienne; elle porte un nom plein d'espérance : le *Niger*. Actuellement elle est en route pour Ségou et pour Tombouctou. Le bruit des exploits de notre petite armée s'est répandu dans cette dernière ville, et Paris a eu récemment le spectacle nouveau d'un ambassadeur de Tombouctou venant solliciter l'amitié de la France. Notre influence s'étend aussi vers les sources du Niger, et, en avril de cette année, le capitaine Combes a conclu un traité de protectorat avec le Bouré, une des régions aurifères du Soudan.

III.

Malheureusement la chambre des députés, pendant cette période, n'a pas montré le même esprit de suite et la même décision que nos officiers de l'armée sénégalaise.

Le 25 septembre 1879, l'amiral Jauréguiberry déposait un projet de loi : il avait demandé d'abord un crédit de 9 millions ; puis il avait borné sa demande à 1,300,000 francs. La commission nommée par la chambre des députés, et qui avait pour rapporteur M. Blandin, avait réduit le chiffre à 833,000 francs. Sur les instances du ministre de la marine, le crédit de 1,300,000 francs fut rétabli et voté le 13 juillet 1880 par la chambre et deux jours après par le sénat. Ce crédit se décomposait en 300,000 francs pour la création de nouveaux postes, 350,000 francs pour la formation de quatre compagnies nouvelles de tirailleurs ; il devait faire face, en outre, à l'achèvement de certaines lignes télégraphiques, à l'organisation des brigades topographiques, à l'amélioration de la navigation sur le Sénégal, et même au solde des excédens sur les exercices antérieurs. Il restait fort peu, comme on le voit, pour les études relatives aux chemins de fer. Ce qui était cependant de bon augure, c'est que la chambre des députés avait voté le crédit à la majorité de 405 voix contre 7 opposans.

Le projet d'ensemble sur les lignes sénégalaises fut ensuite fragmenté en deux projets. L'un portait sur un chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, indispensable puisque la barre du Sénégal rend le port de cette dernière ville presque inutile et que le vrai port de la région, c'est Dakar. Cette ligne avait été concédée à la compagnie des Batignolles : la part des dépenses afférentes à l'état fut votée sans trop de difficulté. Comme elle traverse le Cayor, elle doit mettre fin pour toujours aux troubles de ce pays et décupler la production de la région. Elle a été inaugurée en juillet de cette année : elle est livrée en entier à l'exploitation sur une longueur de 260 kilomètres. De l'ancien projet d'une voie ferrée de Saint-Louis à Bammako, il ne restait qu'un tronçon : la ligne de Cayes à Bafoulabé. C'est sur ce projet qu'ont porté toutes les discussions.

Sur le rapport de M. Leroy, un crédit de 7,458,785 francs fut voté le 13 mars 1882, par la chambre, le 1er avril par le sénat. La chambre montrait encore une certaine décision, car le crédit avait été accordé par 363 voix contre 17. Cette somme ne devait pas être attribuée uniquement aux travaux du chemin de fer, mais aussi aux constructions des forts nécessaires à sa protection. Ainsi que l'amiral Jauréguiberry en avait prévenu la chambre dès juillet 1880, on ne pouvait s'attendre à ce que le devis de pareils travaux,

en des régions à peine connues, à une distance énorme de Saint-Louis, présentât une exactitude que n'offrent même pas les devis des travaux exécutés en France. Environ 17 kilomètres seulement de rails purent être posés.

Quand le gouvernement reparut devant la chambre, avec une nouvelle demande de 4,677,000 francs, une violente opposition se produisit. M. La Vieille, sans apporter d'ailleurs des faits bien précis à l'appui de ses dires, déclara que l'entreprise était insensée, ruineuse et détestable, digne du héros de Cervantes ; il mit dans le même sac le chemin de fer de Dakar, aujourd'hui en pleine exploitation, et celui de Bafoulabé, et annonça que tous les hommes compétens étaient unanimes à les condamner. MM. Germain Casse et Blancsubé, celui-ci député de la Cochinchine, tout en se déclarant partisans de la politique coloniale et des chemins de fer coloniaux en général, s'insurgèrent contre cette politique et ce chemin de fer-là. M. Blancsubé affirma que le fort de Kita était inhabitable, que celui de Bammako, à peine construit, ne tenait pas debout ; que la ligne serait envahie par la forêt vierge, que les rails seraient rongés par la rouille, que les indigènes les volaient déjà pour en faire des marmites. M. Clémenceau assura qu'un chemin de fer était bien inutile pour défendre nos soldats engagés dans le Soudan et que, « s'ils sont en péril, MM. les ministres de la marine et de la guerre sauront prendre les mesures nécessaires pour venir à leur secours. » Quelques députés, songeant à leurs intérêts locaux, protestèrent qu'il valait bien mieux construire des chemins de fer en France. Les crédits furent défendus par M. Jules Ferry, président du conseil, par M. Leroy, rapporteur, par MM. Charles Ferry, Rouvier et Gasconi. Ils firent, pièces en main, justice des exagérations, des fables. Ils prouvèrent que le matériel n'était pas dans l'état imaginé par M. Blancsubé. Ils montrèrent que la voie ferrée n'avait pas coûté sur l'ensemble des crédits plus de 9,605,000 francs, et que les 6,400,000 restans avaient été employés à la création de lignes télégraphiques, à des établissemens industriels dans Saint-Louis même, aux missions et expéditions militaires, et enfin aux constructions de forts. Grâce à l'intervention personnelle du président du conseil, le crédit fut encore voté, le 3 juillet 1883, par 273 voix contre 101. Au sénat, le crédit fut attaqué par MM. Lambert de Sainte-Croix et de Saint-Vallier, défendu par MM. Barne, rapporteur, Dislère, commissaire du gouvernement et l'amiral Jauréguiberry. Il fut voté, le 1er août, par 150 voix contre 39.

Les choses ne tournèrent pas aussi bien lorsque fut présentée une nouvelle demande de 3,300,000 francs. M. Leroy, encore une fois délégué par la commission de la chambre, avait déposé un

rapport longuement étudié, plein de faits, plein de chiffres, et qui est un des documens les plus curieux qu'on puisse consulter sur l'histoire contemporaine du Sénégal. Il figure aux annexes du *Journal officiel*, dans le numéro en date du 1er juillet 1883.

La discussion eut lieu à la chambre, le 17 décembre 1883. Cette fois, on se trouvait en présence de résultats acquis, de résultats importans. 34 kilomètres de rails pouvaient être considérés comme posés; sur 46 autres kilomètres, les travaux de terrassement étaient presque terminés. L'œuvre se poursuivait paisiblement; ni la voie ferrée, ni les lignes télégraphiques n'avaient subi aucune des attaques que semblait naguère redouter l'opposition. Si peu étendu que fût ce chemin de fer, il avait rendu déjà d'immenses services. Le colonel Borgnis-Desbordes, en 1880, avait traîné à grand'peine quatre canons sur le Niger; trois ans après, le colonel Boilève avait pu en amener aisément dix; nos moyens militaires dans le Soudan se trouvaient donc plus que doublés. Enfin, il était insensé de marchander 3,300,000 francs, au risque de compromettre une œuvre qui, les forts compris, avait déjà coûté 16 millions, quand le matériel roulant était acheté et qu'on avait dû amener au Sénégal près de deux mille travailleurs européens, marocains et chinois. Ces raisons ne désarmèrent pas l'opposition. M. La Vieille dit qu'il aurait peut-être voté pour le chemin de fer si on l'avait fait partir de Saint-Louis; il apprit à la chambre que les trois expéditions du Soudan nous avaient déjà coûté 2,000 hommes; que le colonel Borgnis-Desbordes avait failli éprouver un échec devant Daba; que chaque travailleur revenait à 25 francs par jour; que jamais on ne ferait aucun commerce sur une pareille ligne. Il cita de nouveau Cervantès et conclut en déclarant et qu'il croyait faire acte de patriotisme en refusant les crédits. M. Le Provost de Launay affirma que la ligne coûterait plusieurs centaines de millions et qu'il faudrait 20,000 hommes pour la protéger. La droite ne cessa de répéter en chœur : « Quel gaspillage ! » Vainement M. Faure, sous-secrétaire d'état aux colonies, et M. Leroy, rapporteur, se succédèrent à la tribune; vainement ils prouvèrent que la colonne Borgnis-Desbordes, n'ayant jamais compté plus de 700 hommes, n'avait pu en perdre 2,000. Tout fut inutile. Ceux qui, en fait des colonies, ne s'intéressaient qu'à la Guyane ou à la Cochinchine et ceux qui ne s'intéressaient à aucune colonie ; ceux qui reprochaient au chemin de fer de n'être qu'un tronçon et ceux qui lui en voulaient d'être déjà trop long; ceux qui ne voulaient de voies ferrées que dans leur arrondissement et ceux qui n'en voulaient plus nulle part; ceux qui pleuraient sur nos pauvres soldats obligés de tirer à la corde les chalands sur le Sénégal et ceux

qui leur refusaient tout moyen de voyager autrement; ceux qui trouvaient l'entreprise hasardée, parce que sûrement nous serions attaqués tout le long de la ligne, et ceux qui estimaient les forts inutiles, attendu qu'on ne nous attaquait nulle part, tous s'unirent pour repousser la demande du gouvernement : elle fut rejetée par 234 voix contre 197. Le sénat essaya de rétablir le crédit ; la chambre se montra intraitable et le rejeta une seconde fois. Telle est jusqu'à présent l'histoire des chemins de fer du Sénégal devant le parlement français. L'opposition n'avait apporté en somme que des argumens assez faibles, souvent de pure fantaisie, et il aurait mieux valu invoquer tout simplement la raison d'économie. En tout cas, pas un de ses orateurs n'a même fait allusion à une autre solution qu'on met aujourd'hui en avant et qui mérite au moins d'être discutée : elle comporterait à la fois une importante modification du tracé et l'exécution des travaux, non plus par l'état, mais par l'industrie privée.

IV.

Dans les discussions des chambres, comme dans la presse, se sont manifestées quelques appréhensions sur l'avenir politique que nos succès mêmes nous ont préparé sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. Les Français allaient, disait-on, se trouver aux prises avec une situation pleine d'inconnues. Quelque jour, un marabout provoquerait contre nous un soulèvement général des populations noires. La France aurait aussi sa question soudanienne : le Haut-Niger serait pour elle ce qu'est pour les Anglais le Haut-Nil. Elle aurait son mahdi, peut-être son Khartoum.

Il est inutile de discuter ici la façon, assez différente de la nôtre, dont les Anglais ont procédé en Égypte et au Soudan oriental, leur système d'administration et leur manière de faire la guerre, les antipathies qu'ils ont soulevées partout, les surprises qu'ils se sont en quelque sorte ménagées à eux-mêmes, la brutalité de leurs procédés quand les questions pouvaient se résoudre pacifiquement, leurs lenteurs infinies quand le moment d'agir avec quelque énergie était venu. Il n'est nullement prouvé que les choses se seraient passées de la même manière dans la vallée du Nil si les Français avaient été à la place des Anglais. Mais je veux chercher ailleurs nos motifs de sécurité et montrer que la situation ethnographique, religieuse, politique, du Soudan français n'autorise pas cette prévision d'un mahdi s'élevant tout à coup contre nous.

Sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger sont établies des races nom-

breuses : mais elles peuvent se ramener à deux grandes divisions. D'abord, les plus anciens indigènes du pays : Bambaras dans le Kaarta, le Bélédougou, le Bakhounou ; Malinkés ou Mandingues, dans le Manding, le Bambouk, le Bouré ; Soninkés ou Saracolets, cantonnés surtout autour et en avant de Bakel. Ces races, tour à tour, ont été prédominantes dans la région et y ont fondé, à leur moment historique, de grands empires. Aujourd'hui elles ne présentent nulle part une organisation un peu étendue. Les Soninkés ne connaissent que la vie par villages : la vie municipale, pourrait-on dire. Les Bambaras et les Malinkés ont vu périr presque tous les états qu'ils avaient fondés : leur royaume de Ségou a été détruit par El-Hadji. Depuis lors, ils forment seulement de petites confédérations, d'une très faible étendue, comprenant quelques villages, dont l'un, fortifié et transformé en *tata*, devient le village-chef. Ces confédérations, dont on peut citer comme type celle de Kita, autour de Makandiambougou, ne dépassent pas l'étendue d'un de nos cantons. Il n'y a rien qui ressemble à une existence nationale, car les guerres et les pillages sont continuels entre confédérations d'une même race, même entre villages d'une même confédération. L'autre élément ethnographique, le plus récent, celui dont on peut fixer l'arrivée dans le pays à une date qui coïnciderait avec les premières invasions musulmanes dans l'Afrique orientale, ce sont les Peuhls ou Pouls. Ils sont arrivés de la région du Nil ou de l'ancienne Libye, car l'on trouve un type identique au leur sur les monumens égyptiens. C'étaient des peuples essentiellement pasteurs et nomades. Dans la région sénégalaise, ils sont devenus sédentaires. En outre, de leurs mélanges avec les anciens indigènes est née une race nouvelle, toute aussi intelligente qu'eux, mais bien plus énergique, bien plus belliqueuse, douée d'une certaine faculté d'organisation depuis qu'elle a adopté la loi de Mahgom, ayant d'ailleurs fait un islamisme à son image, transformé le Koran en évangile de pillage et les *tolba* (lettrés) en *talibés*. Ce sont les Toucouleurs. Ayant à leur tête le prophète El-Hadji, ils ont élevé ce vaste empire qui, un moment, s'est étendu sur toute la région comprise entre Médine et Tombouctou et habitée surtout par les races malinké et bambara. C'est grâce à la supériorité de leur armement, de leur cavalerie, grâce surtout à l'unité d'action que leur communiquait le fanatisme religieux, qu'ils ont pu ravager le Kaarta, le Bélédougou, le Manding, le pays de Bammako, en un mot, les pays qui sont actuellement ou qui seront prochainement soumis à notre influence. La conquête a été extrêmement violente : les habitans mâles étaient massacrés, les femmes et les enfans emmenés comme esclaves. Après la prise des *tata*, on terrifiait le pays par des exécutions en

masse, des supplices raffinés : à Kéniéra, saccagé par Samory, on trouva deux cents captifs enchaînés et brûlés. La guerre sainte était surtout une guerre de négriers ; l'islamisme parcourait le pays avec le glaive pour moyen, le pillage et la traite pour but. Ce sont ces expéditions dévastatrices d'El-Hadji et de ses fils qui ont presque dépeuplé la région comprise entre Médine et Tombouctou, détruit les restes d'organisation qu'avaient conservés les Bambaras et les Mandingues, arraché du sol des populations autrefois sédentaires, et si bien opéré par la déportation en détail, c'est-à-dire la traite, ou par la déportation en masse, c'est-à-dire l'émigration, qu'ils ont changé le pays en désert.

Jusqu'à présent, ils ont plutôt exploité que converti les vaincus. El-Hadji, en particulier, semble avoir été un médiocre missionnaire : tout au plus offrait-il aux rois des villages de leur laisser la vie s'ils voulaient réciter le *salam*, c'est-à-dire se reconnaître musulmans. Pour la masse de la population, il ressentait le mépris du Toucouleur pour le noir pur, du croyant pour l'infidèle, et ne daignait même pas essayer de les prêcher : il trouvait plus commode de leur appliquer dans sa rigueur la loi du Koran, suivant laquelle l'idolâtre doit être soumis au tribut ou exterminé. Aussi les individus et les villages convertis sont-ils à l'état d'exception. La masse des Bambaras et des Mandingues est restée fétichiste. Elle témoigne pour l'islamisme une horreur profonde : les boissons alcooliques étant un mode de protestation, elle en abuse ; maintes fois les indigènes se sont fait apporter du *dolo* pour montrer à nos envoyés qu'ils n'étaient pas musulmans, et ont exigé d'eux qu'ils en bussent, afin de s'assurer que les Français n'avaient rien de commun avec les Toucouleurs. Même les convertis sont, comme on disait chez nous au XVIIIe siècle, de mauvais convertis. Ils ont conservé sous un islamisme d'écorce toutes les pratiques du fétichisme, mêlant, dans leur parure de guerre, au chapelet arabe les gri-gris et les amulettes des ancêtres. Tandis que les Ouolofs du Bas-Sénégal et les Peuhls qui environnent nos plus anciens établissemens sont des musulmans convaincus, les Soninkés, les Bambaras et les Mandingues islamisés sont des croyans très tièdes et n'éprouvent aucun fanatisme contre l'Européen.

Parmi les peuplades fétichistes, la haine de l'islam s'unit à l'amour de l'indépendance pour rendre plus vive leur résistance à l'oppresseur. Les Bambaras racontent avec orgueil comment le roi de Fangala, sommé par El-Hadji de réciter le *salam*, préféra se laisser massacrer avec tous les siens. Beaucoup de leurs tribus ont réussi à repousser le prophète ; c'est leur résistance qui amena sa mort tragique ; et parmi celles qui, un moment, se sont soumises

à lui et à son fils, il n'en est pas une qui, aussitôt l'orage passé, n'ait reconstruit ses *tatas* et gorgé de balles les longs fusils.

Donc la race conquérante et musulmane est en minorité parmi les races idolâtres ; elle ne les maintient sous le joug que par des dragonnades perpétuelles et elle n'occupe réellement que le pays traversé par ses escadrons. Sans doute cette situation, si elle pouvait se prolonger un siècle, amènerait à la fin la soumission des tribus et leur conversion à l'islamisme : le Soudan occidental ressemblerait alors au Soudan oriental. Mais maintenant nous sommes là : à la force des oppresseurs nous pouvons opposer la nôtre, à leur cavalerie dévastatrice nos colonnes volantes. Nous assistons dans ces régions à un phénomène vraiment nouveau : pour la première fois, l'islamisme recule. Le siège de Médine a marqué le terme de ses exploits sur le moyen Sénégal ; la chute du Mourgoula lui a fait évacuer le Bakhoï ; dans le Bélédougou, à Bammako, partout il nous cède la place en frémissant. Après le général Faidherbe, le colonel Borgnis-Desbordes a été comme un Charles Martel du Soudan occidental, et nos petits combats du Haut-Niger ont été comme une bataille de Poitiers.

On ne peut pas dire que l'islamisme ne fera plus de progrès ; mais il n'en fera plus par la force, et, dès lors, ils seront infiniment plus lents. Nous pourrions même à sa propagande opposer une victorieuse concurrence. Pour cela, il faudrait nous dépouiller de certains préjugés, comprendre que les races africaines ont nécessairement certaines étapes à parcourir dans leur évolution intellectuelle, que celles du Soudan, suivant une loi historique inéluctable, passeront du fétichisme à une religion monothéiste, car nos ancêtres eux-mêmes ont suivi cette marche et les Bambaras ne sauraient être mieux doués que les vieux Gaulois. Or, monothéisme pour monothéisme, ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de notre influence, de notre domination, de notre commerce même en ces régions, que des missionnaires chrétiens et français prissent la place de missionnaires musulmans et toucouleurs ?

En second lieu, l'organisation ébauchée par les Toucouleurs en ces régions n'a aucune solidité. L'empire créé par El-Hadji n'a jamais été un état : ce n'était qu'un patrimoine. A sa mort, il s'est morcelé entre ses fils, qui, étant nés de mères différentes, ont été les uns pour les autres leurs plus dangereux ennemis. Ahmadou, fils d'une femme esclave, a eu d'abord à se défendre contre ses frères Abibou et Moctar, fils d'une *princesse* du Haoussa. Il les a vaincus et faits prisonniers : ils sont morts dans les cachots de Ségou. L'unité de l'empire ne s'est pas rétablie pour cela : Ahmadou n'est réellement le maître que de Ségou ; il l'est nominalement de Nioro et de

Timbo, où règnent ses frères Mountaga et Aguibou. L'empire toucouleur est en trois morceaux; en effet, par Kita et Mourgoula, nous tenons la route de Ségou à Nioro; par Bammako, celle de Ségou à Timbo; par Bafoulabé, celle de Timbo à Nioro. Dernièrement, quand Aguibou a voulu envoyer quelques centaines de cavaliers au secours de son frère, ceux-ci, obligés de passer sous le canon de Bafoulabé, ont reçu du commandant l'ordre de rebrousser chemin, et ils ont obéi immédiatement.

Ahmadou a bien des affaires en même temps : lutte contre les païens insoumis et lutte contre ses frères. Aux dernières nouvelles, qui datent de quelques semaines, il assiégeait Nioro, où Mountaga le bravait avec 400 captifs et 150 *talibés*; cette marche sur Nioro, si elle aboutit à une défaite, pourrait avoir cette conséquence qu'Ahmadou trouverait à son retour les portes de Ségou fermées. Ce n'est pas que ses affaires aillent beaucoup plus mal qu'il y a vingt ans; les récits de M. Gallieni reproduisent trait pour trait les récits de Mage. A vingt ans d'intervalle, on retrouve ce despotisme anarchique, instable, ombrageux; cette hostilité des deux milices principales de l'empire, celle des *sofas*, qui sont des Bambaras, et celle des *talibés*, qui sont des Toucouleurs : la première, haïssant le maître comme étranger; la seconde, le haïssant parce qu'il n'a pas rempli les promesses de son père et partagé à ses fidèles l'or qui remplit, assure-t-on, trois chambres de son palais. Le sultan ne se maintient qu'en opposant l'une à l'autre ces deux milices; il a réussi à exciter entre elles une telle animosité que les *talibés*, dans une bataille, ne se décident à marcher qu'après avoir fait écraser leurs rivaux. A vingt ans d'intervalle, on retrouve ces *palabres* où le souverain reproche amèrement à ses guerriers de ne plus savoir se battre, à ses sujets de ne plus acquitter régulièrement le tribut, où il exige d'eux de nouvelles garanties, de nouveaux sermens qui ne sont pas mieux tenus que les premiers. On retrouve enfin cette police inquiète et cruelle qui a entouré Ségou d'un cordon sanitaire, qui punit de mort quiconque sort de la ville ou traverse le Niger sans permission et qui ne maintient qu'à force d'exécutions un semblant de sécurité.

Du reste imagine-t-on qu'Ahmadou, s'il n'avait pas toutes ces difficultés sur les bras, aurait supporté tout ce que nous avons fait sur son territoire, nous qu'il hait d'une haine mortelle? Car c'est sur son territoire que nous avons élevé nos forts de Bafoulabé, Badumbé, Kita, Koundou, Bammako et que nous avons pris Sabouciré, Goubanko, Daba; c'est un de ses vizirs que nous avons chassé de Mourgoula; ce sont ses sujets que nous châtions ou que nous lions à nous par des traités; ce sont ses forêts que nous abattons pour tra-

cer la ligne du chemin de fer, c'est sur ses eaux que navigue notre canonnière le *Niger*. On peut deviner avec quels sentimens il voit chaque jour se rapprocher de lui tous ces engins à vapeur, qui, ainsi que l'insinuait à M. Gallieni son plénipotentiaire, « ne lui disent rien de bon. » Il supporte tout cela cependant ; l'approche de nos colonnes lui fait rentrer ses protestations dans la gorge ; plus nous devenons menaçans, plus il se dit notre ami. Il sait que, s'il rompait avec nous, quinze jours après toutes ses tribus idolâtres seraient en insurrection et que son seul asile contre leurs représailles serait peut-être dans le camp français. Quant à Samory, dans lequel certains entrevoyaient naguère le mahdi annoncé, il a suffi de la résistance d'une poignée d'hommes dans les marais du Niger pour que son empire, à peine ébauché, s'évanouît. Le combat d'Oueyako a été pour lui ce qu'avait été pour El-Hadji la défense de Médine. Le succès du colonel Borgnis-Desbordes a même été si complet que, pendant quelque temps, Samory a disparu complètement de notre horizon. Aux dernières nouvelles, le 22 juin 1885, il a été battu à Sicatoca, non loin de Niagassola, par le commandant Combes.

Enfin, parmi les nombreuses causes de l'échec des Anglais dans la vallée du Nil, il faut remarquer que celle-ci est une vallée ouverte, que les commerçans britanniques y avaient fait pénétrer de toutes parts les fusils perfectionnés, et qu'eux-mêmes ont armé les barbares qui ont décimé les troupes de la reine. Au contraire, le bassin du haut et moyen Niger est un bassin fermé ; les négocians de la Grande-Bretagne ne pouvant remonter au-delà de Boussa, c'est seulement, au moins pour l'instant, par le Haut-Sénégal qu'on peut pénétrer dans le Soudan occidental. C'est à nos autorités militaires à veiller à ce que l'on n'y importe que des fusils approuvés par nous. A la vérité, la récente conférence de Berlin a déclaré libre le commerce du Niger, comme celui du Congo ; mais pour le moment le vœu est purement platonique. D'ailleurs, quand même il serait matériellement possible aux Anglais de trafiquer sur le Niger, le traité de Berlin a réservé exclusivement à la France la police des eaux soumises à notre influence. Si les industriels de Manchester y font pénétrer des carabines Remington et des fusils à répétition, nous n'aurons à nous en prendre qu'à nous.

En résumé, dans la question du Soudan occidental, il n'y a aucune inconnue. Nul pays au monde n'a été plus exactement étudié ; la *cour* d'Ahmadou a moins de mystères pour nous que celle de la reine Victoria. Après Mage, Soleillet ; après Soleillet, Gallieni ; après Gallieni, le colonel Borgnis-Desbordes, le colonel Boilève, le commandant Combes, la canonnière le *Niger*, ont exploré le pays. Nous savons où nous allons, et nous savons ce que nous trouverons là-bas. Les potentats du pays et les Français se sont tâtés. Nous

ne sommes plus des inconnus les uns pour les autres; les forces respectives ont été mesurées aussi exactement qu'avec un dynamomètre. Il n'y aura de surprise pour personne.

V.

L'empire d'Ahmadou est un fantôme, un mirage : ce qui a une existence réelle, ce sont les indigènes. Or, après le malentendu de Dio, ils ont bien vite reconnu de quel côté était leur intérêt. Ils suivent avec une attention joyeuse nos progrès dans la région : M. Gallieni, presque prisonnier à Nango, au cœur même des états d'Ahmadou, constatait l'immense retentissement produit dans toute la vallée du Niger par nos premiers succès. « Ici même, écrit-il, les habitans du village ne peuvent s'empêcher de marquer leur satisfaction, et plusieurs ont demandé à nos tirailleurs s'ils croyaient que la colonne française viendrait jusqu'ici pour les délivrer d'Ahmadou et des impôts vexatoires qui pèsent sur eux. » Sur le chemin du retour, le voyageur a la même impression. Partout les chefs de village accourent à lui, déclarent se placer sous le protectorat de la France, qui seule peut les défendre contre les razzias des Toucouleurs. L'empressement qu'ils mettent à signer les traités contraste avec les hésitations, les marchandages, les arrière-pensées, les traductions infidèles du sultan de Ségou. Notre intérêt à nous est aussi très clair : nous devons prendre appui, non sur ceux qui, suivant l'aveu de l'almamy de Mourgoula, regrettent de ne pouvoir plus « manger comme poissons » les indigènes, non sur ceux qui ne connaissent de loi que la haine du chrétien et de commerce que la traite, non sur ceux qui ne savent que détruire, mais sur ceux qui veulent la paix, qui travaillent, qui produisent et qui alimentent nos factoreries. Nous n'avons pas besoin de faire la guerre au sultan de Ségou; l'état de paix incertaine que nous entretenons avec lui, la défensive peureuse où nous l'avons réduit, servent mieux nos intérêts. Parmi tant de causes de dissolution pour son empire, la plus active, c'est notre présence dans le pays, sur son territoire et sur son fleuve. Nous n'avons qu'à laisser faire. Placés au centre de ses états, au point de jonction de ses royaumes dispersés, nous assistons, l'arme au bras, à la lente et infaillible dissolution de son empire. Chaque kilomètre de voie ferrée qui se construit au Sénégal avance d'autant le dénoûment inévitable. De loin, comme de près, nous pesons sur lui.

Nous pouvons prendre sur le fait le mouvement de renaissance dans le pays occupé par nous. Quand M. Gallieni partit pour Ségou, il n'avait rencontré sur son chemin que des populations misérables, inquiètes du lendemain, affamées, nues, et pour lesquelles

le passage d'une caravane n'était qu'une occasion de piller. Il repasse un an après dans les mêmes pays : il est étonné de ce qu'il voit : « Cette population, que nous avions laissée misérable et en haillons, nous la retrouvions proprement vêtue, habitant dans des cases presque confortables et pourvues de quelques meubles rudimentaires, achetés à nos traitans du haut fleuve. »

Dans les récentes discussions de la chambre, les adversaires, quelquefois aussi les défenseurs du chemin de fer des hauts fleuves, parlent couramment des « sables du Soudan, » des « déserts du Sénégal. » Assurément, il y a des déserts dans l'ouest africain ; nos postes de Podor et de Saldé, par exemple, sont resserrés entre les déserts sablonneux qu'habitent les Maures et les déserts du Ferlo. Mais la région des hauts fleuves, c'est tout autre chose ; les voyageurs la signalent au contraire, comme étant, dans sa plus grande partie, une région de terre profonde, bien arrosée, d'une fécondité exubérante : après la saison des pluies, on voit, dans l'intervalle du soir au matin, les herbes et les arbustes grandir. Toutes ces provinces produisent en abondance le riz, les arachides, l'arbre à beurre et vingt autres plantes, importantes ou pour l'alimentation locale ou pour l'exportation. Dans les forêts, les éléphans, avec leurs précieuses défenses, vivent en troupeaux. Les plateaux regorgent de fer, de cuivre. L'Ouassoulou, le Sankaran, le Bambouk, le Bouré, sont une petite Californie : les indigènes y recueillent l'or par le moyen le plus primitif, à la *battée* ; le quartz aurifère, traité à l'américaine, y donnerait, d'après les observations du docteur Colin (*Bulletin des Mines*, mars 1885), des produits considérables.

On a raison de demander des colonies qui rapportent. Mais qu'on en cite une qui remplisse mieux le programme. De 1818 à 1823, notre colonie du Sénégal faisait en tout pour 2,300,000 francs d'affaires. De 1834 à 1835, le chiffre s'élève à 17 millions ; en 1879 il dépasse 33 millions ; d'après la dernière statistique, il atteint 44,602,888 francs. Voilà, certes, une progression pleine de promesses.

J'ai déjà caractérisé l'œuvre de civilisation que nous avons accomplie sur le Bas-Sénégal. Elle se poursuit par les mêmes procédés sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. Nous avons trouvé le pays en proie à ces guerres de races, à ces migrations de peuples, à cette destruction de la vie sédentaire, que présenta l'Europe au temps des invasions barbares. Nous avons arrêté le mouvement de dépopulation ; chacun des forts que nous avons construits là-bas, Bafoulabé, Badumbé, Kita, Koundou, Niagassola, Bammako, fixe toute une province. Des villages se construisent à portée de nos canons, des peuplades s'y établissent ; on se dispute les terres qui sont dans le rayon de la forteresse ; les tribus exposées aux incursions des

cavaliers toucouleurs, les prisonniers échappés aux caravanes des Maures, tout cela accourt autour de nous. Partout où peut s'exercer notre influence, nous empêchons la traite, nous arrêtons la guerre de village à village, qui, pour un bœuf ou pour une femme, dévastaient une contrée. En un mot, nous faisons régner autour de nous, comme disaient les anciens, la majesté de la paix romaine.

Je ne crois pas qu'on ait, en aucun temps, en aucun pays, assisté à un progrès plus rapide. C'est ainsi qu'aux États-Unis le chemin de fer du Pacifique a fait naître sur son parcours, en pleine solitude, villages, villes, cultures, industries. En 1878, le pays de Bafoulabé était absolument désert : depuis qu'un fort français s'y est élevé, on y fait pour 3,200,000 fr. d'affaires : et ce chiffre, celui de l'année 1884, est en augmentation de plus de 1,200,000 fr. sur celui de l'année précédente. A Kita, avant notre établissement, les gens de Makandiambougou ne vivaient que du pillage des caravanes et étaient pillés eux-mêmes par les gens de Goubanko : on y fait aujourd'hui pour près de 4 millions d'affaires, et ce chiffre est un progrès de 1,870,000 francs sur celui de l'année précédente. Bammako, qui était rançonné tour à tour par les cavaliers d'Ahmadou et par ceux de Samory, qui était un marché absolument ruiné et dont les caravanes avaient oublié le chemin, a fait, en 1884, pour 4,800,000 fr. d'affaires, chiffre en augmentation de 600,000 fr. sur celui de l'année précédente. Remarquons que nous n'avons encore que des forts dans ces pays, que nous n'y possédons même pas une route, que l'éloquence des orateurs de l'opposition a obtenu devant la chambre ce grand succès d'arrêter les travaux du chemin de fer : les wagons ne circulent aujourd'hui que sur un parcours de 54 kilomètres.

On peut donc bien dire, avec les *Notices coloniales*, que tout cela n'est « qu'un commencement. » Notre influence produit seulement ses premiers effets, et dans un rayon encore bien limité. Nous n'avons qu'à persévérer : le désert qu'ont fait les invasions toucouleures, nous le déferons ; nous créerons, ou plutôt nous recréerons le pays et la société noire ; avec des besoins nouveaux chez les barbares, nous ferons naître le commerce. Comme dit M. le général Faidherbe dans sa lettre du 23 décembre 1883 aux sénateurs : « L'indigène aujourd'hui n'a pas besoin de travailler plus d'un mois par an : cela suffit pour se nourrir de mil et d'arachides et pour avoir un pagne de coton, tissé et teint par lui, autour des reins ; mais le jour où il trouvera à vendre ses produits, à acheter des armes, des chevaux, des vêtemens, du sel, il travaillera quatre fois plus. Nos indigènes du littoral sénégalais n'étaient pas plus laborieux il y a trente ans : ils le sont devenus quand ils ont vu ce que nous leur apportions en échange de leurs produits. »

Il ne faut pas là une armée ; que l'on veuille bien songer que toute la colonie, avec ses nouvelles dépendances, c'est-à-dire un pays égal en superficie aux deux tiers de la France, nous le tenons avec une force militaire de moins d'un millier d'hommes, dont plus de la moitié sont indigènes. On admire les Romains, qui, cent ans après la conquête de la Gaule, maintenaient l'ordre dans cette vaste région avec 3,000 soldats. Il me semble que nous faisons aussi bien en Afrique. Ce faible effectif prouve encore que, pour la masse des populations, nous ne sommes pas des envahisseurs, mais des libérateurs.

Quand elles nous connaîtront mieux, les rapports seront encore plus faciles. Dans ces récits, on a pu admirer la brillante valeur de nos officiers : il y a autre chose à admirer chez eux. C'est par eux, au prix de mille dangers, que la topographie du pays a été levée, que les villes et les forts, depuis Dakar et Médine, créations de M. Faidherbe, jusqu'à Kita et Bammako, créations de M. Borgnis-Desbordes, ont été fondés. C'est surtout par eux que les questions compliquées d'ethnographie et de linguistique ont été débrouillées, que les religions, les lois, les usages, les productions et le commerce du pays ont été étudiés. Il s'est révélé là une race d'hommes de guerre qui peuvent soutenir la comparaison avec ce que les meilleures armées européennes ont de plus brave et de plus intelligent. Ils se sont faits géographes, philologues, légistes, économistes, ingénieurs, agriculteurs, et ils ont payé de leur sang chaque progrès accompli. En somme, comme le demandait Harpagon, ils ont fait beaucoup avec peu d'argent. Ce qui met le sceau à leur mérite, c'est l'esprit de justice et d'humanité qui inspire leur conduite à l'égard des indigènes. Jamais ils n'ont attaqué un *tata* sans avoir d'abord essayé de faire entendre raison aux insurgés. On ne peut leur reprocher ni un acte indélicat, vis à vis d'ennemis barbares, ni une exécution inutile. Ils aiment les noirs pour leurs bonnes qualités et sont indulgens pour leurs défauts, les excusant d'être voleurs, menteurs, ivrognes, assurant que la faute en est à la vieille barbarie et qu'on finira par changer tout cela. Ils les traitent en enfans, mais se regardent un peu comme leurs tuteurs. Faidherbe, Gallieni, Piétri, Borgnis-Desbordes, si énergiques en face du péril, d'un sang-froid stupéfiant dans des situations désespérées, sont des négrophiles en képi. Il y a au moins autant de vraie philanthropie chez eux que dans toutes les associations abolitionnistes des Trois-Royaumes. Gallieni, si maltraité à Dio, ne perd jamais une occasion de montrer tout ce qu'il y a de bon dans les nègres, de mettre en lumière la bravoure, le dévoûment de ses tirailleurs, de ses spahis, de son vieux laptot Samba-Ouri, et de tant

d'autres qui moururent alors en défendant les blancs. Piétri propose surtout à son pays d'accomplir « une œuvre d'humanité et de civilisation, en appelant à la vie laborieuse et à la liberté des peuples qui sont aujourd'hui à la merci de quelques aventuriers sauvages. » Jamais chef d'armée n'a tenu un langage plus élevé que Borgnis-Desbordes dans son discours de Bammako à l'occasion de la pose de la première pierre. « Ce que nous savons, c'est que le Malinké est doux, malléable, communicatif, qu'il accepte notre autorité sans arrière-pensée. Quant au Bambara, vous avez tous vu, comme moi, le courage dont il a fait preuve à Daba; les chefs se sont fait tuer à leur place de combat, et le courage militaire n'est-il pas la pierre de touche des nations? Vous avez constaté leurs cultures soignées, leurs habitations mieux entendues, supérieures à celles du Fouta ou de Saint-Louis... Ne saurions-nous rien faire de ces populations que la religion du Prophète n'a pas figées dans une immobilité sans remède? » Une nation comme la nôtre peut être fière de trouver de tels hommes pour appliquer ses principes aux races barbares, et elle peut leur confier, non-seulement le soin de sa gloire militaire, mais aussi son honneur de nation civilisée.

Depuis le refus des crédits, les forteresses, le chemin de fer, l'armée du Sénégal, ont prouvé leur utilité en donnant des résultats. Ils ont constitué pour leurs défenseurs, dans les futures discussions parlementaires, le meilleur dossier. Quand la question reviendra devant les chambres, — et elle ne peut manquer de revenir prochainement, — les faits eux-mêmes se seront chargés de réfuter les objections, de calmer les appréhensions, de dissiper les fantômes, de justifier les espérances. M. Borgnis-Desbordes disait, quand les salves de ses obusiers saluaient la première pierre de la forteresse de Bammako : « Le bruit que font nos petites bouches à feu ne dépassera pas les montagnes qui sont à nos pieds, et cependant, soyez-en convaincus, on en entendra l'écho bien au-delà du Sénégal. » Cet écho finira bien par arriver à la chambre pour lui rappeler la grande œuvre qu'elle a laissée en souffrance là-bas. Il faut espérer qu'une victoire parlementaire viendra couronner et confirmer les victoires militaires et économiques obtenues en Afrique, et alors, ainsi que le disait encore le fondateur de la première ville française sur le Niger, « de nouveaux succès répondront à de nouveaux efforts. »

ALFRED RAMBAUD.

POÈMES MAGYARS

D'APRÈS PETŒFI

I.

QUI ME COMPREND?

Qui me comprend? On les croit fous,
Mes vers faits de lumière et d'ombre.
J'aime et l'on m'aime, et c'est bien doux;
Je suis Magyar, et c'est bien sombre.

De tendres pleurs mouillent mes yeux
Au souvenir de ma chérie;
Et j'ai des sanglots furieux
Pour les malheurs de la patrie.

Sur mon sein, ma mie aux yeux clairs
Met un bouquet de fleurs divines;
Et l'amour du pays aux fers
Me couronne le front d'épines.

Je vais, triste et joyeux, versant
Sur ma lyre, à travers l'orage,
Des fleurs et des gouttes de sang,
Des larmes d'amour et de rage!

II.

A ETELKA.

Vois le Danube, ô bien-aimée,
Etreignant cette île en son cours.
Telle, en mon cœur, ô mes amours,
Ta pure image est enfermée.

Vois, trempé dans le flot grondeur,
Ce rameau vert que je balance;
Et laisse la verte espérance
Se glisser de même en mon cœur.

III.

MA FEMME ET MON SABRE.

C'est la nuit. Le pigeon se tient au bord du toit,
Et, là-haut, dans le ciel, brille une étoile amie.
Ma charmante repose, en mes bras endormie...
Dieu! si je l'embrassais, comme j'en ai le droit.

Je veux, — oui, je le puis, — la tirer de son rêve,
Voir s'ouvrir ses beaux yeux alanguis de sommeil
Et lui tenir tout bas ces propos du réveil,
Qu'interrompt le baiser, qu'une caresse achève.

Joie infinie! Amour incessamment accru!
Bonheur doux et brillant comme une perle claire!..
Mais mon vieux sabre, à qui cela semble déplaire,
De son coin nous regarde et prend un air bourru.

Qu'as-tu donc, animal? Est-ce que tu me blâmes?
Ne puis-je pas serrer ma mie entre mes bras?
Camarade, ceci ne te regarde pas.
Homme, tu n'entends rien aux affaires de femmes.

Ne la jalouse pas et calme-toi, mon vieux.
Elle est, ainsi que toi, très brave, ma chérie.
Que mon bras soit utile à la noble Hongrie,
Bientôt, demain... Alors tu la jugeras mieux.

Oui-da, tu n'aimes pas les femmes... Mais la nôtre,
Lorsque retentira le cri de liberté,
Nous bénissant, voudra te ceindre à mon côté,
Et nous dira : « Soyez fidèles l'un à l'autre ! »

IV.

L'HIVER.

Quel temps! Qu'a donc le vent pour siffler de la sorte?
Le bassin du barbier danse devant la porte.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

L'artisan fend du bois au seuil de sa demeure;
La bise geint plus fort que son marmot qui pleure.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

La sentinelle, ainsi qu'un homme qui s'irrite,
A grands pas emportés va devant sa guérite.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

L'étameur slave passe au loin, dans la campagne,
Et son nez est brûlant comme un piment d'Espagne.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

Et le Tzigane, hélas! La bise souffle et crie,
Et lui claque des dents sous sa tente pourrie.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

Quel temps! Qu'a donc le vent pour siffler de la sorte?
Le bassin du barbier danse devant la porte.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

V.

LA TERRE.

Comment mourra la terre? A force de chaleurs,
Ou bien par un hiver d'une rigueur trop forte?
Hélas! Non. Elle doit geler au froid des cœurs,
Des cœurs qu'elle recouvre et de ceux qu'elle porte.

VI.

LA FORGE.

Mon cheval fauve est vite et sûr;
Sa crinière ondoie et rutile.
On dirait un astre, au ciel pur,
Qui file.

Maréchal, il lui faut, ce soir,
Quatre fers tout neufs, et pour cause.
Au grand galop, nous irons voir
Ma rose.

Ta forge aux vieux murs embrasés,
Ta forge, pleine d'étincelles,
Est bien moins ardente que ses
Prunelles.

Tu vois, rouge et brûlant, ce fer
Fondre et s'amollir sur l'enclume.
Tel mon cœur fond quand son œil clair
S'allume.

VII.

SCÈNE DE TSARDA (1).

Il est tard. La tsarda penche sur l'eau son mur,
Mais ne peut s'y mirer, tant la rivière est sombre.
Le bac reste immobile, à la chaîne, dans l'ombre.
Le monde se repose et le ciel est obscur.

Quel bruit dans la tsarda! Chants et cris à la ronde.
Le cymbalum frissonne et retentit sans fin.
« Eh! l'hôtesse! Fleur d'or! Apporte-nous du vin
Vieux comme mon aïeul et chaud comme ma blonde!

« Allons, Tsigane! Ici tout de suite, et dansons!
Que la danse me brûle à son ardente flamme!
Je veux perdre en sautant mon argent et mon âme.
Donc, tu vas nous jouer tes plus folles chansons. »

Mais on frappe à la vitre. — « Holà! qu'on se dégrise!
C'est un vacarme affreux. Mon maître veut dormir.
— Qu'il aille au diable!.. Et toi, Tsigane, fais frémir
Ton archet, fallût-il te donner ma chemise! »

On frappe de nouveau. C'est un enfant : — « Pitié!..
Un peu plus bas!.. Ma mère est malade... ma mère! »
On fait : « Chut! » au Tsigane, on boit le fond du verre,
Et tous les gars s'en vont sur la pointe du pied.

VIII.

CHANSON POPULAIRE.

J'ai bu deux flacons de vin vieux.
Dans le village, au clair de lune,
Je danse en diable furieux.

Un cruel souci m'importune.
Gai, gai, Tsigane! Un air joyeux,
Sous la fenêtre de ma brune.

(1) Taverne.

La chère étoile! je l'aimais!..
L'étoile file et l'amour vole.
Elle aime un autre désormais.

Gai, Tsigane! Une chanson folle,
Afin qu'elle ignore à jamais
Que sa fausseté me désole.

IX.

VŒU.

Le Ciel m'a dit : «Choisis ta mort; elle est prochaine. »
J'ai répondu : « Seigneur!.. En automne, un jour pur,
Devant les arbres d'or frissonnant dans l'azur...
Et qu'un oiseau tardif chante encor dans un chêne!

« Ainsi que la nature à l'arrière-saison,
Oh! que je sente, avant qu'elle ne me saisisse,
Venir tout doucement la mort, et que je puisse
Chanter, comme l'oiseau, ma suprême chanson.

« Puis, quand sera venu le moment de me taire,
Approche alors et clos mes lèvres d'un baiser,
Tendre et cher cœur sur qui j'ai pu me reposer,
Mon adorée, ô la plus belle sur la terre!

« Mais non! non!.. Ce n'est pas, Seigneur, mon dernier vœu...
Un beau jour de printemps, de guerre et de furie,
Avec des fleurs de sang émaillant la prairie!
C'est la mort que tu dois m'accorder, ô mon Dieu!

« La mort, le sabre au poing! Oui, la mort violente!
Quand le clairon se mêle au chant du rossignol,
Que mon âme, en avril, prenne son libre vol!
Que de mon cœur jaillisse une rose sanglante!

« Et, lorsque mon cheval à bas m'aura jeté,
Oh! viens et ferme alors ma bouche avec ta bouche,
Toi que j'aimai toujours d'amour âpre et farouche,
Chaste fille du Ciel, sublime Liberté! »

FRANÇOIS COPPÉE.

M. DE BISMARCK

ET

LES PROCHAINES ÉLECTIONS PRUSSIENNES

Avant peu, l'Angleterre et la Prusse, comme la France, seront appelées à renouveler leurs parlemens. Les électeurs français auront à décider quelle forme de gouvernement leur convient, les électeurs anglais se prononceront sur une question de ministère et de politique générale. En Prusse, quel que soit le verdict rendu par le suffrage à deux degrés, il n'y aura rien de changé ni dans les choses ni dans les hommes. La Prusse est un pays où la conduite des affaires et le sort des cabinets ne dépendent point d'une majorité qui se transforme ou se déplace. Mais quoique son omnipotence soit à l'abri de tous les hasards, M. de Bismarck ne laisse pas de s'intéresser passionnément aux batailles électorales; elles échauffent, elles émeuvent encore son vieux cœur, toujours jeune, qui a déjà dévoré tant d'émotions. Sa popularité lui est plus chère qu'il ne veut bien l'avouer, et quand les gens qui ne l'aiment pas éprouvent quelque mortification, quand un de ses adversaires politiques demeure sur le carreau, il en éprouve, a-t-il dit lui-même, « une joie d'enfant. »

Les élections se feront au mois de novembre, et les partis sont entrés en campagne. La grave et aigre *Gazette de l'Allemagne du Nord* a engagé les conservateurs à serrer leurs rangs, et du même coup elle a invité les nationaux-libéraux à faire cause commune avec eux ; mais ces pauvres gens qui avaient tout demandé, à qui on avait tout promis et à qui on n'a rien donné, ont perdu la foi et l'espérance, et affaiblis par les défections, ils auront beaucoup de peine à se remettre en crédit auprès du chancelier, qui n'a d'estime que pour les gros bataillons et

pour les vainqueurs. Les progressistes, qui ont l'humeur plus fière et le sang plus chaud, ont sur eux l'avantage de savoir nettement ce qu'ils veulent, et les discours prononcés à Breslau par leurs chefs prouvent que les échecs qu'ils ont essuyés l'an dernier n'ont pas abattu leur courage. Quelques jours auparavant, les catholiques s'étaient excités au saint combat dans l'imposant et bruyant congrès de Munster. Ceux qui s'imaginaient que le parti du centre ne demandait qu'à s'accommoder avec M. de Bismarck étaient loin de compte. Jamais M. Windthorst et ses amis ne se sont montrés plus belliqueux ni plus sûrs de la victoire ; jamais encore on n'avait fait retentir plus hautement les cantiques de Sion ni soufflé avec plus d'ardeur dans ces trompettes qui font crouler les murailles de Jéricho. — « Il nous faut nos jésuites, s'est écrié un orateur ; ils nous sont aussi nécessaires que ses canons au maréchal de Moltke. Nous les voulons, on nous les rendra. »

M. de Bismarck ne ménage guère ses ennemis, mais il ne les traite pas tous de la même façon. Quand il rudoie les catholiques, on sent percer quelque estime sous la colère. Il est convenu lui-même que le parti du centre avait beaucoup de choses qui l'attiraient et le séduisaient, une admirable organisation, une excellente discipline, une direction fixe sous les ordres d'un chef également fixe, tous les avantages et les principes d'une institution conservatrice et monarchique. Il a fait un jour à M. Windthorst, à celui qu'on appelle la petite excellence, le compliment qu'il avait du plaisir à l'entendre de temps en temps ; il lui reprochait seulement d'avoir trop de goût pour l'hyperbole : « Quoique M. Windthorst, disait-il, ne soit pas chasseur, il exagère comme un chasseur. » Mais, quelque considération que puisse avoir M. de Bismarck pour les chefs du centre catholique, il a déclaré plus d'une fois qu'on ne pouvait traiter avec eux, que les demi-concessions ne leur suffisaient pas, qu'il fallait se livrer, se donner tout entier, corps et âme, qu'à la longue on se trouvait pris, et qu'il était dangereux d'être le prisonnier d'un parti qui va chercher au-delà des monts ses inspirations et ses mots d'ordre. — « Nous sommes rudes au toucher, mais aussi adhésifs que notre poix noire, » disait fièrement le président du comité central de Munster à l'ouverture du congrès catholique.

Si le parti du centre inspire à M. de Bismarck une défiance mêlée de quelque estime, il n'éprouve pour les progressistes qu'une insurmontable et méprisante aversion, qu'il ne prend pas la peine de leur cacher. Il ne voit en eux que des factieux, des rebelles, et il les traite de haut, sur un ton de chagrin amer et superbe. Il lui en coûte peu de reconnaître que la démocratie socialiste, dans certaines rencontres, peut être bonne à quelque chose ; il mourra sans avoir compris à quoi peut servir un progressiste. A vrai dire, M. Eugène Richter et ses amis n'ont jamais tenté de se concilier sa bienveillance. Tous les autres partis, successivement, ont caressé la décevante illusion qu'ils pouvaient

s'entendre avec lui, et ils se sont appliqués à conquérir ses faveurs par leurs empressemens; la plupart s'en sont mal trouvés. Il y a dans le monde des amours bien dangereuses, qui conduisent à de fatales aventures. Darwin raconte, dans son *Traité de la sélection sexuelle,* que, dans certaines espèces d'araignées, dont il vante du reste l'intelligence et même les vertus, la femelle joint la coquetterie à la férocité, qu'elle prend plaisir à se laisser courtiser et qu'elle hésite longtemps avant d'arrêter son choix. Il remarque aussi que, dans ces espèces, le mâle est d'ordinaire beaucoup plus petit que la femelle et qu'il doit observer la plus grande prudence en lui faisant sa cour, crainte d'accident fâcheux. Un observateur digne de foi a vu « un de ces mâles qui, au milieu de ses caresses préparatoires, fut saisi par l'objet de ses amours, enveloppé dans une toile et dévoré, spectacle qui remplit le naturaliste d'indignation et d'horreur. » Ne put-on pas croire que tel avait été le sort du chef éminent des nationaux-libéraux, M. de Bennigsen, lorsque, à la suite d'un voyage à Varzin, il disparut subitement de la scène politique? Mais il vient de rassurer ses amis en reparaissant tout à coup. Il les a harangués récemment à Hanovre; il les a engagés à être modérés dans leurs désirs comme dans leurs prétentions, à se défier des entraînemens de l'esprit de parti, et il a joint à ces sages conseils les témoignages les plus chaleureux de son admiration pour le chancelier de l'empire. Tant l'âme d'un national-libéral est au-dessus des basses rancunes!

Aucun accord, aucun marché n'est possible entre les progressistes et M. de Bismarck. Qu'ont-ils à lui offrir et que peut-il leur accorder? Ils ont un goût prononcé pour la monarchie parlementaire, et il a pour principe que la république existe de fait dans tout pays où le roi peut être contraint par son parlement à faire quelque chose qu'il ne ferait pas de son plein gré, que tout souverain que le vote d'une majorité oblige à nommer un ministre qui n'a pas sa confiance n'est plus qu'un président héréditaire, — et qu'importe qu'il soit héréditaire ou électif? L'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, ne sont que des républiques déguisées, et en vain M. Richter proteste-t-il de son attachement à la dynastie des Hohenzollern, il sera toujours convaincu de n'être qu'un républicain et un révolutionnaire. M. de Bismarck reproche ouvertement aux progressistes de s'appliquer à ruiner l'institution monarchique par leurs calomnies et leurs dangereuses agitations. Il les accuse d'être les ennemis de l'état, des fauteurs de troubles et de séditions, et d'avoir dans leur cœur « une chambre secrète, » où se cachent des desseins pervers, des haines inavouables et des joies criminelles. « Je sais qui vous êtes, leur dit-il, et c'est au nom de mon roi que je vous combats, comme soldat et comme sujet allemand de mon souverain héréditaire. » Et quand ils répondent à ses provocations par des coups de sifflet : « Sifflez, messieurs, vous vous sentez touchés.

Voyez cette créature de Dieu, celle d'où nous vient le sifflement. Elle ne siffle que lorsqu'on l'inquiète. »

M. de Bismarck s'est plaint souvent que, soit au Reichstag, soit dans la chambre des députés, il se trouvait en présence d'une majorité chicaneuse, brouillonne, animée d'un esprit de contention et d'aigreur, issue d'un accord fortuit dans la négation, disposée à rejeter tout ce qu'il lui propose. Il s'est plaint aussi que cette majorité malveillante et rétive s'accordait toujours à lui imputer tout ce qui pouvait arriver de fâcheux en Allemagne et dans le monde. Il rappelait à ce propos qu'on avait eu jadis l'habitude de rendre l'empereur Napoléon III responsable de toutes les calamités, des tremblemens de terre, des sécheresses, et que si le temps était mauvais en Chine ou en Tartarie, c'était à lui qu'on s'en prenait : « J'en arrive exactement au même point, c'est-à-dire que la baisse du prix des sucres et la mauvaise récolte des betteraves est inscrite à mon débit. Quoi qu'il puisse arriver, on dit : « Cherchez le chancelier ! — qui est le seul coupable. » Aussi, dans un moment d'irritation, a-t-il déclaré que la façon dont s'exerçait le droit électoral ne pouvait manquer d'en dégoûter les gens raisonnables, que dans une génération ou deux il n'y aurait plus de chambres ni d'élections.

M. de Bismarck est un ingrat. Si l'Allemagne et la Prusse n'avaient plus de chambres ne manquerait-il pas quelque chose à son bonheur? N'a-t-il pas sujet de se féliciter qu'il y ait à Berlin un endroit où il peut dire hautement tout ce qu'il a sur le cœur et donner libre carrière à son éloquence romantique, heurtée et pittoresque, qui joint selon les cas l'invective à l'épigramme, les emportemens oratoires aux raisonnemens subtils et aux grâces aussi dégagées que perfides de sa majesté le léopard, jouant à la main chaude avec les singes? D'ailleurs, cette majorité revêche qui le chagrine quelquefois par ses refus, n'a-t-il pas la joie d'en avoir souvent raison, de dompter ses résistances par l'ascendant de son génie et de son autorité? Elle met sa patience à l'épreuve; mais il a dit lui-même plus d'une fois que sa vie n'avait été qu'une longue bataille, que la contradiction était son élément. Que deviendrait-il le jour où il n'aurait plus à se battre contre personne ?

Quel que soit le résultat des élections prussiennes, on ne peut espérer qu'il s'en déclare satisfait. Pour qu'une chambre lui agréât pleinement, il faudra la composer presque tout entière de représentans de la classe agricole, de la grande et de la petite propriété. On sait la préférence toute particulière qu'il a pour les gens qui possèdent au moins quelques bons arpens de terre au soleil, et surtout pour ces hobereaux campagnards qui sont leurs propres fermiers, « pour ces messieurs au visage hâlé, qui trottent dès cinq heures du matin sur leurs champs pour les mettre en culture à la sueur de leur front, et de qui l'on peut

dire : « Dieu veuille nous conserver longtemps de tels possesseurs de terre, qui restent toute l'année à la campagne ! » Selon lui, l'agriculture est non-seulement le premier métier du monde, mais le seul qui ne gâte ni l'esprit ni le caractère. Les gens qui sèment et qui labourent sont les meilleurs, les plus fidèles serviteurs de l'état; ils rendent de pieux respects à leur roi, ils croient tout ce que leur dit leur gouvernement, et les grandes phrases libérales glissent sur leur bon sens « comme l'eau sur les ailes du canard. » Le chancelier disait, il y a quelques mois, qu'il ne serait pas absolument déraisonnable de faire une loi portant qu'en Prusse nul ne peut être président du conseil s'il n'est agriculteur. Mais, selon toute apparence, les électeurs prussiens ne lui donneront pas la chambre qu'il désire, recrutée presque entièrement parmi ceux qu'il appelle « les enfans gen ils, qui ne se plaignent de rien et ne demandent rien. »

Autant il aime les enfans gentils, autant il a d'instinctive antipathie pour les parlementaires de profession, pour quiconque se fait un métier de discuter les affaires de l'état, de questionner des ministres et de les mettre en contradiction avec eux-mêmes, de travailler l'opinion publique dans les assemblées et dans la presse, race indiscrète, ergoteuse, « improductive par excellence, » sans compter qu'elle trouve à redire à tout et qu'elle érige le mécontentement en vertu. Dans une société bien réglée, les particuliers se consacrent à leurs petites affaires; l'agriculteur s'occupe de fumer son champ, le commerçant d'achalander sa boutique, laissant le soin des intérêts généraux à un homme de génie, assisté de ses commis. Mais les politiciens, les beaux parleurs, les raisonneurs artificieux et pressans, les députés à l'esprit tracassier, pointu, féconds en chicanes et en difficultés, sont la perte des monarchies. Ils se mêlent de tout, ils croient tout savoir et ne savent rien, « étant de ces gens qui, d'une loge d'avant-scène, observent le spectacle du monde sans y vivre eux-mêmes. » La plupart joignent à leur mandat de représentant du peuple le métier de journaliste. « Ces deux occupations se soutiennent entre elles merveilleusement. On a le vif agrément de faire, le jour même, l'éloge de son propre discours, de le donner tout au long dans sa feuille, en ne reproduisant ceux de ses adversaires qu'avec le raccourcissement d'usage et de légères variantes. » C'est à ces publicistes orateurs que le chancelier s'en prend de la longueur infinie des sessions : « Ils peuvent parler de longue haleine, cinq heures d'horloge aisément, s'il le faut, pour ne pas laisser la parole aux autres. » Les virtuoses, les ténors de tribune ne seront jamais les amis de M. de Bismarck.

Lorsqu'il décida que les députés du Reichstag exerceraient gratuitement leurs fonctions, qu'ils ne toucheraient aucune indemnité, aucun jeton de présence, qu'ils n'auraient droit qu'à des cartes de par-

cours gratuit sur les chemins de fer allemands, son intention était d'écarter de cette assemblée les parlementaires qu'il n'aime pas, ceux pour qui la politique est un métier. Il a été déçu dans son espérance, car la composition du Reichstag ne diffère pas sensiblement de celle de la chambre prussienne, qui est dotée d'indemnités. Il s'est vengé dernièrement de sa déconvenue en réduisant l'usage des cartes de circulation. On citait un député qui, durant une session de huit mois, avait parcouru gratuitement plus de 17,000 kilomètres sur les voies ferrées. M. de Bismarck exige que désormais les cartes ne servent plus qu'à l'aller et au retour des députés domiciliés hors de Berlin. A ceux qui s'en plaignaient il a répondu : « Ne nous parlez pas d'obligations, nous ne sommes pas tenus de vous faire voyager. Si vous dites que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, à la bonne heure! mais il faut d'abord pour cela qu'il y ait amitié. » Tant de tracasseries seront en pure perte; les politiciens de profession ne se laissent pas si facilement rebuter. Ils tiendront ferme, ils ne céderont pas la place aux enfans gentils et sages, qui ont de bonnes manières et qui écoutent plus qu'ils ne parlent. Il y aura toujours et dans le parlement impérial et dans le parlement prussien des gens qui trouveront que tout n'est pas pour le mieux; oubliant les égards qui sont dus aux nerfs du chancelier, ils s'agiteront, ils feront du bruit, et chaque fois qu'il crèvera leur tambour, ils auront bientôt fait de s'en procurer un autre.

M. de Bismarck a ses utopies. Il rêve d'avoir affaire à des chambres où il n'y aurait point de partis, où libéraux, catholiques, conservateurs s'empresseraient à l'envi de sacrifier sur l'autel de la patrie leurs préférences personnelles, leurs idées favorites, les croyances qui leur sont le plus chères, où il suffirait de déclarer que telle loi est nécessaire à la sûreté de l'état, que l'ouverture de tel crédit est indispensable à la grandeur de l'empire, pour que chacun s'inclinât, sans se permettre de chicaner le gouvernement, ni même de le questionner. Dans la séance du 14 mars de cette année, il disait au Reichstag avec une sincérité qui avait son éloquence : « Pour moi, messieurs, la cause nationale est la question unique, sans cesse présente à ma pensée, une question qui trouble le sommeil de mes nuits, qui m'ôte le calme pendant le jour et me pousse à venir ici, dans l'âge avancé où je suis, épuiser le peu de souffle qui me reste en d'inutiles réponses à de vaines objections. Or c'est précisément l'amour de notre nation, de notre patrie, qui sommeille d'habitude chez M. le député Richter; parfois cela lui revient au cœur et alors il s'y laisse aller. » M. Richter, à qui on reprochait ainsi son patriotisme intermittent, pouvait répondre que la patrie n'est pas tous les jours en danger, que le salut public n'est pas intéressé dans tous les débats parlementaires, que parmi ces questions de partis que M. de Bismarck traite de misérables bagatelles,

il en est d'assez importantes, qu'une assemblée a le droit de s'informer si les lois qu'on lui propose sont bonnes, si les crédits qu'on lui demande seront judicieusement employés, que du moment qu'on la condamne aux perpétuels et silencieux acquiescemens, on pourrait se passer de son concours et substituer au régime de la discussion l'omnipotente dictature des grands hommes. Dans les familles les plus unies, il y a toujours entre frères ou entre cousins de petites querelles qui tournent quelquefois à l'aigre; quand on a un procès avec le voisin, les différends s'apaisent; quand le voisin se tient tranquille, on recommence à se disputer. C'est l'histoire des familles; monarchies ou républiques, c'est l'histoire des états.

Mais M. de Bismarck se plaît à croire que les partis et leurs discussions byzantines ne tarderont pas à passer de mode, que la jeunesse qui étudie dans les universités d'Allemagne est impérialiste dans l'âme, qu'affranchie de tout préjugé, dégrisée de toutes les chimères constitutionnelles et libérales, elle ne croit qu'à son empereur et méprise le reste. « La génération qui grandit sous nos yeux, disait-il, a une plus haute conception de la vie politique que tous les gens de notre âge, qui en traversant les années 1847 et 1848, ont été marqués de l'estampille des partis et ne peuvent l'effacer de leur peau. Que nous soyons seulement tous morts, vous verrez alors comme l'Allemagne fleurira. » Il y a quelques jours, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, revenant sur cette idée, exhortait les électeurs prussiens à envoyer à la chambre beaucoup de ces jeunes gibelins, pour lesquels les prérogatives parlementaires et les passions confessionnelles sont un objet de pitié ou de dégoût. Nous doutons cependant que la jeunesse allemande soit tout entière dans de tels sentimens et qu'elle n'ait pas ses libéraux et ses guelfes. De nombreux étudians ont assisté au congrès de Munster; ils y ont banqueté en costume moyen âge, ils y ont porté des toasts à la sainte église catholique, et perçant de leurs rapières leurs casquettes de *Bursche*, ils ont juré l'un après l'autre de combattre pour la délivrance de Sion.

Quand M. de Bismarck ne cite pas Shakspeare, il emprunte volontiers ses comparaisons à la mythologie du Nord. Il disait naguère au Reichstag que tous les malheurs de l'Allemagne lui venaient du perfide et astucieux Loki et des embûches que tend ce malfaisant génie à l'aveugle crédulité d'Hoedur, le plus puissant des Ases, fils mal venu d'Odin et de Frigg. Quelques jours après, il expliqua que Loki représente « les messieurs qui parlent et qui écrivent, » que si Loki n'est pas précisément M. Richter, il lui ressemble beaucoup, et qu'Hoedur est l'électeur progressiste, qu'on nourrit de sophismes et de calomnies et qui vote aveuglément au gré de ses fallacieux tribuns. « Notre printemps national, s'écria-t-il, n'a duré que quelques années après la grande vic-

toire ; je ne sais si l'aubaine inespérée des milliards n'a pas eu déjà sur lui une action desséchante. Mais Loki est venu, c'est-à-dire le vieil ennemi héréditaire allemand, l'esprit de discorde, qui, trouve son aliment dans les différences dynastiques ou confessionnelles, dans les jalousies de races, et surtout dans les luttes des partis. Oui, l'esprit de parti nous envahit de toutes parts. C'est lui qui abusant l'électeur Hoedur, lequel est incapable de juger de la portée des choses, l'induit à tuer sa patrie, et c'est lui que j'accuse devant Dieu et devant l'histoire si toute l'œuvre splendide de notre nation s'en va dépérissant et si elle est gâtée par la plume après avoir été créée par l'épée. »

De quoi s'agissait-il cependant? D'un projet de loi concernant les communications postales avec les pays d'outre-mer. Le gouvernement impérial proposait de subventionner cinq lignes jusqu'à concurrence de 5,400,000 marcs par an. Les progressistes acceptaient les lignes d'Asie et d'Afrique, mais rejetaient celle d'Australie. Était-ce un si grand forfait que, pour en signaler toute l'horreur, il fallût évoquer les plus sinistres figures de la mythologie d'Odin? Nous nous rappelons que, dans le temps, le comte Arnim accusait M. de Bismarck de tonner quelquefois sur le persil et de faire beaucoup de bruit pour peu de chose. Il remarquait à ce propos qu'on éprouve toujours quelque surprise quand on voit un éléphant se servir également de sa lourde et puissante trompe pour soulever des quintaux et pour ramasser à terre une aiguille.

Le perfide Loki réussira-t-il une fois encore à séduire le crédule Hoedur? Nous le saurons au mois de novembre. Mais assurément il ne négligera rien pour lui persuader que la politique douanière et fiscale de M. de Bismarck consiste à charger ceux qui ne possèdent pas en faveur de ceux qui possèdent; il insinuera méchamment que, si l'eau-de-vie est épargnée, c'est qu'il y a à Varzin un prince très puissant qui a des distilleries sur ses terres; il s'appliquera surtout à démontrer qu'élever le droit sur les grains étrangers, c'est imposer le pain, et qu'un impôt sur le pain est un impôt sur le sang. Le système économique de M. de Bismarck ne plaît pas à tout le monde. Selon lui, quand le paysan a de l'argent, tout le monde en a. Or tout paysan est vendeur de grains; quand le grain est cher, il fait des bénéfices; quand il n'en fait pas, il se contente de son vieil habit et de ses vieilles galoches; quand, au contraire, il a de l'argent de reste, c'est son tailleur et son cordonnier qui en profitent, d'où il résulte que de sa capacité d'achat dépend le sort de tous les métiers et de toutes les industries.

M. de Bismarck est fermement convaincu, depuis quelque temps du moins, que les bas prix ne font pas le bonheur, que le bon marché est un faux bien et qu'on ne saurait trop se défier des faux bonheurs.

Il racontait à ce propos que certaines cuisinières sont assez cruelles pour mettre les écrevisses dans l'eau froide sur le feu; quand l'eau commence à s'échauffer, les petites bêtes donnent tous les signes d'un vif plaisir. « Cela commence bien, mais cela finit très mal. » Il en est de même, ajoutait-il, de l'ouvrier qui se félicite d'abord d'avoir le pain à bon marché, et qui bientôt, ne gagnant plus rien, est en danger de mourir de faim, attendu que la baisse des prix a toujours pour conséquence l'abaissement des salaires. Payer cher et gagner gros, voilà le vrai bonheur; mais les hommes sont aussi aveugles que les écrevisses sur leurs vrais intérêts. Telle est sa thèse, qu'il est prêt à défendre en toute rencontre avec autant de subtilité que d'acharnement. En matière d'économie politique, toutes les thèses peuvent se soutenir, et on trouve toujours des faits à citer à l'appui. Mais Loki ne manquera pas de représenter à Hoedur que le chancelier est un économiste sujet à caution et fort changeant, qu'il ne craint pas de se contredire, qu'on pourrait écrire l'histoire de ses variations. N'a-t-il pas déclaré au mois de mai 1879 qu'il ne faut imposer sur les grains qui servent à la nourriture de l'homme, et surtout sur le seigle, qu'un simple droit de finance et non des droits protecteurs?

Loki n'aura pas de peine à persuader à l'Hoedur polonais du duché de Posen et d'ailleurs que M. de Bismarck ne lui veut aucun bien et qu'il doit renoncer à jamais à regagner sa faveur. S'il est des gens qui dans les conjonctures fâcheuses ont coutume de dire : Cherchez le chancelier! — M. de Bismarck de son côté s'écrie volontiers : Cherchez le Polonais! Il le cherche toujours et il le trouve quelquefois. Lorsque l'illustre et regretté docteur Nachtigal se présenta dans la baie de Biafra en qualité de commissaire de l'empire allemand, M. Rogozinski s'y rencontra comme à point nommé pour traverser ses desseins et l'empêcher d'arrondir ses annexions en y joignant les montagnes de Cameroun. Il le gagna de vitesse, obtint des races indigènes la cession d'une partie de leur territoire, qu'il s'empressa de placer sous le protectorat anglais, et le docteur Nachtigal arriva trop tard. M. de Bismarck a raconté lui-même cet incident; il en a pris occasion pour constater que les Rogozinski ont des fonds, et que partout où se trouve un Polonais, un malheur n'est pas loin.

Il n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour s'en convaincre. Le 3 décembre 1884, il disait au Reichstag que les provinces prussiennes détachées de l'ancien royaume de Pologne seraient toujours pour lui un sujet d'inquiétude, que l'agitation qu'on y entretient n'était pas bien dangereuse en temps de paix, mais qu'un politique avisé prévoit les guerres futures et pare de loin aux dangers qui s'annoncent. Il affirma dans la même séance qu'il ne s'était prêté qu'à regret au conflit avec l'épiscopat et le clergé catholique, qu'il n'avait approuvé certaines

vexations, certaines rigueurs qui lui semblaient excessives, « qu'en envisageant l'affaire par son côté polonais. » — « Il y a vingt ans comme aujourd'hui, je pensais qu'on peut laisser une grande liberté d'action à l'église dans les contrées de langue allemande; si je suis entré dans la lutte, c'est que j'avais la preuve que, dans certaines provinces, en Silésie, mais surtout dans la Prusse occidentale, on *polonisait* avec un tel succès sous la direction du clergé que les petits-fils de grands-parens allemands, d'origine allemande, de nom allemand, ne savaient déjà plus qu'ils fussent Allemands, ne savaient plus parler l'allemand et se considéraient comme Polonais. » M. de Bismarck en concluait que son premier devoir est de fermer les portes de l'archevêché de Posen à tout prélat qu'il peut soupçonner de n'avoir pas le cœur très prussien, et qu'il entendait se réserver le droit d'interner où il lui plairait tout prêtre disposé à demander à Dieu dans ses prières la restauration de la république de Pologne.

Les internemens ne lui ont pas suffi, et les ecclésiastiques n'ont pas été les seules victimes de ses ombrageuses inquiétudes. L'Europe a appris avec étonnement que tous les Polonais russes ou autrichiens, domiciliés dans le duché de Posen, en Prusse ou en Silésie, étaient expulsés par centaines et par milliers, qu'on leur donnait tout au plus quelques semaines pour régler leurs affaires et déguerpir, que les journaliers n'étaient pas seuls à s'en aller, que des industriels, des commerçans établis depuis de longues années devaient abandonner subitement leurs fabriques ou leurs magasins. L'Europe s'est étonnée; il lui a semblé qu'on la ramenait de plusieurs siècles en arrière jusqu'au temps de l'expulsion des Maures. Quoiqu'il se soit trouvé un journaliste allemand pour soutenir que ce n'était pas assez, que les Polonais sujets prussiens devaient être frappés comme les autres et dépossédés de leurs biens, qui seraient vendus aux enchères, le décret de bannissement n'a été approuvé, même en Prusse, qu'avec beaucoup de réserve. On a craint les représailles, et quelques-uns ont pensé que des procédés si barbares étaient à la fois un abus révoltant de la force et un aveu d'impuissance. Philippe II ne chassait que les gens dont il avait peur. Quel que soit le résultat des élections, on verra dans la nouvelle chambre un petit groupe de députés, qui, avec plus d'obstination que jamais, refuseront au gouvernement prussien tout ce qu'il lui plaira de leur demander. On les traitera d'étrangers et ils répondront : « Tant que vous administrerez le grand-duché de Posen comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, il y aura des étrangers parmi vous. »

Si les douleurs polonaises n'intéressent que médiocrement la grande majorité des électeurs prussiens, l'affaire des îles Carolines les a touchés davantage, et Loki en tirera sûrement parti pour leur prouver que M. de

Bismarck n'est point infaillible, qu'il s'est attiré une fâcheuse querelle avec l'Espagne, contre son attente et contre son dessein. Rien en soi n'est plus naturel ni plus légitime que cette politique coloniale où il s'est jeté à corps perdu, avec l'impétuosité de son puissant esprit et de son humeur toujours violente. L'Allemagne a produit quelques-uns des voyageurs les plus étonnans et des plus hardis explorateurs de ce siècle. Elle a le goût de l'émigration et des entreprises lointaines, et ses colons se distinguent entre tous par leur facilité à s'adapter aux milieux les plus divers et à tous les genres de vie. Elle a le génie commercial, et M. de Bismarck a pu dire avec raison : « Qui s'étonnerait de voir que l'aristocratie marchande de Hambourg désire étendre sous le protectorat de l'aigle impériale allemande ses tentacules et ses pinces vers ces pays d'outre-mer, dans lesquels autrefois elle essayait timidement de se glisser, le chapeau à la main, mendiant son pain chez l'étranger ? » En ce qui concerne les Carolines, on ne peut nier que ce ne soient des maisons allemandes qui y tiennent le premier rang, et il faut considérer aussi que les gouverneurs espagnols se sont acquis aux îles Mariannes et ailleurs une fâcheuse réputation. Ils passent pour avoir la main lourde et rapace. Les commerçans allemands redoutent les gouverneurs espagnols et ne se croient pas obligés de les enrichir; ceux des îles Carolines sont excusables d'avoir voulu faire leur pot à part.

Mais les formes, auxquelles Brid'oison avait raison de tenir, n'ont pas été observées. M. de Bismarck a été fort brusque dans son procédé, il a montré peu d'égards à un gouvernement qui lui avait témoigné une extrême déférence et le vif désir de lui être agréable, qu'il s'agît de droits de douanes sur les seigles ou d'autre chose. Le chancelier disait un jour « qu'il y a des gens à qui les pigeons tombent tout rôtis dans la bouche et qui, avant de les avaler, tiennent à s'assurer qu'ils sont à point, que cette méthode contemplative et expectante est la meilleure de toutes pour les faire s'envoler. » La précipitation a aussi ses inconvéniens, et l'Espagne, blessée dans sa fierté, a trouvé qu'on en prenait bien à son aise avec elle. Comme un vieux gentilhomme à demi ruiné, qui voit un parvenu envahir son héritage, elle n'a pas voulu aller devant le juge, elle a porté la main sur la garde de son épée et ses cris de colère ont rempli l'Europe.

Ce grand éclat a causé une pénible surprise aux Allemands. Ils n'avaient consenti à s'intéresser à la politique coloniale de leur chancelier que sous bénéfice d'inventaire et sur l'assurance formelle qu'on leur avait donnée qu'elle entraînerait peu de dépense et ne produirait aucune complication, que tout se ferait dans les prix doux et que tout se passerait en douceur. M. Richter et M. Windthorst avaient exprimé des doutes, des appréhensions à ce sujet, M. de Bismarck s'était moqué de leurs

vaines alarmes. L'Angleterre, disait-il, avait éprouvé d'abord quelque étonnement « de voir les rats de terre du voisin se jeter à l'eau, » mais on pouvait compter sur sa résignation, et quant aux Espagnols, il répondait de leurs bons sentimens, des excellentes relations d'amitié qu'il entretenait avec eux. Loki rappellera peut-être ces déclarations aux électeurs prussiens. Mais M. de Bismarck n'attendra pas jusqu'au mois de novembre pour réparer sa faute. Il étonnera le monde par sa souplesse, on ira devant le juge, et celui qu'on a choisi est tel que M. Windthorst et le centre catholique ne pourront rien trouver à redire à sa sentence. Que si Loki voulait tirer parti des affaires de Bulgarie pour démontrer à Hoedur que la clairvoyance d'un grand homme est quelquefois en défaut, il perdrait ses peines. Quels que soient ses griefs et si épais que soit son cerveau, Hoedur considérera toujours M. de Bismarck comme le premier homme du monde pour embrouiller et pour débrouiller un écheveau, et le fils d'Odin et de Frigg laisserait volontiers au chancelier de l'empire le soin de gouverner l'Europe s'il voulait bien renoncer à gouverner l'Allemagne et le royaume de Prusse.

Les journaux officieux se flattent que les progressistes perdront plus d'un siège électoral et ils attendent les plus heureux résultats de la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux. Quand l'événement justifierait leurs prédictions, nous doutons que M. de Bismarck réussisse jamais à grouper autour de lui une majorité de gouvernement. A quelque chambre qu'il ait affaire, il la rebutera par ses incartades, il l'étonnera par ses contradictions et il n'obtiendra rien d'elle qu'à la pointe de l'épée. Quand on considère sa politique intérieure, on croit voir une de ces comètes dont personne ne peut calculer l'orbite très excentrique et les mouvemens irréguliers et qui, s'avançant un jour de 40 degrés, rétrogradent subitement. A la vérité, la plupart des comètes sont formées d'une matière si rare et si subtile qu'on peut affronter sans crainte le hasard d'une rencontre avec ces astres aux révolutions incalculables. Mais celle dont nous parlons est pourvue d'un noyau très dense, très massif, et conservateurs, libéraux, catholiques ou progressifs, tous les partis qu'elle vient à heurter dans sa course fougueuse et fracassante résistent difficilement à la violence de ce choc; c'est une aventure dont on se souvient. M. de Bismarck est l'homme d'état qui inspire le plus de crainte à ses ennemis et qui cause sans remords le plus de chagrins à ses amis.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES CAFÉS-CONCERTS ET LA CHANSON FRANÇAISE.

Puisque je vais en parler, ne devrais-je pas peut-être établir d'abord que de tous les *documens* qui servent à éclairer la *psychologie* d'une race et d'une civilisation, le plus précieux et le plus révélateur est la chanson de café-concert : *Estelle, tu perds ta flanelle,* ou *J'suis pas fâché d'y avoir dit ça?* Et les argumens ne me manqueraient pas; quand ce ne seraient que ceux que nos érudits font valoir pour nous imposer l'admiration de leurs vieux fabliaux, ou la lecture encore de ces insipides vaudevilles qui faisaient, disent-ils, après boire et portes closes, les délices de nos pères. Fabliaux et mazarinades, couplets historiques, politiques, ou prétendus tels, et chansons de café-concert, tout cela procède, en effet, dans le présent et dans le passé, de la même inépuisable veine. Quiconque se plaît aux uns n'est pas digne de se déplaire aux autres. Et, puisqu'il n'y a rien de plus grossier ni de plus plat dans le répertoire de l'Alcazar ou de l'Eldorado que dans le *Chansonnier Clairambault-Maurepas* ou dans le *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, il faut bien convenir que *le Pantalon de Timoléon* et *le Corsage à Clara* sont des documens, eux aussi, ou que, s'ils n'en sont pas, rien au monde ne saurait mériter désormais l'honneur de ce beau nom. Mais ils en sont; et, pour une demi-douzaine seulement de ces refrains :

Tu sais, si t'as des poches,
Mon pauv' vieux, moi j' te l' dis franch' ment :
Fouill' toi délicat' ment,
Fouill' toi délicat' ment
Pendant un p' tit moment;

on ne trouverait pas de nos jours un historien des mœurs, formé à l'école des frères de Goncourt, qui ne donnât et de grand cœur toutes les histoires de Voltaire, avec l'*Esprit des lois* par-dessus le marché. Les histoires des historiens ne sont que la contrefaçon de l'histoire; c'est la nouvelle à la main et le refrain de vaudeville qui en sont la réalité. J'ai donc raison de signaler à l'attention de ceux qui n'en font pas tout le cas qu'il faudrait, la chanson de café-concert.

On dit que la musique en est horriblement vulgaire, et je le veux bien; comme aussi que les paroles n'en sont pas dénuées seulement d'esprit, mais encore et surtout de sens, et je ne dis pas le contraire. Car pourquoi le dirais-je, si c'en est justement le premier mérite? Il n'est pas si facile qu'on le croit de vider les mots d'une langue de tout ce qu'ils contiennent de sens. Quelques Parnassiens de la décadence, M. Stéphane Mallarmé, par exemple, ou M. Paul Verlaine, ont vainement essayé de lutter d'incompréhensibilité avec la chanson de café-concert. Et les auteurs de monologues sont venus à leur tour, et ils ont approché d'un peu plus près le but, mais cependant ils ne l'ont pas atteint.

Au bal du Lézard mécanique,
Tout' la noc' se fit trimbaler;
Greluchet qu' ador' la musique
Au bal ne pouvait plus rester.
— Je vous retiens pour la première,
Me dit l' cipal très galamment
— J' lui répondis : Brave militaire,
C'est impossibl', car en c'moment
Ça m'gratt' dans le cervelet;
Mais j'vous jure qu'c'est pas d'ma faute
Si j'ai pris un plumet
A la noce à Greluchet.

J'ose dire il n'y a pas de monologue ou de sonnet « déliquescent » qui vaille pour moi ce seul couplet. J'en aime tout : le rythme vulgaire, le désordre des idées, la trivialité hardie de l'expression. Car c'est aux sources de l'argot populaire, on le sait, que les idiomes vieillissans se retrempent; ces faiseurs de chansons qu'on dédaigne parlent déjà le français de l'avenir; et aux temps de la décadence romaine, dans les cafés-concerts de Lutèce ou d'Augustodunum, on n'écorchait pas autrement le latin. Je n'aime pas moins, quand leur style s'élève, leur façon de traiter l'histoire :

C'était un beau soir à la brune,
Paris dormait bien tranquill'ment;
Henri IV, en r'gardant la lune,
S'mit à rêver amoureus'ment.

Puis il dit : L'diabl' me patafiole,
On m'laiss' moisir sur mon séant;
Je n'veux pas qu'on s'fich' de ma fiole,
J'vas aller m'pousser d'l'agrément.

Ne sent-on pas dans ces huit vers un peuple fier de son passé, sans doute, et glorieux de ses grands souvenirs, mais pas plus qu'il ne faut, et trop spirituel surtout pour en être la dupe? Il y a des formes de l'amour qui se manifestent par des bourrades : la sienne se traduit dans l'énormité de ses plaisanteries : et pour témoigner son respect à ceux qu'il admire, il commence par leur en manquer : on ne « tape sur le ventre, » en ce pays, qu'aux héros vraiment populaires. Mais si, d'ailleurs, ce peuple tient à réserver sa liberté de penser, qui de nous pourrait bien lui en faire un reproche?

De contes, de vieilles histoires,
Réfutons les récits menteurs;
Ne heurtons jamais nos mémoires
A des fantômes imposteurs.
Du passé le plaisant grimoire,
Qu'un jour le progrès effaça,
N'est plus qu'un livre dérisoire;
Enfans, n'oubliez jamais ça. (*Bis.*)

C'est ainsi qu'à Paris, non-seulement les gens de la plus modeste condition, comme l'a remarqué quelque part Henri Heine, parlent couramment une langue dont la connaissance est aux Allemands une marque d'aristocratie; mais encore, les derniers progrès de la critique historique ne sont pas ignorés des fournisseurs ordinaires du concert de l'Horloge et de l'Alcazar d'été.

Ce genre est noble, mais il est difficile : il y en a de plus humbles et dont le plus grand charme est de manquer tout à fait d'imprévu. Quand, par exemple, on lit sur l'affiche ou sur le programme que Mlle X... chantera *les Bois reverdissent;* M. Y.., *Ma petite Chopinette,* et Mlle Z.., *J'ai des fourmis dans les mollets,* on est fixé d'abord, on n'a pas de surprise à craindre, on peut se préparer à rire. Nos faiseurs de chansonnettes sont en effet presque aussi riches d'invention que nos vaudevillistes; je veux dire que, s'ils n'ont comme eux que trois ou quatre thèmes, ils y savent broder d'infinies variations. Aimez-vous peut-être encore la romance sentimentale? Vous n'avez qu'à choisir : *les Marguerites sont en fleurs; les Rosiers sont fleuris; Madeleine, t'en souviens-tu? Dites-lui que je l'aime;* et il est touchant de voir les habitués du concert de la Pépinière ou de la Gaîté-Montparnasse applaudir ces tendres refrains.

Le printemps vient de naître;
Déjà de ma fenêtre

Je vois bien loin là-bas,
Tout le long des charmilles,
Courir des jeunes filles
Ne comptant pas leurs pas.

On chante aussi quelque part, en ce moment, sous le titre de *la Biche au bois*, et « sur des airs de Méhul et de Lulli, » que vous n'attendiez pas peut-être en cette affaire, une « sérénade » bien remarquable.

Mais, à toutes les sérénades et toutes les romances, je me doute que vous préférez la chansonnette comique. Il y en a trop de variétés; je ne citerai que les principales. Celle-ci, par exemple, est toujours hautement appréciée des amateurs : *l'Amant d'Amanda; Ma mère est teinturière; le Pantalon de Timoléon; Adieu, ma Philomène; Anatole et Amanda :*

— Dit's-moi, mad'moiselle,
Où souffrez-vous donc?
— J' souffr' ma chandelle,
Et vous, mon garçon?
— Je souffr' d'la rougeole,
Je m'appelle Anatole.
— Je souffr' du choléra,
Je m'appelle Amanda.

Nous appellerons cette variété la variété falote ou épileptique. Présente, mais encore voilée dans ces chansons, il en est d'autres où commence à poindre l'intention satirique :

J'm'appelle Jules de mon nom de baptême.
Dans Trifouilly-les-Potirons;
Je suis adoré pour moi même,
Grâce à mes mollets gros et ronds...

On ne la démêle pas bien, l'intention, tout d'abord, mais elle y est, elle y doit être, comme encore dans le couplet que voici :

A Noisy-l' Sec naquit ma sœur aînée,
Ma sœur cadett' vit le jour à Chaillot,
C'est dans la plain' des Vertus que j'suis née,
Et c'est pour ça que j'ai l'air rigolo...

Elle s'accuse plus nettement dans *le Galant Boursier; Si t'as des poches; Mademoiselle, écoutez-moi donc;* le monsieur qui suit les femmes y est traité comme il le mérite. Les « feignans » ont leur compte réglé dans *J'promène le chien de ma sœur* ou dans *J'vends du buis l'jour des Rameaux;* et les travailleurs n'ont pas assez de mains pour y applaudir. Les ridicules ou les provinciaux sont agréablement drapés dans *le Bavard de Balandard; la Fille à Sébastien; les Cousins de Pontoise; J'suis*

pas fâché d'y avoir dit ça. On fait rarement l'honneur aux belles-mères de leur consacrer une chanson tout entière, mais en revanche il n'en est guère où elles ne reçoivent en passant quelque atteinte. Voici maintenant les maris trompés : *Vous êtes marié, monsieur Prosper; Ça n'se trouve pas dans la plaine des Vertus; Joseph est en voyage.* Puisque la matière est si réjouissante, on ne voit pas, en effet, pourquoi le Palais-Royal ou la Comédie-Française en prétendraient garder le monopole. Et nous nous acheminons par elle à la variété grivoise ou même polissonne : *le Jupon de Madelon; Faut-y r'garder, ou n'faut-y pas? la Clé de ma voisine; On n'est pas bête comme ça :*

Jugez comme il est mazette ;
Dimanche, j'allons au bois
Pour y cueillir la noisette,
V'là t'y pas que j' l'aperçois !
Il m' dit : « Bonjour, Pétronille ! »
Et puis ça s'est borné là.
Pourtant, j' suis un' ben bonne fille,
Mais on n'est pas bête comme ça !
Oh ! la ! la !
Mais on n'est pas bête comme ça !

Cette variété n'est pas la moins riche de toutes, et quand elle serait la plus pauvre, elle serait tout de même encore la plus riche, parce que, dans la chansonnette ou dans le refrain même le plus insignifiant, l'artiste, avec un clignement d'yeux, un geste, un sourire, excelle à introduire la grivoiserie qui ne s'y trouve pas. Le Français a toujours aimé la gaudriole :

Moi, des sujets polissons
Le ton m'affriole.
Minerve, dans mes chansons,
Fait la cabriole.
De ma grand'mère, après tout,
Tartufes, je tiens le goût
De la gaudriole
O gué !
De la gaudriole !

A la chanson « polissonne » je voudrais pouvoir joindre ici la chanson plus ou moins « bachique » : *En r'venant de Suresnes; Encore un p'tit verr' d'vin; Buvons à tous les vins de France.* Mais, il m'en coûte à dire, l'inspiration n'y est plus, et si l'on boit toujours autant, je pense, ou davantage, il semble qu'on s'en vante moins volontiers que nos pères, qu'on porte moins haut l'orgueil du vignoble national, qu'on ne croie pas enfin si fermement aux vertus de ce « jus tout-puissant de la treille. » Pourtant, c couplet du *Vigneron patriote* ne laisse pas d'avoir son prix :

Si je tiens au morceau de terre
Qui me produit mon vin là-bas,
C'est qu'il fut témoin des combats
Que nous livrâmes dans la guerre.
. . . . . .
Gai vigneron, bon patriote,
Avec le vin, fils du soleil,
Mon chant, par sa joyeuse note,
De mon pays célèbre le réveil.

Mais il ne s'en fait plus beaucoup de cette force, et, celui-là même, je l'ai bien lu quelque part, mais j'avoue que je ne l'ai pas entendu chanter.

Ce sont là quelques-unes des variétés de la chanson de café-concert, et, si j'essaie d'en définir le commun caractère, je ne comprends pas l'indignation qu'elles excitent chez un peuple qui fait profession d'admirer Béranger, — jusqu'à lui dresser des statues. La plupart des refrains du « chansonnier des familles » n'ont rien de moins vulgaire en effet que ceux qui se chantent sur les planches de nos cafés-concerts et dont je viens de donner quelques faibles échantillons. Mieux encore; je sais tel couplet, ou telle chanson de lui que l'on n'oserait jamais, quand bien même la police le permettrait, hasarder devant le public de l'Alcazar ou de l'Eldorado. Et s'il se dégage enfin de son œuvre, non pas sans doute une philosophie, mais ce que l'on appelle une conception de la vie, ce n'en est pas une autre que celle qui fait le fond de la chanson de café-concert.

Le Tout-Puissant, qui doit être un bon zigue,
Veut avant tout le bonheur du prochain.
I' n' demande pas que le pauv' mond' s' fatigue,
Et moi j' veux pas être mon prop' assassin...

Pourquoi ces quatre vers, que j'emprunte aux *Feignans*, ne seraient-ils pas aussi bien du *Dieu des bonnes gens?* Mais, dans un autre genre, croyez-vous que ceux-ci fussent médiocrement applaudis à la Pépinière et à la Scala?

Tu réveilles ta maîtresse,
Minette, par de longs cris.
Est-ce la faim qui te presse?
Entends-tu quelque souris?
Tu veux fuir de ma chambrette
Pour courir je ne sais où.
Mia-mia-ou! que veut Minette?
Mia-mia-ou! C'est un matou.

La langue en est un peu plus correcte, peut-être, ou moins délibérément incorrecte, mais la rime n'en est guère plus riche ou le rythme guère plus heureux, et l'inspiration n'en est certes pas moins libertine, si même

elle n'est plus indécente. Je supplie donc le lecteur, s'il en a le courage, avant de s'emporter contre la chanson de café-concert, de relire un peu son Béranger. La chanson de café-concert est la chanson de Béranger, dont il a suffi de grossir quelques traits ou d'en atténuer quelques autres, pour l'accommoder à la juste optique de la scène. Mais c'est bien la même chanson, ce sont bien les mêmes sujets, et surtout c'est bien au même public parisien et français qu'elle s'adresse. « Épicuréisme grivois et à fleur de peau, comme on l'a si bien dit; absence complète de sens moral; impiété vulgaire, mais plus insouciante qu'agressive ; » entre les chansons de Béranger : *la Grand'mère; Madame Grégoire; les Deux Sœurs de charité; Frétillon; la Descente aux enfers* et nos couplets du jour, il n'y a de différence, à vrai dire, que ce qu'en a pu mettre un intervalle de bientôt soixante ou quatre-vingts ans écoulés. En passant, si l'on veut, par la Musette et la Phémie d'Henry Murger, — les Amanda de l'Alcazar et les Pétronille de l'Eldorado nous viennent en droite ligne de la Lisette et de la Camille du « bon » Béranger.

On me dira qu'il y a quelque chose d'autre et de plus dans les chansons du « poète national : » la chanson philosophique et humanitaire, par exemple, ou la chanson politique, ou la chanson patriotique. Et c'est vrai; mais ne croyez pas que ces variétés mêmes manquent au répertoire de nos cafés-concerts. Il n'est pas de café-concert où l'on ne chante la chanson patriotique; et c'est même un « emploi » spécial, comme de chanter la tyrolienne.

Ils marchent crânement
Les gentils volontaires;
Lorsque le régiment
Se met en mouvement,
Peut-on voir vos bannières
Et vos têtes si chères
Sans tressaillir,
Soldats de l'avenir!

Y a-t-il rien de plus plat? mais je ne puis trouver cela sensiblement inférieur au refrain de Béranger :

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France,
Gai! gai! serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Francs!

Les Volontaires, vieux de deux ou trois ans déjà, ne doivent plus se chanter aujourd'hui qu'en province; *Nos Fantassins* et *Sachez dépenser vos vingt ans* pourraient bien être de cette année même.

Avant que la neige ou le givre
Ne glace votre sang vermeil
Aimez-vous bien;.. aimer... c'est vivre.
L'amour, du cœur est le soleil.
Mais il existe dans la vie
D'autres devoirs nobles et grands :
Ils sont sacrés, dignes d'envie ;
Je vais en parler, jeunes gens.
L'un est l'amour de la patrie,
C'est le plus beau des sentimens
Ah! pour notre France chérie
Sachez dépenser vos vingt ans.

Veut-on plutôt des chansons politiques? Les fournisseurs habituels de nos cafés-concerts connaîtraient bien peu leurs classiques, — et leur métier, — s'ils ne savaient, à l'occasion, faire aussi résonner cette corde. Évidemment, en 1885, il ne faut rien leur demander qui ressemble au *Marquis de Carabas* ou à *la Marquise de Pretintaille*, d'abord, par la bonne raison que, si l'on osait l'écouter, personne du moins n'oserait chanter la seconde en public; et puis, parce que l'on ne saurait s'attaquer à l'ombre d'une ombre. Mais dans telle chanson : *N'y a que le curé qui ne l'est pas; les Mendians noirs; Voilà comment mes enfans prieront Dieu*, vous trouverez l'équivalent de *Mon Curé*, des *Capucins*, ou des *Révérends Pères*.

On dit qu'à la chambre on propose
Un' loi dont le projet impose
A tout curé de prendre part
Au sacrifice d'Abélard,
On en cause sur la grand' place.
En attendant que la loi passe,
Tout le monde est prêt pour ce jour-là;
N'y a que l' curé qui ne l'est pas.

L'accent est plus haineux dans *les Mendians noirs :*

Oui, le curé souvent fait maigre
C'est pour cela qu'il est si gras;
Il faut travailler comme un nègre
Pour lui payer de bons repas.

Mais on croirait vraiment entendre Béranger lui-même dans: *Voilà comment mès enfans prieront Dieu.*

Avec des bras et de l'intelligence
On peut toujours se frayer un chemin;
Celui-là seul peut craindre l'indigence
Qui n'eut jamais une ampoule à la main.

Par le travail qui fait le vrai mérite,
On est un homme honorable en tout lieu;
Sainte sueur! Tu vaux bien l'eau bénite!
Voilà comment mes enfans prieront Dieu.

Ces chansons se chantent-elles? Je n'oserais en répondre. Sont-elles d'hier? ou déjà vieilles de quelques années? je ne pourrais le dire. Mais il me suffit qu'elles figurent dans ces cahiers de chansonnettes : *Refrains gaulois*, *Album de la nouvelle chanson*, *Refrains de la Lice*, que l'on vend dans les rues pour deux sous, que l'on colporte à travers les campagnes, et dont on ne saurait s'imaginer le débit. Et je ne crois pas que l'on puisse disputer à Béranger l'honneur de les avoir inspirées, puisque c'est justement de ce genre de chansons qu'on le loue quand on le loue d'avoir « élargi » la chanson de ses prédécesseurs, la chanson de Désaugiers, de Collé, de Panard, etc.

C'est dans les mêmes cahiers que je trouve les chansons humanitaires ou socialistes : *la Fête des Drapeaux; le Travail affranchi; le Bataillon de Belleville; le Prolétaire; la Rue au pain.* Deux citations suffiront à indiquer la note :

Paix et Gloire à l'humanité!
Nos mains brisent le fer qui tue.
Sur son socle la Liberté
Prend pour emblème une charrue.
Sous l'étendard aux trois couleurs
Buvons à l'oubli des querelles;
La République attend des cœurs
Pour ses agapes fraternelles.

C'est un couplet du *Bataillon de Belleville;* en voici un du *Prolétaire :*

Sur le duvet tu trames quelle intrigue!
Quand l'ouvrier sur un chétif grabat
Ne peut dormir accablé de fatigue.
A la moindre alarme il est prêt au combat.
Pour son pays toujours à se résoudre,
A la victoire il fut l'un des premiers.
Tout comme toi il ne craint pas la poudre,
Incline-toi, riche, devant l'ouvrier.

L'étrange facture de ce couplet ne paraîtra pas sans doute moins intéressante que le sentiment qu'il exprime; quant à cette manière de « boire à l'oubli des querelles, » on ne saurait nier qu'elle soit éminemment française.

Ces chansons se fredonnent, mais ne se chantent pas, je crois, dans nos cafés-concerts, ou du moins, comme autrefois *la Marseillaise,* elles ne s'y chantent qu'aux grandes occasions : jours de trouble, soirs d'émeutes,

lendemains de victoire populaire. Si j'en ai parlé, c'est donc surtout pour être complet, ou tâcher de l'être; c'est aussi, comme je l'ai dit, pour bien montrer que la chanson populaire était toujours parmi nous ce que Béranger l'avait faite. Comme d'ailleurs, dans l'œuvre de Béranger, c'est la chanson grivoise qui domine, à tel point que dans ses chansons politiques elles-mêmes, il ne peut ordinairement se tenir de glisser un couplet libertin, c'est la chansonnette comique aussi qui se chante surtout dans nos cafés-concerts, elle qui fait les délices des habitués de l'Alcazar et de l'Eldorado, elle dont les enfans mêmes s'époumonnent à chanter les refrains dans les rues, et elle enfin à qui l'on en a quand on se met en frais d'éloquence pour flétrir « la corruption des mœurs » et la « dépravation du goût » dont *Papa joue de la flûte*, ou *Trois sous d'arlequin* sont, à ce qu'il paraît, d'éclatans témoignages. C'est un thème, comme on sait, que traitent volontiers les « chroniqueurs parisiens, » défenseurs intermittens des bonnes lettres et de la saine morale, quand ils n'ont pas à commenter quelque récent scandale; et ils ne s'en tirent pas plus mal, je le reconnais, qu'ils ne feraient, s'ils le voulaient aussi bien, de l'apologie du genre. De même encore, les critiques dramatiques, lorsqu'ils viennent à la rescousse. Quand la *Revue* des Variétés n'a pas eu le succès que l'on attendait; quand le Palais-Royal, selon le terme consacré, tient la déveine et ne fait pas d'argent; ou encore quand le directeur du théâtre de Tulle ou de Fontenay-le-Comte en est réduit à quitter la partie et déposer son bilan, c'est aux cafés-concerts qu'ils s'en prennent, et non pas sans doute à la chanson patriotique ou sentimentale, mais à la chansonnette. La chanson a vaincu le drame; on se presse aux portes de l'Eldorado pour y entendre M. Paulus « dans son répertoire; » et la salle même du Théâtre-Français se viderait si l'on reprenait l'*Agamemnon* de M. de Bornier!

Je prends ma part de ce deuil; mais, chroniqueurs parisiens et critiques dramatiques, je leur voudrais plus de sang-froid et d'impartialité. Il n'est pas un journal « du matin, » depuis *le Figaro* jusqu'à *l'Intransigeant*, qui ne croie devoir quotidiennement régaler son lecteur de quelques nouvelles à la main sur les maris trompés, les belles-mères, les fausses ingénues et autres marionnettes de la chansonnette. Comment ce qui est spirituel le matin, en première page du journal, devient-il donc « inepte » vers le soir, entre neuf et dix heures? Est-ce un effet de la musique peut-être? ou en est-ce un de la poésie? A leur tour, si nos opérettes, si *Lili*, si *le Grand Casimir*, si *la Femme à Papa* sont de si réjouissantes inventions ou des bouffonneries d'un si rare et si délicat atticisme, que peut-on bien trouver de si vulgaire et de si plat dans les chansons de café-concert? La chanson est moins longue, et voilà toute la différence; mais, puisque l'opérette va chercher ses « étoiles » à l'Eldorado, n'est-ce pas une preuve assez claire qu'elle y

puise aussi ses inspirations? Et je voudrais bien que l'on me fît voir en quoi le vaudeville lui-même diffère si profondément de la « chansonnette excentrique » et de la « fantaisie bouffe : » *les Statues en goguette* ou *la Grosse Caisse sentimentale?* Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas de soirée de café-concert sans une opérette ou un vaudeville qui la termine; et ce vaudeville est des maîtres du genre, — en ce moment même de feu Varin à la Pépinière et de M. Labiche au café de l'Époque; — et quand, après être tombée sur *les Jumeaux de P.-L.-M.* ou sur *la Rosière de Fouilly-les-Patates*, la toile se relève sur *le Secrétaire de Madame* ou sur *les Ressources de Jonathas*, personne dans la salle ne s'aperçoit un instant qu'il ait changé d'atmosphère. Elle se relèverait sur *Edgar et sa Bonne* ou sur *la Fille mal gardée* que ce serait encore la même chose :

Quand je parais avec ma mèche
Au milieu d'un timide essaim,
Soudain le cœur le plus revêche
Mollit à son chic assassin!
De Cupidon elle est la flèche,
Elle est l'hameçon des amours...
Et j'entends redire toujours :
« D'lui résister il n'y a pas mèche!
Gredin' de mèche!
Mais voyez donc comme ell' lui va!
Qu'il est bien, ce scélérat-là!
Ah! qu'il est bien, ce scélérat-là!
Fichtre! qu'il est bien, ce gueux-là! »

C'est qu'en réalité tout cela procède bien de la même origine, s'inspire bien des mêmes sources et s'adresse bien surtout aux mêmes instincts. Vaudevilles, opérettes ou chansons, autant d'expressions et de satisfactions que l'on donne au vieil *esprit gaulois*, c'est-à-dire cet esprit d'optimisme vulgaire, de raillerie libertine, et de polissonnerie prétentieuse, qui bien décidément tient au fond de l'esprit français, si peut-être il n'est ce fond lui-même. Car aussi loin que vous remontiez dans notre histoire littéraire, c'est lui qui respire dans ces vieux fabliaux, dont je ne pourrais seulement transcrire ici ni nulle part les titres et encore moins raconter les sujets. Mais quelque effort que depuis trois ou quatre cents ans nos plus grands écrivains aient tenté pour nous relever de cette bassesse, il fallait bien qu'il n'y eût pas de remède puisqu'il n'y ont pas réussi. Nous nous étions reconnus tout d'abord dans le miroir que nous présentaient nos trouvères, et c'est la même image de nous-mêmes que nous applaudissons dans les chansons de café-concert. Il y aurait de quoi parler longtemps sur ce thème, si l'on voulait. Non pas que nous soyons les seuls qui aiment la gaudriole, ou du moins je veux le

croire, et même j'en suis sûr, puisque nos fabliaux, nos vaudevilles, ont fait le tour du monde, mais, tandis que partout ailleurs on se cache d'être égrillard, peut-être sommes-nous les seuls qui s'en fassent un titre de gloire. Les uns s'enorgueillissent, — à tort ou à raison, ce n'est pas là le point, — d'être plus « vertueux » que nous, et nous accordons volontiers à d'autres cette louange d'être plus artistes ; « il nous suffit d'être plus « amusans, » et nous sommes heureux ou même fiers de nous entendre reprocher notre immoralité. C'est le véritable esprit gaulois.

Suivons-le donc, en ce cas, jusqu'au bout, et, conséquens avec nous-mêmes, puisque nous nous retrouvons dans le vaudeville et dans l'opérette, n'affectons pas de nous méconnaître dans la chanson de café-concert. Elle est nôtre, entièrement nôtre, et nous ne pouvons la renier qu'en nous reniant nous-mêmes. Il y a là d'ailleurs une question d'orgueil national, et, comme on n'a pas craint d'accuser les délicats qui ne goûtaient pas assez l'esprit de nos vieux fabliaux de manquer au patriotisme, on en peut accuser les dégoûtés qui ne se plairaient pas à la chanson de café-concert. Depuis un demi-siècle, en effet, rien n'a peut-être contribué davantage que la chanson de café-concert à propager, étendre et affermir la gloire du nom français. En tout le reste nous avons perdu, s'il en faut croire nos ennemis, ou du moins en beaucoup de choses, mais, de leur aveu même, dans l'art de tourner le couplet, et de le soutenir d'une musique « analogue, » nous sommes demeurés, nous demeurons toujours inimitables.

Il n'a pas de parapluie,
Ça va bien quand il fait beau ;
Mais quand il tomb' de la pluie,
Il est trempé jusqu'aux os.

Voilà qui ne peut naître et ne naît qu'à Paris, musique et paroles, et toute l'Europe en convient. On fait ailleurs des oratorios, des symphonies, des opéras, que sais-je encore? et des odes, et des dithyrambes : mais on ne fait qu'en France des chansons de café-concert, et c'est de l'avenue des Ternes ou de la rue de Rambuteau qu'elles s'élancent à la conquête du monde. Et nous ne sommes pas, sans doute, originaux en tant de choses et de tant de manières que, si l'on veut bien nous reconnaître dans la chansonnette comique, dans la « scie » et dans la « rengaine, » une originalité marquée, nous en fassions les dégoûtés, — sous ce prétexte vain qu'il y aurait des genres, à ce que disent quelques pédans, et une hiérarchie de ces genres entre eux?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Ce qui sortira dans quatre jours de la grande boîte aux surprises du scrutin prêt à s'ouvrir sur tous les points de la France, nul, certes, ne peut le dire ; nul ne sait le secret qui, pour quatre jours encore, est au fond des urnes. C'est l'indéchiffrable énigme, le grand inconnu pour les habiles, qui croient tout deviner, comme pour les esprits simples, qui ne devinent rien et attendent, pour la France entière, qui va donner son vote, et un peu aussi pour l'Europe, qui suit peut-être, avec un certain intérêt ou une certaine curiosité, cette phase nouvelle de la vie publique de notre pays. Ce serait d'ailleurs, convenons-en, une prétention assez vaine de chercher à saisir un résultat possible dans ces mêlées tourbillonnantes où tout est passablement obscur.

D'abord la première expérience qui va se faire d'un nouveau système électoral, de ce scrutin de liste dont on attendait de si merveilleux effets, cette expérience n'est certainement pas de nature à éclaircir le problème qui s'agite dans le pays, à promettre des résultats bien nets, bien décisifs; elle est plutôt propre à épaissir la confusion, à embrouiller et à déguiser la vérité des choses. De plus, il n'est point douteux qu'en dehors de cette poignée d'agitateurs qui se démènent de toutes parts, qui étourdissent le public et s'étourdissent eux-mêmes avec leurs programmes et leurs discours, qui passent leur temps à rédiger des listes et à imaginer des candidatures, la masse de l'opinion française reste singulièrement perplexe. Elle est fatiguée, désabusée et défiante, c'est bien visible. Blessée et meurtrie de toutes les expériences auxquelles les partis l'ont soumise, elle sent le mal qui a été fait

et elle voudrait trouver un remède, un soulagement, c'est encore plus certain ; elle hésite toutefois à se prononcer. Elle assiste avec un scepticisme assez apparent à cette représentation que les ambitieux et les brouillons, les agitateurs et les entrepreneurs de réformes chimériques lui donnent une fois de plus sous prétexte de la consulter. Elle va voter sans trop savoir elle-même ce qui en résultera, c'est là ce qu'il y a de plus clair. En réalité cependant, à travers les incohérences, les contradictions ou les indécisions du jour, il ne serait point assurément impossible, avec un peu de bonne volonté, de démêler dans le pays ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas, ce qu'il appelle de ses désirs et ce qu'il repousse de tous ses instincts. Il y a évidemment, quand on y regarde de près, des courans d'opinion qui se manifestent par des déplacemens de faveur publique, par un réveil de bon sens et de raison dans la masse nationale, par le dégoût sensible, croissant d'une politique qui n'a valu au pays que des déceptions. Il y a le sentiment de résistance aux agitateurs qui traitent la France en pays conquis, et, toute confuse qu'elle soit, cette lutte électorale qui va se dénouer dans quatre jours ne laisse pas d'avoir ses épisodes significatifs, ses incidens caractéristiques, ses manifestations instructives ; elle offre surtout le spectacle de ce curieux contraste, de cette opposition tranchée qui se produit entre ce qui se passe à Paris, citadelle du plus turbulent radicalisme, et ce qui se passe dans beaucoup de départemens.

Décidément, en effet, Paris tient à garder le privilège des excentricités, et si le résultat des élections devait ressembler aux préliminaires du scrutin, ce serait complet ; cette agitation par laquelle on se prépare au vote du 4 octobre est bien le plus étrange, le plus baroque spécimen d'anarchie. Candidatures sorties on ne sait d'où, listes formées au hasard, tout cela se succède, tourbillonne et est proposé le plus sérieusement du monde pour la représentation de Paris, qui ne connaît sûrement pas les noms de la plupart de ceux qu'on le convie à nommer, de tous ces mandataires privilégiés de la démocratie radicale. On n'a que le choix des candidats et des manifestes : ils sont innombrables et ils rivalisent de violence. A part la liste et le programme des conservateurs, qui ont probablement à l'heure qu'il est peu de chances de succès à Paris, ce qu'il y a de plus modéré, c'est le programme d'un groupe qui s'appelle « l'alliance républicaine, » qui s'est formé sous la présidence de M. Tolain. M. Tolain est pour le moment un des meneurs des élections parisiennes; il a son parti qui s'appelle le parti des « radicaux de gouvernement, » — nom assez bizarre sous lequel se déguisent pour la circonstance les opportunistes. M. Tolain a sa politique; il se propose, lui aussi, tout comme un autre, de « fonder dans ce pays la stabilité gouvernementale par la formation d'une majorité homogène, » et à cette majorité future il a préparé un programme où il a mis sûrement tout ce que des radicaux

peuvent désirer. Tout y est ou à peu près, et une réforme nouvelle du sénat, et la séparation de l'église et de l'état, et la confiscation des biens légalement possédés par les congrégations autorisées, et le service militaire de trois ans, et l'enrôlement des séminaristes, et l'impôt sur le revenu, et l'extension des franchises municipales et départementales, — ce qui signifie sans doute la constitution de la mairie centrale de Paris. C'est avec cette politique, avec ces idées que M. Tolain se propose de fonder ce qu'il appelle la stabilité gouvernementale dans la république des radicaux. Et remarquez bien que sur la liste formée avec ce programme figurent, en effet, des membres du gouvernement, M. le président du conseil lui-même, M. le ministre de l'intérieur; ils y figurent, il est vrai, avec bien d'autres, sous la toute-puissante protection de M. Tolain, sous l'invocation du même symbole. C'est un amalgame assez bizarre auquel les noms de deux membres du gouvernement donnent une certaine saveur officielle; mais, bien entendu, la liste de « l'alliance républicaine » n'est pas la seule, et, à côté du comité Tolain, qui se donne des airs officiels, il s'est formé bien d'autres comités qui ont la prétention de représenter toutes les variétés du radicalisme, de l'anarchie, du socialisme et même de la démocratie féminine. Comité central, comité radical socialiste, comité de la presse, comité Clémenceau, comité Maujan, il y en a de toutes les couleurs et de tous les noms. Ils se valent à peu près tous, et ils ne valent guère moins que « l'alliance républicaine. » Ils ne sont pas, à la vérité, toujours d'accord, quoiqu'on ne voie pas bien pourquoi ils se querellent. Ils ont même fini par ne plus s'entendre du tout, par se séparer violemment, en annonçant au monde une scission définitive. Ils ont formé des camps différens, ils opposent programme à programme, candidats à candidats, et c'est ainsi qu'on est arrivé à ne plus compter les listes entre lesquelles la grande ville aura désormais à choisir. Si Paris n'est pas bien représenté, ce ne sera pas la faute des organisateurs de comités, des fabricans de listes et de programmes.

Le résultat sera ce qu'il pourra, ce que le hasard voudra; mais, dans tous les cas, ces élections parisiennes sont certainement instructives sous plus d'un rapport. Elles mettent particulièrement en pleine lumière un fait qui se reproduit invariablement dans toutes les provinces, si l'on veut, mais qui nulle part, peut-être, n'est aussi palpable, aussi singulièrement criant qu'à Paris. Le phénomène prend ici, comme toujours, un relief plus saisissant. On a voté le scrutin de liste sous prétexte que c'était « une façon plus large, plus élevée de comprendre la politique, » et, s'il y a une chose évidente, on peut le voir maintenant, c'est que le suffrage universel direct par le scrutin de liste n'est qu'une fiction dérisoire; c'est que, pour rester dans la vérité, dans la sincérité d'une consultation populaire, le seul système rationnel, sérieux, pratique, serait tout simplement le suffrage par

représentation, ou, en d'autres termes, à deux degrés. Cela est si vrai que ce qui n'est pas dans la loi, on est conduit à le pratiquer par nécessité, par une sorte de subterfuge ou d'usurpation. Partout il y a des comités qui se chargent de désigner des candidats, de composer des programmes, de diriger le mouvement électoral, et d'où sortent-ils, ces comités? de qui tiennent-ils leur mandat et leur titre? Ils se sont le plus souvent nommés eux-mêmes; ils se sont donné de leur propre autorité la mission de former des listes qu'ils prétendent imposer aux électeurs. C'est-à-dire qu'ils pratiquent le suffrage à deux degrés; seulement ils le pratiquent sans garantie et sans contrôle, en abusant de la simplicité du pays, qui ne sait même pas à qui il a affaire. Ils procèdent comme font aujourd'hui à Paris tous ces comités qui sont nés dans les conciliabules secrets ou dans le bureau d'un journal, qui traitent gravement entre eux des intérêts électoraux de la grande ville, qui se croient le droit de disposer des mandats législatifs, de régenter l'opinion. Si on a voulu prouver que le suffrage universel par le scrutin de liste n'est sérieusement praticable qu'avec la représentation à deux degrés légalement consacrée, on y a certainement réussi plus qu'on ne le croyait peut-être. C'est là, si l'on veut, une première moralité de cette préparation du scrutin du 4 octobre. Mais ces élections parisiennes ont un autre caractère, un autre intérêt. Elles sont le témoignage le plus frappant de la manière dont les républicains ou les radicaux entendent la représentation de la grande ville.

Qu'on fouille toutes ces listes qui pullulent de toutes parts, qui se multiplient avec les comités : il y a évidemment quelques noms qui ont une certaine notoriété, ne fût-ce qu'une notoriété de parti; les autres sont, pour la plupart, des inconnus. — C'est l'opinion et le goût de la démocratie parisienne, dira-t-on. Le conseil municipal n'est point autrement composé, la députation se composera de même : c'est le triomphe de l'égalité et de la démocratie ! Sans doute la députation, telle qu'on la propose, sera un autre conseil municipal; ils se ressembleront et seront au même niveau. De sorte que la première ville du monde, la ville des plus puissantes industries, des grandes affaires, des sciences, des lettres, des arts, semble fatalement destinée à être représentée par des inconnus, par de médiocres révolutionnaires, auxquels le hasard d'un scrutin confie les plus sérieux, les plus rares intérêts. Et avec ce système sait-on à quoi on arrive? On finit évidemment par ruiner le prestige et la grandeur morale de Paris, par affaiblir l'estime du monde et même, jusqu'à un certain point, l'attachement d'une partie de la France pour une ville qui a régné autrefois par le génie sous toutes les formes, qui ne serait plus désormais qu'un foyer de démocratie vulgaire et tapageuse. C'est là encore, si l'on veut, une autre moralité que les radicaux donnent à ces élections prochaines, avec leurs listes d'inconnus et leurs programmes révolutionnaires, qui

ne font que rendre plus sensible le contraste croissant entre les tendances de la démocratie parisienne et l'opinion d'une grande partie de la France.

Ce qui se passe à Paris ne se passe point partout, en effet, et les élections ont manifestement un caractère assez différent dans le reste de la France, dans les provinces. Ici, à part quelques départemens où le radicalisme profite de toutes les exaltations d'opinion et cherche encore fortune, l'atmosphère n'est plus la même, l'esprit n'est plus le même. Il y a dans le pays, on le sent, on le voit, la lassitude de tous les mécomptes, le malaise causé par les imprévoyances d'une fausse politique, et avec la fatigue il y a un certain retour, un mouvement, auquel les candidats, même les candidats républicains, se croient obligés de répondre par leur attitude, par leur langage, par leurs déclarations. C'est bon pour Paris de mettre, dans un programme d'opportunisme ou de radicalisme gouvernemental, la séparation de l'église et de l'état, la suppression du budget des cultes, l'impôt sur le revenu, l'élection des juges, les réformes universelles; en province, on aime moins les chimères et les vaines déclamations parce qu'on est plus près de toutes les réalités. M. le ministre de l'intérieur, le candidat de M. Tolain, avouait lui-même assez naïvement l'autre jour, dans un banquet, qu'il n'y avait rien de mieux que de parler de réformes démocratiques, — ne fût-ce sans doute que pour n'en pas perdre l'habitude, — mais qu'il fallait ménager le tempérament du pays. M. le ministre de l'instruction publique, qui est un partisan, un partisan d'ailleurs libéral de la séparation de l'église et de l'état, avouait lui aussi, récemment, qu'il ne croyait pas cette réforme mûre, et que, ne la votant pas, on devait pratiquer loyalement le concordat sans batailler sans cesse sur le budget des cultes. Beaucoup de candidats qui ont soutenu tous les ministères républicains, et qui ont à s'en défendre, se hâtent aujourd'hui de souscrire à des programmes relativement assez modérés. C'est qu'en réalité le pays, non pas le pays des radicaux, des comités parisiens, mais le vrai pays, répugne à toutes les agitations et à toutes les aventures; il est pour la paix religieuse, troublée par les sectaires, comme il est pour l'ordre financier, troublé par les prodigues, comme il est pour la prévoyance dans les affaires extérieures. Il ne demande peut-être pas, si l'on veut, à sortir de la république, puisque ce serait encore une révolution et qu'il n'aime pas les révolutions; il demande, après la malencontreuse expérience de ces dernières années, d'autres hommes, une autre direction, une autre politique. Il demande en un mot quelque chose qui ne soit pas l'opportunisme aggravé par le radicalisme.

On pourrait dire que c'est là un état assez général de l'opinion dans la grande masse française, et c'est précisément ce qui fait l'intérêt des tentatives comme celle qui vient de se produire aux portes mêmes de Paris, dans le département de Seine-et-Oise. Celle-là a le mérite d'être

parfaitement nette, d'avoir toutes les allures d'une campagne vivement conduite. Il s'est trouvé quelques hommes intelligens et courageux, M. George Picot, M. Adrien de Montebello, M. Hector Pessard, qui, en restant dans la république, n'ont pas craint de lever le drapeau d'une politique libérale et conservatrice. Ils refusent d'aller se perdre dans le vaste amalgame qui s'appelle la « concentration des forces républicaines, » de se confondre avec les opportunistes comme avec les radicaux. Ils combattent seuls, défendant la liberté religieuse, l'économie dans les finances, l'intégrité de l'armée menacée par la loi militaire, l'indépendance de la magistrature, tout ce que les opportunistes ont compromis, tout ce que les radicaux achèveraient de perdre. Ils sont partout, acceptant la lutte avec leurs adversaires de toutes couleurs, et le succès qu'ils obtiennent prouve que cette campagne répond à un sentiment profond. Il n'est point douteux que ce serait là, dans la république, si la république doit vivre, le rôle d'un vrai parti modéré qui, pour garder son caractère et son autorité, doit rester lui-même, sans se prêter à des connivences compromettantes, en évitant, d'un autre côté, de blesser des conservateurs parmi lesquels il peut trouver ses plus sérieux alliés. Qu'on réfléchisse bien effectivement que, dans ces masses conservatrices qui semblent se réveiller aujourd'hui, est la vraie force dont aucun gouvernement ne peut se passer, et c'est pour avoir méconnu cette vérité que les républicains ont créé à la France une situation intérieure difficile, en même temps qu'une situation extérieure embarrassée et affaiblie.

Y eut-il cependant jamais un moment où une nation éprouvée, mais toujours jalouse de sa dignité et de son influence, dût être plus préoccupée de garder son crédit, ses moyens d'action et sa liberté, en un mot tout ce qui fait qu'une grande nation se sent toujours prête à remplir son rôle dans le monde? Ce n'est point qu'il y ait généralement en Europe une bien vive impatience des conflits et des aventures; ce n'est pas surtout que les déclarations et les manifestations rassurantes nous manquent. On est à peine au lendemain d'une de ces rencontres de souverains qui ont toujours pour objet, à ce qu'on dit, de garantir la tranquillité du monde. Tout récemment le vieil empereur Guillaume laissait échapper sur son chemin des paroles exprimant une certaine confiance dans une paix prolongée, et hier encore l'empereur François-Joseph, en ouvrant le Reichsrath, déclarait que toutes les relations sont satisfaisantes, que « toutes les puissances sont unanimes dans leurs efforts pour le maintien de la paix... »

Oui, c'est entendu, c'est présumable, tout le monde veut la paix autant que possible, parce qu'on sent bien tout ce qu'une conflagration aurait de redoutable; seulement, on aurait beau s'y méprendre, il y a depuis longtemps une de ces situations où les élémens inflammables

s'accumulent, d'où peuvent sortir à tout instant de ces complications auxquelles les gouvernemens qui ne travaillent pas à se désorganiser eux-mêmes sont seuls toujours préparés. Il y a l'imprévu qui éclate sous toutes les formes et qui peut prendre un caractère d'autant plus grave, d'autant plus menaçant que les rivalités d'influence sont plus complexes, plus étendues, qu'elles ont l'univers pour théâtre. Le danger pour la sécurité générale peut venir, sans qu'on s'en doute, d'une extrémité du monde, comme il peut naître d'une insurrection qui réveille l'antagonisme de toutes les politiques. Quand ce n'est pas la querelle des Russes et des Anglais sur une frontière incertaine et disputée de l'Afghanistan, c'est le conflit de l'Allemagne et de l'Espagne au sujet de quelques îles de l'archipel des Carolines; quand ce n'est pas le conflit hispano-allemand à propos d'une possession lointaine, c'est cette révolution nouvelle qui vient d'éclater dans la Bulgarie et la Roumélie, qui remet en doute tout ce que le congrès de Berlin a eu la prétention de créer entre le Danube et les Balkans, entre les Balkans et la mer Égée. C'est peut-être la question orientale qui se rouvre tout entière avec toutes ses complications d'intérêts diplomatiques, de passions locales, et par une coïncidence qui ne laisse pas d'être curieuse, cette crise nouvelle de l'Orient se produit au lendemain de l'entrevue de Kremsier, au moment même où se multiplient les déclarations pacifiques : tant il est vrai que nous vivons dans un temps où il n'y a que des trêves, où tout dépend des incidens dans une situation livrée à la force.

Il faut se souvenir de ce que le congrès de Berlin avait fait il y a sept ans pour établir un certain ordre nouveau dans ces régions des Balkans, qui venaient d'être dévastées par la guerre, qui restaient encore au pouvoir des armées du tsar. Au traité de San-Stefano, que la Russie, arrivée aux portes de Constantinople, avait imposé à la Turquie, et qui créait sur les deux versans des Balkans une grande Bulgarie destinée à être un avant-poste russe, la diplomatie européenne substituait une combinaison à la vérité assez artificielle. Ce que la Russie s'était proposé d'unir, dans l'intérêt de sa politique et de son influence, la diplomatie de l'Europe, particulièrement inspirée en cela par lord Beaconsfield, s'efforçait de le diviser justement pour neutraliser l'influence russe. Elle maintenait, au nord des Balkans, une principauté qui, sauf un léger lien de vassalité, devait être à peu près indépendante, qui s'est constituée, en effet, en se donnant pour chef un prince étranger, le prince Alexandre de Battenberg; elle formait en même temps, au sud des Balkans, avec l'autre partie de la Bulgarie, une province qu'elle décorait du nom un peu bizarre de « Roumélie orientale, » et qui, en demeurant rattachée à l'empire ottoman, devait être dotée d'une large autonomie sous un gouverneur turc nommé par le sultan avec l'assentiment des puissances européennes : de sorte que les deux provinces, les deux parties de la Bulgarie, se trouvaient pla-

cées, au moins officiellement et diplomatiquement, dans des conditions assez différentes où elles ont vécu depuis quelques années, tant bien que mal, à l'abri du traité de Berlin. C'est précisément ce qui vient d'être détruit par la révolution nouvelle qui s'est accomplie il y a peu de jours, qui a été, à vrai dire, l'affaire de quelques heures. Tout s'est passé sans combat et sans effusion de sang. Le signal du mouvement a été donné dans la capitale de la Roumélie, à Philippopoli. Le gouverneur turc, Gavril-Pacha, qui revenait de Constantinople, a été arrêté, emprisonné et expédié sous bonne escorte à Sofia. Un comité provisoire s'est formé, l'union de la Roumélie et de la Bulgarie a été décrétée, et une députation rouméliote est partie pour aller offrir la couronne au prince Alexandre de Battenberg, qui n'a point hésité à l'accepter, qui s'est rendu aussitôt à Philippopoli pour prendre le gouvernement des deux provinces en se proclamant prince de la Bulgarie du nord et de la Bulgarie du sud. Le coup de théâtre a été complet. Ce n'est rien de plus, rien de moins que la substitution de la grande Bulgarie du traité de San-Stefano à l'œuvre du congrès de Berlin.

Comment donc s'explique cette révolution soudaine qui a surpris ou a paru surprendre l'Europe? La rapidité même avec laquelle elle s'est trouvée accomplie prouve bien qu'elle n'a pas été improvisée. Sans doute, jusqu'à un certain point, d'une manière générale, elle peut être la conséquence d'une situation trop factice pour être durable; elle peut ressembler à une revanche de l'esprit de race et de nationalité contre une fiction arbitraire de diplomatie; mais ce qu'il y a de plus évident encore, c'est que cette révolution de la vallée de la Maritza était nécessairement préparée depuis quelque temps par tout un travail secret, par des connivences entre Philippopoli et Sofia, entre les chefs rouméliotes et les chefs bulgares. Tout y a contribué, et l'incertitude d'une condition précaire et l'attraction inévitablement exercée sur les Rouméliotes par l'indépendance de la Bulgarie du nord, et quelques maladresses des Turcs, et la propagande panslaviste qui agite sans cesse la péninsule, et surtout l'influence russe représentée par les officiers envoyés de Saint-Pétersbourg pour former l'armée, les milices des deux provinces. Que la Russie ait jugé inopportune et prématurée la dernière révolution de Philippopoli et qu'elle ait paru même la désavouer par son langage ou par quelques-uns de ses actes, c'est possible; c'est l'affaire de sa diplomatie! elle n'a pas moins concouru à la préparer par ses idées, par ses encouragemens, et ce qu'elle n'a pas pu faire quelquefois ostensiblement, les comités slaves de Moscou l'ont fait pour elle depuis quelque temps avec un redoublement d'activité, en reprenant pour leur compte le programme primitif de San-Stefano. De tout cela est né ce mouvement que quelque circonstance inconnue a pu précipiter, qui n'est certainement pas sans péril, et auquel le prince Alexandre de Battenberg ne s'est peut-être associé à

la dernière heure que parce qu'il s'est trouvé brusquement placé dans l'alternative de céder au sentiment populaire ou d'être emporté. Toujours est-il qu'une fois le premier acte accompli et le branle donné, tout a suivi sur les deux versans des Balkans. Les esprits se sont exaltés; on s'est mis à rassembler des forces, à mobiliser les réserves, à faire appel aux volontaires pour défendre la « sainte union, » sans calculer les dangers qu'on se créait et qu'on créait à tout le monde par ce bouleversement soudain de toute une situation.

L'inconvénient de ces mouvemens orientaux est toujours, en effet, de remettre d'un seul coup en doute tout ce qui existe, de susciter toutes les passions, toutes les ambitions de race sur ce vieux théâtre des rivalités religieuses ou nationales, et de créer en même temps pour l'Europe d'inextricables difficultés. Les Bulgares veulent être libres, unis, sans respecter même les traités qui leur ont créé une condition meilleure; soit! Mais aussitôt la question s'étend et se complique de tous les antagonismes. Les Bulgares ne sont pas seuls dans ces régions du Danube et de la péninsule des Balkans; ils ne sont même pas sûrs de trouver partout des amis ou des alliés parmi les populations orientales. Ils ont auprès d'eux la Macédoine, qui entre en fermentation. Les Serbes, à leur tour, s'agitent, leur jeune roi en tête. Ils se hâtent de mettre leur armée sur le pied de guerre, prêts à courir aux frontières pour se jeter sur quelque territoire; à la grande Bulgarie ils opposent la grande Serbie, qui a ses droits traditionnels et historiques. Les Grecs, pour leur part, ne sont pas moins émus et sentent se réveiller leurs prétentions sur les provinces turques; ils demandent à leur roi, à leur gouvernement de les conduire à la conquête. Grecs et Serbes prétendent que, si on touche au traité de Berlin au profit de la Bulgarie, ils n'ont plus à respecter ce traité pour leur compte, ils ont droit, eux aussi, à s'étendre et à s'agrandir. La Roumanie, le Montenegro, peuvent avoir la même ambition. De sorte que cette délivrance, cette unification de la Bulgarie par une subversion de l'ordre diplomatique commence tout simplement par déchaîner les plus ardentes passions et risque de livrer l'Orient à toutes les compétitions renaissantes. Voilà, certes, un merveilleux effet de cette révolution de Philippopoli.

D'un autre côté, une question qui n'est ni moins grave ni moins délicate s'élève aussitôt, celle de savoir ce que va faire la Turquie en face d'une violation manifeste de ses droits de souveraineté, ce que fera aussi l'Europe pour maintenir l'autorité de l'œuvre diplomatique qui est restée placée sous sa garantie. Qu'aurait-on pu dire sérieusement aux Turcs si, dès le premier moment, ils étaient entrés à main armée dans la Roumélie, s'ils étaient allés rétablir l'autorité du sultan à Philippopoli? Ils l'auraient pu, cela n'est pas douteux, ils le pourraient encore, le traité de Berlin leur en donne le droit. Ils ne l'ont

pas fait; ils ont hésité, un peu par inertie sans doute, ou parce qu'ils n'étaient pas prêts, un peu aussi peut-être par une prudente modération, et un changement ministériel qui vient de s'accomplir à Constantinople, qui appelle dans les conseils de la Porte un nouveau ministre des affaires étrangères, semblerait indiquer de la part du sultan l'intention de ne rien brusquer, d'agir d'accord avec les puissances. C'est donc l'Europe qui entre en scène comme un arbitre supérieur de cette situation nouvelle, et à vrai dire le problème n'en est pas simplifié; il reste au contraire d'autant plus complexe, qu'entre des puissances comme la Russie et l'Autriche les vues ne peuvent évidemment être les mêmes dans les affaires d'Orient, même avec M. de Bismarck pour les mettre d'accord. On se tirera encore une fois d'embarras par une conférence, on le dit maintenant. C'est le remède à tous les maux; mais ce sèrait sans doute se faire une singulière illusion de croire que l'œuvre d'une conférence réunie dans ces conditions va être aisée. Si l'Europe se borne à ratifier les faits accomplis, elle joue certes le rôle le plus étrange et le plus humiliant, un rôle presque ridicule; elle avoue qu'elle a été la complice indirecte et déguisée de tout ce qui s'est fait à Philippopoli, ou qu'elle ne peut rien pour maintenir l'autorité des grandes transactions consacrées solennellement par un congrès. Si elle se décide à faire respecter ce que la diplomatie a constitué dans les Balkans, qui chargera-t-elle de cette mission délicate? Laissera-t-elle les Turcs reconquérir par les armes les droits qu'ils ont à demi perdus? N'est-elle pas exposée à voir la résistance s'organiser dans les Balkans, et les conflits, les insurrections éclater de nouveau dans la péninsule? Ne risque-t-elle pas de provoquer une crise plus grave où les puissances qui ont des intérêts opposés en Orient se trouveraient fatalement engagées? Tout finira, dit-on, par une transaction qui ne sera ni une séparation nouvelle des deux Bulgaries, ni une dépossession complète des Turcs. C'est possible, et l'on sent bien déjà que le prince Alexandre de Battenberg, par son langage, par le soin qu'il met à ménager la Porte, s'efforce de préparer une transaction de ce genre; mais ce ne sera visiblement qu'une trêve. Le coup est porté, l'Orient a été de nouveau ébranlé, le traité de Berlin reste fort endommagé, et qui peut assurer que ce qui vient de se passer n'est pas le commencement, le prélude d'événemens nouveaux auxquels ne résisterait plus l'alliance tant vantée des trois empires du Nord?

Il n'en est pas des affaires d'Orient comme d'un conflit éclatant à l'improviste entre deux pays, entre l'Espagne et l'Allemagne, à propos d'un incident lointain; elles ne se règlent ni aussi vite ni aussi aisément, et la question orientale agitera encore le monde lorsqu'on ne parlera plus depuis longtemps déjà de cet incident des Carolines, qui, après avoir eu un instant sa gravité, après avoir failli allumer la guerre entre l'Espagne et l'Allemagne, tend fort heureusement aujourd'hui à s'apaiser.

On n'en est plus du moins aux défis et aux colères qui ont tout compliqué et qui auraient tout pu compromettre. Le malheur a été, en effet, que les Espagnols, dans un premier mouvement d'orgueil froissé, n'ont pu se défendre d'une violente irritation ; ils ont éclaté contre l'Allemagne qui venait les troubler dans leurs droits, les offenser, à ce qu'ils croyaient, dans leur fierté, dans leur patriotisme, et ceux qui accusent aujourd'hui le ministère du roi Alphonse d'avoir paru au début céder à l'entraînement populaire, étaient les premiers à encourager le mouvement, à se faire les complices de la révolte de l'orgueil castillan. On a commencé par s'emporter, et c'était là le danger. Les Espagnols en définitive auraient dû être d'autant plus réservés que la question n'avait rien de nouveau, qu'elle a été depuis dix ans l'objet d'une controverse diplomatique où l'Allemagne et l'Angleterre n'ont cessé de mettre en doute les droits souverains de l'Espagne sur les Carolines. Les ministres espagnols n'ont probablement pas pris tout à fait au sérieux cette controverse plus d'une fois interrompue ; peut-être même, dans leurs conversations, n'ont-il pas toujours attaché une grande importance à ces droits qu'on disputait à l'Espagne : c'est du moins ce qu'on pourrait conclure d'une dépêche qu'un ministre anglais à Madrid, M. Layard écrivait à son gouvernement. Les ministres espagnols ne croyaient pas au danger pour la possession de l'Espagne ; ils n'y ont cru qu'au dernier moment, et ils se sont hâtés de donner des ordres pour l'occupation des Carolines, mais il n'était plus temps ! Les Allemands avaient déjà paru dans l'archipel avec l'intention d'établir leur protectorat ; bientôt ils occupaient l'île de Yap, et c'est alors que la crise a éclaté dans toute son intensité, que la question s'est compliquée tout à coup par l'explosion d'une sorte de passion nationale, à laquelle il eût été peut-être dangereux de résister au premier moment ; c'est alors que les manifestations tumultueuses ont commencé, qu'on a réclamé la guerre contre l'Allemagne, qu'une partie de la population de Madrid s'est portée au palais de l'ambassade impériale, abattant et traînant dans les rues le drapeau de la légation. De sorte qu'en un instant tout s'est trouvé singulièrement aggravé et envenimé ; à une contestation diplomatique sur la possession ou l'occupation des Carolines était venu se joindre ou se substituer ce dangereux incident de l'offense faite au pavillon allemand, — incident qui plaçait le gouvernement espagnol dans une situation délicate et critique.

Ce qu'il y avait de plus essentiel, de plus pressant dans cette situation si soudainement aggravée, c'était sans nul doute de dégager le plus promptement et le mieux possible la question de tout ce qui pouvait l'envenimer en rendant une rupture inévitable. Le ministère du roi Alphonse n'a point hésité à offrir au gouvernement allemand toutes les réparations qui lui étaient dues pour l'offense qu'avait reçue son

drapeau, et M. de Bismarck, il faut l'avouer, l'a aidé à sortir de ce mauvais pas en ménageant la fierté espagnole, en s'abstenant de toute parole impérieuse et irritante. Le cabinet de Madrid a écrit une dépêche par laquelle il a donné simplement, franchement les satisfactions les plus complètes au gouvernement de l'empereur Guillaume, et cette dépêche a été enregistrée sans commentaire dans le journal officiel de Berlin. De ce côté, l'incident semble clos. Est-ce à dire que tout soit terminé? La question reste évidemment entière ou à peu près entre l'Espagne maintenant ses droits de souveraineté sur les Carolines et l'Allemagne persistant dans sa politique, dans l'intention de protéger efficacement son commerce et ses nationaux dans l'archipel lointain. Il y a là toujours une difficulté à résoudre, peut-être une transaction à trouver pour garantir les intérêts allemands sans remettre en contestation les droits traditionnels auxquels l'Espagne s'est encore plus attachée depuis qu'elle les a vus menacés. C'est l'œuvre de la diplomatie ; mais ici a éclaté subitement un coup de théâtre certes assez inattendu. On avait parlé d'un arbitrage, d'une médiation que le cabinet de Madrid hésitait à accepter. M. de Bismarck, allant droit au but et tranchant la question avec sa hardiesse ordinaire, a proposé tout simplement de déférer l'arbitrage ou la médiation au souverain pontife, au pape Léon XIII en personne. Que le ministre tout-puissant d'un gouvernement protestant, auteur des lois de mai contre l'église allemande, n'hésite pas à invoquer comme médiateur un pontife dépouillé de sa souveraineté temporelle, mais grand encore dans son asile du Vatican et surtout respecté pour son esprit politique, pour sa sagesse, pour sa modération, c'est là, certes, un des actes les plus imprévus. M. de Bismarck y trouve peut-être son intérêt pour ses élections prochaines, le pape y trouve un hommage dû à ses vertus, et l'Espagne catholique à son tour ne pouvait évidemment refuser un tel médiateur. C'est donc au Vatican que la question des Carolines est désormais portée, et il serait difficile désormais que ce conflit, qui a fait un moment tant de bruit, qui a failli mettre aux prises deux nations, finît autrement que par une transaction et par la paix, sous les auspices du plus éclairé des pontifes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La spéculation, qui a pris à tâche sur notre place de préparer les voies à une reprise d'affaires en soutenant contre vents et marées les cours de nos fonds publics, ne serait que trop autorisée, en cas d'échec, à plaider les circonstances atténuantes. Elle a eu successivement contre elle, cette année, le désastreux épisode de Langson, le conflit anglo-russe, l'affaire des îles Carolines, sans parler de l'état de santé de l'empereur d'Allemagne, des péripéties de l'épopée soudanienne, des questions de Zanzibar, de Madagascar, et de tant d'autres incidens imprévus, qui, à chaque instant, venaient renverser les calculs les mieux établis, dérouter les prévisions les plus raisonnablement fondées, détruire en un instant les améliorations parfois si péniblement obtenues. Encore négligeons-nous toutes les considérations d'ordre intérieur, débats parlementaires, déficit budgétaire, déplorable état de nos finances, proximité des élections générales, qui auraient pu décourager une troupe de haussiers moins aguerrie et moins résolue que celle qui, dans une situation aussi troublée, maintient le 3 pour 100 français à 81 francs et le 4 1/2 aux environs de 110 francs.

Ces haussiers ont, il est vrai, obtenu le concours franc et large des capitaux de placement, et c'est à ce concours qu'ils ont dû leurs constans succès. Il y a eu quelques jours d'hésitation après l'affaire de Langson. Un ministère qui avait tenu longtemps le pouvoir tombait au milieu d'une bourrasque; on se voyait à la veille d'une guerre à fond contre la Chine avec un cabinet dans l'énergie duquel la nation ne pouvait avoir qu'une confiance des plus limitées. Heureusement la paix se négociait à l'heure même où la nécessité d'une grande expédition apparaissait manifeste à tous les esprits.

Une fois remise de cette vive alarme, la spéculation haussière ne s'est plus laissé désarçonner. Forte de l'affluence des capitaux, du goût toujours aussi vif de l'épargne pour les placemens à revenus fixes, d'une aisance persistante sur tous les marchés monétaires, du taux des reports s'avilissant de plus en plus à chaque liquidation, elle a tenu tête aux événemens, et réduit à l'impuissance toutes les tentatives successives des vendeurs à découvert.

Un journal économiste anglais faisait remarquer cette semaine que plusieurs circonstances avaient concouru récemment à provoquer sur les grands marchés européens une spéculation générale à la hausse. « La chute du cabinet Gladstone, dit-il, a fait disparaître bon nombre des difficultés où était impliquée l'Angleterre. Sa querelle avec la Russie a été arrangée à l'amiable; les obstacles qui entravaient l'emprunt égyptien ont été écartés; la bonne entente avec Berlin a été rétablie; les relations du gouvernement anglais avec l'étranger se sont améliorées. En outre, la guerre franco-chinoise a pris fin; le conflit hispano-allemand pour les îles Carolines a troublé le monde un instant, mais on a vite reconnu qu'il ne pouvait avoir des conséquences bien sérieuses. Aux États-Unis, l'arrangement entre M. Vanderbilt et les compagnies rivales de chemins de fer a frayé la voie à un règlement général de la guerre des tarifs, si funeste aux transactions commerciales. Il apparaissait assuré, il y a peu de jours, que tant que vivrait le vieil empereur d'Allemagne, la paix serait maintenue en Europe. Il est résulté de cette conviction que, presque partout, les vendeurs à découvert, découragés, renonçaient à conserver leurs positions, et qu'au contraire il se formait une spéculation à la hausse. C'est ainsi que la révolution de la Roumélie orientale a surpris toutes les Bourses d'Europe au moment où la situation de place s'y modifiait profondément. Un examen rapide de la cote des fonds étrangers confirme l'exactitude de ces considérations. Les Consolidés se rapprochaient peu à peu du pair; le 4 pour 100 hongrois atteignait presque 82, l'Italien touchait à 96; la place de Berlin, avec la nôtre et celle de Londres, se lançait dans une campagne ardente de reprise sur les fonds russes et les valeurs ottomanes. Le Turc atteignait 17 francs. La nouvelle de la déposition du gouverneur turc dans la Roumélie orientale et de l'union de cette province avec la Bulgarie indépendante, tombant sur ces dispositions générales à la hausse, a produit un grand effet de surprise. Pendant les deux premiers jours de la quatrième semaine de septembre, l'émoi a été général. Les fonds russes ont perdu deux points, le Hongrois a reculé vivement à 78.50, l'Italien à 94.50, le Turc à 13.80, la Banque ottomane à 500 francs, le Suez à 2,005, le Crédit Foncier à 1,310, etc. On voyait déjà les troupes turques franchissant la frontière et écrasant les Rouméliotes, les Russes forcés d'intervenir en faveur des frères bulgares, la Serbie et la Grèce se levant pour prendre part aux dépouilles, l'Autriche enfin entrant dans la mêlée et refoulant le Turc en Asie.

La panique toutefois a peu duré. Notre 3 pour 100 n'avait en fait perdu qu'une unité après le détachement du coupon trimestriel. Les acheteurs ont enrayé la réaction et commencé à relever les cours aussitôt que le mot de conférence européenne eut été prononcé.

L'affaire bulgare est, dès maintenant, en effet, en voie d'arrangement diplomatique, et il y a de sérieuses raisons d'espérer que l'incendie allumé à Philippopoli par le coup d'état du prince Alexandre sera éteint avant que les flammes aient pu gagner le voisinage. Le sultan s'y est prêté de bonne grâce. Il n'était pas prêt militairement pour une répression immédiate de la révolte bulgare, et il a eu le bon sens de le reconnaître en renvoyant ses ministres belliqueux pour en prendre d'autres dont les tendances pacifiques pussent rassurer l'Europe. Les grandes puissances, pour lesquelles la réunion des deux Bulgaries a été une surprise non moins vive que pour la Porte, ont échangé rapidement leurs vues et décidé que leurs représentans à Constantinople se réuniraient pour étudier la situation et formuler des propositions qu'une conférence européenne aurait ensuite à ratifier officiellement. Il s'agit, tout en acceptant le fait accompli de l'union des deux provinces, fait sur lequel il paraît impossible de revenir, de trouver sous quelle forme il peut être mis en harmonie avec le reste des stipulations du traité de Berlin que l'on tient à conserver; il s'agit, en même temps, de trouver dans le nouvel état de choses quelques compensations à la Serbie et à la Grèce pour l'agrandissement de la puissance bulgare dans la péninsule des Balkans.

Les cours des fonds publics se sont donc relevés sur l'assurance d'une réunion prochaine des ambassadeurs en conférence à Constantinople. On espère que cette consultation de diplomates, nous allions dire de médecins, fera connaître et prescrira les moyens de localiser le conflit et de contenir les élémens de désordre. Si la paix est maintenue encore une fois par l'intervention opportune de la diplomatie, le parti de la hausse pourra puiser dans cette nouvelle victoire du bon sens sur les passions brutales de la guerre des argumens d'une incontestable valeur et reprendre sa campagne interrompue.

La valeur la plus atteinte a été le Turc. Précipité de 17 à 13.80, ce fonds a été promptement relevé par des rachats à 15 francs. Mais les ventes ont aussitôt reparu sous le coup des nouvelles relatives à l'insurrection d'Albanie, et le dernier cours n'est plus que de 1/2 à 3/4 supérieur aux plus bas cotés en pleine panique. La Banque ottomane a subi les mêmes oscillations, tombant de 535 à 500, pour ne se relever encore qu'à 506. Il est possible, cependant, que les derniers événemens de Bulgarie, si la solution pacifique prévaut, tournent finalement à l'avantage des porteurs de titres de la dette turque. La conférence de Constantinople, en retour d'une reconnaissance officielle et en quelque sorte d'une légalisation des résultats de la révolution, pourrait imposer à la Bulgarie l'obligation de s'acquitter strictement des engagemens financiers mis à sa charge par le traité de Berlin, engagemens qu'elle a éludés jusqu'ici.

Le 3 pour 100 français était le 14 à 82 francs. Un coupon a été détaché, et le prix nouveau ressortait à 81.25. Reculant un jour à 80.25, ce fonds a déjà regagné presque tout le terrain perdu. Dans les derniers jours, une réaction nouvelle, provoquée par l'approche de la liquidation, l'a ramené au-dessous de 81. Le 4 1/2 est resté à peu près impassible dans la tourmente et se retrouve à 109.70, comme il y a quinze jours. L'amortissable a reculé de 0 fr. 20 à 0 fr. 25.

Les mouvemens ont été très brusques sur l'Italien, comme en général sur toutes les valeurs comprises dans la sphère de la spéculation. Le cours de 95 francs, atteint en reprise après une chute violente à 94.25, n'a pu être conservé. Des préparatifs militaires pour une destination inconnue et les désordres de Sicile ont servi à expliquer les tendances un peu plus faibles qui se sont fait jour sur le marché de la rente italienne.

Le 4 1/2 pour 100 hongrois, au premier bruit, mal fondé d'ailleurs, d'une mobilisation de l'armée autrichienne, a perdu près de trois unités, à 78.50. Relevé à 80 francs, il n'a pu y rester et finit à 79 1/4. Les fonds russes n'ont pas été moins agités à Berlin, où s'effectuent les plus sérieuses transactions en ces valeurs. Seuls, les Consolidés anglais n'ont payé aucun tribut à la baisse. Cotés au pair, ils semblent défier les orages du continent européen d'atteindre désormais, même indirectement, le crédit de l'empire britannique.

Il convient aussi de noter l'excellente tenue de la rente extérieure d'Espagne. L'incident hispano-allemand peut être considéré aujourd'hui comme entièrement réglé. Les deux gouvernemens, après s'être mis d'accord en principe, ont décidé de recourir à la médiation du pape Léon XIII pour la solution des points encore en suspens. Mais on dit les négociations directes entre Berlin et Madrid si avancées et en si bonne voie que le recours à la médiation ne sera sans doute pas nécessaire. Avec l'affaire des Carolines honorablement terminée, le calme rétabli dans les esprits, l'établissement monarchique raffermi par une crise heureusement traversée, la disparition prochaine du choléra, on ne voit pas pourquoi le 4 pour 100 extérieur, à la veille du détachement d'un coupon trimestriel, ne tendrait pas à se rapprocher de ses anciens cours.

La quinzaine n'a offert d'intérêt qu'au point de vue des fluctuations des fonds d'états. Les valeurs spéciales ont été complètement négligées. Le Crédit foncier et le Suez se sont relevés des plus bas cours; la Banque de Paris reste faible; les actions des chemins de fer n'ont aucun mouvement; le Gaz est ferme; il s'est produit des rachats sur les actions des chemins espagnols.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'AMIE

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Germaine, au retour de la promenade, avait été entraînée à l'écart et interrogée par Gisèle.

La situation qui lui était faite avait de quoi l'embarrasser. Dissimuler et mentir, c'était non-seulement trahir encore une fois la confiance et l'affection de son amie, mais s'exposer à de nouvelles entreprises de la part de M. Rivols. D'un autre côté, dire la vérité, c'était bouleverser et désoler Gisèle, en même temps que courir peut-être au-devant d'un scandale. Car il n'y avait guère d'illusion possible quant au caractère de plus en plus sérieux de la passion de Maxime ; il était évident que, surexcitée par des obstacles imprévus, enfiévrée par les ardeurs d'une curiosité aussi souvent déçue que provoquée, cette passion pouvait et devait logiquement aboutir à quelque redoutable éclat. Outre que Mme April, comme le plus grand nombre de ses pareilles, avait l'exacte notion des troubles et des ravages que causait sa beauté, elle n'ignorait point que les plus enfans parmi les hommes sont les écrivains et les artistes,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

capables moins que tous autres, de se gouverner eux-mêmes et de régenter leurs impressions.

Aussi le colloque entre les deux amies avait-il été bref et peu compromettant.

— T'a-t-il dit quelque chose? avait demandé Gisèle.

— Oui, avait répondu Mme April. Mais j'ai affecté de prendre cela gaîment; je lui ai donné l'assurance que je lui saurais gré de me traiter en amie, sans aucune arrière-pensée, et... tout me porte à croire qu'il s'y résignera d'assez bonne grâce.

Comme si Maxime eût été au courant de l'entretien, et comme s'il eût eu à cœur de ne pas trop faire mentir Germaine, il se montra, pendant quelques jours, très bon enfant, très simple, très cordial avec tous. Il accompagnait souvent sa femme dans les visites qu'elle faisait aux habitans du Nid.

Un matin, passant sur la plage, à une allure de flâneur, sous les fenêtres de la villa, il fut aperçu par Mme Carjal et tout aussitôt hélé par elle.

La jeune femme, affublée d'un long sarrau noir, peignait près de la fenêtre de la salle à manger. A l'approche de Maxime, une forme féminine, enveloppée de laine blanche, qui se mouvait à l'intérieur de la pièce, disparut, dans une envolée rapide vers le fond, et Rivols, ayant pénétré dans la maison, sur l'invitation de Mme Carjal, ne trouva que Maria et le petit Éric, l'une mettant, avec un soin minutieux, des couleurs sur une petite toile, l'autre en plaquant, à tort et à travers, sur une grande feuille de papier.

— Votre avis sur cette petite machine?

— Sur laquelle? demanda l'écrivain, avec son impertinence tranquille, en promenant son monocle du petit tableau à la grande feuille barbouillée.

— Allons! c'est jugé... Je m'étais pourtant bien appliquée.

— Pourquoi ne faites-vous pas cela à l'aquarelle? Ce serait bien moins salissant, pour vous et pour ce jeune homme.

— Vous ne voyez pas que j'ai un tablier?

— Justement. Je ne comprends pas qu'une femme mette un tablier, un tablier noir, comme un pharmacien ou un typographe! Laissez donc cela à ceux qui en ont besoin pour vivre. Ah! les vilaines femmes qu'on est en train de nous faire, ou plutôt de faire à nos enfans! Elles savent tout, même l'orthographe, même la ponctuation, même la peinture à l'huile, et les moins sérieuses encore! Et elles se tachent les mains... Tenez, vous, je parie que, malgré vos gants, vous avez de la couleur aux doigts.

Il lui enleva fort adroitement, d'un seul coup, le long et large gant de Suède qui recouvrait sa main droite.

— Qu'est-ce que je vous disais ? Du vermillon jusqu'au bout des ongles... Ah ! non... c'est naturel. Pardon !.. et complimens.

Il baisa galamment les ongles qu'il avait calomniés à dessein, et Mme Carjal parut ravie de cette boutade qui s'achevait en un assez pauvre madrigal. Mais une des portes qui donnaient dans la salle à manger fut ouverte brusquement, livrant passage à Germaine, dont la physionomie, d'ordinaire trop souriante, était empreinte de sévérité et de mécontentement. Elle avait remplacé son peignoir blanc par une *matinée* en cachemire ivoire, garni de dentelles crème, du plus vaporeux effet. — Germaine avait l'horreur du deuil, du noir, ce qui n'était pas une preuve de goût.

— Je me permets d'entrer, dit-elle, quoique la visite ne soit pas pour moi.

Son air était singulier, un peu rogue, vexé, boudeur.

— Je n'ai fait que répondre à l'appel de Mme Carjal, s'empressa de dire Maxime. Faute de cet appel, je ne me serais certes pas cru autorisé à m'introduire chez vous de si bonne heure.

Germaine n'ayant rien répliqué et s'occupant avec affectation de son fils, qui, tout maculé de couleurs brouillées, comme une palette sur laquelle il a plu, était venu se jeter dans ses jupes, Rivols se retourna vers Maria.

— Savez-vous, madame, lui dit-il, ce qui vaudrait mieux pour vous que cette peinture matinale? Ce serait une pêche aux équilles. La mer est basse, c'est le moment, et je suis votre homme.

Le visage de Mme April se rembrunit encore, tandis que la petite Mme Carjal, frappant dans ses mains, s'écriait avec transport :

— Voilà une bonne idée ! Sans compter que j'ai un costume tout neuf... et non un vulgaire costume de pêcheuse de crevettes, mais un vrai costume d'opéra-comique, dessiné et en partie exécuté par moi : rouge et noir, avec des bas et des gants noirs... quelque chose d'étonnant, d'inédit !

— Je ne pense pas, Maria, que tu sois disposée à aller seule à la pêche avec M. Rivols, dit Germaine froidement.

— Je ne tiens pas du tout à y aller seule avec lui, riposta Mme Carjal en prenant à son tour un petit air pincé. Mais, si tu ne veux pas nous accompagner, je ne vois pas pourquoi je me priverais de cet innocent plaisir... Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'entreprendre une nouvelle excursion comme celle de l'autre jour, où l'on coure le risque de s'égarer avec son guide, ainsi que cela t'est arrivé,.. car ce n'est pas moi qui me suis perdue, étant restée fort tranquillement à la même place, après avoir vainement cherché à vous rejoindre par des chemins... que l'on eût pu croire choisis exprès pour m'en dégoûter.

Une vive rougeur couvrit les joues de Mme April.

— Allez donc vous habiller, madame, dit Rivols, qui voulait couper court à la scène; allez revêtir ce costume idéal; je déciderai bien Mme April à nous suivre. Et, si je ne l'y décide pas, ma foi, tant pis! nous irons bravement tous les deux. Honni soit!.. Après tout, c'est là, en face de la maison, à portée du regard, que nous opérerons.

Mme Carjal se précipita hors de la pièce, comme enchantée de rompre en visière à Germaine et de manifester son indépendance.

Quand elle fut partie, un silence assez long et des plus embarrassans régna dans la vaste salle. Germaine s'était assise en face de Maxime et avait pris le petit Éric sur ses genoux, passant ses belles mains trop blanches dans les cheveux noirs et touffus de l'enfant, et découvrant ainsi jusqu'au coude ses bras bien modelés, mais moins blancs que ses mains.

— Vous adorez cet enfant, n'est-ce pas?

— C'est assez mon rôle, vous en conviendrez. Mais la vérité est que je ne vis absolument que pour lui. Je vais peu dans le monde, en ayant perdu l'habitude depuis mon mariage; je ne lis pas, ou à peine, étant ignorante, à la mode d'autrefois...

— Je ne vous aurais crue ni si ignorante, ni si indifférente aux choses de l'esprit.

— Oui, je sais, vous vous obstinez à me juger tout de travers. Vous m'avez imaginairement dotée de toutes sortes de facultés qui me manquent. Il n'y a que les vertus que vous m'ayez un peu trop marchandées, peut-être... Croyez-moi, il faut retrancher d'un côté et ajouter de l'autre.

— Du tout; je persiste à voir en vous une femme moitié bohème, moitié XVIIIe siècle, embourgeoisée par accident ou par calcul, une millionnaire de l'esprit, qui a de l'or plein la cervelle et ne dépense guère que des sous, faute probablement d'occasions tentantes.

— Rappelez-vous donc, mon cher ami, ce que je vous ai dit.

— Oui; la femme pot-au-feu. Je connais cette antienne.

Il se leva et passa derrière la chaise de Germaine, qui, gênée, posa à terre le petit Éric en l'invitant à aller jouer dehors, à se faire conduire sur le sable, après un nettoyage tout à fait nécessaire.

— Votre pot-au-feu, reprit Maxime dès que l'enfant fut sorti, il y a longtemps qu'il est répandu. Ça sent le brûlé chez vous... Du reste, si j'étais sûr que cela ne sent ainsi que depuis que j'y suis entré, je trouverais que ça sent bon.

— Dites-moi, c'est comme préparation à ces gentillesses fort dé-

placées,.. en tout cas absolument prohibées, que vous étiez en train, lorsque j'ai ouvert la porte, de faire la cour à Maria?

Maxime sourit avec une satisfaction très apparente et se garda bien de se disculper.

— Ne pas faire la cour à une femme, c'est l'insulter, surtout quand son mari n'est pas là.

Germaine eut une moue fâchée.

— Vous êtes la perversité même, dit-elle avec sérieux. Je vous en prie, laissez en repos cette enfant, qui n'a aucune prédisposition à se mal conduire, mais qui ne sait pas se conduire du tout et qui vous trouve à son gré, je crois... Il paraît qu'elle aime les impertinences... D'ailleurs, il faut bien en convenir, il y a beaucoup de femmes dans son cas; cela nous repose un peu des fadaises complimenteuses... Mais les impertinences comme les vôtres, qui finissent en baisers sur les doigts, sont particulièrement redoutables pour les jeunes femmes comme Maria... Encore une fois, je vous en prie, respectez-la davantage et tâchez qu'elle vous apprécie moins.

Il se pencha au-dessus d'elle pour lui dire, d'un ton doux :

— Quittez donc cette mine revêche et ne me chapitrez plus de la sorte. Vous savez bien que Mme Carjal m'est fort indifférente, que toutes les femmes sont pour moi, en ce moment, comme si elles n'étaient point... Germaine, rappelez-vous ce que vous m'avez dit l'autre jour...

Elle souriait, à présent, rouge de plaisir, dans cette attitude d'involontaire extase qui avait déjà frappé Maxime.

Il se pencha plus avant et lui répéta, très bas, tout près de l'oreille, les paroles qu'elle avait prononcées bien plus haut naguère et avec un accent de passion vibrante, qu'il s'appliquait à reproduire en sourdine :

— Oui, je vous aime,.. je vous aime passionnément...

— Achevez donc, s'écria-t-elle en se levant avec tant de brusquerie que, dans son mouvement, elle heurta l'épaule du jeune homme, achevez... Voulez-vous que je le fasse pour vous?.. Je vous aime passionnément, mais je...

Il lui mit la main sur la bouche.

— Non, fit-il, non! Le reste était inutile, insensé... Enfin, ce sera comme vous voudrez... N'ayez plus peur de moi. Laissez-moi seulement vous parler, vous dire ce qui me passe par la tête, ce que j'éprouve, enfin être votre ami... C'est cela que vous voulez, pourtant?.. Alors, il faut me laisser dire et faire à ma manière. Je n'ai pas encore l'habitude, voyez-vous, de l'amitié des femmes; je ne m'en suis jamais beaucoup soucié. Mais cela viendra, à la longue; je me plierai à ces façons glaciales; j'apprendrai ce fade

jargon. Je vous aimerai, si vous le désirez, comme un frère aime sa sœur,.. quand il en a été très amoureux, ce qui est inconvenant, sans doute, mais non pas inédit. En attendant, qu'il me soit permis de vous exprimer mon attachement, ma tendresse, vaille que vaille, au hasard des mots... Dites-moi que vous ne me fuirez plus, que vous ne vous tairez plus, que vous m'accueillerez, que vous me ferez bon visage toutes les fois que je viendrai vous voir...

Il lui tenait les deux mains dans les siennes et les pétrissait amoureusement, sans la menacer d'aucune caresse plus vive et plus troublante. Elle s'abandonnait davantage. Ses admirables yeux bruns, qui semblaient sillonnés de fibrilles d'or, et qui roulaient sur un globe blanc de nacre humide, à l'ombre du cillement des paupières, s'alanguissaient d'instant en instant, et sa tête finit par s'abattre, appesantie, vaincue, sur l'épaule du jeune homme, qui sut la respecter. Alors, confiante et rassurée, Germaine leva vers Maxime son beau regard noyé, que faisaient trouble l'amour et le désir.

— Pourquoi est-ce impossible? murmura-t-elle. Si vous saviez ce que j'éprouve, quel mélange de volupté et de souffrance!.. Si vous saviez comme je vous aime, moi qui suis femme depuis si longtemps, et qui, depuis si longtemps, attends en vain l'amour!.. Et il faut que ce soit vous, vous, le mari... Vous ne comprenez pas? Mais c'est que, si je n'ai aucune vertu réelle, moi, pas de croyances solides, pas de retranchemens inexpugnables, je me suis cependant attachée à Gisèle de toute la force de mon âme, parce qu'elle représentait à mes yeux ce qu'une femme peut être de plus parfait et de plus exquis, parce qu'elle était pour moi la preuve vivante qu'il existe des créatures toutes différentes de celles qui m'ont élevée ou au milieu desquelles j'ai vécu d'abord... Si je succombais, je mourrais ensuite de chagrin et de honte... Et il n'y a que cela qui puisse m'empêcher de me donner à vous. Que cela, vous m'entendez?.. Eh bien! soyez généreux ; laissez-moi m'en aller, sous un prétexte quelconque, ne faites rien pour me rejoindre, n'affligez plus Gisèle, ne la tuez pas,.. car vous la tueriez... Et surtout, grand Dieu! que ce ne soit pas la curiosité qui vous passionne à mon endroit ou vous retienne enchaîné ; je n'ai rien d'intéressant, je vous jure, rien qu'une tenue suspecte, un genre équivoque, une séduction de mauvais aloi, de l'esprit qui est à tout le monde, un certain art, une certaine entente de l'arrangement, rien de personnel, d'original ni de rare... Et que ce ne soit pas non plus l'amour-propre, ce mauvais amour-propre d'homme, d'homme gâté par les femmes, qui vous conduise à l'entêtement de la poursuite. Hélas!

il n'est que trop évident que votre pouvoir et vos mérites ne sont pas en échec...

Tout cela, susurré d'une voix douce et lente, humble et affligée, avait une indicible magie de grâce et d'émotion. Elle était touchante autant qu'admirable, cette altière et superbe brune humiliée, cette coquette suppliante et désarmée, malgré le soupçon de maquillage et la profusion de bagues qui lui maintenaient illogiquement son aspect de comédienne.

Depuis qu'elle s'était tue, Maxime la tenait mollement enlacée, continuant de lui prêter son épaule et la soutenant par la taille, sans chercher à l'étreindre de plus près. Sous les rondeurs de la gorge, il sentait les battemens précipités du cœur de la jeune femme contre sa poitrine ; et une tiédeur parfumée enveloppait son corps tout entier, tandis que, sur sa main, le contact d'un bras nu lui causait une impression de fraîcheur, presque de froid, et que, le long de sa joue, erraient ou voltigeaient des mèches indomptées. Hésitant et troublé, il doutait. Il ne pouvait se résoudre à croire ce qu'on lui disait, mais cherchait en vain quel mobile secret, quel intérêt caché eût induit la jeune femme à jouer pareil jeu ou à adopter pareille tactique. Germaine devina ce qui se passait en lui.

— Que croyez-vous, dit-elle, si vous ne croyez pas ce que je vous dis?

D'un mouvement d'impatience et de colère il la repoussa.

— Que voulez-vous qu'on croie avec les femmes telles que vous? Sait-on jamais où vous cessez de mentir?

— Vous doutez que je vous aime? Vous doutez que ce soit uniquement par affection, par dévoûment et par respect pour Gisèle que je vous résiste et que j'essaie de vous fuir?

— Eh bien! oui, je doute...

Il souffrait tout de bon, car il passa sa main crispée sur son visage et secoua la tête d'un air las. Elle le regarda alors avec une étrange expression de douleur et de regret, puis ferma les yeux, qu'elle avait pleins de larmes ; et, lentement, les paupières closes, elle appuya sa bouche rouge sur les lèvres pâles et serrées du jeune homme, en lui disant :

— Et maintenant, douteras-tu?

Après quoi, elle s'échappa de ses bras, et, d'un regard impérieux, quoique mouillé encore de pleurs, elle le tint à distance.

Il la contempla quelques secondes d'un œil avide et enquêteur. Il venait de se rappeler leur première entrevue et le résultat de son premier examen, cherchant avec rage, sur la personne de Germaine, quelqu'une de ces imperfections qu'il y avait su découvrir d'abord. C'était le premier effort sincère qu'il tentât pour se déro-

ber au joug de sa passion ; il le tentait trop tard. La Germaine qui était devant lui n'avait plus aucune imperfection visible ; elle rayonnait d'une aveuglante et invincible beauté. Et lui n'avait plus même à son service cette ironie légère, plus brillante que terrible, qui était pourtant sa meilleure défense et son plus solide rempart contre les atteintes de l'amour.

— Maintenant que vous n'avez plus le droit de douter, lui dit-elle, vous allez m'obéir. Avant peu, je partirai ; vous, vous resterez ici, et vous ne ménagerez rien pour rendre à Gisèle le bonheur que vous lui devez et dont je vous ai aidé à lui voler une part... Car, il faut que je vous le dise, Gisèle n'ignore rien,.. sauf le dernier incident, celui de la falaise.

D'une haleine, elle lui raconta ce qu'il avait encore à apprendre.

— Après cela, ajouta-t-elle, vous comprendrez qu'il n'y ait plus pour nous d'autre parti possible que celui que je vous indique : nous séparer.

Il était abattu, découragé. On eût dit que son amour, épuisé par de trop rudes combats ou lassé par trop d'embûches, s'affaissait et renonçait à la lutte. Néanmoins, il se redressa, lorsqu'il entendit Germaine parler de séparation.

— Pourtant, dit-il, si je vous promettais...

Mais elle, le regardant avec un air de douloureuse charité et de tendre compassion :

— Que pouvez-vous promettre, ami, que vous soyez en état de tenir ? Quel serment pourriez-vous faire dont je fusse, en toute circonstance, capable de vous imposer le respect ? Je sens à ma faiblesse ce que doit être la vôtre.

— Mais, si je vous disais, reprit-il d'un ton moins résigné, que je suis encore plus faible que vous, puisque ma faiblesse à moi va jusqu'à m'empêcher de concevoir désormais la vie hors de votre présence ?

Il entama une longue confession, où il mit à nu toutes les infirmités de son âme ; et Mme April put mesurer, non-seulement l'étendue des ravages qu'elle y avait faits, mais la débilité pitoyable, l'anémie morale de ces organisations d'artistes, toujours vibrantes et sans cesse énervées, qui n'ont d'énergie que pour le désir.

— Vous voyez que je suis plus gravement atteint que vous ne le pensiez vous-même, dit-il pour conclure. Tout à l'heure, votre tête reposait sur mon épaule ; il faut l'y remettre, Germaine. Ne vous en allez pas, ou c'est moi qui tomberais... Que risquez-vous ? N'avez-vous pas bien su me contenir ? Ne serai-je pas toujours à votre merci ? Tout ce que je vous demande, tout ce que j'implore de vous, à cette heure, en échange de ma soumission, c'est

votre présence, c'est votre appui. Aimez-moi comme vous voudrez, comme vous vous croirez le droit de le faire; par exemple, pour mes infirmités qui sont un peu les vôtres, pour ces traits communs à nos deux natures qui nous ont rapprochés l'un de l'autre et réciproquement captivés... Mais ne vous en allez pas, pas maintenant!.. Tenez, pour Gisèle, dans son intérêt même, ne me quittez pas à présent! Je me rappelle ces derniers mois... Quel vide vous laissez derrière vous, et quelle obscurité partout où vous avez passé!

— Soit! murmura Germaine, je resterai... Mais...

Elle fut interrompue par la rentrée brusque de Mme Carjal.

— Voilà!.. Qu'est-ce que vous dites de cela? hein!.. Les bas et les gants surtout, c'est prodigieux comme effet, n'est-ce pas? Tu viens, ma grande? Nous ne sommes pas fâchées, tu sais? Nous ne nous fâchons jamais, nous autres.

— Va, va, Maria. Je ne suis pas d'humeur à m'équiper de la sorte. Notre ami t'accompagnera; il n'a pas besoin, lui, d'un costume spécial pour aller pêcher dans le sable. D'ailleurs, c'est lui qui est l'auteur de la proposition. Vous trouverez des engins de pêche, des traînes et des tridens quelque part dans la cour.

— Ce n'est donc plus inconvenant d'aller seule avec M. Rivols? demanda Maria malicieusement.

— Non, pas pour aujourd'hui.

Rivols sortit avec Mme Carjal; mais le costume inédit n'eut pas beaucoup de succès ce matin-là, ni même les jambes rondes, moulées dans les grands bas de laine noire à grosses côtes.

XIII.

Un soir d'août, Jenny ayant eu la fièvre tout le jour et ayant toussé, de cette petite toux sèche et fréquente qu'elle avait parfois, — une toux nerveuse, disait sa mère, — on la fit coucher de très bonne heure; et Mme Rivols, qui devait aller dîner à la villa avec son mari, pria celui-ci d'y aller sans elle et de l'excuser. Maxime refusa d'abord obstinément. Il paraissait fort inquiet et interrogeait, anxieux, attristé, le mince et long visage, si gracieux et si pâle, de la fillette, alitée comme une vraie petite malade, la tête appuyée à deux oreillers revêtus de fine batiste et de dentelle.

Dans la chambre étroite, que tapissait une étoffe bleue, semée de bouquets roses un peu passés, le soleil entrait, mal tamisé par de clairs rideaux de mousseline, le grand soleil d'août, chaud et aveuglant jusqu'au soir. Ses rayons d'or et de flamme inondaient de

lumière la modeste chambre, où il y avait bien juste place pour le lit de la bonne à côté de celui de l'enfant. Celle-ci abritait ses yeux de sa main fluette et transparente, dont les doigts grêles semblaient plus décolorés encore que de coutume dans cette brutale clarté. Sa mère se leva pour aller fermer la persienne.

— Non, pas vous, mère, dit Jenny en retenant Mme Rivols par sa robe. Vous, père, s'il vous plaît; je n'aime pas que maman me quitte quand je suis malade.

— Cela ne te fait donc rien que je m'éloigne, moi?

— Oh! si... si... Mais, quand je suis couchée dans le jour, ça me fait moins que si c'est maman qui s'en va.

— Et ta mère qui prétend que tu m'aimes plus que tu ne l'aimes!

— Je vous aime peut-être un peu plus qu'elle, c'est vrai, quand je suis bien portante, mais un peu moins quand je suis malade. Alors, vous voyez, c'est la même chose.

— Ma foi! si c'est comme ça, — dit Rivols, avec un rire philosophique sous lequel perçait un vague et inconscient dépit, — je vais aller dîner chez ces dames.

— Allez, père, et rapportez-moi des images d'Éric; il en a de plus belles que les miennes.

Maxime embrassa sa femme, puis sa fille. Peut-être, dans le baiser qu'il donna à cette dernière, mit-il un peu moins de tendresse et d'effusion qu'il n'en mettait à l'ordinaire. Les hommes n'aiment jamais avec désintéressement; les pères sont jaloux comme des amans.

L'indisposition de Jenny se prolongea. Ce n'était point une maladie pourtant. La toux avait cessé et la fièvre était tombée; c'était une torpeur, une lassitude, à laquelle le médecin ne pouvait ou ne voulait assigner aucune cause précise, se contentant de dire qu'il vaudrait mieux, à l'avenir, aller plus au midi, même l'été. Gisèle quittait à peine sa fille. Quant à Maxime, sa tendresse paternelle en alarme le retenait souvent une partie de la journée au chevet de l'enfant, à laquelle il expliquait des contes illustrés, avec une abondance de détails et de saillies qui n'étaient généralement pas dans le texte. Mais le soir, souvent, il sortait; et, quelquefois, il entrait à la villa.

La soirée, dès qu'il avait senti se calmer l'étrange battement de cœur qu'il ne manquait pas d'éprouver en passant le seuil de la maison de Germaine, s'écoulait doucement entre les deux femmes, qui, à travers toutes leurs taquineries réciproques, s'entendaient à miracle. Du reste, à voir ainsi Mme April dans son intérieur, on comprenait qu'elle exerçât sur son entourage une espèce de fascination

continue. C'était le Génie de la conversation intime. Elle trouvait toujours quelque chose à dire que l'on n'attendait point ; ce n'était pas toujours remarquable, mais c'était toujours imprévu. Et puis, c'était chez elle un constant désir de plaire ; plus que cela : d'être aimée. Et non pas seulement des hommes ; de tout le monde indistinctement. Or, c'est ce désir-là qui est, par excellence, l'agent, le pivot de la sociabilité ; quand on n'est aimable que par devoir, on ne l'est jamais qu'à demi ; il faut l'être par goût et par besoin pour charmer ceux qui vous approchent, du moins pour les charmer longtemps.

Mme Carjal était constamment là. Elle aimait beaucoup Maxime, qui, du reste, possédait de quoi se faire aimer, car il n'avait rien de commun avec les marchands d'esprit qui vous donnent des indigestions de leurs finesses. Il avait le talent d'être bête de temps à autre, pour faire comme tout le monde, ce qui est le seul moyen qu'ait un homme spirituel de ne fatiguer personne. Il savait dire des enfantillages et des calembredaines ; il savait même en écouter, ce qui est autrement méritoire. Enfin, il possédait au superlatif l'art d'amuser les femmes en s'occupant d'elles, de leur donner cette impression piquante et délicieuse d'un amour qui va, vient autour d'elles, se débat, s'échappe et revient, sans cesse apprivoisé, jamais enchaîné. Il avait retrouvé sa bonne humeur, ses saillies, ses boutades à l'emporte-pièce et ses madrigaux de talon rouge. Non-seulement l'ère des tempêtes semblait close, mais il était difficile de se souvenir, en ce milieu paisible et gai, des orages de la veille. Et c'était un sujet d'étonnement pour Germaine que cette rapide métamorphose, — d'étonnement mêlé de dépit, à en juger par certaines pointes qu'elle dirigeait volontiers contre les natures d'artistes, à propos de la disproportion existant entre les appétits et la capacité de ces cœurs aussi exigus qu'exigeans, qui consomment tant de sentimens et en retiennent si peu.

— Comment, dit-elle un soir, pourrait-il y avoir tant de place dans un si petit local ? Car vous n'avez pas le cœur plus grand que les autres ; au contraire.

— Ce n'est pas une question d'espace, répliqua Maxime, mais de température. Nous avons le cœur chaud... Jugez-en, ajouta-t-il, en essayant de saisir la main de Mme April, comme pour une plaisanterie vulgaire. Chaud et dévoué... Tâtez.

— Ne tâtez pas trop, fit Germaine en retirant sa main. En tout cas, moi je n'aurais pas confiance.

D'ailleurs, pendant ces courtes soirées, ils paraissaient s'étudier l'un l'autre et se chercher encore sous les mines de commande qu'ils étaient souvent obligés de prendre, à cause de la présence de

Mme Carjal. Celle-ci, outre que sa naïveté d'étourdie leur était suspecte depuis qu'elle avait fait allusion à leur duo de la falaise, montrait, par la constance maligne de son importunité, que soulignait encore, de loin en loin, un mot ou un sourire à double sens, le souci de les gêner et de les pousser à bout.

Quant à Gisèle, elle était toute à sa fille, dont elle s'occupait plus qu'elle ne l'avait jamais fait, et même peut-être plus que ne le comportaient ses inquiétudes réelles, grandement atténuées, sans doute, par les assurances, évasives, mais suffisantes, que lui avaient données les médecins. Elle ne vit guère Germaine, pendant tout ce mois d'août, que lorsque celle-ci la vint voir au chalet; encore Maxime était-il, en général, présent. La première fois, le petit Éric avait accompagné sa mère; mais les couleurs vives et la peau brune du garçonnet produisaient un si singulier effet à côté de la pâleur de moins en moins mate, de plus en plus diaphane de Jenny, que Mme Rivols ne put s'empêcher de marquer de la tristesse en faisant une comparaison qui s'imposait.

— Oui, belle carnation, avait dit Maxime pendant que le bambin embrassait la fillette. Dommage qu'il ne déteigne pas un peu, votre fils!

Et le petit Éric ne revint plus. Gisèle, du reste, recevait à merveille son amie; mais elle ne fit pas une seule tentative pour obtenir de nouveaux détails, ce qui surprit légèrement Mme April. Il faut ajouter que Germaine, deux ou trois fois, sentit peser sur elle le regard de Gisèle, et que ce regard, pour n'être pas chargé de malveillance ni de rancune, ne lui en parut ni moins lourd ni moins inquisitorial.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au 1er septembre. A cette date, M. Luc Carjal fit son apparition, que l'on n'attendait plus. Il la fit même dans les conditions les plus avantageuses pour sa personne.

Ce fut, en effet, par un matin ensoleillé, sur la plage, que M. Rivols aperçut le jeune consul pour la première fois. Celui-ci était en costume de bain, s'apprêtant à entrer dans la mer avec toute la *maestria* qui sied à un beau garçon vêtu d'un maillot rouge, lorsque sa femme, qui allait se baigner aussi, le présenta à Rivols, en riant aux éclats, comme si elle eût vu là une exquise gaminerie. Les deux hommes se saluèrent, malgré l'inégalité du costume, c'est-à-dire que M. Carjal s'inclina gravement, tandis que Maxime lui tirait son chapeau. — C'était vraiment un homme remarquable que M. Luc Carjal, remarquable par des formes d'une pureté païenne, que surmontait une tête *caractéristique*, comme disent les peintres. Il avait des traits accentués, mais réguliers, des yeux noirs, extraordinairement fendus

et ombragés par des cils épais ; une barbe brune bien plantée, et encore mieux coupée que plantée ; la peau blanche ; des muscles solides et très enveloppés. En un mot, c'était l'Antinoüs, l'Apollon des consulats. Et, avec cela, il n'avait vraiment pas l'air plus bête que bien des tortillards ou des avortons. — Le système des compensations n'existe décidément que dans l'imagination des disgraciés philosophes et dans les discours des satisfaits.

Après quelques paroles échangées avec Maxime, le consul courut à l'eau, *piqua* gracieusement dans la vague et rejoignit sa femme, à cent mètres au large, en tirant sa coupe avec l'élégance suprême qui est de règle en pareil cas. On parla longtemps sur le sable du modelé de son torse et du galbe de ses jambes.

C'était, du reste, tout ce que Maxime et les baigneurs d'Houlgate en devaient voir de quelque temps, car M. et Mme Carjal partirent, dès le lendemain, pour une excursion le long de la côte : ils avaient le projet, à ce qu'apprit Maxime, de revenir passer deux jours à la villa, puis de faire route ensemble sur Paris, où auraient lieu les adieux, le consul fraîchement nommé ayant à gagner Smyrne en hâte et ne pouvant encore y emmener sa femme.

Germaine restait donc seule à la villa. Rivols en éprouva d'abord plus de gêne que d'enchantement. Soit qu'elle eût persisté à être aussi inquiète de sa fille qu'elle l'avait été tout d'abord, soit qu'elle eût affecté longtemps des angoisses qu'elle ne ressentait plus, Gisèle ne s'était pas départie jusqu'alors de son régime d'isolement et de claustration, non plus que de son empressement à encourager son mari dans les sorties du soir, qu'il ne ménageait guère. Mais la solitude de Germaine créait un nouvel état de choses. Maxime allait-il, sachant la peine secrète de sa femme, continuer ses visites ? Mme April les recevoir toujours ? Gisèle les tolérer encore ?

Deux jours après le départ des Carjal, la question fut tranchée. Gisèle invita Germaine à dîner, et, le soir, l'emmena dans sa chambre, tandis que Rivols fumait au jardin.

— Tu t'es étonnée peut-être que je ne t'aie plus entretenue de Maxime. Il y a deux raisons à cela. D'abord, la maladie de ma fille m'a rendue plus mère et moins épouse, ou moins amante : il a fallu cette circonstance pour que je comprisse enfin que l'amour est une transition et n'est pas un état, et que la femme devient mère pour se consoler d'être épouse. Ensuite, j'ai voulu vous laisser le temps de prendre définitivement position l'un en face de l'autre. Ce doit être fait... Attends ; ne m'interromps pas. Je n'ai pas renoncé à ramener Maxime à son devoir ; mais je sens bien que seule j'y serai toujours impuissante. Dès le principe, d'ailleurs, j'ai vaguement compté sur

ton concours. Tu m'as affirmé depuis que tu es une bonne et fidèle amie, malgré tout. Voici l'heure de me le prouver. Maxime t'aime encore, et tout autant, plus peut-être qu'autrefois?

— Mais...

— Tu dois le savoir... Tu le sais... Le crois-tu?

— Oui. Pourtant...

— Étiez-vous seuls, ces jours passés? Avez-vous été seuls, quelquefois, longtemps?

— Non.

— Eh bien! reprit Gisèle avec effort, vous allez en avoir le loisir... Ne fuis plus le tête-à-tête; au besoin, recherche-le. Je t'y autorise, je t'en prie.

— Que veux-tu dire?

— Tu as fait le mal, répare-le. Tu as causé la blessure, guéris-la... en y portant le fer... Écoute, Germaine. J'ai bien acquis, je présume, le droit de te dire quelques vérités... Oh! pas bien dures, rassure-toi. Ta sincérité et ton affection m'ont touchée; je ne veux plus douter de toi. Mais, vois-tu, on ne se corrige pas en un jour d'un défaut aussi invétéré que l'est ta coquetterie. Tu gardes, à ton insu, dans ta manière d'être, ce quelque chose d'indéfinissable qui entraîne les hommes dans ton sillage ou qui les retient garrottés à tes pieds... Penses-tu que, si Maxime ne devinait ou ne croyait deviner quelque complaisance sous tes rigueurs, il ne se lasserait pas, il ne se fût pas lassé déjà?.. Comme tous les hommes, comme tous les hommes de sa sorte, il a plus d'amour-propre que d'amour, plus d'orgueil que de constance... Il aurait déjà quitté la partie, si tu l'avais voulu, bien voulu...

— Tu te trompes, Gisèle. J'ai fait, pour le détacher de moi, tout ce qu'une femme peut faire.

— Par exemple? demanda Gisèle en fixant ses yeux doux sur ceux de son amie.

Celle-ci se troubla.

— Tu vois bien, reprit Gisèle, tu n'as rien fait, rien fait de ce qu'il fallait faire.

— J'atteste encore une fois que, non-seulement je ne l'ai pas encouragé, mais que je lui ai signifié avec netteté, avec énergie, d'avoir à cesser toute poursuite, comme aussi à délaisser toute espérance pour l'avenir.

Gisèle secoua la tête.

— Oui, dit-elle avec plus de tristesse que d'amertume, tes paroles disent : Non, et tes regards : Peut-être.

— J'accepte tout de toi; mais sois juste, Gisèle. Ce n'est pas moi qui ai créé cette situation nouvelle; ce n'est pas moi qui ai voulu

continuer ou reprendre les relations amicales; ce n'est pas moi enfin qui ai tenu à venir ici.

— Ce n'est pas moi non plus, riposta vivement Gisèle, qui ai cherché à t'y attirer. Que devais-je faire? Informer ton mari? Lui dire que tu avais été en correspondance réglée avec Maxime, lui dire cela juste au moment où il venait de m'apprendre que son indulgence s'arrêtait en-deçà des coquetteries épistolaires? Le lui dire sans lui montrer aucune lettre qui précisât ton rôle et restreignît ta faute? Ou bien mettre sous ses yeux le billet où tu faisais si bon marché de tes devoirs d'épouse, de ses droits à lui et de son honneur?

— Non, non, s'écria avec effusion Germaine, tu as fait, toi, tout ce que l'amitié la plus délicate et la plus dévouée pouvait t'inspirer... Mais moi, je ne sais plus, je te jure que je ne sais plus... Écoute, il n'y a qu'un moyen. Trace-moi un plan de conduite, un nouveau. L'ancien ne valait rien. Les affectations de bonne camaraderie ne sont pas plus efficaces que les affectations de froideur. Au surplus, tout cela a échoué ; j'ai commencé par la froideur pour essayer ensuite, d'après ton propre conseil et ton propre vœu, de la camaraderie : nous en sommes toujours au même point. Tu n'es pas satisfaite,.. ni moi ; tu n'es pas tranquille, je ne le suis pas davantage. Tu parais, à présent, désireuse que je tente de nouveaux efforts pour détacher de moi ton mari, et tu doutes, en même temps, que ma bonne volonté parvienne jamais à dompter ma coquetterie, que mes regards, du moins, ne démentent pas constamment mon langage. C'est contradictoire, avoue-le... Tu vois bien qu'il faut autre chose. Mais quoi? Je ne vois absolument que mon départ...

— Ton départ, c'est cela! interrompit Gisèle en prenant les mains de son amie. Je n'osais pas t'en parler la première... Maintenant, la saison est très avancée; tu peux, sous un prétexte ou sous un autre, justifier aux yeux de ton mari une réduction de séjour... Ta belle-fille ne va-t-elle pas quitter Houlgate définitivement ces jours-ci?.. Oui, va-t'en, cela vaudra mieux pour tout le monde. Et je t'en serai éternellement reconnaissante; c'est moi qui deviendrai ton obligée... Comprends-le, Germaine, quoique bien plus résignée à la perte de mon bonheur, j'aime encore, j'aimerai toujours Maxime d'une tendresse inquiète, jalouse, un peu trop passionnée; ma fille a repris la part d'affection dont son père lui faisait tort dans mon cœur, mais je sens qu'il gardera, tant que je vivrai, sa part d'époux, sinon sa part d'amant. Comprends-le et excuse-moi.

— Je le comprends, murmura rêveusement Germaine.

Et Gisèle, sans paraître se douter de l'effet que pouvaient produire sur son amie les cendres chaudes de ses souvenirs ainsi re-

muées près d'elle, ni de quel prestige la tendresse persistante d'une femme environne toujours un homme, aux yeux d'une autre femme, reprit :

— Comprends qu'il a tout fait d'abord, longtemps même, pour être aimé ainsi. Ces premières années de mon mariage ont été un long enchantement, qui me semble aujourd'hui avoir été bien court. Quatre ans ! Il ne m'a peut-être pas aimée tout ce temps-là, mais il me l'a si bien fait croire ! Les hommes comme lui ont de si douces paroles quand ils le veulent ! Moins bien que les autres ils savent aimer peut-être, mais qu'ils savent mieux exprimer l'amour ! Et que vaut l'amour sans l'expression ? Et puis, ils sont de bonne foi, vois-tu ! leurs phrases leur servent d'ailes : c'est là-dessus qu'ils nous emportent, nous enlevant bien haut avec eux, toujours plus haut, jusqu'à ce que, las du fardeau ou de l'effort, ils retombent lourdement à terre, nous entraînant dans leur chute... Et c'est fini pour nous. Eux, au contraire, il faut qu'ils repartent, qu'ils reprennent l'essor, qu'ils aiment de nouveau pour utiliser leurs ailes, leurs phrases : ils sont comme ce grand oiseau trop ailé, auquel se comparait un poète, et qui ne peut pas marcher, ne sachant que planer. Hélas ! ils ne planent pas assez longtemps.

Très triste, mais d'une tristesse toujours résignée, Gisèle parlait avec cette douceur plaintive, murmurante à la manière des sources et des ruisseaux, qui rendait sa peine plus communicative et plus touchante. Quant à Germaine, elle paraissait douloureusement unie de cœur à Gisèle, étroitement associée à ce chagrin dont elle était la cause et dont, une fois de plus, elle recueillait l'écho et essuyait la plainte. On eût dit même, tant étaient grands et apparens son trouble et sa prostration, qu'elle était personnellement affectée de ce désastre intime. Ce fut avec une espèce de hâte, d'empressement fébrile qu'elle dit à son amie, dès que celle-ci se fut arrêtée :

— Décidément, oui, je dois partir, et m'y voilà toute prête. Mais, si ton mari...

Elle s'interrompit, comme effrayée, embarrassée plutôt de ce qu'elle allait dire.

— Si mon mari ? demanda Gisèle.

— Si ton mari, sans égard pour toi ni pour moi...

Elle n'acheva pas encore. Puis, changeant de ton, changeant probablement aussi de phrase et d'idée, elle poursuivit :

— Si ce remède suprême, auquel j'avais songé déjà, tu t'en souviens peut-être, mais dont tu ne paraissais pas vouloir et dont l'application était d'ailleurs assez difficile pour moi, à cause de mon mari, si ce remède échoue, que feras-tu ?

— Que veux-tu que je fasse ? Je me résignerai, j'attendrai.

— Je disais cela parce que j'ai peur de tout maintenant... Mais je suis sûre que nous réussirons.

— Quand lui annonceras-tu ton départ?

— Ah!.. Il faut donc que je le lui annonce?

— Oui. Franchement, j'aime mieux cela. Une fuite dissimulée, entourée de mystère, lui donnerait, sans doute, fort à penser sur la nature de tes sentimens secrets et produirait peut-être une aggravation de peine pour lui... et pour moi. En un mot, voici ce que j'attends de ton dévoûment, de ta loyauté. Prochainement, demain, par exemple... ou ce soir même, si tu veux, tu lui feras part de ta résolution, en ayant soin, bien soin de lui dire que, tout en te sentant parfaitement à l'abri de la contagion et des défaillances, il ne saurait te convenir de rester plus longtemps exposée à des assiduités sur le caractère desquelles il t'est trop souvent difficile de te méprendre; que tu es lasse de cet état de choses, que tu le trouves contraire à ta dignité autant qu'à la mienne... Ma conviction est, à présent, que Maxime se déprendra comme il s'est épris, très rapidement. Selon toute apparence, il te traitera, au moins en son particulier, de damnable coquette; il te maudira huit jours... et t'oubliera.

— Je t'obéirai, dit Germaine, dont le visage exprimait presque autant de résignation et de douleur qu'en montrait un instant auparavant celui de Gisèle.

— Tu es bonne! s'écria celle-ci, et je t'aime autant que par le passé... Va, cela ne durera pas toujours, ces vilains souvenirs. Quand tout cela sera oublié, nous retrouverons, rajeunie et fortifiée par l'épreuve, notre amitié d'autrefois.

— Il sera fait, de point en point, comme tu le désires; mais promets-moi de n'avoir plus ni doutes ni arrière-pensées, quand, par mon éloignement, je t'aurai débarrassée du plus importun et du plus pressant de tes soucis.

— Je te le promets.

Les deux amies confondirent, en un mutuel embrassement, leurs mutuels ennuis; et, une heure plus tard, Germaine s'acheminait, au bras de Maxime, vers la villa.

La soirée était limpide et fraîche, avec cette sereine transparence du ciel, ce rayonnement sans éclat des étoiles, ces pâleurs de lune qui présagent le prochain retour des nuits froides. Aucune buée lumineuse n'errait dans l'atmosphère, comme aux soirs tièdes de l'été ou pendant les nuits encore clémentes du début de l'automne, aucune émanation chaude ne semblait s'échapper du sol pour remonter dans l'air avec l'effluve vital et les parfums de sève puisés dans la terre : c'était déjà la mélancolie âpre et poétique à la fois, le

charme attristant des premières vêprées d'hiver. Les arbres et les haies tranchaient en noir sur la poussière de la route, comme le contour net et lointain des collines sur l'azur décoloré des cieux; les maisons éparses au milieu des terrains plantés se détachaient très blanches sur les sombres verdures : toutes les lignes du paysage étaient arrêtées, rigides; tous les plans, marqués; tous les effets, sévèrement accusés, rudement contrastés.

Par un chemin de traverse, coupant diagonalement la vallée vers Beuzeval et bifurquant ensuite vers le centre d'Houlgate, où était située l'habitation de Mme April, le trajet du chalet à la villa pouvait se faire en cinq minutes. Néanmoins, cédant à une franche pression de la main de Germaine sur son bras, Maxime suivit la grande route, et ensuite remonta du côté d'Houlgate, mais dans la direction opposée à celle de la villa.

— Vous tenez à prendre par là? dit-il, surpris. C'est plus long; et puis, le chemin monte, tourne, se divise, se ramifie : c'est un vrai labyrinthe, que je ne connais guère, la nuit surtout.

— Je le connais, moi, répondit simplement Mme April.

Elle continua sa marche en silence, et Maxime, comprenant qu'elle voulait avoir avec lui un nouvel entretien, s'abstint de toute réflexion.

Lorsqu'ils furent parvenus au sommet d'une courte montée, où le chemin se partage pour embrasser une sorte d'îlot de gazon sans clôture, Germaine s'arrêta et s'assit au bord de la route, comme essoufflée.

— Mon ami, dit-elle d'une voix remarquablement douce, quoique un peu haletante, voici ce que m'a dit Gisèle tout à l'heure.

Elle reproduisit, presque mot pour mot, la partie essentielle de la conversation et ajouta :

— Maintenant, il est de toute évidence que je n'ai qu'à m'en aller. Je compte, en effet, partir dès la fin de la semaine; j'ai trouvé mon prétexte : le désir de ne pas laisser Maria seule à Paris après le départ de Luc. Seulement, il faut que vous vous engagiez à ne rien faire qui compromette mon repos par la suite, à ne rien faire non plus qui afflige davantage votre femme.

Maxime, qui s'était assis à côté de Germaine, se releva brusquement et frappa de sa canne un tas de cailloux, avec tant de violence qu'il fit voler les pierres autour de lui.

— Ah! c'est cela, vous en aller, maintenant!.. C'est ainsi que vous paierez ma sagesse, ma réserve... Grand merci!

— Mais,.. je croyais que vous étiez devenu beaucoup plus raisonnable, ces derniers temps.

— Oui. Mais pourquoi? Sûr que vous m'aimiez, relativement

heureux de ce bonheur imparfait qui consiste à vous voir, à vous entendre, le seul auquel vous ayez fini par me reconnaître des droits, je m'étais calmé... S'il faut, à présent, vous dire adieu, renoncer même à ces pauvres joies que vous paraissiez m'abandonner comme une aumône ou une indemnité, est-ce que je sais ce que je deviendrai?.. Je vous répète, pour la troisième ou pour la centième fois, que je ne peux pas, que je ne peux plus me passer de vous. Comprenez-vous cela? Je ne peux pas, je ne peux pas...

Il redisait ces mots, comme un enfant rageur, à qui l'on impose une tâche dont il ne veut même pas entendre parler, et il se promenait avec agitation devant Germaine, martelant le sol du bout de sa canne rudement secouée :

— Veuillez donc vous rappeler, mon ami, lui dit Germaine, toujours avec la même douceur émue, que cette résolution que vous m'imputez à crime, je ne l'ai prise qu'à mon *cœur* défendant.

Elle avait longuement insisté sur le mot *cœur*, en adoucissant encore sa voix pour le prononcer, et, dans sa bouche, ce mot bref avait mollement vibré avec de musicales résonances.

Mais Maxime, au lieu de s'apaiser, parut se révolter davantage et s'écria, de plus en plus violent et indigné :

— Allons donc! Est-ce que je ne vous connais pas assez pour vous deviner tout entière?.. Est-ce que je ne sais pas bien que c'est simplement là une manœuvre de coquette?.. Vos pareilles ne veulent pas seulement qu'on les aime; elles veulent qu'on en souffre et ne seraient pas fâchées qu'on en mourût.

— Vous avez un moyen bien simple de vous éclairer là-dessus. Au point où nous en sommes, je crois que vous pouvez parler de cela à Gisèle. Elle vous dira que c'est elle-même qui... Ce n'était pas dans nos conventions de vous le révéler; mais je ne veux pas, moi, que vous m'accusiez, que vous m'accusiez comme elle, que l'on m'accuse toujours...

Sa voix tremblait et se mouillait.

— C'est vrai, reprit-elle, on oublie un peu trop que moi aussi je suis capable de sentir et de souffrir... J'ai fait de mon mieux pour réparer le mal que j'avais causé. Est-ce ma faute si je n'ai pas réussi? Qu'y ai-je épargné?.. Vous, du moins, vous que j'aime, ménagez-moi, ménagez-moi d'autant plus que vous me savez plus faible et plus méritante...

Elle s'était levée et pleurait tout à fait.

— Vous voyez bien, Germaine, que c'est fou de vous défendre ainsi, que votre résistance vous blesse et vous déchire autant qu'elle me désespère... Je vous en prie... Germaine, je t'en supplie!..

Il lui prit les mains et lui baisa les yeux, buvant des larmes dont la saveur saumâtre achevait de l'enivrer. — Sur la blancheur poudreuse du chemin, la lune pâle, éternelle veilleuse de la grande alcôve, déversait sa clarté veule et blême.

— Eh bien ! soit ! va-t'en, murmurait-il en sa folie balbutiante ; va-t'en, mais laisse-toi rejoindre... Plus d'hypocrisie, plus de mensonge. Fuis, je te suivrai.

— Crime ! lâcheté ! bégayait Germaine en se débattant et en soustrayant sa bouche aux baisers qui l'assaillaient de toutes parts.

— Crime, si tu veux ! Je voudrais être avec toi de moitié dans un crime pour me sentir plus étroitement uni à ta vie, à ton âme, à ta pensée... Être criminel avec un complice qu'on aime, c'est goûter l'amour dans sa plénitude et dans sa perfection, c'est n'avoir à deux qu'une conscience, c'est partager ce qu'il y a de plus personnel, de plus inaliénable, ce qui échappe constamment au despotisme des tendresses humaines, avec un être que l'on a choisi, après tout, non pas seulement pour lui donner le meilleur de soi-même, mais tout ce qu'il y a en soi de mystérieux et de caché... Tu m'appartiendras !

— Non !

Il voulut l'emprisonner dans ses bras ; mais, rapide, elle esquiva l'étreinte et reprit, en marchant d'un pas pressé, le chemin d'Houlgate, dont on apercevait les lumières au bas de la petite pente ombreuse qu'il lui restait à descendre.

Il fit un mouvement pour s'élancer derrière elle ; puis, comprenant sans doute le ridicule et l'odieux d'une telle poursuite, il s'arrêta, en regardant la silhouette de Germaine se perdre dans l'obscurité. Elle fuyait, drapée d'une mantille de laine blanche, sur la pente de l'allée, s'enfonçant sous l'arche sombre et semblant glisser dans la nuit. Quand elle eut disparu, il se laissa tomber sur l'herbe roussie qu'humectait le serein, à la place même que venait de quitter Mme April, et il interrogea les profondeurs de son âme, comme on sonde une blessure fraîche, avec ménagement et avec angoisse.

Au milieu de ce silence et de cette sérénité qui l'enveloppaient, il n'eut pas de peine à se ressaisir ; l'air humide du soir rafraîchissait sa tête, baignant son front et ses tempes d'une rosée calmante : il lui semblait qu'une main légère y promenait avec précaution de froides et molles compresses. Dans cet apaisement soudain, la vision de son amour et des circonstances parmi lesquelles cet amour était né, s'était développé, avait grandi jusqu'à l'exaltation, jusqu'au délire, s'offrit à lui avec une netteté relative. Il revit Germaine, cette Germaine du premier jour, qu'il avait inutilement tenté d'évo-

quer naguère; il la revit avec ses défectuosités physiques et morales. Mais il y avait beau temps qu'il en aimait les défauts autant, et plus peut-être, que les qualités; c'est le privilège de l'amour ou sa misère de ne rien apercevoir qu'à travers le prisme et le mirage de son enthousiasme; il n'est pas aveugle, comme on le prétend : c'est bien plutôt un voyant, un halluciné, un imaginatif. Tout est imagination dans l'amour; mais la belle avance de le constater! L'imagination n'est-elle pas une faculté comme une autre, par où nous doivent nécessairement venir autant de tortures, au moins, que de jouissances? Maxime revoyait nettement Germaine telle qu'elle lui était apparue; mais il cherchait en vain à se rappeler l'instant précis où son caprice, sa curiosité, sa sympathie, le sentiment quel qu'il fût qui avait été l'embryon de son amour, s'était tout à coup haussé et épanoui pour le subjuguer et l'asservir tout entier. Il ne trouvait pas de réponse à la question qu'il se posait obstinément à lui-même : Depuis quand l'aimé-je? Tous les instans étaient, à cet égard, confondus dans sa pensée, et c'était une inexprimable fatigue pour son esprit que de chercher à les distinguer. Tout au plus se rendait-il compte que c'était venu sans gradation sensible, qu'il s'était laissé séduire par cette femme imparfaite en l'étudiant de trop près, et qu'elle-même, de son côté, si vraiment elle l'aimait, avait dû, comme lui, être envahie, submergée, sans notion du péril ni de l'heure. Ils s'étaient réciproquement pris à leurs manèges, à leurs jeux, à l'insconscient et fatal exercice de leurs instincts, de leurs penchans... Mais l'aimait-elle? Eh! oui, ces larmes, tout à l'heure, et, l'autre jour, ce baiser, le premier baiser de femme qui n'eût pas été un désenchantement, une déception pour ses lèvres... Cependant, cette résistance affolante, abritée d'un scrupule de nature fragile et qui pouvait n'être qu'un prétexte... Et alors, il passait de l'attendrissement à la colère, et de la colère aux soupçons injurieux. La conduite, d'abord, la conduite de cette créature, qui, jeune fille, avait eu des amours de nuit; qui, femme, avait mis en émoi tous les hommes l'ayant approchée et avait porté le trouble jusque dans la famille de son mari, qu'avait-elle été au juste, cette conduite? Le savait-il? Où tout cela s'était-il arrêté? Ce Luc Carjal, ce bourreau de femmes, pourquoi n'aurait-il pas été son amant? Le benêt de mari, avec son indulgence imbécile, était-il en état de jauger son infortune?.. Ce Carjal, son amant, certes! et peut-être encore à l'heure présente; qui savait?.. Non, ce n'était pourtant pas une criminelle ni une dévergondée; elle était moindre et pire : c'était une simple coquette, de cette race exécrable que l'on devrait étouffer, écraser sans pitié, de cette race de vampires sourians qui pompent la vie dans le cœur

des hommes... Oui, elle était cela et n'était que cela... Et il ne lui vint plus guère à l'esprit qu'elle pût être sincère, posséder une qualité parmi ses défauts, avoir un genre de retenue parmi ses divers genres d'impudeur, être enfin une créature faible comme lui sans être un monstre abominable ou une méchante sirène.

XIV.

Rentré chez lui, Maxime s'enferma dans sa chambre, à la manière de tous les amoureux, désespérés ou exultans. Les habitudes et le régime intérieur de son ménage s'étaient trop profondément modifiés, depuis quelques mois, pour que cette séquestration volontaire lui fût d'une pratique difficile. Il occupait une pièce lambrissée du second étage, sous le toit, assez vaste et presque pareille à celle que jadis il avait habitée chez son père, sous les combles, — près du bleu, comme il disait alors, — dans la vieille propriété de famille de la Lozère, depuis longtemps convertie par lui en titres de rentes et en obligations de chemins de fer.

Quand il eut bien arpenté son local,— sans songer qu'une oreille inquiète épiait, sans doute, au-dessous de lui l'allure orageuse de sa promenade, — il ouvrit toute grande sa fenêtre, avança sa table de travail vers l'hiatus noir que faisaient dans la nuit les deux battans écartés, alluma sa lampe, toujours prête, et se mit à noircir fiévreusement du papier à lettres, sans souci des papillons ni des moustiques, de toutes sortes de corpuscules ailés qui tourbillonnaient autour du cristal brûlant, sous l'abat-jour de carton vert. C'était un bourdonnement confus, un murmure plaintif et doux, une chanson de petites ailes, que ponctuait mélancoliquement, de temps à autre, la brève crépitation d'un petit corps incendié, le pétillement timide d'un auto-da-fé d'insecte.

Après chaque lettre écrite et déchirée (car son expérience d'écrivain ne lui servait positivement de rien), le jeune homme appuyait quelques secondes sa tête sur ses mains et paraissait chercher dans le mystère de la nuit le secret de sa défaite autant que la teneur future de sa prochaine épître. Une seule fois, il se demanda s'il n'avait pas manqué d'éloquence, s'il n'eût pas dépendu de lui de triompher à la fin, en étant plus pressant ou plus entêté. Mais sa conscience ne lui reprochait rien ; il avait mis dans sa harangue et dans ses gestes toute la conviction, toute l'ardeur, tout l'élan dont il était capable, et il ne lui était pas permis de croire à son insuffisance. Car, si l'on sait de moins en moins prouver qu'on aime par des faits, à mesure qu'on s'y exerce davantage, chaque essai nouveau marquant une nouvelle déchéance du cœur, on sait d'autant

mieux le dire qu'on l'a dit plus souvent; les preuves effectives relèvent du sentiment, mais le langage et la mimique de l'amour relèvent surtout de l'habitude.

Ayant décidé, vers deux heures du matin, qu'il avait tout mis en œuvre pour réussir, et que Germaine ne pouvait colorer d'un prétexte avouable sa décevante retraite, il finit par s'arrêter à cette rédaction brutale pour sa lettre de congé :

« Il vous plaît de vous dérober à ma poursuite, après avoir tout fait pour exalter ma passion. C'est une manœuvre qui doit vous être familière. Je me résigne : il ne fallait pas m'attaquer à une coquette. En échange de la leçon, je vais vous donner un conseil; j'en ai donné tant de mauvais que je puis bien vous en donner un bon. Soyez franchement, ou honnête femme, s'il en est temps encore, ou le contraire; ne vous placez pas entre les deux catégories : vous ne connaîtriez jamais ni le respect, ni l'amour des hommes.

« Si je croyais qu'un peu d'amour sincère justifie les procédés de conquête auxquels vous avez eu recours, je m'entêterais jusqu'à la mort, car je vous aime, je vous aimais du moins. Mais, croyant voir nettement enfin ce que vous êtes, je ne puis que vous plaindre et vous céder à d'autres, moins difficiles ou plus illusionnés.

« Adieu! Puissé-je vous avoir guérie! En tout cas, rappelez-vous qu'une femme n'obtient jamais que les hommages qu'elle mérite.

« M. »

Il était tout bouillant encore de sa colère, et cette lettre si dure, si blessante, était bien ce que le ressentiment d'un échec définitif peut inspirer à un galant sérieusement épris et cruellement déçu. Ardens, puis lâches ou brutaux, tels sont bien les hommes à bonnes fortunes, les hommes sensuels, quelque rang social et intellectuel qu'ils occupent.

Le grand avantage de ces violences de style ou de langage, et leur excuse, c'est qu'elles soulagent ou donnent l'illusion d'une accalmie bienfaisante. Quand on a été battu, il faut battre quelqu'un ou quelque chose; on heurte, au besoin, de ses poings fermés, les tables et les murailles. Après avoir ainsi sommairement exécuté l'objet de son amour, Maxime put s'endormir.

Le lendemain, il essaya de se persuader, au réveil, qu'il était débarrassé du lourd fardeau moral qui pesait désormais sur sa vie; il tenta de se démontrer à lui-même que, comme ces enfans gâtés qui veulent toutes les friandises passant à leur portée, mais qui cessent d'avoir envie de l'amande dès qu'on leur a permis de lécher le sucre de la dragée, il avait pris de Germaine ce qu'il y avait

de meilleur en elle : ses baisers et ses larmes. Mais il ne tarda point à s'apercevoir que l'imagination, qui suscite l'amour, est totalement impuissante à le faire disparaître. Et il se reprit à souffrir comme la veille. Il n'avait jamais souffert ainsi. Il est vrai qu'on croit toujours cela, que la dernière douleur vous paraît toujours la plus vive; mais lui, vraiment, ne s'était jamais vu à pareille épreuve. Le souvenir de ses amours passées, fort nombreuses pourtant, et de qualité, ne lui suggérait aucun motif de consolation ou d'espérance : s'il se guérissait vite autrefois, c'est qu'il n'était guère malade. Un sonnet, un petit voyage, ou l'application homéopathique d'une nouvelle passion sur son cœur meurtri, il n'en fallait pas plus pour enrayer le mal et bannir la souffrance. C'était tout différent, cette fois. Il avait trop longuement travaillé à se rendre heureux d'une félicité imaginaire pour n'être pas, quelque temps, la proie d'une réelle infortune; trop souvent il avait cru porter la coupe à ses lèvres pour ne pas gémir, en conscience, de se la voir si prématurément briser entre les doigts.

Dès le matin, il envoya sa lettre par la poste; et, vers le milieu du jour, il alla se promener, — faire le guet, plutôt, — sur la plage.

Les fenêtres de la villa étaient ouvertes; rien ne révélait qu'un changement quelconque y fût survenu ou s'y préparaît. Il le constata avec surprise: ce que nous admettons le plus difficilement, c'est que nos émotions soient sans effet sur les choses, et surtout qu'aucun contre-coup de nos tourmens et de nos maux ne s'accuse dans la physionomie des objets qui en ont été les témoins directs.

Comme il entamait son dixième tour de plage, il vit s'éloigner de la villa Mme April en compagnie de M. Carjal. Tous deux marchaient de ce pas lent et désorienté que l'on prend dans les endroits où l'on vit en passant, où l'on sort sans but, parce qu'il faut sortir. Ils causaient d'un air tranquille, tantôt à distance l'un de l'autre, tantôt familièrement rapprochés, en gens accoutumés à se fréquenter et peu en peine de la correction de leurs allures. Germaine, qui, décidément, portait son deuil en blanc, avait une toilette blanche à broderies noires; M. Carjal, un veston noir et un pantalon blanc. Cette similitude de nuances dans leurs costumes respectifs agaça Maxime.

S'il y avait eu, dans le voisinage, une maison, un arbre, un abri quelconque pour le dérober aux regards, il eût eu recours à sa protection. Il éprouvait une espèce de honte indéfinissable à se laisser voir; et, faute de mieux, il décrivit un long circuit pour passer loin des promeneurs, et aussi pour se retrouver derrière eux. En exécutant cette manœuvre, il lui semblait qu'on l'épiait, que, sur cette

plage nue et vide, sa personne était l'objectif de tous les regards, et particulièrement de ceux de Germaine.

En cet instant, il regrettait d'avoir envoyé sa lettre ; il eût voulu que les choses fussent demeurées au point où les avait mises l'entrevue de la veille. Et il pestait contre lui-même. Mais, au moment où, revenu sur ses pas, il s'apprêtait à suivre le couple, déjà fort éloigné, il fut interpellé par Mme Carjal, qui, à son tour, sortait de la villa.

— Hé ! monsieur Rivols !

— Déjà de retour ! balbutia Maxime.

— Mon Dieu ! oui. La côte n'a plus de mystères pour nous, et les grands apprêts du départ de mon mari nous réclament... Tiens ! vous avez l'air drôle. A propos, vous savez que Germaine part avec nous, après-demain, pour Paris ?

— Non, je ne savais pas,.. c'est-à-dire que...

Il n'acheva pas, se sentant gauche et sans contenance. La petite Mme Carjal, rose et fraîche, pimpante en sa toilette blanche, à galons de velours noir, qui était comme un rappel de celle de Germaine, le contemplait avec une compassion railleuse.

— Monsieur Rivols, je vous en prie, ne laissez pas voir cet abattement... Mon Dieu ! que je serais donc fière d'allumer partout ainsi sur mon passage de ces incendies d'hommes et de laisser derrière moi semblable parfum de roussi ! Mais voilà, tout le monde est aimable avec moi, et personne ne m'aime... comme on aime Germaine... Donnez-moi donc le bras que je rejoigne M. Carjal... Tenez ! mon mari lui-même, il n'a jamais eu à mon endroit de ces sentimens qui flattent profondément une femme ; et il est pourtant capable d'avoir de ces sentimens-là : il me l'a prouvé... avec d'autres. Allons, votre bras !

— Mais, madame, je n'avais pas l'intention de troubler l'entretien de Mme April avec M. Carjal.

— Eh ! oui, vous aussi, je sais bien, fit Maria en soupirant avec une petite mine gouailleuse, la plus maligne du monde... Oh ! c'est étonnant ce qu'elle en a mis en cet état... des amis, des parens, le commis qui lui vend de la soie ou des gants, le médecin qui la soigne... Je suis sûre que, à son lit de mort, elle décochera des œillades au curé qui viendra l'administrer... Et cela, pour rien, pour le plaisir, quelquefois même sans le faire trop exprès. Eh bien ! à mon avis, ce n'est pas juste, ces choses-là ; les femmes comme elle devraient y être prises de temps en temps, pour l'exemple, pour la morale. Ça lui arrivera peut-être un de ces jours, mais pas encore cette fois-ci, puisqu'elle s'en va, vous abandonnant à votre malheureux sort.

— Ma foi ! madame, dit Maxime, qui avait eu le temps de se re-

mettre, je devine que ce que vous me faites l'honneur de me dire renferme un sens des plus plaisans, mais c'est vainement que je m'évertue...

— Bah ! laissez donc ! interrompit Mme Carjal en s'emparant du bras de Rivols et en l'obligeant à faire quelques pas avec elle. Je m'y connais : j'ai vu cela de près. Heureusement, ça passe, comme le reste, comme l'amour des maris pour leurs femmes. Que ce soit pour les leurs ou pour celles des autres, au point de vue du sérieux et de la durée, c'est bien la même chose, allez !.. Enfin, vous m'affligez. Mais, croyez-moi, renoncez-y, n'y songez plus ; vous n'arriveriez jamais à rien : Germaine est la vertu même,.. parole d'honneur !

Elle lui lâcha le bras et le salua de la tête, toujours souriante, mais avec une singulière ironie, mêlée de sérieux, dans le sourire.

En s'entendant bafoué de la sorte par les moqueries de Mme Carjal, Maxime avait senti redoubler son malaise ; pourtant, ce fut une impression de soulagement, presque de satisfaction, qu'il éprouva dès qu'il lui fut loisible d'analyser les propos qu'il venait d'entendre, autrement dit dès que la joviale Maria, décidément moins enfant qu'elle n'en avait l'air, se fut éloignée. Quand, encore sous le coup de sa terrible déconvenue, il avait aperçu Germaine côte à côte avec Luc Carjal, il ne s'était pas fait faute d'évoquer les conjectures les plus désobligeantes sur le caractère des relations, — au moins des relations passées, — de ces deux personnages. Car sa rancune hésitait encore entre deux jugemens : il ne savait pas bien, en définitive, s'il avait eu affaire à une coquette du genre le moins énigmatique, et aussi le plus inoffensif, à une coquette dévergondée, pouvant aller, dans certains cas, jusqu'à compléter ses avances par l'offre de sa personne, ou, au contraire, à une coquette de l'espèce froide et impassible. Les larmes répandues par Germaine étaient aussi difficiles à expliquer dans une hypothèse que dans l'autre, puisque les femmes sans mœurs ne s'amusent guère à pleurer avant la faute, et que les simples coquettes n'ont pas le don des larmes, n'étant pas d'émotile complexion. Et, en vertu du besoin de sévérité rancunière des mécontens, il inclinait naturellement vers la sentence la plus rigoureuse et la plus flétrissante. Mais son amour-propre et son amour n'y trouvaient qu'à demi leur compte. C'est, en effet, une insupportable humiliation pour un homme d'échouer auprès d'une femme qui, n'étant pas invaincue, ne saurait être considérée par lui comme invincible ; et, si l'on peut, à la rigueur, se consoler d'avoir été berné par une inhumaine, faisant profession d'inhumanité, le déboire est autrement senti lorsqu'il s'agit d'une cruelle intermittente. Aussi Rivols avait-il quelque joie à se dire, en voyant se perdre dans le lointain ensoleillé de la

plage les deux silhouettes blanches et noires, que les allusions, si directes et si intentionnellement explicites, de Mme Carjal avaient eu surtout pour but de lui révéler une Germaine à l'abri des égaremens sensuels et des défaillances inopinées, une Germaine également habile à se promettre et à se refuser. Celle-là, il pouvait déplorer de l'avoir perdue, il pouvait lui reprocher de lui avoir donné beaucoup d'espoir pour bien peu de félicité ; mais il pouvait aussi l'aimer encore sans nouvel affront et sans abaissement plus complet. Il n'était pas assez vicieux pour connaître expérimentalement cet attrait de l'abjection, ce vertige de la boue, par suite duquel, aux yeux de certains hommes, les mouchetures de fange valent des grains de beauté, comme, aux yeux d'autres pervertis, les laideurs et les tares physiques valent des charmes rares : une Germaine déjà souillée d'adultère l'eût moins sûrement retenu captif qu'une Germaine à tout jamais insensible et décevante. Il était incapable d'éprouver la moindre recrudescence de passion en acquérant des preuves de l'inconduite de la femme aimée, autant qu'il était peu disposé à se réjouir des misères secrètes de sa beauté, à pousser des cris de joie en lui découvrant des taches ou des verrues sur le corps : il lui suffisait des défauts visibles qui l'avaient séduit de prime-abord.

Tous les hôtes du Nid vinrent ensemble faire leurs adieux aux habitans du chalet des Berceaux ; et ce fut une visite singulièrement pénible et difficultueuse pour tous, — même pour M. Carjal, qui, n'ayant fait qu'entrevoir les Rivols et devinant, à l'allure traînante de de la conversation, quelque mystérieux refroidissement entre eux et Mme April, avait bien du mal à louvoyer au milieu des récifs et des écueils qu'il devinait à fleur d'eau, sans les distinguer. Heureusement pour lui, il avait beaucoup voyagé, ce qui lui permettait de parler longtemps sans avoir rien à dire. Gisèle embrassa Germaine à la porte du jardin, avec la tendresse accoutumée.

— J'irai, lui dit-elle, t'embrasser encore demain matin.

— Non, non, je t'en prie, répondit Mme April, ne te dérange pas. Nous serons dans les malles, dans les paquets jusqu'au cou... Nous nous reverrons bientôt, n'est-ce pas? Dès lors...

Elle avait l'air de ne pas tenir énormément à l'accolade de l'étrier, ce qui dénotait comme une vague rancune ou une gêne, après tout assez explicable.

Il était près de sept heures; la nuit venait, après un jour un peu sombre, avec cette affligeante promptitude, ces allures de surprise, qui, dès la mi-septembre, vous jettent aux épaules des frissons d'hiver, aussitôt que le soleil a cessé de rougir l'horizon. Du fond de la vallée, comme une haleine humide, une fraîcheur montait; au loin, par-delà les maisons, sous le gris opaque du ciel, que ne teintait plus le pourpre du couchant, on devinait la mer, grise aussi, morne et

somnolente. Gisèle, subitement transie, rentra la première, tandis que Maxime, qui s'était avancé sur la route, saluait ses visiteurs d'un dernier adieu et d'un dernier souhait de bon voyage. M. et Mme Carjal avaient pris les devans. Le jeune homme se trouvait à quelques enjambées de Germaine. Depuis un instant, il la regardait qui s'enveloppait d'un air frileux dans un court manteau noir garni d'une frange espagnole, dont ses frissonnemens coquets secouaient artistement les pompons et la chenille; il la regardait, qui s'apprêtait à rejoindre ceux qu'elle accompagnerait le lendemain, pour le fuir à jamais; et il la regardait avec un attendrissement terrible, sentant les sanglots se nouer dans sa gorge, et son cœur se fendre, et gémir tout son être en un grand déchirement. Elle, ne le regardait pas, mais, sans hâte, quoique frissonnante, cherchait pour la troisième fois, avant de se remettre en marche, à rattraper le pan de son manteau qui lui échappait. Tout à coup, Maxime franchit la distance qui le séparait de Germaine et, l'aidant à se draper dans son vêtement :

— Germaine, fit-il à voix basse, pardon!

— Ah! murmura-t-elle, vous avez raison de me demander pardon. Votre lettre est abominable ; elle est encore là dans ma poche, et elle me brûle... Tenez, la voici ; reprenez-la et relisez-la, pour bien apprendre jusqu'à quel degré d'injustice et de brutalité un homme peut s'abaisser, et ce qu'un moment de faiblesse ou d'oubli peut valoir à une femme d'humiliations et d'offenses!

— Germaine, répéta-t-il en froissant la lettre qu'elle lui tendait, pardon!.. Ah! croyez-moi, pour apprécier avec exactitude l'intensité d'un amour quelconque, il est plus sûr de sonder l'abîme où il peut nous faire descendre que de mesurer les cimes où il peut nous faire monter...

— Bien, bien! je vous pardonne, dit-elle avec cette grâce agressive et ce regard enjôleur dont il semblait qu'elle ne pût se déshabituer. Adieu! Tout ce qui m'importe, c'est que vous n'ayez pas de moi d'autre mauvaise opinion que celle que vous en a justement donnée ma trop expansive sympathie.

D'un mouvement prompt, elle serra autour d'elle les plis de son manteau, et elle s'éloigna rapidement, en faisant sonner ses talons sur la route.

Maxime regagna le chalet à pas lents : il tournait le dos à l'amour et rebroussait chemin vers le devoir.

XV.

— Comment! tu vas aller à Paris? Mais nous y devons rentrer à la fin du mois!

— Il le faut bien ; ma pièce,.. mes affaires... C'est d'autant plus indispensable que, si Jenny ne va pas tout à fait bien, cet hiver, il faudra la conduire à Cannes, ou à Menton, ou en Italie.

— Alors, tu partiras demain ?

— Demain matin, oui.

— Tu ne songeais pas à ce départ, pourtant, avant-hier ?

— Je n'y songeais pas, parce que je n'avais pas lieu d'y songer, dit Maxime en se levant de table. C'est un écho de théâtre, lu ce matin même, qui m'a mis la puce à l'oreille.

— Ah ! fit Gisèle en quittant la table à son tour, c'est bien !

Dans la petite salle à manger rectangulaire, meublée tout en bambou, un gai soleil entrait par l'unique fenêtre, devant laquelle les roses remontantes de l'automne entrelaçaient leurs dernières floraisons.

— Enfin, pour combien de temps pars-tu ?

— Pour quelques jours, peut-être une semaine,.. peut-être moins,.. que sais-je ? En tout cas, pas pour longtemps.

— Et... c'est pour affaires, par nécessité, que tu me quittes,.. que tu nous quittes ?

— Évidemment.

— Ah !

Gisèle, debout près de la table, où elle appuyait sa main, était pâle, avec les narines pincées et les yeux gros des gens qui dominent à grand'peine une forte émotion ou une colère grandissante.

— Eh bien ! reprit-elle, et ton café, que tu oublies ?

Elle s'apprêtait à le lui verser. C'était une de ses habitudes les plus anciennes et les plus chères que de le servir de la sorte, aussi souvent que possible, après avoir congédié la femme de chambre, en se chargeant elle-même de tous les détails du service. Au temps lointain de leur lune de miel, elle avait exigé qu'il ne recourût qu'à elle en ces mille circonstances où elle pouvait l'assister sans le secours de personne. — Ce gracieux besoin de domesticité volontaire, cette interversion des rôles n'est-elle pas, d'ailleurs, la forme la plus fréquente et la moins suspecte de toute grande tendresse de femme ? Toute femme éprise ne pourrait-elle pas bien dire, avec certaine héroïne rustique : « Ma joie, c'est tout le mal que je me donne pour lui ? »

— Merci, dit-il, merci !.. ma chérie. J'ai fini.

Elle reposa avec une certaine brusquerie la cafetière fumante sur la table. Puis, le regardant en face, mais parlant avec effort :

— Maxime, ce que tu vas faire n'est pas bien.

— Ce que je vais faire ?.. Mais... Ah ! ma chère enfant, il ne faut pas que ton affection devienne à ce point tyrannique. Par faiblesse,

par condescendance, par tendresse aussi, j'ai constamment sacrifié ma liberté, sachant que mes absences, même les plus courtes et les plus motivées, ont le don de te faire larmoyer. Cependant, je ne peux pas sacrifier mes intérêts, qui sont un peu les tiens et ceux de notre fille...

— Les miens! s'écria Gisèle avec une amertume qu'elle n'essayait plus de dissimuler. Ceux de ta fille!.. Ta fille, sais-tu seulement qu'elle est malade?

— Je le sais, et je m'en préoccupe, puisque je me propose de la mener vers le soleil avant l'hiver.

— Soit; mais moi?

— Morbleu! ma chère petite, c'est enfantin, c'est ridicule! Il s'agit d'une absence de quelques jours. Ne dirait-on pas, vraiment?..

— Enfantillage, tant que tu voudras; mais je te demande de ne pas t'éloigner en ce moment, de remettre ce voyage,.. de ne pas le faire, puisque,.dans quinze jours, il sera inutile. Dès que nous en aurons fini avec cette petite rechute de Jenny...

— N'insiste pas, Gisèle, dit Maxime, qui s'impatientait. Je t'assure que c'est ridicule et irritant.

— Tu ne veux pas m'accorder cette légère satisfaction, me faire ce petit sacrifice?.. Eh bien! va; tu es le maître. Je ne te menace pas, remarque... Mais je t'affirme que ta conduite est coupable et que tu te repentiras...

— Ah! c'est vraiment trop! Que diable signifie?..

Il rencontra le regard de sa femme, obstinément fixé sur le sien, et il eut peur d'entendre une réponse catégorique s'il achevait sa question. Aussi se borna-t-il à ouvrir la porte en haussant les épaules avec dédain et colère.

Toutefois, il eut un remords et revint sur ses pas.

— Allons! plus de ces sottises, de ces sornettes... Tu sais que je t'aime bien. En ce moment, je suis mal disposé, je m'emporte facilement. Bah! cela ne durera pas toujours. Nous sommes des lunatiques, nous autres. Mais ne me contrarie pas, ne t'amuse pas à me contredire... Encore une fois, je t'aime bien.

— Ah! si tu m'aimais comme je t'aime, pourtant! murmura Gisèle.

— Hélas! c'est la phrase de tous les amans, répliqua distraitement Maxime. Pourquoi est-ce l'histoire de tous les amours?

— Et c'est tout ce que tu trouves? dit Gisèle d'une voix sourde. Ah! tiens, va-t'en si tu veux. Je ne te demande plus rien. Va-t'en... Il y aura bientôt quarante-huit heures que tu ne l'as vue,.. celle qui ne t'aime pas non plus comme tu l'aimes!.. et qui me l'a dit.

— Hein? fit Maxime en se retournant.

— Va, va, pars ce soir plutôt que demain. Je préfère ne plus te revoir.

Un moment interloqué, Maxime fit un geste d'impuissance, comme quelqu'un qui renonce à comprendre. — Le soir, il était parti.

Derrière le rideau de la chambre de sa fille, Gisèle, les yeux secs, l'avait vu s'éloigner, une grande et lourde valise à la main. Lorsque la bonne de Jenny vint la relayer auprès de la petite malade, dont l'état ne s'était pas sensiblement aggravé, mais qui avait été reprise par une fièvre légère, laquelle ne cédait pas aussi vite que lors de la première atteinte, l'enfant lui dit :

— C'est drôle ! père est parti, et tu ne pleures pas, comme l'autre fois, quand il a été passer huit jours à Paris.

— Non ; cette fois, cela n'en vaut vraiment pas la peine.

Elle dut néanmoins se hâter vers la porte pour ne pas laisser voir ses larmes. De retour dans sa chambre, elle réfléchit longuement, la tête dans ses mains, laissant échapper des phrases entrecoupées : « Qui sait?.. Combiné, arrangé d'avance, peut-être... C'est elle qui a parlé la première de s'en aller... Lui, le surlendemain, il part aussi... Et cette hésitation qu'elle a eue, en me demandant si je croyais à l'efficacité du remède!.. Ah! ce serait bien odieux de leur part! Mais, maintenant, tout est possible... Oui, cela doit être... Cela est... Eh bien! nous verrons! »

Elle courut à une petite table, sur laquelle était posé un buvard de velours bleu, et, après avoir paru chercher l'adresse dans son souvenir, elle rédigea la dépêche suivante :

Albert April, envoyé de France, Radialstrasse, Buda-Pesth, Hongrie.

Présence peut être utile. Venez. Essentiel venir directement.

GISÈLE RIVOLS.

La jeune femme porta sa missive au télégraphe sans perdre une heure.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

MELCHIOR GRIMM

I.

LES DÉBUTS DE GRIMM A LEIPZIG ET A PARIS. — *LE PETIT PROPHÈTE.* — L'OPÉRA COMIQUE.

I. *Corresp ndance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, etc., nouvelle édition, par M. Maurice Tourneux, 1877-1882, 16 volumes. — II. Danzel, *Gottsched und seine Zeit*, 2e édition. Leipzig, 1855. — III. *La Jeunesse de Madame d'Épinay*, par MM. Lucien Percy et Gaston Maugras, 1882. — IV. *Dernières Années de Madame d'Épinay*, par les mêmes, 1883. — V. *Lettres de Catherine II à Grimm*, 1774-1786, publiées sous les auspices de la Société impériale pour l'histoire de Russie, par M. Grot. Saint-Pétersbourg, 1878. — VI. *Lettres de Grimm à l'impératrice Catherine II*, publiées par le même, publication non achevée. — VII. *Lettres manuscrites de Grimm à la landgrave Caroline de Hesse*, conservées aux archives grand-ducales de Darmstadt; inédites.

La renommée de Grimm a été tardive. A l'exception de deux ouvrages célèbres, et dans lesquels il apparaît surtout comme mêlé à des événemens de la vie privée, son nom tient peu de place dans les souvenirs et les correspondances du temps. Voltaire, qui le prenait pour un gentilhomme bohémien, ne le connut qu'assez tard et en Suisse. Marmontel avait été des dîners de garçons que donnait à quelques amis le jeune secrétaire du jeune comte de Frise, mais c'est tout ce qu'il en dit. Dans cette galerie de portraits un peu trop étudiés, posés un peu trop noblement, agréables du reste, qui orne ses *Mémoires*, celui de Grimm est absent. Les mémoires de l'abbé Morellet présentent la même lacune, et elle est encore plus inattendue chez

un ami de Diderot, un partisan de la musique italienne et un hôte assidu des salons littéraires. Morellet ne nomme Grimm qu'une fois, pour l'avoir vu aux vendredis de Mme Necker, et il l'oublie dans la liste des hommes de lettres dont il avait fait la connaissance chez le baron d'Holbach. Garat, à la vérité, met Grimm au nombre des étrangers de distinction que Suard avait rencontrés dans le monde, mais Garat déjà était averti ; il écrivait après la publication des *Confessions* de Rousseau et de la *Correspondance littéraire* elle-même. Qu'est-ce à dire, et comment s'expliquer l'indifférence apparente des contemporains à l'égard d'un homme qui nous paraît tenir, au contraire, une place assez considérable dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle? Comment concilier un rôle si effacé avec l'attachement extraordinaire que Diderot portait à Grimm, avec le portrait surtout que nous a laissé Rousseau, c'est-à-dire le peintre le moins prévenu en faveur de son modèle qui ait jamais tenu le pinceau? Grimm, dans les *Confessions*, est un bon compagnon, recherché, fêté, des plus répandus, doué en même temps d'un ascendant naturel devant lequel pliaient ses amis. Le problème, à y regarder de plus près, ne semble pas insoluble. Les pages des *Confessions* auxquelles je viens de faire allusion se rapportent à la jeunesse de Grimm, aux premières années de son séjour à Paris. Il était alors, en effet, homme du monde, passionné de musique et de spectacles, et son amour pour Mlle Fel, son rôle comme tenant du coin de la reine, son *Petit Prophète* l'avaient mis à la mode. Peu à peu, cependant, sa vie changea. Il avait entrepris la rédaction de la *Correspondance*, tâche considérable, à laquelle il était obligé de donner beaucoup de temps. De là des habitudes sédentaires. Ses relations avec Mme d'Épinay, femme d'une mauvaise santé, achevèrent de l'enlever au monde. C'était une éclipse. L'éclipse fut plus complète encore lorsque Grimm devint courtisan et diplomate, fit de fréquens voyages en Allemagne et de longs séjours en Russie. Il disparut dès lors des cercles littéraires, de sorte que ceux-ci finirent par l'oublier. Ainsi s'explique le silence qui se fait de plus en plus autour de son nom à mesure qu'on avance dans la seconde moitié du siècle. La personne de Grimm, ne l'oublions pas, ne nous est devenue familière que par les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires* de Mme d'Épinay. Or la seconde partie des *Confessions*, celle où il est question de Grimm, ne parut qu'en 1788, à la veille de la révolution, et les *Mémoires* ne virent le jour que trente années plus tard, lorsque l'ami de Mme d'Épinay était mort depuis onze ans. C'est à nous également qu'il était réservé d'apprendre toute la valeur de Grimm comme écrivain, sa réputation littéraire reposant essentiellement, on peut le dire, sur une correspondance qui était

destinée à être secrète et qui l'est restée, en effet, jusqu'en 1812. On comprend dès lors ce qui est arrivé. Le Grimm que nous connaissons avait échappé à ses contemporains. Ses débuts, à la vérité, avaient été brillans, ses premiers succès assez vifs, mais il s'était ensuite condamné à une sorte de retraite; il y avait disparu, et les révélations qui ont fait de Grimm, pour nous, l'une des figures du XVIIIe siècle sont postérieures à l'existence de la société qui personnifie ce siècle à nos yeux. La célébrité de Grimm est une célébrité posthume. Ajoutons que, pour nous-mêmes, elle est jusqu'ici restée dans le demi-jour. Grimm a été longtemps négligé au milieu des recherches dont l'époque où il vivait est devenue l'objet. Aucune étude importante ne lui avait été consacrée, sauf deux articles de Sainte-Beuve, en 1853, articles d'un grand prix comme tout ce qui est sorti de cette plume, mais dans lesquels le critique s'était exclusivement attaché aux jugemens littéraires de son confrère et précurseur. Le fait est qu'on manquait d'informations suffisantes. Une sorte d'anonymat continuait à peser sur le personnage. On avait à peu près dit tout ce que l'on en savait lorsqu'on avait résumé les récits de son ennemi et de sa maîtresse, et, quant à la *Correspondance*, personne n'était d'humeur à faire de ces nombreux volumes l'analyse rigoureuse, le dépouillement complet sans lequel il était impossible d'apprécier le penseur, le critique, l'écrivain, et, sous ces diverses faces, de retrouver l'homme.

Hâtons-nous de reconnaître qu'il n'en est plus ainsi. Plusieurs découvertes sont venues coup sur coup, et par une coïncidence inopinée, nous fournir une partie des renseignemens qui nous faisaient défaut.

On ne saurait proprement ranger au nombre des sources récemment ouvertes l'ouvrage allemand de M. Danzel sur *Gottsched et son Temps*, qui a paru en 1848, mais ce qui est vrai, c'est qu'on avait jusqu'ici négligé d'y chercher les passages qui concernent Grimm. Gottsched avait exercé une influence considérable sur la littérature de son pays. Il en avait été le législateur, l'oracle. Il reste comme le principal représentant de l'époque où régnaient les règles, et où ces règles consistaient dans l'imitation de nos écrivains du XVIIe siècle. Ce rôle, soutenu par une incessante activité et de nombreux ouvrages, avait donné au professeur de Leipzig une certaine notoriété de notre côté même du Rhin. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer dans le volume de M. Danzel un chapitre consacré aux relations de Gottsched avec les hommes de lettres de notre pays, et moins encore de trouver dans ce chapitre des lettres de Grimm, puisque celui-ci avait connu Gottsched avant d'arriver à Paris. Ces lettres ont un double prix pour nous : elles sont

curieuses par elles-mêmes, et elles jettent du jour sur une période de la vie de l'écrivain qui était entièrement ignorée.

Les *Mémoires* de Mme d'Épinay, où Grimm occupe une si grande place, nous étaient connus sous une forme incomplète; le premier éditeur en avait eu entre les mains une copie défectueuse, ou s'était permis des retranchemens. De nouvelles recherches ont récemment découvert le tort qui nous avait été fait et l'ont réparé. MM. Lucien Perey et Gaston Maugras ne se sont pas contentés de consulter un second manuscrit qui se trouve pour partie aux Archives, et pour le reste à la bibliothèque de l'Arsenal; ils se sont, en outre, mis en rapport avec les membres de la famille d'Épinay qui vivent encore, et ils ont été assez heureux pour en obtenir la communication d'un grand nombre de lettres. De ces matériaux sont sortis deux volumes, dont le premier, consacré à la jeunesse de Mme d'Épinay, renferme des morceaux qui ne le cèdent en rien aux meilleures pages des *Mémoires*. Le portrait de Mme de Roncherolles, ceux de Mme de Maupeou et de M. de Preux sont des chefs-d'œuvre de piquant et de grâce. Le second volume, qui nous retrace les dernières années de Mme d'Épinay, n'est pas sans quelques longueurs. Le récit de la ruine du mari et des extravagances du fils y tient trop de place. Mais ce défaut est racheté par les détails donnés sur le séjour de Mme d'Épinay à Genève, sur Voltaire, sur Grimm enfin et les voyages toujours plus fréquens auxquels l'obligeaient ses aspirations diplomatiques. Cette partie de la carrière de l'écrivain avait justement, et à l'égal de sa jeunesse, besoin d'éclaircissemens. On remarquera en particulier, dans l'ouvrage de MM. Perey et Maugras, un fait qui était resté inconnu, la disgrâce qui mit fin à la mission de Grimm comme ministre de la ville libre de Francfort à Paris, et les causes de cette destitution.

La publication de la correspondance entre Grimm et Catherine a été un événement, j'ose le dire, pour la mémoire de l'un et de l'autre. L'impératrice s'y montre avec tant d'abandon, elle y laisse si bien voir la femme à côté de la souveraine, tout ce spectacle est si nouveau, si étrange, qu'on se prend d'abord à oublier la place que Grimm occupe dans ce commerce épistolaire. Et, cependant, c'est une addition bien précieuse aussi à la biographie de l'écrivain que le chapitre dont elle vient ainsi de s'enrichir. On y prend sur le fait le courtisan, l'homme d'affaires, l'agent politique; on saisit quelque chose de cette activité secrète qu'on savait avoir rempli sa vie pendant les vingt années qui précédèrent la révolution, mais dont on ignorait absolument les détails. La publication de ces inestimables documens est due à la Société impériale d'histoire de Russie, dont les travaux avaient déjà mis au jour plusieurs pièces in-

téressantes pour l'histoire et la littérature de notre pays. Les lettres de Catherine, qui ont paru en 1878, remplissent tout un volume de la collection ; Grimm avait religieusement conservé ces lettres, il était parvenu à les faire sortir de France en 1791, et il avait pris des mesures pour qu'elles fussent renvoyées à Pétersbourg après sa mort. Il ne paraît pas que Catherine eût mis tout à fait le même soin à conserver les réponses de Grimm. Le fascicule qu'en donna la Société d'histoire russe en 1880 ne renfermait que les débris d'une correspondance qui avait duré vingt ans, mais une heureuse trouvaille dans un château de Pologne a dernièrement doublé cette collection, et les éditeurs, au lieu de faire de ces lettres un supplément au volume déjà imprimé, ont jugé avec raison qu'il valait mieux les fondre dans une réimpression complète. M. Jacques Grot, qui s'est chargé de cette nouvelle tâche comme il s'était chargé de la première, touche aujourd'hui au terme d'un travail auquel il a apporté autant de compétence que de zèle. C'est lui qui a bien voulu obtenir pour moi de la Société d'histoire russe la communication des bonnes feuilles de la publication dont il s'agit ; je le prie de recevoir, ainsi que ses collègues, l'expression de ma reconnaissance pour cet acte de confraternité littéraire. Je n'ai pas été moins sensible aux services que m'ont rendus M. Wilhelm Creizenach, aujourd'hui professeur à l'université de Cracovie, en me fournissant divers éclaircissemens, et M. Walther, de Darmstadt, en faisant copier pour moi les lettres de Grimm qui sont conservées dans les archives grand-ducales de cette ville.

Après tout, le vrai titre de Grimm à notre attention, ce n'est ni ses relations avec Catherine, ni sa liaison avec Mme d'Épinay, ni sa brouille avec Rousseau ; tout cela exciterait évidemment moins d'intérêt si Grimm n'était l'auteur de la *Correspondance littéraire* dont M. Maurice Tourneux vient de nous donner une meilleure édition. Parmi les documens dont la récente publication semble appeler une nouvelle étude sur l'écrivain qui va nous occuper, les volumes de M. Tourneux prennent le premier rang.

La *Correspondance littéraire* de Grimm était restée secrète pendant tout le temps qu'elle dura. On a même lieu de s'étonner que le mystère ait été si bien respecté, car il n'est pas un passage, dans les écrits contemporains, qui trahisse la connaissance du travail si assidu, cependant, si absorbant, auquel se livraient l'auteur et ses secrétaires. L'existence du journal manuscrit ne fut guère révélée que par la publication qui en fut faite en 1812 et 1813. La copie qui servit à cette impression avait été trouvée, dit-on, en 1806, à Berlin, lors de l'occupation française. L'ouvrage, malgré les mutilations qu'il avait subies du fait, soit des éditeurs,

soit de la censure, appela tout de suite l'attention, et à l'étranger aussi bien qu'en France. Il s'en fit même une réimpression en Angleterre. Jeffrey, dans la *Revue d'Édimbourg*, lui consacra deux articles ; la *Quarterly* alla jusqu'à trois. Byron lisait Grimm à Ravenne, en 1821 : « Un grand homme en son genre, » écrivait-il. Ce succès, non moins que les imperfections de l'édition, engagea M. Taschereau à en donner une seconde, qui parut en 1829 et 1830, en quinze volumes, auxquels on joint un volume de supplément formé des morceaux jadis supprimés par la police impériale. Il restait cependant encore beaucoup à faire pour donner la *Correspondance littéraire* en un état qui pût être appelé définitif. Un grand nombre de passages étaient restés inédits malgré le supplément de 1829 : il importait de les rétablir. Le manuscrit sur lequel avait été faite la première édition ayant été détruit, il fallait tâcher d'en découvrir un autre afin d'instituer une collation sans laquelle le texte aurait manqué d'une autorité suffisante. Il y avait enfin à ajouter, et beaucoup, aux annotations des précédens éditeurs. Telle est la tâche que s'est imposée M. Tourneux, déjà mis en train et en goût de recherches par la part qu'il avait prise à l'édition des œuvres de Diderot. Son zèle l'a d'ailleurs bien servi. Ayant su que la bibliothèque ducale de Gotha possédait un exemplaire des feuilles manuscrites de Grimm, et s'étant rendu sur les lieux pour en prendre connaissance, il y trouva, outre ce qu'il cherchait, une autre correspondance. C'est celle qu'avait rédigée l'abbé Raynal, et dont l'entreprise de Grimm fut proprement la continuation. Il était donc naturel de l'y joindre, et personne ne reprochera à M. Tourneux de l'avoir mise au jour. Mais le plus grand service que le jeune savant ait rendu au lecteur est incontestablement d'avoir séparé ce qui, dans la *Correspondance littéraire*, appartient au rédacteur principal et ce qui a été l'œuvre de ses collaborateurs et continuateurs. Grimm, après quinze années de labeur, se lassa de sa tâche de nouvelliste et tourna ses vues vers des occupations à la fois plus lucratives et plus honorifiques. Dès 1768, il se néglige, s'absente, et laisse volontiers la plume à Diderot. Mme d'Épinay, qui l'avait certainement déjà aidé, prend également une part croissante au travail de son ami. Puis vint l'abandon définitif. Grimm, en 1773, partant pour l'Allemagne et la Russie, s'en était remis, pour le gros de la Correspondance, à Henri Meister, un jeune Zurichois qu'il s'était attaché comme secrétaire; de retour à Paris après dix-huit mois d'absence, il fit plus, et, selon l'expression de Meister lui-même, il « lui remit toute la boutique avec ses charges et ses bénéfices. » Il en résulte que, de 1773 à 1790, époque à laquelle le journal prit fin, ce journal n'est plus l'ouvrage de Grimm, et que, pour connaître les opi-

nions et apprécier le talent de celui-ci, c'est aux vingt années précédentes, c'est-à-dire à huit volumes environ sur les seize de l'édition nouvelle, que nous devons nous en tenir. L'importance de cette distinction est mise dans tout son jour par l'erreur où, faute d'avoir été averti comme nous le serons désormais, Sainte-Beuve est tombé dans ses articles des *Lundis*. Il y attribue à Grimm, sur Shakspeare et Montaigne, sur Duclos et Rousseau, des jugemens qui datent d'une époque où Grimm était devenu étranger à la *Correspondance*. Le morceau sur Montaigne, en particulier, que Sainte-Beuve qualifie de délicieux, porte visiblement l'empreinte d'une autre manière. Il est plus délicat que n'était Grimm, et moins échauffé que n'était Diderot; je n'hésite point, pour ma part, à le mettre au compte de Mme d'Épinay, une fine et charmante plume et qui ne me semble pas estimée à son prix (1).

Aux obligations que nous avons à M. Tourneux pour la manière dont il a rempli ses fonctions d'éditeur, nous devons ajouter un texte beaucoup plus complet que celui des éditions précédentes, un grand nombre de lettres jusqu'ici dispersées dans d'autres publications ou inédites, l'abondance des notes, enfin et surtout une table générale à laquelle, après un long usage, je n'ai véritablement pas grand'chose à reprocher. C'est dans cette table qu'on trouvera l'indication, au moyen d'un astérisque, des morceaux qui paraissent aujourd'hui pour la première fois. A la bonne heure! mais pourquoi ne pas avoir plutôt fourni cette indication dans le cours de l'ouvrage, en tête de chacun des articles qu'elle concerne? M. Tourneux s'est ainsi fait tort à lui-même en dissimulant tout ce que son édition présente de vraiment nouveau. Comment aussi ne pas regretter que la table des noms propres n'ait pas été suivie d'un index des sujets traités dans ces volumes? Un pareil travail aurait considérablement facilité l'usage d'un livre destiné à être consulté plutôt qu'à être lu. Quant à la biographie de Grimm, M. Tourneux n'a pas cru devoir ou pouvoir l'aborder; nul, cependant, n'était mieux en état que lui de combler cette lacune de notre littérature, et j'avoue que je lui en veux un peu de m'en avoir laissé le soin.

I.

Frédéric-Melchior Grimm naquit à Ratisbonne, le 26 septembre 1723. « Je suis né, dit-il quelque part dans la *Correspondance*, ci-

(1) Une indication du manuscrit de Gotha paraît attribuer l'article dont il s'agit à Meister, mais Meister déclare lui-même qu'il arrangeait à sa façon les pages que lui fournissait Mme d'Épinay, et telle a été vraisemblablement ici la part des deux écrivains.

toyen libre d'une ville impériale. » Et ailleurs, écrivant à Catherine : « Je suis venu au monde sans fortune. » Son père, l'un des pasteurs de la ville, était recteur ou président (*superintendant*) des églises luthériennes du Palatinat. Nous ne savons rien de sa famille que par quelques allusions dans ses lettres. Sa mère vivait encore en 1769, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Il la revit à cette époque, ainsi que des frères, des neveux et des nièces, et se montra enchanté de la visite qu'il leur avait faite. La vanité pouvait y être pour quelque chose, car il avait retrouvé les siens en possession d'une position honorable dans sa ville natale. « Si Votre Altesse, disait-il à la landgrave de Hesse, passe jamais par Ratisbonne, c'est mon frère aîné qui aura l'honneur de la haranguer en bel allemand, à la tête du *magistrat* (c'est-à-dire du corps municipal), en lui présentant le vin d'honneur. » Il hérita même plus tard de ce côté-là.

Fils de pasteur, l'éducation de Grimm dut être soignée. Ses goûts littéraires, en tout cas, furent précoces, témoin la lettre suivante adressée à Gottsched, professeur de philosophie et de poésie à l'université de Leipzig. Grimm n'avait pas dix-huit ans lorsqu'il écrivit cette lettre et il n'avait pas encore quitté Ratisbonne.

« C'est véritablement un acte d'audace inouïe que je me permets, mais le respect inexprimable que m'inspire votre immense mérite m'a donné un tel désir de faire votre connaissance que je n'ai pu y résister plus longtemps. Il est vrai que j'aurais quelques prétextes à alléguer pour excuser ma démarche. Mon frère, qui a servi de compagnon à M. le docteur Steger dans ses voyages, qui a eu l'honneur de faire la connaissance de Votre Magnificence, et qui se trouve en ce moment à Francfort, dans la suite et comme *hofmeister* du baron de Schœnberg, à l'occasion de l'élection impériale, m'a chargé de rassembler pour vous et de vous envoyer les pièces ci-jointes. Je ne nierai pas, cependant, que mon principal motif ne soit de montrer à Votre Magnificence quelle vénération j'éprouve pour ses incomparables mérites. Je l'avouerai donc sans détour, je suis un jeune homme qui doit se rendre à l'université de Leipzig dans un an et demi. Outre que j'étudie ici, au gymnase, la langue latine et autres branches de la littérature, je trouve mon plus grand plaisir dans les ouvrages des moralistes, et, en général, dans les livres qui me paraissent bien écrits... Notre Ratisbonne, malheureusement, n'a pas une seule véritable boutique de libraire. C'est ainsi que je n'y ai jamais rencontré un seul des incomparables écrits de Votre Magnificence. Mais mon frère, celui dont je parlais tout à l'heure, m'a fait, il y a quelques années, et avant de partir pour ses voyages, le plaisir de me donner votre *Art poétique*, ainsi

que le *Traité des études* de Rollin, traduit par Schwab. Je ne saurais décrire la joie avec laquelle j'ai lu ces livres. Mes yeux se sont ouverts pour la première fois et ont vu ce que c'est que la véritable science. Mon frère, en outre, en revenant dernièrement de Leipzig, m'a apporté votre *Traité de l'art oratoire*, que j'ai lu avec la même avidité et qui a achevé de m'ouvrir l'esprit. J'ai découvert que j'avais souvent pris pour des beautés le vernis dont quelques faux savans aiment à se parer. Toutefois, que Votre Magnificence me permette de le lui dire, j'ai trouvé, dans les deux ouvrages que je viens de nommer, une modestie exagérée. Je tiens pour sot et vil celui qui ne reconnaît pas que l'Allemagne vous doit, à vous uniquement, le développement de sa langue, de sa poésie et de son éloquence, et j'espère vivre assez pour voir l'Allemagne dépasser l'étranger dans toutes ces branches de la littérature. Et c'est au grand Gottsched qu'on le devra, car c'est par ses glorieux efforts que le bon goût a été réhabilité dans notre patrie. C'est lui qui a éperonné ses concitoyens et les a poussés à la noble imitation des anciens Grecs et Romains et des modernes Français. Mais il m'est impossible, aujourd'hui, de croire que l'Allemagne ne soit pas tout aussi avancée que les autres états. En Italie, le mauvais goût règne généralement. La France est très avancée; mais, à un Boileau, un Rollin, un Fontenelle, un Voltaire, en un mot à toutes les grandes lumières de ce pays, n'avons-nous pas notre Gottsched à opposer? Ce que l'Angleterre admire dans son Newton, son Addison, son Steele, etc., ne le vénérons-nous pas aujourd'hui dans notre immortel Gottsched? En lui tout seul nous possédons réuni tout ce qui, dans les autres pays, existe divisé. Et si la France se glorifie de sa Mme Dacier, nous pouvons nous vanter de notre Mme Gottsched!

« ... L'admiration que je ressens pour Votre Magnificence a été souvent pour moi d'un grand avantage. C'est elle en particulier qui m'a valu l'intime amitié de M. de Schœnberg, le digne fils du ministre de Saxe. D'une tête excellente et d'un esprit ouvert, il a toujours trouvé son plus grand plaisir à feuilleter avec moi vos écrits. Il a fini par m'appeler le *critique*, parce que nous mettions tout en question et jugions tout selon notre sentiment : « Critique, me disait-il quelquefois, j'ai entendu aujourd'hui un mauvais sermon; c'était contraire au bon goût! »

La lettre est longue, et quelque amusante qu'elle soit par sa naïveté, je n'ose la donner tout entière. Le jeune enthousiaste envoie au maître, avec diverses productions du cru natal, des poésies de sa propre façon, une satire contre les contempteurs de la philosophie et une ode. Il s'enhardit enfin et ne cache pas que son plus ardent désir serait, possédant déjà le portrait de Gottsched en

tête d'un de ses ouvrages, d'avoir également celui de Mme Gottsched, auteur aussi de plusieurs livres. Il en avait lu un et il en avait remporté la conviction que personne n'était digne d'être uni à une pareille femme, excepté Gottsched lui-même. Grimm termine en se plaignant de nouveau de l'état de la librairie dans la ville qu'il habite. Il a vu dans les journaux l'annonce du *Théâtre allemand selon les règles des anciens Grecs et Romains*, recueil de pièces dramatiques de divers auteurs, dont Gottsched avait commencé la publication l'année précédente ; il a chargé son libraire de lui rapporter cet ouvrage de la foire de Leipzig, et il l'attend avec une impatience qu'il ne saurait décrire, mais il craint que ce ne soit en vain. Cet homme ne lui avait-il pas promis les *Essais critiques* depuis plus d'un an, et il ne les a pas encore reçus : « Telle est, dit-il, la difficulté d'avoir de bons livres à Ratisbonne ! »

La candeur juvénile de cette lettre n'aurait pas suffi pour me la faire citer, mais à part le coup d'œil qu'elle nous permet de jeter sur la condition des lettres en Allemagne au milieu du siècle dernier, il semble qu'on y saisisse déjà deux des traits du caractère de Grimm tel que nous le verrons se dessiner plus tard : la curiosité de l'esprit et le manque de mesure et de finesse dans la flatterie, — à moins pourtant que la finesse en ce genre soit précisément de n'y pas mettre de mesure. Grimm était né courtisan. Précoce et utile savoir-faire ! N'oublions pas qu'il se trouva de bonne heure dans une position de dépendance et presque de domesticité. Les fils du pasteur de Ratisbonne avaient besoin de protecteurs. La lettre que je viens de citer a ceci de curieux qu'elle nous montre le frère aîné remplissant précisément les offices dans lesquels Melchior devait lui-même débuter. Il sert de compagnon de voyage à l'un, il est attaché à la maison de l'autre. Nous allons bientôt voir notre Grimm *hofmeister* à son tour et, qui plus est, dans la même famille. Ratisbonne était, depuis quatre-vingts ans, le siège des diètes de l'empire ; le baron, plus tard comte de Schœnberg, qui représentait la Saxe électorale à la diète, y résidait. Protestant lui-même, il y avait fait la connaissance du superintendant ecclésiastique et s'était intéressé au sort de ses enfans. Ainsi que nous venons de le lire, il avait pris l'aîné à son service et l'avait emmené à Francfort. Le second, le nôtre, achevait pendant ce temps ses études au gymnase, où il avait pour camarade et ami l'un des fils du comte. Ces Schœnberg ou Schomberg, comme on les appelait chez nous, étaient, j'imagine, de la même souche que les Schomberg de Misnie qui s'étaient établis en France dès le XVIe siècle et qui nous ont donné trois maréchaux, celui, entre autres, qui épousa Marie de Hautefort, l'amie de Louis XIII et l'ennemie de Richelieu. Jean-

Frédéric de Schœnberg, le protecteur de Grimm, était, en Saxe, conseiller privé, ministre du cabinet, et, nous l'avons dit, ambassadeur près la diète. Il eut deux fils, dont le second entra au service de son pays et suivit exactement la même carrière que son père, tandis que l'aîné, Gottlob, entra au service de France, devint lieutenant-général et ne quitta notre pays qu'à la révolution. C'est avec celui-ci, plus jeune que lui de trois ans, que Grimm s'était lié sur les bancs de l'école : « C'est mon ami depuis l'âge de onze ans, écrivait-il à Catherine en 1790; il risque d'être ruiné de fond en comble par la sublime assemblée nationale, ainsi que tout le militaire de France ; mais il est philosophe et il n'a qu'une passion : c'est celle de la bonne femme. » (Catherine elle-même.) M. Tourneux a découvert et publié cinq lettres du général Schomberg à Grimm, auxquelles il en faut ajouter trois communiquées par Grimm à la tsarine. Ces lettres sont intéressantes à plus d'un titre. Schomberg s'y montre admirateur enthousiaste de Frédéric, de Catherine et de Voltaire, qu'il n'appelle que l'homme admirable. Il a conservé le goût des lettres, cite son Horace et se console dans l'émigration par la lecture de Plutarque, grâce auquel, dit-il, il est parvenu à se rendre presque aussi heureux que s'il était mort. Pessimiste prononcé, bien que sans aigreur, il se raille des profondeurs de sagesse et de bonté qu'on attribue à la Providence. Ses relations avec Grimm, après cinquante années de connaissance, étaient restées des plus affectueuses : « Veuillez, lui demande-t-il, écrire de temps en temps quelques lignes à votre ami le plus ancien, le plus fidèle et le plus tendre. »

Le second des fils du comte de Schœnberg, celui qui revêtit des fonctions publiques en Saxe, avait huit ans de moins que son frère, de sorte que Grimm, qui avait été le camarade de l'un put être le précepteur de l'autre. Il l'avait eu pour élève pendant quatre ans, dit-il à Catherine en le recommandant pour un cordon de Saint-André.

Mais revenons au collégien que nous avons laissé au gymnase de Ratisbonne, envoyant à Gottsched des épîtres tout émues de crainte et d'admiration. Il annonce, dans une seconde lettre, un nouveau fruit de sa veine poétique. Il a fini par se procurer le *Théâtre allemand*, et il s'est mis en tête de faire, lui aussi, une tragédie. Melchior en est déjà au troisième acte ; il espère avoir fini pour l'époque de la foire et envoyer alors son ouvrage à Gottsched pour le soumettre à son jugement. Il faudra que le maître soit bien difficile pour ne pas être satisfait, car son disciple lui apprend qu'avant de se mettre à l'œuvre, il a eu soin de lire la *Poétique* du professeur, et il l'assure qu'il s'est appliqué à observer les trois unités et toutes

les autres règles dont il a connaissance. Gottsched, à en juger par une troisième lettre, accueillit, en effet, assez bien l'essai du jeune homme. Grimm lui écrit en vers, cette fois, et, dans un morceau où la pesanteur du style fait contraste avec l'ardeur des sentimens, il remercie de son approbation le grand esprit que l'on place à bon droit à côté d'Horace et auquel Boileau est obligé de céder la palme.

Le départ de Grimm pour l'université de Leipzig mit fin pour le moment à cette correspondance. Il allait faire la connaissance personnelle et entendre les leçons de l'illustre professeur! Gottsched l'accueillit paternellement; il lui donna des conseils au sujet de sa pièce, lui indiqua des lectures à faire, si bien que le jeune homme finit par mettre de côté son premier essai et par refaire l'ouvrage sur un nouveau plan. Ainsi refondue, *Banise* parut, en 1743, dans l'un des volumes du *Théâtre allemand*. L'auteur avait alors vingt ans. Il la revit encore, et, nous dit-on, l'améliora considérablement pour la seconde édition du recueil où elle figurait. Le succès ne se borna pas, d'ailleurs, à l'honneur de l'impression. La pièce fut représentée, en 1747, à Strasbourg et à Francfort, et, à ce que nous assure Gottsched, aux applaudissemens des spectateurs. Les lecteurs de Goethe se rappelleront peut-être que Wilhelm Meister avait trouvé la *Deutsche Schaubühne* dans la bibliothèque de son grand-père, et que Chaumigrem, le tyran de la tragédie de Grimm, figure parmi les personnages du théâtre de marionnettes. Une gloire à laquelle Grimm fut certainement plus sensible encore est la flatterie recherchée dont *Banise* fournit l'occasion à Frédéric. Le roi, la première fois qu'il reçut Grimm, l'accueillit en lui déclamant le commencement de la pièce et en y mettant une verve dont le souvenir, longtemps après, attendrissait encore l'auteur. On se demande comment Frédéric, assez peu versé dans la littérature allemande, savait ces vers par cœur. Les avait-il appris tout exprès? Un juge plus compétent, il faut le dire, s'était montré moins flatteur. Lessing rangeait *Banise* au nombre des pièces qu'il reprochait à Gottsched d'avoir fait fabriquer à la mode française au lieu de consulter le goût et le génie de sa nation. Mais à l'époque où Lessing s'exprimait ainsi, Grimm, nous le verrons, était devenu de l'avis de son critique et ne demandait pas mieux que de brûler lui-même ce qu'il avait adoré.

Grimm avait tiré le sujet de sa tragédie d'un roman d'aventures chevaleresques, *la Banise asiatique, ou le Pégu sanglant mais triomphant*. Cet ouvrage, d'un auteur célèbre du siècle précédent, Anselm von Ziegler, avait eu une vogue extraordinaire en Allemagne. Outre les nombreuses éditions qui en avaient été faites,

il avait donné lieu à toute sorte d'imitations; il y eut une Banise allemande, une Banise anglaise, princesse de Sussex, une Banise égyptienne. Le théâtre s'était à son tour emparé du sujet, et l'héroïne orientale avait fourni à la scène quelques-unes de ces représentations populaires où la boursouflure se mêlait aux arlequinades et qui faisaient le désespoir de Gottsched. Grimm, au témoignage de son maître, avait suivi d'aussi près qu'il avait pu le roman de Ziegler, mais en se proposant, bien entendu, d'exciter les vraies passions tragiques: la pitié et la terreur. A mon sens, il aurait voulu provoquer la gaîté qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Les unités y sont; l'action commence à l'aube, finit à midi et se passe tout entière dans un temple, où, comme dans *Athalie*, tout le monde semble s'être donné rendez-vous. Ce temple est celui de Karkovita, le dieu de la guerre du Pégu. Il y a un usurpateur, Chaumigrem, qui a fait périr l'empereur légitime du pays et qui rappelle visiblement la fille de Jézabel, mais le défunt a laissé une fille, dont Chaumigrem entend se débarrasser en la sacrifiant sur l'autel de Karkovita, à moins pourtant qu'elle ne consente à l'épouser. Cette fille, qui est Banise, ne rappelle naturellement que de loin le petit Joas, mais, en revanche, il y a un mauvais grand-prêtre qui est tout à fait Mathan et un chef des gardes du corps qui est copié sur Abner. Au second acte, le ton s'élève; on y lit un monologue de Banise adressé au jour qui va finir ses peines, puis une scène avec Chaumigrem, partagé entre la passion et la vengeance, et enfin un nouveau monologue de l'héroïne qu'il est difficile de lire en gardant son sérieux :

> Dieux, donnez-moi donc seulement la paix avec moi-même!
> Aujourd'hui un joug inconnu pèse continuellement sur moi;
> Rien ne me rassasie plus, et je l'avale tout de même (1).

Je ne sais comment donner une idée de la versification de Banise. Il faudrait pour cela remonter jusqu'à l'enfance de notre théâtre, et encore aurait-on peine à y rencontrer quelque chose d'aussi parfaitement enfantin, une déclamation aussi plate, une manière aussi empêtrée. On dirait un écolier s'exerçant à écrire dans une langue qu'il est en train d'apprendre. Pas un vers heureux, pas un passage lisible. L'impression qui domine dans l'esprit du lecteur lorsqu'il a achevé cette étrange production est un sentiment de surprise en voyant d'où sont parties la langue et la littérature de l'Al-

(1) *Nichts macht itz mehr satt, und ich verschlinge es doch.*

lemagne, ce qu'elles étaient encore au milieu du siècle dernier, et ce qu'elles devinrent à cinquante ans de là.

Il semblerait que Grimm, à Leipzig, eût dû subir pour toute la vie l'influence du maître dont les écrits lui avaient inspiré tant d'admiration et près duquel ses débuts littéraires avaient trouvé un si bienveillant accueil. C'est le contraire qui arriva, et ce furent les leçons d'un autre professeur qui donnèrent à son esprit la direction définitive. Ernesti était un homme d'un mérite hors ligne et qui à une profonde érudition unissait un goût sévère. Ses éditions de divers auteurs grecs et latins, celle de Cicéron surtout, ont fait époque dans l'histoire des études classiques. Il n'a pas moins marqué dans la théologie, et par les mêmes qualités de bon sens et de sagacité. Sans se porter en novateur, ni tirer de sa méthode toutes les conséquences qui devaient en découler plus tard, il fut le premier à insister sur l'application aux livres saints des règles d'interprétation qui faisaient loi pour les autres ouvrages de l'antiquité. Écrits dans la langue de leur temps, rédigés dans des circonstances et pour des lecteurs déterminés, il fallait, selon Ernesti, avoir égard avant tout à leur sens grammatical et à leur caractère historique. L'usage dogmatique ou édifiant n'était pas exclu, loin de là, mais il ne pouvait venir, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'après l'intelligence humaine du texte. Tel a été le point de départ d'une grande révolution, l'étude critique de la Bible. Quand Ernesti tourna ses études vers la théologie, Grimm avait depuis longtemps quitté Leipzig, mais il n'oublia jamais l'impression qu'il avait reçue de l'enseignement philologique d'un si bon maître. Il avait surtout conservé le souvenir d'un cours sur le *De Officiis*, dans lequel les beaux développemens moraux s'alliaient à l'interprétation du livre. Il aimait à rappeler ces souvenirs ; le nom d'Ernesti se trouve sous sa plume dès son premier écrit, les *Lettres au Mercure*, et, à plusieurs reprises, dans la *Correspondance littéraire* ; il se plaît à rapporter à son ancien professeur sa connaissance de l'antiquité ; il vante le grand goût et le grand style qui le distinguaient. Il prétend n'avoir jamais rencontré à Paris qu'un seul homme qui sût le latin comme le voulait Ernesti, et cet homme était un Italien, Galiani. Citant une inscription composée dans cette langue par « l'illustre et cher abbé : » « On pilerait, dit-il, l'Académie des inscriptions tout entière dans un mortier plutôt que de lui faire faire une inscription dans ce goût-là. » Le ton ici est à remarquer ; Grimm a la conscience de la supériorité qu'une solide instruction lui donne sur la légère et superficielle culture du monde où il vit. Mais je n'hésite pas à attribuer également à l'influence d'Ernesti le changement qui s'opéra, à Leipzig, dans les inclinations

du jeune homme. Quand il quitta l'Université, il avait rompu intérieurement, non-seulement avec Gottsched, mais avec lui-même, avec ses premiers penchans et ses premiers essais. Sa propre *Banise* ne lui inspirait plus que de la pitié; il avait reconnu, au contact des grands modèles et à l'épreuve des leçons sévères, que son tour d'esprit ne le portait pas à la poésie; le sens critique s'était éveillé en lui, et c'est vers la discussion et le raisonnement qu'il se tournera désormais.

Grimm ne resta guère plus de deux ans à Leipzig, et ne paraît pas y avoir suivi un cours d'études bien déterminé. Il y vivait, malgré la différence des conditions, — c'est sa propre expression, — dans l'intimité de Gottlob Schœnberg, lisant avec lui Tite Live et Cicéron et fréquentant avec lui les cours d'Ernesti et de Mascov. Faute de ressources suffisantes, selon toute apparence, il abrégea ses études et revint à Ratisbonne pour se charger de l'éducation du jeune frère de son ami. Au besoin, secrétaire du père dans les voyages de celui-ci. C'est en cette qualité, du moins tout l'indique, qu'il alla à Francfort, en 1745, lors de l'élection de François Ier à l'empire. Nous assistons ici à l'entrée de Grimm dans le monde. Ses lettres à Gottsched, avec lequel il a repris sa correspondance, nous le montrent également occupé des événemens publics qui s'accomplissent devant lui, des manèges qui forment le dessous habituel des affaires humaines, et des plaisirs qui ne pouvaient manquer à une réunion de princes de l'empire. Grimm donne à son correspondant des nouvelles de la Neuber, cette actrice que Gottsched avait associée à ses tentatives de régénération du théâtre. Elle va jouer *Britannicus*, mais elle a affaire à forte partie; la foule préfère Arlequin et le beau monde court à la pantomime. Dans ses réflexions sur la politique, Grimm trahit déjà les penchans qui finirent par l'emporter chez lui sur les goûts mêmes de littérature et de théâtre, je veux dire l'intérêt qu'il trouve au spectacle des hommes et des choses. « J'ai été ici, écrit-il, le témoin de tout ce qui s'est fait, et j'ai eu un bonheur tout particulier, celui de voir de près. C'est aujourd'hui que l'empereur a reçu les hommages de la ville... On a ici la meilleure occasion possible d'observer toute espèce d'individus, et si j'avais seulement une parcelle de l'esprit de notre poétesse comique (Mme Gottsched), je crois que je pourrais écrire d'excellentes comédies et de mon fonds. »

Grimm, après ce piquant intermède d'une diète d'élection, passa encore trois ans dans la maison Schœnberg, séparé de son ami Gottlob qui achevait ses études universitaires, mais donnant ses soins au jeune frère, travaillant pour son propre compte, et continuant d'écrire à Gottsched, sans lui dissimuler toutefois le change-

ment qui était survenu dans ses inclinations. Au sujet d'une réimpression de la *Deutsche Schaubühne :* « J'ai toujours jugé ma *Banise*, écrit-il, indigne de figurer dans cette collection. Le ciel n'a évidemment pas voulu que je devinsse un poète, quelque amour et quelque respect que j'aie pour la poésie. D'un côté, la conscience du manque de talent naturel ; d'autre part, ma position, ont été cause que j'ai renoncé à la poésie, ou plutôt à la versification, presque dès le début de mes études universitaires. C'est à la bienveillance qui vous porte à encourager les essais des jeunes gens que ma *Banise* doit d'avoir été admise dans votre recueil, mais comme il ne peut plus être question de me donner des encouragemens, et puisque j'ai renoncé entièrement aux occupations de ce genre, vous avez parfaitement le droit d'omettre ma pièce dans une nouvelle édition et de la remplacer par une meilleure. »

Parmi les occupations qui avaient succédé, pour Grimm, aux tentatives poétiques, il en était de fort sérieuses, témoin une dissertation latine qu'il publia, en 1747, en l'honneur de Gottlob Schœnberg qui venait de terminer ses études à Leipzig. C'est un vieil usage académique, en Allemagne, que de célébrer un souvenir ou d'honorer un personnage par la publication d'un mémoire scientifique et, bien entendu, in-quarto et en latin. Grimm avait pris pour sujet les changemens apportés au droit public impérial sous le règne de Maximilien Ier. Dans ce travail approfondi, détaillé, il passait en revue toutes les modifications que la constitution germanique avait subies pendant la période désignée. En somme, une étude historique et juridique tout à fait recommandable pour un jeune homme de vingt-trois ans.

Les passe-temps de Grimm n'étaient pourtant pas tous aussi graves. Sa vocation littéraire, en se transformant, s'était portée vers la critique et vers la France. Il écrit, dans un journal de Ratisbonne, un article sur les poésies d'Ulrich von Kœnig ; il est à l'affût des *Nouvelles littéraires* de Raynal, lit nos auteurs et, selon toute apparence, se prépare déjà à aller à Paris. On parlait certainement le français dans la famille Schœnberg, comme on le faisait alors dans toute la société polie de l'Allemagne ; Grimm l'y avait appris, et il en savait déjà assez pour se croire en état de l'écrire. Ayant rencontré le *Mémoire sur la satire* de Voltaire, il eut un moment l'idée de le faire réimprimer avec une introduction française de sa façon.

L'événement qui devait décider de la direction de toute sa vie arriva enfin. C'est dans les derniers jours de 1748, ou au commencement de l'année suivante que Grimm partit pour la France. On ne sait pas positivement pour quel motif, mais on peut suppo-

ser que, sans carrière et cherchant fortune, il s'était décidé à la chercher au loin et n'attendait qu'une occasion. Elle ne tarda pas à se présenter. Son élève, le plus jeune des fils du comte de Schœnberg, était envoyé à Paris, probablement pour un court séjour, car son âge n'en comportait pas davantage, et Grimm fut naturellement désigné pour l'accompagner. Ce n'était pas tout, cependant, que de franchir les distances; une fois à Paris, il fallait y vivre. L'intérêt qu'on lui portait dans la famille Schœnberg dut l'y aider. Le jeune aventurier était d'ailleurs, avant même son départ de Ratisbonne, en relations avec le baron de Studnitz, qui, sans mission régulière, représentait le duc de Saxe-Gotha en France. Or le jeune prince héréditaire de cette maison était justement en séjour à Paris, avec gouverneur, chapelain, tout un établissement, de sorte qu'il ne fut pas très difficile de trouver près de lui une position provisoire pour notre Melchior. « Il servait de lecteur au prince, dit Rousseau, en attendant qu'il trouvât quelque place, et son équipage très mince annonçait le pressant besoin de la trouver. » Rousseau est si mauvaise langue, si sujet à caution dans tout ce qui regarde son ancien ami, que j'ose à peine noter l'accusation d'avoir demeuré quelque temps « chez des filles du quartier Saint-Roch. » Ce qui est certain, c'est que le provisoire même qu'il avait dû accepter, ainsi que les protections qui le lui avaient procuré conduisirent bientôt Grimm à une situation plus sortable. Le comte de Frise (1), compatriote du comte de Schœnberg, entendit parler du jeune étranger et, celui-ci lui ayant plu, il se l'attacha comme secrétaire. Le secrétaire, raconte Marmontel, ne tarda pas à devenir l'ami intime de son patron, brillant officier de vingt ans, d'une jolie figure, d'une grande fortune, de beaucoup d'esprit et fort livré au plaisir. Un homme qui, malgré sa propre jeunesse, montrait un caractère sûr, et qui pouvait être le confident d'une vie de dissipations sans s'y abandonner lui-même ni perdre la tête, cet homme devait être précieux à un étourdi tel que Frise. Lorsque, trois ou quatre ans plus tard, Grimm entreprit la *Correspondance*, y trouva son gagne-pain, mais eut en revanche besoin de tout son temps, il quitta le service du comte tout en continuant de demeurer chez lui.

Si Grimm, avec son sens pratique imperturbable, ne perdit jamais de vue l'essentiel, c'est-à-dire sa fortune à faire, son avenir à assurer, ce n'est pas à dire pour cela qu'il restât étranger aux plaisirs qu'une ville comme Paris offrait à ses vingt-cinq ans, plai-

(1) Proprement Friesen, mais Besenval, Marmontel et Grimm lui-même, dans ses ettres à Gottsched, écrivent constamment Frise.

sirs où l'esprit et les lettres avaient du reste leur part. Grimm donnait une fois par semaine, dans son appartement de l'hôtel de Frise, des dîners de garçons, dont étaient Diderot, Rousseau, Helvétius, Marmontel et où « régnait, nous dit ce dernier, une liberté franche. » Rousseau, s'il faut en croire le même témoin, se distinguait dans ce monde joyeux par une réserve craintive, une susceptibilité inquiète, une attitude d'observation et de défiance. Les récits de l'auteur des *Confessions* ne nous offrent rien de semblable. Ils nous font assister à d'autres repas, ceux que Jean-Jacques lui-même donnait quelquefois à Grimm et à Klupfel, ses plus intimes amis de cette époque. « La sensualité ne présidait pas à nos petites orgies, mais la joie y suppléait, et nous nous trouvions si bien ensemble que nous ne pouvions plus nous quitter. » On plaisantait Grimm de ses germanismes, car, nous fait-on observer, « il n'était pas encore devenu puriste. » Klupfel, lui, payait son écot en polissonneries. Et les polissonneries, ainsi que le montre la suite du récit, ne se bornaient pas toujours aux propos de table. Il y a une aventure de la rue des Moineaux qui ne supporte guère d'être redite, et dont je ne parlerais point si je n'en trouvais le souvenir dans une lettre écrite quinze ans après. Klupfel, malgré son genre particulier de gaîté, était, à l'époque de son séjour à Paris, le chapelain du jeune prince de Saxe-Gotha. Il devint ensuite le gouverneur du prince à la place du comte de Thun, puis échangea ces fonctions contre quelque autre place à Gotha même, se rangea et se maria. Il revoyait quelquefois Grimm dans les voyages que celui-ci faisait en Allemagne et il lui écrivait dans les intervalles pour lui demander toute sorte de services. C'est Grimm qui lui faisait faire ses perruques à Paris, qui envoyait à sa femme de l'élixir pour les dents, et qui faisait graver le frontispice de l'Almanach de Gotha, à la naissance duquel nous fait assister une correspondance retrouvée par M. Tourneux. Klupfel avait conservé un souvenir non moins fidèle à Rousseau. « J'avoue que je serais bien charmé de le revoir, écrit-il à Grimm. Vous savez comme j'ai été avec lui. Je l'aime toujours parce que je ne puis que me le représenter toujours tel que l'ai connu. » Et une autre fois, après avoir lu les *Lettres de la montagne* : « Ce pauvre Rousseau s'écarte furieusement de mon système de tranquillité générale. Aussi faudra-t-il l'abandonner et ne garder de lui que ce qu'il a été dans la rue des Moineaux. » Il est juste, toutefois, de rappeler qu'il y a, dans la correspondance de Rousseau, une lettre de cette époque même, adressée à Klupfel, et du ton le plus affectueux. Rousseau voudrait pouvoir espérer de le revoir. « Ce serait une grande consolation pour moi de vous embrasser

encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai près duquel j'ai passé de si douces heures et que je n'ai jamais cessé de regretter. »

C'est au beau temps de l'amitié, de la jeunesse et des rêves que nous rapporterons l'anecdote racontée par Garat : Rousseau, Diderot et Grimm s'enflammant un jour d'un projet de voyage en Italie, à pied, à frais communs, avec une bourse où chaque mise ne devait être que de cent louis et avec la carabine sur l'épaule pour défendre au besoin la bourse. On passait le Cenis ou le Saint-Bernard, on poussait jusqu'au fond de la Calabre. On plaisantait d'avance sur les aventures que devait faire naître l'intempérance de paroles de Diderot, et dont le pauvre Rousseau devait être la victime. « Je riais alors comme eux, disait Jean-Jacques, mais depuis j'y ai réfléchi. » Le malheureux faisait remonter jusqu'à ces plaisanteries de jeunesse les complots qu'il croyait ourdis contre lui.

La note la plus fâcheuse pour Grimm, à ce moment de sa vie, est son intimité avec le comte de Frise lui-même. Besenval, qui avait beaucoup connu ce dernier, qui se vante d'avoir été dans sa plus étroite confidence, qui se donne même pour le complice de ses intrigues galantes, n'en a pas moins laissé un triste portrait. La mère de Frise, la comtesse de Cosel, ayant été fille naturelle d'Auguste II, l'électeur de Saxe et le roi de Pologne, Frise se trouvait être neveu du maréchal de Saxe. Il dissipa très jeune une grande fortune et eut recours à la protection de son oncle, sous les ordres duquel il servit. Présent à la prise de Maestricht, ce fut lui qui fut chargé d'en porter la nouvelle au roi. Doué d'une figure agréable et d'un vif esprit, il se distinguait malheureusement par les raffinemens de dépravation que personnifient les héros de Richardson et de Laclos. La galanterie n'allait plus, dans ce monde-là, sans la cruauté, sans le plaisir de désoler, de flétrir les victimes d'une odieuse stratégie. Besenval, qui, je le répète, avait trempé dans les complots de son ami, ne peut s'empêcher de prononcer, à cette occasion, les mots de méchanceté et de noirceur. Il est vrai que le même écrivain, à la mort de Frise, avait vanté en vers la magnanimité du défunt et « les mille vertus » qui paraient sa jeunesse. On regrette pour Grimm que tel ait été son hôte et son protecteur. Son nom figure justement dans une lettre du comte, et mêlé, il faut le dire, à une plaisanterie à la fois profane et libertine.

On voit assez bien, en somme, ce que pouvait être Grimm à cette époque de ses débuts à Paris : spirituel et séduisant, car il réussit très vite ; bon compagnon, mais gardant un certain quant-à-soi ; souple au besoin, mais exerçant de l'ascendant autour de lui ; c'était déjà Tyran le Blanc. Je suppose qu'il imposait malgré lui à Rous-

seau, dont il fut quelque temps l'ami le plus intime. La musique les avait liés; ils jouaient tous deux du clavecin, et Grimm bâtissait des paroles pour les airs de l'autre. Cette liaison avait conduit Grimm à des relations encore plus étroites, mais surtout plus durables, avec Diderot. C'est également Rousseau qui l'avait introduit dans l'hôtel du baron d'Holbach, dont il devint l'un des familiers, et à la Chevrette, chez Mme d'Épinay, à cette époque tout entière encore à Francueil. Grimm, au témoignage des *Confessions*, n'était pas depuis deux ans à Paris qu'il avait pris pied dans le grand monde, recherché et fêté de tous. La conséquence en était que le pauvre Jean-Jacques commençait à se sentir négligé. Les liens du nouveau Parisien avec l'Allemagne s'étaient également relâchés. Grimm écrit plus rarement à Gottsched et ne lui écrit plus qu'en français; bientôt il ne lui écrira plus du tout. Je ne prendrai pourtant pas congé de cette correspondance sans en tirer un *post-scriptum* : « Mon adresse est à l'hôtel de Frise, rue Basse-du-Rempart, faubourg Saint-Honoré, sans autre qualité, car je n'ai plus celle de secrétaire du comte de Frise. Les gens de lettres de ce pays-ci aiment mieux n'être rien que d'être attachés à quelqu'un. J'ai suivi leur exemple; je me suis fait un petit revenu d'une occupation littéraire et, quoique je n'aie plus l'honneur d'être attaché à M. le comte de Frise, j'ai pourtant celui de demeurer dans sa maison. Je vous supplie, monsieur, d'être exact dans les adresses pour la sûreté de vos lettres. » Il revient, une autre fois, sur cette question des adresses, à laquelle il paraît attacher une grande importance : « Je vous supplie de ne jamais me donner ni qualité, ni titre; l'un et l'autre sont ridicules en ce pays-ci, où l'on trouve qu'un honnête homme ne peut rien porter de plus honorable que son nom tout court. » Grimm ne sera pas toujours si dédaigneux des titres; lorsqu'il en aura, il ne trouvera pas du tout mauvais qu'on les lui donne. Mais le passage qu'on vient de lire nous avertit qu'un changement notable s'est accompli dans sa vie : Grimm a renoncé à la domesticité qu'il s'était habitué dans sa première jeunesse à regarder comme sa destination naturelle; c'est à sa plume qu'il a pris le parti de demander la fortune ou du moins l'indépendance.

Rappelons, avant d'aborder l'histoire littéraire de Grimm, deux passions romanesques et malheureuses qu'il éprouva dans les premières années de son séjour à Paris. La première, au dire de Meister, resta toujours un secret pour celle qui l'avait inspirée, une princesse allemande, sans jeunesse, dit-on, sans beauté et même sans esprit, mais à qui Grimm n'en avait pas mois voué en secret un attachement exalté. « Cet amour, pour être le plus pur, le plus platonique du monde, n'en dévorait pas moins son cœur et son imagi-

nation. Le premier de ses amis qui, je ne sais par quel hasard, pénétra ce terrible secret, fut l'abbé Raynal. Les confidences qu'il ne put refuser alors au zèle d'un ami si profondément touché de sa passion et de son malheur, les lièrent plus intimement, et c'est à cette liaison qu'il dut l'offre que lui fit l'abbé de lui céder sa *Correspondance littéraire* avec quelques cours du nord et du midi de l'Allemagne, entreprise dont d'autres travaux ne lui permettaient plus de s'occuper avec assez de suite. »

L'abbé Raynal remplit également le rôle de confident et de consolateur dans la seconde aventure. Je veux parler de l'amour dont le jeune Allemand se prit pour Mlle Fel, la célèbre chanteuse de l'Opéra. Rousseau a tellement caricaturé la passion de son ami qu'on ne sait vraiment trop qu'en penser. Grimm, d'après l'auteur des *Confessions*, aurait joué les grands sentimens et fait semblant d'être malade et d'en vouloir mourir, à seule fin de se rendre intéressant. « Il passait les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre et restant là comme s'il eût été mort. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde. » Et Rousseau continue en insinuant que le stratagème réussit et que Grimm, grâce à ses beaux sentimens, devint tout à coup un homme à la mode. Les Mémoires de Mme d'Épinay nous donnent naturellement une tout autre version, mais ils confirment et l'amour de Grimm pour l'actrice, et la violence de cet attachement. On y lit, en effet, un entretien dans lequel Diderot rappelle à son ami le mal que lui avait fait sa passion pour la Fel. « Quand je songe à l'état où je vous ai vu plus de deux mois, entre la vie et la mort, le délire et la raison! Quelle dureté, quelle hauteur de sa part! de la vôtre quelle ivresse, quel abandon! » Grimm, d'ailleurs, n'avait lui-même rien caché à Mme d'Épinay sur cet épisode de sa jeunesse. « J'avoue, lui avait-il dit, que j'ai eu pour elle la plus violente passion qu'il soit possible de ressentir pour une femme. Je me suis cru quelque temps écouté ; c'est vraisemblablement moins sa faute que celle de mon amour-propre. J'ai reconnu mon erreur, j'en ai pensé mourir de chagrin ; mais elle a mis alors tant de dureté, de hauteur et de manque d'égards dans sa conduite avec moi, que j'en suis guéri pour la vie. Je puis tout pardonner, jusqu'à l'infidélité de mon ami, mais je ne pardonne pas le mépris. Je me mésestimerais et je croirais me manquer si je revoyais jamais quiconque m'en a manqué. »

Ainsi, de la part de Grimm, amour aveugle, exalté, puis réaction

non moins énergique de l'orgueil blessé lorsque le dédain de la femme eut dissipé les illusions de l'amant; passion allant jusqu'au délire, jusqu'à mettre la vie en danger, et guérison subite lorsque le voile s'est déchiré, qu'on s'est senti dédaigné, et que la dignité personnelle a été en jeu. Voilà ce que les aveux faits à Diderot et à Mme d'Épinay nous laissent reconnaître de vrai sous la charge tracée par Rousseau. Ajoutons que nous avons là un Grimm fort différent de celui qu'on se représente quelquefois, et quand nous l'entendrons analyser plus tard l'inclination qu'il ressentira pour Mme d'Épinay, nous reconnaîtrons sans trop de peine les mêmes sentimens, la fierté, la tendresse et le besoin d'idéalité en amour (1).

II.

Nous voici arrivés à l'entrée de la carrière littéraire de Grimm. Il est devenu l'un des nôtres, il va s'essayer dans notre langue et ne tardera pas à prendre une place parmi nos écrivains. Le fait est, nous l'avons vu, qu'il avait assez vite et, vraisemblablement de propos arrêté, renoncé à sa langue maternelle. M. Danzel, à la vérité, suppose qu'il envoyait des articles de critique théâtrale à une revue trimestrielle fondée par Mylius et Lessing. Les comptes-rendus approfondis des théâtres de Paris, selon le biographe de Gottsched, ne pouvaient guère provenir d'un autre que de Grimm, qui avait connu Mylius à Leipzig. Cette collaboration dans tous les cas ne dura guère et n'a pas grand intérêt (2).

Je ne range pas au nombre des premiers essais de Grimm en français une lettre en vers et en prose, adressée à Mme d'Houdetot, que M. Tourneux a accueillie sans nous dire sur quelles preuves, et qu'il m'est impossible de tenir pour authentique. Cette épître, où il est question de la Chevrette et de son théâtre, porte la date d'août 1750, alors que Grimm n'habitait Paris que depuis dix-huit mois, et n'était

(1) Lire l'entretien de Grimm avec Diderot au sujet de Mme d'Épinay, dans les *Mémoires* de celle-ci, édition Boiteau, t. II, p. 103 et suiv. Après quoi, et si l'on ne veut être dupe ni des uns ni des autres, il conviendra de se rappeler que les *Mémoires* sont une réponse aux *Confessions*, et que Grimm lisait nécessairement par dessus l'épaule de son amie alors qu'elle rédigeait leur commune apologie. J'estime pourtant que, même la part faite aux besoins de la réfutation, la vraisemblance, sur la passion de Grimm pour la Fel, n'est pas du côté de la version de Rousseau.

(2) C'est dans sa biographie de Lessing que M. Danzel hasarde cette conjecture. La revue de Mylius portait un titre que je ne m'aventurerai pas à traduire : *Beiträge zur Historie und Aufnahme des Theaters*. Elle prit fin après quatre numéros en 1750.

certainement pas en état de faire de petits vers galans dans notre langue, sans compter qu'il n'aurait pas parlé à vingt-sept ans comme un homme qui regrette sa jeunesse. Les vrais débuts du nouveau venu sont deux lettres au *Mercure* sur la littérature allemande. C'est déjà de la critique et du journalisme. C'est en même temps un étranger qui, s'il demande droit de bourgeoisie chez nous, n'entend pas pour cela déguiser son origine. J'insiste sur ce point : Grimm n'a nullement honte de sa nationalité, il y appuie plutôt, rappelant qu'il n'est pas des nôtres et qu'il nous juge du dehors. Le passage suivant, tiré de la *Correspondance littéraire*, n'est pas le seul où il joue à la fois l'étranger et le naïf. Voltaire, selon lui, vers 1750, était loin d'avoir la renommée que méritait sa supériorité et qu'il conquit depuis à force de chefs-d'œuvre ; « je me rappellerai toute ma vie, continue Grimm, l'étonnement et la confusion d'un jeune nigaud débarquant d'Allemagne avec la plus haute admiration et le plus profond respect pour M. de Voltaire, en l'entendant traiter d'homme médiocre en tout par des gens qui parlaient en oracles, au milieu de Paris, où l'on devait apparemment mieux savoir ce qui en était qu'à Ratisbonne. Ce nigaud d'Allemagne resta longtemps convaincu qu'il aurait mieux fait de s'appliquer à faire des déductions de droit public, et que le sort ne l'avait jeté en France que pour lui faire connaître à quel excès effrayant il était sot et sans ressources. Il l'était sans doute beaucoup de juger, dans le pays des airs et des prétentions, des lumières des gens d'après le ton important qu'ils prennent; mais Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, lui a fait la grâce de le retirer de cet état d'aveuglement et lui a appris à se connaître en sottise à prétention, et à réserver son suffrage pour le vrai mérite. M. de Voltaire quitta Paris peu de temps après l'arrivée du nigaud d'Allemagne, et ce fut l'époque de la justice que lui rendit sa patrie. »

Grimm, dans ses lettres au *Mercure*, cherche à faire connaître son pays natal ; il voudrait servir de truchement entre les deux nations. L'Allemagne n'a ni les grâces, ni le goût, mais elle a le génie, « le génie avec lequel tout se fait et auquel rien ne peut suppléer. » L'Allemagne n'a ni poètes, ni orateurs, mais la France n'a pas toujours eu des Bossuet et des Boileau, et l'Allemagne aura peut-être les siens quelque jour. Cette idée, ce pressentiment de l'avenir littéraire réservé à son pays hante l'esprit de Grimm. Il y revient à la fin de ses articles. « Depuis environ trente ans, écrit-il, l'Allemagne est devenue une volière de petits oiseaux qui n'attendent que la saison pour chanter. Peut-être ce temps glorieux pour les muses de ma patrie n'est-il pas éloigné. » Mémorable exemple de divination, car si Grimm avait déjà entendu parler de Klopstock

et de *la Messiade*, Lessing, au moment où ces lignes étaient tracées, n'avait que vingt et un ans, Wieland n'en avait que dix-sept, et Goethe venait de naître.

A part cette prophétie, les lettres au *Mercure* ont l'intérêt d'un début et n'en ont guère d'autre. La première donne en six pages un aperçu général de la littérature allemande, et la seconde revient avec un peu plus de détails sur les périodes récentes de cette histoire. Le tout assez solide, mais sec, sans vues ni agrément. Une langue à peu près suffisante, mais gâtée par le style de l'époque : le feu sacré d'Apollon, la lyre d'Horace, la trompette de Virgile. Grimm, du reste, n'y met pas de prétention. Le français, avoue-t-il en terminant, lui est une langue trop étrangère pour qu'il essaie de citer, en les traduisant, les poètes dont il vient de vanter le mérite.

Les lettres de Grimm devaient avoir une suite, mais un autre gibier traversa la piste et fit perdre de vue à l'auteur l'espèce d'engagement qu'il avait pris. Il était, au fond, encore plus passionné de musique que de littérature. Nous l'avons vu musiquer avec Rousseau, y passer la soirée et la nuit; il composait à l'occasion. Dès son arrivée à Paris il fréquenta assidûment l'Opéra, où, avec Rousseau, Diderot, d'Holbach, d'Alembert, l'abbé de Canaye, il occupait le coin de la reine. Il avait eu l'occasion d'entendre l'opéra italien en Allemagne, et il en avait apporté un enthousiasme qui ne se refroidit jamais pour la musique de Pergolèse et le drame lyrique de Métastase.

Ce sont ses écrits sur la musique qui mirent Grimm en évidence. Une lettre sur l'opéra d'*Omphale*, du compositeur Destouches, commença d'attirer sur lui l'attention. On y répondit, et il y eut des réponses à cette réponse. Vint ensuite *le Petit Prophète*, qui fit événement. Il enflamma la guerre des deux coins; il conféra à l'auteur la notoriété si difficile à acquérir pour un étranger; il lui valut enfin un suffrage qui le naturalisait du coup : « De quoi s'avise donc ce Bohémien, avait dit Voltaire, d'avoir plus d'esprit que nous? » *Le Petit Prophète* fit la fortune de Grimm.

Le Petit Prophète a trait à la controverse soulevée par l'arrivée des Bouffes à Paris, en 1752. La *Lettre sur Omphale* fut antérieure de quelques mois à cet événement, mais elle était déjà un manifeste contre l'opéra français et exprimait déjà, avec l'éloge de la musique italienne, les vues particulières de notre dilettante sur le récitatif, les airs, les duos. Seulement tout cela était encore exprimé avec une certaine mesure; le genre de la tragédie lyrique n'était pas encore proscrit; et l'écrivain parlait de Rameau avec une admiration dont il rabattit terriblement plus tard. *Pygmalion* était divin, *Platée* sublime. On sent que cet étranger, qui vient nous

donner des leçons, comprend la nécessité d'y mettre des ménagemens. Il use même de flatteries et, selon son usage, sans goût ni délicatesse. L'écrit se termine par un morceau de bravoure dans lequel, après avoir exprimé son admiration pour le vrai talent en tout genre, « comme son plus grand bien après l'amour de la vertu, » Grimm déclare qu'il a érigé en son cœur un temple aux mortels privilégiés de la nature. Suit l'énumération des divinités qui reçoivent un culte dans ce temple du mérite. Dupré, de l'Opéra, devient le dieu de la danse et a un autel « à côté de celui de l'immortel Maurice. » Mondonville est l'Orphée de la France. Après l'Opéra, tout le personnel des Français. Les écrivains, cela va sans dire, ne sont pas oubliés, et Montesquieu trouve sa place dans ce Panthéon non loin de « ce violon immortel, » M. Pagin. Divinités subalternes au reste, et qui forment la cour d'une puissance supérieure. Il y a un autel principal au milieu du temple, et sur cet autel est assis le grand Frédéric, « ayant le gouvernail de ses états dans une main et sa flûte dans l'autre. » « Le ciel, ajoute Grimm, pour le dédommager du malheur qu'il a de régner, lui a accordé le précieux privilège, dont il est digne, de répandre ses bienfaits sur les talens qu'il a le bonheur d'admirer. » Curieuse période où le jargon philosophique déguise l'adulation du solliciteur. Grimm, évidemment, avait pensé que ce coup d'encensoir lui vaudrait une gratification. Ce n'est pas la dernière fois, du reste, que nous le verrons tendre la main, et de ce côté-là. Notre Allemand restera jusqu'au bout courtisan et quémandeur. Quant au goût et au talent, on voit qu'il avait des progrès à faire, mais il les fera.

La distribution de couronnes qu'avait faite la *Lettre sur Omphale* provoqua des réclamations. Il parut à ce sujet un écrit anonyme, auquel Grimm répondit dans le *Mercure*, s'excusant et s'expliquant d'assez bonne grâce. Rousseau, lui, entra plus sérieusement en lice contre l'anonyme, saisissant, avec son ardeur et son amertume, l'occasion de vanter la musique italienne aux dépens de la française. « Une oie grasse, disait-il, ne vole pas comme une hirondelle. » Très lié encore à cette époque avec Grimm, Rousseau lui donnait des louanges qui lui firent plus tard supprimer cet écrit de la collection de ses œuvres. Il terminait par une sorte de bienvenue adressée à l'étranger et au débutant : « Continuez, disait-il à son ami, d'aimer et de cultiver des talens qui vous sont chers et dont vous faites un bon usage, mais n'oubliez pas pourtant de jeter de temps en temps sur tout cela le coup-d'œil du sage, et de rire quelquefois de tous ces jeux d'enfans. »

L'affaire des Bouffes va nous montrer Melchior et Jean-Jacques

combattant de nouveau à côté l'un de l'autre et se partageant encore les rôles, le premier escarmouchant, le second écrasant tout sous le poids de son argumentation gourmée.

Un mot sur l'origine de ce débat, où Grimm, comme nous l'avons dit, gagna ses lettres de naturalisation française.

L'opéra qui se jouait à l'Académie royale de musique, — tel était dès lors le titre officiel, — ne jouissait plus que d'une faveur de convention. Tout le monde s'ennuyait, bien que tout le monde n'en fît pas l'aveu, de cette déclamation musicale consacrée par l'autorité de Lulli, et que toute la science de Rameau n'était pas parvenue à faire sortir de sa monotonie. La *Lettre sur Omphale*, dont nous parlions tout à l'heure, avait été un symptôme de cette lassitude, et en même temps la protestation d'un amateur qui avait entendu à l'étranger des œuvres écrites dans une inspiration différente et qui venait rabattre la vanité des Parisiens à l'endroit de leur scène lyrique. C'est sur ces entrefaites que les Bouffes ou, comme on disait alors, les Bouffons italiens, arrivèrent à Paris. Une assez pauvre troupe, à laquelle l'Opéra fit la charité de prêter ses planches, mais qui ne réussit que trop bien, puisque le succès lui devint fatal. Deux sujets firent tout de suite la fortune de la bande, un chanteur nommé Manelli et la prima donna, Mlle Tonelli. Leur médiocrité, reconnue de ceux-là mêmes qui les patronnèrent le plus chaudement, disparaissait sous le charme d'un art inconnu jusque-là. Ils chantaient avec brio et ils chantaient du Pergolèse. « Quoiqu'ils fussent détestables, a écrit Rousseau, et que l'orchestre, alors très ignorant, estropiât comme à plaisir les pièces qu'ils donnaient, elles ne laissèrent pas de faire à l'opéra français un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux musiques, entendues le même jour sur le même théâtre, déboucha les oreilles françaises ; il n'y en eut point qui pût endurer la traînerie de leur musique après l'accent vif et marqué de l'italienne ; sitôt que les Bouffons avaient fini, tout s'en allait. On fut forcé de changer l'ordre et de mettre les Bouffons à la fin. »

Telle fut l'origine de la querelle des Coins. « Tout Paris se divisa, continue Rousseau, en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'état ou de religion. L'un, plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenait la musique française ; l'autre, plus vif, plus fin, plus enthousiaste, était composé des vrais connaisseurs, des gens à talens, des hommes de génie. Son petit peloton se rassemblait à l'Opéra sous la loge de la reine. L'autre partie remplissait tout le reste du parterre et de la salle, mais son foyer principal était sous la loge du roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis, célèbres dans ces temps-

là, de Coin du roi et de Coin de la reine. La dispute, en s'animant, produisit des brochures. »

Grimm a raconté la chose plus vivement. « Les brouilleries du parlement de Paris avec la cour, son exil et la grand'chambre transférée à Pontoise, tous ces événemens n'ont été un sujet d'entretien pour Paris que pendant vingt-quatre heures, et, quoi que ce corps respectable eût fait depuis un an pour fixer les yeux du public, il n'a jamais pu obtenir la trentième partie de l'attention qu'on a donnée à la musique. Les acteurs italiens qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'Opéra de Paris, et qu'on nomme ici Bouffons, ont tellement absorbé l'attention de Paris que le parlement, malgré toutes ses démarches et procédures, qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier. Un homme d'esprit a dit que l'arrivée de Manelli nous avait évité une guerre civile, parce que sans cet événement les esprits oisifs et tranquilles se seraient sans doute occupés des différends du parlement et du clergé, et que le fanatisme, qui échauffe si vivement les têtes, aurait pu avoir des suites funestes. Manelli est le nom de l'acteur qui joue dans les intermèdes. Nous nous réservons de parler un jour de cette étrange révolution des Bouffons; il y a peu d'événemens qui puissent donner une idée plus juste du caractère de la nation française. »

Le Coin de la reine a naturellement sa description dans *le Petit Prophète*.

« Et encore qu'il fût obscur, il était occupé par des gens lumineux. Et c'est là que s'assemblent les philosophes et les beaux esprits, et les élus de la nation jusqu'à ce jour; et les réprouvés n'y entrent point, car ils en sont exclus.

« Et l'on y dit le bien et le mal, et le mot et la chose. Et c'est là qu'on entend le mot qui désole les mauvais poètes, et la chose qui fait trembler les mauvais musiciens.

« Et l'on s'y ennuie rarement parce qu'on n'écoute guère, et l'on y parle beaucoup encore que la sentinelle dise : « Messieurs, ayez la bonté de baisser la voix; messieurs, ayez la bonté de baisser la voix.

« Et l'on n'y fait aucun compte de ce que dit la sentinelle, car on aime mieux converser que d'entendre ce qu'ils appellent chanter. »

Il est difficile de juger les écrits d'occasion. Le meilleur s'en perd avec le sens des allusions qu'ils renferment et avec le refroidissement des passions qu'ils devaient servir. La *Lettre* de Rousseau *sur la musique française* paraît un peu pesante à distance, *le Petit Prophète* un peu léger. Ce dernier appartient à ce genre d'un goût médiocre, la parodie biblique, dont le sel principal consiste dans la division du

discours en versets et dans des tours hébraïques de langage. Grimm en avait bien quelques modèles; le *Babouc* de Voltaire n'est autre chose qu'une imitation du livre canonique de Jonas; mais il est juste de reconnaître que Grimm a consacré le genre, qu'il l'a presque fondé par l'éclat de son succès, et qu'il a eu à son tour toute une lignée d'imitateurs. L'un des pamphlets qui furent opposés au sien, les *Prophét es du grand prophète Monnet*, affecte la même forme. Les querelles philosophiques et littéraires en firent usage aussi bien que la controverse musicale. L'abbé Morellet publia une *Vision* contre Palissot, Borde une *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit* contre *la Nouvelle Héloïse*, un anonyme une *Prophétie de l'abbé Joachim* contre tous les écrivains en renom du XVIIIe siècle. Rousseau lui-même ne dédaigna pas d'employer le style prophétique dans ses misérables démêlés personnels de Motiers. Est-il nécessaire enfin de rappeler que l'exemple le plus illustre du pastiche biblique nous a été offert par *les Paroles d'un croyant?*

Le tour que Grimm donna à sa brochure musicale n'a donc rien, en somme, qui puisse nous surprendre. Il s'explique à la fois par le goût du temps pour la plaisanterie irréligieuse et par une inclination particulière de l'écrivain pour ce genre de burlesque. Comme il a parodié ici les prophètes, il parodiera une autre fois le langage de la chaire dans un souper de nouvel an chez d'Holbach, le credo et la liturgie dans une requête adressée à Catherine, sans compter de perpétuelles allusions et à tout propos. C'est proprement chez lui à l'état de tic. Ce que j'ai plus de peine à m'expliquer, c'est le cadre que Grimm a assigné à sa fiction. D'où vient le nom de Nepomucenus Franciscus de Paula Waldstorch? Que font ici le bourg de Bœhmischbroda dont ce fatidique personnage est originaire, la ville de Prague où il a étudié chez les jésuites, et, en général, toute cette mise en scène si précise qu'on a de la peine à n'y voir qu'un caprice? On n'y saurait supposer la trace de souvenirs personnels, puisque Grimm, ainsi qu'il l'atteste lui-même, n'avait alors jamais mis les pieds en Bohême (1). En revanche, il avait certainement rencontré à Leipzig de ces étudians bohémiens, *Prager Musikanten*, qui, pendant les vacances, parcouraient l'Allemagne et gagnaient quelque argent en violonnant dans les foires, et l'on ne saurait douter que Grimm ait emprunté à cette réminiscence la donnée de son Waldstorch; mais, quant à poursuivre plus en détail les traits de cette fantaisie, si tant est qu'elle ait été autre chose qu'un jeu d'imagination, il est clair qu'il faut aujourd'hui y renoncer.

(1) *Correspondance littéraire*, t. VIII, p. 354.

La fable qui se développe dans le cadre que je viens d'indiquer n'a rien de compliqué. L'étudiant de Prague jouait du violon dans son grenier lorsqu'une voix lui annonça qu'il allait être envoyé à un peuple frivole et présomptueux pour lui annoncer de dures vérités. Là-dessus une main le saisit par les cheveux et le transporte à Paris, dans la salle de l'Opéra. Étonné, comme il l'est, de tout ce qu'il voit et entend, il le décrit plaisamment. Le chef d'orchestre d'abord, qui frappe de son bâton comme un bûcheron de sa hache; puis les chanteurs et les chanteuses, les ballets, les divertissemens. « Et je vis qu'on nommait cela en France un opéra, dit-il, et je notai cela dans mes tablettes pour m'en souvenir. » La toile tombée, la voix ordonne à Waldstorch de se placer dans un coin, qui est le Coin de la reine, et d'écrire la révélation qu'il devra ensuite annoncer à Paris. On devine quelle est cette révélation. C'est une satire moins gaie que mordante, mais singulièrement juste dans son amertume, de la France du XVIIIe siècle. Le dieu qui parle avait élevé très haut ce pays. « Ce peuple est gentil, j'aime son esprit, qui est léger, et ses mœurs, qui sont douces, et j'en veux faire mon peuple, et il sera le premier, et il n'y aura point d'aussi joli peuple que lui. » Et, en effet, la France devient, sous Louis XIV, la patrie de tous les talens et le foyer même de la civilisation. Aujourd'hui encore, elle a des philosophes, des poètes, des artistes sans nombre, et sa réputation s'est conservée chez ses voisins, mais, au fond, cela commence à sonner creux. La France s'est livrée au mauvais goût; elle court après l'esprit, un esprit qui est faux comme les voix de son opéra; elle s'est jetée dans la frivolité et tranche journellement sur tout sans jamais réfléchir à rien. « Et j'ai caché ta honte et ta décadence à tes voisins, continue la voix, et je leur ai inspiré du respect et de l'admiration pour toi, comme si tu n'avais pas perdu le goût des grandes et belles choses; et je les ai empêchés de te voir rampant dans la petitesse de tes idées. »

La réprimande, on le devine, devient plus dure encore quand elle arrive à la musique. Lulli, dont on a fait une idole, n'avait qu'une lueur de génie. Rameau a eu de la force, du feu, l'abondance des idées, et il aurait pu servir à préparer les voies. On a eu de même la Fel, Jélyotte, d'admirables artistes, mais qu'on a condamnés à de mauvais rôles. « Et jusqu'à ce jour, s'écrie le dieu, tu ne sais pas distinguer ce qui est beau d'avec ce qui ne l'est pas, ni ce qu'il faut approuver d'avec ce qu'il faut rejeter, et ton ignorance ne t'empêche pas de décider avec confiance dans l'aveuglement de ton imbécillité. » La France, cependant, n'est pas encore tout à fait condamnée; un dernier miracle va être fait en sa faveur : elle va avoir les Bouffons italiens, elle entendra la

musique de Pergolèse ; ce sera une révélation, le temps des signes et des miracles ; le philosophe, pour entendre ces chants merveilleux, bien qu'exécutés par une troupe de rencontre, le philosophe quittera son cabinet, le géomètre ses calculs, l'astronome son télescope, le chimiste sa cornue. Mais cela durera-t-il? Et le mauvais goût, les préjugés ne reprendront-ils pas le dessus? Dans tous les cas ce sera le dernier avertissement, et si la nation n'y prête l'oreille, elle sera livrée à l'impénitence finale; son Opéra sera fermé ou deviendra un jeu de paume. « Et je me souviendrai, dit la voix, de toutes tes lâchetés, depuis le jour où tu sifflas *le Misanthrope*; et je t'ôterai le théâtre de la Comédie-Française et je l'établirai chez les nations étrangères; et l'on admirera, sous l'astre de l'Ourse, les génies que je t'ai donnés, et toi seul tu ne les entendras plus; et la farce deviendra ton spectacle favori et tu le trouveras délicieux; et l'indécence et la platitude des propos ne te chagrineront plus; et l'on outragera les mœurs chez toi impunément, car tu n'en auras plus et tu ne sentiras plus ni ce qui est bien, ni ce qui est mal; et tes philosophes ne t'éclaireront plus et je les empêcherai d'écrire. »

Le Petit Prophète, on le voit, conserve de son intérêt. La forme en a vieilli, à supposer qu'elle ait jamais été bien piquante, mais on y distingue, sur l'état des lettres et des arts au siècle passé, des vues qui étaient propres à Grimm, qui reviendront souvent dans la *Correspondance*, et qui pénétraient si droit dans notre caractère national qu'elles n'ont en vérité rien perdu de leur justesse. Quoi qu'il en soit et quelque sévère qu'elle fût, la satire de Grimm eut une vogue extraordinaire. Il en écrit à Gottsched après la publication. « Je n'ose presque pas vous envoyer *le Petit Prophète de Bœmischbroda*; on en a fait une édition chez vous! Il est affreux que vous l'ayez reçu autrement que de ma main. Je vous l'envoie pourtant, avec une comédie de M. Rousseau dont la préface a fait beaucoup de bruit. Le *Prophète* a eu un succès prodigieux à Paris ; on en a fait trois éditions en moins d'un mois ; je vous envoie la véritable, faite sous les yeux de l'auteur. Pour bien entendre cette brochure, il faudrait être au fait de mille petites circonstances qu'on ne saurait expliquer aux étrangers, et qui font le sel de la plaisanterie... Je vous envoie les *Trois Chapitres*, suite du *Petit Prophète*; vous devriez les imprimer en Saxe, de même que *le Prophète*, d'autant plus que cela est extrêmement rare ici. *Le Devin du village* est un intermède charmant dont les paroles et la musique sont de M. Rousseau. »

La comédie de Rousseau dont la préface avait fait du bruit est *Narcisse*, qui avait paru au commencement de l'année, et dont l'au-

teur avait pris occasion pour revenir sur les idées de son discours de Dijon. L'explication au sujet du *Devin du village* se rapporte à un passage du *Petit Prophète* dans lequel Grimm avait glissé un éloge de cette pièce. « Je l'ai fait faire, disait la Voix, selon mes désirs, par un homme dont je fais ce qu'il me plaît, encore qu'il regimbe contre moi, car je le gouverne malgré qu'il en ait.» Allusion à la contradiction, chez Rousseau, entre l'artiste et le philosophe qui condamnait les arts. Quant aux *Trois Chapitres*, c'était l'une des innombrables brochures soulevées par la querelle des Coins; on l'attribue à Diderot, ainsi qu'une ou deux autres parmi les cinquante ou soixante écrits que fit éclore cette controverse. Ajoutons que *le Petit Prophète* ne fut pas seulement contrefait à Leipzig, il y fut traduit ou plutôt imité par Mme Gottsched. Tout en retenant le titre de l'original, elle en avait tourné la pointe contre une opérette allemande alors en vogue, l'ouvrage d'un certain Weisse auquel Gottsched en voulait comme à un rival dans le genre sérieux, et la Gottschedin comme au patron d'une musique frivole.

Tout l'esprit mis au service du Coin de la reine ne parvint pas à sauver les Bouffes des colères du parti national. Mondonville, qui avait un opéra à faire représenter et qui redoutait les sifflets de la cabale « ultramontaine, » parvint à nouer des intrigues à Versailles. Grimm, vingt ans après, racontait dans la Correspondance comment les choses s'étaient passées. « Le patriotisme se réveilla. Mme de Pompadour crut la musique française en danger et frémit. On résolut de faire réussir *Titon et l'Aurore* à quelque prix que ce fût. Toute la maison du roi fut commandée. Le jour de la première représentation, dès midi, le Coin de la reine fut occupé par MM. les gendarmes de la garde du roi; MM. les chevaux-légers et les mousquetaires remplissaient le reste du parterre. Lorsque MM. du Coin arrivèrent pour prendre leurs places, ils ne purent en approcher et furent obligés de se disperser dans les corridors et au paradis, où, sans rien voir, ils furent témoins des applaudissemens les plus bruyans qu'on eût jamais prodigués à une première représentation. Un courrier fut dépêché à Choisy, où était le roi, pour porter la nouvelle du succès. Notre défaite fut complète; on osa bientôt aller plus loin et congédier la troupe des Bouffons, source de tant de discorde; et cela se fit si heureusement qu'on n'a pas entendu chanter une seule fois depuis sur le théâtre du Palais-Royal, et qu'on y crie jusqu'à ce jour avec une force de poumons que le patriotisme national peut seul endurer. J'avais proposé alors humblement au Coin de signaler notre attachement pour la bonne musique à la dernière représentation des Bouffons, de louer les deux premières loges de chaque côté, de nous y rendre tous en grands

manteaux de deuil, en pleureuses, en cheveux épars, en chapeaux rabattus et garnis de longs crêpes ; de garder un profond silence convenable à notre triste situation, et de nous borner à nous saluer réciproquement de la manière la plus lugubre et avec des révérences aussi allongées que nos visages. Le projet de rendre les derniers devoirs aux malheureux objets de notre passion fut rejeté, de peur que tout le convoi funèbre ne fût prié d'aller achever les obsèques à la paroisse de la Bastille. »

Le congé donné aux Italiens n'était pas fait pour calmer les ressentimens de Grimm contre la musique française. Il venait justement de commencer sa chronique manuscrite adressée à des cours étrangères, et il profitait de la liberté dont il y jouissait pour dire sans réserve sa pensée sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres. Adieu les ménagemens dont, jusque dans *le Petit Prophète*, il avait cru devoir envelopper ses critiques. L'opéra devient « le spectacle le plus froid, le plus puéril et le plus gothique qu'il y ait actuellement sur la terre ; et vous espérez que ces gens-là se connaissent jamais en musique ! Jamais, jamais, cela est sans ressource. » L'insipide et plat Lulli, — le révérend père Lulli, comme il est encore appelé, — est l'auteur de « cette sacrée psalmodie dont nos aïeux nous ont transmis l'habitude de nous extasier. » Grimm n'avait garde autrefois de refuser le génie à Rameau, aujourd'hui il traite ses ouvrages théoriques de radotage et ses partitions de pires que le galimatias de M. de Cahusac. Grimm réserve tous ses éloges pour les ouvrages de Duni, sans s'apercevoir du démenti qu'il donne par là à plusieurs des idées dont il s'était fait le champion, et, à ce qu'il paraît, sans comprendre lui-même toute l'étrangeté de la révolution musicale dont il était le témoin.

Les Bouffes avaient dégoûté de l'opéra, et le renvoi de la troupe étrangère ne ramena pas les amateurs à l'Académie royale de musique. On chercha, au contraire, à se dédommager du départ des Italiens en imitant le genre qu'ils avaient fait connaître. On s'y prit de deux manières à la fois. D'abord en adoptant *l'intermède*, c'est-à-dire la pièce bouffe où tout se chantait. On en avait déjà un exemple dans *le Devin du village* ; la traduction de *la Serva padrona* de Pergolèse fut un autre pas dans la même voie : « Tout Paris, selon Grimm, y courut avec une espèce d'enthousiasme. » Mais ce qui remplaça véritablement pour les Parisiens le spectacle dont ils avaient été privés par ordre supérieur, ce fut l'opéra comique. On désignait par ce nom la comédie à ariettes, la pièce en prose entremêlée de chants, un genre de représentations qui ne se donnait qu'aux époques des foires, à la Saint-Germain et à la Saint-Laurent, et sans qu'un local permanent y fût affecté. De là le nom de théâtre

de la Foire que conserva longtemps l'Opéra-Comique. Le grand Opéra, qui avait le privilège de la musique et de la danse, vendait aux entrepreneurs du spectacle de la Foire l'autorisation de faire chanter et sauter ses acteurs. Telles sont les conditions dans lesquelles fut donnée, en 1757, une pièce qui, je le répète, fit une révolution. *Le Peintre amoureux de son modèle* était de Duni, un Napolitain établi à Paris depuis quelques années et qui mettait de la musique italienne sur des paroles françaises. En vain Grimm avait-il protesté jadis, au nom des principes, contre le passage du dialogue au chant et du chant au dialogue; le bon goût, d'après lui, aurait exigé une déclamation intermédiaire entre le chant et la parole, en d'autres termes un récitatif. Il n'en fut pas moins charmé par le caractère de la musique qu'il entendait et finit par admirer franchement le genre qui venait de prendre fortuitement naissance. Sedaine, dont Grimm appréciait le talent autant qu'il dédaignait celui de Favart, fut pour quelque chose dans cette espèce de conversion; mais les vrais séducteurs furent Philidor et Grétry. Duni, le fondateur du genre, continue de charmer le critique; il est Italien, cela lui suffit. Pour Monsigny, il reste constamment assez froid, ne lui accorde que de « maigres talens. » C'est aussi par la froideur qu'il commence avec Philidor; peu à peu, cependant, la glace se fond, et notre mélomane prend une assez vive inclination pour ce musicien qui a su se mettre à l'école de l'Italie. Il est amusant de suivre la progression de l'éloge, non-seulement d'un opéra à l'autre, mais au sujet de la même pièce. « Il y a dans la musique de très belles choses, » tel est, au début, le jugement sur *Tom Jones*. L'ouvrage est repris l'année suivante, et Grimm se plaît à y reconnaître le nerf et la chaleur. Encore deux ans, et *Tom Jones* devient « le plus bel ouvrage qui soit au théâtre. » Quant à Grétry, l'écrivain fut gagné du premier coup. Il faut lire son compte-rendu de ce *Huron*, qui révéla le talent du nouveau-venu et, du jour au lendemain, lui conféra la célébrité. « Ce M. Grétry est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai, mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître et élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là, et espérer de conserver sa réputation et sa place... Grétry entraîne d'une manière plus douce, plus séduisante, plus voluptueuse; sans manquer de force lorsqu'il le faut, il vous ôte par le charme de son style la volonté de lui résister. Du côté du métier, il est savant et profond, mais jamais aux dépens du goût. La pureté de son style enchante : le plus grand agrément est toujours à côté du plus grand savoir. Depuis le grand tragique jusqu'au comique, depuis le gracieux jusqu'aux finesses d'une déclamation tranquille et sans

passion, on trouve dans son opéra des modèles de tous les caractères. Cet ouvrage a réveillé en moi la fureur de la musique, à laquelle mes occupations m'empêchent de me livrer, et que j'ai tant de peine à dompter malgré toute l'assistance que je reçois de la part des compositeurs français. M. Grétry est de Liège; il est jeune, il a l'air pâle, blême, souffrant, tourmenté, tous les symptômes de génie. Qu'il tâche de vivre, s'il est possible (1)! Il a passé dix ans de sa vie à Naples, et quand on entend son harmonie et son faire on n'en peut douter. Il a passé quelque temps à Genève et puis il est venu à Paris. J'ai quelque regret de le voir abandonner une langue divine pour une langue si ingrate en musique, mais si c'est là son arrêt de condamnation, qu'il s'y soumette et qu'il nous enchante! »

L'enthousiasme de Grimm pour Grétry ne souffrit point de refroidissement. « Cela est à tourner la tête, » dit-il du *Tableau parlant*. Il en vint à appeler l'auteur le Pergolèse de la France. L'amitié n'était pas étrangère à cette admiration; une anecdote, rapportée dans la *Correspondance*, nous fait voir l'intimité qui s'était établie entre le compositeur et le critique. « Grétry, raconte celui-ci, voulant savoir mon opinion sur son travail, me pria, l'été dernier, d'entendre les principaux airs de *Zémire et Azor*. Le jour fut pris; il se mit à son clavecin, et chanta sans voix, en maître de chapelle, c'est-à-dire comme un ange. Il s'aperçut aisément du plaisir que me faisaient la plupart de ces morceaux. A l'air du tableau magique, je dis comme aux précédens : *Cela est charmant*, mais je le dis d'un ton très différent, plutôt de politesse que de sentiment. J'attribuai d'abord à quelque distraction de ma part le peu d'effet que m'avait fait ce morceau; mais réfléchissant ensuite le soir, chez moi, sur ce phénomène, je crus en avoir découvert la cause, et comme le succès de cet air me paraissait de la plus grande importance pour le succès de la pièce, j'allai voir l'auteur le lendemain matin pour lui faire part de mes réflexions. Grétry me laisse dire et me répond: « Je me suis bien aperçu hier que mon trio ne vous plaisait pas, que vous ne l'aviez loué que par politesse; cela m'a tracassé toute la nuit et j'ai employé la matinée à le refaire. » En même temps il se mit à son clavecin et me chanta le morceau composé un moment auparavant; il avait choisi mon ton et fait usage de toutes mes observations avant de les avoir entendues. Je l'embrassai et lui dis en sortant: « Je vois bien qu'avec vous les conseillers se lèvent trop tard; ne touchez plus à ce diamant, il fera la fortune de votre

(1) Grétry répondit à ce vœu; il ne mourut que quarante-cinq ans plus tard.

ouvrage. » C'est le morceau du tableau magique, qui a eu un si grand succès ; il est fait avec rien. »

Un écrivain qui a publié un examen approfondi des opinions musicales de Grimm lui reproche avec raison d'être capricieux, passionné et inégal (1). Il a rencontré moins juste lorsqu'il avance que Grimm, ennemi juré de la tragédie lyrique, hésita devant la rénovation de ce genre par Gluck, et ne l'accepta cordialement que lorsqu'il se présenta sous les auspices d'un Italien, Piccinni. M. Carlez a été conduit à ces assertions par une confusion semblable à celle qui avait déjà égaré Sainte-Beuve et qui ne sera plus possible désormais grâce à la nouvelle édition de la *Correspondance*. La querelle des gluckistes et des piccinnistes est postérieure à l'époque où Grimm avait passé la besogne à Meister. Le premier opéra de Gluck qui ait été joué à Paris, l'*Iphigénie*, fut donné en avril 1773, lorsque Grimm était en route pour la Russie. Le nom du compositeur allemand ne se rencontre que deux fois sous sa plume : l'une à l'occasion d'*Orphée*, dont il a vu la partition et qui lui « a paru à peu près barbare ; » la seconde fois, au sujet d'un opéra comique français arrangé pour le théâtre de Vienne, et mis en musique par Gluck, mais que Grimm ne connaissait que par ouï-dire. Piccinni se trouve également en dehors de la période de la *Correspondance* qui nous intéresse. Son *Roland* est de 1788. Grimm, lorsqu'il occupait encore « la chaise de paille, » n'avait entendu de lui qu'une adaptation de *la Buona Figliola*. Arrangée comme elle l'avait été pour la Comédie Italienne, cette pièce avait laissé notre dilettante partagé entre le ravissement où le jetait « une musique divine, » et la colère que lui inspirait la parodie du texte italien en paroles françaises. « J'ai été au supplice, écrit-il, pendant tout le temps de la représentation, et cependant je me suis rendu coupable du péché irrémissible contre le Saint-Esprit en applaudissant contre ma conscience de toutes mes forces, afin qu'il ne fût pas dit, à notre honte éternelle, qu'un chef-d'œuvre admiré sur tous les théâtres de l'Europe ait été sifflé par les sourds de Paris. »

Les relations de Grimm avec la famille Mozart trouvent naturellement leur place ici. C'est vers la fin de 1763 que le père arriva à Paris pour tirer parti des talens précoces de ses enfans. Grimm les entendit et fut dans l'enthousiasme. Il a raconté, dans la *Correspondance*, les merveilles dont il fut témoin. « Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle quand on a occasion d'en voir un. Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé Mozart, vient d'arriver ici avec deux enfans de la plus jolie figure du monde. Sa

(1) Jules Carlez, *Grimm et la Musique de son temps*. Caen, 1872.

fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février prochain, est un phénomène si extraordinaire qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles, et cela avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte ; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie, et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore se faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modulations qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes. Il a un si grand usage du clavier qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision. C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente ; il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume et, sans approcher du clavecin, a mis la basse à mon menuet. Vous jugez bien qu'il ne lui coûte rien de transposer et de jouer l'air qu'on lui présente dans le ton qu'on exige ; mais voici ce que j'ai encore vu et qui n'est pas moins incompréhensible. Une femme lui demanda l'autre jour s'il accompagnerait bien, d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur. Elle se mit à chanter ; l'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas, mais, l'air fini, il pria la dame de recommencer et, à cette reprise, il joua non seulement, de la main droite, tout le chant de l'air, mais il mit de l'autre la basse sans embarras ; après quoi il pria dix fois de suite de recommencer, et à chaque reprise il changea le caractère de son accompagnement ; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait cesser. Je ne désespère pas que cet enfant me fasse tourner la tête si je l'entends encore souvent ; il me fait concevoir qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges. »

Deux ans plus tard, après avoir conduit ses enfans en Angleterre et en Hollande, le maître de chapelle repassa par Paris. Grimm raconte de nouveau, à cette occasion, l'effet que produisit le jeune virtuose, et d'une manière qui fait, de cette page comme de la précédente, l'une des pièces les plus intéressantes de la biographie

du Mozart. « Mlle Mozart, âgée maintenant de treize ans, d'ailleurs fort embellie, a la plus belle et la plus brillante exécution sur le clavecin. Il n'y a que son frère qui puisse lui enlever les suffrages. Cet enfant merveilleux a actuellement neuf ans. Il n'a presque pas grandi, mais il a fait des progrès prodigieux dans la musique. Il était déjà compositeur et auteur de sonates il y a deux ans; il en a fait graver six depuis à Londres, en a publié six autres en Hollande, et a composé des symphonies à grand orchestre qui ont été exécutées et généralement applaudies ici. Je ne désespère pas qu'avant d'avoir douze ans il n'ait déjà fait jouer un opéra sur quelque théâtre d'Italie. Ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est cette profonde science de l'harmonie et de ses passages les plus cachés qu'il possède au suprême degré, et qui a fait dire au prince héréditaire de Brunswick, juge très compétent en cette matière comme en beaucoup d'autres, que bien des maîtres de chapelle mouraient sans savoir ce que cet enfant sait à neuf ans... A Londres, Bach le prenait entre ses genoux, et ils jouaient ainsi de tête alternativement, sur le même clavecin, deux heures de suite, en présence du roi et de la reine. Ici il a subi la même épreuve avec M. Raupach, habile musicien qui a été longtemps à Pétersbourg et qui improvise avec une grande supériorité. On pourrait s'entretenir longtemps de ce phénomène singulier. C'est d'ailleurs une des plus aimables créatures qu'on puisse voir, mettant à tout ce qu'il dit et ce qu'il fait de l'esprit et de l'âme avec la grâce et la gentillesse de son âge. Il rassure même par sa gaieté contre la crainte qu'on a qu'un fruit si précoce ne tombe avant sa maturité. »

Ce que Grimm ne dit pas, c'est qu'il était devenu le protecteur le plus actif de la famille Mozart à Paris. Il répandait partout la réputation de ces enfans merveilleux, les introduisait dans les salons, écrivait des dédicaces pour les sonates de Wolfgang, donnait des cadeaux au départ. Le père, dans ses lettres de Paris, parle de notre chroniqueur comme de celui auquel il doit son succès. « Ce M. Grimm, mon grand ami, à qui je dois tout ici, est secrétaire du duc d'Orléans; c'est un homme instruit et d'une grande bonté. Toutes mes autres lettres ne m'auraient servi de rien; M. Grimm seul, pour qui j'en avais une d'un négociant de Francfort, a tout fait. C'est lui qui nous a introduits à la cour, c'est lui qui a pris les soins nécessaires pour notre premier concert. A lui seul il m'a payé quatre-vingts louis d'or, c'est-à-dire qu'il a placé trois cent vingts billets; il a par-dessus le marché payé l'éclairage, et il y avait plus de soixante bougies; c'est lui qui nous a obtenu l'autorisation pour notre concert, et qui s'occupera du second, pour lequel cent billets déjà sont placés. Voilà ce que peut un homme qui a du sens

et un bon cœur! Il est de Ratisbonne, mais il y a déjà plus de quinze ans qu'il est à Paris, et il sait tout mettre en train et faire réussir les choses à son gré. »

Bon sens, bon cœur et savoir-faire, — c'est là un témoignage à recueillir.

Wolfgang revint à Paris une troisième fois, en 1778. Il avait alors vingt-deux ans et était accompagné de sa mère. Il retrouva son ancien protecteur; son couvert était toujours mis chez Mme d'Épinay. Les deux Allemands s'accordaient, d'ailleurs, dans leurs antipathies; ils daubaient à l'envi sur la musique française. Se plaignant des jalousies auxquelles il était exposé : « Si c'était ici, écrit Mozart, un endroit où les gens eussent de l'oreille, du cœur pour sentir, quelque intelligence de la musique et du goût, je rirais volontiers de toutes ces misères, mais je suis, en ce qui concerne la musique, parmi des bestiaux et des brutes. Et comment en pourrait-il être autrement? Ils sont de même dans toutes leurs actions et toutes leurs passions. Non, il n'y a pas une ville au monde comme Paris! » On croit assister à l'une des sorties de Grimm : « Si seulement cette maudite langue française n'était pas aussi infâme pour la musique! C'est une misère! L'allemand est divin en comparaison. Et les chanteurs donc, et les cantatrices! On ne devrait pas les nommer ainsi, car elles ne chantent pas, elles crient, elles hurlent, à pleine gorge, du nez et du gosier. »

Mozart eut la douleur de perdre sa mère pendant ce séjour à Paris. Il fut aussitôt recueilli par le « grand ami. » — « Je vous écris, dit-il à son père, dans la maison de Mme d'Epinay et de M. le baron de Grimm, où je loge actuellement; j'ai une gentille petite chambre avec une vue fort agréable, et j'y suis aussi content que le permet mon état. »

Grimm continua longtemps à trouver sa plus chère distraction dans la musique, et, tant qu'il vécut parmi nous, à maudire des païens qui n'avaient jamais su, disait-il, et ne sauraient jamais ce que c'est que le don céleste accordé à toute la terre, hors la France, pour charmer les maux de la vie. Puis l'âge arriva et lui enleva jusqu'à l'usage de son piano; il se plaignait à Catherine que ses doigts crochus ne lui permissent plus de prendre un accord sur le clavier. L'extrême vieillesse, enfin, qui éteint tout, éteignit sans doute jusqu'à cette passion qu'il avait appelée lui-même une frénésie, mais ce ne fut à coup sûr que lorsqu'il était déjà mort à tout autre sentiment.

EDMOND SCHERER.

LES

BOURBONS ET LA RUSSIE

PENDANT L'ÉMIGRATION

II[1].

DE VARSOVIE A HARTWELL (1801-1808).

I.

L'histoire diplomatique a conservé le souvenir de l'ambassade russe, que conduisait en France, à la fin de février 1801, le comte Kalitschef. Dès le 28 janvier, à Berlin, le comte de Krudener l'annonçait à Beurnonville. Au reçu des rapports de ce dernier, Talleyrand s'empressait de donner des ordres afin que, de la frontière à la capitale, le représentant de Paul Ier trouvât un accueil digne du souverain dont il apportait au premier consul les félicitations et digne aussi du grand pays avec lequel, après de longues guerres, la Russie se réconciliait.

M. de Kalitschef, entrant en France, y fut traité en roi. Dans les villes qu'il traversait, les autorités se portaient à sa rencontre, lui

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

donnaient des fêtes, l'entretenaient de celles qui l'attendaient à Paris. Lui-même ne cessait de parler de l'admiration de son maître pour Bonaparte. Arrivé à son poste, reçu aussitôt par le premier consul, il se vit accablé d'attentions et de prévenances. La réconciliation s'opérait donc sous de favorables auspices, promettait d'heureux résultats. Mais, quand des congratulations réciproques on passa aux affaires, dans l'ambassadeur jusque-là si déférant et si courtois, se révéla un homme nouveau, raide, tout d'une pièce, revendiquant avec hauteur les droits de son souverain, ne se prêtant à aucune transaction. Trois mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis son arrivée à Paris que Bonaparte écrivait à Talleyrand : « Il est difficile d'être aussi impertinent et aussi bête que M. de Kalitschef. »

Entre temps, un tragique événement avait changé la face des choses en Russie. Durant la nuit du 11 au 12 mars, l'empereur était mort en des circonstances mystérieuses. A la suite d'une conspiration de palais, il avait péri assassiné. La nouvelle de son trépas arriva à Paris au moment où Bonaparte, las des procédés de M. de Kalitschef, songeait à demander son remplacement. L'occasion lui parut propice pour rendre plus étroites et plus cordiales ses relations avec la cour de Russie. Le nouvel empereur, Alexandre, était jeune, plus accessible que son père à l'influence des idées modernes. Non-seulement il manifestait l'intention de concourir au rétablissement de la paix générale par sa persévérance dans les mesures qu'avait adoptées son prédécesseur avec les puissances du Nord, mais encore il se prononçait sur son union avec la république française comme sur un système justifié par l'expérience de ses ancêtres, par la convenance des deux états, et « par la nécessité de mettre un frein au despotisme maritime de l'Angleterre. » Enfin, dès son avènement, il avait fait savoir qu'il rappelait M. de Kalitschef et désignait un autre de ses sujets, M. de Markof, pour le remplacer.

Bonaparte ne voulut pas laisser se refroidir ces heureuses dispositions. Son ambassadeur en Russie n'était pas encore nommé. En attendant qu'il l'eût choisi, il résolut d'envoyer Duroc, un de ses aides-de-camp, à Saint-Pétersbourg. Duroc reçut de Talleyrand les instructions les plus minutieuses. Il devait présenter au tzar les regrets du premier consul sur la mort de Paul Ier, le féliciter sur son avènement, et lui offrir de signer immédiatement la paix. Une lettre autographe de Bonaparte exprimait ces sentimens. Les instructions remises à Duroc avaient tout prévu, même l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis des émigrés. « Quant aux émigrés français qui pourraient se trouver en crédit à Saint-Pétersbourg,

vous les recevrez tous sans aller chez aucun. Vous pourrez cependant charger un des deux officiers que vous avez de se mêler à eux, afin de rassembler un plus grand nombre de renseignemens. »

Duroc quitta Paris le 24 avril. Moins d'un mois après, il faisait connaître qu'il avait été amicalement accueilli par Alexandre : « Je ne veux me mêler des affaires intérieures de personne, lui avait dit l'empereur. Chacun peut se donner le gouvernement qui lui convient. Je désapprouve ceux qui veulent s'y opposer. » Ce langage était bien fait pour laisser supposer à Bonaparte qu'il trouverait dans Alexandre un utile et fidèle allié. Au même moment, l'arrivée de M. de Markof à Paris imprimait aux relations des deux gouvernemens le caractère le plus cordial. A la fin de 1801, sur la demande du tsar, divers gentilshommes français restés longtemps au service de la Russie : MM. de Richelieu, de Lambert, de Langeron, de Torcy, de Choiseul-Gouffier, d'autres encore, étaient rayés de la liste des émigrés. Talleyrand, ministre des affaires étrangères à Paris, échangeait avec le prince Kourakin, ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, d'amicales lettres (1). Il semblait donc que Bonaparte, possédé du désir de créer entre la Russie et la France pour contenir l'Angleterre une étroite alliance, eût atteint son but.

Pendant ce temps, réfugié à Varsovie, Louis XVIII y était oublié par ces mêmes souverains en qui naguère il mettait ses espérances. S'ils se souvenaient encore de lui, c'était pour s'avouer qu'il ne pouvait plus être désormais l'instrument de leurs desseins, pour se décharger l'un sur l'autre du soin de le soustraire aux amères humiliations de la pauvreté. La pauvreté, l'impuissance qui en résulte, c'étaient là, en effet, les plaies vives de la petite cour du comte de Lille (2). Il séjournait depuis plus de six mois à Varsovie qu'il en était encore à attendre les secours mensuels du tsar. A son départ de Mitau, Paul Ier s'était engagé à les lui continuer. Mais, en réalité, il ne les recevait plus. Malgré ses pressantes sollicitations, l'héritier des Bourbons restait en disgrâce à Saint-Pétersbourg comme s'il eût été un simple courtisan. Le tsar lui refusait jusqu'au droit d'avoir un agent à la cour de Russie. Ce n'est que par l'intermédiaire du duc de Serra-Capriola, représentant des

(1) Dans l'une d'elles, où le chancelier russe faisait étalage de ses sentimens de sympathie, on lit : « Agréez-en l'assurance de même que celle de la confiance que je place en vous. »

(2) Dès ce moment, et même au regard de la cour de Russie, qui l'avait d'abord reconnu comme roi de France, il n'était plus que le comte de Lille. C'est sous ce nom que lui fut adressée la première lettre qu'il reçut de la chancellerie russe après la mort de Paul Ier. Depuis, et jusqu'en 1814, la formule ne changea plus.

Deux-Siciles, qu'il pouvait faire parvenir ses demandes et plaider sa cause.

La correspondance, en cette année 1801, n'est guère défrayée que par les questions d'argent. La misère chaque jour s'accuse et s'aggrave. Privé des secours de la Russie, le roi en est réduit aux 200,000 francs de l'Espagne et aux 20,000 florins que reçoit de la cour d'Autriche, comme héritière de Marie-Antoinette, la duchesse d'Angoulême. Ces fonds arrivent irrégulièrement, à travers d'innombrables difficultés. Ils ne suffisent pas aux dépenses de la maison royale, composée de soixante personnes, dépenses qui dépassent 400,000 francs. L'habileté de Thauvenay, appelé provisoirement à Varsovie pour remplacer d'Avaray, malade en Italie, ne parvient pas à les diminuer. C'est donc la misère, une misère que rendent plus cruelle les demandes incessantes adressées au roi par ses partisans et les réclamations de ses créanciers, dont les exigences se sont déchaînées depuis qu'il habite Varsovie (1). Sous toutes les formes, la détresse éclate. Quelques-uns des gentilshommes retenus auprès du roi cherchent à se procurer, par divers procédés, les ressources qui leur manquent. Ils entreprennent des opérations commerciales, achètent très cher et à crédit des marchandises qu'ils revendent à vil prix, mais au comptant. Ils jouent, spéculent, compromettent leur nom et leur honneur dans des entreprises véreuses (2).

L'obligation d'arracher à cette noire misère sa famille et les courtisans de son exil ne permettait pas à Louis XVIII de garder longtemps le silence. Après la mort de Paul Ier, il avait écrit à son héritier pour lui adresser les complimens d'usage et l'entretenir de ses intérêts politiques. C'est encore vers lui qu'il se tourna pour la solution de ses intérêts pécuniaires. Il chargea le duc de Serra Capriola de les exposer et de les défendre. Le diplomate napolitain en entretint un des ministres russes, le comte Panin. Celui-ci prit les ordres du tsar et parvint à réveiller la vieille bienveillance de la maison de Russie pour les Bourbons. Le traitement annuel que recevait jadis le roi de France fut rétabli à partir du jour où il

(1) Il fallut un ordre formel du roi de Prusse pour mettre un terme aux poursuites dont Louis XVIII était l'objet.

(2) Le jeune duc de Fleury, notamment, se mit dans la situation la plus difficile et encourut la colère du roi, qui, cependant, attachait grand prix à son dévoûment et à ses services. Couvert de dettes criardes imprudemment contractées, il se vit au moment d'être déféré à la justice. Il avait fait des billets et engagé sa parole. D'Avaray, de Gramont et de Piennes offrirent 3,000 ducats pour lui sauver l'honneur et la liberté. Ils lui épargnèrent une première crise Mais il ne put tenir des engagemens ultérieurs. Le roi et la reine ne voulurent plus le voir. Ils lui firent dire d'aller attendre leurs ordres à Munster auprès du cardinal de Montmorency. Il refusa d'obéir et tomba en disgrâce. Le roi finit cependant par lui pardonner et lui rendit sa faveur en 1814.

avait cessé d'être payé. De nouveau, le palais de Mitau lui était ouvert (1). Le tsar s'engageait en outre à intéresser à son sort les familles souveraines d'Europe. Enfin, le comte Panin insinua qu'il ne serait pas impossible d'obtenir du gouvernement français un subside régulier qui mettrait le roi à l'abri de tout souci dans le présent comme dans l'avenir. Pour justifier et alimenter ce subside, il y avait, à ce que pensait le gouvernement moscovite, une cause légitime, les biens héréditaires du roi, confisqués au profit de la nation. Cette opinion reposait sur une erreur. Louis XVIII dut objecter au duc de Serra-Capriola que tous les biens du roi de France, sous la loi de l'ancienne monarchie, étaient domaines de la couronne : « Ceux même qu'il possédait patrimonialement avant son avènement acquièrent cet indélébile caractère à l'instant de la mort de son prédécesseur. D'ailleurs, il serait impossible que je ne parusse pas de près ou de loin dans un pacte de cette nature, et vous sentez que rien au monde ne peut me faire transiger sur ma couronne. Si les puissances engageaient celui qui l'a usurpée à leur assurer un subside qu'elles me transmettraient ensuite, le cas serait différent. Je puis tout recevoir d'elles, rien de lui. Votre âme est trop élevée pour ne pas partager cette manière de voir et surtout de sentir. » Après cette réponse, l'idée parut abandonnée; mais Alexandre n'y renonça pas, convaincu que Bonaparte devait une indemnité aux Bourbons.

En attendant d'y revenir, il fit expédier une lettre circulaire à ses représentans à Vienne, Londres, Berlin et Naples, leur enjoignant de demander à la cour auprès de laquelle chacun d'eux était accrédité une pension annuelle pour « M. le comte de Lille. » La correspondance directe entre la Russie et l'Espagne n'étant pas encore rétablie, l'ambassadeur russe à Paris reçut l'ordre de communiquer la circulaire à son collègue espagnol. Enfin, lui-même fut autorisé à entretenir verbalement Talleyrand de la question qui préoccupait le tsar et que ce prince cherchait à résoudre conformément à la générosité de son cœur (2).

(1) Le roi ne voulut plus retourner en Russie. En remerciant Alexandre de sa bienveillance, il disait : « Toutes les considérations du monde doivent céder au devoir, et le mien, jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence de terminer les malheurs de la France et les agitations de l'Europe, est de me tenir le plus à portée qu'il est possible de profiter des circonstances qui peuvent amener cet heureux dénoûment. » (11 juillet 1802.)

(2) Voici le texte de la lettre que le tsar fit adresser à ses ambassadeurs :

« La situation à laquelle se trouve réduit M. le comte de Lille (Louis XVIII) à une époque où la tranquillité publique, après tant d'orages, n'a pu être rétablie qu'aux dépens des droits de sa naissance ne peut être indifférente à tous les souverains de l'Europe. Déchu du milieu d'eux par l'enchaînement des circonstances, il est de leur dignité de ne pas le laisser en peine et toute sa famille dans un abandon qui les expose

Les démarches dont nous exposons les préliminaires eurent un sort très différent. L'empereur d'Autriche se montra empressé à y répondre. Il parut comprendre à demi mot, et s'engagea à contribuer pour 50,000 florins, à partir du 1er juillet 1802, au traitement annuel du roi de France. Mais ces belles promesses restèrent sans effet. Deux ans après, l'évêque de Nancy, agent de Louis XVIII à Vienne, réclamait en vain les termes échus de la pension, qui ne fut pas payée davantage par la suite.

L'Angleterre mit plus de sincérité dans sa réponse. Elle refusa d'augmenter les charges qu'elle acquittait déjà. Il est vrai qu'elle pourvoyait à l'entretien du comte d'Artois, du duc d'Angoulême, du duc de Berry, des princes d'Orléans, du prince de Condé, du duc de Bourbon, sans parler des pensions qu'elle servait à un grand nombre d'émigrés. « Il ne reste plus que Louis XVIII à pourvoir, disait avec raison lord Hawkesbury à M. de Woronzof, en motivant le refus de sa cour. Si les autres souverains de l'Europe veulent imiter ce que l'empereur de Russie fait envers cet infortuné prince et ce que le roi de la Grande-Bretagne fait pour les autres membres de la famille de France, cette dépense ne leur coûtera pas beaucoup. »

L'Espagne fit une réponse analogue. Depuis 1794, elle payait à la maison de Bourbon une somme annuelle de 330,000 livres. Elle trouvait sa part de charges suffisante et n'y voulut rien ajouter.

Quant au roi de Naples, qui longtemps avait donné asile aux tantes du roi et qui payait encore un traitement au duc de Berry, le silence des documens permet de supposer qu'il ne voulut pas aller au-delà.

Nous avons gardé pour la fin la réponse de la Prusse, parce que la démarche du tsar auprès d'elle révéla le projet que M. d'Haugwiz et le général de Beurnonville s'étaient mis en tête de faire réussir. A la première ouverture de M. de Krudener, le ministre prussien ne fit aucune objection. Il devait d'abord prendre les ordres de son maître. Puis, lorsqu'au bout de six semaines il se décida à

à éprouver le besoin le plus pressant. Tel serait cependant le sort infailliblement réservé à cette malheureuse famille si par des mesures de bienveillance les souverains ne s'empressent de venir à son secours.

« Ceux qui lui ont été donnés par feu l'empereur, ceux que lui a fait tenir tout récemment encore Sa Majesté Impériale ont pu suffire jusqu'ici à ses besoins. Mais quelque sensible que soit notre auguste maître à la situation de ce prince, quelque porté qu'il soit à l'adoucir, il ne peut supporter la charge trop onéreuse de fournir seul à cette dépense. Il croit que les autres souverains voudront la partager, et c'est dans le dessein de les engager à assurer à ce prince par une contribution volontaire des moyens d'existence qui le mettent hors de l'atteinte du besoin, que l'empereur s'adresse aujourd'hui à quelques cours, plaçant une pleine confiance dans leurs sentimens et leur générosité. »

répondre, il justifia ses retards en alléguant la nécessité où il s'était trouvé de faire rechercher dans les archives du royaume le relevé des sommes fournies par la Prusse aux princes français. « Ces sommes s'élevant à 6 millions en espèces sonnantes, dit M. d'Haugwiz à M. de Krudener, non comprises les dépenses énormes qu'a faites la Prusse pour relever le trône des Bourbons ; le roi, quoique très sensible aux malheurs de cette auguste famille, doit à son peuple de mettre un terme aux libéralités de sa maison. Mais, si j'en puis juger par quelques propos échappés au général de Beurnonville, bien que je me sois gardé de lui parler de cet objet, la France elle-même ne serait pas éloignée de pourvoir à l'entretien des princes français, en leur procurant un petit établissement. »

Ce langage étonna M. de Krudener. Il fit observer que la proposition du tsar s'adressait uniquement au cœur du roi de Prusse, qu'il ne pouvait être question d'une charge onéreuse au trésor de l'état, mais d'un concert entre les têtes couronnées pour assurer la subsistance d'un prince déchu du trône. Quant aux propos attribués au général de Beurnonville, il pensait que ce diplomate avait, en cette occasion, consulté son cœur et non son gouvernement. « A supposer, ajouta-t-il, que le premier consul soit disposé à écouter des propositions en faveur des Bourbons, ceux-ci répugneraient peut-être à accepter des bienfaits de la main de ceux qui les ont dépouillés. Bonaparte y mettrait sans doute la condition d'une renonciation formelle à laquelle M. le comte de Lille ne souscrira jamais. Une semblable négociation serait-elle d'ailleurs bien sérieuse? Ne cacherait-elle pas, de la part du gouvernement français, le dessein de tenir la maison de France dans une continuelle sujétion, sans vouloir donner jamais de réalités aux espérances que celle-ci pourrait concevoir? — En effet, répliqua M. d'Haugwiz, le premier consul demanderait probablement une renonciation. Mais, dans ce cas, la maison de Bourbon ne devrait pas se faire scrupule d'y souscrire. La situation est telle qu'il ne peut rester aux Bourbons aucun espoir de recouvrer leur couronne, à moins qu'elle leur soit offerte par la nation française elle-même ; et alors, la renonciation cesserait d'être obligatoire. Au surplus, Bonaparte n'a-t-il pas déjà procuré un établissement en Italie à un prince Bourbon? Pourquoi n'en procurerait-il pas un aux autres en Allemagne? L'Espagne pourrait se charger de la négociation et prêter son nom aux formes. » Ces argumens n'ébranlèrent pas la conviction contraire de M. de Krudener. Il était d'ailleurs sans pouvoirs pour négocier. Les deux diplomates se séparèrent sur la promesse faite par M. d'Haugwiz de revenir à la charge auprès de son souverain.

Il résulte de ce curieux entretien que le roi de Prusse avait eu la même pensée que l'empereur de Russie ; mais tandis que chez le

monarque moscovite, elle était le résultat d'une initiative personnelle et désintéressée, chez le monarque prussien, elle était due aux incitations venues de Paris, où Talleyrand poursuivait avec persévérance la réalisation d'un projet qu'il jugeait propre « à déshonorer les Bourbons. »

Les critiques dont M. de Krudener accompagnait les ouvertures de M. d'Haugwiz en les transmettant à sa cour, le 23 février 1802, produisirent l'effet qu'il était fondé à en attendre. Une communication ultérieure de l'ambassadeur de Russie à Paris acheva de donner à Alexandre la mesure de la délicatesse du premier consul. Le 4 juillet, M. de Markof écrivait : « J'ai voulu pressentir M. de Talleyrand si le premier consul avait quelque propension à accorder en général des secours pécuniaires à cette infortunée famille. Il me répondit que le premier consul n'en était pas éloigné et qu'il n'attendait peut-être pour cela que le rassemblement de cette famille dans un endroit éloigné de France, et qu'il se proposait même de faire des démarches auprès du gouvernement anglais pour faire sortir des pays de sa domination ce qui y restait encore de la maison de Bourbon, savoir : le comte d'Artois, les trois fils du dernier duc d'Orléans et le prince de Condé. Faisant semblant d'exciter des doutes que la délicatesse de Louis XVIII et celle de son frère et de ses neveux leur permît d'accepter des secours de la France, il me dit de me tranquilliser là-dessus ; qu'on les avait déjà pressentis à cet égard par Rome et par Naples (1) et qu'ils ne se sont nullement montrés difficiles. — Mais, peut-être, lui ai-je dit, attacherez-vous à la prestation de ce secours quelques conditions humiliantes et préjudiciables pour eux, comme par exemple une renonciation formelle à leurs titres et à leurs droits. Il resta quelque temps à penser et puis me répliqua : — Les actes de renonciation ne sont point valides selon les lois de l'ancienne monarchie ; mais ce qui les rendra tels, c'est l'avilissement des individus, qui sera complet de cette manière. — C'est donc à ces motifs que ces princes devront quelques secours passagers que le premier consul leur accordera et qu'il fera cesser au moment où il s'apercevra qu'il a suffisamment rempli son objet. » Après avoir pris connaissance de cette lettre, Alexandre fut édifié sur les mobiles auxquels, en cette circonstance, obéissait Bonaparte, et il renonça à ses desseins.

A Berlin, il en fut autrement. Avec une singulière persistance, on y poursuivait la réalisation du plan abandonné par l'empereur

(1) C'est en vain que nous avons cherché dans les archives d'Italie quelque document propre à justifier les propos de Talleyrand. Nous n'avons trouvé aucune trace de la négociation à laquelle il faisait allusion et qui, d'ailleurs, à supposer qu'elle eût eu lieu, ne pouvait aboutir, à en juger du moins par la réponse de Louis XVIII aux propositions de la Prusse, dont il va être question.

de Russie. Il est même permis de supposer que, soit pour se rendre agréable au premier consul, soit pour se faire pardonner l'hospitalité qu'à la demande de sa femme, il n'osait refuser au comte de Lille, le roi de Prusse avait pris envers le gouvernement français l'engagement de s'employer pour arracher à Louis XVIII la renonciation à ses droits. Au commencement de l'année 1803, le président de la régence de Varsovie, Meyer, fut chargé par M. d'Haugwiz de démontrer au prince français l'utilité de cette renonciation. Mais ses démarches échouèrent. Louis XVIII le prit de très haut, se plaignit de la sollicitation dont il était l'objet, et en guise de procès-verbal destiné à en perpétuer le souvenir, rédigea une protestation qui fut adressée à toutes les cours et aux princes de sa famille. « Je ne confonds pas Buonaparte avec quelques-uns de ceux qui l'ont précédé, était-il dit dans ce document; j'estime sa valeur, ses talens militaires; je lui sais gré de quelques actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, lui-même les établirait, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il m'a fait naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir. Descendant de saint Louis, je saurai à son exemple me respecter moi-même jusque dans les fers. Successeur de François Ier, je veux au moins pouvoir dire avec lui : « Nous avons tout perdu, fors l'honneur. »

Ce fut le dernier mot de l'étrange négociation que nous venons de raconter. La Prusse ne persista pas à arracher à Louis XVIII une abdication déshonorante, et les efforts de l'empereur Alexandre pour décider les cours à contribuer à l'entretien du comte de Lille restèrent sans effet. Quant à ce prince, à la suite de sa protestation, redoutant d'être expulsé de Varsovie, il s'occupa de chercher un autre asile. A la vérité, la Russie lui demeurait ouverte. Mais la Courlande est loin de la France. Il lui répugnait d'aller de nouveau s'ensevelir à une si grande distance des frontières de son pays. Il s'adressa au roi de Suède, Gustave IV, et lui demanda un asile dans le duché de Poméranie : « Ce n'est point le roi de France qui fait cette demande à Votre Majesté; c'est le comte de Lille qui la supplie de le recueillir dans ce nouveau naufrage avec sa famille et un petit nombre d'amis. La générosité de Votre Majesté m'est trop connue pour que j'aie besoin d'invoquer aucun titre auprès d'elle. Mais j'en possède un trop cher à mon cœur pour ne pas l'invoquer : Gustave III fut mon ami. »

Le jeune roi de Suède était généreux comme son père; comme lui, il ne professait qu'horreur pour la révolution française; comme

lui, il aimait les Bourbons. Sa réponse fut telle que leur héritier pouvait l'attendre. Mais les craintes un moment conçues par Louis XVIII ne s'étant pas réalisées, il ne profita pas sur l'heure des bienveillantes dispositions de Gustave IV et demeura à Varsovie.

II.

Au cours de ces événemens, deux années s'étaient écoulées. La vie de l'exilé restait paisible en apparence. L'observateur secret que la police de Fouché entretenait à Varsovie ne signalait aucun incident (1). Le prétendant semblait résigné à son sort. « Les intentions qu'on lui prête de reprendre son titre sont fausses. » Il menait la vie la plus retirée, la plus uniforme. Il passait l'hiver dans le faubourg de Cracovie, où la sœur du dernier roi de Pologne, fixée elle-même à Vienne, l'avait autorisé à s'installer dans son ancienne demeure; en été, il habitait le palais de Lazienski, mis à sa disposition par le roi de Prusse. Il sortait rarement. Lorsque cela lui arrivait, et qu'il allait visiter les châtelains des environs, les Radziwill, les Czartoryski, les Potocki, auprès desquels il trouvait des égards dignes de sa naissance et de ses malheurs, c'était toujours avec l'extérieur le plus simple, sans décorations, presque sans suite. L'observateur racontait, il est vrai, qu'il se dédommageait de cette contrainte dans son intérieur, où il se laissait traiter en roi. « Les deux gardes du corps qui ont suivi son frère à Varennes ne le quittent pas. Le public leur conserve leur ancien titre, quoiqu'ils soient sans uniforme. Monsieur et Madame d'Angoulême forment sa société la plus intime. Cette dernière est très aimée dans la ville, où elle répand d'abondantes aumônes. Quant à l'emploi du temps, on prétend que le comte travaille tous les matins une heure ou deux avec ses *ministres*, — c'est l'expression générale, — et que le reste de la journée est partagé entre les exercices de dévotion, la lecture et la table, à laquelle il apporte généralement les plus heureuses dispositions. »

(1) Cet observateur arriva à Varsovie au mois d'octobre 1802. Ses instructions disaient : « Son premier soin, en se faisant connaître comme homme de lettres, négociant, voyageur ou sous tout autre rapport qui puisse attirer la confiance, sera de se former des connaissances utiles, de se lier avec les personnes qui, par leur position et leurs rapports, pourront le plus utilement servir au succès de ses observations. C'est ainsi par exemple qu'il obtiendra sur l'intérieur de la maison du comte de Lille les notions détaillées et étendues qu'il devra transmettre à Paris. Le citoyen Gallon-Boyer nous fera connaître la composition du cortège qui entoure ce prince. Il rapportera les petites intrigues qui l'agitent, l'espérance qu'on y entretient, les projets que l'on y forme et les inquiétudes qui détruisent ou changent les unes et les autres. Il parlera des voyageurs qui pourront y être conduits et de l'accueil qu'ils y recevront. »

Du fond de sa retraite, le roi proscrit, loin de se désintéresser des événemens qui se succédaient sur le continent, continuait à les suivre avec sollicitude. Au commencement de 1804, alors que, depuis plus de trois ans, il vivait à Varsovie, l'état de l'Europe s'aggravait. L'ambition de Bonaparte, la persistance de ses vues sur l'Angleterre, sa prétention d'asservir le monde à ses desseins, préparaient une nouvelle coalition et de nouvelles guerres. Les cordiales relations nouées entre la Russie et la France, en 1801, avaient changé de caractère. Le premier consul accusait Alexandre de partialité au profit de la Grande-Bretagne. La protection accordée par ce souverain à des émigrés tels que le comte d'Antraigues ou le chevalier de Vernègues, l'irritait au plus haut degré. Entre Paris et Saint-Pétersbourg, c'étaient tous les jours des difficultés nouvelles, tandis que l'Autriche et la Prusse, en proie aux plus vives perplexités, évitaient encore de prendre parti dans le conflit qui se préparait. Dans ces divisions latentes Louis XVIII puisait des espérances et des audaces; après des découragemens passagers, il croyait maintenant à la possibilité de recouvrer sa couronne. Mais, éloigné depuis longtemps des princes de sa maison, de son frère notamment, qu'il n'avait pas vu depuis huit ans, il reconnaissait la nécessité de se concerter avec eux pour étudier les avantages que pouvait tirer sa cause des dispositions des diverses cours.

De cette nécessité constatée naquit l'idée d'une réunion de famille. Mais où se tiendrait-elle? Sur le territoire prussien? Il n'y fallait pas songer, par suite des relations de la Prusse avec le gouvernement français. Restait la Suède. L'année précédente, Louis XVIII avait sollicité et obtenu de Gustave IV la promesse d'un asile dans la Poméranie suédoise. C'est ce souvenir qu'il invoqua d'abord en écrivant, le 4 mars 1804, au roi de Suède. Il exprimait ensuite le regret de n'avoir pas trouvé un prétexte suffisant pour quitter Varsovie. Enfin, il ajoutait : « Je me crois au moment d'y réussir. Ce prétexte, ce motif sera le désir, la nécessité même de revoir mon frère, que les circonstances tiennent éloigné de moi depuis plusieurs années, de lui mener ses enfans, qu'il n'a pas vus depuis leur mariage, et de lui épargner une partie du chemin. Armé de ces raisons, je compte, à moins d'obstacles dont je ne serai pas le maître, me mettre en chemin vers le 1er mai prochain. J'annoncerai, à la vérité, mon retour; mais Votre Majesté, qui n'a fixé pour terme de mon séjour dans ses états que le moment où j'aurais la volonté d'en sortir, pense bien que cette volonté ne me viendra pas aisément et que je tiendrai ce langage uniquement par égard pour le souverain qui me tolère ici depuis trois ans. Je supplie donc Votre Majesté de renouveler, s'il en est be-

soin, les ordres qu'elle a bien voulu donner l'année passée à son gouverneur de Stralsund. Mais je la supplie en même temps d'ordonner à ce gouverneur, et à tous autres, d'observer un secret sans lequel l'exécution de mon plan deviendrait peut-être problématique. »

La réponse du roi de Suède à cette lettre ne se fit pas attendre. Elle arriva au comte de Lille par l'intermédiaire du ministre suédois à Berlin. Gustave IV ne refusait pas de se prêter au désir de Louis XVIII. Mais, dans son propre intérêt, il lui conseillait de s'assurer d'abord si l'empereur de Russie ne considérerait pas comme avantageux aux Bourbons et à lui-même que leur réunion eût lieu dans ses états. Ce conseil fournissait au comte de Lille une occasion nouvelle de mettre à l'épreuve la bonne volonté d'Alexandre. Il allait donc s'y conformer, quand arriva à Varsovie une nouvelle aussi douloureuse qu'imprévue. Durant la nuit du 20 au 21 mars, le duc d'Enghien, arrêté sur les bords du Rhin et conduit à Paris, avait été fusillé dans les fossés du château de Vincennes. La famille royale n'était pas encore revenue de la stupeur causée par ce tragique événement qu'il s'en produisait un second d'un autre caractère, mais d'une égale gravité. Bonaparte venait d'être proclamé empereur.

Maintenant, la réunion de famille projetée tirait de ces faits sa raison d'être. Louis XVIII n'hésita plus à la réaliser. Il engagea son frère et les autres princes de sa maison à se rendre à Calmar, en Suède, et à s'y trouver au mois de septembre. C'est là qu'ils devaient l'attendre, si le tsar refusait de prêter le territoire russe à leur réunion. Dans le cas contraire, ils devaient se rendre à Riga, où il arriverait avant eux pour les recevoir. Le 25 juin, après avoir protesté auprès de toutes les cours contre l'acte usurpateur de Bonaparte, il faisait connaître ses projets à l'empereur de Russie. « Si Votre Majesté impériale daignait l'approuver, écrivait-il; cette réunion si désirable, et qui ne doit être que momentanée, aurait lieu dans ses propres états, soit à Vilna, soit dans toute autre ville qu'il plairait à Votre Majesté impériale de me désigner. Parmi les motifs sans nombre qui me feraient préférer ce parti, il est une considération qui ne peut manquer de toucher l'âme sensible de Votre Majesté impériale. Depuis son enfance, ma nièce n'a point vu son beau-père; depuis son mariage, je cherche vainement l'occasion de la lui présenter; je voudrais lui épargner les fatigues d'un long voyage et d'un double trajet de mer. Si, malgré cette puissante considération, Votre Majesté impériale pensait que je dusse plutôt passer moi-même en Suède, je la supplierais de me donner un bâtiment qui de ses côtes pût m'y transporter. En attendant, et

pour recevoir moi-même sans obstacle ni délai la réponse de Votre Majesté impériale, je vais, accompagné de mon neveu le duc d'Angoulême, me mettre en route pour sa frontière, m'y croyant suffisamment autorisé par l'invitation obligeante qu'elle me fit il y a deux ans. Je m'arrêterai à Grodno, et là j'attendrai la communication ultérieure qu'elle voudra bien adresser au comte de Lille. »

La résolution prise par Louis XVIII de ne pas attendre la réponse du tsar à Varsovie révèle clairement que, s'il redoutait de voir sa démarche désapprouvée par Alexandre, il entendait cependant y donner suite quand même et se mettre dans l'impossibilité d'y renoncer. Déjà, d'ailleurs, il procédait aux préparatifs de son départ. Il en avait averti le roi de Suède, en se réservant de ne se rendre à Calmar que si la Russie lui était fermée. De même, quelques jours avant de quitter Varsovie, il écrivait au roi de Prusse pour lui annoncer qu'il allait se mettre en route et placer sous sa protection « ce qu'il avait de plus cher, sa femme et sa nièce, » qui restaient en Pologne, où il comptait les rejoindre avant peu.

Cette nouvelle causa au gouvernement prussien autant de surprise que d'inquiétude. L'initiative que prenait le comte de Lille, cette résolution de revendiquer solennellement ses droits, pouvaient engendrer de graves difficultés. Le roi, cependant, se contenta de le remercier pour ses communications, en ajoutant, il est vrai : « Je ne doute pas de l'attention constante que vous voudrez bien apporter à éviter tout ce qui, de manière ou d'autre, pourrait compromettre ce séjour à Varsovie, et à me procurer le plaisir de continuer à vous l'offrir. »

Ces recommandations portent la date du 20 juillet. Le même jour, le monarque prussien informait de ce qui se passait M. de Lucchesini, son ministre à Paris. « Je vous en informe afin que vous puissiez en parler, puisque le gouvernement français paraît attacher, à tort, de l'importance aux démarches même les plus innocentes de cet infortuné prince. Je m'attends au moins que dans aucun cas, on ne paraîtra vouloir s'enquérir officiellement de cette correspondance indifférente dont personne absolument n'a le droit de se mêler. »

On trouve dans l'accent de cette lettre, avec l'évident désir de ne pas se brouiller avec la France, un reflet de l'impression de révolte et d'horreur, produite sur les cours par la mort du duc d'Enghien. Cette impression, la Prusse et l'Autriche cherchaient encore à la dissimuler. Mais la Russie semblait s'appliquer à la trahir. Entre elle et la France, les relations se tendaient. M. de Markof, tombé dans la disgrâce de Bonaparte, comme M. de Kalitschef, avait quitté Paris, où un simple chargé d'affaires, M. d'Oubril, occupait sa place. Le général d'Hédouville, ambassadeur de France à Saint-Péters-

bourg, écrivait le 20 avril : « Tout est changé ici depuis la nouvelle de l'arrestation du duc d'Enghien et l'arrivée de l'estafette expédiée par le résident de Russie à Francfort, qui a appris son jugement. On ne parle que d'une rupture ouverte avec la France et de mesures violentes qui en seraient la suite. L'empereur s'est échappé plusieurs fois en propos contre les Français en ajoutant qu'ils gâtaient ce qu'ils avaient fait de bon. » Le général d'Hédouville signalait en outre la position difficile de son ambassade. Après la mort du petit-fils des Condé, la cour de Russie avait pris le deuil et fait célébrer un service religieux ; elle avait poussé la diète de Ratisbonne à protester contre la violation du territoire badois. L'ambassadeur de France, en énumérant ces actes, préparait son gouvernement au rappel de M. d'Oubril, à l'ordre donné aux sujets russes de quitter la France, à une résurrection de la sympathie du tsar pour Louis XVIII, à une alliance entre la Russie et l'Allemagne, toutes choses dont le langage et l'attitude d'Alexandre ne laissaient que trop prévoir la réalisation.

De son côté, le gouvernement français se répandait en reproches et en plaintes. Le 2 mai, Talleyrand exprimait par écrit ses griefs à M. d'Oubril. « Après l'intervention que le cabinet de Saint-Pétersbourg a voulu prendre aux affaires intérieures de la France, après la conduite qu'il a tenue par rapport à MM. de Vernègues et d'Antraigues, après ce qu'on voit d'incertitude dans les dispositions de ce cabinet relativement aux nouvelles destinées de la France et aux prétentions de la maison de Bourbon, après surtout cette affectation de porter, sans qu'aucun lien de parenté l'exigeât, le deuil d'un homme coupable, tombé sous le glaive des lois pour avoir tramé des assassinats sous l'influence de l'Angleterre, la déclaration qui vient d'être faite à Ratisbonne est un acte qui prouve clairement qu'il n'y a plus aucun moyen pour que la France et la Russie se concilient à l'effet d'intervenir de concert dans les affaires germaniques. La première démarche que fit Paul Ier, de glorieuse mémoire, lorsqu'il voulut se rapprocher de la France, ce fut d'éloigner le comte de Lille de ses états et de lui retirer toute sa protection. » Cette lettre précédait et préparait une rupture qui fut définitivement consommée au mois d'août (1).

Cependant, quoiqu'irrité contre la France, l'empereur de Russie ne laissait pas de désapprouver le voyage de Louis XVIII. Il ne lui dissimula pas qu'il voyait avec peine sa résolution et qu'il l'en aurait dissuadé s'il en avait été averti à l'avance : « Ces démarches

(1) Le 28 de ce mois, M. d'Oubril demanda ses passeports, qui lui furent envoyés le même jour. Depuis le 18, M. de Rayneval, resté à Saint-Pétersbourg comme chargé d'affaires après le départ de M. d'Hédouville, avait reçu les siens.

seront inutiles et ne pourront que donner des armes à vos ennemis. Je ne saurais donc y adhérer, et l'offre faite précédemment d'un asile en Russie est sous la condition expresse qu'aucune démarche semblable n'aurait lieu. »

Après diverses remises, le départ du comte de Lille avait été fixé définitivement au 25 juillet. Au moment de partir, un accident l'obligea à le retarder de nouveau (1). C'est le 30 seulement qu'il put se mettre en route. Il ignorait encore quelle suite serait donnée aux demandes qu'il avait adressées au tsar ; il ignorait de même si ses parens pourraient venir le rejoindre. Après avoir fait ses adieux à sa femme et à sa nièce, il se dirigea vers Grodno. Il voyageait sous le nom de comte de Lille, et le duc d'Angoulême sous le nom de comte de Châtellerault. Il était accompagné du cardinal de Montmorency, du comte d'Avaray, du duc de Piennes, du comte de Blacas, du marquis de Vassé, d'un médecin, d'un chapelain et de trois domestiques. Le 8 août, il arrivait à Grodno, sur le territoire russe, où l'attendait la lettre de l'empereur Alexandre. C'était, comme on vient de le voir, une désapprobation formelle de sa conduite. Il ne pouvait même compter sur une frégate russe pour le transporter de Riga à Calmar. Il ne lui restait donc qu'à profiter des offres de Gustave IV. Il lui annonça son arrivée prochaine à Calmar. « Je dirai à Votre Majesté, et lui en demande le secret, qu'en m'environnant de mes parens, mon intention est de conférer avec eux sur le nouvel acte que je prépare et que je veux adresser à mon peuple. Sans doute, il eût été bien satisfaisant pour moi de placer les trois fleurs de lis à l'abri des trois couronnes. Mais je n'abuserai point de la généreuse amitié de Votre Majesté. La compromettre serait pour moi un malheur et une source de regrets éternels. Je lui donne donc ma parole d'honneur que rien ne sera daté ni publié de ses états. »

Cette lettre écrite, la nécessité de s'assurer le moyen de traverser la Baltique condamna le comte de Lille et ses compagnons à une longue attente. Pendant quinze jours, réfugiés en Courlande, sur la frontière de Lithuanie, au château de Blankenfeld, dont le propriétaire, M. de Konigsfels, leur avait offert une hospitalité plus confortable que celle des auberges de Grodno (2), ils attendirent

(1) Après avoir mangé un plat de carottes, il fut violemment indisposé. Il crut toujours avoir été, dans cette circonstance, victime d'une tentative d'empoisonnement. Une instruction fut même ouverte à sa requête. Nos recherches n'ont pu nous faire découvrir la vérité, pas plus que ne le put la découvrir le magistrat-instructeur, dont il suspecta d'ailleurs la bonne volonté.

(2) Louis XVIII n'oublia jamais le service que lui avait rendu M. de Konigsfels. Sous la restauration, ce gentilhomme fut nommé officier de la Légion d'honneur et reçut du roi de France pour lui et ses descendans le titre de comte.

que Blacas, envoyé à Riga, eût réussi à trouver un bâtiment pour les transporter à Calmar. Cette attente les conduisit jusqu'au 12 septembre. Le départ de Louis XVIII eut lieu ce jour-là. Ne voulant par exposer le vieux cardinal de Montmorency et le chétif d'Avaray aux fatigues d'un voyage par mer, il les laissa à Blankenfeld, où il devait les reprendre à son retour (1).

Le lendemain, il était à Riga. Il y trouva des nouvelles de son frère, mais non telles qu'il les souhaitait. Le comte d'Artois exprimait la crainte de ne pouvoir se rendre à Calmar et d'être obligé d'y envoyer à sa place le prince de Condé. Louis XVIII se décida néanmoins à continuer son voyage. Le 14 septembre, avant de monter à bord du navire marchand qui devait le conduire en Suède, il écrivit à l'empereur de Russie et au roi de Prusse pour leur annoncer son départ, toujours soucieux de ne pas perdre les bonnes grâces des deux souverains et de se ménager un asile dans les états de l'un ou dans les états de l'autre. Le même jour, le navire mit à la voile et prit la mer par le plus affreux temps.

A Calmar, Louis XVIII était attendu. Gustave IV, quelles que fussent les difficultés de sa situation, n'avait pas voulu se dérober aux devoirs de l'hospitalité. Attaché aux Bourbons comme son père, il s'était employé déjà pour leur cause. L'année précédente, il avait même tenté d'ameuter l'Allemagne contre le gouvernement consulaire. L'avortement de cette tentative l'avait contraint, bien qu'il fût en brouille ouverte avec la France, à s'enfermer dans une apparente neutralité. A l'exemple de la Russie, il avait refusé de mettre au service de Louis XVIII un bâtiment de sa marine, il avait exigé que la protestation que voulait élever ce prince ne fût pas datée du royaume de Suède. Mais, ces réserves faites, il avait envoyé des ordres au général d'Anckarsward, gouverneur de Calmar, à l'effet de préparer au proscrit un accueil digne de son rang et de son infortune.

Dans la matinée du 24 septembre, le général d'Anckarsward fut averti qu'un bâtiment portant deux princes français, poussé par la tempête sur l'île d'OEland, les y avait débarqués. L'île d'OEland n'est séparée de Calmar que par une courte distance. Le général s'embarqua aussitôt pour rejoindre les princes. Mais la violence du

(1) Par les soins de d'Avaray, une note fut communiquée aux gazettes allemandes : « M. le comte de Lille a quitté l'asile noble et touchant qu'il a reçu en Courlande chez le baron de Konigsfels et s'est rendu à Riga, le 12 septembre, accompagné de M. le duc d'Angoulême, de son capitaine des gardes et de son premier gentilhomme de la chambre. M. le comte de Lille a mis sur-le-champ à la voile pour se rendre à Stockholm et reprendre ultérieurement et sans retard la direction déterminée de concert avec les puissances du Nord. »

vent qui régnait sur la Baltique le contraignit à rentrer au port. C'est seulement dans l'après-midi qu'il put atteindre l'île où s'étaient réfugiés Louis XVIII et ses compagnons. Il trouva le roi de France au presbytère de Resmo, en train de se reposer des fatigues d'une pénible traversée qui n'avait pas duré moins de dix jours. Il convint avec lui que ce prince se rendrait à Calmar le lendemain. Lui-même y retourna sur-le-champ afin d'y préparer la réception, conformément aux ordres qu'il avait reçus.

Le 25 septembre, à huit heures et demie du matin, Louis XVIII débarquait à Calmar. Sur le port il trouva réunis le gouverneur, l'évêque et son clergé, les officiers de la garnison, les anciens de la ville, les magistrats. Ils l'accompagèrent jusqu'à la maison qu'il devait occuper. Là, ils lui furent officiellement présentés. Pour la première fois, depuis qu'il avait fui sa patrie et qu'il errait, proscrit, sur la terre étrangère, le comte de Lille était reçu avec les honneurs royaux. Cet hommage à sa couronne fut doux à son cœur. Il exprima sa reconnaissance dans la lettre qu'il adressa, toute affaire cessante, au roi de Suède. Le duc d'Angoulême ne partageait pas la demeure de son oncle. Par les soins d'une délicate attention, il était logé dans la maison préparée pour recevoir son père, le comte d'Artois, si ce prince venait à Calmar. Mais y viendrait-il? On l'ignorait encore ; et cette incertitude se prolongea durant douze jours.

Le roi de France, pendant ce temps, fut l'objet de la plus courtoise sollicitude. Une garde d'honneur, que d'ailleurs il refusa, lui fut offerte. Une musique militaire envoyée à Calmar lui donna des concerts tous les jours. Les hauts fonctionnaires, tour à tour, se firent un honneur de l'inviter à leur table. Lui-même, tous les soirs, tint une espèce de cour. On lui fit visiter la ville, ses environs. Il voulut s'agenouiller sur la pierre commémorative du débarquement de Gustave Wasa en 1521 et de l'intrépidité de ce prince, qui vint, après une longue proscription, arracher son royaume à la domination danoise. Partout, dans ces visites, dans ces excursions, Louis XVIII apportait son affabilité, son grand air et se gagnait tous les cœurs. Il y apportait aussi sa tristesse, car il ignorait toujours s'il aurait la joie de voir son frère.

Enfin, le 6 octobre, quand déjà il commençait à désespérer, un courrier extraordinaire vint à l'improviste lui donner des nouvelles du comte d'Artois. Ce prince, accompagné du marquis de Ségur et de l'abbé de Latil, était parti d'Harwick sur un bâtiment de la marine anglaise, qui devait l'y ramener. Débarqué à Gothenbourg sous le nom de comte de Ponthieu, il avait envoyé aussitôt un courrier à Calmar, afin d'annoncer son arrivée pour le lendemain. Cette nouvelle fit oublier à Louis XVIII ses fatigues et ses angoisses. Quant au

duc d'Angoulême, pressé d'embrasser son père, il voulut aller à sa rencontre jusqu'à trente lieues de Calmar. Vainement le général d'Anckarsward lui objecta qu'il s'exposait à ne pas le rencontrer, le jeune prince s'obstina à partir, bien qu'il ignorât par quelle route arrivait son père. Il était à peine parti que les craintes du général se réalisèrent. Le comte de Ponthieu avait pris un autre chemin que celui que suivait son fils.

Le 7 octobre, le roi sortit de la ville, se dirigeant vers Ryssby, petit village des environs, où son frère avait dû passer la nuit. C'est là qu'ils se virent et s'embrassèrent après une séparation de plusieurs années. Le même jour, ils rentraient ensemble à Calmar, où le duc d'Angoulême, revenu de sa longue et inutile course, les rejoignit dans la soirée. Ils purent alors goûter librement le bonheur de se trouver réunis.

Eloignés l'un de l'autre par de tragiques événemens, le roi de France et le comte d'Artois en évoquèrent d'abord le souvenir. Ils donnèrent des larmes à leurs morts, à leur frère, à la reine, à Madame Élisabeth, au dauphin, au duc d'Enghien, aux vaillans amis de leur cause, frappés en combattant pour elle. Ce fut l'objet de leur entretien, surtout la triste fin du dernier des Condé, dont ils portaient encore le deuil et qui prouvait qu'entre eux et Bonaparte, la lutte, si elle se continuait, serait sans merci. La politique vint ensuite, défraya les conversations ultérieures, qui furent longues et nombreuses. Le roi et son frère avaient tant d'espérances communes à échanger, tant de projets à étudier, tant de malentendus antérieurs à éclaircir! Au cours de leur séparation, ils avaient été souvent divisés d'opinions. Mais ces divisions étaient moins l'œuvre de leur cœur que celle de leurs partisans. En se retrouvant face à face, en s'expliquant sans intermédiaires, il leur fut aisé de se mettre d'accord. Leurs griefs s'évanouirent; leurs épanchemens ne se ressentirent à aucun degré des dissentimens antérieurs.

Les circonstances d'ailleurs ne leur étaient plus favorables au même degré qu'autrefois. Les victoires successives de Bonaparte affermissaient la couronne impériale sur son front. Tour à tour, les souverains de l'Europe reconnaissaient en lui le fait accompli. Le triomphe du droit sur la force était indéfiniment ajourné. Le rôle du prétendant ne pouvait plus être qu'un rôle d'observation et d'expectative. Quand les champions d'une même cause sont désarmés, réduits à l'impuissance, il leur est facile de vivre unis. En de fréquens entretiens, les princes examinèrent leurs chances sans illusion comme sans défaillance; mais, toujours animés d'une indomptable espérance, ils se fortifièrent dans le dessein de persévérer dans leur attitude. La protestation que le roi entendait élever contre

Bonaparte était considérée par eux comme un moyen efficace de servir leur cause. Ils en arrêtèrent de concert les grandes lignes. Louis XVIII s'en réserva la rédaction. Afin d'épargner à Gustave IV le ressentiment de l'empereur des Français, il décida, conformément à sa promesse, que ce document ne contiendrait aucune indication pouvant révéler en quel lieu il avait été préparé et écrit.

Les princes s'étaient flattés de l'espoir de recevoir la visite du roi de Suède. Ils durent bientôt y renoncer. Gustave IV leur envoya le maréchal de Fersen, l'ancien ami de Louis XVI, dont l'attachement aux Bourbons ne s'était jamais démenti. Le comte de Saint-Priest, retenu à Stockholm par la santé de sa femme, eut le regret de ne pouvoir accompagner Fersen. Ce dernier porta à Louis XVIII les assurances de la sollicitude de son maître, au nom duquel il lui offrit un asile en Suède, en l'engageant à publier sans retard sa protestation. Avant de quitter Calmar, le comte de Lille voulut répondre à ces communications. Il le fit le 17 octobre. Sa lettre est curieuse; elle révèle ses dispositions et même ses résolutions.

« J'ai arrêté, de concert avec mon frère, les bases de la déclaration que je me propose de publier; il ne me reste que la rédaction et ce sera le premier objet dont je m'occuperai à mon retour. Votre Majesté semblerait penser que je dois la publier sans délai. J'espère cependant qu'elle approuvera la marche que j'ai déjà commencé à tenir à cet égard. En partant de Riga, j'ai annoncé à l'empereur l'intention où je suis d'adresser la parole à mon peuple; mais, en même temps, je lui ai déclaré que je lui ferai connaître cet acte avant sa publication. Je l'ai prié aussi, à l'exemple de son père, qui fit déposer dans les archives du sénat le contrat de mariage de mes enfans, de vouloir bien être le dépositaire de ma déclaration. Enfin, quant à mon séjour ultérieur, je m'en suis également remis aux conseils de Sa Majesté impériale. Je n'ai point encore reçu la réponse de Sa Majesté impériale. Je désirerais la recevoir ici. Mais la saison avancée ne me permet pas d'y prolonger davantage mon séjour, et j'ai été obligé de fixer mon départ au commencement de la semaine prochaine. Quant à la date que portera ma déclaration, j'ai promis à Votre Majesté, et j'y serai fidèle, que rien ne porterait celle de ses états. Votre Majesté pense qu'il suffirait qu'elle ne portât celle d'aucun lieu. Mais, qu'elle me permette de le lui dire, tout le monde saura l'instant de mon arrivée et celui de mon départ de Suède. Je craindrais de la compromettre encore et ce sera du sein même de la mer que je la daterai (1). J'aurai ainsi un lieu po-

(1) Le roi changea ultérieurement d'avis, et sa déclaration, rédigée à Blankenfeld, parut avec une date, mais sans indication pouvant révéler où et quand elle avait été écrite.

sitif qui n'appartient à personne et je n'appréhenderai pas que mon malheur s'attache à ceux dont l'amitié fait ma consolation. »

Louis XVIII quitta Calmar le 23 octobre. Reconduit au navire qui l'avait amené, avec le même appareil qu'à son arrivée, il se sépara de son frère sur le port. Tandis qu'avec le duc d'Angoulême, il partait pour Riga, le comte d'Artois allait s'embarquer à Gothenbourg pour retourner en Angleterre. Mais, même avant de se séparer, les princes purent juger des inconvéniens et des effets de leur entrevue. La veille de son départ, Louis XVIII reçut par l'intermédiaire du baron de Tarrach, ministre prussien à Stockholm, une lettre de M. de Hardenberg, qui avait remplacé M. d'Haugwiz à la tête du cabinet de Berlin, adressée à M. d'Avaray et qu'il ouvrit en l'absence de ce dernier. Cette lettre lui faisait connaître que la Prusse, considérant l'entrevue de Calmar comme un acte hostile à la France, aggravé par l'approbation qu'y avait donnée le roi de Suède, jugeait « que le séjour du comte de Lille à Varsovie était incompatible avec la neutralité que Sa Majesté prussienne entendait garder. »

Au moment où Louis XVIII quittait sa retraite de Pologne, la Prusse songeait déjà à cette grave mesure dont les nouvelles reçues de Calmar et une lettre du comte de Lille au roi Frédéric-Guillaume avaient hâté l'exécution. Dès le 2 octobre, ce souverain écrivait de Potsdam au baron de Hardenberg : « J'ai rempli jusqu'au bout les devoirs de l'hospitalité. Cependant, ces éternelles réclamations sont désagréables. L'existence équivoque de mes hôtes fait désirer d'en être quitte avec honneur. On a recueilli des particuliers. S'ils quittent la Prusse pour jouer ailleurs un autre rôle, il ne convient pas qu'ils y rentrent. De même, si les craintes qu'on a se réalisent, il faut chercher le mode le plus décent de s'épargner les embarras auxquels exposerait infailliblement le séjour des princes. » M. de Hardenberg approuvait les vues du roi ; trois jours après, il lui répondait : « Le cas est pressant. La conduite des princes est désapprouvée même par les ennemis de la France. On préparera sans doute à Calmar des manifestes qui déplairont nécessairement à l'empereur Napoléon et qui ne verront le jour qu'après le retour du comte de Lille à Varsovie. Il serait trop tard pour parer le coup. Donc, il faut s'expliquer d'avance avec le comte de Lille et je vais charger de ce soin M. de Tarrach. »

L'explication ne fut pas longue. Elle se borna, de la part du diplomate prussien, à un avis verbal qui équivalait à un ordre d'expulsion et à la remise de la lettre écrite par Hardenberg à d'Avaray. Après l'avoir lue, le roi déclara « qu'elle n'exigeait pas de réponse. » Il lui restait encore la ressource de profiter des offres du roi de

Suède et de rester à Calmar. Mais il recula devant la nécessité d'exposer la reine et la duchesse d'Angoulême aux fatigues d'une longue traversée. D'autre part, il avait sollicité de l'empereur Alexandre un asile dont il se croyait assuré, et la Russie lui offrait un refuge moins exposé aux coups de la fortune que celui qu'il pouvait trouver dans les états de Gustave IV. Il ne changea donc rien à ses projets et s'éloigna de Calmar sans rien regretter des événemens qui venaient de s'accomplir.

Cette seconde traversée ne fut ni moins longue ni moins orageuse que la première. Louis XVIII n'arriva à Riga que dans les premiers jours de novembre. En y débarquant, il apprit d'abord que le tsar consentait à le recevoir en Russie, puis qu'il lui assignait comme résidence, non pas Mitau, mais Kiew. Ce fut une déception qui succéda à son premier contentement. A Mitau, il avait goûté les seules joies que l'exil lui eût jamais données. Il connaissait cette ville; il comptait en Courlande de nombreux amis. Kiew, au contraire, c'était encore l'inconnu; le froid y sévissait plus durement qu'à Mitau. Il résolut d'insister auprès du tsar pour que ses désirs fussent réalisés. Tandis qu'il envoyait, à cet effet, Blacas à Saint-Pétersbourg, il alla s'installer de nouveau chez M. de Konigsfels, où d'Avaray et le cardinal de Montmorency attendaient son retour.

Alexandre n'était pas animé de mauvais sentimens contre le roi proscrit; mais il aurait voulu que ce prince s'abstînt de faire acte de prétendant et se résignât à son sort. Il était disposé à venir en aide au comte de Lille, mais non à favoriser les vues du roi de France. On voit se révéler ces sentimens dans une lettre que le prince Czartoryski écrivait le 8 octobre à M. d'Alopeus, ministre russe à Berlin, pour l'informer de ce qui s'était passé entre la Russie et le comte de Lille. « L'empereur n'a pas répondu à sa seconde lettre. Il lui a refusé un vaisseau de guerre pour le transporter à Calmar. L'empereur n'a pas voulu se prêter à un projet qu'il désapprouvait et qui était inutile. Il ne doute pas que sa conduite n'obtienne l'assentiment de Sa Majesté prussienne. » A travers les lignes il est aisé de discerner les mobiles qui guidaient le tsar lorsqu'il se prêtait à laisser Louis XVIII rentrer en Russie. C'était à la fois un acte d'indépendance, presque d'hostilité, vis à-vis du gouvernement français; mais c'était aussi le plus sûr moyen de tenir le prétendant, de l'empêcher de créer des embarras à la politique générale (1). En l'exilant à Kiew, il cherchait à l'éloigner du théâtre

(1) L'extrait suivant d'une lettre du comte d'Artois tendrait à prouver qu'il avait deviné les mobiles du tsar : « Dans de telles circonstances, vous sentez facilement, mon cher frère, qu'il est important, j'ajoute même nécessaire que vous prolongiez votre

des événemens. Mais il savait bien qu'à Mitau comme à Kiew, il pourrait paralyser son action si, de nouveau, elle tentait de s'exercer, Blacas n'eut donc aucune peine à obtenir ce que souhaitait son maître. Le 27 novembre, le tsar faisait savoir au comte de Lille qu'il persistait à lui offrir un asile à Kiew, mais qu'il lui permettait en attendant et, vu la saison rigoureuse, d'habiter Mitau.

A cette occasion, il fallut traiter encore la question d'argent. Elle s'imposait plus que jamais, impérieuse et pressante. « Ce déblai de Varsovie dans une pareille saison, écrivait le 25 décembre d'Avaray à Blacas, et à l'époque où tous les loyers venaient d'être renouvelés, où toutes les provisions d'hiver venaient d'être faites, sera d'un embarras, d'une dépense et d'une perte exorbitante. Le quartier de janvier mangera l'année entière... En 1798, lors du départ de Blankenbourg, le roi était seul de sa personne avec un petit nombre de serviteurs. L'empereur Paul, indépendamment de son traitement, fit passer à notre maître 60,000 roubles pour les frais de son déplacement. Comparez un peu le déplacement de Blankenbourg avec celui de Varsovie. » La générosité d'Alexandre facilita le dénoûment des difficultés que signalait d'Avaray. Au mois de janvier 1805, le roi quittait Blankenfeld et s'installait de nouveau dans le château de Mitau, où, quelques semaines plus tard, la reine et la duchesse d'Angoulême venaient le rejoindre (1).

III.

Au cours de ces agitations qui troublaient le repos de Louis XVIII, la proclamation qu'il voulait adresser à « son peuple » était le prin-

séjour à Mitau. Les motifs naturels, en outre, ne vous manqueront pas sûrement pour multiplier les délais, et le caractère de l'empereur Alexandre ne peut vous faire craindre les mêmes procédés que vous avez éprouvés il y a quatre ans. Je suis même fort tenté de croire que plus nous irons en avant vers le mois de mai, moins on cherchera à vous éloigner. » (26 février 1805.)

(1) C'est seulement au mois d'avril que les princesses, retenus à Varsovie par le froid et par la santé de la reine, déjà très délabrée, purent se réunir au roi. La détresse de la famille royale ne fut pas étrangère à ces retards. Le roi faisait recommander l'économie à sa femme elle-même : « Le roi a fait maritalement tout ce qu'il pouvait faire, écrivait d'Avaray. C'est à M. d'Havré à se prévaloir des intentions connues de Sa Majesté et des favorables dispositions manifestées par la reine pour ramener sans cesse aux principes d'économie plus que jamais nécessaires dans la cruelle situation où le roi se trouve. » La reine se résigna. La maison royale, en partie licenciée, fut réduite à douze personnes; on vendit les chevaux et les voitures. Malgré ces sacrifices, on laissa des dettes à Varsovie. Les princesses firent la route jusqu'à Mitau, accompagnées seulement du marquis de Bonnay, de l'abbé Edgeworth et de quelques domestiques.

cipal objet de ses pensées. Après en avoir arrêté les grandes lignes, de concert avec son frère, il en rédigea le texte définitif durant son séjour à Blankenfeld. La pièce est éloquente et vaut qu'on s'y arrête. Contrairement à son premier projet, le roi y mit une date (la date du 2 décembre 1804), sans indication de lieu. Il commençait par y rappeler ses précédentes protestations : l'une qu'il avait fait entendre en recueillant « le sanglant héritage de ses pères ; » l'autre écrite après l'attentat de Dillingen (1). Il exposait ensuite comment, ne pouvant plus compter sur ses agens de l'intérieur réduits à l'inaction, ni sur les puissances, et « ne voyant de terme aux proscriptions, au brigandage, à la dépravation que dans l'excès même de leurs horreurs, » il avait dû, accablé des maux de la patrie, observer en silence la marche des événemens. Rappelant ses divers engagemens, sa promesse de proclamer une amnistie générale et de conserver aux fonctionnaires leurs emplois, aux officiers leurs grades, leurs propriétés aux possesseurs de biens nationaux, il s'écriait : « Français, voilà cette contre-révolution telle que votre roi l'a conçue, tel qu'il l'envisage aujourd'hui, telle enfin qu'elle sera tôt ou tard consommée. » Puis, après un rapide exposé des horreurs de la révolution et des bienfaits de la monarchie, il terminait en ces termes : « Français! au sein de la Baltique, en face et sous la protection du ciel, fort de la présence de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, de l'assentiment des autres princes de notre sang, qui, tous, partagent nos principes et sont pénétrés des mêmes sentimens qui nous animent ; attestant et les royales victimes et celles que la fidélité, l'honneur, la pitié, l'innocence, le patriotisme, le dévoûment offrirent à la fureur révolutionnaire ou à la soif et à la jalousie des tyrans ; invoquant les mânes du jeune héros que des mains impies viennent de ravir à la patrie et à la gloire ; offrant à nos peuples comme gage de réconciliation les vertus de l'ange consolateur que la Providence, pour nous donner un grand exemple, a voulu attacher à de nouvelles adversités en l'arrachant aux bourreaux et aux fers, nous le jurons, jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit inséparablement nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères ; jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français! nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge les justices. »

(1) Le 19 juillet 1795, le roi était à la croisée d'une auberge à Dillingen, quand un coup de feu fut tiré sur lui. La balle ne fit qu'effleurer son front. Il en fut quitte pour huit jours de lit.

Les deux premières copies de cette proclamation furent adressées : l'une, au comte d'Artois, qui s'empressa d'y répondre en adhérant sans réserve, tant en son nom qu'au nom des princes français réfugiés en Angleterre, aux doctrines et aux promesses qu'elle contenait ; l'autre à l'empereur Alexandre, que le roi suppliait d'en accepter le dépôt. Mais, sur ce point encore, une déception lui était réservée : « L'empereur ayant déjà énoncé précédemment son opinion sur l'entrevue de Calmar et sur les résultats qu'elle pourrait avoir, écrivait à d'Avaray le prince Czartoryski, vous ne serez point surpris, monsieur le comte, de la détermination qu'il a prise relativement à la déclaration que M. le comte de Lille lui a fait parvenir. Mon auguste maître a été sensible à cette nouvelle marque de confiance et se serait fait un plaisir de satisfaire aux demandes qu'elle a motivées, s'il n'avait été convaincu que toute démarche de ce genre et nommément la déclaration telle qu'elle est, loin de produire dans les circonstances actuelles l'effet désiré et attendu, deviendrait une arme contre M. le comte de Lille dans les mains de Bonaparte, si habile à diriger l'opinion publique et à lui donner une impulsion conforme à ses vues. A cette conviction s'est jointe la résolution qu'a adoptée Sa Majesté impériale de ne prendre aucune part aux affaires intérieures de la France. »

En même temps qu'il refusait d'accéder aux demandes de Louis XVIII, l'empereur, soit qu'il voulût entraver l'envoi de la proclamation, soit qu'il se réservât de s'en servir ultérieurement, conseillait, par l'intermédiaire du duc de Serra Capriola, diverses modifications. Il fit même rédiger un mémoire à cet effet. Le rédacteur de ce mémoire, après avoir critiqué la proclamation royale, concluait en démontrant la nécessité d'un manifeste nouveau plus net, plus énergique en ce qui concernait surtout les engagemens et les garanties. Il invitait le comte de Lille à déclarer qu'il n'attendait « que de la libre volonté, de la réflexion mûrie par le malheur le retour des Français à leurs anciens maîtres. »

Le duc de Serra Capriola ne voulut pas transmettre ces conseils à Mitau sans en discuter le fond avec les ministres de l'empereur. Il sollicita même l'avis du comte de Maistre, alors à Saint-Pétersbourg comme envoyé de Sardaigne. L'illustre écrivain prit parti pour le roi de France contre l'empereur avec une rare puissance d'argumens : « Il faut être équitable ; on ne saurait exiger du roi de France qu'il déclare qu'il n'attend la couronne que de la libre volonté des Français et que si la nation le rappelle au trône... Sans entrer à cet égard dans des détails qui me mèneraient trop loin, je me bornerai à signaler deux erreurs qui me paraissent influer trop sur la politique actuelle. La première, c'est que le rétablissement du roi

sera le fruit d'une délibération et que, par conséquent, il s'agit de capter par tous les moyens possibles la volonté de la nation ; la seconde, c'est que le roi de France est un pauvre homme qui a besoin de tout le monde et dont personne n'a besoin. C'est tout le contraire. Aucune révolution politique bonne ou mauvaise ne résulte d'une délibération. Le peuple français n'a rien voulu de ce qui s'est fait, depuis « la nation, la loi et le roi » jusqu'au capitaine-empereur ; il en sera de même du changement que nous attendons. Tout se fera par la force des choses, et la guerre ne doit servir qu'à donner le mouvement. Quant au roi de France, il est, dans l'état même où il se trouve actuellement, au rang de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus imposant dans l'univers. Je ne suis pas suspect en le disant, puisque je ne suis pas son sujet, mais j'affirme sans balancer que les puissances qui le soutiennent ont autant besoin de lui qu'il a besoin d'elles. L'Europe n'est ébranlée et ensanglantée depuis quinze ans que parce qu'il n'est pas à sa place... Au lieu donc de parler aux Français de la bonté qu'ils auront de rappeler leur roi, il serait plus royal et même plus philosophe de les entretenir du service inestimable qu'il leur rendra en revenant à sa place. »

Le roi, de son côté, écrivait au tsar : « En 1792, on tenta de s'appuyer de l'opinion ; mais ce levier puissant, même alors, fut aussitôt abandonné que mis en jeu. En 1793, je représentai inutilement à l'empereur François II que s'il prenait Valenciennes et Condé au nom du roi, mon neveu, s'il mettait en avant le dépositaire de l'autorité royale, il aurait pour alliés tout ce qu'il y aurait de bons Français, tandis que s'il prenait ces places en son propre nom, il aurait pour ennemi l'universalité des habitans de la France. En 1795, je recommençai mes efforts avec aussi peu de succès. En 1796, la même politique annula l'effet de ma présence sur les bords du Rhin. En 1799, je demandai vivement à Paul Ier de paraître aux premiers rangs de son armée. Enchaîné par des traités, ce prince ne put suivre sa propre impulsion. Ainsi, jamais on n'opposa le droit au crime, le successeur de trente rois à des tyrans éphémères, la légitimité à la révolution. Aujourd'hui, la circonstance est peut-être plus favorable que jamais. Et qu'on ne s'en laisse pas imposer par l'idée de l'éloignement de la France où commenceraient les hostilités. Partout où le roi et les siens seront offerts en personne aux étendards de la rébellion, là sera la frontière. Les armées sont plus attaquables avec ma déclaration appuyée de la garantie imposante de l'empereur Alexandre que les places ne le sont par le canon et la valeur éprouvée des soldats. Le temps est passé où l'on pouvait craindre de faire la guerre à des abstractions... Enfin, pour dire toute ma pensée, on a trop combattu les

Français, il est temps de les convaincre, et voilà pourquoi j'attache tant d'importance à cette déclaration. »

Jamais Louis XVIII n'avait affirmé ses idées plus nettement, ni avec tant de force. Il ne parvint pas cependant à modifier la conviction d'Alexandre, non plus qu'à vaincre la répugnance de ce prince à intervenir dans les affaires intérieures de la France. Ces pourparlers durèrent dix mois et aboutirent à une proclamation nouvelle, en date du 21 octobre 1805, qui eut le même sort que la précédente et ne put franchir la frontière française. L'Europe était en feu. Les victoires de Napoléon ébranlaient les trônes, stérilisaient les efforts de la troisième coalition ; les incessantes réclamations du prince proscrit se perdaient dans le formidable bruit des batailles.

Il s'épuisait cependant à vouloir se faire entendre, importunait les cours, et, loin de renoncer à conspirer, rêvait d'une expédition sur les côtes de France, à la tête de laquelle il marcherait. Tant d'efforts pour réaliser des espérances aussitôt avortées que conçues n'enlevaient rien à la tristesse de la vie qu'on menait alors à Mitau. Ce second séjour dans la capitale de la Courlande ne ressemblait guère au premier. La maison royale, réduite au strict nécessaire, un seul secrétaire au lieu de sept ou huit, les relations avec les cabinets européens de plus en plus rares, le roi sans nouvelles de ses agens, ses lettres saisies par la police de Fouché, Mitau séparé peu à peu du reste du monde, tandis que là-bas la gloire de Napoléon s'élevait lumineuse et sanglante, voilà où en était, en 1805, l'héritier des Bourbons. Successivement, il apprenait la déroute des Autrichiens et des Russes à Austerlitz, l'écrasement des Prussiens à Iéna, l'entrée de Napoléon à Vienne d'abord, à Berlin ensuite ; il ne se décourageait pas cependant ; ce fut sa force dans ce long exil de ne pas perdre espoir un seul jour.

A la fin de 1806, sur les confins de la Pologne, l'armée russe, réunie aux débris de l'armée prussienne, était en ligne sous les ordres du général de Benningsen, attendant, comme les Français, sur une réserve troublée par de fréquens combats, la fin d'une saison peu propice aux opérations militaires. Il semble bien qu'à ce moment l'empereur Alexandre ait pensé qu'on pourrait tirer parti de Louis XVIII et de ses projets. Il est vrai que le prétendant ne négligeait aucune occasion de se rappeler à son souvenir. Après la bataille de Pultusk, le 26 décembre, le général de Benningsen, s'étant attribué la victoire, en avait fait porter la nouvelle à Saint-Pétersbourg, où Louis XVIII s'était empressé d'envoyer ses félicitations. Il en fut de même après la bataille d'Eylau, survenue le 8 février 1807 : « Je ne parlerai point, ajoutait le roi à

ses complimens, de ce qu'éprouve le petit-fils d'Henri IV, lorsqu'il apprend la nouvelle d'actions aussi grandes, aussi importantes pour lui-même, et cela tandis qu'il est dans l'inaction; mais j'oserai répéter en ce moment ce que je disais avant la campage de 1805: « Là où le roi de France se trouvera en personne, là sera la frontière, et j'ajouterai que ma présence doit fixer les succès en influant sur l'opinion en général et en particulier sur l'esprit du soldat qui, voyant le drapeau blanc dans ma main, verra autre chose à suivre qu'un tyran que la France abhorre. »

Cette fois, Alexandre parut prêter attention au langage du comte de Lille. Il lui fit suggérer l'idée d'une proclamation qui serait distribuée aux Français par les armées coalisées; il en traça lui-même le plan et en indiqua l'esprit. A la même époque, le roi, apprenant qu'Alexandre allait rejoindre son armée sur les bords du Niémen et devait passer par Mitau, sollicita de lui une entrevue à laquelle le tsar se prêta. Le 30 mars, à sept heures du soir, il arrivait à Mitau, après s'être fait annoncer, dès le matin, par le gouverneur de Courlande. A la poste, il trouva le duc d'Angoulême venu pour le complimenter. Suivi du prince, il se rendit au château. Au pied de l'escalier, il rencontra le comte d'Avaray, qui le conduisit jusqu'à la pièce d'entrée du premier étage où se tenait le comte de Lille empêché par la goutte de descendre au-devant de l'empereur. Les deux souverains s'étant embrassés, s'enfermèrent dans le cabinet du roi, où ils restèrent durant plus d'une heure. A l'issue de leur entretien, le tsar consacra quelques instans à la reine et à la duchesse d'Angoulême; il quitta Mitau le même soir.

Que s'étaient dit dans cette entrevue l'empereur qui se considérait encore comme l'arbitre des destinées de l'Europe et le roi sans couronne? Les lettres postérieurement échangées permettent de le conjecturer. Louis XVIII demanda à marcher avec les monarques coalisés, son drapeau déployé; afin qu'il fût prouvé que ce n'était pas une guerre de conquête qu'ils faisaient à la France, mais qu'ils avaient seulement en vue de la délivrer du joug de Napoléon et de lui rendre son roi légitime. Il demanda également que le tsar poussât l'Angleterre à organiser une expédition destinée à agir sur les côtes de Bretagne, expédition qu'à ce même moment le comte de La Chapelle et le comte de La Châtre sollicitaient à Londres et à laquelle le roi de Suède devait prêter son concours. Enfin, il insista pour être officiellement reconnu par Alexandre comme il l'avait été par Paul Ier. Le tsar se déroba à tout engagement; il ne refusa rien, mais ne promit rien; et quand le comte de Lille devint plus pressant, il se tira d'embarras en annonçant l'arrivée

prochaine d'un personnage investi de sa confiance, qui serait chargé de traiter des nombreux détails que soulevaient de telles demandes. Au cours de l'entretien, il exprima la pensée que toute proclamation du roi devait être contresignée par les princes de sa famille, la conformité de sentimens entre ses parens et lui devant donner plus de poids à ses paroles. Le roi lui communiqua la lettre qu'il avait reçue en 1805 du comte d'Artois, à la suite de la déclaration de Calmar et s'engagea à la publier dans une édition nouvelle de cette déclaration, qu'il suppliait le tsar de faire répandre dans l'armée française.

Alexandre à peine parti, le roi lui écrivit lettres sur lettres à son quartier-général, pressant les solutions, réclamant le personnage de confiance qu'on lui avait annoncé, harcelant l'empereur de ses demandes, plein d'espoir dans leur succès, véritablement enivré par un entretien où les deux interlocuteurs avaient parlé comme des victorieux et non comme des vaincus. Son exaltation fût vite tombée s'il avait su quelle fâcheuse impression emportait Alexandre de sa rencontre avec lui. Soit que le spectacle de cet exilé goutteux, lourd, impropre à l'activité du champ de bataille eût mal disposé l'empereur, soit que la pauvreté de son hôte lui eût caché ses mérites, il le jugea comme un homme médiocre et le quitta convaincu qu'il ne régnerait jamais. Après son départ, le roi attendit vainement l'effet de leur entrevue. L'opinion d'Alexandre était faite. Il avait quitté Mitau définitivement résolu à abandonner les Bourbons à eux-mêmes, à ne favoriser en rien leurs projets. Quant à l'hospitalité qu'il accordait au chef de leur maison, il entendait n'y rien changer, le laisser libre d'en profiter ou d'y renoncer. Il ne considérait plus Louis XVIII que comme l'épave d'une grandeur passée, à la résurrection de laquelle il ne croyait plus, encore qu'il restât disposé à l'environner des égards dus au malheur. Aussi, confiant au général de Budberg le soin de répondre aux lettres du prétendant par de banales formules de politesse, il cessa de s'occuper de lui.

D'autres soucis d'ailleurs l'absorbaient. En arrivant au quartier-général de l'armée russe sur le Niémen, il avait pu juger par lui-même d'une situation que, malgré l'évidence, le général de Benningsen s'obstinait à ne pas croire désespérée, mais dont les périls apparaissaient de toutes parts. Les opérations militaires qui allaient s'accomplir constituaient un suprême va-tout, à l'approche duquel Alexandre eut vite oublié le roi de Mitau. En une seule circonstance, il communiqua encore avec lui : ce fut pour lui transmettre une lettre du roi de Suède. Brusquement, Gustave IV appelait à sa cour

le roi de France à titre d'allié. Pour lui faire tenir un si étrange message, il avait eu recours à l'empereur de Russie.

Cette proposition tourna la tête à Louis XVIII. Il y avait donc en Europe un monarque qui consentait à se servir de l'influence que, quoique exilé, le chef des Bourbons tirait de ses imprescriptibles droits. Il se prépara à partir pour Carlscrone, un des ports suédois sur la Baltique, où Gustave IV lui donnait rendez-vous. Mais, soudain, tout fut remis en question. L'armée russe venait de subir une sanglante défaite à Friedland, plus décisive celle-là que la défaite d'Eylau. Louis XVIII différa son départ. Toutefois il envoya à Carlscrone M. de Blacas, afin de s'informer si Gustave IV persévérait dans ses desseins. M. de Blacas quitta Mitau au mois de juillet, gagna Riga, où il s'embarqua pour Carlscrone. En arrivant dans cette ville, il y apprit une nouvelle autrement grave que les précédentes : le 8 juillet, la paix avait été signée entre Alexandre et Napoléon.

Ce mémorable événement semblait fait pour détruire les plans sans consistance du roi de Suède. La situation devenait critique pour lui. Des anciennes possessions suédoises en Allemagne il n'avait conservé que la Poméranie. A la fin de l'année précédente, une armée française était venue menacer cette province et mettre le siège devant la place forte de Stralsund, qui la défendait. Mais l'héroïque valeur du général Essen avait obligé, au mois d'avril 1807, les assiégeans à battre en retraite. Un armistice entre la Suède et la France était alors intervenu. Il durait encore, quand, en quelques semaines, se succédèrent la bataille de Friedland et la paix de Tilsitt. L'Allemagne désarmée, la Russie vaincue, la paix signée entre les puissances du Nord et la France, la prudence conseillait à Gustave IV de renoncer à la guerre. C'est le système contraire qu'il adopta. Blacas le trouva à Carlscrone, très excité, hanté par des visions, obéissant, disait-il, à des voix célestes, repris de sa vieille haine contre la révolution française, décidé à opérer une descente en Poméranie, à rompre l'armistice, à se défendre dans Stralsund, à l'exemple de son aïeul Charles XII. Il s'ouvrit de ces desseins à Blacas, en le chargeant d'aller les faire connaître à Louis XVIII. Il avait déjà formé un corps d'émigrés, mis à leur tête le duc d'Aumont, persuadé que le jour où cette petite troupe, ayant dans ses rangs le roi de France et son drapeau, se présenterait devant l'armée de Napoléon, celle-ci passerait aux Bourbons. Alors, il serait temps de se joindre à la Grande-Bretagne pour jeter ces soldats sur les côtes de France en les appuyant de Suédois et d'Anglais. Blacas ne discerna pas ce qu'un tel plan offrait d'impraticable et d'insensé. Il revint à Mitau. Gustave IV voulut qu'un de ses vaisseaux

de guerre le ramenât en Russie et attendît Louis XVIII dans le petit port de Liébau pour le conduire à Carlscrone.

Abandonné par toutes les cours, au fur et à mesure que Napoléon étendait ses conquêtes, Louis XVIII n'avait plus d'espoir qu'en celle de Suède, et cela peut contribuer à faire comprendre ses illusions. Mais, il fallait être singulièrement ignorant de l'état du continent pour supposer qu'après les défaites successives de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, le petit roi de Suède pourrait seul tenir tête au conquérant qui dominait le monde. Le prétendant crut cependant à la possibilité de cette résistance. Sur le rapport de Blacas, il se décida à quitter l'asile qu'il tenait de la générosité du tsar, ne conservant qu'un très faible espoir d'y revenir si l'entreprise qu'il allait tenter échouait, mais songeant déjà à se fixer dans ce cas en Angleterre, au milieu d'une nation qui se déclarait l'irréconciliable ennemie de Napoléon. Il ne voulut pas cependant faire connaître au tsar toute sa pensée. En lui mandant son départ, il lui annonçait aussi son prochain retour.

Alexandre reçut sa lettre à Saint-Pétersbourg. Il venait d'y rentrer, suivi d'un représentant du gouvernement français, Lesseps, accrédité près de lui comme chargé d'affaires. C'est à cet agent diplomatique qu'il voulut d'abord communiquer la détermination du comte de Lille. Dans la matinée du 22 août, il le fit appeler : « En mai dernier, lui dit-il, lorsque je faisais la guerre à la France, le roi de Suède m'écrivit pour m'engager à déterminer le comte de Lille à se rendre à Stockholm. Je me bornai à envoyer cette lettre à Mitau, sans lui donner aucun conseil, et en le laissant maître de faire ce qu'il voudrait. Je ne me suis plus occupé de lui parce que je le reconnus, surtout lorsque j'eus occasion de le voir et de causer avec lui, pour l'homme le plus nul et le plus insignifiant en Europe. J'en parlai sur ce ton à l'empereur, qui le connaissait sous ce même rapport. Tranquille sur ce point, je n'y pensais plus, lorsque hier je reçus un courrier de mon gouverneur de Mitau, qui m'annonçait que le comte de Lille se disposait à s'embarquer pour la Suède. J'ai aussitôt répondu qu'il n'était pas mon prisonnier, que je lui avais offert l'hospitalité chez moi et que, si elle lui devenait à charge, il était libre de la chercher ailleurs. D'après cela, je crois qu'il s'en ira. Mais je n'y suis pour rien. » Après avoir chargé M. de Lesseps de répéter cette explication à son gouvernement, le tsar, comme s'il eût voulu se faire un mérite auprès de Napoléon de son indifférence pour les Bourbons, ajouta : « Le comte de Lille m'a sollicité plusieurs fois de le reconnaître comme roi ; mais je m'y suis constamment refusé, persuadé que jamais il ne montera sur le trône. »

Quand ces communications arrivèrent à Paris, Louis XVIII et le duc d'Angoulême, accompagnés du fidèle d'Avaray, avaient déjà quitté Mitau et s'étaient embarqués, le 3 septembre, à Liébau, sur la *Troja*, qui les y attendait. Ils ignoraient que, depuis quinze jours, la place de Stralsund était au pouvoir des Français. Comme lorsque quatre ans avant ils avaient fait cette même traversée pour se rendre à Calmar, une violente tempête régnait sur la Baltique. Elle obligea la *Troja* à louvoyer pendant deux semaines. Vainement, le capitaine essayait d'aborder dans la presqu'île de Rugen, à la pointe de laquelle est situé Stralsund. Il dut y renoncer, et ce fut heureux, car, s'il y eût réussi, c'est par l'armée française que le prétendant eût été reçu.

Le 16 septembre, le navire put se réfugier à Carlscrone. En entrant dans ce port, Louis XVIII apprit la chute de Stralsund et l'obligation où s'était trouvé Gustave IV de repasser la mer. Ce prince venait d'arriver à Carlscrone fugitif, malade, découragé par l'échec de ses téméraires projets et la perte de la Poméranie suédoise. Le roi proscrit et le roi vaincu se rencontraient ainsi dans des circonstances douloureuses. Dès les premiers mots qu'ils échangèrent, ils durent s'avouer que les plans qui les avaient rapprochés n'étaient plus réalisables. Il fut même aisé à Louis XVIII de comprendre, en dépit des honneurs qui lui étaient rendus, que son hôte trouvait dangereuse sa présence à Carlscrone. Il exprima alors l'intention de se rendre en Angleterre pour obéir aux pressantes sollicitations de quelques-uns de ses serviteurs en état de lui rendre un compte exact de ses affaires et qui ne pouvaient venir le trouver en Suède. Gustave IV s'empressa d'approuver ce dessein. Il offrit même au comte de Lille de laisser encore la *Troja* à sa disposition. Le prétendant se trouvait à Carlscrone depuis quelques heures à peine, que son départ pour la Grande-Bretagne était déjà décidé. La frégate devait le prendre à Gothenbourg pour le transporter à Gosfield.

« Je vais donc entreprendre cette nouvelle course, écrivait-il au tsar, sans savoir ce qui peut précisément en résulter, puisque mes affaires sont, à bien des égards, à la disposition du gouvernement anglais, qui, jusqu'à cette époque, tout en manifestant de bonnes intentions, a presque toujours employé et soldé des gens auxquels je n'accordais aucune confiance, et ainsi, faute d'avoir voulu s'entendre directement avec moi, prolongé bien plutôt que hâté le terme des communs malheurs... Maintenant, mon seul regret est de voir différer l'instant de mon retour. Les gages que moi et mon neveu laissons en Courlande sont un sûr garant de mon empressement à revenir partager avec les miens l'amitié et les bienfaits de Votre

Majesté impériale. » Pendant le court séjour que Louis XVIII fit en Suède, sur la route de Carlscrone à Gothenbourg, on le traita en roi; la famille royale lui prodigua les plus touchantes attentions. Ce fut suffisant pour atténuer les effets de la cruelle déception que lui causait l'avortement des projets de Gustave IV.

En vue de ce voyage en Angleterre si rapidement résolu, il se nourrissait maintenant d'illusions nouvelles, rêvait de jouer un grand rôle : « Nous serons les anges pacificateurs entre la Russie et l'Angleterre, disait d'Avaray à un haut personnage suédois; voilà le rôle qu'il nous convient de jouer. Le roi ne peut pas renoncer gratuitement à son asile de Russie. L'essentiel est de voir de ses propres yeux comment se traitent ses affaires en Angleterre. » Ce que d'Avaray ne disait pas, c'est que son maître se proposait de solliciter des Anglais de nouveaux secours pécuniaires, d'essayer de les décider à jeter un corps d'armée en Vendée, et d'obtenir pour lui-même l'autorisation de séjourner aux environs de Londres. Sur ces divers points, le secret le plus absolu était ordonné. Louis XVIII avait même demandé à Gustave IV de ne pas parler de son voyage.

Le 25 septembre, il se trouvait à Gothenbourg. Mais il dut attendre, à bord de la *Troja*, des vents favorables. Le 11 octobre, il n'était pas encore parti. Il se décida alors à écrire au roi d'Angleterre, à qui, jusqu'à ce jour, il avait négligé de faire part de ses projets : « Je viens chez Votre Majesté, disait-il, lui demander de me mettre à portée de concerter avec elle les moyens d'aller en personne délivrer mes fidèles sujets de l'oppression, arracher l'héritage de mes pères des mains de l'usurpateur et rendre la paix à l'Europe. J'y viens avec mon neveu, le duc d'Angoulême, sous la sauvegarde du généreux Gustave IV, l'ami fidèle de Votre Majesté, et je peux dire le mien. Je n'observe point de formes, parce que le temps presse et que j'ai la certitude de servir Votre Majesté en lui fournissant un allié puissant. Cet allié, ce n'est pas ma personne, c'est le roi de France. » La lettre était longue. Le roi y développait les vues qu'il avait tenté vainement de faire agréer par l'empereur de Russie. Mais, malgré l'éloquence de ses accens, ce nouvel effort ne devait pas être plus heureux que les précédens. L'exilé fut même au moment de se voir refuser par le gouvernement britannique l'asile qu'il sollicitait.

A l'exemple des autres cabinets européens, et malgré sa haine contre Napoléon, le cabinet anglais, averti de l'arrivée prochaine du prétendant, ne se souciait pas de le recevoir. La famille royale était disposée à l'accueillir; mais les ministres, las des incessantes demandes des émigrés, princes et autres, ne voyant plus en eux des

instrumens politiques bons à employer, entendaient, avant de laisser débarquer le comte de Lille, fixer les conditions de son séjour. En vain, le comte de La Châtre, activement secondé par le duc d'Orléans, se déployait pour vaincre cette résistance ; il la trouvait devant lui énergique et opiniâtre. Quand on sut à Londres que *la Troja* se montrait devant Yarmouth, M. de La Châtre activa ses démarches, mais en pure perte. L'amirauté prétendait même obliger *la Troja* à s'éloigner, sous prétexte qu'un bâtiment étranger ne pouvait mouiller dans les eaux anglaises. M. de La Châtre courut chez M. d'Alopeus, le représentant russe, et le supplia d'intervenir. Celui-ci allégua qu'il était sans instructions de sa cour. Ces difficultés, loin de décourager l'énergie du gentilhomme français, l'exaltèrent. Il put faire parvenir une lettre à bord de *la Troja*. Il exposait au roi ses démarches et l'assurait que, malgré les obstacles qu'il rencontrait, il ne renonçait pas à l'espoir d'un prompt et confortable établissement en Angleterre : « Mais, ajoutait-il, il n'y a plus rien à calculer quand on a le pied sur la brèche ; il faut que le corps y passe ou bien... Je m'arrête ; je me jette aux pieds de Votre Majesté et je la supplie d'arriver, quelqu'obstacle qu'on veuille y apporter. »

Ce langage trouva Louis XVIII non moins résolu que le fidèle serviteur qui le lui tenait. Un matin de novembre, il se fit conduire avec ses compagnons, par un canot de *la Troja*, sur un point désert de la côte. Il y débarqua sans rencontrer personne que deux douaniers : « Je suis le roi de France, leur dit-il ; je voyage sous le nom de comte de Lille ; je vais à Londres. » N'ayant pas reçu d'ordres, ils le laissèrent passer. Mais le malheureux roi n'était pas au bout de ses peines. C'est seulement en février 1808 qu'il fut autorisé à résider en Angleterre ; les conditions de son séjour ne furent mêmes définitivement fixées qu'en juin (1). A cette date, il avait averti l'empereur Alexandre que les circonstances ne lui permettaient pas de retourner en Courlande, en sollicitant des facilités afin que la reine et la duchesse d'Angoulême pussent le

(1) Il règne beaucoup d'obscurité sur ces négociations, dont la lettre suivante, adressée le 16 décembre 1807 par lord Hawkesbury au comte de La Châtre, révèle le caractère parfois âpre et menaçant : « Monsieur, j'ai communiqué à mes collègues la lettre que j'ai reçue de vous ce matin. Mais je n'ai pas jugé à propos de la mettre sous les yeux du roi. L'intimation qu'elle contient de l'intention de M. le comte de Lille de venir à Wamstead, nonobstant la règle qui a été établie par Sa Majesté, a excité parmi nous la plus grande surprise et rend nécessaire que je ne perde pas de temps à vous informer qu'il est impossible à aucun département du gouvernement de Sa Majesté de recevoir aucune communication de vous ou de toute autre personne autorisée à cet effet par M. le comte de Lille, sur quelque sujet que ce soit, aussi longtemps que M. le comte de Lille restera dans les environs de Londres. »

rejoindre en Angleterre. Le tsar répondit à cette demande avec sa générosité accoutumée. Non-seulement une frégate russe fut mise à la disposition des princesses pour les conduire à leur destination, mais encore les pensions et traitemens de la maison royale furent maintenus en entier.

Dans les premiers jours de septembre 1808, les divers membres de la famille de Bourbon étaient réunis au château d'Hartwell, où le roi avait été autorisé à résider, après avoir pris toutefois l'engagement de se rendre en Écosse à la première injonction qui lui serait faite à cet égard. C'est là, à quelques lieues de Londres, qu'il allait vivre jusqu'au jour où, contrairement aux prédictions de l'empereur Alexandre, il recouvrerait sa couronne. Maintenant, c'en était fait des menées et des intrigues des princes émigrés. Au moment où éclata la guerre d'Espagne, le prétendant eut une lueur d'espérance. Des députés espagnols vinrent le trouver à Wamstead-House, où il attendait la fin des pourparlers relatifs à son établissement en Angleterre et le supplier de se mettre à la tête de la résistance nationale. Ce fut le dernier projet militant dont il eut à s'occuper. Ce projet ne se réalisa pas, et nulle autre occasion analogue ne se présenta plus.

Dans le tragique éclat de l'épopée impériale, la France oubliait ses anciens rois. La modeste cour d'Hartwell, peu à peu, s'enfonçait dans l'obscure nuit où s'éteignent les races royales. C'est à peine si, en 1810, les journaux étrangers font mention, parmi d'autres nouvelles, de la mort de la reine de France, décédée le 13 novembre. Les journaux français n'en parlent pas. La France ne connaît plus ses princes. Leur souvenir ne vit plus que dans quelques cœurs fidèles qui n'osent laisser entendre leurs soupirs ni manifester leurs regrets. Il semble que c'en est fini de la glorieuse descendance d'Henri IV. Mais il devait en être du principe de la légitimité qu'elle représentait comme d'une flamme qu'on croit éteinte et qui couve sous les cendres. Il était destiné à renaître. Encore quelques années, en dépit du mauvais vouloir de l'Europe, il allait s'imposer à elle comme l'instrument même de sa pacification. Dans les agitations et les épreuves de son exil, Louis XVIII ne s'était montré, ni patriote clairvoyant, ni défenseur habile de ses propres droits. Réduit à l'impuissance de conspirer, il devient un autre homme. Dans son cerveau, les illusions et les rêves stériles font place aux méditations fécondes. Ses malheurs fortifient sa foi dans ses droits méconnus, le préparent à ses devoirs de roi, — devoirs que, rentré en possession de sa couronne, il saura remplir avec autant de grandeur que de fermeté.

ERNEST DAUDET.

LE GÉNÉRAL GRANT

I.

Dans l'été de 1630, au plus fort de la persécution dirigée en Angleterre contre les dissidens, un navire chargé d'émigrans, le *Marie-et-Jean*, aborda à Dorchester, dans la colonie naissante de Massachusetts. Au nombre de ceux qui venaient chercher dans le Nouveau-Monde la sécurité et la liberté religieuse, se trouvait un Mathieu Grant. Cet émigrant appartenait-il à l'ancienne et innombrable famille des Grant, dont les diverses branches ont peuplé tout un comté d'Écosse, ou n'y avait-il là qu'une similitude de nom, dont la vanité nobiliaire, plus répandue qu'on ne le pense au sein de la république américaine, s'est emparée? Une seule chose est certaine, c'est que les Grant d'Amérique se sont toujours attribué une origine écossaise et que leurs opinions religieuses venaient à l'appui de cette prétention.

Puritain rigide, Mathieu Grant ne tarda pas à quitter le Massachusetts pour la colonie nouvelle que ses coreligionnaires venaient de fonder dans la baie de Connecticut. Ce fut là qu'il s'établit définitivement, et que ses descendans directs résidèrent pendant six générations. Au début de la guerre de l'indépendance, un des premiers colons qui coururent aux armes pour venger le massacre de leurs concitoyens à Lexington fut Noé Grant, du Connecticut, qui servit bravement sous Washington et conquit le grade de capitaine... Après la guerre, il quitta le Connecticut pour s'établir en Pensylvanie : son fils Jessé Grant, obéissant à cette impulsion mystérieuse qui pousse les Américains vers l'ouest, abandonna à son tour la Pensylvanie pour l'Ohio, qui venait à peine d'être élevé au rang

d'état, et se fixa à Pleasant-Point, dans le comté de Clermont, et il y épousa, en 1821, miss Hannah Simpson. Le grand homme de guerre à qui un peuple en deuil vient de faire des funérailles plus que royales, fut le premier fruit de cette union. Par une dérogation à la tradition puritaine qui emprunte exclusivement à la Bible les prénoms des deux sexes, il reçut le prénom quelque peu païen d'Ulysse, qui fut suivi, selon l'usage, du nom de famille de sa mère, Simpson. De là les deux lettres *U. S.* qui figuraient dans sa signature et qui précédaient invariablement son nom dans les documens publics et dans les journaux. Lorsqu'il fut arrivé à l'apogée de sa renommée, bien des gens illettrés, ne sachant par quels prénoms bibliques traduire ces deux lettres, qui sont aussi l'abréviation toujours employée pour désigner la confédération (*United States*), s'imaginèrent que, par une sorte de divination, les parens du général l'avaient consacré, dès le baptême, au service de son pays, en lui en faisant porter le nom, et qu'il avait été ainsi prédestiné à être le sauveur de l'Union américaine.

Rien dans l'enfance du jeune Grant ni dans sa première éducation n'annonça qu'il dût jamais devenir un homme remarquable. C'était un enfant paisible, mais opiniâtre et d'un caractère très décidé : il témoignait d'un très vif désir de s'instruire, et comme il n'y avait à sa portée aucun établissement dont l'enseignement dépassât l'instruction élémentaire, il résolut, sans consulter sa famille, d'entrer à l'académie militaire de West-Point, qui remplit aux Etats-Unis le rôle tout à la fois de notre école de Saint-Cyr et de nos écoles d'application de l'artillerie et du génie. Mais comment y entrer? La porte de cette école ne s'ouvre ni par un concours ni par des examens, mais par des décisions du président, qui pourvoit aux vacances en sa qualité de commandant des forces de terre et de mer : seulement, comme tous les états de l'Union veulent avoir une part égale dans la distribution de ces places, le président prend les futurs cadets successivement dans chaque état, suivant un ordre déterminé, et l'usage veut qu'il se conforme aux présentations qui lui sont faites par les membres du congrès. Un des représentans de l'Ohio au congrès venait fréquemment en visite dans la famille Grant : le jeune homme sollicita de l'hôte de son père la promesse de le présenter pour la première vacance qui reviendrait à l'Ohio. Le représentant ne fit point difficulté de prendre un engagement dont il croyait l'échéance incertaine et, en tout cas, éloignée ; mais le jeune Grant, qui lisait assidûment les journaux, y avait vu qu'une vacance était prochaine, et il ne tarda pas à réclamer l'exécution de la promesse qui lui avait été faite.

Grant entra à West-Point, le 1er juillet 1839, à l'âge de dix-sept ans. Il y eut pour camarades de cours et il y connut la plupart des

généraux qui servirent plus tard, sous ses ordres, dans les armées de l'Union, et aussi plusieurs de ceux qui combattirent contre lui, G. W. Smith, Bushred Johnson, Mansfield Lovell, et le brillant et intrépide Longstreet. Grant leur était supérieur à tous pour la vigueur physique, pour son adresse à tous les exercices du corps et pour son habileté dans l'équitation, avantages dont il était redevable à son éducation agreste ; mais il arrivait à l'académie avec une préparation insuffisante. La plupart de ses camarades avaient passé par un collège, d'autres avaient suivi des cours préparatoires pendant au moins une année : Grant ne savait guère que ce qu'il avait pu apprendre dans la maison paternelle et par ses lectures. Néanmoins, sur une promotion de près de cent cadets, il parvint, par un travail opiniâtre, à se maintenir dans le premier tiers : il fut même classé le dixième pour les mathématiques et le seizième pour le génie ; son côté le plus faible était la langue et la littérature françaises, est-ce de cet échec relatif que lui vint le peu de sympathie qu'il témoigna toujours pour notre pays? Ses camarades ne voyaient en lui qu'un garçon simple et franc, peu brillant mais plein de bon sens, régulier dans tous les exercices, et ne se plaignant jamais même quand tous les autres criaient contre le régime de l'académie. Traduisant à leur façon les initiales de ses prénoms, ils l'avaient surnommé l'Oncle Sam (*Uncle Sam*), par allusion à son calme et à la gravité de ses manières, qui tenaient plus de l'homme mûr que du jeune homme.

Tandis que bon nombre de ses camarades échouaient ou abandonnaient volontairement la partie, Grant passa heureusement les examens de sortie, et il quitta West-Point, le 30 juin 1843, après quatre années bien employées. Presque aussitôt, il fut envoyé, avec le brevet de lieutenant en second, au quatrième régiment d'infanterie qui tenait alors garnison dans le Missouri, à Jefferson près de Saint-Louis. Dans cette dernière ville résidait la famille d'un de ses camarades de West-Point, Dent, qui fut son fidèle compagnon d'armes pendant la guerre civile, et dont il devait épouser la sœur ; mais il n'était pas possible pour le jeune officier de songer encore au mariage ; la guerre ne tarda pas à éclater entre les États-Unis et le Mexique ; et son régiment fut désigné un des premiers pour faire campagne.

Depuis le combat de Palo-Alto, livré le 8 mai 1847, jusqu'à l'arrivée de l'armée américaine sous les murs de Mexico, le 14 septembre 1847, Grant prit part à tous les engagemens importans qui signalèrent cette guerre : partout il se fit remarquer par sa résolution, par son intrépidité froide et par l'action qu'il exerçait sur ses hommes ; il mérita deux fois d'être mis à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite. A la sanglante et décisive bataille de Cha-

pultepek, le 13 septembre 1847, il reçut ordre d'appuyer avec sa compagnie le capitaine Brooks, du second régiment d'infanterie, chargé d'enlever un ouvrage de campagne qui couvrait la droite de l'ennemi. Ce fut une tâche malaisée, et son général de brigade, dans le rapport qu'il adressa au général en chef, s'exprima ainsi sur son compte : « Je ne dois pas négliger de vous signaler le lieutenant Grant, du quatrième d'infanterie, qui, à ma connaissance personnelle, s'est noblement conduit en plusieurs circonstances. » Grant fut du nombre des officiers auxquels le congrès, après la guerre, vota nominativement des félicitations : il rentra aux États-Unis avec le grade de lieutenant en premier et le brevet de capitaine.

Envoyé en garnison à Détroit, puis à Sacket' Harbour, dans le Michigan, il prit un court congé au commencement de 1848, et vint à Saint-Louis réclamer la main de sa fiancée, miss Julia Dent, qui l'attendait fidèlement. Il emmena sa jeune épouse au camp de Sacket' Harbour, où elle passa quatre années avec lui. En 1852, elle le suivit dans l'Orégon, où le quatrième d'infanterie était envoyé, en prévision d'une guerre avec l'Angleterre ; mais le différend entre les deux nations ayant été réglé à l'amiable, le régiment fut employé, sur la lisière des prairies, à surveiller les Indiens et à réprimer leurs incursions. Cette existence monotone, dans des campemens improvisés, loin de toute société et comme en dehors de la civilisation, était fort pénible pour une jeune femme. L'avancement est très lent dans l'armée régulière, dont l'effectif ne dépasse pas 20,000 hommes : les occasions de se signaler sont rares, et la profession des armes ne pouvait être considérée comme une carrière d'avenir par un homme arrivé seulement au grade de capitaine à trente-deux ans, et qui avait déjà plusieurs enfans. Grant se résolut donc à quitter l'armée comme avaient déjà fait la plupart de ses condisciples et de ses compagnons d'armes, et le 31 juillet 1854, il envoya sa démission au général en chef.

Il revint à Saint-Louis, où sa femme et ses enfans l'avaient précédé. Qu'allait-il entreprendre? Créer une ferme comme avaient fait tous ceux qui l'entouraient, comme le faisaient journellement les émigrans des états de l'Est qui venaient chercher fortune dans le Missouri. Il était robuste, endurci à la fatigue ; il avait des bras vigoureux ; il était devenu, par suite de son mariage, propriétaire d'un lot de terre, non loin de Saint-Louis : il défricherait ce terrain, il y établirait sa demeure, il y ferait souche de fermiers et d'éleveurs. Le voilà donc campé, en pleine forêt, pendant l'hiver, comme un simple bûcheron, abattant des arbres pour son compte et celui de ses voisins et allant vendre le bois aux habitans de Carondelet. En même temps, il représentait plusieurs commerçans de Saint-Louis et touchait pour eux leurs factures. Il apprit à ses dépens

qu'on ne s'improvise point agriculteur et, au bout de quatre années d'efforts, il loua sa ferme et revint à Saint-Louis. Il se fit agent pour la vente des terrains, occupation assez fructueuse dans l'Ouest; mais il n'avait ni le goût ni l'esprit des affaires; il ne sut point se créer une clientèle; il fut contraint, pour vivre, de prendre un petit emploi dans les contributions. Il avait espéré devenir l'ingénieur de la ville, mais il n'avait point d'amis influens, le poste fut donné à un autre, et Grant tomba dans une gêne profonde.

Son père avait, depuis longtemps, quitté l'Ohio : il était passé dans l'Illinois et, avec l'assistance de son second fils, il avait créé une tannerie à Galena. L'établissement prospérait; le vieux Grant, instruit de la situation pénible de son fils aîné et le jugeant incapable de se créer une position, le fit venir et lui donna un emploi dans sa maison, aux appointemens de 40 dollars, soit un peu plus de 200 francs par mois. Son occupation principale consistait à acheter les peaux que les bouchers et les fermiers du voisinage venaient proposer. Il ne voyait personne et ne se mêlait point de politique, quoique ce soit la passion de tout Américain. De toute sa vie, il n'a voté que dans une seule élection présidentielle, et quoique son père et ses frères fussent d'ardens républicains, il donna sa voix à Buchanan, le candidat des démocrates, contre le colonel Fremont. Il expliquait, il est vrai, ce vote en disant qu'à ses yeux Fremont n'avait jamais été qu'un soldat de salon, mis en avant par quelques femmes sentimentales. Ses opinions le rapprochaient surtout des modérés, conduits par Everett, Bell et Crittenden, qui s'efforçaient de constituer un tiers parti afin de prévenir la collision qu'ils prévoyaient entre le Nord et le Sud; aussi n'alla-t-il voter à l'élection suivante, ni pour Lincoln ni pour Douglas. Il vivait si retiré que, dans cette petite ville et même dans la rue qu'il habitait, les gens ne savaient point son nom et se demandaient qui pouvait être cet homme robuste, à l'air si triste, qui passait comme absorbé dans ses pensées. Grant était en proie au découragement et n'entrevoyait l'avenir qu'avec appréhension, car, bien qu'il s'interdît tout divertissement et toute autre superfluité qu'un peu de tabac, il n'arrivait point à se suffire avec ses modiques appointemens. Telle était l'existence obscure et désolée que menait, derrière un comptoir, à quarante ans passés, l'homme qui devait être deux fois président des États-Unis.

Tout à coup le clairon retentit. Le 14 avril 1861, un mois après l'installation du président Lincoln, le fort Sumter a été surpris, le drapeau fédéral a été foulé aux pieds, et le président appelle 75,000 volontaires pour défendre la constitution et l'unité nationale. Le soldat se retrouve aussitôt. Une compagnie de milice se forme à Galena; c'est Grant qui l'organise et qui l'instruit. Le séna-

teur Elihu Washburne, habitant de Galena et ami de sa famille, part pour Springfield, où il est appelé par le gouverneur de l'état : Grant va le trouver et lui dit, qu'ayant été instruit à West-Point, aux frais de la nation, il serait heureux, bien que démissionnaire, d'offrir ses services au gouvernement pour ce qu'ils vaudraient. Puis, la nostalgie de la vie militaire le prend : il arrange ses affaires, assure pour quelque temps l'existence de sa famille, et, avec quelques dollars seulement en poche, le voilà en route pour Springfield. Il trouve la ville remplie de volontaires accourus de tous côtés; le désordre et la confusion sont partout : personne ne commande et surtout personne n'obéit. Le gouverneur Yates ne sait à qui entendre, et, parmi les gens qui l'entourent, il n'en est pas un seul qui ait la moindre notion du service militaire. Les grades et les emplois sont distribués au hasard, et lorsque Grant se présente au gouverneur, en habits civils, et offre timidement ses services, sans dire qu'il est un ancien officier, on le renvoie au lendemain, comme un importun. La même réponse lui est faite plusieurs jours consécutifs. Il est arrivé à son dernier dollar; il tente une démarche suprême. On lui propose alors, au bureau des enrôlemens, la place qu'un commis vient d'abandonner. Grant s'installe avec bonheur devant le pupitre vacant et il écrit à sa femme : « Je vais donc enfin pouvoir faire quelque chose pour les États-Unis. »

L'inexpérience des officiers et l'indocilité des soldats produisent leur effet inévitable : le 21e régiment des volontaires de l'Illinois se met en pleine rébellion; il quitte son camp et vient remplir Springfield de ses clameurs et de ses chants. Les officiers, les autorités civiles, le gouverneur lui-même essaient vainement de faire entendre raison à ces indisciplinés. Le gouverneur Yates, épuisé et découragé, exhale ses plaintes devant son personnel. Rompant avec sa taciturnité, Grant s'avance alors et dit : « Je suis un ancien capitaine, j'ai été quartier-maître de mon régiment; voulez-vous me confier l'instruction de ces hommes? — Je vous ferai leur colonel, s'écrie le gouverneur, si vous pouvez m'en débarrasser. » Grant accepte, à la condition qu'on lui donnera pour adjudant un jeune homme de loi de Galena, son ami Rawlin, dont il devait faire plus tard son major-général et son ministre de la guerre. Le fermier malheureux, l'agent d'affaires maladroit, le commis taciturne, ont disparu; en face d'un véritable officier, froid, énergique, résolu, ayant le ton et l'habitude du commandement, les volontaires se rangent d'eux-mêmes à l'obéissance. Leur colonel ne les laisse point dans l'oisiveté; il les tient continuellement en haleine, faisant répéter, tous les jours, les manœuvres par section, par compagnie et par régiment. Au bout d'un mois, le régiment était envoyé dans le Missouri, menacé par les confédérés, et

il ne tardait pas à se trouver en face de l'ennemi. Grant a raconté plus tard que jamais il n'avait éprouvé une émotion aussi forte que le jour de ce premier engagement. La conduite des volontaires de l'Illinois fit honneur à leur colonel.

Grant ne devait pas demeurer longtemps dans ce grade. Le gouvernement fédéral pouvait appeler sous les armes ou enrôler des centaines de mille hommes, mais il ne pouvait improviser des cadres. L'armée régulière était trop peu nombreuse pour en fournir et l'on recherchait fort les anciens officiers qui avaient reçu l'instruction militaire à West-Point, et surtout ceux qui avaient fait campagne et pouvaient conduire une opération. Aussi, dès le mois d'août, sur la recommandation du sénateur Washburne, Grant fut élevé au rang de brigadier-général et reçut le commandement des départemens de l'Illinois et du Missouri. Il commença par occuper fortement la ville de Cairo, au confluent du Mississipi et de l'Ohio; puis, par un coup de main hardi, il se saisit de l'importante position de Paducah, au confluent de l'Ohio et du Tennessee, et ferma ainsi aux confédérés l'entrée du Kentucky, dont l'occupation leur aurait permis de menacer Washington à l'ouest, comme ils le menaçaient déjà au sud. Le premier engagement où il commanda en chef fut une démonstration qu'il fut chargé de faire dans la direction de Columbus; il dut y payer de sa personne, ainsi que les officiers supérieurs sous ses ordres. L'inexpérience militaire était égale des deux côtés; on se battait avec bravoure et même avec acharnement, mais sans aucune tactique : le nombre des hommes mis hors de combat était toujours considérable, et l'avantage demeurait au plus obstiné. L'issue indécise de ce combat de Belmont démontra à Grant ce qui manquait à ses troupes; profitant de ce que les confédérés se tenaient sur la défensive, dans la vallée du Mississipi, il employa quelques mois à instruire ses soldats et à organiser une flottille de canonnières, dont le concours était indispensable dans une région traversée par de grands cours d'eau. Les confédérés se maintenaient dans l'état de Tennessee, où ils occupaient deux points importans : le fort Henry, sur la rivière Tennessee, et le fort Donelson, sur le Cumberland, autre affluent non moins considérable de l'Ohio. Grant proposa au général en chef de leur enlever ces deux positions. Le fort Henry fut pris le 4 février 1862; de là, malgré la rigueur de la saison, Grant marcha droit sur le fort Donelson, tandis que la flottille remontait le Cumberland pour l'appuyer. Il fit camper ses troupes sur la terre gelée, sans feu et presque sans abri. Après deux jours de combat, les confédérés furent refoulés sous les murs de la place, qui fut investie; la lutte recommença et dura tout le troisième jour : le soir, par un effort suprême, deux des généraux confédérés réussirent à se frayer

passage à travers les troupes fédérales; mais le reste fut rejeté dans la place, qui capitula le lendemain. Une nombreuse artillerie, des munitions abondantes et 12,000 prisonniers tombèrent au pouvoir de Grant. Ce succès arrivait à propos pour consoler les fédéraux de l'humiliante défaite que l'armée du Potomac avait essuyée à Bull-Run; la nouvelle en fut accueillie avec transport, le nom de Grant fut dans toutes les bouches, et sa brève réponse au commandant du fort Donelson, qui demandait à négocier une capitulation : « Reddition immédiate et sans condition, » devint légendaire.

Pour achever la conquête de l'état de Tennessee, il restait à s'emparer de Corinthe, où se rencontrent les divers chemins de fer de la région. Grant reçut du général Halleck, commandant en chef des armées de l'Ouest, l'ordre de marcher sur cette ville, sur laquelle le général Buell devait se diriger également avec un autre corps d'armée. Albert Johnston, qui était chargé de la défense de Corinthe, résolut de prévenir la jonction de ses deux adversaires : il se porta au-devant de Grant, surprit les trois premières divisions de son corps d'armée, les mit en désordre et les eût jetées dans le Tennessee, si Grant, arrivant avec sa quatrième division, n'avait rétabli le combat. Secondé par le feu de deux canonnières, il se maintint opiniâtrément sur une éminence, d'où l'ennemi ne put le déloger. Vers le soir, comme Albert Johnston venait d'être blessé mortellement, l'avant-garde de Buell arriva et entra en ligne. Beauregard, qui avait pris le commandement des confédérés, dut ramener en arrière ses soldats épuisés. Le combat recommença le lendemain; mais l'arrivée de Buell, avec 37,000 hommes, rendait la lutte trop inégale, et Beauregard dut abandonner la partie. Les pertes des fédéraux furent énormes, mais ils étaient restés maîtres du champ de bataille, et cette action sanglante eut pour résultat l'occupation de Corinthe et l'évacuation du Tennessee par les confédérés, après une série de petits engagemens.

A ce moment, le général Halleck fut appelé au commandement en chef des armées de Virginie; le commandement des armées de l'ouest fut donné à Grant. Dès lors, l'objectif de celui-ci fut de se rendre maître de Vicksburg. Cette ville est située sur le Mississipi, un peu au-dessous du point où ce fleuve reçoit l'Yazou : au confluent même se trouve un promontoire qui s'élève presque à pic, Haines-Bluff, que les confédérés avaient garni de formidables batteries. En face de ce promontoire, Vicksburg occupe une position tout aussi forte, et les confédérés en avaient fait leur place d'armes. Elle avait pour eux une importance extrême à divers titres : elle maintenait leurs communications avec les états situés sur la rive droite du Mississipi, l'Arkansas, la Louisiane et le Texas; les batte-

ries de Haines-Bluff fermaient le passage aux canonnières fédérales qui opéraient sur le cours supérieur du fleuve, et les batteries de Vicksburg avaient victorieusement repoussé la flotte fédérale lorsque celle-ci, venant du golfe du Mexique, avait remonté le fleuve et essayé un bombardement. Tous les efforts de Grant, pendant l'automne de 1862, furent inutiles, et son principal lieutenant, Sherman, essuya un échec sérieux en tentant une attaque de vive force contre Haines-Bluff. Dès que la saison le permit, Grant renouvela ses tentatives, mais sans plus de succès. Il conçut alors un plan hardi, que Sherman lui-même n'osa approuver, celui d'abandonner sa base d'opérations; et, au risque d'avoir ses communications coupées, de se transporter avec toutes ses forces au sud de Vicksburg. Il suivit la rive droite du Mississipi, franchit le fleuve au-dessous de Vicksburg; et, dans trois combats, à Port-Gibson, à Raymond et à Jackson, il refoula vers cette ville les troupes confédérées qu'il rencontra devant lui. Pemberton, qui commandait dans Vicksburg, accourut avec toutes ses forces; mais les 16 et 17 mai, à Champion's-Hill et au passage du Black-River, il fut défait dans deux sanglantes batailles et contraint de rentrer dans les lignes de Vicksburg. Appelant à lui tous les corps disséminés dans la vallée supérieure du Mississipi, Grant réunit sous ses ordres 70,000 hommes et 250 canons. Ces forces étaient trop considérables pour qu'il fût possible aux confédérés de tenter de faire lever le siège. Après quelques assauts infructueux, Grant se contenta de tenir la place étroitement bloquée. La famine eut raison de la garnison, et, le 4 juillet 1863, Pemberton se rendit à discrétion avec 30,000 hommes et 172 canons. Par suite, les fédéraux devinrent maîtres du cours entier du Mississipi, et les confédérés, désormais sans communications avec leurs alliés de la rive droite, se trouvèrent privés de tous les secours qu'ils en recevaient. C'était un résultat d'une importance extrême, et la nouvelle de la capitulation de Vicksburg excita dans le Nord un enthousiasme universel. Les législatures de plusieurs états votèrent à Grant des félicitations et des présens; le congrès lui accorda le grade de major-général dans l'armée régulière, et le ministre de la guerre plaça sous ses ordres, outre les troupes qu'il commandait déjà, les trois corps d'armée qui opéraient dans le centre, sous les ordres des généraux Burnside, Hooker et Thomas. Ce dernier était, à ce moment, dans une position critique. Désireux de reconquérir le Tennessee, les confédérés avaient réuni des forces considérables dans la région montagneuse qui sépare cet état du nord de la Georgie et ils l'avaient envahi sur deux points. Longstreet, refoulant devant lui Burnside, avait contraint celui-ci à s'enfermer dans Knoxville; après une bataille de deux jours, Bragg tenait le corps

d'armée de Thomas bloqué au fond de la vallée de Chattanooga. Grant accourut, et une attaque vigoureuse rétablit les communications du corps assiégé ; mais ce n'était là qu'une partie de la tâche à accomplir, il fallait chasser Bragg des positions qu'il occupait. Ce fut l'œuvre d'une bataille de quatre jours, du 23 au 26 novembre 1863, dans laquelle l'obstination des fédéraux et leur supériorité numérique triomphèrent de la résistance des confédérés. Ceux-ci furent rejetés dans la Georgie, et la délivrance du corps de Burnside fut la conséquence immédiate de leur défaite.

Ces nouveaux succès mirent le comble à la popularité de Grant. Le congrès décida qu'une médaille d'or serait frappée pour lui être offerte, mais l'opinion publique réclamait pour lui une autre récompense. Les généraux qui s'étaient succédé dans le commandement de l'armée de Potomac, Mac-Clellan, Pope, Burnside, Halleck, avaient tous échoué devant l'habileté supérieure de Lee : n'était-il pas temps d'opposer à ce redoutable adversaire le seul des généraux de l'Union qui n'eût encore essuyé aucun revers ? Ce mouvement de l'opinion devint d'autant plus irrésistible que la nation, épuisée par les sacrifices de toute nature qui lui avaient été imposés, commençait à être fatiguée de la guerre : le commerce se plaignait d'être ruiné ; des désordres graves s'étaient produits dans plusieurs des grandes villes du Nord et particulièrement à New-York ; le recrutement de l'armée devenait difficile : les volontaires ne se présentaient plus qu'en petit nombre, malgré les primes considérables qui leur étaient offertes et les tentatives pour introduire le tirage au sort avaient provoqué des émeutes. Il fallait en finir : telle était la conviction des partisans les plus clairvoyans de l'Union ; il était donc indispensable de mettre à l'épreuve le seul homme qui parût en état de terminer la guerre civile.

Le congrès vota donc, au mois de mars 1864, sur l'initiative de M. Washburne, un bill qui rétablissait en faveur de Grant le poste de lieutenant-général, supprimé à la mort de l'illustre général Scott. Ce titre conférait à Grant le commandement suprême, après le président de la république, de toutes les forces de terre. Ces forces s'élevaient, à ce moment, à près de 500,000 hommes. Grant dut se rendre immédiatement à Washington, et tout le long de la route, il reçut des populations l'accueil le plus flatteur. Les membres du gouvernement le comblèrent de marques de distinction, et aussitôt qu'il fut entré en fonctions, le président Lincoln lui écrivit : « Je désire vous exprimer par cette lettre mon entière satisfaction de tout ce qu'à ma connaissance vous avez fait jusqu'ici. Les détails de vos plans, je ne les connais pas et ne désire point les connaître. Vous êtes vigilant et plein de confiance : cela me suffit :

je ne veux vous imposer ni contrainte, ni restriction d'aucune sorte. Maintenant avec une bonne armée et une juste cause, puisse Dieu vous assister! » Il était impossible de donner à un général une plus haute marque de la confiance nationale. Grant répondit à cette lettre en rendant hommage à la promptitude et à la libéralité sans bornes avec lesquelles le gouvernement avait toujours satisfait à toutes les demandes des commandans d'armée : « Si le succès de cette campagne, disait-il en terminant, demeure au-dessous de mes désirs et de mon espérance, le moins que je puisse faire est de reconnaître que la faute n'en est pas à vous. »

Grant avait désormais la direction de toutes les opérations militaires. Il avait souvent comparé les armées de l'Est et de l'Ouest à un attelage mal appareillé, dont les deux chevaux ne tiraient jamais du même côté. Il allait dépendre de lui de coordonner leurs mouvemens de façon à établir dans leur action le concert qui avait manqué jusque-là et qui devait résulter naturellement de l'unité dans le commandement. Par la prise de Vicksburg, il avait déjà coupé la confédération en deux : il conçut la pensée de faire subir le même sort aux états qui luttaient encore. Il appela Sherman dans le Tennessee, plaça 100,000 hommes sous ses ordres et lui donna pour instructions d'entrer en Georgie, de pousser droit sur Atlanta, capitale de cet état et l'un des foyers les plus actifs de la rébellion, de s'y établir fortement et de descendre ensuite, le long de la vallée de la Chesapeake jusqu'à la mer. Si ce mouvement réussissait et Sherman avait des forces plus que suffisantes pour l'exécuter, la Virginie et les deux Carolines ne communiqueraient plus avec les états de l'extrême Sud, Alabama, Louisiane, Mississipi et Floride ; le recrutement et le ravitaillement des armées confédérées deviendraient très difficiles ; Lee serait menacé d'être pris entre deux feux. L'armée du Potomac, en effet, l'attaquerait de front et tâcherait de le déloger de Richmond afin de le rejeter sur Sherman. Grant s'attendait à une lutte acharnée, mais l'infériorité numérique des confédérés lui donnait une confiance entière dans le résultat définitif. Cette infériorité était irrémédiable : c'est que le Sud n'avait pas seulement une étendue moindre que le Nord, mais surtout une population moins dense, et il n'avait osé armer qu'un petit nombre d'esclaves. Les armées confédérées ne pourraient donc réparer leurs pertes, tandis que les armées du Nord avaient derrière elles une population triple, un afflux constant de volontaires européens attirés par les offres du gouvernement fédéral, et les ressources d'un immense territoire. La pensée de Grant était donc qu'il fallait attaquer partout et toujours les rebelles sans leur laisser de relâche, parce que, dût-on faire tuer deux hommes pour un on arriverait forcément à les épuiser et à anéantir leurs armées : « Je veux, répétait-il volontiers, frapper

sans interruption, comme avec un marteau, sur les forces et les ressources de l'ennemi jusqu'à ce que, par le seul effet du martelage, à défaut d'autre, il soit réduit à se soumettre. » Sa grande préoccupation était de s'assurer partout la supériorité du nombre; il avait remarqué, disait-il encore, que le premier effort des confédérés était très puissant, mais qu'il ne se soutenait pas; si donc on pouvait prolonger la lutte en faisant entrer en ligne de nouvelles troupes, on avait les plus grandes chances de demeurer maîtres du terrain.

Les forces dont Grant disposait lui permettaient aisément d'avoir l'avantage du nombre. L'armée du Potomac, sous Meade et Burnside, comptait 120,000 hommes, le général Butler, établi à l'embouchure de la rivière James, avait 40,000 hommes, et dans la vallée de la Shenandoah, le général Sigel en avait 20,000. Les forces destinées à opérer contre Lee s'élevaient donc à environ 180,000 hommes : le général confédéré n'avait à leur opposer que 62,000 hommes. Aussi Grant annonça-t-il au gouvernement son intention « d'engager la lutte sur toute la ligne. » Dans la nuit du 3 mai 1864, l'armée du Potomac franchit le Rapidan : en même temps, Sigel faisait une démonstration dans la vallée de la Shenandoah, et Butler, quittant les bords de la rivière James, menaçait le camp retranché de Pétersburg, en arrière de Richmond. Lee, laissant à ses lieutenans le soin de repousser ces deux attaques, se porta au-devant de l'armée du Potomac, et avant qu'elle pût se développer, lui livra bataille dans ce qu'on appelle le Désert de Virginie (*Wilderness*), immense plaine couverte de taillis peu élevés qui abritaient les confédérés et ne permettaient pas aux unionistes de se servir utilement de leur formidable artillerie. On se battit dans ces taillis pendant deux longues journées : le troisième jour, il fallut, de part et d'autre, faire reposer les troupes. Grant, voyant qu'il ne pouvait avancer directement sur Richmond, dessina son mouvement sur la gauche, afin de tourner la droite des confédérés. Lee se porta encore au-devant de Grant et prit position à Spotts-Sylvania. Il y fut attaqué dès le lendemain. Ce fut une bataille ou plutôt une boucherie de dix jours, pendant laquelle Grant écrivit au ministre de la guerre : « Je compte me battre ici tous les jours, dussé-je y rester tout l'été. » Il savait que, s'il réussissait à forcer les lignes de Lee, la route de Richmond lui serait ouverte; mais la position des confédérés était naturellement très forte et ils avaient ajouté aux difficultés du terrain par des retranchemens. Lorsqu'au prix de sacrifices énormes les unionistes eurent enlevé une première ligne de retranchemens, ils se trouvèrent en face d'une seconde ligne et dans l'impossibilité d'avancer. Il fallut renoncer à cette attaque; il était d'ailleurs urgent de porter secours à l'ar-

mée de la rivière James, qui avait été défaite par Beauregard et qui était fort pressée par le vainqueur; Grant, sachant Lee trop affaibli pour tenter un coup de main sur Washington, n'hésita pas à laisser ouverte la route de la capitale et continua son mouvement sur la gauche. Trouvant Lee dans une position trop forte pour qu'il fût possible de franchir en face de lui la rivière Anna, l'armée du Potomac continua sa marche et se retrouva dans cette péninsule où s'étaient livrées, deux ans auparavant, les premières grandes batailles de la guerre civile. Sur ce terrain, Grant ne fut pas plus heureux que ne l'avait été Mac-Clellan; il ne put forcer la ligne du Chickahominy : après une attaque générale, où l'armée fédérale essuya des pertes considérables, Grant résolut d'agir contre Richmond comme il avait fait contre Vicksburg. Il fit passer le James à son armée et vint attaquer le camp retranché que Lee avait créé à Petersburg pour couvrir la capitale confédérée du côté du sud et la mettre à l'abri des attaques de l'armée que les unionistes avaient toujours maintenue à l'embouchure du James. Grant arriva devant Petersburg au commencement de juillet : les deux mois qui venaient de s'écouler et pendant lesquels presque chaque jour avait été marqué par un engagement, avaient coûté à l'armée du Potomac plus de 70,000 hommes mis hors de combat ou disparus. Lee s'était maintenu dans toutes ses positions, mais au prix de quels sacrifices! Il était réduit à la défensive, et, loin de pouvoir venir en aide à ses lieutenans, il avait dû les affaiblir en appelant à lui une partie de leurs troupes. Le système du martelage commençait à produire ses effets.

Le siège de Petersburg, si l'on peut donner le nom de siège à une attaque contre une place qui n'était pas investie et qui ne pouvait l'être, devait durer neuf mois. Pendant que Lee était retenu par des attaques incessantes, les forces fédérales détruisaient les voies ferrées par lesquelles il pouvait être secouru, battaient et dispersaient les petits détachemens confédérés qui tenaient encore la campagne aux environs de Richmond, et Sheridan, à la suite de quatre combats heureux, se rendait maître de la vallée de la Shenandoah par laquelle les confédérés avaient, plus d'une fois, marché sur Washington : le cercle formé autour de Lee se resserrait de plus en plus; aussi, après un assaut inutilement tenté, le 27 octobre, Grant suspendit toute opération active contre Petersburg et se contenta de continuer l'établissement de ses batteries en attendant le résultat de mouvement prescrit à Sherman. Celui-ci, conformément aux instructions qu'il avait reçues, étai tentré enGeorgie avec toutes ses forces : le général confédéré, Joe Johnston, accablé par le nombre, ne put lui fermer la route d'Atlanta. Sherman continua de marcher vers la mer, faisant avancer son armée en deux

colonnes parallèles, de sorte que Joe Johnston ne pouvait essayer d'arrêter une de ces colonnes sans s'exposer à être débordé et pris en flanc par l'autre. Le général confédéré dut donc livrer passage à Sherman et se contenta de se retrancher dans la région montagneuse par laquelle la Georgie et la Caroline du nord confinent à la Virginie ; il abandonnait ainsi aux unionistes toute la Caroline du sud et toute la partie maritime de la Caroline du nord, c'est-à-dire les états où la rébellion avait pris naissance et d'où elle tirait ses dernières ressources. Savannah, Charleston, Wilmington même furent occupées, et, le printemps venu, Sherman remonta vers la Virginie, menaçant les communications de Joe Johnston avec Lee. Celui-ci comprit que tout était perdu si le mouvement de Sherman n'était pas immédiatement arrêté : il détacha une partie de ses forces pour coopérer avec son lieutenant ; mais ce détachemont fut atteint et détruit par Sheridan, le 1er avril, au combat de Five-Forks. Le soir de cet engagement, toutes les batteries fédérales ouvrirent un feu terrible sur Petersburg, qui fut bombardé pendant toute la nuit ; à la pointe du jour, une attaque générale fut ordonnée ; le corps d'armé du général Wright eut en un quart d'heure onze cents hommes hors de combat, mais l'élan des unionistes fut irrésistible : ils prirent d'assaut deux des forts qui défendaient les approches de la place et plusieurs redoutes. Lee, qui n'avait plus avec lui qu'une trentaine de mille hommes, se décida à évacuer Petersburg et Richmond dans la nuit. Quand, le matin du 3 avril 1865, les unionistes se disposèrent à donner un nouvel assaut, ils trouvèrent les défenses de Petersburg abandonnées, et la lueur d'un immense incendie dans la direction de Richmond leur apprit que les confédérés avaient eux-mêmes mis le feu à leurs magasins et à leurs approvisionnemens. Grant se mit immédiatement à la poursuite de Lee, envoyant un corps d'armée dans chacune des directions qu'il pouvait prendre. Tandis que Meade devançait les confédérés à Jetersville et leur barrait le passage, l'infatigable Sheridan, avec son corps de cavalerie, atteignait leur arrière-garde, le 6 avril, et la faisait prisonnière presque tout entière.

Ici se placent les épisodes les plus honorables de la carrière de Grant. Il dépendait de lui d'anéantir les derniers débris de l'armée confédérée ; mais il se souvint que les adversaires qu'il avait devant lui étaient des compatriotes. Le 7 avril, il envoya à Lee un de ses aides-de-camp pour lui conseiller de se rendre et lui promettre une capitulation honorable. Le général confédéré, qui se voyait cerné et dont les troupes n'avaient plus ni vivres ni munitions, comprit que la continuation de la lutte était impossible, et qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de s'en remettre à la générosité des vainqueurs. La capitulation eut lieu, le 9 avril : elle comprenait

l'armée de Johnston et toutes les forces confédérées aussi bien que l'armée de Lee. Les conditions en étaient fort simples : officiers et soldats devaient déposer les armes et donner leur parole de respecter les lois de l'Union ; cela fait, ils pouvaient se retirer dans leurs foyers, et ils seraient à l'abri de toute recherche de la part de l'autorité fédérale, tant qu'ils observeraient leurs engagemens. Les confédérés déposèrent les armes en présence de Grant et de son état-major. Lee portait une magnifique épée d'un travail remarquable que ses admirateurs avaient fait fabriquer en Angleterre pour la lui offrir. Lorsqu'il la tendit à Grant, un mouvement nerveux contracta un instant sa mâle figure, mais il se remit aussitôt et salua courtoisement son adversaire victorieux. Grant prit l'épée, l'examina avec curiosité, lut à haute voix les noms de batailles qui étaient inscrits sur le fourreau ; puis, il la rendit à Lee, en lui disant : « Général, cette épée ne saurait être portée par un plus brave soldat. » Grant ne s'en tint pas à cette marque de courtoisie. Le ministre de la guerre, M. Stanton, homme passionné et vindicatif, voulait, malgré les termes de la capitulation, faire arrêter et faire juger comme déserteurs et comme traîtres Lee et quelques autres généraux confédérés qui avaient été instruits à West-Point et qui avaient appartenu à l'armée régulière. Grant s'éleva avec une noble indignation contre cette prétention et protesta qu'il ne laisserait pas déshonorer sa signature. Le ministre n'osa point tenir tête à l'homme pour qui le congrès venait de créer la fonction de général en chef des armées américaines en spécifiant que cette charge serait supprimée par le fait de sa mort. Si la vie de Grant se fût terminée à ce moment, il eût laissé une mémoire égale à celle de Washington : malheureusement, la politique allait s'emparer de lui et diminuer son prestige et sa gloire.

Pour le moment, sa popularité était sans bornes : il était véritablement l'idole de la nation. Il s'occupait activement du licenciement des volontaires, mesure rendue urgente par la nécessité d'alléger les charges publiques, et il avait à reconstituer, après le départ de ces multitudes, l'ancienne armée régulière afin d'assurer le maintien de la tranquillité dans les états du Sud. Cette tâche lui imposait des voyages dans les diverses parties du territoire, et chacune de ces excursions donnait lieu à de véritables ovations. Les habitans de Philadelphie lui firent présent, dans leur ville, d'un hôtel qui avait coûté 30,000 dollars. Quand il se rendit à Galena, d'où il était parti pour reprendre du service, ses anciens concitoyens lui ofirirent une belle habitation, toute meublée. D'innombrables présens lui étaient envoyés, sous toutes les formes, par les villes et même par de riches particuliers. Dans le Sud même, où les devoirs de sa charge l'appelaient fréquemment, il était reçu

avec respect, et en adressant un rapport au congrès, il put écrire que les populations acceptaient les faits accomplis et qu'elles témoignaient seulement un vif désir de recouvrer leur autonomie au sein de l'Union. Il ajoutait qu'il était nécessaire, pendant la période de reconstruction, d'assurer au peuple une protection efficace. Le congrès avait décidé que les états rebelles ne seraient admis à prendre part au gouvernement de la république que lorsqu'ils auraient introduit dans leur constitution particulière et dans leur législation les changemens nécessaires pour les mettre en harmonie avec les lois fédérales qui avaient affranchi les noirs et accordé à ceux-ci tous les droits civils et politiques que possédaient les blancs. C'est là ce qu'on appelait la « reconstruction : » quand cette œuvre législative était opérée par un état, le congrès le déclarait réintégré dans ses droits et l'autorisait à envoyer de nouveau à Washington des sénateurs et des représentans. Or, pendant cette période de reconstruction, l'autorité était presque entièrement entre les mains des généraux qui commandaient les troupes cantonnées dans le Sud. La plupart de ces généraux, encore échauffés par une lutte de quatre années, et imbus de préventions contre leurs anciens adversaires, inclinaient à voir « le peuple » exclusivement dans les nouveaux affranchis et dans les aventuriers accourus du Nord pour exploiter l'ignorance des noirs et se faire investir, par les votes de ceux-ci, de toutes les fonctions rétribuées. Ils témoignaient, envers l'ancienne population blanche, sinon d'une malveillance systématique, au moins d'une défiance extrême, l'accusant de n'accepter l'émancipation qu'à contre-cœur et de vouloir maintenir les affranchis dans une condition d'infériorité. Grant se laissa bien vite aller, par la pente naturelle de son caractère, à accepter les jugemens et à partager la manière de voir de ses compagnons d'armes, qui étaient énergiquement soutenus par le ministre de la guerre, M. Stanton, tandis qu'André Johnson, arrivé à la présidence par suite de l'assassinat de Lincoln, et citoyen d'un des anciens états à esclaves, le Tennessee, inclinait vers une politique de conciliation. Le président aurait voulu remplacer quelques-uns des généraux qui commandaient dans le Sud par des hommes plus modérés. Un conflit éclata, à ce sujet, entre M. Stanton et le président, et Grant prit ouvertement parti pour le ministre de la guerre, jetant dans la balance tout le poids de son influence personnelle.

Combien il était mieux inspiré, au lendemain de la prise de Vicksburg, lorsque sa popularité grandissante amenait à son quartier-général une foule de politiciens et qu'il répondait à ceux qui lui demandaient son avis sur les affaires publiques : « Je suis incapable de parler politique ; s'il y a une matière sur laquelle je puisse donner des conseils, c'est la façon de tanner le cuir. » En se main-

tenant dans cette sage réserve, il eût conservé les sympathies que lui avait values sa conduite généreuse envers les généraux et les soldats vaincus, il fût demeuré l'homme de la nation entière, au lieu de devenir l'homme d'un parti. Les républicains, dont il servait les passions, l'adoptèrent unanimement pour leur candidat à la présidence dans l'élection de 1868, mais, par contre-coup, les démocrates et tous les hommes qui étaient partisans d'une politique de conciliation à l'égard des populations du Sud, cherchèrent un autre candidat et lui opposèrent un citoyen éminent de New-York, M. H. Seymour. Huit états donnèrent la majorité à ce dernier et, sur l'ensemble des 5,716,082 votans, Grant n'eut qu'une majorité de 309,684 voix : encore trois états du Sud, la Virginie, le Mississipi et le Texas n'avaient-ils pas recouvré le droit de prendre part à l'élection.

On remarqua que la lettre laconique par laquelle Grant accepta la candidature ne contenait aucun programme politique ni même aucune indication de la ligne de conduite que le futur président comptait suivre. Il promettait seulement « de faire exécuter les lois de bonne foi, avec économie, et avec le désir d'assurer à tous paix, tranquillité et protection. » Il ajoutait : « Dans les circonstances actuelles, il est impossible, ou tout au moins inopportun, d'exposer une politique à laquelle il faudrait se conformer, qu'elle fût bonne ou mauvaise. Dans le cours d'une administration de quatre années, des questions nouvelles et imprévues surgissent constamment; les idées du public, sur les questions anciennes, se modifient non moins constamment; et un fonctionnaire purement exécutif doit toujours être laissé libre d'accomplir la volonté du peuple. J'ai toujours respecté cette volonté et le ferai toujours. » Les gens clairvoyans furent convaincus que Grant entendait se réserver, dans la conduite des affaires publiques, la même indépendance et la même liberté d'action qu'il avait toujours revendiquées dans la direction des opérations militaires, et ils s'attendirent, dès lors, à une administration aussi autoritaire que celle d'André Jackson. Ils durent être confirmés dans cette opinion, lorsque, après l'élection, Grant annonça aux commissaires qui lui en apportaient la nouvelle, sa détermination de ne pas faire connaître les noms de ses futurs ministres avant le jour où il entrerait en fonctions, se bornant à dire qu'il s'efforcerait de choisir des conseillers « capables de pratiquer une politique d'économie et de réduction dans les dépenses, et de remplir fidèlement les obligations de tout gouvernement. » Enfin, dans son discours d'inauguration, il déclara « qu'il avait conscience de toutes les responsabilités attachées à sa nouvelle situation, mais qu'il les acceptait sans crainte. » Tous ces indices trahissent chez lui la détermination de gouverner par lui-même

et de faire prévaloir ses idées personnelles sans égard à aucun conseil. On pensait du moins que les ministres seraient choisis, comme d'ordinaire, parmi les hommes les plus considérables du parti qui venait de triompher dans l'élection : contre toute attente, les membres du cabinet furent pris exclusivement dans le cercle des amis ou des relations personnelles de Grant et, à l'exception de M. Washburne, qui échangea presque immédiatement le portefeuille des affaires étrangères contre l'ambassade de Paris, tous étaient fort obscurs, ce qui fit dire aux mécontens que le président s'était donné des commis et non des ministres. Néanmoins, tous ces choix furent confirmés sans difficulté par le sénat.

II.

Il suffira de rappeler les faits principaux de l'administration de Grant et d'en faire ressortir le caractère général; la raconter en détail serait faire l'histoire des États-Unis pendant ses huit années de présidence, et cette histoire a déjà été retracée ici (1). La politique extérieure du nouveau président fut marquée, dès les premiers jours, par un grand succès qui flatta singulièrement l'amour-propre de ses compatriotes. La raideur avec laquelle il soutint les réclamations élevées par le gouvernement américain, au sujet des déprédations de l'*Alabama*, arracha à l'Angleterre le traité de Washington qui soumit ce litige à un arbitrage, et la convention de Genève, en donnant raison aux États-Unis, leur alloua une indemnité de 15 millions de dollars qui s'est trouvée fort supérieure aux dommages dont il a été justifié; mais les Américains, trouvant que l'argent de l'Angleterre était bon à garder, n'ont pas voulu restituer l'excédent. Grant fut moins heureux dans l'exécution du projet qu'il avait conçu d'annexer la république de Saint-Domingue aux États-Unis. Il conclut bien, avec le gouvernement dominicain, deux traités dont l'un conférait aux États-Unis le droit d'établir une station navale dans la baie de Samana, dont l'autre stipulait l'incorporation de la république entière dans la confédération américaine. Le président ne put obtenir la ratification d'aucun de ces deux traités, et ce fut en vain qu'il soumit plusieurs fois la question au congrès ; son obstination ne put vaincre la résistance du sénat. Un de ses premiers actes, également, fut d'ouvrir des négociations avec le gouvernement de la Colombie afin d'obtenir pour les États-Unis le droit de construire et d'administrer un canal inter-océanique à travers l'isthme de Darien. Le traité qui fut préparé et même signé, mais qui devint caduc par l'inexécution d'une de ses clauses,

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er septembre 1876, *l'Administration du général Grant*.

était en contradiction formelle avec les stipulations du traité connu sous le nom de traité Clayton-Bulwer, et il eût donné lieu à de sérieuses difficultés avec le gouvernement anglais, mais il était surtout inspiré par la pensée de faire avorter et de rendre impossible l'exécution du canal de Panama par une compagnie française. Grant ne perdait, en effet, aucune occasion de montrer le peu de sympathie qu'il éprouvait pour la France. Lorsque la guerre de 1870 éclata, il ne se borna pas à publier une déclaration de neutralité où les devoirs des citoyens américains à l'égard des belligérans étaient spécifiés, il adressa au roi Guillaume des télégrammes de félicitations pour les succès des armées allemandes, et lorsque les Français établis aux États-Unis et des Américains, sympathiques à notre pays, voulurent ouvrir une souscription et former des compagnies de volontaires pour venir au secours de la France, il lança contre les auteurs de ce projet une proclamation conçue dans les termes les plus durs et les plus menaçans et prescrivit à leur égard les mesures les plus sévères.

C'est dans la direction des affaires intérieures que les actes du président donnèrent le plus de prise à la critique. Quelques faits feront juger de l'esprit qu'il y apportait. Pendant la guerre civile, le congrès avait attribué au papier-monnaie, émis par le gouvernement fédéral, le caractère de *legal tender*, c'est-à-dire qu'il l'avait déclaré recevable comme espèces par les caisses publiques et les particuliers... Cette disposition était-elle applicable aux contrats conclus avant la guerre et qui stipulaient expressément des paiemens en espèces? Les plus hautes autorités en cette matière, et le président de la cour suprême, M. Chase, étaient d'avis que la loi ne pouvait avoir d'effet rétroactif : Grant fut d'un avis contraire. La cour suprême, dans un procès, rendit un jugement contraire à son opinion; mais, deux sièges à cette cour étant devenus vacans, Grant prit soin d'y nommer deux magistrats dont il connaissait les sentimens, et une nouvelle décision renversa la première et fixa la jurisprudence. Singulière conduite de la part d'un président qui, dans ses messages annuels, ne manquait jamais de recommander au congrès la reprise des paiemens en espèces; mais Grant ne supportait pas la contradiction, et il voulait introduire dans la vie civile et jusque dans l'administration de la justice les règles de la discipline militaire. Le calme et la résignation qu'il s'était plu à constater lors de son inspection de 1867 avaient cessé de régner dans les états du Sud. La population blanche, opprimée et pressurée, essayait de réagir contre l'intrusion des aventuriers du Nord, qui s'étaient emparés de toutes les fonctions : ceux-ci ne reculaient devant aucun moyen pour se perpétuer au pouvoir; les commandans fédéraux les appuyaient de toute leur influence, fermaient les yeux sur les

fraudes électorales les plus évidentes, et lorsque la population mettait obstacle à l'installation de magistrats illégalement élus, ils la contraignaient à l'obéissance par l'emploi de la force. Le recours à l'autorité du président et, surtout, les plaintes formulées au sein du congrès par les députés du parti démocratique, ne faisaient que provoquer un redoublement de rigueur. Le président considérait toutes les tentatives des populations du Sud pour reconquérir la liberté des élections comme autant d'actes de rébellion contre son autorité. Comme les troubles se multipliaient, il adressa, le 2 mars 1871, un message spécial au congrès pour demander des pouvoirs qui lui permissent « d'assurer dans toutes les parties du territoire l'obéissance à la loi. » Le congrès répondit à cette demande en accordant au président, sous certaines réserves, la faculté de suspendre l'*habeas corpus*. Dès le 4 mai, Grant publia une proclamation dans laquelle il résumait les dispositions de la nouvelle loi et il ajoutait : « Quelque répugnance que je puisse avoir à user d'aucun des pouvoirs extraordinaires qui viennent de m'être conférés, sauf dans le cas d'une impérieuse nécessité, je regarde, néanmoins, comme mon devoir de faire savoir à tous que je n'hésiterai pas à aller jusqu'au bout du pouvoir dont je suis investi, chaque fois et en quelque lieu que ce soit nécessaire. » L'effet suivit de près la parole : neuf comtés de la Caroline du sud furent soumis à la loi martiale.

La minorité du congrès n'avait pu mettre obstacle au vote des pouvoirs extraordinaires demandés par le président ; mais elle publia, sous la forme d'une adresse au peuple une protestation collective contre le régime qu'on imposait aux populations du Sud : cette protestation fut signée par tous les sénateurs et tous les députés du parti démocratique. Les républicains étaient loin d'approuver unanimement le despotisme militaire que le président faisait peser sur une moitié de la confédération et qui servait, le plus souvent et sans qu'il s'en doutât, à favoriser l'ambition et les convoitises d'intrigans indignes de sa protection ; un certain nombre des plus notables n'hésitèrent pas à manifester publiquement leur désapprobation, quelques-uns même des ministres de Grant refusèrent de le suivre dans la voie où il s'était engagé : en moins de deux années, le cabinet fut presque entièrement renouvelé. Les rangs de l'opposition se grossissaient donc de jour en jour : la presse démocratique commençait à attaquer avec vigueur l'administration de Grant ; elle signalait l'abus que certains personnages faisaient de leur influence ; elle attribuait à de coupables collusions les crédits considérables obtenus du congrès sous prétexte d'améliorer la navigation du Mississipi et de ses affluens, et les subventions énormes accordées pour la construction de chemins de fer à travers des régions presque

inhabitées. Des révélations tardives sont venues en effet, au bout de quelques années, répandre une triste lumière sur l'origine et la conduite de ces entreprises scandaleuses.

Néanmoins, la grande masse du parti républicain demeurait attachée à Grant, et les meneurs du parti ne cessaient de proclamer bien haut la nécessité de maintenir, dans l'intérêt du pays, une administration sous laquelle ils faisaient si bien leurs affaires. Grant fut réélu sans difficulté parce qu'il fut impossible à ses adversaires de toute nuance de se mettre d'accord pour lui opposer un concurrent sérieux. Dans son discours d'inauguration, il se plaignit amèrement des critiques dont il avait été l'objet, malgré la conscience qu'il avait apportée dans l'accomplissement de ses devoirs. « J'ai été en butte, disait-il, à des outrages et à des diffamations dont on trouverait peu d'exemples dans l'histoire politique; mais je sens que je puis les dédaigner aujourd'hui en présence de votre verdict que j'accepte avec reconnaissance comme la justification de ma conduite. »

Il se croyait donc autorisé à persévérer dans la ligne de conduite qu'il avait adoptée : les faits ne tardèrent pas à le détromper. Les populations du Sud reprenaient courage depuis qu'elles étaient assurées de rencontrer des sympathies parmi la population du Nord et depuis que leurs plaintes trouvaient un écho au sein du congrès. Un conflit éclata en Louisiane entre deux candidats qui se prétendaient également élus aux fonctions de gouverneur. Le président y envoya le général Sheridan avec des instructions draconiennes : le général fit expulser du palais législatif un certain nombre de députés et y installa leurs compétiteurs sous la protection des baïonnettes. Cette façon de traiter les élus du peuple provoqua, au sein du congrès, de vives critiques, auxquelles s'associèrent plusieurs des membres les plus importans du parti républicain. Dans le pays, la désapprobation fut si générale et si forte, que Grant crut devoir renoncer à faire usage des pouvoirs extraordinaires qui lui avaient été conférés, et il donna pour instructions aux commandans des forces fédérales de laisser désormais les gens du sud régler leurs querelles entre eux.

Une mortification plus sensible lui était réservée. Au nombre des traits les plus honorables de son caractère, il faut mettre la sûreté de son commerce et sa fidélité à ses amitiés. Il n'a jamais marchandé les éloges à ses lieutenans, particulièrement à Sherman et à Sheridan, les félicitant hautement de leurs succès, reportant volontiers à leur concours l'honneur de ses propres victoires et les défendant en toute occasion. On a vu avec quelle persistance et quelle énergie il soutenait les généraux qu'il envoyait commander dans le Sud. Il n'agissait point autrement à l'égard des fonctionnaires civils. Il de-

mandait à ses ministres et aux agens supérieurs de l'administration une docilité absolue, mais il fermait l'oreille à toutes les plaintes que l'on pouvait porter contre eux et n'avait aucun égard aux attaques dont ils pouvaient être l'objet de la part de la presse. Quand on avait réussi à capter sa confiance, on la possédait entièrement et l'on pouvait défier toute critique et toute inimitié. Malheureusement la confiance de Grant n'était pas toujours bien placée : il accueillait trop facilement les recommandations des meneurs du parti républicain, auxquels il croyait avoir des obligations parce qu'ils le défendaient dans les chambres du congrès. Peu à peu, le favoritisme et la corruption avaient pénétré dans son entourage personnel, envahi la haute administration et gagné de proche en proche jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie, et il était le seul à ne pas s'en apercevoir. On fraudait impunément le trésor, à la seule condition d'avoir des amis influens ou de partager avec de hauts fonctionnaires. Le scandale était trop grand pour qu'un éclat ne fût pas inévitable. Sur une dénonciation trop précise et trop circonstanciée pour qu'il fût possible de n'en pas tenir compte, le ministre des finances, M. Bristow, qui était un honnête homme, prit des mesures immédiates et, le 10 mai 1875, des perquisitions furent opérées dans trente-deux distilleries et fabriques de liqueurs : elles fournirent la preuve de fraudes considérables, commises depuis plusieurs années. Les poursuites qui en résultèrent amenèrent la condamnation à la prison d'un contrôleur, d'un inspecteur-général et d'un des directeurs du ministère des finances ; le propre secrétaire du président, le général Babcock, fut impliqué dans les poursuites et n'échappa qu'à grand'peine à une condamnation. Ces procès eurent un retentissement énorme : les chefs du parti républicain, effrayés de l'effet qu'ils produisaient et du préjudice qui en résultait pour leur parti, n'hésitèrent pas à accuser M. Bristow de faire du zèle et d'exagérer le mal afin de se créer un titre à la faveur publique et de se frayer le chemin de la présidence. Grant, qui, lors de la première découverte, avait témoigné une indignation sincère et avait dit à ses ministres de poursuivre vigoureusement cette affaire et de ne laisser échapper aucun coupable, finit par prêter l'oreille à ces récriminations ; ses manières à l'égard de M. Bristow changèrent si complètement que celui-ci crut devoir donner sa démission. On n'était pas au bout des scandales : le ministre de la guerre, le général Belknap, fut traduit devant le sénat sous la prévention d'avoir accepté un pot-de-vin d'un des fournisseurs de l'état. Les faits furent établis, mais le général échappa parce que la majorité pour la condamnation n'atteignit pas les deux tiers des voix : plusieurs des sénateurs républicains et, dans le nombre, un ami personnel du président, M. Conkling, s'excusèrent de donner un vote négatif par une subtilité de procédure;

ils prétendirent que le général, étant démissionnaire, aurait dû être traduit devant la justice ordinaire et non devant le sénat. De graves imputations furent élevées également contre le ministre de la marine ; mais elles n'aboutirent à une poursuite que sous l'administration suivante.

Ces procès, qui jetaient un jour si douloureux sur la corruption déplorable dans laquelle étaient tombés la plupart des services publics, renversèrent les espérances de ceux qui rêvaient pour Grant une troisième élection à la présidence. Ces amis trop zélés avaient commencé à préparer les voies, et ils l'avaient fait assez ouvertement pour que la presse de l'opposition prît l'alarme et criât au césarisme. Tant que le projet ne fut combattu que par ses adversaires politiques, Grant garda un silence obstiné ; mais une convention de républicains, réunie à Philadelphie pour désigner des candidats aux principales magistratures de la Pensylvanie, ayant voté un manifeste dans lequel elle comblait d'éloges l'administration du président, mais se déclarait « invinciblement opposée à l'élection de qui que ce soit à une troisième présidence, » il se crut obligé de parler. Il le fit de la façon la plus entortillée et la plus ambiguë dans une lettre adressée au président de cette convention de Philadelphie. Il affirmait n'avoir point cherché une seconde élection, pas plus qu'il n'avait fait pour la première : celle-ci lui avait imposé le sacrifice de fonctions qui lui plaisaient et qu'il aurait voulu conserver jusqu'à l'âge de la retraite ; la seconde ne lui avait fait plaisir que parce qu'elle l'avait vengé des insultes et des calomnies dont il avait été poursuivi pendant quatre années. Après ce long préambule, il arrivait à la question, mais pour l'éluder. « Quant à une troisième présidence, disait-il, je ne la demande pas plus que je n'ai fait la première. Je ne voudrais ni écrire ni articuler un seul mot pour influencer la volonté du peuple dans la formation ou dans l'expression de son choix. La question du nombre des termes accordés à un chef quelconque du pouvoir exécutif ne peut être convenablement soulevée que sous la forme d'un amendement à la constitution, que tous les partis politiques ont le droit de proposer et qui fixerait pour combien d'années ou quel nombre de fois un citoyen quelconque pourrait être élu président. Jusqu'à ce qu'un amendement semblable ait été adopté, le peuple ne peut être limité dans la liberté de son choix par une simple résolution plus qu'il ne l'est quant à l'âge, au lieu de naissance, etc., d'un candidat. Il peut arriver dans l'avenir que la nécessité de changer un chef du pouvoir exécutif, parce qu'il aura été en fonctions pendant huit années, ait des conséquences regrettables, sinon désastreuses. L'idée qu'un homme peut s'élire lui-même président, s'offrir à lui-même la candidature, est inadmissible. C'est faire injure à l'intelligence et au patriotisme du

peuple que de supposer que rien de semblable soit possible. Tout homme peut ruiner ses chances pour la présidence, mais personne ne peut imposer son élection ni même sa candidature. ... Pour me résumer, je ne prétends pas et je n'ai jamais prétendu à une réélection. Je n'accepterais une candidature, si elle m'était proposée, qu'autant que les circonstances seraient telles qu'elles me feraient un devoir impérieux de l'accepter, circonstances qui ne paraissent pas devoir se produire. »

Cette lettre était écrite en mai 1875, c'est-à-dire près d'une année avant l'époque à laquelle le parti républicain devait faire choix de son candidat, et dix-huit mois avant l'élection elle-même. Elle n'était pas faite pour décourager les promoteurs d'une troisième élection; car elle laissait clairement entendre que si Grant n'osait ou ne voulait pas poser lui-même sa candidature, il était prêt à se laisser forcer la main; mais après les procès d'Avery, de Babcock et de Belknap, rien de semblable n'était possible. L'opinion publique réclamait hautement de profondes modifications dans le personnel administratif : les ambitieux du parti républicain, las de se voir barrer le chemin du pouvoir par une personnalité aussi considérable et par son entourage, étaient les premiers à insister sur la nécessité d'un changement. Aussi lorsque la convention républicaine se réunit à Cincinnati, le 14 juin 1876, le nom de Grant ne fut même pas mis en avant ; mais ses partisans se vengèrent en faisant échouer la candidature de M. Blaine, qui s'était montré le plus hostile aux projets de réélection. Peut-être en écartant Grant de la lutte électorale lui rendit-on service, car personne ne conteste aujourd'hui que M. Hayes ne fut élu que parce qu'on falsifia les votes de l'Orégon, de la Louisiane et de la Floride, et cependant les républicains modérés qui s'étaient prononcés le plus fortement contre l'administration de Grant, s'étaient ralliés à cette candidature.

III.

Le 4 mars 1877, Grant remit à M. Hayes la direction des affaires publiques et s'éloigna de Washington. Il avait passé seize années dans les hautes fonctions de l'état : en quittant la présidence, il ne retrouvait pas le commandement de l'armée. Qu'allait-il devenir? Par quelle occupation satisferait-il son besoin d'activité? Cette question préoccupait les nombreux amis qu'il avait conservés. Ceux-ci persistaient à croire que, chez un peuple respectueux de la tradition, l'obstacle le plus sérieux à sa réélection avait été l'exemple donné par Washington et ses premiers successeurs, qui avaient tous refusé de se laisser réélire après huit années de présidence. On

avait toujours opposé ce précédent à Grant comme ayant moralement la force d'un article de la constitution. Ce précédent lui serait-il encore opposable, si, après un intervalle de quatre années, la confiance et la gratitude du peuple l'appelaient de nouveau à la première magistrature? Le temps ferait oublier la plupart des fautes commises; il ne laisserait subsister que le souvenir des immenses services rendus au pays pendant la guerre civile. Il fallait soustraire Grant aux intrigues des politiciens, aux entrevues avec les journalistes, le préserver de toute imprudence de conduite ou de parole et, pour cela, l'éloigner des États-Unis. On lui conseilla donc de visiter l'Europe, qu'il n'avait jamais vue. Il accueillit cette idée avec empressement. Le gouvernement américain mit un bâtiment de la marine nationale à sa disposition. Il parcourut d'abord l'Angleterre et une partie de la France; en Écosse, il alla visiter Granttown, le berceau de tous les Grant écossais, auxquels il aimait à se rattacher. Il fut l'hôte de tous les grands seigneurs des trois royaumes, la cité de Londres et la plupart des grandes villes lui offrirent des banquets et lui conférèrent le droit de bourgeoisie. L'accueil qu'il recevait partout, les facilités qui lui étaient données le déterminèrent aisément à étendre et à prolonger ses pérégrinations. Il visita l'Europe entière : les empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche, tous les souverains le reçurent avec une distinction marquée; l'archevêque de New-York, le cardinal Mac-Closkey, le présenta à Léon XIII. En janvier 1879, le général et sa famille, qui l'accompagnait partout, partirent pour l'Inde par la voie de Suez : le vice-roi, lord Lytton, leur donna l'hospitalité dans son palais, et leur séjour à Calcutta ne fut qu'une succession de fêtes splendides. Après l'Inde, ce fut le tour de la Chine et celui du Japon, où le mikado lui donna audience et lui fit passer la revue de ses troupes. Le 2 septembre 1879, Grant débarquait à San-Francisco : il parcourait les états riverains du Pacifique et regagnait à petites journées, à travers les états de l'Ouest, sa résidence de New-York, où il arriva à la fin de novembre. Les moindres incidens de son long voyage avaient été racontés en détail par les journaux : l'accueil qui lui avait été fait par toutes les cours et les honneurs qui lui avaient été partout rendus comme au plus illustre citoyen des États-Unis avaient singulièrement flatté l'amour-propre des Américains, comme autant d'hommages indirects à la grandeur de leur pays, et la réception qu'ils firent à Grant, à son retour, se ressentit de cette impression. Elle fut si chaleureuse et marquée par tant d'expressions spontanées d'un sincère enthousiasme que les amis du général s'accordèrent à considérer ses chances d'être réélu président comme très sérieuses. Un seul point les préoccupait, c'était les dispositions des populations du Sud. L'administra-

tion équitable et conciliante de M. Hayes avait ramené le calme dans les anciens états confédérés : n'objecterait-on pas à la candidature de Grant qu'elle ferait appréhender aux populations du Sud le retour d'un régime dont elles avaient eu de justes sujets de se plaindre? Il importait d'être fixé sur les sentimens de ces populations. Plusieurs mois devaient encore s'écouler avant la réunion de la convention préparatoire qui désignerait le candidat du parti républicain : sur le conseil de ses amis, Grant s'éloigna de nouveau; traversant la Georgie et les deux Carolines, il alla s'embarquer à Charleston pour La Havane; il passa de Cuba au Mexique, d'où il revint par le Texas, le Mississipi, la Louisiane, l'Alabama et le Tennessee, parcourant ainsi, soit à l'aller, soit au retour, tous les états du sud, à l'exception de la Floride. Partout, les noirs lui firent des ovations, comme à leur véritable libérateur, et les blancs l'accueillirent avec empressement et respect. Le général ne se départit point de son laconisme habituel, mais les petits discours qu'il prononça ne furent point dépourvus d'habileté : il s'en tint à recommander à tous la concorde, le travail et l'oubli du passé ; il fit à l'occasion l'éloge de la bravoure de ses anciens adversaires du sud, et il ne fit allusion à sa propre administration que pour se féliciter de voir les mesures d'exception rendues inutiles par le rétablissement de la bonne harmonie entre les citoyens.

A l'issue de ce voyage, trois des membres les plus considérables du parti républicain, les sénateurs Cameron, Conkling et Logan, posèrent ouvertement la candidature de Grant ; mais ils rencontrèrent une hostilité déclarée chez le ministre des finances, M. Sherman, et chez M. Blaine, qui visaient, tous les deux, à la présidence, et chez quelques autres candidats plus obscurs. Le 2 juin, à la convention de Chicago, il ne manqua au général Grant qu'environ 60 voix sur 756 votans pour avoir la majorité absolue, dès le premier tour : après une longue série de scrutins pendant lesquels ses partisans lui demeurèrent obstinément fidèles, les adversaires de sa candidature se concertèrent pour porter leurs voix sur le général Garfield, qui n'avait même pas songé à se mettre sur les rangs, et lui firent obtenir la majorité absolue. Grant accepta sa défaite avec bonne grâce et donna son adhésion sans réserve au choix qui avait été fait. Ses amis eurent plus de peine à se résigner et ne dissimulèrent point leur désappointement. Leur abstention aurait gravement compromis le succès du candidat républicain : le sort de l'élection dépendait donc de Grant, et de grands efforts furent faits auprès de lui pour obtenir son intervention en faveur de M. Garfield. Fidèle à la discipline de son parti comme il l'avait été à la discipline de l'armée, Grant consentit à assister à un certain

nombre de réunions publiques et à recommander au suffrage populaire, dans de courtes allocutions, le candidat qui l'avait supplanté.

La carrière politique lui était désormais fermée comme aussi la carrière militaire. L'une et l'autre lui avaient rapporté plus d'honneurs que d'argent. Sa fortune était des plus modestes, il avait quatre enfans, et, déjà, plusieurs petits-enfans. Il résolut d'entrer dans les affaires, mais l'âge n'avait point ajouté à ses aptitudes pour ce genre d'occupation, et il s'y montra aussi peu propre que vingt ans auparavant. Il fut bientôt entouré par une foule de spéculateurs désireux de tirer parti de sa grande renommée, de sa popularité et de sa légitime réputation d'intégrité. Il fit preuve d'un médiocre discernement dans le choix des hommes auxquels il permit l'usage de son nom. On le vit aller au Mexique, comme agent de la maison Jay-Gould, pour négocier la concession du prolongement jusqu'à Mexico du chemin de fer du Texas; on le trouva bientôt après à la tête d'un groupe de capitalistes qui cherchaient à former une compagnie pour construire un canal interocéanique à travers le Nicaragua et écrivant ou signant des brochures contre le canal de Panama; puis son nom glorieux finit par devenir un accessoire inévitable du prospectus de tout lanceur d'affaires. Sa considération en souffrit : on en put juger par l'accueil peu empressé que le congrès fit à la proposition plusieurs fois renouvelée par les amis de Grant, de le rétablir sur les contrôles de l'armée régulière et de lui rendre son traitement de général en chef. Ce glorieux soldat de si rudes campagnes, ce successeur de Washington au fauteuil de la présidence, après avoir été l'idole de ses concitoyens et l'hôte des empereurs et des rois, allait-il finir obscurément comme un vulgaire agent d'affaires? Cette grande renommée allait-elle subir une éclipse irréparable? Non : l'adversité et la souffrance devaient la rajeunir et lui restituer son éclat.

La veille de Noël 1883, Grant glissa sur la glace et tomba devant la porte même de sa maison : on le releva ayant une grave contusion à la hanche. En même temps, une pleuropneumonie se déclarait et le retenait plusieurs semaines au lit. La contusion fut plus longue encore à guérir, et il lui en demeura à la hanche et au derrière de la tête un rhumatisme dont les accès étaient extrêmement douloureux : pendant plusieurs mois, il ne put faire un pas qu'avec des béquilles, et le secours d'une canne lui fut toujours nécessaire pour marcher même dans l'appartement. Ce n'était que le prélude d'un malheur plus grand. Il était devenu l'associé en nom d'une maison de banque : un de ses fils avait pris un intérêt dans cette maison à sa création; le fondateur, nommé Ward, avait aussitôt importuné Grant pour qu'il consentît à être son associé en nom,

lui promettant monts et merveilles, et à force d'obsessions il avait eu gain de cause. Ce que l'habile faiseur avait prévu était arrivé : une foule de gens avaient voulu avoir des actions de la maison Grant et Ward, de plus nombreux encore y avaient déposé leurs fonds ; l'argent avait afflué. Ward, au lieu de faire le commerce de banque, s'était lancé dans de folles spéculations : il fit des pertes énormes, et le fait devient si notoire, au printemps de 1884, que les amis de Grant crurent devoir l'avertir de l'imminence d'une catastrophe. Grant ignorait tout, il avait eu le tort de n'exercer aucune surveillance sur les affaires de la banque, et il relevait de maladie ; il fit appeler Ward, qui confessa que la maison avait fait de grandes pertes et qu'il était fort embarrassé. La douleur de Grant fut si grande qu'elle émut tous ses amis : un d'eux, M. William Vanderbilt, le roi des chemins de fer américains, vint le trouver et lui demanda quelle somme il faudrait pour sauver la maison. Grant parla d'une somme de 150,000 dollars comme suffisante : M. Vanderbilt lui signa incontinent un chèque de cette importance. Mais Ward n'avait pas dit toute la vérité à son malheureux associé ; les 150,000 dollars étaient loin de combler le déficit ; le 6 mai 1884, la faillite de la maison Grant et Ward fut prononcée et Grant se trouva complètement ruiné. L'examen des livres eut pour conséquence des poursuites contre un des principaux employés de la maison, qui fut convaincu de détournemens et condamné à plusieurs années de prison et pour comble de disgrâce, les débats du procès démontrèrent à Grant qu'il n'avait jamais été qu'un jouet entre les mains de Ward, qui s'était servi de sa popularité et de sa bonne renommée pour multiplier le nombre de ses dupes, et qu'il avait été ainsi l'instrument inconscient de la ruine d'une foule de pauvres gens. Ce qui lui était surtout pénible, c'était la pensée d'avoir fait perdre une somme considérable en acceptant de William Vanderbilt, quelques jours à peine avant la déclaration de faillite, un secours dont il aurait dû connaître l'inutilité. Il voulut absolument désintéresser son ami, dans la mesure de ses faibles ressources, et il lui fit abandon de tous les souvenirs et de tous les trophées de sa glorieuse carrière, des épées d'honneur qui lui avaient été offertes, des médailles d'or qui lui avaient été votées par le congrès et par les législatures d'états, de tous les objets d'art qu'il devait à la reconnaissance et à l'admiration de ses concitoyens, de tous les souvenirs et de tous les présens qu'il avait rapportés de son voyage autour du monde. Vaincu par l'énergique insistance de Grant, qui regardait ce douloureux sacrifice comme un devoir d'honneur, Vanderbilt accepta ces précieuses reliques, mais aussitôt, par un acte en règle, au lieu d'en prendre possession, il en constitua Grant le dépositaire et le gardien pendant le reste

de ses jours, annonçant qu'après la mort de son ami il en ferait don à la nation. Ce combat de générosité émut le public, et un retour marqué d'opinion se produisit en faveur de Grant.

Celui-ci se demandait avec anxiété ce qu'il pourrait faire pour assurer l'avenir de sa femme et de ses enfans. Pour lui-même, il n'était pas inquiet : ses amis du congrès étaient déterminés à renouveler la proposition de lui rendre le titre et le traitement de général ; le président Arthur avait promis tout son appui, et le succès, cette fois, était assuré ; mais que deviendrait après lui la compagne dévouée de sa vie? Il l'avait aimée dès le premier jour où il l'avait vue, elle lui avait gardé fidèlement sa foi pendant qu'il combattait au Mexique pour conquérir un grade et mériter sa main, elle l'avait suivie dans les solitudes de l'Orégon et des Prairies, au milieu des Indiens, elle avait partagé les amertumes et les privations de ses années de pauvreté, le consolant par sa tendresse et le soutenant par son courage. Elle était encore sa seule joie maintenant que l'adversité avait de nouveau fondu sur lui, et après tant d'années d'inaltérable attachement, non-seulement il ne lui laisserait pas l'abri du plus modeste toit, mais il en était à se demander comment elle subsisterait. Pour cet homme qui, sous une rude écorce, cachait un cœur aimant, qui avait toujours été l'époux le plus affectueux et le plus attentionné comme il était le meilleur des pères, n'ayant jamais aucune distraction, même la plus innocente, en dehors du foyer domestique et ne trouvant de plaisir que dans l'intimité des siens et de quelques amis, la pensée du sort qui attendait peut-être sa femme était un tourment de tous les instans. Elle fit de ce soldat un écrivain.

Lorsqu'il avait quitté Washington, il avait recueilli avec le plus grand soin et mis en ordre toute sa correspondance militaire, tous ses rapports, toutes les notes qu'il avait prises pour lui-même pendant ses campagnes et pendant son administration. Témoin de l'attention qu'il apportait à ce classement, Mrs Grant, désireuse de lui créer une occupation, lui avait demandé pourquoi il n'écrirait pas ses mémoires : le général répondit un peu dédaigneusement qu'il lui suffisait d'avoir fait de l'histoire et qu'il abandonnait à d'autres la tâche de l'écrire, et il mit obligeamment tous ces matériaux à la disposition de son ancien secrétaire, le général Badeau, qui a écrit une relation de ses campagnes. Mrs Grant revenant à la charge en 1884, dans l'espoir que ce travail ferait diversion aux chagrins et aux préoccupations de son mari, Grant adopta avec empressement l'idée d'écrire ses mémoires, parce qu'il entrevit un moyen de réaliser ce qui était son rêve. Il fit sonder les éditeurs : les propositions affluèrent ; mais elles se bornaient toutes à offrir une part déterminée dans le produit de la publication, après l'a-

chèvement et la mise en vente du livre. Il y avait dans ces offres un alea qui ne satisfaisait pas Grant : enfin, la maison Webster et Cie lui proposa 20 pour 100 du produit brut du livre et un versement immédiat, à titre d'avance, de 40,000 dollars entre les mains de Mrs Grant. Le traité fut signé aussitôt, et le général n'eut plus qu'une idée fixe : s'acquitter de sa tâche et mener à bien l'œuvre qui devait assurer l'existence de ce qu'il avait de plus cher au monde.

Il se mit aussitôt au travail avec acharnement, sans se douter encore que ses jours fussent comptés. On l'avait emmené au bord de la mer, à Long-Branch, pour le distraire de ses chagrins et l'aider à se remettre de sa pleuropneumonie et des suites de son accident. Le 2 juin 1884, en prenant son repas, il se sentit, à la partie supérieure du palais, une grosseur qui le gênait pour avaler. Cette grosseur devenant de plus en plus gênante et même douloureuse, le général consulta un médecin qui était de passage à Long-Branch, et qui lui conseilla de faire appeler immédiatement son médecin ordinaire et de se soigner immédiatement. Tout entier à l'œuvre qu'il poursuivait sans relâche, le général ne tint aucun compte de cet avis jusqu'aux derniers jours d'octobre, où, les progrès du mal l'empêchant de manger et le privant de tout sommeil, il fit appeler son médecin, qui conçut de vives alarmes et recommanda à son illustre client de se mettre entre les mains du docteur Douglas, qui avait la spécialité de traiter les maux de gorge. Celui-ci constata une vive ulcération de la partie supérieure du palais, une grande inflammation d'une des amygdales et de la gorge et un commencement d'induration à la racine de la langue. Le général était un fumeur déterminé ; le nombre des cigares qu'il fumait chaque jour était légendaire : aucun officier ne se rappelait l'avoir jamais vu sans un cigare à la bouche, même au fort d'une action et dans les momens les plus critiques. Les médecins pensèrent que, si cet abus de tabac n'était pas la cause même du mal, il devait tout au moins contribuer à l'aggraver : ils demandèrent au général de se restreindre à trois cigares par jour, et de n'en fumer que la première moitié. Au bout de quelques jours d'essai, Grant préféra renoncer absolument à fumer. Cette abstinence et le traitement lénitif prescrit par le docteur Douglas firent cesser les douleurs et la privation de sommeil ; et Grant se remit au travail avec vigueur : à la fin de décembre, il acheva le premier volume de ses mémoires et il commença le second. Mais, au milieu de février, le mal reparut dans toute son intensité, et un examen de la gorge ne laissa aux médecins aucun doute sur la nature de l'affection dont le général était atteint : il ne pouvait plus être question que d'alléger les souffrances du malade et de retarder le plus possible le fatal dénoûment. Ils ne

firent part de leurs appréhensions qu'au fils aîné du général; mais celui-ci voulut savoir à quoi s'en tenir sur son état : « Est-ce un cancer? » demanda-t-il aux médecins. On lui répondit qu'il souffrait d'un épithéliome squameux. Un homme de l'intelligence et de l'instruction de Grant ne pouvait se laisser abuser par l'emploi d'un mot grec. Il ne fut pas longtemps sans connaître la nature de son mal et il comprit qu'il était perdu. A partir de ce moment, il s'abandonna complètement aux médecins, se conformant avec une ponctualité rigoureuse à leurs moindres prescriptions, et se résignant, malgré ses répugnances, à ne prendre d'autre nourriture que des œufs délayés dans du lait. Ce n'était pas appréhension de la mort, mais il sentait ses forces l'abandonner et il voulait gagner quelques heures de vie afin de terminer le second volume de ses mémoires et de tenir ainsi ses engagemens vis-à-vis de MM. Webster. Dès que le mal lui laissait quelque répit, il appelait ses secrétaires et recommençait à dicter. Bientôt les médecins lui demandèrent de s'abstenir de dicter et même de parler le moins possible afin de ne pas ajouter à l'irritation de la gorge : il ne tarda pas, en effet, à s'apercevoir qu'il n'articulait plus qu'au prix d'un effort pénible et d'une souffrance. Alors il se mit à écrire lui-même avec un crayon : on recopiait les feuillets à mesure que sa main défaillante les laissait tomber, et on les lui lisait pour qu'il indiquât les corrections à y faire : quand il se sentait incapable d'écrire, il indiquait, pour ne point perdre de temps, dans les documens officiels qu'il avait réunis, les extraits et les citations qu'il avait l'intention de faire, afin qu'ils fussent tout prêts pour la prochaine journée de travail. Ses souffrances étaient terribles; il n'en dissimulait pas l'intensité, mais il ne laissait jamais échapper une plainte, pas même un soupir. Il ne dormait plus guère dans un lit, c'est à peine si des injections hypodermiques de morphine lui procuraient, vers le matin, quelques heures de sommeil sur sa chaise longue. De temps en temps, les douleurs névralgiques, suite de sa contusion, le reprenaient à la hanche et à l'arrière de la tête; elles ne cédaient qu'à l'application de linges très chauds, et elles étaient tellement fortes qu'elles suspendaient presque sa respiration. L'accès passé, il reprenait son crayon et son carnet, et il écrivait à l'adresse des assistans : « Ayez bon courage, je me sens mieux et je vous remercie. » Il ne permettait qu'à son fils aîné de le veiller avec son vieux domestique : quand sa femme, inquiète, voulait partager leur veille, il la renvoyait par de petits billets, pleins de tendresse, comme celui-ci qui a été publié : « Allez reposer, soyez contente et dormez : je vais tâcher d'en faire autant. Je suis heureux dès que la souffrance me quitte; vous devez l'être comme moi. » Tous les matins, il rédigeait une courte note sur ce qu'il avait ressenti depuis la

veille, et il la remettait au docteur Douglas : « Je le fais, lui écrivait-il, afin que ces notes soient votre justification si l'on critique le traitement que vous m'avez fait suivre, et pour qu'elles servent à l'étude du mal dont je souffre. » Ayant su par une indiscrétion, dans les derniers jours de son existence, qu'un journal avait attaqué violemment son médecin, comme n'ayant su ni reconnaître son mal ni adopter un traitement convenable, il remit spontanément au docteur Douglas une note dans laquelle il se déclarait très satisfait de ses soins et lui en exprimait toute sa reconnaissance. Il se préoccupait sans cesse de consoler tous ceux qui l'entouraient, de leur cacher l'acuïté de ses peines et de relever leur courage. Les dernières paroles qu'il ait articulées d'une voix un peu forte ont été celle-ci : « Je désire que personne ne prenne le chagrin trop à cœur à cause de moi. »

Où puisait-il ce courage et cette résignation? Dans les sentimens profondément religieux dont il était animé. Son père et sa mère appartenaient à l'église méthodiste épiscopale ; ils étaient extrêmement pieux, et ils avaient élevé leurs enfans dans les mêmes sentimens. On avait plus d'une fois entendu Grant dire, en parlant d une de ses sœurs : « Qu'elle est heureuse, et que j'envie l'intensité de sa foi ! » Il ne parlait point volontiers des matières religieuses, se déclarant incompétent en théologie ; mais il se croyait tenu de donner le bon exemple à ceux qui l'entouraient. « Je crois aux saintes Écritures, disait-il un jour à un ami, et je suis convaincu qu'on ne peut suivre leurs préceptes sans devenir meilleur. » De mœurs irréprochables, et même austères, il ne lui est jamais arrivé de jurer, ni de raconter une anecdote licencieuse, ni d'en laisser raconter en sa présence. Le docteur Newman, dont il avait été le paroissien à Washington, et qui est venu l'assister à ses derniers momens, a dit de lui qu'il n'avait jamais vu personne plus assidu aux offices du dimanche et plus attentif au sermon. Un dimanche, le docteur Newman avait prêché sur la résignation et cité comme exemple la veuve d'un soldat tombée dans la misère et un vieillard devenu aveugle, qui, tous deux, supportaient leur malheur avec courage. Le soir, il reçut de la présidence un billet de 20 dollars, avec ces mots : « Soyez assez bon pour donner 10 dollars à la veuve du soldat et au vieillard aveugle dont vous avez parlé aujourd'hui. » Une autre fois, une veille de Noël, c'était un bon de 100 dollars, avec la prière d'en distribuer aux pauvres le montant. La maladie ne fit que fortifier chez Grant les habitudes pieuses de toute sa vie. Tous les matins, après l'inspection du médecin, Mrs Grant venait passer une heure en tête-à-tête avec son mari ; puis elle lui récitait la prière du matin et se retirait pour déjeuner. Un jour, un visiteur se présenta et demeura si longtemps que, l'heure du déjeuner étant

arrivée, Grant renvoya sa femme en lui disant : « Notre ami nous a fait manquer notre prière, il faudra demain nous y prendre de meilleure heure. » Le soir, après le dîner, toute la famille se réunissait autour du fauteuil du malade : une couple d'heures s'écoulaient en conversations ; puis tout le monde s'agenouillait, quelqu'un lisait les prières du soir, et Grant s'efforçait de répondre, à la fin de chaque prière, par un *Amen* presque inarticulé. On se retirait, et alors commençaient pour lui les tortures et les rêveries d'une nuit sans sommeil ; mais ni son courage ni sa foi ne fléchissaient. Le lendemain d'une crise qui avait paru devoir être la dernière, puisqu'on avait appelé toute la famille autour du lit du malade, le docteur Newman lui demanda : « Quelle est la pensée suprême qui ait traversé votre esprit quand l'éternité a semblé si proche? » Il répondit : « La consolation d'avoir fait en conscience tout mon possible pour mener une vie bonne et honorable. »

Les détails qui transpiraient dans le public sur ce long martyre, sur le courage stoïque avec lequel le vieux soldat supportait d'atroces souffrances, sur l'affabilité avec laquelle il accueillait les visiteurs qu'on lui permettait de recevoir, sur le dévoûment et les soins délicats dont il était entouré par les siens, sur les scènes touchantes qui se passaient dans cet intérieur patriarcal et que les médecins racontaient, les larmes aux yeux, finirent par remuer profondément la nation entière. Il n'était plus question que de la santé de Grant ; deux et trois bulletins par jour ne suffisaient pas à l'anxiété publique. D'innombrables visiteurs venaient incessamment demander des nouvelles ou laisser des témoignages de leur sympathie. Bientôt il n'y eut plus ni une église catholique, ni une chapelle protestante, ni une synagogue, ni une école où l'on ne récitât tous les jours une prière pour le rétablissement de l'illustre malade. Celui-ci fut extrêmement touché de ces manifestations, et il ne savait comment exprimer sa reconnaissance aux membres des différens clergés. Il n'était pas moins sensible aux adresses et aux marques de sympathie que lui accordaient les états du Sud. « Si ma mort, disait-il, pouvait faire tomber dans l'oubli tout le passé et cimenter l'union du peuple, elle vaudrait mille vies. » Plein de cette pensée, il abandonna le projet, qui lui avait souri, de dédier son livre à sa femme ; il résolut de le dédier aux soldats des armées du Nord et du Sud, dans l'espérance que cette dédicace posthume demeurerait comme un appel à la concorde.

Dans les derniers jours de mars, il fut pris d'étouffemens tels qu'on crut le dernier moment arrivé : cette crise se termina, au contraire, par des vomissemens abondans qui soulagèrent le malade. Les douleurs diminuèrent d'intensité ; il put prendre un peu plus de nourriture et sembla recouvrer quelque force. A quelques jours

de là, on lui proposa même une promenade en voiture : « Oh! non, répondit-il, que diraient tous ces bons chrétiens qui prient pour mon rétablissement, s'il me voyaient prendre un plaisir le jour du Seigneur? » Grâce à ce court répit que lui accorda la maladie, il eut la joie d'achever le second volume de ses mémoires; et il constata, avec une réelle satisfaction, que son ouvrage aurait deux cents pages de plus que ne l'exigeait le traité avec les éditeurs. La cruelle maladie ne tarda pas à reprendre sa marche; les accidens se multiplièrent et les médecins annoncèrent que le patient ne résisterait pas au retour des chaleurs accablantes d'un été à New-York. Un des plus riches banquiers de la ville, M. Joseph Drexel, accourut et réclama l'honneur de mettre à la disposition du général une villa qu'il possède dans les montagnes, à Mont-Mac-Gregor, petite station balnéaire, voisine de Saratoga et beaucoup moins bruyante. L'offre fut acceptée du même cœur qu'elle était faite: elle prolongea de quelques semaines la vie de Grant. Celui-ci employa ses derniers jours à se faire relire ses mémoires, afin d'atténuer la sévérité de quelques jugemens et de supprimer quelques anecdotes dont on aurait pu tirer parti contre certains de ses anciens lieutenans; il ne voulait, disait-il, rien laisser dans ce testament de sa vie militaire qui pût blesser ou contrister personne; mais les instans qu'il pouvait consacrer à cette revision devenaient de plus en plus rares et plus courts : ses forces étaient épuisées; et il s'éteignit, le 28 juillet, sans l'agonie qu'avait fait appréhender sa robuste constitution, sans souffrance apparente, sous les yeux de tous les siens, et la main dans la main de sa femme.

Le télégraphe en porta immédiatement la nouvelle jusqu'aux extrémités de la confédération. Partout les cloches furent sonnées, partout les pavillons furent mis en berne ou voilés de crêpe, partout les particuliers prirent spontanément tous les signes ordinaires de deuil. Le jour même, le président Cleveland adressa au peuple une proclamation dans laquelle il annonçait et déplorait la perte que la patrie venait de faire : il ordonnait que tous les édifices fédéraux fussent immédiatement tendus de noir et demeurassent ainsi pendant trente jours, que l'armée et la flotte prissent le deuil, enfin, que toutes les administrations publiques fussent fermées le jour des funérailles, qui serait observé comme un jour de deuil national. Le corps de Grant fut ramené de Mont-Mac-Gregor à New-York, où la municipalité avait offert, au milieu d'un de ses parcs, un vaste emplacement pour lui donner une sépulture digne de lui, Rien ne fut épargné pour que les funérailles répondissent, par leur grandeur et leur pompe, aux regrets de la nation. On vit se dérouler, dans les rues de New-York, un cortège d'une longueur de

plusieurs milles où figuraient, après le président et les représentans de tous les pouvoirs publics, des députations venues de tous les points du territoire. Le trait le plus caractéristique de ces funérailles fut la présence de deux anciens généraux confédérés, Joe Johnson et Buchner, qui tenaient les cordons du char funèbre avec les deux principaux lieutenans de Grant, les généraux Sherman et Sheridan, et celle de nombreuses députations d'anciens soldats des armées confédérées. Vainqueurs et vaincus s'unissaient donc derrière ce cercueil dans une commune manifestation de regrets. Le temps a fait son œuvre d'apaisement; les populations du Sud ont recouvré tous leurs droits : elles voient même à la tête de la république le président de leur choix; il ne pouvait leur coûter d'effacer de leur souvenir les luttes sanglantes de la guerre civile et les heures de la persécution. Maintenant qu'elles ont repris leur place au foyer commun, tous ces enfans d'une même patrie devaient honorer ensemble le citoyen illustre dont la gloire fait désormais partie du patrimoine national.

Grant fut un général constamment heureux; fut-il un grand capitaine, un stratégiste habile? Nous devons laisser à de plus compétens le soin de prononcer. Si l'occupation de Paducah, l'attaque de Vicksburg, la marche de Sherman à travers la Georgie et les Carolines, furent des inspirations heureuses dont l'événement justifia la hardiesse, il semble que le succès de la campagne de Virginie ait été dû surtout à l'indomptable énergie dont il fit preuve, à l'intrépidité de lieutenans héroïques, tels que Hancock, Sheridan et Hooker, enfin à la bravoure de soldats aguerris qu'il ne ménagea en aucune occasion; dans cette succession de coups de force, on n'aperçoit point de ces manœuvres savantes qui ont illustré d'autres capitaines, dont les campagnes sont étudiées comme autant de leçons dans l'art de vaincre. Comme président, son administration a donné lieu à de graves critiques : ses fautes n'eurent d'excuses que sa sincérité, la bonne foi avec laquelle il croyait agir pour le bien du pays et son désintéressement. Toutes les erreurs de sa vie n'ont-elles pas été expiées par une agonie de dix-huit mois, et ne sera-t-il pas beaucoup pardonné à ce vieux soldat, qui, après avoir conduit un demi-million d'hommes au combat, après avoir occupé pendant huit ans la première magistrature de son pays, après avoir été l'hôte fêté des souverains et des peuples, eut, au milieu de sa lutte contre la souffrance, pour pensée unique, pour dernière joie et pour consolation suprême de gagner par sa plume un morceau de pain pour sa veuve et pour ses enfans?

CUCHEVAL CLARIGNY.

LA

CULTURE DES CÉRÉALES

DANS LES PAMPAS DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Il y a quelque vingt ans, des navires à voiles, retour de Californie, jetaient de temps à autre, sur le quai des ports français, de petits chargemens de blé. C'étaient les premiers envois des aventuriers de 1849, partis à la recherche de l'or et devenus colons. On n'y prit pas garde. Le pays des pépites, pensait-on, était assez riche pour promener ses blés autour du monde, sans y trouver d'autre profit qu'une satisfaction d'amour-propre ; c'était par forfanterie américaine qu'il faisait descendre à ses voiliers l'Ocean-Pacifique depuis le 38° latitude nord jusqu'au 58° sud, doubler le cap Horn, et refaire dans l'Océan-Atlantique la même traversée pour atteindre après six mois, quelquefois un an, les ports européens. Ces coûteuses expéditions ne pouvaient avoir aucune influence sur la production française, habituée à compter avec la concurrence d'Odessa et d'Égypte ; elles étonnaient sans inquiéter.

Déjà d'autres régions du continent américain, celles qui, par le Mississipi et le Saint-Laurent, étaient en communication directe avec l'Atlantique, importaient des blés en Europe, depuis 1602, d'une façon irrégulière et, depuis 1791, annuellement ; la France n'avait jamais eu à se préoccuper de cette concurrence lointaine, qui ne l'atteignait pas chez elle et à peine sur les marchés ouverts à son exportation. Des 30 millions d'hectolitres que l'Angleterre demandait chaque année aux pays étrangers, la France en four-

nissait bon an mal an le dixième ; et si, depuis 1859, les statistiques lui révélaient que la quote-part des États-Unis dans l'approvisionnement de sa voisine augmentait progressivement, elle n'avait pas à en souffrir. Depuis 1873, il n'en est plus ainsi : les États-Unis ont fourni à l'Angleterre jusqu'à 27 millions d'hectolitres par an ; l'Inde anglaise lui présente aujourd'hui ses produits ; et les économistes prédisent, qu'après avoir satisfait sa population de 250 millions d'habitans, l'Inde pourra prochainement, grâce au perfectionnement de son outillage, au développement de ses voies ferrées, disposer d'un excédent de production de 20 millions d'hectolitres. Déjà, en 1882, elle en a importé en Angleterre 2 millions et, en 1883, 3 millions, pendant que de son côté l'Australie est venue en offrir 8 millions.

L'agriculture française, cette fois, est atteinte dans ses œuvres vives et, le mauvais sort la poursuivant, les mauvaises années faisant suite aux médiocres, la France, de pays d'exportation de blé qu'elle était, est devenue depuis 1877, d'une façon continue, un pays d'importation de blé, sans que le déficit de ses récoltes ait eu même l'avantage traditionnel de peser sur le consommateur au profit du producteur. Aussi, à l'heure où notre sol, loin de fournir à la consommation les 120 millions d'hectolitres qu'elle demande annuellement, lui en offre à peine 100, quelquefois 110 par exception, l'agriculteur est bien près de vendre sa charrue et même son troupeau si l'état n'intervient et ne prohibe aux frontières blé, sucre, bétail, que notre sol cependant ne produit pas en quantité suffisante.

Nos concurrens agissent autrement ; tous améliorent leurs cultures et augmentent l'intensité de leur production ; s'ils vendent leurs charrues, c'est pour leur en substituer de plus perfectionnées et conquérir avec elles des régions nouvelles ; s'ils quittent leurs fermes, donnent congé au propriétaire, qu'ils ne peuvent plus satisfaire et disent adieu pour quelque temps aux champs qui les ont vus naître, où ils sont restés de pères en fils des mercenaires ou des locataires, c'est pour s'expatrier, fatigués qu'ils sont de payer à chaque génération, plusieurs fois la valeur du sol, sans parvenir à l'acquérir ; ils vont là où le prix infime de la terre est une quantité négligeable dans le revient de ses produits.

En France, pendant qu'héritiers et notaires se mettent d'accord pour diviser la terre en parcelles si minuscules que charrues et faucheuses n'y peuvent manœuvrer, que la moisson s'y doit faire à la faucille, nous attendons patiemment que la terre vienne à manquer à l'émigrant allemand ou irlandais, illusion qu'on doit perdre. Aujourd'hui que tout se sait, personne ne peut ignorer que les Etats-

Unis, après avoir vendu, jusqu'à la fin de 1883, 581 millions d'acres de terre, en ont encore 1 milliard 200 millions à vendre, qu'ils peuvent donc offrir à chacun des habitans actuels du globe 1 acre, soit 40 ares, plus que la superficie de la moyenne des parcelles inscrites au cadastre français en 1884.

La grande république de l'Amérique du nord est la rivale la plus active, mais elle n'est pas la seule. Une ardeur de production, semblable à celle dont elle a donné l'exemple au monde entier, éclate dans la région de l'Amérique du sud, qui occupe, dans cet hémisphère, quant à l'étendue, à la situation politique, sociale et climatologique le rang qui appartient à la république des États-Unis dans l'hémisphère nord.

A l'heure où l'inquiétude était à son comble dans les régions agricoles, un steamer rapide de 3,000 tonnes, arrivant de Buenos-Aires à Marseille, après dix-sept jours de voyage, jetait au mois de janvier 1884, sur le quai de La Joliette, son chargement de blé et de maïs, que, faute d'autre retour, il avait pris à 5 francs de fret la tonne. Cela semblait vraiment une gageure. Par quel bouleversement géographique un port que l'on croyait hier encore à vingt-cinq jours de mer, à 3,500 lieues, se rapprochait-il ainsi? Par quelle révolution commerciale en coûtait-il moins pour convoyer une tonne de blé du fond de l'hémisphère sud que pour l'apporter d'Arles à Marseille?

Il n'y a pas d'agriculteur qui, en présence de surprises de cette nature, n'ait perdu le peu de sécurité qui lui restait : après le colon du Far-West, celui des pampas entreprenait, lui aussi, avec la charrue, la conquête de 300 millions d'hectares de terres fertiles sous un climat tempéré et venait prendre rang parmi les producteurs à bon marché que les progrès de la navigation rapprochent, concurrent nouveau aggravant un désastre déjà complet. Les rivaux mal connus étant les plus redoutés, peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à surprendre celui-ci au moment où il vient d'entrer en lice, à pénétrer dans cette région de culture où des paysans en majeure partie français ou suisses-français, venus le plus souvent sans ressources, se sont taillé dans la plaine pampéenne des domaines aux proportions moins vastes que ceux de leurs congénères des États-Unis, mais où ils vivent et travaillent en propriétaires aisés.

I.

La légende raconte qu'en l'an 1576, lorsque Juan de Garay, avant de songer à reprendre, au lieu où est aujourd'hui Buenos-Aires,

l'œuvre manquée de Mendoza, fonda la ville de Santa-Fé sur les rives du Parana, quelques grains de blé, égarés dans la provision de riz, furent recueillis et semés, par un de ses compagnons, sur cette terre d'alluvions préhistoriques, où toute culture avait été jusque-là inconnue. Humboldt prétend que cette aventure s'est produite à Mexico, que les grains de blé étaient au nombre de trois, et qu'ils furent sauvés par un nègre. Il nous semble avoir lu ailleurs que c'est à Quito que ce fait fut noté et que les grains de blé y furent recueillis par un moine franciscain natif de Gand, au service de l'Espagne, dont l'histoire a gardé le nom : Fray Jodocco Ricci de Gante. On serait tenté de ne voir dans ces récits différens de la même aventure qu'une preuve multiple de l'indifférence des chefs d'expédition du XVIe siècle pour toute préoccupation agricole. Tout bon Américain y voit autre chose : avide qu'il est toujours de démontrer qu'il ne doit rien qu'à son esprit ingénieux, il retient la légende et la défend si bien qu'il n'est aujourd'hui douteux pour personne, sur ce continent, que ces quelques grains de blé, qu'ils aient été sauvés par un nègre, par un matelot espagnol ou par un franciscain de Gand, sont les seuls ancêtres de tous les blés américains, et, qu'en cela comme en tout, l'Amérique ne doit rien qu'à elle-même.

Cette origine lointaine et ces commencemens modestes de la culture dans ces régions inspirent la curiosité de rechercher quels instrumens aratoires pouvaient bien avoir apportés avec eux ces colons qui avaient oublié le blé et n'avaient embarqué que de la farine. On chercherait vainement leur description dans les chroniques, celles-ci n'en font pas mention, et l'on conclut à cette hypothèse qu'ils n'en apportèrent aucun. L'esprit américain ne fut pas pour cela pris au dépourvu; sous la pression de la nécessité, il réinventa, au siècle de la renaissance, sur ce continent nouveau, la houe et la charrue préhistoriques de l'homme des cavernes. D'une omoplate fixée par des lanières de cuir à un manche de bambou on fit une houe, et d'un pieu taillé en pointe, soutenu par deux portans, une charrue. Ce sont bien là les premiers outils d'un monde nouveau qui ne veut rien devoir à l'ancien. Est-ce parce que c'étaient là des inventions nationales qu'elles se sont perpétuées? Toujours est-il que la houe ainsi faite, la charrue ainsi construite, ont survécu à bien des générations de colons et qu'après trois siècles il nous a été possible encore de les entrevoir aux confins du pays cultivé, où les traditions de la vie primitive se retrouvent cristallisées.

La semence recueillie, la charrue construite, il fallait encore, pour que l'agriculture fût implantée, que le colon se courbât sur ces instrumens imparfaits; mais il n'avait pas émigré pour cette be-

sogne humiliante, il y plia l'Indien soumis ou prisonnier ; les bœufs manquaient, il attela ce bétail humain et lui traça au galop de son cheval la longueur de son sillon. Il s'agissait bien en effet de culture et de conquête laborieuse de champs fertiles ! On venait d'Espagne, où l'agriculture n'avait jamais été en grand honneur, et c'était pour recueillir des richesses accumulées par la nature et non pour en préparer de nouvelles, moins encore pour demander au sol tout ce qu'il peut donner au travailleur jaloux d'en répandre le surplus sur les pays voisins moins favorisés. Y avait-il un pays voisin? Y en avait-il de moins favorisé? Le colon de ces plaines a peine à se défendre contre la misère de la famine ; sur ces rives aujourd'hui riantes de la Plata et de ses immenses affluens, le Parana et l'Uruguay, la vie n'est, à l'origine, qu'un rude combat ; il faudra cent vingt ans pour occuper autour de Buenos-Aires un rayon de 5 lieues ; chaque pouce de terre, disputé les armes à la main, coûte de nombreuses vies d'hommes : autant en coûte chacune des villes que le colon espagnol échelonne le long des fleuves et qu'il trace à la mesure de ses rêves.

Tout éprouvée qu'elle est, la pauvre colonie de Buenos-Aires fut cependant protégée contre sa propre imprévoyance et garantie de la famine par une institution d'un de ses premiers gouverneurs, digne héritier du colon vigilant qui avait recueilli les grains de blé légendaires. En 1589, ce gouverneur, Juan Torres de Casareto, frappé de l'insouciance des colons, qui ne songeaient pas à conserver le grain nécessaire aux semailles de l'année suivante, conçut le plan d'une banque agricole aussi féconde dans ses résultats que simple dans son fonctionnement. Il établit un dépôt de blé où chacun au moment des semailles pouvait venir puiser, sous la seule condition de restituer à l'heure de la récolte la même quantité de blé augmentée d'un dixième. Cette banque de prêt, un peu usuraire, à l'agriculture, donna vite d'assez brillans résultats pour permettre à l'administration locale, qui en recueillait les bénéfices, de fonder un hôpital, le premier que l'on ait connu dans l'Amérique du sud. Elle mit, de plus, le colon à l'abri des privations et lui permit de conserver en culture les champs qui entouraient la ville.

Il n'y était guère encouragé par ailleurs. Les lois, très étudiées, que Charles-Quint et Philippe II avaient édictées pour lui, que Charles II réunit et promulgua en 1680, sous le titre de lois des Indes, embrassaient bien à son adresse tous les préceptes dont un père de famille prévoyant peut entourer l'inexpérience et les témérités de sa descendance, elles lui montraient la route à suivre, lui prodiguaient les encouragemens et les conseils pratiques, ne lui laissaient ignorer aucun des principes que la colonisation scientifique de notre siècle croit découvrir et qu'elle ne fait que rééditer

après trois siècles; mais elles avaient oublié de le défendre contre les jalousies du commerce de la métropole et ses exploitations ruineuses. Les ordonnances successivement arrachées aux rois se résumaient en une prohibition générale de travailler et de produire, en une obligation imposée de consommer les produits de la métropole. Elles allaient jusqu'à enlever aux colons le droit de transformer en farine le blé qu'ils récoltaient pour les obliger à consommer des farines d'Espagne. Un jour, cependant, malgré les ordonnances et les prohibitions, un colon eut l'idée de construire aux confins de la ville un moulin à vent pour y moudre les blés de la colonie et tenta d'exporter au Brésil la farine que l'on échangerait contre des nègres; la consommation que l'on avait faite des malheureux Indiens rendait cette importation nécessaire. Le commerce espagnol mit contre ce moulin flamberge au vent; ce fut une bataille en règle, dont la tactique semble avoir été prévue par Cervantes; mais, cette fois, le moulin fut battu et dut rentrer ses ailes. Comment d'ailleurs nous étonner de ces étranges principes économiques, mis en pratique du XVIe au XVIIIe siècle, quand la France a proclamé les mêmes au XIXe? Pendant vingt ans, une loi qui n'a rien à envier aux ordonnances de Cadix n'a-t-elle pas interdit l'entrée en France des blés d'Algérie!

Le résultat fut en raison directe de la sagesse du principe. La chronique nous dépeint sous des couleurs sombres l'aspect de la campagne pampéenne encore à la fin du siècle dernier. Elle était dans un état complet de barbarie : les habitations n'y étaient ni beaucoup meilleures, ni plus commodes que celles que possédaient les Indiens au temps de la conquête; pour tout meuble, une outre à conserver l'eau, une corne pour la boire; pour siège, une tête de bœuf, quelques cuirs pour s'y reposer; et, pour se couvrir la nuit, quelques peaux de moutons à l'état brut. La terre valait de 2 à 20 piastres la lieue carrée espagnole, soit de 10 à 100 francs les 2,700 hectares; le roi d'Espagne était le vendeur; il fallait recourir à la métropole et à l'administration de la colonie pour obtenir ses titres en règle; cette formalité demandait au moins huit ans et coûtait plus de 400 piastres. Les habitans se gardaient bien de solliciter les libéralités coûteuses du gouvernement et préféraient occuper sans titres les terrains vagues, dont le nombre et l'étendue étaient considérables. Il faut attribuer à ce déplorable état social l'abandon où est restée, en même temps que la campagne, l'agriculture. La défense d'exporter des farines subsistait encore en 1801; le campagnard avait jeté, depuis longtemps, le manche après la houe et remplacé le pain par la viande, produite sans travail. Les lois restrictives amenaient le même résultat que les prohibitions douanières du *corn-law* en Angleterre; elles déshabituaient le peuple de la

consommation du pain. Aujourd'hui même que la république argentine, après une régénération agricole complète, est devenue un pays d'exportation de blé, l'usage du pain n'y est pas encore général dans la campagne, et il est partout pour les paysans un objet de luxe au même titre que les pâtisseries dans les villes. Il nous est arrivé, en nous éloignant des villages, d'en manquer pendant plusieurs jours; et de ne pouvoir renouveler même notre provision de biscuit sec.

Les cinquante années de guerre civile qui suivirent la proclamation de l'indépendance empêchèrent le paysan de profiter du régime de liberté commerciale que celle-ci lui assurait. Le Chili, pendant cette longue période, s'habitua à être le grenier des républiques américaines du Sud. Depuis le commencement du XVIIe siècle, l'agriculture y prospérait, encouragée qu'elle était par les demandes de son riche voisin, le Pérou. Celui-ci avait dû renoncer à produire son blé à la suite du tremblement de terre de 1687, qui amena une épidémie meurtrière dans les vallées voisines de Lima, infligea aux blés de la région une maladie inconnue dont les effets furent tels que, jamais depuis, leur culture ne donna aucun résultat. Une hausse considérable en fut la conséquence; le prix s'en éleva, en 1695, jusqu'à 25 et 30 piastres la fanègue, mesure du poids de 100 kilos. La culture du blé, encouragée par ces prix inespérés, s'implanta au Chili, l'exportation s'en développa, se répandit jusqu'au littoral de l'Atlantique; les habitans des rives de la Plata s'habituèrent à recevoir ce secours annuel et oublièrent que leur sol, ravagé par la guerre civile, eût pu leur donner d'aussi abondantes récoltes. On ne parlait au Chili que de riches cultivateurs, pendant que la pauvreté du *chacarero*, le fermier pampéen, était proverbiale; on disait: pauvre comme un *chacarero*, c'était assez pour qu'il le restât.

Enfin, tout d'un coup, en 1870, un phénomène se produisit sans avoir été pour ainsi dire prévu : les farines du Chili arrivèrent à Buenos-Aires à leur heure, mais ne trouvèrent plus acheteur ; le marché était encombré de produits indigènes. L'agriculture locale était née; elle avait, depuis 1864, exploité le débouché que lui ouvraient, pendant la guerre du Paraguay, les besoins des armées alliées; la guerre finie, elle était prête à fournir seule toute la région platéenne. Cette année fut une année de ruine pour les négocians, qui avaient pris l'habitude d'encaisser de beaux profits sur les importations de farines chiliennes. Ils s'étaient laissé surprendre par cette éclosion de l'agriculture pampéenne dont ils avaient négligé de surveiller l'incubation.

II.

Cette incubation durait depuis 1854, elle avait traversé des fortunes diverses. A cette heure éloignée, la jeune république argentine, en possession d'une tranquillité relative, venait d'emprunter aux États-Unis leur constitution éprouvée déjà par un siècle de prospérité. Le général Urquiza en gouvernait une partie importante. Il eut le premier la pensée de recruter en Europe, pour mettre en culture ses immenses domaines personnels, des colons agriculteurs, les aidant, à leurs débuts, de ses propres ressources, les établissant sur des terrains fertiles qu'il leur vendait à long terme. Ces premiers colons, venus de Suisse, de Savoie, du Béarn, furent établis le long des rives de l'Uruguay; ils ont constitué, dans la région platéenne, le premier groupe d'agriculteurs européens qui devait servir de prototype aux centres agricoles du pays, que l'on appelle des colonies.

Ce nom est justifié par leur organisation. Elles se sont semées peu à peu dans diverses parties de la plaine et sont de vraies colonies étrangères sur la terre argentine. Toutes, formées d'émigrans venus pour coloniser, dans le vrai sens du mot, elles ont, depuis trente ans, implanté l'agriculture dans la république, conservant, chacune chez elle, les mœurs, les usages des pays respectifs qui avaient fourni leurs premiers habitans.

Ce système de cantonnement des agriculteurs dans certaines régions, qui ne sont ni plus favorables ni moins que les autres, n'était pas prémédité. Le premier groupe qui s'établit sur la rive du Parana devait servir de modèle, sa destinée a été de devenir en même temps un foyer de rayonnement autour duquel se sont groupées soixante colonies semblables taillées sur le même patron : villages sans clocher et sans agglomération centrale, composés de fermes échelonnées régulièrement le long d'avenues interminables et droites de 50 à 60 mètres de large, au milieu de cultures divisées en carrés de 25 hectares.

Au début, ces colonies ont été fondées par les gouvernemens de provinces, suivant l'exemple donné par le général Urquiza; elles le sont aujourd'hui par de grands propriétaires qui profitent de la force acquise sans prendre le plus souvent d'autre peine que celle de diviser leurs domaines en carrés d'égale dimension, de les numéroter, et de les offrir en vente à des prix beaucoup plus élevés que ceux qu'ils obtiendraient pour l'ensemble. Mais les années de début furent pénibles et le succès se fit longtemps attendre aux premiers

qui tentèrent cette appropriation nouvelle du sol. Cette période de combat se prolongea de 1854 à 1870.

Les difficultés à vaincre étaient nombreuses. Il semble fort simple au premier abord de trouver dans les campagnes d'Europe de nombreux cultivateurs peu satisfaits de leur sort ou tourmentés d'ambitions vagues, et de les embarquer à destination d'un pays sain, de les y installer dans une plaine fertile, qui n'exige, pour être mise en culture, aucun travail préparatoire, aucun défrichement, où pas une herbe n'arrête l'effort de la charrue, où le sol d'alluvions est, depuis trois siècles, enrichi par le stationnement des animaux. On apprit à l'user que ce n'était pas chose si simple. Ce ne fut pas une entreprise aisée que d'amorcer le courant d'émigration des travailleurs d'Europe, où le nom de la république argentine, peu connu aujourd'hui, était tout à fait ignoré, où celui de Buenos-Aires rappelait les excès de la longue dictature de Rosas, qui venait de finir, les crimes commis par lui sur les étrangers, en particulier sur les Français, et les difficultés récentes où nos armes avaient été engagées. A cette époque, les lignes de steamers n'étaient pas créées, aucune ne reliait encore l'ancien monde aux ports de La Plata; aucune navigation régulière ne desservait les grands fleuves; enfin, cette partie de l'Amérique du Sud ne possédait aucune ligne de chemin de fer en exploitation à l'heure où les États-Unis en avaient déjà 18,000 kilomètres en service. Enfin, dès le début, on fit cette expérience que la création d'une exploitation agricole, sur une terre vierge, exige une mise de fonds considérable que le premier échec compromet, qu'une mauvaise récolte détruit, et ce capital n'existait nulle part dans le pays. La terre seule était abondante, mais rien n'était créé de ce qui pouvait la mettre en valeur. Il ne s'agissait pas de lui demander ces pépites qui avaient enrichi rapidement le colon de Californie et celui d'Australie et fourni à ces deux pays le premier capital de leurs exploitations agricoles, en même temps que l'espérance d'en trouver encore y attirait une immigration nombreuse. Ici, le troupeau seul constituait la réserve; mais il était lui-même fort réduit après les longues guerres civiles, et ce qu'il en restait n'avait pas pour cela acquis une grosse valeur : il eût fallu vendre beaucoup de moutons, qui valaient 3 francs encore en 1869, et un grand nombre de bœufs, qui en valaient 15 ou 20, pour faire les premiers fonds.

Il fallut donc que les colonies créassent elles-mêmes et fissent sortir du sol sous le soc de leurs charrues le capital d'installation et d'exploitation qui faisait absolument défaut à tous leurs habitans et que personne autour d'eux n'était en mesure de leur fournir. C'est leur honneur d'être sorties seules de ce cercle vicieux au prix de

longs sacrifices et de rudes épreuves. Il ne vint même à personne l'idée de les garantir contre les mauvaises récoltes et les accidens imprévus en distribuant aux colons quelques-uns de ces troupeaux qui avaient si peu de valeur et qui avaient toujours servi de greniers d'abondance aux habitans de la pampa : on ne réserva aucunes pâtures privées aux communes, il fallut que le colon tirât du sol toute sa subsistance sans compter sur autre chose que les produits de son travail. C'était créer à plaisir des difficultés là où elles étaient si nombreuses; en réalité, les propriétaires qui vendaient leurs terres semblaient faire le calcul égoïste de se réserver les profits maigres, mais spontanés, de l'industrie pastorale, et d'exploiter seuls ce débouché nouveau créé à leurs troupeaux à la porte même de leurs estancias. Ils pensaient que, pour faire des éleveurs, il n'était pas besoin de les aller chercher si loin, et qu'eux-mêmes suffisaient à cette besogne paresseuse.

C'est ce système défectueux qui a rendu si pénible le début des colonies, qui a prolongé outre mesure la période de formation, multiplié les découragemens et les ruines, laissant le colon sans ressources devant une récolte détruite par la sécheresse ou dévorée à la veille de la moisson par des nuées de sauterelles ; mais c'est à ce système aussi que l'on doit peut-être les réels progrès agricoles qui, au milieu de ces épreuves et par ces épreuves, ont ouvert et préparé l'ère de l'agriculture pampéenne. Le troupeau, s'il eût été possible au colon d'en élever un sur sa terre, l'eût vite dispensé de tout travail et l'eût engourdi dans la somnolence traditionnelle et semi-barbare de la vie de pasteur, contre laquelle personne, jusque-là, n'avait songé à réagir et que l'agriculteur a pour première mission de combattre.

III.

Il est intéressant de constater aujourd'hui les résultats acquis et de reconstruire, chemin faisant, l'histoire progressive des groupes à qui ils sont dus.

A quelques kilomètres de la ville de Santa-Fé, près du lieu même où, en 1525, avait abordé pour la première fois un navigateur européen, Sébastien Cabot, dont le nom a été dénaturé par ses contemporains et par la chronique pour le faire entrer dans l'histoire sous le pseudonyme castillan de Sebastian Galoto, fut établie, en 1854, la première colonie ; elle était composée de Suisses et de Français. Son nom (Esperanza), qui a réalisé ce qu'il promettait, est l'objet d'une véritable vénération dans tout le pays. Elle est l'aïeule de toutes les

colonies; après trente ans d'existence, elle peut compter autour d'elle et constater qu'elle a donné naissance à autant de colonies qu'elle avait de colons, après les premières épreuves des années difficiles du début, où son existence même fut souvent mise en question, où les désertions étaient nombreuses parmi ces découragés plus d'une fois affolés par les privations et les fléaux qui détruisaient les premières récoltes ou les premières épargnes.

Avez-vous quelquefois, dans les rues des ports de mer, sur les quais d'embarquement, suivi du regard un groupe d'émigrans, ahuris au milieu des nouveautés de leur exode vers l'inconnu? Ils semblent tituber sous le poids de leurs propres résolutions, ne savent plus déjà d'où ils viennent, moins encore où ils vont; ayant rompu le fil de leur vie passée, ils n'ont pas la notion de celle de demain; ils sont déjà dépaysés, égarés par le vertige avant même d'avoir quitté le sol de la patrie. Suivez-les par la pensée. A l'arrivée, vous les retrouvez amollis par une traversée plus ou moins longue, ayant égrené le long du chemin toutes les résolutions prises au départ, sentant le danger partout et manquant d'énergie pour faire le premier effort. C'est en les voyant là surtout que l'on comprend combien peu d'hommes ont *a priori* les qualités si nombreuses qui contribuent à faire d'un travailleur ordinaire, à peu près apte à remplir dans son pays sa tâche quotidienne, un émigrant ayant tout à apprendre ou à rapprendre dans celui où il va s'établir. Les plus disposés à écouter les conseils intéressés de l'agent d'émigration ne sont pas toujours les mieux préparés pour les suivre. Il y a parmi eux beaucoup de rêveurs, de songe-creux, prêts à prendre ce chemin nouveau qu'on leur montre sans voir qu'il mène à un point inconnu où commencera seulement le sentier quelque peu rude à gravir, où toute l'énergie d'un homme de cœur n'est pas de trop pour s'élever un peu et, une fois à mi-côte, ne pas rouler en bas. Croire sur parole les agens d'émigration n'est pas le fait du paysan français, et peut-être a-t-il tout à fait raison. Ces agens, même quand ils sont sincères et disent la vérité sur le pays dont ils parlent, trompent toujours quelque peu leur auditoire, parce qu'ils se gardent bien de jeter sur leurs tableaux l'ombre de cette vérité, que l'expérience démontre, que l'émigration, même pour le pays le meilleur, le plus sain, le plus hospitalier, le plus favorisé, est la plus périlleuse, la plus compliquée, la plus pénible des entreprises humaines, celle qui vend le plus cher ce que l'on croit qu'elle donne, celle qui ne permet le succès qu'aux résolus, aux énergiques et aux patiens : la légende seule lui prête des succès faciles.

Les prudens, — et le paysan est de ceux-là, — se disent que pour

transplanter un homme dans un nouveau milieu social, sur un sol étranger, il faut tout au moins autant de précautions que pour transplanter un arbre; plus celui-ci est robuste, plus le sol où il a poussé des racines est fécond, plus l'œuvre de la transplantation est difficile. Les feuilles qu'il porte doivent perdre leur verdeur, il faut rabattre ses rameaux les plus vigoureux, supprimer sa frondaison, faire tomber les boutons à fruits que la sève ne nourrit plus; il garde longtemps ces apparences de décrépitude, pour reverdir et porter de nouveaux fruits quand, sauvé de cette crise et de tous les dangers qu'il y a courus, il peut atteindre la belle saison. Ainsi en est-il de l'émigrant. Il part résolu, bien décidé à conquérir le monde; ne connaissant les pays étrangers, l'Amérique surtout, que par les œuvres d'imagination à bon marché enrichies d'illustrations fantaisistes. C'est, le plus souvent, un homme qui n'en est ni à son premier essai, ni à son premier métier, ou bien une famille qui ne compte plus ses revers, pour qui tout pays nouveau apparaît au loin ensoleillé sous des forêts luxuriantes d'arbres aux fruits savoureux, peuplées de Robinsons suisses. Son imagination s'échauffe au souvenir des lectures que les distributions de prix de l'école primaire ont mis autrefois sous ses yeux. La traversée pendant laquelle il trouve chaque jour son pain cuit fortifie ses illusions. Mais les plus longues ont un terme; il débarque engourdi, quelque peu énervé, physiquement incapable d'un effort, moralement troublé par l'inconnu. Dans ces conditions, il éprouvera vite que la morale de toutes les histoires de Robinsons n'est que trop vraie, et que, dans les sociétés jeunes, plus encore que dans les solitudes, il faut compter sur soi seulement et tout produire par soi-même. Mais cette philosophie ne lui apparaît pas à la première heure; au milieu de son découragement, il ne trouve de force que pour accuser de folie son entreprise et d'imposture ceux qui l'ont encouragée.

C'est l'heure de la crise. Contre les effets de cette crise on a inventé dans les pays neufs le palliatif de la colonisation officielle, qui ne fait qu'en prolonger la durée : elle enrégimente les robinsons, leur fournit des vivres, énerve leurs velléités d'initiative individuelle, leur dissimule la nécessité de l'effort, et produit des mécontens. C'était le seul système que l'on pensât à mettre en pratique en 1854 dans les colonies agricoles de Santa-Fé. Il consistait de la part du gouvernement à fournir terrains, instrumens aratoires, animaux de labour à des entrepreneurs d'émigration qui devaient prendre le colon, et le piloter depuis son pays d'origine jusqu'au lieu d'arrivée, l'installer sur ces terrains, lui mettre la bêche en mains sur le sol nu, lui indiquer le lieu où il avait à construire son abri, le nourrir jusqu'à la récolte, pendant un an, et

lui réclamer ensuite annuellement le remboursement de ces avances, et le prix de la terre s'il désirait l'acheter. Le robinson ne voyait guère dans ces munificences que la nudité du sol et la permission de manger pendant un an aux frais de l'état, ce qui donnait à beaucoup la force de prolonger pendant un an les litanies des : « Si j'avais su! » Ces robinsons-là ont disparu aujourd'hui, il ne reste que des colons, et ce sont eux qui, par leur énergie, ont sauvé cette tentative de colonisation des épreuves de la première erreur; quant aux découragés, ils auront du moins servi à faire condamner le système de la colonisation officielle.

Elle existe cependant encore, mais plus loin. On espère par ce moyen dangereux appeler quelque population dans les territoires déserts du Chaco argentin qui limitent au nord la province de Santa-Fé, où le gouvernement national essaie de grouper autour des garnisons militaires qu'il entretient pour surveiller les Tobas quelques colons agriculteurs. Ces colonies sont depuis dix ans une ruine pour le trésor; elles ne peuvent rien produire. Après cinq ans, on y a vu des colons n'avoir pas reçu encore le terrain promis; ils attendent les bras croisés, reçoivent, dans une tente provisoire, une ration insuffisante que le fournisseur a intérêt à leur fournir le plus longtemps possible et que les bureaux de la guerre perpétuent par souci peu désintéressé de la fortune du fournisseur.

Heureusement la province agricole de Santa-Fé et ses colonies laborieuses n'en sont plus depuis longtemps aux bienfaits de la colonisation officielle et artificielle; elles ont su réagir d'elles-mêmes contre cet engourdissement imposé et se développer par leur propre activité. Quelques-unes cependant doivent encore leur origine à la colonisation par entreprise, ce sont celles de la compagnie anglaise du Grand central Argentin. L'entrepreneur, sans y appliquer les principes de l'administration militaire, prétend exploiter les terrains qu'il possède, comme sa voie ferrée, au bénéfice exclusif de ses actionnaires; ceux-ci s'enrichissent, et le colon s'écarte, désertant les terrains à proximité de la voie et des gares, propriété de la compagnie anglaise, et s'établit en dehors de cette zone pour y prospérer sans entraves administratives.

Le seul système que l'expérience recommande est celui-là même qui expose le colon, dès la première heure, à l'épreuve la plus rude et met ainsi en relief et en exercice ses qualités. Il consiste à lui vendre la terre à bas prix, payable à long terme, et à l'abandonner à lui-même. Le colon, pour entreprendre la culture dans ces conditions, doit posséder la connaissance de son métier et quelques ressources pécuniaires qui lui permettent de faire, sur la terre qu'il

paiera plus tard, les premières installations nécessaires, de préparer le sol et de vivre en attendant la récolte. Ce colon-là est plus difficile à recruter et à convaincre que les rêveurs et les déclassés, à nombreuses tentatives avortées, qui croient découvrir en eux des agriculteurs ignorés et des colonisateurs latens. Il est aussi plus exposé. C'est, en effet, une observation faite dans tous les pays neufs que celui qui y importe autre chose que ses bras et son intelligence risque fort de gaspiller en écoles coûteuses le capital qu'il y aventure ; il le perdra le plus souvent, et il lui faudra, à force d'efforts, le reconstituer ; c'est alors seulement qu'il sera un élément social, productif, dans le milieu nouveau où il a résolu de faire sa vie et où il lui faut, bon gré mal gré, triomphant ou vaincu, la fixer. C'est un problème économique difficile à résoudre que celui d'attirer cette émigration et de lui épargner les essais coûteux ; les colons de Santa-Fé l'ont résolu, ils ont substitué à la colonisation officielle la colonisation par voie d'extension progressive. La solution est tout entière dans un système aujourd'hui généralisé de protection mutuelle et d'essaimement qui fait des colonies nouvelles les filles des anciennes : celles-ci procèdent comme les abeilles, tirent d'elles-mêmes les élémens des ruches nouvelles, dont chacune constitue à son tour un centre nouveau d'action destiné lui aussi à former des essaims futurs. Les créations successives se sont étendues d'elles-mêmes dans la même région, en se groupant les unes auprès des autres, avec lenteur au début, peu à peu avec rapidité, profitant de la force acquise et gagnant de vastes étendues de terrains. Les premiers qui ont réussi ont appelé leurs compatriotes et donné à ceux qui nourrissaient des idées d'émigration le conseil de leur exemple ; par cette propagande naturelle ils ont recruté chaque année de nouveaux contingens à qui ils ont pu prêter au début une aide précieuse, dès l'heure de leur arrivée, sans rien sacrifier eux-mêmes, et qu'ils ont enrichis en s'enrichissant également. Ils étaient pour les nouveau-venus des maîtres expérimentés, véritables éclaireurs qui avaient tout appris à leurs frais, qui avaient tracé les chemins et préparé l'avenir de ceux qui arrivent aujourd'hui en grand nombre, — recrues qui prennent rang dans ces cadres vigoureusement constitués.

A son arrivée dans cette vaste région, déserte il y a vingt ans, et qui, depuis, se couvre chaque année progressivement de nouvelles cultures, l'émigrant appelé ou inconnu trouve toujours un champ où employer sa bonne volonté. La population est insuffisante pour les entreprises que son activité multiplie chaque jour, et le nouveau venu, que le désir de devenir propriétaire a mené jusque-là, entrevoit la possibilité de devenir riche, tout en faisant un apprentis-

sage lucratif. Il n'y a, en effet, sur cette terre de la production facile, que le travail qui ait un prix élevé; par une anomalie que la facilité même de la production et le nombre restreint des habitans explique, la vie matérielle, le nécessaire de la vie, déjà à meilleur marché qu'en aucun lieu du monde, semble baisser de prix à mesure que la population augmente, cette population laborieuse produisant toujours au-delà de ses besoins. C'est ainsi que la viande, après des fluctuations diverses de prix, est revenue depuis quelques années au prix infime où elle était, il y a un siècle, et ne dépasse pas 0 fr. 20 la livre, quand elle est chère; les autres denrées alimentaires règlent naturellement leur prix sur celui de cet aliment par excellence du travailleur.

Salaires élevés, vie à bon marché, ce sont là deux élémens de succès facile pour le nouveau débarqué, qui rapprochent la réalisation de son rêve. Un autre élément contribue puissamment à lui fournir les ressources nécessaires à l'acquisition d'un lot de terrain, c'est le principe de l'association, que les anciens colons mettent en pratique avec le travailleur. L'association a été de temps immémorial le système préféré dans toutes les entreprises rurales de la pampa; l'éleveur l'a toujours appliquée avec son berger, et il est rare de trouver dans les grandes exploitations des hommes à gages; partout prévaut le régime simple et fécond de l'association. Le propriétaire offre sa terre, les moyens de la féconder, la semence, les élémens d'une habitation sommaire, au colon qui apporte son travail et celui de sa famille, et reçoit en compensation le tiers, le quart ou la moitié des produits, suivant la somme d'apports fournis par l'un ou par l'autre et qui varie à volonté.

Les colons propriétaires suivent tous ce système : possédant le plus souvent plusieurs groupes de concessions dans la colonie qu'ils habitent ou en dehors d'elle, ils ne peuvent les cultiver toutes; au lieu de recourir à l'embauchage de travailleurs salariés, ils font un associé, un métayer, presque un propriétaire, du prolétaire débarqué la veille, souvent sans ressources et toujours sans connaissance du climat, des saisons et des procédés de culture. Celui-ci, pris ainsi en tutelle, encouragé par l'espérance d'un produit proportionné à ses efforts, aidé pour subsister jusqu'à la moisson par le crédit que tout commerçant du voisinage ouvre sans hésiter sur les espérances de récolte, libre de ses actes dans les limites de ses engagemens, n'est pas empêché de louer, s'il le juge à propos, ses services aux jours de loisir à quelque voisin, et de rapprocher ainsi l'heure où une bonne récolte et l'économie lui permettront d'être propriétaire et de multiplier lui aussi ses cultures, en faisant pour d'autres ce que les anciens ont fait pour lui.

L'étendue ensemencée augmente avec une telle rapidité que, partout, la demande de travailleurs est abondante. En 1883, il eût fallu pour récolter les blés mûrs plus de 160,000 moissonneurs, dans cette région qui ne compte guère plus de 60,000 habitans pour la partie cultivée et 200,000 pour toute la province. Le déficit des bras a été comblé par une importation exceptionnelle de machines perfectionnées, s'élevant pour cette seule année au chiffre de 8,889, d'une valeur de 7 millions de francs, venant s'ajouter à l'important matériel existant déjà. Notons, en passant, que bien que les huit dixièmes de ces colons agriculteurs parlent français, la France ne participe en rien à ces fournitures ; 10 pour 100 des machines agricoles proviennent des États-Unis et 90 pour 100 d'Angleterre, bien qu'il n'y ait dans toute la province ni un colon anglais, ni un colon nord-américain. On a vu pour la première fois une batteuse de l'usine de Vierzon figurer à l'exposition continentale de Buenos-Aires de 1881 ; elle a obtenu naturellement le premier prix ; achetée et mise en mouvement à l'heure de la moisson, elle a prouvé à tous sa supériorité ; mais l'audace commerciale des négocians français s'est bornée à cette démonstration, et les Anglais ont continué, comme devant, à fournir, sans concurrens, des machines moins parfaites.

Pourrait-on cependant avoir quelque doute sur la sûreté du paiement? Ne méritent-ils pas quelque crédit ces agriculteurs dont nous venons de rappeler le nombre, qui ont mis en culture, en 1883, 336,000 hectares et produit 2,250,000 hectolitres de blé, 21,000 tonnes de grains de lin, recueillant plus de 20 millions de francs de bénéfices nets, tous débours couverts de semailles, récoltes, subsistance et salaires, ce qui donne à la fin de l'année, tous frais payés, une augmentation de richesse de 300 francs par habitant, à ajouter à la plus-value progressive de toutes les propriétés, anciennement ou récemment cultivées, et même des terres voisines qui voient leur heure se rapprocher? Cette production représente un mouvement commercial de près de 50 millions de francs, et laisse disponible pour l'exportation, après avoir satisfait la consommation de toute la république argentine, plus de 1 million d'hectolitres de blé dont le prix de revient ne dépasse pas 10 fr. 50.

Cette quantité, minime, si on la compare aux productions d'autres pays, est fort importante si on la considère comme elle doit être considérée, c'est-à-dire comme un point de départ, si l'on fait attention à l'accroissement annuel de la surface cultivée, des capitaux nouveaux employés progressivement au développement de la culture. Ce n'est pas sans raison que tous ceux qui assistent à cette conquête ardente du sol de cette province, hommes d'état, publi-

cistes, statisticiens, se sont pris de passion pour ces groupes étrangers de producteurs qui font sortir du sol leur fortune et celle, autour d'eux, de nombreuses entreprises commerciales, industrielles, de transport ou de banque qu'ils enrichissent vite. Il nous souvient d'avoir entendu un des hommes d'état les plus considérables de cette république embellir un discours de ce dithyrambe : « Si, disait-il, la lune possède des astronomes, ils ont dû être surpris de constater que cette partie de la terre, sur laquelle ils n'ont pas manqué de diriger leurs télescopes, avait changé de couleur et pris celle de l'or que lui donnent les épis mûrs. » Il n'est pas un colon qui n'ait applaudi ces paroles de l'ex-président de la république, M. Sarmiento. Comment y verraient-ils une exagération, ceux qui ont tant de raison de tirer vanité, en même temps que profit, d'un progrès qui est l'œuvre exclusive de leurs efforts individuels ? Ils sont heureux et avec raison de voir les premiers d'entre les Argentins trouver à recueillir quelque gloire dans des créations dues tout entières à des étrangers : nous avons pour notre part quelque satisfaction à constater que dans cette région prédominent les mœurs, les usages de notre pays, en même temps que la langue générale y est la langue française.

IV.

Nous sommes ici, en effet, dans un pays européen, transplanté de toutes pièces sur la terre d'Amérique ; on dirait une province de France, située sur une frontière où les langues des pays voisins, quelques-uns de leurs usages ont pénétré, où la religion protestante se mêle à la catholique; c'est à peine si, par quelque côté, les mœurs locales et la loi du pays font sentir leur présence. Dans ces plaines où les habitations se perdent au milieu des cultures, où rarement on en trouve plusieurs groupées ensemble, la vie de famille individualisée est le prototype social, établi sans parti-pris, mais par une sorte de nécessité de milieu. C'est là une conséquence naturelle de la division uniforme de la terre en exploitations rurales de même destination et même étendue, toutes généralement de 100 hectares comprenant quatre concessions, établissant des distances égales entre chaque famille de colons. Sur soixante colonies, on ne compte guère de villages. Celui d'Esperanza est à peu près le seul. Aussi sert-il de lieu de réunion, de marché général où l'on vient de loin, où le dimanche carrioles, breaks et voitures de tous genres amènent les colons ayant quelque affaire à traiter, le besoin de se renseigner, ou seulement de se rappeler qu'ils sont hommes et faits pour vivre en société, ne fût-ce qu'un jour par semaine. A part cette excep-

tion, la vie se concentre dans les concessions qui s'échelonnent le long des avenues dont nous avons parlé, d'une largeur partout égale de 50 à 60 mètres, uniformément bordées d'inévitables peupliers en rangs serrés. Au milieu des champs de blés mûrs les maisons émergent à peine ; c'est à peu près la vie solitaire du pasteur avec le travail en plus, la culture d'un jardin, la présence d'animaux de ferme et de basse-cour. On ne saurait dire pourtant que toutes les colonies n'en font qu'une ou que toutes se confondent entre elles ; elles ont au contraire leurs physionomies distinctes. Dans chacune existe un lien de famille, une communauté d'origine ou d'intérêts ; tous les membres appartiennent à la même religion, ici protestante, là catholique, et parlent la même langue, bien que quelquefois ils aient des patois différens. Pendant la période de formation, la plus rude à traverser, alors qu'il faut organiser, bâtir, planter, ensemencer les concessions, ces liens de famille ou d'origine ne se manifestent guère par des relations sociales ou des créations d'intérêt commun : ce n'est que plus tard que l'on peut y songer. Une école alors remplace le précepteur ambulant qui allait, jusque-là, de ferme en ferme, pauvre bachelier nomade, laissant derrière lui dans l'esprit de ses élèves, à défaut d'autre, cet enseignement : que la science est généralement une personne bien ignorante, peu fortunée, rebelle à une nourriture régulière, pauvrement vêtue, enfourchant sans grâce la plus triste des montures, qu'ils confondront volontiers avec la bête de l'Apocalypse, quand une instruction religieuse un peu soignée aura pénétré dans leur jeune âme. Presque partout on met quelque empressement à installer une croix sur le faîte d'une grange pour lui donner sans luxe la destination d'un temple ou d'une église : c'est le centre autour duquel se formera plus tard le village, à moins que la station du chemin de fer toujours projeté, toujours ajourné, ne vienne déplacer l'axe du développement de la colonie.

A chaque saison, l'aspect change ; mais il change partout à la fois, uniforme dans ses variations. On ne connaît ici ni les jachères, ni le roulement de cultures variées ; chaque année ramène à la même place la même charrue, et à la même heure les mêmes épis de blé mûrissant. Dans les nouveaux défrichemens, la première culture est le maïs, il exige une moindre mise de fonds, il est plus rustique et triomphe mieux d'une terre nouvellement remuée ; la moisson surtout s'en fait plus à loisir, à l'heure que le colon choisit, après les premières gelées, sans avoir à recourir à heure fixe à l'aide coûteuse de services salariés. Après les premières récoltes, la chaumière, habitation provisoire des années d'essai, deviendra le bâtiment de service d'une résidence plus élégante faite de briques

et de chaux, sur le modèle de celle du voisin, qui l'a copié lui-même sur une plus ancienne, répétant, sans y rien changer, le type à peu près unique créé par un architecte modeste et sans imagination, très ami de la simplicité.

Il ne faudrait chercher, au milieu de cette uniformité, ni dans les procédés de culture, ni dans la forme des habitations, des traits particuliers indiquant avec précision l'origine ou la nationalité des colons. Tous ont sur ces différens points généralement oublié les traditions de leur pays, adopté de nouveaux usages, modifié insensiblement leur costume, leur alimentation, leurs instrumens et leurs modes de culture. L'agriculteur américain diffère absolument de son congénère d'Europe, et c'est pour cela peut-être qu'il réussit mieux : il n'a pas l'ambition de vivre exclusivement sur son bien et d'en tirer les élémens complets de sa subsistance ; il vit de sa terre comme un commerçant de son commerce, il trafique de ses produits et du sol même s'il y trouve profit ; il a plutôt, en sa qualité d'étranger, la crainte que l'ambition de s'y enraciner. Il ne cherche surtout pas à augmenter la somme de son travail ; c'est là une routine qu'il laisse aux fanatiques de la tradition, si nombreux dans la campagne de France. Et, de fait, il est parvenu à simplifier singulièrement son labeur : il ne connaît pas cette division de la terre par parcelles éparses, éloignées les unes des autres, qui est le grand écueil et une des causes de ruine, la principale peut-être de la culture française ; sa maison est au milieu de son champ, il ensemence une pièce de terre unique de 50 ou de 100 hectares, sous une seule graine : ici du blé, là de l'orge, du lin ou du maïs, et travaille en industriel. Il obtient ce résultat, quelque peu éloigné de la portée du paysan français, de cultiver son champ, d'y trouver l'aisance en menant une vie pleine d'heures de loisir et de repos ; même pendant l'époque de la moisson, il parvient à se libérer de ses travaux absorbans. La différence est complète entre la vie qu'il mène et celle du cultivateur français. Celui-ci semble prendre à cœur de multiplier ses efforts et n'arrive qu'à en diminuer les résultats. Toujours le travail le presse, ses occupations sont assez nombreuses pour qu'il en puisse faire provision pour les jours de pluie ou de neige, pour les longues nuits et les courtes journées d'hiver ; il emmagasine son blé pour le battre en grange ou en chambre ; plus soucieux de respecter les usages d'antan que d'épargner sa peine, il égrène un à un ses épis de blé sous le fléau, se méfie de la batteuse qui emplirait ses sacs vivement, mais prélèverait une dîme sur chacun d'eux. Ce paysan-là ne saurait nous croire si nous lui disions qu'au-delà de l'Océan son semblable ne connaît ni cette peine ni ce labeur continu, qu'il a dix mois de loisirs contre deux

de travail, que ses produits n'en sont pas pour cela moindres, et qu'il peut consacrer les longues soirées lumineuses de l'été ou les nuits d'hiver à des travaux de l'esprit, ces conseillers du progrès. Ainsi en est-il cependant! A l'automne, il prépare sa terre, c'est là le travail le plus important, qu'il doit faire lui-même, le seul que les machines n'aient pas simplifié; mais la nature du sol le rend facile, et sa fertilité le réduit à deux coups de charrue et un hersage, sans autre préparation ni fumure coûteuse et pénible. Deux mois suffisent à cette besogne et à celle des semailles. L'hiver, fort doux dans ces régions, sans neige et sans gelée, est tout entier pour lui une saison de contemplation ; l'uniformité de sa culture laisse au colon tout le temps de s'occuper de son jardin d'agrément, des soins minutieux de son verger, et du bétail de la ferme. Au printemps, la nature travaille pour lui; l'agriculteur attend les résultats de cette incubation que les pluies ou la sécheresse rendront stérile ou féconde, sans qu'il y puisse rien changer; il n'a pas même à faire provision de fourrages pour l'hiver; son bétail, élevé à l'air libre, trouvera toujours à s'alimenter même pendant la mauvaise saison.

Arrive enfin l'été, ou du moins il est proche, car, au mois de novembre, qui correspond au mois de mai de l'hémisphère nord, les blés sont jaunes et les faucheuses peuvent mettre en ligne leurs couteaux aiguisés. On croirait que le bruissement des épis mûrs va arracher le colon à sa vie douce. Il en était ainsi autrefois, au temps où l'on ne connaissait que la faux et la faucille pour couper les longues files d'épis secs, sous le chaud soleil; alors même, faute de bras, il fallait quelquefois laisser debout ou abandonner au bétail les récoltes debout; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; le colon, qui ne peut seul faire les frais d'achat de faucheuses modernes, traite simplement avec un des nombreux entrepreneurs de moissons qui sillonnent la campagne et qui, à forfait, à prix fixé d'avance, de tant de sacs pour cent, fauche, bat sur place, met en sacs et souvent achète et emporte en une semaine la récolte qui, hier debout, agitait ses épis dorés sous le souffle du vent, et aujourd'hui se résume en un chèque payable à vue et endossable. Il a fallu quelques jours au plus, à raison de 8 hectares par faucheuse et par jour, pour opérer cette transformation commerciale de toutes les espérances du colon résumées dans un vaste champ de blé; il sait au juste ce que vaut le travail de son année, et, jusqu'à l'automne, est libre de soucis; les autres récoltes qu'il a préparées ne lui donneront pas grand embarras et ne l'empêcheront pas de déguster, à l'ombre, les pêches de son jardin.

Que l'on ne dise pas que le labeur n'est que déplacé, et que si

l'agriculteur est, grâce à cette organisation très ingénieuse, déchargé de travaux pénibles, le poids du travail retombe sur l'entrepreneur de moissons et son équipe, et la dépense sur celui qui l'emploie. Travail et dépense ont été considérablement diminués par l'emploi de machines perfectionnées, en même temps que le rendement augmente dans des proportions énormes. Autrefois, il fallait que tout le jour le moissonneur restât penché sur sa faux, sous le gros soleil, dans un mouvement régulier et pénible pendant les longues journées d'été. Si le blé était trop mûr, ce qui se produisait souvent faute de bras pour rentrer à temps la récolte, il fallait recourir à la faucille, qui laissait moins perdre de grains, mais retardait encore la moisson. Les épis rangés étaient placés sur une peau de cheval sèche et portés ainsi, sur ce traîneau primitif, jusqu'à l'aire en plein champ où le battage se faisait sous le galop d'une troupe de jumens faméliques et le vannage à la pelle sous le souffle du vent. On calculait à plus de 25 pour 100 la perte du grain apporté à l'aire. Les temps sont changés. La faucheuse marche d'un pas régulier et constant ; le moissonneur, assis sur son siège élevé, dirige le travail, et n'intervient guère que par l'effort de sa pesanteur : les gerbes tombent d'elles-mêmes, toutes liées, derrière lui ; elles sont amoncelées en meules énormes en attendant la batteuse. Celle-ci représenterait, avec ses animaux de trait et sa locomobile, une dépense d'environ 35 à 40.000 francs, mais l'agriculteur n'a pas à la faire : il attend son heure, prompte à venir, où se rangera devant sa meule cette puissante cigale, qui, de l'aube à la nuit et du soir à l'aurore, siffle et bruit laborieusement, sans repos, faisant le travail de millions de fourmis ; les hommes l'alimentent sans effort pénible, cachés derrière un flot continu de poussière noire que le vent chasse sans cesse et qui se renouvelle sans relâche ; la paille dédaignée, résidu sans valeur, que seuls les briquetiers réclameront, pour la mêler à l'argile de leurs briques imparfaites, s'envole séparée du grain et s'empile auprès du foyer de la chaudière, qu'elle alimente de sa combustion rapide.

Les équipes qui se transportent ainsi dans toutes les directions pour tous ces travaux sont presque toujours composées d'Italiens venus de Lombardie, attirés par les salaires élevés. Ils passent l'Atlantique malgré le grand éloignement, comme les Belges passent notre frontière, pour venir faire la moisson. Ils s'embarquent à Gênes, en août ou en septembre ; les vapeurs italiens et français, aménagés pour le transport de ces travailleurs, en emportent chacun 1,000 ou 1,200, qu'ils débarquent après vingt-deux ou vingt-huit jours de traversée sur les rives de l'estuaire de la Plata. Là, ils ont vite pris le vent et la bonne direction ; dès le lendemain, ils s'en-

tassent dans les wagons ou dans les steamers qui desservent le littoral du Parana ou de l'Uruguay; d'autres partent à pied, la besace au dos, pour se rendre là où la demande de bras est le plus active. Pendant les mois de novembre à février, ils louent à haut prix leurs services dans cette immense région qui s'étend du 27° au 40° lat. Sud, et où la moisson ne se fait pas partout à la même heure. Ces quatre mois de travail incessant, de salaires élevés qui varient entre 12 et 18 francs par jour, avec une nourriture substantielle, toujours aux frais du propriétaire, des nuits à la belle étoile, suffisent souvent à satisfaire leurs ambitions; beaucoup, la moisson finie, reprennent le steamer, et, après une nouvelle traversée, débarquent au pays natal, montrant avec orgueil le rouleau d'or qu'ils ont gagné, pendant que l'hiver étendait sur l'Europe le sombre manteau de ses longues nuits, et de ses journées de pluie et de froid. Ils arrivent à l'heure pour ne pas manquer un seul des travaux que réclament les champs de leurs pays, les terminer tous, rentrer la moisson et repartir pour recommencer un nouvel été dans l'hémisphère sud.

Chaque année, ils constatent, à leur retour, l'extension de la zone cultivée. Avec quelle rapidité surprenante se fait cette conquête du désert dans un pays cependant où l'immigration n'apporte annuellement qu'un faible contingent n'atteignant pas encore 75,000 individus dans les années les plus favorisées! La province de Santa-Fé, que l'on appelle avec raison la région du blé, a mis en culture, en 1883, 336,321 hectares, mais il lui en reste plus de 600,000 déjà divisés, préparés pour recevoir des colons, et 7 millions encore abandonnés au pasteur, qui se prêtent, sans exception, à la grande culture et attendent leur heure. Elle ne contient encore que 200,000 habitans, dont 50,000 dans les colonies où le nombre des familles propriétaires est de 5,455; 5,000 de ces familles sont étrangères et conservent leur nationalité.

Très américains dans leurs procédés de culture, les colons ne le sont pas moins dans leur manière de vivre; sans avoir adopté les habitudes locales, ils ont adapté les leurs à ce nouveau milieu social. Leur costume, leur alimentation, leur langage, tout en eux se modifie peu à peu sous cette influence du milieu, sans qu'ils perdent pour cela le caractère propre et le cachet de leur origine, qu'ils sont en général jaloux de conserver. Leur costume de travail est presque partout le même : le béret, cette coiffure que les Basques ont si bien répandue partout qu'elle est un objet de première nécessité dans l'approvisionnement de tout magasin de ville ou de village pampéen, preuve manifeste de l'influence de l'émigrant sur le développement de l'industrie de son pays d'origine; l'espadrille des montagnards pyrénéens, importée par la même voie; le bour-

geron de laine alternant avec le poncho, qui ne permet pas le travail à pied, et enfin les braies de nos ancêtres, déguisées sous le nom indien de *chiripa*. Aux jours de fête, les costumes nationaux reparaissent volontiers : Andalouses, Catalanes, Napolitaines, Basquaises, Suissesses ou Bretonnes même se coudoient élégamment, vêtues à la mode de leurs provinces.

Mais là, comme partout sur le sol américain, ces diversités d'origines disparaissent à la première génération. En même temps que la loi impose la nationalité locale à ceux qui sont nés sur son sol et que le sang étranger entre ainsi avec des droits égaux, de quelque source qu'il provienne, dans les veines de la nation, les coutumes importées deviennent nationales.

Ces phénomènes ne sont pas spéciaux à tel ou tel groupe. Ils se produisent dans toutes les régions où il existe des colonies, dans les deux groupes de la province de Santa-Fé, celui qui s'appuie sur la rive du Parana et celle du Salado, celui qui s'est créé le long de la voie ferrée du Grand central Argentin et où rien d'anglais n'apparaît ; dans la province d'Entrerios, où cependant le général Urquiza, usant de ses pouvoirs de président, avait promulgué une loi nationale dispensant les fils de ses colons du service militaire et leur conservant par exception la nationalité de leurs pères : la loi n'a pas été exécutée ; ces colons attachés au sol n'ont fait entendre que de faibles protestations, en même temps qu'ils évitaient avec soin le service militaire dans la patrie de leurs pères, que celle-ci, du reste, omet de leur réclamer.

A côté de ces deux provinces, on ne compte que deux créations du même ordre : l'une remontant à 1860, composée exclusivement d'Anglais du pays de Galles, établis par le gouvernement sur la rive du Chubut, fleuve du désert patagonien, dont le sort a prouvé pendant vingt ans qu'elle était prématurée, et qui se débat sous les étreintes de disettes intermittentes tempérées par les secours officiels.

L'autre, créée par l'état de Buenos-Aires, est plus intéressante : c'est une colonie d'Allemands de la secte des mennonites. Ils avaient émigré en Russie à la fin du dernier siècle ; Catherine leur avait garanti pour un siècle leur autonomie et la dispense de tout service militaire, que leur religion interdit. Le siècle écoulé, le traité n'a pas été renouvelé ; trois mille adeptes ont obtenu du gouvernement de la province de Buenos-Aires des terres et des franchises ; ils n'échapperont pas plus que les autres à la *manucapion* de l'atmosphère américaine. En attendant, ils donnent dans la plaine l'exemple du travail intelligent et prospèrent si bien qu'après avoir, en trois ans, mis en culture toutes leurs terres et élevé trois vil-

lages, ils réclament déjà de nouveaux terrains pour y essaimer : ils les trouveront entre les mains des particuliers : tous ont de la terre à vendre à des travailleurs qui, ayant dix ans pour se libérer avec le gouvernement, l'ont fait déjà en trois années.

Nous ne citons ces exemples que pour montrer avec quelle facilité des groupes venus de loin peuvent transplanter dans ces plaines pampéennes jusqu'au clocher de leur village et se serrer autour; ils peuvent aussi emporter avec eux la greffe ou la semence préférée, il n'est pas un arbre ni une plante acclimatée en Europe qui ne trouve là le climat qu'elle demande. Les anciens propriétaires du sol attendent ces inconnus pour le leur céder. Leur impatience se manifeste sur le plan cadastral par une infinité de petits carrés, réunis sous un nom de baptême de fantaisie. Ce qui était hier le domaine inutile et inhabité de Pierre ou de Paul, devient, par cette opération, la colonie Etelvina ou Casimira, sans habitans, mais fière déjà de l'honneur d'élever au surnumérariat d'expression géographique le nom d'une femme aimée ou d'une respectable matrone. Quelquefois, l'ambitieux propriétaire va jusqu'à faire les frais d'un arpentage consciencieux; il fait placer sur le champ vague, appelé à de lointaines destinées coloniales, de nombreux piquets indicateurs, limites imperceptibles de domaines rêvés; il trace ainsi des avenues où il croit voir déjà courir des charrettes aux formes les plus variées et se transporter de concessions futures en fermes désirées les batteuses de l'avenir. Cela suffit souvent pour donner à sa terre une valeur qu'elle n'avait pas, et ses intentions créent une plus-value que la spéculation est prête à exploiter; mais, première victime de sa propre supercherie, il repousse les offres avec dédain et passe sa vie à attendre l'heure propice que ses héritiers verront.

Ailleurs, dans la province de Buenos-Aires par exemple, la plus importante à tous les points de vue, même au point de vue agricole, la culture s'est développée par nécessité, sans plan conçu, par l'effort individuel, autour des villages à mesure qu'ils se formaient, et généralement sur les terrains que l'état vendait pour les destiner à cet objet. Le littoral de la Plata, au nord de la ville, a été le premier occupé; c'est encore la région préférée. Son exposition à l'est, la brise qui y arrive, rafraîchie sur les eaux de la Plata, large en cet endroit de huit lieues, lui ont fait une réputation méritée; la terre y a un prix élevé, et le blé y prospère mieux qu'ailleurs. Au-delà de cette langue de terre, le pasteur n'a pas cédé volontiers les terres que l'élevage occupe avec profit depuis trois siècles : il a fallu les lui disputer autour des stations de chemins de fer; aussi n'est-ce qu'à quarante lieues dans l'intérieur, à l'extré-

mité du chemin de fer de l'Ouest, que commencent les districts agricoles autour de la ville de Chivilcoy, qui n'a encore de Chicago que la première syllabe, et espère, dans un temps éloigné, rimer autrement que par le radical avec sa grande sœur du Nord, au nom aussi indien que le sien. Ce qui a déterminé l'abandon de cette région à l'agriculteur, c'est précisément la pauvreté de la végétation spontanée qui s'y rencontre; le pâturage naturel y est assez sauvage pour que le bétail y vive difficilement, le mouton y donne encore une laine rude: l'expérience une fois faite, les propriétaires ont renoncé à étendre de ce côté la région pastorale et y ont attiré l'agriculteur par l'appât des entreprises à compte à demi. Le travail de l'homme a amélioré rapidement ces terres, que le bétail eût mis un siècle à préparer en prairies à son usage.

Le succès a été assez satisfaisant pour l'agriculteur pour qu'aujourd'hui l'on compte, dans la province de Buenos-Aires, 700,000 hectares occupés par des cultures de toute espèce : le tiers est emblavé et un quart semé en maïs. L'exportation de blé de cette province a été, pour la saison de 1883-1884, de plus d'un million d'hectolitres; l'exportation des farines, pour le Brésil, s'y développe également chaque année. Des 30 millions d'hectares fertiles dont elle dispose, chiffre considérable si on le compare aux 50 millions d'hectares de terres du même ordre que possède la France, cette province en emploie 17 millions à l'élevage ; 42 millions sont inoccupés, bien que les voies ferrées soient à la veille d'y pénétrer. Aucun des élémens du progrès agricole n'y manque aujourd'hui : sa population, qui était, en 1869, de 209,261 habitans campagnards, s'est élevée, d'après le recensement de 1881, à 326,681, soit une augmentation de 550 pour 1,000, ce qui est supérieur à l'accroissement des États-Unis, dont la population, malgré le renfort énorme d'une immigration annuelle de 750,000 individus, n'a progressé, pendant cette période, que de 330 pour 1,000.

Les raisons historiques que nous avons rappelées au début de cette étude ont pu entraver le progrès dans cette vaste région pampéenne; il est aujourd'hui en possession définitive d'un sol fécondé et puissamment aidé par les capitaux créés et les lignes de fer, qui avancent depuis quatre ans d'un kilomètre par jour.

Ce résultat, — et c'est là un des faits à retenir, — cette prise de possession par l'agriculteur de la pampa argentine est l'œuvre de paysans de France, de Suisse et d'Italie, venus le plus souvent sans capitaux, ayant créé eux-mêmes les élémens de leur bien-être et l'ayant répandu autour d'eux, ayant acquis par leur travail cette sécurité que donnent des titres de propriété indiscutables. Au moment où la concurrence qu'ils préparent au producteur européen semble inquiétante, il y avait quelque intérêt à les observer au mi-

lieu de leurs créations et à démontrer que leur exemple est peut-être bon à suivre.

V.

Le champ est vaste, toutes les parties s'en offrent au plus diligent; les progrès réalisés ne sont rien auprès de ce qui reste à faire : le terrain en culture est peu de chose auprès des vastes plaines incultes qui l'environnent.

Il y a quelque quatre ans à peine, l'accès des parties extrêmes de la plaine était interdit à la civilisation, arrêtée par l'inconnu du désert plus encore que par les résistances séculaires des tribus indiennes. Une campagne de quelques mois, rigoureusement menée, a montré l'inanité des terreurs que les invasions entretenaient depuis des siècles et que la stratégie protectrice des chefs de frontière de la vieille école perpétuait. L'Indien, aujourd'hui vaincu, dispersé, anéanti, n'existe plus qu'à l'état de souvenir; il sera dans quelques années une curiosité anthropologique; le domaine qu'il a par force abandonné est, dans toutes ses parties, étudié, divisé déjà par des arpenteurs; une ligne de chemin de fer le borde, d'autres sont concédées déjà; la population seule y manque encore, mais l'exode du pasteur vers ces terres nouvelles est déjà commencé. Cette région profitera des progrès acquis dans les autres de la république et de l'impulsion que lui donneront les capitaux constitués par les propriétaires du littoral.

A quel prix les étrangers, dont l'arrivée est constante, peuvent-ils se procurer la terre que tous convoitent? Comment peuvent-ils la posséder, l'acquérir et la transmettre? Ce sont les questions que se pose naturellement quiconque se préoccupe de la concurrence productrice des pays neufs; cette étude serait incomplète si nous les laissions sans réponse.

Disons tout de suite, pour écarter des comparaisons avec les usages de la république des États-Unis, qu'ici, bien que les terres publiques appartenant à l'état soient vastes et fertiles, aucune loi ne régit encore leur aliénation, aucun système scientifique n'a été essayé dans leur répartition : il n'y a pas de bureau ouvert où l'immigrant puisse échanger sa nationalité d'origine et la liberté de se déplacer contre quelques acres de terre qu'il paiera à tempérament 1 dollar l'acre, comme cela se passe aux États-Unis. La loi argentine, qui a imité sa sœur du Nord en bien des points, n'a jamais tenté de mettre en pratique ce système essayé déjà et dont les résultats ont été féconds depuis un demi-siècle, malgré le poids énorme des charges que cette loi du *homestead* imposait, en ajoutant au

paiement du prix normal de la terre une diminution d'état, peu coûteuse, il paraît, pour le paysan européen affolé de la passion de posséder sous le soleil une pièce de terre qui soit bien à lui.

Personne ne peut dire ce qu'aurait produit dans la république argentine ce système s'il eût éte essayé, mais il ne pouvait pas l'être. Avant l'année 1880, en effet, le gouvernement fédéral n'avait pas eu à se préoccuper de l'emploi des terres publiques, il manquait de hardiesse pour vendre la peau de l'ours avant de l'avoir prise, et cette vaste peau d'ours servait alors de lit paisible aux tribus indiennes. Seules, les provinces confédérées possédaient paisiblement des domaines, et bien que la constitution nationale leur eût réservé le droit de fomenter l'immigration sur leurs terres, elles n'en avaient souci. Ces terres avaient une autre destination. Dans un pays où les capitaux mobiliers ne sont pas constitués, où les budgets sont minces, c'est toujours par des donations, plus ou moins déguisées, des terres publiques que les gouvernemens provinciaux ont récompensé les services de leurs partisans ou réparé les injustices du sort dont eux ou leurs amis étaient victimes. Puiser dans le trésor eût été une duperie ; les gouvernans antérieurs n'y ayant jamais rien laissé pour leurs successeurs et les ressources en étant toujours épuisées à l'avance aussi loin que les imaginations pouvaient les supputer. Les états ont ainsi vu gaspiller leur patrimoine ; mais il n'est pas pour cela détruit, il n'est que détenu par des particuliers qui le rendent productif et sont prêts à le céder à bon prix au plus offrant. La loi n'influe plus, dès lors, sur la transmission de ces biens privés que par l'application normale des règles du droit civil sur les contrats de vente et les successions. Elles ne mettent aucun obstacle à la rapide division du sol, ne l'entravent encore ni par des formalités compliquées, ni par l'imposition de droits élevés. Ces formalités nécessaires pour la vente d'une propriété, quelque importante qu'elle soit, peuvent être remplies en trois jours, y compris la purge des hypothèques, le privilège des femmes mariées et des mineurs et les hypothèques tacites n'existant pas, les droits de transmission et d'enregistrement, bien qu'ils se soient élevés considérablement dans ces dernières années, sont encore fort modérés. Nous sommes loin des droits qui, en France, absorbent les revenus de trois et quatre ans d'une propriété vendue ou transmise par succession : si la tendance qui se manifeste, chez les législateurs argentins, de se rapprocher de l'exemple des pays d'Europe et d'imiter tout ce qui peut augmenter les ressources fiscales s'accentuait, ils auraient trouvé ainsi le vrai moyen de ruiner et de dépeupler ce pays où les conditions sociales sont différentes, où la terre constitue le seul capital et le principal objet d'échange, et doit être, pendant de longues années, traitée par la

loi comme une marchandise toujours offerte sur le marché et facile à transmettre.

La loi des successions a veillé à ce que la division des grands domaines, des fiefs que les familles pouvaient être tentées de constituer, ou que des étrangers même pourraient acquérir, au détriment des intérêts politiques du pays, fût rapide. Non-seulement la division des biens patrimoniaux s'opère entre les descendans du défunt, mais l'époux survivant reçoit une part d'enfant, en dehors de sa part dans la communauté, qui est la loi absolue des sociétés conjugales. A défaut d'enfant légitime, la succession est dévolue à l'époux et aux enfans naturels même non reconnus, protégés par la recherche de la paternité, permise même après le décès du père.

La valeur vénale de la terre ne varie guère que par grandes zones, la proximité d'un cours d'eau, d'un village, d'une voie ferrée, l'espérance prochaine d'en voir construire une, modifient les prix de vente; il est cependant facile de donner une idée exacte de la valeur de chaque zone.

Prenons comme point de départ la rive occidentale de l'estuaire de la Plata et comme centre de rayonnement la ville même de Buenos-Aires. Si nous tirons une ligne droite de ce point vers l'ouest, elle partagera d'abord la province de Buenos-Aires, puis les territoires nationaux et le désert de la pampa d'abord jusqu'aux Andes, leur limite extrême à l'ouest : le littoral au nord de cette ligne est la partie la plus riche et la plus anciennement peuplée; la région Sud, moins recherchée et depuis moins longtemps, appartient à une formation géologique différente ; l'humus y a moins de profondeur, le sous-sol en est moins perméable et retarde l'absorption des eaux pluviales. Le prix est donc, à distance égale, supérieur d'environ un tiers dans la région du Nord ; il faudra tenir compte de cette différence dans les prix que nous allons indiquer.

Dans le premier rayon de cinq lieues en partant de la ville de Buenos-Aires, la terre, nue, occupée généralement par les Basques qui fournissent le lait à la ville et par la petite culture, se vend facilement de 600 à 800 francs l'hectare: tous les aménagemens, bâtisses, clôtures se comptent à part.

En s'éloignant de cinq lieues encore, on obtient les mêmes terres à 500 francs l'hectare ; elles sont divisées et employées de la même façon ; c'est la région des fermes, *chacras*, dont les plus grandes ont de 600 à 1,000 hectares.

Dans le rayon suivant de dix à vingt lieues, les grandes propriétés abondent, c'est la région où l'élévage du mouton domine. La terre vaut de 3 à 400 francs l'hectare et se loue généralement par lots de 200 hectares, surface nécessaire à l'entretien d'un troupeau de 1,500 têtes. Le prix de location annuelle varie de 10 à 15 francs

l'hectare, pour le terrain nu; il est un peu plus élevé si le locataire est un agriculteur; le propriétaire suppose que le mouton améliore sa terre et que la culture l'épuise.

Au-delà de vingt lieues, sauf à proximité des lignes de chemins de fer de l'Ouest et du Sud, la culture disparaît, le terrain tout entier y est consacré à l'élevage du mouton, auquel, peu à peu, le gros bétail cède la place. Les prix de ces terrains sont beaucoup au-dessous des précédens, ils ne se vendent ou ne se louent que par lieues de 2,700 hectares ou fractions de lieues carrées. Les uns ne peuvent admettre que du gros bétail, d'autres une proportion plus ou moins considérable de moutons, tous se prêtent également à l'agriculture ; mais leur éloignement renchérit la main-d'œuvre, le transport des machines et des produits : ils ne sont desservis ni arrosés par aucun cours d'eau et ne peuvent compter que sur les voies ferrées et l'abaissement de leurs tarifs pour voir la population nouvelle des agriculteurs les rechercher. Pour les bergeries on loue 20,000 francs par lieue, et pour le gros bétail 6,000, soit de 10 francs à 2 fr. 50 l'hectare ; le prix de vente varie entre 50,000 et 150,000 francs la lieue, soit entre 20 et 60 francs l'hectare, suivant que le terrain se prête à l'un ou à l'autre élevage. Le pasteur ou le métayer doit dans ces terrains construire lui-même son abri et faire les installations nécessaires ; aussi la première condition requise d'un colon est de savoir mettre debout les étais et rejoindre les légères charpentes de son logis, tresser le chaume du toit et pétrir la boue des murs de pisé.

Si nous sortons des limites de la province de Buenos-Aires, privilégiée entre toutes en raison du développement déjà ancien de ses voies de communication et de ses établissemens de crédit, et de toutes les autres institutions sociales qui dénotent un état de civilisation européenne, les prix que nous rencontrons sont tout différens et s'abaissent rapidement. Cependant la province de Santa-Fé, qui la continue au nord et suit la rive du Parana d'aval en amont, et la province d'Entrerios, dont les terres fertiles d'alluvions modernes sont enveloppées par le cours du Parana et de l'Uruguay, ont participé dans ces dernières années plus que les autres au grand mouvement de hausse de tous les terrains en général. Laissons de côté les régions relativement peu considérables occupées par les colonies agricoles que nous avons décrites : la concession inoccupée de 25 hectares de terres vierges y vaut en général 1,000 francs, soit 40 francs l'hectare, les frais de mise en culture en doublent le prix ; les terres cultivées, plantées, bâties atteignent des prix tout différens qu'il est difficile de fixer ; on estime cependant à 20,000 fr. chaque ferme de quatre concessions, soit 100 hectares en exploitation. Dans les domaines assez rapprochés des colonies pour que

l'on puisse entrevoir qu'elles s'y étendront dans un avenir plus ou moins rapproché, la lieue, qui valait il y a quatre ou cinq ans, 30,000 francs, en vaut aujourd'hui de 150 à 200,000. Les futurs colons devront payer plus de 100 francs l'hectare les concessions que les particuliers se proposent de leur vendre.

Si l'on sort de ces zones et que l'on pénètre dans les autres provinces de la république sur la limite de la pampa et le long des contreforts des Andes, sauf autour des villes ou dans les vallées artificiellement irriguées, et dans les régions propres à la culture de la canne à sucre, la terre se vend journellement depuis 15,000 francs jusqu'au prix infime de 500 francs la lieue.

Au-delà de ces régions, au sud et au nord, aux confins de la république, s'étendent de vastes territoires sur lesquels aucun des états confédérés ne peut réclamer de droits et dont la vente appartient à l'autorité fédérale. C'est là que l'on pourra expérimenter les meilleurs systèmes de colonisation et d'appropriation des terres publiques. Le champ de ces expériences futures ouvert aux générations du siècle prochain est vaste; il comprend, au sud, les 25,000 lieues de pampas, les 20,000 lieues du territoire patagonien avec un développement de 2,000 kilomètres de côtes sur l'Océan-Atlantique, régions aujourd'hui absolument désertes, mais accessibles au travail civilisateur, et s'étendant du 35e degré au 55e degré de latitude sud, entrecoupées de fleuves qui courent parallèlement en droite ligne des Andes à la mer; enfin au nord de la république, le territoire intertropical du Grand-Chaco, d'une étendue de 10,000 lieues carrées, défendu encore par les Tobas, dont le dernier crime a été la mort du savant explorateur français, le docteur Crevaux, et le territoire célèbre des missions, où la trace des villages abandonnés depuis le départ des jésuites disparaît chaque jour davantage sous la frondaison luxuriante des jardins redevenus forêts impénétrables.

Aucun système scientifique d'appropriation de ces terrains n'a été encore mis en pratique par l'état, possesseur de ces domaines : une seule fois, pour subvenir aux frais de l'expédition contre les Indiens, entreprise en 1877 et terminée par leur destruction complète en 1881, il en a aliéné d'un coup 5,500 lieues carrées au prix uniforme de 2,000 francs la lieue, soit 0 fr. 80 l'hectare. Cette région, qui équivaut à cinquante départemens de France, eût pu être mieux employée et distribuée. Faite dans ces conditions, l'aliénation de ces terres a plutôt fermé qu'ouvert à la population laborieuse les terres qu'elle demande; aucune création n'y a encore été tentée, le paysan redoute le voisinage des grands feudataires qui se sont découpé des fiefs de 100 lieues carrées dans ces déserts; faute d'autre emploi, ces terres ont fourni un aliment puissant à la spéculation. Elle seule s'en est emparée et s'en occupe; des acheteurs qui ne les

ont pas visitées les acquièrent pour les transmettre à d'autres qui ne les connaissent pas; les cartes cadastrales, dressées au jugé par des arpenteurs mal rétribués pour cette énorme besogne, passent de main en main; l'heureux acquéreur peut y contempler un carré tracé sur papier blanc, où son imagination voit se développer de fertiles vallons et des collines élevées, où, près d'un ruisseau qu'il entend murmurer, il se bâtit en rêve un château à la mode d'Espagne : le lendemain, son caprice ayant changé, il revend son carré avec profit pour en racheter d'autres, qu'il contemple de nouveau avec la même satisfaction. A courir ainsi de main en main, la terre augmente de prix sans changer de valeur, les ambitieux sans argent et les moutons de Panurge grossissent en route le bataillon des spéculateurs, le crédit est facile et quiconque peut en espérer un peu en réclame sa grosse part, engageant sans trembler sa signature pour posséder le titre de propriété d'un de ces petits carrés si charmans à contempler sur la carte et qu'il perdra bientôt l'espoir de fouler du pied, — c'est si loin! — et peut-être même d'arriver à payer, — c'est si pénible!

A côté de ces acheteurs, soutenus par l'espoir d'une plus-value persistante, qui ne sont ni pasteurs ni cultivateurs, viennent prendre rang des sociétés formées en Angleterre et en Belgique. Ce n'est pas là un fait nouveau. Les *landlords* anglais ont tenté déjà au Canada, en Australie et aux États-Unis ces placemens sages. Éclairés par ce précepte, proclamé par Stuart-Mill, confirmé par l'expérience de ce siècle, qu'il n'y a pas de meilleur placement de capitaux que l'acquisition de terres dans les pays nouveaux, effrayés par la diminution des revenus des domaines en Europe, ils font à travers l'océan une de ces opérations d'arbitrage que les financiers réalisent journellement sur les valeurs mobilières. Pourquoi la France n'en est-elle pas encore à se préoccuper de l'avancement vertigineux des fortunes exotiques, réalisé depuis vingt ans, qui modifient si profondément les conditions de la vie dans le vieux monde, en déterminent le renchérissement, en même temps qu'elles placent dans des conditions d'infériorité la terre, divisée à l'infini et condamnée à la culture routinière, ruinée par la culture extensive?

Le désarroi est aujourd'hui dans les vieilles sociétés de travailleurs, où l'on sent comme une vague conviction, qui se généralise, que les conditions de l'effort humain sont bouleversées au profit de la solidarité productrice du monde entier. Il entre dans l'alimentation d'un Français, d'un Anglais ou d'un Allemand, à quelque condition qu'il apppartienne, des élémens similaires de provenances tellement diverses qu'il essaierait vainement d'en découvrir l'origine; tous les pays concourent à l'envi à s'emparer de tous les mar-

chés de consommation; le maraîcher qui est à votre porte cultive des fruits et des légumes qu'il ne peut vous vendre au prix de ceux qui encombrent le marché, qui ont fait deux cents lieues pour y parvenir et dont le prix est grossi de frais multiples de transport et de nombreux intermédiaires : Londres reçoit les fruits de la banlieue de Paris, les Parisiens ceux des régions méridionales, qui elles-mêmes consomment ceux de Naples pendant que Naples recourt aux fruits algériens. Le produit des cultures dépendait autrefois des procédés locaux et traditionnels, il dépend de l'application de procédés scientifiques; l'élément primordial n'est plus le travail, c'est le climat et le prix de la terre, aujourd'hui qu'il n'y a plus de pays éloigné, que l'industrie des transports a tellement bouleversé l'ordre et la valeur des productions agricoles que, sur le globe, il n'y a plus nulle part de saison spéciale pour aucune, que les circonstances locales n'ont plus aucune influence sur les prix. L'agriculteur effrayé, ne sachant ni quoi accuser ni qui implorer, fuit le champ qui ne peut plus le nourrir, émigre vers les villes pour y exercer un état mal appris ou y chercher un salaire; il y trouve une vie difficile, pleine de déceptions et de privations; il sait bien qu'il fait fausse route; la science sociale le lui prouve théoriquement; son expérience le lui démontre mieux encore; mais ce que rien ne lui indique, c'est cette grande et belle route de l'océan, au-delà duquel s'étendent tant de vastes pays où chacun peut choisir sa place au soleil, sentir sous ses pieds une terre à lui, conquise par son travail, fertilisée par ses efforts, où il trouve, sans en prendre souci, la solution du problème de la vie, et d'où, reportant sa pensée vers la patrie lointaine, il jouit de cette satisfaction, que les Français ignorent, de travailler pour elle en même temps que pour lui, de conquérir un coin de terre à son influence, répandant autour les idées qui émanent d'elle et l'usage de sa langue, la connaissance de ses productions littéraires et scientifiques, et, dans l'ordre matériel, ouvrant un nouveau débouché aux produits de son industrie, un nouveau champ que son commerce pourra exploiter.

Cette conquête du globe par le prolétaire est la grande destinée de notre siècle. Cette œuvre isolée des individus, ces efforts personnels auront des résultats plus prompts que les conquêtes ou les protectorats à main armée; c'est le devoir de la science sociale de les diriger en étudiant les mœurs locales et les conditions économiques de tous les pays où ils ont chance de réussir, et en donnant la loi spéciale de cette évolution moderne dans chaque région du globe.

ÉMILE DAIREAUX.

EN DEÇA ET AU DELA DU DANUBE

IV[1].

LES NATIONALITÉS CROATE ET SLOVÈNE. LA SERBIE.

De Serajewo je comptais me rendre directement à Belgrade, par l'intérieur du pays ; mais je me décide à repasser par la Croatie, pour y étudier de plus près les revendications nationales hostiles à la suprématie magyare, qui viennent de donner lieu à une émeute et à des combats dans les rues d'Agram. Quand on voyage dans l'Autriche-Hongrie, cette question des nationalités vous suit partout. C'est la préoccupation constante et ardente de toutes les races diverses qui peuplent l'empire dualiste : Allemands, Hongrois, Tchèques, Polonais, Roumains et Croates. Les Français ne peuvent pas bien comprendre la puissance du sentiment ethnique ; ils ont dépassé ce « moment. » La France unifiée, surtout par la révolution, s'est transfigurée. Elle est devenue une divinité, la Patrie, pour laquelle ses enfans vivent et meurent s'il le faut. Le culte de la patrie est une religion ; c'en est encore une pour ceux qui n'en ont plus d'autre ; elle s'est tellement emparée des âmes, qu'elle a presque effacé le sentiment de la race, même chez le Breton bretonnant, ce Celte qui ignore le français, chez le Provençal à moitié Italien, chez le Flamand du département du Nord, qui continue à parler le néerlandais, et chez l'Alsacien malgré sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er août et du 15 septembre.

langue et ses origines germaniques. Idéaliste, comme un vrai fils de la révolution française, M. Thiers, qui comprenait tout, n'a jamais bien saisi la puissance du sentiment ethnique qui est en train de refaire la carte de l'Europe sur la base des nationalités, tandis que Cavour et Bismarck, ces deux grands « réalistes, » en ont tiré l'Italie et l'Allemagne que nous avons sous les yeux.

Les revendications des nationalités sont la conséquence inévitable du développement de la culture littéraire, de la presse et de la démocratie. Un autocrate peut gouverner vingt peuples divers sans s'inquiéter ni de leur idiome ni de leur race. Avec le règne des assemblées, tout change. Quand la parole gouverne, il faut savoir quelle langue on parlera : ce sera nécessairement la langue nationale. Voulez-vous instruire le peuple, il faut bien le faire en sa langue. Le jugez-vous, ce ne peut être en un idiome étranger. Vous prétendez le représenter et vous demandez son vote, il faut au moins qu'il vous comprenne. Et ainsi, peu à peu, parlement, tribunaux, écoles, enseignement à tous les degrés, sont conquis par la langue nationale. L'exemple le plus curieux de ces renaissances des nationalités se rencontre en Finlande. La civilisation était complètement suédoise : le finnois, langue dédaignée, était relégué au fond des campagnes. Aujourd'hui le finnois est devenu la seconde langue officielle. L'enseignement primaire se donne presque partout en cet idiome; il y a des gymnases dans l'enseignement moyen, des cours à l'université et même un théâtre national, où j'ai entendu chanter *Martha* en finnois. En Galicie, le polonais a complètement remplacé l'allemand et, lors de la dernière visite de l'empereur, le discours de réception lui a été adressé en polonais. En Bohême, le tchèque triomphe définitivement et menace aussi d'éliminer l'allemand. A l'ouverture de la diète, le gouverneur prononce son allocution dans les deux langues. A Prague, à côté de l'université allemande, on a créé récemment une université tchèque, qui est le symbole du triomphe de la cause nationale. Celle-ci est favorisée, non-seulement par les patriotes radicaux et conservateurs, mais même par les seigneurs et le clergé. L'archevêque Schwarzenberg, quoique Allemand, ne veut plus nommer que des curés tchèques, même dans le Nord, où l'allemand domine.

Dans les choses humaines il se produit parfois des courans irrésistibles ; rien ne les arrête et tout les sert. Tel est le mouvement des nationalités. Considérez leur réveil depuis un demi-siècle : inconnues, ignorées par la diplomatie et l'histoire, elles se relèvent puissantes, irrésistibles, glorieuses : on dirait la résurrection des

morts. Quelle place occupait au XVIIIe siècle la langue allemande, quand Frédéric II se vantait de l'ignorer et se piquait d'écrire le français aussi bien que Voltaire? C'était toujours, sans doute, la langue de Luther, mais ce n'était celle ni des classes supérieures, qui préféraient le français, ni de la science, qui se servait du latin. Il y a quarante ans, le magyar était l'idiome méprisé des pâtres de la Puzta. La langue de la haute société et de l'administration était l'allemand, celle de la diète et des écoles supérieures le latin. Le magyar est aujourd'hui la langue du parlement, de la presse, du théâtre, de la science, des académies, de la poésie et du roman. Mêmes conquêtes du dialecte national en Croatie, en Bohême, en Galicie, en Roumanie, en Serbie, en Bulgarie. Partout le réveil littéraire précède les revendications politiques. Dans un gouvernement parlementaire, le parti national finit par triompher, parce que les autres partis ont tour à tour besoin de lui, et alors c'est à qui lui fera le plus de concessions et de faveurs pour obtenir l'appoint de ses votes. C'est ainsi qu'on voit en ce moment les Irlandais, au parlement anglais, obtenir, tantôt des whigs, tantôt des tories plus qu'ils ne pouvaient espérer. Il en sera de même partout en Autriche-Hongrie.

En quittant Brod, je me trouve seul, dans le wagon qui me conduit aux bords du Danube, avec un propriétaire croate, patriote ardent qui appartient à la gauche extrême. Il m'expose les griefs de son pays contre le gouvernement hongrois avec tant de véhémence, qu'elle me met en garde contre ses exagérations : « La Croatie, me dit-il, n'est pas une province hongroise. C'est un royaume indépendant, qui a librement, en 1102, choisi pour souverain Koloman, roi de Hongrie; au XVIe siècle, dans la diète de Cettigne, elle a acclamé la dynastie des Habsbourg; sous Charles VI, sa diète a accepté le nouvel ordre de succession soumis à l'empereur François-Joseph, mais non à la Hongrie. Pendant trois siècle, ce sont les Croates qui ont défendu la Hongrie et la chrétienté contre les Turcs. Dieu seul peut faire le compte de tout le sang que nous avons versé, de toutes les misères, de toutes les souffrances que nous avons subies. Aussi sommes-nous toujours restés pauvres; on devrait donc nous ménager, et on nous accable. Depuis quinze ans, de 1868 à 1882, nous avons versé au trésor 115 millions de florins, dont 43 millions au plus ont été employés dans l'intérêt de notre pays; le reste a été dévoré à Pesth. Les Magyars sont de brillans orateurs et de vaillans soldats, mais de mauvais économes et de grands dépensiers. Ils hypothèquent leurs biens, puis ils sont obligés de les vendre aux juifs. De même, ils ont chargé la Transleithanie d'une dette de plus d'un milliard de florins en moins

de seize ans. Ils la livrent à la haute finance européenne qui, pour toucher les intérêts, écorche nos paysans bien plus durement encore que les fellahs d'Égypte. Éloignés des marchés, nos agriculteurs doivent vendre leurs denrées à vil prix, et quand ils ne peuvent payer les taxes, leurs biens sont saisis : aussi sont-ils livrés au désespoir. A chaque instant les insurrections sont à craindre. Voici une phrase croate que vous entendrez à chaque instant : « *Holje je umrieti, nego umirati :* Il vaut mieux périr d'un coup que mourir lentement. » Tant de souffrances ébranlent même l'attachement à l'empereur, et cependant c'était un culte héréditaire chez une nation qui, en 1848, a sacrifié quarante mille de ses fils pour défendre la couronne des Habsbourg. Maintenant on croit notre souverain ligué avec les Hongrois. Tout est pour eux, rien pour nous. Que d'argent on a dépensé pour régulariser et endiguer le Danube et la Theiss ! Et chez nous, voyez nos fleuves : la Drave, la Save, la Kulpa, ils sont à l'état sauvage. Regardez sur la carte le réseau de nos chemins de fer : tous sont tracés en vue de faire converger le trafic vers Pesth et de le détourner de la Croatie. Aucune ligne ne traverse notre pays. Il suffirait d'un tronçon, très facile à construire, pour relier Brod à Essek, de façon à amener directement les produits de la Bosnie à Agram et à Fiume. De Brod, que nous venons de quitter, la ligne la plus courte vers Pesth eût été par Djakovo et Essek. Non ; nous devons faire un long détour par Dalja.

« L'empereur a consenti à réunir les anciens Confins militaires à notre royaume. Excellente mesure que tous nous réclamions, car heureusement nous n'avons plus besoin de nous défendre contre les razzias des Turcs. Mais hélas ! elle a coûté cher aux pauvres habitans. Ils possédaient de magnifiques forêts de chênes que la couronne leur avait abandonnées en compensation du service militaire, auquel tous étaient soumis. MM. les Magyars sont venus, et ces vieux arbres, qui avaient été achetés au prix du plus noble sang, ont été abattus et vendus, pour payer les chemins de fer de la Hongrie. Ces forêts valaient, disait-on, cent millions ; c'était la réserve de l'avenir ; tout a été dévasté. Écoutez bien ceci : La Croatie est un petit pays qui ne compte pas même deux millions d'habitans, mais elle représente une grande race. Nous formions un état chrétien civilisé à l'époque où les hordes magyares erraient encore dans les steppes de l'Asie à côté de leurs cousins les Turcs. Jamais ces Finnois n'arriveront à dominer définitivement sur la masse des populations aryennes au milieu desquelles ils campent. Ils accepteront l'égalité des droits, ou ils retourneront en Asie avec les Ottomans. »

— « Mais, lui dis-je, comment tant d'abus sont-ils possibles? Vous avez une administration autonome, une diète nationale et même une sorte de vice-roi, votre ban de Croatie. — Chimères, apparences; un vrai trompe-l'œil, reprit le Croate, avec plus de violence encore. Le ban n'est pas le représentant de l'empereur, mais la créature des MM. de Pesth. C'est le ministère hongrois qui le désigne, et il n'a d'autre mission que de nous magyariser. L'administration dite nationale est aux mains d'employés qui n'ont qu'un seul but : plaire aux gouvernans hongrois, de qui leur sort dépend. Notre diète ne représente pas le pays, car les élections ne sont pas libres. Vous ne pouvez vous imaginer les moyens d'intimidation, de pression et de corruption mis en œuvre pour faire échouer les candidats nationaux. Notre presse est soumise à une répression plus draconienne que du temps de Metternich. Tout article d'opposition, si modéré qu'il soit, amène la saisie du numéro et même celle des caractères de l'imprimerie. Au sein de la diète, les députés de l'opposition sont réduits au silence s'ils veulent exposer franchement les griefs du pays. Les rayas en Bosnie étaient plus libres que nous ne le sommes, sous notre prétendu régime constitutionnel. Qu'espèrent les Magyars? Anéantir chez nous le sentiment national et la langue de nos pères, au moment où les progrès de l'instruction lui donnent une nouvelle force et un nouvel éclat? Quelle démence! Convertir notre état autonome en un comitat hongrois? Sans doute, puisqu'ils ont la force, ils peuvent violer le droit et nous enlever nos privilèges. Mais en ce faisant, ils feront naître en nos âmes une haine implacable qui un jour aboutira à de terribles représailles. Ont-ils donc oublié le ban Jellatchich marchant sur Bude en 1848? Sa statue, sur la grande place d'Agram, montre, de la pointe de son épée, le chemin de la vengeance, que nous reprendrons quand l'heure aura sonné. Ils devraient se souvenir qu'ils sont cinq millions perdus au milieu de l'océan slave, qui un jour les engloutira. »

La question exposée par mon interlocuteur, au point de vue des patriotes croates intransigeans, est si importante que je crois devoir en dire quelques mots. Au moment où les revendications des Tchèques viennent de triompher en Bohême, le mouvement jougoslave est-il appelé à l'emporter également? De ce point dépendent évidemment les destinées de l'Autriche et, par conséquent, celles de tout le Sud-Est de notre continent. L'*Ausgleich*, l'accord conclu en 1868 entre la Hongrie et la Croatie, sous les auspices de Deák, est en quelque mesure, la répétition de celui qui existe entre la Cisleithanie et la Transleithanie. La Croatie a conservé sa diète qui règle toutes les affaires intérieures du pays. Ce qui concerne l'armée, les

douanes et les finances est du ressort du parlement central transleithanien. A la tête de l'administration se trouve le ban, ou gouverneur général, nommé par l'empereur, sur la proposition du ministère hongrois. Le ban désigne les chefs des départemens et les hauts fonctionnaires. Il rend compte à la diète, qui a un droit absolu de contrôle et de discussion. Seulement il n'y a pas ici de régime représentatif, en ce sens que la majorité de la diète ne peut renverser ni le ban ni les ministres.

Quels ont été les résultats de ce compromis? Il paraît que tout au moins une partie des griefs énumérés plus haut sont fondés. Le développement matériel a été beaucoup moins encouragé en Croatie qu'en Hongrie. En Hongrie, de nombreux chemins de fer ont favorisé le perfectionnement de l'agriculture et la hausse des prix. Le pays s'est donc trouvé en mesure de faire face à l'accroissement des impôts. En Croatie, les prix sont restés bas, et la culture, moins stimulée par les demandes de l'exportation, a fait moins de progrès. Le poids des taxes y est donc beaucoup plus difficile à porter. En outre, il est hors de doute que le gouvernement central de Pesth vise à fortifier son autorité en Croatie. On ne peut s'en étonner. Le système des deux *Ausgleichs* a créé un régime d'un maniement si compliqué et si difficile qu'il doit paraître intolérable à une administration qui veut se mouvoir à la façon des états modernes. La Croatie fait partie des pays de la couronne de Saint-Étienne. Dès lors, il semble que les résolutions prises au centre ne devraient pas venir se heurter contre le *liberum veto* de l'autonomie croate. Cela n'a pas lieu dans un état fédéral comme la Suisse ou les États-Unis. Mais d'abord, l'Autriche-Hongrie n'est pas en réalité un état fédéral, et, en second lieu, dans une fédération, la compétence des pouvoirs cantonaux et celle du pouvoir fédéral étant très nettement délimitées, les tiraillemens et les conflits, si fréquens ici, sont évités. Il faudrait donc tâcher de se rapprocher d'une organisation semblable à celle qui fonctionne aux États-Unis, à la satisfaction générale.

Le règlement de la représentation et de la participation de la Croatie aux dépenses communes donne lieu à des difficultés spéciales. La Croatie, qui, en 1867, n'avait pas voulu envoyer de délégués au couronnement de l'empereur à Pesth, avait plus tard consenti à se faire représenter au sein de la diète hongroise par deux membres à la chambre haute, et vingt-neuf à la chambre basse; quand les Confins militaires furent incorporés dans la Croatie, elle aurait dû avoir cinquante-quatre représentans. On fit en sorte qu'elle se contentât de quarante; grave injustice, prétendent les patriotes. Autre grief: la part contributive de la Croatie aux dé-

penses communes de la Transleithanie avait été fixée à 6.44 pour 100, la Hongrie payant le reste, soit 93.56 pour 100. Il fut convenu qu'en tout cas la Croatie recevrait 2,200,000 florins pour les dépenses de son gouvernement autonome. En 1872, un nouvel accord décida que la Croatie garderait pour elle 45 pour 100 de son revenu. Il s'en est suivi qu'elle touche plus de 2,200,000 florins et que, d'autre part, les 55 pour 100 restant ne couvrent pas les 6.44 pour 100 des dépenses communes, d'où résultent des récriminations réciproques. La cause profonde de l'hostilité des deux peuples est que leur idéal est différent et même inconciliable. La « grande idée croate » consiste à réunir un jour en un puissant état toutes les populations parlant le croato-serbe, c'est-à-dire outre la Croatie, la « Slovenie », la Dalmatie, la Bosnie-Herzégovine, le Montenegro et la Serbie, qui alors feraient équilibre à la Hongrie dans l'empire. Les Hongrois ne peuvent se résigner à cette perspective, qui briserait l'unité de la couronne de Saint-Étienne et qui ne leur permettrait plus de résister aux Allemands et aux Tchèques de la Cisleithanie. Ils essaient donc, de toutes façons, d'entraver le développement de l'esprit national croate, et, en ce faisant, ils sont entraînés à des vexations qui irritent, sans aucun résultat utile pour eux. Si les Croates pouvaient être persuadés qu'à Pesth on entend respecter en tout leurs droits acquis et leur nationalité, les difficultés inhérentes à un système d'union très peu maniable, sans disparaître complètement, perdraient au moins de leur aigreur.

Cette situation troublée a donné naissance en Croatie à trois partis : le parti national, le parti national indépendant, et le parti de la gauche extrême, qui se donne à lui-même le beau nom de « parti du droit, » *Rechtspartei*. Le parti national entend maintenir l'*Ausgleich* de 1868 dans sa lettre et dans son esprit. Il veut le défendre, et contre le pouvoir central qui s'efforce d'étendre ses attributions, et contre les réformateurs qui réclament une plus grande autonomie. Dans son programme du 27 décembre 1883, il montre que les récentes insurrections et les dangers qui menacent l'avenir du pays proviennent uniquement de ce que, des deux côtés, on veut s'écarter du terrain ferme et légal du Compromis. Le parti national indépendant marque plus nettement son opposition aux tentatives centralisatrices. Dans un discours récent, au sein de la diète, l'un des députés les plus écoutés, le docteur Constantin Bojnovitch, faisait voir clairement comment la façon différente de comprendre la mission du ban était une cause inévitable de conflits. « A Pesth, disait-il, on veut que le ban soit un simple gouverneur, obéissant aux ordres du ministère. D'après nous, et conformément à la loi du 10 janvier 1874, il n'est responsable que vis-à-vis de

l'empereur et de la diète, et sa principale mission est de défendre les privilèges de notre royaume. » Le parti national indépendant réclame énergiquement pour la Croatie, vis-à-vis de la Hongrie, la situation qu'occupe la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche. Toute décision prise à Pesth devrait être ratifiée à Agram. Il est évident que de semblables complications rendraient tout gouvernement impossible. Même dans les pays unifiés, le régime parlementaire fonctionne souvent avec grand'peine. Si deux ou trois parlemens, animés de sentimens opposés et souvent hostiles, doivent se contrôler les uns les autres, on aboutira inévitablement à l'impuissance et au chaos, et par conséquent au rétablissement d'un régime autocratique. Étendez autant que possible la compétence du gouvernement local et réduisez celle du gouvernement central, rien de mieux; mais pour les affaires communes, il faut une décision définitive, prise dans un parlement unique et suprême.

Le parti national extrême, *Rechtspartei*, aspire à anéantir le Compromis. De même que les radicaux en Hongrie ne veulent conserver d'autre lien avec l'Autriche que l'identité du souverain, ainsi la gauche extrême en Croatie réclame l'indépendance complète du royaume triunitaire et l'union personnelle. Les plus avancés de ce groupe ont des tendances antidynastiques, républicaines et même socialistes. La jeunesse se rallie volontiers au parti extrême, dont elle considère le meneur, le docteur Starcevitch, comme son prophète. Le neveu de celui-ci, David Starcevitch, provoque souvent au sein de la diète d'Agram, par la véhémence de ses discours et de ses interpellations, des conflits qui amènent la suspension des séances. Le chef officiel de ce parti est le baron Rukavina. Les trois partis s'accordent à réclamer la réunion à la Croatie du district et de la ville de Fiume et de la Dalmatie, conformément aux précédens historiques.

La politique du ministère hongrois s'explique, car il est naturel que tout gouvernement s'efforce de faire prévaloir son autorité; mais, on ne peut se le dissimuler, elle est condamnée par ses résultats. Les tentatives faites pour étendre la compétence du pouvoir central ont provoqué une résistance universelle et une irritation profonde. L'Autriche, malgré les efforts persévérans d'une bureaucratie très habile et très tenace, n'a pas réussi à germaniser les Croates, alors que le sentiment national était encore complètement engourdi, et quoique la langue allemande représentât une civilisation plus avancée, une grande littérature, la science, et qu'elle fût le trait d'union avec l'Europe occidentale. Les Magyars ne peuvent donc pas espérer d'imposer leur langue, maintenant que la nationalité croate a une presse, une littérature, un théâtre,

une université, des écoles de tous les degrés, et surtout quand s'ouvrent devant elle, au-delà de la Save et du Danube, des perspectives d'expansion et de grandeur presque illimitées, qu'entretiennent à la fois les souvenirs de l'histoire et les aspirations de la démocratie. Qu'aura gagné la Hongrie quand elle aura fait entrer dans les bureaux d'Agram quelques-uns de ses employés et exigé la connaissance de sa langue, ou quand elle aura placé sur les monumens publics quelques inscriptions en magyar? Elle ne réussira qu'à éveiller des susceptibilités et des haines violentes, comme on l'a vu, l'été dernier, lorsqu'il a suffi que les écussons placés sur les édifices de l'état portassent une traduction hongroise, à côté de la désignation en croate, pour provoquer dans les rues d'Agram une émeute sanglante.

Homme d'état de premier ordre, libéral convaincu, partisan dévoué de tous les progrès et de toutes les libertés, M. Tisza poursuit, comme un autre ministre éminent, M. de Schmerling, la création d'un gouvernement unifié à la façon de ceux qui existent en France ou en Angleterre. Mais il faut tenir compte des résistances quand elles sont invincibles. Le moment d'ailleurs serait mal choisi pour essayer de les briser. Les concessions décisives faites par le ministère Taaffe aux Tchèques, en Bohême, accroîtront énormément les forces et les espérances du parti national en Croatie et dans les autres pays de même race. En outre, et ceci est grave, les féodaux, si puissans à la cour, favorisent les revendications des Slaves contre les Hongrois, parce que ceux-ci représentent à leurs yeux le libéralisme et la démocratie. Il ne faut point perdre de vue une éventualité redoutable. Le régime de l'union entre l'Autriche et la Hongrie est d'une pratique si difficile qu'en temps d'épreuves, il pourrait donner lieu à un conflit entre les deux pays. Dans ce cas, quel péril pour les Magyars de trouver leurs ennemis les plus acharnés, parmi les pays de la couronne de Saint-Etienne, qui les attaqueraient à revers, en Croatie et en Transylvanie! Leur intérêt le plus évident n'est-il pas de s'en faire plutôt des amis, en renonçant franchement à toute ingérence dans leurs affaires et en favorisant par tous les moyens leur développement matériel et intellectuel? L'influence prédominante qu'exercent en ce moment les Hongrois dans tout l'empire est une preuve incontestable de la supériorité de leurs hommes d'état. Mais, à mesure que l'instruction et le bien-être se répandent et que les institutions deviennent plus démocratiques, il est plus difficile aux minorités de comprimer les majorités. Or, au milieu des Slaves, des Allemands et des Roumains, les Magyars sont une minorité. Rien de plus dangereux, par conséquent, que d'exaspérer ceux à qui la force du nombre finira, tôt ou tard, par

donner la prépondérance. La solution d'ailleurs est tout indiquée; Deák en a donné la formule : *Gleichberechtigung*, droit égal pour toutes les nationalités, autonomie pour chaque pays, comme en Suisse, en Norvège et en Finlande. Ce régime, qui peut invoquer à la fois l'histoire et l'équité, est d'autant plus facile à appliquer à la Croatie qu'elle forme un état nettement délimité, qui a ses annales et ses titres anciens, et qui n'est pas, comme la Transylvanie, habité par plusieurs races irrégulièrement entremêlées. Le respect du droit et de la liberté est, en toutes circonstances, la meilleure politique.

— De Brod à Vukovar, le chemin de fer traverse l'étroite et longue presqu'île qui sépare la Save du Danube. Le pays qu'on aperçoit des deux côtés de la voie est plat, à moitié noyé et très vert. Ce sont d'abord de grands pâturages entremêlés de petits massifs de chênes, puis des champs cultivés dont la terre est excellente, car le blé est dru et haut. Les villages et les habitations sont rares. La population peut s'accroître ici sans que Malthus s'alarme. La route que parcourt l'omnibus qui de la gare me mène à Vukovar est charmante. Elle est ombragée de grands tilleuls et bordée par d'anciens bras du Danube, où les canards s'ébattent joyeux parmi les nénuphars en fleurs. C'est dimanche. Les paysans, en costume de fête, se rendent à la messe et à la foire qui la suit. Presque tous arrivent sur de petits chariots tout en bois, très légers, qu'entraînent au grand trot deux chevaux hongrois, fins et de sang arabe. C'est un avantage réel pour la population rurale d'avoir ainsi un attelage qui lui permet de faire au loin des promenades et des courses, vraie joie et plaisir sain pour les jours de fête. Le labourage et les gros transports se font uniquement au moyen des bœufs.

Il est curieux d'observer ici comme les modes de l'Occident viennent transformer et gâter le costume national. Beaucoup d'hommes ont encore le large pantalon blanc, retenu par l'énorme ceinture de cuir, la toque en feutre et l'attila soutaché. Mais peu de femmes ont conservé la belle chemise brodée des statues grecques. La plupart portent maintenant des robes à gros plis, bouffant autour de la taille, et de couleurs criardes, vert, bleu, rouge, et sur le corsage un mouchoir de laine aux bouquets de nuances si heurtées qu'elles crèvent les yeux. Manifestement « la civilisation » tue le sentiment esthétique traditionnel, et c'est dommage. Ce n'est pas tout de doubler le nombre de nos porcs gras et de nos chevaux-vapeur : *Non de solo pane vivit homo*. A quoi bon être bien nourri, si ce n'est pour jouir des beautés que peuvent nous offrir la nature, l'art, le costume? Quand l'industrie couvre les campagnes de ses scories, ternit de ses fumées le bleu du ciel, empeste l'eau des rivières et détruit les costumes adaptés aux nécessités du climat et élaborés par le

goût instinctif des races, je ne puis partager l'enthousiasme des statisticiens.

Vukovar est une honnête petite ville, dont les maisons propres et bien tenues se prolongent en une longue et large rue, sur une colline dominant le Danube. Je n'y découvre pas un monument ancien ; les Turcs ont tout brûlé ; mais j'y trouve une auberge où l'on mange du sterlet délicieux, arrosé de *villaner*, dans un jardin rempli de roses et sur des tables qu'ombragent des acacias en fleurs. J'ai vue sur le fleuve immense, dont les eaux ne sont pas bleues, comme le prétend la fameuse valse *die blaue Donau*, mais bien jaunes et limoneuses, comme j'ai pu le constater en m'y plongeant. En Autriche et dans tous les pays voisins, on a pour arranger les endroits où l'on sert à boire ou à manger un art admirable, qu'on devrait bien imiter dans notre Occident. L'été, les tables sont toujours placées sous des arbres, et de façon à vous ménager quelque joli point de vue, si c'est possible. Le soir, on vient y jouir de la fraîcheur, en écoutant une musique, souvent bonne et presque toujours originale; même dans les hôtels des grandes villes, comme à Pesth, on forme dans les cours, au moyen de lauriers roses ou d'orangers en caisse, des bosquets où l'on peut dîner et souper en plein air. Menu détail peut-être, mais le train ordinaire de la vie n'est-il pas composé soit de petits ennuis, soit de petites jouissances?

A Vukovar, je monte sur un steamer à deux ponts, type américain ; descendant le Danube, il me conduira en sept heures à Belgrade. C'est la plus charmante façon de voyager. Le pays se déroule à vos yeux, comme une série de *dissolving views*; en même temps, on peut lire ou causer. J'entre en relation avec un étudiant originaire de Laybach. Il va visiter la Bulgarie pour apprendre à connaître des frères éloignés. Il m'entretient du mouvement national dans sa patrie. « A côté, me dit-il, des revendications des Croates, amères, ardentes, violentes même, le mouvement national parmi mes compatriotes, les Slovènes, est plus calme, moins bruyant, mais il n'en est pas moins décidé ; et il a acquis une force que les Allemands ne parviendront plus à comprimer. Les Slovènes, le rameau slave le plus anciennement établi en Europe, occupaient tout ce vaste territoire qui comprend la Styrie, la Croatie et toute la péninsule balkanique, sauf ce qui était habité par les Grecs. Plus tard sont venus se mêler à eux, d'abord les Croato-Serbes, puis des Touraniens, les Bulgares, que le mélange des races a slavisés. Dans les premiers siècles du moyen âge, les barons allemands conquirent et se partagèrent notre pays ; des colonies allemandes y pénétrèrent, et ainsi, les trois quarts de la Styrie ne sont plus aux

Slovènes, mais ceux-ci forment encore la population presque exclusive de la Carniole. Dans ces deux provinces et en Carinthie, jusqu'aux environs de Trieste, leur nombre doit approcher de deux millions. Le dialecte slovène, le plus pur des idiomes jougo-slaves, était devenu un patois parlé seulement par les paysans. La langue de l'administration, de la littérature, de la classe aisée, en un mot de la civilisation, était l'allemand. Toute la contrée semblait définitivement germanisée ; mais, en 1835, Louis Gai, en fondant le premier journal croate, le *Hvratske Novine*, donna le signal du réveil de la littérature nationale, qu'on appela illyrienne dans l'espoir, aujourd'hui abandonné, que tous les Jougo-Slaves accepteraient cette dénomination. Après 1848, la concession du droit électoral amena la résurrection de la nationalité slovène, grâce à l'activité intellectuelle d'une légion de poètes, d'écrivains, de journalistes, d'instituteurs, et surtout d'ecclésiastiques, ceux-ci voyant dans l'idiome national une barrière contre l'envahissement de la libre pensée germanique. Aujourd'hui les Slovènes ont la majorité dans la diète de la Carniole. Le slovène est devenu la langue de l'école, de la chaire, et même de l'administration provinciale. L'allemand n'est plus employé que pour les relations avec Vienne, et les pièces officielles sont publiées dans les deux langues. En Styrie, les Slovènes, qui occupent le midi de la province, parviennent à envoyer à la diète une dizaine de députés, qui, en toutes circonstances, défendent les droits de leur langue nationale. Celle-ci est parfaitement représentée à l'université de Gratz, dans la chaire de philologie slave, par M. Krek, l'auteur d'un livre très estimé : *Introduction à l'histoire des littératures slaves.* »

Je demande à mon étudiant quelles sont les visées du parti national slovène pour l'avenir ? Désire-t-il la constitution d'une province séparée ayant pour limites celles de sa langue ? Aspire-t-il à une réunion avec la Croatie ? Espère-t-il la réalisation de la grande idée jougo-slave sous la forme d'une fédération embrassant Slovènes, Croates, Serbes et Bulgares ? Accepterait-il le panslavisme ? — « Le panslavisme, répond mon interlocuteur, n'est plus qu'un mot vide de sens, depuis que les Slaves voient qu'ils peuvent conserver leur nationalité au sein de l'empire austro-hongrois. Les aspirations panslavistes, rapportées du fameux congrès ethnographique de Moscou de 1868, se sont complètement évanouies. Oui, sans doute, nous espérons qu'un jour une grande confédération jougo-slave s'étendra de Constantinople à Laybach et de la Save à la mer Égée. C'est là notre idéal, et chaque rameau de notre race doit en préparer la réalisation. Nous verrions, en attendant, avec plaisir, la Slovénie réunie à la Croatie, car la langue parlée

dans les deux pays est presque la même. Mais l'essentiel est de fortifier le sentiment national, en faisant de plus en plus de notre langue un instrument de civilisation et de haute culture. Tout progrès des lumières est une garantie de notre avenir. »

Le Danube donne vraiment l'impression d'un grand fleuve. Mais quel contraste avec le Rhin ! Tandis que la rivière qui baigne Manheim, Mayence, Coblence, Cologne, avec ses deux voies ferrées latérales et ses innombrables bateaux de toute forme, réalise bien l'idée du « chemin qui marche, » transportant d'innombrables masses des voyageurs et de marchandises, le magnifique Danube passe à travers des solitudes et ne semble employé qu'à faire tourner les roues des moulins à farine que portent des radeaux. D'où vient la différence? C'est que le Rhin coule vers l'Occident et aboutit aux marchés de la Hollande et de l'Angleterre, tandis que le Danube porte ses eaux à la Mer-Noire, c'est-à-dire vers les contrées naguère encore frappées de malédiction par l'occupation turque. Entre Vukovar et Semlin, la rive gauche, du côté de la Hongrie, est basse, à moitié inondée, presque toujours bordée de saules et de peupliers, tandis que sur la rive droite, du côté de la Slavonie, les hauteurs de la Fiska-Gora forment des berges hautes et escarpées, dont le terrain rougeâtre se dérobe sous un massif continu de chênes et de hêtres. A Péterwardein, j'admire les merveilles de l'industrie. Le chemin de fer direct de Pesth à Belgrade, qui aboutira à Constantinople, franchit le Danube sur un pont de deux arches, construit par la société de Fives-Lille, puis passe en tunnel sous la vieille forteresse reconstruite par le prince Eugène. Après que le fleuve principal a reçu la Thisza, il s'élargit beaucoup et prend des aspects de Mississipi.

A l'arrivée à Belgrade, le voyageur est soumis à une formalité vexatoire, la demande des passeports, abolie partout ailleurs même par ce temps de nihilistes. Est-ce pour épargner à la Russie l'humiliation d'entendre dire qu'elle est seule à conserver cette exigence démodée et inutile ? La réflexion qui vient aussitôt à l'esprit n'est pas flatteuse.

Il est cependant évident que les conspirateurs ne seront pas assez niais pour arriver en Serbie par les bateaux, où ils sont passés en revue pendant tout un jour, et d'où ils ne sortent que pour traverser la douane. Ils entreront par les frontières de terre, partout ouvertes et non gardées. Il peut convenir à la Russie d'être rébarbative, puisqu'elle ne désire pas attirer les étrangers, mais la Serbie, qui les appelle et les reçoit de la façon la plus hospitalière, ne devrait pas se montrer à eux, tout d'abord, sous l'aspect revêche et vexatoire d'un gendarme.

Je descends au Grand-Hôtel, construit jadis par le prince Michel. C'est un immense bâtiment, dont les chambres ont les proportions des salles de réception du palais des doges. Quand je suis venu ici en 1867, j'y étais presque seul. Aujourd'hui l'hôtel est rempli, et aux petites tables où l'on dîne séparément, comme en Autriche, c'est à peine si je puis trouver place. Cela seul indique combien tout est changé. La ville aussi est transformée. Une grande rue occupe l'arête de la colline, entre le Danube et la Save, et aboutit à la citadelle, qui domine le fleuve sur un promontoire escarpé. Elle est maintenant garnie des deux côtés de hautes maisons à deux ou trois étages, avec des boutiques au premier, dont les étalages exhibent, derrière de grandes glaces, exactement les mêmes objets que chez nous : quincaillerie, étoffes de toute espèce, chapeaux, antiquités, habits tout faits, chaussures, photographies, livres et papier. Les petites échoppes basses et les cafés turcs ont disparu. Rien ne rappelle plus l'Orient : on se croirait en Autriche. A l'endroit où la rue s'élargit et devient un boulevard planté d'une double rangée d'arbres, s'élèvent une statue équestre du prince Michel, dont le nom et le portrait se retrouvent partout dans le pays, et un théâtre de style italien, dont les lignes classiques ne manquent pas d'élégance. Une subvention de 40,000 francs permet d'entretenir une troupe et de jouer parfois des pièces nationales, mais surtout des traductions en serbe d'ouvrages français ou allemands.

Sur le glacis de la forteresse, qui s'appelle Kaligmedan, on a planté un jardin public où, les soirs d'été, les habitans viennent se promener aux sons de la musique militaire, en contemplant le magnifique panorama qui se déroule au pied de ces hauteurs. On y aperçoit, semblable à un lac, le confluent des deux grands fleuves : d'un côté, la Save arrivant de l'ouest ; de l'autre, le Danube, descendant à l'est vers les gorges sauvages de Basiasch, et au nord, les plaines à moitié submergées de la Hongrie se perdant à l'horizon dans un lointain infini. C'est sur ce glacis que les Turcs empalaient leurs victimes. Que de souvenirs horribles, que de récits de massacres et de supplices me reviennent à la mémoire ! Je visitai la citadelle en 1867, quand les troupes ottomanes venaient de l'évacuer et j'y ramassai des petits carrés de papier sur lesquels étaient inscrits trois mots arabes : « O Siméon combattant (contre les infidèles) ; » vaine protestations de l'Islamisme qui battait en retraite. L'odieux bombardement de 1862 avait décidé l'Europe à intervenir pour mettre un terme à une situation intolérable. L'ancien quartier turc qui s'étendait le long du Danube était complètement désert ; tous les habitans étaient partis, abandonnant leurs maisons. Aujourd'hui elles ont été rasées et les juifs espagnols y ont bâti des demeures nouvelles. De la domi

nation musulmane il ne reste presque plus de traces : quelques fontaines avec des inscriptions arabes et une mosquée qui tombe en ruines. Il y avait un grand nombre de mosquées jadis et le traité d'évacuation stipulait qu'elles seraient respectées. Mais comme nul ne les répare, le temps fait son œuvre : elles s'écroulent ; bientôt il n'en restera plus une seule. C'est dommage. Le gouvernement serbe devrait en conserver une comme souvenir d'un passé dramatique et comme ornement architectural. Voyez avec quelle rapidité recule la domination ottomane! Récemment encore elle s'étendait sur toute la rive droite du Danube et de la Save et nominalement jusqu'en Roumanie, en plein cœur de l'Europe ; maintenant elle est rejetée au-delà des Balkans, où elle n'exerce même plus qu'une autorité nominale.

Sur les deux penchans de la colline centrale, vers le Danube et vers la Save, on a bâti des rues nouvelles composées exclusivement de maisons-villas, très élégantes, mais n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Elles ont un jardin, une grande cour et de vastes dépendances : le tout occupe une superficie très étendue et procure beaucoup d'air et de lumière. Toutes les constructions neuves et vieilles sont fraîchement badigeonnées en couleurs claires, ce qui fait que la capitale de la Serbie continue à mériter son nom de *Beo Grad*, Blanche ville.

De ma fenêtre, je vois les cours d'une école moyenne. Les élèves sont habillés comme chez nous et jouent les mêmes jeux. Cependant, il y aurait à faire, en Serbie, une étude spéciale sur les chants populaires qui accompagnent souvent les jeux d'enfans, ainsi que l'a fait M. Pitré pour la Sicile, où il a retrouvé l'écho des plus anciens mythes de la race aryenne. Ceux qui dirigent l'enseignement ont à s'occuper des jeux sous un autre rapport. Avec les programmes surchargés que l'on adopte partout, il n'y a plus de place pour les récréations et les exercices musculaires. Les élèves des classes supérieures croient que jouer est au-dessous de leur dignité. Ils se promènent, causent et discutent. Les cerveaux sont surmenés, la vigueur physique diminue, et l'anémie ravage les générations nouvelles. Quelques quarts d'heure de gymnastique réglementaire ne sont pas un remède suffisant. Il faut les jeux en plein air, qui vivifient le sang, fortifient les muscles, donnent du sang-froid, de la décision, du coup d'œil, comme le *cricket* en Angleterre et les barres ou la paume en France. Récréation, mot français admirable, qu'il faudrait savoir réaliser dans l'éducation. Comme les anciens, les Grecs surtout, avaient bien compris l'art de développer l'être humain tout entier, moralement, intellectuellement, physiquement! Dans ces incomparables institutions, les

Bains de Rome, où à côté des salles de conférences, dissertaient les philosophes, on trouvait la bibliothèque et l'arène pour la lutte et le pugilat. Les Anglais seuls ont imité les anciens en ceci. Leurs universités, à vrai dire, forment beaucoup plus de jeunes hommes vigoureux que de savans, et les étudians consacrent toutes leurs après-midi à des jeux athlétiques. Les jeunes filles qui suivent les cours universitaires veulent imiter cet exemple. Récemment à Cambridge, au collège féminin de Newham dirigé par Mlle Gladstone, je voyais le programme d'un grand *match* de lawn-tennis, entre cet établissement et celui de Girton. Me serait-il permis de recommander au ministère de l'instruction de Serbie et peut-être à ceux de plus d'un autre pays, l'examen de cette question : Quelle place les jeux et les récréations doivent-ils occuper dans l'éducation intégrale?

Je visite quelques écoles : même aspect que chez nous et même encombrement de matières dans l'enseignement moyen. Voici la liste des matières enseignées dans les gymnases serbes : latin, français, allemand, langue serbe et vieux slave, histoire de la littérature nationale, géographie, cosmographie, histoire générale et histoire de Serbie, botanique, zoologie, minéralogie, géologie, physique, chimie, biologie, anthropologie, arithmétique, algèbre, géométrie, géométrie descriptive, dessin, sténographie, gymnastique, musique et chant; jusqu'à trente-huit heures de leçons par semaine, parmi lesquelles heureusement, — et j'en fais compliment à la Serbie, — trois heures de gymnastique et deux heures de chant. Le grec est supprimé. Pour ce qu'on en apprend chez nous, on ne ferait pas mal d'y renoncer aussi. Cette accumulation de branches enseignées qui usent et fatiguent les jeunes cerveaux provient du raisonnement suivant, auquel il est difficile de répondre. Les mathématiques sont indispensables et les langues anciennes ne le sont pas moins, car elles forment le goût, le style et la pensée; puis est-il permis aujourd'hui de ne pas connaître quelques langues étrangères et de ne rien savoir des phénomènes naturels au sein desquels nous vivons et de l'organisation de notre propre corps qui nous tient, certes, d'assez près? La Serbie entretient trois gymnases complets et vingt « demi-gymnases, » où toutes les branches ne sont pas enseignées; elle y consacre environ un demi-million de francs, ce qui est assez satisfaisant. Le gymnase de Belgrade a 620 élèves et celui de Kragoujevatz 357, ce qui prouve qu'il existe déjà des gens ayant le désir de faire instruire leurs enfans. Je suis reçu au ministère de l'instruction publique par M. Novakovitch, qui en tient le portefeuille et par le chef de bureau, M. Militchevitch, qui est entièrement dévoué à ses impor-

tantes fonctions. Ils me remettent le texte de la nouvelle loi du 12 janvier 1883 sur l'instruction primaire et les tableaux qui résument la situation actuelle.

En 1883, on comptait dans le royaume, y compris les nouvelles provinces, 618 écoles, avec 821 instituteurs et institutrices, et 36,314 élèves des deux sexes. Pour une population de 1,750,000, cela ne fait que 1 élève sur 48 habitans ou 2 pour 100 de la population, ce qui est extrêmement peu.

Il existe dans le pays deux villes de plus de 20,000 habitans : Belgrade et Nisch ; 8 de 5,000 à 10,000 et 43 de 2,000 à 5,000, plus 930 bourgs et villages de 500 à 2,000 et 1,270 petits hameaux de 200 à 500 habitans. Puisqu'il n'y a en tout que 618 écoles, il s'ensuit qu'il y a même de gros villages qui n'en ont pas jusqu'à présent. On a fait plus relativement pour l'enseignement moyen, et c'est un tort : on multiplie ainsi les chercheurs de places. Dans un pays agricole et démocratique comme l'est la Serbie, il faut imiter la Suisse et instruire le cultivateur, car il est le vrai producteur de la richesse. Le ministère progressiste l'avait compris. M. Novakovitch a obtenu de la skoupchtina la loi récente, qui est aussi complète et aussi énergique qu'on peut le désirer. Elle est empruntée à la législation scolaire des états les plus avancés sous ce rapport, la Saxe et les pays scandinaves. Rien n'y manque : enseignement obligatoire pendant six années, de sept à treize ans, plus deux années complémentaires ; obligation pour toute commune scolaire de fournir les locaux, le matériel de classe, les livres, pour l'instituteur un traitement convenable avec maison, jardin d'un arpent, bois de chauffage et une pension de retraite commençant à 4 pour 100 et s'élevant jusqu'à la totalité du traitement ; inspection annuelle de toutes les écoles ; examens des élèves, fonds scolaire et impôt scolaire spécial payable par tous les contribuables. Le ministre nomme les instituteurs communaux et n'autorise l'ouverture d'écoles privées qu'à des conditions très sévères. Si la Serbie parvient à mettre à exécution une loi pareille, elle pourra en être fière, mais il faudra beaucoup d'argent. L'état devrait, comme aux États-Unis, concéder au fonds scolaire une grande partie des terres publiques; c'est le meilleur usage qu'on en puisse faire.

Le ministère progressiste a fait adopter récemment une réorganisation complète de l'armée, due au général Nikolitch. Elle donnera une force d'environ 17,000 hommes de toutes armes sur pied de paix et de 80,000 sur pied de guerre. En 1883, les dépenses militaires se sont élevées à 10,305,326 francs.

Le dimanche, j'entre dans la cathédrale du rite orthodoxe, qui, avec

ses clochetons en forme de bulbes et sa façade style italien, a très grand air. On entrevoit encore la trace des boulets turcs de 1862. L'intérieur n'offre rien de curieux, sauf l'iconostase, couverte de grandes figures de saints sur fond d'or; elle forme une haute paroi, derrière laquelle les officians disent la messe. Le nombre des fidèles est très restreint : quelques femmes qui embrassent les images des saints et allument des cierges, presque pas d'hommes. Si la foi n'est pas morte, les pratiques paraissent très négligées. Un volontaire italien, M. Barbanti Brodano, qui a fait la guerre de 1875 en Serbie, rapporte, dans un volume de souvenirs très vivement écrit et intitulé *sulla Drina*, qu'il a été très frappé de rencontrer si peu d'églises en ce pays. Sept ou huit hameaux n'en ont qu'une seule, située à une grande distance et d'apparence plus que modeste. Grande différence, remarque-t-il, avec l'Italie, où chapelles, oratoires et églises abondent. Le fait est que la statistique nous apprend qu'il n'y a que 972 paroisses pour 2,253 villes, villages et hameaux. Les évêques seuls (il y en a cinq) reçoivent un traitement de l'état. Les popes sont entretenus par les fidèles. D'après une loi récente, outre le casuel, ils ont droit à 2 francs par tête de contribuable. Beaucoup ont famille, car ils peuvent se marier avant d'être consacrés diacres. Ils ne sont pas forts en théologie; les études au séminaire ont été, jusqu'à présent, très négligées; beaucoup, dit-on, ne comprennent pas le vieux slave des offices; mais le peuple les aime, parce qu'ils cultivent eux-mêmes leur champ, qu'ils partagent les sentimens populaires, et qu'ils ne visent nullement à une prééminence théocratique. Ils n'exercent en aucune façon sur leurs ouailles cette influence en matière politique que le prêtre catholique a conservée sur les campagnards, dans les pays de foi, comme l'Irlande, le Tyrol ou la Belgique. Ceci est important pour les élections.

Les églises du rite oriental ne sont pas toujours ouvertes comme celles des catholiques. Elles ne le sont, comme chez les protestans, que les jours de fêtes, à l'heure des services. L'unitairien Channing, peu porté cependant aux pratiques dévotes, préfère l'usage catholique. L'évangile dit sans doute : « Quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme la porte et prie ton Père en secret; » mais à moins de nier toute influence des choses extérieures, il faut bien admettre que l'âme s'élèvera plus aisément vers Dieu dans un temple et parmi les symboles qui le rappellent qu'entre quatre murs nus. Les orthodoxes, trouvant presque toujours closes les portes de leurs lieux de culte, en oublient facilement le chemin.

Je fais visite au métropolite, Mgr Mraovitch. Il est le chef de l'église nationale de Serbie, depuis qu'à la suite du traité de Berlin celle-ci s'est affranchie du patriarcat de Constantinople et que,

comme le disait le message princier à la Skoupchtina, elle est redevenue indépendante telle que l'avait constituée saint Sabbas. La nomination de Mgr Mraovitch s'est faite à la suite d'un grand événement politique, car il a éloigné la Serbie de la Russie, pour le rapprocher plus intimement de l'Autriche. Un impôt ayant été établi sur la fortune présumée, on a voulu l'appliquer aussi au clergé. Celui qui se fait moine doit payer 100 francs, puis 150 francs s'il est élevé au rang de jeromonach, 300 francs s'il devient igumène. Le précédent métropolite Michel a protesté, et a refusé le paiement de l'impôt, parce qu'il portait atteinte au droit de l'église. « Comment, disait-il dans une lettre adressée au ministre des finances, l'état peut-il mettre une taxe sur des vœux et des dignités monastiques qu'il fait profession d'ignorer? Ce serait à l'église à exiger cet impôt au profit de l'état; mais alors l'église vendrait les fonctions religieuses, ce qui est un péché et une violation des constitutions ecclésiastiques ; ce serait de la simonie. » On affirmait qu'il était l'agent de la Russie et qu'il faisait de la propagande pour les cercles moscovites de Moscou. Le gouvernement répondit que personne n'a le droit de désobéir aux lois, pas plus le clergé et son chef que les autres citoyens, et il déposa le métropolite, en désignant son successeur. N'a-t-il pas outrepassé ses pouvoirs? D'après la loi canonique, le métropolite est nommé par le synode, que convoque à cette fin l'évêque le plus ancien ; mais la nomination doit être approuvée par le prince. Ceci implique-t-il pour l'état le droit de révocation? *Adhuc sub judice lis est.* Les amis de l'ancien archevêque et le parti russe avaient compté que tout le clergé aurait violemment pris fait et cause pour lui : il n'en a rien été. Les popes orthodoxes n'ont pas l'ardeur belliqueuse des prêtres catholiques. Ce n'est pas eux qui auraient amené M. de Bismarck à Canossa. Soit indifférence, soit crainte du bras séculier, ils se sont tus ; mais en Russie, l'opinion et même le gouvernement ont été vivement froissés par cet incident, qu'on attribuait à tort, me dit-on, aux inspirations de l'Autriche. Quand je me trouvai à Belgrade, l'affaire semblait terminée.

Le nouveau métropolite, Mgr Mraovitch, est un petit vieillard, dont les longs cheveux blancs retombent sur les épaules et dont les yeux gris ne manquent pas de finesse. Je me permis de lui demander si ses ouailles étaient partout aussi peu assidues à l'église qu'à Belgrade. « A la campagne, me dit-il, vous auriez trouvé plus de monde à la messe. Cependant les campagnards ne se piquent pas d'y aller régulièrement. Je le regrette, mais ils sont néanmoins bons chrétiens et surtout très attachés à leur religion, qui est intimement liée à toutes les fêtes de famille et qui, à leurs yeux, se confond avec le sentiment national. Pendant des siècles nous avons été foulés par

les musulmans et dépouillés par les prélats phanariotes, et cependant, nous n'avons pas eu d'apostasies. — Votre culte, lui dis-je, autorise le divorce ; n'en abuse-t-on pas? — Nullement, me répond-il ; mais on prétend qu'il n'en est pas de même à Bucarest. » Le métropolite habite un grand palais en face de la cathédrale ; l'ameublement n'a rien de luxueux. A côté se trouve le séminaire. Tous les habitans de la Serbie professent le culte orthodoxe, sauf trois mille juifs, d'origine et de langue espagnoles, et environ quinze mille catholiques, la plupart étrangers. Ceux-ci relèvent de l'évêque de Diakovar, dont l'autorité s'étend sur la Serbie, comme précédemment sur la Bosnie.

Je trouve ici avec grand plaisir notre ministre, mon collègue à l'académie de Bruxelles, M. Émile de Borchgrave, qui a écrit une savante étude sur les colonies flamandes et saxonnes de la Transylvanie, et un excellent livre sur la Serbie qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches, ainsi que les rapports de M. Alexandre Mason, secrétaire de la légation anglaise. M. de Borchgrave me conduit chez le roi. Je l'avais vu souvent lorsqu'il faisait ses études à Paris, chez mon ancien maître François Huet. Il était alors un bel adolescent, aux yeux de flamme, déjà très fier de son pays. « Voyez, me dit-il un jour, en m'apportant un journal où l'on faisait l'éloge de la Serbie, lisez ceci ! On ne dira plus maintenant que nous sommes des barbares. » Après dix-huit ans, au lieu du jeune collégien, je retrouve un superbe cavalier, très grand, très fort et qui s'appelle Milan Ier, roi de Serbie. Quel changement de toutes façons ! Il a conservé le souvenir le plus affectueux de la France et de M. et de Mme Huet, qui ont été pour lui comme un père et une mère. C'est en 1868 qu'il a été appelé brusquement à succéder à son cousin le prince Michel, assassiné dans le parc de Topchidéré. Le roi est très occupé de son budget, qu'il connaît jusque dans ses menus détails. Il est satisfait d'avoir vu passer les recettes de 13 millions en 1868, année de son arrivée au pouvoir, à 34 millions en 1883. « Et nous n'en resterons pas là, ajoute-t-il, car les impôts sont mal assis. Ils pourraient rendre le double, sans accabler les contribuables. » — Je me permets de remarquer que le gonflement des budgets est une maladie propre à tous les états modernes, mais qu'il faut la combattre, sous peine de la voir devenir mortelle.

Le fait est que le système financier est encore très primitif. L'impôt direct est fixé, non sur la terre, mais par « tête contributive, » *porezka glava*. Le maximum de cette taxe est, pour les villages, de 15 thalaris de Marie-Thérèse, valant 4 fr. 80, de 30 thalaris pour les villes, et de 60 pour Belgrade. 6 thalaris, ou environ 30 fr., telle est la contribution moyenne, dont 3 comme capitation et 3

comme taxe sur la fortune présumée. Il existe un grand nombre de classes et chacun est placé dans l'une d'elles, d'après son revenu. Les ouvriers paient une capitation annuelle qui varie de 2 fr. 40 à 9 fr. 60, d'après leur salaire. L'impôt direct est perçu au profit de l'état par la commune, qui en fait la répartition entre ses habitans. Il a produit, en 1883, environ 12 millions. Les impôts indirects ont donné 2 millions, les domaines 2 millions, les taxes diverses, timbres, enregistrement encore 2 millions. Les communes peuvent percevoir aussi une taxe établie sur la même base que l'impôt direct au profit de l'état : mais elle ne peut en dépasser le quart dans les villages, le tiers dans les villes, la moitié à Belgrade. Je transcris ici à titre d'information précise une quittance de contribution d'un habitant de Belgrade appartenant à la onzième classe des contribuables, et il y en a quarante : impôt direct pour l'état, 30 fr. 32 ; fond des écoles, 2 fr. 50 : fond des hôpitaux, 1 fr. 60 ; pour le clergé, 2 fr. ; pour la commune, 13 fr. 48 ; pour les pauvres, 1 fr. 90 ; pour l'armement, 1 franc ; pour les invalides, 2 francs ; pour l'amortissement de la dette publique, 2 francs. Total : 56 fr. 80. — Cela fait un peu l'effet de la note de l'apothicaire du *Malade imaginaire* ; mais j'y vois ce grand avantage que chacun sait pour quel objet il paie. Il en est de même en Angleterre, où l'on doit payer un certain nombre de pence par livre sterling de revenu pour les écoles, pour les routes, pour l'éclairage, etc. Le contrôle est plus facile, et le contribuable est plus provoqué à l'exercer qu'avec nos versemens en bloc constituant une masse, où nos gouvernans puisent, suivant les prévisions du budget, et où personne ne se retronve, sauf peut-être MM. Léon Say et Paul Leroy-Beaulieu, tandis que ce rôle de Belgrade est intelligible pour un enfant. Tout ce qui peut brider la fureur des dépenses publiques est excellent ; mais tout n'est-il pas inutile? Certes, en Serbie, il vaudrait mieux introduire un impôt foncier sur la terre, basé sur un cadastre indiquant l'étendue, la qualité et le revenu des parcelles ; seulement il serait à craindre qu'on n'en profitât pour exiger davantage, et c'est toujours l'armée qui consommerait improductivement tout ce qui serait enlevé aux cultivateurs.

— Le roi m'invite à déjeuner pour aller ensuite assister à une fête de village. L'ancien palais princier, le Konak, est une villa à un étage, séparée de la rue par une grille et un jardin qui se prolonge en arrière en un parc bien ombragé. L'ameublement, sans luxe tapageur, rappelle celui d'une habitation de campagne d'un lord anglais. La reine Nathalie est la fille du colonel russe Kechko, boyard de la Bessarabie, et d'une princesse Stourdza, Roumaine ; elle est ainsi cousine du roi Milan. Elle descend de l'antique famille française des Baulx, Balsa en italien et en roumain. Elle est d'une beauté

qui a fait événement dans sa visite récente à Florence, où elle est née ; grande, élancée, un port de déesse sur les nues, un teint chaud, éblouissant, et de grands yeux veloutés de Valaque. L'unique enfant, le prince Alexandre, qui apparaît avant qu'on ne se mette à table, a sept ans. Il est plein de vie et ressemble à ses parens, ce dont il n'a pas lieu de se plaindre. Quelle sera sa destinée? Deviendra-t-il le nouveau Douchan de l'empire serbe? Est-ce à Constantinople qu'il ceindra un jour la couronne des anciens tsars? Dans ces pays en fermentation et en transformation, les rêves les plus audacieux se présentent involontairement à l'esprit. En attendant, à côté du Konak actuel, on construit un grand palais avec des dômes prétentieux, qu'on a eu le tort de faire avancer jusque dans l'alignement du boulevard même.

La reine me rappelle que j'ai écrit, dans la *Revue des Deux Mondes*, certain réquisitoire contre le luxe qui doit me porter à condamner ces dépenses inutiles. « En effet, lui dis-je, je crois que c'est aux souverains à donner l'exemple de la simplicité et de l'économie. Partout les dépenses improductives ruinent les familles et les états. » Le roi et la reine parlent le français avec le meilleur accent. Après le café, on part pour le village où se célèbre la *Slava*. Il est situé au-delà de Topchidéré, non loin de la Save. La route n'est pas en très bon état ; mais nos chevaux hongrois nous entraînent au grand trot. Le maréchal du palais, le lieutenant-colonel Franassovitch, m'explique ce que c'est que la Slava. Chaque famille comme chaque village a sa Slava : c'est la fête du saint qui en est le patron. Elle dure plusieurs jours ; c'est une antique coutume qui remonte à l'époque où la famille patriarcale vivait groupée sous le même toit. Aujourd'hui encore elle se célèbre partout, même dans les villes. La maison se décore de feuillage et de fleurs. Un banquet réunit les plus proches parens, sous la présidence du chef de la famille. Un pain fait du plus pur froment est posé au centre de la table. Une croix y est imprimée en creux, au milieu de laquelle est fixé un cierge à trois branches, allumées en l'honneur de la Trinité. Le pope prononce une prière et appelle la bénédiction de Dieu sur toute la famille. Au dessert se succèdent les toasts et les chants ; les Serbes y excellent. C'est en assistant à une Slava, ou à la fête des morts, qu'on voit combien est encore puissant ici le sentiment familial. C'est un des caractères de toute société primitive où le clan, le γένος, la *gens*, est la cellule sociale, l'alvéole au sein duquel se conserve et se développe la vie humaine.

Le village où nous arrivons n'est qu'un petit groupe de maisons basses, couvertes de chaume et cachées en des vergers de grands pruniers à fruits violets. Pas d'église ; le centre est l'école. Sous la

vérandah, on a étendu un tapis et placé des fauteuils pour leurs majestés et leur suite. Le roi et la reine arrivent dans une légère victoria, précédée d'un piquet de hussards portant un ravissant uniforme hongrois. Les paysans, rassemblés en foule, crient : *Zivio!* ce qui signifie : *Vive!* Je saisis sur le vif le contraste entre les mœurs anciennes et celles de l'Occident, qui s'introduisent rapidement. Le préfet et le sous-préfet, en habit noir et cravate blanche, s'avancent vers le roi et le saluent avec respect, gourmés et raides, comme des fonctionnaires occidentaux. Le maire, le kmete, avec son beau costume : veste brune soutachée de noir, larges culottes, jambières albanaises, s'approche, et, avec une aisance parfaite, adresse au roi son petit discours, en le tutoyant, suivant l'usage traditionnel. C'est la démocratie du temps de Miloch.

Quand nous avons pris place sur des fauteuils réservés, parmi les feuillages et les fleurs qui ornent le bâtiment de l'école, commence une cérémonie des plus caractéristiques. Les paysannes se dirigent en longue file vers la reine, et chacune, à son tour, lui donne sur les deux joues un retentissant baiser, qu'elle leur rend consciencieusement. Curieux tableau : la reine Nathalie porte un ravissant costume de campagne qui fait ressortir toute l'élégance de sa taille, une robe de foulard bleu à pois blancs et un chapeau de paille garni de velours assorti ; les paysannes sont vêtues d'une chemise brodée en laines de couleurs, avec un tablier tout couvert d'arabesques de tons très vifs et cependant harmonieux ; sur la tête, un mouchoir rouge ou des fleurs et des sequins ; autour du cou et de la ceinture, de lourds colliers formés de pièces d'or et d'argent. Toutes ces étoffes et ces broderies sont l'ouvrage de leurs mains. Chez la reine, toutes les distinctions de la civilisation moderne ; chez ces femmes de la campagne, les idées, les croyances, les mœurs, les produits de l'industrie familiale, la personnification des civilisations primitives.

L'une de ces femmes, très âgée, mal vêtue, peu lavée, sentant cruellement l'ail, embrasse la reine quatre ou cinq fois et lui adresse un interminable discours. Le roi l'interrompt : « Voyons, que veux-tu? — Mon fils unique a été tué à la dernière guerre, répond-elle ; j'ai donc droit à une pension et je ne la reçois pas. — Kmete, reprend le roi, en s'adressant au maire, qui était resté à côté de lui, ceci te regarde. Qu'as-tu à dire? — Je dis que cette femme est à son aise et que, par conséquent, elle n'a pas droit à la pension. — Comment! réplique la vieille, mais une telle, du village voisin, a plus de terre que moi et elle a une pension. — Je n'ai pas à juger ce que font les autres, dit le maire ; mais moi, je remplis mon devoir ; je défends l'intérêt de mes contribuables. —

Nous examinerons cela, reprend le roi; colonel Franassovitch, veuillez en prendre note. » Je me figure que c'est ainsi que saint Louis jugeait sous son chêne. Je vois en action l'antique souveraineté patriarcale.

Le roi me donne alors quelques détails sur l'organisation communale en Serbie. La commune, *opchtina*, jouit d'une autonomie complète dans les limites fixées par la loi. Les habitans nomment le conseil communal et le maire, sans nulle intervention du pouvoir central. Le nombre des membres formant le conseil dépend de la population de la commune; mais, pour toute décision, il faut au moins trois conseillers. Ceux-ci fixent souverainement le budget en recettes et en dépenses. Ceci est bien la commune primitive, telle qu'on la trouve encore en Suisse, en Norvège, dans le *township* américain et telle qu'elle existait partout, avant que le pouvoir central soit venu restreindre sa compétence. Voici qui tient encore aux libertés anciennes : la justice, en premier ressort, est toute communale. Le maire, *presednik opchtiné*, avec deux adjoints élus pour un an, forme un tribunal qui décide de toutes les contestations jusqu'à la somme de 200 francs et qui juge, en matière pénale, les délits de simple police. Des décisions de ce tribunal il peut être appelé devant une commission, composée de cinq membres, élus tous les trois mois. Une loi récente a limité un peu la compétence de ce tribunal de village. Les conseils communaux choisissent aussi des jurés qui font partie de la cour d'assises pour juger les accusés habitant leur commune. Dans tout notre Occident, au moyen âge, les échevins communaux exerçaient également des fonctions judiciaires. En Serbie, au-dessus des tribunaux locaux, s'étagent un tribunal de première instance par département, une cour d'appel et une cour de cassation. Cette organisation est empruntée à la France. Afin que tout marche d'une façon plus méthodique et plus uniforme, on veut étendre les pouvoirs de l'autorité centrale, au détriment de l'autonomie locale. C'est un progrès à rebours; car, dans notre Occident, on s'accorde à constater les avantages de la décentralisation, et si l'on pouvait avoir la commune comme aux États-Unis ou en Serbie, on s'estimerait heureux.

Près de l'école, je remarque une construction en bois de forme étrange. C'est un gerbier en clayonnage, très long, élevé sur des pieux, à un mètre du sol, et recouvert d'un épais toit de chaume. « C'est là, me dit le roi, un de nos greniers d'abondance pour les temps de guerre. Encore une de nos vieilles coutumes. Chaque commune est tenue d'avoir un gerbier pareil, et tout chef de famille doit y verser, chaque année, 150 okas, soit environ 182 kilogrammes de maïs ou de blé. En temps ordinaire, nous avons

ainsi 60 à 70 millions de kilogrammes de blé pour les distribuer aux habitans, en cas de disette, ou quand les hommes doivent se mettre en campagne. »

Mais voilà le *kolo* qui se met en branle. Le kolo, en bulgare *koro*, le χόρος grec, est la danse nationale des Slaves. Un cercle immense se forme, d'hommes et de femmes, alternativement. Ils se donnent la main ou se prennent par la taille. Au centre, les tsiganes jouent les airs nationaux. La ronde tourne lentement, en décrivant des méandres. Le pas consiste en de petits bonds sur place, sans entrain. La musique est douce, presque mélancolique, nullement entraînante. Quelle différence avec les tsardas hongroises, aux emportemens affolés, aux fougues furieuses! Mais les couleurs du tableau sont d'une vivacité merveilleuse. Les hussards de l'escorte royale sont venus prendre place dans la file, qui tourne, tourne toujours; puis sont accourues des jeunes filles tsiganes, vêtues d'étoffes rouges et jaunes. Parmi les danseurs et la foule qui les entoure, tous, hommes et femmes portent le costume national, si pittoresque, si éclatant de tons. De vieux chênes projettent leur ombre sur la vaste cour. Pas un ivrogne; je ne vois guère boire que de l'eau. Aucun cri grossier. La fête se poursuit avec une convenance parfaite. Tous ces paysans ont une grande distinction naturelle et une dignité d'homme libre. Rien n'est vulgaire. Je n'ai jamais vu une scène de mœurs où tout fût d'une couleur locale aussi complète.

Nous rentrons par Topchidéré, qui est le bois de Boulogne de Belgrade. Des promenades y serpentent sous de beaux ombrages, au bord d'un petit ruisseau coulant à travers les prairies d'une vallée verdoyante. Ici se trouve la maison qu'occupait Miloch et le vaste parc aux daims, où a été assassiné le prince Michel. Je dîne chez notre ministre, avec quelques diplomates. Parmi ceux-ci se trouve le comte Sala, qui fait l'intérim à la légation française. La comtesse, une Américaine parisienne, est étincelante d'esprit et de beauté. Je reste tard pour causer avec M. de Borchgrave de la situation économique du pays, qu'il connaît à fond. J'emprunte aussi quelques détails à un rapport très bien fait de M. Mason, secrétaire de la légation anglaise.

Nul pays ne mérite mieux d'être appelé une démocratie que la Serbie. Les begs turcs ayant été tués ou chassés dans les longues guerres de l'indépendance, les paysans serbes se sont trouvés propriétaires absolus des terres qu'ils occupaient, sans personne au-dessus d'eux. Il n'y a donc ici ni grands propriétaires ni aristocratie. Chaque famille possède le sol qu'elle cultive et en tire de quoi vivre avec les procédés de culture les plus imparfaits. Le prolétariat était

inconnu autrefois, grâce aux zadrugas, ou communautés de famille, qui, comme nous l'avons vu, subsistaient sur un fonds inaliénable, héritage en mainmorte, et ensuite grâce à une loi ancienne qui interdit la vente, même au profit des créanciers, de la maison, de cinq arpens de terre (environ deux hectares et demi), du cheval, du bœuf et des outils aratoires nécessaires pour les cultiver. Dans les campagnes, on ne trouve guère d'ouvriers, et, semblable en cela au Yankee, aucun Serbe ne consent à être domestique; même les cuisinières et les servantes viennent de la Croatie, de la Hongrie et de l'Autriche. Quand un cultivateur, avec l'aide de sa famille, ne peut suffire à couper ses foins ou ses blés, il s'adresse à ses voisins, qui viennent lui donner un coup de main, et la rentrée de la récolte est une occasion de fête. Cela s'appelle la *moba*. Point de salaire; service pour service, à charge de revanche. N'est-ce pas l'âge d'or? Malheureusement, ces fiers Serbes, qui, avant le récent désarmement, marchaient toujours armés, sont de très médiocres cultivateurs. Leur grossière charrue, toute en bois, avec un petit bout de soc en fer, traînée par quatre bœufs, déchire le sol, mais ne le retourne pas. Au maïs succède le froment ou le seigle, puis suit une jachère de plusieurs années. C'est à peine si le tiers de la superficie est en culture. La statistique de 1869, la dernière qui ait été publiée, ne donnait, pour 360,000 « têtes de contribuables, » et pour mettre en mouvement 79,517 charrues grandes et petites, *ralitzas*, que 13,680 chevaux de trait et 307,516 bœufs. C'est déplorablement insuffisant. Cependant, comme la population est peu dense, 1,820,000 habitans sur 4,900,000 hectares, ou deux hectares et demi par tête, il s'ensuit que les vivres ne manquent pas et qu'on peut en exporter. La statistique nous apprend, en effet, qu'en moyenne la Serbie vend à l'étranger pour 30 millions de francs de bétail et de produits animaux, et pour 8 à 10 millions de fruits, grains et vins.

Voici quelques chiffres indiquant comment la superficie est employée et quelle est la richesse agricole du pays. La moitié du territoire, soit 2,400,000 hectares, est occupée par les montagnes et les forêts; 800,000 hectares sont en terres cultivées et 430,000 hectares en prairies; le surplus est vague. Sur les terres labourables le maïs prend 470,000 hectares, le seigle, le froment et les autres grains 300,000 hectares; le reste est consacré aux vignes, aux pommes de terre, au tabac, au chanvre, etc. Le maïs est ici, comme dans tout l'Orient, le produit principal. On estime que la récolte moyenne donne pour le maïs 448,327 tonnes, 250,000 pour le froment, 32,000 pour l'avoine et 80,000 pour les autres grains. La richesse en bétail est représentée par les chiffres suivans : 826,550 bêtes

à cornes, 122,500 chevaux, 3,620,750 moutons et 1,067,940 porcs. Les statisticiens ont noté que si, d'une part, dans les pays en progrès, la population augmente, ce qui prouve un accroissement de la prospérité générale, d'autre part, la quantité du bétail diminue, ce qui est regrettable, car il en résulte que la proportion de nourriture animale devient moindre. Si l'on considère les anciennes provinces serbes, sans les districts annexés par le traité de Berlin, qui ont 280,000 habitans, on trouve que la population s'élevait à 1,000,000 en 1859, à 1,215,576 en 1866 et à 1,516,660 en 1882. L'accroissement annuel est donc d'environ 2.2 pour 100, ce qui donne une période de doublement de cinquante ans comme en Angleterre et en Prusse. En même temps, de 1859 à 1882, le nombre des bêtes à cornes tombait de 801,296 à 709,000, celui des chevaux de 139,801 à 118,500, celui des porcs de 1,772,011, à 958,440. Il n'y a que le chiffre des moutons qui augmente un peu : de 2,385,458 à 2.832,500. Ceci semble le résultat habituel de ce que l'on appelle les progrès de la civilisation. A mesure que la population s'accroît, elle doit de plus en plus se contenter d'une nourriture végétale. D'après Tacite, le Germain se nourrissait surtout de viande et de laitage, tandis que l'Allemand et le Flamand, dans les campagnes, ne mangent guère que des pommes de terre et du pain de seigle. Maintenant encore, le rapport entre le chiffre du bétail et celui de la population est beaucoup plus satisfaisant ici que dans nos pays occidentaux, car en réduisant le nombre des animaux domestiques en têtes de gros bétail, on arrive au total d'environ 1,400,000 pour 1,516,660 habitans, ce qui fait presque une tête par habitant. C'est à peu près la même proportion qu'en Bosnie-Herzégovine, qui, avec 2 millions d'hectares en plus, n'a que 1,158,453 habitans au lieu de 1,820,000. Il faut aller dans les pays nouvellement occupés, comme l'Australie et les États-Unis, pour trouver une proportion aussi favorable. On peut en conclure que les Serbes mangent généralement de la viande à l'un de leurs repas, quand ils ne sont pas obligés de faire maigre, ce qui leur arrive plus de cent cinquante jours par an. Alors ils se contentent de maïs et de fèves.

Le porc a été pour la Serbie ce que le hareng a été pour la Hollande, la principale source de la richesse commerciale et la cause de son affranchissement. Les héros de la guerre de l'indépendance, les gueux de mer qui, au XVIe siècle, ont dispersé les flottes de Philippe II, étaient des pêcheurs de harengs, et ici Miloch et ses compagnons étaient des éleveurs et des marchands de porcs. D'innombrables troupeaux de ces animaux, presque à l'état sauvage, s'engraissaient de glands dans les vastes forêts de la région centrale, la Schoumadia. Ils étaient amenés par bandes vers la Save et le Da-

nube et vendus pour la consommation de la Hongrie et de l'Autriche. Aujourd'hui les forêts de chênes sont dévastées et le lard d'Amérique a pénétré partout. Cependant, en 1881, on a encore exporté 325,000 porcs gras et maigres. L'étendue moyenne des exploitations est de 4 à 5 hectares, mais avec des droits de jouissance sur les prairies et les forêts de la commune ou de l'état.

— Je fais quelques visites, d'abord au président du conseil, M. Pirotchanatz, qui a infiniment d'esprit et de verve, et qui voit de haut la situation de l'Europe et celle de son pays, ensuite au ministre des finances (1), M. Chedomille Mijatovitch, chez qui je passe la soirée. Il a étudié l'économie politique en Angleterre ; il est membre du *Cobden Club* et il a épousé une Anglaise qui a publié, dans sa langue, une histoire de Serbie, les légendes serbes et les poèmes relatifs à la bataille de Kossovo. M. Mijatovitch parle le français non moins bien que l'anglais. Il s'occupe en ce moment de la loi qui doit créer la banque nationale. Le jour même j'avais assisté, dans la salle de la skouptchina, à une réunion de négocians de Belgrade et des autres villes principales, qui avaient discuté les statuts de la future banque. Je ne pus que les trouver excellens, puisqu'ils étaient la reproduction de ceux de notre banque nationale, qui est considérée comme un établissement modèle en ce genre. Je critique vivement cependant un article qui permet de faire des avances à des entreprises industrielles. Il y a là un danger réel. La mission de maintenir intacte la circulation fiduciaire est si délicate, parfois si difficile, qu'il ne faut pas la compliquer en engageant les capitaux de la banque en des affaires toujours aléatoires. On transforme celle-ci en crédit mobilier. En outre, comme l'établissement est soumis au contrôle de l'état, les influences politiques peuvent entraîner à faire de mauvais placemens. La loi belge interdit même à notre banque d'émission d'accorder un intérêt aux dépôts, afin qu'elle ne s'expose pas à les perdre en cherchant à les placer avantageusement. La banque nationale de Serbie fonctionne maintenant, mais ce qui lui fait défaut jusqu'à présent, c'est le papier de commerce à escompter.

Nous touchons un autre point encore. Les hommes d'état que j'ai rencontrés ici, comme ceux de la plupart des jeunes pays, désirent vivement voir se développer chez eux l'industrie manufacturière. A cet effet, on a voté, en 1873, une loi spéciale qui permet au gouvernement d'accorder aux entreprises industrielles qui s'établiront en Serbie un monopole exclusif, même pour quinze ans, et, en outre, toute espèce de faveurs : des terres, des bois, des exemptions de droits d'importation sur les machines. Quelques concessions de

(1) Maintenant ministre de Serbie à Londres.

monopole ont été demandées, mais sans aboutir. La seule qui ait réussi est une grande fabrique de draps, établie à Paratchine, par une maison de Moravie. Mais l'état est obligé de lui prendre tous les draps nécessaires à l'armée, en les payant 10 pour 100 de plus que le prix le plus bas soumissionné par d'autres fournisseurs. Ceci est une rude charge imposée aux contribuables. Et qui en profite? Personne; pas même les ouvriers, qui reçoivent un minime salaire : 0 fr. 40 à 1 franc pour les femmes, 1 fr. 50 à 2 francs pour les hommes. Tout monopole est une entrave au progrès, et partout où on l'a pu, on les a supprimés. On les comprend quand ils rapportent un revenu au fisc, comme ceux du sel, du tabac ou des allumettes; mais un monopole qui coûte de l'argent à l'état et qui grève tous les consommateurs est une chose absurde et inique. Dans un pays où chacun est propriétaire et cultive sa propre terre, l'heure de l'industrie manufacturière n'est pas venue; il manque le prolétariat, pour lui fournir la main-d'œuvre à bon marché par la concurrence des bras. Au lieu de se féliciter d'une situation économique si heureuse, qui permet à tous de mener la vie saine de la campagne et de se procurer, par le travail agricole, un bien-être suffisant, le gouvernement serbe s'efforce, au moyen de primes, de protection et de privilèges, de créer une industrie factice, contre nature, plus exposée encore que la nôtre aux crises cruelles dont nous souffrons périodiquement. Quelle aberration! Elle est dictée par cette idée qu'un pays où manque la grande industrie est arriéré, barbare. Même erreur en Italie. Voit-on s'élever des cheminées de fabrique, on s'en réjouit : c'est l'image de la civilisation occidentale. Qui profitera de la création de ces établissemens? Ni l'état, qui leur accorde des faveurs de toute espèce, ni le public, rançonné par les monopoleurs, ni surtout les travailleurs enlevés des champs et entassés dans les ateliers. Quelques spéculateurs étrangers s'enrichiront peut-être aux dépens de la Serbie et iront dépenser ailleurs le produit net de leurs prélèvemens privilégiés.

Comme le sol, source principale de la richesse, est aux mains de ceux qui le font valoir, il n'y a pas de fermage payé, et ainsi manque la classe des rentiers et des oisifs, qui forment les grandes villes : Belgrade n'a que 36,000 habitans et Nisch 25,000. Toute la population urbaine, y compris celle des bourgades, ne dépasse pas 200,000 âmes. Il n'y a point du tout d'aristocratie et très peu de bourgeoisie; celle-ci est composée des négocians, des boutiquiers et des propriétaires de maisons. Mais, d'autre part, il n'y a point de paupérisme; les infirmes, les vieillards et les malades sont soutenus par leurs proches et, dans les villes, par la commune ou par les associations ouvrières. Presque tout ce qu'il faut aux habi-

tans des campagnes, qui forment les neuf dixièmes de la population, les vêtemens, les meubles, les ustensiles, les instrumens aratoires, est confectionné sur place par les industries domestiques. Est-il si urgent de tuer celles-ci, par une concurrence subventionnée, qui remplacera les bonnes et fortes étoffes de laine et les solides chemises de lin brodées, appropriées au climat et si pittoresques, par des cotonnades à bas prix, à l'imitation de celles de l'Autriche et de l'Allemagne? Tout manque donc ici jusqu'à présent pour favoriser le développement de l'industrie manufacturière: les marchés urbains, les consommateurs et le personnel ouvrier. Elle se heurterait d'ailleurs à un autre obstacle résultant, non des conditions naturelles, mais des combinaisons spéciales du tarif douanier; car l'Autriche s'est fait accorder des avantages exceptionnels par le récent traité de commerce de 1881.

Pour faciliter les échanges des populations habitant des deux côtés de la frontière dans une certaine zone, l'Autriche a adopté, de commun accord et sous condition de réciprocité avec quelques états limitrophes, notamment avec l'Italie et la Roumanie, un tarif appelé *Grenz-Tarif*, qui réduit les droits d'entrée à la moitié de ce que paie la nation la plus favorisée. Les marchandises autrichiennes partent à destination de la zone spécifiée; mais, une fois entrées en Serbie, elles se répandent dans le pays tout entier. Les droits de douane, déjà peu élevés en général, se trouvent ainsi tellement réduits que les fabriques serbes qui veulent s'établir sont rendues impossibles ou sont bientôt tuées par la concurrence. C'est ce qui a frappé de stérilité la plupart des monopoles accordés en vertu de la loi de 1873. Les patriotes serbes s'indignent de ce qu'ils appellent un asservissement commercial à l'Autriche. Les autres nations ont le droit de se plaindre de cette prime exorbitante accordée à un état déjà si favorisé par sa proximité; car, sur le total du commerce extérieur de la Serbie, s'élevant en 1879 pour les importations et les exportations à 86 millions de francs, les échanges avec l'Autriche montaient à 65 millions. Mais, quant à moi, j'y vois un avantage pour les Serbes : elle les préserve d'être internés dans des ateliers insalubres et exploités par des manufacturiers privilégiés.

Je me suis permis de dire aussi au ministre des finances qu'un autre danger me semblait menacer la Serbie, celui de la dette publique, grossissant partout et toujours, grevant toutes les familles, ruinant surtout les campagnes et faisant plus de mal que les trois fléaux dont la litanie demande que le Seigneur nous délivre : la peste, la guerre et la famine. Point d'agent de paupérisation plus malfaisant. Les désastres de la guerre se réparent vite, on l'a bien vu en France après 1870; mais la dette arrache le pain de la bouche de

ceux qui le produisent : voyez l'Italie, la Russie et l'Égypte. Elle est surtout une cause de souffrances dans les contrées éloignées des marchés de l'Occident, où les denrées sont à bon marché et l'argent rare. Dans une province écartée, au centre de la péninsule des Balkans, une famille vit à l'aise ; mais forcez-la de verser 20 ou 30 francs en or aux banquiers de Vienne ou de Paris, pour sa part dans l'intérêt de la dette, que de produits elle devra vendre et soustraire à la satisfaction de ses besoins, dans une région où les routes manquent pour l'exportation et où il n'y a pas d'acheteurs sur place, parce que chacun produit à suffisance tout ce qu'il lui faut! La facilité d'emprunter est un entraînement irrésistible pour ceux qui gouvernent. Ils ont immédiatement en mains des moyens d'action énormes ; l'avenir pourvoira aux intérêts et au remboursement ! Les banquiers sont toujours prêts à avancer l'argent. Ils touchent la prime et rejettent le risque sur les souscripteurs. Le déficit se creuse ; on emprunte encore pour le combler ; les populations sont accablées de charges croissantes, jusqu'à ce que vienne la faillite. C'est l'histoire habituelle des emprunts orientaux. Pour les pays primitifs, le crédit est une peste. La dette de la Serbie ne s'élève encore qu'à 130 millions, dont 100 ont été consacrés à faire le chemin de fer Belgrade-Nisch et à remplacer les millions emportés par la faillite Bontoux. Mais les emprunts n'ont commencé à se succéder qu'à partir de 1875, et, déjà ils prennent plus de 7 millions par an sur un revenu de 34. On entre dans cette voie funeste qui a mené la Turquie à sa perte. Pour obtenir 5 millions destinés à compléter l'achat de 100,000 nouveaux fusils Mauser, on a cédé à l'Anglo-Austrian Bank le monopole du sel pour quinze ans. Je sais parfaitement que jusqu'à présent la Serbie peut très facilement payer l'intérêt de sa dette, d'autant plus que le nouveau chemin de fer, surtout quand il sera relié à Salonique, d'un côté, et à Constantinople, de l'autre, favorisera notablement le développement de la richesse ; mais, néanmoins, je ne puis cacher mon impression aux ministres serbes qui m'ont fait un si bienveillant accueil. Armemens coûteux, emprunts répétés, mise en gage des sources du revenu, ce sont là des symptômes inquiétans auxquels il faut veiller. *Principiis obsta* est une admirable devise trop peu comprise.

En voyage, je tâche toujours, quand j'en ai le temps, de visiter les bureaux des principaux journaux ; c'est encore le meilleur centre d'informations On y trouve des gens d'esprit capables d'exposer la situation d'une façon plus « objective, » plus impartiale que les « politiciens. » Je rencontre plusieurs fois M. Komartchitch, rédacteur en chef du journal progressiste et gouvernemental le *Vidélo*. Il y a trois partis en Serbie : les conservateurs, les progressistes et les radicaux.

Les conservateurs ont pour chef M. Ristitch, l'homme politique le plus considérable du pays. Il a fait partie du conseil de régence après la mort du prince Michel et pendant la minorité du prince Milan. C'est lui qui a dirigé la politique étrangère, pendant la période si difficile, si périlleuse de la guerre turco-russe et aussi au congrès de Berlin, d'où il a eu l'honneur de rapporter pour la Serbie les deux importantes provinces de Nisch et de Pirot. Il a dû quitter le pouvoir, parce qu'il n'a pas voulu céder aux exigences de l'Autriche, lors des négociations pour le traité de commerce. Quand le cabinet de Vienne a menacé de fermer ses frontières aux exportations de la Serbie et que les canonnières autrichiennes sont venues s'embosser à Semlin, la Serbie n'a pas osé résister et M. Ristitch s'est retiré. On le prétend inféodé à la Russie. Il s'en défend énergiquement. « Ce que je veux pour mon pays, me dit-il, c'est ce bien précieux que nous avons conquis au prix de notre sang, l'indépendance. Nous devons conserver de bonnes relations avec l'Autriche, mais nous ne pouvons pas oublier ce que la Russie a fait pour nous. C'est à elle que nous devons d'exister. C'est elle qui, à la paix de Bucarest, en 1812, puis en 1815, en 1821 et en 1830 est intervenu pour nous, et a obtenu notre affranchissement. Inutile de rappeler ses sacrifices en notre faveur durant la dernière guerre. C'est d'elle encore que nous pouvons attendre la délivrance des populations slaves affranchies par le traité de San-Stefano, mais remises sous le joug turc par le traité de Berlin. Amis de tous, serviteurs de personne, voilà quelle doit être notre devise. » A l'intérieur, M. Ristitch est hostile aux innovations trop hâtives et partisan d'un gouvernement fort. Il est encore dans la force de l'âge. L'œil, ferme et même dur, indique une volonté arrêtée. Il expose ses idées avec une grande netteté, et, quand il s'anime, avec une véritable éloquence. Il occupe une vaste maison richement meublée, sur le boulevard Michel, non loin du Konak.

Le parti progressiste correspond aux libéraux de l'Occident. Il n'a guère de respect pour les institutions anciennes, qu'il considère comme un reste de barbarie, et il ne se pique point d'une grande déférence envers l'église nationale, ainsi que l'a prouvé la façon dont il a mené et terminé le différend avec le métropolite Michel. Il veut doter son pays le plus tôt possible de tout ce qui constitue ce qu'on appelle la civilisation occidentale : grande industrie, chemins de fer, affaires financières, banques et crédit, instruction à tous les degrés, beaux monumens, villes bien pavées, éclairées au gaz, bourgeoisie aisée menant grand train, développement de la richesse, et pour hâter la réalisation de ce programme, l'accroissement des pouvoirs et des revenus du gouvernement et la centralisation. Le

roi, qui désire voir son pays marcher d'un pas rapide dans la voie du progrès, s'attache de préférence à ce groupe des « libéraux. » En outre, comme tous les souverains, qui craignent les chocs que peut amener la situation actuelle de l'Europe, il a pour visée principale de fortifier son armée.

Le parti radical comprend deux groupes dont les tendances sont très différentes. Le premier se compose des paysans et des popes de la campagne, qui veulent conserver intactes les anciennes libertés locales et payer peu d'impôts. Ils sont par conséquent hostiles aux innovations des progressistes, qui coûtent de l'argent et qui étendent le cercle d'action du pouvoir central. Les ruraux serbes ressemblent en ceci et à ceux de la Suisse qui, par le *referendum*, rejettent impitoyablement toutes les mesures centralisatrices, et à ceux du Danemark, qui, dominant dans la chambre basse, refusent, depuis des années, de voter le budget trop favorable aux villes, d'après eux, et à ceux de la Norwège, qui tiennent en échec le roi Oscar, si aimé en Suède et si digne de l'être. La seconde fraction du parti radical est composée de jeunes gens qui, ayant fait leurs études à l'étranger, en ont rapporté des idées républicaines et socialistes. Leur organe était la *Somouprava* (*l'Autonomie communale*). Leur amour des anciennes institutions slaves s'avive d'un enthousiasme étrange pour « la commune » de Paris. Dans un programme publié naguère dans un de leurs organes, le *Seduacost*, ils réclamaient la revision de la constitution afin d'arriver aux réformes suivantes : suppression du conseil d'état, division du pays en cantons fédérés, la magistrature remplacée par des juges élus, tous les impôts transformés en un impôt progressif sur le revenu, et au lieu de l'armée permanente, des milices nationales.

Si les élections sont libres, le parti des paysans doit l'emporter, car est électeur tout homme majeur payant l'impôt sur ses biens ou son revenu, ce qui équivaut à peu près au suffrage universel des chefs de famille. On compte 360,000 contribuables, dont environ les neuf dixièmes appartiennent aux campagnes. Mais quand le groupe radical urbain expose des idées révolutionnaires et socialistes qui n'ont guère d'application dans un pays où il n'y a ni accumulation de capitaux, ni prolétariat et où se trouve réalisé le principe essentiel du socialisme : « A tout producteur l'intégralité de son produit, » parce que la propriété foncière est répartie universellement et très également, alors les paysans prennent peur, et les avancés sont livrés sans défense à la merci du gouvernement, qui parfois use à leur égard de procédés de répression sommaire, rappellant trop l'époque turque, ainsi qu'on l'a vu récemment.

Je ne puis m'empêcher de croire que le parti progressiste, en

s'efforçant d'implanter hâtivement en Serbie le régime dont la révolution française et l'empire ont doté la France, poursuit un faux idéal, dont l'Occident revient. Au risque de passer pour un réactionnaire, je n'hésite pas à dire que très souvent les paysans ont raison dans leurs résistances. C'est un si grand avantage pour un pays de posséder des autonomies locales, vivantes, ayant leurs racines dans le passé, qu'il faut bien se garder de les affaiblir ou de restreindre leur compétence. Quand la centralisation les a détruites, on a grand'peine à les ressusciter, comme on le voit en France et en Angleterre. Le « fonctionnarisme » est une des plaies des états modernes : pourquoi l'introduire là ou il n'existe pas? Un exemple fera comprendre ma pensée. Tandis que la Belgique, avec cinq millions et demi d'habitans, n'a que neuf gouverneurs de province, la Serbie, qui n'a que 1,800,000 habitans, est divisée en vingt et un départemens avec autant de préfets (*natchalnick*) et quatre-vingt-un districts ayant chacun son sous-préfet (*sreski-natchalnik*), et dans chaque préfecture et sous-préfecture il y a des secrétaires, des greffiers, des employés : n'est-ce pas trop? Le but poursuivi paraît très désirable : c'est l'application rapide et surtout uniforme des lois. Il paraît intolérable que toutes les communes ne marchent pas du même pas et que quelques-unes restent très en arrière. C'est cependant ce que l'on voit dans les pays les plus libres et les plus heureux, en Suisse, aux États-Unis et jadis dans les Pays-Bas. L'uniformité est une admirable chose, mais on peut la payer trop cher. Il faut voir dans Tocqueville comment, en la poursuivant, l'ancien régime a détruit la vie locale et préparé la révolution. L'avantage incalculable des pays où la commune primitive a survécu, c'est que plus on y est démocrate, plus on est conservateur. Quelles sont les causes de perturbation dans les états occidentaux? La grande industrie, la concentration des capitaux, le prolétariat, les grandes villes et la centralisation. Or, c'est là ce que les progressistes travaillent à développer en Serbie. Ils sont donc, à leur insu, les fauteurs des révolutions futures, en multipliant, aux dépens des contribuables, les places, ample proie que se disputeront les factions politiques, les influences parlementaires et les aspirans au pouvoir. C'est un des maux dont souffrent déjà la Grèce et l'Espagne, sans parler des états plus rapprochés de nous.

Les Serbes doivent rester un peuple principalement agricole : *Beati nimium agricolæ !* Il n'est pas vrai, comme l'a dit l'économiste allemand List, le fondateur du Zollverein, en invoquant l'exemple de l'ancienne Pologne, qu'un état exclusivement adonné à l'agriculture ne peut s'élever à un haut degré de civilisation. Il y a trente ou quarante ans, avant qu'un tarif ultra-protecteur eût dé-

veloppé la grande industrie aux États-Unis, la Nouvelle-Angleterre avait autant de lumières et de bien-être et plus de vertus et de vraie liberté qu'aujourd'hui. Lisez ce qu'en disent les voyageurs clairvoyans de cette époque : Michel Chevalier, Ampère, Tocqueville : nulle part ils n'avaient trouvé un état social plus parfait. Voilà l'idéal qu'il faut poursuivre et dont la Serbie n'est séparée que par une certaine infériorité de culture qui est le résultat inévitable de quatre siècles de servitude. Si ma voix pouvait être écoutée, je dirais aux Serbes : Conservez vos institutions communales, votre égale répartition de la terre, respectez les autonomies locales ; gardez-vous de les écraser sous une nuée de règlemens et de fonctionnaires. Ayez surtout de bons instituteurs, des popes instruits, des écoles pratiques d'agriculture, des voies de communication ; puis, laissez agir librement les initiatives individuelles, et vous deviendrez un pays modèle, le centre d'agglomération de cet immense et splendide cristal en voie de formation, la fédération des Balkans. Mais si, au contraire, vous violentez et comprimez les populations, pour marcher plus vite et vous rapprocher en peu de temps de l'Occident, vous conduirez la Serbie et vous-même à l'abîme, car vous provoquez les révolutions.

— Je m'entretiens avec M. Vladan Georgevitch du service sanitaire de la Serbie dont il est l'organisateur et dont il est très fier. Il a beaucoup voyagé et beaucoup étudié, et il a pu édicter une réglementation modèle dans un pays où presque tout était à faire. J'en dirai quelques mots parce qu'elle soulève un très grave débat. Il est certain qu'il est pour les communes une série de mesures, et pour les individus une façon de vivre, de se nourrir et de se soigner, en cas de maladie, qui sont les plus conformes à l'hygiène publique et privée. L'état doit-il, par des règlemens détaillés, imposer tout ce que commande la science à cet égard, comme il le fait dans l'armée, afin d'accroître autant que possible les forces de la population ? Il est hors de doute, qu'en le faisant, l'état aidera les citoyens à se mieux porter et à se mieux défendre des épidémies ; mais, d'autre part, il affaiblira le ressort de l'initiative et de la responsabilité individuelles, comme on l'a vu dans les établissemens des jésuites au Paraguay ; il favorisera l'extension du fonctionnarisme ; la nation deviendra un mineur soumis à une tutelle perpétuelle. Récemment, Herbert Spencer a poussé, à ce sujet, un cri d'alarme d'une admirable éloquence en décrivant l'esclavage futur : *the Coming Slavery*, qui réduira, dit-il, les hommes, libres jadis, à n'être plus que des automates aux mains de l'état omnipotent. C'est l'éternel débat entre l'individu et le pouvoir. Je me trouve très embarrassé en présence d'une réglementation plus minutieuse, plus excessive qu'au-

cune de celles éditées par la bureaucratie prussienne, et, en même temps, si méthodique, si conforme aux *desiderata* de la science qu'on ne peut s'empêcher de l'admirer. On en jugera ; j'imagine qu'il n'est pas un médecin qui ne souhaitât semblable organisation pour son pays.

Au ministère de l'intérieur est constituée une section sanitaire, composée d'un chef de service, d'un inspecteur général, et d'un secrétaire, de deux chimistes et d'un vétérinaire général, tous docteurs en médecine. La compétence et les pouvoirs de cette section s'étendent à tout ce qui concerne l'hygiène, même à la nourriture des habitans. Elle peut édicter des règlemens obligatoires applicables à toutes les industries travaillant pour l'alimentation. L'énumération de ces prescriptions forme un petit volume. Pour mettre à exécution ces règlemens, la section a sous ses ordres des médecins de département, d'arrondissement et de commune, des vétérinaires et des sages-femmes. L'organisation médicale est aussi complète que l'organisation administrative : à côté du préfet, le médecin départemental, presque aussi bien rétribué; à côté du sous-préfet, le médecin d'arrondissement, avec le même traitement; dans chaque commune d'une certaine importance, un médecin communal qui fait de droit partie du conseil municipal. Ceci, en tout cas, est excellent. Au ministère se réunit aussi le conseil sanitaire général, composé de sept médecins. C'est un corps scientifique consultatif. Sa mission est d'étudier et de contrôler les mesures que peut adopter la section sanitaire qui représente le pouvoir exécutif. Le pays tout entier est donc soumis à une hiérarchie de fonctionnaires médicaux, investis du pouvoir d'inspecter et de réglementer tout ce qui touche à l'hygiène des hommes et des animaux domestiques.

Voici maintenant quelques détails de cette réglementation. Tout enfant doit être vacciné entre le troisième et le douzième mois de sa naissance et revacciné à la sortie de l'école primaire et, s'il est du sexe masculin, revacciné une troisième fois quand il est appelé au service militaire. La vaccination obligatoire et gratuite se fait sous la surveillance du préfet et du médecin départemental, et en présence du maire. La vaccination doit avoir lieu entre le 1er mai et le 30 septembre. Sur toute maison où règne une maladie contagieuse doit être attaché un écriteau réglementaire, indiquant la nature du mal. Même prescription en Hollande, où l'on pouvait voir récemment sur l'hôtel qu'occupait l'héritier de la couronne, une plaque portant ces mots sinistres : *Fièvre typhoïde*. Le médecin départemental doit veiller à la propreté des maisons habitées, en éloigner les causes d'infection ou de maladie résultant des lieux d'aisances et des fumiers trop rapprochés des sources, de la nature de l'eau, de la mauvaise

nourriture, des coutumes concernant les couches et les inhumations. Ses investigations doivent s'étendre même jusqu'à un sujet très délicat, « car il doit rechercher comment se font les mariages, s'ils produisent des maladies héréditaires, quelle est la fécondité moyenne des unions et s'il y a des causes qui la limitent. » Sous peine de punition disciplinaire, il est tenu d'obtenir du préfet des mesures pour faire disparaître soit dans les ateliers, soit dans les familles particulières, « tout ce qui peut nuire à la santé. » Le nombre des pharmaciens est limité et le prix de tous les médicamens taxés. Les honoraires des médecins pour leurs visites et pour toutes les opérations le sont également. Ainsi la visite simple se paie dans la capitale de 1 à 4 francs, dans le reste du pays de 1 à 2 fr. Pour un bandage de plâtre sur un bras cassé 6 francs, pour amputer un bras ou une jambe 40 francs, pour l'emploi du forceps 6 à 40 francs, et ainsi de suite. On ne peut pas dire que le corps médical ait abusé de sa toute-puissance pour rançonner les malades. Un hôpital de vingt lits au moins doit être ouvert dans chaque chef-lieu de département et dans chaque arrondissement; il est placé autant que possible au centre du territoire. N'oublions pas qu'il y en a 31 pour 1,800,000 habitans. Le médecin officiel y aura son logement. Les indigens y seront reçus gratuitement ou ils seront soignés à domicile.

Dans l'intérêt de la santé publique, les règlemens n'ont pas craint d'interdire un usage séculaire qui semble presque un rite religieux. Partout les orthodoxes transportent leurs morts au cimetière dans un cercueil ouvert et on couvre le visage et le corps de fleurs. Désormais il faut le mettre dans un cercueil fermé, sous peine de prison et d'amende. Les prescriptions, pour combattre les épizooties à la frontière et dans le pays, sont également rigoureuses et minutieuses. Cette vaste et complète organisation sanitaire dispose d'un budget spécial qui se compose du revenu de toutes les fondations hospitalieres fusionnées en un fonds spécial, d'un impôt spécial de 1 fr. 60 par contribuable et de subsides de l'état. Je pense qu'en aucun pays il n'existe un régime de police hygiénique aussi détaillé et aussi parfait. Mais n'a-t-on pas dépassé la mesure? Dans une intéressante étude sur l'histoire du service sanitaire en Serbie, M. Vladan Georgevitch nous montre, dès le XIIe siècle, les anciens souverains serbes, le grand Stephan Nemanja et le roi Milutine fondant des hopitaux. Nommé récemment maire de Belgrade, cet hygiéniste éminent s'est donné pour mission de faire de cette capitale la ville la plus saine de l'Europe. A cet effet, il s'occupe, en ce moment, de préparer de grands travaux de pavage, d'éclairage et d'égouts, ce qui est excellent; seulement, pour payer l'intérêt

des douze millions que cela coûtera, il veut établir l'octroi, ce qui serait très regrettable. Alors que tous les économistes condamnent cet impôt et qu'on envie les pays qui, comme la Belgique et la Hollande, sont parvenus à l'abolir, on irait entourer Belgrade d'un cercle de douane intérieure et d'un cordon de gabelous, et on choisirait pour cela le moment où les nouveaux chemins de fer, qui relieront l'Occident à l'Orient, vont faire de la capitale serbe une grande place commerciale et où il faut surtout faciliter les échanges, en supprimant les entraves, les frais et les délais ! Mieux vaut accomplir lentement les améliorations que d'arrêter, dès le début, l'essor du commerce, qui fuit dès qu'on le gêne et qu'on porte atteinte à sa liberté.

— On fonde grand espoir sur le développement des industries extractives. Déjà existe à Maidan-Pek, aux mains d'une compagnie anglaise, une grande fonderie de fer, mais elle ravage les forêts et ne donne pas de grands bénéfices. Bientôt, grâce au chemin de fer, on pourra exploiter les couches de lignite qu'on rencontre entre entre Kupria et Alexinatz et aux bords de la Nischava, au-delà de Nisch, et aussi rouvrir les mines de plomb argentifères de Kapaonik et de Jastribatz, dans la vallée de la Topolnitza. Comme la Grèce au Laurium, la Serbie possède des résidus d'anciennes exploitations qui contiennent 5 à 6 pour 100 de plomb et 0,0039 d'argent. On estime qu'il y en a 426,000 mètres cubes. On les rencontre dans les montagnes de Glatschina, à 28 kilomètres de Belgrade.

— Le bâtiment où se réunit l'assemblée nationale, la skoupchtina, est une construction provisoire sans prétention architecturale. On y trouve, comme partout, des bancs en demi-cercle, l'estrade du bureau et des galeries publiques, mais il n'y a point de tribune pour l'orateur, chacun parle de sa place. Le régime constitutionnel ordinaire est en vigueur; seulement il n'y a qu'une chambre. Le conseil d'état, avec onze à quinze membres, nommés par le roi, prépare les lois. Il a aussi d'importantes attributions administratives; mais la skoupchtina seule vote les lois et le budget. Elle compte aujourd'hui 170 membres dont les trois quarts sont élus à raison de un député par 3,000 contribuables et le dernier quart nommé par le roi « parmi les personnes distinguées par leur instruction ou leur expérience des affaires publiques. » Curieuse incompatibilité, les officiers, les fonctionnaires, les avocats, les ministres des cultes ne peuvent être désignés par le peuple, mais seulement par le roi. La skoupchtina se réunit chaque année. Le roi peut la dissoudre. Pour changer la constitution, *oustav*, pour élire le souverain ou le régent, s'il y a lieu, ou pour toute ques-

tion de première importance au sujet de laquelle le roi veut consulter le pays, il faut réunir la skoupchtina extraordinaire, qui se compose de quatre fois plus de députés que l'assemblée ordinaire. Une bande de réfugiés réunie le 4 février 1804 dans la forêt d'Oréchatz, y décida la guerre sainte contre les Turcs et conféra à Kara-George le titre de vojd ou de chef : ce fut la première skouptchina. C'est d'elle qu'émanent, par conséquent, la nationalité serbe et plus tard la dynastie. C'est en Serbie, plus que partout ailleurs, qu'on peut dire que tous les pouvoirs viennent du peuple. Les électeurs étant tous des propriétaires indépendans, les élections devraient être complètement libres, et néanmoins, dans les momens de crise, le gouvernement, par l'influence de ses préfets et de ses sous-préfets, parvient, dit-on, à imposer ses candidats. Si cela est vrai, c'est un symptôme regrettable et pour les gouvernans et pour les gouvernés.

— Le prix des denrées et le montant des traitemens servent à faire apprécier les conditions économiques d'un pays. Les chiffres sont un peu inférieurs à ceux de l'Occident, mais pas notablement. La liste civile du roi a été élevée, en 1882, de 700,000 à 1,200,000 francs. Le métropolite reçoit 25,000 fr., les ministres et les évêques 12,630 fr., les conseillers d'état 10,140 francs, les conseillers de la cour des comptes et de la cour de cassation de 5,000 à 7,000 fr.; le président d'un tribunal de première instance de 4.000 à 5,000 francs, les juges de 2,500 à 4,000, un professeur d'université 3,283 francs, augmentés tous les cinq ans jusqu'à 7,172 francs, un professeur de l'enseignement moyen 2,273 francs, augmentés tous les cinq ans jusqu'à 5,000 francs; les instituteurs et les institutrices, outre le logement et le chauffage, fourni par la commune, 800 francs, augmentés successessivement jusqu'au maximum de 2,450 francs; un général, 12,600 francs, un colonel 7,000, un capitaine 2,700 et un lieutenant 1,920. A Belgrade, la viande se paie 1 franc le kilogramme, le poisson 1 fr. 50, le pain 0 fr. 25, le vin de 0 fr. 50 à 1 franc, le beurre 3 à 4 francs, la couple de poulets 2 à 3 francs, un dindon 4 francs. Plus on pénètre dans l'intérieur du pays, plus ces prix diminuent. Les voies de communication rapides nivellant les prix, Belgrade est déjà sous l'action du marché de Pesth. La Serbie a adopté le système monétaire français; seulement le franc s'appelle *dinar* et le centime *para*.

M. Vonitch, professeur d'économie politique à l'université, m'en fait voir les bâtimens. Ils ont été construits, grâce au legs généreux d'un patriote serbe, le capitaine Micha Anastasiévitch, mort récemment à Bucharest, et dont l'une des filles a épousé M. Marinovitch, envoyé de Serbie à Paris. C'est le plus beau monument de Belgrade.

On y a réuni des monnaies, des armes, des antiquités, des manuscrits et des portraits très intéressans pour l'histoire nationale. C'est aussi le siège de l'académie royale des sciences. L'université n'a que trois facultés : celle de philosophie et lettres ; celle des sciences, comprenant les arts et métiers, et celle de droit, vingt-huit professeurs et environ deux cents élèves. Pour étudier la médecine, il faut se rendre à l'étranger.

Le code civil, rédigé sous Miloch, est une imitation du code autrichien ; cependant il y a quelques différences curieuses à noter, entre autres celle-ci : comme dans toutes les législations primitives, les filles n'héritent pas, s'il y a des fils ou des enfans mâles issus d'eux. Elles n'ont droit qu'à une dot, afin que les biens ne passent pas dans une famille étrangère.

Les corps de métiers existent encore, mais sans privilèges exclusifs. Chacun a sa caisse, comme les *trades-unions* en Angleterre ; elle est formée au moyen de versemens hebdomadaires des membres. Elle a pour but de venir en aide aux compagnons malades ou momentanément privés de travail. Belgrade a 30 corps de métiers, Tchoupria 39, Pojarevatz 28, Nisch 27, Pirot 21. L'esprit d'association est développé parmi les artisans. J'ai remarqué, en face des bureaux du *Videlo*, une *zadruga* de tailleurs, c'est-à-dire une société coopérative. L'antique zadruga rurale, la communauté de famille, est, en effet, une association de production agricole.

— J'aime à errer dans le grand cimetière. Il est situé à l'extrémité sud de la ville, sur une colline d'un côté, coupée à pic par une carrière. L'on y a une vue admirable sur le Danube et sur l'immense plaine de la Hongrie. Le vendredi, les parens des défunts viennent visiter leurs tombes et y apportent des offrandes, comme dans l'antiquité. Voici, sur le tertre où est plantée une simple croix en bois noir, une petite bougie, un plat de cerises, un petit pain, une bouteille de vin et des fleurs. Une femme y est accroupie, elle pousse des gémissemens accompagnés d'invocations à l'âme de son mari semblables à des mélopées : « O ami, pourquoi nous as-tu quittés? Nous t'aimions tant! Chaque jour, nous te pleurons! Rien ne pourra nous consoler. » Sur d'autres tombes se font entendre des lamentations encore plus douloureuses. On dirait un chœur de pleureuses romaines. L'effet est poignant. Le rite oriental s'est beaucoup moins modifié que les cultes occidentaux. Les coutumes du paganisme grec et latin, qui ont transformé le christianisme primitif, purement sémitique, sont restées ici intactes et vivantes. Ce poétique cimetière n'est pas à 200 mètres des habitations, comme le prescrit le règlement sanitaire : sera-t-il aussi fermé?

— Je dîne chez M. Sidney-Locock, ministre d'Angleterre, qui s'est

fait bâtir ici une charmante résidence avec une pelouse unie comme un tapis, où l'on joue au lawn-tennis, à l'ombre de beaux arbres. On se croirait aux environs de Londres. Grande discussion avec le ministre d'Allemagne, le comte de Bray, sur le point de savoir qui profitera le plus du futur chemin de fer Belgrade, – Nisch, – Vrania, – Salonique, ou l'Angleterre ou l'Autriche. La concurrence sera vive, car les Autrichiens sont favorisés par leur tarif différentiel. En tout cas, l'Angleterre ne peut pas y perdre. Si on relie, par un tronçon facile à faire le long de la côte, Salonique à la ligne grecque récemment inaugurée de Larissa-Volo, ce dernier port, situé au fond du plus admirable golfe, deviendra le point d'embarquement le plus rapproché vers les échelles du Levant et l'Egypte, à moins qu'on ne pousse jusqu'à Athènes!

— Quelles sont les visées d'avenir de la Serbie? Elles sont vastes, illimitées, comme les rêves de la jeunesse. Les patriotes exaltés voient renaître dans un avenir éloigné l'empire de Douchan, ce qui est une pure chimère. D'autres espèrent, ici comme à Agram, qu'un jour un état serbe-croate réunira toutes les populations parlant la même langue : les Croates, les Serbes, les Slovènes, les Dalmates et les Monténégrins; mais, pour cela, il faut ou qu'elles se soumettent à l'Autriche, ou qu'elles contribuent à la démembrer. Quoique ce projet ait pour lui la force très grande du principe des nationalités, il n'est pas encore à la veille de se réaliser. Les patriotes pratiques visent un but plus prochain et qu'ils seront peut-être à la veille d'atteindre au moment où paraîtront ces lignes : l'annexion de la vieille Serbie, cette pointe nord de la Macédoine, au sud de Vrania, qui comprend le théâtre de la grandeur et de la chute de l'antique royaume serbe : Ipeck, la résidence des anciens patriarches serbes; Skopia, où Douchan plaça sur sa tête la couronne impériale de toute la Romanie; Déchani, le tombeau de la dynastie des Némanides, et Kossovo, le champ de bataille épique où triompha définitivement le croissant. Si l'armée serbe, qui se masse en ce moment sur la frontière sud, pénètre dans la vieille Serbie, le voyageur qui connaît le mieux cette partie de la péninsule, M. Arthur Evans, assure qu'elle y sera reçue avec joie par les rayas et sans résistance sérieuse de la part des soldats turcs, très peu nombreux dans cette région. Si l'Europe veut éviter à l'avenir de nouvelles complications, il faut qu'elle tienne compte des vœux des populations, fondés sur les convenances ethniques, économiques, géographiques et sur les souvenirs de l'histoire.

ÉMILE DE LAVELEYE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Conte d'avril*, comédie en 4 actes et 6 tableaux, en vers, de M. Auguste Dorchain. — Renaissance : *le Procès Veauradieux* (reprise). — Vaudeville : *Cherchez la femme*, comédie en 3 actes, de MM. de Najac et Hennequin. — Comédie-Française : *Antoinette Rigaud*, comédie en 3 actes, de M. Raymond Deslandes; *Tartufe*. — Gymnase : *les Mères repenties* (reprise). — M. Émile Perrin.

Oui, vraiment, c'est un conte, un conte bleu... comme le ciel d'avril, et comme lui traversé de souffles qui paraissent l'haleine même de la jeune nature, — il est bien nommé ce léger ouvrage que l'Odéon nous présente : *Conte d'avril*. Distribué en « six tableaux, » il n'est, à franchement dire, qu'une suite d'aquarelles ; n'attendez pas, effrayé par ce chiffre, une grande et forte composition dramatique; le conteur, un poète, à peine sorti de l'adolescence et qui se risque pour la première fois sur la scène, a observé des pauses dans son récit et interrompu à cinq reprises « la petite flûte de sa voix : » c'est presque tout son artifice.

Avant de se hasarder sur les planches comme page du magnifique capitaine Shakspeare, à qui je viens d'emprunter une expression, M. Auguste Dorchain s'était annoncé plutôt comme celui de ce fin chevalier de Marte, M. Sully-Prudhomme : il s'était recommandé par son recueil de vers, *la Jeunesse pensive* (1), à tous ceux qui joignent au goût des bonnes lettres quelque souci de la délicatesse des mœurs. Il avait dit avec tendresse, mélancolie et décence, avec sincérité enfin, sans forfanterie, ni mauvaise honte, le premier mouvement du désir chez l'homme, du moins chez l'honnête enfant de parens honnêtes, et le premier trouble de la pudeur virile ; comment l'*âme vierge* s'émeut, et comment le *cœur s'éveille;* comment l'*habitude des caresses*, prise sur les genoux des mères, devient un jour dangereuse ; et comment, pour la perdition des imprudens, brille en certains yeux une flamme dont le

(1) Alphonse Lemerre, éditeur.

foyer intérieur est mort, pareille à la lumière attardée des *étoiles éteintes*. Il avait modulé sur ce thème des strophes d'une élégante simplicité, d'une langue pure et d'une forme souple. Et soudain le voici au théâtre! Que vient-il faire, le pauvret, dans cette galère? J'imagine que, la veille de la première représentation, il a été bien près de prendre peur, et que volontiers il se serait excusé, comme fait son héroïne travestie :

> J'ai les goûts... d'une fille, et pour talens suprêmes,
> Je sais un peu chanter et dire des poèmes!

Mais, au nom du public, M. Porel lui aurait répondu, dans doute, comme fait son héros :

> Des vers et des chansons!.. Mais cela, c'est sans prix,
> Et tu sais tout, alors, n'eusses-tu rien appris...
> Des vers et des chansons! Par avance je t'aime...

Et ce public, en effet, à qui la dramaturgie de M. d'Ennery, lorsqu'on remonte une *Cause célèbre*, arrache des larmes, et qui s'amuse encore un peu, lorsqu'on reprend *le Procès Veauradieux* et lorsqu'on joue *Cherchez la femme*, des combinaisons de MM. Hennequin et Delacour ou de Najac et Hennequin, ce public, habitué à tant de science et de rouerie, devait faire grâce à l'innocent qui venait le rafraîchir et le charmer par sa cantilène naturelle.

> Malheureux qui n'a pas de musique en lui-même!

soupire, par la bouche de son personnage favori, l'ingénu poète; il en a, il nous en fait part :

> La musique commence, écoutons la musique!

Cependant, pour chanter à sa guise dans ce lieu où, d'ordinaire, on n'exécute que des morceaux composés selon les règles, M. Dorchain a pensé modestement qu'il était sage de se choisir un puissant patron. « Ce n'est pas moi, pourrait-il murmurer, mais un plus grand que moi, dont l'esprit souffle par ma bouche; ma fantaisie n'est que de redire à ma façon ce qu'a jadis inventé la sienne : pardonnez à ma fantaisie! » Pour obtenir à son filleul la licence nécessaire, nul parrain n'avait plus d'autorité que Shakspeare : c'est à lui que le débutant s'est adressé. Il a entrepris de nous répéter librement *la Douzième Nuit* ou *Ce que vous voudrez*, autrement dit *le Soir des rois;* à cette nouvelle édition de la légende, il a donné le quatrième titre qu'on sait, assurément plus clair que les trois autres et qui lui convient à merveille. Parce qu'elle tient

de la mascarade et parce que, le soir de l'Épiphanie, qui est le douzième après Noël, le gouvernement de la maison est tiré au sort et les rôles y sont souvent renversés; parce qu'elle est un divertissement et que ce jour là est jour de réjouissance; ou parce qu'elle est capricieuse d'esprit et d'allure aussi bien que sa voisine, *Comme il vous plaira,* — fallait-il que cette comédie fût désignée par un de ces noms énigmatiques? Toujours est-ce bien un conte d'avril et de Shakspeare en son avril, ou du moins en son printemps; il paraît, d'ailleurs, que c'en est le dernier rejeton.

Le maître a trente-cinq ans à peine; il n'a pas déchaîné encore ses grands monstres, lamentables et terribles exemplaires de l'humanité : Hamlet, Othello, Macbeth (il a lancé seulement Richard III); à plus forte raison est-il loin du symbolisme final de *la Tempête* : plutôt qu'effrayant dramaturge et rare philosophe, il est poète sur la scène, étant amoureux et folâtre. S'il est déjà une force de la nature, c'est de la nature printanière ; il a l'esprit bouillonnant de verve et l'âme tendrement galante. Il s'est diverti aux quiproquos de la *Comédie des méprises;* il a glissé dans *les Deux Gentilshommes de Vérone,* à défaut de la sève passionnée qui éclate dans *Vénus et Adonis* et dans quelques *Sonnets,* un doux filet de sentiment; il a mis un peu de son cœur dans *le Marchand de Venise,* il aurait versé tout le reste, si ce cœur n'était inépuisable, dans *Roméo et Juliette;* il a songé *le Songe d'une nuit d'été,* où l'on doute si son imagination est plus enjouée ou plus émue; il a rêvé cet autre rêve, — d'un dormeur éveillé sans doute, puisqu'il n'aperçoit plus si facilement des génies et des fées, — *Comme il vous plaira.* C'est à ce moment qu'il détache des broussailles de la farce italienne, et peut-être de la souche première, appartenant au conteur Bandello, un rameau de peu d'apparence. Mais voici qu'entre ses mains ce rameau fleurit et verdit : des corolles parfumées y éclosent, les jets d'une frondaison bizarre y foisonnent. Ce n'était que le chétif support d'un imbroglio à renouveler des *Ménechmes,* comme la *Comédie des méprises;* seulement ici les jumeaux seraient de sexes différens. — Une sœur et un frère se ressemblent au point qu'on les confonde; la sœur, cachée sous l'habit masculin, aime secrètement un homme qui aime une autre femme; cette femme précisément aime le frère; après les marches en avant et en arrière, les chassés-croisés et les passes qu'on devine, chacun, dans ce quadrille, prend sa juste place, et rangés deux à deux selon la loi naturelle et la loi sociale, les amoureux sont unis. — Il n'y avait là rien de précieux. Mais ces amoureux, Shakspeare leur prête un peu de sa poésie mélancolique et tendre, comme à Protée, le gentilhomme de Vérone, et à sa maîtresse Julia, comme à Rosalinde et à Orlando : et voilà les fleurs! Autour de ces amoureux, à travers cette version sentimentale des *Ménéchmes,* il anime et agite une paire d'ivrognes, un sot de mine puritaine, une

malicieuse servante; il leur communique sa jovialité prodigieuse, il leur souffle ses plus énormes calembredaines : et voilà cette végétation fantasque!

M. Dorchain, à son tour, cueille ou recueille cette heureuse pousse et la transporte en son jardin. Pour lui aussi, c'est le printemps; un printemps moins vigoureux et moins luxuriant que pour Skakspeare, est-il besoin de le déclarer? Notre poète, pourtant, célèbre selon ses forces la jeune saison où il vit : s'il a moins de feu que le maître, une précieuse assurerait pourtant qu'il fait délicieusement tiède dans son âme. Il redit à sa manière cette vieille histoire : « Il y avait une fois en Illyrie... » Et dans son récit, quelques changemens qu'il fasse, quelques chemins de traverse qu'il prenne, il n'a garde de négliger les amoureux.

Nous reconnaissons chez lui le duc Orsino, ce dilettante couronné, ce prince mélancolique et charmant, qui se charme lui-même par sa mélancolie, qui se sait bon gré de son ennui comme d'un signe de délicatesse, et aussi comme d'une raison qu'il a de se distraire noblement; artiste et amoureux, et plutôt qu'amoureux, en somme, artiste en amour; épris de toutes les gentillesses du sentiment comme des finesses de la mélodie, plutôt que de la créature vivante à qui son sentiment s'attache. Il ouvre la *Douzième Nuit* par ces jolies paroles : « Si la musique est l'aliment de l'amour, jouez toujours; donnez-m'en avec excès... Encore cet air! Il avait une telle chute mourante! Oh! il arrivait à mon oreille comme le doux vent du sud qui souffle sur un banc de violettes!.. Assez, pas davantage; cela n'est pas aussi doux maintenant que tout à l'heure (1). » Son bouffon le connaît bien, qui lui jette ce souhait au passage : « Allons! que le dieu de la mélancolie te protège, et que ton tailleur fasse ton pourpoint d'un taffetas d'une couleur changeante, car ton cœur est une véritable opale! » Tel nous l'avons salué jadis, tel nous le retrouvons chez M. Dorchain.

De même Viola : tout de bon aimante, celle-ci, et tout de bon, quoique doucement, triste. A peine au côté d'Orsino, elle « voudrait être sa femme. » Dans le mariage, elle sera comme une sœur aînée d'Imogène, aussi fidèle, aussi soumise, pareillement simple et chaste en son affection. Elle est, jusque-là, patiente et résignée. Sous le costume de page, elle sert avec abnégation, quoique son cœur en gémisse, la galanterie de son maître auprès d'une autre. Interrogée par lui si « ses yeux ne se sont pas arrêtés sur quelque beauté, » car un parfum d'amour émane de ses modestes paroles, elle convient que c'est « un peu vrai. » — « Quel genre de femme est-ce? demande le duc négligemment. — De votre complexion. — Elle n'est pas digne de toi, alors. Quel âge a-t-elle, dis-moi? — Votre âge environ, mon-

(1) *Œuvres complètes de Shakspeare*, trad. Émile Montégut, t. III; Hachette, édit.

seigneur. » Elle ne se permet rien davantage, sinon d'imaginer le roman d'une sienne sœur « qui aimait un homme, dit-elle, comme il se pourrait que, si j'étais femme, j'aimasse Votre Seigneurie... Elle ne révéla jamais son amour, mais elle laissa son secret, comme un ver dans le bouton d'une fleur, se nourrir des roses de ses joues; elle languit, intérieurement rongée par ses pensées... — Mais ta sœur mourut-elle de son amour, mon enfant? — Je suis toutes les filles de la maison de mon père et tous les garçons aussi. » Telle autrefois elle murmurait ce discret aveu, et telle maintenant elle le répète. M. Dorchain a traité ce caractère, aussi bien que celui d'Orsino, avec prédilection; sans rien laisser échapper de l'un ni de l'autre, il y a ménagé quelques nuances que le maître, en sa rapidité, avait omises; nous verrons tout à l'heure s'il faut blâmer cette hardiesse.

Olivia, non plus, l'altière, la passionnée Olivia, ne nous manque pas. « Retournez vers votre maître, disait-elle fièrement; je ne puis l'aimer; qu'il n'envoie pas davantage, à moins que par aventure vous reveniez me trouver pour me dire comment il prend ma réponse. » Dès le premier entretien, abusée par la ressemblance et par le costume, elle aimait Viola, prise pour son frère Sébastien : « Je ne sais pas trop ce que je fais, et je crains que mes yeux ne jouent auprès de mon âme le rôle de trop grands enjôleurs. » Au second elle se déclarait, et, dédaignée, repoussée, elle s'efforçait en vain de faire retraite et de renfermer ses sentimens; ils éclataient avec plus de force : « Oh! qu'il est beau, ce dédain qui rayonne sur sa lèvre méprisante et irritée!.. Je te le jure par les roses du printemps, par la virginité, l'honneur, la vérité, par tout au monde; je t'aime tant, qu'en dépit de tout ton orgueil, ni mon esprit, ni ma raison ne réussissent à cacher ma passion! » Mêmes sentimens aujourd'hui, même langage à peu près. Enfin le frère de Viola, Sébastien, cet ardent jeune homme, prompt à l'estocade et prompt à l'amour, sous le nom plus euphonique de Silvio, complète encore le quadrille. Le poète français a pris soin des deux couples.

Même il s'est avisé de noter, dans la gamme de leurs sentimens, quelques demi-tons que l'inventeur avait franchis : c'est la nouveauté que j'indiquais plus haut; c'est le meilleur de ce que M. Dorchain a de personnel dans le fond de l'ouvrage. Le génie de Shakspeare, on le sait, révèle ses personnages par des éclairs plutôt qu'il ne les illumine peu à peu et comme par un jour qui se lève. Orsino aimait Olivia, Orsino aime Viola; quelques traits vous déclarent ce changement : à vous d'apercevoir sous ces brusques signes tout ce qui s'est passé dans cette âme, tout le menu jeu de sa machine, et par quelle espèce d'aimant l'approche d'une personne l'a mise en branle. M. Dorchain déduit avec plus de complaisance le détail des effets et des causes. Son duc, tout d'abord, interrompt des réflexions de Viola sur l'amour :

Tais-toi! si j'écoutais plus longtemps ton histoire,
Mon petit Silvio, je finirais par croire
Qu'une autre femme un jour me pourra mieux charmer,
Et que je n'aime pas autant qu'on peut aimer!

A la manière dont il se rassure lui-même sur ses sentimens pour Olivia, on devine quelle en est la qualité :

Oui... mais je ne veux pas douter ainsi... je l'aime,
Je l'aime!.. Je ne puis à ce point m'abuser!
Tiens, la preuve : je viens encor de composer
Des vers, — c'est un sonnet et de la bonne marque,
Tout plein de traits d'esprit, comme ceux de Pétrarque...

C'est en bel esprit, justement, qu'il aime cette dédaigneuse personne; elle-même s'en avise et dit qu'il « parle comme un livre. » Et lui, peu à peu, comme enveloppé secrètement par la tendresse de Viola, s'en imprègne et passe d'un amour de tête à l'amour de cœur :

Oui, quand Olivia me repousse et me glace,
Il me semble parfois que quelqu'un prend sa place...
Qui? Je ne sais... Je suis à l'aveugle pareil :
Ses yeux clos n'ont point vu la splendeur du soleil,
Mais des rayons dorés qu'il ne peut pas connaître
La douceur cependant l'échauffe et le pénètre...
Ainsi j'ai cru sentir, en des instans d'émoi,
Un amour inconnu flotter autour de moi!

Cet amour inconnu, c'est des habits d'un page qu'il s'exhale pour griser un seigneur; c'est à une femme, sous ces habits, que l'amour d'une autre femme s'adresse, lorsqu'Olivia prend Viola pour Silvio. Nous ne touchons cette « étrange matière » que pour donner acte à M. Dorchain de la légèreté avec laquelle il s'est tenu au-dessus d'un double péril. Ni Julia, qui, sous un costume pareil, rejoint son amant Protée, est méconnue par lui et porte ses messages galans; ni Rosalinde, qui parcourt en pourpoint et haut-de-chasses la forêt des Ardennes, regagne en cet attirail, au moins par manière de badinage, les galanteries d'Orlando et touche le cœur de la paysanne Phœbé; ni Jessica, déguisée en garçon pour être enlevée par Lorenzo, ni Portia en docteur; ni plus tard Imogène, qui, en équipage de voyageur, s'attire subitement par la seule grâce de sa beauté, la tendresse de ses deux frères, — aucune enfin des héroïnes travesties de Shakspeare n'est aventurée dans un défilé aussi scabreux. Encore, en ce temps-là, qu'on fût plus ingénu ou plus cynique, était-on moins regardant qu'aujourd'hui sur les bienséances; quelque peu d'équivoque n'eût peut-être donné de scrupules ni au poète ni au public. Les contemporains de l'auteur du *Comte Kostia* sont tenus à

plus de délicatesse. On pouvait se fier, il est vrai, à l'auteur de *la Jeunesse pensive* du soin de traiter chastement son sujet. Toutefois le proverbe a beau témoigner que « pour les purs, tout est pur, » il y fallait une singulière habileté ; il paraissait presque impossible de ne pas tremper un tantinet, à gauche ou à droite, dans l'odieux ou dans le ridicule : M. Dorchain, tout le long de l'ouvrage, a réussi à n'effleurer ni l'un ni l'autre. Vers la fin, sa Viola, aussitôt reconnue pour ce qu'elle est, a honte du costume qu'elle porte et, par un joli mouvement, comme si elle se sentait nue, s'enveloppe dans le manteau de son frère. « Cache-moi, dit-elle... Oh ! surtout devant lui !.. » Et devant le duc, en effet, elle ne reparaît qu'avec ses vêtemens de femme : n'est-ce pas une décente et gracieuse nouveauté ?

Aussi bien le singulier mérite de M. Dorchain, c'est que, tout en déduisant la psychologie de ses personnages, il s'est gardé de les ramener dans l'atmosphère du monde réel et qu'il les a laissés dans cette vapeur lumineuse où l'imagination de Shakspeare les avait suspendus. Cette Illyrie, plutôt que sur le bord de l'Adriatique, est située au cœur même de l'empire de la Fantaisie, et je ne serais pas surpris que la principale promenade, aux environs de la capitale d'Orsino, fût la prétendue forêt des Ardennes. Je ne m'étonnerais pas non plus qu'on y trouvât la grotte où Bélarius découvre Imogène : « Arrêtez ! n'entrez pas ! N'était que cet être mange nos victuailles, je croirais qu'il y a ici une fée. — Qu'est-ce, seigneur ? — Un ange ! par Jupiter ! ou sinon, une merveille terrestre ! Contemplez la nature divine sous la forme et à l'âge d'un jeune garçon ! » Ange ou fée, Imogène, dans son travestissement, n'a guère de sexe ; elle n'est que la beauté sous une espèce visible, à qui l'amour, d'une voix mâle ou féminine, indifféremment, peut rendre hommage. Aussi l'un de ses frères peut la saluer de la sorte : « Si vous étiez femme, jeune homme, je vous ferais une cour pressante rien que pour être votre valet : en bonne honnêteté, je vous le dis comme je le ferais. » Oui, certes, en bonne honnêteté ! De même, son autre frère peut l'appeler « l'oiseau que nous aimions tant... » Viola, elle aussi, entre Orsino et Olivia, est un oiseau privé plutôt qu'une jeune fille habillée en garçon. Elle aussi, on peut douter presque si elle est une fée ou un ange ; et, plutôt que de choisir, il siérait de l'appeler un « être » merveilleux. Mais, de grâce, Orsino est-il beaucoup plus naturel ? Même Olivia et Silvio sont-ils attachés beaucoup plus lourdement à la terre ? Point ! Ils appartiennent tous, bien que chacun ait son caractère, à cette classe de créatures qui sont comme des bulles soufflées par le caprice du poète ; créatures de peu de consistance et qui n'exigent pas que nous croyions à la réalité de leur personne.

Leur charme, au contraire, c'est qu'elles existent plutôt comme des formes gracieuses, où luit une goutte de sentiment ou de pensée enfer-

mée là par le génie. Nous suivons leurs aventures avec une sympathie souriante et qui, n'étant qu'à demi crédule, n'est jamais inquiète; nous n'en pouvons ressentir ni effroi ni scandale. Patiente, par les mêmes raisons, doit être cette sympathie : elle n'attend pas ni ne presse la fin d'une action dont l'issue heureuse ou malheureuse lui importe; elle ne contraint pas une intrigue à passer par ce chemin-ci et non par celui-là. Elle escorte bénévolement les figurines animées par l'auteur où il lui plaît de les conduire, elle s'arrête où il les retient : contente s'il leur inspire de jolies phrases, elle ne se soucie ni d'abréger leurs entretiens, ni de réclamer autre chose. Les héros de cette sorte de comédie et les spectateurs qui les suivent sont justement comme le bouffon d'Orsino souhaiterait que fût son maître : « Je voudrais qu'on embarquât sur mer les hommes d'une semblable constance, afin que leurs affaires fussent partout et leur but nulle part; car l'absence d'intention, c'est là ce qui fait toujours un bon voyage de rien. » — C'est là, du moins, ce qui permet de s'attarder en route et de jouir d'un hors-d'œuvre tel que ces vers, accompagnés discrètement derrière des bosquets de lilas par une exquise aubade de M. Widor :

Les yeux battus, fermés au matin qui pâlit,
La belle Olivia repose en son grand lit,
Sur un épais duvet, sous des courtines blanches
Où sa main a brodé des oiseaux et des branches,
Et, rêvant de l'aubade en son demi-sommeil,
Croit entendre des voix lui chanter le réveil...

« Vous réveillez-vous, la belle oublieuse!
Belle nonchalante, ouvrez vos yeux doux!
N'entendez-vous pas la chanson joyeuse
Que dans l'aubépin, le frêne et l'yeuse,
Nous vous chantons tous?.. »

Elle écoute... Un souris léger plisse sa bouche...
Par un trou du volet sur le bord de la couche
Un furtif rayon d'or vient baiser son bras blanc.
Ses yeux sont toujours clos... Voici que cependant
Glisse sous sa paupière une lueur d'aurore...
Allez, musiciens! Plus haut! plus haut encore!..
Non ce ne serait plus aussi bien, calmez-vous,
Plus bas! plus bas!.. Le chant déjà discret et doux
S'apaise encor... Ce n'est qu'un murmure d'abeille...
Il s'éloigne,.. il s'éteint... Et ma beauté s'éveille!
« Quoi! je n'entends plus rien! dit-elle; ai-je rêvé?
Car j'ai dormi longtemps!.. le soleil est levé!.. »

La meilleure manière de louer un poète, — à moins que ce ne soit un moyen de le condamner sans jugement, — c'est de le citer : après cet exemple, on sait quel plaisir le spectateur « embarqué » à la suite

de M. Dorchain, peut prendre aux vicissitudes du voyage. Mais toutes les rives qu'ils visitent ensemble ne sont pas décorées de la même sorte : où le sentiment fleurit on fait volontiers escale; où pousse le comique, voire le grotesque, ce grotesque de Shakspeare qui, même cultivé, même acclimaté à la moderne et à la française, garde encore des couleurs trop crues et des odeurs trop grossières pour nous, il semble là que le temps dure davantage et l'agrément de la promenade languit. M. Dorchain n'a conservé ni messire Tobie ni messire André; il les a remplacés par un seul personnage, capitan biberon et poltron, qu'il a baptisé Quinapalus, d'un nom inventé ou cité jadis par le bouffon d'Orsino. De même que, dans la partie amoureuse de l'ouvrage, il a éteint prudemment nombre de concetti, dans la partie grotesque il a supprimé les trivialités; de tous les divertissemens où les deux ivrognes de Shakspeare se complaisent, il n'a relevé que la farce qu'ils jouent à l'intendant Malvolio avec l'aide de Maria, la moqueuse fille de chambre, à présent appelée Jacinta. C'est encore trop : après l'exposition, aisée et pimpante, après le demi-aveu de Viola au duc, après la déclaration d'Olivia, ce quatrième tableau nous surprend comme un intermède, et comme un intermède si enfantin que nous nous demandons s'il est excusable de nous surprendre. Enfin, les méprises plaisantes et non plus sentimentales qui se succèdent à partir du retour d'Andrès (Antonio dans la *Douzième Nuit*), tout ce comique de quiproquos, épuisé aujourd hui par trop d'imitations des *Ménechmes*, nous laisse indifférens; plus ce qui précède nous était agréable, et plus nous regrettons que le poète s'égare vers un autre genre.

Ici je m'arrête, car bientôt, sur cette pente, ce n'est plus M. Dorchain que je heurterais, mais Shakspeare, et nous aurons de meilleures rencontres. Le directeur de l'Odéon se propose de jouer avant longtemps *le Songe d'une nuit d'été;* il sera opportun alors de revenir par une autre voie à cet examen que j'ai tenté déjà, lorsqu'on a repris *Macbeth*, du système de composition dramatique de Shakspeare et de son plus ou moins de convenance à notre goût moderne et français. Pour aujourd'hui, disons seulement que six tableaux, même n'étant que des aquarelles et les plus légèrement peintes et les plus joliment du monde, sont pourtant six tableaux; que l'inconvénient de leur nombre est aggravé par les exigences nouvelles de notre mise en scène et par ses inévitables lenteurs; et de même l'inconvénient de leur diversité : nous consentons plus difficilement à passer d'un genre à son contraire, lorsque nous avons pris la peine, pour nous établir dans le premier, de considérer un décor complet ou plusieurs et d'attendre qu'on en change; ayant mis au jeu davantage, nous n'aimons guère qu'on le quitte subitement pour un autre, alors que la partie est avancée. Ainsi M. Dorchain, puisqu'il a tant fait que de réduire à

six le nombre des tableaux de la pièce anglaise, qui est dix-neuf, si j'ai bien compté; puisqu'il s'est permis de façonner une exposition plus régulière en introduisant plus tôt le frère de Viola et lui donnant d'abord plus d'importance; puisqu'il s'est dispensé de mettre le pied dans tous les pas du géant; puisqu'il a supprimé plusieurs de ses personnages et en a façonné un nouveau; puisqu'il a simplifié son badinage et nettoyé son grotesque; enfin, puisqu'il s'est « inspiré » de lui plutôt qu'il n'a traduit ou même *adapté* son ouvrage,— M. Dorchain aurait mieux agi pour ses intérêts s'il avait écrit franchement, après avoir médité Shakspeare, une comédie en un acte, en deux tableaux tout au plus, où il ne serait presque rien resté que de la partie sentimentale du *Soir des rois*. Tel quel, cet opuscule un peu longuet, premier essai dramatique de l'auteur, est un exercice honorable et, par endroits, délicieux : il faut maintenant qu'il soit suivi de quelque œuvre originale de M. Dorchain. Ce qu'il a prouvé déjà d'habileté en accommodant de la façon que voilà un texte si difficile indique assez qu'il peut composer, pourvu qu'elle soit simple, une charpente de pièce; au soin qu'il a pris de garder les caractères, à ce qu'il y a introduit, on juge que cette pièce ne sera pas vide; par les vers que j'ai cités et par bien d'autres, qui permettent de pardonner une ou deux taches, on est assuré que le style en sera pur, élégamment sinueux et doucement sonore : il faut que ce petit ouvrage, comme son héroïne, puisse être comparé à « l'Avril, précurseur de l'Été. »

Conte d'avril est encadré dans de frais décors et joué avec bonne humeur, d'un air vif et gracieux, par une demi-douzaine d'artistes. Et pourtant, même à ce propos, je pourrais poser la question qui se posera nécessairement à propos du *Songe d'une nuit d'été* : la comédie shakspearienne, au moins celle d'une certaine sorte, gagne-t-elle à être représentée devant nous, spectateurs moins naïfs que les premiers, et qui voyons l'acteur tel qu'il est, non tel que le poète veut qu'on l'imagine? Ici, du moins, il ne s'agit que de fantaisie et non de fantastique. D'ailleurs Malvolio n'est pas un être tellement céleste qu'il ne puisse être figuré par un homme : il l'est, en effet, et parfaitement, par M. Kéraval. De même Quinapalus est réalisé heureusement par M. Dumény, et Jacinta par Mlle Rachel. Mais admettons, pour être justes, que Mlle Antonia Laurent prête à Olivia le charme hautain et la passion qu'il lui faut : n'est-elle pas toutefois un peu trop raisonnable et posée? M. Pierre Berton module avec beaucoup d'art les mélodies parlées du rôle d'Orsino : toute sa personne, pourtant, est-elle, comme on le voudrait, presque aérienne? Mlle Baréty a de la flamme et de la diction; mais sa voix de contralto et sa forte beauté conviennent-elles à cette Viola dont il est dit que, « sa petite flûte de voix est *bien* l'organe d'une jeune fille, » et que, travestie, elle paraît « quelque chose entre le bambin et l'homme? On jurerait presque, s'écrie Malvolio,

qu'*elle* a encore sur les lèvres le lait de sa mère. » Regardez M. Segond ; un gaillard de cette encolure dirait-il, avec des larmes toutes prêtes : « Mon cœur est plein de sensibilité, et ma nature est encore si près de celle de ma mère qu'un mot de plus et mes yeux vont révéler qui je suis? » Une jeune fille peut-elle être prise pour un tel homme? Songez que Viola et son frère, pour leur ressemblance, sont comparés aux « deux moitiés d'une pomme, » et, sans doute, d'une pomme d'api! En vérité, pour jouer de tels personnages au théâtre sans décevoir notre attente, il faudrait des comédiens empruntés à la troupe ordinaire d'Obéron et de Titania!

Mais, tandis que, sur la rive gauche, on importait ce fruit de la vieille fantaisie anglaise, on nous offrait, rue Richelieu, un produit de la moderne convention française, *Antoinette Rigaud*. La différence de la fantaisie à la convention, dois-je l'indiquer? Les personnages du *Soir des rois* ne demandent pas, je l'ai dit, qu'on croie à leur existence; Orsino, duc d'Illyrie, ne réclame pas pour être inscrit sur l'Almanach de Gotha; lui et ses compagnons, qui sont tout sentimens et tout idées, se contentent d'agir et de parler librement selon leur logique d'idées et de sentimens. Les personnages d'*Antoinette Rigaud* sont un général et un capitaine qui veulent être marqués sur l'Annuaire de l'armée, un industriel qui ne se laisserait pas oublier dans le Bottin des départemens, et leurs familles et leurs amis; ils demandent qu'on admette leur réalité, nous l'admettons, — mais comment? Nous sommes d'accord avec l'auteur qu'ils auront le droit et même le devoir de parler et d'agir chacun selon les habitudes d'un certain type théâtral et selon les exigences ordinaires de certaines situations scéniques, le tout pendant quelques heures et pour nous procurer le plaisir que donnent aux yeux les ressorts d'une mécanique bien faite sur un modèle connu. D'ailleurs, quand je désigne ce genre comme français, je n'entends pas insinuer qu'il soit le seul : *Tartufe*, qui vient d'être repris sur cette même scène pour les débuts d'un intelligent comédien, M. Laugier, dans le rôle d'Orgon, *Tartufe* est français aussi; pourtant il n'est pas du même ordre et ne procure pas la même espèce d'agrément qu'*Antoinette Rigaud*. Mais la comédie de convention, il faut le dire, plaît au goût national, qui est tempéré. Deux sous-lieutenans, à peine entrevus au commencement de la nouvelle pièce, quittent la scène sans bruit et n'y reparaissent pas : je gage qu'ils ont passé dans la salle pour voir le reste du spectacle, et je garantis qu'il s'y plaisent. Ils sont des sous-lieutenans, et non des moralistes ni des gens de lettres; ils n'ont pas juré de ne se divertir qu'à des peintures de caractères, de passions ou de mœurs et à des curiosités de style : rien ne les gêne. Au demeurant, même des spectateurs plus chagrins ne s'abandonnent-ils pas aux distractions que ce genre propose? Assez d'autres aujourd'hui, sans les purs dis-

ciples de Scribe, s'efforcent d'enfermer la vérité dans leurs ouvrages. Avec l'auteur de *la Visite de noces*, il est plus d'un de ses contemporains dont les personnes tendres disent à peu près ce que la Béatrice de Shakspeare disait du comte Juan : « Je ne puis jamais le voir sans avoir une brûlure au cœur pendant une heure. » A défaut de la fantaisie, qui chez nous est rare, on peut se laisser rafraîchir par la convention.

Le général, le capitaine ; la fille du général, la sœur du capitaine ; le mari, uni à cette sœur ; le séducteur enfin, voilà les pions que M. Deslandes fait manœuvrer sur l'échiquier. C'est justement de quoi jouer une partie classique. Le capitaine, qui occupe un emploi de jeune premier convenable à son grade, aime la fille du général qui, naturellement, est l'ingénue ; il la demande en mariage ; il est repoussé, pourquoi ? Parce que le général a promis à sa femme mourante de ne jamais marier sa fille à un militaire. Sur ces entrefaites, un soir, dans le château du général, le séducteur rapporte à la sœur du capitaine des lettres imprudentes. Presque surpris par le mari, en s'échappant par la chambre de la fille du général, il perd un médaillon donné par la sœur du capitaine. Celui-ci, pour sauver sa sœur, reconnaît comme sien le médaillon trouvé. Il est accusé par le général d'avoir voulu compromettre sa fille pour forcer son consentement ; il en convient, il écrit la formule de démission qu'on lui réclame. Cependant sa sœur ne peut accepter un tel sacrifice : elle fait confidence de la vérité au général. Ce dernier, au moment où le capitaine va signer la formule, lui ouvre ses bras et l'appelle son gendre : *Much ado about nothing ! All's well that ends well !..*

La partie est bien conduite, par un homme au courant des usages du théâtre et qui sait faire entrer et sortir des acteurs et filer une scène ; il prête, évidemment de bon cœur, à ses héros les sentimens commandés par leur emploi et par la circonstance, qui se trouvent tous avantageusement honnêtes ; il leur fournit, pour les exprimer, un langage assez naturel et pourtant préparé avec soin : n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour obtenir un succès ? J'applaudis à cette réussite et ne me soucie pas d'imiter Malvolio, notre puritain de tout à l'heure, à qui Olivia reproche de « goûter les choses avec un appétit mal disposé. »

MM. Febvre et Worms, MMmes Baretta et Reichemberg, secondés par MM. Laroche et Baillet, ont traité avec honneur, au nom de la Comédie-Française, M. Raymond Deslandes, directeur du Vaudeville : on n'est pas courtois avec plus de talent. — Et, le soir de la première représentation, le comité a fait découvrir au public, dans le grand foyer, le clair et coquet plafond peint par M. Guillaume Dubufe.

Cependant l'histoire dira que, l'an III du *Maître de forges*, dans le second mois de la saison théâtrale, M. Koning, directeur du Gymnase,

tenta de jouer une autre pièce que celle de M. Ohnet. Il fit choix des *Mères repenties,* un drame presque fameux de Félicien Mallefille. Une idée première intéressante, une exposition vivement faite, un second acte où deux scènes sont menées avec une sûreté remarquable, un dénoûment qui n'est pas sans beauté, quoique décidé par un moyen saugrenu; un rôle curieux, joué curieusement par M. Dumaine; une esquisse de personnage, présentée à merveille par Mme Pasca; une autre, où M. Romain a montré que, si M. Damala fait des progrès, il ne reste pas en arrière; de-ci, de-là, une phrase où se condense une estimable amertume de pensée; partout une recherche de force et de précision, voilà ce qu'on reconnut dans *les Mères repenties.* Mais trop d'invraisemblances romantiques, naïves ou méditées, dans l'action, dans les caractères et dans les mœurs, jointes à je ne sais quoi de démodé dans le style, firent classer définitivement l'ouvrage, — s'il est des jugemens littéraires qui soient définitifs, — dans une espèce voisine du mélodrame. Cette pièce est la dernière, assure-t-on, que Mme Pasca doive jouer au Gymnase : nous ne verrions pas sans chagrin cette comédienne distinguée et pathétique se retirer si tôt. La principale utilité de cette reprise aura été de la désigner une fois de plus, qui sera sans doute la bonne, à l'habile équité du comité de la rue Richelieu... Hélas! c'est au comité seulement que nous pouvons adresser cette requête, et nous devons finir cette revue par une douloureuse nouvelle.

M. Émile Perrin, administrateur général de la Comédie-Française, est mort. Depuis tout juste huit jours, par un effort de la volonté sur la maladie, il avait repris le gouvernement de la maison, comme s'il avait juré de mourir debout. Il fut, ce haut bourgeois de Paris, ce grand fonctionnaire de l'état dans l'ordre des lettres, un gentilhomme et un artiste. La critique le taquina souvent sur ses préférences pour tel genre d'ouvrages, pour tel procédé d'exécution, pour telle façon de gouverner les comédiens : toujours elle respecta son zèle, son dévoûment à sa tâche, son goût sincère de la chose dramatique, aussi bien que sa fière et discrète personne. Elle est unanime aujourd'hui à regretter ses mérites. On permettra, peut-être, à l'un de ceux qui se sont toujours efforcés de le comprendre et qui, pensant l'avoir compris, l'ont rarement blamé, de s'incliner avec autant d'émotion que ses adversaires devant son cercueil.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Voilà donc cette journée du 4 octobre passée et le grand secret des urnes divulgué ! C'est fait, et sauf le vote de ces jours prochains qui doit compléter le scrutin du 4, les résultats généraux des élections françaises sont dès ce moment clairs et certains : ils sont même retentissans et significatifs. C'était, à vrai dire, un pressentiment assez universel que ces élections pouvaient ménager bien des surprises, qu'elles devaient dans tous les cas être une épreuve sérieuse et peut-être décisive. On savait, pour l'avoir distingué bien des fois, que dans cette grande masse nationale de France qui parle peu souvent et dont les partis ne sont que les interprètes infidèles, il y avait une indicible fatigue, de l'inquiétude, une sorte d'ébranlement ou de dégoût, que le pays excédé avait de secrètes révoltes d'impatience. On ne doutait pas que ces malaises ne pussent se manifester à la première occasion et que le scrutin de liste, voté si à propos, ne pût servir à traduire sous une forme concentrée tous ces sentimens indistincts d'une nation mécontente et froissée. On admettait enfin, et les républicains qui ont encore quelque clairvoyance n'étaient pas les derniers à l'admettre, que par une sorte de réaction logique et naturelle, cette situation fatiguée, ébranlée devait ménager nécessairement quelques succès à l'opposition conservatrice dans des régions plus particulièrement éprouvées par les crises du temps. On croyait qu'il pourrait y avoir trente, quarante représentans conservateurs de plus dans la chambre nouvelle : c'était déjà un retour d'opinion, une nouveauté d'une singulière signification. On le pensait ainsi ! Ce qu'on ne soupçonnait pas, c'est que,

par un mouvement assez général, décidé, spontané, le suffrage universel allait envoyer au nouveau parlement près de deux cents conservateurs et peut-être un plus grand nombre après le prochain scrutin du 18. C'est là cependant le phénomène curieux des élections françaises; c'est le résultat qui a un moment confondu tous les calculs, qui a éclaté comme une révélation de l'intensité du sentiment public, comme une victoire inespérée pour les conservateurs vaincus de la veille, comme un avertissement sévère pour les républicains troublés tout d'un coup dans leur rêve de domination infatuée.

On aurait beau ruser avec des chiffres, dénaturer la réalité des choses ou essayer de s'abuser, de se dédommager par des jactances, par des subtilités d'interprétation, par les illusions obstinées de l'esprit de parti dissimulant ses mécomptes et ses blessures : les faits sont là, parlans et éloquens, les faits passent avant tout. Ce qu'il y a justement de frappant dans ces élections du 4 octobre, ce qui leur donne le caractère d'une manifestation d'opinion des plus sérieuses, c'est que le mouvement qui s'est produit avec une vivacité presque imprévue n'a rien de partiel, ou de local, ou d'accidentel. Il tient sûrement à des causes profondes, multiples, communes à toutes les zones de la France. On ne peut pas cette fois prétendre d'un ton superbe que c'est la dernière résistance de quelques départemens arriérés, rebelles au progrès, infestés de cléricalisme et de mœurs réactionnaires. Le mouvement est né partout à la fois. Il est dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans la Somme, comme au Midi dans les Landes, dans les Pyrénées, dans le Gers, dans le Tarn-et-Garonne, dans la Haute-Garonne ; il est dans les régions de l'Est, dans l'Ardèche, dans la Lozère aussi bien qu'à l'Ouest, dans les Côtes-du-Nord, dans le Finistère, dans la Mayenne et sur les côtes de la Manche, dans le Calvados, — au centre, dans l'Indre, dans la Vienne comme aux extrémités du pays. L'universalité exclut toute idée d'un vote de surprise : c'est là ce qu'il y a de caractéristique.

Et qu'on ne dise pas que cela s'explique après tout, que les succès des candidats de l'opposition conservatrice ont pu tenir aux divisions des républicains, à la multiplicité des listes républicaines. C'est une explication qui n'explique rien, qui est tout au plus une manière de pallier une vérité importune. Les départemens où les conservateurs ont eu les succès les plus éclatans, les plus décisifs, sont précisément ceux où il n'y avait qu'une liste républicaine, où les forces des partis étaient concentrées, où la lutte était parfaitement nette et tranchée. Dans le Nord, il n'y avait qu'une liste républicaine, et les conservateurs ont une majorité de plus de quarante mille voix. Tout auprès, dans le Pas-de-Calais, il n'y avait qu'une liste, et entre le dernier conservateur élu et le premier candidat républicain, qui est M. Ribot, il y a une différence de plus de vingt mille voix. Dans la Manche, dans

le Calvados, dans le Finistère, dans la Mayenne, dans la Charente, dans l'Indre, dans l'Aveyron, dans les Landes, dans le Tarn-et-Garonne, il n'y avait qu'une liste, les républicains ont marché d'un même pas, et les conservateurs ont eu le plus souvent une majorité considérable. Dans les départemens où opportunistes et radicaux sont divisés, les conservateurs ont presque toujours plus de voix que leurs adversaires séparés, et là où ils sont vaincus, là où ils sont en ballottage, ils suivent de près, quelquefois à mille ou cinq cents voix de différence, les républicains. A Paris même, dans cette ville de tous les contrastes et de toutes les fantaisies, qui se donne le plaisir de mettre à la tête de sa représentation M. Lockroy, M. Floquet, et qui a la chance de compter parmi ses prochains députés d'anciens membres de la commune ou un cabaretier du Nord, à Paris même, les conservateurs arrivent à un chiffre de près de cent mille voix : tant il est vrai que le mouvement est universel et sérieux! Les républicains n'auront pas moins, sans doute, la majorité dans le nouveau parlement ; ils l'auront surtout probablement après le scrutin définitif qui va s'ouvrir dimanche prochain et pour lequel ils rallient fiévreusement toutes leurs forces, au risque de réunir pour un jour, sans choix, sans discernement, des ennemis de la veille qui redeviendront des ennemis du lendemain. Ils auront numériquement la majorité, ce n'est pas la question. Oui, sans doute, les républicains restent, par le droit des majorités, les maîtres, peut-être désormais les maîtres un peu embarrassés du pouvoir; mais en même temps, si l'on nous passe le mot, le coup est porté, une étrange lumière s'est faite. La manifestation d'opinion conservatrice dont le scrutin du 4 octobre est l'expression concertée garde son caractère, sa force, et il reste ceci de clair, d'avéré, de positif comme un chiffre. A ne prendre que quelques départemens, il y a quelques années, les réactionnaires, — puisque ainsi on les nomme, — réunissaient dans le Nord 71,000 suffrages, ils viennent d'obtenir 162,000 voix ; dans le Pas-de-Calais, ils sont passés de 60,000 à 101,000 voix, — dans la Manche, de 38,000 à 58,000, — dans le Calvados, de 43,000 à 53,000, — dans le Cher, de 22,000 à 35,000. Dans la Gironde, le chiffre de toutes les oppositions était de 35,000, il a dépassé l'autre jour 60,000. En un mot, aux dernières élections, en 1881, les conservateurs avaient réuni 1,789,767 suffrages, ils comptent aujourd'hui plus de 3,500,000 voix. D'un seul coup, ils regagnent et au-delà tout ce qu'ils avaient perdu dans les scrutins qui se sont succédé depuis dix ans. Voilà le fait sensible, résumé en chiffres, qu'il faut d'abord constater et dont on ne saurait diminuer ni déguiser, par de captieux calculs, la sévère signification.

A quoi donc a tenu ce mouvement si vif, si général d'opinion qui vient de se déclarer par les élections du 4 octobre et quel en est vraiment le caractère, quelle en est la portée réelle? Il n'y a que les es-

prits vulgaires, les politiques infatués qui se figurent tout expliquer par les excitations dénigrantes ou par les captations de quelques partis hostiles, qui se plaisent à chercher les raisons de leurs défaites un peu partout, hormis en eux-mêmes, dans leurs fautes et dans leurs excès. La vraie raison, la raison essentielle du mouvement qui s'accomplit, qui vient de se dévoiler, elle est dans toute une situation qui ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier, qui se développe par degrés depuis quelques années, et est arrivée dans ces derniers temps à un degré assez aigu pour que tout le monde en ait eu le sentiment plus ou moins vif.

Assurément, dans ces luttes confuses, souvent obscures, qui vont se dénouer par un scrutin, il peut y avoir des causes particulières, des faits particuliers qui décident du vote. Il n'est point douteux que la question du Tonkin, plus que toute autre, a eu son rôle dans les dernières élections, qu'elle a pu être une arme redoutable aux mains des partis ; elle a eu certainement son influence sur l'opinion, peu favorable aux expéditions lointaines, surtout aux expéditions mal conduites, et elle a donné plus d'un allié à l'opposition conservatrice. La question financière, elle aussi, a eu sans contredit son rôle; elle a pesé sur la raison nationale, qui s'est émue de se trouver tout à coup en face des déficits, des emprunts illimités et des désordres budgétaires, qui a senti le danger d'une crise de finances ajoutée à une crise des industries, à une crise de l'agriculture. Dans certaines parties du pays, sinon dans le pays tout entier, le souvenir des querelles religieuses, des guerres aux croyances, des perpétuelles violences de secte a eu son effet et a sûrement entraîné bien des suffrages. Toutes ces questions, tous ces faits ont eu certainement leur part dans le dernier vote; mais ils n'ont eu peut-être toute leur influence, une influence décisive, que parce qu'ils se sont trouvés réunis, parce qu'ils procèdent, on le sent, d'une même politique agitatrice et imprévoyante que les républicains ont prétendu inaugurer à leur arrivée au pouvoir, qu'ils ont obstinément poursuivie, qu'ils ont poussée à bout. Est-ce légèreté vaniteuse de dominateurs improvisés? Est-ce inexpérience ou ignorance des affaires? Est-ce entraînement de parti et de secte? Toujours est-il que les républicains, depuis qu'ils sont au gouvernement, se sont fait cette politique qui se réduit à toucher à tout à la fois, à tout agiter sans mesure, sans ménagement pour les intérêts, pour les sentimens les plus inviolables. Ils se sont flattés de donner la popularité des grandes entreprises à la république, et ils se sont lancés dans ces expéditions lointaines qu'ils n'ont su ni préparer, ni conduire, ni laisser conduire, qui ne nous ont valu jusqu'ici que des mécomptes et des sacrifices sans compensation, qui laissent aujourd'hui le pays en face d'un avenir incertain. Ils ont cru s'illustrer et flatter un goût populaire en multipliant les travaux, en dépensant l'argent sans compter pour des écoles fastueuses, sous prétexte de fonder un enseignement

nouveau, et ils n'ont réussi qu'à créer cette situation financière où l'on ne pourra échapper à des taxes nouvelles. Ils se sont crus obligés de donner des gages aux passions de secte pour assurer leur règne, et ils ont entrepris cette guerre irritante et puérile aux institutions religieuses, aux prêtres, au budget des cultes. Ils n'ont pas vu que plus ils s'engageaient dans cette voie, plus ils compromettaient la république en la rendant suspecte à tous les esprits modérés. Bien souvent on leur a dit qu'ils se trompaient. Les républicains n'ont rien écouté, et ils ont fini par exclure les modérés de leurs conseils. Ils ont cru pouvoir tout se permettre, comme le disait ces jours derniers M. Floquet. Ils ont, par leur politique, blessé tous les instincts, menacé les intérêts, mis l'incertitude partout, croyant peut-être abuser indéfiniment le pays. Eh bien! le pays, qui est la victime de leur politique, leur a répondu à sa manière, par son vote, et puisque les modérés de la république ne sont plus écoutés, il est allé droit aux conservateurs les plus caractérisés, les plus résolus.

Est-ce à dire que le pays ou une notable partie du pays, en votant pour des conservateurs qui sont des partisans de toutes les monarchies, ait voulu donner un mandat de révolution et se prononcer contre la république? Il faut s'entendre et rester autant que possible dans la vérité des choses, si on ne veut pas aller au-devant des plus désastreuses déceptions. Évidemment les électeurs qui ont nommé des candidats de l'opposition conservatrice ont dit d'une certaine manière qu'ils n'avaient pas peur de la monarchie, qu'ils ne s'effrayaient ni du mot ni même probablement de la réalité; mais il est bien clair aussi qu'ils n'ont dit rien de plus, qu'ils n'avaient nullement la pensée de se prononcer sur une forme de gouvernement et que ce serait se laisser aller à une étrange illusion de voir dans le dernier vote l'intention ou le prélude d'une restauration monarchique. La première raison, c'est qu'il faudrait d'abord savoir de quelle monarchie il s'agit et, ce n'est précisément qu'en évitant cette périlleuse question que les conservateurs ont pu s'entendre, qu'ils peuvent rester unis. Qu'on remarque bien que dans cette masse française qui est allée au scrutin, le 4 octobre, il y a beaucoup d'hommes simples, sincères, désintéressés qui, par lassitude des révolutions, ont accepté la république telle qu'on la leur promettait, libérale, protectrice, et qui, en votant l'autre jour pour les conservateurs, ont cru voter non contre un régime, mais contre ceux qui ont travesti ce régime au gré de leurs passions, contre ceux qui, par leur triste politique, ont compromis tous les intérêts du pays. Il y a quelques semaines, à la veille des élections, un candidat qui est aujourd'hui le député élu de Toulouse, un homme de talent et d'éloquence, M. Jacques Piou, avouait dans un discours qu'il avait été, il y a dix ans, de ceux qui s'étaient ralliés sincèrement aux institutions nouvelles; il ajoutait, sans embarras, qu'il avait cru que

la constitution loyalement pratiquée pouvait être une transaction acceptable et offrir un terrain de ralliement à tous les hommes de bonne volonté. Pourquoi est-il aujourd'hui candidat, député conservateur? C'est que les républicains ont été les premiers à violer la transaction et qu'ils se sont servis de la république pour assouvir leurs passions, pour précipiter le pays dans des crises nouvelles. Ce que disait M. Piou, il y a un mois, dans un discours où il résumait, en traits saisissans, le règne des républicains, sans mettre en cause les institutions, est un peu l'histoire de la France désabusée, plus impatiente peut-être de réparations que de révolutions nouvelles. Non, pour rester dans le vrai, les masses conservatrices qui sont allées au scrutin du 4 octobre, ne semblent pas avoir précisément voté contre la république ou pour la monarchie ; mais elles ont sûrement voté contre les imprévoyances et les fausses directions de l'expédition du Tonkin ; elles ont voté contre la dilapidation de la fortune publique; elles ont voté pour la paix religieuse troublée par les sectaires; elles ont voté contre la politique qui s'est manifestée dans ces œuvres, surtout contre les menaces des radicaux et contre les complaisans des radicaux. Elles ont tout bonnement obéi au plus simple sentiment de conservation. C'est le sens le plus vrai de ce vote qui, sans enlever la majorité aux républicains, leur a opposé cette force de près de deux cents conservateurs, dont l'élection est dans tous les cas un avertissement.

Quelle moralité, cependant, les républicains prétendent-ils tirer, de leur côté, de ces élections du 4 octobre? Les républicains, il faut l'avouer, ont un peu perdu la tête. Ils ont frémi un moment en se voyant presque menacés dans leur domination, en sentant ce coup d'aiguillon d'un vote inattendu. Ils ont commencé par extravaguer passablement depuis quelques jours, par se démener en cherchant comment tout cela avait pu arriver, comment ils pourraient faire face au danger. Et quelles explications ont-ils trouvées? Quels moyens ont-ils découverts pour se raffermir, pour se défendre contre le retour offensif du sentiment public? Explications et moyens se ressentent certainement du trouble de leur esprit. Oui, vraiment, on ne s'en était pas douté, c'est ainsi pourtant. Si les instincts conservateurs se sont si énergiquement réveillés, si le pays a envoyé tant de monarchistes au parlement, c'est parce que la république n'a pas été jusqu'ici assez républicaine, assez radicale; c'est parce qu'on n'a pas été assez exclusif, parce qu'on n'a pas assez épuré les administrations, la magistrature, parce qu'on n'a pas assez réformé, parce qu'on ne s'est pas assez hâté de supprimer le budget des cultes, d'abolir le concordat, parce qu'on s'est divisé. Le moyen, c'est de reprendre ce beau travail, de commencer par refaire, pour le scrutin du 18, cette alliance républicaine dont les radicaux se promettent de tirer parti: en sorte que plus le pays semble s'inquiéter de la politique de faction qui a tout compromis, plus les républicains éprouvent le besoin

d'ajouter à ses inquiétudes par des menaces de violences nouvelles, et, pour couronner l'œuvre, ils proposent à Paris de répondre à la province de la belle façon en nommant, le 18, la fleur des radicaux. Voilà qui est faire de la haute politique et comprendre les intérêts de la république! Les républicains prétendent encore faire marcher la France, ils croient cela tout simple : il n'y a qu'à donner un coup de gouvernail à gauche, comme on le dit d'un mot dont on ne comprend même pas le sens, — ou à exhumer le faisceau des licteurs, avec la hache au bout, suivant l'expression imagée de M. Lockroy! Au lieu de se livrer à ces aberrations et à ces fantaisies qui ne sont pas sans danger, les républicains feraient beaucoup mieux de s'imposer pour pénitence quelques jours de réflexion, de se donner le temps de lire d'un regard plus attentif dans ce scrutin qui a un moment troublé leur raison ; ils feraient mieux de comprendre ce qu'ils n'ont pas encore compris qu'on ne fonde pas un régime et un gouvernement avec de l'anarchie, qu'on ne conduit pas un pays comme la France en lui faisant violence, en le troublant dans sa sécurité, dans ses intérêts, dans toute sa vie morale et matérielle. C'est, pour le moment, la plus évidente moralité du scrutin du 4 octobre.

A peine les élections s'achèvent-elles en France cependant, l'agitation électorale commence en Angleterre. De toutes parts, dans le royaume-uni, on se prépare à ce nouveau scrutin, dont la date n'est pas encore fixée, qui est néanmoins considéré dès ce moment comme une épreuve décisive, qui a, certes, son importance, et parce qu'il va s'ouvrir dans des circonstances extérieures ou intérieures assez graves et parce que deux millions d'électeurs de plus vont concourir au vote. Déjà la campagne est engagée et les chefs des partis anglais ont commencé leurs tournées avec la préoccupation visible de conquérir cette masse électorale nouvelle qui, pour la première fois, va dire son mot sur les affaires publiques. Les *leaders* libéraux, lord Hartington, M. Goschen, sir William Harcourt, lord Rosebery, M. Chamberlain, sir Charles Dilke, ont ouvert le feu, et leur vieux chef, M. Gladstone lui-même, après quelques semaines de repos, a repris à leur tête son poste de combat; il a publié son manifeste, qui peut passer pour le programme du parti. Les *leaders* du torysme, à leur tour, lord Randolph Churchill, sir Stafford Northcote, devenu lord Iddesleigh, lord George Hamilton, le chancelier de l'échiquier sir Michael Hicks Beach, se sont jetés dans la lutte, opposant discours à discours, et le chef du cabinet, lord Salisbury, vient d'exposer ces jours derniers, à Newport, le programme conservateur. Bref, la campagne est ouverte, elle promet sûrement d'offrir un singulier intérêt, d'autant plus que les partis qui vont se rencontrer en adversaires au scrutin sont visiblement livrés à un profond travail de transformation dont le dernier mot est loin d'être dit.

Tout est, en vérité, assez nouveau dans ces élections anglaises qui

se préparent, qui ne sont qu'une des phases de la révolution des choses, et si les anciens partis se couvrent encore quelquefois de leurs vieux noms, s'ils gardent quelques-unes de leurs traditions, ils ne sont plus déjà ce qu'ils étaient. Les conditions de la lutte ne sont plus les mêmes entre les libéraux, qui reviennent au combat après avoir perdu le pouvoir il y a quelques mois, et les conservateurs, qui sont aujourd'hui au gouvernement, qui ont à conquérir une majorité. A qui restera le succès au prochain scrutin?

Assurément, les libéraux ont des chances sérieuses; ils ont surtout l'avantage de marcher sous un chef populaire, d'avoir le nom de M. Gladstone inscrit sur leur drapeau. Ce n'est pas que M. Gladstone, avec son grand âge, puisse retrouver ses anciennes forces pour de nouvelles campagnes, et que le récent manifeste du vieux chef libéral soit une de ces œuvres qui passionnent l'opinion. Le manifeste, daté de Hawarden, n'est sur certains points qu'une défense assez pâle de la politique extérieure du précédent cabinet et sur d'autres points qu'un programme de politique intérieure assez vague; mais M. Gladstone est le plus populaire des Anglais vivans aujourd'hui. Il a devant le pays l'ascendant de son éloquence, de ses services, de ses talens. Son nom est la force de son parti, et il serait capable de gagner des batailles, même quand il ne pourrait pas recommencer ses tournées d'autrefois dans le Midlothian. Toute la question est de savoir si l'influence de M. Gladstone peut suffire aujourd'hui pour maintenir une certaine cohésion dans son parti, pour atténuer ou pallier les divisions entre les radicaux et les vieux whigs qui se sont trouvés un moment réunis dans le dernier cabinet. Il est bien clair en effet que radicaux et whigs ont quelque peine à marcher du même pas. M. Chamberlain va en avant avec son programme de radicalisme semi-socialiste, réclamant la gratuité de l'enseignement primaire, la réforme démocratique des impôts, le droit pour les communes d'employer le produit des taxes locales à l'achat de terres destinées à être distribuées aux paysans. D'un autre côté, des hommes comme M. Goschen, lord Hartington, ne vont certainement pas aussi loin; ils résistent au courant radical où le vieux libéralisme anglais risque de se perdre. M. Goschen s'efforçait récemment de mettre les électeurs en garde contre la panacée décevante du socialisme d'état, contre ceux qui passent leur temps à susciter des espérances irréalisables, à faire briller des « feux follets » aux yeux du peuple. Lord Hartington reste, dans ses discours, un whig de tradition, et il parlait l'autre jour de l'accent d'un homme désabusé tout prêt à quitter au premier signe la chambre des communes, à aller attendre sans impatience dans la retraite l'héritage de la pairie qu'il est destiné à recevoir de son père le duc de Devonshire. Qui l'emportera des radicaux ou des whigs modérés? Ces divisions, que l'autorité de M. Gladstone peut contenir un moment,

n'existent pas moins et elles sont évidemment la faiblesse du parti libéral devant le prochain scrutin.

Les conservateurs ont la chance d'être plus unis, de n'avoir pas eu encore le temps de s'user au pouvoir; et ils sont de plus assez habiles pour savoir profiter de tout, des faiblesses de leurs adversaires, de leurs divisions, des excès d'opinion de M. Chamberlain et de ses amis. Les nouveaux tories ont la prétention d'être plus libéraux que les libéraux, de se prêter à toutes les réformes qui peuvent tendre au développement des droits du pays, qui sont dans l'esprit du temps. Ils se sont nettement prononcés pour une extension des libertés locales que le chef du cabinet, dans son manifeste de Newport, représente comme le moyen « d'intéresser directement et activement le peuple à la direction de ses affaires. » Ils sont assez disposés à faire à l'Irlande toutes les concessions compatibles avec la suprématie de la couronne, avec l'intégrité et l'unité législative de l'empire britannique. La politique intérieure que les conservateurs proposent peut être discutée, elle n'est pas, dans tous les cas, inconciliable avec le progrès moral et politique de l'Angleterre; mais il y a un point sur lequel les conservateurs gardent un avantage auquel l'opinion anglaise peut n'être pas insensible. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils ont réussi, dans une certaine mesure, à dénouer ou tout au moins à atténuer quelques-unes des difficultés extérieures qui leur avaient été léguées par les libéraux. Ils ont pu régler, ne fût-ce que temporairement, avec la Russie la question de la frontière de l'Afghanistan, et, s'ils n'en ont pas précisément fini avec les affaires d'Égypte, ils ont du moins évité toute complication nouvelle. Avec cela auront-ils, dans le nouveau parlement, la majorité que les libéraux ont eue jusqu'au bout dans la dernière chambre des communes? C'est justement la question qui va émouvoir, passionner l'opinion anglaise pendant quelques semaines, et qui sait si, pendant ce temps, il n'y aura pas eu dans le monde, des incidens qui pourraient avoir leur influence sur le scrutin d'où dépend la direction de la politique de l'Angleterre?

On ne le sait que trop, les affaires naissent toutes seules, au moment où on n'y songe guère : témoin cette révolution de Bulgarie qui était dans la logique des choses orientales, tant qu'on voudra, dont on ne prévoyait cependant pas l'explosion à si courte date, et qui est nécessairement un embarras pour toutes les politiques, une épreuve assez délicate pour la paix générale elle-même. En un instant, on le sait, tout s'est trouvé accompli : un traité européen a été mis en suspens par une insurrection plus ou moins spontanée éclatant dans les Balkans. L'union de la Bulgarie, principauté à peu près indépendante, et de la Roumélie orientale, province soumise à l'empire ottoman, a été proclamée sans résistance apparente. Le prince Alexandre de Battenberg a cédé, sans

se faire prier, à la tentation d'ajouter, par l'annexion d'une province, un fleuron à la couronne bulgare : il s'est déclaré le chef du mouvement, et dès lors, ceux qui ont fait cette révolution n'ont plus eu d'autre pensée que de tout précipiter; ils se sont hâtés d'organiser militairement, administrativement cette union, de mettre des forces sur pied, avec la préoccupation évidente de conquérir au plus vite le bénéfice du fait accompli et irrévocable. C'est ce qui s'est passé jusqu'ici dans les deux provinces unies. Depuis le coup de théâtre de Philippopoli, qui a porté une atteinte directe à un ordre diplomatique créé par un congrès souverain, on a eu à peine le temps de se reconnaître et de se consulter. Le gouvernement du sultan, qui était le plus intéressé, mais qui n'était pas le seul intéressé, a eu la prudence de ne pas essayer de rentrer par la force dans une de ses possessions, de ne pas compromettre par un acte de coercition sommaire une situation déjà assez délicate et assez grave; il a tenu à ne rien faire sans s'être adressé aux puissances qui ont signé le traité de Berlin, qui ont créé l'état territorial dans les Balkans. Les puissances, à leur tour, se sont communiqué leurs impressions, leurs idées; elles ont délibéré, et le premier résultat saisissable de ces délibérations entre cabinets a été la réunion des représentans des principaux gouvernemens de l'Europe à Constantinople. Les ambassadeurs se sont réunis il y a peu de jours et ils ont rédigé un mémorandum condamnant l'insurrection de Philippopoli, reconnaissant le droit et la modération de la Turquie, exhortant tout le monde à s'arrêter, à éviter l'effusion du sang. Ce n'est là évidemment qu'une entrée en scène de la diplomatie, le préliminaire de résolutions plus précises. Quelles seront maintenant ces résolutions? Comment en assurera-t-on l'autorité et l'efficacité? C'est ici que l'accord devient plus difficile, que tout se complique, d'autant plus qu'à la question bulgare viennent se joindre toutes les autres questions qui font pour ainsi dire explosion dès qu'une étincelle jaillit sur quelque point de l'Orient.

C'est la Bulgarie qui a commencé, et aussitôt toutes ces populations orientales, tous ces jeunes états se sont agités, comptant peut-être sur les divisions de l'Europe ou sur la complicité de quelque puissance. En quelques jours, le mouvement s'est propagé et a pris un caractère singulièrement périlleux. La Serbie s'est armée sous prétexte que la révolution bulgare troublait l'équilibre dans la presqu'île des Balkans et la déliait elle-même des engagemens du traité de Berlin. Le roi Milan s'est hâté de convoquer son assemblée, qui n'a pas manqué de l'exciter à l'action et de voter un emprunt de guerre. Les forces serbes, mobilisées en toute hâte, se sont portées à la frontière, à Nisch, prêtes à ouvrir la campagne, à se jeter dans la vieille Serbie, dans cette région sur laquelle les regards des politiques de Belgrade

sont toujours fixés. D'un autre côté, la Grèce s'enflamme à son tour, comme si elle était en danger ou comme si elle voyait luire l'occasion favorable de conquêtes nouvelles. La Grèce mobilise son armée, prépare ses réserves, cherche de l'argent et est impatiente de courir, elle aussi, aux frontières. La Grèce se souvient avec amertume de n'avoir pu obtenir du côté de l'Épire tout ce que le congrès de Berlin lui avait laissé espérer, et elle se flatte de saisir cette fois quelque province, quelque fragment de territoire de plus; elle est entraînée comme la Serbie. La passion populaire règne dans ces petits pays, et les gouvernemens suivent le mouvement, craignant toujours d'être renversés s'ils résistent, s'ils osent écouter un conseil de sagesse. Le prétexte invariable de ces agitations nouvelles, c'est que, si l'équilibre doit être rompu dans les Balkans au profit de la Bulgarie, la Serbie et la Grèce ont droit aussi à un agrandissement dont la Turquie est toujours appelée naturellement à payer les frais. Ces malheureux états ne voient pas qu'ils cèdent naïvement à une égoïste jalousie de race peu faite pour relever leur cause et qu'ils choisissent d'ailleurs assez mal leur moment pour occuper, pour troubler l'Europe de leurs affaires. Quelque indécise qu'elle paraisse, l'Europe n'est sûrement pas disposée à se laisser entraîner dans des aventures où revivraient aussitôt les plus redoutables antagonismes. L'Allemagne, la Russie, l'Autriche, peuvent éprouver quelque difficulté à se mettre d'accord sur le système d'action diplomatique qu'elles suivront de concert avec les autres puissances; elles tiennent dans tous les cas à sauvegarder les conditions essentielles du traité de Berlin, et il est bien clair que personne n'est d'humeur à risquer une guerre pour la Bulgarie, pour la Serbie ou pour la Grèce.

Ce qui reste donc de plus probable, c'est que l'Europe fera ce qu'elle pourra pour ramener à la raison et à la paix ces jeunes états si impatiens d'aventures, pour leur ôter tout prétexte de récriminations ou de revendications en réduisant la révolution bulgare aux proportions les plus simples. Elle ne cherchera peut-être pas à abolir tout ce qui s'est fait à Philippopoli ; elle ne refusera pas sans doute de ratifier une sorte d'union personnelle au profit du prince Alexandre de Battenberg, en maintenant la Bulgarie et la Roumélie dans des conditions assez distinctes, en laissant toute sa force à la suzeraineté du sultan. C'est là du moins la combinaison qui semble rallier les chancelleries préoccupées de contenir le feu, d'éviter la crise décisive. Ce ne sera encore, si l'on veut, qu'un expédient peu sérieux, une trêve sans avenir, c'est possible. Il y a longtemps que la question d'Orient se traîne à travers les trêves et les expédiens.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le résultat des élections du 4 octobre et l'aggravation de la situation politique dans la péninsule des Balkans ont eu pour conséquence sur notre marché une baisse considérable non-seulement des fonds publics, mais de plusieurs valeurs de premier ordre qui avaient échappé, en partie du moins, jusqu'à présent, à l'influence des mouvemens déterminés par la spéculation sur les prix des rentes.

Bien que le parti de l'opposition conservatrice, grâce à l'esprit de discipline qui, à Paris et dans les départemens, avait présidé à la confection des listes de candidats et cimenté l'union sur le terrain de la résistance à la politique opportuniste et aux progrès du radicalisme, s'attendît avec raison à gagner un assez grand nombre de sièges, il ne comptait cependant pas sur un succès aussi complet. Le verdict du corps électoral, au premier tour de scrutin, a été une condamnation éclatante des erremens, des principes et des actes du parti qui tenait le pouvoir depuis les dernières élections générales. L'opportunisme a succombé sous le poids des fautes accumulées pendant sa longue gestion des affaires. Il a payé de la perte de son influence et de sa vitalité politique les mécomptes successifs et les dépenses énormes de l'expédition du Tonkin, le mécontentement provoqué dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Midi par la persécution religieuse et l'application du système de la laïcisation à outrance, enfin le désordre porté dans les finances et l'établissement du déficit chronique.

Les élections du 4 octobre ont aussi porté un coup décisif, sinon au régime républicain lui-même, du moins au gouvernement de la majorité inféodée aux successeurs de M. Gambetta. Si les conservateurs ont largement profité du discrédit de l'opportunisme, la défaite de celui-ci a, dans une mesure non moins appréciable, fortifié le radicalisme. Les partis extrêmes se trouvent donc en présence pour le second tour de scrutin, et l'on peut appréhender sérieusement que la composition de la prochaine chambre ne rende très difficile la constitution d'une majorité de gouvernement et la formation de ministères durables. Les diverses fractions du parti républicain ont bien pu, sous le coup de la défaite subie le 4 octobre, faire trêve à leurs divisions et serrer leurs rangs en face du parti conservateur qu'elles se plaisent à appeler l'ennemi commun. Mais ce mouvement de concentration peut ne pas sur-

vivre aux nécessités passagères qui l'ont déterminé. D'ailleurs, l'union dût-elle subsister après le scrutin du 18 octobre, elle consacrerait selon toute vraisemblance la prépondérance des idées radicales, et c'est justement ce qui est de nature à préoccuper vivement le monde des affaires et du travail.

La situation au dehors n'offre pas de moindres sujets d'inquiétude. On avait espéré que l'accord des trois empires résoudrait promptement les difficultés résultant de la révolution bulgare. La Turquie, au lieu d'agir *ab irato* contre l'insurrection rouméliote, avait fait appel à l'intervention des puissances et remis sa cause à l'arbitrage du concert européen. Mais l'entente entre les gouvernemens a tardé à s'établir. Les marchés financiers, un moment rassérénés par l'annonce qu'une conférence allait remettre tout en ordre dans l'Europe orientale et apaiser le conflit naissant, commencent à douter du succès de l'intervention diplomatique. Les réunions des ambassadeurs à Constantinople n'ont abouti à aucun résultat. La Turquie s'impatiente et se prépare à agir militairement. La Serbie et la Grèce ont réclamé des compensations territoriales en se plaignant que l'équilibre établi par le traité de Berlin fût rompu à leur détriment. Ces deux petits états ont mobilisé leurs armées et menacent de recourir à la force si l'Europe ne fait pas droit à leurs revendications. Chaque journée qui s'écoule, infructueuse au point de vue de l'arrangement espéré, diminue les chances d'une solution pacifique. Il est vrai que les représentans des puissances prodiguent à Belgrade et à Athènes les conseils de modération, et que l'Autriche notamment s'efforce d'arrêter la Serbie devant l'aventure belliqueuse où le prince Milan est sur le point de s'engager. Il est même question d'une démonstration navale combinée dans les eaux helléniques. On paraît croire malheureusement, à Vienne et à Berlin, que cette pression un peu tardive restera sans effet contre l'effervescence populaire qui entraîne les gouvernemens.

La spéculation à la hausse a capitulé, au moins provisoirement, devant la gravité des événemens politiques. Des positions depuis longtemps conservées et qui s'appuyaient sur le bon marché de l'argent, sur l'avilissement des reports et sur le concours de l'épargne, ont été brusquement liquidées. L'étendue et la continuité de la réaction indiquent, en outre, que des banquiers et des établissemens de crédit ont allégé leurs portefeuilles. En même temps que les rentes, ont été offertes les grosses valeurs, Banque de France, Crédit foncier, actions des grandes compagnies, Banque de Paris, Gaz, etc. Non que rien dans la situation de ces sociétés justifie une dépréciation si subite et si importante, mais parce que ce n'est pas en jetant sur le marché des titres libérés de 250 francs et cotés bien au-dessous du pair que les capitalistes peuvent aisément se munir d'argent liquide, tandis que les gros titres offrent relativement toutes facilités à cet égard.

Malheureusement des ventes de cette nature ne se produisent qu'au milieu de circonstances critiques, alors que l'épargne est plus disposée à suspendre ses ordres d'achat qu'à les multiplier. Les offres tombent en quelque sorte dans le vide, la contre-partie se dérobe et les réalisations ne peuvent s'effectuer qu'au prix de durs sacrifices pour les vendeurs.

C'est ainsi que les actions de la Banque de France, qui jusqu'alors avaient pu se soutenir aux environs de 5,000 francs, malgré la diminution constante des bénéfices, sont tombées brusquement, depuis le commencement du mois, de 4,925 à 4,620.

Le Crédit foncier, dont le marché est plus large, a mieux résisté. Il perd cependant 50 francs (de 1,315 à 1,265) sur le dernier cours de compensation. La Banque de Paris a reculé de 30 francs (de 640 à 610), le Lyon de 17 francs à 1,240, le Midi de 12 francs à 1,145, le Nord de 40 francs à 1,520, l'Orléans de 10 francs à 1,290, le Suez de 40 francs à 1,975, la Part civile de 37 francs à 1,270.

La dépréciation des valeurs de la Compagnie de Panama a fait de rapides progrès depuis la fin de septembre. L'action a perdu près de 50 francs à 370, et les obligations ont été constamment offertes. Il s'est formé sur ce groupe une spéculation à la baisse qui n'est que trop bien servie par les événemens et par l'impossibilité où ceux-ci mettent la compagnie de procéder aux mesures financières annoncées lors de la dernière assemblée générale. Le bruit répandu avec persistance qu'un appel de fonds sur les actions était imminent paraît inexact.

Parmi les petites valeurs, avons-nous dit, peu ont été atteintes; il faut citer cependant le Crédit mobilier et la Compagnie franco-algérienne, en baisse l'une et l'autre de 20 francs, et le Télégraphe de Paris à New-York, qui de 125 a reculé à 100 francs.

Les Chemins autrichiens, les Lombards et le Nord de l'Espagne sont en réaction de 7 francs, le Mobilier espagnol de 12 francs. Les valeurs ottomanes ont payé un lourd tribut aux inquiétudes politiques; le 4 pour 100 consolidé perd 1 fr. 50; la Banque ottomane, 18 francs; les obligations privilégiées, 15 francs. L'Unifiée a pu se maintenir au-dessus de 320.

Les Consolidés anglais seuls, parmi les fonds d'état, ont maintenu leurs cours sans défaillance. Chez nous, le 3 pour 100 a baissé de 1 fr. 85; l'Amortissable, de 0 fr. 75; le 4 1/2 de 1 franc. L'Italien, au contraire, n'a fléchi que de 0 fr. 30, tandis que le 4 pour 100 hongrois a reculé d'une unité. L'Extérieure était en voie de reprise après le détachement du coupon trimestriel lorsque des informations moins satisfaisantes sur la solution du conflit hispano-allemand ont fait reperdre cette avance.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE ET ONZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1885.

Livraison du 1er Septembre.

PROPOS D'EXIL, par M. PIERRE LOTI 5

CYPRIEN, ÉVÊQUE DE CARTHAGE. — I. — LA PERSÉCUTION, CYPRIEN ET LES SCHISMATIQUES, CYPRIEN ET ROME, par M. ERNEST HAVET, de l'Institut de France 27

LORD TENNYSON, par M. AUGUSTIN FILON 70

CHOY-SUZANNE, par M. HENRY BISHOP, traduction de M. TH. BENTZON . . . 102

LES VIEUX AMIRAUX. — COMMENT S'ÉTABLIT LA SUPRÉMATIE NAVALE, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences 133

LES FINANCES ITALIENNES 180

REVUE LITTÉRAIRE. — DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENS SUR PASCAL, par M. F. BRUNETIÈRE 194

LA CHINE ET LES CHINOIS, par M. G. VALBERT 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE 237

Livraison du 15 Septembre.

L'AMIE, première partie, par M. HENRY RABUSSON 241

CYPRIEN, ÉVÊQUE DE CARTHAGE. — II. — LA PRÉDICATION DE CYPRIEN, SA MORT, par M. ERNEST HAVET, de l'Institut de France 283

En deça et au dela du Danube. — III. — La Bosnie, les Sources de richesse, les Habitans, les Progrès récens, par M. Émile de LAVELEYE. 312
L'Épée de César Borgia, par M. Charles YRIARTE. 349
Un Historien de la Révolution française. — M. Taine et ses *Origines de la France contemporaine*, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 386
Une Excursion en Catalogne et aux iles Baléares, par M. J.-M. GUARDIA. 426
Revue dramatique. — Odéon, *Venceslas, l'École des vieillards*. — Comédie-Française, *Don Juan d'Autriche*, par M. Louis GANDERAX 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Octobre.

L'Amie, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON.. 481
Les Bourbons et la Russie pendant l'émigration. — I. — Louis XVIII a Mitau, par M. Ernest DAUDET 526
Le Métayage en France et son avenir, d'après une enquête récente, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 561
Le Jeune Premier de la troupe de Molière. — Charles Varlet de La Grange, par M. Gustave LARROUMET. 596
Sénégal et Soudan français, selon les récentes publications, par M. Alfred RAMBAUD 633
Poèmes magyars, d'après Petœfi, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 675
M. de Bismarck et les Prochaines Élections prussiennes, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — Les Cafés-Concerts et la Chanson française, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Octobre.

L'Amie, troisième partie, par M. Henry RABUSSON.. 721
Melchior Grimm. — I. — Les Débuts de Grimm a Leipzig et a Paris. — *Le Petit Prophète*. — L'Opéra-Comique, par M. Edmond SCHERER, Sénateur. 752
Les Bourbons et la Russie pendant l'émigration. — II. — De Varsovie a Hartwell (1801-1808), par M. Ernest DAUDET. 790
Le Général Grant, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 824
La Culture des céréales dans les pampas de la république Argentine, par M. Émile DAIREAUX.. 859
En deça et au dela du Danube. — IV. — Les Nationalités croate et slovène, la Serbie, par M. Émile de LAVELEYE. 891
Revue dramatique. — Odéon, *Conte d'avril*, de M. Dorchain. — Comédie-Française, *Antoinette Rigaud*, de M. Raymond Deslandes. — Gymnase, *les Mères repenties*, par M. Louis GANDERAX 932
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
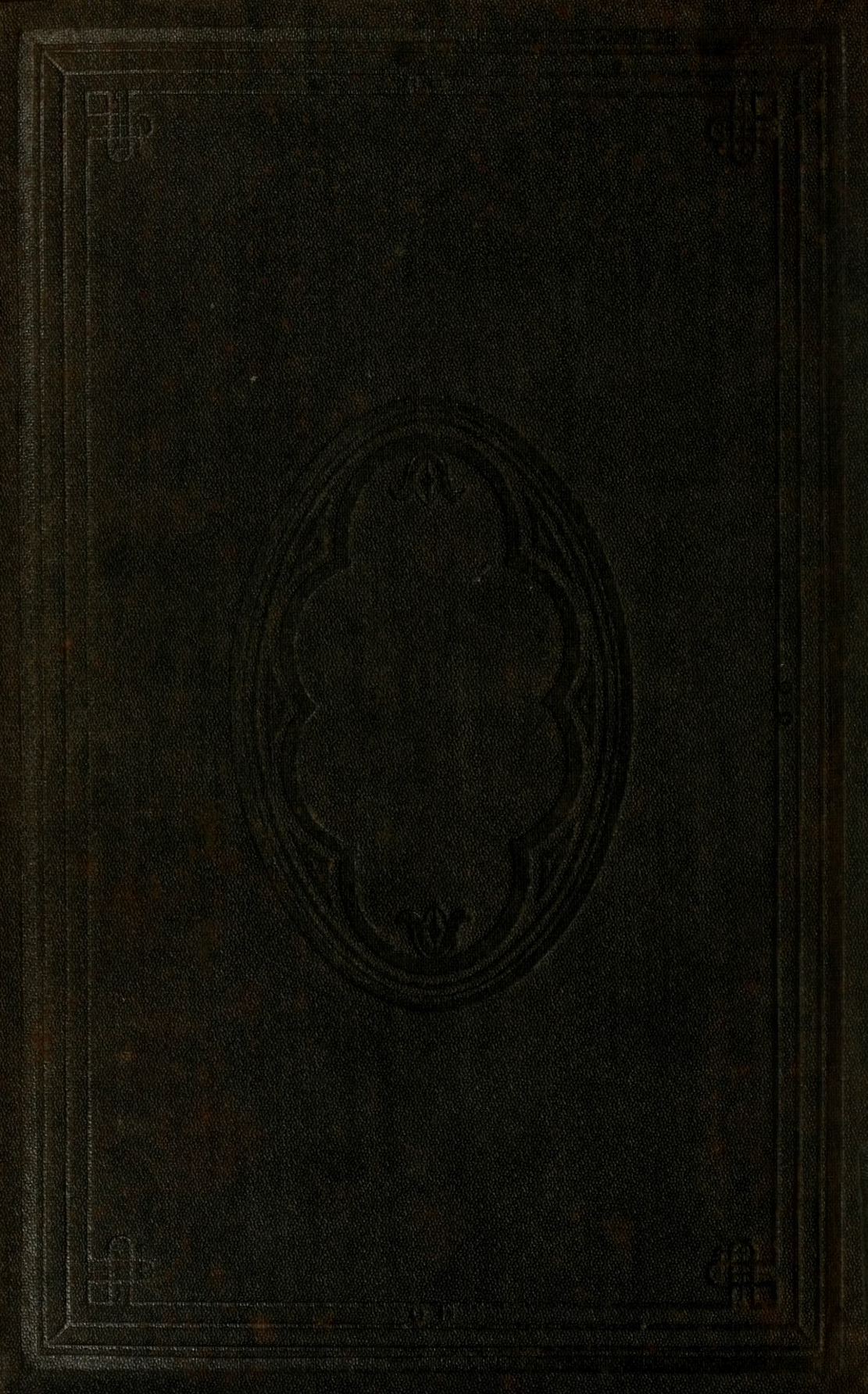
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 390